



**HAL**  
open science

# Hamon Saliou et les siens : étude ethno-historique d'une famille de paysans du canton de Taulé (1877-1973)

Jean Roualec-Quéré

► **To cite this version:**

Jean Roualec-Quéré. Hamon Saliou et les siens : étude ethno-historique d'une famille de paysans du canton de Taulé (1877-1973). Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-03009187

**HAL Id: dumas-03009187**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03009187v1>**

Submitted on 17 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Hamon Saliou et les siens

Étude ethno-historique d'une famille de paysans du canton  
de Taulé (1877-1973)



Jean Roualec—Quéré

Sous la direction de Nelly Blanchard

Mémoire de Master Civilisations, Cultures & Sociétés

U.F.R Lettres et Sciences Humaines de Brest

2016-2018

En couverture :

Devant l'entrée de la ferme de Saint-Draff (Guiclan), on retrouve les principaux protagonistes de ce mémoire, composant la famille Saliou.

De gauche à droite : Guillaume Saliou (1905-2000), Marcel Hamon Saliou (né en 1928) que l'on nomme simplement Hamon, Marguerite « Marc'harit » Cléach (1874-1939) avec sur ses genoux Jean-François-Louis Saliou (1934-1935), Marie-Françoise dite Maria Kerbrat (1906-1943), Hamon Saliou (1877-1973) avec à ses côtés un chien. La photo a donc été prise entre 1934 et 1935 étant donné que l'enfant le plus jeune sur l'image n'a vécu que 18 mois entre ces deux années.

Au dos de la photo, on peut lire ces lignes écrites de la main de Francine Saliou (né en 1936) : « Cette photo est prise devant la maison à S<sup>t</sup> Draff Papa-Maman mon grand-père ma grand mère Hamon et mon petit frère François que je n'ai pas connu ».

À ma grand-mère,  
En souvenir de ceux qui ne sont plus,  
mon grand-père,  
Pépé Lomig,  
*Ta-koz*



Travaillez, prenez de la peine.  
C'est le fonds qui manque le moins.  
Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,  
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.  
« Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage  
Que nous ont laissé nos parents.  
Un trésor est caché dedans  
Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de courage  
Vous le fera trouver, vous en viendrez à bout.  
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'oût.  
Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place  
Où la main ne passe et ne repasse. »  
Le père mort, les fils retournent le champ,  
Deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an  
Il en rapporta davantage.  
D'argent point de caché. Mais le père fut sage  
De leur montrer, avant sa mort,  
Que le travail est un trésor.

Jean De La Fontaine, *Fables*, Livre V, 9,  
« Le laboureur et ses enfants »

Ces vieilles choses raniment dans nos cœurs le souvenir de ces soirs extasiés [...] la table où nous avons connu des vieillards qui nous aimaient et ne sont plus, nos rêves, nos enfances.

Henri-Irénée Marrou, *Livre des chansons*, 1944

## Avertissement au lecteur :

- Notre mémoire se base sur des enregistrements sonores que nous avons recueillis. Dans un souci de transparence et afin que toutes personnes intéressées puissent employer ces documents dans le cadre de ses recherches, nous les avons déposés au CRBC. Ils sont donc consultables sur demande. Il nous faut préciser ici que tous les enregistrements effectués dans le cadre de l'enquête n'ont pas été retranscrits. L'accumulation de ces documents audio, qui dure de quelques minutes à plusieurs heures, et le temps imparti pour rendre le mémoire nous ont contraints à faire des choix et la priorité n'était donc pas la retranscription de l'intégralité des enregistrements effectués. Pour ce qui est des règles de retranscription que nous avons suivies, le lecteur se reportera à la « note sur la transcription » présentée en guise d'introduction de l'annexe. En ce qui concerne le profil sociologique des personnes interrogées, le lecteur se reportera à la liste des enregistrements figurant, elle aussi, en annexe.
- Il n'est pas lieu dans ce mémoire de taire ou de faire la censure des noms de personnes cités par nos informateurs dans les enregistrements retranscrits, même dans le cas où il n'en serait pas fait une mention élogieuse. C'est une nouvelle fois un souci de transparence, ainsi que la volonté de rester fidèle aux propos recueillis, sans quoi il est possible de les dénaturer. L'idée sous-jacente, est double : elle sous-tend que, en tant que témoins d'une période, d'événements, de personnes, le témoin nous donne une vision personnelle des choses dont il ne faut pas simplement faire la critique. C'est l'analyse de ces discours qui nous donne des clefs de compréhension de l'époque, de la catégorie sociale et du lieu d'où il parle ; ensuite, à une échelle moindre, garder les noms d'individus qu'ils soient bien ou mal vus, permet de faciliter pour les chercheurs actuels et futurs la constitution d'une histoire locale. Cependant, si à l'avenir une publication de ces travaux devait avoir lieu, par respect pour les morts et les vivants, nous ne mentionnerons pas directement le nom des personnes un tant soit peu malmenées par ces témoignages.
- Dernier point, plus pratique cette fois. Deux personnes régulièrement évoquées dans ce mémoire portent le même nom : Hamon Saliou (1877-1973) et, l'un de nos informateurs, Marcel Hamon Saliou (né en 1928) communément appelé Hamon Saliou. Nous distinguerons le deuxième individu du premier en mettant un « M » devant son nom. Il sera donc nommé : M. Hamon Saliou.

## D'une rive à l'autre : Avant-propos

Hamon Saliou, un paysan léonard né au village de Pont-Éon à Plouéan le 28 août 1877, fut contraint, à partir des années 1880 jusqu'en 1923, de traverser à trois reprises les rivières de l'Éon et de la Penzé pour trouver de quoi se loger et travailler.

Une première fois alors qu'il n'est qu'enfant il doit, en compagnie de sa mère, de son frère et de ses sœurs, quitter la rive gauche de l'Éon pour s'installer à sa droite dans la ferme de Kerandantec à Plouéan. Ensuite c'est la rivière de Penzé qu'il leur faut traverser pour s'établir à Kerlidec, dans la commune de Taulé cette fois-ci. Il se marie alors en 1904 et s'installe en tant que gendre à la ferme de ses beaux-parents, les Cléach, à Kerelec à Taulé. Enfin, le propriétaire de cette ferme désirant la vendre, il est obligé d'en trouver une plus modeste à Saint-Draff en Guiclan au début des années 1920, du côté gauche de la Penzé cette fois-ci, en compagnie de son beau-père, de sa femme et de ses deux fils. Il regrettera longtemps par la suite de ne pas être resté à Kerelec où les terres étaient, selon lui, bien meilleures que dans sa nouvelle ferme.

Dans les années 1950, il pensait, probablement, finir ses jours à Saint-Draff, là où son fils aîné, Guillaume, seul rescapé d'une fratrie de trois garçons, s'était installé à son tour en tant que fermier en compagnie de ses propres enfants. Il avait en effet, lui aussi, un fils qui portait le prénom de ses deux grands-pères : Hamon. Ainsi qu'une fille : Francine. La reprise était donc certaine d'autant plus que le petit-fils venait de se marier et aidait déjà à la ferme depuis longtemps. Le moment était-il alors venu pour le vieux Hamon Saliou de se reposer après avoir assuré sa subsistance, celle de ses proches et de sa descendance ? Cela ne pouvait pas se faire dans ce « saint pays<sup>1</sup> » du Léon où la dignité d'un homme se juge à sa force et à son ardeur face au travail<sup>2</sup>. De plus il n'y avait pas encore de retraite et dans cette société rurale traditionnelle il était de bon ton que les anciens participent autant que faire se peut aux tâches quotidiennes : il y a assez de travail comme ça pour qu'il n'y ait pas, en plus, de bouches inutiles à nourrir.

1 Voir, à ce sujet, l'ensemble du chapitre XII intitulé « La place de la religion de 1800 aux années 1950 » (p. 178-191) dans : ÉLÉGOËT L., *Le Léon. Histoire et géographie contemporaine*, Plomelin, Palantines, 2007.

2 « Sérieux et travailleurs, fidèle et dévoué, mais têtu. Tel était naguère le stéréotype le plus courant. Il est vrai que dans ce pays rude – le vent, la pluie, une mer souvent dangereuse, une terre ingrate dans la majeure partie de l'intérieur – il fallait énergie et persévérance. Les Bretons étaient socialement et idéologiquement asservis. Mais cela n'a rien à voir avec une nature particulière, et c'est vrai pour bien d'autres populations. » extrait de ROHOU J., *Fils de ploucs*, Rennes, Ouest-France, 2016, p. 198. ; GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent : Guiclan en Léon*, Brasparts, Éditions Beltan, coll.« Les Bibliophiles de Bretagne », 1990, p. 50. ; MORVANNOU F., « Préface », *Le Léon. Histoire et géographie contemporaine*, Plomelin, Palantines, 2007, p. 9-10.

Sa petite fille, Francine Saliou, suite à son mariage, fut contrainte, elle aussi, de quitter son foyer, mais pour aller, cette fois-ci, bien plus loin que l'Éon ou la Penzé. À la fin des années 1950, il n'y a en effet plus de place pour qui veut s'installer dans les environs de Taulé et il n'y a surtout plus de travail. L'exode rural frappe le Léon de plein fouet : beaucoup vont en ville à Paris, Rennes, Le Havre, mais d'autres, désireux de rester au plus près de leur pays d'origine, trouvent de quoi vivre à la campagne, notamment dans le Petit Trégor où certaines fermes sont vacantes et où, surtout, la pression démographique est beaucoup moins élevée<sup>3</sup>. C'est donc en territoire étranger qu'elle est contrainte de se rendre, étranger et pourtant si proche : le Trégor. L'adaptation est difficile dans ce pays où les mœurs sont différentes, où la piété et la religion n'ont pas la force et la dévotion qu'elles suscitent en Léon. Cette adaptation est d'autant plus dure que Francine Saliou et son mari, Jean Quéré, doivent loger d'abord dans un ancien café où les habitués n'hésitent pas à venir la nuit demander de quoi calmer leur soif.

C'est donc, cette fois-ci, non par contrainte, mais par compassion qu'Hamon Saliou, le grand-père, décide à nouveau de passer d'une rive à l'autre : de l'ouest à l'est de Morlaix et de sa rivière qui délimite la frontière entre le Léon et le Trégor, afin de s'installer dans ses derniers jours, ou plutôt ses dernières années, à Saint-Jean-du-Doigt. Il avait en effet coutume de dire à son médecin bretonnant : « *An aotrou Doue 'neus ankounac'het arc'hanon\** ! », voyant sa vie s'allonger alors qu'autour de lui ses proches disparaissaient. C'est le 11 novembre 1973, après presque un siècle d'existence, qu'il passe une dernière fois d'une rive à l'autre, pour rejoindre l'autre monde.

Il ne s'agit pourtant pas de la fin de son histoire, car après le temps de l'histoire vient celui de la mémoire. C'est cette mémoire que nous avons étudiée : celle relatée par les petits-enfants de cet homme qui a eu sur eux une influence considérable. Nous avons donc essayé de reconstituer la vie de ce paysan de la Penzé et de son entourage afin de nous éclairer sur son époque et sur la société dans laquelle il a baigné. Tout le souci méthodologique de l'historien, quand il travaille à partir de la mémoire d'un ou plusieurs individus, est d'évaluer la part de vérités et de croyances que nous livrent cette ou ces personne(s). Le « roman familial » que nous avons récolté auprès des descendants d'Hamon Saliou n'est donc pas exempt de défauts, mais nous avons tout de même tâché d'en dégager les réalités sociales et historiques majeures.

3 Au sujet de la forte pression démographique du Léon et par conséquent de l'exode rural en Trégor finistérien voir : MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou : histoire d'une migration dans le Petit Trégor au XX<sup>ème</sup> siècle*, Brest, Mémoire, U.F.R Lettres Victor Segalen, 2012.

\* « Dieu m'a oublié ! »



# Introduction

Nous avons choisi, dans le cadre de nos recherches, de travailler sur une famille : les Saliou, qui ne sont autres qu'une branche de nos ancêtres. Au départ le projet était de parvenir à reconstituer, au moins en partie, le parcours historique et social de trois générations de cette famille en partant d'Hamon Saliou – le grand-père de notre grand-mère maternelle – jusqu'à notre grand-mère proprement dite, Francine Saliou. Ces trois générations, le grand-père (Hamon Saliou, 1877-1973), le père (Guillaume Saliou, 1905-2000) et sa fille (Francine Saliou, née en 1936 et toujours en vie) ont été jusqu'à la troisième génération une famille de paysans. Géographiquement cette famille était (et est toujours en partie) implantée dans le Haut-Léon et plus particulièrement dans le canton de Taulé, dans une zone proche du hameau de Penzé<sup>4</sup>. Louis Élégœt, historien de la Bretagne et en particulier du Léon, donne à cette zone le nom de Pays Pouched<sup>5</sup>, bien qu'aujourd'hui on ne le nomme plus ainsi.

À l'origine le but de cette étude était de parvenir à comprendre comment les nombreux changements historiques et sociaux de la fin du XIX<sup>e</sup> jusqu'aux années 2000 avaient impacté cette famille, sans tenir compte d'individus en particulier, mais de la famille au sens large c'est-à-dire d'une génération à l'autre en passant par les fratries et leurs descendance. L'ampleur de la tâche étant particulièrement importante pour un simple mémoire, certains points, certaines notions ont été mises de côté. Nous avons donc, afin d'aborder notre sujet de façon précise, en partie réduit le cadre de nos recherches. Nous nous sommes concentrés sur une période plus réduite allant de 1877 à 1973, c'est-à-dire de la naissance au décès d'Hamon Saliou, et avons changé notre approche en nous concentrant sur le parcours des trois individus évoqués plus haut, chacun représentant une génération différente. L'univers socio-historique dans lequel ont évolué ces trois générations successives a été l'objet principal de notre étude, nous avons donc tâché de le décrire et de l'analyser tout en tenant compte des changements qui s'y sont opérés. Les nombreuses évolutions de notre questionnement, et donc de la problématique, font évidemment partie des raisons qui nous ont conduits à opérer ces choix.

4 Voir la carte présentée à la page 47 au sein du mémoire.

5 ÉLÉGOËT L. et ARZEL P., *Le Léon. Histoire et géographie contemporaine*, Plomelin, Palantines, 2007, p. 199 ; *Ibid.*, p. 204-208.

## Des raisons personnelles

Je regrette aujourd'hui de ne pas avoir su l'interroger sur lui et son temps, mais les jeunes savent rarement le faire. Ils ont le regard tourné vers l'avenir, les « vieilles » ne les intéressent pas, et les discours sur le passé les agacent souvent !

Louis Malassis, *La longue marche des paysans français*\*, 2001

Il nous est impossible ici, au vu du sujet et de la proximité des personnes avec lesquelles et au sujet desquelles nous travaillons, de faire l'impasse sur les motivations personnelles ayant conduit à la réalisation de ce mémoire. Il y avait, avant tout, une dimension mémorielle à ce travail qui s'est traduit par le collectage de souvenirs ou de récits de vie, nous reviendrons par la suite sur ce terme. Il s'agissait pour ainsi dire d'un travail de sauvegarde. À ce sujet il nous faut citer le mémoire d'Éva Guillorel qui a particulièrement bien saisi la majeure partie des enjeux qu'incarne la collecte de récits de vie :

[...] ce que l'on nomme parfois « ethnotexte » ou « archives orales » constitue un terrain privilégié où convergent les intérêts du chercheur et du grand public : la prise de conscience à la fois de la richesse de la culture populaire et de la disparition d'une société rurale du type ancien donne à la collecte de récit de vie, notamment auprès de populations rurales, un caractère urgent ressenti par le chercheur ; le lecteur friand de cette nouvelle littérature y trouve pour sa part un certain dépaysement par rapport à la société dans laquelle il évolue et qui a depuis radicalement changé, et un intérêt affectif dans la recherche de marques identitaires régionales<sup>6</sup>.

La dimension affective n'est donc pas négligeable, loin de là. Ainsi ce « personnage » qu'était Hamon Saliou (notre arrière-arrière-grand-père), bien que ne l'ayant pas connu physiquement, a rythmé notre enfance. Pendant notre jeune âge jusqu'à nos études nous avons vécu en présence de nos grands-parents. Nous étions ainsi trois générations sous le même toit : nos grands-parents maternels, nos parents, moi, notre frère et notre sœur . Ayant perdu notre grand-père à douze ans il ne restait plus, chez la plus ancienne génération, que notre grand-mère : Francine Saliou. Comme le soulignent Tina Jolas, Yvonne Verdier et Françoise Zonabend, dans leur article sur le savoir généalogique des familles habitant la commune de Minot<sup>7</sup> (dans le département de la

\* MALASSIS L., *La longue marche des paysans français*, Paris, Fayard, 2001, p. 32.

6 GUILLOREL E., «*En traou miñs Berlewene e-lerc'h ma'c'h on ganet ...*». Maria Prat, *Regard sur la vie lannionnaise d'hier et d'aujourd'hui*, Brest, Mémoire de maîtrise, CRBC, 2003, p. 7.

7 JOLAS T., VERDIER Y., ZONABEND F., « Parler famille », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 127-149.

Côte-d'Or), nous nous sommes mis à « parler famille<sup>8</sup> » et puisque « nous nous intéressions » l'on nous a « transmis le savoir généalogique<sup>9</sup> », notre statut d'aîné ayant certainement favorisé ce rôle dans la transmission. Nous avons alors pu constater que ce Hamon Saliou, que l'on nommait affectueusement *Ta-koz*<sup>10</sup>, avait une place importante dans les souvenirs de Francine Saliou et pourrait-on dire dans le roman familial. Il est érigé en véritable héros, sans défaut, doué d'une compassion presque christique (ce qui n'est pas anodin dans cette « terre des prêtres<sup>11</sup> » qu'est le Léon). Elle et son frère gardaient, par exemple, en mémoire des citations, proverbes et autres « paroles sages » professés par ce *Ta-koz*. Il y a même une pièce dans la maison familiale, à Saint-Jean-du-Doigt, qui porte son nom – tout comme les rues portent le nom de personnages célèbres – « La chambre à *Ta-koz* » ; chambre où il expira comme le firent son fils (Guillaume Saliou<sup>12</sup>) et le beau-fils de Guillaume Saliou, notre grand-père Jean Quéré (1930-2006), inaugurant ainsi la pièce qui désormais accueillerait les mourants et les trépassés.

## Les récits de vie

Après avoir évoqué nos motivations initiales très personnelles, nous allons maintenant expliquer comment, laissant les affects de côté, nous développerons et analyserons le sujet de manière scientifique. La première difficulté résidait dans le corpus lui-même. Celui-ci n'existait pour ainsi dire pas. Il fallait donc composer ce dernier ce qui nous a conduits à la collecte de récits de vie. Mon approche peut être qualifiée de micro-socio-histoire dans le sens où elle combine la démarche micro-historique<sup>13</sup> avec celle du récit de vie. Geneviève Pruvost définit le récit de vie ainsi :

Ce type d'entretien, qui prend plus largement place dans ce que l'on qualifie la « méthode biographique », est un type d'entretien particulier puisqu'il est demandé à quelqu'un de se remémorer sa vie et de raconter son expérience propre. Le dispositif est simple : il n'est pas fondé sur un jeu de questions/réponses à partir d'une grille d'entretien, mais sur l'énoncé d'une consigne initiale qui invite le narrateur à faire le récit de la totalité chronologique de sa vie ou d'une partie, selon l'objectif poursuivi par l'enquêteur. Le sociologue peut faire des relances, poser des questions, mais il doit veiller à ce que l'entretien suive la voie choisie par le narrateur. L'intérêt sociologique du récit de vie réside en effet dans cet ancrage subjectif : il s'agit de saisir les logiques d'action selon le sens même

8 *Ibid.*, p. 127.

9 *Ibid.*, p. 128.

10 C'est-à-dire « grand-père ».

11 LE FEBVRE Y. et DUCHÂTELET A., *La terre des prêtres*, Morlaix, Le Bouquiniste, 1999.

12 En ce qui le concerne, il n'est pas vraiment décédé dans cette salle mais à l'hôpital de Morlaix le 10 mars 2000, l'exposition funèbre du corps a néanmoins eu lieu dans ladite salle.

13 Pour une brève, mais néanmoins assez complète, historiographie de la micro-histoire, voir le chapitre « Microhistoire : deux ou trois choses que je sais d'elle » dans : GINZBURG C., *Le fil et les traces : vrai faux fictif*, traduit par Martin RUEFF, Paris, Verdier, coll.« Histoire », 2010.



que l'acteur confère à sa trajectoire. Loin de singulariser les cas, la méthode du récit de vie permet de situer le réseau dans lequel le narrateur se positionne et d'inscrire les phénomènes sociaux dans un enchaînement de causes et d'effets. Le récit de vie permet de mettre en lumière les processus<sup>14</sup>.

Concernant les récits de vie, nous reprenons dans nos travaux les trois fonctions établies par Daniel Bertaux<sup>15</sup> dans l'approche scientifique qu'il fait de ces derniers : la fonction exploratoire, la fonction analytique et la fonction expressive.

La fonction *exploratoire* consiste, après avoir pris contact avec l'informateur et l'avoir averti du sujet, à recueillir « les premiers récits de vie [qui] serviront à « baliser » le terrain. »<sup>16</sup> La fonction *analytique*, par la suite, est employée une fois qu'on a « repéré [...] quelques phénomènes ou processus [sociaux] intéressants [vers lesquels] on cherchera à orienter le témoignage du sujet<sup>17</sup> » afin de les analyser. Enfin la fonction *expressive*, ne faisant pas, à proprement parler, partie de la recherche ou plutôt de l'analyse, est celle du choix ou non de donner au récit de vie récolté la fonction de *communication*<sup>18</sup> en publiant celui-ci partiellement ou dans son ensemble ; pour notre part nous avons fait le choix de reproduire les récits de vie recueillis de façon intégrale<sup>19</sup>. La méthode est donc la même que celle proposée par Daniel Bertaux et les objectifs sont presque les mêmes. Il nous dit en effet que sa démarche, qu'il nomme *ethnosociologie* :

Visé à la compréhension d'un objet social « en profondeur » et explique que « si elle a recours au récit de vie, ce n'est pas pour comprendre telle ou telle personne en profondeur, mais pour extraire des expériences de ceux qui ont vécu une partie de leur vie au sein de cet objet social des informations et descriptions qui une fois analysées et assemblées, aident à en comprendre le fonctionnement et les dynamiques internes<sup>20</sup>.

C'est ce que nous essaierons de faire, mais contrairement à Daniel Bertaux qui souligne que l'emploi des récits de vie n'est pas à utiliser pour comprendre un individu en profondeur (généralement l'informateur/trice) nous pensons que les expériences contées étant indissociables de la représentation des réalités que s'est forgé et que raconte le locuteur, celle-ci peut servir à comprendre ces derniers et il est même indispensable de le faire sous peine de tomber dans un faux sens, c'est pourquoi nous associons à cette méthode celle de la micro-histoire.

14 PRUVOST G., « Récit de vie », S. PAUGAM (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll.« Que Sais-Je ? », 2010, p. 38-39.

15 BERTAUX D., *Récit de vie*, 2<sup>e</sup> édition., Paris, A. Colin, coll.« 128 », 2005.

16 *Ibid.*, p. 49.

17 *Ibid.*

18 *Ibid.*, p. 52.

19 Cf. Annexe.

20 BERTAUX D., *Récit de vie*, *op. cit.*, p. 48.

Daniel Bertaux nous explique que les récits de vie ne sont que des « fragments particuliers sociales-historiques<sup>21</sup> » dans le sens où ils ne peuvent être admis comme des réalités d'ordre général. Ces récits de vie doivent en effet être considérés comme tels, car ils sont issus d'un ou plusieurs individus qui dans leurs discours modulent – au sujet de l'objet social étudié et ici en l'occurrence l'objet socio-historique – une réalité qui leur est propre et qu'il formule à leur manière. Ils ne sont donc que des « fragments particuliers de réalités » parmi la masse de fragments disséminés dans le reste de la population. On pourrait qualifier cette réalité recueillie grâce au récit de vie comme une réalité subjective, si tant est qu'il existe par ailleurs une réalité objective. Pour donner un exemple, on peut dire que, au sujet d'un objet social tel que « la propriété terrienne en milieu rural dans les années 1950 », les locataires de ferme ne donneront pas au chercheur des fragments de réalités similaires selon la relation qu'ils entretenaient avec les propriétaires terriens (paisible, conflictuelle, amicale, respectueuse ...), selon leurs caractères, leurs opinions politiques, leurs niveaux de vies et autres critères ; et, inversement, les propriétaires terriens auront une vision différente et offriront des fragments de réalité différents selon ces mêmes critères. On pourrait ainsi multiplier les exemples. L'objectif de notre mémoire n'est donc pas de (re)créer *la* réalité socio-historique de notre objet, mais l'une de *ces* réalités telle qu'elle a été perçue et transmise par nos informateurs. Cette multiplicité des réalités est surtout valable en histoire, plus encore qu'en sociologie. Le courant micro-historique est en cela intéressant, car il recherche ces réalités multiples et en fait, en quelque sorte, son objet d'étude comme le fait, par exemple Carlo Ginzburg dans son ouvrage pionnier en matière de micro-histoire, *Le fromage et les vers*<sup>22</sup>, dans lequel il analyse le procès fait à un meunier du Frioul (Italie) par l'inquisition qui le juge pour avoir notamment développé et professé une cosmogonie totalement opposée à la cosmogonie chrétienne, et où l'historien tente de pénétrer la pensée à la fois des juges et du meunier.

### **Micro-storia**

La micro-histoire est un courant historique récent apparu dans les années 1970 – avec la publication de la version originale (en italien) du *Fromage et des vers* de Carlo Ginzburg en 1976 – c'est-à-dire à la même époque où les récits de vie furent, en France, de plus en plus utilisés

21 *Ibid.*, p. 12 ; *Ibid.*, p. 48.

22 GINZBURG C., *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI<sup>e</sup> siècle*, traduit par Monique AYMARD, Paris, Aubier, coll.« Histoires », 1993.

scientifiquement<sup>23</sup>. On pourrait retenir comme définition des objectifs de la micro-histoire ce qu'en dit Jacques Revel dans *Jeux d'Échelles* :

Il n'existe pas d'hiatus, moins encore d'opposition entre histoire locale et histoire globale. Ce que l'expérience d'un individu, d'un groupe, d'un espace permet de saisir, c'est une modulation particulière de l'histoire globale. Particulière et originale car ce que le point de vue micro-historique offre à l'observation, ce n'est pas une version atténuée, ou partielle, ou mutilée de réalités macro-sociales, c'en est, et c'est le second point, une version différente<sup>24</sup>.

Partant de ce constat l'utilisation des récits de vie en histoire est tout à fait légitime, voire complémentaire d'autres approches. La micro-histoire impose, se faisant, une mise à distance avec l'histoire classique comme nous l'explique Jacques Revel :

Le recours à la micro-analyse doit, en premier lieu, être compris comme l'expression d'une prise de distance d'avec le modèle communément accepté, celui d'une histoire sociale qui, depuis l'origine, s'était explicitement inscrite dans un cadre « macro ». En ce sens, il a permis de rompre avec des habitudes acquises et il a rendu possible un retour critique sur les instruments et les procédures de l'analyse socio-historique<sup>25</sup>.

Cette mise à distance permet de rendre à l'individu toute sa particularité, ce que ne fait pas l'histoire sociale classique qui se réfère traditionnellement à des schémas généraux, à travers notamment la statistique, et ce que ne fait pas non plus l'anthropologie et/ou la sociologie structuraliste. Le social n'est pas homogène : on peut appartenir à une même classe sociale, à une même entité géographique, mais le parcours, lui, reste variable, atypique et la façon dont ses acteurs l'expliquent (récits de vie et donc *fragment de réalité*) aussi. Voilà ce que Jacques Revel nous dit à ce sujet :

La micro-histoire [...] se garde d'une interprétation globale à partir d'une masse documentaire indifférenciée à modeler au gré des théories : Ginzburg, Levi et leurs émules placent au cœur de leurs démonstrations les situations sociales précises, parfois même exceptionnelles, qu'ils isolent et décortiquent. Le détail vaut par les pans de réalités qu'il révèle, par le poids de circonstances et

23 Au sujet de l'apparition de l'emploi des récits de vie et du courant biographique en sciences humaines, voir la synthèse que fait Éva Guillorel dans son mémoire (GUILLOREL E., «*En traou miñs Berlewene e-lerc'h ma'c'h on ganet ...*». *Maria Prat, Regard sur la vie lannionnaise d'hier et d'aujourd'hui, op. cit.*, p. 5-9.), pour plus de précisions voir le premier chapitre du mémoire de Sébastien Davy (DAVY S., *Gouzout reer da labourat ne z'eus ket evel ar Breiziad : Analyse sémiotique d'un récit biographique collecté auprès d'un ancien migrant-sucrier de la région de Saint-Pol-de-Léon (1960-1965)*, Brest, Mémoire de maîtrise, CRBC, 2006.), mais voir surtout l'ouvrage de Philippe Joutard au sujet de l'apparition du phénomène mémoriel et de la constitution de l'histoire orale en France et dans le monde : JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015.

24 REVEL J. (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, coll.« Hautes études », 1996, p. 26.

25 *Ibid.*, p. 20.

d'attendus qu'il supporte, par la compréhension des contextes auxquels il introduit. En revanche, quand l'anthropologie postule l'homogénéité du social sous la seule juxtaposition de ses observations organisées en chapitres, elle écrase les faits, les dépouilles de leur profondeur, de leur nature contradictoire et, par là, de toute leur dynamique<sup>26</sup>.

La micro-histoire suppose donc trois principes qui à la fois définissent sa démarche et ses objectifs : premièrement c'est une histoire qui veut dépasser les modèles anciens et classiques de l'histoire ; ensuite c'est une histoire dont le but est d'étudier l'individu dans son sens plein et entier à travers ses expériences particulières et voir comment il s'inscrit dans des phénomènes plus généraux qui gravitent autour de lui et de son parcours, il s'agit donc aussi d'en explorer les marges, comme nous le verrons avec Carlo Ginzburg, et de ne pas se contenter des seules généralités ; enfin il s'agit de varier la focale, l'échelle d'analyse afin de dégager l'ensemble des problématiques que nous offre le sujet, l'objet étudié.

La micro-histoire entend dépasser les anciens modèles de l'histoire en montrant que ce que l'on a tendance à considérer comme la « petite histoire » participe, à sa façon, de la « grande histoire ». Ainsi J.Revel nous dit que :

[...] Nous partageons tous spontanément la conviction qu'il existe une grande et une petite histoire qu'oppose une hiérarchie d'importance. Elle fut longtemps celle des rois et des grands capitaines ; elle est devenue plus récemment celle des masses et des processus anonymes qui gouverneraient la vie des hommes<sup>27</sup>.

La micro-histoire entend abolir cette opposition hiérarchique et étudier des cas précis de cette masse anonyme afin de comprendre l'individu qui la compose et la société dans laquelle il évolue, qu'il façonne et qui le façonne. C'est aussi une façon d'étudier l'individu tel qu'il est en tant qu'objet doué de sensations, de sentiments et parfois d'idées particulières et non pas comme les chiffres le montrent ou plutôt semblent le montrer. Un des intérêts de la micro-histoire consiste à :

Rendre compte de la logique et de la signification de ces expériences dans leur singularité. Non pour céder à nouveau au vertige de l'individuel, voire de l'exceptionnel, mais avec la conviction que ces vies minuscules participent elles aussi, à leur place, de la « grande » histoire dont elle livre une version différente, discrète, complexe. Le problème ici n'est pas tant d'opposer un haut et un bas [...] que de reconnaître qu'une réalité sociale n'est pas la même selon le niveau d'analyse où l'on choisit de se situer. Des phénomènes massifs que nous sommes habitués à penser en termes globaux, comme la croissance de l'État, la formation de la société industrielle, peuvent être lus en termes tout différents si l'on tente de les appréhender à travers les stratégies individuelles, trajectoires biographiques,

26 *Ibid.*, p. 42.

27 *Ibid.*, p. 11.

individuelles ou familiales, des hommes qui leur ont été confrontés. Ils n'en sont pas moins importants pour autant. Mais ils sont construits autrement<sup>28</sup>.

L'approche micro-analytique est une expérimentation alternative, « symptôme d'une insatisfaction face à l'usure des paradigmes scientifiques qui avaient inspiré de larges pans de la recherche en science sociale depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci privilégiant le plus souvent des démarches de type macro-analytique<sup>29</sup>. » Son but est d'étudier l'individu dans son sens plein sans pour autant négliger les structures qui l'englobent et qu'il dirige et/ou qui le dirigent. Le but n'est pas de montrer en quoi ces individus font partie d'un tout, mais en quoi ils sont singuliers, par leurs expériences atypiques, et comment s'inscrivant dans ce tout (qui est en fait l'environnement dans lequel il vit et la société dans laquelle il évolue) il s'en démarque aussi singulièrement. Le travail du micro-historien s'exprime par le « souci constant » qu'il a d'analyser les forces « qui encadrent la volonté individuelle [...]»<sup>30</sup>, ou comme le dit J.Revel : « [...] de rendre à l'expérience des acteurs sociaux [...] une signification et une importance face au jeu des structures et à l'efficacité des processus sociaux massifs, anonymes, inconscients, qui ont longtemps paru seuls requérir l'attention des chercheurs<sup>31</sup>. » En somme, pour le micro-historien, il s'agit de partir des acteurs, témoins et faits des phénomènes sociaux étudiés et voir comment ils s'y impliquent et non pas se référer, comme postulat de départ, aux règles générales qui régissent *a priori* la société. « Comment ne pas être dupe d'une réalité tellement apprivoisée que nous l'approchons comme une évidence, en y retrouvant ce que nous savions déjà<sup>32</sup> ? » nous demande Carlo Ginzburg. Il propose ce faisant d'explorer les marges ou, comme il les nomme, « anomalies » :

C'est pour moi une question de méthode : il faut partir du sable dans l'engrenage. Si on prend les règles pour point de départ, on risque de tomber dans l'illusion qu'elles fonctionnent, et de passer à côté des anomalies. Mais si on part des anomalies, des dysfonctionnements, on trouve aussi des règles, parce qu'elles y sont impliquées<sup>33</sup>.

L'un des aspects du travail de Carlo Ginzburg, comme celui de la micro-histoire, c'est donc de rendre aux idées leurs faits, car comme il le dit en citant Gentile : « Les idées sans fait sont vides<sup>34</sup>. » c'est aussi notre but. On peut néanmoins émettre des réticences vis-à-vis des « faits » évoquer dans notre mémoire, car ils sont issus pour la plupart de récit de vie, mais l'on peut s'y

28 *Ibid.*, p. 12.

29 *Ibid.*, p. 10.

30 GINZBURG C. et MANGEOT P., *Un seul témoin : des rapports de forces en histoire*, traduit par Élise MONTEL, Paris, Bayard, 2007, p. 9.

31 REVEL J. (dir.), *Jeux d'échelles, op. cit.*, p. 10.

32 GINZBURG C. et MANGEOT P., *Un seul témoin, op. cit.*, p. 90-91.

33 *Ibid.*, p. 78.

34 *Ibid.*, p. 40.

intéresser à partir du moment où l'on a conscience de la part de subjectivité qui est la leur. Que sont donc alors ces « faits » ? De nombreuses définitions existent pour ce terme, nous en avons retenu quelques-unes : un fait c'est d'abord un acte, une action, l'action de faire quelque chose, de créer ou de réaliser quelque chose : « Il l'a fait. » C'est aussi le résultat d'un phénomène, ou même d'un fait, d'une action, d'une volonté : « être le fait, le fruit d'une action, d'une décision » ; on peut dire « c'est le fait de Dieu, le fait du peuple. » Le fait, un fait c'est quelque chose qui s'est produit : un événement, une affaire, un incident : « Le fait révolutionnaire, un fait-divers, rapporter un fait, des faits. » Enfin le terme « fait » a trait à la notion de réalité contrairement aux idées qui sont avant tout subjectives, et s'appuient sur des « faits réels » : quand quelque chose est certain on dit que « c'est un fait » qui existe ou a existé. D'un point de vue pratique, en ce qui nous concerne, ce sont d'abord les rituels quotidiens : les travaux des champs, les veillées quotidiennes en hiver, la nourriture de « tous les jours », l'hygiène, le rapport à la religion : messe, prière avant les repas. Ce sont ensuite les faits occasionnels : les foires, les marchés, les fêtes religieuses ou villageoises, ces dernières étant plutôt rares pour l'époque qui nous concerne, la récolte du goémon, les naissances, les décès, les baptêmes. Ce sont aussi les faits exceptionnels : guerres, réformes, épidémies, affaires judiciaires, bouleversements sociaux et politiques. Ce sont enfin des faits au sens anthropologique du terme, c'est-à-dire des rituels spécifiques à une communauté : veillées mortuaires, croyances, comportements et règles de certains groupes, métiers, classes sociales appliquées quotidiennement ou occasionnellement, le rapport et les actions qui se dégagent des rencontres entre les diverses classes et catégories, sociales entre la bourgeoisie, la noblesse (encore importante du XIX<sup>e</sup> et au premier XX<sup>e</sup> siècle), la paysannerie, l'artisanat, la classe ouvrière. Ce sont surtout, et avant tout, les rapports spécifiques qu'entretiennent les personnes étudiées avec ces « faits »-là.

La micro-histoire, c'est donc l'étude d'un cas précis relié à de nombreuses réalités, à une époque précise : étude d'un ou plusieurs individu(s), d'un lieu, d'un objet, d'un environnement à travers un jeu d'échelles. Ce jeu d'échelles suppose une prise de distance face à l'objet étudié tout comme une certaine proximité : il faut s'en détacher pour l'analyser objectivement, mais aussi tâcher de regarder le monde « à travers ses yeux » et ainsi comprendre sa vision du monde et de ce qui l'entoure. Ce jeu d'échelles comprend un jeu sur l'espace, le temps et sur les différentes strates sociales qui composent l'objet d'étude : « Le changement de l'échelle d'analyse est essentiel à la définition de la micro-histoire. [...] Faire pivoter la focale de l'objectif, ce n'est pas seulement faire grandir (ou diminuer) la taille de l'objet dans le viseur, c'est en modifier la forme et la trame<sup>35</sup>. » Jacques Revel ajoute que l'idée de la micro-histoire est de voir ce qui se passe si l'on « [...] change

35 REVEL J. (dir.), *Jeux d'échelles*, op. cit., p. 19.

la focale de l'objectif en grossissant l'objet de l'observation [...]. Le pari était de faire apparaître une autre trame, une autre organisation sociale<sup>36</sup> ».

## La fabrique de la mémoire

La mémoire nous construit, inlassablement, jour après jour. Elle nous permet d'avancer, de mûrir, de progresser au fil des années, à l'aune de l'expérience acquise. En mettant le passé au présent, la mémoire vous rappelle à chaque instant celle ou celui que vous êtes. Mais votre mémoire possède un côté obscur. Comme le rêve, elle dilue les couleurs, modifie les images et falsifie les histoires.

Raphaël Hitier, *Je me souviens donc je me trompe*<sup>37</sup>.

L'historien qui travaille à partir de documents oraux faisant appel aux souvenirs de groupes ou d'individus est, il faut le dire, encore marginal en France bien que depuis les années 1970 et plus encore dans les années 1980 la poussée mémorielle a conduit un certain nombre d'historiens à s'intéresser à cette nouvelle façon de faire de l'histoire<sup>38</sup>.

Les raisons de ces nombreuses réticences sont à la fois idéologiques et méthodologiques. La première raison doit certainement être recherchée dans la conception même que se font les historiens de la notion d'histoire et de celle de la mémoire. À ce sujet l'idée de la mémoire collective d'Halbwachs est éclairante :

Rappelons la thèse de Maurice Halbwachs : toute mémoire est collective avant d'être individuelle. En d'autres termes, chaque individu se souvient grâce aux « cadres sociaux de la mémoire » [...]. Toute mémoire est une reconstruction du passé en fonction du présent et non une conservation ; ce qui n'a plus de rapport avec le présent disparaît mais, inversement, « la pensée sociale est une mémoire<sup>39</sup> ».

Philippe Joutard, en mentionnant la thèse de Maurice Halbwachs, met en évidence les dissensions qui règnent entre mémoire et histoire. Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'avant-propos, selon cette conception, la mémoire ne succède pas à l'histoire, mais c'est bien de Mnémosyne (Déesse grecque de la mémoire) qu'est issue Clio (Muse de l'histoire). En d'autres termes selon le concept classique de l'histoire il faut attendre que la mémoire soit morte, que le

36 *Ibid.*, p. 10-11.

37 HITIER R., *Je me souviens donc je me trompe*, Arte, 2016.

38 À ce sujet voir : JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, op. cit. ainsi que son article : JOUTARD P., « La pratique de l'histoire orale en France », Paris, INA Editions, coll.« Médias Histoire », 2013.

39 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, op. cit., p. 66.

souvenir s'efface, en somme qu'il n'y est plus de témoins pour dire « Je l'ai vécu et c'est ainsi que ça c'est passé ! », afin, d'enfin pouvoir écrire l'histoire. Voilà comment il nous l'explique :

Le divorce entre mémoire et histoire apparaît clairement dans l'ouvrage posthume et inachevé *La Mémoire Collective* : « L'histoire ne commence qu'au point où finit la tradition, moment où s'éteint et se décompose la mémoire sociale » [...] « L'histoire ne peut faire son œuvre qu'à condition de se placer délibérément, hors du temps vécu par les groupes qui ont assisté aux événements [...] et qui peuvent se les rappeler ». La durée historique est donc une construction artificielle qu'aucun des groupes ne peut reconnaître. Le sociologue oppose d'ailleurs la multiplicité des mémoires collectives à l'histoire qui se veut universelle et détachée des groupes. L'histoire est pour lui « un tableau d'événements ». Il s'appuie ici sur la conception traditionnelle de l'histoire n'acceptant que la source écrite et non le témoignage direct [...]»<sup>40</sup>.

C'est donc une « conception traditionnelle » de l'histoire qu'exprime Halbwachs, une conception que l'histoire orale, aujourd'hui, dépasse en se servant du témoignage et donc de la mémoire transmise oralement autant que des sources écrites. Mais cette conception ancienne de l'histoire fut et est toujours l'un des premiers freins de la nouvelle histoire que l'on a pris l'habitude de nommer « Histoire du Temps Présent », laquelle n'hésite plus à se servir de témoignages oraux. Ce premier frein, quant à l'utilisation de la mémoire dans le domaine de l'histoire, s'explique aussi par la définition que font certains historiens de la mémoire et des limites inhérentes à celle-ci. La mémoire est d'abord une « construction<sup>41</sup> » pleine et entière :

[...] il peut y avoir des constructions rigoureuses et d'autres qui le sont moins, des constructions qui s'approchent du réel ou non ou même le nient. Mais l'histoire orale révèle à quel point perdurent ces représentations, ces cadres qui s'interposent entre la réalité et nous et qui font peur aux historiens<sup>42</sup>.

Ceci explique la critique récurrente, mais intéressante de la part de l'histoire méthodique désirant porter le regard le plus objectif possible, et donc « scientifique », sur l'histoire. Ce faisant, Philippe Joutard cite la critique formulée par Jean-Jacques Becker à l'encontre de l'histoire orale :

Par nature, l'histoire orale souffre d'un handicap : elle n'est pas une documentation « objective ». J'entends par là que l'historien travaille sur une documentation qui n'a pas été écrite pour l'histoire mais qu'il a trouvée toute constituée<sup>43</sup>.

On retrouve, une fois de plus, la référence à une mémoire constituée de toute pièce, ou plutôt dont la construction évolue avec le sujet. Afin de considérer la source orale comme source

40 *Ibid.*, p. 66-67.

41 JOUTARD P., « La pratique de l'histoire orale en France », *op. cit.*, p. 18.

42 *Ibid.*, p. 17-18.

43 *Ibid.*, p. 18-19.



historique, il faut donc déconstruire la mémoire en la confrontant à d'autres sources et en confrontant le témoin/acteur à ces sources, ce qui pourrait l'amener éventuellement à relativiser, voire à rectifier les souvenirs issus de sa mémoire. Cette construction de la mémoire résulte évidemment de ce qui suit l'événement et de ce que l'on en dit après coup. Jean-Jacques Becker l'explique ainsi :

Elle a toujours été constituée plus ou moins longtemps après l'événement, et est donc comptable de tout ce qui a été dit ou écrit *a posteriori*. Elle peut relever des souvenirs erronés involontairement, des souvenirs transformés en fonction des événements<sup>44</sup>.

Cette même critique ne peut-elle pas être formulée, tout simplement, aux historiens eux-mêmes du simple fait de l'emploi de la bibliographie et de préférence d'une bibliographie récente donc, elle-même sujette à l'évolution des mentalités ? L'historien est, comme tout un chacun, le produit de son temps et ne peut donc écrire l'histoire sans être passablement influencé par son vécu. À cette remarque on nous opposera évidemment, au simple usage de la bibliographie, l'emploi des sources contemporaines de l'objet étudié par le chercheur. Mais comment fait-on quand ces sources manquent ? Comment rester objectif et ne pas tout simplement paraphraser nos prédécesseurs ? Il est évident aujourd'hui que l'objectivisme en histoire n'existe plus réellement et que l'objectivité n'a, en fait, peut-être jamais réellement existé. Le choix du sujet et son intérêt pour l'auteur en sont la première illustration. De même, dans leurs ouvrages, les historiens, comme d'autres auteurs, manifestent une dose plus ou moins forte de subjectivité. Dans l'emploi que l'on fait des témoignages oraux, il faut donc prendre conscience du degré de subjectivité du témoin/acteur dans la reconstitution qu'il nous fait du passé. D'autant plus que, contrairement à l'historien, il n'a aucune obligation de raconter la réalité des faits. L'utilisation de témoignages oraux, comme l'a démontré P. Joutard<sup>45</sup> ainsi que Michaël Prazan<sup>46</sup>, a été plus que nécessaire dans la constitution d'une histoire de la Shoah dont la documentation était difficile du simple fait que les dirigeants et des bourreaux nazis ont tenté de supprimer toutes traces du génocide. Le témoignage des victimes ainsi que l'interrogation des bourreaux, comme l'a fait le réalisateur Michaël Prazan<sup>47</sup>, nous a permis de connaître l'ampleur et l'atrocité du phénomène ce que n'aurait pas réussi à faire, de façon efficace, les quelques rares documents rescapés.

44 *Ibid.*

45 Dans la sous-partie du chapitre 6 de son ouvrage JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance, op. cit.*, p. 154-160., intitulée « L'histoire orale, une approche privilégiée de la Shoah ».

46 PRAZAN M., « Comment questionner le masque ? », Paris, INA Editions, coll.« Médias Histoire », 2013.

47 PRAZAN M., *Einsatzgruppen, les commandos de la mort : Les fosses (juin - décembre 1941)*, Kuiv Production, 2009 ; PRAZAN M., *Einsatzgruppen, les commandos de la mort : Les bûchers (1942-1945)*, Kuiv Production, 2009.

Cependant, malgré le caractère indispensable des sources orales dans la recherche et l'écriture d'un certain nombre d'objets d'études, plus ou moins anciens<sup>48</sup>, en histoire, J.-J. Becker, dans l'extrait précédent, en définit clairement, et non sans raison, les limites en nous expliquant que les souvenirs peuvent évoluer de façon significative suivant des événements ultérieurs aux faits traités. Il convient donc de définir quelles sont les limites de l'emploi de la mémoire dans le domaine de l'histoire et les risques auxquels on s'expose. À ce sujet Philippe Joutard écrit que « [...] les sources [orales] [...] ne pèchent pas tant par leurs imprécisions, par exemple chronologiques, que par leurs contradictions flagrantes<sup>49</sup> ».

Il définit alors quatre types d'oublis :

1. L'oubli des faits et des événements considérés comme insignifiants, « non mémorables » qui permet de se concentrer sur ce qui paraît essentiel.
2. Parfois un événement estimé fondateur éclipe tous les autres quand il ne les recouvre pas. La camisardisation de l'histoire cévenole en donne l'exemple le plus clair ; c'est un deuxième type d'oubli.
3. Le troisième exemple [...] est l'oubli occultation, le refus de se souvenir de ce qui gêne, de ce dont on a honte. Il parsème logiquement les romans nationaux.
4. Le dernier oubli, peut-être le plus difficile à comprendre, frise la déformation. On oublie ce qui n'est pas conforme à l'identité que le groupe c'est forgée<sup>50</sup>.

Une autre limite de la mémoire, qui n'en est pas la moindre, est celle de la distorsion de la réalité. Celle-ci est, pour ainsi dire, récurrente dans les récits de vie collectés. Elle est le résultat de la contamination du souvenir du témoin par la lecture, le visionnage de films, de vidéos, d'images marquantes :

L'étude des écarts est toujours significative. Parmi les origines des distorsions de la réalité, la contamination avec les lectures du témoin est fréquente, sans que l'on puisse pour autant accuser ce dernier de manipulation ou de duplicité. Je songe à ce prisonnier de guerre courageux qui s'étant évadé plusieurs fois, avait été placé dans le camp disciplinaire très dur de Rawa-Ruska, qui n'avait cependant pas les caractéristiques des camps d'extermination [...]. Or, visiblement, son récit était contaminé par des emprunts à l'une et à l'autre réalité ; on s'aperçut ensuite qu'il avait nourri ses souvenirs d'un grand livre sur la déportation. Le seul modèle possible de la souffrance de la guerre est devenu la déportation

48 L'utilisation de la mémoire et des sources, généralement employées dans l'étude de l'histoire récente, a aussi son utilité dans l'étude de périodes plus anciennes comme l'a démontré Philippe Joutard dans son étude sur la révolte des camisards dans les Cévennes (JOUTARD P., *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, coll.« Bibliothèque des histoires », 1977.), ou plus récemment encore dans la thèse publiée d'Éva Guillorel au sujet des gwerziou : GUILLOREL E. et CORNETTE J., *La complainte et la plainte chanson, justice, cultures en Bretagne: XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes/Brest, PUR/Dastum/CRBC, 2010.

49 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance, op. cit.*, p. 263.

50 *Ibid.* La division en quatre points est de notre fait.

dans les camps d'extermination. La transformation de son récit traduisait l'angoisse de ne pas être reconnu.

Ce cas, extrême, n'est pas rare. Lors de nos collectes de récits de vie nous avons pu constater à quel point certains livres, cités par les informateurs, avaient pu appuyer leurs discours et certainement les modifier profondément<sup>51</sup>. Une deuxième forme de distorsion de la réalité est la forme narrative du discours :

Même sans emprunt ni déformation caractérisée, un récit pour être écouté et retenu doit être mis en scène et obéir à un art du discours qui conduit à des inflexions de la réalité, sans pour autant remettre en cause le noyau dur de celle-ci. Dans un tout autre contexte, Lucette Valensi le rappelait : « Le souvenir, c'est se raconter une histoire [...]. Il y a donc une forme d'activité narrative, de mise en intrigue<sup>52</sup> ».

Il existe aussi la mise en scène même si elle se joue parfois de manière inconsciente. Hubert Knapp utilisait cette jolie expression de « griot\* » tant il est vrai que pour maintenir l'attention des téléspectateurs et saisir la mémoire des témoins, il faut que celle-ci soit bien racontée. Un exemple : [...] J'avais entendu une histoire légendaire racontée par deux personnes différentes, la mère et la fille. Dans un premier temps, le témoignage de la mère ne m'avait pas marqué, mais j'ai gardé un souvenir très fort de celui de la fille, grâce à la façon dont elle avait raconté son histoire. Par cet exemple, on s'aperçoit à quel point la notion de récit est présente, même pour l'historien. Certains individus savent transmettre leur expérience (en les mettant en forme plus ou moins consciemment) tandis que d'autres n'y arrivent pas<sup>53</sup>.

Cela explique notamment que de nombreuses formes artistiques (chants, contes, poésies, théâtre ...) sont privilégiées dans le domaine de la transmission orale de la mémoire. Quand celle-ci s'adapte à une forme artistique, elle s'adapte à son discours. C'est-à-dire qu'elle garde son « noyau dur » qui se réfère à des faits réels passés, mais modifie sa narration pour adopter certaines formules que l'on trouve couramment dans le registre artistique choisi. Philippe Joutard nous donne l'exemple des travaux de Donatien Laurent sur ces chants bretons que l'on nomme *gwerziou*<sup>54</sup>, il nous dit que :

La *gwerz* se réfère toujours à un événement qui a marqué la communauté et dont il faut garder le souvenir ; il est donc composé au moment des faits, même s'il est ensuite plus ou moins remanié. Il

51 Voir dans la bibliographie la partie intitulée « Ouvrages cités par les témoins lors des entretiens ».

52 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, op. cit., p. 266-267.

\* En Afrique noire les griots sont des personnes qui ont pour fonction de raconter des mythes, de chanter et/ou raconter des histoires du temps passé.

53 JOUTARD P., « La pratique de l'histoire orale en France », op. cit., p. 19-20.

54 Donatien Laurent définit la *gwerz* ainsi : ce sont « des chants narratifs, composés et transmis oralement, ayant pour fonction de conserver la mémoire d'événements souvent dramatiques, tenus pour « vrais », et présentés comme vécus par la communauté, à un certain moment de son passé », dans LAURENT D., « Chanter la violence. Le Témoignage des *gwerziou* », Brest, CRBC, coll.« Kreiz », 2000, vol.13, p. 138. Les mots que nous avons soulignés montrent bien l'aspect mémoriel de ces chants.

renvoie au réel par l'évocation de lieux précis et du nom des familles, tout en ajoutant des éléments surnaturels et merveilleux ; il exprime une mémoire longue d'au moins un siècle sinon plus<sup>55</sup>.

Cette définition des sources de la *gwerz*, à la fois mythique et réelle, convient pour toutes mémoires transmises *via* une forme artistique orale. On peut donner quelques exemples de formules artistiques ou mythologiques employées dans la transmission d'événements marquants. Il peut s'agir des chiffres trois, sept et neuf qui sont récurrents dans les contes, les chants populaires ou les mythes, Philippe Joutard nous en donne un exemple avec le rythme ternaire que prend le récit de vie raconté par un pasteur :

Je songe à ce récit d'un pasteur protestant qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, avait recueilli [...] des juifs et des antinazis dans un petit village cévenol. Un jour, il reçoit la visite du préfet. Il m'expliqua que la voiture du préfet avait été arrêtée à trois reprises par un groupe de villageois aux limites de la commune, à l'entrée du village lui-même et devant la maison, chaque pause étant ponctuée de la même question et de la même réponse\*. On retrouve visiblement ici une structure de conte avec l'emplacement des villageois à des lieux symboliques. On peut s'interroger sur la véracité [...] de ce triple arrêt. Cela ne signifie pas que l'épisode lui-même, la visite du préfet soit faux ; mais, spontanément, notre ami avait retrouvé une formulation traditionnelle pour mieux frapper l'imagination<sup>56</sup>.

Autre exemple, cette fois, celui d'une formule ajoutée au récit : Donatien Laurent et Michel Nassiet, dans un article au sujet d'un chant breton relatant une révolte paysanne de l'an 1490 à Quimper, écrivent :

Les trois premiers vers, qui lancent une farouche malédiction au soleil, à la lune, à la rosée et à la terre, constituent une formule d'*incipit* qui se retrouve dans une autre complainte, trégoroise cette fois recueillie par Luzel, celle d'*Ervoanig al Lintier*. Cette formule figure également en tête d'*Al lesvamm fall (la marâtre)* que chantent les sœurs Goadec, de Treffrin, près de Mael-Carhaix<sup>57</sup>.

Voici la formule extraite d'un carnet d'Hersart de La Villemarquée<sup>58</sup> :

55 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance, op. cit.*, p. 140.

\* Dans son article JOUTARD P., « La pratique de l'histoire orale en France », Paris, INA Editions, coll.« Médias Histoire », 2013, p. 20. L'auteur précise quelles sont ces questions ainsi que leurs réponses : « Monsieur le Préfet, que venez-vous faire ici ? / Je viens voir le pasteur Donadile. / Pourquoi venez-vous le voir ? / Je veux discuter avec lui de la situation. / Très bien, mais attention ! Vous ne lui faites rien ! Sinon le pasteur Donnadiou partira tranquille, mais pas vous ! »

56 *Ibid.*, p. 266.

57 LAURENT D. et NASSIET M., « Potred Plouiaou (1490) et la question des chants de révolte en langue bretonne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Juin 2016, vol. 123, n° 2, p. 31-32.

58 *Ibid.*, p. 42.

1 Malloz d'ann heol, ha d'al loar,	1 Maudits soient le soleil et la lune,
2 Malloz ar/Ha d'ar c'houiz a gwez war ann douar ;	2 Maudits soit la rosée qui tombe sur la terre,
3 Malloz d'ann douar, ha d'ar parkou,	3 Maudits soient la terre et les champs
4 A zo penn abek d'ar strivaou/gwall striffou	4 Qui sont la cause des disputes/terribles disputes

On pourrait aussi cité la thèse d'Éva Guillorel<sup>59</sup> dont Philippe Joutard donne un exemple assez significatif dans son livre *Histoire et mémoires*<sup>60</sup> et qui regorge de formules de ce type extraites des fameuses *gwerzioù*. L'association régulière des souvenirs aux différents domaines artistiques, oraux et populaires produit donc indéniablement des distorsions en raison de leur fonction narrative. Nous avons nous-mêmes observé cette caractéristique spécifique aux sources orales. Notre informateur Hamon Saliou a, en effet, tendance à répéter certaines anecdotes qui reviennent à intervalles réguliers lors des différents entretiens, celles-ci sont très conservatrices : elles évoluent très peu d'un entretien à l'autre. Quand il évoque notamment la façon dont son père est revenu du front, au début de la Seconde Guerre mondiale, son récit prend la forme d'un conte, voire d'une épopée, qui, du fait de sa fonction narrative, ne doit pas être tout à fait fidèle à la réalité des événements<sup>61</sup>.

Ces nombreuses limites, qui caractérisent les sources orales évoquant des souvenirs, nous conduisent inévitablement à nous interroger sur la façon de les utiliser comme source historique. Afin d'employer pleinement les sources orales, il nous faut nous intéresser au processus de construction de la mémoire :

Le processus de construction de la mémoire est un document en soi ; il part évidemment d'une réalité vécue, mais dans laquelle des choix ont déjà été faits, avec des oublis et des déformations. On emprunte à l'écrit, on associe à la mémoire des images, aujourd'hui télévisuelles. D'où l'intérêt du double ou même du triple entretien [...]. Le premier, peu directif, tolère quelques digressions pour que la mémoire s'exprime librement ; le second, plus précis, cerne oublis, silences et contradictions non pas comme un juge cherchant à faire avouer à un coupable la vérité, mais pour mieux préciser la vision proposée. On comprend la nécessité impérative de croiser les sources et d'enquêter sur tout ce qui peut influencer une mémoire – livres, émissions de télévision, images – , non pas pour disqualifier le témoin, mais parce que ces emprunts sont significatifs et donc objets d'histoire. Ils peuvent révéler des phénomènes de mentalités, tout doit être interprété, y compris ce qui semble hors sujet<sup>62</sup>.

59 GUILLOREL E. et CORNETTE J., *La complainte et la plainte chanson, justice, cultures en Bretagne, op. cit.*

60 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance, op. cit.*, p. 227-228.

61 Voir *infra* : « Le retour de Guillaume Saliou », p. 261-266.

62 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance, op. cit.*, p. 267.

Il s'agit là, nous nous en rendons compte après coup, d'un résumé succinct, mais tout à fait juste de notre propre méthode de travail sur les récits de vie collectés par nos soins. Avant de poursuivre l'explication du processus de construction de la mémoire, il est nécessaire de définir ce qu'est une société-mémoire et le paradoxe qui voit l'ère mémorielle s'affirmer alors que ces sociétés disparaissent.

Annette Wieviorka considère le procès Eichmann (11 avril 1961) comme le début de « l'ère du témoin », du fait que les témoins sont au centre du procès et non les documents en eux-mêmes<sup>63</sup>. Les publications scientifiques autour de la mémoire, ou utilisant la mémoire comme source, ne font d'ailleurs qu'augmenter. Parmi celles-ci on peut évidemment citer la consécration de cette ère de la mémoire<sup>64</sup> que constitue *Les lieux de mémoire*<sup>65</sup> rédigé sous la direction de Pierre Nora. Outre le domaine scientifique, c'est l'ensemble de la sphère publique qui succombe à cette époque mémorielle à travers les nombreux hommages, monuments ou jours fériés qui, comme l'histoire sacrée autrefois, commémorent ses martyres, ses héros et ses dates « qui ont fait l'histoire ». L'image qui pourrait symboliser au mieux cette ère de la mémoire est très certainement celle de la commémoration, tous les 9 mai, de la victoire face à l'Allemagne nazie en Russie<sup>66</sup>. Elle atteint une ampleur sans équivalent du seul fait de la mobilisation massive de sa population ; chaque individu – rassemblant en 2017 environ 250 000 personnes – suivant le cortège commémoratif à Moscou porte dans ses bras le portrait d'un ancêtre tué lors de la guerre ou ayant, tout simplement, participé à celle-ci, ce qui nous donne des images particulièrement impressionnantes<sup>67</sup> révélatrices de cette « ère de la mémoire » dans laquelle nous vivons.

Paradoxalement, alors que l'ère de la mémoire est à son zénith, les « sociétés-mémoire<sup>68</sup> », elles, disparaissent progressivement. Philippe Joutard les définit ainsi :

[Les sociétés-mémoire sont] des sociétés qui, depuis longtemps, ont fondé leur identité sur la mémoire historique, avant le règne de la mémoire généralisée. [C'est-à-dire qu'il s'agit de] groupes ayant une mémoire vivante, autour d'événements fondateurs évoqués dans différents lieux de sociabilité souvent

63 *Ibid.*, p. 51.

64 À ce sujet voir chapitre 8 « Le temps des lieux de mémoire », dans JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, *op. cit.*

65 NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire. La République, la Nation, les France*, Paris, Gallimard, coll.« Quarto », 2004.

66 *Mai 1945 : boudé par l'Occident, Poutine parade*, <http://www.rtl.fr/actu/international/russie-boude-par-l-occident-poutine-commemore-la-fin-de-la-seconde-guerre-mondiale-7778288083>, consulté le 19 mai 2017.

67 BREEN J., *La longue vie du Régiment immortel*, <https://www.lecourrierderussie.com/opinions/on-la-entendu-a-lest/2015/05/longue-vie-regiment-immortel/>, consulté le 19 mai 2017.

68 Voir le chapitre 4 intitulé « Les sociétés-mémoire », dans JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, *op. cit.*, p. 79-100.

devenus en même temps des lieux de mémoire. Cette mémoire s'exprime aussi par une « tradition orale » qu'il est possible de recueillir. Bien entendu, cette tradition n'est pas purement orale ; elle se nourrit constamment d'écriture de différents genres, fictions, histoire savante, ou populaire, elle est confortée par des images fixes ou animées. Ces trois supports interagissent constamment : ainsi la tradition orale inspire-t-elle œuvres artistiques et littéraires ; elle s'inscrit dans un patrimoine qui la rend visible dans l'espace. Une telle mémoire collective influence le comportement et les attitudes ; elle est donc créatrice d'histoire<sup>69</sup>.

L'exemple cité précédemment des *gwerziou* et donc d'une société-mémoire bas-bretonne en est évidemment une illustration. Ce faisant, les individus constituant les sociétés-mémoire sont généralement éloignés des centres économiques principaux et urbains, détenteurs d'un savoir littéraire classique, ayant généralement vocation à l'universel, par opposition à une tradition transmise oralement et plutôt locale. Il n'est donc pas étonnant, si l'on prend l'exemple de la France, de voir que la transmission des mémoires locales a perduré plus longtemps au sein des populations des marges de l'hexagone plutôt que dans les centres urbains et à leurs alentours. Si l'on garde cet exemple, on constate que, généralement, les zones où les parlers vernaculaires perdurent sont les zones où la transmission orale subsiste. De façon schématique on pourrait donc opposer deux groupes, le premier est celui d'une tradition orale de transmission de la mémoire, de parlers locaux, celui d'une société-mémoire plutôt rurale alors que le deuxième possède une tradition de l'écrit, se situe dans des pôles économiques, administratifs et juridiques urbains, c'est-à-dire les lieux où s'exerce le pouvoir. Le lien entre langues vernaculaires et transmission orale de la mémoire est tel que pour illustrer la disparition des sociétés-mémoire l'on peut certainement s'appuyer sur l'explication de la disparition des idiomes locaux, l'inverse est également plausible tant les deux phénomènes s'imbriquent. Il faut tout d'abord rappeler que la constitution de la mémoire et son processus de transmission tout comme l'apparition, la scission ou la disparition d'une langue relève de phénomènes sociaux, résultant souvent d'un besoin économique, et non pas de procédés organiques naturels<sup>70</sup>. Jean Le Dù, dans un compte-rendu sur l'ouvrage magistral de Mario Alinei<sup>71</sup> traitant de l'origine des langues d'Europe, écrit en effet que :

Les langues ne sont pas des « organismes naturels » toujours en évolution, elles sont au contraire très conservatrices et n'évoluent que lentement au fur et à mesure sous la contrainte géographique et économique<sup>72</sup>.

69 *Ibid.*, p. 79.

70 LE DÙ J., « Y a-t-il une exception sociolinguistique française ? », *La Bretagne Linguistique*, vol. 12, 1998.

71 ALINEI M., *Origini delle lingue d'Europa*, Bologna, Il Mulino, coll.« Origini delle lingue d'Europa », 2000. À ce sujet lire aussi : DEMOULE J.-P., *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Éditions du Seuil, coll.« La librairie du XXIe siècle », 2014.

72 LE DÙ J., « Compte rendu de Mario Alinei, *Origini delle lingue d'Europa, volume I. La Teoria della continuita*, 1996, 779 p. ; *volume II. Continuita dal Mesolitico all'età del Ferro nelle principali aree etnolinguistiche*, 2000, 1 113 p. », 2003, XXXV, coll.« Études Celtiques », p. 351-358.

La transmission d'une mémoire ne va pas de soi : il faut partager des événements passés, avoir des ancêtres communs ou des individus connus qui ont marqué la communauté – par des faits, des gestes, des paroles – et il faut surtout pouvoir les raconter et donc parler la même langue, en somme la transmission de la mémoire est le fruit d'une « mémoire collective » ou partagée<sup>73</sup> – le partage étant un processus social par excellence. Sans langue commune, pas de mémoire collective et donc pas de transmission de la mémoire : la disparition des langues peut donc conduire à la disparition du processus de la transmission de la mémoire. Comprendre comment une langue disparaît nous permet alors de savoir comment et pourquoi la transmission de la mémoire cesse.

L'explication principale de la disparition des langues vernaculaires est la progression de l'économie de marché de laquelle découle une évolution des institutions<sup>74</sup>. Daniel Le Bris, maître de conférence de Celtique à l'UFR de Lettres et Sciences Humaines de Brest, nous a donné, lors d'un échange, un exemple particulièrement convaincant. Je me permets de le reproduire ici en toutes lettres :

[La] disparition de l'économie et des modes de vie traditionnelles accompagnent l'abandon progressif de la pratique des parlers locaux ou badumes. Par exemple, le paysan qui devient agriculteur adopte l'économie globale (marché au cadran, viandes cotées en bourse) et adopte par conséquent une langue standard qui lui permet d'être acteur de cette économie.

Il aurait pu ajouter que, dès lors, la transmission de la langue vernaculaire entre la génération qui vient d'adopter l'économie globale et la future génération, que constitue les enfants de celle-ci, cesse pour la simple et bonne raison que la langue standard adoptée, perçue comme la langue du développement matériel et économique, est considérée comme la langue de l'avenir nécessaire au développement et à la progression sociale de leurs enfants, alors que le parler vernaculaire prend le sens d'une langue « arriérées », une langue du passé. Le changement de langue s'accompagne de changement de mentalités et, parfois, d'une coupure intergénérationnelle qui réduit, sans forcément la faire disparaître totalement, la transmission mémorielle.

Toutefois, malgré l'importance de l'aspect oral, et surtout local, de la transmission mémorielle, les sociétés-mémoire ne se résument pas qu'à cela. La religion, les croyances, les

73 Philippe Joutard préfère le terme de mémoire partagée à celui de mémoire collective, il explique cela dans son article : JOUTARD P., « La pratique de l'histoire orale en France », *op. cit.*, p. 19.

74 LE DÛ J. et LE BERRE Y., « Faits de langues, faits de sociétés », *La Bretagne Linguistique*, vol. 11, 1998, p. 233-243.; voir aussi : ROHOU J., *Fils de ploucs*, *op. cit.*, p. 560-563.



mythes et tous les aspects « magico-religieux » du phénomène mémoriel sont aussi à relier autant à l'oral qu'à l'écrit et à une certaine forme d'universalité.

[...] faut-il rappeler combien les calendriers des fêtes juives comme chrétiennes sont un rappel permanent de l'histoire sacrée, d'un côté, Israël, de l'autre, la vie du Christ ? Bien entendu, l'islam, dont on sait les liens originels avec l'une ou l'autre religion monothéiste, renvoie à la même logique mémorielle. La sociologue Danièle Hervieu-Léger relève que l'un des traits de la modernité est l'effondrement de l'« imaginaire de la continuité » qui prive en France ces religions historiques de leurs mémoires, explication en partie de la déchristianisation et du déclin des pratiques. Par compensation se créent des « mémoires de substitution » souvent « éclatées » et une « lignée réinventée ». De nouvelles formes religieuses apparaissent [...] <sup>75</sup>.

Outre les religions monothéistes, presque toutes les traditions orales populaires ont vocation à l'universalité. Tous spécialistes des contes, mythes, légendes ou chants populaires le savent, il existe de nombreuses passerelles, connexions entre ces diverses formes de mémoires transmises oralement, que ce soit sur la forme des discours ou sur la signification de symboles portés par ces discours. Ces sociétés-mémoire ont leurs sources, leurs « origines mémorielles », pourrait-on dire :

La mémoire de ces sociétés, d'abord familiale, remonte à l'ancêtre fondateur ; celui ou celle qui a fait le geste de résistance et de sauvegarde. D'où l'importance de la généalogie et des regroupements familiaux dit « cousinades ». Au sein des familles se développe une tradition orale qu'il faut transmettre. Mais la mémoire, au-delà de ce cercle, s'exprime à travers la poésie et le chant qui se transmettent en se renouvelant en permanence. La mémoire s'inscrit aussi dans un espace, réel, rêvé ou imaginaire selon l'époque. Le trait fondamental de ces mémoires en est leur historicité, leur évolution permanente. Nul doute que le règne de la mémoire généralisée ait été un puissant stimulant pour la redynamisation des plus fragiles, sans parler des créations, voire, des créations <sup>76</sup>.

Il n'est donc pas étonnant que le premier acteur du phénomène social de transmission de la mémoire soit le cercle familial. Au sein de ce cercle nous avons, grâce à l'extrait d'un article d'Yvonne Verdier, défini trois éléments que l'on peut considérer comme fondamentaux dans le phénomène social qu'est la transmission mémorielle : les rites, les mythes et les héros culturels que Philippe Joutard nomme, d'une certaine façon, dans l'extrait précédent, « l'ancêtre fondateur ». Ceux-ci constituent la structure élémentaire nécessaire à la transmission de la mémoire et, dans une certaine mesure, sont le socle du « roman familial ». En ouverture de son article <sup>77</sup> au sujet du rôle original d'une femme, que l'on nomme « la femme-qui-aide », au sein de la communauté villageoise de Minot, Yvonne Verdier nous décrit les mots et les gestes ayant survécus à la modernité d'un

75 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, op. cit., p. 80.

76 *Ibid.*, p. 100.

77 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », vol.11, 1990, p. 301-327.

village type de France, fruit d'une transmission très ancienne entre les villageois, mais dont le sens leurs échappent en partie aujourd'hui :

Dans un village français aujourd'hui, peu de cérémonies, peu de croyances bien assises, peu de ces riches rituels qui font la moisson de l'ethnologue, mais nombre de *ces gestes que l'on fait parce que « ça se fait » ou qu'« on l'a toujours fait »* – les rites ? Une langue, le patois ou bien plus souvent un français vernaculaire, façon de dire qui font échos à ces *façons de faire, anecdotes, histoires qui content sans fin comment « ça s'est passé cette fois-là »* – les mythes ? Enfin *des personnages ; véritables figures villageoises, gens qui vont « vers » les autres ou « vers » lesquels l'on va, qui marquent par leur rayonnement plusieurs générations, car on en parle, on s'y réfère, on les raconte longtemps après leur mort* – les héros culturels<sup>78</sup> ?

Ce schéma, ici à l'échelle d'un village, peut tout à fait être transposé à l'échelle d'une famille. Il nous révèle les piliers et les sources de la transmission mémorielle. On en reparlera par la suite, mais on peut tout de même donner d'ores et déjà quelques exemples extraits de nos recherches. Ces exemples sont issus de la transmission de la mémoire familiale que nous avons collectés et visibles en annexe :

- **Les rites**, ce sont :
  - Les travaux quotidiens, répétés régulièrement (travaux des champs, garder les vaches, ramassage systématique du bois mort ...)
  - Les veillées funèbres
  - Le lavage du linge
  
- **Les mythes**, qu'ils soient réels ou fictifs, sont :
  - La mort du fils d'Hamon Saliou, le « petit » Marcel Saliou, que l'on dit décédé au coin d'un champ des suites d'une insolation, alors que sur le registre de décès et dans le livret de famille il est écrit qu'il est mort le 9 janvier 1916, période de l'année où le soleil reste assez timide.
  - L'humeur et le comportement des habitants de Pont-Eon durant le jeune âge d'Hamon Saliou, réputés alcooliques, bagarreurs et ne supportant pas les étrangers.
  - L'activité fluviale de la Penzé. En particulier le rôle des gabarriers ainsi que celui des pêcheurs de saumon.

78 *Ibid.*, p. 301. L'italique est de notre fait, il signale la définition de chacune des trois notions que sont : les rituels, les mythes, les héros culturels.

- Le mariage « arrangé » de Guillaume Saliou et Maria Kerbrat.
  - Le retour de la guerre de Guillaume Saliou, narré sous la forme d'une épopée.
  - Le lustre décadent des *juloded*, caste de paysans-marchands du Léon, réputés pour ne pas travailler et pour organiser des messes fastueuses en pleine semaine pendant que les paysans et artisans travaillent.
- **Les héros culturels**, la plupart ont des surnoms et sont appelés essentiellement par ceux-ci. On constate que les femmes sont peu présentes pour des raisons à la fois culturelles, mais aussi, et surtout conjoncturelles : beaucoup de femmes sont en effet décédées de la tuberculose dans cette famille. Ce sont :
    - Hamon Saliou (1877-1973) dit *Ta-koz* que ses camarades nommaient en breton *Hamoun*, tout comme son petit-fils qui porte le même prénom, l'un de nos informateurs.
    - Hamon Kerbrat (1876-1950) dit *Peper Cosporchou* ou *parrain* selon la personne qui l'évoque.
    - Guillaume Saliou (1905-2000), il avait un surnom différent pour chaque branche généalogique chez ses petits-enfants : certains l'appelaient *Pépé-Chat*, nous nous l'appelions *Pepe Lomig*.

Parmi ces héros, il y a aussi des **anti-héros** :

- Rosalie, la bonne qui aidait à la ferme de Saint-Draff après la Seconde Guerre mondiale.
- Un recteur, que l'on n'appelait que par son nom, Raguénès (Jean-René), fondateur en 1947 de la paroisse de Penzé, puis recteur de celle-ci jusqu'en 1954<sup>79</sup>.

Tina Jolas, Yvonne Verdier et Françoise Zonabend, dans un autre article cité en début d'introduction, nous expliquent que la transmission de la mémoire familiale et le « souci de donner forme écrite à la parenté, de conserver les « vieux papiers », baux et contrats de vente ou de mariage, caractérisent surtout les familles qui possèdent la terre, à une étape de leur ascension sociale<sup>80</sup> ». Ce modèle n'est évidemment pas exclusif. Ce que l'on constate tout de même et qui est assez général c'est que ce sont, le plus souvent, les plus anciennes générations qui sont gardiennes

79 Archives diocésaines de Quimper et Léon (<http://diocese-quimper.fr/bibliotheque/files/original/f88a77f0d3ca62475bab878469e28497.pdf>), consulté le 23/05/2017 à 13:44:13.

80 JOLAS T., VERDIER Y. et ZONABEND F., « Parler famille », *op. cit.*, p. 127.

de la mémoire familiale avec, en leur sein, un individu ou deux qui endosse pleinement ce rôle et qui choisit, ou non, la personne qui leur succédera, de façon délibérée ou intuitive, à qui il ou elle transmettra la mémoire familiale :

« Avec le grand-père, on passait des soirées entières à parler famille » ; « nous on restait avec les grands-mères, alors on entendait parler que de la famille. » En reconstituant les généalogies – en « parlant famille » – nous avons renoué avec un modèle de comportement tombé en désuétude avec la disparition des veillées, mais vivace néanmoins et manifestement satisfaisant pour nos interlocuteurs. Dans toutes les familles, la mère ou la grand-mère se charge de garder à jour la liste des parents à qui l'on « fait part », à qui l'on écrit le Jour de l'An, obligation stricte car « si on n'écrivait pas le Jour de l'An, on ne retrouverait plus aucun nom ». Chaque famille compte un « généalogiste », peut-être une vieille tante qui en sait plus long que les autres et à laquelle on nous envoie pour préciser un lien perdu, retrouver un nom [...]. On déplore l'indifférence des jeunes envers les relations de parenté : « passé oncles et tantes ils sont perdus » et on cherche à l'expliquer : « les enfants s'intéressent moins à la parenté à cause de la télévision. Autrefois, on n'avait pas tout cela, on restait ensemble, on disait : « comme voilà, la grand-mère ... » Parmi les jeunes, il s'en trouve parfois un dont on dit qu'« il s'intéresse » et à qui sera transmis le savoir généalogique<sup>81</sup>.

Au milieu de l'extrait les auteurs nous disent avoir « renoué avec un modèle de comportement » ancestral qui, petit à petit, disparaissait, mais qui reste encore vivace chez ceux qui l'ont vécu pour peu que l'on prenne la peine, à l'image d'un vieux mécanisme rouillé, mais toujours fonctionnel, de le remettre en marche. Il faut rappeler que les enquêtes de terrain menées par ce groupe de sociologues dans le village de Minot se sont déroulées de 1967 à 1975<sup>82</sup>, une époque où ces pratiques étaient encore particulièrement vivaces du simple fait qu'il existait encore un certain nombre d'hommes et de femmes issus de générations d'avant-guerres ou d'entre-deux-guerres, n'ayant pas été autant impactés que les nouvelles générations par la mondialisation et l'économie-monde – celle dont nous avons parlé au sujet des langues vernaculaires – et ayant maintenus, ou gardé à l'esprit, ces fameuses traditions orales. L'immobilité d'une partie des anciennes générations, par opposition à la mobilité des plus jeunes, a été l'un des facteurs, si ce n'est le facteur fondamental du maintien de ces traditions orales. Aujourd'hui dans les années 2010, bien que cela puisse paraître relativement tardif, il existe encore, chez les plus anciens, des personnes qui ont été témoins et acteurs de ce genre de pratiques et qui, entre elles, perpétuent cette tradition orale. Nous avons, à l'image de ces ethnologues et de leurs enquêtes sur Minot, renoué avec cette tradition grâce aux membres les plus anciens de notre famille proche et éloignée, ainsi qu'avec d'autres individus géographiquement, socialement et générationnellement proches de ces individus et ayant donc vécu

81 *Ibid.*

82 JOLAS T., PINGAUD M.-C. et ZONABEND F., « Présentation », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon.*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », vol.11, 1990, p. 1.

des expériences, en partie, similaires. Nous avons, ce faisant, pu constater que, en recréant le lien social inhérent à ce genre de dialogue, la tradition orale de transmission de la mémoire refaisait surface avec une vivacité étonnante, ce qui ne signifie nullement qu'elle ne soit pas pour autant altérée par le temps et les événements postérieurs aux sujets traités ; d'où l'intérêt indéniable de ce type de matériaux pour l'ethnologue, le sociologue, mais aussi l'historien qui, à travers les comportements des témoins et grâce aux récits de vie disposent d'une ressource quasi inépuisable, bien que en voie de disparition, dont l'analyse, à l'image de l'enquête sur Minot, peut conduire à des résultats surprenants.

Nous avons donc évoqué les défauts et les limites de la mémoire ainsi que le processus de sa construction. Il nous faut pour finir, parler de ses points forts et de l'atout qu'elle représente pour l'historien. Le temps mémoriel et la mémoire en elle-même se définissent par sa multiplicité, par sa variation et finalement par sa relativité. Elles nous conduisent, nous historiens, comme l'écrit Philippe Joutard<sup>83</sup> à relativiser, *via* le regard d'un témoin lambda, le poids de l'histoire. C'est certainement, pour l'historien, son plus grand intérêt. Nous parlerons un peu plus loin, dans le texte, de la relativité du temps mémoriel qui s'oppose à un temps historique impérial lequel n'accepte classiquement que trois temporalités possibles :

1. Le temps linéaire, basé sur le modèle du progrès. Un temps où le passé ne fait que peu échos au présent et au futur et/ou sa finalité est de pousser l'humanité davantage vers le progrès.
2. Le temps braudélien<sup>84</sup> qui se décompose en trois temps : le temps long, temps cyclique de la nature, des saisons, des marées ... ; le temps de la conjoncture, temps de l'économie, de ses marchés et de ses effets (inflation, crises, famines ...) ; et le temps court, celui de l'événementiel, de l'histoire politique et dans une certaine mesure de l'histoire-bataille.
3. Le temps cyclique des Grecs<sup>85</sup>, celui où, malgré ce qui nous paraît être des changements, l'histoire ne fait que se répéter inlassablement.

Chose qui nous permettra de constater à quel point la confrontation du regard de l'historien face aux témoignages d'acteurs sociaux peut bouleverser son approche de la société, ainsi que sa conception du temps. Évoquons, pour le moment cette spécificité de la mémoire qu'est la relativisation du poids de l'histoire. Philippe Joutard écrit que l'histoire orale est indispensable

83 Voir à ce sujet toute la sous-partie intitulée « Relativiser le poids de l'histoire » du chapitre 7 dans JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, *op. cit.*, p. 160-163.

84 Voir : LEDUC J., *Les historiens et le temps*, Paris, Seuil, 1999.

85 Voir à ce sujet : ARENDT H., *De la révolution*, traduit par Marie BERRANE, Paris, Gallimard, coll.« Folio Essais », 2013.

« pour saisir le choc entre la mémoire vive, quotidienne, et l'histoire<sup>86</sup>. » Il nous donne comme exemple un extrait extrêmement court d'un article de Luisa Passerini, mais qui résume bien cette idée :

Un des mérites des sources orales est d'avoir éclairé le décalage entre l'expérience de vastes couches sociales et les structures supra-individuelles de l'histoire. La publication en Italie des interviews de Nuto Revelli\*, *Il Mondo dei vinti (Le Monde des vaincus)*, avait suscité un sentiment d'effroi chez les interprètes les plus avertis devant l'abîme qui séparait ces paysans de ladite « histoire nationale »<sup>87</sup>.

Cet écart entre une histoire nationale, ou officielle, et ce qu'en racontent les témoins et acteurs est un des premiers éléments qui permet à l'historien de prendre du recul vis-à-vis de l'histoire globale, de la macro-histoire et du « roman national ». Si l'on prend l'exemple de la Seconde Guerre mondiale, période abondamment documentée et dont de nombreux acteurs vivent encore, cet écart devient encore plus frappant :

Au début des années 1980, Geneviève Joutard fait faire des enquêtes orales à ses élèves d'Aubagne, près de Marseille, sur les souvenirs familiaux de la Seconde Guerre mondiale. Plus que la Résistance, les maquis ou la persécution contre les Juifs, ce sont les restrictions alimentaires et la faim qui apparaissent, impression confirmée plus tard par Dominique Veillon dans un livre au titre révélateur, *Vivre et survivre, 1939-1947*, qui croise sources orales, archives publiques et privées. Les enquêtes allemandes arrivent à la même conclusion. L'écoute des témoins conduit à minimiser la chronologie politique. En effet, la date de 1933, l'avènement du nazisme n'ont, semble-t-il, pas laissé de trace dans le souvenir ouvrier de la Rhur. Dans les quartiers populaires de Berlin, la guerre n'apparaît qu'avec le bombardement de 1943, ce qui conduit Étienne François à y voir l'un des apports principaux de l'histoire orale, la « relativisation du politique »<sup>88</sup>.

Il apparaît dès lors que le sens pratique et que la vie quotidienne des individus frappés par la guerre soit leur principale préoccupation, ce dont leurs mémoires se souviennent le mieux. La politique et les événements au sens historique du terme n'intéressent pas autant les acteurs qui cherchent avant tout à vivre décemment, voire à survivre pour certains d'entre eux.

86 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, op. cit., p. 160.

\* Extrait de JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015, p. 34. : « [...] l'écrivain qui incarne le mieux la poussée mémorielle est Nuto Revelli. [...] Fasciste convaincu, Nuto Revelli a vingt ans en 1940 et choisit de partir en 1942 pour Stalingrad, sur le front russe, certain de la victoire nazie. La retraite sera pour lui un choc physique et moral. Ses compagnons sont pour la plupart morts ou blessés, tous témoins des atrocités nazies mais attribuées aux Allemands. [...] Revenu en Italie, il devient l'un des premiers organisateurs de la Résistance du côté de Coni, où il vit une nouvelle expérience du monde populaire. Il publie d'abord ses souvenirs sur sa « campagne de Russie », puis raconte sa guerre des partisans dans *La Guerra dei poveri* (« La Guerre des pauvres »), en mêlant documents et témoignages. Il perfectionne ensuite sa méthode pour mieux comprendre le monde populaire piémontais en donnant la parole aux anonymes. Nuto Revelli va alors à la rencontre de deux cent soixante-dix témoins. »

87 *Ibid.*, p. 160-161.

88 *Ibid.*, p. 161.

Dans cette idée d'une mémoire qui contrebalancerait le poids de l'histoire, le manque de repères chronologiques précis et le désintérêt affiché ou sous-jacent quant aux événements historiques, dans le sens où ces événements ne s'inscrivent pas dans la vie et la mémoire quotidiennes, démontrent à quel point la mémoire, quand elle n'est pas nationale, n'accorde qu'un intérêt secondaire à l'histoire. L'exemple que nous donne P. Joutard au sujet des travaux de Françoise Zonabend l'illustre. Dans son ouvrage, *La mémoire longue, temps et histoires au village*<sup>89</sup>, Françoise Zonabend définit deux types de mémoire collective :

La première mémoire collective est cyclique ; elle « tend constamment à retrouver la permanence, à recréer l'immuable ». En dépit des évolutions réelles de la modernité, le présent avec ses incohérences et son désordre est en quelque sorte exorcisé ; aujourd'hui est constamment relié à hier. La seconde mémoire est familiale. Elle se repère par la généalogie qui permet de remonter le temps et d'établir certaines historicités, mais en même temps crée à nouveau un temps cyclique. Le plus étonnant, c'est l'absence de références aux événements qui ont marqué l'époque : rien sur les deux guerres mondiales. Pourtant, il y eut des maquis, une opposition entre Résistance et Collaboration. Seuls les récits individuels contiennent des indications chronologiques précises, communion, mariage, naissance, mort d'un proche. Alors seulement, au détour d'un événement familial, l'histoire apparaît sous les termes vagues de début ou de fin de guerre<sup>90</sup>.

La mémoire familiale, celle que nous étudions, est ici brillamment résumée. Elle ne s'attache pas à l'histoire écrite par les historiens, mais à l'histoire de la famille qui, quand elle se croise avec l'histoire classique, peut s'y référer. Nous avons recueilli un exemple de ces indications chronologiques floues qui nécessitent, pour les témoins, de se référer à un événement de l'histoire familiale :

**H** : [...] Après, alors, une fois que le lin était bon pour être vendu, il s'en occupait aussi pour les vendre. Et alors euh ... c'était un marchand de ... une fois on les a envoyés à Guiclan là si tu veux [...] ben ... après Kermat. Ben là y avait un qui prenait du lin comme ça pour euh ... pour envoyer dans une usine, quelle usine il vendait ça après je sais pas. Et puis à Paimpol on a vendu aussi. **D** : Écoute don' à Pontrieux. **H** : Pontrieux que c'est, Pontrieux on a eu vendu. **D** : Ouais que le ... c'est pas toi c'est ton père et les voisins qui étaient partis jusqu'à Pontrieux avec le camion [...]. **H** : Parce que là, parce qu'y fallait aller le livrer jusque là-bas parce qu'on le pesait. **J** : Ah ouais. Avec le camion ? **H & D** : Ouais. **J** : Et ça, c'était quand alors ? En quelle année ? **H** : Et ben c'était au mois septemb'. **D** : Le, le, le jour au ... hehe ! Le jour après la noce à Jean Le Gac en mille neuf cent cinquante-deux. **H** : Mille neuf cent cinquante-deux oui. **D** : En octobre mille neuf cent cinquante-deux<sup>91</sup> [...].

89 ZONABEND F., *La mémoire longue, temps et histoires au village*, Paris, J.-M. Place, 1999.

90 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, op. cit., p. 161-162.

91 Voir en annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 78-79.

La mémoire, sans pour autant s'opposer à l'histoire écrite, la néglige, s'en désintéresse, du moins en apparence. Elle a avant tout pour but de compenser « l'influence de l'histoire sous sa forme la plus dangereuse pour la communauté [c'est-à-dire celle] qui détruit l'espace villageois<sup>92</sup> », elle doit ainsi protéger les noyaux premiers et traditionnels du tissu social : « La famille semble mieux résister et même remplacer la sociabilité villageoise qui s'effrite<sup>93</sup> ». Elle s'intéresse davantage, selon la mémoire orale recueillie par Jean-Claude Bouvier à Lus-La-Croix-Haute, dans la Drôme, aux faits divers, aux calamités naturelles qui « ont laissé des souvenirs plus forts que la Révolution française ou même la Seconde Guerre mondiale<sup>94</sup>. » C'est cette indifférence récurrente des témoins, en règle général, vis-à-vis de l'histoire et de ses événements jugés comme les plus importants, nous explique P. Joutard<sup>95</sup>, qui trouble l'historien et qui explique, aussi, en grande partie les réticences de ce dernier vis-à-vis de la collecte de récits de vie et de l'utilisation de sources orales dans le domaine de l'histoire. Un dernier exemple fourni par Philippe Joutard serait à mentionner pour comprendre la déception que peut-être celle de l'historien vis-à-vis des témoignages d'acteurs ou de témoins et de leur déception *a posteriori* :

Pour ma part, j'ai connu une déception cuisante, écrit Philippe Joutard. J'avais choisi de publier de larges extraits d'un journal de raison d'un bourgeois de Paris du XVI<sup>e</sup> siècle, Nicolas Vesoris. J'avais pensé, naïvement, que les réactions d'un Parisien au temps des grandes découvertes de la Réforme et de la Renaissance, d'un certain niveau culturel puisqu'il était capable de rédiger, seraient passionnantes. Or, à ma stupéfaction, il n'était jamais question, dans ce journal, de l'élargissement des horizons du monde ou de la Renaissance. Quant à la Réforme, elle apparaissait à propos de quelques hérétiques « heureusement brûlés ». En revanche, famines, faits divers, naissances et morts se succédaient au fil des pages. Je n'ai jamais oublié cette leçon de relativisme<sup>96</sup> ...

L'histoire orale est donc « une autre histoire<sup>97</sup> », différente de l'histoire globale, une histoire parfois apolitique ou « le poids de la quotidienneté<sup>98</sup> » tient un rôle central. Il ne s'agit pas forcément d'une « histoire alternative<sup>99</sup> » mais c'est l'expression d'une sorte de « contre-histoire exprimant le point de vue des dominés qui peuvent paraître dépolitisés et fort loin de la Résistance<sup>100</sup> ». « Il pensait avoir fait l'histoire mais se trouvait dans un autre monde<sup>101</sup> » nous disait P. Joutard à propos d'un militant communiste qui, quand il revenait dans sa petite ville des Bouches-du-Rhône, se sentait déstabilisé par cette population qui n'ayant pas le même intérêt pour la politique ne partageait

92 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance, op. cit.*, p. 162.

93 *Ibid.*

94 *Ibid.*

95 *Ibid.*, p. 163.

96 *Ibid.*

97 *Ibid.*

98 *Ibid.*

99 *Ibid.*

100 *Ibid.*

101 *Ibid.*



pas non plus sa conception de l'histoire. L'histoire orale, qui se base sur la mémoire populaire, c'est cet « autre monde », à la fois connecté, mais aussi très éloigné de l'histoire classique.

La mémoire étudiée à travers l'histoire orale c'est donc une construction permanente postérieure aux faits qu'elle reconstruit, qu'elle relate. Elle est donc soumise aux influences du présent : à l'écrit, l'image, les films, les enregistrements vidéos, sonores ... La mémoire se dit, l'histoire s'écrit, les deux le font après les événements qu'ils racontent et expliquent. La mémoire évolue au gré des événements, des échanges, des contacts, elle crée des ponts, des passerelles entre passé et présent, mais elle a beau évoluer, son noyau, le point central, la structure du récit, lui, reste relativement stable. L'histoire orale travaille sur ces imperfections de la mémoire, elle les traque, les déniche pour en comprendre les réalités, les mécanismes et le sens qu'on peut leur donner ; afin aussi de comprendre les témoins et leurs témoignages, ainsi que leurs mœurs, tous issus d'un passé, d'une histoire et d'une classe sociale ayant des codes qui, depuis la naissance des témoins jusqu'à nos jours, ont évolué. La mémoire est aussi et souvent collective. Elle est un phénomène social qui se construit par et grâce à une communauté : la famille, le village, le quartier, le groupe social. Elle est créatrice de tissus, de liant social : on se souvient parce qu'on partage des souvenirs et qu'on les transmet, qu'on les échange. Elle prend parfois une forme artistique orale : chants, contes, poésies, théâtre ... lesquels font preuve d'un conservatisme incroyable au point que des événements vieux de plusieurs siècles sont toujours chantés, contés et transmis aujourd'hui. C'est donc un document extrêmement riche pour l'histoire et même indispensable, ne serait-ce que pour suppléer aux carences de l'écriture qui est le plus souvent le fait de l'élite<sup>102</sup>. L'histoire rurale, comme l'histoire des classes populaires doit se faire par le collectage de la mémoire de ses acteurs, ce qui n'exclut pas d'y associer une histoire globale plus « statisticienne ».

## Définition des termes et questionnement

Notre objet d'étude, déjà en parti présenté dans l'avant-propos et l'introduction, consistera à analyser le parcours social et historique d'une famille paysanne du canton de Taulé en recourant à la méthode micro-historique. Le *corpus* employé dans nos travaux est composé pour l'essentiel de récits de vie recueillis par nos soins et reproduits en annexe. À cela nous ajoutons aussi des archives d'ordre à la fois privé et public dont une partie est aussi consultable en annexe, ainsi que l'utilisation

102 ÉLÉGOËT F., *Le recueil d'une histoire de vie, notes de méthode et guide d'entretien*, Plabennec, Tud ha bro, 1998, p. 4-5.

ponctuelle de témoignages écrits dont certains sont publiés (Déguignet<sup>103</sup>, Hélias<sup>104</sup>, Le Lay<sup>105</sup>, Burel<sup>106</sup>).

De nombreuses questions se sont évidemment posées lors de nos travaux sur le sujet : comment, à travers le parcours historique et social en apparence anodin, d'une simple famille paysanne, sommes-nous en mesure de reconstituer le monde qui l'entoure et ses évolutions ? Quelles sont les raisons de ces changements ? Comment ont-ils été accueillis ? Les individus évoluent avec la société et la société évolue grâce aux individus qui la composent. Qu'en est-il de la paysannerie ? Et plus spécifiquement qu'en est-il de la paysannerie du canton de Taulé ? Les Saliou sont-ils représentatifs de ces changements ? Quelles ont été leurs réactions face aux nombreux bouleversements historiques et sociaux du XX<sup>e</sup> siècle et tout particulièrement en ce qui concerne la paysannerie ? L'une des questions centrales de notre sujet, si ce n'est *la* question primordiale est celle des changements socio-économiques s'étalant de la fin du XIX<sup>e</sup> jusqu'aux années 1970, voire au-delà.

Notre approche vis-à-vis de ces changements que l'on devrait plutôt appeler bouleversements, voire ruptures, comme c'est souvent le cas dans les sciences humaines et sociales, se concentre autour de la paysannerie, du monde paysan qui du fait de ces changements a évolué pour devenir la classe des agriculteurs. Derrière l'idée de rupture, il y a aussi la question de la datation : de quand datent ces changements ? Peut-on les dater ? Finalement, y a-t-il véritablement rupture d'une époque à une autre ? L'approche micro-historique est, ce faisant, extrêmement intéressante, et même préoccupante, pour l'historien : elle ne cesse de remettre en question son rapport au temps. Le récit de vie et l'histoire orale aussi, car face au regard froid et distant de l'historien (simple commentateur des faits) s'oppose le témoignage à vif des témoins (acteurs ou témoins des faits), c'est par le prisme de son langage et de ses explications, parfois de ses non-dits, que l'historien faisant des enquêtes orales s'interroge sur les faits passés et donc aussi sur leur datation. Le recours au témoignage, c'est aussi la rencontre entre deux conceptions du temps, celle du témoin et de l'historien. L'exigence de vérité de l'histoire se confronte à l'imprécision de la

103 DEGUIGNET J.-M. et ROUZ B., *Jean-Marie Déguignet (1834-1905), Mémoires d'un paysan bas-breton*, 2<sup>e</sup> éd., Le Relecq-Kerhuon, An Here, 1998.

104 HELIAS P.J., *Le cheval d'orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Paris, Plon, coll.« Terre humaine », 1975.

105 AL LAY F., FAVEREAU F., CASSARD J.-C., CABON B. et LE GUILLOUZIC N., *Bilzig*, Morlaix, Skol Vreizh, 2003 [1925].

106 BUREL H. et BLANCHARD N., *Histor eur famil eus Breïis-Izel, Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2011.

mémoire, à son caractère parfois anecdotique. « Le temps impérieux du monde<sup>107</sup> », le temps impérieux de l'histoire ne peut que s'effacer face à la relativité ou plutôt la variété, la multiplicité du temps mémoriel. Philippe Joutard les distingue quand il évoque le travail de l'histoire orale :

Cette nouvelle manière de faire de l'histoire est en effet liée à la « fin de l'histoire-mémoire », confusion entre les deux pour traiter le passé national. Désormais tout les oppose : « la mémoire est vie [...] ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives [...] l'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel, l'histoire une représentation du passé ». L'opposition se précise sur tous les plans. La mémoire est « magique et affective », elle « installe le souvenir dans le sacré » ; l'histoire, « laïcisante [...] appelle analyse et discours critique [...] elle prosaïse toujours ». La première, propre à chaque groupe, est « multiple et plurielle » tout en se croyant « absolue » ; la seconde a « vocation à l'universel » et « ne connaît que le relatif »<sup>108</sup>.

Y a-t-il donc véritablement rupture ? Qu'est-ce qu'une rupture quand on travaille dans le domaine de la socio-histoire, en particulier sur celle des paysans ? L'historien travaillant sur l'histoire orale est-il à même d'en dégager ? Sa source, les témoignages ne représentent-ils pas la continuité de l'époque sur laquelle il travaille ? Les témoins n'incarnent-ils pas cette époque ? Il est généralement admis qu'il existe deux grandes ruptures dans l'histoire rurale contemporaine, peut-être pourrions-nous dire quatre : les deux révolutions agricoles et, non sans raison, les deux conflits mondiaux.

Il nous faut nous interroger plus longuement sur la notion de révolution agricole. Qu'est-ce que cela désigne ? Le terme révolution est-il adapté ? Et, au final, y a-t-il véritablement eu une ou plusieurs « révolution(s) agricole(s) » ? Un extrait de l'article « Révolution agricole » de A. Poitrineau et G. Wakermann nous permet une première lecture de cette notion :

L'habitude s'est prise de désigner, sous le nom de révolution agricole, les grands bouleversements de la technique et des usages agraires qui, dans toute l'Europe, à des dates variables selon les pays, marquèrent l'avènement des pratiques de l'exploitation contemporaine » (Marc Bloch). Le phénomène, pour ample et intense qu'il ait été, a pris place au long de plusieurs siècles. Il ne peut être question de maintenir un parallélisme entre « révolution industrielle », qui constitue une mutation, une explosion dans un monde artisanal traditionaliste, et cette « révolution agricole » qui, au fond, est essentiellement une évolution.

107 BRAUDEL F., *Écrit sur l'histoire*, Paris, Flammarion, coll.« Champs », 1969, p. 76-77., cité dans (LEDUC J., *Les historiens et le temps*, op. cit.)

108 JOUTARD P., *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, op. cit., p. 178.

Ces réserves apparaissent dans tous les ouvrages des spécialistes : « La révolution agricole, commencée au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle – au XVI<sup>e</sup> parfois -, n'est point encore achevée (Daniel Faucher). Il faut admettre que la formule, commode et qui fait image, désigne l'ensemble des transformations qui affectèrent l'agriculture en Europe depuis l'époque moderne. Le mouvement, glissement rapide ou lente modification, selon les régions ou les périodes chronologiques, s'est manifesté à la fois par l'apparition de plantes nouvelles, la disparition des jachères, le progrès de l'élevage, un aménagement original du cycle des cultures et l'essor d'un nouveau régime de propriété<sup>109</sup>.

L'introduction de l'ouvrage collectif *Les révolutions agricoles en perspective* nous fournissent des informations plus détaillées. Les auteurs distinguent notamment trois révolutions agricoles qu'ils définissent ainsi :

La première révolution agricole est marquée par l'abandon de la jachère et la mise en œuvre d'assolements faisant succéder cultures céréalières et cultures fourragères : les prémices en sont visibles en Italie dès le XVI<sup>e</sup> siècle et, via la Hollande, elle se systématisait et se généralise en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers la mise en œuvre de l'assolement dit « du Norfolk » (blé, navet fourrager, orge, luzerne ou trèfle), puis s'étend à l'ensemble de l'Europe du Nord-Ouest.

La deuxième révolution agricole est celle du XX<sup>e</sup> siècle, associée à la généralisation de la mécanisation et de la motorisation, à l'utilisation soutenue des engrais et des produits phytosanitaires chimiques ainsi qu'à un saut qualitatif en matière de semences avec la mise au point des semences hybrides ; son extension dans les pays en développement dans les années 1960 et 1970 sera associée à sa dénomination sous le vocable de « Révolution verte ».

Une nouvelle révolution agricole se profile aujourd'hui, associée aux biotechnologies, mais sans y être réductible dans la mesure où elle va de pair avec des nouvelles techniques culturales, par exemple les techniques culturales simplifiées (TCS)<sup>110</sup>.

En ce qui nous concerne, c'est évidemment les deux premières révolutions qui nous intéressent, pour lesquelles il nous faut apporter quelques précisions d'ordre chronologiques. Comme cité précédemment : les prémices de la première révolution agricole sont visibles dès le XVI<sup>e</sup> siècle en Italie. Mais elle ne s'achève pas brusquement à la fin du XIX<sup>e</sup> : en Bretagne les campagnes de défrichage sont courantes encore jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. De même pour la deuxième révolution agricole les débuts de la mécanisation sont à placer dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle bien qu'elle soit assez timide. Aujourd'hui encore le processus de mécanisation n'est pas achevé : faut-il rappeler qu'en Roumanie l'utilisation des chevaux est toujours monnaie courante ? Nous étions surpris de voir, il y a peu, les conditions de vie de certaines populations rurales de Roumanie qui ne paraissent pas avoir évolué depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : des fileuses continues à tisser la

109 POITRINEAU A. et WACKERMANN G., *RÉVOLUTION AGRICOLE*, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/revolution-agricole/>, consulté le 9 mai 2017.

110 RÉGNAULT H., ARNAULD DE SARTRE X. et RÉGNAULT-ROGER C., *Les révolutions agricoles en perspective : Quel avenir pour les innovations agricoles ?*, Édition France agricole, 2012, p. 13.

laine avec des outils qui figurent aujourd'hui dans nos écomusées, on lave le linge « à l'ancienne », le courant fort de la rivière permettant l'essorage des draps<sup>111</sup>. Un mal pour un bien ? Il s'agit en tout cas d'une manne d'information pour les chercheurs en sciences humaines avides de retrouver des gestes et des savoirs qui ont, pour l'essentiel, disparu des campagnes européennes.

Mais revenons-en à la notion de révolution agricole. Il ne faut évidemment pas réduire celle-ci aux innovations techniques bien qu'il s'agisse, effectivement, de la partie la plus visible des changements qu'elle apporte :

Il ne faut surtout pas réduire les révolutions agricoles à des innovations agronomiques, à des modifications dans les techniques culturales. Certes, cette dimension est importante, mais elle n'est pas exclusive et bien souvent la mise en œuvre des innovations agronomiques est indissociable de phénomènes sociaux, juridiques et politiques de conséquences, voir de rétroactions, environnementales, et paysagères<sup>112</sup>.

Si le terme de révolution, bien qu'il soit discutable, est généralement employé c'est parce que les bouleversements dont il fait état englobent l'ensemble des aspects du monde rural : les relations sociales, hiérarchiques, le système économique, productif et au-delà de la simple paysannerie, ces phénomènes vont même jusqu'à modifier durablement le paysage physique, géographique de nos campagnes. Au-delà de la simple paysannerie, les révolutions agricoles impactent l'ensemble de la société et cela pour deux raisons principales. La première est que le monde paysan, qui devient la classe agricole vers les années 1970-1980, fait tout simplement partie des piliers de toutes sociétés : elle les nourrit littéralement, les rapports aux denrées alimentaires, les façons de se les procurer, les échanges évoluent en fonction de l'évolution du monde agricole. La deuxième raison, qui est assez banale aussi, est qu'autour de la paysannerie gravite une foule de petits métiers ou de statuts appelés, par ces changements, soit à disparaître, soit à évoluer radicalement. On peut en citer quelques-uns : les forgerons, les journaliers, les laveuses, les marchands, les entrepreneurs, les maréchaux-ferrants, les propriétaires terriens, les meuniers, les bourreliers ... Afin de comprendre pleinement ce que le terme de paysannerie englobe et en quoi celle-ci touche une large partie de la société, il faudrait en fait expliquer comment les sociologues définissent la société paysanne. Sébastien Davy, dans son mémoire, nous explique qu'« Henri Mendras, spécialiste de la paysannerie européenne [...] considère que c'est le fait d'appartenir à une société paysanne qui identifie le

111 KONNERTH D., *À l'ombre des Carpates - La Roumanie : une terre de savoirs*, Arte, 2015 ; KONNERTH D., *À l'ombre des Carpates - Les trésors de la Roumanie*, Arte, 2015.

112 REGNAULT H., ARNAULD DE SARTRE X. et REGNAULT-ROGER C., *Les révolutions agricoles en perspective, op. cit.*, p. 14.

paysan<sup>113</sup>. » Il cite, ce faisant, les critères définissant la société paysanne selon l'ouvrage d'Henri Mendras, *Société paysanne*, avant d'en faire un rapide commentaire :

Ce dernier a élaboré un modèle général de la société paysanne par opposition aux agriculteurs des sociétés tribales et aux exploitants agricoles de la société contemporaine à partir de cinq caractères :

1. L'autonomie relative des sociétés paysannes à l'égard d'une société englobante, qui les domine, mais tolère leur originalité.
2. L'importance structurelle du groupe domestique dans l'organisation de la vie économique et de la vie sociale de la collectivité.
3. Un système économique d'autarcie relative qui ne distingue pas consommation et production, et qui entretient des relations avec l'économie englobante.
4. Une collectivité locale et caractérisée par des rapports internes d'interconnaissance et de faibles rapports avec les collectivités environnantes.
5. La fonction décisive des rôles des notables entre collectivité paysanne et société englobante.

On note donc qu'une société paysanne n'est pas simplement un groupe de cultivateurs, mais d'abord une société en milieu rural, relativement autonome et autosuffisante, qui possède son organisation, son système de production et ses valeurs propres. Si les agriculteurs en constituent le noyau principal, ils ne forment pas le groupe exclusif puisque les artisans et les notables sont généralement présents. De plus, l'idéal type décrit plus haut, permet à la fois de rendre intelligible des observations faites dans des régions d'Europe fortes éloignées et de saisir les faits qui ont conduit cette société à se désagréger. En effet, la modification ou la disparition d'un ou plusieurs traits de l'*ethos* paysan (nécessairement liés entre eux) altère l'agencement structurel de cette société, laquelle est condamnée à disparaître, car elle ne peut conserver sa logique de production<sup>114</sup>.

L'emploi du terme de révolution pour qualifier la révolution agricole doit donc être compris comme englobant des changements touchant en premier lieu la société paysanne, mais se répercutant ensuite rapidement sur l'ensemble de la société qui subit ces changements. Il nous faut ici définir clairement ce qu'englobe le terme de révolution. Une lecture rapide des dictionnaires nous apprend que les deux définitions les plus courantes pour qualifier le terme de révolution sont les suivantes :

- La première désigne un terme d'astronomie. Selon celle-ci il s'agit du « retour périodique d'un astre à un point de son orbite ; marche, mouvement d'un tel astre ; temps qu'il met à

113 DAVY S., *Gouzout reer da labourat ne z'eus ket evel ar Breiziad : Analyse sémiotique d'un récit biographique collecté auprès d'un ancien migrant-sucrier de la région de Saint-Pol-de-Léon (1960-1965)*, op. cit., p. 47.

114 *Ibid.*, p. 47-48.

parcourir son orbite<sup>115</sup> ». Il s'agit en quelque sorte d'un temps cyclique, d'un mouvement, une période qui se répète inlassablement.

- Le deuxième terme, qui est celui le plus couramment utilisé, à un sens profondément historique et politique, c'est un « changement considérable dans le gouvernement d'un État [une] transformation de ses institutions<sup>116</sup> ». Dans le domaine politique, ce terme a, au départ, un sens péjoratif : « [...] se dit [...] des changements extraordinaires qui arrivent dans le monde. Il n'y a point d'Estats qui n'ayent été sujet à de grandes *révolutions*, à des décadences<sup>117</sup> ». Mais avec la Révolution française son sens évolue en fonction des opinions : « Changement dans les choses du monde, dans les opinions<sup>118</sup> » ; les contre-révolutionnaires s'y opposent et la qualifient péjorativement (« Quelle malheureuse révolution a troublé cette harmonie et renversé ce bel ordre ? *Bourdal.* Pensées, t.II, p.385<sup>119</sup> ») tandis que les révolutionnaires voient en celle-ci quelque chose de positif (« Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin ; les Français arrivent tard à tout mais enfin ils arrivent, *Voltaire*, Lett. Chauvelin, 2 avril 1764<sup>120</sup> »). Toujours dans le domaine politique la notion de révolution à un rapport au temps qui est celui d'un moment court, rapide, d'un changement soudain : « Changement brusque et violent dans la politique et le gouvernement d'un État<sup>121</sup> ». Pour qu'une révolution soit acceptée dans son sens plein elle nécessite la participation du peuple : « /Demi-révolution, révolution incomplète/ Révolution de palais, celle qui se passe dans l'intérieur d'une cour, d'un palais sans aucune participation du peuple<sup>122</sup> ». Deux autres définitions peuvent être particulièrement intéressante à retenir pour notre sujet : la révolution de façon abstraite c'est un « [...] système d'opinions composées d'hostilité au passé et de recherche d'un nouvel avenir, par opposition au système conservateur<sup>123</sup> », mais c'est aussi de façon synthétique un « changement brusque et important dans l'ordre social, moral ; [une] transformation complète. [Synonyme :] bouleversement, renversement<sup>124</sup>. »

115 ROBERT P., REY-DEBOVE J. et REY A., *Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, Nouv. éd., 2012.

116 AUGÉ C., *Nouveau Larousse illustré : dictionnaire universel encyclopédique*, Paris, Librairie Larousse.

117 FURETIÈRE A., HELFT C., BAULE P., REY A., BOSSE A. et CALLOT, *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, Paris, Le Robert, 1978.

118 LITTRÉ É., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette & Cie, 1873.

119 *Ibid.*

120 *Ibid.*

121 *Ibid.*

122 *Ibid.*

123 *Ibid.*

124 ROBERT P., REY-DEBOVE J. et REY A., *Le Petit Robert, op. cit.*

D'autres utilisations du terme « révolution » dans d'autres domaines peuvent nous aider à catégoriser les différents sens que recouvre cette notion :

- Pour ce qui est de la géométrie une révolution c'est : « un mouvement de rotation qu'une ligne ou un plan déterminé décrit autour d'un axe immobile<sup>125</sup> » c'est-à-dire que comme dans le domaine de l'astronomie il s'agit du « mouvement d'un mobile qui parcourant une courbe fermée, repasse successivement par les mêmes points : *la révolution des aiguilles sur un cadran d'horloge*<sup>126</sup> ».
- Dans le domaine de la médecine, on parle de révolution d'humeurs quand on a un « mouvement extraordinaire dans les humeurs [...] un trouble passager à l'occasion d'une impression quelconque<sup>127</sup> ». De façon plus précise, il s'agit d'une « réaction généralisée à une impression physique ou morale très vive, à un traumatisme<sup>128</sup> ».
- On utilise aussi le terme de révolution pour parler du temps qui passe, de ses périodes : « Il se dit des périodes du temps. La révolution des siècles, des saisons. La révolution fatale du temps à qui tout cède, *Mass*<sup>129</sup> ».
- Dans le domaine de la sylviculture, on utilise le terme de révolution pour qualifier le temps ou l'exploitation d'une forêt est possible : « Le nombre d'années fixées pour l'exploitation d'une forêt, et formant un cycle à l'expiration duquel les mêmes parties reviennent en tour d'exploitation<sup>130</sup> ».

Après avoir énuméré les différentes acceptions que le terme recouvre, on peut s'en faire une idée générale et finalement considérer s'il est bien adapté ou non à la notion de révolution agricole. On se rend compte premièrement que ce terme s'associe à deux conceptions différentes du temps. La première est celle d'un temps long, quasi immuable, d'un temps cyclique qui passe par différentes phases avant de revenir à son stade originel. C'est le cas dans le domaine de l'astronomie, la géométrie, de la sylviculture, des années, des saisons, des mois. C'est un temps finalement lié à la nature et à son fonctionnement presque mécanique, un temps qui dépasse l'Homme. Le deuxième temps, quant à lui, est celui de l'événement, du mouvement fort, de la brusquerie, de la soudaineté. C'est le temps de la politique, de l'histoire courte, d'une « saute d'humeur » en médecine. C'est le temps à l'échelle humaine, à l'échelle de ses émotions, le temps

125 LITTRÉ É., *Dictionnaire de la langue française, op. cit.*

126 AUGÉ C., *Nouveau Larousse illustré, op. cit.*

127 LITTRÉ É., *Dictionnaire de la langue française, op. cit.*

128 AUGÉ C., *Nouveau Larousse illustré, op. cit.*

129 LITTRÉ É., *Dictionnaire de la langue française, op. cit.*

130 *Ibid.*



des changements que l'Homme apporte, un temps saccadé, rythmé par des secousses. La révolution agricole ne s'accorde pas avec ces temps-là. Il ne s'agit ni d'un cycle qui reviendrait à son point de départ, ni un événement soudain apportant des changements irréversibles. Il faut la comprendre comme une évolution progressive qui ne s'inscrit ni dans un temps long ni dans un temps court, mais dans quelque chose d'intermédiaire, pour reprendre des termes braudéliens on pourrait plutôt parler d'un temps de la conjoncture. Dans son rapport au temps la « révolution agricole » n'est donc pas une révolution, dans tout le sens que ce terme suggère, mais une évolution comme le suggérait l'article de A. Poitrineau et G. Wackemann cité précédemment : « [...] cette « révolution agricole » [...] au fond est essentiellement une évolution<sup>131</sup> ».

Outre ce rapport au temps certaines définitions du terme de révolution s'accordent avec la notion de [r]évolution agricole. Il y a en effet, en tout cas pour les deux premières [r]évolutions agricoles, l'idée de la nécessité du progrès qui passerait par une sorte d'hostilité au passé, comme nous l'avons dit, il s'agit d'un « [...] système d'opinions composées d'hostilité au passé et de recherche d'un nouvel avenir, par opposition au système conservateur<sup>132</sup> ». Cela se constate à travers la division entre réfractaires et partisans des innovations qu'incarnent les [r]évolutions. À ce sujet le modèle devenu classique dans les sciences humaines du conflit entre anciens et modernes est particulièrement significatif. Nous ne donnerons ici qu'un seul exemple, mais un exemple hautement symbolique, celui de l'abandon du cheval au profit du tracteur pendant les années 1950 jusqu'à la fin des années 1960. Il s'agit là véritablement de la fin d'une époque et d'une bataille sociale et psychologique entre l'ancienne et la nouvelle génération. Elle nécessite le sacrifice suprême : la mort d'un compagnon de travail et au-delà le sacrifice symbolique d'une partie de l'identité paysanne, celle de la virilité masculine représentée par le cheval et transférée vers le tracteur. L'opposition entre partisans et réfractaires est donc une composante essentielle de toutes révolutions et de la [r]évolution agricole en premier lieu :

[...] toutes ces révolutions [les révolutions agricoles] ne sont pas allées et ne vont toujours pas sans incompréhensions et sans oppositions, tant elles viennent troubler l'ordre établi des routines productives des agriculteurs, dans leur technique et leur environnement juridique. Il est vrai que les nouvelles technologies agricoles ne rencontrent pas immédiatement les pratiques agricoles qui leur sont le mieux adaptées et que les périodes de tâtonnement vers ces pratiques sont inévitablement propices à des phases d'incertitudes, d'incompréhension et de refus – et aussi à des choix de société. Et il est encore plus vrai que ces révolutions agricoles sont d'une complexité extrême, constituant un magnifique exemple de la complexité de l'interaction entre les innovations technologiques, leur perception par les acteurs sociaux qui les mettent en œuvre activement ou les subissent passivement,

131 POITRINEAU A. et WACKERMANN G., « RÉVOLUTION AGRICOLE », *op. cit.*

132 LITTRÉ É., *Dictionnaire de la langue française*, *op. cit.*

ainsi que des transformations juridiques, sociales, environnementales ou paysagères qu'elles nécessitent ou induisent<sup>133</sup>.

Au final la révolution agricole est bel et bien ce changement, non pas brusque, mais progressif « [...] dans l'ordre social [et] moral ; [il s'agit d'une] transformation complète<sup>134</sup>. » Le terme de révolution, bien que ne paraissant pas véritablement adapté, l'est si l'on écarte sa temporalité courte ou cyclique et si on l'envisage essentiellement dans le sens où elle désigne des changements globaux et irréversibles impactant une société dans son ensemble.

Tout l'objet de notre étude et les questionnements qui en découlent sont finalement liés à ces changements, à ces évolutions. Outre les raisons personnelles, le choix d'étudier trois générations successives a aussi, et surtout, pour but d'évaluer qualitativement et temporellement ces évolutions, de comprendre quand et pourquoi elles se sont produites. Nous chercherons, dans notre étude, à savoir si ces changements ont été véritablement perçus et, ce faisant, s'ils ont été facilement acceptés, si cela a causé des conflits ou si ces changements se sont faits sans heurt. Il nous faudra aussi déterminer s'ils ont été globaux, généraux ou s'il y a eu une continuité entre les mœurs et les pratiques anciennes et celles plus récentes. De même nous nous questionnerons sur les moteurs de ces changements : sont-ils liés à des facteurs sociaux, psychologiques, économiques ou politiques ? Ces changements sont-ils perçus comme des progrès ? Par qui ? Ces interrogations nous permettront de faire un point sur l'évolution des institutions de la société paysanne, d'aborder les questions cruciales que sont la question de la propriété foncière et évidemment celle de la pauvreté, de la tradition et de l'évolution des mentalités. Ces grands axes de recherche bien connus dans le domaine de l'étude de l'histoire rurale ont généralement fait l'objet d'études générales, macro-historiques. Nous nous proposons, ici, d'en faire une étude micro-historique, qualitative plus que quantitative, et de voir les réalités qui s'en dégagent.

Ce questionnement large s'appuiera tout de même sur deux piliers, deux axes de recherche qui nous permettront de suivre en quelque sorte une feuille de route. Le premier est l'espace et la mobilité. Nous verrons effectivement que durant la période étudiée la mobilité évolue et l'accès à de nouveaux espaces s'ouvre, en modifiant irrémédiablement, progressivement ou brutalement, la société paysanne à travers de nombreux aspects (logement, travail, rapports sociaux, modernisation des campagnes, acculturation sur le modèle urbain, paysage). Le deuxième pilier, le deuxième axe

133 REGNAULT H., ARNAULD DE SARTRE X. et REGNAULT-ROGER C., *Les révolutions agricoles en perspective, op. cit.*, p. 13-14.

134 ROBERT P., REY-DEBOVE J. et REY A., *Le Petit Robert, op. cit.*

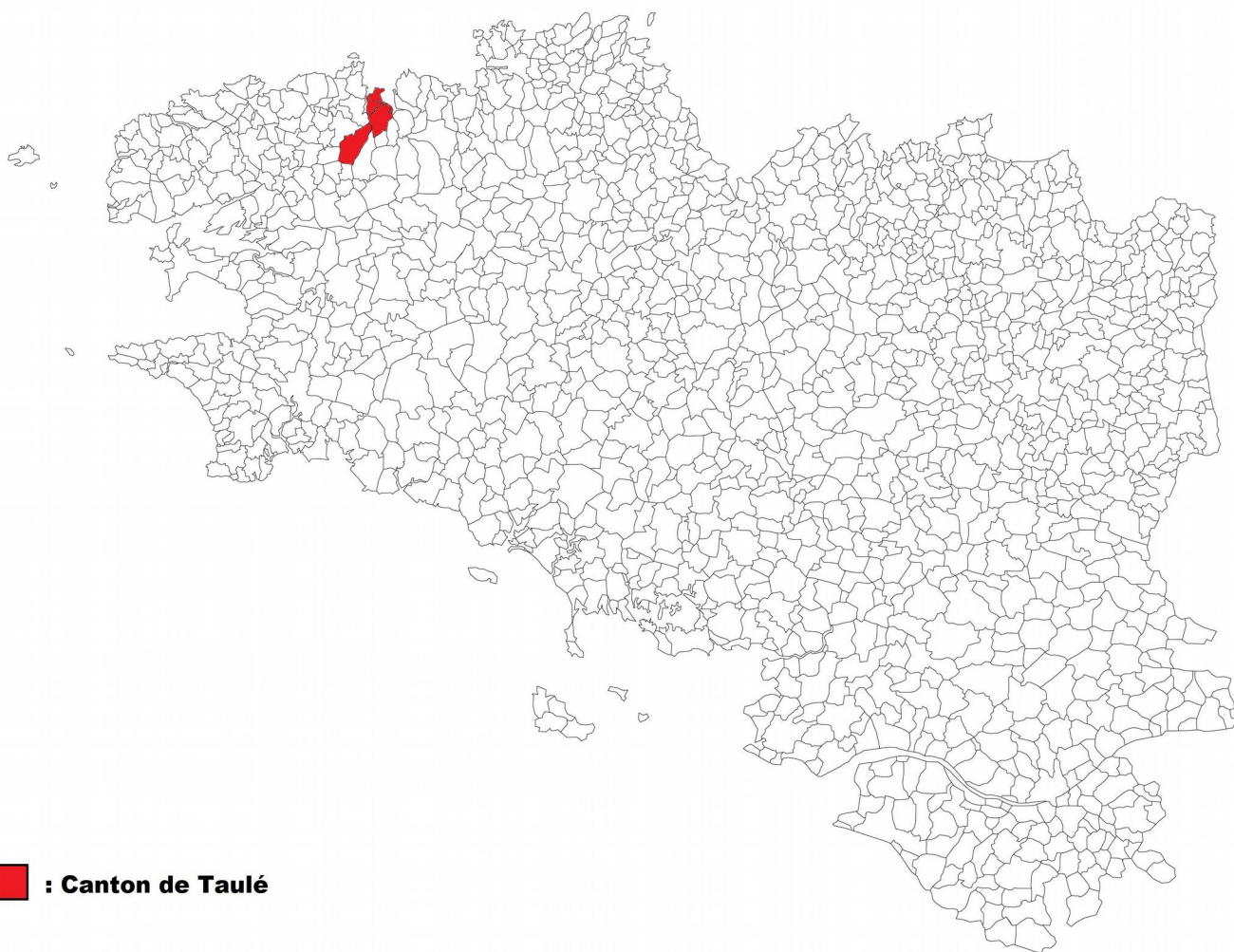
de recherche réside dans le rapport qu'entretiennent les individus étudiés avec les questions à la fois sociales et économiques et la manière dont celles-ci évoluent et affectent leur mode de vie.

Pour répondre à ces questionnements et afin de constater l'évolution progressive des pratiques, des mœurs, des institutions, nous nous appuyons sur un plan chronologique inspiré des travaux effectués par les ethnologues ayant travaillé auprès des habitants de la commune de Minot entre 1967 et 1975. Tina Jolas et François Zonabend, deux de ces ethnologues, avaient effectivement constaté, dans un article, que leurs informatrices, dans leurs discours, distinguaient trois périodes : « autrefois » désignait la période d'avant 1914, « avant » désignait celle de l'entre-deux-guerres, tandis que « maintenant » désignait une période qui débutait avec les années 1950<sup>135</sup>.

135 « « Autrefois » se situe au temps où nos plus vieilles informatrices étaient jeunes filles, et dure jusqu'à la guerre de 1914 ; cet autrefois nous est donné comme un temps très long, immuable, un monde d'avant le changement, d'avant l'Histoire qui fait son irruption avec la guerre de 1914. « Avant », c'est la période qui correspond à la jeunesse de nos informatrices adultes, soit l'entre-deux-guerres et jusqu'aux premières années qui ont suivi la dernière guerre ; c'est une période de changement lents mais inéluctables. Enfin, « maintenant », qui commence vers 1950, c'est le temps du changement rapide, radical et on le vit comme tel. », voir : JOLAS T. et ZONABEND F., « Cousinage, voisinage », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 122-123.

# Chapitre I :

## « Autrefois » 1877-1914



**■** : Canton de Taulé

Source : <http://geobreizh.bzh/geobreizh/fra/cartes-fonds.html>

## Le canton de Taulé

Aucun des traits observables chez eux, modèles techniques et esthétiques, coutumes et usages, traits de comportement, langue, croyances, et mentalités, ne leur appartient sans doute exclusivement ; ils les partagent avec d'autres hommes, membres comme eux de groupes sociaux plus ou moins vastes qui peuvent, soit s'englober mutuellement, soit ne se recouper que partiellement. Mais dans la société traditionnelle du moins, ces traits d'origine diverse s'unissent pour former un système apparemment un, que l'individu reçoit comme un héritage, d'abord de la famille où il a grandi, pendant longtemps seul agent de l'éducation, consciente et inconsciente ; puis de la société où il vit, à travers les événements prévus ou imprévus de son existence.

Cette culture, telle qu'elle s'incarne concrètement chez un individu donné, lui appartient donc en commun, en partie, avec ses concitoyens de la commune, deux groupements qui se débordent mutuellement. Pour envisager comme il conviendrait le complexe culturel où vivent les habitants de Goulien, on devrait donc dépasser le cadre de la commune, et se placer au niveau d'une unité sociologique plus vaste *qui englobe l'ensemble des parentés des habitants de la commune* (mis à part les émigrés partis pour la ville ou pour d'autres régions, et qui vivent dès lors dans un autre monde)<sup>136</sup>.

Christian Pelras, *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun*, 2001

Ce que nous dit Pelras au sujet des habitants de la commune de Goulien est aussi valable pour les habitants des communes que nous étudions. Il ajoute que « le cadre qui s'impose alors, c'est le Cap Sizun. Car celui-ci n'est pas seulement une région géographique : c'est un *pays* dont les habitants, qui se sentent unis par de multiples particularités, affirment l'originalité face à leurs voisins du pays de Douarnenez et du pays Bigouden<sup>137</sup> ». Notre cadre à nous, et le cadre dans lequel les habitants se reconnaissent, c'est celui de l'ancien canton de Taulé. La parenté de la famille Saliou entre les années 1870 et les années 1950 se situe, en effet, principalement, dans cette zone. Il n'est, cependant, pas pensé directement comme une zone spécifique par ses habitants, on ne dira pas : « J'habite dans le canton de Taulé », mais implicitement c'est une zone unie, car ceux qui y résident y restent, pour la plupart, avant que l'exode rural ne s'intensifie et obligent une partie d'entre eux à s'« expatrier ». Qui plus est, ils partagent entre eux des traits culturels spécifiques sans qu'ils soient pour autant exclusifs. On l'aura compris, la sous-partie suivante s'inspire donc largement du modèle établi par Christian Pelras au sujet de son étude monographique de la commune de Goulien dans le Cap Sizun, nous reprenons donc le titre d'une des parties de son enquête : « Le pays et les hommes<sup>138</sup> ».

136 PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun : entre XIX<sup>e</sup> siècle et III<sup>e</sup> millénaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Mémoire commune », 2001, p. 34.

137 *Ibid.*

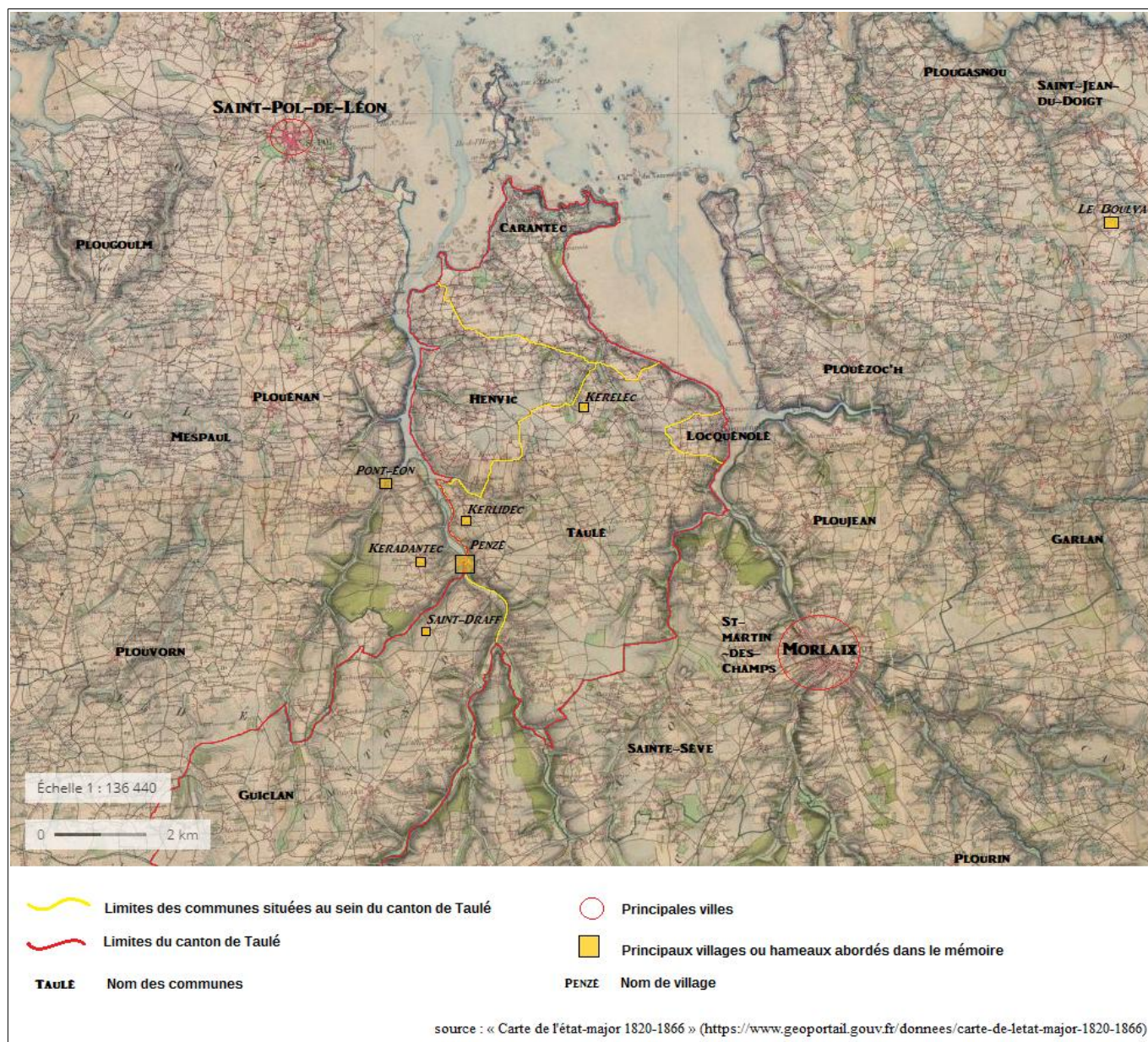
138 PELRAS C., « Le pays et les hommes », *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun : entre XIX<sup>e</sup> siècle et III<sup>e</sup> millénaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Mémoire commune », 2001, p. 25-62.



## « Le pays et les hommes » : quelques particularités locales

### ➔ Une zone géographique spécifique

L'ancien évêché du Léon, dans lequel se situe le canton de Taulé, est « délimité par la rivière de Morlaix et le Queffleut à l'est, par la rade de Brest et l'Élorn jusqu'à Landerneau et par les

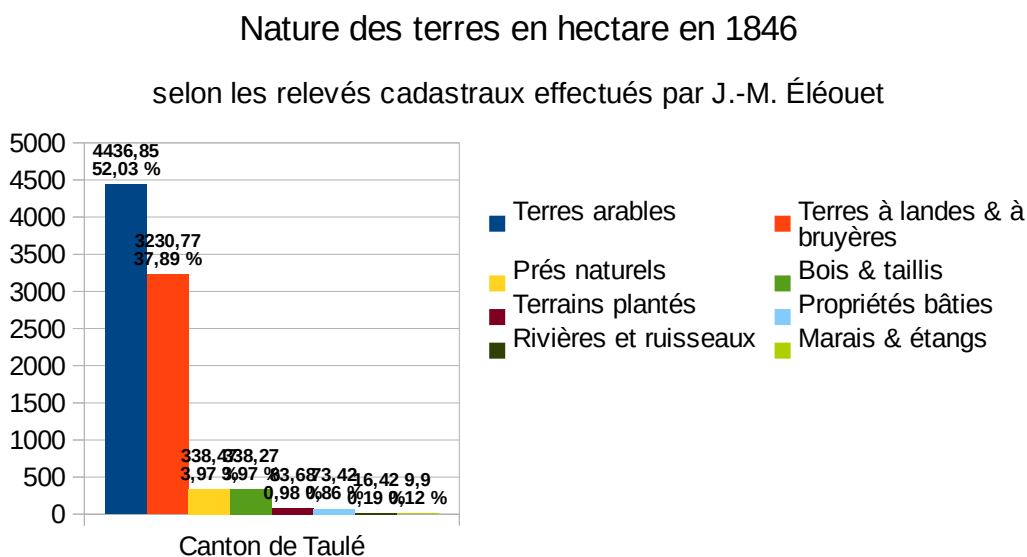


premières crêtes des monts d'Arrée au sud<sup>139</sup> ». Au nord et à l'ouest, c'est la mer qui le borde et qui lui impose ses limites. Le canton de Taulé, lui, se trouve à l'extrême nord-est de l'ancien évêché et fait partie de l'arrondissement de Morlaix. Il regroupe les communes de Taulé, Henvic, Carantec, Locquénolé et Guiclan, pour une superficie de 445 685 hectares<sup>140</sup>. Comme on peut le constater sur la carte précédente, il s'agit quasiment d'une presqu'île : le canton est délimité au nord-est par la

139 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 15.

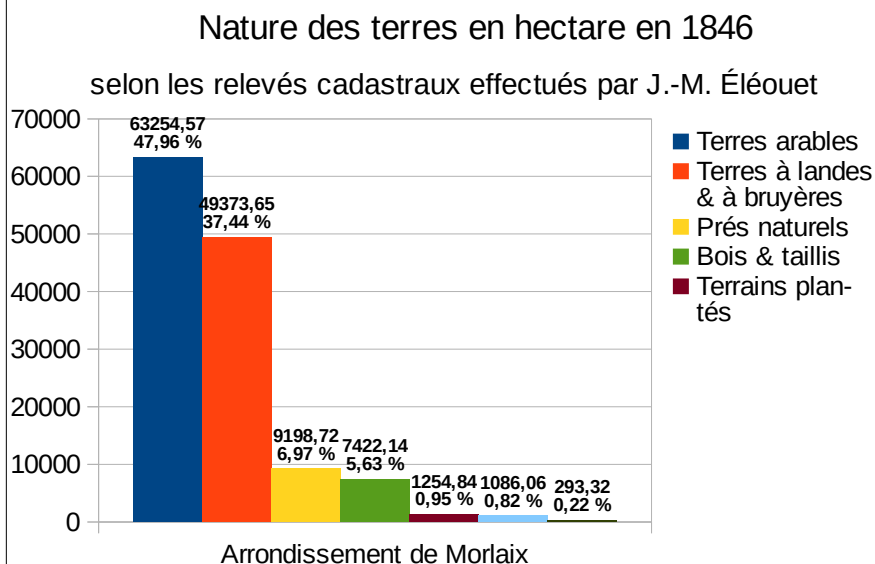
baie de Morlaix et à l'est par la rivière de Pennélé ou Donant<sup>141</sup>. Au sud-est c'est la limite entre Taulé, Saint-Martin-des-Champs et Saint-Sève qui fait la frontière du canton. À l'ouest c'est la rivière de Penzé qui sépare le canton de Saint-Pol-de-Léon de celui de Taulé. Il faut noter que l'île Callot au bout de la pointe se trouve aussi dans le canton de Taulé, car elle fait partie de Carantec. Quant à Guiclan, la commune se fond étrangement dans l'ensemble : d'un point de vue géographique, Guiclan déborde vers les monts d'Arrée alors que les autres communes du canton ne sont pas très éloignées du littoral. D'un point de vue culturel aussi, Guiclan semble mal assortie au bloc taulésien : les coiffes ne sont pas les mêmes et leur dialecte breton se distingue du breton du canton. Yann Kerlann, écrivain et instituteur proche du mouvement breton, constatait amèrement en 1952 ce mariage jugé contre nature : « *Staget eo bet Gwiglann ouzh kanton Taole, bro ar « Pouched ».* *Pebezh mennozh iskis ober ken vil all ouzh Gwiglanniz, Chelgenniz annezho*<sup>142</sup> ! » Nous reviendrons sur ces différences culturelles un peu plus tard. C'est le village de Penzé qui fait réellement le raccord entre ces deux entités qui administrativement n'en faisait qu'une seule. Penzé est, finalement, une zone de transition, un lieu de passage et par conséquent un lieu d'échange.

Le canton de Taulé est principalement rural. En 1841 sur les 9392 habitants du canton 9340 étaient désignés par le titre flou de « population agricole<sup>143</sup> », soit 99,44 % de la population. Bien que ceux qui sont désignés par cette titulature ne soient pas nettement identifiables (ce peut-être des journaliers, des paysans, des grands ou petits propriétaires, des marins-paysans, des artisans-paysans...) l'on constate toute de même le fort caractère rural de la zone qui est fait, en 1846, pour moitié de champs cultivés (52,03 % des terres) et pour plus du tiers de



140 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix*, Brest, Imprimerie de J.-B. Lefournier aîné, 1849, p. 31.  
 141 *Ibid.*, p. 25. Il semble que cette rivière possède deux noms, ainsi que l'écrit Jean-Marie Élétouet.  
 142 « On a rattaché Guiclan au canton de Taulé, le pays « Pouched ». Quelque drôle d'idée de faire ainsi tord aux Guiclanaï, qui sont des *Chelgenniz* ! » : KERLANN, « Gwiglann, bro chelgenn », *Al Liamm*, 1952, n° 35, p. 34. c'est l'auteur qui souligne.  
 143 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole, op. cit.*, p. 2-5.

jachères (37,89%). Le reste : les prés et les bois représentaient respectivement 3,97 % du territoire. Les propriétés bâties, elles, ne représentaient même pas 1 % du territoire du canton avec 73,42 hectares<sup>144</sup>. Si l'on compare la répartition de la nature des terres du canton de Taulé avec celle de l'arrondissement de Morlaix<sup>145</sup>, on parvient à des proportions assez



similaires. Environ la moitié de l'arrondissement est composé de terres arables (47,96%) et la proportion des jachères est, pour ainsi dire, la même qu'au sein du canton de Taulé (37,44%). Quant au reste, les prés naturels sont un peu plus nombreux (6,97%) et les bois et taillis représentaient 5,63 % du territoire pour 7422,14 hectares. Les propriétés bâties, encore une fois, ne dépassaient pas les 1 % dans l'arrondissement avec 1086,06 hectares et les marais et étangs n'étaient que très peu répandus avec 293,32 hectares, soit seulement 0,22 % du territoire. Le canton de Taulé est donc implanté dans un territoire qui est celui de la campagne, là où ses habitants, au XIX<sup>e</sup> siècle, vivent pour l'essentiel des revenus issus de l'exploitation de la terre ou de la mer et des rivières.

Seules trois villes contrastent avec le caractère rural de la région et font office de véritables pôles économiques traditionnels. Saint-Pol-de-Léon (*Kastel* ou *Kastel-Paol* en breton), ancien siège épiscopal du Léon, attirait foule de paysans venant y vendre leurs légumes<sup>146</sup>. Son rôle central dans l'agriculture et dans les processus de développement et de décision de la zone légumière ne s'est pas démenti jusqu'à aujourd'hui<sup>147</sup>. Cette petite ville est certainement, au sein de l'arrondissement de Morlaix, la ville la moins francisée et au caractère le plus fortement rural jusqu'aux années 1950-1960. Les raisons de la francisation tardive de la ville de Saint-Pol, par rapport à d'autres villes de Basse-Bretagne, s'explique justement d'abord et avant tout par son caractère rural. Après un

144 Les chiffres mentionnés ici sont issus de l'ouvrage Jean-Marie Éléouet cité précédemment. Les graphiques réalisés par nos soins reprennent ces chiffres.

145 L'arrondissement de Morlaix regroupait, en 1849, les cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau, Taulé, Saint-Thégonnec, Plouescat et Sizun.

146 Voir la photographie du marché aux choux fleur de Saint-Pol-de-Léon dans : ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 159.; voir aussi dans les annexes le témoignage d'Hamon, Francine et Denise Saliou qui évoquent les ventes de légumes au marché de Saint-Pol-de-Léon (p.17-18, p. 54, p.105-108).

147 Voir à ce sujet : ÉLÉGOËT F., *Bretagne, vingtième siècle*, S.I., s.n., coll.« Tud ha Bro », 2000. ; voir aussi les chapitres X, XI, XIV et XV de : ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*; ainsi que : MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou, op. cit.*, p. 23-36.



examen approximatif des cartes, on constate, en effet, que le bourg représente à peine plus de 5 % à 10 % du territoire de la commune entre 1820 et 1866<sup>148</sup>, ce n'est évidemment plus tout à fait le cas aujourd'hui bien que la campagne reste dominante. Qui plus est, la ville maintient des relations constantes et importantes avec les populations paysannes avoisinantes, cela en raison de son rôle moteur dans le commerce des légumes. L'enquête des étudiants du chanoine Nédélec de 1946 témoigne de la grande importance de la pratique du breton chez les cultivateurs de Saint-Pol :

C'est le moyen de communication le plus courant dans le milieu agricole [...]. À Saint-Pol-de-Léon, les 3500 cultivateurs, représentant près de la moitié de la population, "parlent uniquement le breton durant leur travail et dans leurs conversations courantes". Mais ils ne l'utilisent pas seulement entre eux : ils en imposent également l'usage à tous ceux avec qui ils sont en contact<sup>149</sup>.

Mentionnons tout de même que les échanges entre commerçants, marchands et cultivateurs se font généralement en français<sup>150</sup>. Une autre raison quant à la francisation tardive des saint-politains peut être le déclin économique de la ville après la Révolution : « Si à Saint-Pol le collège rouvre en 1806, vers 1840 la ville n'est plus, selon Alfred de Courcy, qu'une "bourgade silencieuse et déserte, où l'herbe croissait dans les rues<sup>151</sup> ..." ». Enfin, troisième raison, son rôle, on pourrait dire son poids, extrêmement important en matière de religion. Il s'agit, en effet, d'un des chefs-lieux de la formation de la prêtrise en Basse-Bretagne puisque son collège, avec celui de Lesneven à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, approvisionne littéralement le grand séminaire de Quimper où sont formés les prêtres du diocèse<sup>152</sup>. On le sait, la religion catholique, perpétuait jusqu'aux années 1950 environs et de façon résiduelle par la suite, les prédications et l'enseignement en breton<sup>153</sup>. La vie religieuse se faisait, en fait, dans la langue majoritaire du pays qui, jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, était le breton. Rappelons cependant qu'il n'y avait pas, nécessairement, derrière l'usage du breton la volonté de le préserver<sup>154</sup>, son usage était, pour l'essentielle, une façon de maintenir la foi des

148 Voir les détails de la carte de l'état-major de 1820-1866 (<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-letat-major-1820-1866>).

149 BROUDIC F., *Parler breton au XXI<sup>e</sup> siècle : le nouveau sondage de TOM-Régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009, p. 25-26.

150 *Ibid.*, p. 31.

151 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, *op. cit.*, p. 139.; LAGRÉE M., *Religion et cultures en Bretagne : 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, p. 101.

152 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, *op. cit.*, p. 181-188.

153 Une myriade d'exemples atteste de cette pratique, en voici quelques-uns : chapitres VI et VII de LAGRÉE M., *Religion et cultures en Bretagne*, *op. cit.*, p. 213-295. ; ROHOU J., *Fils de ploucs : Tome II. La langue, l'école, ar yezh ar skol*, Rennes, Ouest-France, 2007, p. 69-73. ; chapitre 5 et 6 de : BROUDIC F., *La pratique du breton : de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Des sociétés », 1995. ; dans une approche plus littéraire : DAVID T., *Un village breton : Le monde enchanté d'Yvon Marc'hadour*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p. 79-86. Il n'y est pas fait directement mention de l'emploi du breton mais on le perçoit par l'utilisation d'un vocabulaire spécifique en langue bretonne.

154 LAGRÉE M., *Religion et cultures en Bretagne*, *op. cit.*, p. 226-233.

fidèles en s'exprimant dans leur langue : « la langue est au service de la religion, et non l'inverse<sup>155</sup> », disait l'abbé Le Mentec à Fañch Broudic.

La « cité du Viaduc », Morlaix (*Montroulez*), bien plus mondaine que Saint-Pol, est aussi un des pôles économiques et culturels majeurs de son arrondissement. Contrairement à Saint-Pol-de-Léon, où les paysans y vendent surtout des légumes, le commerce à Morlaix est particulièrement varié. La vente des produits fermiers<sup>156</sup> s'effectue pour l'essentiel au sud de la ville et surtout du « côté Léon<sup>157</sup> », autour de l'ancienne Église des Jacobins, de l'Église Saint-Mathieu et vers la rue de Paris. Il y avait, en fait, pour chaque place une catégorie de produit affilié :

- Jusqu'en 1873, on vendait le poisson à même le sol dans la rue des Lavoires. La mairie aménagea d'abord cette vente en installant des étalages en pierres de taille, puis en 1897 on transféra le marché aux poissons et aux grains dans une petite halle située Place des Jacobins<sup>158</sup>.
- Le marché aux fruits et légumes, lui, se trouvait Place du Dossen. On y vendait des plants de choux, poireaux, salades, ainsi que des fruits et de la balle d'avoine pour la literie<sup>159</sup>.
- En 1867, de nouvelles halles sont ouvertes Place des Halles (*ar roc'hi\**). Les campagnards, surtout les femmes, s'y installent le samedi et y vendent pour l'essentiel des œufs et du beurre<sup>160</sup>, ainsi que des poulets et des lapins. Le reste de la semaine, ce sont les marchands qui occupent les locaux, sauf le dimanche où les halles sont fermées<sup>161</sup>. Lors d'une discussion informelle, notre grand-mère, Francine Saliou, nous a confié que presque toutes les fermes du canton de Taulé, surtout celles de Taulé et de Locquénoles, c'est-à-dire les plus proches de Morlaix, avaient une femme qui allait vendre des œufs et du beurre aux halles.

155 BROUDIC F., *La pratique du breton, op. cit.*, p. 176.

156 En 1936 Jean Epstein, dans son documentaire *La Bretagne*, film les foires et marchés de Morlaix (EPSTEIN J., *La Bretagne*, Cinémathèque de Bretagne - Gwarez Filmoù, 1936.).

157 Morlaix est divisée entre le Léon et le Trégor du fait de sa rivière qui passe au centre de la ville et qui sépare les deux évêchés.

158 LE CLECH M., *Bretagne d'hier : Morlaix - Tome 1*, Plourin-lès-Morlaix, Édition Marthe Le Clech, 1988, p. 91.

159 *Ibid.*, p. 94.

\* Terme breton utilisé par Francine Saliou pour désigner les halles.

160 Les œufs et le beurre semblent avoir été pendant très longtemps des produits de négoce importants à Morlaix, d'après ce qu'écrit Marthe Le Clech : LE CLECH M., *Bretagne d'hier : Morlaix - Tome 3*, Plourin-lès-Morlaix, Édition Marthe Le Clech, 1993, p. 19-22. ; Hervé Puill mentionne aussi la vente du beurre aux halles qui était pour sa mère un rituel immanquable : « Nous tirions un petit revenu de la vente du beurre que ma mère a continué de porter à Morlaix durant quelques années après la guerre. Elle y descendait au marché tous les samedis, elle ne l'aurait manqué sous aucuns prétextes... même pas pour la naissance de mon premier garçon, Jean [...] » (PUIILL B., *Soazig et Hervé paysans bretons*, Brest, Éditions le Télégramme, 2003, p. 78. ; voir aussi en annexe : l'« Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 6. ; ainsi que l'« Entretien n°3 avec Soazig Saliou (extraits choisis) », p. 220.

161 LE CLECH M., *Bretagne d'hier : Morlaix - Tome 1, op. cit.*, p. 97.

- La vente de bétail, elle, se partage entre deux sites. Place du Marc'hallac'h<sup>162</sup> où, à partir de 1858, il n'y a que les porcs et les bêtes à cornes dont on peut faire le commerce. Dès 1872, un marché y est organisé chaque samedi, durant lesquels on peut acheter des vaches, veaux, génisses, taureaux, porcs et moutons<sup>163</sup>. Les chevaux, quant à eux, se vendent et s'achètent à partir de 1858 sur la place du Pouliet, la place du Marc'hallac'h étant trop exigüe pour accueillir l'ensemble du bétail. Ces deux places accueillait une fois l'an la Foire de la Semaine Blanche durant le mois de mai<sup>164</sup>.

Les allées et venues de la campagne à la ville, de la ville à la campagne font de Morlaix un véritable carrefour où se rencontrent les divers populations et terroirs culturels qui composent son arrondissement, voire au-delà. Morlaix et sa rivière constituent en effet la limite entre le pays du Léon et celui du Trégor. Il n'était donc pas surprenant d'y croiser des Léonards<sup>165</sup>, des Trégorois<sup>166</sup> ou des Cornouaillais, les uns venant vendre leurs produits, les autres venant faire quelques emplettes. En effet les paysans s'y rendaient pour vendre, mais aussi et surtout, pour acheter ce dont on manquait à la campagne, les vêtements notamment. Il faut cependant préciser que la société paysanne, nécessairement très économe<sup>167</sup>, n'y faisait des achats qu'occasionnellement : la campagne était alors dotée de nombreux artisans<sup>168</sup> et les paysans eux-mêmes cumulaient généralement, des petits métiers<sup>169</sup> qui leur conféraient l'expérience nécessaire dans la confection d'outils, par exemple. Il en allait de même pour les vêtements et la literie : des tailleurs étaient installés un peu partout dans la campagne<sup>170</sup>. La mondialisation, accompagnée du phénomène de mode, vestimentaire surtout, est diffusée par les villes. Morlaix participe, dans son arrondissement, à la diffusion des nouvelles modes, lesquelles se propagent d'abord dans les bourgs, avant de toucher les campagnes elles-mêmes. Les habitants de l'arrondissement viennent, dès lors, surtout après la Seconde Guerre mondiale, s'y approvisionner :

**F :** « [...] *Mon père pour mes vêtements, c'était lui qui venait avec moi, [...] à Morlaix* » hein ! On allait en car et, quand il me faisait essayer les choses, il me disait son avis : telle couleur m'allait ou

162 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou » p. 54.

163 LE CLECH M., *Bretagne d'hier : Morlaix - Tome 1, op. cit.*, p. 105.

164 *Ibid.*, p. 105-108.

165 En annexe : « Entretien avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 6.

166 En annexe : « Entretien n°3 avec Soazig Saliou (extraits choisis) », p. 220.

167 Voir *infra* : page 39.

168 SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne : Les phases de la vie traditionnelle et sociale, le travail et les distractions*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1968, vol.1, p. 235-303. ; KERNAONET J.-M., *Il est mort le fournil, maro an ti-forn*, Paris, Seghers, 1980, p. 126-147.

169 SÉBILLOT P.-Y., *La Bretagne et ses traditions*, Paris, Maisonneuve et Larose, coll.« Mémoire Vive », 1998, p. 2. ; KERNAONET J.-M., *Il est mort le fournil, op. cit.*, p. 69-75. ; *Ibid.*, p. 32-34. ; *Ibid.*, p. 134-141.

170 SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne, op. cit.*, p. 244-253. ; PARCHEMINAL A., « Hent Ponthonarz Gwechall : La route de Ponthonarz autrefois », document tapuscrit inédit, Plougonven, p. 47-49.

telle couleur ne m'allait pas, hein ! C'est mon père qui venait avec moi acheter mes vêtements. **J** : [...] C'était jamais quand ils allaient vend' des légumes ? **F** : Ah non non non non ! **J** : Ça aurait pu être à l'occasion, tu vois. **F** : Ah non non non non. Il venait avec moi avec l'autocar [...]. On allait prendre l'autocar à Penzé<sup>171</sup>.

L'influence de Morlaix est donc aussi largement culturelle. Pour preuve : le rendez-vous immanquable de l'année était la Foire-Haute. Louis Jourden, de Locquéolé, en fait mention au environs de 1800 dans un carnet manuscrit, il y évoque le rapt de jeune filles durant l'événement :

Iras-tu ala foire haute ? oui j'espere y aller si je suis Bien portant. mon pere m'a conseillé de demeurer à la maison, et je lui obeirai, car je sais qu'il est de mon devoir d'obéir à mes parens et a tous ceux qui ont autorité sur moi. le bruit commun est que les enfants qui iront ala foire haute seront tous ramassés dans un grand vaisseau qui est à morlaix et conduits à brest. si je savois que la chose seroit veridique que je me garderai bien d'y aller pour cette année-ci<sup>172</sup>.

Durant cet événement les jeunes gens de tout l'arrondissement se retrouvaient<sup>173</sup>, c'était le lieu des amourettes, là où l'on se libérait momentanément de la surveillance des parents<sup>174</sup>. Albert Parcheminal, fils d'un tailleur de Plougouven notait, dans ses mémoires de jeunesse, les souvenirs qu'il gardait du tumulte qui accompagnait cette période de fête attendue dans tout l'arrondissement :

La Foire-Haute à Morlaix se fêtait surtout le 15 octobre. Huit jours avant et huit jours après, c'était toujours la fête. Mais la date du quinze était le jour des jeunes. On ne comptait plus les manèges, casses-gueules, tombolas, loteries, tirs, etc... installés sur la grande place près de la Mairie. Ce jour était considéré comme jour férié par toutes les communes avoisinantes. Déjà depuis la veille et toute la nuit les cortèges de chevaux et de charrettes se succédaient venant de la limite des Côtes-du-Nord, jusqu'au confins de Bolazec, de Scignac, et encore plus loin... Les vendeurs se hâtaient avec leurs animaux, afin de bien les placer sur le foirail. Les cornouaillais (sic) se suivaient en chantant des la... la... lèno, la... la... la... lèno. Les chevaux de Coat-ar-Herno, attachés à la queue-leu-leu étaient groupés par vingtaines. Il y avait de beaux chevaux mais aussi combien de squelettiques. Le cheval de tête était monté par un cavalier qui guidait la suite<sup>175</sup>.

Morlaix, en particulier son port, était aussi perçu comme le lieu des drames et des débauches, un lieu de perte :

171 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou » p. 71.

172 Cahier manuscrit issu de la collection Yvette Tanguy conservée au CRBC. L'orthographe du manuscrit a été respecté.

173 Voir dans les annexes la rapide mention qu'en fait Louis Baron dans sa lettre datée du 16-09-1957, p. 247.

174 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, op. cit., p. 60-61.

175 PARCHEMINAL A., « Hent Ponthonarz », op. cit., p. 1.

**H** : [...] Un allait aux pêches d'Islande là ! Et quand il revenait à la maison il dépensait les sous qu'il avait gagnés là-bas [...] et puis un beau jour, là : il était plein et puis il est tombé dans le bassin à Morlaix et puis ... **D** : Oui, mais ça, c'est des neveux à *Ta'-koz* quoi<sup>176</sup> !

En cela la ville était mal perçue et faisait l'objet de stéréotypes que projetaient les habitants des campagnes à son encontre, ces stéréotypes étant largement alimentés par l'Église<sup>177</sup>. Les recteurs craignaient, selon Louis Élégœt, les influences néfastes des villes sur leurs paroissiens et les mettaient régulièrement en garde<sup>178</sup>. Ronan Calvez, professeur de Celtique à Brest, fait le même constat dans le journal catholique en langue bretonne, *Feiz ha Breiz* :

La place réservée à la ville dans le journal est assez particulière, écrit-il. Elle semble avoir une existence propre, tel un monstre, gueule ouverte, d'où exhalent des bruits, des fureurs inquiétants. Le message que veut faire passer le clergé est clair : ces villes ne s'intègrent pas dans la société paysanne [...] même – et peut-être surtout – si elles se trouvent en Basse-Bretagne. Ceci est du reste si vrai que les paysans bretons qui s'établissent en ville apparaissent comme considérablement transformés. On connaît l'arbre à ses fruits : ceux de la ville ne sont pas bons. De fait, le citadin est présenté comme un véritable indigent matériel et spirituel ; la ville étant au demeurant le lieu où prospèrent les mécréants<sup>179</sup> [...].

Cette méfiance des paysans face aux habitants des villes était forte :

**S** : [...] Elle allait à pied à la manu' de bonne heure le matin [...]. Si on était en r'tard on rentrait plus [...]. Encore, elle me disait que souvent elle avait peur parce qu'y avait plein de dockers à Morlaix, à ce moment-là, au port. **J** : Ouais, y étaient pas tous ... **S** : Elle avait peur des dockers, oui [...]. Quand y fallait attend' un moment que la porte s'ouv', eh ben ... [raclement de gorge] Un jour elle s'était trompé d'heure, elle était une heure à l'avance, à la manu', et elle avait eu une peur bleue ce jour-là des dockers, qu'elle m'avait dit. **J** : [...] Ceux-ci d'vaient avoir d'la bouteille aussi sûrement hein? **S** : Oh sans doute, oui<sup>180</sup> !

176 En annexe : « Entretien avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 27. ; « Entretien n°2 avec Soazig Saliou », p.221.

177 ÉLÉGOËT L., *Une famille de paysans. Onze générations de Bretons*, Brest, Le Télégramme, 2004, p. 254-256.

178 Louis Élégœt cite notamment l'exemple de Lan Inisan qui dans son ouvrage, *Emgann Kergidu* publié en deux tomes entre 1877 et 1878, tente de démontrer la perfidie des villes pour les hommes des campagnes. Le recteur écrit ainsi : « Le dimanche, au lieu d'aller prier Dieu à la messe, ils vont dans les débits boire et s'enivrer. Le lundi, ils doivent s'enivrer à nouveau, pour cette bonne raison qu'ils l'ont déjà fait la veille, probablement ... Ainsi au bout de deux ou trois jours passés à boire, on a dépensé tout le gain de la semaine, ou presque, alors qu'à la maison, le père, la mère, l'épouse et les enfants réclament eux aussi du pain. Leurs plaintes donnent parfois quelques regrets à l'ouvrier, mais elles ne l'empêchent pas de recommencer la semaine suivante... Il veut faire bonne chère, avoir de l'argent en poche ; et il n'en a pas, car il a bu sa paye. C'est pour cette raison qu'il regarde avec haine ceux qui possèdent quelque chose, ceux qui vivent à leur aise... ». Cité dans : *Ibid.*, p. 254.

179 CALVEZ R., « *Un paysanisme breton* » : *Feiz ha Breiz (1865-1875) et la société bretonne*, CRBC, Brest, 1993, p. 160.

180 En annexe : « Entretien n°3 avec Soazig Saliou (extraits choisis) », p. 221.

D'autant plus que la méfiance était réciproque : les gens de la ville voyaient chez le paysan quelqu'un d'inculte, un bouseux, en un mot un plouc<sup>181</sup> et les regardaient souvent de haut. Quant au clergé il craignait, en fait, surtout l'exode rural et la déchristianisation de ses ouailles. Celle-ci résultant en partie de l'influence des villes. Les recteurs craignaient, comme l'atteste l'extrait précédent, que la pratique religieuse soit délaissée par les nouveaux citadins. Ils redoutaient d'autant plus l'influence de ces derniers qui, par leurs visites chez ceux restés à la campagne, pouvait transmettre les idées des villes et, dès lors, inciter d'autres paroissiens à les rejoindre<sup>182</sup>, d'autant qu'ils jouissaient dans leur famille d'un certain prestige mêlé à un sentiment de jalousie<sup>183</sup>. À Morlaix, tout comme l'arsenal pour Brest, c'est la Manufacture de tabacs qui recrute chez les gens de la campagne alentour<sup>184</sup> cherchant un emploi ou espérant, ainsi, améliorer leur quotidien. En 1850, la Manu', tel qu'on la nommait localement, comptait quelques 1200 salariés<sup>185</sup>.

Landivisiau (*Landivisio* ou Landi'), enfin est la dernière ville du secteur, c'est aussi la plus éloignée et, bien qu'elle ne joue pas un rôle aussi grand que Morlaix ou Saint-Pol-de-Léon – dans la zone qui nous intéresse –, elle reste une ville importante pour la campagne environnante. Landivisiau doit sa fortune, principalement, à deux secteurs : le travail du cuir et le commerce de la toile. Bien que ces deux domaines entamassent une longue période de régression à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>186</sup>, durant le XIX<sup>e</sup> siècle l'industrie du cuir, pour sa part, permit aux habitants de Landivisiau de conserver une certaine prospérité économique<sup>187</sup>, en particulier aux *Juloded* ou Julotes, caste assez atypique de paysans-marchands dont nous reparlerons. Cette industrie a d'ailleurs perduré jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale<sup>188</sup>. Landivisiau, « la capitale du cheval breton<sup>189</sup> » était surtout renommée pour ses foires aux bestiaux. La commune accueillait trois grandes foires jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, moment où elles se mettent à périlcliter progressivement. Il s'agissait de la foire des Rois (le deuxième mercredi de janvier), la foire de Mai (le week-end de la Pentecôte), la foire de Saint-Mathieu (les 15, 21 et 22 septembre)<sup>190</sup>. Une autre foire, mensuelle celle-ci, démontre l'importance capitale qu'avait Landivisiau dans le commerce des chevaux, au

181 ROHOU J., *Fils de ploucs*, op. cit., p. 20-23. ; *Ibid.*, p. 60-62. ; ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, op. cit., p. 197-199.

182 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit., p. 28.

183 DAVID T., *Un village breton*, op. cit., p. 240-243.

184 En annexe : « Entretien n°3 avec Soazig Saliou (extraits choisis) », p. 220-221.

185 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, op. cit., p. 142.

186 ÉLÉGOËT L., *Les Juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Histoire », 1996, p. 17.

187 ANDRIEUX J.-Y. (dir.), *Villes de Bretagne. Patrimoine et histoire.*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 176.

188 ÉLÉGOËT L., *Les Juloded*, op. cit., p. 17.

189 CORRE J., *Landivisiau, capitale du cheval breton au XX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 1993.

190 *Ibid.*, p. 87.

niveau local et national, mais aussi international<sup>191</sup>. Les foires aux chevaux ou foire chevalines se déroulaient tous les seconds mercredis du mois et constituaient le « centre-commercial<sup>192</sup> » du pays en matière de chevaux. Pour preuve, en 1922, la Préfecture du Finistère cite Landivisiau comme ayant des « foires très importantes<sup>193</sup> » dans le domaine de la vente d'équidés en comparaison des autres localités du département possédant le même type de foires. De même on peut lire on peut lire dans un ouvrage de 1913 consacré aux chevaux bretons la chose suivante : « Les foires de Landivisiau sont incontestablement les plus importantes de tout l'Ouest de la France<sup>194</sup> ». Cela s'explique par la position stratégique de la ville, laquelle se trouve au centre du pays d'élevage, le sud-est du Léon<sup>195</sup>, qui approvisionne les régions voisines. Si l'on en croit le graphique mis en évidence par Joëlle Corre dans son mémoire, le commerce des chevaux à Landivisiau n'a cessé d'augmenter tout au long de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : de 1891 à 1901, seul un marchand de chevaux était déclaré à Landivisiau. En 1911, ils sont huit, puis vingt-et-un vers 1918 et quarante-cinq en 1946<sup>196</sup>, quelques années avant la modernisation de l'agriculture. La vente des chevaux n'était pas, toutefois, la seule vente de bétail pratiquée à Landivisiau. Tout comme à Morlaix, on vendait aussi des bovins et chaque catégorie avait sa place : « **D** : Ouais. Là y avait ... des places spéciales pour chacun : y a la place aux veaux, y a la place aux poulains<sup>197</sup> ». Nous reviendrons sur l'aspect festif de ces événements.

On peut donc dire que le canton de Taulé est une véritable enclave géographique au sein du Léon. De par sa position, c'est à la fois une presqu'île cernée par la Penzé et la Baie de Morlaix, une zone de transition et de passage du Léon au Trégor et inversement, et enfin, une zone fortement et essentiellement rurale entourée principalement, par deux villes Saint-Pol-de-Léon, au nord-ouest, et Morlaix à l'est. Il s'agit aussi, comme nous allons le voir d'une enclave culturelle.

191 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 160 ; SIOU M., *Le pays de Landivisiau*, Rennes, Alan Sutton, coll.« Mémoire en Images », 1995, p. 60.

192 CORRE J., *Landivisiau, capitale du cheval breton, op. cit.*, p. 87.

193 *Ibid.*

194 BLÉAS F.-M., *Les chevaux bretons*, Morlaix, A. Lajat, 1913, p. 120.

195 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 160.

196 CORRE J., *Landivisiau, capitale du cheval breton, op. cit.*, p. 54.

197 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 114.

## ➤ Représentation spatiales et cadre culturel : costume et langue

*Er barrez a Daole, etre an daou dreizh  
Emañ ar bravañ brezhoneg a zo e Breizh*

Dans la paroisse de Taulé, entre les deux passages  
Se trouve le plus beau parler de Bretagne

Grégoire de Rostrenen\*

Il est intéressant, concernant la géographie des lieux, de faire appel aux représentations spatiales intériorisées et donc véhiculées par ses habitants. Dans l'usage quotidien, les fins connaisseurs de la culture locale donnent souvent un nom aux différentes zones constituant la Basse-Bretagne sans toujours savoir réellement délimiter ni décrire les zones mentionnées<sup>198</sup>. Ces zones ou pays sont, par exemple : le Pays Chelgenn ou le Pays Pagan. Durant nos enquêtes les réponses variables, parfois hésitantes, des personnes enquêtées nous ont appris à relativiser la délimitation de ces lieux qui est souvent plus floue que celle indiquée sur les cartes<sup>199</sup>. Leur utilisation, comme le nom donné aux populations, était d'abord l'usage de personnes étrangères aux zones mentionnées : ceux des monts d'Arrée désignaient les gens de la côte en les qualifiant de Pagan, à l'inverse les habitants proches de la côte, ou vivant en tout cas aux pieds et sur le pourtour des monts d'Arrée qualifiaient les habitants de l'Arrée de *re ar mene(z)* « ceux de la montagne », tandis que les Léonards du nord-ouest pour désigner leurs voisins du sud-est parlaient des *Chelgenniz*. C'est, en tout cas, ce que nous explique Claude Rideller, né en 1935 et marchand de chaussures depuis plus de 50 ans à Morlaix, amateur de la culture populaire du pays morlaisien :

**C** : Mais j'ai pas eu de contact avec eux puisque c'était des *Pagan* pour nous. J'avais plus de contact avec ceux des montagnes [...]. Ah ... au sujet de ces ... non, non j'ai ... les *Paganiz* je connaissais pas beaucoup. **J** : Ça [Plouénan] pour toi c'est *Pagan* ça ? Ce coin-là ? **C** : Oui c'est comme ça qu'on app'lait les ... ce n'est pas loin, mais c'était ainsi que [ceux de la montagne] désignait les gens de de de [la côte] ... tiens les coiffes là ; les femmes avaient la *chikolodenn* qu'on app'lait ça. **J** : C'est la coiffe de Saint-Pol, c'est ça ? **C** : Oui, la *chikolodenn*. **J** : *Chikolodenn* ouais [...] **C** : C'est la coiffe du bord de mer qui va de ... depuis ... de Plouénan jusqu'à ... comment ... jusqu'à Tréfléz [...]. Toute la côte

\* La référence est issue de : GIRAUDON D. et NONO, *Querelles de clochers. Flemmadennoù parrouz ha taolioù teod*, Morlaix, Skol Vreizh, 2006, p. 202. ; Daniel Giraudon a récolté une autre expression légèrement moins prétentieuse que la première : « *Etre Taole ha Pont Eon, gwellañ brezhoneg zo e Leon* », c'est-à-dire « Entre Taulé et Pont-Éon, on trouve le meilleur breton du Léon ».

198 On peut conseiller au lecteur de se reporter aux cartes du site Geobreizh, tout en sachant qu'il n'existe pas de limites fixes à ces pays, il s'agit plutôt d'une cartographie mentale et orale locale donc assez variable (<http://geobreizh.bzh/geobreizh/fra/cartes.html#territoires-historiques>).

199 JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne : histoire, ethnographie et linguistique*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007, p. 122.



là [...]. Cléder euh ... Cléder euh ... Plouescat, tout ça euh ... Plouéan, Plouézoc'h tout ça ... euh oui, même Plouvorn, tout ça, c'était les *chikolodenn* qui avait<sup>200</sup>.

Chose intéressante, Claude Rideller fait le lien entre les types de coiffes portées dans le pays de Morlaix et le nom qu'on attribue à ces zones. Nous y reviendrons. De leurs côtés, Hamon Saliou et Denise Le Gac font la distinction entre le pays Pagan et le pays Chelgenn grâce à la culture légumière :

**J** : Plouéan y en avait pas non plus avant ? **D** : Oh si ! **H** : Oh si ! Plouéan avait des légumes ! **J** : D'accord donc c'est de l'aut' coté quoi c'est dans ce ... **H** : Oh oui, oui oui. **D** : La bande côtière quoi avait. **J** : Comment on appelle là déjà, ce coin-là ? C'est pas *Chelgenn* ? **D** : Ah là c'est les *chelgenn* ! **H** : Les *chelgenn* plus haut que Guiclan c'est *Chelgenn* ! **J** : Guiclan c'est *Chelgenn*, Plouéan aussi ? **H** : Pas Plouéan ! Plouéan c'est *Pagan* ! **J** : Ah c'est *Pagan* ? Plouéan c'est déjà *Pagan* ? **H** : *Paganiz*, *Paganiz* ouais ! Et ici, je veux dire Saint-Thégonnec euh ... **D** : Pleyber-Christ ... **H** : ... Landivisiau, Sizun tout ça c'est des *Chelgenniz* ! **J** : D'accord et ici là ce coin-là y a pas de nom ? **H** : Bah si ! Ici là c'est des *Chelgenniz* aussi ! **J** : C'est *Chelgenniz* ici aussi quoi ? **H** : Oui oui oui ! **J** : Jusqu'à Penzé tout ça aussi ? **H** : Oh oui oui ! **D** : Oh maint'nant s'est mélangé. **J** : Non, mais pour savoir. **H** : *Pagan* c'est plutôt Saint-Pol ou Plouéan ! Plouvorn, Plouvorn je sais pas qu'est ce que c'est même. Maint'nant, maint'nant les légumes ... dans le temps Plouvorn ils mettaient que des choux [?terrier?] maint'nant c'est parti sur le porc<sup>201</sup>.

L'on constate qu'Hamon et Denise Saliou qualifient le nord-est du Léon, comme étant des *Paganiz*, c'est-à-dire des habitants du pays Pagan, alors que ceux du sud-est se qualifient comme étant des *Chelgenniz*, des habitants du pays Chelgenn. La culture légumière semble cependant n'être qu'un prétexte pour tenter de délimiter mentalement ces deux pays. Rappelons que la discussion enregistrée portait, avant l'extrait ci-dessus, sur la culture légumière, c'est nous qui avons orienté notre oncle et sa femme au sujet des pays dits Pagan et Chelgenn. Il y a donc eu un mélange, dans la discussion, entre le thème de la culture légumière et celui des pays sensés, ou pas, représenter la zone légumière en question. Si l'on reprend ce qui est dit dans les deux interventions, le terme de Pagan désigne la population qui réside au plus près de la côte nord du Léon (Plouéan, Saint-Pol-de-Léon, Cléder, Tréfléz, Plouescat, voire Plouvorn). La partie nord-est du Léon, allant environ de Lannilis à Plounéour-Trez, souvent qualifiée de Pagan en raison de sa coiffe, n'est même pas mentionnée, son éloignement explique certainement la méconnaissance de nos informateurs quant à la place de ces communes dans le paysage traditionnel. Concernant le pays Chelgenn, ce terme désigne les communes les plus éloignées de la côte se trouvant au sud-est du Léon (Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ, Landivisiau, Sizun), soit la zone se trouvant entre le pays Pagan et la « montagne », les monts d'Arrée, notons que Sizun est une exception, car la commune

200 En annexe : « Entretien n°1 avec Claude Rideller (extraits choisis) », p. 226.

201 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 39-40.

fait partie intégrante de l'Arrée. Claude Rideller, nous le disions, différencie ces pays en fonction de la coiffe, mais aussi de la langue :

**C** : Moi je disais *you*\*. **J** : Tu disais *you* et dans le Léon, y disent comment ... ? **C** : *Icho*. **J** : *Icho*, ouais. *Icho* ou *irie* nan, c'est pas ça ? **C** : Ah oui ... ou *irio*. Euh ici, *Pleiber*, Plouneour c'est : *icho*. **J** : D'accord : plus du côté *chelgenn* quoi ? **C** : Voilà *chelgenn*. Et ... donc nous c'était *you* dans le Trégor. [...] Tandis qu'à Taulé, y avait la *taoleadez*. **J** : Ah ! T'appelles ça comme ça ? *Taoleadez* ? **C** : Oui ! Et y avait quat' communes qui avaient cette coiffe-là : Taulé, Henvic euh Carantec et ... alors Taulé, Henvic, Carantec ... ça fait trois. Taulé... [...] **J** : Guiclan peut-être, non ? **C** : Ah non ! Guiclan, c'était la *chelgenn*. **J** : *Chelgenn* [...]. **C** : Ah si : Locquéolé ! **J** : Locquéolé ? **C** : Locquéolé y avait quat' ! [...] Locquéolé, Taulé ... et on app'lait ça des *Taoleadez* [...]. Ça, c'est la coiffe de Taulé. Mais à Guiclan y avait, c'était déjà la *sparlenn*, la coiffe de comment ... ? **J** : Qui pend aussi, c'est ça ? **C** : Ah non, ça c'était comme deux anses sur la tête [...]. Une couronne [...]. Ça, c'était les *chikolodenn* [...]. Ah oui, ça c'était Saint-Pol, Roscoff, tout la ... la côte [...]. Les *chikolodenn*. Quand elles étaient en ville, pour vend' leurs légumes, elles avaient ça sur elles. Dans les années 45, 50, je me rappelle très bien. **J** : Et t'arrivais à les différencier comme ça ? **C** : Bien sûr : de par leur breton, de par leur ... leur costume. Ah oui c'était ... elles ne mettaient pas d'chapeau<sup>202</sup>.

Nous reviendrons sur ces faits linguistiques plus loin. Revenons donc sur la répartition de l'espace en fonction de la mode vestimentaire de ses habitants. Bien que ce sont « les costumes qui individualise les terroirs<sup>203</sup> », c'est en particulier les coiffes qui permettent de distinguer différentes zones vestimentaires, car, dans le Léon, le costume qui l'accompagnait n'était soit, généralement, plus porté dès la fin des années 1920<sup>204</sup>, – chez les hommes on ne porte guère plus que les chapeaux à guide, notamment dans la zone du groupe dit de Saint-Pol ou du groupe Pagan – soit était commun à d'autres territoires<sup>205</sup>. Si l'on se concentre uniquement sur le canton de Taulé l'on constate qu'un seul type de coiffe est porté, à l'exception de la paroisse de Guiclan, ce qui témoigne d'emblée d'une unité culturelle affirmée et partagée par la population<sup>206</sup>. La *taoleadenn*, ou *taoleadez* telle que la nomme Claude Rideller, coiffe du canton de Taulé, est attestée depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>207</sup>. C'est le surnom de cette coiffe qui a valu au canton de Taulé le nom de Pays Pouched toujours employé par les historiens<sup>208</sup>, mais inconnu aujourd'hui de ses habitants. On

\* Traduction : « demain ».

202 En annexe : « Entretien n°1 avec Claude Rideller (extraits choisis) », p. 226-228.

203 JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne*, op. cit., p. 122.

204 CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, Paris/Spézed, Champion/Coop Breizh, 1993, p. 177. ; ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, op. cit., p. 207.

205 CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, op. cit., p. 178.

206 GONIDEC J.-P., *Coiffes et costumes des Bretons : comprendre les évolutions*, Spézet, Coop Breizh, 2005, p. 14-17.

207 GUESDON Y., *Coiffes de Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2014, p. 166.

208 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, op. cit., p. 204 ; GUESDON Y., *Coiffes de Bretagne*, op. cit., p. 166. ; Notons que Philippe Jouët (JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne*, op. cit., p. 152.), qui se référait à un article de Kerlann inexistant (*Al liamm*, Mae-East 1952), fait un mauvais usage du terme Pouched qui ne désigne nullement les Morlaisiens. L'article de Kerlann en question est celui de novembre-décembre 1952 (KERLANN, « Gwiglann, bro chelgenn », op. cit.), il y est bien précisé que Pouched s'applique

trouve, en effet, l'origine de ce terme dans l'article « POUCHAD » du tome VII du dictionnaire de Coëtanlem, daté entre 1790 et 1820. On y lit :

POUCHAD ou Pochad, est tout le contenu de la touffe du Bouquet ou la Poche, une Pochée. Son Diminutif est Pouchadig ou Pochadig. c'est la réunion de tout ce qui se trouve dans la petite Touffe, dans le petit Bouquet, ou dans la petite Poche ; une petite Pochée. Les femmes de la campagne mettent ordinairement un cercle d'osier au fond de Leurs coëffes, afin de les assujettir et d'en conserver la forme ce cercle s'appel Kern ; mais *comme les femmes du canton de Taulé donne une forme ovale à ce fond de Coëffe qui ressemble à une Touffe toute plissée autour d'un œuf*, Les femmes des autres canton lui donnent par dérision le nom de Pochad ou Pouchad ; Pochadig ou Pouchadig. Le pluriel de Pochad ou Pouchad est Pochadou ou Pouchadou Et celui de Pochadig ou Pouchadig est Pochadouigou ou Pouchadouigou<sup>209</sup> [...].

Il est donc certain que déjà, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les coiffes du canton de Taulé se démarquaient de leurs voisines – contrairement à ce qu'indiquait René-Yves Creston<sup>210</sup> –, ce qui a valu leur surnom et donnait au canton un nom issu de sa mode vestimentaire particulière, celui de Pays Pouché. Rappelons, toutefois, qu'il s'agit bel et bien d'un sobriquet, le véritable nom de la coiffe reste *taoleadez* ou *taoleadenn*, du nom du chef-lieu du canton. De la fin du XVIII<sup>e</sup> jusqu'aux environs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la *taoleadez* ne ressemble que très peu à ce qu'elle deviendra dès le début des années 1900, les spécialistes qualifient l'ancienne coiffe d'archaïque<sup>211</sup>.

La nouvelle coiffe, quant à elle, se caractérise, par l'apparition de *kernioù* (cornes), qui sont des « sortes de renflement plus ou moins prononcés<sup>212</sup> » de chaque côté de la coiffe. Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à sa complète disparition au début des années 1990, la coiffe ne fera que raccourcir, comme on peut le constater sur la photographie ci-contre : les coiffes ne sont presque pas visibles.



Trois sœurs Kerbrat : Anne-Marie, Francine et Louise à la Foire-Haute de Morlaix vers les années 1930

à la péninsule de Taulé : « kanton Taole, bro ar "Pouché" », c'est-à-dire « le canton de Taulé, pays des "Pouché" ».

209 COËTANLEM (de Rostiviec) P.J.J. de, « Dictionnaire de Coëtanlem », 1790. ; Ce qui peut apparaître comme des erreurs est le fait de l'auteur, nous avons fidèlement recopié le texte tel qu'il a été rédigé sur le manuscrit. L'italique est de notre fait.

210 CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, op. cit., p. 180.

211 N'étant pas un spécialiste et afin d'éviter une description fastidieuse nous laissons le lecteur se reporter aux très bonnes descriptions agrémentées de photographies de l'ouvrage de Yann Guesdon : GUESDON Y., *Coiffes de Bretagne*, op. cit., p. 166-167.

212 *Ibid.*, p. 167.

Avant la Seconde Guerre mondiale, la visagière n'est plus qu'un petit rectangle de tulle sur le dessus du front, maintenu par deux brides réduites à un fin ruban de coton. Portée encore au début des années quatre-vingt-dix, elle n'est plus alors qu'un petit bonnet de chignon en filet, légèrement marqué des deux renflements, entouré d'un semblant de bavolet, d'une visagière réduite à un filet de dentelle et de mentonnière arachnéennes<sup>213</sup>.

Dernière caractéristique de cette coiffe atypique : elle n'est pas uniforme sur l'ensemble du canton. De petites différences permettent, en effet, de distinguer de quelle paroisse est originaire celle qui la porte : « À Carantec, ces petites cornes sont relevées alors qu'à Taulé elles sont plus tombantes, et à Henvic très peu marquées, donnant à la coiffe une forme plus aplatie<sup>214</sup> ». Ces variantes sont de véritables sous-genres qui leur vaut un nom : à Carantec elle était nommée *kalabousenn* et à Henvic *chubilinenn* ou *jobelinenn*<sup>215</sup>. Cela confirme, à un niveau local, cet esprit de clocher souvent mentionné par les historiens, cette idée d'une civilisation paroissiale où chaque paroisse se distingue de ses voisines par de légères différences culturelles<sup>216</sup> (langue, habits, noms/prénoms, musique ...).

La péninsule taulésienne forme donc un tout, d'un point de vue vestimentaire du moins, mais ce tout se constate, bien sûr, par contraste avec les modes voisines. Si l'on s'intéresse aux coiffes alentour, on constate qu'au total trois types de coiffes se côtoyaient dans les environs immédiats du canton de Taulé\*. Ces trois coiffes sont donc : celle de Saint-Pol-de-Léon, qui cerne l'ouest du canton, la *chikolodenn* ; celle



Hamon Saliou (1877-1973) et Marc'harid Cléach (1874-1939)

de Morlaix, qui fait la limite avec l'est du canton, la *poch plat*, *queue de langouste* ou *queue de homard*<sup>217</sup> nommée aussi *lost-pig*<sup>218</sup> (queue-de-pie) par Claude Rideller ; et celle du Haut-Léon, qui délimite le sud et le sud-est, nommée *sparl* ou *sparlenn*, *chelgenn* ou *tantaman*, *tintaman*. Nous ne décrirons pas en détail ces coiffes, on constate simplement que certaines d'entre elles ont donné leur nom au pays<sup>219</sup> dans lequel elles sont portées c'est le cas de la coiffe *chelgenn*, ou de la coiffe *pagan* un peu plus éloignée. Toutefois, les limites de ces zones ne sont pas fixes, comme cela à été

213 *Ibid.*

214 *Ibid.*

215 *Ibid.*

216 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, *op. cit.*, p. 206. ; ROHOU J., *Fils de ploucs*, *op. cit.*, p. 56.

\* Cinq si l'on ajoute celle du Trégor et Goëlo, la *toukenn*, qui se trouve de l'autre côté de la rivière de Morlaix, ainsi que celle de l'Île de Batz.

217 GUESDON Y., *Coiffes de Bretagne*, *op. cit.*, p. 164.

218 En annexe : « Entretien n°1 avec Claude Rideller (extraits choisis) », p. 227.

219 Nelly Blanchard nous à suggéré qu'il pouvait aussi s'agir de l'inverse.

signalé plus haut. Dans notre famille, les dernières personnes à avoir porté la coiffe étaient, du côté des Saliou, Marc'harid Cléach (1874-1939) – ci-contre, portant la coiffe, au côté de son mari – et Marie Jeanne Roué (1882-1946), toutes deux née avant 1900. La génération des filles Kerbrat, nées de l'union d'Hamon Kerbrat et Marie-Jeanne Roué, portaient aussi la coiffe dans leur jeunesse – comme l'atteste la photographie présentée plus haut et prise dans les années 1930 à Morlaix –, mais ne l'ont pas conservée après les années 1950.

L'unité du canton de Taulé, et en particulier de sa péninsule, se constate non seulement dans son costume, mais aussi dans sa langue. On peut dire qu'il y a une véritable concordance entre la zone géographique correspondant à son idiome et celle correspondant à son costume : elle comprend les quatre communes de la péninsule : Taulé, Henvic, Carantec et Locquéholé. Cette concordance entre zone dialectale et mode vestimentaire était déjà soulignée par Philippe Jouët concernant d'autres zones géographiques bas-bretonnes, notamment autour de Callac ou encore autour de Quimper, du pays bigouden et à l'ouest de la Cornouaille<sup>220</sup>.

Il nous faut donc faire un très rapide tour d'horizon du dialecte employé au sein du canton de Taulé. Depuis le début de notre enquête, certains faits linguistiques ont attiré notre curiosité. En échangeant avec notre grand-mère de nombreuses questions nous sont venues sur la façon dont on parlait au sein du canton. En constatant que son breton, bien que fortement influencé par l'archétype du parler léonard, employait parfois des prononciations trégorroises, nous nous sommes mis à penser que le canton de Taulé est, finalement, une zone intermédiaire entre les parlers du Léon et ceux du Trégor, tout comme le Trégor finistérien, ou Petit Trégor, doit être une zone de transition entre parlers du Trégor et ceux du Léon<sup>221</sup>. Précisons, par ailleurs, que plusieurs ouvrages<sup>222</sup> font mention de l'emploi du terme *Tregeriz* (Trégorrois) employé par les autres Léonards pour qualifier les habitants du Pays de Taulé. Ce sont les remarques de Francine Saliou sur le breton des paroisses voisines du village de Penzé, ainsi que la lecture et surtout les cartes consacrées aux aires linguistiques de la Bretagne indiquées dans l'Atlas de Philippe Jouët et Kilian Delorme<sup>223</sup>, qui nous ont conforté dans cette voie.



220 JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne*, op. cit., p. 226. voir la note de bas de page n°108.

221 Nelly Blanchard tente notamment, dans un de ses articles, d'expliquer les raisons de cette mixité linguistique qui caractérise l'aire géographique mentionnée ici. Voir : BLANCHARD N., « Trégor finistérien - Trégor costarmoricaïn : une frontière linguistique ? Quelques éléments de dialectologie à partir de rédactions de deux jeunes bretonnant en 1963 », *Sainteté, pouvoirs, cultures et aventures océanes en Bretagne(s) (V<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : Mélanges en l'honneur de Jean-Christophe Cassard.*, Morlaix, Skol Vreizh, 2014, p. 99-106.

222 SIMON J.-F., *Tiez : Le paysan breton et sa maison, le Léon*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 5. ; JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne*, op. cit., p. 152.

223 JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne*, op. cit., p. 105-119.

Nous ne prétendons pas, et ne pouvons pas, faire ici une analyse fine du breton local : il faudrait y consacrer un mémoire, voire une thèse entière. À défaut de détails, nous proposons un aperçu qui peut ouvrir des pistes pour de futures recherches en dialectologie concernant ce secteur dont le dialecte n'a, pour ainsi dire, pas été étudié. À notre connaissance il n'existe, en effet, aucune étude monographique sur le canton de Taulé. Les cartes de l'*Atlas Linguistique de Basse-Bretagne*<sup>224</sup> (ALBB) de Pierre Le Roux ne comportent aucun point correspondant à l'une ou l'autre paroisse composant la presqu'île, tandis que le *NALBB*<sup>225</sup> de Jean Le Dû, plus précis, dispose de deux points sur l'ensemble du canton, mais d'un seul point sur la presqu'île : Carantec. On le sait, Guiclan, le deuxième point extérieur à la presqu'île, n'est pas uni culturellement et linguistiquement avec le reste du canton, si ce n'est, certainement, au niveau de Penzé.

Voici la liste des remarques faites par Francine Saliou\* concernant le breton employé par les paroisses voisines, ainsi que quelques notes sur le breton qu'elle parle :

- *Elato !* : « Ils disent ça du côté de Guiclan. Chez moi on dit pas ça. Tu connais toi ? Je sais pas ce que ça veut dire. Du côté de Taulé ça se dit pas. » Elle nous a donné, par la suite, ce qu'elle considère comme l'équivalent taulésien *allas* bien qu'il semble que ça ne signifie pas tout à fait la même chose.
- *Ya kea !* : « Ils disent ça du côté de Guiclan pour dire « oui vraiment », sans doute. À Taulé on dit : *Ya kwita !* Mais c'est rare, ça sort comme ça. »
- *Da zourn* : « Du côté de Plouénan/Saint-Pol on dit *da zourn*, tandis qu'à Taulé on dit *da zorn* ou *an nor* : on ne met pas de "ou" ».
- Pour dire « ville » Francine Saliou emploie le mot *ker* et non pas la forme léonarde *kear*.
- Les terminaisons en « z » sont employées par Francine Saliou, contrairement au trégorois qui les efface souvent : *buez* (vie) au lieu de *bue'*, *karantez* (amour) au lieu de *karante'*.

Quand Francine Saliou dit « chez moi », cela correspond au village de Saint-Draff en Guiclan, pourtant elle nous dit « ils disent ça du côté de Guiclan », ce qui peut nous laisser penser qu'elle ne se considère pas comme Guiclanaise. En fait, la commune de Guiclan n'est pas uniforme culturellement, la zone comprise depuis 1946 comme étant la paroisse de Penzé (dont fait partie Saint-Draff), au nord-est de la commune, à une identité bien à elle et, bien qu'elle soit partagée entre les communes de Guiclan, Plouénan et Taulé, ses habitants se considèrent comme étant de Penzé avant même toute identification communale. Un exemple simple, concernant les avis de décès : quand une personne meurt à Penzé c'est souvent le nom du village qui est indiqué en premier. Le statut limitrophe de Penzé fait que ses habitants sont bien plus confrontés aux variations

224 LE ROUX P., *Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, Rennes, J. Plihon, 1937.

225 LE DÛ J., *Nouvel atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Brest, CRBC, 2001.

\* Nous n'avons pas pu enregistrer cette discussion elle à eut lieu dans un cadre informel, nous n'avons pris que des notes. Notons que d'autres remarques concernant les parlers bretons et leurs usages (notamment une dichotomie homme/femme en ce qui concerne les injures) ont été notées. Nous les avons ajoutées à la partie consacrée au vocabulaire en annexe.

dialectales que ceux se trouvant au centre des paroisses. C'est donc du point de vue de Penzé que nous constatons ces différences. Ainsi Francine Saliou nous fait part de termes spécifiques employés à Guiclan : *elato* que l'on traduirait par « toutefois » ou « tout de même » et l'exclamation *ya kea !* que l'on traduit par « oui sans doute ! » ou « oui sûrement ! » dans un sens ironique. Certaines expressions n'existent donc pas en Taulé ou, du moins, ne sont pas les mêmes que celles employées au sud de la rivière de Penzé comme le *ya kea !*, spécifique à Guiclan, comparé au *ya kwita !* plus taulésien. Autre fait intéressant, elle évoque les différences de prononciation entre la péninsule de Taulé et la rive saint-politaine de la Penzé. Elle nous dit « qu'on ne met pas de "ou" » aux mots *dorn* (main) et *dor* (porte) du côté de Taulé alors qu'on le fait vers Plouéan/Saint-Pol-de-Léon (*dourn/an nour*). La rivière de Penzé crée donc une limite entre le parler saint-politain et le parler taulésien, du moins, en ce qui concerne ces faits linguistiques. Le terme *ker* (lieu habité, hameau ou ville) est aussi intéressant. Nous savons qu'elle utilise la forme *ker* et non *kear*, or la prononciation léonarde *kear* est bien connue à Saint-Pol, c'est un autre exemple de différences entre le parler de Taulé et celui de l'ancien siège épiscopal de l'évêché du Léon. On retrouve les prononciations *dorn* et *ker* dans le Trégor d'où l'influence trégoroise<sup>226</sup>. Il s'agit donc bien d'une zone mixte entre parlers Léonards et Trégorois. L'influence léonarde se constate grâce à d'autres exemples comme la prononciation de terminaisons en « z » ou par l'amuïssement des sons /s/ et /z/ par /h/, on dira, par exemple : *deuh an dra-he* (« de cette chose ») au lieu de *deus an dra-ze*, une exception toutefois : Francine Saliou nous a indiqué que les Roscovites (habitant de Roscoff) disent bien *an dra-se*. On constate aussi l'empreinte léonarde par l'utilisation de termes plus longs qu'en Trégor ou en Cornouaille tel que : *deuc'houzout* (« à toi »), *pezegwir* ou *penegur* (« parce que »). Les cartes de l'atlas de Philippe Jouët, tout particulièrement les cartes 22.1 et 22.2, attestent de cette mixité. Au niveau de la péninsule taulésienne les parlers léonards et trégorois se croisent créant cette fameuse zone mixte ou zone de transition. Chose surprenante, cette mixité spécifique du canton de Taulé, entre les aires culturelles du Léon et du Trégor, se constate jusque dans leurs sabots. En effet, selon Louis Priser, instituteur et écrivain ayant passé son enfance à Penzé, les Taulésiens portaient des sabots au bout plat alors que les habitants de Plouéan de l'autre côté de la Penzé portaient des sabots pointus :

Plus haut, sur le chemin de traverse qui conduisait à Taulé [...], habitait Glaoda, le vieux sabotier [...]. Il y avait dans un coin de l'atelier [les sabots] qui se vendaient dans la commune voisine de Plouéan. Ils avaient la forme d'un demi-cylindre terminé à l'extrémité par un appendice. Ceux qui étaient destinés aux pieds des Taulésiens, s'achevaient par un nez plat comme le groin d'un cochon. « Evel eur

226 Aux dires de Nelly Blanchard, il pourrait aussi s'agir de l'influence de la diagonale dialectale carhaisienne reliée par Morlaix, car il est vrai que l'on retrouve ces prononciations aussi en Cornouaille et non pas uniquement dans le Trégor.

fri pemoc'h ! » À l'école, les sabots provoquaient des querelles. Les enfants des différentes paroisses défendaient avec vigueur la forme traditionnelle des sabots qu'ils portaient<sup>227</sup>.

Or, d'après les dires de Claude Rideller, les sabots à bout plat étaient une spécificité trégoroise, tandis que les sabots pointus étaient réservés aux Léonards<sup>228</sup>. Émettons tout de même une réserve sur l'homogénéité de cette pratique, car les sabots de notre arrière-grand-père, natif de Taulé, qui se trouvent dans la maison familiale, ont bien les bouts pointus. De même en examinant les vieilles photos de familles, certaines personnes que l'on sait originaires de Locquéolé, Guiclan, Plouénan ont des sabots identiques qui se terminent par une pointe, tandis que d'autres (moins nombreux) disposent bien du type « *fri-pemoc'h* ». On peut, peut-être, expliquer cela par une influence tardive du Léon : durant l'enfance de Louis Priser (né en 1913), il est possible que les bouts plats fussent plus prisés de la part des Taulésiens et que, par la suite, ils se soient conformés à la mode léonaise.

Nous avons constaté que le canton de Taulé se distingue du reste du Léon d'abord par sa géographie : il s'agit d'une véritable péninsule, excepté Guiclan. Cette péninsule est aussi une enclave culturelle. Différents traits culturels, lui sont propres : un costume, ou en tout cas une coiffe particulière, la *taoleadenn* ou *taoleadez*, qui lui a valu son surnom de Pouched, son idiome qui se distingue des parlers léonards plus à l'est ou au sud-est.

227 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, Paris, Éditions Universitaires, coll.« Mémoire du peuple », 1984, p. 12.

228 En annexe : « Entretien n°1 avec Claude Rideller (extraits choisis) », p. 229.



## Le système de valeurs de la paysannerie taulésienne

« D'ailleurs [...] les Léonards sont des gens sérieux et dominateurs qui n'apprécient guère le badinage avec leurs femmes. » Et il poursuivait avec une superbe indulgence, afin de motiver le peu d'estime qu'il leur vouait : « *Tud a veleien* » (des gens à curés). Ma mère disait que Lomm pensait ainsi parce qu'il avait sur le cœur l'achat d'un cheval borgne à un maquignon de Landivisiau ; ça l'avait vexé que l'on rie à ses dépens ; il ne dut qu'à la naïveté d'un *Gwenedour* (un Vannetais) d'avoir pu s'en défaire sans trop de perte. Il se vengeait en citant complaisamment le proverbe : « *Lêr evel our Leonard, sod evel our Gwenedad* » (voleur comme un Léonard, sot comme un Vannetais.) Ma mère lui demandait s'il avait oublié le reste et poursuivait pour lui : « *Treïtour evel our Tregeriad, gwe' evel our C'hernevad.* » (Perfide comme un Trégorrois et brutal comme un Cornouaillais).

Théo David, *Un village breton\**, 2017

Quand on évoque la figure type du Léonard, les termes les plus récurrents sont ceux-ci : pieux, travailleurs, sérieux, voire maussades ou tristes, peu loquaces, radins ... À défaut d'être réels et de décrire précisément la mentalité et les comportements d'une population dans son ensemble, on peut dire que ces qualificatifs regroupent des traits, non pas nécessairement spécifiques aux Léonards, mais qui sont bien souvent l'apanage d'un système de valeur particulier que l'on retrouve dans la paysannerie en règle général. Le travail, comme nous allons le voir, est véritablement sacralisé, tandis que ce qui démarque peut-être la paysannerie léonarde du reste de la société paysanne est son attachement viscéral à la religion.

### ⇒ Pieu ? Pratique religieuse et politique dans le canton de Taulé

Alors je dis au curé de Penzé comme ça :

- *Ben, je dis, je ne suis pas d'accord avec vous, avec vous, je ne sais pas, mais avec ceux de Saint-Jacques, j'suis pas d'accord.*
- *Pourquoi ? qu'y me dit.*
- *Eh ben, je dis, on était à l'enterrement et on a entendu que des murmures, je dis, pourquoi qu'un curé d'Saint-Jacques n'a pas dit l'enterrement ?*
- *Ah ! qu'y dit, moi-même j'ai été à l'enterrement de ma belle-sœur, j'ai pas eu le droit d'y aller.*
- *Qui vous a empêché, je dis, l'Bon Dieu s'il en existe<sup>229</sup> ?!*

Quand on dit pieu, on pense généralement catholique et blanc, autrement dit de droite et conservateur. Dans les représentations collectives contemporaines, la pratique religieuse est indéniablement associée au politique. Qu'en est-il au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle dans le Léon et

\* DAVID T., *Un village breton : Le monde enchanté d'Yvon Marc'hadour*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p. 103.  
229 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 131.

dans le canton de Taulé ? La pratique religieuse était-elle aussi importante qu'on le prétend ? Quel était le poids réel du catholicisme dans le Léon ? Peut-on dire que la population partageait réellement la foi, ou la fidélité au catholicisme n'était-elle que pur conformisme : « ces gestes que l'on fait parce que " ça se fait " ou qu' " on l'a toujours fait<sup>230</sup> " » ? Il est difficile de répondre à toutes ces questions ici. On peut tout de même relever les principales caractéristiques liées au catholicisme dans la zone qui nous intéresse. On note ainsi qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle la pratique religieuse dans les campagnes bretonnes était particulièrement homogène, avec plus de 90 voir 95 % des adultes faisant leurs Pâques<sup>231</sup>. Jusqu'aux années 1950, la pratique religieuse reste forte dans l'ensemble du Léon, mais commence déjà à régresser au niveau de ses marges orientales et méridionales<sup>232</sup>. Le canton de Taulé fait partie de ces marges. De 1936 à 1939, l'est du Léon se distinguait déjà par un taux de pascalisans (ceux qui ont fait leurs Pâques) inférieur aux populations plus à l'ouest. Dans les cantons de Saint-Pol et Taulé ce taux était de 90 %, tandis qu'à Saint-Renan, Landivisiau ou Plouzévédé il dépassait les 97 %<sup>233</sup>. En 1957, l'« enquête Boulard » désigne Taulé comme faisant partie des trois cantons ayant le taux d'assistance à la messe le plus bas du Léon : environs 64% des paroissiens du canton assistent aux offices, de même à Sizun, alors qu'à Saint-Thégonnec c'est 67% de la population qui converge le dimanche vers l'église<sup>234</sup>. On constate donc que, bien que la population du canton de Taulé reste majoritairement attachée au catholicisme, elle se distingue globalement du reste du Léon plus dévot. On sait que dans notre famille entre les années 1930 et 1950, c'était une obligation d'aller à la messe. Voici ce que nous disait Francine Saliou quand nous l'avons interrogée sur la question :

**J** : Ouais, mais lui [Hamon Saliou], lui je te demande pas lui, mais est-ce que c'était une obligation en général d'aller à la messe ? **F** : Oui j'pense. **J** : À son époque aussi ? Encore plus peut-être ? **F** : Encore plus. Déjà à mon époque ... **J** : *Hag ar re ha na zae ket du-hont* ? (Et ceux qui n'y allaient pas?) **F** : Aaaaah ! **J** : *Penaos e oan' gwelet* ? (Comment étaient-ils perçus?) **F** : Je ne sais pas si y en avait qui n'allaient pas non plus, hein ! **J** : Ça te dit rien, t'as aucune idée ? Tu ne vois personne qui n'y allait pas ? **F** : Non. Tu sais y avait basse-messe et grand-messe ? **J** : Hmm hmm. **F** : Tu sais ? **J** : Non [...], tu vas m'expliquer. **F** : Ben basse-messe c'était le matin plus tôt, et grand-messe c'était à onze heures. [...] Par exemple, quand moi je suis restée à la ferme, je faisais mon tour de basse-messe avec mon père. Et Hamon et Denise étaient lib' d'aller où qu'ils voulaient [...]. Donc mon père ... moi je trayais les vaches et mon père s'occupait de donner à manger aux bêtes quoi. Donc on allait à la basse-messe de Penzé et à la basse-messe on mettait des foulards sur nô't têtes. **J** : Pourquoi ? **F** : Parce qu'on n'allait pas à l'église sans être couvert ! Et à la grand-messe on mettait les chapeaux. **J** : Toi tu mettais des chapeaux ? **F** : Oui ! À ce moment-là on met ... tout le monde mettait des chapeaux. Et à la basse-

230 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 301.

231 BOUGEARD C., « Réunions publiques et manifestations de Dorgères et de ses principaux lieutenants de 1928 à 1939 », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 168.

232 *Ibid.*, p. 169.

233 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, *op. cit.*, p. 181.

234 *Ibid.*, p. 184.

messe on était ... bah on n'était pas habillé aussi bien, on mettait un fi [bruit de toux] un fichu carré là qu'on mettait en triang', tu sais, qu'on mettait sur la tête<sup>235</sup>.

On constate donc que l'assistance à l'office était, pour ainsi dire, obligatoire et des aménagements horaires permettaient même de s'assurer que ceux qui, occupés par le travail, n'auraient pas pu venir, viennent malgré tout grâce à un système de rotation applicable dans les fermes où cohabitaient plusieurs individus. Curieusement l'habillement n'est pas le même suivant qu'on assiste à la basse ou la grand-messe, cela s'explique sûrement pour des raisons pratiques : les personnes qui vont à la basse-messe, tôt le matin, reviennent ensuite à la ferme pour travailler (nourrir les bêtes, les traire), on évite ainsi de perdre du temps en se changeant à nouveau. À l'inverse, ceux qui vont à la grand-messe se mettent sur leur trente-et-un afin d'aller ensuite, comme ça se faisait généralement, rendre visite à la famille<sup>236</sup>. Ajoutons que Francine Saliou nous a précisé, dans une discussion informelle, que les Guiclanais se distinguaient du reste de la population du canton par une assiduité encore plus grande aux offices.

Bien que l'on sache que l'affluence à l'église était importante, on ne sait pas réellement ce que pensait la population. Agissait-elle par conformisme ou était-ce l'expression d'une profonde dévotion ? Le poids, la pression des institutions religieuses ne doivent pas être négligés. Comme indiqué précédemment, bien que la fidélité à l'Église reste particulièrement élevée, le canton de Taulé se distingue du Léon par une diminution rapide de l'assistance à la messe, un détachement vis-à-vis de l'Église qui s'effectue dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, voir même quelques décennies avant si l'on en croit le taux de pascalisants. Comment l'expliquer ? Louis Élégoët met cela sur le compte de l'influence du Trégor finistérien voisin plutôt à gauche et anticlérical. On peut y ajouter l'expression d'une colère sourde, exprimée surtout par les hommes, similaire à la « révolution silencieuse » soulignée par Debatisse<sup>237</sup>. Celle d'une volonté de modernisation qui passe par l'émancipation vis-à-vis des traditions et donc vis-à-vis de l'Église et de ses institutions. Aussi est-il normal que dans nos témoignages ce soit un homme, M. Hamon Saliou, qui tiennent les propos les plus virulents contre les gens d'Église.

Il existait dans la campagne du canton de Taulé, et plus généralement dans la campagne bretonne<sup>238</sup>, une dichotomie entre hommes et femmes dans la pratique religieuse et dans la fidélité à

235 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 69.

236 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 190.

237 DEBATISSE M., *La révolution silencieuse : le combat des paysans*, Paris, Calmann-Lévy, coll.« Questions d'actualité », 1963 ; ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 214-221.

238 Voir à ce sujet les mémoires de Théo David qui relate, de façon romancé, son enfance au début du XX<sup>e</sup> siècle à Saint-Servais, dans les Côtes-d'Armor. Il nous explique notamment que son père était anticlérical et passait son temps à critiquer ironiquement le catholicisme, alors que sa mère au contraire était particulièrement dévote : DAVID T., *Un village breton, op. cit.*

l'église. La situation religieuse au sein d'une famille dépendait surtout de l'éducation des enfants : dans une paroisse divisée entre école de la République et école catholique, les garçons étaient scolarisés à l'« école du diable » ou *skol an diaoul*, surnom de l'école républicaine donné par les familles les plus dévotes, alors que les filles assistaient au cours de l'école des sœurs. Ce n'était évidemment pas le cas de chaque paroisse : certaines disposaient aussi d'une école des frères où les garçons pouvaient être scolarisés, alors que dans d'autres communes il n'y avait qu'une école publique. À Penzé il n'y avait qu'une seule école, une école publique, ce qui, selon les dires d'Hamon et Denise Saliou, évitait les dissensions au sein du village et permettait une certaine unité, contrairement à Guiclan où la division entre rouges et blancs reste tenace<sup>239</sup>. La division homme-femme, elle, se vérifie dans le domaine scolaire à Guiclan :

Dans les écoles des sœurs, les filles s'accommodent de cette approximative cohérence. La première patrie est la Bretagne, la seconde une France indéfinissable. À tout prendre, le Royaume de Dieu, auquel on prétend, ne serait-il pas une seconde patrie plus séduisante, plus digne d'attente ? Les garçons quant à eux sont soumis à une éducation civique républicaine où il est fait référence plus systématiquement à la « grande » patrie « si belle, si glorieuse, si généreuse<sup>240</sup> » ...

Il n'était donc pas rare de voir au sein d'une famille un couple dont la femme était particulièrement attachée à la religion et un homme ouvertement anticlérical, l'inverse étant moins courant. Autre facteur de cette dichotomie, le tournant, constitué par la Première Guerre mondiale.. D'un côté les hommes brutalisés par des événements impensables ont été nombreux à perdre la foi<sup>241</sup>. De l'autre, les femmes des campagnes, à l'arrière, se sont réfugiées dans la religion<sup>242</sup> soit pour calmer leur peine suite au décès d'un proche sur le front, soit pour se donner du courage dans les labours qu'elles se devaient d'accomplir à la place du mari ou du père. Elles ont constitué un allié précieux pour l'Église dans le maintien de la pratique religieuse suite à cette période de troubles. La division entre les hommes et les femmes dans le domaine religieux se vérifie même jusqu'au vocabulaire employé. Francine Saliou nous a fait la remarque que, à l'occasion d'un juron, les hommes avaient plutôt tendance à blasphémer, tandis qu'il était impensable pour les femmes de le faire : c'eut été un trop grand sacrilège<sup>243</sup>. Elle divise donc les injures par genre :

239 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 20.

240 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, *op. cit.*, p. 14-15.

241 MOSSE G.L., *De la Grande Guerre au totalitarisme : La brutalisation des sociétés européennes*, traduit par Edith MAGYAR, Paris, Hachette Littératures, coll.« Histoire », 1999 ; BECKER A., « L'histoire religieuse de la guerre 1914-1918 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 2000, vol. 86, n° 217, p. 539-549 ; DAVID T., *Un village breton*, *op. cit.*

242 GUGELOT F., « Guerre de foi ou guerre sans foi. 1914-1918 », *Archives de sciences sociales des religions*, 31 décembre 2014, n° 168, p. 15-28.

243 À ce sujet, et pour plus de détail sur le breton parlé à Penzé, lire en annexe : l'« Entretien n°4 avec Francine Saliou », p. 229-234.

Hommes	Femmes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nondedioc'h</li> <li>• Nondedieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nondedistag</li> <li>• Nondenon</li> <li>• Nondediou</li> </ul>

Effectivement, à lecture des enregistrements retranscrits, les termes *nondédieu* ou *nondénondédieu* ont été prononcés dix fois par M. Hamon Saliou et son diminutif *dédieu* ou *dedie* trois fois. De leurs côtés, les femmes, Francine Saliou et Denise Le Gac, n'ont à aucun moment prononcé l'un ou l'autre de ces termes. Autre terme : *fidamdoue*, littéralement « la foi en mon Dieu », utilisé pour s'exclamer, a été employé deux fois par M. Hamon Saliou et une fois par Francine Saliou. Ce terme, qui n'est pas blasphématoire, est utilisé par tout le monde, bien qu'il n'était pas bien vu d'entendre une femme jurer.

La division entre hommes et femmes est celle la plus visible au sein d'une maisonnée. À l'échelle d'un village ou d'une paroisse, c'est la division entre les familles qui est intéressante. Les « blancs » sont ceux qui restent envers et contre tout fidèles à l'Église ; les « rouges », eux, lui sont devenus hostiles pour diverses raisons : sentiment d'injustice, perte de la foi, refus de l'autorité et de la domination ecclésiastique<sup>244</sup>. L'école apparaît, encore une fois, comme le facteur prédominant conduisant, ou non, à la division de la paroisse :

**D** : Rends-toi compte y a pas longtemps que je rencontre une dame, alors je lui demande comment euh ... comment elle allait quoi. Oh elle allait bien, et puis entre temps elle me dit comme ça : « *Soñj ta ! Ar vugale vihan*, ses petits enfants, *zo kaset da skol an diaoul !\** » Au bourg de Taulé ! **H** : Et c'était une parente à lui ... **D** : Une parente éloignée quoi ! Alors elle me dit : « *Soñj ta ! Ar vugale vihan zo kaset da skol an diaoul !* » Alors finalement elle m'avait dit que sa belle-fille, l'institutrice publique, était une cousine à sa belle-fille [...] ! Mais elle n'était pas contente ! Mais la façon de me dire ! Moi tu sais [...] je laisse euh ... les gens son lib' ! Moi je ... **H** : À Penzé y avait pas de problème avec ça parce qu'y avait qu'une école [...]. **J** : Y avait pas le choix quoi ! **D** : Ouais ! Y a rien de tel que ça parce que étant jeune après ils restent tous : y a que l'école publique là. À Guiclan là, y a deux clans hein ! Et deux clans qui rest'rons toujours ! **J** : C'est vrai ? **H** : Ha oui oui oui ! **D** : Ah si si ! Ils n'iront pas dans les mêmes cafés ! **J** : Ah ouais ça se voit ? C'est surprenant ça ! Et du coup, ça veut dire y en a qui sont plus rouges et d'autres plus blancs, ou ... ? **D** : Oui oui, on dit ça, oui ! **J** : Ah oui oui oui ... **D** : Ça reste hein ! Là c'est prouvé et ça reste de génération ... **J** : Jusqu'à aujourd'hui ? **H** : Ha oui oui oui ! **D** : ... en génération. **H** : Ouais, c'est comme ça. À Penzé y a pas de problème<sup>245</sup>.

Nous ne pouvons connaître dans le détail qui était blanc et qui était rouge, car, contrairement au cas largement étudié de Plozévet dans les années 1960, les « rouges » du canton de Taulé ne désertaient pas la messe pour autant, sauf exception, et leur désapprobation vis-à-vis de l'Église

244 MORIN E., *Commune en France : la métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard, 1967, p. 182-228.

\* « Imagine-toi ! Les petits enfants sont envoyés à l'école du diable ! »

245 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 19-20.

n'était pas toujours très nette<sup>246</sup>. On ne peut se baser, à ce niveau, et dans l'optique d'une étude qualitative, que sur les témoignages recueillis. Ce qui est sûr c'est que le schéma indiqué par André Burguière au sujet de la commune de Plozévet<sup>247</sup> ne s'applique pas totalement au canton de Taulé. Un gros paysan ou un gros propriétaire n'est pas nécessairement blanc, encore qu'il y a le plus souvent de fortes affinités entre les membres de la paroisse les plus fortunés et le clergé. L'inverse n'est pas non plus exact : un petit paysan peut être blanc et n'est pas nécessairement rouge. Nous reviendrons un peu plus tard sur la politique au village, objet de discorde. On peut, tout de même, grâce aux témoignages recueillis, dégager la tendance politico-religieuse de certaines familles : la famille Cléach, tout comme les Kerbrat de Cosporchou – de gros fermiers – étaient par exemple plus proches de l'Église, c'était donc des blancs ou des « calotins<sup>248</sup> » ; les Saliou, ainsi que la famille Le Gac, la famille Pinchon et une famille Bohic de Henvic étaient, eux, considérés comme rouges pour plusieurs raisons : socialistes, mécontente avec le clergé local, victimes d'expulsion<sup>249</sup> ou d'excommunication<sup>250</sup>. À défaut de s'opposer physiquement à l'Église, ils manifestaient leur mécontentement en désapprouvant les actions du clergé, celui-ci étant perçu, par eux, comme manipulateur, stratège et comploteur<sup>251</sup>, ainsi que comme une sorte de « police des mœurs » contrôlant, par exemple, l'assiduité de ses paroissiens à la messe<sup>252</sup> et dénonçant les personnes fréquentant les salles de danses<sup>253</sup> et tous autres types de loisirs jugés incompatibles avec les dogmes du catholicisme. L'exemple de la famille Pinchon et Mège, grands propriétaires terriens, démontre qu'on pouvait être issu d'un milieu assez riche sans être nécessairement de connivence avec le clergé. Ces deux familles refusaient, en effet, selon les dires de la famille Puill<sup>254</sup> et le témoignage de M. Hamon Saliou, les tractations avec le clergé quand il s'agissait de simple vengeance personnelle, tel que l'expulsion des locataires, par exemple<sup>255</sup>. Disons, tout de même, que ces gestes n'étaient pas nécessairement désintéressés, et avaient possiblement, pour but de renforcer l'emprise

246 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 20.

247 BURGUIÈRE A., *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, coll.« Bibliothèque d'ethnologie historique », 1975, p. 188-190.

248 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 19.

249 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, *op. cit.*, p. 17.; « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p.127-128.

250 À l'image de Janig Kañkañ tenancière durant l'entre-deux-guerre d'une salle de danse à Penzé et qui, selon le témoignage récolté auprès d'Yvette Tanguy, aurait été excommuniée. Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).

251 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 133.

252 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, *op. cit.*, p. 17. ; Voir aussi en annexe l'« Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 24.

253 *Ibid.*, p. 36. ; Voir aussi le témoignage d'un vieil homme de Guiclan au sujet de l'interdiction des danses et les sanctions qui s'en suivait à Guiclan dans : GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, *op. cit.*, p. 42. ainsi que l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).

254 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, *op. cit.*, p. 17.

255 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 127-128.

des propriétaires sur leurs locataires. La relation des paroissiens avec l'Église dépendait en fait surtout de la figure du prêtre, lequel était respecté ou non selon ses actions :

**H** : À ... à Henvic y a, a cette époque-là, y avait un saloperie d'curé aussi. **J** : Ah ouais [...] ? **H** : Oh oui ! Le [...] ça c'était un saloperie. **D** : Mais y a eu par cont' des très bons. Oh y a eu des très bons. **H** : Oh oui, oui oui y a eu des bons, mais ... **J** : Et c'est, c'est, c'est des moins bons dont on se souvient le plus souvent quoi ! **D** : Y a eu des très bons prêtr' hein [...] ! **H** : Y a eu des très bons, mais y a eu des mauvais. **D** : Mais c'est comme dans la vie aussi ... **H** : Non, on a eu un mauvais à Guiclan, pendant la guerre et après la guerre il est revenu encore à Guiclan. Il était nommé à Guiclan. Et çui-là, çui-là c'était une saloperie aussi. Quand j'ai été au catéchisme avec çui-là hein ! Celui qui savait pas son catéchisme : Cop ! Allez ! Resoncopié<sup>256</sup> (sic) !

On remarque dans cet extrait cette fameuse dichotomie entre les genres : M. Hamon Saliou garde en lui une image négative du recteur, alors que Denise Le Gac tente de nuancer son jugement. Ainsi, certains dont on disait qu'ils arrangeaient les mariages étaient mal perçus. C'était le cas de Jean-René Raguénès (1903-1928), recteur de Penzé dans l'après-guerre :

**D** : Et c'était ... oh, mais beaucoup oui ! Le curé faisait beaucoup ! Euh t'inquiètes pas main'nant, euh ... 'fin nous, on est pas occupé parce que on va plus, mais il fut un temps hein, comme crois-moi qu'y faisaient ... dans certaines paroisses, y faisaient la loi ! **H** : Oh oui. **J** : Ah ouais, ah ouais, à ce point ? **H** : Oh oui. **D** : Ah oui. Y faisaient les mariages ! **H** : Oui les mariages, oui [...]. **J** : C'est lui qui les organisait quoi ? Qui disait tel avec telle ? **D** : Oui, là ben tiens, l'aut' côté là ! Des gens de notre âge ! Eh ben il a réussi, le premier curé qu'est arrivé à Penzé. Parce que, bon y avait des enfants, qu'est-ce qu'il a fait : il a envoyé la fille d'ici là, l'aut' côté [...]. Et le fils de là, comme ça après il avait un pied dans toutes ces maisons. **H** : Ouais [...]. **D** : Et y vivent toujours ces couples-là [...] ! Ah je ... on peut te les citer ! **J** : Ah ouais [rire] : **H** : Ouais [...]. Oh celui-là était un mauvais là, celui qui était à Penzé. **D** : Là, là ! L'aut' côté ! L'aut' côté d'la butte ! **H** : Il s'appelait Raguénès et y avait un vieux là [...], dans le coin, qui disait : « *Diwar Raguènes\** ! » [rire]. **J** : Ah ouais, he ! **D** : Écoute donc ! Pourquoi qu'Anna n'est pas partie avec Louis ? **H** : Bah oui.[...] **D** : Louis [...], quand nous, on s'est marié il a demandé ... bon, il avait la priorité.

- Avec qui je te mets ? Bon.
- Avec Anna. Qui était à côté là.

Et ben le curé a tout fait pour foirer ça avec la mère, avec la mère de Louis [...]. Eh ben, ils ont eu beau faire, ils ont perdu en échange, parce que Louis après a épousé la sœur d'Anna [...]. Il a épousé l'aut' après. Mais il a perdu au change son idée a toujours été Anna. Après, le curé lui a trouvé un vieux qui était quinze ans plus vieux qu'elle, mais qui ... mais qui avait des sous. **J** : Ah ouais [...]. **D** : Et ça, c'est véridique, hein [...] ! Anna vit toujours, elle est à Plouénan. **J** : D'accord. **D** : Et Louis, Louis il vit aussi<sup>257</sup> ...

256 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 132-133.

\* Cela se traduirait ainsi : « *Venant de Raguénès* », mais ici cela signifie plutôt « *C'est de la faute à Raguénès* ».

257 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 129-130.

Ce qui est dit aujourd'hui ouvertement ne l'était peut-être pas dans les années 1950, au moment des faits évoqués. Ainsi, bien que des idées plus progressistes faisaient leur apparition dans les foyers, il était mal vu de contester l'autorité du prêtre qui maintenait une certaine aura dans sa paroisse<sup>258</sup>. Le recteur Raguénès, mal perçu par Hamon et Denise Saliou, ne l'était pas nécessairement par tout le monde, à en croire Yvette Tanguy, qui le décrit certes comme « un p'tit peu un coureur de jupons », mais atténue la chose en précisant croire que « c'était sans mal ». Son jugement cependant reste ambigu, malgré son désir manifeste de témoigner son respect et sa sympathie pour le clergé, quelques lapsus laissent une image houleuse et pas très nette des recteurs :

**J** : Au niveau d'la religion euh ... j'ai entendu que les curés arrangeaient les mariages dans l'coin, c'est eux qui ... ? **Y** : Ça [souponne] ... non. Non faut pas exagérer quand même. Non, faut pas ... non, pas à ce point. Non c'est ... on avait des vrais curés, hein [...]. On avait ... *y en a un on avait dit effectivement que ...* [souponne] ça n'a jamais ... non y a pas eu d'histoire ! Y a pas eu d'histoire ! *Comme c'est des hommes comme tout l'monde peut-êt' qu'y a eu des p'tits trucs comme ça, mais ... en c'temps-là vous savez, non. C'était des vrais curés. Là j'y crois pas*<sup>259</sup> [...].

Cette image des recteurs correspond en fait à celle du canton déchiré entre respect et désapprobation, entre pratique intense du culte et volonté d'émancipation. Car rappelons que, malgré une distanciation face au clergé plus marquée à l'est du Léon qu'à l'ouest, l'Église et, surtout, la religion au sens de croyance, ou plutôt de foi, était encore très présente dans la campagne du canton. En témoigne la religion domestique décrite par Louis Élégœt<sup>260</sup> et largement pratiquée chez les Kerbrat.

La prière et la fidélité à l'Église font partie intégrante du paysage traditionnel léonard, celle-ci associée à la dévotion se traduisant par la foi ou, parfois, un simple conformisme, en raison de la domestication des esprits par l'Église, étant plus longuement présente dans le Léon que dans le reste de la Basse-Bretagne excepté le pays vannetais, région aussi fortement influencée par le catholicisme. Le canton de Taulé se distingue du reste du Léon par une régression de la pratique religieuse et par la hausse d'une colère sourde qui se traduit par la méfiance vis-à-vis du clergé. Un autre des traits couramment utilisés pour désigner les hommes du Léon est celui du travail.

258 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 186.

259 « Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).

260 ÉLÉGOËT L., *Saint-Méen. Vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon*, Paris, Anthropos, 1981, p. 226-230 ; ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 185.



➤ « Le Léonard, lui, il fonce\* » : l'ange et la bête ou l'opposition travailleurs / fainéants

Pour une belle-fille, c'était une belle-fille, vrai de vrai !... Mais c'était aussi une paresseuse et une pas grand'chose... Ces filles-là, voyez-vous, ça ne sait rien foutre de ses dix doigts. C'est une malédiction dans une maison...

Yves Le Febvre, *Le douanier*\*\* , 1911

À force d'échanger avec divers témoins, nous nous sommes familiarisés avec les représentations dont ils se sont imprégnés, qu'ils ont intériorisées ; l'image qu'ils se sont faite d'eux et des autres. Ainsi, au sein de ces représentations et des discours émis par ces témoins un trait particulier se dégage, lequel est considéré comme faisant partie intégrante d'une certaine « nature léonarde ». Ce trait, dont on est fier et que l'on revendique avec force et panache, c'est le travail<sup>261</sup>. Les paysans valorisent le travail et l'on constate à travers les discours qu'un « bon Léonard » se doit d'être travailleur<sup>262</sup>, car s'il ne l'est pas, il ralentit toute la communauté qui fonctionne grâce à l'entraide et au soutien mutuel de chaque individu<sup>263</sup>. Rares sont les ouvrages évoquant le paysan du Léon et ne faisant pas mention de son aptitude, si, ce n'est de son acharnement au travail. Audrey Messenger, dans son mémoire, explique cela par le poids de l'Église qui ne tolérait pas d'autre distraction que le labeur<sup>264</sup> : *ora et labora* (prie et travaille), la devise des moines était devenue celle du paysan Léonard<sup>265</sup>. Il est vrai, comme nous l'avons dit, que les danses étaient interdites, ainsi que les jeux de cartes<sup>266</sup> et les jeux de hasard<sup>267</sup>, mais malgré ces restrictions une quantité d'activités et de distractions autres que le travail



Fauchage à Saint-Draff pendant la guerre vers 1939-1940 (archives familiales)

*stricto sensu* existaient : les cérémonies religieuses (pardons, messes, enterrements, baptêmes, mariages ...) ; les veillées en hiver où l'on joue aux dominos et où l'on rend visite aux voisins ; les

\* En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 38.

\*\* LE FEBVRE Y., « Le douanier », *Revue illustrée*, 1911, n° 3, p. 86-88.

261 Voir les nombreux exemples retranscrits en annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p.33-38 ; « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 194. ; « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 206.

262 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p.165 ; « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 210.

263 MENDRAS H., *La fin des paysans*, Le Méjan/Arles, Actes sud, coll.« Babel », n° 38, 1992 [1967].

264 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, *op. cit.*, p. 76.

265 MORVANNOU F., « Le Léon », *op. cit.*

266 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, *op. cit.*, p. 78.

267 ADF O 1259 (ADF désigne les Archives Départementales du Finistère).

cafés ou bistrot dont la fréquentation, il est vrai, n'était pas toujours bien perçue ; les foires et marchés qui, bien que s'inscrivant dans le cadre du travail, étaient considérés comme de réelles sorties festives ; ainsi que la journée du dimanche où ceux qui le pouvaient rendaient visite à leurs familles ou à leurs amis. La raison de la (sur)valorisation du travail n'est donc pas seulement liée aux contraintes religieuses, mais certainement à sa prééminence. N'oublions pas que jusqu'aux années 1950 la paysannerie, si l'on exclut les grands propriétaires, vivait dans une réelle misère à la fois sociale et économique. La meilleure façon de s'en extraire, quand cela était possible, passait par le travail et l'école. On sait, ce faisant, que l'on inculquait très tôt aux enfants, pour des raisons morales, mais aussi par nécessité, le « goût du travail ».

Avant que l'école ne devienne obligatoire, et même longtemps après, les enfants étaient considérés comme une main-d'œuvre à part entière. Les travaux à la ferme nécessitant autant de bras que possible, leurs efforts étaient mis, très tôt, à contribution<sup>268</sup> : « il s'agissait autant de faire acquérir à l'enfant des habitudes de travail que de le rendre utile<sup>269</sup> ». Tout comme la religion, le travail régulier est intériorisé dès le plus jeune âge avec pour fonction d'inculquer une certaine discipline, d'éduquer les corps<sup>270</sup> et asservir les esprits au travail :

<p>« <i>Ni tud divar ar meziou,</i>  « <i>Glask sevel hor bugaligou,</i>  « <i>Ober a-n-he bugale vad,</i>  « <i>Sentuz d'ho bro, d'ho mam, d'ho zad ;</i>  [...]  « <i>Chommit da zicour hor belein,</i>  « <i>Dre ho labour hac ho peden ;</i>  « <i>En eur zevel hor bugale,</i>  « <i>Ho c'helen e doujans Doue</i><sup>271</sup>. »</p>	<p>« Nous gens de la campagne,  « Cherchons à élever nos petits enfants,  « Faire d'eux des bons enfants,  « Obéissants à leur pays, leur mère, leur père ;  [...]  « Restez aider nos prêtres,  « Par votre travail et vos prières ;  « En élevant nos enfants,  « En les éduquant dans le respect de Dieu. »</p>
--	--

Nous aurons l'occasion, par la suite, de donner de nombreux exemples liés au parcours de nos ancêtres concernant le travail infantile ; citons simplement Jean Rohou :

Vivre c'était travailler. De l'enfance jusqu'à la mort ou l'impotence [...]. Nous étions [...] de petits domestiques quotidiens et fort utiles. Vous avez déjà jardiné ? Vous savez combien il est facile et nécessaire de désherber : un enfant peut le faire. Quand il y a 1 ha de betteraves à sarcler, cette possibilité devient une obligation : il doit le faire pour aider ses parents. Du moins quand les adultes sont devenus très peu nombreux, comme c'était le cas chez moi, et dans beaucoup d'autres fermes de mon enfance [...]. J'allais aussi chercher du pain, à 2km ; je tenais les sacs qu'on remplissait de grains ou de pommes de terre ; je tournais la manivelle de l'écrémeuse, de la baratte, de la meule et celle du

268 DAVID T., *Un village breton, op. cit.*, p. 113.

269 ÉLÉGOËT L., *Saint-Méen, op. cit.*, p. 225.

270 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 49-50.

271 Extrait d'une chanson sur feuilles volantes (archives privé Y. Tanguy) : « *Eun eured Kristen e Leon* ».

hache-racines [...]. Vers dix ans j'ai commencé à nourrir les animaux ; peu après à sortir le fumier, à tirer l'eau du puits, à démarier les betteraves, à ramasser les pommes de terre, à genoux pendant des heures. Sous la pluie parfois. Et quand il ne pleut pas, on se meurtrit les genoux sur la terre trop dure. Ma principale occupation, c'était les vaches. Presque tous les soirs, d'octobre à mai, grand-mère et moi nous les faisons brouter sur la bande herbue qui n'était pas cultivée, tout autour des champs (*ar rêlach*) [...]. J'étais devant la première, pour freiner la progression, ma grand-mère sur le côté avec le chien, pour préserver les cultures des piétinements et des larcins [...]. Ce travail n'était pas fatigant, mais fort ennuyeux [...]. À huit ou neuf ans, j'ai commencé à garder les vaches tout seul, tous les matins des vacances de Pâques et d'été, sauf le dimanche [...]. J'étais loin de tout, dans les prés et les garennes, en compagnie de mon chien, d'un livre de classe [...] et bientôt de mon frère<sup>272</sup>[...].

En réalité, la nature même de leur travail obligeait les hommes et femmes du Léon – et les paysans en général – à un travail constant et qui nécessitait une grande quantité de main-d'œuvre. Cela était d'autant plus vrai pour la zone légumière dont la culture exigeait des soins particuliers et de nombreuses mains avant qu'elle ne soit massivement mécanisée<sup>273</sup>. La valorisation du travail passait aussi par la valorisation du travail bien fait, et l'œil du paysan, habitué à scruter le paysage est en cela très attentif : une bonne ferme c'est une ferme propre où le travail est mené jusqu'à son terme. Hamon et Denise Saliou, en ont parlé longuement :

**H** : [...] Alors le jour après, le Saint-Politeain, y dit : « *Çui-là qui a mis des plants sur le talus, qu'y dit, avant qu'y saura avoir des légumes comme moi, qu'y dit, y pourras s'lever tôt !* » qu'y dit. **J** : [rire]  
**D** : Mais c'est vrai, c'était un légumier. **H** : Mais c'est des légumiers hein [...] ! Et leurs champs sont prop' ! **J** : Avec les Saint-Politeains ? **D** : Ouais. **H** : Avec les Saint-Politeains, y sont prop' [...] ! Tandis que là y avait deux champs mêmes, l'un à côté d'l'aut' [...] un qui est travaillé avec un Saint-Politeain et l'aut' qui est travaillé avec un du côté de Penzé là ... **J** : Tu vois la différence ? **H** : Eh ben 'peux dire : c'est le jour et la nuit [...]. Dans un, on voit des choux, mais on voit davantage de saletés et dans l'aut'... dans l'aut' y a rien que des choux [...]. **D** : Non, mais les vrais Saint-Politeains étaient des légumiers ! **J** : Ah ouais ? **H** : Ah oui oui [...] **D** : Sont des légumiers ! Y faut ... Ça s'est comme, par exemp', dans les porch'ries là : tu as aussi des porchers [...], qui sont des vrais porchers [...] ! **H** : Et d'aut' ne sont que des espèces [...]. Nous on s'est aidé avec un là, si tu veux dans l'temps, pour le champ de la moisson et le foin là [...]. Denise, elle restait toujours à la ferme là [...], pour approcher çui qui ... **D** : Moi j'étais toujours dans l'hangar [...] avec lui. **H** : ... pour approcher les bottes à celui qui rangeait dans l'hangar. Alors lui, entre quand y avait une remorque qui venait ... **D** : Qui avait un arrêt quoi. **H** : Un arrêt, si tu veux ... **D** : Y partait. **H** : Entre les remorques et la ferme. Des fois s'il avait cinq minutes : « *Je suis parti ...* » qu'y dit ... **D** : Voir la température dans ses porch'ries et tout ça [...]. **J** : D'accord donc, y s'occupait bien quand même du truc quoi. **D** : Ah oui. **H** : Ou bien, un jour, un jour un voisin va avec lui dans une porch'rie. 'Puis lui, y sort dans sa poche une seringue et puis y fait une piqûre à un cochon :

- *Pourquoi tu fais ça ?* qu'y dit.
- *Alors, qu'y dit : Çui-là, qu'y dit, ce soir il n'aurait pas mangé, si je lui avais pas fait une piqûre.*

272 ROHOU J., *Fils de ploucs*, op. cit., p. 407-408.

273 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit., p. 74 ; MELLOUËT P., *Paysans léonards au travail : évolution des techniques de cultures de plein champ au XX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Thonan, Cloître, 2002, p. 83-103.

[...] Et l'aut', l'aut' y voyait rien, mais ... **J** : Ah ouais. Y connaissent bien les bêtes quoi. **H** : Bah oui. **D** : Oh si. Si ça ... ça s'apprend pas quoi. Et puis tu vois autour des porch'ries, c'était prop' tout partout. **H** : C'était prop' oui [...]. **D** : D'ailleurs le coup d'œil quoi [...]. Mais déjà tu vois, un élevage si c'est propre autour c'est déjà beaucoup ... **H** : Ouais. **J** : Ouais. Ça change tout. **H** : Ouais, ouais. **D** : J'avais été marcher avec l'équipe de Penzé là les jeudis et on avait fait le tour des serres du Hun\* là de... des Kerbrat. Et la remarque que une m'avait fait : « *Ah, mais dit donc ! C'est prop' autour.* » **J** : Ouais. **D** : Parce que là y avait sur Plouénan des qu'y avaient davantage de saletés que ... [...] **H** : C'est prop' autour donc l'intérieur est aussi [...]. **D** : Oui, déjà le coup d'œil quoi<sup>274</sup>.

L'entretien, la propreté, choses qui peuvent apparaître comme superflues sont, pour celui qui travaille la terre, le gage d'un travail bien fait, mené jusqu'au bout. Quelqu'un qui fait les choses proprement n'a pas peur du travail et le mène à bien. Il ne faut toutefois pas perdre de temps<sup>275</sup>, l'on dira de quelqu'un qui est trop méticuleux qu'« il n'est pas bon de rester jouer », *er c'hoarier* (un joueur), lequel n'est pas considéré comme un travailleur sérieux et efficace<sup>276</sup>. Le « bon paysan » prend, tout de même, particulièrement soin des champs soumis au regard des passants. Pour ce qui est de la culture des choux-fleurs, par exemple, l'étape qui consiste à quadriller le champ à l'aide d'un traceur, le rayonnage, se doit d'être fait aussi droit que possible :

Si le champ se trouve à côté d'une route fréquentée, le paysan met un point d'honneur à aller *droit comme un coup de fusil, eeun e gis un tenn fuzulh*, pour offrir au regard de passage un quadrillage parfait : *labour vrav a chom a wel, le beau travail reste en vue*. Pour évoquer un travail en zigzag on parle de *stotadenn ourc'h*, une pisse de verrat<sup>277</sup>.

D'après les entretiens le paysan a de l'estime pour ceux qui sont travailleurs et le meilleur compliment que l'on peut faire à un Léonard c'est de lui dire qu'il est efficace au travail<sup>278</sup>. À l'inverse, celui qui ne fait pas du bon travail, qui ne va pas au bout de sa tâche et, point essentiel, qui n'entretient pas sa ferme et son domaine s'attirera les reproches des observateurs :

**H** : Quand il est parti [...] de Taulé, il n'a pas fait son changement, ça fait qu'il touchait toujours sa retraite de combattant à Taulé. **D** : Alors tous les trois mois il allait en char-à-banc. **H** : Et puis alors, il avait vu des meilleures récoltes qu'ici toujours, ah ! **J** : Ouais ? **H** : Haha ! Ça, c'est sûr ! Toujours [...] ! **D** : Il allait à ... le dimanche il allait à pied faire un tour, dans les ... l'aut' coté là, enfin ... **H** : Oh oui, mais c'était toujours mieux qu'ici ! Ah toujours ! Et puis les chemins étaient toujours mieux

\* Il s'agit du nom de lieu où sont implantées les serres. On le prononce « heun » en expirant le « h ».

274 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p.206-208.

275 Francine Saliou à une expression qui résume très bien cette peur quasi phobique de la perte du temps : *Kemmer da amzer po blev melen*, autrement dit « Prend ton temps, t'auras des cheveux jaunes/blancs ». On retrouve cette nécessité d'économiser son temps, de ne pas le perdre dans le recueil de témoignages consacré à la vie de Gisèle Rousseau issue d'une famille de paysans aisés et née en 1937 à Plouénan : GUILLOU A. et ROUSSEAU G., *Gisèle ou la vie rebâtie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1993, p. 40 ; *Ibid.*, p. 53.

276 ROHOU J., *Fils de ploucs*, op. cit., p. 406.

277 MELLOUËT P., *Paysans léonards au travail*, op. cit., p. 89.

278 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 89. ; Ce n'est d'ailleurs pas une spécificité léonarde, Henri Mendras en fait, pour la société paysanne, une généralité : MENDRAS H., *La fin des paysans*, op. cit., p. 106-107.

entretenus ailleurs qu'ici ! Ah toujours ! C'était pour dire que [...] il est temps que vous fassiez quelque chose dans ces chemins<sup>279</sup> !

Rappelons que le travail est, pour le paysan, synonyme de force, de courage, de santé, autant de vertus intrinsèquement liés à la virilité masculine alors extrêmement importante et fortement valorisée : un jeune homme n'ayant que peu « d'inclinaison dans le travail de force » devient très vite la cible de « moqueries et sarcasmes, allusions à sa féminité<sup>280</sup> », note Anne Guillou. Quand nous étions enfant et que nous ne voulions pas faire une tâche qui nous était assignée, notre grand-mère, Francine Saliou, s'indignait en demandant si nous avions du poil dans les mains. La main, matrice de la création humaine, est la partie du corps la plus significative pour le paysan<sup>281</sup>. Il faut avoir de « bonnes mains » c'est-à-dire des mains épaisses, calleuses et pas trop propres, signe d'efforts quotidiens. Guillaume Saliou, connu pour avoir une sacrée poigne, se moquait allègrement de ceux qui avaient les doigts fins et trop propres à son goût : « *ar re-mañ 'zo daouarn infermieriez*<sup>282</sup> », disait-il, sous-entendu : « ce n'est pas des mains d'homme ». L'inverse du « bon paysan », du « bon travailleur » c'est donc, selon les représentations véhiculées par nos informateurs<sup>283</sup>, le fainéant, parfois moqué pour sa féminité supposée, qui, non comptant d'être fainéant, possède en plus un mauvais penchant pour la boisson.

Plusieurs catégories de personnes figurent immanquablement dans la liste des mauvaises personnes en raison de leur réputation négative. On les disait flemmards et parfois buveurs. On y trouve, pour l'essentiel, la noblesse et les *juloded* en déclin qui font travailler les autres à leurs places, ainsi que les pêcheurs, gabariers et journaliers<sup>284</sup> dont on dit qu'ils ne peuvent s'empêcher de boire leur paye. La noblesse et les julots étaient ou avaient été, pour la plupart, des riches propriétaires qui ne travaillaient pas : c'étaient, surtout à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des rentiers. Ils sont comptés, par la population et dans les livres, comme une élite décadente, résidu d'une époque faste dont ils consomment les derniers écus :

**D** : Alors, les julotes, les julotes allaient à la messe tous les jours, comme y travaillaient pas. **H** : Tous les jours, ah nan y travaillaient pas [...]. Y, y avaient des commis [...] ! Y avais un grand commis et puis ... qui mangeait des fois à leur tab', quand y avait besoin d' discuter avec lui. Autrement y mangeait à une tab' au fond d'la maison avec les ouvriers. Mais des fois on l'invitait à la table [...].

**D** : Mais y allaient à la messe, y avait un cocher [...] qui restait pendant la messe garder leur cheval

279 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 15-16. ; En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 33.

280 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 50.

281 DAVID T., *Un village breton, op. cit.*, p. 230.

282 « Celles-ci sont des mains d'infirmière ».

283 En annexe, voir : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 165 ; « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 210 ; « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 134 ; « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 86.

284 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 215.

[...]. Quand y rentraient à midi quoi, le repas était près puisque la cuisinière et tout ça [...]. **H** : Mais ceux-là ont décliné tous parce que, eux, ne travaillaient pas et les enfants après ont pensé faire comme eux, mais... C'est pour ça, moi je dis que F. Guillou là, si tu veux, il n'a pas travaillé pendant qu'il était jeune et main'nant il est obligé d'travailler [rire]. **J** : Ça c'est un julote, ça aussi ? **D & H** : Oui ! **H** : Son père, son père, son père et son grand-père, c'était des gens comme ça [...]. Lui... lui a toujours un peu... un peu de ... de cette race-là ! Un peu de ... toujours ... parce que... parce que la route pour aller chez lui, si tu veux, est plus ou moins défoncée : je dis, il n'avait qu'à la donner à la commune et on lui aurait goudronnée. C'est resté un peu julot comme ça... ça fait que, il faut mieux garder la propriété dans quel état qu'elle est [...]. **D** : Mais euh ... moi je te parle au début dix-neuf cents y avait encore les restants. Ton père te parlait là, quand on binait, quand on travaillait là, eh ben y me parlait là du julote de Guiclan [...]. C'était le reste quoi [...]. Main'nant c'est fini [...]. **J** : [...] J'avais jamais entendu encore qu'y avait jusque là. **D** : Ah si ! Ouais, les julotes. Même, même F. Guillou t'a dit : « *Tu as entendu, qu'y te dit, le julote de Guiclan a fallu vend' sa ferme* » [...]. **H** : Oui, un cousin à lui ! Y m'avait dit : « *Quand tu vois le julote, qu'y dit, obligé d'vend' sa ferme* », qu'y dit. J'lui dis comme ça, j'lui dis « *Je pensais que c'était ton propre cousin lui* » [...]. **D** : Mais ça, c'était un déshonneur pour eux quoi [...] ! Parce que tu vois, c'est toujours, c'est ... ils veulent pas travailler quoi, si tu veux. **H** : Oui. **J** : [...] Oui ils ont pris des mauvaises habitudes quoi [...], avec les anciens. **H** : Ouais [...]. **D** : Et ceux-là y ont eu des sous les ju... les julots mais ils n'ont pas investi dans l'industrie ni dans aut' chose [...]. **D** : Et y sont restés entre eux, y ont fait des mariages entre eux et p'is, y ont bouffé petit-à-p'tit la baraque<sup>285</sup> [...].

La caste des julots est un cas assez spécifique, mais l'ancienne noblesse est rangée par les paysans dans la même catégorie d'individus : des personnes issues d'un autre temps, d'une époque révolue dont le lustre s'effrite dans la paresse, l'ennui et parfois l'alcool. On peut constater que ce jugement n'est pas une spécificité léonarde, car Théo David utilise cette caricature dans la description d'une famille noble de son invention, laquelle vit à Saint-Servais, dans le Centre-Bretagne. Il s'agit des Rozmabhuon :

Son père, le comte de Rosmabhuon était un triste sire, ivrogne paresseux et pervers ; une grande partie de ses maigres revenus monnayaient les faveurs, ou plutôt la résignation des nécessiteuses des environs ; il en était descendu aux mendiants [...] ; on racontait que surpris par un paysan alors qu'il bousculait une de ces malheureuses dans un fossé, il eut ce mot magnifiquement scandaleux : « *An dour louz a lah an tan i'e !* » (l'eau sale éteint aussi le feu). Ces écarts sordides ne l'empêchaient pas d'arriver tous les dimanches à Saint-Servais, son missel sous le bras, rayonnant de suffisance et de dévotion ; de retour au manoir, le reste de la semaine, il s'enivrait seul, tristement seul ; le grand valet, [...] qui lui était entièrement dévoué, le portait sur son lit sous le regard absent de son épouse qui usait ses jours dans l'ennui et les oraisons<sup>286</sup>.

Il faudra revenir, un peu plus tard, sur la figure des journaliers, commis, vagabonds, pêcheurs, mendiants, ces catégories sociales souvent méprisées, et donc dépeintes comme ivrognes et paresseuses, mais nécessaires à la communauté rurale ancienne.

285 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 134-136.

286 DAVID T., *Un village breton, op. cit.*, p. 119-120.

La prééminence de la valorisation du travail dans le Léon est donc autant liée au contexte religieux de la société léonarde qu'à son caractère rural et à la nature des terres et du climat qui leur ouvre des possibilités économiques plus ambitieuses. La société paysanne du Léon valorise le travail pour de nombreuses raisons : acte de virilité, éducation des enfants, rituel de passage<sup>287</sup>, preuve d'un savoir-faire, prestige social, soumission des jeunes et des femmes à leurs parents ... Au sein même du Léon, certaines catégories sociales subirent les sarcasmes du voisinage en raison de leur statut : soit étaient-ils trop fortunés ou avaient-ils bénéficié de privilèges qui ne les soumettaient pas ou peu au travail d'ordre physique (julots, nobles), soit faisaient-ils partie des classes les plus pauvres et, dépendant des paysans ou des commerçants, étaient la cible de moqueries en tout genre (journaliers, pêcheurs, gabariers, mendiants) lesquelles dénonçaient, surtout, leur paresse et leur goût prononcé pour l'alcool.

Après ce rapide aperçu du système de valeurs largement propagé dans la paysannerie de la péninsule taulésienne – c'est certainement le cas ailleurs – et soumis au lecteur certaines particularités qui caractérisent les habitants du canton de Taulé, il nous faut faire un zoom plus précis sur la zone géographique qui nous intéresse. Le village de Penzé et sa rivière sont véritablement à eux deux le centre géographique autour duquel a gravité la famille Saliou depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. On sait, par ailleurs, que les activités de ce qui semble aujourd'hui être un petit village étaient florissantes, entre le XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1920-1930, et que sa vitalité économique faisait concurrence au chef-lieu du canton, Taulé. Il nous faut donc décrire ces activités et déterminer quels sont les facteurs du dynamisme de ce village fluvial et de son territoire.

## **Le village et la rivière de Penzé : activités et prospérité**

En breton le nom du village de Penzé se dit *Peñzez*. Son nom vient de la rivière qui coupe le village en deux. Celle-ci se nomme aussi Penzé et en breton : *Aber Beñsez*, *Kanol Peñzez*, *Rivier Beñzez*, *Rivier Peñzez*, ou encore *Ar Beñzeen*<sup>288</sup>. Les étymologistes considèrent que le mot Penzé vient de *penn* et *saezh*<sup>289</sup>, soit la « tête » et la « flèche » ce qui signifierait « tête de flèche » ou « la pointe de la flèche ». Selon le site de la commune de Taulé, le nom du village aurait été écrit successivement ainsi : Pensai, Pansei, Pensez, les sources et dates n'étant pas fournies<sup>290</sup>. Une autre

287 À ce sujet voir : GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 49-52.

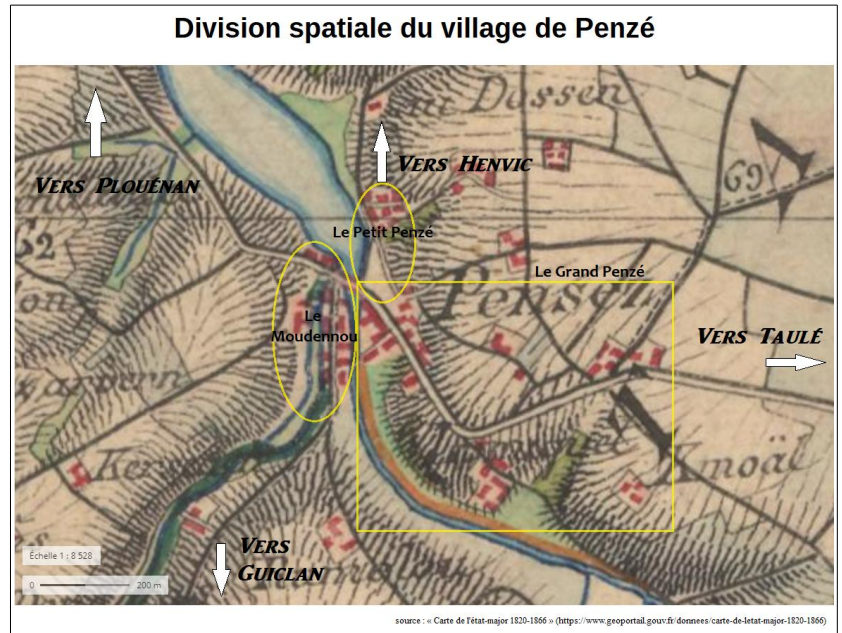
288 LE BRIS D., « Entre Penzé et Rivière de Morlaix : termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem », *La Bretagne linguistique*, 2013, vol. 17, p. 114.

289 FAVEREAU F., *Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, p. 584.

290 Site officiel de la commune de Taulé, <http://www.commune-taule.fr/web/histoire.html>, consulté le 14 février 2018.

explication, moins romantique, voudrait que Penzé soit issu du terme breton *pense* qui désigne une « épave », un « naufrage » et par extension un « saccage<sup>291</sup> ». Coëtanlem ajoute que l'on emploie aussi ce terme pour les « bris, débris, pièces d'un bâtiment qui a fait naufrage<sup>292</sup> ». Ce serait en effet plus logique, car ce cours d'eau avait très mauvaise réputation chez les bateliers qui l'empruntaient, les échouages ou naufrages étant chose fréquente le long de la rivière<sup>293</sup>.

Le village de Penzé, comme nous l'avons dit plus haut, est divisé en trois : les communes de Plouénan, Guiclan et Taulé se le partagent. C'est Taulé qui occupe la plus grande partie du bourg de Penzé, celle-ci s'étalant surtout à l'est, le sud du village se trouve en Guiclan et l'ouest en Plouénan. Le village est lui-même divisé en trois parties par ses habitants comme indiqué en jaune sur la carte ci-dessus : la partie allant du cimetière jusqu'au pont dont la route se



dirige vers Taulé se nomme le Grand Penzé, celle allant du pont en direction de la route d'Henvic est nommée le Petit Penzé, tandis que la partie du village se situant sur la rive gauche et se trouvant donc en Guiclan et Plouénan se nomme le Moudennou<sup>294</sup>. Penzé était un village prospère jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Quels étaient les facteurs de sa prospérité ? Comment cela se traduisait-il ?

### ➤ Un lieu de passage important

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, Penzé doit sa fortune, avant tout, à son emplacement stratégique sur la route allant de Morlaix à Saint-Pol-de-Léon. C'est un véritable carrefour reliant l'ancien siège épiscopal du Léon à la fois à Morlaix, mais aussi par extension à l'est de la Bretagne et au-delà. Le passage des charrettes était quotidien et animait véritablement le bourg<sup>295</sup>. Les deux routes, par ailleurs, qui se croisent à Penzé, celle de Morlaix à Roscoff et de Guiclan à Saint-Pol-de-Léon, sont au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle bien entretenues<sup>296</sup> ce qui facilite les échanges.

291 FAVEREAU F., *Dictionnaire du breton contemporain*, op. cit., p. 583.

292 Voir l'article « PENSE » dans le tome VII de : COËTANLEM (de Rostiviec) P.J.J. de, « Dictionnaire de Coëtanlem », op. cit.

293 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p. 135-136.

294 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit)..

295 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 10.

296 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole*, op. cit., p. 55.



Non seulement c'était un carrefour routier, mais aussi une rivière. Le rôle de Penzé dans le commerce et le transport des marchandises était essentiel pour toute la région alentour. Rappelons que les voies navigables étaient d'une importance cruciale à une époque où la voirie composée pour l'essentiel de chemin, devenait en grande partie impraticable en hiver, à l'exception des voies nationales et départementales dont on prenait particulièrement soin<sup>297</sup> et au milieu desquels figure Penzé. Jean-Marie Éléouet souligne en 1849 la primauté accordée au commerce par bateau : « l'arrondissement de Morlaix est borné au Nord par la Manche, qui est la voie la plus commune pour les exportations des denrées et pour leurs importations<sup>298</sup> ». L'arrivée du chemin de fer en 1883 passant par Taulé et délaissant Penzé, ne fit pas grande concurrence aux échanges maritimes du village, car ceux-ci ont perduré jusqu'aux années 1950, période où ils déclinent rapidement. Ce commerce se faisait à l'aide de gabares qui reliaient l'Île de Batz à Penzé. Les marchandises échangées entre Penzéens et Îliens étaient ensuite distribuées à l'ensemble de l'arrière pays : autant aux paysans du Léon qu'à ceux des monts d'Arrée<sup>299</sup>. Outre le commerce maritime, Penzé disposait de quelques autres activités spécifiques.

### ➤ Des activités spécifiques

La rivière de Penzé est connue pour ses eaux poissonneuses et tout particulièrement pour ses saumons. Louis Priser, lui, nous parle de truites<sup>300</sup>. Nous ne disposons que de peu d'informations sur la pêche au saumon le long de la Penzé. Nous nous sommes basé surtout sur les informations recueillies auprès des informateurs. On sait que les pêcheurs se servaient de sennes (longs filets) ainsi que de petits canots pour pêcher : « Y avaient une senne et y sennait là ... autour de lui et puis ... c'était un grand filet quoi. Et puis alors il barrait [...] la rivière et puis il faisait le tour du saumon et puis il le ramenait<sup>301</sup> ».



La minoterie de Penzé (Borgnis-Desbordes) en 1906, on distingue au premier plan les fameuses canotes des pêcheurs de la Penzé (coll. municipale Taulé).

297 *Ibid.*

298 *Ibid.*, p. 46.

299 CAMBRY J. et GUILLOU-BEUZIT D., *Voyage dans le Finistère ou État de ce département en 1794 et 1795*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1999 [1799], p. 186.

300 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, *op. cit.*, p. 193.

301 En annexe « Entretien n°2 avec Hamon et Denise », p. 86. ; voir aussi la description que fait Yann Riou de la pêche des bars et mulets à la senne à Lampaul-Plouarzel dans : RIOU Y., *Paroles de Gabariers. La vie d'une communauté dans le transport maritime breton : 1900-1950*, Fouesnant, Yoran embanner, 2011, p. 27. À noter que cette pêche se pratique sur le littoral, mais la technique est assez proche de celle employée dans le cadre de

Les pêcheurs étaient pour la plupart des habitants du bourg qui s'étaient spécialisés dans la pêche au saumon devenu leur principale activité. Le soir, durant les jours de pêche, leurs enfants allaient chercher des fougères afin d'emballoter les saumons pour les tenir au frais. C'est aussi par souci de fraîcheur que les saumons étaient amenés le soir-même à Morlaix et expédiés directement à Paris où ils étaient vendus<sup>302</sup>. Nous n'avons pas de preuve écrite que ces ventes avaient bien lieu, ni qu'elles partaient aussi vite pour Paris, mais Yann Riou confirme cette pratique dans un autre cadre assez similaire du côté de Lampaul-Plouarzel :

Ces poissons [bars et mulets], qui se conservent très bien, sont demandés par la clientèle citadine [...]. Lors de « gros coups », l'escouade est épaulée par la population locale, nombreuse, qui accourt de jour comme de nuit pour tirer les funes\* sur le sable. Les femmes de pêcheurs, vite averties, arrivent en renfort avec plusieurs charrettes, et transportent dès que possible le précieux chargement jusqu'à la gare de Brest, d'où il prendra la direction de Paris<sup>303</sup>.

On sait aussi que l'un des arguments en faveur de la construction de la ligne Morlaix-Roscoff, passant non loin de Penzé, était le transport rapide de poissons frais lesquels pouvaient ainsi être acheminés plus rapidement vers Paris<sup>304</sup>. Certains de ces pêcheurs n'hésitaient pas à braconner. Il y avait de véritables figures villageoises connues pour cela. Anastase, par exemple, aidait les bateliers à quitter la rivière, ceux-ci en retour le déposait à la nuit tombante en un endroit de la Penzé (le pont de chemin de fer), où il s'adonnait à ses activités illégales<sup>305</sup>.

Les informateurs ayant décrit ces pêcheurs nous ont tous parlé du fait qu'ils s'adonnaient à la boisson. Chose surprenante, ce ne semble pas ici être connoté négativement. Ils paraissent être admirés dans le coin de Penzé où on estimait leur adresse et leurs capacités, et ce malgré leur penchant pour la bouteille, généralement mal perçu, mais considéré ici avec humour :

**Y :** C'était des pêcheurs, y avait Hippolyte, Anastase, y avaient tous des noms absolument extraordinaire. Oui c'était des sacrés bons hommes. Euh ... quand y n'étaient pas en mer, y étaient au bistrot. Alors inutile de vous dire que tous les soirs y étaient beurrés. **J :** Ceux [...] de Penzé alors ? **Y :** De Penzé. Ah oui on les connaissait tous. Ah, le soir y fallait pas les voir, y étaient tous complè'tement beurrés<sup>306</sup>.

la pêche des saumons en rivière.

302 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).

\* Les funes sont des filins d'acier servant à remorquer un chalut, ou à haler une senne, voir : *FUNES : Définition de FUNES*, <http://www.cnrtl.fr/definition/funes>, consulté le 13 mai 2018.

303 RIOU Y., *Paroles de Gabariers*, op. cit., p. 27.

304 CHAURIS L., « Histoire des chemins de fer en Basse-Bretagne : Construction de la ligne Morlaix-Roscoff », *Courrier du Léon-Progress de Cornouailles*, 22 mars 1997, p. 7.

305 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 136.

306 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).

**H** : Après alors y buvaient tant que tant parce qu'y avaient attrapé que'que chose et puis ça gueulait après ! **J** : Haha ! Des sacrés phénomènes quoi ! **H** : Ah oui ! C'était des sacrés phénomènes hein [...] ! Même j'ai vu une fois, y avai un qui était à l'école avec moi, il était le fils d'un de ces pêcheurs-là. Il était sur le mur en train de regarder ... la mer elle n'était pas bien haute encore quoi. Y pouvait, y pouvait senner. Alors il voit un saumon qui saute sur la vase, ben à côté ... juste à côté du mur où il a été. Ben il a plongé sur le mur pour ... pour ... pour ramasser l'saumon dans ses bras ! Ça fait qu'il était [?penn-ment?] après, mais il a eu le saumon<sup>307</sup> !

Ils étaient donc considérés comme des drôles d'énergumènes, des « *drolig* », des gens à part, à la fois en dehors et dans la société, en un mot : des figures du village dont on rit respectueusement. Mais leur activité était aussi mal perçue, probablement parce qu'ils ne pratiquaient pas, pour la plupart, d'autres activités d'après les souvenirs relatés par les personnes interrogées. C'est Denise Le Gac qui est la plus acerbe vis-à-vis de ces pêcheurs : « Oui, mais : ils restaient nuit et jour surveiller le saumon [...]. Y faisaient rien que ça<sup>308</sup> ! », nous dit-elle, sur le ton de la désapprobation et, comme on l'a vu au sujet du travail dans la société rurale traditionnelle, quelqu'un qui ne travaille pas pour vivre, qui « reste jouer », s'attire généralement les reproches du voisinage. Certains paysans pratiquaient aussi cette activité en plus de l'exploitation de leur ferme, mais c'était mal vu par les autres paysans qui percevaient là une marque de paresse, la pratique d'un loisir qui à leurs yeux ne devait pas être aussi rentable, ni important que l'exploitation de la ferme :

**J** : Mais là ceux dont tu parlais là, ils faisaient pas que ça dans leur vie ? Y f'sait pas que pêcher si ?

**D** : Ah non il était paysan, sensément, mais sa ferme était un peu abandonnée. Et c'est pour ça que main'nant on dit, tu vois, chaque paysan a un compte à faire, si t'as pas fait avant tu as après la retraite ... **H** : Main'nant il travaille tous les jours. **D** : Main'nant il a quatre-vingt-quatre ans, y va à la pêche, mais moins quand même. Mais main'nant il aide son fils [...]. Son fils aussi va à la pêche aussi, mais, son fils, quand il a du travail, il préfère faire du travail. **J** : Ouais c'est ça il est ... il est plus ... plus travailleur. **H** : Le dimanche il va à la pêche hein, mais autrement non. **D** : Parce que si tu es fou avec le saumon ... il avait délaissé un peu sa ferme<sup>309</sup>.

La pêche du saumon n'était pas la seule activité atypique de la Penzé. Tout du long la rivière s'alignait de nombreux moulins, pour la plupart des minoteries (moulins à grains), mais aussi des moulins à papiers<sup>310</sup>. En 1849, les principales paroisses jouxtant la Penzé (Henvic, Plouénan, Taulé, Guiclan)



Vieux moulin du Penhoat en 1951 (coll. municipale Taulé).

307 En annexe : « Entretien avec Hamon Saliou et Denise Le Gac n°2 », p. 86-87.

308 En annexe « Entretien n°2 avec Hamon et Denise », p. 86.

309 En annexe « Entretien n°2 avec Hamon et Denise », p. 87-88.

comptaient au total 48 moulins<sup>311</sup>. On peut citer parmi ces moulins : la minoterie de Pont-Éon, le moulin du Roi, le moulin Quéinec, le moulin de Kerlidec, le Moulin du Quistillic ou encore la minoterie Corre, nommée aussi Moulin du Penhoat, ainsi que le moulin Desbordes au centre de Penzé, construit en 1834. Ce dernier était considéré en 1846 comme l'un des moulins « occupant le premier rang », au niveau de la production probablement, de l'arrondissement de Morlaix<sup>312</sup>, c'est la famille Desbordes, une famille de notables du village, qui le fit construire et auquel il appartenait jusqu'en 1996, date où l'on mit fin à sa production<sup>313</sup>.

### ➤ Les commerces et établissements du bourg

Afin d'avoir une vision précise et complète des activités et des métiers représentés à Penzé au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, il aurait fallu dépouiller les registres de naissances, mariages et décès concernant le village, ainsi que l'ensemble des recensements et cadastres de cette époque. Nous n'avons malheureusement pas trouvé le moment pour accomplir cette opération d'autant plus que, comme précisé plus haut, Penzé est divisé entre trois communes et qu'il aurait donc été nécessaire de consulter les archives de l'ensemble des dites communes. On peut toutefois esquisser une image générale des commerces présents au village grâce aux entretiens et nos lectures, tout en tenant compte des manquements inévitables. Précisons aussi que les informations données ne concernent pas, ou peu, le XIX<sup>e</sup> siècle, mais plutôt les années 1915-1950 compte tenu du fait que nous nous appuyons sur les mémoires de Louis Priser (1913-2009) et l'enregistrement d'Yvette Tanguy (née en 1926).

On apprend, à la lecture d'*Une poignée d'ajoncs*<sup>314</sup>, que le village de Penzé disposait, du temps de la jeunesse de Louis Priser, entre les années 1910 et 1930, de nombreux commerces et artisans :

- une auberge, celle de sa tante Marie (née) Guiader
- une boulangerie située en haut du bourg, celle de Jean-Marie Caer
- une forge près du pont sur la Penzé, celle du maréchal-ferrant Michel Herry
- un ébéniste, Olivier Le Cam
- un sabotier au niveau du chemin de traverse en direction de Taulé, Claoda
- un marchand de vin

310 POULIQUEN G., *Moulins en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2005, p. 152-153.

311 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole, op. cit.*, p. 28.

312 *Ibid.*, p. 27.

313 POULIQUEN G., *Moulins en Bretagne, op. cit.*, p. 144.

314 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs, op. cit.*

- un cabaret

On peut ajouter l'« Hostellerie de la Bonne Rencontre » surnommée « Ty Bijou<sup>315</sup> », une auberge-restaurant-bar-écurie-épicerie, située au Moudennou, au lieu dit de Pen ar Pont. Celle-ci a ouvert ses portes en 1872 pour les refermer en 1997<sup>316</sup>. Yvette Tanguy nous a aussi parlé d'un marchand de vin nommé Bellec, du moulin des Queinnec qui faisait boulangerie au Moudennou, ainsi qu'une usine d'huile de lin située au moulin du Roi<sup>317</sup>. Elle ajoute qu'elle a connu jusqu'à dix-sept bistrots à Penzé : il faut garder en tête que la plupart des commerces faisaient aussi bar et cafés<sup>318</sup>. Parmi ces bistrots on peut citer le « Café-Voyageur » bien placé sur la route en direction de Morlaix, ainsi que la quasi-totalité de la rue du Moudennou où presque chaque maison (côté gauche en direction de Guiclan) servait de débit de boisson. À cela il faut ajouter la salle de danse tenue par Janig « Kañkañ » dans l'entre-deux-guerre, puis par sa belle-fille madame Sévère, ainsi que celle de Robinson à quelque cinq cents mètres du bourg en direction de Plouénan.

D'autres établissements n'occupaient pas de fonction commerciale, mais jouaient un rôle important au village, ils étaient la preuve de la prospérité de Penzé et de son importance dans la région. Il y avait en effet (et il y a toujours) une l'école, une chapelle faisant office d'église, ainsi qu'un presbytère aujourd'hui disparu. Penzé était aussi doté jusqu'à l'après-guerre d'un bureau de Poste et d'une gendarmerie<sup>319</sup>. Cela témoigne d'emblée de l'importance de ce village.

Au-delà de ses nombreux commerces et de son emplacement stratégique sur la voie Morlaix-Roscoff et Guiclan-Saint-Pol, Penzé accueillait tous les derniers lundis du mois une foire aux bestiaux<sup>320</sup>. Celle-ci animait considérablement le village et était l'une des foires les plus importantes de l'arrondissement de Morlaix<sup>321</sup>. Au point qu'en 1865, l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées du Finistère demande son déplacement à Taulé, du fait de la gêne occasionnée sur la route Morlaix-Roscoff, « route si importante et si fréquentée<sup>322</sup> ». Ce déplacement n'aura pas lieu, mais en retour le Conseil général du Finistère demande à la commune de Taulé de doter Penzé d'un champ de foire dans le but d'éviter tout problème de circulation. Malgré l'installation du fameux champ, les problèmes de circulation ne furent pas résolus, si l'on en croit Yvette Tanguy qui a très bien connu

315 Voir en annexe : « La maison de grand'mère » par Yvette Tanguy.

316 Voir en annexe : « Le bar-restaurant "À la Bonne Rencontre" prend sa retraite à 125 ans » par Yvette Tanguy.

317 *L'Ouest-Éclair* : mercredi 1er mars 1944, Édition de Caen., Rennes, 1944, p. 1.

318 BARON L. et JACOB C., *Un village sans dimanche*, France Télévision / Vivement Lundi, 2012.

319 Voir en annexe : « Le bar-restaurant "À la Bonne Rencontre" prend sa retraite à 125 ans » par Yvette Tanguy.

320 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 11. ; BLÉAS F.-M., *Les chevaux bretons*, op. cit., p. 120-121.

321 CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE, *Rapports et délibérations du Conseil général du Finistère*, Quimper, Conseil général du Finistère, 1865, p. 244-248.

322 *Ibid.*, p. 245.

ces événements durant l'Entre-deux-guerre. Elle nous a décrit la foire la plus importante des treize foires annuelles<sup>323</sup> de Penzé, la Saint-Michel :

**J** : C'était toujours l'« Hostell'rie » ou ... ? **Y** : Alors l' « Hostellerie » euh ... « La Bonne Rencontre » c'est resté, « La Bonne rencontre ». Et y a eu ... au début c'était « On loge à pied, à cheval et en voiture », aussi. Pourquoi ? Pa'ce qu'y avait des foires extraordinaires ! Ceux-là j'ai vécu, des foires extraordinaires à Penzé : une des plus grandes foires ou sinon la plus grande du Finistère. Alors y avait énormément de bêtes. **J** : C'était en septembre non ? **Y** : C'était en septemb', c'était en septemb', y avait pas d'école d'ailleurs parce que ce jour-là ... parce que c'était trop dangereux : y avait des trucs partout, hein. Et mes parents avaient une écurie et y avait l'arrière-cour également ou on mettait les ... parce que les ... évidemment les charrettes arrivaient aussi, on mettait les charrettes quelque part, on mettait les charrettes dans l'arrière-cour. Donc y avait l'écurie pour les ch'vaux [...]. Et puis on logeait, pa'ce que dans toutes ces maisons-là, tout le grenier était commun à toutes les parties [...]. Y avait pas d'chamb' à c'moment-là [elle nous montre un document]. Là, tout du long, là comme ça, y avait les maisons, y avait un, deux, trois, y avait quat' portes. Et au-dessus c'était commun. Pourquoi ? Ben, c'était un grand grenier où les gens allaient dormir tout simplement quand y avait la foire de Penzé [...]. Alors c'était un grand truc, quoi ! Alors y mettaient leurs carrioles, y mettaient ça derrière la maison [...]. Et puis ... eux y prenaient leurs repas à l'Hostellerie, hein, et les bêtes étaient dans l'écurie, et eux y dormaient là. Dans ce truc-là [...]. **J** : Et la foire, c'était une foire à quoi alors ? **Y** : Oh y avait d'tout. La foire aux ch'vaux se trouvait euh ... Quand vous allez au cimetière ... ben tiens : vous montez et à droite y a une très vieille maison qui doit dat... **J** : Oui, abandonnée un p'tit peu. **Y** : Ben derrière la maison c'était le champ de foire, et c'est là que se tenaient les chevaux. En bas à Penzé, y avait des grands carrés où y avait des cochons d'un côté, les poules de l'aut', des vaches de l'aut', etc. Et donc tout était compartimenté comme ça, pour l'occasion quoi, mais alors y en avait partout parce qu'y avait plus d'route rien du tout, on pouvait plus passer, hein. Y en avait partout, partout. Et c'était très très très réputé, hein. C'est la foire Saint-Michel, ça [...]. 'Puis la grande foire Saint-Michel, alors là ! Ça, moi je m'en rappelle, je vois des ... des ... je vois des bêtes partout, des cochons ... le bruit qu'ça faisait ! Et alors, en plus de ça, à c'moment là : on était dans cette maison-là, mais on pouvait pas recevoir ... y avait tellement de monde, qu'on r'cevait aussi dans les chambres ! Donc on avait fait un espèce de ... un truc ... un comptoir de ... de ... si voulez avec des verres, [...] du vin ... on ne buvait pas beaucoup d'bière à c'moment-là c'était du cidre et du vin. Et on servait entre les lits ! Voyez un peu ! Y avait du monde partout, partout, partout, ça grouillait ! **J** : Ah oui, ça d'vait êt' que'que chose alors ? **Y** : Ah oui, c'était extraordinaire, extraordinaire ... **J** : Et du coup des gens qui v'naient des quatre coins de ... ? **Y** : Oh c'est pas des quat' coins, ça v'naient même des départements autres que le Finistère [...]. Oui, ça avait une réputation formidable, formidable<sup>324</sup>.



Entrée nord-ouest de Penzé, un jour de foire en 1935. C'est la maison blanche, à droite, que l'on nomme l' « Hostellerie de la bonne rencontre ». Elle était tenue par la famille Le Sann jusqu'en 1997. Les personnes qui se dirige en direction de la foire et du centre de Penzé viennent certainement des environs de Plouénan et de Saint-Pol-de-Léon, d'ailleurs cette partie de Penzé fait partie de la commune de Plouénan (coll. municipale Taulé).

Cette effervescence, on la constate en observant les cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle :

323 *Ibid.*, p. 244-248.

324 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).





5638. - PENZÉ. - Le Champ de Foire  
 (coll. municipale Taulé).



5637. - PENZÉ. - Le Marché aux Chevaux  
 (coll. municipale Taulé).

On remarque que la population qui se rendait à la foire se massait surtout au centre du village là où étaient exposés les chevaux. Ces derniers étaient surtout une affaire d'homme : il n'y a que peu de femmes autour des équidés alors qu'une véritable ceinture masculine s'y presse. Les autres bêtes (poules, cochons, vaches) étaient l'affaire des femmes, on le voit sur les autres cartes postales. On constate, en effet, sur l'une des cartes précédentes une dame coiffée d'un foulard apporter sa vache au champ de foire, suivie d'un enfant. Sur d'autres cartes postales, ce sont des cochons qui sont mis en évidence, lesquels sont entourés, eux aussi, de femmes :



130 MORLAIX. -- Foire à Taulé. -- LL.  
 Le marché aux porcs à Penzé, non-datée (coll. municipale Taulé)



5640. - PENZÉ. - Le Marché aux Porcs  
 Collection Villard, Quimper  
 Le marché aux porcs de Penzé, non-datée (coll. municipale Taulé).

Cette division des tâches dans le domaine de l'élevage et, par extension, du commerce des bêtes<sup>325</sup> a déjà été soulignée par Anne Guillou, au sujet de son étude sur Guiclan :

C'est dans le registre des animaux domestique que les connaissances des hommes et des femmes divergeaient largement [...]. L'étable fut l'un des lieux privilégié du savoir-faire féminin. Matin et soir, semaine et dimanche, été comme hiver, les vaches laitières accaparèrent le temps et l'attention des femmes [...]. La proximité de l'animal développait entre la femme et la vache un rapport affectif dont on lisait les manifestations dans la voix de la fermière [...]. La tête de la femme, frôlant le flanc de

325 En ce qui concerne la division entre les sexes dans l'espace de vente des animaux, voir : MEYER-SABLÉ N. et LE CORRE C., *Foires & marchés en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2008, p. 86.

l'animal témoignait bien de la proximité femme-animal. On peut souligner l'attachement tout particulier de l'homme à son cheval, à ses chevaux [...]. Le cheval est l'animal noble, le seul. Il « marche à l'avoine » alors que le troupeau de vaches broute l'herbe et se rassasie grâce aux luzernes, végétaux non commercialisables. Le cheval consomme une céréale noble, l'avoine ou l'orge, des panais, et, dans ses premières années, du lait. Tous produits qui peuvent aussi être consommés par la famille paysanne... On ne peut nier un mode de transmission sexuée des savoir-faire paysans. Les femmes enseignaient aux femmes la maison, l'étable, la prairie, sans pour cela interdire aux filles l'accès des granges, de l'écurie (mais beaucoup de femmes avouent leurs craintes face au cheval<sup>326</sup>) [...].

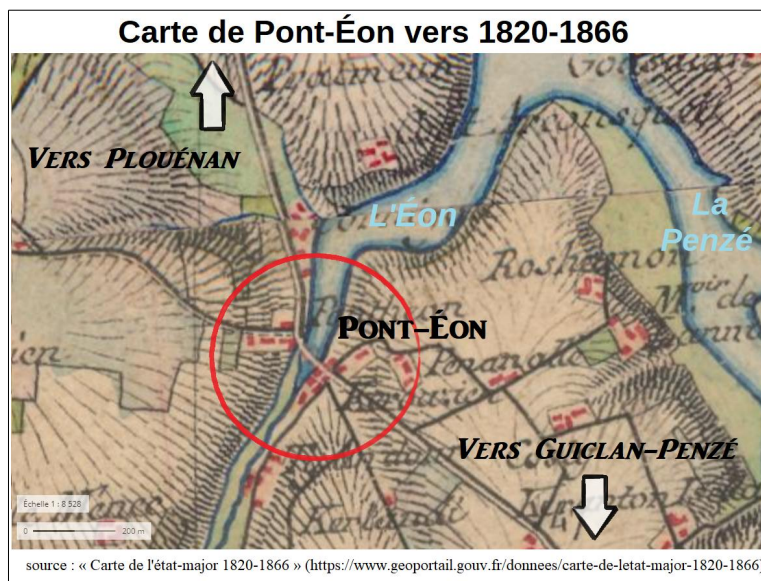
Nous avons constaté que le canton de Taulé est une entité à part. Il se différencie de l'ouest du Léon par ses modes, sa langue, son entité géographique. Malgré son unité apparente, il y a en son sein des différences, des identités paroissiales hautement revendiquées et symbolisées notamment par les coiffes. Cette division identitaire se constate même au sein des communes, certains villages ont leur identité propre et tiennent à se distinguer du chef-lieu de la commune, c'est le cas des habitants de Penzé, c'est aussi le cas, nous le verrons, des gens de Pont-Éon. Notre aperçu du village de Penzé a montré l'importance de ce village qui regroupe des activités spécifiques au milieu fluvial (cabotage, pêche en rivière, moulins) ainsi que de nombreux commerces et institutions. C'était, en outre, avant l'arrivée du chemin de fer en 1883, un lieu de passage obligé entre Morlaix et Roscoff et donc un emplacement stratégique dans le transport des marchandises à la fois par voie terrestre et voie de mer. Si l'environnement dans lequel a vécu la famille Saliou avait tout l'air d'un lieu idyllique et prospère, on verra que la chose n'est peut-être pas aussi simple qu'il n'y paraît.

326 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 21-23.



## Des années 1870 jusqu'en 1891

Le 28 août 1877, Marie Bohic, âgée alors de 32 ans, donne naissance à un fils : Hamon Saliou. Le père de l'enfant se nomme Jacques Saliou, âgé de 38 ans. Ce dernier est successivement qualifié dans les registres de : cultivateur<sup>327</sup>, matelot<sup>328</sup>, gabarier<sup>329</sup>, et marinier<sup>330</sup>. Le couple habite à Pont-Éon, un village d'estuaire situé sur la commune de Plouénan. C'est là, dans une des maisons du village, à Kerber



précisément, que Marie Bohic accouche. Pont-Éon signifie littéralement : « Le pont de l'écume » ou « Pont de la rivière Éon ». Dans les registres on retrouve ce toponyme sous les formes suivantes : Pondhéon, Pond'héon, Ponthéon. La forme « Poñdéõn » est celle la plus proche de la forme orale employée par les bretonnants natifs. Aujourd'hui cette forme n'est guère plus employée que par les personnes les plus âgées, la prononciation se fait dorénavant à la française : « Pontéon ». Le village, tout comme Penzé, est scindé en deux par une rivière : l'Éon, laquelle se jette dans la Penzé à environ 850 mètres en aval. En y allant aujourd'hui, on est frappé par le calme, le silence, perturbé de temps en temps par le passage d'une voiture ou d'un tracteur, par les aboiements d'un chien qui garde jalousement l'ancienne minoterie. Ce n'était probablement pas le cas à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où la campagne était fortement peuplée, en particulier dans le Léon<sup>331</sup>. Qu'en était-il durant les années 1870-1880 ? Qui étaient les habitants de Pont-Éon ? Dans quel milieu Hamon Saliou a-t-il passé son enfance ? Nous avons tenté de répondre à ces questions en nous servant des données fournies par les archives de l'état civil de Plouénan. Nous avons dépouillé, à cet effet, les registres de décès couvrant la période allant de 1870 jusqu'en 1889, date supposée du départ de la famille

327 Acte de naissance de Jeanne Saliou, 1833 (AM/Plouénan) ; Acte de mariage Jacques Saliou & Marie Bohic, 1866 (AM/Plouénan) ; Acte de naissance Anne Saliou, 1870 (AM/Plouénan).

328 Acte de mariage Jacques Saliou & Marie Bohic, 1866 (AM/Plouénan).

329 Acte de naissance d'Yves Saliou, 1867 (AM/Plouénan) ; Acte de naissance de Marie-Françoise Saliou, 1868 (AM/Plouénan) ; Acte de naissance de Marie-Françoise Saliou, 1875 (AM/Plouénan) ; Acte de naissance d'Hamon Saliou, 1877 (AM/Plouénan).

330 Acte de décès de Jacques Saliou, 1879 (AM/Plouénan).

331 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 134-135 ; *Ibid.*, p. 145.

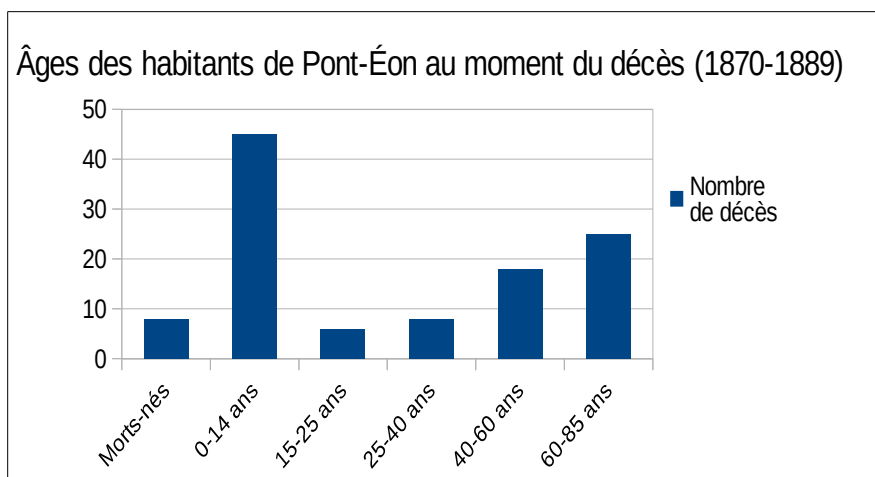
Saliou du village de Pont-Éon<sup>332</sup>. Les données exploitées sont donc incomplètes : faute de temps, nous n'avons pas, ou peu, consulté les registres de naissances ou mariages, elles nous permettent, cependant, d'esquisser une image générale de la population résidant en ce lieu.

### **Pont-Éon : images micro-sociales d'un village d'estuaire (1870-1889)\***

Les registres de décès nous apprennent que 110 personnes sont décédées entre 1870 et 1889, soit une moyenne de 5 à 6 personnes par an. Chaque acte nécessite deux témoins afin de signaler le décès, on dispose donc d'une somme de 220 témoins, en sachant, bien évidemment, qu'il y a certains témoins qui apparaissent à plusieurs reprises dans différents actes. La plupart sont des voisins ou membres de la famille du défunt, lesquels résident, généralement, soit à Pont-Éon, soit dans la même commune : Plouéan. Les témoins ne sont que des hommes, les femmes sont mentionnées uniquement quand il s'agit de la mère du défunt, de la femme du défunt ou de la défunte elle-même. Les métiers exercés par les personnes décédées sont mentionnés quasi systématiquement, de même pour les métiers pratiqués par les témoins. Cela nous donne donc une idée assez générale des catégories sociales et professionnelles de la population résidant au village de Pont-Éon durant la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1872, il y avait 177 habitants à Pont-Éon ; en 1886, ils sont 220 soit 7,8 % de la population de Plouéan qui comptabilise 2824 habitants<sup>333</sup>.

#### **➔ Mortalité au village**

Avant de nous attarder sur les métiers présents à Pont-Éon, durant la période qui nous intéresse, il convient de dresser un état des lieux de la mortalité au village. On remarque, tout d'abord, une forte mortalité infantile : 45 enfants, lesquels ont vécu entre quelques jours et 14 ans, sont décédés de 1870 à 1889. De même, les mort-nés



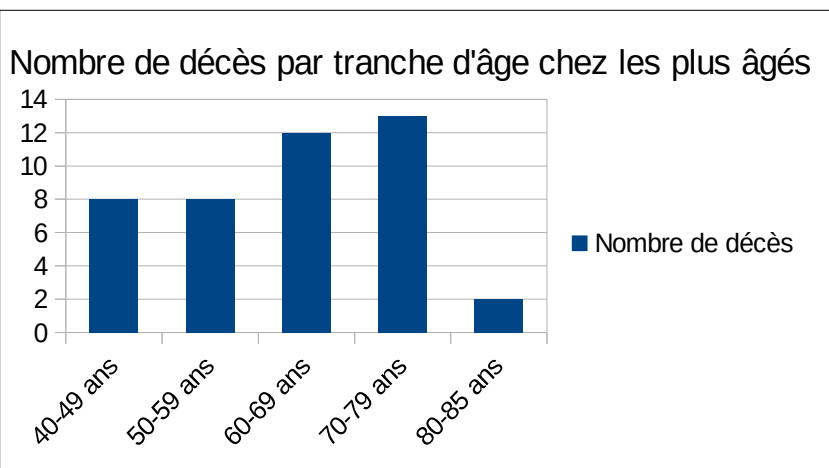
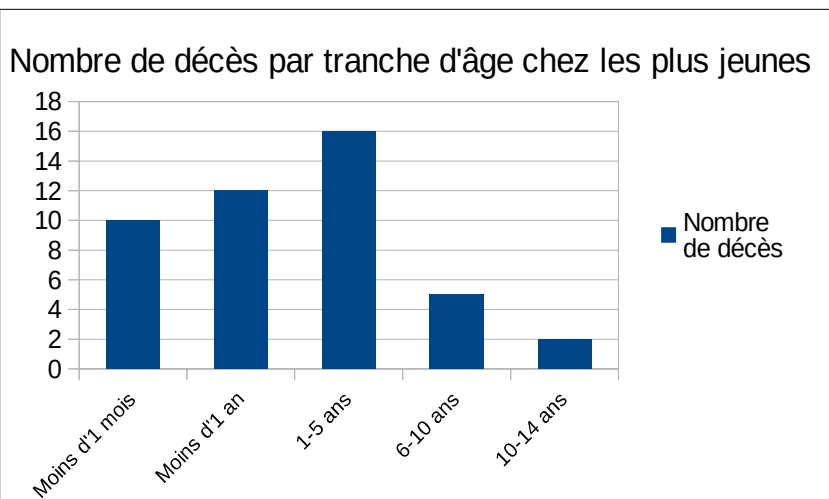
332 Notons qu'une vérification ultérieure nous a permis de constater qu'ils avaient vécu plus longtemps que ce que nous pensions à Pont-Éon, voir la partie intitulée : « De l'enfance à l'âge adulte (1891-1914) ».

\* Afin d'éviter d'encombrer le texte avec de nombreuses notes de bas de page, on retiendra que les chiffres présentés dans cette partie son issus de la consultation des registres de décès de la commune de Plouéan concernant la période 1870-1889.

333 ADF 6 M 564 (Recensement de population de la commune de Plouéan 1856-1886).

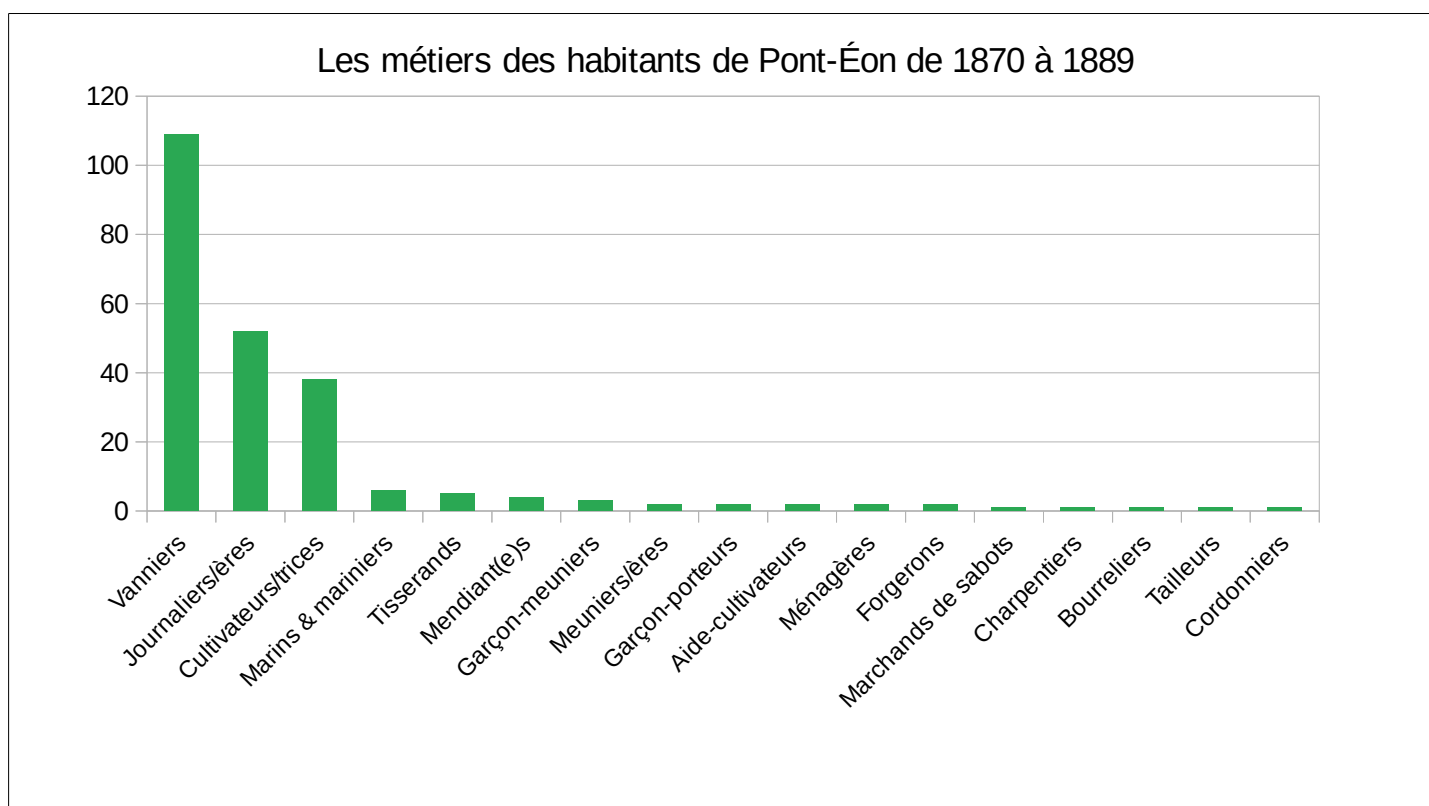
représentaient 7,27 % des personnes décédées avec 8 individus sur la même période. C'est chez les jeunes adultes (15-25 ans) que l'on observe le moins de décès avec seulement 6 décès sur les 110 recensés. Les adultes entre 25 et 40 ans sont, eux aussi, moins touchés par la mortalité avec 8 décès. C'est en vieillissant que s'élève logiquement la mortalité : il y a eu chez les 40-60 ans 78 décès, tandis que chez ceux entre 60 et 85 ans 25 personnes sont mortes entre 1870 et 1889.

Il y a cependant une assez nette disparité au sein des classes d'âges les plus soumises à la mort. Chez les enfants, c'est surtout les plus jeunes qui meurent. Jusqu'à cinq ans, la mortalité reste élevée : 84,44 % des 45 enfants décédés entre 1870 et 1889 avaient moins de 5 ans, soit 38 d'entre eux. Passer la barre des 5 ans la mortalité diminue : seuls 7 enfants de 6 à 14 ans sont décédés entre 1870 et 1889. Chez les plus âgés, l'on n'atteint que très rarement les 80 ans. C'est chez les personnes de 60 à 79 ans que la mortalité est la plus élevée avec 12 personnes décédées dans la tranche d'âge des 60-69 ans et treize personnes pour les 70-79 ans, soit un peu plus de la moitié (55,55%) des personnes décédées entre 40 et 85 ans. Seuls deux individus ont atteint respectivement 83 et 85 ans avant d'expirer. On constate donc que ce sont les plus jeunes et les plus âgés qui ont le plus de risque de mourir.



## ➔ Des métiers

Pont-Éon est connu, jusqu'à nos jours, comme un village de vanniers. On retrouve en effet 109 mentions de vanniers défunts ou témoins de 1870 à 1889. Attention, le nombre de mentions ne



correspond pas aux nombres de vanniers : certains témoins peuvent être mentionnés à plusieurs reprises à l'image d'Antoine Moal, vannier, cités six fois entre 1874 et 1889 comme père, voisin ou fils des défunts. Il aurait été nécessaire d'identifier chaque individu pour connaître le nombre exact de vanniers. Nous avons été plus précis pour ce qui est des métiers les moins représentés. En ce qui concerne les vanniers, leur forte présence peut s'expliquer de différentes manières. Une amie de la famille, cultivatrice en retraite de Plougasnou, mais originaire de Saint-Pol-de-Léon, nous avait confié, lors d'une discussion au sujet des vanniers de Pont-Éon, que les terres avoisinant l'estuaire n'étaient pas bonnes et qu'il était difficile d'y faire pousser quoi que ce soit, c'est aussi ce que note Claude Cottour dans son ouvrage sur les mendiants de Plouénan<sup>334</sup>. Les habitants du village pratiquaient donc la vannerie et faisaient le commerce de panier. Ce n'était pas la demande qui manquait, car ceux-ci se détérioraient assez vite selon l'usage qu'on leur réservait et chaque ferme avait besoin d'une grande quantité de paniers. Denise et Hamon Saliou nous l'expliquent :

334 COTTOUR C., *Les mendiants à Plouénan au XIX<sup>e</sup> siècle*, Plouénan, Claude Cottour, 2017, p. 26.

**D** : Et le ... oui à Pont-Éon là, il te vendait des paniers quoi [...]. Parce que il fallait tout' un' troupe, une troupe de paniers hein. Pour ramasser tout' les pommes de terres qui avait dans le champ. **J** : Ah oui ! Quand c'est [...] les pommes de terre tout ça ouais. **D** : Bon. Et après pour alimenter les bêtes, pour met' les betteraves [...]. Et ... ça fait que, tu vois, y avait plein qui faisaient que ça : faire des paniers ou faire des mannequins\* [...]. **H** : Des... des hottes, des hottes pour ... **D** : Des hottes pour met' des artichauts. Des *maninkin* [...]. **H** : *Manikin, manikin* oui [...]. **D** : Oh oui parce qu'on en avait toujours besoin [...]. **J** : Et puis il suffit d'en perd' et puis on a besoin d'aut' ... **D** : Oui. Surtout la betterave là et ben abîmait les paniers. **H** : Oui y abîmaient les paniers parce que y restaient humides [...]. À poser par terre, ça prenait la terre, de par terre, et puis y restaient humides donc y pourrissaient [...]. **D** : Et puis il fallait aussi pour met' la *lann* qui avait été hachée avec la machine, il fallait aussi des paniers pour envoyer aux chevaux quoi<sup>335</sup>.

Les habitants de Pont-Éon faisaient donc des paniers à défaut de pouvoir cultiver la terre. Ces derniers étaient vendus dans les marchés et foires de Saint-Pol-de-Léon le mardi, de Landivisiau le mercredi, de Morlaix le samedi<sup>336</sup>, voire de Lesneven<sup>337</sup>.

La deuxième catégorie de population la plus représentée est celle des journaliers. Cela s'explique certainement par le manque de terre propre à être cultivée, ainsi que par le faible niveau de vie de ses habitants. Les données indiquées concernant les métiers des personnes ne sont pas absolues : il n'était pas rare de voir les habitants les plus démunis, mais aussi les gens de la campagne dans leur ensemble, cumuler plusieurs métiers ou en changer selon les saisons ou la demande. Cette catégorie dite de journaliers n'est jamais loin du statut de mendiant : « qu'une crise économique survienne ou que leur force décline et les voilà réduits à la mendicité<sup>338</sup> ». On peut constater en effet ce phénomène dans les registres : les défunts désignés comme mendiants ont tous atteint un certain âge, peut-être n'ont-ils plus autant de force que dans leur jeunesse, ou les accidents de la vie, des accidents physiques les ont possiblement plongés dans l'indigence. L'un d'entre eux a la quarantaine (Jacques Gourvil, 47 ans, décédé en 1877), deux autres sont septuagénaires (Guillaume Riou, 72 ans, décédé en 1883 ; Anne Simon, 74 ans, décédée en 1888), la plus âgée Anne Coat, native de Plouvorn, a quant à elle atteint le bel âge de 85 ans. Jacques Gourvil, décédé en 1883, est une preuve de cette proximité entre salariat agricole et mendicité. Sa femme, Claudine Guivarch (47 ans), est considérée comme journalière dans l'acte de décès la concernant en 1874. De même, le travail du journalier n'est pas si éloigné que ça de l'acte même qui consiste à mendier, en breton *klask-bara* ou *klask e vara* : « chercher son pain ». Car le

\* Viens du breton : *manikin* c'est une hotte qui, placée derrière le dos, permet de récolter les artichauts. Ils étaient à l'origine en osier et ont été par la suite remplacés par des mannequins en plastique.

335 En annexe « Entretien n°3 avec Hamon et Denise », p.200-202

336 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 14.; TONNARD F., « Les vanniers de Plouénan », *Le Lien*, 2006, n° 100, p. 44.

337 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 200-202 ; « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 43.

338 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, op. cit., p. 156.

journalier, comme le mendiant, cherche, avant tout, à trouver de quoi manger et se vêtir, le salaire étant chez eux et plus largement dans la société paysanne<sup>339</sup>, pour ainsi dire, inexistant<sup>340</sup> : la nourriture et la boisson étaient généralement, leur seul salaire<sup>341</sup>. On apprend, grâce à l'étude sur la mendicité de Claude Cottour, que Pont-Éon est, après le bourg, le village de la commune où vivent le plus de mendiants<sup>342</sup>. L'auteur nous explique qu'en 1847, Pont-Éon accueillait 13,2 % des mendiants de la commune, c'est-à-dire 34 personnes alors que le bourg en accueillait 15,5 %. En 1846, sur les 349 habitants que comptait Pont-Éon, 60 étaient mendiants, soit 17,2 % de ses habitants<sup>343</sup>. L'importance de la mendicité à Pont-Éon s'explique très certainement par la position stratégique du village sur la route Morlaix-Roscoff : après avoir franchi la Penzé au village du même nom, les itinérants devaient traverser l'Éon, le point de passage obligé était dès lors Pont-Éon. Il était donc aisé d'interpeller les gens de passage, lesquels étaient peu nombreux à refuser l'aumône compte tenu de l'extrême importance de la charité à une époque où la religion faisait office de maître à penser et à agir : l'enfer guettait ceux dont l'avarice avait été trop visible<sup>344</sup>. Les mendiants eux-même connaissaient leur privilège et n'hésitaient pas à invectiver et maudire ceux dont la générosité faisait défaut<sup>345</sup>.

La troisième catégorie de population la plus représentée à Pont-Éon était celle des « cultivateurs », autrement dit des paysans qui, pour la plupart, louent leur terre, et parfois leur matériel, à de gros propriétaires terriens. Louis Élégoët distingue deux types de paysans au XIXe siècle : les paysans aisés et les petits paysans. Les premiers, dans le Léon, « tiennent des exploitations de 8 à 15 hectares en propriété ou de 10 à 20, en fermage ». Ils sont souvent plus instruits que les petits paysans : une partie de leur descendance est formée dans des séminaires, celui de Saint-Pol notamment, puis se dirige vers la prêtrise<sup>346</sup>. On ne peut réellement distinguer les petits paysans des gros paysans dans l'état civil que grâce à leur signature. On remarque ainsi que sur les 32 signatures de témoins recueillies dans les 110 actes de décès recensés, 17 d'entre elles étaient de la main de cultivateurs, soit un peu plus de la moitié. Certains de ces paysans aisés

339 MENDRAS H., *La fin des paysans*, op. cit., p. 72.

340 GIRAUDON D., « La place du mendiant dans la société bretonne entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle », *La pauvreté en Bretagne*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », n° 19, 2005, p. 11-12. ; Voir aussi le témoignage de François Rolland, originaire de Plouénan, il a été *plasenner* entre 16 et 20 ans (1949-1953), autrement dit ouvrier agricole à Saint-Pol-de-Léon : TAB.TV, *Louis Élégoët hag ar plasenner : François Rolland*, <https://www.youtube.com/watch?v=bEH1r2pIoaM>, consulté le 28 février 2018.

341 DIBIE P., *Le village retrouvé. Essai d'ethnologie de l'intérieur*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2005, p. 170-171.

342 COTTOUR C., *Les mendiants à Plouénan au XIXe siècle*, op. cit., p. 26.; Voir aussi l'ensemble de l'ouvrage d'Yvon Picard : PICARD Y., *L'ouvrier agricole de Saint-Pol-de-Léon : étude sociale*, Quimper, Calligrammes, 1986.

343 COTTOUR C., *Les mendiants à Plouénan au XIXe siècle*, op. cit., p. 26.

344 GIRAUDON D., « La place du mendiant », op. cit., p. 17-19.

345 *Ibid.*, p. 19-23.

346 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, op. cit., p. 155-156.

signent à plusieurs reprises dans différents actes : Jean Marie Herry en 1875 et 1880, ainsi que Jean Caroff en 1881 et 1882. Le deuxième type de paysans est celle des petits paysans, lesquels sont une sorte d'intermédiaire entre le statut de paysans aisé et celui de journalier : « la superficie de leur ferme varie de deux à huit hectares en propriété ou de deux à une dizaine en fermage ». Leurs conditions sont variées, Louis Élégoët précise : « certains de ces paysans possèdent jusqu'à trois ou quatre chevaux (poulains compris) quand d'autres n'en ont aucun. Les uns ne vivent que de leurs exploitations ; d'autres, de moins en moins nombreux, sont aussi journaliers, artisans ou commerçants<sup>347</sup>. » Les vanniers, journaliers, paysans et mendiants sont les métiers ou activités les plus représentés à Pont-Éon. Il est loin d'être exclu que, parmi eux, plusieurs individus cumulaient l'ensemble ou une partie de ces activités, tout comme l'explique Olivier Martin concernant les petits paysans du Civraisien : « la catégorie des paysans dépendants, la plus nombreuse, qui vivait sur une portion de manse, accrochée à une petite parcelle de quelques ares, *petits jardiniers, micro-fermiers, journaliers et artisans intermittents tout à la fois*. Ceux-là étaient souvent analphabètes<sup>348</sup> [...] »

D'autres métiers en revanche sont présents sans que tout le monde ne soit à même de les exercer, d'où leur nombre relativement faible. On remarque, en effet, que certaines familles étaient spécialisées dans une activité : c'est le cas de la famille Castel tenant une forge. Entre 1870-1889, on recense dans les actes de décès deux Castel exerçant le métier de forgeron : Guillaume Castel décédé à l'âge de 67 ans en 1878 et son fils Jean-Marie Castel âgé de 39 ans la même année. Cela n'a rien d'original en soi, le métier de forgeron est généralement un métier héréditaire, transmis de père en fils<sup>349</sup>. Ces derniers étaient indispensables pour les paysans : ils ferraient les chevaux et produisaient les outils nécessaires aux différents travaux agricoles. Ils jouissaient, en cela, d'un grand prestige au sein des habitants du village<sup>350</sup>. La forge était aussi un des lieux où se rassemblaient les hommes et pouvait servir de bistrot, ou de cabaret selon les termes de l'époque, lequel était parfois tenu par la femme du forgeron<sup>351</sup>. La présence d'une forge à Pont-Éon ne doit rien au hasard, car les forges étaient souvent présentes « aux carrefours, c'est-à-dire à l'intersection des voies de communication entre plusieurs villages<sup>352</sup> », sa présence s'explique d'autant plus par le fait que les transporteurs de marchandises qui employaient régulièrement la route Morlaix-Roscoff usaient rapidement les fers de leurs chevaux.

347 *Ibid.*, p. 156-157.

348 MARTIN O., *Familles de la bourgeoisie Blésoise (1765-1964). Le rôle d'une ville moyenne dans un processus de mobilités personnelles*, Histoire, EHESS, Paris, 1994, p. 32-33. ; L'italique est de notre fait.

349 GIRAUDON D., « Le forgeron au village », *Gens de métier, tud a vicher*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », n° 12, 2000, p. 126.

350 *Ibid.* ; MARTIN O., *Familles de la bourgeoisie Blésoise, op. cit.*, p. 71.

351 GIRAUDON D., « Le forgeron au village », *op. cit.*, p. 129 ; MARTIN O., *Familles de la bourgeoisie Blésoise, op. cit.*, p. 71 ; DAVID T., *Un village breton, op. cit.*, p. 152-153.

352 GIRAUDON D., « Le forgeron au village », *op. cit.*, p. 141.

À l'image des forgerons, les meuniers bénéficient aussi d'un statut privilégié lequel est, de même, le plus souvent héréditaire<sup>353</sup>. On recense ainsi deux personnes considérées comme meuniers : Marguerite Cadiou décédée à l'âge de 67 ans en 1884 et son gendre Jacques Le Lann désigné comme meunier en 1877, puis cultivateur au moment du décès de sa belle-mère. Les actes de décès comportant leurs noms font mention du lieu-dit du « Moulin de Pond'héon », lieu où ils travaillaient et dont ils étaient certainement les propriétaires. On apprend qu'il y avait trois garçons meuniers : Jean Podeur, âgé de 38 ans en 1876, Yves Guyader, décédé à l'âge de 54 ans en 1875, ainsi qu'Alain Le Map, âgé de 24 ans en 1886. Il y avait donc au moins deux garçons meuniers au moulin de Pont-Éon<sup>354</sup>, ce qui témoigne de la fortune de ses propriétaires. Olivier Martin explique, dans sa thèse, le statut spécifique accolé aux meuniers :

Les meuniers, acheteurs de blé, marchands de farine étaient encore d'importants personnages. Les maîtres des moulins, sûrs de leur situation, jalousaient leur métier. Ils étaient meuniers de père en fils [...] et constituaient encore un groupe clos et uni, pourvu d'une réelle aisance. Intermédiaires entre les paysans (vendeurs de céréales) et les consommateurs (acheteurs de farine), dans un domaine économique très sensible (l'alimentation), les meuniers ne manquaient pas de tirer profit de la situation. À une époque où la richesse restait encore surtout foncière, les meuniers conservaient parfois une part non négligeable de leur patrimoine en argent sonnante ou même placée. Aussi, avec eux entraînait-on dans un monde différent, parfois proche de celui du marchand avec une mentalité qui s'éloignait de celle de la paysannerie. En effet, dans la société rurale traditionnellement portée vers l'échange de biens (le troc) et de services rendus l'argent ne circulait pas facilement [...]. Or ce cercle de réciprocité incessant et complexe disparaissait en partie en ce qui concerne le meunier, payé souvent comptant [...]. L'impossibilité pour le paysan de donner comme il le faisait habituellement, un produit contre un autre, d'échanger un service contre un bien, l'obligation de rendre en numéraire, grevait lourdement leurs rapports<sup>355</sup>.

Il est aussi fait mention, dans les registres, de deux « garçons-porteurs » : François Abjean, décédé à l'âge de 34 ans en 1874, et Jean-Marie Crenn, originaire de Plouescat et décédé à l'âge de 45 ans en 1880. Il est possible que lesdits garçons-porteurs travaillaient pour le moulin de Pont-Éon et, à l'image de Gabriel Priser à Penzé<sup>356</sup>, étaient chargés du transport de la farine dans les différentes boulangeries des alentours.

Une autre catégorie de métier est liée à la géographie des lieux : celle des mariniers et marins. On compte ainsi trois mariniers : Jacques Bohic âgé de 70 ans en 1879, Jacques Saliou (père

353 MARTIN O., *Familles de la bourgeoisie Blésoise*, op. cit., p. 37 ; *Ibid.*, p. 39.

354 Compte tenu du jeune âge d'Alain Le Map, il est en effet possible qu'il ait pris la place de Yves Guyader suite à son décès.

355 MARTIN O., *Familles de la bourgeoisie Blésoise*, op. cit., p. 38. ; De nombreux dictons confirment la mauvaise réputation dont les meuniers étaient la cible : *ar miliner laer vleud, a vo daonet beteg e veud* : « Le meunier voleur de farine, sera damné jusqu'au bout des doigts » (cité dans : PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 58.)

356 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 38-39.



d'Hamon Saliou) décédé à l'âge de 40 ans en 1879, et François Bohic âgé de 65 ans la même année. C'est là encore une affaire de famille. Les deux Bohic sont frères et Jacques Saliou est le beau-fils de François Bohic. Les mariniers sont des « marins de rivière, c'est-à-dire des hommes dont la profession est de conduire les bateaux sur les rivières<sup>357</sup> », ils se rapprochent en cela des gabarriers, mais officient surtout dans le domaine fluvial. On peut ajouter la présence dans les registres de trois marins Yves Le Boulch décédé en 1871 à 27 ans, Alain Le Briz décédé à 23 ans en 1875 et un autre François Bohic décédé à 70 ans en 1882.

Il serait trop fastidieux de renseigner les spécificités de l'ensemble des professions présentes à Pont-Éon entre 1870 et 1889, une simple liste a donc été établie en ce qui concerne les professions qui n'ont pas été mentionnées et peu présentes au village. On y trouve :

- Cinq tisserands : Vincent Le Vot âgé de 54 ans en 1886, François Le Vot âgé de 59 ans en 1884, Jean Le Bian âgé de 37 ans en 1882, Paul Le Bihan âgé de 70 ans en 1885, Pierre Le Bihan âgé de 49 ans en 1889.
- Deux aides cultivateurs : Anne Castel, décédée à 19 ans en 1880 et Jean-Marie Le Vot, décédé à 15 ans en 1884.
- Deux ménagères : Marguerite Maurice décédée à 28 ans en 1875 et Marie-Anne Caroff décédée à 38 ans en 1889.
- Un marchand de sabot : Paul Ménez, originaire de Loqueffret, décédé au moulin de Pond'héon en 1877 à l'âge de 47 ans.
- Un bourrelier : Jacques Tanguy, 63 ans en 1888.
- Un tailleur : Yves Plouzen, 60 ans en 1886.
- Un cordonnier : Vincent Allain, 31 ans en 1886.
- Un brigadier des douanes : Jean Moncus, 52 ans en 1871.

Disons, enfin, que chacune de ces catégories, chacune de ces professions était intrinsèquement liée aux autres dans un monde quasi clos et étaient dépendantes les unes des autres :

On imagine sans doute mal aujourd'hui combien le village autrefois a pu faire bloc autour de ses artisans. À l'origine, tout se fabrique sur place. Chaque corporation est présente et dépend étroitement des autres. Le forgeron est cousin du charron ; le maréchal-ferrant, celui du bourrelier, le menuisier sollicite le bûcheron, le tisserand dépend de la fileuse. Tous travaillent pour le paysan qui, à son tour, nourrit le village. On vit en circuit fermé<sup>358</sup>.

357 BONNEFOUX et PARIS, *Dictionnaire de la marine à voile*, Paris, Editions de la Fontaine au Roi, 1987, p. 496.

358 GIRAUDON D., « Le forgeron au village », *op. cit.*, p. 125.

C'est essentiellement les notables, sur lesquels nous reviendrons, qui servent de pont entre ces microcosmes villageois et le reste de la société<sup>359</sup>.

Le village de Pont-Éon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est un lieu où la pauvreté est omniprésente, on y croise quotidiennement des mendiants, des journaliers qui occasionnellement mendient, eux aussi : l'obligation de passer par Pont-Éon en venant de Roscoff vers Morlaix, ou inversement, fait du village un lieu stratégique pour la mendicité. On meurt jeune à Pont-Éon, passer les cinq ans les chances de survies augmentent, mais on atteint rarement les soixante-dix ans : quand arrive la vieillesse et que les forces physiques diminuent, que l'on ne peut plus guère travailler l'on s'adonne à la mendicité. L'on remarque ainsi que les mendiants répertoriés à Pont-Éon ont tous un certain âge, à l'image de Jean-Marie Déguignet, à Quimper, qui termine sa vie dans la mendicité<sup>360</sup>. Les seules personnes un peu instruites sont les paysans aisés, peu nombreux. Ce sont surtout les vanniers et les petits paysans qui peuplent le village. Les premiers sont les plus nombreux, ils vendent leurs paniers dans les villes alentour. Les autres louent leurs terres et les cultivent avant tout pour se nourrir, les quelques excédents restants étant vendus. La catégorie des mariniers, marins et bateliers est moins présente, mais néanmoins importante comme nous allons le voir.

### **Avant 1877 : Pont-Éon et les Saliou**

Les recensements entre 1872 et 1886<sup>361</sup> comptabilisent une quarantaine de maisons à Pont-Éon. Ces dernières sont disposées des deux côtés des rives de l'Éon. Parmi celles qui se trouvent sur la rive gauche il y a notamment le moulin de Pont-Éon dans le coin gauche face au pont. Ces maisons, peut-être que le terme chaumière conviendrait mieux – c'est-à-dire couvert d'un toit de chaume –, n'étaient probablement pas d'un grand confort à l'époque et plusieurs individus, plusieurs générations, voire plusieurs familles devaient cohabiter dans chacune d'elles. Selon la mémoire familiale, Hamon Saliou serait né et aurait vécu son enfance à gauche de la rive, sur la route qui se dirige en direction de Plouénan. C'est lui-même qui aurait fait part de cela à son petit-fils M. Hamon Saliou lequel nous a désigné, sur place, la rangée de bâtiments au sein de laquelle se trouverait la maison d'enfance supposée où aurait habité son grand-père. Le recensement de 1886 nous donne le nom du lieu-dit où habitait la famille Saliou cette année-là, il s'agit de Kerber situé au village de Pont-Éon. Notre enquête de terrain ne nous a pas permis, cependant, de trouver le lieu précis où habitait cette famille.

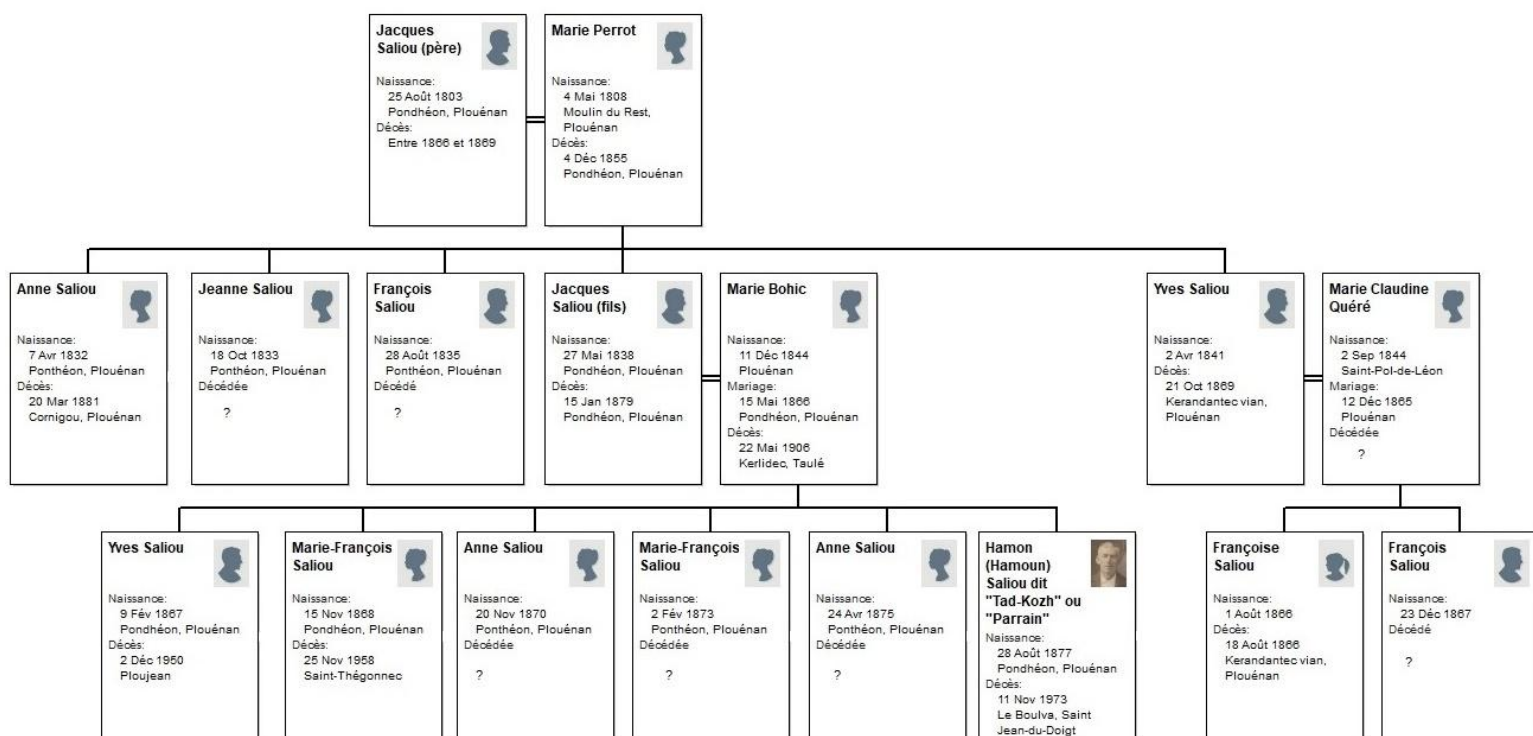
359 MENDRAS H., *La fin des paysans*, op. cit., p. 56-65.

360 DÉGUIGNET J.-M. et ROUZ B., *Mémoires d'un paysan bas-breton*, op. cit.

361 ADF 6 M 564 (Recensement de population de la commune de Plouénan 1856-1886).

## ↳ Les parents d'Hamon Saliou

### Descendants de Jacques Saliou (père)



La mémoire familiale est très lacunaire en ce qui concerne les parents d'Hamon Saliou. Celui-ci parlait très peu de son enfance à ses petits-enfants et ne mentionnait quasiment pas le nom de ses parents. En interrogeant Francine Saliou sur le sujet, elle me répondait systématiquement qu'elle ne savait pas, qu'elle n'avait pas connaissance de l'enfance d'Hamon Saliou<sup>362</sup>. Voici ce dont M. Hamon et Denise Saliou se souviennent :

**H** : Bon il est né à Pont-Éon d'une famille de cinq enfants, il était le plus jeune [...]. **D** : Il disait, et c'est dans les papiers là, que son père était... que ... comment t'appelle ça ? Tirer les bateaux là ... *Gabarar* ! **H** : Gabarier, oui [...] ! **D** : C'était tirer les gabares, quoi. Qui remontaient la Penzé, quoi. **H** : [...] Moi j'ai pas vu ça, c'est lui qui nous a raconté ça ! **D** : Ah non, mais après on faisait avec des ch'veaux [...] ! **H** : Il halait, il halait les bateaux quoi ! Il tirait les bateaux pour euh ... la Penzé quoi ! **J** : Et il faisait à la main ? Tout seul ? **H** : À la main qu'il faisait ça oui, au début et puis après il faisait avec des ch'veaux. **J** : Et ils étaient plusieurs à faire ça sûrement ? **D** : Oui oui, sûrement ! **H** : Moi j'ai jamais vu ça hein [...] ! Quand le courant montait il tirait les bateaux, quoi ! **J** : [...] Et il a fait ça longtemps ? **H** : Bah je sais pas ... **D** : Oh nan, mais ça c'était le père de *Ta-koz* ! **H** : Le père de *Ta-koz* oui ! **J** : Ah c'était son père, c'était pas *Ta-koz* ? **H** : Son père oui ! **J** : Du coup [...] il est né en quelle année *Ta-koz* ? **D** : Dix-huit cent soixante-dix-sept, je crois. **J** : Du coup, ça veut dire que son père, il a fait ça à peu près dans les années 1850, si c'est pas avant ? **H** : Oui oui oui, ou bien peut-être jusqu'à soixante-dix aussi, je sais pas moi<sup>363</sup> !

362 Voir en annexe : « Entretien avec Francine Saliou n°1 », p. 41.

363 Voir en annexe : « Entretien avec Hamon Saliou et Denise Le Gac n°1 », p. 2-3.

Les registres de l'état civil, eux, nous fournissent des informations plus précises. On apprend ainsi que Jacques Saliou, le père d'Hamon Saliou, est né le 20 mai 1838 à Pont-Éon. Son père porte le même nom Jacques Saliou, journalier âgée alors de 36 ans. Il est né le 25 août 1803. Sa mère, elle, se nomme Marie Perrot âgée de 31 ans, née le 4 mai 1808. On sait aussi qu'il avait au moins deux sœurs et deux frères : Anne Saliou (1832-1881), Jeanne Saliou (1833-?), François Saliou (1835-?) et Yves Saliou (1841-1868). Jacques Saliou fils se marie à l'âge de 27 ans, le 15 mai 1866. Il est alors désigné comme cultivateur de même que son père âgé alors de 63 ans. On peut supposer dès lors que la famille Saliou s'est élevée dans la hiérarchie sociale : Jacques Saliou père était encore désigné comme journalier en 1865 au moment du mariage d'un autre de ses fils<sup>364</sup>, ce n'est qu'à partir du mariage de Jacques Saliou fils qu'il est mentionné comme étant cultivateur. Il est possible que les mariages de ses deux fils, Yves et Jacques, avec des filles de cultivateurs aient permis une certaine ascension sociale. Cela laisse supposer, en effet, qu'il disposait à ce moment-là de terre, en location, probablement, ou appartenant aux familles par alliance, qu'il cultivait à son propre compte.

L'épouse de Jacques Saliou fils se nomme Marie Bohic. Elle est née le 11 décembre 1844. Ses parents se nomment François Bohic et Marie-Jeanne Mével. À la naissance de Marie Bohic son père est qualifié de gabarier âgé de 33 ans, sa mère, elle, est âgée de 28 ans. En 1866, au moment de son mariage avec Jacques Saliou, Marie Bohic, âgée de 21 ans, est désignée comme cultivatrice alors que son père (53 ans) est à nouveau qualifié de gabarier et que sa mère (48 ans) est considérée comme ménagère.

Yves Saliou, frère cadet de Jacques Saliou fils, meurt le 21 octobre 1869 à l'âge de 28 ans. À cette occasion Jacques Saliou père est mentionné comme « défunt<sup>365</sup> », nous n'avons cependant pas retrouvé de trace de son acte de décès. Qui plus est, après 1866, il n'est, à aucune reprise, mentionné comme témoins lors des naissances de ses petits-enfants<sup>366</sup>, on perd sa trace. Il serait donc décédé entre 1866, où il est témoin lors du mariage de Jacques Saliou et Marie Bohic, et 1869, au moment du décès d'Yves Saliou.

Grâce à son mariage avec Marie Bohic, Jacques Saliou entre dans une nouvelle catégorie sociale et professionnelle. Durant sa jeunesse, nous l'avons vu, il vécut dans une famille de journalier, soit la catégorie sociale la moins élevée, avec celle des mendiants, dans le monde rural de l'époque. Or, il n'était pas rare dans les sociétés rurales traditionnelles que de les jeunes adultes

364 Acte de mariage d'Yves Saliou & Marie Claudine Quéré, 1865 (AM/Plouéan).

365 Acte de décès d'Yves Saliou, 1869 (AM/Plouéan).

366 Acte de naissance d'Yves Saliou, 1867 (AM/Plouéan) ; Acte de naissance de Marie-Françoise Saliou, 1868 (AM/Plouéan) ; Acte de naissance de François Saliou, 1867 (AM/Plouéan).

soient accueilli chez des parents ou voisins afin de compléter leur apprentissage<sup>367</sup>. C'est ce qui a dû se passer avec Jacques Saliou, car en 1866, au moment de son mariage avec Marie Bohic, il est désigné comme cultivateur, mais aussi comme matelot, ce qui suppose qu'il était en phase d'apprentissage pour devenir gabarier. C'est certainement sa famille par alliance qui l'a formé dans ce domaine. Les Bohic sont effectivement portés sur le domaine fluvial. François Bohic est régulièrement mentionné dans l'état civil en tant que gabarier ou marinier<sup>368</sup>, deux qualificatifs qui désignent finalement la même chose : le transport de marchandises, ou bornage, sur mer et/ou rivière.

Il semble donc qu'il ait bien suivi une phase d'apprentissage avec son beau-père et peut-être d'autres membres de la famille Bohic, tel que Jacques Bohic, son oncle par alliance désigné aussi comme marinier en 1879<sup>369</sup>. C'est aussi, très probablement, ce qui a conduit au mariage du jeune matelot d'alors et de la fille de celui qui devait être son patron avant de devenir son beau-père. Par la suite, Jacques Saliou est considéré comme gabarier et marinier à cinq reprises dans les registres municipaux : en 1867<sup>370</sup>, en 1868<sup>371</sup>, en 1875<sup>372</sup>, 1877<sup>373</sup> et en 1879<sup>374</sup>.

Son métier ne l'empêche pas de cumuler les activités, il maintient en effet, parallèlement à son nouveau métier de gabarier, le statut de cultivateur<sup>375</sup>. Ce n'est pas chose rare, Yann Riou l'explique à propos des pêcheurs de Lampaul-Plouarzel qu'il distingue, par ailleurs, des gabariers :

*L'arvoriad* non gabarier est donc mi-paysan, mi-marin. Pour certains, plus marins que paysans, pour d'autres l'inverse, à tel point que l'administration maritime – omniprésente sur le littoral à l'époque – doit parfois rappeler aux propriétaires qu'une embarcation est faite pour naviguer [...]. [Les] embarcations fictives, destinées à toucher une retraite de la Marine, sont très surveillées par les autorités [...]. Paysan ou marin, marin ou paysan, le secrétaire de mairie chargé d'identifier la profession de ses administrés lors des recensements ne devait pas savoir vraiment laquelle choisir. En 1886 et 1891, il qualifiait François-Marie Tonquin de cultivateur, alors que celui-ci est inscrit maritime, embarqué à bord du Z, et probablement même chef d'escouade<sup>376</sup> !

Il faut donc voir les professions indiquées dans ces registres comme des étiquettes floues masquant, le plus souvent, une activité plurielle. Il n'est pas, par exemple, exclu qu'en plus de son

- 367 MARTIN O., *Familles de la bourgeoisie Blésoise*, op. cit., p. 37.; voire aussi « Entretien avec Saozig Saliou n°1 & 2 » (non retranscrit), au sujet de Jean Saliou de Ploujean.
- 368 Acte de naissance de Marie Bohic, 1844 (AM/Plouéan) ; Acte de mariage Jacques Saliou-Marie Bohic, 1866 ; Acte de décès de Jacques Saliou, 1879 (AM/Plouéan).
- 369 Acte de décès de Jacques Saliou, 1879 (AM/Plouéan).
- 370 Acte de naissance d'Yves Saliou, 1867 (AM/Plouéan).
- 371 Acte de naissance de Marie-Françoise Saliou, 1868 (AM/Plouéan).
- 372 Acte de naissance de Marie-Françoise Saliou, 1875 (AM/Plouéan).
- 373 Acte de naissance d'Hamon Saliou, 1877 (AM/Plouéan).
- 374 Acte de décès de Jacques Saliou, 1879 (AM/Plouéan).
- 375 Acte de naissance de Jeanne Saliou, 1833 (AM/Plouéan) ; Acte de mariage Jacques Saliou-Marie Bohic, 1866 (AM/Plouéan) ; Acte de naissance Anne Saliou, 1870 (AM/Plouéan).
- 376 RIOU Y., *Paroles de Gabariers*, op. cit., p. 31.

métier de gabarier et de cultivateur, Jacques Saliou ait été par moment journalier ou vannier, compte tenu de l'importance de cette dernière profession à Pont-Éon.

Bien que l'on sache que Jacques Saliou était gabarier, cela ne nous renseigne pas sur les conditions de vie de la famille Saliou à l'époque. Il faut donc se poser la question suivante : quel était le métier de gabarier sur l'Éon et la Penzé ? Que faisaient-ils ? De quoi vivaient-ils ?

### ➔ Être gabarier sur la Penzé : un dur métier

En breton, du moins autour de la rivière de Penzé, le terme « gabare » se disait *gôbar*<sup>377</sup>, les bateliers de la Penzé usaient autrefois du terme *gobara*, lequel signifiait : « gouverner un bateau avec le même aviron [et] un seul homme à la manœuvre<sup>378</sup> ». Coëtanlem précise, en ce sens, que « la barre du gouvernail est une des principales pièces [du navire], puisqu'elle sert à diriger le cours de la gabarre et qu'elle domine au haut de la partie supérieure en sorte que la coque se trouve réellement au dessous ». Selon Yann Riou, la gabare est : « sur tous les plans d'eaux maritimes et fluviaux, un bateau dont la vocation est le transport des marchandises<sup>379</sup> [...] », autrement dit un bateau de charge souvent plat<sup>380</sup>. Il ajoute que « dans les environs de Morlaix, en plus de cette vocation de transport, le terme gabare s'applique à de forts sloops<sup>381</sup> à cul pointus<sup>382</sup> ». Nous ne nous étendrons pas sur les termes techniques dont nous n'avons pas la maîtrise. Ajoutons que les gabares de la Penzé, certainement très similaires aux gabares de l'Île de Batz, faisaient en moyenne une dizaine de tonneaux<sup>383</sup>. En 1849, Jean-Marie Éléouet, quant à lui, estimait la taille des bateaux visitant le port de Penzé entre 15 et 50 tonneaux<sup>384</sup>.



**Gabare porteuse de sable amarré à Penzé vers 1907 pour le déchargement de sa cargaison, elle provenait certainement de l'île de Batz (coll. municipale Taulé).**

Jacques Cambry est la première personne, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à mentionner l'existence de gabariers à Pont-Éon et à Penzé. Il note, en effet en 1799 concernant l'exploitation du bois dans

377 Voir l'article « GÔBAR » dans : COËTANLEM (de Rostiviec) P.J.J. de, « Dictionnaire de Coëtanlem », *op. cit.*

378 *Ibid.*

379 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 37.

380 RIOU Y., *Paroles de Gabariers*, *op. cit.*, p. 37.

381 C'est-à-dire des voiliers à un seul mât.

382 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 37.

383 *Ibid.*, p. 37-38.

384 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole*, *op. cit.*, p. 46.

la région de Saint-Pol-de-Léon en 1794, qu'« on faisoit autrefois venir des bois des rivières de Penzé et de Ponteon, de Lannion et de Tréguier ; mais cette ressource est perdue, faute de barques et de marins<sup>385</sup> ». En 1835, Émile Souvestre, dans sa réédition de l'ouvrage de Cambry, précise que « cette exportation de bois a repris et se continue. Plusieurs gabares des rivières de Penzé et de Pondéon y sont employées<sup>386</sup> ». Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, les voyageurs passés par Penzé mentionnent, eux aussi, la présence de ces gabariers. C'est le cas de Jean-François Brousmiche qui, au début des années 1830, partant de Saint-Pol-de-Léon en direction de Morlaix, effectue un passage par Penzé :

En suivant la route de Morlaix, à moitié chemin, on voit le petit port de Penzez, situé sur la rivière de ce nom ; cette rivière se perd dans la rade de Morlaix, près du bourg de Carantec, elle porte des bateaux d'un fort tonnage qui conduisent à Penzez des vins, du charbon de terre, des planches de la charrée et qui exportent en retour de la farine, des blés, principaux objets de spéculation des commerçants de ce lieu<sup>387</sup>.

L'activité principale des gabariers était le bornage. Cette activité était « destinée aux embarcations de moins de 25 tonneaux [...], avec possibilité de naviguer dans un rayon de 15 "lieues maritimes" autour du port d'attache (selon un décret-loi du 20 mars 1852) » soit environ 80 kilomètres ou « 45 miles est et ouest du port d'immatriculation<sup>388</sup> ». Le port de Penzé n'était accessible que deux fois par jour durant la marée haute<sup>389</sup>, c'est à cette occasion que les gabarier y faisaient escale. Les habitants de la Penzé faisaient commerce surtout avec l'Île de Batz et l'Île Callot. Certains gabariers, cependant, étaient installés tout du long de la rivière comme à Pont-Éon, mais aussi au Pont de la Corde<sup>390</sup>. On échangeait, pour l'essentiel, de la farine et du bois de chauffage, en particulier de l'ajonc<sup>391</sup>, contre de l'engrais marin, sable ou goémon<sup>392</sup>. Le bois de chauffage, dont l'Île de Batz était dépourvue comme sur la majorité du littoral, était surtout destiné à ses habitants les plus aisés<sup>393</sup> et aux boulangers de l'île<sup>394</sup> auxquels la minoterie Desbordes de Penzé fournissait aussi la farine<sup>395</sup> :

385 CAMBRY J. et GUILLOU-BEUZIT D., *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 75.

386 CAMBRY J. et SOUVESTRE É., *Voyage dans le Finistère revue et augmenté par Émile Souvestre*, Brest, Come & Boneteau, 1835 [1799], p. 42.

387 BROUSMICHE J.F., *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, Quimper, Morvran, 1977 [1891], p. 110-111.

388 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 57.

389 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 14.

390 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 137 ; *Ibid.*, p. 22-23.

391 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 7-8 ; *Ibid.*, p. 14.

392 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 80-83 ; *Ibid.*, p. 92-97.

393 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 59.

394 *Ibid.*, p. 58 ; PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 8.

395 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 60-61.

**D** : Mais alors y avait un trafic de bois : rends-toi compte que tout le monde se chauffait au bois, les boulangers, les boulang'ries ... **H** : Les boulangers se chauffaient à la *lann*, à l'ajonc [...]. J'me rappelle quand j'étais à l'école là : tu voyais les bateaux d'l'Île de Batz qui envoyaient du sab' ou du goémon à Penzé là. Ben y r'partaient avec des charges de ... de *lann*, d'ajonc oui, pour aller à l'Île de Batz. **J** : [...] Ah ça d'vait partir plus vite quoi ? **H** : Ah oui [...]. **D** : Ça chauffait plus vite quoi après. **H** : Ça chauffait plus vite oui<sup>396</sup>.

Les autres îliens se chauffaient principalement grâce aux bouses de vaches séchées (*glaoued*) et au goémon, en particulier le goémon noir<sup>397</sup> (*bizin du*). Nous aurons l'occasion de reparler de ce fameux trafic de bois qui était, à en croire les témoins, d'une grande importance.

Le commerce des engrais et amendements était, lui aussi, d'une importance capitale pour les gabariers. La demande était très forte chez les cultivateurs qui, bien souvent, ne disposaient pas d'assez de fumier pour enrichir leurs terres<sup>398</sup>. Tout au long de l'année le goémon était récolté et vendu, mais c'est surtout en hiver, à partir de novembre, que celui-ci était acheminé par bateau à Penzé et Morlaix, et ce autant par les gabariers des îles que par ceux du littoral continental de Plougasnou à Henvic, en passant par Plouézoc'h, Taulé, Locquéolé et Carantec<sup>399</sup>. Jean-Marie Éléouet, en 1849, signal que les cendres du goémon – celui-ci servant de combustible sur les îles – étaient, elles aussi, vendues par les îliens aux cultivateurs du continent, celle de l'Île de Batz était la plus prisée en raison de sa pureté. Elles étaient transportées par gabares et vendues sur les marchés de Penzé et Morlaix entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin<sup>400</sup>. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la demande était tellement importante et le goémon à ce point précieux, que les gabares riveraines du canton de Taulé étaient régulièrement accusées, par la mairie de l'Île de Batz, de s'adonner au pillage des ressources de goémon appartenant à celle-ci<sup>401</sup>.

Parmi les produits de la mer servant à l'amendement des terres et dont les gabariers faisaient commerce il y avait aussi le sable<sup>402</sup>. Yvette Tanguy, fille d'une famille de commerçants à Penzé (les Jourden-Le Sann), nous en a fait mention :

**Y** : Bon, alors, c'était un cloaque [...], c'était un dépôt des bateliers de l'Île de Batz, qui v'nait s'approvisionner en farine et en bois et puis qui emm'nait des engrais pour les ... les cultivateurs. **J** : [...] Donc c'était du sable, c'est ça ? **Y** : Le sable c'est un mot général, si vous voulez, c'est du *trez* ... Y avait du *merl* et y avait du *trez*. Alors y avait du *trez* bleu, qu'était un *trez* qu'était fait à base de ...

396 Voir en annexe : « Entretien avec Hamon Saliou et Denise Le Gac n°1 », p. 13.

397 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 58. ; ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole*, op. cit., p. 97. ; Jacques Cambry en faisait déjà mention en 1799 : CAMBRY J. et D. GUILLOU-BEUZIT, *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 75.

398 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 92.

399 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole*, op. cit., p. 13.

400 *Ibid.*, p. 97.

401 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 22-23.

402 En 1794 Cambry comptabilise jusqu'à « 500 gabares qu'on transporte dans la rivière de Morlaix, à Pontéon, à Penzé » (CAMBRY J. et GUILLOU-BEUZIT D., *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 186.).



de moule et donc qui bleutait. Y avait du *trez arwen* c'était un truc un peu beaucoup plus beige comme couleur, y avait plusieurs sortes de *trez*. Alors les bateaux v'nait donc de l'Île de Batz, ils déposaient ça là, ils faisaient la provision de farine<sup>403</sup> [...].

Avant l'arrivée des premières bennes vers les années 1930<sup>404</sup>, le sable était récolté le plus souvent à la main sur des bancs de sable se découvrant à marée basse, on y échouait la gabare dont on remplissait la cale (quand il y en avait) à la pelle<sup>405</sup> ; on procédait aussi au chargement de la gabare grâce à une drague munie d'un sac en toile traîné par bateau sur le fond marin<sup>406</sup>. Le sable était ensuite acheminé jusqu'au village de Penzé où le gabarier le vendait à un commerçant ou l'échangeait contre les produits qui faisaient défaut aux îliens (le bois et la farine, notamment). Le sable, stocké sur le quai du Petit Penzé, était ensuite vendu par ces commerçants aux paysans, il en allait de même pour le goémon<sup>407</sup>. Ces paysans venaient parfois de loin, les engrais marins allaient ainsi alimenter les terres de l'arrière-pays et cela jusqu'aux monts d'Arrée :



Recolte du goémon à Penzé, non-daté (coll. municipale Taulé).

À la marée montante, les bateaux remontent les deux rivières de Morlaix et de Penzé, où ils déposent le merl sur les quais, puis on le livre au commerce [...]. Les cultivateurs des cantons de Sizun, Saint-Thégonnec, Morlaix, Le Ponthou et Lanmeur viennent s'approvisionner sur les marchés de Morlaix et de Penzé. Ils charroient leur merl au moyen de petites charrettes à deux brancards pour celles qui sont destinées à recevoir un cheval ou une jument en limon, et à un timon pour celles destinées à des bœufs<sup>408</sup>.

En 1849, cependant, c'est surtout les paysans les plus proches du littoral qui bénéficiaient réellement de ces amendements : le prix de l'engrais marin ajouté au prix du transport mettant souvent ceux-ci hors de la portée des petits paysans les plus éloignés de la côte<sup>409</sup>. Éléouet souligne toutefois que cette situation était en voie d'amélioration, à cette époque, en raison de l'implication

403 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit) ; Au sujet des différences entre *trez* et *merl* ainsi que leur provenance lire : ÉLÉOUE J.-M., *Statistique agricole*, *op. cit.*, p. 94.

404 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 84.

405 *Ibid.*, p. 81-84.

406 ÉLÉOUE J.-M., *Statistique agricole*, *op. cit.*, p. 93.

407 Parfois ce commerce se faisait directement entre gabariers et paysans, voir l'exemple de la vente de goémon dans : RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 93.

408 ÉLÉOUE J.-M., *Statistique agricole*, *op. cit.*, p. 93.

409 *Ibid.*, p. 94 ; *Ibid.*, p. 97.

des pouvoirs publics dans l'amélioration des chemins vicinaux<sup>410</sup>. Yvette Tanguy nous a parlé de ces échanges entre gabariers et commerçants puis entre commerçants et paysans, notamment avec l'exemple de sa mère qui tenait l'auberge de la « Bonne Rencontre » :

Donc y v'naient à Penzé [...]. Et les bateliers d'Île de Batz apportaient des engrais d'mer. On app'lait ça des engrais de mer. Y avait que ça pour eux, à c'moment, à c't'époque là. Et de Guiclan de partout, y avait les chars-à-banc qui v'naient après pour chercher de l'engrais d'mer. Ça, j'ai bien connu. Alors, ma mère justement [...], faisait le commerce des engrais d'mer : donc c'est elle qui ach'tait aux bateliers leur sable, le goémon et tout ça et qui vendaient aux cultivateurs qui v'naient avec leurs charrettes et leurs chevaux<sup>411</sup>.

Pont-Éon, faisait partie de la dizaine de destinations possible sur la Penzé<sup>412</sup>. On ne sait que peu de choses sur la relation qu'entretenait Pont-Éon avec le commerce par gabare. Les échanges, bien que n'étant certainement pas aussi importants qu'avec le village de Penzé, existaient. Le métier de la famille Bohic et de Jacques Saliou cités précédemment en constitue une preuve. On sait aussi, par exemple, que certains gabariers de l'Île de Batz y sont venus apporter du sable, graines, et chercher de la farine à la minoterie de Pont-Éon<sup>413</sup>. Il est fort probable, aussi, que l'on y faisait le commerce du bois :

**J** : Et donc, au niveau des gabares. Vous me disiez qu'ils faisaient le commerce du sable et du bois, c'est ça ? **Y** : Euh ... pas du bois. C'est pas eux qui faisaient le truc du bois c'est un organisme quelconque de Penzé. C'était une association quelconque qui s'occupait du bois, qui faisait les fagots de bois et qui mettait comme ça sur la berge. Au sec. **J** : Parce que y avait ... alors y avait le côté droit et le côté gauche ; et chaque côté avait une spécificité ? D'un côté c'était l'bois et de l'aut' le sable ? **Y** : Ah oui on pouvait pas mélanger. Non, le sable c'est dans une partie et une autre partie le bois. **J** : Et cette organisation de bois alors, est-ce que c'était ceux qui étaient près d'Pond'héon alors ? Je crois, non ? **Y** : Oui, ben c'est-à-dire, y venaient là justement, déposer leurs trucs quoi, pa'ce que : à Pont-Éon y pouvaient pas aller ces bateaux-là. Donc y v'naient à Penzé. Donc tous ceux qui voulaient euh ... qui procuraient du bois à l'Île de Batz venaient déposer leurs fagots là<sup>414</sup>.

Madame Tanguy, interrogée ici, nous explique que les habitants de Pont-Éon faisaient commerce du bois. Elle suppose, à cette occasion, que les gabariers ne s'y rendaient pas : l'accès étant, à son avis, impossible. Il semble cependant, d'après ce que disent les gabariers de l'Île de Batz, que les gabares pouvaient accéder à Pond'héon, ils devaient donc y échanger aussi du bois.

410 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole, op. cit.*, p. 97.

411 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).

412 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers, op. cit.*, p. 137-138.

413 *Ibid.*, p. 138.

414 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).

Il fallait peu d'hommes pour constituer l'équipage d'une gabare : trois personnes suffisaient. Cet équipage était hiérarchisé : il était généralement constitué du patron, d'un mousse, d'un matelot<sup>415</sup>. Le terme qui désigne le métier désigne, aussi en particulier, le maître d'équipage ou patron de la gabare. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle Coëtanlem note, en effet, qu'« on donne le titre de *gôbarer* spécialement au maître ou patron de la gabarre, et par extension à chacun des matelots de son équipage<sup>416</sup> ». Cette façon de désigner le patron d'un navire selon son activité se retrouve aussi chez les pêcheurs : « dans les havres vivant presque exclusivement de la pêche, Boulogne, Dieppe au XVIII<sup>e</sup> siècle, Le Havre au XVII<sup>e</sup> siècle, Concarneau, les simples pêcheurs sont qualifiés de « matelot », alors que le terme « pêcheur » reste essentiellement l'apanage des maîtres<sup>417</sup> ». Cela témoigne d'une société maritime fortement hiérarchisée. On sait, par exemple, que l'éducation des mousses était extrêmement dure, le but étant notamment, outre le fait de les former au métier, de maintenir l'autorité du maître d'équipage<sup>418</sup>. Ainsi le patron de gabare, ou *gôbarer*, avait aussi la mainmise sur la paye et c'est lui qui, entre deux ou trois verres de vin, partageait celle-ci avec l'équipage. Le salaire du patron était plus élevé que celui du matelot, et celui-ci avait, lui-même, une meilleure paye que le mousse<sup>419</sup>.

Les conditions de travail du métier de gabarier étaient, elles aussi, particulièrement rudes. Parmi les nombreuses pénibilités du métier ce sont, tout d'abord, les diverses charges, la plupart du temps très lourdes, que devaient porter les marins qui rendaient leur tâche écrasante<sup>420</sup>. Compte tenu du fait que leur métier dépendait du transport de marchandises, les gabariers devaient en transporter de grandes quantités, c'était le cas de la farine dont les sacs pesaient généralement 100 kilos et étaient chargés et déchargés à la main<sup>421</sup>. Il en allait de même pour le sable qui était, la plupart du temps, chargé à la pelle. Plusieurs tonnes de sable étaient ainsi chargées jusqu'à ce que la cale du navire soit complètement remplie<sup>422</sup>. À Penzé, pour le décharger il fallait mettre une planche reliant la rive au bateau. On déchargeait ensuite le sable à l'aide d'une civière (*ar gravaz*<sup>423</sup>) au milieu de laquelle trônait une sorte de large seau en bois dans lequel on mettait le sable. Il fallait donc

415 RIOU Y., *Paroles de Gabariers*, *op. cit.*, p. 173.

416 Voir l'article « GÔBAR » dans : COËTANLEM (de Rostiviec) P.J.J. de, « Dictionnaire de Coëtanlem », *op. cit.*

417 CABANTOUS A., « Mariages et sociétés maritimes en France, l'exemple des communautés de pêche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Anthropologie maritime*, Paris, Société d'Ethnologie Française/Centre d'Ethno-Technologie en Milieux Aquatiques, n° 2, 1985, p. 108.

418 Pour plus de précision voir l'ensemble de la sous-partie intitulée « mousse » dans : RIOU Y., *Paroles de Gabariers*, *op. cit.*, p. 173-182.

419 Concernant le partage des bénéfices voir : RIOU Y. et H. KERISIT, *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 79.

420 *Ibid.*, p. 72-73.

421 *Ibid.*, p. 61.

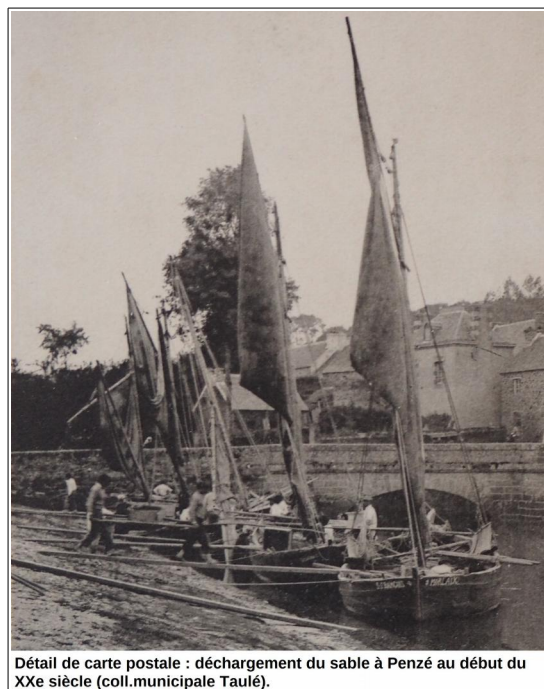
422 *Ibid.*, p. 81.

423 ARZEL P., *Les goémoniers*, Douarnenez, Chasse-Marée/Éditions de l'Estran, 1987, p. 147.; RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 82.

plusieurs hommes pour effectuer cette tâche, dont deux pour porter la civière et la décharger, comme on peut le voir sur la carte postale ci-contre.

Autre objet de souffrance pour les gabariers : le froid. Celui-ci, allié aux opérations de chargement et de déchargement, rendait la tâche éprouvante. Yann Riou a collecté, à ce sujet, le témoignage d'anciens gabariers de l'Île de Batz :

Oh les mains en fin de journée, ça c'était dur ! Mais je n'ai jamais saigné. Au début, j'ai eu des ampoules, mais après, penses-tu ! Mais j'ai eu froid aux mains ! Pour les réchauffer, tu sais comment on faisait ? Tu les mettais dans l'eau de mer. Oh ! dans l'eau de mer, 5 minutes, et le feu dans tes mains après ! Après, je faisais ça. Parce que des fois on allait à deux heures du matin. Et quand on montait la rivière de Morlaix, je me suis vu la monter vers 3-4 heures dans la brumaille, oh putain de Dieu ! Et il n'y a pas de cabine, hein, oh la la, t'aurais dit des pingouins ! Maintenant je rigole, mais là, je ne rigolais pas. L'onglée, ça fait mal<sup>424</sup> !



Détail de carte postale : déchargement du sable à Penzé au début du XXe siècle (coll.municipale Taulé).

La navigation aussi était un problème en particulier dans la Penzé réputée être une rivière dangereuse où le risque d'échouage était particulièrement élevé<sup>425</sup>. Ainsi, il n'était pas rare de voir, durant les marées hautes qui permettaient l'accès au village de Penzé, des gabares venues de l'Île de Batz s'échouer dans les prairies alentour, passant même, parfois, par-dessus les talus et clôtures recouverts par la marée : « *eat 'barz eur park\** », disait-on alors<sup>426</sup>. Les gabariers de ladite rivière ne la craignaient pas autant que les îliens<sup>427</sup>, ceux-ci connaissaient son lit et ne s'en écartaient pas, même quand les prairies alentour étaient submergées et qu'on ne le distinguait plus. Les riverains servaient donc souvent de guide aux gabares venant des îles<sup>428</sup>.

Les difficultés de la navigation dans la rivière de Penzé expliquent certainement pourquoi, dans la mémoire familiale, on se souvient du métier de Jacques Saliou comme étant, non pas un gabarier dans le sens strict, mais comme un haleur<sup>429</sup>, c'est-à-dire, quelqu'un qui hale les bateaux le long de la rivière. Autrement dit : quelqu'un qui, depuis la rive de la rivière, tire les bateaux à l'aide

424 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, op. cit., p. 73.

425 *Ibid.*, p. 135-136.

\* Être « allé dans un champ ».

426 *Ibid.*, p. 135.

427 *Ibid.*

428 *Ibid.*, p. 136.

429 Voir en annexe : « Entretien avec Hamon Saliou et Denise Le Gac n°1 », p. 2-3.

d'une corde, soit à la main, soit à l'aide de chevaux<sup>430</sup>. Cette opération qui se pratiquait quand il n'y avait pas assez de vent pour naviguer, se disait *sirga*<sup>431</sup> en breton. Daniel Le Bris décrit ainsi la manœuvre :

À l'entrée de l'estuaire, la largeur du chenal ne permet plus à un navire de tirer des bords par la seule force du vent. Il faut donc amener les voiles et lancer un câble depuis le pont du bateau à une équipe de « sirguez » en attente sur la rive du chenal. Par la suite, nous précise Michel Le Bourhis, « l'un derrière l'autre, le bout sur l'épaule, la main l'agrippant, les sirguez commencent à haler le bateau ». Le navire était ainsi « sirgué » jusqu'au port de Morlaix<sup>432</sup>.

Il en allait de même à Penzé. Il semble, cependant, que Jacques Saliou ait bien été gabarier, et non seulement *sirguez* ou haleur. Du moins, s'il n'était pas *gôbarer* c'est-à-dire maître ou patron de la gabare, il fut membre de l'équipage de la gabare de la famille Bohic, d'abord comme matelot puis gabarier. Il est vrai, toutefois, que le halage était le fardeau des matelots<sup>433</sup> : dans son apprentissage du métier, il est tout à fait probable que Jacques Saliou eut à tirer le navire des Bohic.

Le 15 janvier 1879, Jacques Saliou meurt à 40 ans. On ne sait pour ainsi dire rien sur les causes de son décès et la mémoire familiale non plus n'en garde pas le souvenir. On ne peut faire que des suppositions. Il y a, par exemple, peu de chance qu'il se soit noyé ou qu'il soit mort dans un incendie, car ces types de décès sont, le plus souvent, mentionnés dans les registres. Anatole Le Braz, reprenant les propos recueillis en 1900 d'une certaine Bétrys de Troguéry (Côtes-d'Armor), nous donne un exemple d'une des causes de décès accidentel dont les gabariers pouvaient être victimes :

Mon père était gabarrier. Tous les jours, il descendait la rivière de Jaudy jusqu'à la mer, pour aller chercher du goémon ou du sable. C'était un dur métier, quoiqu'il ne rapportât guère. Un soir, la gabare s'échoua dans les vases. Mon père, malgré la température – on était en décembre – se mit à l'eau pour essayer de la dégager et, en rentrant à la maison, se coucha, malade d'une fièvre qui ne le quitta plus. De semaine en semaine, il alla s'affaiblissant [...]. Notez que c'était, avant ce malheur, un homme robuste, dans toute la force de l'âge. Et cela le désespérait de mourir si jeune, surtout qu'il savait dans quelle misère nous allions rester [...]. La vie allait et venait en lui tantôt plus et tantôt moins, selon que

430 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 136.

431 Voir à ce sujet : l'article « SIRGA » dans COËTANLEM (de Rostiviec) P.J.J. de, « Dictionnaire de Coëtanlem », *op. cit.* ; ainsi que LE BRIS D., « Entre Penzé et Rivière de Morlaix », *op. cit.* ; et concernant la forme dialectale de l'Île de Batz « *kiriga* ou *siriga* » : RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 136.

432 LE BRIS D., « Entre Penzé et Rivière de Morlaix », *op. cit.*, p. 118. ; En 1922, un certain René Moreau film ce type de manœuvre sur les rive de l'Odet. On y voit un homme tiré seul, grâce à une corde, une gabare le long de la rivière : MOREAU R., *Dans le Finistère 1922*, Cinémathèque de Bretagne - Gwarez Filmoù, 1922.

433 RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, *op. cit.*, p. 136.

la mer montait ou descendait. Il nous disait de ne pas nous étonner. Que cela était habituel chez les marins, quand ils étaient comme lui, sur le point de quitter ce monde<sup>434</sup>.

Il est possible que Jacques Saliou, mort en janvier, fût victime du froid, lui aussi. Toujours est-il que, comme ce gabarier du Jaudy, il laissait derrière lui une femme et des enfants. Le père n'étant plus là pour subvenir aux besoins de sa famille, ces derniers eurent à trouver les moyens de vivre par eux-mêmes.

### **Une enfance difficile : « *Pont-Éon, fallañ toul 'zo e Leon* »**

Au moment du décès de Jacques Saliou, Marie Bohic, sa femme, est âgée de 34 ans. Leurs enfants Yves (né en 1867), Marie-Françoise (née en 1868), Anne (née en 1870), Marie-Françoise (née en 1873), Anne (née en 1875) et Hamon (né en 1877) ont respectivement : 11 ans, 10 ans, 8 ans, 5 ans, 3 ans et 19 mois. Hamon Saliou n'aura ainsi pas connu son père. Marie Bohic, en ce qui la concerne, a au moins trois enfants en bas âge : il est alors légitime de supposer que la mort du père ait entraîné les Saliou dans la misère, compte tenu du nombre important d'enfants à la charge de la mère. Ils ne se retrouvaient toutefois pas complètement seuls. Le père de Marie Bohic vivait toujours au moment du décès de Jacques Saliou où il est cité comme témoin, âgé alors de 70 ans. Et il y avait à Pont-Éon d'autres membres de la famille Bohic : elle avait au moins un oncle, François Bohic, qui avait lui-même au moins un fils, Vincent Bohic. Quant aux Saliou, nous n'avons pas poussé plus loin nos recherches, mais Jacques Saliou avait au moins une sœur (Anne Saliou mariée avec Yves Plouzen) vivant dans les parages au lieu-dit dit Cornigou tout proche de Pont-Éon, elle ne vivra guère beaucoup plus longtemps que son frère et meurt en 1881. Il est donc possible que suite à la mort de Jacques Saliou, Marie Bohic ait bénéficié de l'aide de son entourage, du moins pendant un certain temps. Par la suite, elle dut, certainement trouver des moyens par elle-même et avec l'aide de ses enfants les plus âgées pour subvenir aux besoins de sa famille.

434 LE BRAZ A., « La vie qui va et vient avec la mer », *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Spezet, Coop Breizh, 1994 [1893].

\* « Pont-Éon, le pire trou du Léon », dicton populaire local.

## ➤ L'éducation des enfants

Louis Élégoët a souligné la place primordiale de la religion dans l'éducation des enfants à Plounévez-Lochrist, commune du Haut-Léon, durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>435</sup>. Il en allait très certainement de même autour de Saint-Pol-de-Léon et de Taulé. Outre l'éducation exclusivement religieuse telle que l'enseignement du catéchisme, l'apprentissage des prières, la mise en place d'une discipline d'assiduité aux offices et aux confessions, tâches réservées aux parents, il y avait aussi une politique d'éducation du corps conduite par l'église à laquelle les parents prenaient part<sup>436</sup>. Éduquer les corps et les esprits a, bien sûr, pour but d'éviter les comportements déviants qui pourraient mettre à mal la communauté. Les parents avaient ainsi le devoir « de leur apprendre à se défaire des mauvais penchants, à supporter les peines et les douleurs, à éviter la colère, à accepter les épreuves et à respecter autrui<sup>437</sup>. » L'acceptation de la peine, de la douleur, des épreuves – notions qui relèvent de l'*imitatio christi* et en particulier de la Passion du christ – passent par une éducation stricte et rigoureuse. Les parents se doivent d'être durs avec l'enfant. Louis Élégoët donne de nombreux exemples de proverbes qui vont dans ce sens :

<i>A-berz eur bugel kalz re vignet</i>	« Un enfant trop gâté
<i>He dud a gavo buhez kalet</i>	Mènera la vie dure à ses parents. »
<i>Krouadur re vag ha dalc'het en diegi</i>	« Enfant trop oisif et habitué à la paresse
<i>À zestum poan var benn he gozni</i>	Amasse de la peine pour sa vieillesse <sup>438</sup> »

Il cite encore les écrits du recteur François Le Moan (1852-1927) :

Les parents doivent être des modèles. « Les enfants prendront le plus souvent le chemin tracé par leurs parents », écrit le recteur de Plourin-Ploudalmézeau. « Il est rare, note ce même auteur, de voir une belle fleur pousser au milieu des broussailles et des saletés. » Mais le bon exemple ne suffit pas : il ne faut pas avoir peur de « corriger les enfants » ni de tenir « la bride haute ». « Un mors au cheval têt, un aiguillon au taureau en colère et le balai (de genêt) à l'enfant quand il se comporte mal. » F. Le Moan attribue ces propos à sa mère qu'il regardait comme une éducatrice exemplaire. « Tant qu'un enfant n'a pas l'âge de la raison, prenez un balai de genêt et frappez-le : il n'y a pas d'autre manière pour l'empêcher de mal faire... » Dès lors, que l'enfant se montrait plus raisonnable, la mère de F. Le Moan conseillait une autre méthode. « Un reproche bref et ferme, un ton sec, un regard noir : voilà d'excellents moyens pour amener un enfant à se corriger<sup>439</sup>. »

435 ÉLÉGOËT L., *Une famille de paysans*, op. cit., p. 251-253. ; On peut aussi se reporter aux travaux d'Anne Guillou en particulier la partie de son ouvrage consacrée à l'éducation chrétienne des femmes « Paroisse et éducation chrétienne » dans GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, op. cit., p. 31-44.

436 ÉLÉGOËT L., *Une famille de paysans*, op. cit., p. 251.

437 *Ibid.*

438 *Ibid.*, p. 252.

439 *Ibid.*

Cette éducation « à la dure » où la flagellation corporelle était souvent la règle, se retrouve aussi dans les écrits de Louis Priser. Fils d'une famille de paysans habitant Meaz Kurunec, une ferme toute proche de Penzé, il approchait de ses deux ans quand il fut décidé, en 1914, qu'il serait éduqué chez sa tante dans l'attente du retour de son père qui se trouvait au front. Sa tante habitait au bourg du village de Penzé et tenait une épicerie. Louis Priser y resta cinq ans. Le retour à la ferme familiale fut extrêmement difficile, car il s'était accoutumé à la vie du bourg : « rompant avec un milieu où tout était facile, sans aspérités, où il n'y avait que douceur, câlineries, gâteries, je découvrais soudain la rudesse, les difficultés et l'absence apparente de sentiments<sup>440</sup> ». C'est en particulier son oncle qui à coup de branches d'ajonc, se chargea d'en faire un homme :

À ses yeux j'incarnais le petit être haïssable issu d'un monde qu'il détestait. J'étais l'enfant du bourg, prompt aux larmes, trop bien attifé, à la peau blanche, aux vêtements trop nets. Contrastant avec ce portrait trop reluisant, mon oncle me citait en exemple, mon frère Albert, pur produit de la campagne. Mon oncle me disait en en parlant : « *Henez eo gwoaz !* » (Celui-là c'est un homme !) Mais moi, je n'étais qu'une inconsistante chiffé. Dans la langue bretonne, que j'ignorais totalement à l'époque, une phrase revenait comme une antienne que je compris vite parce que cent fois répétée : Ôte-toi de mon chemin, sale petit gâté ! J'étais le chien de luxe, toujours dans les pieds de l'homme qui le déteste. Je ne faisais pas partie du clan. Pour me chasser, en toute occasion, il y avait la branche d'ajonc dont il me cinglait les jambes [...]. Mon vieil oncle était rude [...]. Je lui dois pourtant de m'avoir initié au milieu campagnard. Brutalement, mais radicalement. Plier ou casser. Je pliais. Mieux, je m'adaptais. Ce ne fut pas sans mal [...]. À l'école de mon vieil oncle et de sa badine hérissée de piquants, je compris rapidement la loi d'obéissance. Une loi ignorant les faiblesses. Pour arriver à cette adaptation, je dus me plier à toutes les épreuves pour me débarrasser au plus vite du carcan de sensiblerie que je traînais comme une tare. Je compris, en premier lieu, que les pleureurs n'avaient pas leur place à « MEAZ Kurunec » (sic). Mes yeux devinrent secs. S'il y eut quelquefois des larmes, elles coulèrent en cachette. Mon vieil oncle avait ce mérite de mettre ses actes en accord avec ses paroles. Si mon initiateur était dur pour les autres, il l'était encore plus pour lui-même. Cela aussi je le compris [...]. C'était un tel homme qui me prenait en main pour me guérir de ma maladie de sensibilité. À grand renfort de branches d'ajonc, il y parvint, non sans mal. Le jour où, quelques mois après mon arrivée, il me dit : « *Bremañ te zo gwoaz !* » (Maintenant tu es un homme !) Ce fut pour moi une satisfaction sans pareille. Cette phrase suffit pour me réconcilier avec cet oncle que les difficultés de l'existence avaient terriblement endurci<sup>441</sup>.

Pour préparer les enfants aux difficultés de la vie, à une époque où la paysannerie est généralement miséreuse, il faut faire d'eux des hommes durs qui ne craignent pas la souffrance et surtout qui ne s'en plaignent pas. Notre grand-mère use d'une expression pour qualifier ces hommes peu sérieux et qui sont un peu trop immatures à son goût : *Bugale paper graet ga' treujou-kaol*, on traduirait l'expression ainsi : « Des enfants de papiers faits avec des pieds de choux », il valait mieux être dur et fort (*kalet ha kreñv*) que d'être fait de papier.

440 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 22.

441 *Ibid.*, p. 24-26.



Il est tout à fait probable que la fratrie des Saliou, éduqués par leur mère, Marie Bohic, eut à subir ce type d'apprentissage, d'autant plus qu'il fallait une certaine discipline dans la maisonnée. On ne sait pas grand-chose de la jeunesse d'Hamon Saliou car il n'en parlait que très peu<sup>442</sup>, mais ses petit-enfants s'accordent pour dire qu'elle avait été dure :

**J** : Et y mangeait quoi alors du coup ? **D** : Oh ! Oh à l'époque, je pense, 'mangeaient pas grand-chose les vieux ... ça a été dur ... Bon la bouillie et puis des patates quoi. **H** : P'tate, bouillie oui. **J** : Bouillie et patate quoi ? **H** : Ah oui<sup>443</sup>.

**D** : Il ne parlait pas ... Ça a été dur ! **J** : Ouais, très dur ? **H** : Très dur oui. **D** : Et même après, longtemps après tu avais été avec une vache à la foire à Saint Martin-des-Champs, et là ... **H** : Oui, il est arrivé avec son frère là ! Alors euh, bon y sont partis boire un coup 'videmment, et puis y me dit : « *Henneh ar pimoc'h !* – quand il est revenu y me dit –, *Henneh ar pimoc'h-se n'eus dresed na va reur din-me le (sic) ! Enez deus diske'va micher din-me*<sup>444</sup> ».

Cette dernière citation pose question. Il n'y avait que deux frères dans la fratrie des Saliou : Yves l'aîné de la fratrie et Hamon le plus jeune des enfants. En l'absence du père il est tentant de se dire que le frère aîné fut un substitue au rôle du père, en somme qu'il aurait, en partie, hérité de l'autorité et des pouvoirs du père défunt au sein de la maisonnée, dont celui d'éduquer les enfants, en particulier son frère. Rappelons, en effet, que Yves Saliou a dix ans de plus que son frère cadet. Au moment du décès de Jacques Saliou en 1879, il approche les 12 ans, âge où les enfants de la campagne peuvent être amenés à accomplir les tâches normalement imputées aux adultes : en tant que jeune adulte masculin il dispose certainement d'une autorité qui s'approche de celle dont disposait son père. Quoi qu'il en soit les deux thèmes qui ressortent quant à la jeunesse difficile d'Hamon Saliou sont : le travail et la frugalité.

### ⇒ Au travail, les enfants !

De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, il n'était pas rare de voir les enfants de paysans parcourir la campagne à la recherche de nourriture. Les fils et filles de journaliers, tout particulièrement, en raison des modestes revenus de leur famille, devaient glaner de ferme en ferme de quoi assouvir leur faim. C'était le cas de Jean-Marie Déguignet, à Ergué-Gabéric, qui, dès l'âge

442 En annexe voir : l'« Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 43-44.

443 En annexe voir : l'« Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 13-14.

444 On peut le traduire littéralement de la façon suivante : « C'est celui-ci le porc, qui a dressé mes fesses ! Celui-ci m'a appris mon métier ! » Le mot *pimoc'h* (porc) est particulièrement accentué et traduit donc la dureté avec laquelle Hamon Saliou (1877-1973) avait, aux dires de son petit-fils, employé ce terme. Cela traduit aussi la dureté avec laquelle son frère aîné le dominait et lui avait « appris son métier ». En annexe, voir : l'« Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 11.

de six ans parcourait la campagne pour trouver de quoi se nourrir : « j'aillais alors tous les jours, chez les fermiers des environs demander à dîner, et souvent, après avoir bourré mon petit ventre de bouillie d'avoine, on me donnait encore des morceaux de pain noir et des crêpes moisies pour emporter à la maison<sup>445</sup> ». Il n'y avait pas de petites économies à l'époque, cela permettait aux familles les plus modestes d'avoir des bouches en moins à nourrir. Louis Élégœt souligne que, chez ces familles de journalier, les enfants mendiaient jusque 15-16 ans<sup>446</sup>. Outre la mendicité dans le plein sens du terme, les petits campagnards qui connaissaient bien leur environnement naturel passaient leur temps libre à la cueillette et à la découverte de celui-ci. Certains en profitaient pour voler les quelques fruits et légumes qui poussaient dans les champs et les vergers des autres paysans<sup>447</sup>. Malgré le statut de « cultivatrice » conféré par les différents registres de l'état civil à Marie Bohic<sup>448</sup>, compte tenu du fait qu'elle avait six enfants à sa charge, il est plus que probable qu'une fois en âge de se débrouiller, c'est-à-dire relativement tôt à l'époque si l'on en croit ce qu'écrit Déguignet, ses enfants eurent à chercher une partie de leur nourriture eux-mêmes.

Satisfaire l'appétit n'était pas la seule et unique tâche des enfants. Nous avons eu l'occasion d'expliquer en quoi l'éducation des enfants, dans les sociétés rurales, passait nécessairement par le travail. Cette obligation, par delà sa simple vertu éducatrice, était nécessaire pour la bonne et simple raison que les difficultés économiques des familles paysannes les plus pauvres devaient être compensées par l'aide et le soutien physique de toute la maisonnée, y compris les enfants et les personnes âgées<sup>449</sup>. Annick Le Douget note dans sa thèse sur la violence au village :

L'effort collectif et permanent du groupe familial pour la valorisation du patrimoine commun a plusieurs exigences : optimiser la force de production de chaque corps, économiser le temps par des gestes toujours efficaces et ajustés à ceux des autres travailleurs, ce qui sous-entend un bon apprentissage et un système précis de commandement, et enfin entretenir une discipline qui interdit tout comportement oisif ou inapproprié à l'un de ses membres<sup>450</sup>.

On sait, ce faisant, que l'une des activités majeures des familles pauvres était la collecte et la vente de bois. Déguignet est, ici encore, un témoin précieux. Il note, effectivement, que l'une des

445 DÉGUIGNET J.-M., *Histoire de ma vie : l'intégrale des Mémoires d'un paysan bas-breton*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 2001, p. 32. ; Étant fils de journalier Jean-Marie Déguignet a notamment à exercé, durant sa jeunesse, la « profession » de mendiant, voir à ce sujet : *Ibid.*, p. 68-69.

446 ÉLÉGOËT L., *Une famille de paysans*, *op. cit.*, p. 155.

447 HÉLIAS P.J. et MARKALE J., *La sagesse de la terre. Petite anthologie des croyances populaires*, Paris, Payot & Rivages, coll.« Petite Bibliothèque Payot », 2010, p. 97-98. ; Chez les gabarriers de Lampaul-Plouarzel le vol était une institution : les marins demandaient souvent aux mousses d'aller, la nuit tombée, chaparder des légumes dans les champs des paysans riverains du littoral : RIOU Y., *Paroles de Gabarriers*, *op. cit.*, p. 179.

448 Acte de mariage d'Yves Saliou et Marie-Françoise Spagnol, 1891 (AM/Plouéan) ; Acte de décès de Marie Bohic, 1906 (AM/Taulé).

449 ROHOU J., *Fils de ploucs*, *op. cit.*, p. 407-408.

450 LE DOUGET A., *Violence au village*, *op. cit.*, p. 33.

activités hivernales principales de son père, journalier, était la constitution de fagots de bois ou de landes<sup>451</sup>. Il précise aussi que, outre le fait de mendier, l'autre activité principale des enfants pauvres, dont il faisait partie, était la recherche et la collecte de bois mort<sup>452</sup>. Or, parmi le peu de choses dont la mémoire familiale garde le souvenir, en ce qui concerne l'enfance d'Hamon Saliou, la collecte et la vente du bois sont des éléments fondamentaux qui ont laissé une empreinte forte chez cet homme. On sait, ainsi, qu'en hiver, il se rendait durant son enfance au bois de Lannuzouarn proche de Pont-Éon en compagnie de sa mère et de son frère où ils faisaient des fagots de bois et d'ajoncs<sup>453</sup>. Pour se faire, Yves Saliou, son frère aîné, préparaient le soir des liens avec des branches souples, probablement du noisetier, lesquels étaient destinés à confectionner les fagots du lendemain<sup>454</sup>. Le jour suivant, ils se rendaient au bois et confectionnaient lesdits fagots, selon M. Hamon Saliou et selon ce que lui disait son grand-père, ils en faisaient jusqu'à trois cents<sup>455</sup> dans la journée<sup>456</sup>. Pour compter le nombre de fagots réalisés, ils se servaient de branches assez grosses, que l'on nommait *kontennoù*, sur lesquelles ils faisaient une entaille pour chaque fagot réalisé<sup>457</sup>. C'est Yves Saliou qui a appris à son plus jeune frère le métier, semble-t-il, et cela de manière rigoureuse : « *Henneh ar pimoc'h-se n'eus dresed na va reur din-me le ! Enez deus diske' va micher din-me*<sup>458</sup> ». Il y avait, selon la mémoire familiale, une division des tâches. Hamon Saliou, aurait été la personne chargée d'abattre le bois, tandis que son frère aîné constituait les fagots. Ici, la mémoire familiale semble ne pas être tout à fait fidèle à la réalité. L'abattage du bois est une tâche physiquement lourde et ce sont, logiquement, plutôt les adultes ou jeunes adultes, qui en sont capables. On sait, grâce au recensement de population de 1891<sup>459</sup>, que la famille Saliou vivait à Pont-Éon jusque-là. Hamon Saliou a alors 14 ans et est très certainement apte à abattre du bois et peut-être même des arbres, mais il est difficile de penser qu'il eut à accomplir cette tâche auparavant. Le fait est que nous ne savons pas exactement quand Hamon Saliou et sa famille ont quitté Pont-Éon. Il est

451 DÉGUIGNET J.-M., *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 32.

452 *Ibid.*, p. 39-40 ; *Ibid.*, p. 70.

453 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 3 et 13.

454 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 11 ; Daniel Giraudon confirme cette pratique : GIRAUDON D., *Du chêne au roseau*, Fouesnant, Yorand Embanner, 2010, p. 336.

455 *Ibid.*, p. 337. ; Le chiffre est peut-être un peu gonflé : Daniel Giraudon explique, en effet, qu'un bon ouvrier faisait en moyenne une centaine de fagots dans la journée. Ils étaient, toutefois, au moins trois à travailler au bois (Marie Bohic, Yves Saliou, Hamon Saliou) et peut-être que les sœurs d'Hamon Saliou aidaient aussi, il est donc probable qu'ils approchaient des trois-cents fagots par jours.

456 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 11.

457 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 11. ; GIRAUDON D., *Du chêne au roseau*, op. cit., p. 337. ; Alexandre Bouët relève le même type de procédé concernant le comptage de sacs de céréales récoltés dans l'année, voir BOUËT A. et PERRIN O., *Breiz-Izel ou La vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, coll. « Mémoire vive », 1986 [1844], p. 118.

458 « C'est celui-ci le porc, qui à dresser mes fesses ! Celui-ci m'a appris mon métier ! ». En annexe, voir : l'« Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 11.

459 ADF 6 M 565 (Recensement de population de la commune de Plouénan (1891-1936).

effectivement possible que durant les dernières années où il y vécut, il eut à accomplir ce type de travaux très physique. Il avait en tout cas une connaissance assez fine du bois où il travaillait :

**D** : Il connaissait le bois là ! Et là, y a dix-huit coupes ! **H** : Y a des coupes, oui [...]. Si tu veux, y a dix-huit parcelles dedans, quoi. Alors on coupait soit une ou deux par an quoi ! **D** : On laissait les autres pousser ! **H** : Et tous ils avaient un nom [...] ! Parce que çui qui est en face, ici, s'appelle le : *Roskoat* ! **J** : *C'hozh Koat* ? **H & D** : Oui. **D** : Le *Kerzrein* ! **H** : Tous ils avaient un nom. Alors ils laissaient quelques plants... 'fin c'était pas eux qui décidaient ça, c'était le... le... **J** : Le propriétaire peut-ê't ? **H** : Pas le propriétaire, y avait un garde dans la forêt. **J** : Garde-chasse ? **H** : Garde-chasse\*\* oui, il était garde-chasse aussi. Et puis, çui-là il décidait : « *Bon tiens ce plant-là, çui là on va le garder* », on va faire un arbre avec quoi. Et puis après, de temps en temps, bah il vendait des arb'. **J** : [...] Ceux qu'il abattaient ils les vendaient après quoi ? **H** : Ceux qu'y ramassaient et ceux qu'y coupaient, y les vendaient après oui. **J** : Tout n'était pas pour lui quoi ? **H** : Ah non ce n'était pas pour lui non, c'était pour vend'. Mais y faisaient pas des grands... des grands paquets ... **D** : Mais alors y avait un trafic de bois : rends-toi compte que tout le monde se chauffait au bois, les boulangers, les boulang'ries ... **H** : Les boulangers se chauffaient à la *lann*\*\*\*, à l'a..., à l'ajonc [...]. J'me rappelle quand j'étais à l'école, là : tu voyais les bateaux d'Île de Batz qui envoyaient du sab' ou du goémon à Penzé là. Ben y r'partaient avec des charges de... de *lann*, d'ajonc oui pour aller à l'Île de Batz<sup>460</sup>.

Le bois, une fois coupé, ramassé et mis en fagots, était donc vendu. On les vendaient, en règle générale, par lot de cent<sup>461</sup>. Il y avait certainement des ventes qui se faisaient directement avec le client, mais, pour ce qui est du commerce par gabare, avec l'Île de Batz notamment, les « Pontéonais » (*Pondeoñiz*) faisant commerce du bois, vendaient leurs fagots aux commerçants de Penzé, lesquels les distribuaient ensuite aux îliens. Yvette Tanguy s'en souvient :

**Y** : C'est pas eux qui faisaient le truc du bois, c'est un organisme quelconque de Penzé. C'était un ... une association quelconque qui s'occupait du bois, qui faisait les fagots de bois et qui mettait comme ça sur la berge. Hein ? Au sec, au sec [...]. **J** : Et cette organisation de bois alors, est-ce que c'était ceux qui étaient près d'Pondhéon alors ? Je crois, non ? **Y** : Oui, ben c'est-à-dire, y venaient là justement, déposer leurs trucs quoi [...], y v'naient à Penzé. Donc tous ceux qui voulaient euh ... qui procuraient du bois à l'Île de Batz venaient déposer leurs fagots là.

Le ramassage et la vente du bois étaient réglementés et en quelque sorte réservés à ces pauvres gens :

On reconnaissait [...] certains droits aux mendiants, et aux pauvres en général. Par exemple : les propriétaires de bois ou forêts les autorisaient à ramasser du bois mort. La grand-mère de Jules Gros, mendicante à Trédrez, allait ainsi à l'automne dans le bois du Leslac'h. Elle y restait une semaine,

\* Littéralement « le vieux bois ».

\*\* Ou plutôt garde-forestier.

\*\*\* *Lann* : Nom breton pour « ajonc ».

460 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 12-13.

461 GIRAUDON D., *Du chêne au roseau*, op. cit., p. 338.

couchant dans une hutte de sabotier. Une fois le tas de fagots terminé, le maire de Trédrez, M. Le Coadic, lui prêtait son cheval et sa charrette pour rapporter sa provision pour l'hiver. En ce temps-là, le bois mort ne restait pas traîner : quand on voyait du bois sec qu'on avait laissé pourrir sur le sol on disait en signe de réprobation : *Amañ, vat er vro-mañ zo peorien didalvez* (Ici toujours, les pauvres sont fainéants<sup>462</sup>).

Cette habitude dans le ramassage du bois et ce souci d'être économe, de ne pas vouloir gaspiller les ressources à porter de main en les laissant sur place, était presque une frénésie pour Hamon Saliou. Ses petits-enfants se souviennent qu'il ne pouvait s'empêcher de ramasser, de façon systématique, le moindre bout de bois à sa portée :

**D** : Oui [...]. Tu n'as jamais eu pensé que quand il était chez toi, il traînait du bois. **J** : Il traînait ? **D & H** : Oh oui ! **J** : C'est-à-dire ? **H** : Quand il trouvait du bois mort, il traînait ... **D** : Parce que chaque bout de bois, même ici hein, il trouvait un bout de bois qui traînait quelque part ... **J** : À chaque fois qu'il y avait un bout de bois, il le ramassait quoi ? **H** : Oui oui oui. **D** : Il mettait une ficelle ou une corde et puis il le traînait à la ferme [...]. Ah oui oui ! **H** : Oh ! Ici tiens, la première voiture qu'on a eue ... le garage était en haut d'la cour là-bas, et y faisait ... y cuisait ... à manger au cochon là ... juste à côté... au bout d'la vieille maison [...]. Et y traînaient toutes sortes de saloperies là ! Tou[te]s les épines qu'il trouvait, tout... tout ça 'tait par... On pouvait pas sortir la voiture sans crever les pneus [...]. **D** : Mais il a toujours été... Tous les bouts de bois qu'il trouvait... On l'a vu une fois [...] au Boulva, il rentrait aussi de... des chemins là, avec du bois aussi [...] !

Les raisons d'un tel comportement, en plus des habitudes de travail intégrées dans sa jeunesse, doivent probablement être issues de la pression sociale dans laquelle il a vécu son enfance. En ce sens, ce que relatait D. Giraudon, un peu plus haut, est très significatif : il était mal vu de laisser le bois pourrir. Ce réflexe d'origine économique et sociale était devenu culturel et perçu comme un geste naturel pour les gens de sa génération ayant vécu dans la pauvreté, c'était même une règle de conduite essentielle. Claude Rideller, lui, expliquait ces gestes par les privations qu'avaient subies ces générations qui avaient connu deux grandes périodes de guerre : « Tu peux pas t'imaginer le peu de choses qui avait. Quant tu vois... moi j'ai connu des personnes âgées – elles sont presque toutes décédées – qui avaient connues la guerre 14 et la guerre 39-45, mais elles te... elle te ramassait des



Photographie transmise par Daniel Giraudon. Elle représente une de ses anciennes voisines de Ploubezre. Cette vieille dame avait aussi la manie de ramasser la moindre branche qui traînait (coll. Daniel Giraudon).

462 GIRAUDON D., « La place du mendiant », *op. cit.*, p. 17.

bouts d'ficelles, elles te ramassait un tas d'choses. Pourquoi ? Parce que pendant des années elles n'avaient rien eut<sup>463</sup> ».

La mémoire familiale se souvient aussi d'une autre pratique à laquelle Hamon Saliou commença à prendre part probablement aux environs de ses 15 ans<sup>464</sup>. Il était, en effet, à cette époque, certainement, journalier<sup>465</sup> et devait, ce faisant, travailler de ferme en ferme. On distingue les journaliers des domestiques. Ces derniers étaient embauchés à l'année, tandis que les journaliers étaient payés à la tâche<sup>466</sup>. Selon Denise Le Gac, Hamon Saliou participait à ce qu'elle nomme le *gob'reiz*, ce qui signifie littéralement le « salaire juste », le « salaire honnête » ou le « salaire correct ». Ce *gob'reiz* est plus connu sous le nom de *gobr-east* autrement dit, le « salaire d'août » ou « salaire de moisson ». Selon Francis Favereau, ce terme désigne un emploi saisonnier<sup>467</sup>. D'autres dictionnaires donnent une fonction plus précise au terme « *gobr-east* » considéré comme un « engagement de salaire *pour la moisson ; salaire payé pour la moisson*<sup>468</sup> ». Cela coïncide avec ce que nous disaient Denise Le Gac et son mari :

**D** : Parce que en été il travaillait dans les fermes, il allait dans les grandes fermes faire le *gob'reiz* [...]. ils allaient faire le *gob'reiz* ou chépa quoi : couper... couper les blés ... **H** : Couper la moisson ... **D** : À la faucille hein ! Tout[e] la moisson était coupée à la faucille [...]. Eux ils coupaient à la faucille. **J** : Tout à la faucille [...]. ! Et après ils étaient battus sûrement après avec des ... **D** : Avec des fléaux ! **J** : Avec des fléaux, c'est ça ! **D** : Ouais et y avait des fléaux là dans le temps ! **H** : Des fléaux y avaient dans le temps comme ça, mais j'ai jamais vu faire avec hein ! **D** : Nan, mais il nous a expliqué : ils se mettaient six, je crois, avec le blé au milieu quoi, trois tapaient et trois autres faisaient chacun leur tour quoi<sup>469</sup> !

On sait qu'en tant que salarié agricole, ou journalier, on lui confiait de nombreuses autres tâches comme vider les crèches et les écuries de leurs fumier<sup>470</sup>. Durant la morte-saison, en hiver, il est pour ainsi dire certain qu'Hamon Saliou ait consacré ses activités à la vannerie. Le fait qu'il

463 Voir la « Discussion avec Claude Rideller et Philomène Carnes, enregistré à Morlaix durant le mois d'avril 2018 » (non retranscrit).

464 Louis Élégœt explique que les journaliers, ou fils de journalier, mendiaient généralement jusqu'aux alentours de leur 15 ans puis s'engageaient comme domestique dans une ferme, dans : ÉLÉGOËT L., *Une famille de paysans*, op. cit., p. 155.

465 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 13.

466 LAGADEC Y., « Le salariat agricole dans les campagnes de Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle : un enjeu social et politique », *Bulletin et mémoires de la société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, 2007, CXI, p. 281-301.

467 FAVEREAU F., *Dictionnaire du breton contemporain*, op. cit., p. 280.

468 HEMON R. et HUON R., *Dictionnaire breton-français/français-breton*, Plougastel-Daoulas, An Here, 2002, p. 292 ; HÉLIAS P.J. (dir.), *Dictionnaire breton : breton-français/français-breton*, Paris, Garnier, 1986, p. 136.

469 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 6-7. Alexandre Bouët nous livre une description assez fine de cette étape, dans : BOUËT A. et PERRIN O., *Breiz-Izel*, op. cit., p. 111-113.

470 En annexe « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 6.

fasse partie d'un village de vannier renforce cette idée, c'est en tout cas ce que nous disait Francine Saliou :

**F** : *D'ar foar e yae da Lesneven, 'gav din ! Da werzhañ boutigi, 'gav din. Ober 'rae boutigi ket [...] ? Ah, e Montroulez ie [...] !* Qu'il faisait à Pondheon je crois, pas mal. **J** : *Boutigi ... Hein ?!* À Pondheon y faisait des ... à *Pondheon e rae boutigi e ojl ?* **F** : *Ya !* **J** : *Ha war-lerc'h ie n'eus graet-se sur walc'h, nan ?* **F** : *Aaah ! Ma zad 'rae ie. Pa vefe an erc'h war an douar an dud en atañchoù e rae boutigi.* **J** : *Boutigi kwa. Pa ne c'hellen ket ober netra all.*

Traduction :

**F** : Il allait à la foire de Lesneven, je crois ! Vendre des paniers, je crois. Il faisait des paniers, non ? Ah, à Morlaix aussi ! Qu'il faisait à Pont-Éon je crois, pas mal. **J** : Des paniers ... Hein ?! À Pont-Éon y faisait des ... à Pont-Éon il faisait des paniers en osier ? **F** : Oui ! **J** : Et après aussi il en a fait, non ? **F** : Aaah ! Mon père en faisait aussi. S'il y avait de la neige au sol les gens, dans les fermes, faisaient des paniers. **J** : Des paniers quoi. Quand ils ne pouvaient pas faire autre chose.

Nous ne nous étendrons pas sur la vie de ces vanniers<sup>471</sup>, précisons simplement que, en règle général, la vannerie était une activité pratiquée par une population assez pauvre : le métier rapportait peu<sup>472</sup>, ce qui précipitait certains vanniers âgés dans la mendicité. En complément de leur métier, les vanniers trouvaient donc à s'embaucher dans les fermes où ils aidaient dans les travaux des champs<sup>473</sup>.

## ➔ Et l'école ?

Le travail infantile, le travail des enfants était la règle, mais, avec l'avènement de la Troisième République et sous l'impulsion de Jules Ferry, une nouvelle règle s'impose aux campagnes : celle de la scolarisation des enfants. C'est en 1882 que l'école devient obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans, « l'école communale étant dès lors un repère fondamental dans le vécu de toutes les générations qui ont suivi<sup>474</sup> ». La scolarisation d'Hamon Saliou, est un sujet qui fait débat au sein du couple Saliou - Le Gac. M. Hamon Saliou soutient que son grand-père – dont l'honneur est évidemment en jeu – à bien été à l'école, tandis que Denise Le Gac pense que non :

471 Le lecteur intéressé par le sujet consultera les ouvrages suivants : TONNARD F., « Les vanniers de Plouéan », *op. cit.* ; LE GOFF J.-P., *La fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012, p. 59-79.

472 TONNARD F., « Les vanniers de Plouéan », *op. cit.*, p. 44.; LE GOFF J.-P., *La fin du village. Une histoire française, op. cit.*, p. 63.

473 TONNARD F., « Les vanniers de Plouéan », *op. cit.*, p. 46 ; LE GOFF J.-P., *La fin du village. Une histoire française, op. cit.*, p. 61-62.

474 BROUDIC F., « L'interdit de la langue première à l'école », KREMnitz G. (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 353.

**J** : Et ton grand-père du coup ? **H** : Ah mon grand-père, je ne sais pas ... **D** : Il n'a pas parlé d'école. **H** : Il n'a pas parlé d'école, mais il a été à l'école, il a été à l'école avec monsieur Merrer à Penzé. **D** : Mais pas beaucoup hein ! T'as qu'à voir : né en soixante-dix-sept, la loi sur l'école n'est venue qu'en quand [...] ? Quatre-vingt-quinze non ? **J** : [...] C'est quand même un des premiers à avoir été à l'école ? **D** : Non, non il n'a pas dû avoir été à l'école. **H** : Il a pas été longtemps à l'école, mais il savait quand même lire hein ! **J** : Il a eu le temps d'apprendre ça ? Il a appris où, du coup ? **D** : Bah avec les enfants après, quand les enfants allaient à l'école quoi ! **J** : C'est-à-dire qu'il a appris avec ses camarades quoi ? **D** : Voilà. **H** : Il disait que même, il avait pas le droit de parler breton à l'école avec monsieur Merrer. **J** : D'accord, donc c'est qu'il se souvient quand même de ça quoi [...] ? **D** : Moi je te dis qu'il n'a pas été à l'école, Hamon ! **H** : Il a été à l'école parce que à l'école il disait qu'il était du côté où on joue aux pétanques là, où en face, là où on joue aux pétanques. **D** : C'est le mien qui était, à l'école. **J** : Parce que Francine m'a dit qu'il avait été, alors je sais pas si c'est vrai ou pas ? **H** : Où ? **J** : À l'école. **H** : Oui oui, il a été à l'école. **J** : Est-ce qu'il savait lire ou écrire ? **H** : Oui oui, il savait, il savait ! **J** : Et il a appris ça où ? **H** : Non non non, je sais pas où. **D** : Non, mais beaucoup de parents, de vieux parents en voyant leurs enfants ... **H** : Oui, mais lui il savait lire et écrire. Parce que on a eu trouvé des lettres mêmes que il avait écrit à sa femme quand il était, quand il était à la guerre [...]. **D** : Et ta grand-mère ne savait pas ... [en s'adressant à Hamon Saliou] **H** : Nan, ma grand-mère ne savait pas ni lire ni écrire. **J** : Des gens lui lisaient pour elle quoi ? **H** : Ah bah oui oui. **D** : Elle était plus âgée, elle était plus âgée. **H** : Deux ans plus âgée oui. **J** : Du coup il savait parler français aussi, sûrement, peut-être ? **H** : Oh un peu, pas beaucoup hein ! Non, il préférerait parler en breton. **J** : Il parlait surtout breton ? **H** : Oh oui oui. Il savait le français lui. **D** : Et t'inquiète pas, ils savaient compter leurs sous ! **J** : Oui, ça j'imagine oui ! **H** : Oh oui oui oui, ma grand-mère, aussi t'en fais pas ! Oh oui ça c'est sûre. Elle savait pas, elle parlait pas français, mais elle savait compter les sous, t'en fais pas<sup>475</sup> !

Toujours est-il qu'il n'y a *a priori* aucune certitude quant à la scolarisation d'Hamon Saliou. En 1882, au moment où l'école devient obligatoire pour la tranche d'âge des 6-13 ans, Hamon Saliou n'est âgé que de cinq ans. Ce qui peut nous laisser supposer qu'il fut réellement scolarisé par la suite. M. Hamon Saliou nous parle d'une école « du côté où on joue aux pétanques ». La construction de l'école des garçons de Penzé fut effectivement achevée en 1885<sup>476</sup>, elle ne se trouvait pas à l'emplacement de l'école actuelle<sup>477</sup>. C'est certainement là-bas qu'Hamon Saliou fut scolarisé, il en avait en tout cas l'âge : 8 ans en 1885.

Nous ne savons pas qui était le maître d'école qui enseignait à Penzé au moment de sa scolarisation, mais il est, pour ainsi dire, certain qu'il ne s'agissait pas du fameux monsieur Merrer, à moins qu'il eut vécu très longtemps. Personnage haut en couleur, M. Méreer surnommé *Fri Reun* (nez poilus) par ses élèves a enseigné à Penzé au début du XX<sup>e</sup> siècle :

**D** : Ils ont été obligés et c'est dommage ça parce que mon père tu vois est plus jeune, il était né en quatre-vingt-dix-huit à Penzé là aussi, à côté de chez *Ta-koz*, dans la maison à côté, eh ben, il a été à l'école à Penzé avec le *Fri Reun*. **J** : *Fri Reun* ? **D** : *Fri Reun* était surnommé l'instituteur. Très connu

475 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 5-6 ; Voir aussi en annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 22.

476 ADF 2 O 1971 ; ADF 2 O 1261 ; ADF 2 O 511.

477 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).



de tout le monde, il a été instituteur pendant plusieurs années à Penzé [...]. Mais c'était un maître de la République formé, parce que là : interdit le breton et il ne savait que le français. **H** : Même que j'ai eu entendu mon grand-père dire, y avait un à Penzé, à Pont-Éon, un autre gosse à Pont-Éon, avec lui, et l'instituteur il était parti le matin comme ça euh ... mais il était vendu parce qu'y avait un petit chien avec lui qui tournait. Il était parti écouter à la porte si les enfants parlaient breton ou français chez eux. **J** : À la maison quoi ? **H** : Oui oui, et puis alors on lui disait :

- *Hey Yann ! Poent eo sevel ! Poent eo mont d'ar skol !*
- *Hmmm heye ... c'hoant kousket m'eus c'hoazh\**.

L'instituteur [...] lui a répété qu'est ce qu'on lui avait dit :

- *C'hoant kousket m'eus c'hoazh, c'hoant kousket m'eus c'hoazh, tu sais tu n'as pas le droit de parler breton, qu'il lui avait dit. Et puis, et puis ...*

**D** : Ils se refilaient la vache ... **H** : ... *demain tu m'envoies un... un bâton, tu m'envoies un bâton et puis tu auras une tournée avec le bâton.* **D** : ... et il fallait qu'il se trouve un aut'. Mon père ils étaient sept, il était l'aîné et ben ... **H** : Moi je sais nondédieu ! Parce que quand j'étais à l'école il allait à la pêche lui, çui-là cet instituteur-là il fallait ... nous on était obligé de lui envoyer des grillons et des vers de terre pour qu'il aille à la pêche, et il les payait moins cher que les aut' ces saloperies-là ! **J** : Ah ouais ! Du coup vous aviez quand même de la pression quoi. **H** : Bah oui, bah oui, bah il profitait [...] ! Et çui-là avait une chaise réservée à lui à l'église à Penzé [...] : il avait une chaise réservée dans le chœur ! **J** : Ah oui ! Il était bien vu quand même alors. **H** : Oui oui, et puis c'est lui qui nous délivrait le diplôme quand on avait le certificat hein ! **J** : D'accord [...] c'est lui qui te l'a donné aussi ton certificat ? **D** : Oui après, quand il était vieux ! **H** : Quand il était en retraite, oui. C'est lui qui venait nous délivrer le ... **D** : Oui, mais alors l'instituteur était salué comme euh ... tu saluais le prêt', tu saluais le... le propriétaire ... **H** : Oui oui ... **D** : Mais l'instituteur avait ... Hein ! Était salué, crois-moi ! Et il savait qui est-ce qui n'avait pas été à la messe parce que vous deviez aller à la messe<sup>478</sup>.

Hervé Puill, qui retrace son enfance, évoque aussi cet instituteur décrit comme sévère, républicain farouche et paradoxalement très proche de l'église : deux institutions en apparence antagonistes s'alliaient pour mieux contrôler leurs ouailles et leurs élèves. Il précise de même que celui-ci interdisait l'usage du breton sous peine de lourdes sanctions (retenue d'une heure après les cours avec des lignes à copier, coups de bâtons, claques<sup>479</sup> ...). Véritable « maître de la République formé », selon les termes de Denise Le Gac, il faisait du zèle et était réputé pour espionner les enfants même en dehors de l'école<sup>480</sup>.

Selon M. Hamon Saliou, son grand-père savait lire et écrire. Afin de prouver ses dires il signale l'existence d'une correspondance échangée entre Hamon Saliou et sa femme durant la Grande Guerre de 1914-1918. Il ne reste, malheureusement, presque rien de cette correspondance. L'unique carte postale restante (en couverture des annexes), présente cependant un court texte

\* Traduction : « Hey Yann ! Il est temps de se lever ! Il est temps d'aller à l'école ! / Mmm mouais ... j'ai encore envie de dormir ».

478 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 22-24.

479 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit., p. 16-18.

480 *Ibid.*, p. 16. ; PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 69-71.



écrire grâce à des modèles d'écritures, du papier blanc et un crayon oublié par un jeune garçon de son âge dans un champ<sup>482</sup>.

Ces nombreux éléments nous laissent entendre qu'Hamon Saliou a très probablement été à l'école. Outre la scolarisation et l'éducation qui, comme nous l'avons dit, a certainement été très stricte, rigoureuse ; outre la mise en place d'une discipline menée par le travail et la religion, l'environnement, le village dans lequel Hamon Saliou a vécu son enfance, ont contribué à rendre sa jeunesse difficile.

### ➤ « Le pire trou du Léon »

*Pond'héon, fallañ toul 'zo e Leon !* est un proverbe, un dicton local qui revient comme une antienne quand on parle de ce village avec les personnes âgées qui le connaissent ou en ont entendu parler. Nous pensions naïvement, au départ qu'il s'agissait d'une invention d'Hamon Saliou, mais au cours d'une visite à une amie de la famille, ancienne cultivatrice de Plougasnou et née en 1930 à Saint-Pol-de-Léon, nous avons été surpris de l'entendre citer cette expression. Nous lui avons alors demandé d'où elle l'a connaissait et elle nous a répondu quelque chose de semblable : « *Oh ! Tout le monde connaît ça, tout le monde le dit !* » Elle s'est empressée d'expliquer ce proverbe en disant que les terres à Pont-Éon étaient mauvaises, qu'il était difficile d'y faire pousser des cultures et que ses habitants faisaient donc des paniers pour les vendre et gagner quelques sous. Toujours est-il que cette expression était une phrase qu'avait l'habitude d'employer Hamon Saliou quand il parlait de Pont-Éon. Cela peut nous laisser penser qu'il y a vécu une enfance difficile ou que le lieu ne lui plaisait pas. Outre l'aspect sentimental, cette phrase regroupe aussi un aspect géographique, car le lieu-dit Pont-Éon en Plouénan est une véritable cuvette, géographiquement parlant.

Autre expression qui nous laisse cette fois envisager un climat bien plus belliqueux au sein de ce village :

*Daou Pondeoned oc'h en em ganañ,  
Ma vez un estrañjour o paseal,  
En em aranjon 'vid reiñ ur roustad deañ*<sup>483</sup>.

Deux Pontéonais se battant,  
Si un étranger vient à passer,  
S'arrangeront pour lui donner une raclée.

Cette expression laisse supposer deux choses : d'une, que la violence est régulière, omniprésente et certainement quotidienne à Pont-Éon grâce à l'image de ces deux Pontéonais qui se

482 DÉGUIGNET J.-M., *Histoire de ma vie, op. cit.*, p. 135-136.

483 Propos recueillis auprès de M. Hamon Saliou.

battent entre eux, deuxièmement qu'il y a, à défaut peut-être d'une réelle haine de l'étranger, du moins une crainte qui se traduit par de la violence à son encontre, qui peut aller jusqu'à des coups physiques. Quand nous avons voulu avoir plus de précisions, celles-ci sont restées assez vagues :

**J** : Quand tu me parlais des gens de Pond'héon, tu me disais que ton grand-père disait qu'y étaient plutôt ivrognes et bagarreurs, mais pourquoi du coup ? **H** : Hein ? **J** : Qu'y buvaient beaucoup et qu'y se battaient ? **H** : Oui, à Pond'héon oh bah oui. Mais le grand-père buvait pas. Mais oh oui oui... des Pond'héon euh ... le dimanche y faisaient la fête. **J** : Ah ouais ? **H** : Oh c'était la fête à Pond'héon, oh oui. **J** : Et tu m'avais dit qu'y faisait pas beau être étranger là-bas ? **H** : Ah non. **J** : Et pourquoi ça, tu sais pas ? **H** : Si tu étais bien vu, c'était bon, mais ... mal vu<sup>484</sup> ...

On sait par ailleurs que Pont-Éon, nous l'avons dit, est un lieu de passage et il n'est pas rare qu'il y ait des étrangers qui traversent le village. Il est possible que celui-ci instaure une certaine crainte aux passants, le nombre de mendiants y étant élevé, les gens de passage ne manquaient pas d'être interpellés et maudits<sup>485</sup> s'ils n'étaient pas enclins à donner l'aumône. Les rixes inter-villageoises<sup>486</sup> et l'esprit de clocher qui, en l'occurrence, s'exprime même à l'échelle d'un village, sont aussi une explication possible de la violence qui agitait ce petit coin du Léon. Celle-ci est essentiellement le fait des jeunes hommes et consiste en un rite de passage qui favorise l'intégration à la commune et affirme la virilité du jeune homme qui entend défendre l'honneur de son village ou de sa paroisse face aux jeunes gens des autres villages, lesquels font de même<sup>487</sup>. Enfin la pauvreté de Pont-Éon, ne doit pas être exclue du phénomène de violence qui semblait secouer le hameau : la vengeance des pauvres (mendiants ou domestiques) envers ceux qui leur ont, à leurs yeux, fait affront ou dont ils sont jaloux, bien que n'étant pas systématique, pouvait être lourde de conséquences : incendies, rumeurs, vols, chantages, par exemple<sup>488</sup>. La sous-nutrition pouvait conduire aussi certaines personnes à des actes de violence, « la misère aigrit et rend haineux » note Annick Le Douget<sup>489</sup>. L'auteur nous donne quelques exemples :

Deux mendiants de Saint-Jean-du-Doigt, la mère et la fille Masson, vivent ensemble et les disputes sont fréquentes. Un jour de 1854, la jeune Marie-Louise, 18 ans, frappe violemment sa mère, disant qu'elle ne lui donnait pas assez à manger et lui reprochant de n'avoir pas employé toute la farine pour faire la bouillie. Autre histoire similaire [...] celle des femmes Pouliquen mendiants de Lampaul. Marie-Anne, 26 ans, n'a jamais voulu travailler mais exige une large part des aumônes que reçoit sa

484 « Entretien n°6 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », enregistré à Saint-Draff le 8 juillet 2017 (non-retranscrit).

485 GIRAUDON D., « La place du mendiant », *op. cit.*, p. 22-23.

486 HELIAS P.J., *Le cheval d'orgueil*, *op. cit.*, p. 39.

487 LE DOUGET A., *Violence au village*, *op. cit.*, p. 198-199.

488 *Ibid.*, p. 194-197.

489 *Ibid.*, p. 53.

vieille mère, veuve de 68 ans, et lorsqu'elle essuie un refus [...] « elle saisissait la veuve par les poignets, la renversait et lui pressait la poitrine en lui assénant coups de pieds et de poings<sup>490</sup> ».

En sommes, on peut dire que l'enfance d'Hamon Saliou, qualifiée de « dure » par ses petits-enfants, l'a effectivement très certainement été. La mort du père a laissé une place vide que son frère a pris soin d'occuper. Il a très certainement participé à l'éducation de son jeune frère et cela, tout comme Tonton Chan Mar, l'oncle de Louis Priser, à l'aide de coups. L'osier et la bourdaine, d'un emploi courant dans ce village où l'on fabriquait de nombreux paniers, servaient certainement aussi à l'occasion de *gwialenn*, bâton utilisé comme cravache dans le but de punir les enfants<sup>491</sup>. Certaines vengeances, rancœurs des uns envers les autres construisaient un climat de violence dont nous ne connaissons pas l'ampleur exacte, ni réelle. Toutefois, le témoignage de Jean-Marie Déguignet concernant son enfance consacrée à la mendicité, laisse envisagée qu'il en aurait pu être de même pour Hamon Saliou : certains mendiants, fermiers ou journaliers ne manquaient pas de corriger ces enfants errants cherchant nourriture et aumône de ferme en ferme, ils leurs inspiraient d'ailleurs une très grande crainte<sup>492</sup>. L'éducation était aussi celle de la religion, de la foi et de l'assiduité aux offices. C'est, en l'occurrence, certainement sa mère qui s'en chargeait. Enfin, le travail auquel les enfants sont habitués très tôt et qui a notamment pour but, selon les termes d'Annick Le Douget, d'« entretenir une discipline qui interdit tout comportement oisif ou inapproprié<sup>493</sup> » a littéralement imprégné l'enfance d'Hamon Saliou qui jusqu'à la vieillesse conservera des habitudes acquises à cette période de sa vie, tel que le ramassage systématique du bois. L'enfance est donc une longue période d'apprentissage particulièrement âpre et difficile à cette période. L'éducation des enfants, outre son but initial qui est de former les jeunes pour leur permettre de devenir adulte, a aussi pour vocation de les soumettre à l'autorité de leurs parents et de les dissuader fermement de toutes idées de révolte<sup>494</sup>. Il convient donc de se demander ce qu'il est advenu du jeune Hamon Saliou, suite à cette période d'apprentissage.

490 *Ibid.*, p. 52.; Le lecteur peut aussi, afin d'avoir une idée concrète des situations de violence auxquelles conduit la misère, visionner le documentaire d'Olga Delane. Celui-ci est une immersion dans son village natale en Russie, au sein de différents ménages, où la pauvreté les poussent régulièrement vers de violentes situations : DELANE O., *L'amour sibérien*, Arte, 2017.

491 AL LAY F., FAVEREAU F., CASSARD J.-C., CABON B., et LE GUILLOUZIC N., *Bilzig, op. cit.*, p. 66.

492 DÉGUIGNET J.-M., *Histoire de ma vie, op. cit.*, p. 37-43.

493 LE DOUGET A., *Violence au village, op. cit.*, p. 33.

494 *Ibid.*, p. 26.

## De l'enfance à l'âge adulte (1891-1914)

On sait que la famille Saliou a vécu à Pont-Éon au moins jusqu'en 1891, c'est d'ailleurs cette même année, le 27 juillet, qu'à lieu un double mariage chez les Saliou<sup>495</sup> : Yves Saliou épouse Marie-Françoise Spagnol (née en 1870) et Marie-Françoise Saliou (née en 1898) épouse Paul Spagnol (né en 1864). Marie Françoise et Paul Spagnol sont frères et sœurs originaires de Plouéan, il s'agit des enfants d'une famille de cultivateurs. Leurs parents se nomment Jacques Spagnol et Françoise Mercier, lesquels étaient respectivement âgés de 62 et 54 ans au moment du mariage. Dès lors le ménage des Saliou à Pont-Éon compte cinq personnes : Marie Bohic, ses enfants Anne Saliou et Hamon Saliou, ainsi que le nouveau couple, Yves Saliou et Marie-Françoise Spagnol. Étonnamment le recensement ne fait pas mention de la présence de Marie-Françoise Saliou née en 1873, et donc âgée cette année-là de 18 ans. Peut-être est-elle partie en tant qu'aide au sein d'un ménage proche des Saliou, avec un lien de parenté ou de voisinage, peut-être est-elle partie en tant que bonne ou domestique dans une ferme des alentours. Il est certain en tout cas qu'elle est toujours vivante, car on retrouvera sa trace quelques années plus tard à l'occasion de son mariage. Une autre des sœurs Saliou s'est, quant à elle, mariée auparavant et a certainement rejoint le domicile de son mari. Il s'agit d'Anne Saliou (née en 1870). Par la suite, plus aucun document n'atteste de la présence de la famille Saliou à Pont-Éon. Selon la mémoire familiale, après Pont-Éon, les Saliou auraient été habiter à Kerandantec<sup>496</sup>, un hameau situé dans la même commune, mais cette dernière ne fournit aucune date. Seul un document, le bail de Kerlidec Bian de 1898, constitue la preuve que la famille Saliou a bel et bien habité Kerandantec, on y lit : « à Marie Saliou veuve de Jacques Saliou [...], à Yves Saliou et Françoise Spagnol, sa femme [...] tous cultivateurs, demeurant ensemble à Kerandantec en la commune de Plouéan<sup>497</sup> ».

495 Acte de mariage d'Yves Saliou et Marie-Françoise Spagnol, 1891 (AM/Plouéan) ; Acte de mariage de Paul Spagnol et Marie-Françoise Saliou, 1891 (AM/Plouéan).

496 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 3.

497 En annexe, voir le « Bail de Kerlidec à Taulé entre M. Mège et Marie Bohic et de ses enfants (1898-1907) », p.222-225.

## Kerandantec ? Une période floue

Nous supposions au départ que la famille Saliou n'avait pas vécu au-delà de 1889 à Pont-Éon, mais le recensement de l'année 1891 nous a donné tort. Nous nous étions effectivement basé sur la durée limite des baux. Un bail consacré au fermage d'une exploitation, à l'époque, est de neuf ans. Nous avons donc calculé à rebours la date supposée d'installation de la famille Saliou à Kerandantec : on sait de façon certaine que ceux-ci s'étaient installés en 1898 à Kerlidec en Taulé<sup>498</sup>. Nous supposions donc que neuf ans plus tôt, en 1889, ils s'installaient à Kerandantec. Toujours est-il que ces derniers ont dû s'installer entre 1891, dernière année où leur présence à Pont-Éon est attestée, et 1898, au moment de leur installation à Kerlidec. Pour une période assez courte donc, puisqu'elle est inférieure au temps d'un bail normal. Quelles sont les raisons qui ont poussé les Saliou à quitter Pont-Éon pour Kerandantec ? Nous ne le savons pas et il s'agira, ici encore, d'hypothèses, de suppositions. Il est possible qu'avec le mariage d'Yves Saliou, le nouveau ménage eut la volonté de trouver une ferme plus grande capable d'accueillir l'arrivée éventuelle des futurs enfants du couple et surtout capable de nourrir au mieux la famille. Qui plus est, il y avait en 1891 deux hommes à la ferme : Yves Saliou était âgé de 24 ans et Hamon Saliou de 14 ans. Ils étaient tous deux aptes à travailler aux champs. Leur situation n'étant probablement pas très radieuse à Pont-Éon, ils eurent alors la volonté d'améliorer leur condition en trouvant une ferme et des terrains à louer et à labourer afin de nourrir la famille et améliorer leurs situations. Nous avons, en effet, indiqué un peu plus haut la mauvaise qualité de la terre entourant l'estuaire de l'Éon. Cette zone dont la géographie est un handicap pour les labours, souffrait en plus de la densité de population : il y avait peu de terre et une population assez nombreuse, en 1891 ils sont 180 personnes à vivre à Pont-Éon dans 35 maisons divisées en 42 ménages, soit une moyenne de 5 personnes par maison<sup>499</sup>. À Kerandantec, il en va autrement. Les habitations sont éparses et en 1891, on n'y compte que deux ménages qui correspondent à deux fermes : celui de la famille Prigent qui compte neuf personnes et celui du Petit Kerandantec qui compte six personnes. On peut ajouter à cela les fermes voisines :

- Billon : un ménage de deux personnes.
- Keranton izella : deux ménages, l'un de sept personnes et l'autre de quatre personnes.
- Keranton huella : un ménage de huit personnes.
- Keranton Creïs : un ménage de cinq personnes.

498 En annexe : « Bail de Kerlidec à Taulé entre M. Mège et Marie Bohic et de ses enfants (1898-1916) », p. 222-237.

499 ADF 6 M 565.

Il n'y a donc à Kerandantec et dans le voisinage une quarantaine de personnes réparties dans sept fermes<sup>500</sup> et les terres sont abondantes. Toutes ces données peuvent expliquer le départ de la famille Saliou de Pont-Éon dans le cas où il s'agirait d'un départ volontaire. Il est, en effet, possible aussi qu'ils furent tout simplement obligés de quitter leur foyer, là encore nous ne pouvons que faire des suppositions : situation de conflit avec le propriétaire, non-paiement du loyer, situation de conflit avec un membre influent de la paroisse ou avec un proche du propriétaire, avec un membre du clergé qui aurait fait pression sur le propriétaire ? Toutes ces situations sont envisageables.

Un dernier point pose question. En supposant que les Saliou se soient installés dès 1891, ils n'y seraient restés pas plus de sept ans, soit une période inférieure aux baux en usage à l'époque. Quelque chose les a donc poussés à quitter le logement plus tôt que prévu. Là encore, la mémoire familiale donne des pistes sans que celles-ci ne puissent être confirmées. Nous avons, en effet, entendu parler<sup>501</sup> d'un incendie qui se serait propagé dans les écuries de la ferme qu'ils occupaient. À défaut de pouvoir confirmer cette information, cela nous permet d'envisager deux choses : premièrement que le statut de cultivateur est confirmé par la présence de chevaux : ils ont la possibilité de travailler eux-mêmes les terres qu'ils louent, et deuxièmement si incendie il y a eu, il est possible que les Saliou fussent contraint de trouver un autre logement, une autre ferme à louer, ce qui expliquerait un départ précipité et une présence assez courte à Kerandantec.

### ➤ **Service militaire (1898)**

Notre but, dans ce mémoire, n'est pas de nous attarder sur l'histoire militaire de la famille Saliou, nous en ferons mention en temps utile sans nous y focaliser. Précisons, toutefois, que, selon la logique, Hamon Saliou a passé son examen militaire en 1898, soit à ses vingt-et-un ans, comme c'était la règle. La mémoire familiale s'en souvient :

**H** : Il était, si tu veux, quand il est parti au service militaire, il a été réformé. Ajourné qu'il est, pas réformé. **J** : Du coup il a pas fait la guerre quoi ? **H** : Ajourné. Ça fait que après il a été à la guerre. Et il a été apprendre son métier à tirer euh ... au Conquet ! **J** : Au Conquet ? **H** : Oui, au Conquet. Ma grand-mère a été au Conquet en char-à-banc le voir là-bas. **J** : C'est vrai ? **H** : Ouais. **J** : Ça devait être loin en char-à-banc hein ? **H** : Sans doute, elle n'a pas fait ça en une journée<sup>502</sup> !

500 ADF 6 M 565.

501 Nous n'avons pas pu retrouver la référence exacte, c'est-à-dire l'enregistrement dans lequel M. Hamon Saliou nous a fait part de cela.

502 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 15.



Hamon Saliou a donc été ajourné, c'est-à-dire que, suite à un examen médical, il a été décidé qu'il était temporairement inapte au service militaire<sup>503</sup>. On apprend, en effet, à la lecture de son registre matricule<sup>504</sup> (il porte le n°3020) que le conseil de révision l'a placé dans le service auxiliaire de l'armée en raison d'une déviation du pied droit.

### L'installation à Kerlidec (1898)

Les Saliou doivent donc quitter Kerandantec pour Kerlidec. Ils quittent ainsi la paroisse de Plouénan pour s'installer à Taulé dans une zone située non loin du Petit Penzé. Les baux de Kerlidec\*, et plus précisément de Kerlidec Bian, nous donnent de nombreuses informations sur leur installation. On apprend tout d'abord que les anciens locataires se nommaient Hervé Puil et Anne Penven<sup>505</sup>, et que le propriétaire est un notable de la région : Michel Mège marié à Barbe Courtois, lesquels habitent Vieux-Châtel au sud-est du bourg de Taulé. Il s'agissait d'une de ces familles de grands propriétaires se partageant les terres entourant le village de Penzé. On peut citer, parmi ces familles, les Le Gac de Lansalut<sup>506</sup>, des notables de Taulé, la famille Pinchon de Penzé, les Le Sann auxquels appartenaient la quasi-totalité du Moudennou. Parmi cet ensemble de famille de notables on peut aussi citer les Desbordes qui, bien que n'étant pas de grands propriétaires, faisaient partie de cette frange des notables en raison des richesses qu'ils tiraient de leur moulin, lequel, très moderne pour l'époque<sup>507</sup>, approvisionnait une grande partie de la région alentour dont l'Île de Batz. Ces familles se distinguaient des autres à l'église de Penzé, notamment, où trois rangées de chaises face au chœur leur étaient réservées. Ces chaises, d'ailleurs, étaient reliées par des chaînes et personnes d'autres ne s'y installait, ni aurait eu l'idée de s'y asseoir<sup>508</sup>. Il suffit de consulter la liste des maires de la commune de Taulé pour constater à quel point ces familles disposaient d'une grande influence politique dans la région. Précisons que deux documents existent sur les maires de Taulé : celui des archives départementales<sup>509</sup>, et un autre édité par la mairie en 1985<sup>510</sup>. Ceux-ci sont pourtant contradictoires. Dans le doute nous présentons les informations fournies par chacun de ces

503 VIMONT C. et BAUDOT J., « Les causes d'inaptitude au service militaire », *Population*, 1964, vol. 19, n° 1, p. 55-78.

504 ADF 1 R 1199 (Registres matricules, classe 1897, Bureau de Brest).

\* Il nous faut remercier, ici, Gigit Nénez résidant à Kerlidec qui suite à une visite improvisée, accompagné de notre oncle M. Hamon Saliou, a bien voulu me prêter les anciens baux de Kerlidec qu'elle avait pris soin de conserver.

505 Il s'agit de la même famille que Soazig et Hervé Puil dont les mémoires ont été publiés par leur fils : PULL B., *Soazig et Hervé*, *op. cit.*

506 *Ibid.*, p. 12.

507 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole*, *op. cit.*, p. 27.

508 Propos recueillis durant une discussion informelle auprès d'Yvette Tanguy.

509 ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE, *Liste des maires de la commune de Taulé*, [http://www.archives-finistere.fr/sites/default/files/maires\\_taulé.pdf](http://www.archives-finistere.fr/sites/default/files/maires_taulé.pdf), consulté le 14 février 2018.

510 MAIRIE DE TAULÉ, *Taulé d'hier et d'aujourd'hui*, Taulé, s.n, 1985.

documents. On remarque, effectivement, que chacune de ces familles a, à un moment donné, eu l'un de ces membres élu maire de la commune :

Archives départementales	Mairie de Taulé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1803-1804-1814 : François Marie Pinchon</li> <li>• 1856-1872 : Michel Mège</li> <li>• 1908-1941 : Georges René Avril Le Gac de Lansalut</li> <li>• 1943 : Adolphe Desbordes</li> <li>• 1944-1951 : Georges René Le Gac de Lansalut</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1800-1808 : Pierre Pinchon</li> <li>• Du 09/07/1855 au 09/04/1872 : Michel Mège</li> <li>• Du 19/01/1908 au 19/04/1943 : Georges de Lansalut</li> <li>• Du 19/04/1943 au 17/09/1944 : Adolphe Borgnis-Desbordes</li> <li>• Du 17/09/1944 au 10/05/1945 : Georges de Lansalut</li> </ul>

Le propriétaire de Kerlidec, Michel Mège avait été maire de Taulé de 1856 à 1872. La lecture du premier bail nous renseigne sur l'identité du notaire chargé de la rédaction du document : un certain M<sup>e</sup> Le Gac de Lansalut. Cela sous-entend très probablement qu'il y avait des liens qui unissaient ces deux familles de notables qu'étaient les Mège et les Le Gac de Lansalut.

On apprend aussi, à la lecture du bail, que le départ de Kerandantec n'avait rien de précipité. Il était organisé à l'avance : le notaire rend visite pour la lecture du contrat le 21 novembre 1896 à la « veuve Saliou » (Marie Bohic) et à Françoise Spagnol, le 26 novembre à Yves Saliou et le 27 novembre au propriétaire, Monsieur Mège. Il en profite pour faire signer les différents partis (seules Marie Bohic et Françoise Spagnol ne savent pas signer) et l'acte est enregistré à Morlaix le 1<sup>er</sup> décembre 1896. C'est le jour de la Saint-Michel, le 29 septembre 1898, qu'est prévue l'entrée des Saliou dans leur nouveau logement, ainsi que le voulait l'usage. Le bail précise que la location de Kerlidec Bian est divisée en deux : une moitié du fermage est à la charge de Marie Bohic et l'autre moitié à la charge d'Yves Saliou et Françoise Spagnol. Il nous donne aussi une idée générale de l'aspect de la ferme et de ce qu'elle contient. On apprend ainsi qu'elle dispose d'un *douet* à rouir le lin<sup>511</sup> dans une franchise située à Prat Kerlidec. La franchise est, en fait, ce que l'on nomme en breton un *kanndi* autrement dit une buanderie, qui permet de blanchir les fils de lin<sup>512</sup>. On apprend

511 Il s'agit d'une sorte de grand bassin encadré, généralement, de dalles de schiste. Celui-ci capte la déviation d'un ruisseau ou d'une source.

512 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 85 ; *Travail du lin et fonctions du kanndi*, <https://lichencommuna.wordpress.com/kanndi-de-rozonoual/travail-du-lin-et-fonctions-du-kanndi/>, consulté le 22 mars 2018.

aussi que la ferme est composée d'une maison servant de logement, de terres chaudes\* et de terres froides. La proportion des terres à disposition des locataires n'est cependant pas fournie. Certains bâtiments sont qualifiés de dépendances ou appartenances, il s'agit probablement de bâtiments destinés aux bestiaux (crèche ou écurie) ou au matériel et aux récoltes. En ce qui concerne l'apparence de la ferme, on apprend que la couverture, c'est-à-dire le revêtement de la toiture, est constituée de « glé et de genêt », cela désigne en fait simplement les toits couverts de chaume<sup>513</sup>. La vieille ferme de Kerlidec Bian existe encore aujourd'hui. En se rendant sur place on constate tout d'abord, sur le bord de la route, l'existence d'une rangée de trois crèches qui, aux dires de l'actuelle propriétaire, ont principalement servi à loger les vaches et les chevaux. Ce sont des rectangles assez étroits, d'environ 2,50 mètres sur 1,50 mètre qui longent la route. Les murs sont en pierres sèches, certainement du schiste. Chaque crèche dispose d'une ouverture qui fait office de porte, et de petites fenêtres. Ces ouvertures ne donnaient pas sur la route, mais face à la maison. La couverture, actuellement en ruine et faite d'ardoise, était en chaume et ces bâtiments ne disposent pas d'étage. La maison, quant à elle, se trouve derrière cette rangée de crèches, un espace d'environ 2 ou 3 mètres sépare ces bâtiments et fait office de chemin. Cette maison est d'une assez grande envergure. Elle formait certainement à l'origine un carré d'environ 10 ou 12 mètres sur 6-7 mètres. Ce sont les mêmes pierres qui ont été utilisées dans la confection des murs que celles employées pour les crèches. Cette maison possède actuellement un étage, c'était certainement déjà le cas dans les années 1890.

\* Daniel Millet et Christian Sanier définissent la terre chaude ainsi : « Terre labourable ; les cultures s'y succèdent d'une façon cyclique. Une terre chaude est une terre qui emmagasine et retient la chaleur du soleil. La germination y est rapide » tandis que la terre froide est selon eux « une terre pauvre, seigle, lande ; elle sert de pâturage et fougère pour la litière des animaux, ajoncs que l'on pile pour la nourriture des chevaux et genêts qui servent à la couverture de certains bâtiments. Une terre froide est une terre plus argileuse que calcaire. Elle retient mieux l'eau. Sa température est moins élevée. » dans : MILLET C. et SANNIER D., *Le paysan breton en sa demeure : Trégor finistérien*, Morlaix, Skol Vreizh, 2013, p. 158.

513 MAUGUIN M., *Le gléd*, <http://michel.mauguin.pagesperso-orange.fr/sonj/Gled.htm>, consulté le 22 mars 2018 ; SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 93 ; LE PELLETIER D.L., « Dictionnaire de la langue bretonne », 1716, p. 566.



Ensemble des crèches et écuries actuellement à Kerlidec



Ensemble des crèches et écuries actuellement à Kerlidec

Enfin le bail définit les relations entre propriétaire et locataire, ce dernier étant soumis à des règles qui le place sous la domination du premier. En effet, outre les obligations qui consistent à entretenir les différentes parties constituant la ferme (talus, fossés, couvertures, douet ...), le locataire est soumis à une série d'engagements variés. Il est ainsi convenu qu'une fois par an, le locataire fasse une « journée de charroi », autrement dit de transport, pour le compte du propriétaire. Il est aussi convenu que le locataire prenne à sa charge la nourriture et le logement des ouvriers susceptibles d'engager des travaux de réparation de la ferme et que, dans l'éventualité de telles opérations, il participe au transport et à l'extraction des matériaux nécessaires aux réparations tels que l'argile. Les locataires n'ont l'autorisation de « couper les bois des fossés<sup>514</sup> et les taillis » qu'à partir de neuf ans, cette règle était courante. Daniel Giraudon note effectivement que le règlement concernant l'émondage, c'est-à-dire le fait de dégrossir les branches d'un arbre, notamment les branches mortes, de les couper, était strict et variait selon les essences : « pour les chênes, c'était tous les neuf ans, les châtaigniers tous les sept ans, les saules tous les trois ans<sup>515</sup> ». Pour simplifier la chose le notaire, certainement en concertation avec le propriétaire, a fixé toute coupe de bois à

514 Le terme « fossé » désigne en fait les talus.

515 GIRAUDON D., *Du chêne au roseau*, op. cit., p. 334.

neuf ans minimum. En ce qui concerne l'emplacement des fermes et l'emploi du bois, il est intéressant de prendre en compte ce que nous disait Denise Le Gac et M. Hamon Saliou :

**D** : Non, mais les fermes au départ, je pense, ont été bâties auprès d'un point d'eau [...]. Et groupées quoi, si tu veux, auprès d'un point d'eau, quoi. **J** : Et comment est-ce que vous pensez, ça du coup ?  
**D** : Ah bah parce que, à peu près partout où y a un groupe de fermes comme ça, y a un point d'eau quoi. **H** : Oui un point d'eau, et toutes les fermes d'habitude avaient au moins, un peu d'prairies et un peu de garennes, avec d'la lande, pour les ch'vaux. **D** : Et du bois ! **H** : Et du bois [...]. Quand on pouvait, y avait un taillis, quand on pouvait. Des fois, y en avait pas, mais des fois y en avait sur les talus quoi. **J** : Et personne ne laissait pousser les arbres exprès pour, euh... après ... **H** : Si ! Des fois le propriétaire pouvait te dire : « *Tiens cet arb' là tu me le laisses pousser, il servira peut-être pour faire des réparations sur la ferme.* » **J** : D'accord ouais. Et vous pouviez pas en planter vous-mêmes pour ensuite les ... **H** : Non non non ! Non non non, y avait pas le droit d'planter nous-mêmes. **J** : Non, il fallait d'mander quoi. **H** : C'était... c'était au propriétaire de te dire : « *Cet arbre-là tu le gard'ras pour ...* » [...] Parce qu'ici, dans l'temps, j'me rappelle là, l'aut' côté là en face, autour de l'hangar là, et puis ici : y avait un arb' là qui poussait là, qui était réservé pour ça. Mais ici y en avait un aut' et le propriétaire nous a dit : « *Si vous avez besoin du bois vous n'avez qu'à le couper.* » Ça fait qu'je l'ai coupé<sup>516</sup>.

C'est donc le propriétaire qui à la maîtrise totale du moindre taillis de bois présent sur son terrain et toute taille, coupe ou manipulation de bois ne peut se faire sans son consentement express. Si coupe il y a, sans que ce dernier ne soit informé et ne soit d'accord, le locataire a pour obligation de payer les « dommages et intérêts » résultants desdites coupes. Cependant, malgré ces restrictions dans le domaine de la taille du bois, le bail a aussi pour objet d'inciter les locataires à mettre en valeur leurs terres, du moins les terres non labourables : il leur est proposé de planter jusqu'à cent arbres fruitiers à Prat Kerlidec. « Prat » désigne les prairies, autrement dit des parcelles non labourables. La plantation d'arbres fruitiers est donc une façon de mettre celle-ci en valeur. Cette clause permet au propriétaire d'espérer obtenir des avantages si les locataires prennent les plantations à leurs charges. C'est une façon pour le propriétaire de mettre en valeur ses terres sans déboursier le moindre centime : la clause stipule que les frais nécessaires à l'opération seront remboursés au locataire seulement de moitié, et cela par les futures locataires de la ferme. Dernier point, qui est certainement le plus important, le loyer. Le bail en question donne l'obligation au locataire de payer à chaque Saint-Michel, durant les neuf ans de la location, la somme de 550 francs. Il est donc prévu que la location se termine à la date du 29 septembre 1907.

516 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 179-180.

## L'âge adulte

Au moment de l'installation de sa famille à Kerlidec, Hamon Saliou à 21 ans, il est adulte. Ce n'est pas lui qui est à la tête du ménage, mais bien son frère aîné et sa mère : rappelons que le bail est au nom de Marie Bohic et du couple Yves et Marie-Françoise Saliou. Il ne peut cependant pas quitter la nouvelle ferme ainsi. En tant que frère cadet il aide aux travaux, surtout des champs. C'est une main-d'œuvre docile et bon marché, d'autant qu'il est rare, au sein des ménages paysans, qu'il y ait contestation quant au rôle ou au salaire de chacun :

La répartition des gains entre membres d'une même famille n'est pas une source signalée de conflits ; les jeunes apportent leur capital-force au profit du patrimoine de la communauté sans attendre le retour immédiat des bénéfices, et sans les réclamer, prouvant que les normes d'une dépendance mutuelle et d'une solidarité intergénérationnelle sont généralement bien intégrées<sup>517</sup>.

Bien que son frère lui mène la vie dure, son rôle est essentiel : « toutes les forces doivent concourir idéalement à maintenir, sécuriser et valoriser l'unité économique familiale<sup>518</sup> ». Qui plus est, l'installation dans une nouvelle ferme est une période d'instabilité : il faut s'habituer aux nouvelles terres, les travailler si elles étaient laissées en friche, reprendre des habitudes de travail ... Il n'aurait probablement pas été convenable de la part d'Hamon Saliou de laisser le ménage s'installer seul. D'autant plus que ses deux sœurs se marient assez rapidement dans les années qui suivent : Marie-Françoise Saliou se marie le 21 février 1900 avec François-Marie Miossec, cultivateur né à Plouénan en 1860 ; Anne ou *Anna*\* Saliou, elle, se marie l'année suivante : le 21 octobre 1901 avec un certain Jean-Yvon Le Bihan. Elles quittent dès lors Kerlidec et il y a donc moins de bras pour aider, bien que la présence éventuelle de domestiques ne doit pas être exclue. Quoi qu'il en soit avec l'âge, il est temps pour Hamon Saliou de trouver une femme et une ferme : en restant travailler chez son frère et sa mère il se condamne, les années passant, au célibat. Il n'était pas rare en effet que des jeunes gens, hommes ou femmes, ne cherchent pas ou plus à se marier délaissant la part d'héritage qui leur revenait au profit du frère aîné, héritier de l'exploitation familiale. Ils restaient alors loger en compagnie de ses parents et de l'aîné et contribuaient aux divers efforts à fournir sur l'exploitation ou dans la maison. Annick Le Douget, qui décrit le

517 LE DOUGET A., *Violence au village, op. cit.*, p. 34.

518 *Ibid.*, p. 33.

\* Francine Saliou nous a dit que l'on distinguait les deux sœurs Anne Saliou, dont l'une est née en 1875 et l'autre en 1870, par des surnoms : « *Anna Vihan hag Anna Vras* » soit la « Petite Anne et la Grande Anne ». Nous sommes cependant incapables de savoir laquelle se nommait *Anna Vihan* ou *Anna Vras*, il est probable que la « Petite Anne » était la plus jeune.

système de répartition des gains au sein des fermes de l'arrondissement de Morlaix et de Brest, explique les conséquences de ces fermes exploitées « en consorties, en société » :

Les fermes des arrondissements de Brest et de Morlaix sont le plus souvent tenues ainsi, avec partage du travail et des profits entre parents et enfants, entre frères et sœurs parfois et même entre deux familles qui tiennent la même ferme. C'est le père qui se réserve la faculté de faire les règlements de compte et de fixer l'époque des remises. Ces ménages en sociétés recèlent aussi des tensions, car de fortes hiérarchies générationnelles sont à respecter en permanence. Il résulte enfin de l'usage, un blocage du système matrimonial avec une forte proportion de célibataires qui aliéneront systématiquement leurs biens pour la paix familiale et, par là, une différence de statut social entre les héritiers<sup>519</sup>.

Ce système, qui est en fait celui de la cohabitation intergénérationnelle et de la prééminence du statut des parents et puis du frère aîné, de leur pouvoir au sein de la maisonnée, était encore d'actualité dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Anne Guillou, en parle au sujet des projets matrimoniaux mis en place par les parents et auxquels leurs enfants tentaient vaille que vaille de s'opposer :

Certaines femmes avouent aujourd'hui avoir eu peu d'attrait pour le mariage, alors qu'elles avaient vingt ans. Marie, née en 1937, s'est mariée à trente ans seulement. Elle raconte : « Avec les différentes générations, ça faisait beaucoup de monde à la maison. Ma mère s'est mariée en 1927. Elle avait ses parents, un oncle et une tante célibataire, un frère célibataire, son mari et six enfants ! Treize personnes ! Il y avait des tensions bien sûr. Ma mère a servi de tampon partout. Elle a toujours su plier, elle a toujours su vivre de peu. » Certaines femmes résistèrent au projet parental, refusant une alliance qui contrariait leur cœur et vieillit dans un statut d'aide domestique servant le frère marié à la ferme et tyrannisant parfois la belle-sœur venue d'ailleurs. Tout autant que les femmes, les hommes pouvaient être victimes du projet d'alliance parental. Il est émouvant d'entendre aujourd'hui des agriculteurs [...], rompus à toutes les douleurs, ouvrir leur cœur un soir de fête ou l'alcool facilite l'expression. Trente ans après le grand jour qui les a unis à Marie ou Jeanne, ils pleurent Thérèse ou Gabrielle qui furent leurs vrais amours, mais les parents leur trouvaient un patrimoine trop léger. Ils étaient jeunes, ils ont obéi<sup>520</sup>.

Afin d'échapper à ce système et à la servitude d'un frère aîné disposant des pleins pouvoirs – ce dernier maîtrise les décisions en ce qui concerne la mise en œuvre des travaux et la répartition des gains – Hamon Saliou devait trouver une épouse, d'autant plus qu'Yves Saliou et sa femme ne sont pas disposés à partir de Kerlideo : un nouveau bail est signé le 20 décembre 1902 qui prévoit de rallonger la location de 1907 à 1916. Ce dernier est en tout et pour tout identique au premier, seul le loyer augmente : il est de 600 francs et il leur est demandé d'assurer l'ensemble des édifices contre les risques d'incendie.

519 *Ibid.*, p. 35.

520 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 76-77.

## ➤ Se marier

Afin de quitter la ferme familiale et de trouver une épouse, il existait à Penzé une institution qui permettait aux jeunes gens des alentours de trouver chaussure à leurs pieds. Il s'agit de la foire aux mariages. Paul-Yves Sébillot notait dans son ouvrage sur le folklore de la Bretagne, que les premières rencontres, les rencontres entre futurs époux, se faisaient au sein des pardons, des mariages et autres rassemblements populaires. Il note ainsi : « les parents les y incitent et les emmènent : « Montrons (montrez-vous) les filles, qui n'se montrèrent point n'est pas vu ! », dit-on dans le pays de Rennes<sup>521</sup> ». En réalité il existe de nombreuses autres occasions comme le souligne Bertrand Frelaut<sup>522</sup>, ou encore Bernard Rio, qui résume ces lieux et moments de rencontre :

La messe dominicale et le pardon saisonnier offraient aux jeunes gens autant d'occasions de se rencontrer et de se courtiser. Les autres occasions pour lier connaissance étaient les veillées en hiver ainsi que les foires et les travaux des champs à la belle saison, sans oublier les mariages et les enterrements. Tout rassemblement de la parenté et du voisinage servait à présenter les jeunes en âge de convoler<sup>523</sup>.

Ces rencontres étaient très codifiées, mais ces codes variaient certainement selon les localités. À Penzé, ces codes étaient justement dictés par cette institution qu'était la foire aux mariages. De nombreux documents nous renseignent sur celle-ci, et rares sont les ouvrages consacrés aux mariages en Bretagne<sup>524</sup> faisant l'impasse sur cette foire spécifique au village de Penzé. Concernant les sources, de nombreux journaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle font mention de ces mariages en guise d'anecdotes, souvent dans la chronique « faits divers ». C'est par exemple le cas de *La TAFNA : Journal de l'arrondissement de Tlemcen* en Algérie qui, dans un article daté du 11 mars 1885, donne une description assez précise de la foire au mariage de Penzé :

Le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, les Pennerez (fille à marier ayant une dot) de Penzé et des paroisses voisines viennent dans leurs beaux atours s'asseoir sur les parapets du pont. L'une fait valoir sa taille, l'autre son pied mignon, une troisième exhibe une forêt de cheveux, une quatrième montre un bras potelé. Que ne montre pas une fille qui veut se marier ? Chacune travaille pour son compte et se rengorge dans ses habits à plusieurs rangs de galons d'argent. Du côté des garçons le spectacle est aussi curieux. Celui-ci s'avance en frisant sa fine moustache ; celui-là rejette en arrière sa longue chevelure ; cet autre se redresse comme un tambour-major : les œillades s'échangent, c'est un vrai feu

521 SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne, op. cit.*, p. 62.

522 FRELAUT B., *La Bretagne, il y a un siècle. La vie quotidienne des Bretons*, Rennes, Ouest-France, 2003, p. 31.

523 RIO B., *Les noces en Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 2017, p. 13.

524 FRELAUT B., *Fiançailles et noces en Bretagne*, Rennes, Éditions Ouest-France, coll.« Mémoires », 2002, p. 26 ; RIO B., *Les noces en Bretagne, op. cit.*, p. 13 ; PRISER L., *Mariages en Bretagne autrefois*, Bruxelles, Éditions Libro-Sciences, 1990, p. 114-115 ; HERPIN E., *Noces et baptêmes en Bretagne*, Guingamp, Editions de la Plomée, 1997, p. 27-28 ; LE CLECH M., *Se marier en Bretagne*, Plourin-lès-Morlaix, Éditions Bretagne d'Hier, 2012, p. 29.



d'artifice. Quand un galant a remarqué une fille, il lui tend la main pour l'aider à descendre du parapet, et entre en pourparlers avec elle. Les parents s'approchent ensuite et, lorsque les parties sont d'accord, on se frappe dans la main pour cimenter les fiançailles. C'est simple et original<sup>525</sup>.

Les autres références d'ordre bibliographique nous sont fournies par Jean François Brousmiche, Paul-Yves Sébillot, ainsi qu'Eugène Herpin. Les autres auteurs plus tardifs se sont, en règle générale, appuyés sur les écrits de ces trois auteurs. Tous disent plus ou moins la même chose, mais Jean-François Brousmiche est probablement l'auteur le plus fiable, car c'est dans les années 1830 qu'il effectue plusieurs voyages dans le Finistère, période où ces foires aux mariages à Penzé, étaient encore vivaces. Il est possible qu'il ait été témoin de la cérémonie, en tous cas les témoignages qu'il eut pu recueillir ne manquaient pas à l'époque. Voici ce qu'il écrit :

À la foire de Saint Michel, les jeunes filles du canton viennent toutes dans leurs plus beaux atours s'offrir aux regards des curieux. Elles attendent là l'homme auquel elles doivent unir leur sort. Placées sur le pont que la route de Saint Pol traverse, elles sont comme une marchandise offerte aux chalands. Les hommes à marier se promènent dans leurs rangs et font choix d'une compagne. C'est un immense bazar où chacun à son tour fait le sultan et jette le mouchoir. Les parents se réunissent ensuite et les conditions du mariage sont de suite discutées dans la visite faite au cabaret. Beaucoup de couples s'unissaient ainsi autrefois ; souvent ces unions improvisées étaient heureuses. On ne regardait pas alors à la fortune pour les contracter. Si aujourd'hui nos paysannes vont encore sur le pont de Penzez, si les jeunes gens viennent pour les y joindre, les choix sont faits à l'avance et le hasard (sic) n'est plus pour rien dans les combinaisons maritales. On tient encore au vieil usage, mais il n'offre plus rien de l'imprévu qu'il présentait dans un tems (sic) reculé de nous<sup>526</sup>.

En prenant en compte les différentes versions offertes par ces écrivains et auteurs d'articles, on peut mettre en évidence les diverses étapes de cette foire aux mariages. Tout d'abord, les auteurs s'accordent sur la date : la foire au mariage se déroule le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, au moment de la grande foire de Penzé. Seul Eugène Herpin propose une autre période : le mois d'avril, ce qui est peu probable. L'auteur n'a en effet pas une connaissance directe de l'événement puisqu'il écrit en 1904 que « la fameuse « foire au mariage » ne figure guère plus aujourd'hui que dans le folklore des usages disparus<sup>527</sup> ». La plupart des auteurs s'accordent aussi sur le fait que la foire et le cérémonial n'est finalement rien de plus qu'une formalité et que l'accord était déjà scellé à l'avance entre les différents partis et cela dès les années 1830, selon Brousmiche. En ce qui concerne la cérémonie en elle-même, tous mentionnent la présence des *pennherez* (héritières, filles uniques) qui, s'asseyant sur les parapets, de chaque côté du pont, et se mettant en valeur, guettaient

525 « Faits divers : curieuse coutume bretonne », *La Tafna. Journal de l'arrondissement de Tlemcen*, 11 mars 1885 p. 2. ; On peut ajouter l'article d'Yves Morvan reproduit en annexe : MORVAN Y., « Histoire du passé : la foire aux fiancés ». Il nous faut remercier Yvette Tanguy qui nous a généreusement transmis ledit document, nous ne savons pas dans quel journal a été publié l'article en question.

526 BROUSMICHE J.F., *Voyage dans le Finistère, op. cit.*, p. 111.

527 HERPIN E., *Noces et baptêmes en Bretagne, op. cit.*, p. 27.

les hommes qui déambulaient sur l'édifice pour choisir leur future compagne. La plupart des auteurs s'accordent aussi sur l'importance de certains signes distinctifs, tels que les galons d'or ou d'argent qui permettent de deviner la richesse de l'héritière<sup>528</sup> : un galon d'or équivalait à mille écus, les galons d'argent à cent écus. La triche n'était toutefois pas à exclure et certaines jeunes filles n'hésitaient pas à ajouter un peu plus de galons à leur manche, dès lors ceux-ci ne représentaient pas toujours fidèlement la richesse de la maisonnée. Les parents des futurs époux n'étaient jamais bien loin et, une fois que le jeune homme avait trouvé sa fiancée, celui-ci l'aidait à descendre du parapet et allait à la rencontre des parents de la jeune fille en compagnie de ses propres parents. Là, des tractations avaient lieu et l'accord était scellé. Certains auteurs avides de détails vont jusqu'à comparer le geste de l'accord à celle des ventes de bestiaux les jours de foire : « les deux pères se frappaient dans la main, geste qui constituait un engagement solennel, là comme aux foires pour la conclusion d'une vente ou d'un marché<sup>529</sup> ». Le rituel finissait inmanquablement au cabaret où « les conditions du mariage sont de suite discutées<sup>530</sup> ».

Le choix du pont comme lieu de rencontre de cette jeunesse en âge de se marier n'est pas un hasard. Il n'y a pas d'autres édifices qui symbolisent au mieux le mariage. Un pont permet d'unir deux berges, comme le mariage entérine l'union entre deux êtres. C'est aussi un lieu de passage, symbolisant ce rite de passage qu'est le mariage : de la rive de l'adolescence, le pont permet le passage à celle de l'âge adulte. Il permet de franchir une étape, un obstacle pour s'offrir de nouveaux horizons. Sébillot, dans un article paru dans la *Revue des traditions populaires*, décrit quelques-unes de ces croyances ou rites attachés à la figure du pont. Il évoque, entre autres, la fameuse foire de Penzé, mais aussi d'autres exemples où le pont joue un rôle dans la recherche d'un époux. Par exemple, en Russie, afin de savoir si une jeune femme se mariera dans l'année, l'on confectionne grâce à quelques branchages un petit pont que l'on place, sans que la jeune fille ne s'en aperçoive, auprès de son chevet. Si celle-ci raconte avoir rêvé d'être passé sur un pont avec un jeune homme, c'est qu'elle ne tardera pas à se marier. Dans le domaine des songes toujours, Sébillot mentionne une croyance qui stipule que si l'on fait le rêve de traverser un pont, cela signifie que l'on quitte une bonne situation pour en chercher une meilleure. Il ajoute qu'en « Haute-Bretagne, lorsqu'on rêve qu'on passe un pont sans difficulté, on est sûr de réussir son entreprise, si au contraire on ne peut le traverser ou qu'il paraît s'écrouler, c'est un indice certain de mauvaise chance<sup>531</sup> ». Le mariage porte aussi l'espoir chez les jeunes gens d'une amélioration de leur

528 SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne, op. cit.*, p. 65 ; HERPIN E., *Noces et baptêmes en Bretagne, op. cit.*, p. 27.

529 SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne, op. cit.*, p. 66.

530 BROUSMICHE J.F., *Voyage dans le Finistère, op. cit.*, p. 111.

531 SÉBILLOT P., « Traditions et superstitions des ponts et chaussées », *Revue des traditions populaires*, 15 avril 1891, VI, n° 4, p. 209-217.

condition. En breton on dit d'ailleurs du fait de se marier : *fortunia, ober fortun*<sup>532</sup>. Le pont comme le mariage est une avancée, une étape sur la voie de la fortune et il ne fait aucun doute que les jeunes gens présents sur le pont durant ces jours de foires espéraient, en choisissant leur compagnon ou leur compagne, faire fortune. Outre son aspect symbolique, la foire au mariage de Penzé permet une ouverture sur le marché matrimonial et la possibilité de trouver une épouse ou un époux dans des zones géographiques plus éloignées que le simple quartier, hameau ou village de l'intéressé.

Pour ce qui est du mariage d'Hamon Saliou, les précisions sont vagues, mais la mémoire familiale fait tout de même le lien avec la foire aux mariages :

**J** : Le mariage de *Ta-koz* ça devait être un mariage arrangé sûrement ? **H** : Ça, je ne sais pas [...] ! Non, non c'était pas arrangé parce que... parce que... une fois j'avais entendu dire même euh ... comme ça quelqu'un qui se fréquentait, qui disait : « *Ouh y pas temps que ça, qu'y dit, pas si longtemps que ça de se fréquenter, qu'y dit, moi, qu'y dit, j'ai eu connu ma femme à la foire de Penzé et puis quelques mois après tout de suite j'ai voulu me marier* », qu'y dit [...]. Deux ou trois mois après. **D** : En ce temps là y avait une fête. Y avait une fête en septembre à Penzé ... **H** : Une foire. **J** : Comment ça s'appelait ? C'était juste la foire de Penzé quoi ? **D** : La foire. Et que sur le pont les jeunes gens s'assoiaient bon ... mais moi je ... je sais pas comment, mais elle était plus âgée, rends-toi compte, elle avait trente-deux ou trente-trois ans alors ! **J** : Et lui avait combien ? **H** : Vingt-sept, je crois. **D** : Vingt-sept ou quelque chose comme ça. Alors arrangé ou pas ... je peux pas te dire<sup>533</sup>.

**J** : D'accord ouais. Et [...] qu'est-ce que vous avez entendu à propos de ce mariage-là ? On vous a raconté des trucs sûrement non ? **D** : Oh j'ai ... je n'ai rien su. **H** : Y paraît que ... d'après ce que j'ai entendu dire, ils s'étaient rencontrés à la foire de Penzé. Parce que Penzé, ça a été une ... y a eu une foire très renommée à Penzé dans le temps. **J** : C'était pas pour ton grand-père ça plutôt ? **D** : Oh si. Ton grand-père aussi. **H** : Mon grand-père Saliou<sup>534</sup> ...

Le 6 novembre 1904, Hamon Saliou et Marc'harid Cléach se marient<sup>535</sup>. Ils furent, selon M. Hamon Saliou, les premiers à célébrer leur mariage dans la nouvelle église de Taulé<sup>536</sup>, l'église Saint-Pierre achevée, il est vrai, le mois précédent : en octobre 1904<sup>537</sup>. Comme le disait Denise Le Gac, dans l'extrait plus haut, Hamon Saliou a alors 27 ans, tandis que Marc'harid Cléach est plus âgée. Née le 21 mai 1874 à Pors Lous en Taulé, elle a 30 ans au moment de son mariage. Ses parents se nomment Guénolé Jean-Marie Guillaume Cléach et Anne Kerdodé. Denise et M. Hamon Saliou ont tenté de nous expliquer les raisons supposées du mariage. Le sentiment amoureux est omis et ce sont bien les nécessités économiques et le besoin de bras supplémentaires qui sont mis en

532 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 64.

533 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 26.

534 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 153.

535 Date indiquée dans le livret de famille d'Hamon Saliou (archives de la famille Saliou).

536 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 4.

537 MAIRIE DE TAULÉ, *Taulé d'hier et d'aujourd'hui, op. cit.*

avant pour expliquer un mariage nécessaire. Il faut ajouter au tableau l'émancipation d'Hamon Saliou vis-à-vis d'Yves Saliou, son frère aîné :

**D** : Mais ça se trouve que elle était restée à la ferme, où elle était avec son père et que ses frères, ses quat' frères avaient quitté, avaient trouvé, si tu veux, chacun d'aller... d'aller ailleurs, quoi. Ça fait qu'elle était seule et il était temps qu'elle trouve quelqu'un pour... pour l'aider aussi, quoi. **H** : Deux se sont mariés à Taulé et [...] deux à Locquénolé. **J** : Les frères de Marc'harid ? **D** : Oui. **H** : Oui y avait quat' frères parce qu'y avait : Tonton Jean-Marie Coatiles, Tonton [?Saliou ar Ger?], Tonton Louis 'r Vilin et puis l'autre c'était comment ... *aotrou Per a Gerellec*\*. **D** : Oui, mais les aut' étaient partis ... je... je pense que les aut' étaient partis. Je ne pourrais pas te le dire. **J** : Ah ouais. **D** : Si Gwilhom là ! Euh... t'as qu'à voir, Gwilhom était aussi âgé que ton père. Ça fait que ses parents, je pense que ... ça fait qu'y s'est trouvé, qu'en allant avec elle, bah il avait ... parce qu'y ne serait pas resté toujours à la traîne de son frère, non plus<sup>538</sup>.

Denise et Hamon Saliou ne se trompent pas. Marc'harid Cléach avait bien quatre frères : Pierre Clech né le 4 juillet 1872, surnommé « aotrou Per a Gerellec » ou « Tonton Per » ; François Cléach né le 6 janvier 1878. Ils sont tous les deux, tout comme Marc'harid, nés à Pors Lous. Les deux plus jeunes frères, eux, sont nés à Kerelec, il s'agit de : Jean-Marie Cléach, né le 17 juin 1881 et surnommé Jean-Marie « Coatiles », puis de Pierre-Louis Cléach, ou « Tonton Louis 'r Vilin » né le 4 avril 1883. Leurs surnoms, chose courante à l'époque, leur viennent de l'endroit où ils habitèrent suite à leur mariage<sup>539</sup>. Au moment du mariage d'Hamon Saliou et Marc'harid Cléach, les deux frères aînés avaient probablement déjà quitté la ferme, comme le sous-entendait Denise Le Gac, car ils étaient mariés : l'aîné, Pierre Cléach, s'était marié le 10 juillet 1898 avec Jeanne Marie Le Saout, ils s'installèrent ensuite à Henvic ; tandis que Françoise Cléach s'était mariée le 22 juillet 1900 avec Marie-Françoise Bohic pour s'installer à Goréquer en Locquénolé<sup>540</sup>. C'est donc en tant que gendre qu'Hamon Saliou arrive à Kerelec où il prend, certainement, à son tour, les rênes de la ferme dans laquelle il s'installe.

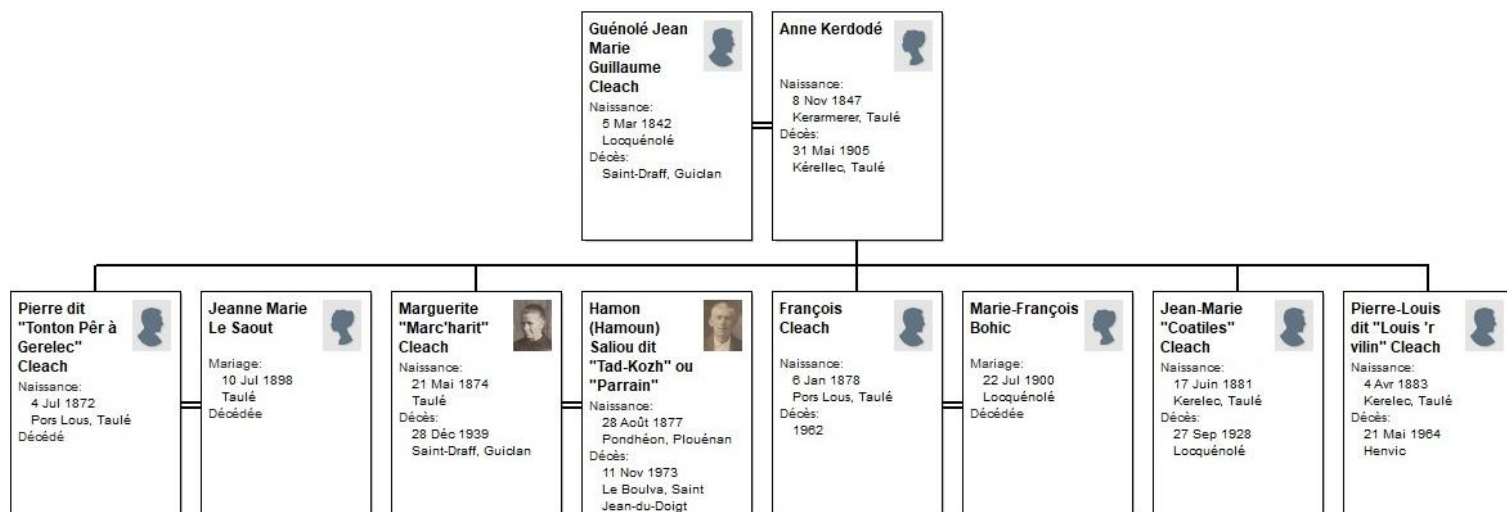
\* Que l'on traduit par : « monsieur Pierre de Kerelec ».

538 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 26.

539 Précisons que c'est bien Kerelec en Henvic qui concerne « Tonton Per a Gerellec », quant à « Tonton Louis 'r Vilin », c'est le moulin de Lézireur qui est concerné.

540 Nous supposons qu'ils se sont installés dans ces communes grâce aux lieux de naissance de leur enfants qui correspond aux fermes qu'ils habitaient.

## Descendants de Guénolé Jean Marie Guillaume Cleach



### Kerelec en Taulé

Dans la presqu'île de Taulé, il existe deux lieux-dits que l'on nomme Kerelec. Celui qui nous intéresse est le Kerelec de Taulé, l'autre se trouve en Henvic. C'est la prononciation qui permet de distinguer les deux. Celui de Taulé se dit [kɛ're:lek] et celui d'Henvic se prononce [kɛ're:lek]<sup>541</sup>. La précision est importante, car, actuellement, Kerelec en Taulé est orthographié Kererec. Les Cléach qui habitaient et exploitaient la ferme de Kerelec, n'étaient pas propriétaire. Selon les dires de Francine Saliou – nous n'avons pas pu retrouver le bail de Kerelec lors de notre visite sur place – le propriétaire était un Le Gac de Lansalut dont nous avons parlé plus haut.

#### ➔ Installation, décès, naissances

À son arrivée à Kerelec, dans la ferme des Cléach, son beau-père, Guénolé Cléach, qui tenait jusqu'alors la ferme en compagnie de ses deux derniers fils, est âgé de 62 ans. Il se fait donc vieux pour l'époque, et ses fils, Jean-Marie (23 ans) et Pierre-Louis Cléach (21 ans), tous deux plus jeunes qu'Hamon Saliou, délaissent certainement au nouvel arrivant les responsabilités qui incombent au chef de famille. Ceux-ci ne sont effectivement pas mariés et aide certainement à la ferme<sup>542</sup>. Sa belle-mère, Anne Kerdodé, n'aura pas vécu longtemps après son arrivée, elle meurt le 31 mai 1905 à l'âge de 57 ans.

541 Voir : « Entretien n°3 avec Francine Saliou en date du 29 juillet 2017 » (non retranscrit). Il nous faut remercier Mael Jézéquel pour la transcription en phonétique dont nous n'avons pas une très grande maîtrise.

542 Précisons que, dans l'acte de mariage de Jean-Marie Cléach et de Françoise Maurice daté du 9 novembre 1913, Jean-Marie Cléach est désigné comme cocher vivant à Landc'hoat en Taulé. Il avait donc quitté la ferme familiale de Kerelec avant de se marier ; la date de son départ nous est cependant inconnue.

Le temps passant les générations se succèdent. Il était en effet d'usage que l'on cherche à avoir un enfant au plus tôt après le mariage : dès l'été 1905, le 4 août précisément, naissait le premier fils du couple. Le jeune garçon se nomme Guillaume Saliou, que l'on nomme couramment Lomig. Le début du XX<sup>e</sup> siècle est placé chez les Saliou sous le signe des décès succédant aux naissances et inversement : durant l'année qui suit la naissance de Guillaume Saliou, le 22 mai 1906, c'est au tour de Marie Bohic de mourir. Elle laisse derrière elle la ferme de Kerlidec qui, dorénavant est aux mains de son fils aîné et de sa belle-fille. Avec le décès de sa mère, on peut dire qu'Hamon Saliou se détache progressivement des Saliou pour se consacrer à sa nouvelle famille et aux travaux de la ferme, sans pour autant quitter complètement le cordon de ses origines familiales. Son frère aîné ne restera pas à Kerlidec. Nous ne connaissons pas la date exacte de son départ, mais si l'on tient compte du second bail (il n'y a pas eu à notre connaissance de bail supplémentaire) il est peu probable qu'il soit resté au-delà de 1916 sur place. Yves Saliou et Marie-Françoise Spagnol, trouveront une ferme de l'autre côté de la baie de Morlaix : à Ploujean au lieu-dit du Menez. Ils font partie de cette première vague – celle des précurseurs – d'immigrés Léonards cherchant à s'établir en Trégor finistériens<sup>543</sup>. Une dernière naissance est à signaler avant les années 1910. Le 18 septembre 1907, un autre garçon grossit la toute jeune fratrie des Saliou, il s'agit de François-Louis Saliou.

### ➤ Les bonnes terres de Kerelec

Hamon Saliou jouit donc d'une situation convenable. Les terres de Kerelec ont bonne réputation, ce sont des terres sablonneuses, proches du littoral donc favorable à la culture légumière<sup>544</sup> :

**J** : Et du coup ils vivaient de quoi à Kerelec ou même avant ? **H** : Là ils faisaient des légumes quoi, comme euh... comme ici : les artichauts, les choux-fleurs, des choses comme ça. Puis un peu d'élevage quoi. **J** : D'accord ouais : un paysan quoi, agriculteur quoi ? **H** : Ouais paysan [...]. Celle-là c'était une bonne ferme pas comme ici\*, hein ! Non c'était une très bonne ferme, très très bonne ferme<sup>545</sup>.

Actuellement, quand on se rend sur place, on découvre de grands champs étendus et découverts : on ne laissait pas les arbres pousser dans cette zone, afin d'éviter que l'ombre des

543 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 27. ; MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, op. cit., p. 13-15.

544 *Ibid.*, p. 23-24.

\* « Ici » sous-entend le lieu dit Saint-Draff en Guiclan où vivent M. Hamon Saliou et Denise Le Gac.

545 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 3-4.

feuillages empêche ou limite la production des légumes au sol. Il est difficile aujourd'hui de dire à quoi ressemblait Kerelec au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il est toutefois tout à fait possible que la culture légumière se soit déjà implantée dans cette portion de littorale proche de la côte : la ferme se situe à moins de 2 km de la mer et, dès 1883, avec la création du chemin de fer, la zone légumière saint-politaine est reliée à Morlaix<sup>546</sup> et passe par la gare de Taulé, laquelle est toute proche de Kerelec à environs 2, 5 km. Il est peu probable, cependant, que cette culture fut uniquement dévolue aux légumes, comme le fait remarquer M. Hamon Saliou qui précise qu'ils vivaient aussi d'« un peu d'élevage ». La zone légumière pure dépassait difficilement les environs de Saint-Pol-de-Léon au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>547</sup>. La presque île taulésienne était très peu concernée par cette monoculture qui ne s'y développera réellement que durant l'entre-deux-guerre, et surtout après 1926, suite à la construction du Pont de la Corde reliant Saint-Pol à Taulé<sup>548</sup>, et qui conduira à l'abandon de la polyculture traditionnelle<sup>549</sup>.

### ➤ Un riche voisinage

Kerelec est entouré de fermes assez riches pour l'époque. Lézireur, par exemple, faisait partie de ces grandes fermes. Elle était habitée par la famille Briant<sup>550</sup>. En allant à Kerelec, Hamon Saliou et sa nouvelle famille vont à la rencontre de nouvelles personnes avec lesquelles des liens vont se créer : il était d'usage en hiver que les maisons voisines participent aux veillées, lieux de rassemblement, d'échanges ; en été c'était les travaux des champs qui permettaient, grâce à l'entraide, de créer des liens entre les familles voisines. C'est ainsi, très certainement, qu'Hamon Saliou fait connaissance avec les Kerbrat habitants à Cosporchou. Kerelec et Cosporchou sont séparées par une petite vallée, mais la distance n'est pas bien grande : moins de 500 mètres. Selon les habitants de Taulé, la ferme de Cosporchou était l'une des meilleures de la région :

**J** : C'était une grosse ferme ? Qu'il avait alors ? Pour... pour l'époque ? **D** : À l'époque oui. **H** : Oui c'était une bonne ferme ça. C'était une bonne ferme. **D** : Ça, c'était une bonne ferme ... **H** : Oui oui. Mais c'était une bonne ferme, c'était une des meilleures fermes de Taulé, qu'on disait. **J** : Ah ouais ? **H** : Dans l'temps. On disait qu'y avait trois bonnes fermes à Taulé c'était : Cosporchou, Kerguz<sup>551</sup> et puis euh ... et comment qu'elles s'app'laient les autres là ... **D** : Kerollac'h. **H** : Kerollac'h [...].

546 BERROU J. et CARAES H., *Saint-Pol-de-Léon - Roscoff, berceau de la zone légumière*, Châteaulin, Jos Le Doaré, coll.« Bretagne vivante », 1969, p. 12.

547 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, op. cit., p. 23-25 ; ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, op. cit., p. 160.

548 BERROU J. et H. CARAES, *Saint-Pol-de-Léon - Roscoff, berceau de la zone légumière*, op. cit., p. 13.

549 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, op. cit., p. 25.

550 PUILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit., p. 24-33.

551 Qui s'orthographe : *Kergus*.

C'était les trois meilleures fermes à Taulé, qu'on disait. Je crois qu'on était une des bonnes hein. Là y paraît que tu perces un mètre, tu trouves que du sab' en-d'sous. **J** : Ah bon ? **H** : Là, même qui pleuve, qui pisse tous les jours, ça s'ra jamais trop mouillé. Et en été, ça sèche pas trop non plus<sup>552</sup>.

C'est Hamon Kerbrat qui tenait Cosporchou à cette période. Il faisait partie de la même génération qu'Hamon Saliou, puisqu'il était né le 25 mai 1876. Il se marie le 23 novembre 1903 avec Marie Jeanne Roué et, en 1910, ils ont déjà eu six enfants, dont deux sont décédés :

- † Françoise Kerbrat (né en 1905 et n'ayant vécu que dix mois)
- Marie-Françoise Kerbrat, nommée couramment Maria Kerbrat, née le 13 juillet 1906
- Francine Kerbrat née en 1907
- Hamon Kerbrat né en 1909, et son frère jumeau † Jean-François Kerbrat, lequel ne vécut pas plus de trois semaines
- Anne-Marie Kerbrat née en 1910

Ils ne le savaient certainement pas encore, mais ces relations naissantes devaient se renforcer par la suite.

### ➤ La scolarisation des jeunes Saliou

Compte tenu du fait qu'Hamon Saliou et sa nouvelle famille étaient dorénavant plus proches du bourg de Taulé, c'est à Taulé que ses enfants ont été scolarisés :

**D** : [...] [Guillaume Saliou] allait à pied à Taulé à l'école, en sabot de bois. **J** : Du coup il a été à l'école ? **D** : Oui et puis il avait au moins ... **H** : ... Oh euh trois, trois kilomet' sûrs. **J** : Du coup là c'était à partir de Pont-Eon quoi ? **D** : Non non, c'était à partir de Taulé. **H** : Mon père hein ? Mon père à moi [...] ! Mon père allait de Kerelec à Taulé à l'école<sup>553</sup>.

Il serait malvenu de faire un parallèle trop rapide avec l'école de Penzé non loin, car chaque école était spécifique en raison, notamment de la personnalité variable de l'instituteur et de sa politique en matière d'enseignement ; l'interdiction du breton, par exemple, n'a pas été respectée uniformément et l'emploi de punition en la matière n'était pas chose homogène<sup>554</sup>. Cependant, certains paramètres, que l'on retrouve dans les témoignages sur l'école de Penzé, peuvent être appliqués à celle de Taulé. Si nous nous basons sur des informations concernant l'école de Penzé

552 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 156-157.

553 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 5.

554 BROUDIC F., « L'interdit de la langue première à l'école », *op. cit.*



plutôt que sur celle de Taulé, c'est simplement que nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour étayer nos propos en ce qui concerne Taulé.

La première chose que l'on remarque et qui était autant valable pour Taulé que pour Penzé, c'est la division entre les enfants de la campagne et ceux du bourg. Cette division dépasse évidemment le cadre de l'école, mais c'est là qu'elle est peut-être le plus visible : les fils et filles des bourgs et campagnes se côtoyant tout au long de la journée. C'est cette division qui définit la hiérarchie entre la campagne et la ville ; les bourgs, même entourés de champs et de fermes, sont habités par des familles de commerçants, d'artisans qui sont bien plus influencés par les modes citadines qui symbolisent le progrès, le modernisme. Celles-ci imposent ce qu'elles nomment le « savoir-vivre » : un ensemble de manières, de façons de s'habiller et de règles qui infiltrent lentement les campagnes par ces antennes relais que sont les bourgs. Anne Guillou note à travers l'exemple de Guiclan que :

La supériorité des gens du bourg, épicier et boucher, couvreur et menuisier, forgeron et mercière, s'imposait à tous. Ils disposaient de biens et de savoir-faire inconnus dans les fermes bien que les paysans [...] aient développé des talents innombrables [...]. Les femmes du bourg portaient les marques de leur supériorité dans leur maison et sur elles-mêmes. Les femmes de la campagne travaillaient les cheveux au vent ou enfermés dans un bonnet ; celles du bourg, les plus âgées du moins, portaient la coiffe quotidiennement. Elles furent d'ailleurs les premières à les abandonner définitivement, inaugurant l'ère des indéfrisables que les femmes de la campagne adoptèrent également, avec un temps de retard. Il en fut de même pour le mariage en habit traditionnel et le mariage en robe blanche. Jusqu'à la guerre les jeunes filles de la campagne se marièrent en châle et coiffe [...]. Il faut remarquer que les hommes – de la campagne comme du bourg – avaient adopté l'habit commun des Français bien avant leurs épouses [...]. C'est à l'école que les fillettes reconstituaient les clans. Une variété et une coquetterie dans le vêtement des filles du bourg, leurs sarcasmes vis-à-vis des habits paysans retaillés dans un vêtement d'adulte, et des sabots de bois (alors qu'elles portaient des galoches), imprimaient à tout jamais le sentiment de différence<sup>555</sup>.

Cette différence, entre les femmes habitant le bourg et les paysannes, se retrouve aussi chez les hommes et chez les jeunes garçons. Ces derniers découvraient par l'école un autre monde, une autre société pourtant voisine et la division se mettait naturellement en place entre les villageois et les campagnards. Tout comme chez les femmes et les jeunes filles, la première distinction se faisait dans l'habillement :

Les petits campagnards les plus nombreux, portaient des vêtements usés, des pantalons descendants jusqu'à mi-mollet, de gros sabots cerclés de fer, débordant de paille. Comme quelques autres

555 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 24-25.

villageois, j'étais vêtu d'une blouse noire, bien lisse, aux plis bien marqués, brillante. J'étais chaussé de bottines à boutons, coiffé d'un béret marin à ruban<sup>556</sup>.

Louis Priser, qui décrit finement l'apparence vestimentaire des enfants de Penzé, ne s'arrête pas là. En retournant chez ses parents, il quitte le « clan des villageois » pour intégrer celui des campagnards. Il décrit la transformation physique et vestimentaire qu'il doit dès lors subir :

J'étais revenu du village avec de longs cheveux [...]. Cette chevelure devait disparaître. Et je sentis le froid de la tondeuse sur mon crâne qui, par bandes, se dénudait [...]. Sans pitié, mon père les jetait dans les flammes et il n'en restait qu'un peu de cendre noire [...]. C'était le début de la métamorphose [...]. La veille de ce jour, j'étais allé essayer une paire de sabots chez la sabotière. Des sabots assez grands pour recevoir une bonne couche de paille. Après la tonte de mes cheveux, mon père prépara ma paire de chaussures. Il découpa, à l'aide de gros ciseaux rouillés, deux bandes de métal dans une vieille boîte de conserve. Il préparait ainsi des cercles pour garantir mes sabots de cassures éventuelles [...]. Il m'expliquait : « Des galoches, ce n'est pas bon pour la boue de la campagne. Chaque matin tu rempliras tes nouvelles chaussures de paille d'avoine. Elle est la plus souple et la plus chaude [...]. Avec ces chaussures tu n'auras plus de rhumes » [...]. Ma mère s'occupa aussi de moi [...]. Elle me dit : « Enlève ton sarrau. C'est bon pour les enfants du bourg. Tu mettras maintenant le *chupenn* de ton frère. Il est un peu long. Il couvrira bien ton derrière. Et tu auras chaud [...] ». Le *chupenn*, c'était une veste ample, rapiécée sur les coudes qui, comme me l'avait annoncé ma mère, me couvrait largement le derrière. Des manches, mes petits doigts émergeaient [...]. Puis ma mère me donna un pantalon ayant aussi appartenu à mon frère Charles. À l'époque on appelait ce vêtement, le « pantalon trois-quarts », parce qu'il descendait jusqu'à mi-mollets<sup>557</sup>.

La description que nous donne Louis Priser correspond, effectivement, assez bien à la photographie que nous avons et qui représente Guillaume et François-Louis Saliou, alors enfants : on les voit habillés de ces lourds *chupenn*, trop court pour l'un, tout juste assez grand pour l'autre. On constate, par ailleurs, qu'ils portent sous leur veste un pull, recouvert d'un *jiletenn*, un gilet. Autre fait commun : ils ont les cheveux très courts ; on ne voit pas, cependant, la façon dont ils sont chaussés, très certainement des sabots. Une autre différence entre jeunes gens de la campagne et jeunes gens des bourgs, visible sur la photographie : celle de la morphologie physique. Les enfants de la campagne étaient plus costauds et, généralement, moins délicats que ceux du bourg. Les



Guillaume Saliou et François Louis Saliou enfants. Guillaume Saliou doit avoir environs 10 ans sur cette photographie et son frère dans les 8 ans, elle à donc due être prise vers 1915. C'est la seule photographie, à notre connaissance de François Louis Saliou (coll. familiale).

556 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 16.

557 *Ibid.*, p. 26-27.

travaux de la ferme, lourds, pénibles ainsi que la nourriture grasse<sup>558</sup>, qui permettait au corps de supporter les rudes efforts quotidiens, expliquaient en grande partie ces différences physiques. « Les différences morphologiques étaient frappantes : les femmes de la campagne semblaient plus lourdes, plus trapues que celles du bourg, femmes inactives ou assignées à l'échange marchand<sup>559</sup> », notait Anne Guillou. Théo David, qui entre en pension à Guingamp en 1925, fait le même constat dans la description qu'il fait de l'archétype du jeune paysan :

Il y avait une majorité de fils de fermier dont mon voisin représentait l'archétype : solide, taciturne, et d'allure désuète avec sa casquette grise, son col « en zinc », sa veste trop ajustée, son pantalon à rayures et ses sabots bien cirés à garnitures de cuir ; les travaux des champs lui avaient donné un teint coloré, des mains calleuses, et imprimé à son allure une certaine lourdeur dont se gaussaient les esprits superficiels<sup>560</sup> [...].

Telle était donc la figure type du petit écolier des campagnes de ce début de XX<sup>e</sup> siècle, du moins en Basse-Bretagne.

Il va de soi que ces différences conduisaient à des situations de conflits entre ces deux clans, ces deux « bandes d'enfants », comme le note Dominique Le Page dans sa préface aux mémoires de Théo David<sup>561</sup>. Ainsi, Hervé Puill nous dit qu'après leur leçon de catéchisme au bourg de Penzé, les enfants de la campagne, dont il faisait partie, étaient quelquefois poursuivis par ceux qu'il nomme les *bourc'hiz*, les enfants habitants le bourg, ce genre de situations conduisait à l'occasion à de farouches bagarres<sup>562</sup>. De même, dans l'enceinte scolaire, les enfants du bourg qui arboraient des signes un peu trop distinctifs comme un chapeau de paille (*tok kolo*) ou des gants en laine pour éviter le froid<sup>563</sup>, étaient moqués par les autres : les jeunes gaillards, voulant se comporter en homme, affirmaient leur virilité face à ces *bistrakouñ nul* (choses inutiles) jugés comme superflus. Ils intériorisaient cette éducation « à la dure », présentée précédemment, qui voulait que les difficultés de la vie et les douleurs forment le caractère et permettent aux garçons de s'affirmer en tant

558 Francine Saliou témoigne de ce rituel quotidien et immanquable qu'était le petit-déjeuner avant d'aller à l'école à Cosporchou : « Tous les matins il fallait boire une louchée de lait fraîchement trait : c'était encore chaud quand on buvait. Et après c'était le petit-déjeuner, avec du pain et du beurre et ... on ach'tait pas la confiture. Et je buvais mon café au lait avec un jaune d'œufs au fond. Et l'huile de foie de morue qu'il faut pas oublier ! On prenait tous les matins une cuillerée à soupe. **J** : Tous les matins aussi ? **F** : Oui [...]. Avant de manger. **J** : Vous étiez gavés le matin [...]. **F** : Ben oui, fallait résister à tout, quoi. » voir l'enregistrement avec Francine Saliou intitulé « Vie religieuse à Cosporchou + École à Henvic » (non retranscrit).

559 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, op. cit., p. 25.

560 DAVID T., *Un village breton*, op. cit., p. 230.

561 *Ibid.*, p. 25.

562 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit., p. 16.; PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 71-74.

563 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 17.

qu'hommes. Ceux qui redoutaient le froid, le soleil, les souffrances n'avaient pas leur place dans ce monde viril et souffraient des quolibets de leurs camarades.

Dernière distinction, non des moindres, entre petits villageois et petits campagnards : la langue. Les enfants des campagnes usaient du breton bien plus que leurs camarades du bourg. Le breton était pour ainsi dire la règle à la campagne, tandis qu'au bourg on échangeait surtout en français. Les villageois qui ne parlaient pas breton le comprenaient tout de même. À l'école :

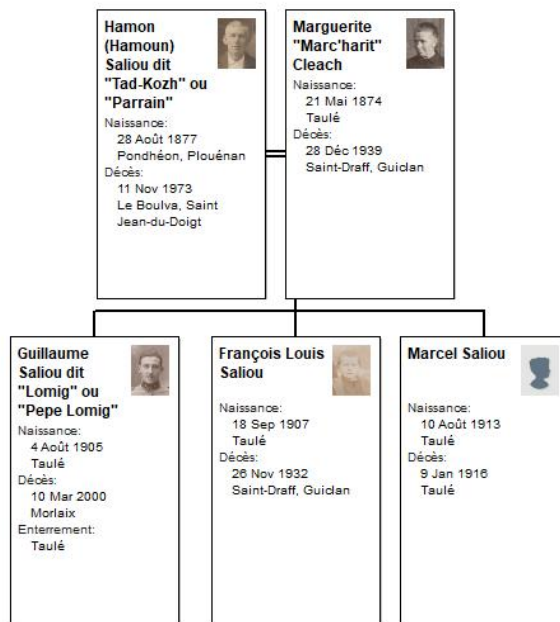
Les réactions étaient également fonction du statut social ou du sexe les sentiments de supériorité des un(e)s s'opposant à celui d'arriération des autres : les filles de la ville qui ne parlaient pas le patois se moquaient de celles de la campagne qui le faisaient. D'autre part, les jeunes adolescents parlaient patois ou breton entre eux, tandis que les filles le faisaient moins<sup>564</sup>.

Louis Priser oppose Penzé à la campagne taulésienne, le premier parle français, le deuxième breton<sup>565</sup>. Yvette Tanguy, qui habitait le bourg de Penzé pendant son jeune âge entre les années 1920 et les années 1950, nous disait la même chose :

**J** : Et vos parents, vos grands-parents, ils parlaient breton alors ou c'était ... ? **Y** : Alors, 'savez, en c'temps là les gens... pratiquement tout le monde parlait breton sauf dans les bourgs [...]. Par exemple ma grand-mère parlait français, mais elle comprenait très bien le breton, et elle parlait quelques mots. Ma mère c'est pareil, hein. Et dans le bourg on parlait français, mais dans tous les environs, on parlait que du breton. Mais à c'moment là ... euh ... c'était vraiment du breton hein<sup>566</sup>.

Malgré les risques encourus à l'école, quand ils le pouvaient, les garçons de la campagne s'exprimaient aussi dans la langue de leurs parents : « depuis mon retour à la ferme, les petits campagnards me considéraient comme un des leurs. Ils avaient aussi un chef prénommé Claude. Il habitait la paroisse de Plouénan dans une ferme située près du hameau de Pont-Éon [...]. Signe distinctif : il parlait breton dès que le maître avait le dos tourné ».

#### Descendants d'Hamon Saliou



564 BROUDIC F., « L'interdit de la langue première à l'école », *op. cit.*, p. 364. Il faut émettre une réserve sur la dernière ligne qu'écrit F. Broudic dans cet extrait : il n'y a, à notre connaissance, pas d'étude précise sur la dichotomie de l'emploi du breton ou du français entre hommes et femmes. L'enquête « Brezhoneg war an dachenn », menée par Nelly Blanchard et Mannaig Thomas en compagnie de leur étudiants, pourrait peut-être fournir quelques éléments de réponse à cette épineuse question.

565 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, *op. cit.*, p. 71-74.

566 Voir l'« Entretien avec Yvette Tanguy, enregistré le 4 février 2018 à Gwell Kaer, Plougasnou » (non retranscrit).

Guillaume Saliou découvrait encore le système scolaire et François Louis Saliou n'allait pas tarder à y faire ses premiers pas quand, le 10 août 1913, naissait le petit dernier de la fratrie : Marcel Saliou. Un an plus tard, à quelques jours près, le 2 août 1914, commençait à l'est une guerre qui devait mobiliser l'ensemble des hommes en âge de se battre.



Au terme de ce premier chapitre, on constate qu'Hamon Saliou, depuis Pont-Éon jusqu'à Kerelec, a été contraint de déménager trois fois : de Pont-Éon à Kerandantec dans les années 1890, de Kerandantec à Kerlidec en 1898 et enfin de Kerlidec à Kerelec en 1904. Les raisons de ces déménagements sont variées.

On a remarqué qu'Hamon Saliou avait vécu son enfance dans un village pauvre, Pont-Éon en Plouénan, un lieu de passage, où la misère, accompagnée par la violence et l'alcool, rythmait le quotidien. Cette misère était accentuée par la mort précoce d'un père qu'il n'aura, en quelque sorte, pas connu. Il faut cependant relativiser ladite « misère » dont nous ne connaissons pas l'ampleur exacte. Sa famille est, effectivement considérée dans les registres comme une famille de « cultivateurs », ce qui signifie qu'elle était moins misérable que d'autres, désignées comme journaliers ou mendiants. Mais malgré cet état un peu plus avantageux ou, devrait-on dire, un peu moins miséreux, les enfants Saliou furent, selon les souvenirs familiaux, contraints de quêmander leur pain de ferme en ferme. Arrivé à l'âge du travail, vers les 12-13 ans, ils devaient contribuer physiquement aux revenus de la maisonnée : en hiver la coupe et l'abattage du bois, le ramassage de bois mort, la constitution de fagots et la vente de l'ensemble constituaient l'essentiel des revenus, en été les enfants trouvaient à s'engager dans les fermes alentours pour des travaux saisonniers comme la coupe du foin, du blé et les battages. Quant à savoir si Hamon Saliou a bien été à l'école ? mystère... on sait qu'il savait écrire et certainement lire, il est donc probable qu'il fut bel et bien scolarisé. Il fit, en tous cas, partie de la première génération d'écoliers à bénéficier des lois Ferry.

En grandissant, Hamon Saliou devient apte aux travaux les plus pénibles. C'est certainement en raison du fait qu'il y a dorénavant chez les Saliou plus de bras que Marie Bohic, la mère et chef de famille, décide de trouver une ferme plus grande pour subvenir aux besoins de la famille – il est aussi possible qu'il s'agisse de contraintes extérieures : mésentente avec le propriétaire ou problème financier, par exemple. Dans les années 1890, les Saliou déménagent donc pour Kerandantec

toujours situé en Plouénan. La seule certitude que nous avons quant à cette période floue, c'est qu'ils n'y vécurent pas longtemps. Leur présence à Pont-Éon est attestée jusqu'en 1891, grâce au recensement de population de cette année-là ; ensuite, le bail de Kerlidec nous renseigne sur leur arrivée à Kerlidec prévue, depuis décembre 1896, pour le 29 septembre 1898. Ils vécurent donc à Kerandantec moins de neuf ans, durée réglementaire des baux de l'époque. C'est durant cette période, la même année, que les frères et sœurs aînés de la fratrie Saliou se marient : le 27 janvier 1891 pour Yves et Marie-Françoise Saliou qui, par un mariage croisé, prennent pour époux un frère et une sœur Spagnol ; le 25 novembre pour Anne Saliou. Le ménage se vide alors avec le départ des deux sœurs Saliou. Pour le frère aîné, le mariage assoit son autorité, il est dorénavant, en compagnie de sa mère, chef du ménage. Les raisons qui les poussent à quitter Kerandantec sont, comme leur arrivée, obscures. Nous avons entendu parler d'un incendie dans une écurie, ce qui pourrait laisser croire à un départ précipité. Les baux nous indiquent cependant que celui-ci était préparé depuis environ deux ans.

Ils arrivent donc à Kerlidec dans la commune de Taulé, non loin du village de Penzé, en septembre 1898. Hamon Saliou est alors âgé de 21 ans. Maintenant adulte, il souhaite certainement se défaire de l'autorité de son frère qui dirige la ferme, mais ne peut la quitter tout de suite. Ses deux autres sœurs se marieront avant lui : 21 février 1900 pour l'une, le 2 octobre 1901 pour l'autre. Il restera aider encore quelques années à Kerlidec avant de trouver une épouse, Marc'harid Cléach : une de ces héritières (*pennherez*) des grandes fermes alentours qui cherchait à se marier durant la foire au mariage de la Saint-Michel, sur le pont de Penzé. Elle a trois ans de plus que lui et il était certainement urgent qu'elle se marie : elle avait trente ans au moment de leur mariage en 1904. Les mariages à l'époque sont avant tout des affaires qui doivent rapporter, l'amour n'est que secondaire et se construit, ou pas, avec le temps. C'est suite à ce mariage qu'il s'installe en tant que gendre dans la ferme de son épouse à Kerelec. Les nouvelles générations prennent dès lors la place des anciennes : Anne Kerdodé, mère de Marc'harid Cléach, meurt en 1905 puis vient le tour de Marie Bohic qui meurt en 1906 ; de 1905 à 1913 naissent successivement : Guillaume Saliou, François-Louis Saliou et Marcel Saliou.

On se rend compte d'une chose assez significative pour cette période : on ressent une forte mobilité chez les Saliou. Les déménagements successifs, trois déménagements, soit quatre fermes différentes, résultent d'un besoin : se loger. Ils découlent d'événements aujourd'hui oubliés, mais dont on peut cerner les causes : paiement du loyer impossible, brouille avec les propriétaires ou

peut-être ménages trop nombreux et donc manque de terre<sup>567</sup>, voire événement inattendu comme le supposé incendie de Kerandantec. Cette période est celle de l'avant-guerre, période de grande pauvreté<sup>568</sup> pour une bonne partie de ces paysans du Haut-Léon qui, comme Hamon Saliou, ont probablement dû « gagner leur croûte » en travaillant ou en demandant la charité de ferme en ferme ; période où ceux qui ont les moyens de pouvoir louer des terres vivent sous la crainte de la date fatidique de la Saint-Michel (29 septembre), date où ils doivent s'acquitter de leur loyer annuel sous peine d'expulsion.

Une nouvelle période s'ouvre avec la Guerre de 1914, celle-ci s'accompagne et conduit à des changements progressifs au sein de la paysannerie, laquelle s'adapte aux événements inattendus qu'elle entraîne. La famille Saliou, comme les autres, sera impactée par ces changements.

567 La réflexion que fait Henri Mendras à propos de la pression démographique obligeant des populations paysannes à se déplacer est aussi applicable à une échelle micro, à l'échelle d'un ménage. Voici ce qu'il note : « Si la pression démographique augmente, on défriche des terres, on cultive plus intensément, on se nourrit moins bien ou l'on s'en va ailleurs, mais on ne cherche pas à modifier le système de cultures » dans : MENDRAS H., *La fin des paysans*, *op. cit.*, p. 73.

568 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, *op. cit.*, p. 134-157. Louis Élégœt titre de façon significative le chapitre X de son ouvrage : « 1800-1914 : Une économie retardataire dans une région surpeuplée ».



# Chapitre II :

## « Avant » 1914-1945



Fauchage à Saint-Draff au début de la guerre 1939-1945. De gauche à droite : Lomig Peron, Maria Kerbrat, Tonton Maurice de Coat Bras (?), de profil derrière le petit garçon (M. Hamon Saliou) Hamon Saliou.

Au dos de la photographie on peut lire ces lignes écrites de la main de Francine Saliou : "Jour de fauchage à St Draff. On voit ma maman, Parrain, Hamon (le garçon). Cela devait être pendant la guerre vu que mon Père est absent".



## La Grande Guerre

Après l'annonce de mobilisation générale d'août 1914, les campagnes se vident. Les hommes mobilisables quittent leur foyer et il ne reste, dorénavant, en retrait du front, que des enfants, des femmes et des vieillards qui doivent prendre à leur charge les travaux qui incombent aux hommes : « 3,7 millions [de paysans] sont mobilisés et il en reste 1,5 million pour effectuer le travail qui en comptait 5,2 : les jeunes, les vieux, les faibles. Ou plutôt il repose sur les 3,2 millions d'agricultrices, ouvrières agricoles ou femmes d'exploitants<sup>569</sup> ».

Avant la guerre, en 1911, Hamon Saliou passe dans l'armée territoriale. En temps de guerre, l'armée territoriale est « employée à l'arrière du front et à l'intérieur du pays pour des tâches militaires qui ne relèvent pas du combat mais plutôt de la surveillance des bâtiments militaires et de l'organisation de l'effort matériel<sup>570</sup> ».

### Les services auxiliaire de l'armée\*

Hamon Saliou n'est pas mobilisé au tout début de la guerre. Ce n'est qu'à partir du 18 janvier 1915 qu'il est appelé. Il n'est engagé sur le front qu'à partir du 4 septembre 1915 et achève son service le 22 janvier 1919 dans la guerre « contre l'Allemagne et l'Autriche ». Nous ne présenterons, ici qu'un simple résumé de ses incorporations successives au sein de l'armée durant la guerre :

- Mobilisé le 18 janvier 1915 au 87<sup>e</sup> Régiment Territorial d'Infanterie (R. I. T.)
- Le 1<sup>er</sup> septembre 1915, il est muté dans le 211<sup>e</sup> R. I. T.
- Le 23 juin 1917, il passe dans le 279<sup>e</sup> R. I. T.
- Le 1<sup>er</sup> septembre 1917, il entre dans le 24<sup>e</sup> R. I. T.
- Le 21 janvier 1919, dans le 120<sup>e</sup> R. I. T.

569 THÉBAUD F., *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2014, p. 206.

570 *Août 1914, la mobilisation générale*, <http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/aout-1914-la-mobilisation-generale>, consulté le 5 avril 2018.

\* Les informations qui suivent sont issues du livret de service militaire d'Hamon Saliou.

## L'arrière ou les effets indirects de la guerre

Ce qui nous intéresse davantage, ce n'est pas tant ce qui se passait sur le front, mais quel fut l'impact de la guerre sur l'arrière. Comment ceux qui sont restés sur place ont-ils fait face au manque d'hommes et qu'est-ce que cela a entraîné ?

### ➔ Au travail, les enfants ! (II)

La première chose que l'on constate, qui est directement liée à la guerre, c'est un renouveau du travail des enfants. Nous disons « renouveau », mais le travail des enfants à la ferme est une constante, les termes d'« intensification » et d'« extension » du travail infantile, dans le sens où ils sont dorénavant soumis à des charges qui ne leur étaient pas dévolues en temps normal, sont peut-être plus appropriés. Ils doivent en quelque sorte contribuer à l'effort de guerre. Pour dire vrai, leur aide est absolument nécessaire. La situation difficile dans laquelle se trouve le monde rural, le manque d'hommes surtout, les obligent à soutenir et à aider au mieux ceux qui ne sont pas partis. À Kerelec, c'est Marc'harid Cléach et son père qui restent à la ferme en compagnie des enfants qui les aident dans leurs besognes. Pour autant, il est peu probable que ces derniers eurent totalement cessé d'aller à l'école. À Penzé, par exemple, c'est pendant la guerre que Louis Priser entame sa scolarisation<sup>571</sup>, de même pour Hervé Puill qui, à huit ans en 1916, se met à fréquenter le même établissement<sup>572</sup>. Malgré les difficultés qu'engendre la mobilisation, les pouvoirs publics font en sorte de maintenir en place le système scolaire : c'est le cas, par exemple, à Vitré, près de Rennes, où le maire informe la population dès le 24 août 1914 que la rentrée de l'école municipale se ferait le 1<sup>er</sup> septembre<sup>573</sup>. Dans le Trégor, le sous-préfet de Lannion tente lui aussi de maintenir en place la discipline scolaire, il écrit dans une lettre datée du 18 mai 1917 et destinée au maire de la ville : « les enfants peuvent être admis, sur la demande des parents jusqu'à 14 ans dans les écoles communales et s'ils ne fréquentent plus l'école, ils doivent travailler, aider leurs parents ou apprendre un métier, mais non vagabonder. Le travail ne manque pas à l'heure actuelle<sup>574</sup>... » Guillaume Saliou et son frère, François-Louis, ont donc continué à suivre les cours dispensés à Taulé, mais avec une assiduité moins élevée qu'en période de paix<sup>575</sup>. Hervé Puill explique, par

571 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 15-21.

572 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit., p. 10.

573 GARREAU G., *La vie d'une commune pendant la guerre (Vitré 1914-1918)*, Rennes, Impr. de l'Ouest Journal, 1932, p. 47-49.

574 LAOUEANAN R., *Le moral de l'arrière: Le Trégor dans la Grande Guerre*, Spézet, Editions Coop Breizh, 2002, p. 88-89.

575 « La mère, gérant la boutique ou l'atelier, labourant les terres, parfois sans aides ni expérience, a recours aux enfants, quitte à perturber leur éducation scolaire [...]. L'enfant est donc un soutien, une aide qui participe à la vie du foyer. » constate Marie-Pascale Prévost-Bault dans son article : PRÉVOST-BAULT M.-P., « Le service

exemple, que l'assistance aux cours ne l'empêchait pas de garder les vaches au besoin<sup>576</sup>. Il en allait de même pour la fratrie Saliou, ils continuaient à suivre les cours mais, quand on avait besoin d'eux à la ferme pour travailler, c'était le travail qui primait. Roger Laouenan, écrivain et historien originaire de Ploulec'h, note :

Si l'école est obligatoire jusqu'à 14 ans, un certain nombre d'enfants enfreint la loi. Cette observation se vérifie principalement en campagne où les parents, par besoin de main-d'œuvre et aussi en raison d'une opinion largement partagée sur l'inutilité d'études prolongées, gardent leur progéniture à la ferme<sup>577</sup>.

Chez les Saliou, la baisse d'assiduité scolaire, en raison d'un besoin de main-d'œuvre, se vérifie à travers une anecdote qui relate une punition à laquelle Guillaume Saliou eut à faire face :

**H** : Il a été à l'école, mais ... **D** : Et une fois t'as entendu raconter que ... les garçons à l'école à Taulé, ton père, on les avait mis à écosser des haricots. Et le soir ... **H** : [...] Et puis le soir, il va se moucher et puis, hi ! Des haricots qui sortent de sa poche ! **D** : Et puis comme ils connaissaient pas les haricots dans la campagne, ils avaient mis, enfin... quelques grains dans leurs poches et puis : punis ! **H** : Et puis le père était pris parmi aussi. Ça fait que le grand-père était venu en permission et il est parti trouver le... l'instituteur, 'lui dit : « *Les enfants sont à l'école, qu'y dit, pour apprendre, qu'y dit, mais pas pour ... pas pour écosser les haricots, qu'y dit, parce qu'on a besoin d'eux à la maison* » qu'y dit pour euh ... **J** : Pour travailler à côté quoi ? **H** : Damne oui ! « *Parce que, qu'y dit, moi je suis à la guerre, qu'y dit, et d'autres comme moi sont à la guerre, qu'y me dit, ils n'ont pas, il n'ont pas ...* » et puis on a supprimé la punition. **D** : Non, mais c'est une histoire d'haricots, oui. Ils n'étaient pas à l'école pour écosser des haricots. Mais ça c'était au début que les haricots étaient venus peut-être. **H** : Bah oui ! Ils connaissaient pas ça, ça fait qu'ils en avaient mis un petit peu dans leurs poches et puis allez, qu'il dit, en sortant son mouchoir, hihhi ! Tous les haricots qui sortent<sup>578</sup> !!!

L'extension du travail, l'extension des charges qui incombent aux enfants se vérifie aussi à travers l'anecdote. Pendant son enfance, durant la guerre, Guillaume Saliou accompagné de vieux paysans, participe à la vente de légumes. Il fait ainsi la route en charrette depuis la ferme de Kerelec jusqu'au marché aux légumes de Saint-Pol :

**H** : Bah le père [...] quand il était à Ker ... Kerelec là [...]. Il allait vend' des légumes à Saint-Pol et il traversait au Pont de la Corde, il traversait [...] par un chaland ! **J** : Un quoi [...] ? **H** : Bah un chaland : on mettait la charge, on mettait la charge sur le chaland [...] il pouvait met', soit deux charges et trois ch'vaux ou bien trois charges et deux ch'vaux. **J** : D'accord, donc ça, c'était des bateaux quoi [...]. **D** : 'Bateaux plats là. **H** : ... y avait un passeur là quoi [...]. Et puis il disait en

des enfants, les "graines de poilus" », MORIN-ROTUREAU (dir.) E., *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Paris, Autrement, coll.« Mémoires », n° 103, 2004, p. 135.

576 PUIILL B., *Soazig et Hervé, op. cit.*, p. 10.

577 LAOUENAN R., *Le moral de l'arrière, op. cit.*, p. 88.

578 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 25.

revenant une fois [...], il est revenu par Taulé, qui dit, à la maison et puis y dormait dans [...] sa charrette, et puis, quand y s'est réveillé : le ch'val c'était mis de travers et la charrette de travers et il barrait la route à une voiture. Hi hi ! Le gars n'était pas pressé ça fait qu'il a attendu que tout le monde se réveille [rire] ! **D** : Et cette gabare-là était retirée par une corde et c'est pour ça qu'après, quand on a fait un pont, on a appelé ça le Pont de la Corde [...]. **H** : Mais pendant la guerre [...] c'était un gosse si tu veux, mais il allait vend' des légumes à Saint-Pol. **D** : Oui, mais il t'a dit qu'il était accompagné de deux vieux paysans ! **H** : Ah oui y avait des vieux paysans avec lui quoi. Ça fait que ... **J** : Et c'était pour l'aider à traverser peut êt' pour eux ... **D** : Non, mais pour euh ... il était tout jeune et ... **H** : Oui 'partait à trois heures du matin à Kerelec là-bas [...] ! Il fallait arriver à Saint-Pol avant que le marché commence quoi [...] ! **D** : Et ça, c'était ... T'as qu'à voir né en cinq comme il allait envoyer les légumes entre 14 et 18 bah il n'était pas vieux ! Mais souvent il était accompagné de ... **H** : Ha il était accompagné de plus vieux ... **D** : ... vieux paysans qui allaient aussi. **H** : ... des vieux qui n'étaient pas mobilisés<sup>579</sup> [...].

La solidarité des paysans durant la guerre se constate à travers d'autres exemples. Durant l'enfance d'Hervé Puill, c'est un oncle inapte à la guerre et son grand-père qui venaient aider<sup>580</sup> ; à Meaz Kurunec, chez Louis Priser, c'est aussi son vieil oncle « Tonton-Chan Mar », ainsi qu'un charretier ayant échappé à la mobilisation qui venaient prêter main-forte<sup>581</sup>. Il n'est donc pas étonnant que le petit Guillaume Saliou (il a entre 10 et 13 ans durant la guerre) soit accompagné de vieux paysans. Qui plus est, nous l'avons dit plus haut : Hamon Saliou n'est pas mobilisé avant le 18 janvier 1915 et Guénolé Cléach (père de Marc'harid Cléach) âgée de 72 ans au moment du conflit n'est pas non plus mobilisé. Peut-être faisait-il partie de ces vieillards qui accompagnaient Guillaume Saliou au marché de Saint-Pol-de-Léon. Mais il n'y a pas que les enfants dont le travail augmente et s'étend dans des domaines qui ne leur était jusque là pas dévolus, les femmes aussi doivent fournir davantage d'efforts, ce qui peut conduire à des situations dramatiques.

579 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 17-18.

580 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit., p. 10.

581 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, op. cit., p. 9.

## ➤ Le décès du jeune Marcel

**D** : [...] Et puis y a Marcel qui était né peut-être en douze, mais qui ... **J** : Qui a pas vécu longtemps ?  
**H** : Dix-huit mois. **D** : Pendant la guerre, lui [Hamon Saliou] a été mobilisé, la Grande Guerre hein ! Il a été mobilisé, ça fait que sa femme était obligée d'aller aux travaux des champs. **J** : Et elle n'a pas pu s'occuper du jeune ? **D** : Eh non, elle a envoyé le petit au bout du champ dans quelque chose quoi, et il serait mort ... **H** : D'une insolation. **D** : Je crois en quatorze ou en quinze. Il avait trois ans ... **H** : Dix-huit mois, nan ? **D** : D'une insolation, c'est sur le livret de famille, là. **J** : Et c'est *Ta-koz* qui vous a raconté ça, ou c'est ... ? **D** : Ah oui oui oui ! Que l'enfant était envoyé au bout du champ et que elle travaillait, et puis il y a eu une insolation, il nous a dit que le garçon est mort. Et c'est pour ça : ça c'était le premier Marcel quoi. **J** : Ah oui. Et ça arrivait souvent ça quand les gens étaient occupés, ils pouvaient pas ? **D** : Ah bah évidemment les femmes étaient obligées de travailler. **H** : J'ai pas entendu parler d'aut' hein<sup>582</sup>.

Marcel Saliou avait en réalité deux ans au moment de son décès (10 août 1913 - 9 janvier 1916). Aucun document ne relate les circonstances exactes de sa mort, mais, celle-ci, si l'on en croit la mémoire familiale, résulterait indirectement des effets de la guerre : la société paysanne était bouleversée, en manque, littéralement, de repères. Les femmes, normalement cantonnées au foyer et à l'étable<sup>583</sup>, devaient travailler aux champs en plus de leurs activités ménagères<sup>584</sup>. Les tâches normalement dévolues aux hommes leur étaient dorénavant confiées, telles le maniement de la charrue et des chevaux (dont beaucoup d'entre elles se méfiaient<sup>585</sup>). Il est dès lors aisé, si l'on s'imagine à la place d'une femme en charge d'un enfant en bas âge, de se rendre compte que le cumul des tâches devait être extrêmement éreintant, exténuant. D'autant plus que Marc'harid Cléach avait, l'année du décès de son plus jeune fils, déjà 42 ans. Pour s'en rendre compte, voici une liste non exhaustive des tâches auxquelles elle dut faire face :

- Devoir nourricier : elle devait préparer à manger pour son père et ses enfants.
- Travaux dans les champs : semailles, récoltes, labour, battages et même abattage du bois<sup>586</sup>.
- Lessive. Rappelons qu'à l'époque les couches ne sont pas jetables et la machine à laver le linge, d'usage courant aujourd'hui, n'existait pas. Une grande quantité de couches en tissu permettait de retarder la date de la grande lessive, mais celle-ci était tout de même bien plus régulière avec des enfants en bas âge<sup>587</sup>.
- Vendre les récoltes au marché. Nous avons vu que Marc'harid Cléach arrivait à se décharger en partie de cette tâche en la déléguant à son fils aîné accompagné par des vieillards.

582 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 4-5.

583 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 21-23.

584 THÉBAUD F., *Les femmes au temps de la guerre de 14, op. cit.*, p. 207-209.

585 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 23.

586 THÉBAUD F., *Les femmes au temps de la guerre de 14, op. cit.*, p. 208.

587 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 216.

- Ainsi qu'une multitude d'autres charges qui peuvent paraître dérisoires, mais qui cumulées, ne laissent que peu de repos aux femmes : entretien du bétail (alimentations, soins, entretien des crèches ...), la corvée que représentait la collecte d'eau<sup>588</sup> ...

Il ne faut pas exclure l'aide possible d'autres personnes, notamment de jeunes femmes d'autres fermes employées comme domestiques dans les maisons de celles dont le mari est parti à la guerre. Les vieillards aidaient aussi du mieux qu'ils le pouvaient. On sait, par exemple, qu'après guerre – c'était certainement déjà le cas pendant la guerre –, Guénolé Cléach arrivait à s'occuper des bêtes bien qu'il fut aveugle<sup>589</sup>.

Les femmes étaient littéralement surmenées durant cette période, au point de mettre leur santé en danger :

Pour laisser le moins possible de terres en friches, susceptibles d'être réquisitionnées par la commune, les paysannes s'épuisent au travail. La réquisition des animaux de trait, chevaux et bœufs, ne facilite pas les choses [...]. Des photographies prises pendant ces années de guerre montrent des femmes, attelées à plusieurs, tirant péniblement une herse ou une charrue [...]. Par la force et l'habileté qu'ils exigent, certains travaux des champs sont dangereux pour les femmes ou tout au moins préjudiciables à leur santé [...]. Le docteur Emmanuel Labat soigne et reconforte, conscient de la dureté des temps : « Combien de tâches où la violence de l'effort est nécessaire et la surprise des brutales secousses inévitable. Voyez la paysanne accrochée à la charrue, sur ce guéret aux mottes grasses et dures, où chaque pas lui fait perdre l'équilibre. Voyez-la tressautant sur la selle étroite de la faucheuse, ou d'une main saisissant par la corne une vache qui fuit pour la soumettre au joug qu'elle tient de l'autre, ou suspendue aux ridelles de la charrette pour retenir le chargement qui penche à la traversée du ruisseau » [...]. C'est peut-être sur les moyennes exploitations que la situation est la plus critique, trop grandes pour être exploitées par une femme et ses enfants, trop petite pour avoir gardé du personnel ou en obtenir. Sur 7 hectares Mme X. [...] s'en sort avec trois vaches, deux cochons et l'aide de journaliers [...] mais son fils de trois ans reste au lit une grande partie de la journée [...]. « Le plus dur n'était pas tant de se débrouiller avec un mulot ou un attelage de vaches que de tenir le manche de la charrue. Je n'étais pas bien grande [...]. Nous avons une charrue toute simple, un araire avec un manche fait pour un homme. Pour moi il était bien trop haut. Quand je faisais mes sillons avec cet engin, chaque fois que j'accrochais une pierre, je recevais le manche dans la poitrine ou dans le visage. Pour moi labourer était un véritable calvaire... Les mois se sont succédé ainsi. Je n'avais aucune notion du temps, une année aurait pu être un jour ou dix mille ans, c'était pareil. La seule chose qui comptait c'était le travail et la fatigue, la fatigue et le travail jusqu'à l'épuisement. Je n'avais guère le temps de penser à moi, ni même de penser tout court<sup>590</sup>. »

L'accumulation des charges, des tâches physiquement très lourdes, explique que les moments d'inattention étaient loin d'être impossibles et qu'un accident pouvait assez vite survenir. Le cas de l'insolation, évoqué par Denise Le Gac et Hamon Saliou est, cependant, surprenant. Le

588 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 84.

589 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 10.

590 THÉBAUD F., *Les femmes au temps de la guerre de 14*, op. cit., p. 209-211.

jeune Marcel Saliou est en effet décédé au cours du mois de janvier, période de l'année assez fraîche. C'est d'autant moins certain que pour qu'une insolation soit mortelle la température du corps doit atteindre les 40°. Dès lors, même en été en Bretagne, les risques sont très minimes. Nous pensons plutôt que l'insolation est un prétexte utilisé pour ne pas parler de sujets tabous, tels que la mort d'un individu : si une personne trop curieuse s'avisait de questionner Hamon Saliou au sujet du décès de son fils cadet, il pouvait répondre « Oh ! Il est mort d'une insolation... », sans nécessairement expliquer ce qu'il était réellement advenu. Il s'agirait en quelque sorte d'une version « officielle » commode qui permettait d'éviter de raviver des souvenirs que l'on aurait préféré oublier. Cette idée est confortée par le récit de vie d'Hervé Puill. Celui-ci explique qu'il avait une sœur, Marianne, décédée à neuf mois en octobre 1912, « d'une insolation à ce que l'on m'a dit<sup>591</sup> ». Tout comme on expliquait la naissance des enfants de façon fantaisiste<sup>592</sup>, afin de ne pas révéler les « mystères de la vie » que la pudeur catholique cachait, l'insolation était peut-être perçue comme une façon plus sobre et moins cruelle de révéler aux enfants ce qu'il était advenu de leur frère ou sœur défunt, de fil en aiguille ce qui était la version destinée aux enfants est devenu la version officielle, une version ressentie, certainement, comme plus douce, laquelle était aussi transmise aux petits-enfants.

Quant à savoir quelles furent les causes réelles de la mort du jeune Marcel Saliou, nous ne pouvons que spéculer : accident, maladie ? Les difficultés introduites par la guerre auraient-elles conduit la mère à un geste désespéré ? Osons le dire : y a-t-il eu infanticide ? Cette hypothèse est, disons-le tout de suite, peu probable. Effectivement, à la lecture des études concernant l'infanticide, l'abandon d'enfants et le crime des femmes en Bretagne, études qui couvrent surtout le XIX<sup>e</sup> siècle, le profil de Marc'harid Cléach est éloigné de celui de ces mères qui tuèrent ou abandonnèrent leur progéniture. Ces femmes avaient entre 20 et 30 ans, célibataires, elles souhaitent éviter le déshonneur et le mépris social face à une communauté où la morale fait loi et où chacun s'observe et ne manque pas de faire des remarques quotidiennes et désobligeantes<sup>593</sup> en cas de rapports sexuels extra-conjugaux ou hors-mariage<sup>594</sup>. Quand elles sont domestiques, elles souhaitent aussi par-dessus

591 PUIILL B., *Soazig et Hervé, op. cit.*, p. 8.

592 Denise Le Gac nous donnait cet exemple : **D** : *Ben je t'ai dit qu'on disait pas aux enfants. Main'nant on dit tout d'suite aux enfants : « Papa à mis une petite graine là, qui vas grossir, qui vas grossir ». Tandis que alors le curé disait : « On m'a trouvé dans les foins. » Il était né en juillet. Et ses parents ont dit que, quand ils étaient partis faire le foin, on l'avait trouvé. Voir : « Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit).*

593 LE DOUGET A., *Femmes criminelles en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle : tourments, violences et châtements*, Fouesnant, A. Le Douget, 2003, p. 123-139.

594 LE BOULANGER I., *L'abandon d'enfants : l'exemple des Côtes-du-Nord au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 64-66 ; LE DOUGET A., *Femmes criminelles en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 157-158.

tout éviter de perdre leur emploi car le déshonneur qui les frappe ne manque pas de retentir sur la maison de leurs maîtres, la réaction de ces derniers est alors quasi systématique : le renvoi de la servante<sup>595</sup>. Commence alors une errance plus ou moins longue, la réputation de la fautive ne manquant pas d'entraver ses ambitions. Marc'harid Cléach est donc bien éloignée du profil de ces mères auteur d'infanticides. Elle est mariée, n'est pas domestique, a passé la quarantaine, joui d'une situation qui n'est certes peut-être pas des plus confortables, mais qui n'est pas non plus totalement misérable. Misère, solitude ou abandon, sont les trois critères retenus par Annick Le Douget comme étant les principaux mobiles de tels actes<sup>596</sup>, les deux derniers sont à exclure, seul le premier induit par la guerre et que nous ne pouvons mesurer aujourd'hui, aurait pu expliquer un tel geste.

Les circonstances de sa mort ont beau être floues, ce qu'il faut noter c'est l'importance de celle-ci au sein de la famille et le retentissement qu'elle aura par la suite. La mort d'un enfant laisse rarement indemne et les familles qui en sont victimes sont loin d'être insensibles : le fantôme du petit Marcel Saliou planera sur sa famille jusqu'à nos jours. Peut-être que les circonstances exceptionnelles dans laquelle la mort de l'enfant s'inscrit, la guerre, a amplifié le ressenti et les douleurs de la perte du jeune garçon : Hamon Saliou n'aura une permission qu'à partir du 7 décembre 1916<sup>597</sup>, le sentiment d'impuissance du père résultant de son absence ont certainement exacerbé les sentiments. Nous ferons mention, par la suite, de la mémoire de Marcel Saliou qui affleure régulièrement de façon fugace, mais forte, durant la vie de son père, mais aussi chez ses descendants.

La mort de Marcel Saliou est aussi une remise en cause du ménage et des responsabilités de chacun : quand, dans cette société rurale où la division sexuée des tâches est strictement respectée, les repères sont bouleversés, quand les responsabilités ne sont plus cadrées et définies clairement, un malheur est vite arrivé. La femme, durant cette période particulière, accumule les tâches, change de fonctions et les responsabilités qui lui incombent se multiplient : c'est elle qui devient, pour un temps, chef de famille en attendant le retour du mari.

595 LE BOULANGER I., *L'abandon d'enfants*, op. cit., p. 65 ; LE DOUGET A., *Femmes criminelles en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 158.

596 LE DOUGET A., *Femmes criminelles en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 158.

597 Information issue de son livret de service militaire.



## ➤ La fermière : garante d'un ordre inchangé

L'historiographie des femmes durant la Grande Guerre a été analysée par Françoise Thébaud, laquelle distingue trois âges historiographiques<sup>598</sup> : le premier est celui des années 1960-1970 qui accorde à la guerre une valeur émancipatrice, il s'agit d'une « mémoire souvent hagiographique de la mobilisation féminine », nous dit l'auteur ; ensuite, celui des années 1980-1990, menées en France par F. Thébaud elle-même, tend à démontrer l'inverse : la guerre n'aurait pas favorisé « une évolution des rôles sexuels » mais au contraire la guerre avait un « caractère profondément conservateur en matière de rapports entre les sexes » ; enfin dernière période historiographique, celle des années 1995-2000, revient sur la qualité émancipatrice de la guerre en nuancant son effet sur la durée : la guerre aurait permis d'atténuer les différences et la hiérarchie entre les sexes sans pour autant inaugurer des « changements définitifs ou d'avancées pérennes ». On constate donc que la question est loin d'être tranchée et doit être nuancée, c'est d'ailleurs sur ce constat que l'auteur achève son exposé.

Françoise Thébaud énumère cependant l'évolution et les acquis de l'après-guerre, ceux des années 1920, qui résulteraient des quatre années de conflit. Au niveau du travail, le développement du secteur tertiaire favorise le travail des femmes que l'on préfère aux hommes, les domaines du soin et du social aussi permettent aux femmes de trouver une place dans le monde du travail, l'ouverture des études supérieures permet aux femmes de trouver des emplois qualifiés, mais comme le souligne l'auteur : ces ouvertures professionnelles bénéficient, pour l'essentiel, aux « jeunes filles de la bourgeoisie<sup>599</sup> ». Il en va de même pour la façon de se vêtir :

L'acquis le plus manifeste et le plus général semble être la conquête d'une liberté d'allure et de mouvement apprise dans la solitude et l'exercice des responsabilités. Débarrassé des entraves du corset, des vêtements longs et ajustés, des chapeaux encombrants et parfois même des chignons [...], le corps féminin peut bouger, comme le montrent les photographies des années 1920<sup>600</sup> [...].

Ces acquis sont essentiellement l'apanage des populations urbaines, ouvrières et bourgeoises. Nous avons déjà évoqué les différences, notamment vestimentaires, qui régnaient entre campagnes et villes, entre les fermières et les femmes des bourgs<sup>601</sup>. Chez les fermières, femmes de paysans, l'émancipation n'était pas au goût du jour, il n'est même pas certain qu'elles y aient pensé.

598 THÉBAUD F., « La guerre, et après ? », MORIN-ROTUREAU E. (dir.), *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Paris, Autrement, coll.« Mémoires », n° 103, 2004. ; THÉBAUD F., *Les femmes au temps de la guerre de 14*, *op. cit.*, p. 422-429.

599 THÉBAUD F., « La guerre, et après ? », *op. cit.*, p. 191.

600 THÉBAUD F., « La guerre, et après ? », *op. cit.*

601 Voir *infra* : « Une zone géographique spécifique », p. 47-56 ; « La scolarisation des jeunes Saliou », p. 143-150.

Le rôle qui leur était dévolu était celui de la conservation du mode de vie traditionnel<sup>602</sup>, celui de la femme au foyer et à l'étable, et de l'homme aux champs et aux écuries. Pendant la guerre, la solitude, loin d'être émancipatrice, était contrôlée à distance par les maris avec le consentement évident de leurs épouses qui reproduisaient le modèle social dans lequel elles avaient été élevées. La vie du quotidien, le travail, par exemple, était constamment jugé par le mari auquel la femme demandait conseil :

La femme est souvent contrainte de reprendre l'activité du soldat mobilisé. Le poids décisionnel de ce dernier ne s'efface pourtant pas avec son absence. L'homme, de loin, recommande, ordonne, donne des instructions ; la femme, quant à elle, questionne, demande conseil et avis<sup>603</sup>.

Dans le domaine de la paysannerie, cela se traduit par des conseils pratiques dans la gestion des travaux des champs. Clémentine Vidal-Naquet, historienne, donne l'exemple du couple de paysans Juliette et Louis-Gustave Bruneau :

*« Pour le blé, tu peux en acheter 3 sacs à St-Lô, si tu en as trop, il te servira pour faire du méteil pour le champ de St Corneille, mais pour le champ de la Puce, il t'en faut 15 à 18 boisseaux ».* Juliette elle-même attend de son mari des directives, et ce même après deux années de guerre : *« Tu me demandes combien il faut mettre de graine de navet dans le haut de ton champ mais c'est bien difficile à dire car c'est à semer que l'on peut se rendre compte, enfin tu peux en semer quatre bons verres... »*<sup>604</sup>.

On peut faire le même constat dans la correspondance, récemment éditée, que s'échange Loeiz Herrieu et sa femme Maria er Meliner entre 1914 et 1919<sup>605</sup>. Le peu d'éléments qui nous est parvenu de la correspondance entre Hamon Saliou et Marc'harid Cléach ne nous permet pas d'affirmer qu'il en était de même entre eux, mais c'était très certainement le cas.

L'absence de l'homme est pour beaucoup de ces femmes une période d'inquiétude plus que de libération. Non seulement elles craignent la perte d'un père, du mari, d'un fils ou d'un frère, mais elles font face à des responsabilités inconnues jusqu'alors et qui les angoissent. Certaines d'entre elles s'adressent au Commandement de l'Armée :

602 THÉBAUD F., *Les femmes au temps de la guerre de 14*, op. cit., p. 216-221.

603 VIDAL-NAQUET C., « "Faire avec" la distance : la femme et son couple pendant la première guerre mondiale », TRÉVISI M. et NIVET P. (dir.), *Les femmes et la guerre de l'antiquité à 1918 : actes du colloque d'Amiens, 15-16 novembre 2007*, Paris, Institut de stratégie comparée : Economica, coll. « Bibliothèque stratégique », 2010, p. 389.

604 *Ibid.*, p. 389-390.

605 HERRIEU L. et CARRÉ D., *Nag ar gwenan? ... Lizherioù ar serjant L. Henrio (Loeiz Herrieu, er Barh-Labourer) d'e vaouez Loeiza er Meliner (Vedig en Evel) 1914-1919*, Rennes, TIR, 2016 ; HERRIEU L. et CARRÉ D., *Et nos abeilles ? ... Courrier du sergent Louis Henrio (Loeiz Herrieu, er Barh-Labourer) à Louise Le Meliner (Vedig en Evel), son épouse 1914-1919*, Rennes, TIR, 2016.

Soit elles sont en quête d'un laissez-passer leur permettant d'aller rejoindre leur mari dans la zone des armées, soit elles tentent de faire rentrer leurs maris auprès d'elles. Commerçantes, agricultrices, chefs d'entreprise, pour justifier leur demande, mettent en avant leur statut de simple remplaçante. Incapables sans l'aide de leurs amis de mener à bien leurs affaires, elles insistent sur la nécessité de les consulter ou de les faire intervenir directement<sup>606</sup>.

Les échanges portant sur des conseils d'ordre professionnels ont lieu surtout durant la première année du conflit, par la suite les femmes prennent davantage d'autonomie. Cependant, malgré cette autonomie relative, l'échange épistolaire entre mari et femme insiste aussi sur la préservation « des liens d'avant-guerre<sup>607</sup> ». En somme, l'échange de lettres permet d'éviter de rompre les relations fragilisées par la situation et de préserver le modèle conjugal ordinaire. La femme ne cherche pas à dépasser son rôle ou à concurrencer l'autorité du mari, elle cherche au contraire à rester autant que possible dans son rôle d'épouse<sup>608</sup>. Les femmes se posent comme garantes d'un ordre inchangé, elles permettent d'assurer au mari une continuité avec la vie civile, et ce malgré la guerre : « *Tu trouveras la maison encore plus jolie à ton retour*<sup>609</sup> », écrit Yvonne Maurice à son mari. Clémentine Vidal-Naquet note que la femme est le pilier qui permet de préserver à la fois le lien du conjoint avec le foyer, la famille, le sacré (religion, prière) et le temps<sup>610</sup> (calendrier, fêtes), éléments dont les soldats sont coupés sur le front. Un des seuls mots visibles sur la carte postale écrite de la main d'Hamon Saliou et destinée à sa femme est le terme « maison ». On constate donc que le lien entre le soldat et son foyer était préservé par l'échange épistolaire.

La femme, la fermière a donc un rôle essentiel : préserver le monde, la vie d'avant pour permettre le monde, la vie d'après. Loin d'infléchir vers le changement, loin de rechercher une évolution des rôles ou des relations conjugales, les femmes durant la guerre agissent bien dans un esprit de conservation de l'ancien modèle social. Pascal Dibie le remarquait déjà en 1979 :

Ce que l'on reconnaît à la femme, ce n'est pas son travail, ça n'a jamais vraiment compté, ou du moins ça n'a jamais été avoué. Ce que l'on reconnaît à « la femme » en l'absence de l'homme, c'est d'être la gardienne de l'âme paysanne et la garante de la continuité face à « la guerre » [...] leur devoir est de « garder le foyer en attendant que celui qui en est le chef naturel ait repris sa place<sup>611</sup> ».

606 VIDAL-NAQUET C., « "Faire avec" la distance », *op. cit.*, p. 390.

607 *Ibid.*, p. 391.

608 *Ibid.*, p. 391-394.

609 *Ibid.*, p. 392.

610 *Ibid.*, p. 392-394.

611 DIBIE P., *Le village retrouvé*, *op. cit.*, p. 58-59. ; C'est aussi ce que note Dominique Fouchard en des termes plus objectifs : « La valorisation du comportement qu'ont adopté les femmes durant le conflit s'inscrit dans cette logique et cherche, en soulignant les qualités biologiques propres à leurs sexes qu'elles ont su mettre en œuvre pour participer à l'effort de guerre, à rétablir une vision profondément conservatrice des rapports entre les sexes » dans FOUCHARD D., *Le poids de la guerre : les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Collection Histoire », 2013, p. 215..

On peut faire la même remarque, toujours dans le domaine de l'absence et de la préservation de l'ordre social, à une échelle beaucoup plus réduite : dans la société paysanne, quand le paysan part le matin travailler au champ, la femme doit – et c'est réellement un devoir – préparer le repas pour son retour à midi. Elle est ici aussi garante d'un ordre, on ne reconnaît pas pour autant son travail : si elle ne prépare pas le repas, elle casse cet ordre et reçoit des remarques plus ou moins virulentes, en revanche la routine fait que, la plupart du temps, elle prépare le repas et à midi le paysan peut mettre les pieds sous la table<sup>612</sup>. Elle ne sera pas pour autant récompensée de ses efforts, car elle a agi dans le cadre qui lui est dévolu : celui de la gardienne du foyer, de la gardienne du temps, de la gardienne de l'ordre et du quotidien du ménage.

Il y avait chez nous, à Saint-Jean-du-Doigt, dans notre enfance, un tableau accroché au mur de cette pièce d'apparat typique de la société rurale léonarde de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle laquelle servait, dans les grandes occasions, aux repas de famille ou à l'accueil d'invités de marque<sup>613</sup> que l'on nomme couramment « la salle ». Ce tableau était accroché entre la cheminée et la grande et vieille armoire que notre grand-mère avait hérité de son propre grand-père (Hamon Saliou). Ce n'était pas véritablement un tableau, mais une affiche encadrée, vendue probablement à l'origine dans une boutique pour touristes. Elle reproduisait une peinture réalisée par Jean Duquoc, qui représentait une paysanne en coiffe, de dos, les pieds dans l'herbe, un peu voûtée à l'image de ces vieilles paysannes que les pénibles efforts du quotidien ont marquées de leurs empreintes. Lourdemment vêtue, elle est debout, face à une chapelle derrière laquelle on devine un soleil couchant, caché par des nuages rougeâtres. À la droite de la paysanne, la mer, et au loin ce que l'on devine être une île ou bien la continuité du continent formant ainsi une baie. Tout autour de la verdure, herbes et arbres qui par la magie du peintre semblent agités par ce vent qui rythme bien souvent le paysage côtier de la péninsule bretonne. Au-dessus de la reproduction, écrit en majuscule on peut lire « BRETAGNE », le tableau est donc censé représenter une de ces images types qui donnent à la région un charme pittoresque : la mer, la paysanne (et sa coiffe), la religion catholique, son patrimoine, et une certaine spiritualité qui se dégage de l'ensemble donnant à celui-ci son titre : « Contemplation ». La présence imposante de la paysanne qui remplit environ un tiers du tableau n'est pas anodine. Parmi ces clichés accolés au paysage social breton qui se veut original et différent de ses voisins, le matriarcat est en bonne place et ce tableau en est une représentation

612 Pierre-Jakez Hélias a écrit une pièce de théâtre à ce sujet dans laquelle il narre la crainte qu'éprouve la femme d'un paysan tyrannique du fait d'accueillir son mari à midi avec des pommes de terre froide. Voir : HÉLIAS P.J., « L'autre / An hini all », R. CALVEZ et M. THOMAS (dir.), *Théâtre social*, Brest, CRBC, coll.« Tal ha tal », 2015, p. 125-185.

613 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, op. cit., p. 74.

fantasmée. Cette notion est définie par Anne Guillou ainsi : « un système selon lequel la filiation, la transmission du nom, des biens et des statuts passeraient par les femmes. De ce fait les femmes exerceraient une autorité prépondérante dans la famille tout en occupant des fonctions sociales et politiques dans le groupe<sup>614</sup> ». Celui-ci, du moins au cours des deux siècles qui nous intéressent, n'a jamais existé<sup>615</sup>. Jean Rohou note cependant de façon très juste que si certaines femmes (et il y en avait beaucoup) se remarquaient par une forte personnalité et une certaine forme d'autorité, elles le devaient avant tout « à la rudesse des conditions de travail et d'existence, et à celle des rapports humains<sup>616</sup> », en particulier avec les hommes face auxquels il fallait bien, parfois, se défendre. La légende du tableau est caractéristique de ce rêve matriarcal : « Femmes de la terre, vous êtes le repère qui pénètre tout un peuple ». C'est sur le terme « repère » qu'il faut insister ici. C'est bien comme un « repère » que la femme est considérée dans le monde paysan, un repère auquel on se réfère pour installer la norme, sur lequel on s'appuie pour rythmer le quotidien. La femme apparaît dès lors comme l'emblème et l'actrice même de la conservation du modèle social ancien : celui de la domination du patriarcat. Ce que nous disait Pascal Dibie se vérifie, on cède à la femme un rôle, on lui accorde une certaine importance, mais celle-ci n'est pas franche, c'est une reconnaissance en demie teinte : elle est de dos, on ne souhaite pas montrer son visage, elle semble silencieuse, domestiquée, ne fait office que de décor. Francine Saliou nous disait à propos de sa grand-mère maternelle, la chose suivante :

**F** : Mais ... *peoc'h amañ\**, t'as pas eu entendu ça [...] ? Je vois très bien mon ... **J** : Ton père. **F** : Pas mon père, enfin ... mon grand-père de Cosporchou dire ça [...]. Mais, mon grand-père Saliou non. **J** : Et y disait ça pourquoi ? **F** : Je n'ai pas dit qu'y disait ! Je vois très bien qu'y pouvait le dire [...]. La différence est là, Jean. Je me rappelle pas de l'entendre dire [...]. **J** : Y d'vait pas y avoir beaucoup de *reuz\*\** entre les gens à Cosporchou sûrement ? **F** : Ben non c'était lui le chef, eh [...] ! Je t'ai dit que ... quelqu'un avait dit à Tonton Joseph du Hun : « *Mais ta mère, on l'entend pas rien dire* » ; « *Ben elle disait rien non plus* », qu'il avait répondu. **J** : Ah ouais ? La mère euh ... du coup c'était [...] ... **F** : Sa mère ! Ma grand-mère ! **J** : Roué Marie-Jeanne quoi, c'est ça ? **F** : 'Oilà. [...] **F** : « *Piou a' mest' amañ\*\*\** ! » y a dans le théât' en breton ça, non ? **J** : T'as entendu ça aussi ? **F** : Dans l'théât' en breton<sup>617</sup>.

La « femme de la terre » est certes un « repère », mais elle ne « pénètre pas tout un peuple » dans le sens où elle serait valorisée ou reconnue à sa juste valeur par la société paysanne. Dire que

614 GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton : essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, coll. « Les Bretons & les femmes », 2007, p. 13.

615 GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton*, op. cit. ; ROHOU J., *Fils de ploucs*, op. cit., p. 250-280.

616 ROHOU J., *Fils de ploucs*, op. cit., p. 258.

\* « Paix ! » / « Silence ! ».

\*\* Ici il faut le traduire par « désordre ».

\*\*\* « Qui est le maître ici ! »

617 En annexe : « Entretien n°4 avec Francine Saliou », p. 232.

la « femme de la terre est un repère qui pénètre tout un peuple » est une façon de lui accorder un statut qu'elle n'a pas, ou qui ne lui est pas reconnu, une façon de la contenter, alors qu'en réalité elle n'est ni maîtresse d'elle-même, ni, bien souvent, maîtresse des autres. L'étendue herbeuse dans laquelle elle se trouve donne une impression de liberté, il n'en est rien. Ce qu'on voit dans ce tableau et qui traduit une réalité, c'est la solitude des femmes : seules avec pour unique remède celui des résignés et des asservis, la dévotion, la foi, la religion, c'était le cas de Marie-Jeanne Roué qui chérissait avant toute chose ses enfants – elle en eut au moins onze – et était très dévote : des refuges. Il ne faut cependant pas voir dans la condition féminine rurale durant la guerre et après-guerre qu'un tableau noir et sombre. C'était le cas dans de nombreuses familles, mais cette condition ne signifiait pas non plus, qu'elles étaient pour autant malheureuses. Certaines d'entre elles l'acceptaient, car c'était le modèle de l'époque, celui qui à leurs yeux paraissait le plus logique : on attribuait à la femme une nature cantonnée à son rôle de mère, d'épouse, de ménagère et elle s'y reconnaissait : « Le rôle de la femme est d'être chez elle. C'est son domaine et je ne croyais pas être si femme<sup>618</sup> » notait Yvonne Retour qui se confiait à son mari mobilisé. En d'autres conditions, la résignation gouvernait, c'était un caractère valorisé chez les femmes, presque une vertu à l'époque. On peut ainsi lire dans une lettre écrite le 20 mars 1831 par la grand-mère maternelle d'Ernest Renan à une amie malade :

La bonne Nathalie m'a fait part de votre soumission, de votre patience et de votre résignation dans les peines les plus aiguës. Ah ! je vous reconnais bien à ces beaux sentiments ! Pas une plainte, me marque-t-elle, dans les plus grandes souffrances ! Combien, ma chère amie, vous êtes agréable et chère à Dieu par votre patience et votre résignation à sa sainte volonté ! Il vous afflige car il châtie ceux qu'il aime. Être aimée de Dieu, y a-t-il bonheur comparable<sup>619</sup> ?

L'exemple peut paraître anachronique, mais il est valable pour les campagnes du Léon où la religion rythmait toujours le quotidien et la façon de penser des paysans. Il ne faut pas oublier le poids des jours, des labeurs et du quotidien qui ne laissait pas beaucoup de temps à la réflexion, encore moins chez les femmes qui n'avaient que peu fréquenté l'école : Marc'harid Cléach ne parlait pas le français<sup>620</sup>. Ajoutons enfin que le féminisme, pourtant attesté depuis la Révolution<sup>621</sup>, n'avait qu'un très faible écho dans les campagnes et ciblait surtout les villes et les populations ouvrières et bourgeoises.

618 VIDAL-NAQUET C., « "Faire avec" la distance », *op. cit.*, p. 391. ; Voir aussi : FOUCHARD D., *Le poids de la guerre*, *op. cit.*, p. 216-217.

619 RENAN E., *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Calmann-Lévy, 1883, p. 143.

620 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 6.

621 GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton*, *op. cit.*, p. 139.

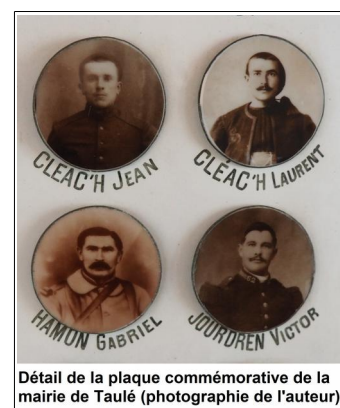
Étonnés, surpris, stupéfiés par l'armistice signé le 11 novembre 1918<sup>622</sup>, les soldats ne tardent pas à demander leur retour chez eux<sup>623</sup>. Ce sont les paysans, nous dit Bruno Cabanes, qui sont les plus exigeants, les plus impatients de retrouver leurs fermes que les travaux des champs réclament. Inquiets certainement de l'état de leurs terres après quatre années de guerre, inquiets des soins apportés par leurs femmes et de la compétence incertaine qui était la leur dans des travaux qui ne leur étaient pas dévolus<sup>624</sup>, ils souhaitent rentrer au plus vite :

Leurs familles ont besoin d'eux pour les semailles d'automne, bientôt il sera trop tard : « Que fait-on ici ? Quand songera-t-on à libérer les vieilles classes, quinze jours qu'on est là, sans rien faire, c'est renversant, si encore on commençait la démobilisation, ça ferait prendre courage, puis on pourrait semer un peu de blé sur les luzernes, mais on trouvera moyen de nous faire partir trop tard... J'ai un cafard monstre et le temps me dure », confie un jeune soldat dans une lettre à son père. Un autre dans un courrier à sa femme : « Je suis désolé de te savoir accablée par le travail, pendant qu'inutile ici, j'ai les bras croisés, si au moins on se dépêchait de nous renvoyer, on pourrait faire les semailles, mais on en parle même pas<sup>625</sup>. »

Assez vite les soldats se rendent compte finalement que la démobilisation prendra bien plus de temps à la fois pour des raisons logistiques (transports, remise des armes ...), mais aussi stratégiques avec le début de l'occupation des territoires rhénans. L'attente s'installe alors et il faudra attendre 1919 pour qu'Hamon Saliou revienne à Kerelec.

## L'après-guerre, un nouveau départ (1919-1928)

Après l'armistice, l'armée se démobilise donc progressivement, le retour des soldats s'échelonne entre novembre 1918 et l'été 1919<sup>626</sup>. L'année 1919 voit le retour d'Hamon Saliou à Kerelec, il est démobilisé le 22 janvier. Les frères Cléach sont aussi de retour, Jean-Marie Cléach, le dernier de la fratrie à se marier, prend pour épouse Anne-Marie Le Saint le 6 octobre 1919 à Henvic, le couple s'installe ensuite à la ferme de Coatiles en Taulé. Le retour des hommes voit le soulagement des femmes<sup>627</sup>, mais bien



Détail de la plaque commémorative de la mairie de Taulé (photographie de l'auteur).

622 CABANES B., *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, coll.« L'Univers historique », 2004, p. 46-58.

623 *Ibid.*, p. 50 ; *Ibid.*, p. 72-77.

624 THÉBAUD F., *Les femmes au temps de la guerre de 14*, op. cit., p. 213.

625 CABANES B., *La victoire endeuillée*, op. cit., p. 73.

626 GOURLAY P., *C'était la Grande Guerre : Bretagne 1914-1920*, Morlaix, Skol Vreizh, n° 62, 2008, p. 64.

627 Le propos mérite d'être nuancé notamment en raison du retour d'hommes mutilés et traumatisés par la guerre face auxquels les proches ne savent pas toujours comment réagir, ce qui peut être la cause de bien plus d'inquiétudes que de soulagement. Voir à ce sujet : FOUCHARD D., *Le poids de la guerre*, op. cit., p. 57-132.

qu'il n'y ait pas de victimes à déplorer chez les Saliou sur le front, la victoire est endeuillée par la mort de Marcel Saliou. Chez les Cléach non plus il n'y a pas, à notre connaissance, eu de mort ; on ne nous en a, en tout cas, pas fait mention lors de nos entretiens. Il y a pourtant une photographie qui laisse supposer le contraire. Dans la salle des conseils de la mairie de Taulé, une plaque en bois est accrochée au mur sur laquelle sont affichés les portraits des Taulésiens « morts au champ d'honneur ». En examinant l'objet, nous avons été surpris de retrouver le visage d'un homme que nous avons déjà aperçu dans la collection photographique familiale. Sur le mur de la mairie on lui a donné le nom de Laurent Cléac'h, alors que au dos du cliché original conservé par notre famille on peut lire : « Jean-Louis Cléach frère de René Cléach de Kérérec Huella », il porte un costume de zouave. Un inconnu de plus oublié dans les limbes du passé.



Jean-Louis Cléach en costume de zouaves. Photographie non datée, mais certainement antérieure à la Première Guerre mondiale (archives familiale).

## Le retour d'Hamon Saliou

Le retour de la guerre, le retour « à la normale » est parfois difficile pour les poilus. Hamon Saliou, bien que n'étant pas à proprement parler au front<sup>628</sup>, car il faisait partie des Régiments Territoriaux d'Infanteries qui fournissaient avant tout une aide logistique, a fait très certainement face comme tous les soldats à un temps de réadaptation difficile. Comme nombre d'anciens combattants, il ne parlait pas beaucoup de la guerre et nous ne savons pas réellement comment il l'avait vécue, quelle a été sa répercussion dans la vie d'après. La seule anecdote que nous ont livré les témoins est qu'il a fait en sorte de ne pas avoir froid aux pieds :

**J** : Il vous a parlé de la guerre ? Comment ça s'est passé ou pas ? **D** : Non pas beaucoup. **H** : Non pas beaucoup. **D** : Parce que il était auxiliaire après ! Il n'était pas dans les ... **H** : Il n'était pas des premières lignes quoi ! Mais qu'y dit : pendant la guerre il était toujours volontaire, qu'y dit, pour aller faire les corvées. « *J'ai jamais eu froid aux pieds* », qui dit, pendant la guerre. Y marchait ... crois-moi, c'était un sacré marcheur hein<sup>629</sup> !

Il n'a pas été blessé pendant le conflit et à notre connaissance ne souffrait pas de trouble psychique résultant de la guerre. Cependant la longue absence à laquelle lui et sa famille durent faire face ne pouvait que laisser des marques. Il n'a eu que deux courtes permissions au cours des

628 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 15.

629 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 15.



quatre années durant lesquelles il fut mobilisé : le 9 décembre 1916 et le 12 mai 1917, c'est bien maigre pour maintenir un contact, une relation physique avec ses proches. Parti à 37 ans il revient à 41 ans : « "Celui qui partit pour cinq ans de guerre revint avec quinze ans de plus", ce constat sans appel revient de façon récurrente pour décrire l'image que les soldats offrent à leurs retours du front, pour dire le choc de la vue de ces corps vieillis prématurément et des souffrances qu'ils portent<sup>630</sup> » note Dominique Fouchard qui en donne de nombreux exemples : « Entre ces deux photos sept ans s'étaient écoulés : 1912, veille de l'incorporation ; 1919 : libération. Sur la première un beau jeune homme ; sur la seconde un homme trop mûr, au visage dur et fermé : quarante ans d'apparence<sup>631</sup> ». Nous ne savons et ne pouvons savoir si la guerre a influencé ou changé le caractère et le comportement d'Hamon Saliou comme c'était le cas pour nombre de soldats, mais il est possible que, comme ce jeune garçon observant son père, son entourage eut du mal à retrouver celui qu'ils connurent avant le conflit : « Quand mon père est revenu de la guerre, j'avais neuf ans. On était en 1918. J'ai eu du mal à le reconnaître lui qui était si gai, si vivant autrefois, était à moitié paralysé et il avait l'air hébété. On disait que c'était les suites d'une commotion quand un obus avait explosé à côté de lui<sup>632</sup> ».

Peut-être doit-on voir dans ses silences, dans sa nature taciturne, son envie de taire une enfance apparemment difficile, du fait de ne pas parler de la guerre, le signe le plus évident des souffrances qu'il eut à endurer et la volonté de les repousser dans les limbes de l'oubli, ou, à défaut d'oubli, les garder pour soi afin d'épargner aux autres son tourment.

**D** : Parce que ton grand-père Saliou avait eu un petit garçon ... **J** : Qui s'appelait Marcel. **D** : ... qui s'appelait Marcel. Et souvent le dimanche, y sortait pas de sa chamb' quand il était là, et comme il avait une porte vitrée, tu voyais : il était en train de regarder dans la caisse là, dans la petite caisse là, il regardait des photos et des choses ... et il avait trouvé difficile de perd' ce petit garçon. **J** : Bah oui oui, tu m'étonnes ouais. Surtout, qu'lui il était à la guerre à ce moment-là. **D** : Oui oui. **H** : Ouais ouais ... **J** : Il vous en a parlé de Marcel un p'tit peu ? Non y parlait pas quoi ? **H** : Pas beaucoup non. **J** : Y gardait ça pour lui quoi beaucoup ? **H** : Ouais ouais<sup>633</sup>.

L'éloignement des enfants qu'un père n'a pas vu grandir ne peut manquer, au moment des retrouvailles, de donner l'impression de découvrir un étranger<sup>634</sup>, et aux ex-soldats de se sentir comme un étranger chez soi. C'est avec cette plongée dans l'étrange, dans une phase de réapprentissage, dans la découverte du vécu cauchemardesque du soldat en guerre et des traces qu'elles ont laissées, pour la famille ; de la redécouverte et de la réadaptation à la vie « normale », à

630 FOUCHARD D., *Le poids de la guerre*, op. cit., p. 58.

631 *Ibid.*, p. 59.

632 *Ibid.*, p. 66.

633 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 160.

634 FOUCHARD D., *Le poids de la guerre*, op. cit., p. 92-93.

la vie conjugale, aux devoirs de père, aux travaux, pour l'ex-soldat ; que passent Hamon Saliou et les siens. Ses enfants ont grandi, ont mûri bien plus qu'ils ne l'auraient fait en temps normal, cela en raison des responsabilités qui leur incombaient. Au retour de son père, Guillaume Saliou a 13 ans, sa période de scolarisation est presque achevée, son jeune frère, François-Louis à, quant à lui, 11 ans. Marc'harid Cléach et son père respirait sans doute un peu plus, pouvant dorénavant se délester d'une partie des charges qu'ils avaient jusque-là supportées. L'année 1919 sonne donc comme un nouveau départ, mais de courte durée, un autre départ suivra, moins désiré celui-ci, car les Saliou se voient obligés de quitter Kerelec pour la ferme de Saint-Draff située en Guiclan.

## Saint-Draff, nouveau fief familial (1922-1924)

### ➤ Les raisons du déplacement

**H** : Là, sa ferme avait été mise en vente. Le propriétaire lui avait dit : « *Achète ta ferme, tu me paieras quand tu auras des sous* ». Et il disait qu'il avait la moitié de la somme pour payer, mais il n'avait pas osé rester. **J** : Il est parti quoi ? **H** : Il est parti, mais il regrettait après, parce que celle-là c'était une bonne ferme pas comme ici\*, hein ! Non c'était une très bonne ferme, très très bonne ferme<sup>635</sup>.

Voilà ce que nous disait Hamon Saliou lors de notre premier entretien fin septembre 2016. C'est donc le choix du propriétaire de vendre sa ferme qui a conduit les Saliou vers la recherche d'une nouvelle exploitation, mais ce n'est pas l'unique raison. Le propriétaire, un certain Le Gac de Lansalut, semblait pourtant arrangeant avec ses locataires et paraissait disposé à leur laisser le temps de rassembler la somme nécessaire à l'achat de Kerelec. Ce sont en fait les contraintes sociales et les représentations de son temps, les valeurs dispensées par la religion catholique, qui indisposent Hamon Saliou qui ne souhaitait pas contracter de dettes. Il n'aura donc pas d'autre choix que de quitter Kerelec, à regret :

**J** : Du coup entre 1904 et 1922 ils étaient à ... ? **D** : Ils étaient à Taulé. **J** : À Kerelec c'est ça ? **H** : Kerelec oui. **J** : D'accord et après il s'est installé à Guiclan du coup ? **H** : Ouais voilà ! **J** : D'accord. Et du coup, ah ouais parce qu'il avait été ... La ferme était vendue c'est ça ? **H** : Oui oui, la ferme était vendue ! Mais il avait la moitié de la somme, mais il n'a pas osé ... Pourtant on lui avait dit ... **D** : Il a regretté toujours. **H** : Bah oui ! « *Quand tu auras les sous tu me paieras* » qu'il avait dit le ... [propriétaire], mais il a pas osé, il a toujours regretté ça ! **D** : Alors y avait pas de caisse de crédit comme y a maintenant ! Il fallait trouver quelqu'un : un ami ou un parent. **H** : On lui avait dit : « *Quand tu auras des sous, tu me paieras. Je ne suis pas pressé, je ne suis pas pressé* ». **D** : On n'était pas arrivé comme maintenant où on fait crédit à tout bout de champ<sup>636</sup> !

\* « Ici » sous-entend le lieu dit Saint-Draff en Guiclan où sont toujours installés Hamon Saliou et Denise Le Gac.

635 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 4.

636 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 9-10.

« Depuis toujours, ni on ne cède la terre, ni on ne l'endette : s'endetter c'est confesser sa misère et se rendre dépendant des banquiers, ces banquiers qui s'efforcent de vaincre l'ancestrale méfiance paysanne », peut-on entendre dans un documentaire consacré à la transformation du paysan et de son environnement au cours des années 1950<sup>637</sup>. Le raccourci est bien aisé et par trop simpliste, mais il résume bien la méfiance et la réticence qu'avaient les paysans vis-à-vis de l'emprunt d'argent. L'ouvrage de Gilles Postel-Vinay démontre, par exemple, qu'un système d'emprunt existait depuis longtemps en France dans le domaine agricole<sup>638</sup>, notamment dans le nord de la France et dans le Bassin parisien, mais aussi dans le Languedoc ou dans les Cévennes. La somme du crédit variait généralement en fonction de la richesse de la personne qui le contractait. Par exemple, concernant la période moderne Jean Jacquart note que « chez les riches marchands-laboureurs de la plaine de France, on mobilise facilement une dizaine de milliers de livres. Au-delà, il faut emprunter », il ajoute que « bien évidemment, le plus grand nombre devait recourir au crédit à des niveaux plus modestes<sup>639</sup> ». Les plus pauvres doivent contracter des « endettements de nécessité [...] socialement et humainement importants ». Ce sont des endettements ordinaires qui servent à « payer sa taille, ses charges, et même pouvoir tout simplement assurer le pain quotidien de la famille, son chef est obligé d'emprunter quelques poignées de grain « pour subsister jusqu'à la saison nouvelle », quelques livres pour régler une échéance par trop dépassée<sup>640</sup> ».

En ce qui concerne la période contemporaine il n'y a pas, à notre connaissance, de travaux portés spécifiquement sur la réticence, la méfiance face au crédit dans la société paysanne<sup>641</sup>. Celle-ci est toutefois corroborée par de nombreux exemples. Dans le documentaire cité précédemment, un journaliste questionne, dans les années 1950, un paysan d'une soixantaine d'années :

637 MAURION A., MOREAU A. et ROZAT J., *Adieu paysans*, Programme 33, 2014.

638 POSTEL-VINAY G., *La terre et l'argent : l'agriculture et le crédit en France du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, coll.« L'évolution de l'humanité », 1998.

639 JACQUART J., « L'endettement paysan et le crédit dans les campagnes », CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE DE FLARAN (dir.), *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne : actes des XVII<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, septembre 1995*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, coll.« Flaran », n° 17, 1998, p. 286.

640 *Ibid.*

641 On peut tout de même citer l'ouvrage d'Hélène Géli au sujet du crédit agricole, mais on regrettera le ton élogieux de l'ouvrage, presque hagiographique vis-à-vis du crédit. Voir : GÉLI H., *Un siècle en Finistère avec le Crédit agricole*, Plomelin, Palantines, 2007.

- Et qu'est-ce que vous pensez maintenant de ces nouvelles conceptions des jeunes en matière d'agriculture, qui veulent avoir de grandes exploitations ?
- Écoutez ça ... l'avenir ...
- Vous pensez qu'ils ont raison ?
- Eh ! Ils ont raison peut-être d'un côté, mais de l'autre je ne sais pas comment ils pourront y arriver : le matériel agricole au prix qu'il est ...
- Et tous ces emprunts qu'ils font ?
- Pour moi, je crois qu'il se met un peu la corde au cou, celui qui emprunte trop<sup>642</sup>.

Cette réticence des anciens vis-à-vis du crédit se constate le plus souvent par opposition avec la nouvelle génération d'agriculteurs des années 1950 : « Je me souviens de mes hésitations pour mes premiers emprunts, avoue à Jean Robinet\* un cultivateur normand de 35 ans. J'avais tellement entendu mes parents dénigrer l'emprunt ! Il a fallu dominer tout cela<sup>643</sup> ». De même, Louis Malassis, ingénieur agricole et professeur d'économie rurale, note dans le premier ouvrage de ce qu'il nomme sa « trilogie paysanne » que :

Les paysans, comme tous les pauvres, se méfiaient du recours au crédit. Ils savaient que l'endettement est dangereux, que perdre leur exploitation les conduirait à des conséquences tragiques. Ils avaient d'autant plus raison de se méfier que l'emprunt fut longtemps pratiqué à des taux usuraires. Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'un crédit mutuel s'organisa. Les paysans ne pouvaient compter que sur leurs propres forces. Ils ne parvinrent à progresser qu'en développant les investissements en travail et en économisant sur les besoins de la famille<sup>644</sup>.

Toutefois, on le remarque ici, dans les études sur la paysannerie du XX<sup>e</sup> siècle, la question de la réticence face au crédit n'est mise en avant que dans le cadre de la modernisation de l'agriculture et de l'exploitation agricole. Par exemple, la sous-partie consacrée au prêt dans le dernier volume de la colossale *Histoire de la France rurale* dirigé par George Duby et Armand Wallon<sup>645</sup>, se focalise sur la constitution du crédit en tant qu'institution bancaire, c'est donc le point de vue et l'histoire du Crédit agricole mutuel qui est mis en avant, la mentalité paysanne face à ces nouveautés, elle, est oubliée ou plutôt mise de côté. Nous n'avons pas trouvé au cours de nos lectures, de texte traitant la question, il est vrai assez particulière, de l'achat de sa ferme par le locataire et des réticences au crédit qui le contraint finalement à abandonner cette possibilité. En revanche le point de vue du paysan, du cultivateur, son comportement vis-à-vis du crédit est mis en

642 MAURION A., MOREAU A. et ROZAT J., *Adieu paysans*, op. cit.

\* ROBINET J., *Les paysans parlent*, Paris, Flammarion, 1970.

643 HOUSSEL J.-P. et J.C. BONNET (dir.), *Histoire des paysans français du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Roanne, Horvath, coll.« Collection Sociétés et civilisations », 1976, p. 454.

644 MALASSIS L., *La longue marche des paysans français*, op. cit, p. 98.

645 Voir la partie intitulée « L'épargne avant l'investissement » dans : GERVAIS M., JOLLIVET M. et TAVERNIER Y., *La fin de la France paysanne : de 1914 à nos jours*, Paris, Édition du Seuil, coll.« Histoire de la France rurale », n° 4, 1978, p. 70-74.

avant dans un article assez ancien, mais qui n'en demeure pas moins intéressant, qui oublie aussi ce cas particulier qui est l'achat de sa ferme, sans pour autant faire l'impasse sur la constitution de l'exploitation par l'acquisition foncière, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. L'auteur, Louis Raoul, définit l'attitude « traditionnelle » de la paysannerie à l'égard de l'emprunt d'argent :

D'un point de vue sociologique, les valeurs traditionnelles et les normes de comportement se sont avérées autrefois défavorables à l'usage du crédit : économiser constituait une des fins de l'activité économique. On n'achetait un matériel, par exemple, que si l'on disposait des fonds nécessaires. Les comportements quotidiens suivaient ainsi des normes directement inspirées par la valorisation sociale de l'épargne [...]. Dans une économie autarcique, l'argent était rare et servait à augmenter le capital par la thésaurisation<sup>646</sup>.

C'est effectivement, généralement, l'épargne qui est mise en avant dans l'économie traditionnelle paysanne et c'est ce qui ressort d'autres ouvrages<sup>647</sup>. Corentin Canévet va même jusqu'à faire de l'épargne l'un des trois piliers des valeurs de la société paysannes avec la terre et le travail :

Dans une société paysanne où n'existent ni assurance sociale, ni retraite, nous dit-il, l'épargne de sécurité est une nécessité impérieuse pour se prémunir contre les risques nombreux qui menacent la famille (maladie) et l'exploitation (cheptel, récoltes) ; plus généralement l'épargne peut permettre l'acquisition progressive du foncier<sup>648</sup>.

D'un point de vue pratique, Louis Raoul justifie ses dires par la statistique :

On souligne communément l'originalité du comportement des agriculteurs face au crédit. On pense que les agriculteurs sont plus favorables à l'épargne et défavorables au crédit. Des sondages de l'Institut Français d'Opinion Publique (I.F.O.P.) confirment ce jugement sans toutefois relever des différences très significatives avec le reste de la population (enquêtes de septembre 57 et juillet 61) : d'après ces chiffres, la thésaurisation est mieux admise chez les agriculteurs que chez les non-agriculteurs [...], thésauriser est plus considéré comme un comportement raisonnable par les agriculteurs que par les non-agriculteurs qui tendent à croire qu'on a tort de le faire<sup>649</sup>.

Mais, bien que l'épargne soit considérée comme indispensable chez les paysans d'antan et qu'elle surpasse le crédit dans son ampleur et dans son emploi, ceci n'explique en aucun cas les raisons qui ont empêché Hamon Saliou de chercher les financements nécessaires à l'achat de

646 RAOUL L., « Comportement sociologique et crédit en agriculture », *Économie rurale*, 1967, n° 73, p. 15-16.

647 GERVAIS M., JOLLIVET M. et TAVERNIER Y., *La fin de la France paysanne*, op. cit., p. 70-74.

648 CANÉVET C., *Le modèle agricole breton : histoire et géographie d'une révolution agro-alimentaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1992, p. 95.

649 RAOUL L., « Comportement sociologique et crédit en agriculture », op. cit., p. 16. ; Ne souhaitant pas ennuyer le lecteur par les données chiffrées, il pourra s'il le souhaite vérifier l'information en détail en consultant l'article de Louis Raoul en ligne sur <https://www.persee.fr>.

Kerelec, d'autant plus qu'il possédait déjà la moitié de la somme et qu'il s'agissait véritablement d'un crève-cœur, aux dires de M. Hamon Saliou et de Denise Le Gac, que de devoir quitter Kerelec. Quelles sont les véritables raisons qui expliquent ce refus ? Quatre caractéristiques majeures se dégagent, suite à nos lectures qui, combinées, expliquent aisément la réticence face au crédit et son origine :

- Indisposition des institutions (Crédit agricole mutuel) à faire bénéficier l'agriculture du crédit, du moins dans l'entre-deux-guerres<sup>650</sup>.
- Morale catholique<sup>651</sup>.
- Peur de l'endettement et de son cercle vicieux qui consiste à emprunter à nouveau pour rembourser les emprunts précédents<sup>652</sup>.
- Caractère humiliant de l'endettement<sup>653</sup>.

Revenons sur l'interdit religieux dont nous n'avons fait qu'une mention furtive au début de la sous-partie. La Bible interdit l'usure, c'est-à-dire l'intérêt produit par l'argent prêté. Les exemples abondent dans ce sens. Loup Besmond de Senneville nous offre dans un article paru dans *La Croix* une brève histoire de l'interdit de l'usure dans la Bible et chez les théologiens chrétiens :

Dans le Livre de l'Exode, Yahvé ordonne à Moïse : « Si tu prêtes de l'argent à un compatriote, à l'indigent qui est chez toi, tu ne te comporteras pas envers lui comme un prêteur à gages, vous ne lui imposerez pas d'intérêts » (Ex 22, 24). Dans le Deutéronome, le législateur biblique va même plus loin : « Tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère, qu'il s'agisse d'un prêt d'argent, ou de vivres, ou de quoi que ce soit, dont on exige intérêt. À l'étranger, tu pourras prêter à intérêt, mais tu prêteras sans intérêt à ton frère, afin que Yahvé ton Dieu te bénisse en tous tes travaux, au pays où tu vas entrer pour en prendre possession » (Dt 23, 20-21) [...]. Enfin, le Lévitique fixe encore de nouvelles normes. « Si ton frère a des dettes et s'avère défaillant à ton égard, tu le soutiendras, qu'il soit un émigré ou un hôte, afin qu'il puisse survivre à tes côtés. Ne retire de lui ni intérêt ni profit ; c'est ainsi que tu auras la crainte de ton Dieu, et que ton frère pourra survivre à tes côtés. Tu ne lui donneras pas d'argent pour en toucher un intérêt, tu ne lui donneras pas de ta nourriture pour en toucher un profit » (Lv 25, 35-37), peut-on y lire [...]. Le prêt à intérêt est-il interdit chez les chrétiens ? L'Église depuis ses origines interdit clairement les pratiques usuraires, qui exploitent la situation de ceux qui sont dans le besoin. L'usure est condamnée par plusieurs conciles, dont Latran en 1179 [...]. La question posée par les théologiens dès le Moyen Âge est de savoir si réclamer plus qu'on ne donne dans le cadre d'un prêt relève ou non de l'usure. C'est ce que pense par exemple le pape Urbain III, quand, en 1187, il condamne toute forme d'intérêt en référence à Luc 6, 35 : « Prête gratuitement, n'espère rien en

650 GERVAIS M., JOLLIVET M. et TAVERNIER Y., *La fin de la France paysanne*, *op. cit.*, p. 72.

651 BESMOND DE SENNEVILLE L., « Le crédit dans les trois monothéismes », *La Croix*, 12 février 2011.

652 MALASSIS L., *La longue marche des paysans français*, *op. cit.*, p. 98 ; JACQUART J., « L'endettement paysan et le crédit », *op. cit.*, p. 287.

653 RAOUL L., « Comportement sociologique et crédit en agriculture », *op. cit.*, p. 17.

retour. » Les théologiens reprennent également l'argument d'Aristote selon lequel l'argent qui n'est pas une chose vivante ne peut engendrer<sup>654</sup>.

Rappelons que le Léon se caractérise, en ce début de XX<sup>e</sup> siècle, par un attachement viscéral à l'Église, au catholicisme et à sa morale. Son influence sur la vie quotidienne est loin d'être négligeable et certains prêtres, dont le conservatisme était évident, ont très certainement influencé leurs paroissiens dans le choix ou non de contracter des dettes. Une étude sur les sermons pourrait certainement en apporter la preuve. Les feuilles volantes aussi permettent de connaître l'état d'esprit de leurs auteurs, mais aussi de leur époque. L'une d'entre elles, écrite par un certain Mikeal Quéinec, montre cette opposition entre religion et usure, symbolisée ici par l'image de la malhonnêteté du banquier et du notaire. Cette chanson a un titre explicite : *Harz al laer pe kanaouen war gement noter ha banker laer a zo bet hag a vezo* \* !!! lequel est accompagné d'une note de bas de page qui a pour objet d'expliquer les motivations de l'auteur :

*Aman ne gomzer nemet eus ar Bankerien, Noterien hag al laeroun\*\* vraz all, a zo bet re anezho er vro siouaz ! Ar re zo honest n'ho deuz ket ezom d'en em gemmer, rak va zon a zo evit al laeron hepken.*

Ici nous ne parlons que des Banquiers, Notaires et les autres grands voleurs, qui furent trop nombreux au pays hélas ! Ceux qui sont honnêtes n'ont pas besoin de s'en faire, car mon air n'est destiné qu'aux voleurs.

*Perak ne ra ket hon Deputeed ha Senatourien republikaned lezennou da viret euz ar seurt laeronsiou-ze ? Guelloc'h a ve ober ann dra-ze, evit klask kol ar relijion, ober brezel d'ar veleien ha da gement a vev en guir gristen.*

Pourquoi nos Députés et Sénateurs républicains ne font-ils pas de lois pour empêcher ce genre de vols ? Il vaudrait mieux faire cela, plutôt que de se débarrasser de la religion, faire la guerre aux prêtres et à tous ceux qui vivent en vrais chrétiens.

Autre domaine, le poids de la norme sociale. Même du temps des grands bouleversements agricoles au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le poids de la norme était lourd et les plus prudents attendaient généralement de voir les résultats qu'engendrait l'acquisition d'un nouveau matériel chez leurs voisins, plutôt que de s'y risquer<sup>655</sup>. Ceux qui doutaient fortement des actions des plus innovants ne manquaient pas de faire courir la rumeur de leur ruine future, la rumeur étant à la fois « instrument de dénonciation et de contrôle social<sup>656</sup> ». Sans expliquer clairement les

654 BESMOND DE SENNEVILLE L., « Le crédit dans les trois monothéismes », *op. cit.*

\* QUÉINEC M., *Alerte au voleur ou chanson sur tout notaire et banquier voleur passé ou à venir !!!*, Quimper, moulet e ti Kerangal, n.d. ; Cette feuille volante est issue du fond Yvette Tanguy récemment déposé au CRBC.

\*\* Le lecteur aura remarqué la terminaison en -oun qui souligne l'origine géographique de l'auteur, très certainement Léonard.

655 RAOUL L., « Comportement sociologique et crédit en agriculture », *op. cit.*, p. 23.

656 GRANDCOING P., « Le feu, le sexe et la terre : pouvoir masculin et domination sociale dans un village limousin sous le Second Empire », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 15 juin 2003, 12/13. cité

contraintes face auxquelles le paysan est soumis, Henri Mendras saisi la réticence à l'innovation de la paysannerie, ce qui explique aussi le refus du crédit, il en retrace l'histoire et conclut en ces termes :

L'étude de la société villageoise traditionnelle explique pourquoi, en règle générale, les paysans ne pouvaient guère être des innovateurs ; tout le poids de la tradition et tout le système social les en empêchaient. Le propriétaire non paysan au contraire par sa situation marginale pouvait remplir le rôle d'initiateur et d'expérimentateur des nouveautés. Le paysan « traditionnel » ne peut mettre en question la « tradition » qui lui paraît aller de soi, être la façon normale dont il faut vivre et travailler. Par contre, le châtelain, noble ou bourgeois, qui a reçu une instruction s'est frotté d'histoire, de sciences d'« humanités », sait qu'il y a d'autres « traditions », d'autres façons de faire, ailleurs, et s'il accepte de rester fidèle à « sa » tradition, c'est par traditionalisme et par refus de changer. Le paysan traditionnel au contraire ne saurait être « traditionaliste » ni « antitraditionaliste » puisqu'il assume une tradition qui, pour lui, ne saurait faire question ou problème [...]. Les paysans, hommes du pays, ne dépassaient guère les horizons bornés de leur terroir<sup>657</sup>.

Les archives judiciaires, de leurs côtés, sont témoins du contrôle des mœurs, d'une surveillance communautaire et permettent de comprendre ce système de contrôle villageois qui repose avant tout sur la rumeur et sur la surveillance des déviants, de ceux qui ne s'inscrivent pas dans la norme<sup>658</sup>. Annick Le Douget le démontre en ce qui concerne une affaire d'infanticide, celle de Marie-Marguerite Bernard jugée en 1873<sup>659</sup>. L'accusée est sous la pression de la vindicte populaire et les villageois ne cessent, face à ses grossesses à répétition qui se terminent systématiquement par un infanticide, de lui glisser journellement des remarques marquant leurs désapprobations. Ils se liguent pour la surveiller et calculent le jour où l'accouchement doit survenir. En somme elle est constamment surveillée, soumise à la rumeur et à la pression sociale du village qui ainsi, par un effet de groupe, entend contrôler les mœurs de ses habitants et limiter les cas de déviance. Le caractère humiliant du crédit tient aussi de ce contrôle communautaire exercé dans ces sociétés. Si quelqu'un fait crédit, d'une façon ou d'un autre cela ne tarde pas à se savoir : les prêts d'argent entre soi, au sein de la famille ou avec des voisins pouvaient conduire à des tensions, à une certaine méfiance réciproque<sup>660</sup>. Tandis le prêt par la banque se remarquait par des allers-retours entre le domicile du fermier et la ville – que ce soit le fermier lui-même ou le banquier –, plus tard, avec les agences locales, la surveillance était encore plus aisée et les gens du bourg pouvaient colporter la rumeur autant que ceux de la campagne. Dès lors, quand la rumeur du prêt est avérée, les mauvaises langues ne tardent pas à supputer la ruine prochaine de l'emprunteur.

dans LE DOUGET A., *Violence au village*, op. cit., p. 177.

657 MENDRAS H., *La fin des paysans*, op. cit., p. 58-59.

658 GRANDCOING P., « Le feu, le sexe et la terre », op. cit. ; LE DOUGET A., *Violence au village*, op. cit., p. 185.

659 LE DOUGET A., *Femmes criminelles en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 123-139.

660 LE DOUGET A., *Violence au village*, op. cit., p. 49-50.



L'ensemble de ces éléments et de ces paramètres témoigne de l'extrême complexité du choix du paysan à faire ou non un emprunt et ainsi se risquer à l'endettement. La crainte de ne pas pouvoir rembourser, l'interdit religieux de l'usure, la pression sociale et la circulation rapide de la rumeur, tous ces éléments freinent l'innovation et en particulier le crédit. Il n'est donc pas étonnant que malgré l'envie que manifestait Hamon Saliou d'acheter Kerelec, il dût se résoudre à trouver une autre ferme et cela même si la terre à l'époque était d'une importance capitale pour le paysan : « la terre et le patrimoine familial tiennent une place fondamentale puisque la propriété est la base matérielle de la sécurité et de la permanence de la famille, en même temps que le fondement de la hiérarchie sociale, de la considération et de l'intégration locale<sup>661</sup> », résume Corentin Canévet. Nous l'avons dit, c'est en Guiclan que les Saliou trouvent une ferme, celle de Saint-Draff.

### ⇒ Le bail de Saint-Draff\* (1922-1923)

Saint-Draff est un petit hameau constitué de trois fermes, lesquelles se situent en retrait de la route allant de Penzé vers Guiclan, à droite de cet axe. Le groupement de ferme se trouve non loin du croisement de la Croix-Neuve, carrefour qui fait la jonction entre Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Guiclan et Plouvorn.

Selon Yves Larreur, qui s'appuie sur l'étude des noms de lieux publiée par Bernard Tanguy<sup>662</sup>, « le nom d'un saint avec ou sans épithète devant l'hagionyme dans Saint-Draff [...], remonte environs au X<sup>e</sup> siècle<sup>663</sup> ». Le hameau aurait donc été créé au cours du X<sup>e</sup> siècle, bien qu'il ne faut pas exclure la possibilité que le toponyme ait pu changer. Une définition empirique, recueillie sur le terrain, nous donne une idée de ce que désigne ce nom. Draff signifierait « barrière », Saint-Draff désignerait alors « le Saint de la barrière » :

**H** : Tiens, tu me diras aussi peut-être, parce que tu es à côté d'Brest là, tu sais qu'est-ce c'est *un draf* ?

**J** : Une quoi ? **H** : *Un draf*. **J** : Non. Non non. **H** : Ben du côté d'Brest, ils appellent ça une barrière,

'paraît : *un draf*. **J** : Ah ouais, y disent ça ? **H** : Ouais [...] parce que, une fois, j'avais été [...] au

dentiste à Morlaix et un jour y me dit « *Me peta e' un draf* ? » qu'y me dit « *draf* ? *puis ça me dit*

*que'que chose, tiens je demand'rai à ma sœur* » qu'y dit, il est du côté de Plabennec lui. Et puis après y

m'a eu dit que du côté de Brest, y avait une barrière, c'est *un draf* en breton. **J** : [...] Et ici vous diriez

661 CANÉVET C., *Le modèle agricole breton, op. cit.*, p. 95.

\* Toutes citations ou informations relatives à la location de Saint-Draff non accompagnées de note de bas de page, sont issues du bail de Saint-Draff daté du 29 septembre 1928 ainsi que des cinq documents (lettres, documents officiels ...) qui l'accompagnaient.

662 TANGUY B. et OLIER R., *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère : origine et signification*, Douarnenez, Ar Men/Le Chasse-marée, 1990, p. 13-30.

663 LARREUR Y., « Églises et chapelles inédites dans le Léon, le Trégor finistérien et dans l'ancien canton de Daoulas », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 2016, CXLIV, p. 130.

comment ? **D** : Ici il y avait dû avoir une barrière avec un saint. **H** : Ici euh ... *ur c'hlouad, ur c'hlouad. Ur c'hloued.* **J** : *Ur c'hloued ?* **D** : Oui<sup>664</sup>.

Le dictionnaire bilingue de Roparz Hemon confirme cette définition : pour le mot breton *draf* on retrouve la définition suivante : « **draf** m. -où, **drefen** claie, barrière ». Notons, toutefois, qu'Albert Deshayes, dans son *Dictionnaire des noms de lieux bretons* écrit que le « nom du saint éponyme de Saint-Draff en Guiclan (29), [est identifié] en 1662. Le saint, tout comme son nom, écrit-il, reste obscur<sup>665</sup> ».

Le bail de Saint-Draff réalisé le 28 décembre 1922 et les cinq documents qui l'accompagnent nous offrent des renseignements précis sur l'installation des Saliou sur place. On apprend en premier lieu qu'au moment de la rédaction du bail Hamon et Marc'harid Saliou habitent toujours à Kerelec. Le bail nous donne aussi le nom du propriétaire de Saint-Draff. Il se nomme Edmond Édouard Le Bos-Despinoy, il s'agit d'un industriel et est chevalier de la Légion d'Honneur. Le bail précise par ailleurs qu'il est marié à Paule Olympe Pinchon et que le couple habite au Pouliet à Morlaix. Edmond Le Bos est certainement originaire de Landerneau. Actuellement une rue de la ville porte son nom et les documents qui accompagnent le bail nous donnent des renseignements supplémentaires sur son activité et sur les lieux où elles étaient implantées. Il tenait une brasserie à Morlaix<sup>666</sup> et à Landerneau (fondée en 1817) en association avec son frère Camille Le Bos.

La marge d'une lettre envoyée à Hamon Saliou (ci-contre) nous renseigne sur la nature de leur commerce, on y lit : « Cave glacière – Bière blonde et brune – Glaces artificielles – Grande fabrique d'eaux gazeuses : limonades « extra-supérieure » – Spécialité de sirops fins pur sucre », l'adresse est, elle aussi, fournie : « Le Bos – Despinoy – Landerneau / Brasserie – Pouliet – Morlaix ». Paule



664 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 162.

665 DESHAYES A., *Dictionnaire des noms de lieux bretons*, Douarnenez, Le Chasse-Marée / ArMen, 1999.

666 KEMENER Y.-B., *Bières et brasseurs de Bretagne : tradition et renouveau*, Morlaix, Skol Vreizh, 1995. ; Une information de dernière minute nous oblige à préciser qu'il y a confusion sur la personne d'Edmond Le Bos. Nous le savons grâce à un échange de mails avec le fils de M. Hamon Saliou : Marcel Saliou. Voici ce qu'il nous a écrit : « J'en ai parlé avec mes parents : il y avait 2 Edmond LE BOS DESPINOY !! J'ai connu l'ancien propriétaire de St Draff qui est décédé vers 1965. Il devait être né vers 1895 environ. Il avait un pied bot, suite probablement à une blessure de guerre. Sa femme avait hérité de la ferme. Il avait un oncle qui s'appelait également Edmond. Pour compliquer l'affaire, ils étaient mariés tous les 2 à 2 soeurs PINCHON du "château" de Penzé. Celui dont tu a trouvé la trace était donc à la fois oncle et beau-frère de l'ancien propriétaire de St Draff. L'ancien propriétaire était commerçant à Landerneau (pièces automobiles). D'après mon père, il aurait également été associé dans une brasserie avec l'autre Edmond. Mes parents ont acheté la ferme en 1972 à la fille de Mr LE BOS (Mme HOGARD); son mari Mr HOGARD (commerçant) étant en difficulté financière et devant vendre certaines fermes. Bonne nuit, Marcel ».

Olympe Pinchon, quant à elle, est issue de la famille Pinchon, notables et grands propriétaires de Penzé. Aux dires de M. Hamon Saliou et de Denise Le Gac, c'est en guise de dot qu'Edmond Le Bos reçut la propriété de l'une des trois fermes de Saint-Draff, celle dans laquelle Hamon Saliou souhaite s'installer<sup>667</sup>.

Pour pouvoir louer la ferme, le locataire doit accepter les conditions présentées par le propriétaire et le notaire : « sous peine de tous dépens dommages et intérêts (sic), et même de résiliation des présentes, si bon semble au bailleur ». On retrouve alors dans le bail de Saint-Draff des clauses que l'on trouvait déjà dans le bail de Kerlidec en 1898, mais celui-ci est bien plus restrictif et onéreux que le précédent. Parmi les clauses similaires au bail de Kerlidec, on peut citer l'interdiction de couper ou émonder les arbres et plants « sans l'autorisation expresse et par écrit du bailleur », cette clause est plus restrictive que celle de Kerlidec car, rappelons-le, le locataire pouvait les couper dès l'âge de 9 ans. Les locataires doivent aussi entretenir les fosses et fossés ainsi que les couvertures en « gleds et genets [...] selon l'usage du canton », ce qui nous laisse entendre que tous les bâtiments de Saint-Draff n'étaient pas couverts d'ardoises, mais que certains d'entre eux étaient aussi couverts de chaume. À Saint-Draff le locataire a l'obligation, tout comme à Kerlidec, de loger et nourrir les ouvriers en charge d'effectuer des réparations au niveau du bâti loué et doit transporter les matériaux nécessaires aux réparations. Parmi les obligations que le locataire doit aux ouvriers, il est mentionné qu'il doit aussi « darbarerer<sup>668</sup> » ceux-ci. En breton le terme *darbarer* signifie à la fois « aide, serviteur, apprenti-maçon, aide-maçon<sup>669</sup> ». Le verbe *darbari(ñ)*, lui, signifie « servir comme aide, faire le manœuvre » ou « fournir, alimenter » quelque chose tel qu'une machine, ou charger une charrette<sup>670</sup> ; par extension F. Favereau note que le terme signifie aussi « distribuer<sup>671</sup> ». Le fait que le locataire doive « darbarerer » les ouvriers signifie alors très certainement qu'il doit les aider dans les réparations qu'ils ont à effectuer. Autre clause similaire, le locataire n'est pas en droit de sous-louer son fermage sans l'autorisation du bailleur. Il a aussi pour obligation de faire « deux journées de charrois » ou de transport pour le propriétaire, encore une fois le bail de Saint-Draff est plus contraignant que celui de Kerlidec où il ne devait qu'une journée de charrois à M. Mège.

Parmi les nouvelles clauses, on peut citer l'obligation d'assurer le mobilier personnel et agricole ainsi que de verser au bailleur la prime d'assurance des édifices de la ferme. Les locataires de la ferme doivent entre autres partager l'eau de la ferme avec les époux Kerleo, leurs voisins. Ils

667 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p.118-119.

668 L'expression exacte est la suivante : « Ils logeront, darbareront et nourriront les ouvriers [...] ».

669 HEMON R. et HUON R., *Dictionnaire breton-français, op. cit.* ; HÉLIAS P.J. (dir.), *Dictionnaire breton, op. cit.*

670 HEMON R. et HUON R., *Dictionnaire breton-français, op. cit.* ; HÉLIAS P.J. (dir.), *Dictionnaire breton, op. cit.*

671 FAVEREAU F., *Dictionnaire du breton contemporain, op. cit.*

doivent aussi, avec l'aide des autres fermiers du hameau, entretenir la route desservant le groupe de fermes. Cette obligation existe aussi à l'échelle de la commune, c'est ce que nous expliquait M. Hamon Saliou :

**H** : Nous on était obligés de faire ... on avait des journées à donner à la commune ... **J** : Pour refaire les chemins ? **H** : Pour faire les chemins, oui, parce que les chemins n'étaient [pas] goudronnés, alors bon il fallait chercher les cailloux et puis les casser après pour qu'on mette sur les routes. **J** : Ah ouais, ah ça devait être quelque chose aussi ah ! **H** : Ah oui ! Une journée par an comme ça oui à peu près ! Pour ... pour casser les cailloux<sup>672</sup> [...].

Cela permettait d'éviter de payer les impôts :

**D** : En ce temps-là, au lieu de payer les impôts, y allaient boucher les nids d'poules, casser les cailloux, un ou deux jours par an. **H** : Des journées pour la mairie, si tu veux [...]. On faisait des jours et des jours sur ... il fallait aller chercher des cailloux dans la carrière et alors ... et puis après il fallait les casser pour étaler sur la route tous les ans. **J** : [...] Et c'était sur les routes ou c'était dans les ch'mins plutôt ? **H** : Ben le chemin, le chemin qui faisait ... **D** : Sur la route ! **J** : Ouais, c'était pas goudronné encore quoi ? **D** : Nan nan nan ! **H** : Non c'était pas goudronné non [...]. Alors on avait un certain nomb' de jours à faire comme ça quoi. On payait pas d'impôts, mais c'était comme ça. **D** : 'Puis y avait ... le chef cantonnier était avec eux quoi. **H** : Alors il arrivait, il arrivait là et puis euh ... deux, trois jours avant, il demandait si on était lib' tel ou tel jour quoi. Alors il venait là et puis ... **J** : Et sur ces routes-là, du coup, les voitures elles passaient aussi [...] ? **H** : Ah oui, les voitures passaient aussi d'sus oui. Ben y avait qu'ça [...]. **D** : On payait moins d'impôt quoi. **H** : On payait moins d'impôt oui. On payait pas d'impôt communal d'ailleurs. **J** : D'accord, y avait pas d'impôts locaux quoi comme on appelle maint'nant ? **H** : Y avait pas d'impôts locaux d'ailleurs, on payait pas non<sup>673</sup>.

Dans le domaine du service, outre les deux journées de charrois, le locataire est tenu de fournir une journée d'hommes à l'époque du battage, ainsi qu'une autre journée au moment de la fenaison. Il a aussi pour obligation de donner durant le mois de septembre quatre beaux poulets ainsi que 100 kg de farine de froment. Qui plus est, le propriétaire se « réserve le droit de chasse » sur l'ensemble de l'exploitation, le locataire et sa famille doivent en conséquence veiller à ce qu'aucun individu, n'ayant pas reçu au préalable une autorisation écrite de la part du propriétaire, ne chasse sur son terrain.

En ce qui concerne le propriétaire, celui-ci n'a pas l'obligation d'effectuer des reconstructions ou de nouvelles constructions. Cependant, s'il le fait les locataires devront chaque année et durant la durée du bail, payer, en plus du prix du fermage, les intérêts à 6 % de la somme dépensée dans les travaux effectués.

672 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 16.

673 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 167-168.

Comme le veut l'usage, c'est chaque 29 septembre que le locataire s'acquitte de son loyer. À Saint-Draff il s'élève à 1800 francs par an et ce jusqu'en 1928. Le bail prévoit que la location se fasse sur « quatre ou sept années entières et consécutives qui prendront courant le 29 septembre mille neuf cent vingt quatre, au choix respectif des preneurs et des bailleurs ». C'est-à-dire que si le bail commence en 1924 et si les différentes parties s'accordent sur une durée de quatre ans, il doit s'achever le 29 septembre 1928. En revanche, une hausse du prix du loyer est prévue après le 29 septembre 1928, lequel s'élèvera alors à 2000 francs. Qui plus est, les impôts fonciers sont à la charge des locataires, il est prévu, par ailleurs que si ces derniers venaient à être supprimés ou diminués, le prix du fermage augmenterait.

Le bail de Saint-Draff nous offre plus de précision que celui de Kerlidec sur la quantité de terre à disposition des locataires. La liste des terrains et bâtis est établie à partir du rapport de 1835 d'un certain M<sup>e</sup> Lageat, notaire à Guiclan, ce qui laisse croire que l'exploitation, en tout cas ses terres, n'ont pas évolué depuis cette époque. Pour ne pas ennuyer le lecteur nous n'avons pas retenu les détails sur la propriété des talus et fossés pour chaque parcelle, pour donner un exemple il est précisé, dans le bail, quels talus et fossés sont rattachés à la parcelle X, on peut lire ainsi : « y compris ses fossés levant et couchant et nord ». Voici la liste des parcelles\* :

Numéro	Nom ou description	Surface en ares
...	Édifices, aires, courtils occupés par les époux Madec	...
217	Prat an ty	16,43
210	Parc Bogonès	98,73
209	Parc Michel Abgrall	80,64
139	Parc Balanec huella	71,82
138	Parc Balanec izella	70,80
130	Liors ar Balanec	32,90
131 & 132	Liors ar Pourrot tosta et Liors ar Pourrot	37,70
137 & 136	Coat parc ar 'choat (sic) et Parc ar Choat	70,45
134	Prat Farjour**	39,10
135	Prat Bogonès	18,25
201	Prat ar Vilar	48
200	Parc ar Quinquis	73,50
71	Parc Creiz Izella	60,38

\* Les formes orthographiques présentes sur le bail ont été respectées.

\*\* Il s'agit plutôt du « Prat Faujour » : on le retrouve écrit de cette façon sur le bail.

72	Parc creis huella	65,10
76	Parc Fall	39,10
75	Goarem bian huella	36,50
80	Goarem Bras	120,70
81	Goarem Besquellec	48,20
...	Lisière de terre à lande <sup>674</sup> le long et au levant des parcelles 83, 73, 81, 80, 75, 74, 68, 67.	36

Au total, la surface louée – excepté l’espace bâti – comptait 10 hectares 64 ares et 35 centiares. C’est une exploitation assez grande pour l’époque, mais l’on constate rapidement que ces champs et prairies sont de petite taille. Ils s’inscrivent dans le paysage bocager de l’ouest de la France, divisé en de nombreuses parcelles et ceint par des talus et des haies. Les personnes interrogées s’en souviennent :

**J** : *Be' oa parkeier braz pe bi'n ?* **F** : *Oan'ket, oan'ket braz [...].* Avant y avait des talus partout, Jean [...]. Et ils avaient des noms, tous les champs [...]. Mais les talus j’arrive pas à me rappeler, toi non plus ? **J** : Bah j’ai oublié. *Ar c'hleuñv ?* **F** : *Ar c'hleuz !* **J** : *Ar c'hleuz, hehe !* **F** : *Kleuchoù oa partout.* **J** : *Ya !* **F** : *Beha veze kleuchoù da ...* qui entouraient le champ en fait : et t’avais qu’une entrée hein ! **J** : *Tro-dro d'ar park kwa.* **F** : *Ha veze lakaet, ha veze lakaet un dreujenn koad da ...* **J** : *Da stagañ ...* **F** : *Ah ya ! Da stankañ an entrée<sup>675</sup>.*

Traduction :

**J** : Les champs étaient grands ou petits ? **F** : Ils n’étaient pas, ils n’étaient pas grands [...]. Avant y avait des talus partout, Jean [...]. Et ils avaient des noms, tous les champs [...]. Mais les talus j’arrive pas à me rappeler, toi non plus ? **J** : Bah j’ai oublié. *Ar c'hleuñv ?* **F** : *Ar c'hleuz !* **J** : *Ar c'hleuz, hehe !* **F** : Il y avait des talus partout. **J** : Oui ! **F** : Il y avait des talus pour ... qui entouraient le champ en fait : et t’avais qu’une entrée hein ! **J** : Autour du champ quoi. **F** : Et l’on mettait, et l’on mettait une barre de bois pour ... **J** : Pour attacher ... **F** : Ah oui ! Pour boucher l’entrée.

**J** : Et avant tout ça [avant le remembrement] c’était couvert ? C’était protégé un p’tit peu ? **H** : Ah bah oui c’était des p’tit champs des ... Il paraît que dans le temps même, que j’ai entendu, pas les Saliou, mais ceux qui étaient avant eux, ici, avaient oublié de couper un champ de moisson tellement que les champs étaient petits. **J** : Ah ouais ? Parce que c’était caché quoi ? **H** : Ouais. Partis couper les fougères après la moisson, ils ont dit : « *Dit donc, ici on a un champ de moisson, on n’a pas coupé<sup>676</sup>.* »

674 Pour plus d’information sur l’utilité et l’emploi de la lande dans les fermes de l’arrondissement de Morlaix au XIX<sup>e</sup> siècle, voir : ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole générale de l’arrondissement de Morlaix*, Brest, Imprimerie de J.-B. Lefournier aîné, 1849.

675 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 61-62.

676 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 165.

Indirectement M. Hamon Saliou souligne ici les inconvénients de cet assemblage de petits champs, tellement épars et disséminés dans la nature environnante qu'il n'était pas impossible d'en oublier certains au moment des grands travaux saisonniers.

Les documents qui accompagnent le bail fournissent des informations supplémentaires sur l'installation des Saliou à Saint-Draff, il semble notamment qu'ils aient cherché à s'installer plus tôt, c'est ce que nous apprend une lettre datée du 5 juin 1923 :

Morlaix le 5 juin 1923

Je soussigné, Edmond Le Bos, propriétaire de S<sup>t</sup> Draff en Guiclan, déclare, autoriser, Saliou Hamon, à prendre par anticipation, la suite de Madec, dans la location, de la ferme de Saint-Draff.

En conséquence, Saliou Hamon, pourra après entente avec Madec, entrer dans la ferme, le 29 septembre 1923, et ce bien entendu, à ses risques et périls et à la condition expresse et formelle, qu'il ne pourra, en résulter pour le bailleur aucun frais, ni inconvénient, de quelque sorte que ce soit.

Morlaix le 5 juin 1923

Le Bos

Tous double et de bonne foi  
Saliou Hamon  
Madec Pierre

C'est donc exactement le 29 septembre 1923 que les Saliou s'installent à Saint-Draff, soit un an avant la date prévue sur le bail réalisé l'année précédente. La vente de Kerelec avait certainement abouti et il était, dès lors, urgent pour la famille Saliou d'aménager au plus vite à Saint-Draff. Par la suite, différents actes individuels permettront aux époux Saliou et à leurs enfants d'augmenter leur surface exploitable en louant d'autres terres achetées par Edmond Le Bos. C'est le cas le 22 octobre 1924 où le propriétaire met en location pour une durée de trois ou six années la garenne de Kerséach contre un loyer annuel de 250 francs. C'est également le cas le 24 février 1930, où la location de la garenne de Kerséach est renouvelée et où deux nouvelles parcelles sont mises en location : la parcelle « n°66 : Pet » ainsi que la parcelle « 197. Pen Guiclan » en échange d'un loyer de 600 francs ou 450 kg de blé, et ce pour une durée de trois, six ou neufs années.

➤ **Une installation compliquée : « On crevait d’faim, presque, ici »**

Au moment de leur installation à Saint-Draff, Hamon Saliou et sa femme ont respectivement 46 ans et 49 ans, et leurs deux fils ont 18 et 16 ans. Guénolé Guillaume Cléach, qui a atteint l’âge honorable de 81 ans, les accompagne. Le logement, la maison qu’ils occupent est divisée en deux. Les Saliou logent dans la partie ouverte vers le nord, alors que les Kerleo habitent dans celle qui donne sur le sud. À quelques mètres à droite du logement de ces deux familles vit une troisième famille : les Gestin. Ce sont ces trois fermes qui constituent le hameau de Saint-Draff :

**F** : Parce que où qu’Hamon a construit sa maison ça c’était la partie de chez Gestin ! **J** : Gestin ouais ! Vous, vous étiez au milieu là, à côté ? **F** : Nous on était du côté du nord et le sud c’était les Kerscaven [...]. Là moi ... parce que la maison tu sais c’est comme deux maisons ? La vieille maison à Saint-Draff ? T’a été d’dans. **J** : Oui. **F** : Ben ... **J** : Y a un côté qui était à Kerscaven ? **F** : Un bout c’était nous et l’aut’ coté oui<sup>677</sup> [...].

Bien qu’ayant certainement une connaissance préalable des lieux, en arrivant à Saint-Draff Hamon Saliou et surtout son fils aîné, Guillaume, sont choqués par le contraste entre la nouvelle ferme et Kerelec :

**H** : [...] Parce que j’ai entendu le père, même, dire quand il était venu ici, quand il faisait les légumes : « Ici, de toute façon là, ils crevaient de faim par là ! Quand ils ont vu que ceux-ci mettaient des légumes, ils se sont mis à met’ des légumes, ils ont été sauvés avec ça ! » **J** : Avant ton père n’en mettait pas ? **H** : Ha si ... **D** : Si, mais à Taulé ! **H** : ... il mettait des légumes à Taulé là-bas ! **J** : Qui c’est qui n’en mettait pas ? **D** : Ici là, les voisins. **H** : Ici personne ne mettait des légumes ici ! **J** : Là, les voisins ?! **H** : Non non ! « Personne ici ne mettait des légumes », qu’y dit ! **J** : C’est quand eux se sont installés ici que les légumes ont commencé à venir là ? **H** : Oui oui, ils ont mis des légumes en arrivant ici tout de suite : « Les voisins, qu’y dit, ils crevaient de faim presque ! » **J** : Ah ouais ?! **H** : Bah oui ! Ils ont vu que ceux-ci mettaient des légumes et ils ont commencé à met’ des légumes, « Ça les a sauvés ! » qu’y dit. « Tou[te]s les fermes là-bas, qu’y dit, étaient sans légumes ». **J** : Ici y avait pas de légumes ? **H** : Ah y avait pas de légumes par ici dans le temps, nan [...] ! **D** : Mais ça, c’est venu petit-à-p’tit, tu vois, c’est parti par le Trégor, c’est venu par l’intérieur. **J** : Donc ça veut dire que par ici y en avait pas non plus, ça c’est déplacé même ... **H** : Hein ? **J** : Je pensais que tout, dans tout le Léon y avait des légumes en fait ! **D** : Ohoho ! **H** : Oh non ici y avait pas ! **J** : Ici y avait pas non plus ! Et... et sûrement jusqu’à Morlaix alors ? **H** : Bah oui oui oui ! Plouénan, Plouénan avait aussi. **J** : Plouénan y en avait pas non plus avant ? **D** : Oh si ! **H** : Oh si ! Plouénan avait des légumes ! **J** : D’accord donc c’est de l’aut’ coté quoi c’est dans ce ... **H** : Oh oui oui oui. **D** : La bande côtière quoi avait<sup>678</sup>.

677 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 61-62.

678 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 38-37.



Nous l'avons précisé plus haut : la culture légumière était déjà certainement de mise à Kerelec dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. La bande côtière, soulignée par Denise Le Gac, qui pouvait produire des légumes plus précocement dans l'année et plus facilement en raison du climat plus doux de la côte s'était accoutumée à cette culture dont le foyer se trouvait à l'origine aux environs de Roscoff et de l'Île de Batz<sup>679</sup>. Rappelons, comme nous l'avons souligné plus haut, qu'ils venaient d'une zone favorable à la culture des légumes, être obligé de s'éloigner de la côte signifie une réduction des conditions favorables à la production de légumes et donc une terre plus ingrate dans ce domaine. Le récit que nous offrent M. Hamon et Denise Saliou tient cependant un peu trop de l'hagiographie, les témoignages dont ils ont le souvenir à quelque chose de messianique. Il donne l'impression qu'Hamon Saliou et sa famille ont débarqué en sauveur dans une zone totalement misérable. Ce n'était probablement pas le cas ou du moins ce ne devait pas être aussi flagrant. Il ne faut, d'ailleurs, pas sous-estimer l'aspect sentimental du déménagement qui peut conduire à amplifier les ressentis, les sentiments et par là à troubler, fausser le jugement et la mémoire : « s'il n'y avait pas d'attachement particulier, de l'amour à la haine d'ailleurs, pour se le remémorer, pourquoi le raconter ? Il faut qu'il y ait un lien affectif, entre le lieu et vous, qui se crée souvent par l'occupation, l'appropriation progressive des espaces<sup>680</sup> » écrit Gaëlle Violo dans son mémoire. C'est en effet le père de M. Hamon Saliou qui transmet son souvenir de l'installation à Saint-Draff, or il n'avait pas connu – contrairement à son propre père – d'autre ferme que Kerelec. Le fait de quitter la maison de son enfance, signifie aussi quitter son enfance, devenir adulte entrer dans un autre monde, un monde nouveau d'où un certain déchirement, un sentiment de rupture :

Ces maisons de l'enfance [...] ne sont plus habitées par les membres de la famille. Ils ont disparu du patrimoine familial, mais pas de la mémoire familiale. Ils ont intégré « un passé invisible », si ce n'est visible qu'à travers leurs souvenirs et leurs photographies. Cette distance avec le lieu donne alors une sensation de rupture. Elle accentue une impression de changement, et ré-affirme une fracture entre le présent et le passé : il nous « est donné comme radicalement autre, il est ce monde dont nous sommes à jamais coupés. » Les lieux de mémoire tels que les maisons familiales cristallisent alors une rupture ressentie dans l'histoire et symbolisent aussi ce qui n'est plus, ce qui ne sera plus [...]. Le rapport au passé, au contact de ce type de traces associées aux personnes, à l'enfance, rend compte d'une dynamique qui s'établit entre le souvenir, les traces et l'aboli [...]. À travers les lieux, qui prennent au fil du temps la forme de traces, se profile ainsi le passage du temps. Il existe une rupture dans le temps – le temps vécu et le temps familial –, mais une durabilité dans les souvenirs. Les lieux marquent les changements, à travers les déménagements, les morts par exemple [...]. Les lieux rappellent rageusement ce qui n'est plus<sup>681</sup>.

679 ÉLÉGOËT L., *Le Léon*, op. cit., p. 230.; MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, op. cit., p. 25.

680 VIOLO G., *Les traces des grands-parents. (En)jeux dans les écrits de leurs petits-enfants : cas en Bretagne*, Brest, Mémoire de master, U.F.R Lettres Victor Segalen, 2004, p. 55-56.

681 *Ibid.*, p. 57-58.

Un sentiment de nostalgie a certainement impacté Guillaume Saliou et la découverte d'un lieu qu'il ne désirait pas a pu, dans sa mémoire, le conduire à modifier en partie la réalité, lui donner un aspect plus sombre, moins reluisant.

En revanche il est tout à fait probable qu'ils aient apporté avec eux la culture légumière qui pouvait effectivement être inconnue aux habitants du hameau et qui par sa commercialisation leur a permis, dès lors, d'obtenir une plus grande prospérité, une prospérité inconnue pour eux auparavant. Le processus d'extension de la culture légumière depuis Kerelec jusque Saint-Draff, doit très probablement être le même que celui décrit par Audrey Messenger au sujet de l'expansion de la « ceinture dorée » – surnom que l'on donnait à la zone de culture légumière – dans le Trégor<sup>682</sup>. Elle nous fournit les étapes de celle-ci :

1. Migration d'une population de cultivateurs léonards pratiquant la culture des légumes.
2. Reproduction par ces cultivateurs du modèle culturel légumier sur leurs nouvelles terres.
3. Arrivée de la nouvelle culture qui suscite l'intérêt, la curiosité du voisin.
4. Constat : la culture légumière est rentable et conduit même à de sérieux bénéfices.
5. « Vulgarisation par-dessus le talus », c'est-à-dire que grâce à l'observation et la circulation de l'information entre eux, les voisins adoptent « par imitation » ce nouveau modèle de culture.

Ce qui s'est passé à une plus large échelle dans le Trégor et plus largement dans le reste de la zone d'extension de la culture légumière, se constate ici à une échelle micro : une famille travaillant des terres proches de la côte et cultivant dès lors des légumes a apporté avec elle cette culture dans une zone éloignée de la côte et les voisins se la sont appropriée. La curiosité face à de nouvelles façons de travailler la terre et l'adoption d'une nouvelle culture sont relevées par M. Hamon Saliou dans un autre entretien. Il nous explique à nouveau que les voisins n'avaient pas de quoi satisfaire leur appétit, en conséquence en observant les nouvelles cultures et les nouvelles façons de travailler la terre chez les Saliou, ils ont adopté leur manière de faire : « **H** : ... presque crevé d'faim qui disaient même, alors quand y ont vu ici que comment ceux-ci [les Saliou] travaillaient, ben, 'se sont mis à faire aussi<sup>683</sup> ». Par delà la culture des légumes, c'est bien l'ensemble des techniques agricoles du voisinage qui semble avoir été bouleversé :

682 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou, op. cit.*, p. 33-36.

683 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 165.

**D** : Mais il paraît qu'ils n'étaient pas travailleurs non plus. **H** : Oui, ils n'étaient pas travailleurs non plus, non. **J** : Non ? **H** : Non non non [...]. Parce que quand les Saliou sont venus ici, ils ont mis du changement. Ceux qui habitaient ici dans la maison où est mon atelier là main'ant [...] ! Et ben ils crevaient d'faim presque. **J** : Comment c'était leur nom déjà, 'ceux-là [...] ? **H** : Ça, c'était Gestin [...]. Et y crevaient d'faim y paraît, presque. Y savaient, y savaient pas se prendre dans le travail : ça buvait beaucoup, ça faisait les marchés, ça ... **D** : Oh oui ! Beaucoup même ... **H** : ... presque crevé d'faim qui disaient même, alors quand y ont vu ici que comment ceux-ci travaillaient, ben, 'se sont mis à faire aussi 'puis. D'ailleurs pour charruer, qu'y disaient, ils charruaient toujours avec des ch'veaux, des... des jeunes ch'veaux là. De deux ans, qu'y dit, de deux, trois ans là. Et pour ne pas esquinter les chevaux ils charruaient toujours vers le bas, si bien que dans le haut du champ, t'avais des grands fossés dans le haut du champ, qu'y dit. Ceux-ci, les Saliou eux, nous nous nous on charruait toujours vers le haut, le plus possib' vers le haut. Une fois d'temps en temps plus vers le bas, mais peu souvent parce que la terre descend toujours, c'est pas monter qu'elle fait ! **J** : Non c'est ça ouais. **H** : Alors on charruait toujours le plus possib' vers le haut<sup>684</sup>.

Encore une fois ces propos doivent être pris avec des pincettes. Cette dichotomie travailleurs/fainéants-buveurs par effet de contraste a pour objectif implicite de valoriser le système de culture de la famille Saliou qui est perçu comme le meilleur par opposition à celui des voisins considéré comme archaïque et moins efficace. De même la foire, perçue comme lieu de débauche<sup>685</sup>, permet de faire le contraste entre les voisins et les Saliou, ces derniers étant perçus comme plus sérieux et donc plus respectables que leurs voisins.

Il n'y a pas que dans l'ordre des travaux et de la culture des champs que l'installation à Saint-Draff est difficile. On a déjà souligné l'immense regret qu'avait éprouvé Hamon Saliou *a posteriori* du fait d'avoir été contraint de quitter Kerelec. Il fut d'autant plus contrarié qu'il apprit par la suite que le nouveau propriétaire de Kerelec avait pu acheter la ferme en échange des recettes d'une année d'artichaut<sup>686</sup>. Pour son beau-père aussi l'installation est très difficile. Guénolé Guillaume Cléach, devenu aveugle, avait ses habitudes à Kerelec et, malgré son handicap, parvenait à s'occuper du bétail. Arrivé à Saint-Draff, celui-ci perd ses habitudes :

**H** : [...] Mais la grand-mère par exemp', je sais que le père de la grand-mère – de sa mère je ne sais pas – le père de la grand-mère a été ici il a vécu ici après, il est venu ici ... **D** : Oui, mais çui là ... **H** : Était... était aveug' ! **J** : À Saint-Draff ? **D** : Oui, mais c'était un Cléach ! **H** : Il était aveug'. **J** : Vous l'avez pas connu ? **H** : Non. Et pendant qu'il était à Kerelec il s'occupait des bêtes tout, même qu'il était aveug' ! Et ici il s'est perdu ! Ici il a pas ... **J** : Ouais il s'est pas habitué à l'endroit quoi ! **H** : Ici

684 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 165-166.

685 De nombreux exemples attestent de la mauvaise réputation qu'avait la foire, surtout chez les femmes qui craignaient que leurs maris ne rentrent ivres. On peut, par exemple, conseiller au lecteur de consulter les notes prises par Jean Ropars dans le *Nouvel Atlas Linguistique de Basse Bretagne 2* consacré à la « La vie champêtre » (conservés au CRBC) et resté au stade de projet. Il peut consulter en particulier la note n°59.17 qui évoque le retour de foire d'un paysan trop ivre pour conduire son attelage et contraint de faire confiance à son cheval qui heureusement connaît la route.

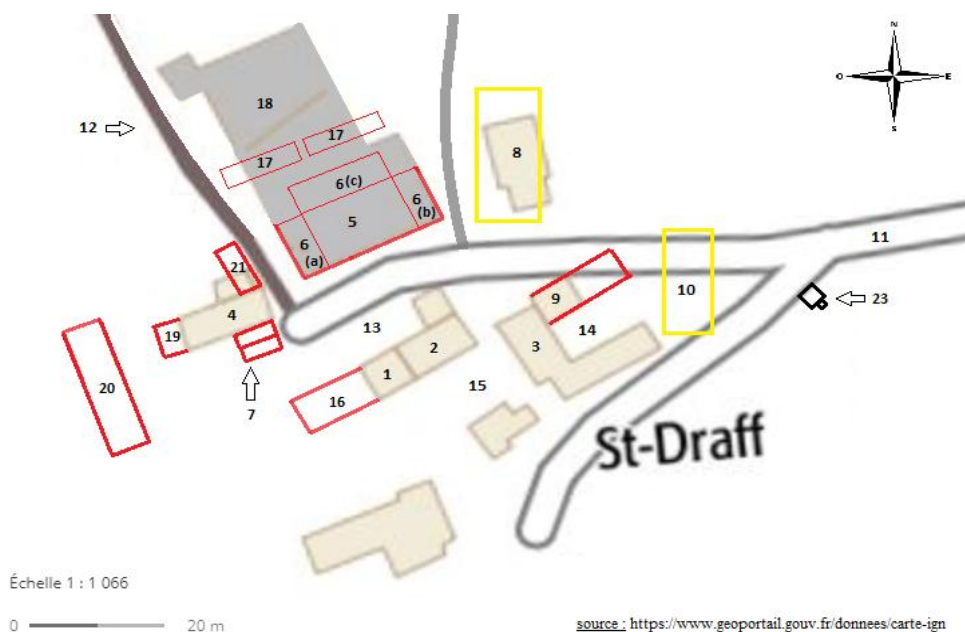
686 Voir : « Entretien n°6 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 8 août 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit).

il a pas, il a pas réussi à faire [...]. Il s'appelait Guénolé Guillaume. **J** : Guénolé Guillaume ? **H** : Ouais, le père de ma grand-mère<sup>687</sup>.

Il y vécut pourtant plusieurs années encore.

### ➔ La ferme de Saint-Draff des années 1920-1940 : l'espace, les bâtiments et les animaux

Le plan ci-contre a été constitué suite aux remarques formulées par Francine Saliou et après une visite des bâtiments de l'ancienne ferme de Saint-Draff menée par M. Hamon Saliou. Nous ne connaissons pas très bien la partie Kerleo-Kerscaven et nous n'avons qu'une connaissance approximative de la partie ayant appartenu aux Gestin, ce qui explique des lacunes et un manque d'information concernant ces zones.



- Échelle 1 : 1 066  
0 ——— 20 m
- source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign>
- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maison des Saliou.</li> <li>2. Maison des Kerleo puis Kerscaven.</li> <li>3. Maison des Gestin.</li> <li>4. <i>Ar c'hraou saout</i> (étable).</li> <li>5. <i>Michossi</i> (ancien emplacement de l'écurie).</li> <li>6. Granges :             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. <i>Loch(enn) a melchenn</i>.</li> <li>b. <i>Loch(enn) ar c'hirri</i>.</li> <li>c. <i>Loch(enn)</i>.</li> </ol> </li> <li>7. <i>A c'hraou moc'h</i> (crèche aux cochons), au centre ; <i>ar c'h lud</i> (poulailler), à droite ; niche du chien, à l'arrière.</li> <li>8. Ancien emplacement d'un hangar ayant appartenu aux Gestin.</li> <li>9. <i>A c'hraou penn all</i> (crèche aux veaux, génisse)</li> <li>10. Ancien emplacement d'un bâtiment ayant appartenu aux Gestin, certainement une étable.</li> <li>11. Route actuelle reliant Saint-Draff à l'axe Penzé-Guiclan.</li> <li>12. Ancien chemin vicinal.</li> <li>13. Cour des Saliou.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>14. Cour des Gestin.</li> <li>15. Cour des Kerscaven.</li> <li>16. <i>Ti Poal</i> (débaras et lieu de cuisson pour les bêtes).</li> <li>17. <i>Bern foen</i> ; <i>Bern kolo</i> (tas de foin, tas de paille).</li> <li>18. Jardin.</li> <li>19. <i>Lochenn d'an neac'h</i> (grange).</li> <li>20. <i>Bern fagot</i> (tas de fagot).</li> <li>21. Fosse à purin sur laquelle était le <i>bern teil</i> (tas de fumier). Au bout du tas de fumier on trouvait les toilettes.</li> <li>22. La fontaine précédée du lavoir.</li> </ol> <p> <span style="border: 1px solid red; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; vertical-align: middle;"></span> Bâtiments aujourd'hui disparu ayant appartenu aux Saliou.         </p> <p> <span style="border: 1px solid yellow; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; vertical-align: middle;"></span> Bâtiments aujourd'hui disparu ayant appartenu aux Gestin.         </p> |
|--|--|

Les remarques formulées par Francine et Hamon Saliou n'ont pas fait l'objet d'enregistrements.

En regardant ce plan, on constate tout d'abord que les bâtiments sont divisés en trois parties, chacune étant louée par trois familles différentes. Chaque exploitation dispose d'une cour (13,14,15) qui fait face à l'entrée de leur maison. Les deux espaces vides d'un côté et de l'autre de l'étable des vaches, *ar c'hraou saout* (4), sont aussi considérés comme des cours. C'est plus ou moins autour de ces cours que sont disposés les bâtiments de chaque ferme. Les champs, quant à eux, sont répartis aux alentours du hameau, leur disposition cependant n'est pas uniforme, c'est-à-

687 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 10.

dire qu'ils ne sont pas répartis de façon égale suivant les exploitations : les champs ne sont pas regroupés selon qu'ils sont exploités par un locataire ou un autre. Par exemple, un champ dont les Saliou sont locataires peut être isolé au milieu de champs loués par d'autres familles et inversement. En somme les champs loués sont littéralement disséminés, dispersés sur le territoire avoisinant. Le chemin vicinal indiqué sur le plan (12) traversait autrefois des vergers dont il ne reste que le souvenir. Il en va de même des champs : aujourd'hui ouverts, ils étaient autrefois ceints de nombreux talus qui furent abattus à la main par Guillaume Saliou et son fils. On n'est guère en mesure de s'imaginer actuellement à quoi ressemblait le chemin : l'accès n'est pas des plus faciles car l'herbe a poussé et recouvre dorénavant le sentier. Durant la brève marche entamée dans l'allée avec notre oncle, M. Hamon Saliou, il nous a confié que c'est sur ce genre de chemin qu'il devait, dans sa jeunesse, casser des cailloux pour les empiercer, les vaches participaient aussi à l'entretien : leur passage régulier en direction de la prairie du bas qui longe Goaz ar C'haor<sup>688</sup>, un grand ruisseau qui se jette dans la Penzé au niveau du Moudennou, empêchait les mauvaises herbes de pousser.

En ce qui concerne l'espace bâti, il en va de même : en arrivant à Saint-Draff, on pourrait croire que le lieu n'a pas beaucoup changé depuis l'époque où les Saliou s'y installèrent. Certes, trois rangées de poulaillers s'élèvent maintenant à gauche de la route conduisant à la ferme, certes un hangar plus ou moins abandonné remplace maintenant les écuries (*michossi*\*), à cela on peut ajouter les silos de maïs que la végétation recouvre petit à petit. De même certains matériaux ont fait leur apparition depuis, c'est en particulier le cas de la tôle, du ciment ... Mais à part ces quelques menus changements, et surtout l'apparition de la maison neuve du couple Saliou-Le Gac qui remplace un hangar et un jardin ayant appartenu aux Gestin, un regard étranger pourrait être tenté de croire que c'est bien le Saint-Draff de 1920 qui se profile devant ses yeux. Il est vrai que les vieilles maisons sont toujours debout, certains changements sont cependant invisibles à l'œil nu et seul le souvenir de ceux qui ont habité les lieux nous aide à reconstituer approximativement leurs aspects. Le changement le plus radical entre le Saint-Draff d'aujourd'hui et celui d'autrefois concerne, bien évidemment les bâtiments disparus. On remarque tout d'abord que certains de ces bâtiments (9,10) se situaient sur la route actuelle, chose qui peut paraître surprenante. En fait cette route qui permet aux habitants de Saint-Draff d'accéder à l'axe routier D31 reliant Penzé à Guiclan n'était que très peu empruntée avant que l'on effectue des travaux permettant de faciliter son utilisation<sup>689</sup>. M. Hamon Saliou nous expliquait cela en ces termes :

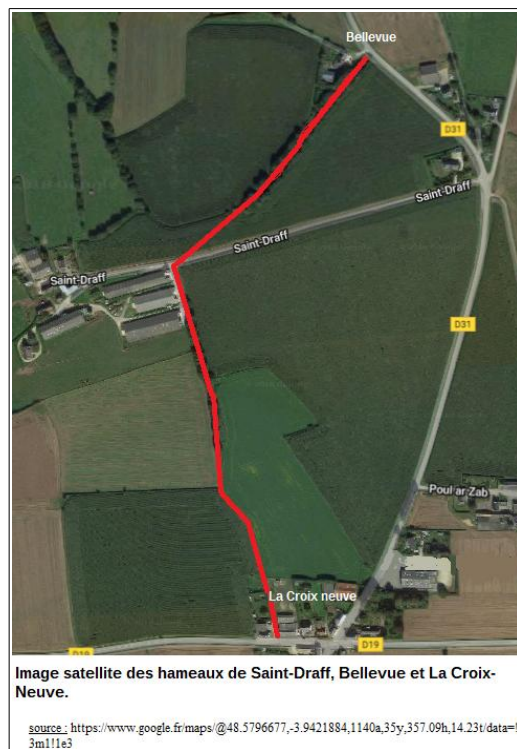
688 Littéralement « Le ruisseau de la Chèvre ».

\* Terme breton utilisé par Francine Saliou pour désigner les écuries.

689 Nous ne connaissons pas la date exacte des travaux, probablement durant les années 1950-1960.

**H** : Non non. Ici... ici c'était pas carrossab' dans l'temps. **J** : Non ? **H** : Aaah non ah ! Là, la route\*\* là, y avait ... parce maint'nant y a une côte pour monter, mais dans l'temps y a eu beaucoup plus que ça. Parce qu'on a eu rasé la butte quand on a refait la route, là. **J** : D'accord, avant ça montait ? **H** : Oh oui ! Avant ça montait bien, ça montait dur là. **J** : [...] On y allait pas avec une charrette, quoi ? **H** : Ah bah, y avait que des charrettes qui passaient là. Même en tracteur ... même en voiture, on a eu passé en voiture dessus au début<sup>690</sup>.

C'était effectivement les chemins vicinaux qui étaient employés à pied ou en charrette pour aller d'un village à l'autre. Grâce aux images satellites actuelles (image ci-contre) on a une idée du parcours que suivaient ces chemins. Les fermes de Saint-Draff étaient ainsi reliées au nord-est au hameau de Bellevue, où habitait la famille Nédelec, et qui jouxtait la route menant à Penzé. L'autre bout du chemin, disposé vers le sud reliait Saint-Draff à la Croix-Neuve où se trouvait un carrefour permettant d'accéder aux routes de Guiclan, Morlaix, Saint-Pol et Plouvorn. Au niveau du croisement habitaient quelques artisans qui participaient à la vie économique locale : un forgeron (Kermarrec), des menuisiers-charpentiers (Hervé et Saig Quéffelec), un dépôt de légumes (Miossec) et un paysan (Iffig Penn). La forge et la charpenterie, en plus de leur activité, tenaient des débits de boisson ; ainsi qu'une épicerie chez les Quéffélec\*.



Revenons-en aux bâtiments disparus. La maison neuve construite par M. Hamon et Denise Saliou (8) remplace aujourd'hui un ancien hangar qui appartenait à la famille Gestin, ils disposaient aussi, dans cette zone, d'un jardin. Le jardin type des exploitations paysannes du Léon a été brièvement décrit par Jean-François Simon :

Le jardin est une petite pièce de terre, proche de la maison, souvent à l'arrière, et aussi isolée que possible en raison du danger que représente pour les graines mises en terre, l'irruption des poules. Ce jardin « portant le nom de courtil ou de clos avait autrefois du chanvre ou bien portait des choux

\*\* On nommait cette route *Ar Vali*, selon Francine Saliou. La plupart des dictionnaires bretons contemporains (Favereau, Ar Merser, Hemon) s'accordent à dire que ce terme désigne un boulevard, une avenue, une esplanade soit une voie plantée d'arbre qui conduit à une habitation, c'est aussi la définition que retient le colonel A. Troude dans son dictionnaire publié en 1876 dédié au breton léonard : « Avenue d'arbres », écrit-il. Francine Saliou nous a fourni quelques précisions supplémentaires : du temps de sa jeunesse (1940-1950), cette route était, selon ses termes, « très difficile » faite de caillasse, elle avait de nombreux nids de poule qui combinés à la forte pente rendait son utilisation inutile. Qui plus est elle n'était pas, dans ces années-là, bordée d'arbres mais de broussailles.

690 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 167.

\* Ces informations nous ont été livrées par Francine Saliou, ces familles habitaient déjà la Croix-Neuve dans les années 1930 et peut-être même plus tôt, ils ont cessé leurs activités dans les années 1980-1990.



fourragers » (Le Lannou, 1950). Le plus souvent on y trouve quelques fruitiers : pommiers et poiriers, groseilliers, pruniers et quelques légumes pour les besoins familiaux. Le jardin est bordé au moins par un talus très large où sont plantées les épines noires dont la haie sert à mettre le linge pendant qu'il sèche<sup>691</sup>.

La division de l'espace, évoqué plus loin, s'inscrit dans le phénomène mémoriel et la mémoire dans les lieux autant que les lieux dans la mémoire, la petite parcelle servant de jardin a bénéficié, après l'achat de la partie Gestin par les Saliou, d'un nom :

**H** : Parg ar Jardriner y avait là, là ! **J** : Y a quoi ? **H** : Parg ar Jardriner, ici là ... **D** : Oh oui, mais ça c'est nous qui avait donné ce nom ! **H** : Non non, c'était aux Jestin mais il était à nous là après. **J** : D'accord, Chardrinier ? **H** : Chardiner oui<sup>692</sup> !

Autre changement radical dans le paysage de l'ancien Saint-Draff et de celui d'aujourd'hui : la présence d'un hangar qui remplace les granges (6.a/b/c) et l'écurie ou *michossi* (5). Des documents exceptionnels, car extrêmement rares\*, nous donnent une idée de ce à quoi ressemblaient l'écurie et ses granges attenantes :



**Au premier plan** : Marcel Saliou s'appuyant sur la voiture d'Edmond Le Bos. **Au second plan** : L'écurie, sur le côté droit du bâtiment on distingue ce que l'on nomme la grange ou lochenn. **À l'arrière-plan** : On constate la présence d'un tas de foin ou de paille derrière l'écurie qui délimite l'entrée du jardin. On peut lire au dos du cliché la note écrite par Francine Saliou : "Marcel Saliou Voiture de M<sup>eur</sup> Le Bos Propriétaire de S' Draff devant l'écurie" (archives familiales).



**Au premier plan** : Hamon Saliou (*Ta-koz*) accompagné d'un de ses chiens s'apprête à mener les vaches au champ. **Au second plan** : M. Hamon Saliou et son fils aîné (Marcel) sont assis sur un tracteur attelé à un satos. À l'écurie, on constate la présence des granges (*lochenn ar c'hirri* et *lochenn a melchenn*) accolées à ses pignons. Au dos de la photographie, on peut lire ces mots écrits par Francine Saliou : "Parrain, Hamon et Marcel" (archives familiales).

La série de clichés dont ces deux photographies sont issues date de la même période : les bordures sont identiques et ils ont le même numéro inscrit au dos, le « 453 ». Elles doivent dater certainement du début des années 1960 car le jeune Marcel Saliou, présent sur les clichés et né en 1951, approchait environ de ses dix ans. Les murs sont faits de pierres (du schiste), certainement

691 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison, op. cit.*, p. 282.

692 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 149-150.

\* Nous n'avons pas connaissance, à part ces quelques clichés présentés, de l'existence d'autres photographies représentant le bâti agricole de Saint-Draff.

locales car c'est le même type de minéraux qui était employé à Kerlidec. Le toit est en ardoise et les granges sont couvertes et reliées à l'écurie par des plaques de tôle posées sur des poteaux en bois. On remarque à l'entrée de l'écurie la présence d'une auge en pierre, derrière le battant de la porte en bois, qui permettait, aux dires de Francine Saliou, de se laver les mains après les travaux des champs. L'écurie, dont le sol était pavé, comportait environ six stalles : les deux stalles des pignons étaient les plus larges et au milieu se trouvaient quatre autres stalles plus étroites. La stalle le plus à gauche était réservée à une ou deux génisses ainsi qu'à quelques veaux, ensuite vers la droite, deux boxes servaient à loger deux taureaux, puis deux autres boxes permettaient d'y installer deux chevaux et enfin, du côté du pignon droit, un boxe plus important était destiné à la jument et à un éventuel poulain. « Y avait pas de place à perdre » me disait Francine Saliou dans une discussion informelle, ce qui explique que dans la partie réservée aux génisses et aux veaux les animaux étaient à l'étroit. De même chez les taureaux : il y avait deux taureaux disposant chacun d'un boxe et ils n'étaient sortis qu'à l'occasion des saillies quand une vache avait ses chaleurs<sup>693</sup>. Ces derniers avaient, outre leur fonction de reproducteur, une certaine importance économique puisqu'il fallait au moins deux ans pour obtenir un taureau adulte que l'on vendait ensuite à la foire. La rentabilité de l'animal pour les paysans est cependant loin d'être certaine car durant ces deux ans il fallait faire en sorte de l'engraisser suffisamment : « F : Et les taureaux... et les taureaux étaient gardés, je crois, des fois deux ans. Pour êt' vendu après, pour ... J : Et ça, ça rapportait quoi ? F : ... pour les engraisser oui, mais eh ! Ça rapportait, oui : quand tu les vendais, mais entre-temps ils avaient ... on devait leur donner à manger hein<sup>694</sup> ! » La jument, quant à elle, était surveillée de près au moment où elle devait mettre bas : Guillaume Saliou, notamment, y passait plusieurs nuits à attendre le moment fatidique allongé à proximité de l'animal<sup>695</sup>. C'est aussi ce que note Jean-François Simon au sujet de l'écurie :

L'écurie est toujours placée le plus près possible de la maison [...]. Une telle proximité s'explique par les soins particuliers qu'exigent les chevaux : un paysan se doit d'entendre les moindres manifestations de l'animal car, en cas d'indisposition, il doit intervenir rapidement s'il veut sauver sa bête. Il faut veiller en particulier sur les juments quand elles sont sur le point de pouliner : la gestation dure onze mois, mais la mise-bas peut se produire avec quinze jours d'avance, d'où la nécessité d'une surveillance accrue pendant cette période. Parfois, le premier commis (*mevel braz* ou *paotr ar fouet*) ou le fils aîné, quand il en a l'âge, et avant qu'il se marie, couchent à l'écurie, dans un lit-clos<sup>696</sup>.

693 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 51-52.

694 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 51.

695 Discussion informelle avec Francine Saliou. Hamon et Denise Le Gac nous ont confié la même information.

696 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 231-232.



Bien que le cheval fasse peur à la fermière<sup>697</sup> il est, pour le fermier, l'objet de toutes les attentions ; il est pour ainsi dire vénéré par le paysan. Jean Ropars a recueilli en guise de note, dans ses enquêtes entreprises pour le *NALBB 2* inachevé, des témoignages précieux pour l'ethnologue sur divers aspects de la vie paysanne, voici un exemple qui atteste de cette grande proximité du paysan avec le cheval :

*Toud ar beizanted o doa istim evid o hezeg. Va zad e unan e doa eur gazeg eiz bloaz war ugent. An dra he a zo pase koz. N'eo ket led (sic) derhel ar hezeg ken koz se. « Gwerza va loan ? biken alato gwerza va loan ! » kement e doa choa ouzh e loan « Fleuri<sup>698</sup> ».*

Traduction :

Tous les paysans avaient de l'estime pour leurs chevaux. Mon père avait lui-même une jument de vingt-huit ans. Elle était trop vieille. Il n'est pas nécessaire de garder des chevaux aussi vieux. « Vendre mon cheval ? Jamais voyons, vendre mon cheval ! » car il avait tellement d'affection son cheval « Fleuri ».

L'écurie pouvait aussi servir comme lieu de repos, c'est en tout cas ainsi que Guillaume Saliou l'utilisait à l'occasion du *kousk-lein*, « sieste du midi », quotidien qui permettait de reprendre des forces pour le reste de la journée, laquelle avait commencée très tôt. L'outillage qui permettait d'atteler les chevaux était aussi rangé dans l'écurie.

Ce que Francine Saliou nomme « grange » correspond à ce qui est désigné par l'ethnologue Jean-François Simon comme étant des « abris<sup>699</sup> ». En breton on les nomme *loch* ou *lochenn*, à Saint-Draff on pouvait aussi utiliser le terme employé pour désigner la grange : *greñj*. Selon l'ethnologue les granges étaient plutôt des structures closes entourées de murs<sup>700</sup>. La présence de murs explique certainement qu'on considérait à Saint-Draff ces bâtiments plutôt comme des granges que comme des abris, c'était par exemple le cas de *lochenn a melchenn* (6.a, « abri du trèfle ») qui sur l'arrière était doté d'un mur, ainsi que *lochenn/greñj d'an neac'h* (19, « la grange du haut ») qui était entièrement entourée de murs. L'utilisation à la fois des termes *greñj* (grange) et *lochenn* (abri) sans qu'ils soient véritablement différenciés l'un de l'autre peut s'expliquer par une confusion de ces deux types de bâtiments qui recouvrent les mêmes fonctions : la protection du matériel et des récoltes fourragères face aux intempéries. Jean-François Simon ajoute que :

697 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, op. cit., p. 23.

698 Jean Ropars, *NALBB 2* : « La vie champêtre », notes manuscrite n°35.30 en marge de l'auteur (document conservé au CRBC).

699 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 248.

700 *Ibid.*, p. 261.

Entre l'abri rudimentaire et la grange, la différence est nette mais entre les deux extrêmes, de nombreux modèles intermédiaires ne se distinguant les uns des autres que par des détails, font que, partant de l'abri rudimentaire, on arrive insensiblement à la grange<sup>701</sup>.

À Saint-Draff la plupart d'entre elles étaient nommées selon leur fonction. On trouvait ainsi *loch ar c'hirri* (6.b, « abri des charrettes »), dans laquelle étaient rangées les charrettes puis les sats<sup>\*</sup>. Le rangement des charrettes dans des abris dépourvus de cloisons s'explique selon Jean-François Simon par l'aération que permet ce type d'abri<sup>702</sup> : les charrettes peuvent ainsi mieux sécher car elles sont « constamment exposées à la boue des champs et des chemins<sup>703</sup> ». *Lochenn a melchenn* (6.a.), nom employé par Francine Saliou, désigne la grange où était entreposée la nourriture destinée essentiellement aux chevaux et aux vaches. C'était, par exemple, du trèfle ainsi que les déchets issus de la production de légumes : feuilles de chou, pieds de choux et d'artichauts, dont une partie était récupérée au magasin de légumes de la Croix-Neuve. L'abri situé derrière l'écurie (6.c.), lui, n'avait pas de nom. On y rangeait toutes sortes de choses : les charrues, des planches, des patates, les outils légers (faux, faucilles, marteaux, pioches, pelles, fourches, scies ...) et parfois des charrettes. Les premiers tracteurs y trouveront aussi leurs places. Autre abri qui correspond plus cette fois-ci à une grange dans le plein sens du terme, car entouré d'un mur : *Lochenn d'an neac'h* (19). On y rangeait la nourriture destinée aux vaches et aux cochons : betteraves, rutabagas et parfois du foin quand il y avait de la place, c'est aussi là que l'on faisait le *gouelienn*, la bouillie composée de toutes sortes de déchets (parmi lesquels de la betterave, des pieds d'artichauts, du son et des patates) destinés aux cochons. Cette bouillie n'était pas cuite, un autre abri possédait la fonction de cuisson : le Ti Poal (16). C'est effectivement dans cet abri que l'on rassemblait et que l'on cuisait les patates impropres à la consommation des hommes, ainsi que les betteraves. Ces dernières étaient d'ailleurs réservées à la consommation du bétail, les hommes n'y touchaient pas. On faisait bouillir de l'eau dans de grands chaudrons dans lesquelles on y mettait les patates et les betteraves qui, une fois cuites, était données aux poules, cochons, vaches et chevaux<sup>704</sup>. Jean-Marie Éléouet rapportait déjà en 1849 cette pratique :

Les pommes de terre ne servent pas seulement à la nourriture de l'homme, elles entrent aussi pour beaucoup dans l'alimentation des animaux domestiques. Les pommes de terre crues augmentent la sécrétion lactée chez les vaches laitières, tandis que cuites elles les poussent à la graisse. Tous les animaux des races équines, bovines et porcines les mangent crues. Mais outre les animaux des races

701 *Ibid.*, p. 248.

\* Il s'agit d'une charrette montée sur des roues en caoutchouc.

702 *Ibid.*, p. 251.

703 *Ibid.*, p. 249.

704 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 171. ; Cette pratique était toujours d'actualité dans notre famille jusqu'aux années 2000.

précitées, ceux des races ovines, canines et même la volaille les mangent avec avidité lorsqu'elles sont cuites et qu'elles sont écrasées et délayées dans une certaine quantité d'eau. Elles forment alors une espèce de soupe très-nourrissante, qui engraisse promptement les animaux qui en font un fréquent usage<sup>705</sup>.

Le Ti Poal servait aussi de débarras. Le terme *ti* qui désigne la « maison » est employé ici à la place des termes *loch*, *lochenn* ou *greñj* en raison, certainement, de son emplacement, l'abri étant accolé à la maison.

Ce sont dans les étables (4, 9), en breton *kraoù*, qu'étaient logées les vaches. Saint-Draff disposait de deux étables ayant chacune un nom : *ar c'hraou saout* (4), que l'on traduit par « l'étable des vaches » et *a c'hraou penn all* (9) littéralement : « l'étable de l'autre bout ». Si l'une d'entre elles est nommée « l'étable des vaches » et que l'on ne précise pas le rôle de l'autre, c'est parce que la première servait uniquement à loger des bovins alors que la deuxième était employée à la fois pour loger des génisses, des veaux, ainsi que la truie et sa portée quand portée il y avait. Face au pignon de l'étable s'élevait un petit tas de fumier sur lequel était vidée la litière des bêtes. Les deux étables de Saint-Draff sont les seuls bâtiments de l'ancienne ferme, avec la maison, à être encore debout. *A c'hraou penn all* cependant n'a pas été conservée en entier, non seulement à cause du passage de la voie reliant la ferme à la D31, mais aussi en raison de l'arrivée des tracteurs dans les années 1950-1960 qui nécessitaient plus de place, d'autant plus qu'une fosse avait été aménagée dans la cour des Gestin à laquelle il fallait avoir accès. Jean-François Simon offre dans son ouvrage sur la maison paysanne du Léon une description complète de l'intérieur des étables et de la disposition des vaches, la voici :

Dans l'étable, les vaches peuvent être alignées de deux manières : de part et d'autre d'un passage dans le prolongement de la porte d'entrée, les têtes aux pignons ; ou sur une seule rangée, le long du mur arrière. Entre deux animaux voisins, il n'y a pas de séparation juste un écart suffisant pour aller les attacher ou les détacher, ou les traire. Habituellement, l'étable n'offre aucune installation, à l'exception parfois d'une fourragère : la nourriture est jetée à même le sol devant chaque animal\*. Anciennement les vaches étaient attachées à une pierre percée, incluse dans la maçonnerie<sup>706</sup>.

Un exemple de ces pierres percées (photographie ci-contre) existe toujours dans la maçonnerie de l'« étable de l'autre bout » à Saint-Draff,



705 ÉLÉOUET J.-M., *Statistique agricole, op. cit.*, p. 174.

\* À Saint-Draff, ils avaient un *laouer* (auge) sur la longueur de l'étable, ainsi qu'une fourragère.

706 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison, op. cit.*, p. 233-234.

mais il est du côté extérieur de la maçonnerie et servait dès lors certainement à attacher un cheval ou une vache de façon temporaire à l'extérieur. Le système d'attache est simple : deux cordes sont reliées à un morceau de bois nommé *troell*, l'ensemble est attaché au mur et l'autre bout vient s'enrouler autour du cou de l'animal. Le système permet d'attacher l'animal en évitant qu'il ne s'étrangle<sup>707</sup>. La maçonnerie, quand on est en mesure d'interpréter son agencement, peut témoigner de pratiques et de croyances anciennes : *kraou penn all*, certainement l'étable la plus ancienne de la ferme, dispose dans ses murs de grosses pierres de quartz qui, selon les croyances populaires, protégeaient le bâti de la foudre<sup>708</sup>. En ce qui concerne ces pratiques anciennes liées aux étables, nous avons été surpris d'entendre le



Maçonnerie de l'étable dite *a c'hraou penn all*. On remarque la présence des pierres en quartz. En bas à droite du mur les deux trous qui se superposent servent à attacher les bêtes. On constate la présence d'une ancienne ouverture dorénavant murée au milieu à droite de l'édifice (photographie de l'auteur).

témoignage de notre oncle qui nous confiait qu'Hamon Saliou, son grand-père, allait durant sa jeunesse vider les crèches\* dans les fermes des alentours de Pont-Éon, car il affirmait que le fumier prenait tellement de place que les bêtes devaient dormir sur les poutres<sup>709</sup>. Loin de pouvoir affirmer la véracité de ces propos, on peut toutefois dire qu'ils témoignent des pratiques anciennes affiliées aux étables, car celles-ci n'étaient vidées que rarement durant l'année :

Après la moisson, note Jean-François Simon, les végétaux coupés le long des talus servent de litière. Ce sont les hommes qui la mettent en place. S'ils ne prennent pas garde au moment de l'étaler dans la crèche, les vaches risquent de se blesser les pis avec les ronces et alors les femmes ont toutes les peines pour les traire. Chaque jour, la partie superficielle de la litière est retournée de manière à enfouir les bouses, et elle est recouverte d'une litière fraîche. Jour après jour, le fumier s'entasse et « l'on voit parfois le « purin vagabond » filtrer hors des murs à cinquante centimètres de terre » (H. Roger, 1919). L'étable n'est vidée que quelquefois par an, généralement deux, au printemps et à l'automne<sup>710</sup>.

La ferme de Saint-Draff comptait dans les années 1930-1940 environs six à sept vaches<sup>711</sup>.

Au début des années 1960, sur une photographie (ci-dessous) issue de la même série que les deux

707 Pour plus de détail et une explication plus claire voir : SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 234.

708 Jean-François Simon donne un exemple de cette maçonnerie en tout point similaire et peut-être spécifique au canton de Taulé compte tenu que l'exemple qu'il donne se trouve à Henvic, dans son ouvrage : SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 70.

\* Autre terme utilisé pour désigner les étables

709 « H : Il disait, il disait qu'il avait été dans une ferme, là-haut là et ... vider du fumier dans une crèche et il y avait tellement de fumier dans les crèches que y avait plus d'place pour les bêtes, elles étaient obligées d'aller dormir sur les poutres ». En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 6.

710 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 234.

711 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 84

photographies représentant l'ancienne écurie, on compte environ huit à neuf vaches de petite taille.

On constate que la crèche à cochons, *a c'hraou moc'h* (7), est disposée contre la crèche des vaches. Il s'agit là d'une position habituelle dans les fermes paysannes du Léon. « Comme l'étable, la soue\* ouvre sur la cour de l'exploitation. C'est une construction petite et basse : il faut se plier en deux pour pouvoir y entrer. Il peut s'agir d'un bâtiment indépendant ou au contraire accolé à un autre de



Au début des années 1960, Hamon Saliou accompagné d'un chien de berger envoie les vaches de Saint-Draff au champ (archives familiales).

plus grande taille, parfois sous la forme d'appentis<sup>712</sup> », note Jean-François Simon. On constate qu'à Saint-Draff, la crèche à cochons se trouve orientée, comme l'étable, en direction de la cour et est disposé sous la forme d'un appentis accolé à l'étable. La crèche s'inscrit donc dans le modèle établi par J.-F. Simon et bien que le bâtiment n'existe plus, on peut en déduire qu'il était de petite taille car Francine Saliou nous signalait, comme l'évoque l'ethnologue, qu'il fallait se plier afin d'y entrer. Il était nécessairement constitué de pierre afin de « résister au groin des porcs<sup>713</sup> ». Jean-François Simon ajoute qu'« à l'intérieur, la soue est pavée, l'auge est en pierre. Tout est prévu pour résister au groin. Le cochon garde longtemps la même litière, on la lui enlève au moment d'utiliser le fumier<sup>714</sup> ».

Les fermes paysannes ne disposaient que de peu de poules selon Jean-Françoise Simon, en raison des conflits qu'elles généraient entre voisins : « laissées en complète liberté, elles grattent tout et partout : les jardins où elles déterrent les graines, les tas de paille qu'elles étalent, et même les couvertures en chaume qu'elles finissent par détériorer<sup>715</sup> ». En totale liberté, elles pondent leurs œufs où elles le souhaitent<sup>716</sup>. Francine Saliou, à qui l'on confiait la tâche du ramassage des œufs, se souvient d'avoir trouvé des nids autant dans les écuries que dans les granges ou les étables. Accolé à la crèche à cochon se trouve le poulailler. Constitué sommairement en règle général, le poulailler n'est que rarement fait de pierres : « elles doivent se contenter du grenier d'un appentis où elles entrent par une petite ouverture rendue accessible par une sorte de passerelle », écrit J.-F. Simon qui ajoute qu'il arrive qu'elles logent au bas de la maison dans une vieille armoire<sup>717</sup>. À Saint-Draff selon les souvenirs de Francine Saliou, il s'agissait plutôt d'un appentis sur poteaux principalement constitué de grillage qui s'appuyait sur la crèche à cochons, il était certainement couvert par de la

\* Autre façon de désigner la crèche à cochons.

712 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 234.

713 *Ibid.*

714 *Ibid.*, p. 235.

715 *Ibid.*, p. 236.

716 *Ibid.*, p. 237.

717 *Ibid.*, p. 236.

tôle. « Le plus souvent elles n'ont d'abri que sous le tas de paille ou dans une petite construction temporaire, nous dit Jean-François Simon. Dans ces deux derniers cas, on s'arrange pour que le chien vive à proximité pour dissuader le renard ». C'est aussi le cas à Saint-Draff où le chien dispose d'une niche derrière le poulailler : un simple grillage n'aurait pas dissuadé un renard de trouver les moyens d'arriver à ses fins.

Il y avait de façon générale au moins deux chiens dans une ferme, lesquels avait chacun un rôle déterminé. Jean Ropars a récolté à ce sujet le témoignage d'un paysan du Léon :

*Daou seurt chas e vehe atao 'barz ar vro. Ar chas a vehe o tarempredi an ti hag ar hi e vehe stag atao e kichen e log, war dro an tiegez, en eun tu bennag pe dost pe pelloh hag e vehe karget da ziwall an oll draou a dremene war dro an tiegez ... ar hi-gard e vehe greet outa gad e vestr ... pe gad e vestrez, mez peurliesa eo etrezeg ar gwaz ez ea ar hi abalamour e ranke mond da redek pe da heul e mestr en douarou ha da weled ar chatal all hag aliez e vehe karantez etre ar hi az ea er park gad ar gwaz, gad eur gazeg pe eun aneval all bennag ... gad ar gazeg aliez ... ar hi hag ar gazeg a vehent (sic) troet d'en em glevet mad<sup>718</sup>.*

Traduction :

Il y avait toujours deux types de chiens dans le pays. Les chiens qui côtoyaient la maison et le chien qui était toujours attaché à sa niche qui se trouvait à un endroit quelconque plus ou moins éloigné de la maison, et il était chargé de surveiller tout ce qui se passait autour de la maison ... le maître ... ou la maîtresse le désignait comme chien de garde, mais le plus souvent c'était aux côtés du mari qu'allait le chien car il devait courir et suivre son maître aux champs et surveiller le bétail et il y avait souvent de l'amour entre le chien qui allait aux champs et l'homme, et une jument ou un autre cheval quelconque ... avec une jument le plus souvent ... le chien et la jument s'entendaient généralement bien.

Il y avait donc un chien constamment attaché (*stag e pad e vuhez*<sup>719</sup> : « attaché à vie ») qui surveillait la maison, tandis que son comparse jouait le rôle de chien de berger, accompagnant son maître, il l'aidait à guider et surveiller les vaches à travers les champs et les chemins où elles trouvaient de quoi se nourrir. Le chien permettait d'éviter ainsi qu'elles ne s'attaquent aux récoltes :

*[Ar hi a oa] e kichen an oade da virad deuz ar chatal da vond er meaz. Ar pez am eus gwelet aliez e barz an tiegez on bet da labourat eo kaoud eur hi da vired ouz ar zaoud da zond en el leah deuz ar park, el leah ma n'eo ket an aotre da beuri abalamour a wechou e oa ... lakeom eost o sevel e barz eun hanter deuz ar park ... an hanter all e veze da beuri evit ar chatal ... hag ahe am eus bet gwelet eur hi evid lakaad da derhed ar chatal m'o doa c'hoant da zont el leah ma n'o doa ket aotre dond<sup>720</sup>.*

718 Jean Ropars, *NALBB 2* : « La vie champêtre », note manuscrite n°38 en marge de l'auteur (document conservé au CRBC).

719 Jean Ropars, *NALBB 2* : « La vie champêtre », note manuscrite n°38.1 en marge de l'auteur (document conservé au CRBC).

720 Jean Ropars, *NALBB 2* : « La vie champêtre », notes manuscrite n°38.7.3 en marge de l'auteur (document conservé au CRBC) ; voir aussi en annexe : « Entretien avec Francine Saliou n°1 », p. 50.



Traduction :

[Le chien était] devant l'entrée du champ pour empêcher le bétail de sortir. Ce que j'ai souvent vu dans les fermes où j'ai été travailler c'est la présence d'un chien qui interdisait aux vaches d'aller à un endroit où elles n'ont pas l'autorisation d'aller brouter car parfois il y avait ... mettons de la moisson qui s'élevait dans la moitié d'un champ ... l'autre moitié était consacrée à la pâture du bétail ... et là j'ai eu vu un chien qui les faisait fuir s'il leur venait l'envie de venir à un endroit auquel elles n'avaient pas le droit d'accéder.

En ce qui concerne le chien de garde, Jean-François Simon note que :

Le rôle du chien à l'attache est avant tout de « déclarer », de signaler la présence ou l'arrivée de tout individu étranger à la ferme. Quand il s'agit de quelqu'un de connu, le chien aboie pour avertir la maisonnée d'une visite ; le visiteur, d'ailleurs le laisse aboyer pour ne pas surprendre, ce qui serait le comble de l'impolitesse. Quand il s'agit d'un inconnu, le chien joue un rôle d'intimidation ; par exemple, on ne s'efforce pas de le faire taire<sup>241</sup>.

À Saint-Draff aussi il y avait principalement deux chiens (photographie ci-contre) auxquels étaient assignés des rôles similaires, mais aucun d'entre eux n'était attaché. Durant les années 1950, il s'agissait d'un chien de berger et d'un ratier. Le premier suivait son maître, Hamon Saliou, aux champs et le second restait surveiller la ferme. Hamon Saliou était très proche de ses chiens et en prenait grand soin, le chien de berger, surtout s'il était docile et bien élevé, faisait la fierté de son maître, à l'inverse il se débarrassait rapidement des chiens qui n'obéissaient pas à ses ordres ou qui manquaient d'efficacité au travail :



A Saint-Draff devant *Kraou ar saout* ("La crèche au vaches"), de gauche à droite : M. Hamon Saliou avec dans ses bras un chien ratier, Francine Saliou et son neveu Marcel, Guillaume Saliou, Hamon Saliou tenant son chien de berger par le collier. La photo doit dater de l'an 1952 car Marcel Saliou, né en 1951, devait avoir environ un an. Au dos de la photographie on peut lire : "Ma famille à st-draff Tad-coz Papa Hamon moi Marcel" (archives familiales).

**D** : Il avait un bon chien [...] ! **H** : Et son chien avait à manger toujours avant lui [...]. Ah oui ! **D** : Et son chien, c'était son chien [...] ! Et mieux... mieux que ça des fois, y avais un coq, tu sais ! **H** : Oui un coq ! Et il voulait manger la bouffe du chien quand il venait à la maison. Alors il donnait à manger à son chien et le coq venait... venait lui piquer les pieds par-derrière, pour essayer d'avoir le manger du chien ! Lui piquait le pied hehe ! Ça fait qu'il avait une canne avec lui hehe ! **D** : Il avait toujours un bon chien ! **H** : Parce qu'un mauvais chien avec lui il faisait pas long feu ! Ça fait qu'on lui demandait où qu'il était parti : « *Oh il dort, il dort quelque part !* » il était pendu, oui ! **D** : Oui, souvent il faisait ça quand on était parti [...] ! **H** : Marcel et Bernard\* demandait « *Où c'est qu'il était parti le chien ?* » ; « *Oh il dort !* », qu'y dit. **D** : Oui, sans bruit, sans rien. Et ... **J** : Et c'est lui qui les dressait alors ? **H** : Oh oui, oui oui [...]. Il faisait le tour des champs avec les vaches et crois-moi ! Les

241 SIMON J.-F., *Tiez : Le paysan breton et sa maison, le Léon, op.cit.*, 2011, p. 241.

\* Marcel et Bernard Saliou : deux des trois fils à Denise et Hamon Saliou.

vaches n’allaient pas manger, n’allaient pas voler\*\* , hein ! Parce que le chien était là ! **D** : Oui parce que les champs à l’époque [...] avaient de l’herbe, euh une bande d’herbe quoi ! Ça fait qu’il fallait passer avec les vaches au bord et le chien était là en train de garder les artichauts ou les betteraves et tout ça. **H** : La première pâture qu’on a eu fait après, je me rappelle, on avait fait là au bout du poulailler là. Ben le chien y avait pas besoin d’aller avec lui pour envoyer les vaches là ! On envoyait les vaches toutes seules là, dans le champ et puis, crois-moi, aucunes n’allait voler hein ! Et puis il se mettait à l’entrée. Et puis quand il est devenu vieux, dit donc, les vaches l’ont piétiné un jour ! Ah esquinté, toute sa queue était tout en sang ! Ben à partir de là c’était foutu [...]. Il était pas mort, mais il a plus pu garder les vaches, après ça on a mis des fils là<sup>721</sup>.

L’exigence du maître envers son chien est très élevée, si bien que la langue bretonne ne dispose que de peu d’expressions positives se référant au chien :

Le chien reste pourtant tout dévoué à son maître, toujours prêt à effectuer pour lui quelques besognes et c’est d’ailleurs une des rares qualités qu’on lui reconnaisse dans les comparaisons qui le concernent. Ainsi parle-t-on d’un chien de travail, *ur c’hi labour*, pour désigner un homme dur à la peine, qui ne ménage pas ses efforts. Mais on entend bien plus souvent encore le contraire, *hennezh zo didalvez-ki* ou *didalvez evel ur c’hi*, bon à rien comme un chien, comparaison utilisée à propos d’un fainéant<sup>722</sup>.

Le chien, outre l’aide qu’il apporte dans la surveillance du troupeau, possède un capital symbolique évident : une ferme qui possède de bons chiens à la fois dociles et disciplinés est une bonne ferme. C’est un fait indiscutable pour le paysan. Le chien est dès lors soigné et nourri au mieux, au point que les journaliers se fiaient à cet indice pour savoir si la ferme dans laquelle ils travaillaient était une bonne ou une mauvaise ferme à leurs yeux, car selon eux dans une ferme où le chien était bien nourri le journalier l’était aussi. C’est en tout cas ce que rapportait François Rolland, lors d’une discussion filmée organisée par Louis Élégoët en 2016. Il fut, durant son jeune âge, dans les années 1950, *plasenner* c’est-à-dire ouvrier agricole à Saint-Pol-de-Léon. Il disait ainsi :

*A-endall poa iye en tiez ... e vehe diou dol ‘vid ar gwizin : unan ‘vid ‘plasennerien hag un all ‘vid tud ‘n ti. Ar re-he n’in’ke’ tiez mad iye. Oh nann, oh nann ! Hag endall e oa iye c’hoaz, pa n’en gaven bremañ – pa oan abituded kwa – pa c’hen beteg an ti, pa velen ar c’hi : « Pa lard ar c’hi, neuh a mad, ma e treud ar c’hi : fall an ti ! » Et ça loupait pas ! N’on ke’ be’ malerus partout : pe poa tiez mad heñ ! Tiez disheñvel ! Ah ouais ah ! Ah ouais ouais. Me’ lod ‘oa<sup>723</sup> ...*

\*\* Les *paotr saout* ou vachers avaient, entre autres, pour rôle de veiller à ce que les vaches n’aillent pas manger dans les champs du voisin. En breton on disait qu’elles volaient (*laerez*) quand elles parvenaient à manger chez le voisin.

721 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 35-36.

722 GIRAUDON D., *Traditions populaires de Bretagne : Du coq à l’âne. Yezhoù al loened, quand les animaux parlaient*, Douarnenez, Éditions Le Chasse-Marée/ArMen, 2000, p.193.; pour un panorama précis des expressions négatives se référant au chien le lecteur peut consulter l’ouvrage cité dans cette même note, à la page 193.



Traduction :

Sinon t'avais aussi dans la maison ... il y avait deux tables dans la cuisine : une pour les *plasennerien* et une autre pour ceux de la maison. Ceux-là ne sont pas de bonne maison non plus. Oh non, non ! Sinon il y avait aussi encore, quand je m'y trouvais maintenant – quand j'étais habitué quoi – quand j'allais jusqu'à la maison, quand je voyais le chien : « Quand le chien est gros, tout va bien, si le chien est maigre : mauvaise maison ! » Et ça loupait pas ! Je n'ai pas été malheureux partout : t'avais de bonnes maisons hein ! Des maisons exemplaires ! Ah ouais ah ! Ah ouais ouais. Mais certaines étaient ...

C'est aussi l'objet d'une expression rapportée par Daniel Giraudon : « Dans une maison où l'on se trouve peu généreux, écrit-il, on utilise encore une image qui renvoie au chien : *Amañ eo treut ar c'hi*, ici, le chien est maigre<sup>724</sup> ».

Quelques éléments qui ne concernent pas l'espace bâti à proprement parler doivent être présentés. Il s'agit des divers tas ou amas de matières présent sur l'exploitation et qui, outre leurs fonctions de stockage, permettent aussi de délimiter l'espace. Ainsi les tas de paille (*bern kolo*, 17) et tas de foin (*bern foen*, 17), placés à l'arrière de l'écurie, servent de frontière entre l'espace bâti et le jardin\*, ils constituent un obstacle de plus, loin d'être infranchissables certainement, pour les poules qui ne manquent pas de s'attaquer aux graines et récoltes du jardin. On a généralement en tête l'image d'un tas de foin circulaire se terminant en pointe ovale au bout duquel trône une fourche ou un coq annonçant l'aurore. Dans le Léon ceux-ci « ont une forme allongée » et « sont disposés parallèlement, légèrement à l'écart de la zone réservée au battage<sup>725</sup> ». Alexandre Bouët mentionnait déjà, entre les années 1830 et 1840, la présence des tas de foin et de paille qui jouxtait le jardin des fermes paysannes des alentours de Quimper : « C'est dans ce petit enclos, qui longe un des côtés de l'aire [à battre] et qu'on appelle *liors*, que s'emménagent les pailles et les foins ; c'est aussi là qu'on plante quelques légumes coriaces et quelques modestes fleurs, et que s'élèvent ces poiriers aux fruits amers et sauvages<sup>726</sup> [...] ». Les tas de paille et de foin étaient constitués après la moisson et le battage<sup>727</sup> :

**H :** Eh oui et puis y avait encore deux ou trois : ceux qui faisaient le tas de paille. Et puis le tas de paille, au début, tu pouvais aller avec les fourches [...] mais à la fin il fallait un long manche de fourche ça fait que y avait deux sur le manche de fourche là : un pour caler le pied et pour aider l'aut' à tirer pour envoyer la paille sur le tas. Et puis à partir du moment où la paille a été bottelée c'était déjà

723 TAB.TV, *Louis Elegoet hag ar plasenner : François Rolland*, <https://www.youtube.com/watch?v=bEH1r2pIoaM>, consulté le 28 février 2018.

724 GIRAUDON D., *Du coq à l'âne*, *op. cit.*, p. 193.

\* Notons que Francine Saliou utilise le terme *jardin* pour désigner le jardin et *liorz* pour désigner le verger.

725 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, *op. cit.*, p. 275.

726 BOUËT A. et PERRIN O., *Breiz-Izel ou La vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, coll.« Mémoire vive », 1986 [1844], p. 114.

727 Pour une description fine des différentes étapes du battage, voir : SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, *op. cit.*, p. 277-280.

beaucoup mieux que ... **J** : Qu'avant ? **H** : Oh bah oui parce qu'avant tu faisais beaucoup de paille, mais beaucoup tombait par terre ça fait que ... **J** : Y avait de la perte quoi ? **H** : Bah oui, c'était la merde, oui<sup>728</sup>.

Confectionner un tas de paille est tout un art, réservé à un spécialiste. Il faut en effet éviter que la pluie n'y pénètre. Les tas sont construits en longueur. Pour les protéger de la pluie, on les couvre de paille et de froment, et pour éviter que cette couverture ne s'envole, elle est maintenue par des amarres de paille dont les extrémités sont enfouies dans les côtés. Ces amarres sont fabriquées à l'aide d'un « tourneur », animé par un enfant, qui a d'ailleurs ce travail en horreur, parce que long et ennuyeux. L'enfant est approvisionné en paille par son père, agenouillé au pied du tas. Dans les petites exploitations, le tas définitif n'est pas confectionné le jour même du battage. La paille est rassemblée en quelques tas de petite taille, réunis par la suite en un seul, à l'occasion d'une grande journée<sup>729</sup>.

À Saint-Draff, les tas (de paille ou de foin) étaient couverts d'une litière que l'on nomme *gouzi*\* en breton, la litière était récoltée après la moisson, il s'agissait de fougère et autres plantes sauvages qui avaient eu le temps de se développer depuis le printemps sur les talus appartenant à l'exploitation<sup>730</sup>. Les talus et le moindre recoin où avait poussé les mauvaises herbes étaient alors soigneusement débarrassés de leurs végétaux qui étaient rassemblés en un tas, *ar bern gouzil*. Quand la litière venait à manquer il est arrivé, à Saint-Draff, qu'on aille en récolter dans les monts d'Arrée : « **F** : [...] Ils ont été couper du côté de Saint-Riwal et tout ça de ... de la litière comme ça. **J** : Parce que là-bas c'était plus en friche qu'ici quoi ? **F** : Voilà ! Ici tout ce qui pouvait être, tu sais, labouré, on le faisait<sup>731\*\*</sup> ». À ce moment-là, la litière disposait aussi de bruyère et on ne l'appelait plus dès lors *gouzilh* mais *chorb* :

**D** : On a été à Saint-Rivoal oui. **H** : Ah oui oui, chercher du *chorb*\*\*\*, oui [...]. Oui euh ... ça, c'est quand le voisin s'est marié là. Çui-là [...] y venait de Ploudiry, Loc-Eguiner-Ploudiry, qu'y venait. Et de ce côté là, il allait beaucoup chercher du *chorb*, si tu veux euh ... dans la montagne que c'est. Quand il est venu là, il a voulu aller aussi. Ça fait que un jour, nous, on est parti avec lui. On a été couper du *chorb* tout les deux là-bas et puis Denise et puis la voisine sont venues aussi pour les met'

728 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 8.

729 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 280.

\* Il s'agit de la façon dont Francine Saliou prononce le terme « gouzilh ». Cette prononciation spécifique au canton de Taulé est confirmée par Pierre Trépos dans son étude sur le vocabulaire breton de la ferme : TRÉPOS P., *Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme*, Brest, Brud nevez/Emgleo Breiz, 1999, p. 28.

730 *Ibid.*, p. 223.

731 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 63

\*\* On peut dire que cette différence s'exprime encore aujourd'hui à travers ces deux paysages : dans les environs de Guiclan, Taulé, Penzé et même dans la plupart du Léon l'on remarque que les friches sont rares et que les champs dominant clairement le paysage, les arbres notamment sont peu nombreux, mise à part la vallée de la Penzé. À l'inverse dans la zone de Saint-Rivoal et Saint-Cadou le paysage est plus boisé et les friches ont été, du moins en partie, conservées.

\*\*\* C'est Marcel Saliou qui nous a précisé qu'il s'agissait de « *chorb* » et non pas de « chanvre ». Il nous a indiqué qu'il s'agissait d'un « mixte de bruyère-litière des chemins que l'on trouvait dans cette région (un genre de « *gouzilh* » ». Le dictionnaire de Francis Favereau nous dit qu'il s'agit de « litière (de fougère, bruyère, lande ...) [...] : *chorb an Are, dre ar jorb hag al lann* (Le Caroff), *jolbed sort-se !* (Ph) ».

en tas parce qu'y fallait bien les met' en tas. Si tu les mets pas en tas pour les ramasser après et ben ...  
**D** : Y partaient avec le vent [...] ! **H** : Avec le vent. Là-bas y a du vent dans la montagne là, fallait les met' en tas, ça fait que ... bon on allait là-bas pendant deux, trois jours et puis après... après du monde venait les chercher<sup>732</sup>.

Une fois les tas de paille et de foin couverts de litière, les enfants s'activaient sur les « tourneurs » cités par J.-F. Simon. Francine Saliou me disait se souvenir de la pénibilité que représentait cette corvée :

**F** : On devait tourner un truc là pour faire des ... avec la paille ou avec le foin il fallait qu'on fasse comme des cordes et on avait un truc au bout qu'on fallait tourner, tourner, tourner pour faire comme une corde le foin ou la paille pour jeter dessus le tas après pour empêcher le vent<sup>733</sup>.

Dans le domaine des tas indispensables à la ferme, il y avait le tas de bois. À Saint-Draff celui-ci délimite aussi un espace. Il s'appuie sur un talus qui représente la limite entre la cour arrière de la ferme et un champ appartenant aux Kerscaven. Jean-François Simon en fait une brève description :

Des milliers de fagots de genêts sont entassés de part et d'autre du passage. Ils sont placés la « tête » à l'intérieur du tas sur une double rangée. Le sommet est constitué de fagots placés dans le sens de la longueur du tas, de manière à faire une couverture à double pente que vient recouvrir une couche de litière. Il faut encore ajouter les branches d'arbre élaguées rangées en position verticale, appuyés contre un mur abrité où elles sont mises à sécher. Ces branches sont les futurs montant de barrières ou de fourragères que le paysan trouvera là quand il en aura l'usage<sup>734</sup>.

Ce bois servait évidemment pour l'essentiel de bois de chauffage et permettait la préparation des repas. Enfin, dernier amas de matière, le *bern teil* ou tas de fumier (21). Celui-ci, équipé d'une fosse à purin selon les souvenirs de Francine Saliou, n'en disposait pas probablement dans les années 1920. En effet, les auteurs qui se sont intéressés aux exploitations agricoles du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle soulignent tous que les paysans négligent le purin qui se dégage du fumier au point que celui-ci débordant du tas de fumier, s'écoule dans la nature sans qu'il soit utilisé comme engrais pour enrichir les terres<sup>735</sup>. Pourtant, suite à la Première Guerre mondiale et après avoir effectué un séjour en tant que prisonniers en Allemagne ou comme troupe d'occupation, certains paysans comprirent

732 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 202.

733 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 62-63.

734 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 282.

735 C'est d'abord Jean-Marie Éléouet qui le constate en 1849 (ÉLÉOUE T J.-M., *Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix*, Brest, Imprimerie de J.-B. Lefournier aîné, 1849, p. 98.) puis Albert Le Bail, en 1925, fait le même constat : « Le purin est aussi très mal utilisé. On le laisse couler en dehors des étables et se perdre en grande partie », écrit-il dans : LE BAIL A., *Le Finistère agricole*, Angers, Société française d'imprimerie d'Angers, 1925, p. 47.

l'utilité du purin dans l'enrichissement de leurs terres. Ils remarquèrent la présence de réservoir à purin dans les fermes allemandes et mirent « à profit l'expérience acquise<sup>736</sup> ». Albert Le Bail qui publie en 1925 une étude sur l'agriculture dans le Finistère le constate : « actuellement, dans de nombreuses exploitations, des rigoles cimentées prennent le purin qui va se déverser dans une fosse d'une contenance approximative d'un mètre cube par tête de gros bétail. Les tas de fumiers sont placés à proximité de cette fosse de sorte qu'on peut facilement les arroser<sup>737</sup> ». Il est évident que ce type de progrès issu de la guerre ne se généralisa pas d'emblée dans les fermes paysannes bretonnes. Nous ne savons pas exactement quand cette fosse fut installée, mais avant qu'elle ne le fût il est probable que la cour de Saint-Draff n'était pas, du moins avec notre regard et nos représentations actuelles, des plus saines :

Une chose qui frappe le plus les étrangers, dans la visite d'une ferme bretonne, note Albert Le Bail, est la disposition du tas de fumier. Il arrive fréquemment que, placé devant les étables, il déborde en face de la porte d'habitation et qu'il faille, pour parvenir à celle-ci, emprunter cette peu agréable voie. Par négligence et par routine, « parce que cela c'est toujours fait », le cultivateur néglige de placer son fumier dans un endroit convenable. Ces errements sont fâcheux. Non seulement ils donnent au pays une triste réputation de saleté, mais ils nuisent beaucoup à la qualité du fumier. Celui-ci, exposé à la pluie, placé parfois sous les gouttières, est laissé sans préparation, et, ne recevant pas la quantité de purin convenable, perd une grande partie de sa valeur fertilisante<sup>738</sup>.

À cela s'ajoutent deux pratiques : celle qui consiste à laisser le fumier s'accumuler dans les étables et l'autre qui consiste à laisser un compost se constituer dans la cour. Nous avons déjà mentionné la première, la deuxième est décrite par Louis Ogès concernant une étude sur *L'agriculture dans le Finistère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, il écrit ainsi :

Le manque de fumier empêchait de cultiver toute la terre disponible. Pour obvier dans une certaine mesure à l'insuffisance de cet engrais, le cultivateur faisait une sorte de compost en étendant dans la cour de la ferme et dans les chemins creux des branchages d'ajonc, des herbes et de fougères. Ces végétaux, écrasés par le passage des charrettes, des animaux et des personnes, baignaient dans une eau croupissante qui les pourrissait. En passant, les bêtes y laissaient leurs déjections. Tout cela constituait un compost que l'on répandait sur les terres avant les labours<sup>739</sup>.

Cependant, ce genre de pratique n'était certainement que celle des fermes pauvres ne disposant pas de suffisamment de bétail pour produire du fumier. Jean Rohou note justement que :

736 LE BAIL A., *Le Finistère agricole*, op. cit., p. 47.

737 *Ibid.*, p. 47-48.

738 *Ibid.*, p. 47.

739 OGÈS L., *L'agriculture dans le Finistère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Brest, Imprimerie du Télégramme, 1949, p. 47. ; c'est aussi ce que note Jean-Marie Élouët : ÉLÉOUËT J.-M., *Statistique agricole*, op. cit., p. 96.

Cette habitude de faire dans sa cour, devant une maison en contrebas, un compost d'ajonc, de genêt, de bruyère et de détritux divers a persisté dans quelques secteurs jusqu'en 1946. Mais dans quelle proportion existait-elle ? Les témoins (qui se recopient) ont généralisé une pratique plus spectaculaire qu'universelle<sup>740</sup>.

Le fumier représentait en effet la richesse de la ferme<sup>741</sup>, ce qui explique qu'il n'était pas rare de voir celui-ci mis fièrement en évidence à un endroit où il était bien en vue. Ce pouvait être l'entrée de la ferme, le milieu de la cour\* ... Si le tas de fumier était grand, cela signifiait que le paysan était suffisamment riche pour entretenir un troupeau de bétail relativement important, car plus il y a de bétail plus il y a d'excrément, dès lors le tas de fumier est lui-même plus élevé. Par ailleurs, des toilettes avaient été installées tous près du tas de fumier, le système était fait de telle sorte que les déjections humaines tombaient dans la fosse à purin :

**D** : Mon père chez moi c'était pareil, on était nombreux eh ben : mon père avait fait un water provisoire, mais personne presque ne voulait aller dedans [...] parce que au moment des mouches là !  
**H** : Ici y avait, ici y avait aussi. Ici y avait un aussi sur la fosse à lisier, sur la fosse à lisier, à purin là, oui [...].  
**D** : Ah oui ceux-ci à la fin avaient fait un là, assez euh ... enfin moderne de l'époque.  
**H** : Oui oui !  
**D** : Parce que ça allait à la fosse à purin [...]. Et puis là y a, y avait pas trop de mouches, mais tu sais bien à Kerzili [rire] ! Valait mieux aller dans le champ de blé à côté !  
**D & H & J** : [rire]<sup>742</sup>.

Un tout dernier élément doit être pris en compte afin d'être complet dans la description des divers composants de la ferme de Saint-Draff : la présence d'une fontaine qui alimentait, face à elle, un lavoir\*\*. À une époque où l'eau courante n'existait pas, ce sont les fontaines ou les puits, selon les fermes, qui permettaient aux bêtes de s'abreuver et aux hommes de boire, cuisiner et se laver. Malgré le rôle essentiel qui était le leur pour le paysan et son exploitation, ils représentaient, surtout pour la fermière, de lourdes et longues corvées. C'était en particulier l'abreuvement des bêtes dans les crèches qui demandait aux hommes et femmes de la ferme du temps et de l'énergie :

**J** : Quand c'est arrivé, l'eau ? L'eau avant y avait pas ? Fallait aller au puits sûrement ?  
**H** : Ben en hiver, en hiver quand il gelait là, ben après goûter, une personne avait trop à faire à aller chercher de l'eau à la fontaine ici pour donner de l'eau aux vaches.  
**D** : Il fallait venir ici en bas plus loin que les voitures là ! Moi je cherchais de l'eau pour la maison et puis on avait un vieil employé là qui cherchait de l'eau pour les bêtes. À... à quatre heures.  
**H** : On avait une fontaine ici là ! Là, pas loin là [...] !  
**D** :

740 ROHOU J., *Fils de ploucs*, Rennes, Ouest-France, 2016, p. 131.

741 LALIGANT S., « L'orge et l'avoine sont des légumes, le froment n'est pas un blé », Damgan, Bretagne sud », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 20 juin 2002, 10/11, p. 23.

\* Chez les Kerscaven, par exemple, le fumier trônait au milieu de la cour, aux dires de Francine Saliou et de son neveu, Marcel Saliou.

742 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 82.

\*\* Ils n'existent plus.

Par tous les temps, mais on avait installé des bidons et des choses sous les toits pour récu ... **H** : Ça suffisait pas, 'sais ! Il fallait chercher de l'eau<sup>743</sup> !

Il était plus facile de satisfaire la soif des chevaux que l'on menait à boire directement à la fontaine, ce n'était, cependant, pas le cas des vaches, lesquelles restaient enfermées en cas de mauvais temps dans leurs crèches<sup>744</sup>. Cela prenait évidemment beaucoup de temps. C'est après le goûter que la fermière et le domestique remplissaient leur tâche : il fallait remplir un ou deux seaux et faire des allers-retours entre les crèches comportant les vaches et les génisses (10 à 15 bovidés environs). En hiver la tâche était d'autant plus rude que la nuit vient vite et qu'il fallait faire en sorte d'étancher la soif du bétail tant qu'il faisait encore jour<sup>745</sup>. Il en allait de même dans les pâtures où les bêtes disposaient d'abreuvoirs que l'on remplissait à l'aide d'un grand tonneau en bois monté sur de solides essieux<sup>746</sup>. La fontaine, nous le disions, jouxtait et alimentait un lavoir. Selon Francine Saliou, on désignait le lavoir par le terme *lenn*. La carte n°427 de l'*ALBB* réalisée par Pierre Le Roux signale d'ailleurs l'emploi du même terme à Saint-Sève : point n°12 et le plus proche du canton de Taulé. Daniel Giraudon souligne cependant les lacunes de l'*ALBB* concernant particulièrement le terme « lavoir », notamment en raison de la grande variété d'éléments utilisés en guise de lavoir, lesquels pouvaient être des lavoirs à proprement parler, c'est-à-dire un bassin artificiel aménagé afin de laver le linge, mais ce pouvait encore être de simples mares, des étangs, des ruisseaux ou des rivières<sup>747</sup>. Par ailleurs D. Giraudon remarque aussi que le terme *laouer* est employé dans trois communes de sa zone d'étude : « Du côté de Gouarec, Laniscat, Plélauff, écrit-il, on emploie aussi le mot *laouer*. Cela vient sans doute de *louar*, signifiant « auge », dans laquelle on lavait autrefois le petit linge mais pourrait être aussi une bretonnisation du mot français « lavoir<sup>748</sup> » ? » Spontanément c'est d'ailleurs ce terme qu'avait employé Francine Saliou, avant de confirmer finalement l'utilisation du terme *lenn*, elle connaissait donc les deux termes. La lessive du linge était certainement une des tâches, si ce n'est *la* tâche, la plus pénible qui incombait aux femmes. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle le linge – du moins le gros linge – n'était, le plus souvent, lavé que deux fois par an et il fallait trois jours pour mener à bien une lessive<sup>749</sup>. Nous ne nous étendrons

743 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 29.

744 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 84

745 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 84

746 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 31.

747 GIRAUDON D., « Lavandières de jour, lavandières de nuit », *Fontaines, puits, lavoirs en Bretagne*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », 1998, p. 91. ; Yvonne Verdier, qui interroge les anciens de la commune de Minot (Côte-d'Or) dans les années 1960-1970, fait le même constat : « On faisait la lessive deux fois par an, une fois au printemps, une fois à l'automne, c'était du temps des grands trousseaux avec les armoires pleines ; on l'appelait la bui, ça durait au moins trois jours, c'était tout une cérémonie », dans : VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 311.

748 GIRAUDON D., « Lavandières de jour, lavandières de nuit », *op. cit.*, p. 91.

749 *Ibid.*, p. 92.

pas sur les étapes, les procédés qui durant ces trois jours permettaient aux femmes de nettoyer le linge de leur maisonnée, processus qui a par ailleurs été particulièrement bien décrit et analysé par de nombreux ethnologues<sup>750</sup>. Il fallait bien, compte tenu du peu de lessives pratiquées par an, disposer d'une grande quantité de linge. L'accumulation du linge était synonyme de richesse pour les paysans, c'est ce qu'explique J.-F. Simon à propos des armoires dans lesquelles le linge était stocké :

On y accumule les piles de linge considérées comme la manifestation de l'opulence paysanne [...]. La jouissance d'une grande quantité de linge reste la marque de la richesse : il est établi que moins l'on fait de lessives dans l'année, plus l'aisance est grande. La place de l'armoire dans l'intérieur paysan est à ce titre éloquente : elle se trouve à l'entrée, près de la porte, en pleine lumière. Quand une visite importante est annoncée, les battants sont négligemment laissés entrouverts de manière à ce que le visiteur puisse apprécier la fortune de son hôte<sup>751</sup>.

L'importance de l'accumulation de vêtements, pour le paysan, explique certainement le comportement d'Hamon Saliou qui considérait le peu de chose qu'il conservait dans son armoire comme son « trésor », à savoir du linge et des vieux papiers (photographies, livrets de famille, documents militaires ...) rangés dans une boîte<sup>752</sup>.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les lessives se sont petit à petit multipliées<sup>753</sup>. Dans les années 1920-1930, c'est certainement Marc'harid Cléach puis sa belle-fille qui se chargeaient de cette corvée. Ensuite dans les années 1940 environ, l'on confia probablement aux domestiques ou « bonnes » – venues remplacées les femmes de la maison décédées entre-temps – cette corvée, avant l'arrivée de « laveuse », c'est-à-dire de femmes qui avaient pour métier de laver le linge des différentes fermes dans lesquelles elles se rendaient. Dès lors, durant les années 1950 environ, la lessive se faisait tous les quinze jours :

**H** : Ici on avait une laveuse\* ! **J** : Une laveuse ? **D** : Oui, on avait une dame euh [...] **H** : Une dame qui venait laver oui [...] **D** : [...] Et qui... qui venait tous les quinze jours. **H** : Mais après elle est tombée malade et alors y avait des machines à laver qui sont venues alors. Alors on a acheté une machine à laver. **J** : Et elle est pas tombée malade au lavoir hein ? C'est ... **H & D** : Ah non non non !

750 Voir en particulier : *Ibid.*, p. 92-93 ; VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 311-322 ; DIBIE P., *Le village retrouvé. Essai d'ethnologie de l'intérieur*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2005, p. 66-67. ; ainsi que la description claire offerte par Anne Guillou dans : GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent : Guiclan en Léon*, Brasparts, Éditions Beltan, coll.« Les Bibliophiles de Bretagne », 1990, p. 80-83.

751 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, *op. cit.*, p. 186-187.

752 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 18-19.

753 GIRAUDON D., « Lavandières de jour, lavandières de nuit », *op. cit.*, p. 93.

\* Marie [Le] Du, selon Francine Saliou, elle habitait entre la Croix-Neuve et Guiclan. Francine Saliou, nous a ajouté qu'il y avait une autre dame, *eu gemenez* (une couturière), qui venait environ toutes les semaines raccommoquer les vêtements à Saint-Draff, elle se nommait Marie Le Roux, native de Locquéholé et « un peu parente » mariée avec Ambroise Caroff, lequel venait aider à la ferme. Le couple habitait à Penzé.

**H** : Non, mais ça, c'est une costaud hein ! **J** : Ouais ? **H** : Haha oui [rire] ! **D** : Non, mais son métier c'était ça de ... elle lavait tout la semaine. **H** : Ah tout[e] la s'maine ! **J** : Et elle faisait ça juste pour ici ou un peu partout ? **H** : Ah oui oui oui ! Elle allait d'une maison à l'aut' à laver comme ça oui. **J** : Ah oui. Ah ça d'vait êt' assez ... assez costaud son truc. **H** : Ah oui, ah oui, ah oui. Elle était costaud<sup>754</sup> [...].

Il y aurait beaucoup à dire sur la pénibilité du métier de laveuse. Ces dernières, issues pour la plupart de familles très pauvres, ne faisaient pas ce métier par simple gaieté de cœur mais parce qu'il fallait bien gagner sa vie : « À la question de savoir pourquoi elles ont exercé ce métier, la réponse est toute simple, note D. Giraudon : « Il fallait trouver du travail. À ce moment-là, il fallait gagner aussi<sup>755</sup> ! » La difficulté du métier faisait qu'on leur attribuait et on leur reconnaissait, malgré leur origine modeste, de nombreuses valeurs, du courage nous dit Daniel Giraudon<sup>756</sup>, mais aussi de la force et de la robustesse<sup>757</sup>, éléments qui, comme nous l'avons vu, sont fortement valorisés par les paysans. Enfin, le lavoir est le lieu exclusivement réservé aux femmes. Les hommes n'y ont accès qu'à de rares occasions et ne sont requis par les femmes que deux fois par an afin de curer le lavoir sans toutefois manquer d'être surveillés dans leur tâche par des femmes<sup>758</sup>. Cela témoigne d'emblée d'une division sexuée de l'espace bien plus générale que la simple zone du lavoir : « la tradition l'impose : à chacun son rôle, à chacun son secteur », note Daniel Giraudon qui ajoute que la femme, elle, « ne s'aventure pas à la forge ou au café<sup>759</sup> » domaines essentiellement masculins. C'est aussi ce qu'écrit Théo David, au sujet de son enfance à Saint-Servais (Côtes-d'Armor), qui évoque une « ségrégation [qui] se faisait insensiblement<sup>760</sup> » :

Jamais une fille ne nous accompagnait chez le sabotier ou à la forge. Si l'une se fût avisée de s'emparer d'une boîte pour verser l'eau sur une roue, nous la lui aurions arrachée des mains : « C'est pas un travail de fille, ça ! » [...] Les filles, elles, étaient initiées très tôt aux menus travaux du ménage et aimaient à se retrouver entre elles, chez une couturière, vieille fille maniérée, où elles papotaient jusqu'au soir [...]. Il m'arrivait parfois de céder à la tentation de passer quelques heures excitantes en leur compagnie ; je sentais que mes camarades n'approuvaient pas ces faiblesses et pour éviter leur quolibets, je m'interdis ce plaisir équivoque<sup>761</sup>.

Pour ce qui est de la ferme, l'opposition entre hommes et femmes dans l'espace se retrouve aussi dans l'opposition entre l'intérieur et l'extérieur. Pierre Bourdieu, dans le cadre d'une étude sur les Kabyles explique cette division ainsi :

754 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 83-84.

755 GIRAUDON D., « Lavandières de jour, lavandières de nuit », *op. cit.*, p. 99.

756 *Ibid.*, p. 97.

757 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 83-84.

758 GIRAUDON D., « Lavandières de jour, lavandières de nuit », *op. cit.*, p. 94.

759 *Ibid.*

760 DAVID T., *Un village breton : Le monde enchanté d'Yvon Marc'hadour*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p. 152.

761 *Ibid.*, p. 153-154.



On comprend que toutes les activités biologiques, manger, dormir, procréer, soient bannies de l'univers proprement culturel et relégués dans l'asile de l'intimité et des secrets de la nature qu'est la maison, monde de la femme, vouée à la gestion de la nature et exclue de la vie publique. Par opposition au travail de l'homme, accompli au dehors, le travail de la femme est voué à rester obscur et caché (« Dieu le dissimule », dit-on) : « au dedans, elle n'a pas de cesse, elle se débat comme une mouche dans le petit lait ; au dehors (au-dessus), rien n'apparaît de son travail ». Deux dictons très semblables définissent la condition de la femme qui ne saurait connaître d'autres séjours que le tombeau supra-terrestre qu'est la maison et la maison souterraine qu'est le tombeau : « Ta maison, c'est ton tombeau » ; « la femme n'a que deux demeures, la maison et le tombeau<sup>762</sup> ».

Dans la paysannerie bretonne aussi, les lieux sont divisés entre sexes, mais c'est seulement valable en raison de la division des tâches : la femme a pour fonction l'entretien de la maison, la préparation des repas ; le bétail (vaches, cochons) et la volaille étaient aussi à la charge des femmes, des enfants et des vieillards. On ne leur interdisait pas pour autant l'accès des zones, des lieux particuliers, mais les endroits desquels dépendaient leurs activités leur était plus familiers, plus rassurants que ceux dévolus au travail des hommes, lesquels pouvaient leur inspirer une certaine crainte : « Les femmes enseignaient aux femmes la maison, l'étable, la prairie, sans pour cela interdire aux filles l'accès des granges, de l'écurie (mais beaucoup de femmes avouent leurs craintes face au cheval<sup>763</sup>) », cette crainte des chevaux nous a été confirmée par Francine Saliou qui devait chercher les œufs que les poules poussaient dans l'écurie et qui craignait fortement les ruades des chevaux.

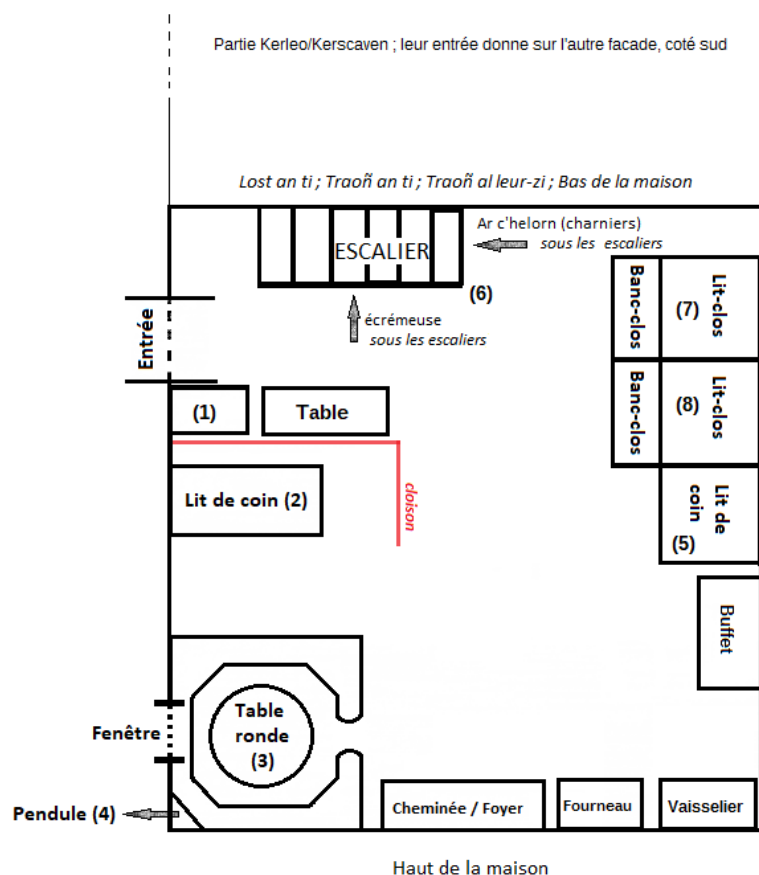
Parmi les nombreux éléments du bâti qui composent la ferme la maison, en est certainement la pièce maîtresse, ainsi que l'affirmait Jean-François Simon<sup>764</sup>. Il nous a donc paru nécessaire de tenter une description et une analyse de l'espace domestique qui est celui de la maison de Saint-Draff des années 1920-1940.

762 BOURDIEU P., « La maison ou le monde renversé », *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Librairie Droz, coll.« Travaux de sciences sociales », 1972, p. 45-58.

763 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, op. cit., p. 23.

764 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 210.

## Saint-Draff, Rez-de-chaussé dans les années 1940



### notes :

(1) Garde-manger grillagé, on y entreposait le lard et le beurre. Le bas était vide et était caché par un rideau derrière lequel étaient rangés des objets de toute sorte.

(2) Lit de mariage de Maria Kerbrat et Guillaume Saliou.

(3) Table ronde traditionnelle typique du Haut-Léon. Elle est entourée de bancs.

(4) Pendule installée dans le coin du banc. Il s'agit d'un des éléments de la dote du mariage de Marc'harid Cléach et d'Hamon Saliou reçu en 1904.

(5) Lit de coin dans lequel dormaient, durant les années 1930-1940, M. Hamon Saliou, puis son grand-père. On entreposait en dessous de ce lit des fagots de bois et d'ajoncs pour alimenter le fourneau.

(6) On entreposait dessous l'escalier divers objets parmi lesquels : l'écrémeuse, le charnier (ar c'helorn) qui s'y trouve toujours, et la baratte gad eu' manivel da drei « qui se tournait avec une manivelle » (propos de Francine Saliou).

(7) Lit clos dans lequel dormait le commis.

(8) Lit clos dans lequel dormait Hamon Saliou et Marc'harid Cléach.

La première chose que l'on constate c'est la division de l'espace en deux parties : d'un côté on a ce que nos informateurs nomment en breton *lost an ti*, *traoñ an ti*<sup>765</sup> ou *traoñ al leur-zi*, soit le « bas de la maison » et de l'autre le « haut de la maison ». L'ethnologue Jean-François Simon recense les appellations suivantes concernant le « haut de la maison » : *war-laez an ti*, *penn uhella*, *gorre an ti*, *nec'h an ti*<sup>766</sup>. Francine Saliou nous a confié à la lecture de l'article de J.-F. Simon que c'était bien *penn huella* qui était employé à Saint-Draff.

765 C'est aussi ce que note Jean-François Simon, voir : SIMON J.-F., *Tiez. Le paysan breton et sa maison*, op. cit. ; La plupart des informations concernant la maison, sa disposition n'ont pas été enregistrées et ont été exprimés dans un cadre informel. Concernant l'appellation *traoñ an ti* un enregistrement existe tout de même, voir : « Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit). Nous avons le projet de filmer Marcel Saliou (fils d'Hamon et Denise Saliou) qui nous a fait découvrir la « vieille maison » de Saint-Draff avec de nombreux détails recouvrant des aspects de la vie et des travaux réalisés dans cette maison, mais nous n'avons pas pu trouver le moment adéquat pour la réalisation de ce projet.

Concernant le début du XX<sup>e</sup> siècle, dans le Léon, le haut de la maison est pour ainsi dire identique d'une maison paysanne à une autre : « l'aménagement [...] est partout semblable, car il répond dans tous les cas aux mêmes fonctions essentielles de la vie : on y trouve la cheminée pour la cuisine, la table pour manger et les lits pour dormir<sup>767</sup> ». C'est ce que l'on constate à Saint-Draff bien que durant les années 1940 les lits se trouvent plutôt au bas de la maison, on l'expliquera par la suite. Comme le note J.-F. Simon :

La délimitation entre le « haut » et le « bas » de la maison est claire du côté façade où elle est tracée par le couloir d'entrée. Elle l'est moins le long du mur arrière, en raison de l'alignement des meubles, qui commencé près du foyer se poursuit de façon continue en direction de l'autre pignon<sup>768</sup>.

Le bas de la maison se trouve nécessairement à l'opposé du foyer, les aménagements y sont aussi plus variés, moins rigides que le haut de la maison : « il y a peu de contraintes dans la disposition du mobilier : chacun agit à sa guise, en fonction de ses besoins, des meubles dont il dispose, et aussi de la maison qu'il habite<sup>769</sup> ». Comme on peut le constater à Saint-Draff, le bas de la maison est le lieu où se situe l'escalier. Les maisons à étages apparaissent surtout à partir de 1850, date où leur construction se développent. Dès lors, avec ce nouvel espace, les armoires, employés pour délimité les couloirs, les espaces dans la pièce unique qui servait jusque-là d'habitation, sont généralement relégués à l'étage<sup>770</sup>. C'était le cas à Saint-Draff où l'on disposait d'un étage ainsi que d'un grenier (*ar c'halatres*<sup>\*</sup>) dans lequel on stockait le grain. Selon la description du contenu du bas de la maison offerte par J.-F. Simon, on déduit que celui-ci servait de garde-manger :

Le bas de la maison est encombré de huches à grains, surtout quand la maison ne possède pas de grenier, on y trouve aussi une table devant la fenêtre ou encore un lit-clos, une armoire à lait ou un grand-coffre servant au même usage (*charnel*). Tous sont placés dans différentes positions et dans les endroits disponibles<sup>771</sup>.

766 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison, op. cit.*, p. 154 ; SIMON J.-F., « Lumière solaire et foyers bretons : de la cahute sans jours à la cuisine ensoleillée », *Feux et foyers en Bretagne*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », n° 18, 2004, p. 64.

767 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison, op. cit.*, p. 154.

768 *Ibid.*, p. 158.

769 *Ibid.*, p. 159.

770 *Ibid.*, p. 160.

\* On employait aussi le terme *sañil*, mais celui-ci désignait les greniers au-dessus des étables ou autres bâtiments autres que la maison.

771 *Ibid.*, p. 159.

Bien qu'à Saint-Draff le bas de la maison ouvre également sur un étage et un grenier, on constate que cette partie continue à servir de garde-manger : on y entrepose le lard et le beurre ainsi que la viande de porc conservée, par le sel, dans le charnier (*ar c'helorn*) en pierre situé sous l'escalier.

La division traditionnelle de l'espace que l'on pourrait nommer spatialité villageoise ou paysanne n'est pas un cas typiquement breton, on peut même se demander s'il ne s'agit pas d'un phénomène universel. Par exemple Pierre Bourdieu qui a fait ses débuts en tant qu'ethnologue en Algérie tente, dans un de ses articles<sup>772</sup>, une description fine de l'aspect symbolique de la maison kabyle à travers la division de l'espace. Il nous explique que la maison est d'abord divisée en deux parties. La partie basse, l'étable, occupée par les bêtes constitue environ le tiers de l'édifice, elle est séparée par « un mur à claire-voie s'élevant à mi-hauteur » de la partie réservée aux humains plus haute d'environ 50 cm. La partie haute est la partie dans laquelle se trouve le foyer accolé au centre du pignon qui fait face à l'étable, on nomme cette partie la « partie du haut ou du *kanun* », on y entrepose les ustensiles servant à la cuisine, ainsi que des jarres remplies de grains disposés de chaque côté du foyer. Bourdieu résume : « le mur du *kanun* s'oppose à l'étable comme le haut et le bas (*adaynin*, étable, provient de la racine *ada* le bas) ». L'étable jouxtait aussi, dans plusieurs fermes du Léon, le pignon du bas de la maison. L'étable était en quelque sorte le prolongement du bas : « Bon nombre de maisons ont une porte ouvrant dans une crèche accolée au pignon. Il faut en respecter l'accès et ranger les meubles en conséquence<sup>773</sup> », écrit Jean-François Simon, il note aussi que :

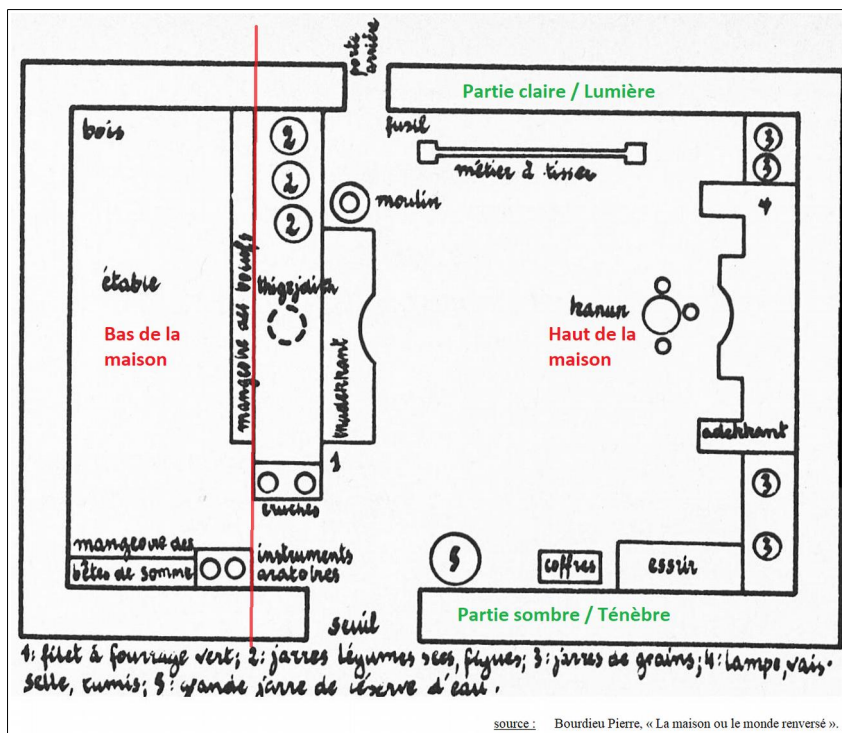
Reprenant le *Voyage dans le Finistère* [de] Cambry, Souvestre, en 1835, ajoute en note : « dans les deux tiers des fermes, les animaux ont des étables séparées de la maison des hommes ». Ailleurs, le même auteur précise : « dans la montagne, chez les cultivateurs pauvres, on voit parfois les vaches et les moutons habiter le même corps de logis que les fermiers, dont ils ne sont séparés que par une claire-voie à hauteur d'appui ». C. Vallaux signale, au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme un progrès, le remplacement de cette claie par une véritable cloison avec une porte de communication. Le niveau du sol de l'étable est alors plus bas que la partie habitée : ce serait selon P. Gaillard-Bans, le sens donné à *traon an ti*<sup>774</sup>.

772 BOURDIEU P., « La maison ou le monde renversé », *op. cit.*

773 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, *op. cit.*, p. 158.

774 *Ibid.*, p. 167-168.

L'opposition dans l'espace entre un « haut » et un « bas » n'est pas la seule opposition relevée par Bourdieu. Il note, par exemple, qu'une opposition existe entre le mur du métier à tisser et le mur de la porte. Le « mur du métier à tisser » est celui qui fait face à l'entrée de la maison, son nom est issu du métier à tisser placé devant lui. On nomme l'autre mur, celui jouxtant le seuil, le mur de l'obscurité, du sommeil, de la jeune fille ou du tombeau. Les deux murs s'opposent donc « comme la lumière aux ténèbres<sup>775</sup> » : « le mur du



métier à tisser, placé face à la porte, elle-même tournée vers l'est, est le plus fortement éclairé<sup>776</sup> ». On retrouve cette opposition entre une partie sombre et une partie plus éclairée dans les maisons paysannes du Léon, bien qu'à notre connaissance il n'y a pas de terme employé pour distinguer ces deux parties. Cette division est encore celle du haut et du bas. Le haut de la maison est quasi constamment éclairé : dans la journée l'unique fenêtre de la maison, souvent étroite<sup>777</sup>, permet à la lumière solaire de pénétrer l'édifice ; durant la nuit c'est la cheminée qui éclaire et diffuse sa chaleur. De son côté le bas de la maison n'est éclairé que dans la journée par la porte qui reste le plus souvent ouverte. C'est l'axe fenêtre - cheminée, nous dit Jean-François Simon, qui reçoit ainsi l'essentiel de la lumière :

[Les dessins et gravures d'Olivier Perrin\*] montrent toute l'importance accordée à l'axe fenêtre - cheminée dans l'organisation de l'espace domestique et c'est la table placée en épi devant l'ouverture qui fait le lien entre les deux. Dans cette position elle reçoit l'essentiel de la lumière qui pénètre à l'intérieur du logis<sup>778</sup>.

775 BOURDIEU P., « La maison ou le monde renversé », *op. cit.*, p. 46.

776 *Ibid.*

777 SIMON J.-F., « Lumière solaire et foyers bretons », *op. cit.*, p. 64.

\* Jean-François Simon s'appuie, dans son article, sur les dessins et gravures d'Olivier Perrin (1761-1832). Ce dernier, par ses nombreux dessins, gravures et peintures, illustra de nombreuses scènes de la vie quotidienne des Bas-Bretons des environs de Quimper, essentiellement, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir : BOUËT A. et PERRIN O., *Breiz-Izel ou La vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, coll. « Mémoire vive », 1986 [1844].

778 *Ibid.*, p. 70-71.

La division symbolique de l'espace ne s'arrête pas là. Bourdieu ajoute de nombreuses autres oppositions qui permettent la division spatiale symbolique de la maison tel que l'opposition entre feu/eau ; cuit/cru ; jour/nuit ; masculin/féminin ; fécondant/fécondable ; culture/nature<sup>779</sup>. Nous ne pouvons pas dire que l'ensemble de ces oppositions se retrouvent dans l'espace domestique paysan du Léon, ni que, pour reprendre les termes de Bourdieu, « la maison s'organise selon un ensemble d'opposition homologues<sup>780</sup> ». Néanmoins des similitudes frappent. On peut alors tenter de vérifier si ce système d'oppositions est identique dans le domaine de la maison paysanne du Léon. L'opposition cuit/cru est à associer à l'opposition feu/eau et haut/bas. Le haut de la maison, où se trouve le foyer, sert de cuisine, on y trouve le feu qui permet de cuire les aliments, ainsi que de la nourriture cuite et sèche : lard, saucisson et divers morceaux de porcs suspendus dans la cheminée. Inversement, c'est dans le bas de la maison que l'on trouve la réserve de nourriture crue : le beurre, le lard, le lait<sup>781</sup>, ainsi que très probablement d'autres aliments non mentionnés pas les témoins : œufs, farine, légumes. On pourrait ajouter deux autres oppositions, non-relevées par Pierre Bourdieu pour la Kabylie, qui expliqueraient en partie le rôle attribué à ces parties de la maison et les raisons de la division de l'espace, celles du froid et du chaud ainsi que l'opposition sec/humide. Le « bas-bout<sup>782</sup> » de la maison est nécessairement plus froid et certainement plus humide que le « haut-bout » pour deux raisons : le foyer se situe au centre du pignon opposé et la porte permet à l'humidité de pénétrer par le « bas-bout » dans la maison. La fraîcheur du lieu explique dès lors son rôle en tant que réserve de nourriture car le froid permet une meilleure conservation des aliments. Cependant il ne faut pas voir dans ces oppositions des modèles fixes, immuables ou qui excluraient la présence d'éléments inappropriés à leur fonction. Ce n'est pas parce que l'on symbolise le haut de la maison comme la partie « sèche » de l'édifice, que cette partie s'oppose au caractère plus « humide » du bas de la maison, on peut aussi y retrouver des objets humides ou contenant de la substance liquide : la bassine contenant le *gouelienn*, l'eau grasse, destinée aux cochons est disposée à Saint-Draff sur la table, sur les bancs ou près du foyer. Au final on constate donc que la maison de Saint-Draff peut être divisée essentiellement en deux parties qui possèdent des fonctions et des caractères opposés, comme présentés sur le schéma ci-contre :

L'entre-deux-guerre, surtout après 1930 à été une période d'évolution importante des maison paysannes léonardes<sup>783</sup>. Nous ne pouvons pas avoir une idée exacte de la façon dont étaient

779 BOURDIEU P., « La maison ou le monde renversé », *op. cit.*, p. 50.

780 *Ibid.*

781 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, *op. cit.*, p. 159.

782 Les termes « haut-bout » et « bas-bout » sont ceux employés par Jean-François Simon : *Ibid.*, p. 158-159.

783 SIMON J.-F., « Lumière solaire et foyers bretons », *op. cit.*, p. 75-76.

agencées la ferme et la maison de Saint-Draff dans les années 1920. En revanche, les souvenirs de Francine Saliou complétés par ceux de M. Hamon Saliou et de Denise Le Gac (qui a comparé l'agencement de Saint-Draff à celle de la ferme de son enfance à Carantec) nous ont permis de reconstituer l'agencement de la maison durant les années 1935-1940. C'est par effet de contraste avec ce que nous savons de la ferme des années 1940 et au vu des changements évoqués par J.-F. Simon que l'on peut se faire une idée de ce à quoi ressemblait l'intérieur de la maison de Saint-Draff peu après l'installation des Saliou en 1923. Dans les années 1930 la fonction du « bas-bout », utilisé autrefois spécialement comme garde-manger et lieu de stockage de divers meubles et objets tels que les armoires, coffres et instruments aratoires<sup>784</sup>, évoluent. Avec l'étage le bas de la maison est « dorénavant principalement réservé au couchage<sup>785</sup> », nous dit Jean-François Simon. On constate effectivement que dans le Saint-Draff des années 1940, le bas de la maison dispose de deux lits-clos : ce n'était certainement pas le cas dans les années 1920 où ceux-ci devaient être regroupés dans le haut de la maison. Pour autant, la fonction de couchage n'est pas exclusive et le bas de la maison est toujours employé comme garde-manger. De même on constate que, dans les années 1940, des « lits de coin » ou « lits bas », tels qu'ils sont nommés par nos informateurs, font leur apparition. Selon ce qu'écrit J.-F. Simon ceux-ci n'apparaissent que très peu encore dans les fermes des années 1920, dix ans plus tard ils sont progressivement « remplacés par d'autres lits, mais découverts cette fois, ou ils peuvent être purement et simplement supprimés ». Jean-François Simon récapitule ainsi les autres changements survenus durant les années 1930 :

<p><b>Bas de la maison (<i>Lost an ti ; Traoñ an ti</i>)</b></p> <p><i>garde-manger (cru)</i>  <i>froid</i>  <i>humide (eau)</i>  <i>sombre</i></p> <p><i>lumière</i>  <i>sec</i>  <i>chaud (feu)</i>  <i>cuisine (cuit)</i></p> <p><b>Haut de la maison (<i>Penn huella</i>)</b></p>
---

La mise en place près de la porte d'une cloison, au moins partielle, la fermeture de la cheminée par des boiseries, l'installation d'une cuisinière à bois et le remplacement de la terre battue par un « pavé-ciment » sont d'autres transformations qui sont alors vécues comme autant de progrès apportés à l'aménagement du logis<sup>786</sup>.

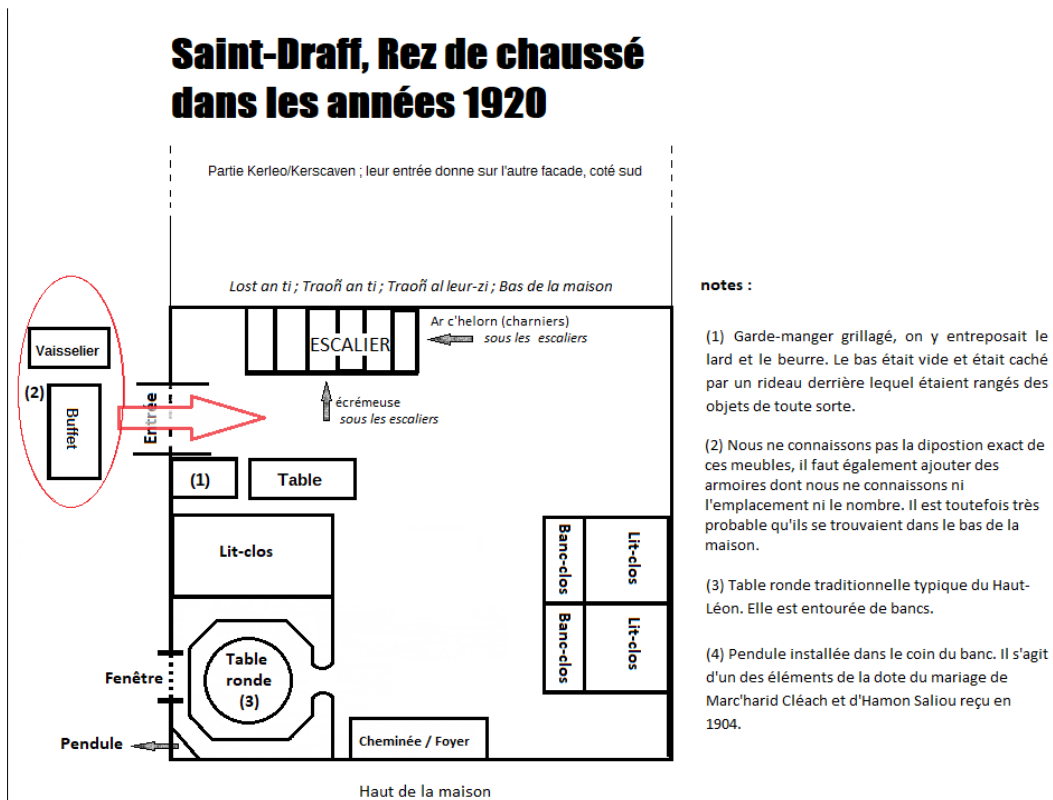
On en déduit alors qu'en 1923, Saint-Draff se présente ainsi : la maison ne dispose pas de cloison, les lits sont des lits-clos disposés dans le haut-bout de part et d'autre de la cheminée, elle ne dispose pas de fourneau et le sol est en terre battue. On sait par ailleurs que jusqu'aux travaux réalisés en 1946, sur lesquels nous reviendrons plus tard, la maison de Saint-Draff est toujours en terre battue et la table ronde du Haut-Léon n'est pas supprimée alors que J.-F. Simon remarquait son

784 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, *op. cit.*, p. 161.

785 SIMON J.-F., « Lumière solaire et foyers bretons », *op. cit.*, p. 76.

786 *Ibid.*

remplacement progressif durant les années 1930<sup>787</sup>. Les constatations de Jean-François Simon ainsi que nos propres informations nous ont dès lors permis de reconstituer le plan supposé de l'aménagement intérieur du Saint-Draff des années 1920 présenté ci-contre. La disposition des meubles se rapproche des plans établis par Jean-François Simon<sup>788</sup> ; ajoutons à cela qu'il y avait certainement au moins un autre lit-clos au rez-de-chaussée.



Certains meubles disposent de particularités qu'il nous faut relever, c'est en particulier le cas du lit-clos<sup>789</sup>. Jean Rohou décrit celui-ci ainsi :

La façade est travaillée, astiquée ; derrière c'est une structure minimale, avec un peu de poussière et beaucoup de moisissure ; dessous, un vide peu accessible, sauf aux extrémités, où l'on fourre une réserve de bois, de pommes de terre, de barrasiaux\* divers [...]. En Léon, la façade est faite de trois panneaux : un dormant à gauche (41 cm), une porte coulissante (65 cm), un autre fixe<sup>790</sup> (70 cm).

En ce qui concerne l'utilisation de l'espace vide du dessous comme réserve de bois et de pommes de terre, Denise et Hamon Saliou nous en ont fait mention :

**D :** Mais le haut, la partie du haut servait de cuisine, y avait un grand ... **H :** [en murmurant] Oui oui, et puis à manger et puis à table ... **D :** ... y avait des lits-clos ! Et puis y avait même des lits-bas ! Ben y fallait loger tous l'monde, quoi [...]. Mais dans le bas de la maison où était l'écremeuse, Hamon, y avait aussi un grand lit-clos et on mettait la provision de patates en d'sous ! **J :** Ah ouais ? **H :** Ah oui

787 *Ibid.*

788 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 172.

789 Concernant les autres meubles le lecteur peut consulter l'ouvrage maintes fois cité de Jean-François Simon : SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 173-191. ; Pour ce qui est de la table nous l'évoquons un peu plus loin dans la partie consacrée au Saint-Draff d'après-guerre.

\* En français de l'Ouest, bric-à-brac de choses plus encombrantes qu'utiles (note de l'auteur).

790 ROHOU J., *Fils de ploucs*, Rennes, Ouest-France, 2016. ; les mesures citées par l'auteur sont celles d'un lit-clos conservé par ses soins et transformé en bibliothèque.



oui, ah oui. **D** : Oui, parce que t'inquiète pas : le lit-clos est... est surélevé comme sur la tab' là. **H** : Oui oui, et puis en d'sous... et puis on mettait les fagots ... **D** : ... on avait la provision de patate en d'sous. **H** : ... les fagots 'sous çui qui était le plus près, le plus près du foyer quoi hein ! **D** : Ah oui là on mettait le bois, ouais<sup>791</sup> !

On constate donc que la division entre haut et bas de la maison concerne aussi les lits : le plus éloigné du foyer est considéré comme faisant partie du bas. De même le statut de garde-manger du bas de la maison est confirmé par le stockage des pommes de terre sous le même lit-clos, tandis que celui du haut stock le bois destiné au foyer. Cela s'explique aussi pour les raisons pratiques évoquées précédemment : fraîcheur permettant la conservation des aliments, chaleur et proximité permettant d'assécher le bois et de le rendre plus facilement accessible, notamment la nuit. La disposition des lits-clos les uns par rapport aux autres n'a rien d'anodin : elle reflète une hiérarchie dans la valeur du mobilier, mais aussi une hiérarchie chez les hommes. Après avoir relevé une série d'inventaires après décès concernant la commune de Plouzané de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle Jean-François Simon note ainsi :

Les lits qui ont la plus grande valeur et doivent être les plus beaux, se trouvent près de la table et en deuxième position de l'alignement. Celui proche du foyer a une moindre valeur, celui qui est au bas de la maison n'en a que très peu. La proximité de la table donne donc de l'importance au lit-clos. Le second de l'alignement est le premier que l'on voit en entrant et peut-être même du pas de la porte, de plus, il est assez éloigné du foyer pour ne pas avoir à souffrir des fortes températures<sup>792</sup>.

Si l'on observe le plan de Saint-Draff des années 1940, on remarque que la disposition des lits (clos ou non) est similaire. Les lits dont on juge qu'ils ont le plus de valeur sont placés à proximité de la table. Le lit de mariage de Guillaume Saliou et Maria Kerbrat est, dans les années 1940, le lit probablement le plus récent et donc avec le plus de valeur. C'est ensuite le lit de coin dans lequel dormait M. Hamon Saliou qui est le plus proche du foyer. Enfin les lits-clos, qui perdent au cours de cette période de leur valeur, sont relégués au maximum dans le bas-bout. Il n'y a guère plus, à ce moment, que les personnes âgées qui les occupent (Hamon Saliou et Marc'harid Cléach) ainsi qu'un commis à qui l'on confie le lit-clos le plus éloigné du foyer, soit celui qui à le moins de valeur, celui du bas de la maison. L'emplacement des lits-clos témoigne donc aussi de la hiérarchie au sein de la maisonnée : le chef de famille dort avec sa femme près de la table, dans le lit le plus prestigieux ; les autres dorment dans l'alignement des lits de coin et des lits-clos le long du mur faisant face à la porte, entre le foyer et le bas-bout.

791 « Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit).

792 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 165.

Les lits-clos ont été beaucoup critiqués par les médecins et les hygiénistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les auteurs qui se sont intéressés à ces meubles ne manquent pas de les citer, c'est en particulier le cas du docteur Louis Dujardin, lequel écrit :

Qu'il y ait plus ou moins de deux mètres de long, plus ou moins de un mètre cinquante de large, il est antihygiénique. Faire ce lit est chose peu commode, comprend (sic) donc que l'on s'abstienne de l'aérer, de le désinfecter. Il a tous les inconvénients possibles, et il n'est pas un médecin qui ne demande sa disparition. Que de tuberculoses se sont transmises par lit-clos ! Que de maladies contagieuses<sup>793</sup>.

Ce n'est pas tant le lit-clos qui pose problème, car ses usagers en prennent particulièrement soin et son intérieur est renouvelé chaque année après la moisson<sup>794</sup>, mais c'est la promiscuité qu'il induit entre les individus de la maisonnée qui est la cause réelle des contagions mentionnées plus haut. Jean-François Simon note ainsi :

Ce ne sont pas seulement les lits en eux-mêmes, c'est aussi la manière d'y coucher qui est à l'origine des maux dont parle le docteur Dujardin. Le lit-clos proche de la table est celui du jeune ménage de la maison : la place du berceau est en effet sur le coffre qui le joint. Les grands-parents dorment dans le lit proche du foyer, mais le plus souvent ils couchent avec leurs petits-enfants. Les jeunes enfants dorment à plusieurs dans le même lit. Une telle promiscuité est évidemment en partie la cause des maladies qui se transmettent par contagion<sup>795</sup>.

On constate à nouveau que les individus couchent selon un ordre hiérarchique strict que l'on retrouve aussi chez les Saliou à Saint-Draff. De son côté Francine Saliou, qui a vécu une partie de son enfance chez ses grands-parents maternels à Cosporchou en Taulé, nous disait qu'elle y dormait en compagnie d'une ou deux tantes dans un lit de coin, tandis qu'à Saint-Draff elle dormait occasionnellement en compagnie de son grand-père (Hamon Saliou) dans un lit-clos. Jean-François Simon explique que ce n'est pourtant pas les reproches des hygiénistes qui ont le plus contribué à la disparition des lits-clos, mais ce qui, pour les ruraux de l'époque, constituait un progrès, à savoir dans un premier temps la « cuisinière à bois » ou fourneau, puis le remplacement progressif des meubles traditionnels par des éléments jugés plus moderne<sup>796</sup> : « le premier lit-clos a laissé la place à la cuisinière à bois. La mode a fait le reste [...] ». De son côté Jean Rohou l'explique dans ces termes :

793 DUJARDIN L., *Basse-Bretagne et Bas-Bretons, étude d'hygiène*, Montpellier, Imprimerie coopérative ouvrière, 1912. cité dans : SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison, op. cit.*, p. 184 ; ROHOU J., *Fils de ploucs, op. cit.*, p. 144.

794 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison, op. cit.*, p. 184.

795 *Ibid.*

796 Pour plus de précisions, voir : *Ibid.*, p. 173.

Dès 1864, Luzel qui parcourt la campagne bretonne, note que les lits clos et autres beaux meubles anciens sont parfois relégués « dans les greniers, les étables et les granges ». Puis sont venues la rafle des brocanteuses et la publicité pour le Formica, si propre et si brillant. Ceux qui valorisent aujourd'hui l'ancien et l'authentique ironisent à bon compte sur un échange catastrophique à leurs yeux. C'était pour les paysans une véritable promotion pratique, esthétique et mentale [...]. La norme esthétique fluctue dans les milieux. Assez souvent, le patrimoine a été préservé parce qu'on n'a pas eu les moyens de le détruire pour le remplacer par du « moderne »<sup>797</sup>.

Nous reviendrons plus loin sur certaines caractéristiques propres aux maisons paysannes du Léon et plus spécifiquement du canton de Taulé ainsi que sur les changements et divers travaux qui modifièrent la vieille maison des Saliou à Saint-Draff au cours des années 1940-1950. Nous verrons notamment en quoi les rapports entre les individus composant la maisonnée furent ainsi affectés. Les années 1920 furent, pour les Saliou des années où les changements ne manquèrent pas. Après l'installation de la famille à Saint-Draff succéda le service militaire des fils Saliou : Guillaume et François-Louis. Entre ces deux services il y eut aussi un mariage et une naissance dont l'importance dans la mémoire familiale est loin d'être négligeable.

### **Le service militaire de Guillaume Saliou\* (1925-1927)**

Guillaume Saliou, né en 1905, fait partie de la classe 1925. C'est le 11 novembre 1925 exactement, après s'être fait enregistrer la veille à Brest qu'il débute son instruction militaire. Le livret militaire de Guillaume Saliou est assez complet, ce qui nous permet d'établir une chronologie précise de son service :

- Le 11 novembre 1925 : début de l'instruction militaire.
- Le 20 novembre 1925 : rejoins les troupes d'occupation des Pays Rhénans\*\*.
- Le 23 décembre 1925 : fin de sa participation à la campagne d'Occupation des Pays Rhénans.



Guillaume Saliou durant son service militaire vers 1925.

<sup>797</sup> ROHOU J., *Fils de ploucs*, op. cit., p. 145.

\* Les informations contenant dans cette partie sont issues du livret militaire de Guillaume Saliou, conservé et généreusement prêté par son fils que nous remercions chaleureusement.

\*\* Il aurait séjourné à Coblenz selon les souvenirs de Francine Saliou.

- Le 25 décembre 1925 : muté au 303<sup>e</sup> R.A.L.P (Régiment d'artillerie lourde portée). Le même jour est signalé comme « arrivé au corps [...] et 2<sup>e</sup> canonnier servant ledit jour 7<sup>e</sup> Batterie 3<sup>e</sup> Groupe ».
- Du 31 décembre 1925 au 5 janvier 1926 : permission de six jours comme « normale », elle a lieu très certainement en raison des fêtes de fin d'année.
- Le 10 mars 1926 : son instruction militaire est jugée suffisante pour qu'il soit mobilisable.
- Du 28 mars 1926 au 11 avril 1926 : permission de quinze jours pour cause de congé agricole.
- Du 15 mai 1926 au 24 mai 1925 : permission de dix jours en raison d'une convalescence.
- Du 14 août 1926 au 28 août 1926 : permission de quinze jours pour cause de congés agricoles, en raison de la moisson certainement.
- Du 1<sup>er</sup> janvier 1927 au 18 janvier 1927 : permission de dix-huit jours signalée comme « normale », probablement en raison des fêtes de fin d'année.
- Du 19 mars 1927 au 31 mars 1927 : permission de treize jours signalée comme « normale et B.S. ».
- Le 4 mai 1927 : il est « renvoyé dans ses foyers en attendant son passage dans la disponibilité qui aura lieu le 10 mai 1927 ».
- Le 10 mai 1927 : il est inscrit dans la « disponibilité » de l'armée.

Soulignons au passage que l'État profite du service militaire pour promulguer et perpétuer d'anciennes valeurs : celle du travail et de la famille nombreuse face à l'alcoolisme et aux maladies. Le but étant notamment de repeupler la France après l'hécatombe humaine de la Guerre de 14-18, mais aussi et surtout de renouveler le stock d'hommes mobilisables. Le discours de l'État joue donc sur les systèmes de valeurs traditionnelles (opposition travailleur/fainéant et alcoolique), sur la crainte des maladies incurables à l'époque (tuberculose et syphilis) et façonne ainsi des parallèles étonnants. On peut ainsi lire sur l'une des premières pages du livret militaire de Guillaume Saliou la chose suivante :

Ministère de l'Armée – Ministère de la Guerre – Ministère de la  
Marine

**Jeune Homme ! Songez à l'Avenir !**

*Fonder une famille saine,*

C'est votre destinée naturelle

et c'est aussi votre DEVOIR SOCIAL !

*Vous perpétuez ainsi la belle  
et vigoureuse Race Française !*

**L'HOMME SAIN,**

sobre et conscient de ses  
devoirs,  
*aura une existence heureuse,  
car il aura de beaux enfants  
qui, comme lui,  
seront des  
travailleurs productifs.*

**L'HOMME MALADE,**

intempérant et ignorant  
de ses responsabilités,  
*aura une existence misérable,  
rendra sa femme malade,  
aura des enfants tarés qui  
seront une charge pour leur  
Famille et pour la Société.*

Le plus précieux Capital pour une Nation,

c'est le **Capital Humain** !

En sauvegardant votre santé morale et physique vous assurez celle de  
vos enfants et la prospérité de votre famille, la force et la richesse de  
votre pays !

**Tout Français doit à la France,  
Tout Homme doit à l'Humanité,**

de lutter de toutes ses forces contre les Maladies sociales et surtout  
contre

l'ALCOOLISME, la TUBERCULOSE et la SYPHILIS

Anne Guillou confirme ce qui était dans l'air du temps de l'entre-deux-guerres, la promotion des valeurs catholiques : « l'État comme l'Église salue les familles nombreuses en les décorant. La revue *Feiz ha Breiz* (Foi et Bretagne) publie la photographie de quelques-unes de ces familles sous le titre : *Enor d'hor tiegeziou nevurus* (honneur à nos familles nombreuses<sup>798</sup>) ».

798 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 76.

## Le mariage de Guillaume Saliou et Maria Kerbrat (1927)

Guillaume Saliou se maria peu de temps après son service militaire avec Maria Kerbrat. Ce mariage n'est pas, en quelque sorte, le fruit du hasard : les Kerbrat et les Saliou étaient d'anciennes connaissances.

### ➔ À l'origine du mariage

Maria Kerbrat et Guillaume Saliou se connaissaient depuis l'enfance. Ils étaient quasiment voisins, leurs fermes (Cosporchou pour les Kerbrat et Kerelec pour les Saliou) n'étant séparées que par les 500 mètres d'une petite vallée. Qui plus est, les deux enfants étaient de la même génération, Guillaume Saliou était né en 1905 et Marie-Françoise dite Maria Kerbrat était née le 13 juillet 1906. De même, avant l'arrivée des Saliou à Kerelec, les Cléach, dont la mère de Guillaume Saliou (Marc'harid) fait partie, connaissaient sûrement très bien la famille Kerbrat avec laquelle ils entretenaient une relation de voisinage. Ils étaient tous deux l'aîné de leur fratrie, ce qui fait beaucoup de points communs, qui selon les croyances populaires et les intérêts de chefs de famille, les prédisposaient certainement à se marier entre eux plus tard. Comme l'écrit Bourdieu : « ici comme ailleurs, l'amour heureux, c'est-à-dire l'amour socialement approuvé, donc prédisposé à la réussite, n'est autre chose que cette sorte d'*amor fati*, cet amour de son propre destin social, qui réunit les partenaires socialement prédestinés<sup>799</sup> [...] ».

Un soupçon a longtemps pesé dans la famille et pèse encore sur ce mariage que l'on dit arrangé. Aujourd'hui, 91 ans après l'événement, les bruits courent toujours, mais ce ne sont plus que des bruits. C'est ainsi par exemple qu'une descendante de la famille Kerbrat (Gisèle Carr) nous a affirmée avoir entendu de la bouche des personnes âgées de sa famille (ses tantes, oncles ou grand-mère, nous ne savons plus) que le mariage n'avait pas été arrangé, mais était prévu de longue date entre les deux fiancés qui se connaissaient depuis le plus jeune âge. De leurs côtés, les enfants de Guillaume Saliou ont entendu dire qu'il avait bel et bien été arrangé, ils en sont pour ainsi dire persuadés, mais n'évoquent que la rumeur, fruit certainement de témoignages indirects issus des tantes Kerbrat, soit les sœurs de Maria Kerbrat<sup>800</sup> :

799 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales*, 1972, vol. 27, n° 4, p. 1124.

800 C'est ce que nous avons entendu le plus souvent. Il s'agit de Francine Kerbrat (1907-?), Anne Marie Kerbrat (1910-?), Louise Kerbrat (1912-2001), Jeanne-Louise dite « Jeannette » Kerbrat (1918-?). Maria Kerbrat avait deux autres sœurs qui n'ont guère vécu longtemps : Françoise Kerbrat (1905-1905), Marie-Louis Kerbrat (1917-1917).

**F** : [...] *Ma zad ha va mamm oa bet arañjet, gav din.* **J** : *Ah ya ?* **F** : *Deus ket lavaret [M. Hamon] dit ?* **J** : *Nan [...].* **F** : *Deus ket lavaret dit penaos an daou dad... va Za-koz ha va ...* **J** : *Eus Kosporchou e ... ? Kerbrat, ya ?* **F** : *Ya ! An hini Kosporchou, a veze cheu etrezo ?* **J** : *Deo !* **F** : *Hag hini Kosporchou. Enez oa pront 'giz an tan ! Eo gwir ! Hag 'doa c'hoant laka frek-jeu. Ha va mamm doa respontet de'añ oa ret ziwezhat, an traoù oa lañset.* **J** : *Ouais ouais : lañset an traoù ya [...]* ! **F** : Et ils étaient voisins<sup>801</sup>.

Traduction :

**F** : [...] [Pour] mon père et ma mère ça avait été arrangé, je crois. **J** : Ah oui ? **F** : [M. Hamon] ne te l'a pas dit ? **J** : Non [...]. **F** : Il ne t'as pas dit comment les deux pères... mon grand-père et mon ... **J** : De Cosporchou ? Kerbrat, oui ? **F** : Oui ! Celui de Cosporchou, qu'il y avait un conflit/des tensions entre eux ? **J** : Si ! **F** : Et celui de Cosporchou. Celui-là était prompt comme le feu\* ! Oui vraiment ! Et il avait envie de mettre des bâtons dans les roues [du mariage]. Et ma mère lui avait répondu que c'était trop tard, les choses étaient lancées. **J** : Ouais ouais : les choses étaient lancées oui [...] ! **F** : [...] Et ils étaient voisins.

Hamon et Denise Saliou évoquent aussi des ouïe-dire :

**J** : [...] Pour le mariage de Guillaume Saliou et Marie Kerbrat, est-ce que vous savez si c'était arrangé ou pas ? **H** : D'après ce qu'on dit oui. **D** : D'après ce qu'on dit ... **H** : D'après ce qu'on dit oui. C'est arrangé oui. **J** : Grand-mère pensait ouais [...]. **D** : Oui, ben ... oui les vieux auraient peut-être arrangé ça comme un ... ton grand-père a vécu là, pas loin de Cosporchou [...]. Le Saliou quoi. **H** : Le Saliou oui, il a eut habité Kerrerec [...]. Là il a eu habité là [...]. **D** : Y a une vallée entre eux quoi. **H** : Y a une vallée entre eux oui [...]. **J** : Du coup, qu'est-ce que vous avez entendu à propos de ce mariage-là ? On vous a raconté des trucs sûrement non ? **D** : Oh j'ai ... je n'ai rien su. **H** : Y paraît que ... d'après ce que j'ai entendu dire, ils s'étaient rencontrés à la foire de Penzé. Parce que Penzé, ça a été une ... y a eu une foire très renommée à Penzé dans le temps. **J** : C'était pas pour ton grand-père ça plutôt ? **D** : Oh si. Ton grand-père aussi. **H** : Mon grand-père Saliou ... **D** : Mais ça a duré hein ! **H** : ... et mon grand-père de Cosporchou se s'rait rencontré à cette foire là et y paraît que y se s'rait arrangés pour marier Lomig<sup>802</sup> et puis ... et puis ces femmes-là. **J** : D'accord donc c'était les deux grands-pères. **H** : Et le soir, le soir, y paraît, y se disputaient ! **J** : Ah ouais ? **H** : Y paraît<sup>803</sup>.

Tout ce que nous savons n'est donc que le fruit de la rumeur, à défaut de mieux c'est bien à elle qu'il nous faut nous fier. Toutefois il y a de très fortes chances pour que ce soit bel et bien le père de chaque famille qui choisissait le futur conjoint de leurs enfants. Dans sa thèse sur les stratégies matrimoniales de la région de Roscoff du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, Michèle Dirou l'évoque : « les jeunes gens savaient [...] qu'il leur faudrait respecter les vœux de leurs parents, et épouser

801 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 43-44.

\* Expression imagée signifiant qu'il était tempétueux, sanguin, qu'il s'emportait aisément, qu'il s'embrasait vite.

802 Prénom breton que l'on employait pour parler de Guillaume Saliou (1905-2000). Francine Saliou nous dit que la fin de Lomig était prononcée de façon significative avec les anciens : Lom- « etch ».

803 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 152-153.

quelqu'un de leur entourage et de leur condition sociale<sup>804</sup> ». L'auteur souligne la persistance de cette pratique et ce jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle :

« Choisir son fiancé ? Mais nous ne choisissons pas ! C'était papa qui choisissait le mari. Il a choisi pour chacune de mes sœurs et pour moi-même\* [...] » Ce témoignage [...] c'est celui d'une femme née juste avant la première guerre mondiale dans la région poitevine, et qui s'est mariée dans les années 1930. Héritière d'une longue tradition culturelle, elle témoigne de ce qu'ont vécu ses ancêtres<sup>805</sup>.

Pour ce qui est de nos propres témoignages, de nombreux éléments en ressortent. Tout d'abord l'argument du voisinage ancien pour expliquer les raisons du mariage est employé autant par Hamon et Denise Saliou que par Francine Saliou. Cette dernière conclut en ces termes : « Et ils étaient voisins », alors que Denise Le Gac nous dit que le père de Guillaume Saliou habitait à Kerelec « pas loin de Cosporchou », lesquels n'étaient séparés que par une vallée. La question du voisinage et donc de la connaissance ancienne et mutuelle des deux familles semble être l'argument décisif qui explique ce qui a conduit le jeune couple à ce marier<sup>806</sup>. Deuxième point, le mariage aurait bien été arrangé puisque les deux pères de famille se seraient rencontrés au cours de la foire de Penzé et, voyant probablement que leurs aînés approchaient de l'âge du mariage, se seraient mis d'accord pour marier leurs enfants. Enfin dernier point, le soir même après l'accord, un conflit aurait éclaté entre les deux patriarches, Hamon Kerbrat (1876-1950) aurait dès lors tenté d'annuler celui-ci, mais sa fille l'en dissuada, lui expliquant que la démarche entamée devait se poursuivre. Les raisons du conflit nous sont inconnues, peut-être est-ce en une dot insuffisante proposée par Hamon Kerbrat, lequel disposait d'une ferme importante pour l'époque<sup>807</sup> ? Bourdieu, dans un article consacré aux stratégies matrimoniales paysannes dans le Béarn, l'affirme : « c'est la valeur de la propriété qui commande le montant de *ladot*<sup>808\*\*</sup> ». Denise Le Gac qui connaissait d'autres

804 DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne : Roscoff et sa région de 1650 à 1850*, Paris, Panthéon-Sorbonne, 2000, p. 33.

\* VALIÈRE M., *Amours paysannes, récit d'une vie de galerne*, Parthenay, UPCP geste paysanne, 1984, p. 56.

805 DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne, op.cit.*, p. 39-40.

806 C'est aussi ce que constate Michèle Dirou quand elle dit que les jeunes adultes doivent « épouser quelqu'un de leur entourage et de leur condition sociale », elle propose dans sa thèse tout une sous-partie sur l'origine géographique du conjoint dans lequel elle démontre la forte proximité géographique d'origine des fiancés avant leurs mariages : DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne, op. cit.*, p. 60-67.

807 « **D** : Il employait du monde ... **H** : L'employait du monde oui. **D** : Il employait du monde pour travailler la ferme. **J** : C'était une grosse ferme ? Qu'il avait alors ? Pour... pour l'époque ? **D** : À l'époque oui. **H** : Oui c'était une bonne ferme ça. C'était une bonne ferme. **D** : Ça, c'était une bonne ferme ... **J** : Ah ouais ? Ça produisait quoi ? **H** : Oui oui. Mais c'était une bonne ferme, c'était une des meilleures fermes de Taulé, qu'on disait ». Voir en annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 156.

808 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1109.

\*\* *Adot* est le terme béarnais employé par Bourdieu qui désigne une « dot ». Comme le note Pelras, la dot au sens strict, c'est-à-dire le « bien qu'apporte une femme en se mariant » n'existe pas en Basse-Bretagne, du moins ce n'est pas le cas ni à Goulien ni dans la zone étudiée. Il s'agit plutôt de « la part réservataire du conjoint qui venait habiter chez l'autre ». Cette part lui appartenait en propre, si la personne avait eu des enfants et venait à mourir la



exemples d'arrangement d'ordre économique durant les mariages, lesquels avaient pour but d'aider les jeunes couples qui s'installent, s'interrogeait sur la présence d'une dotation éventuelle lors du mariage :

**D** : Et les ... est-ce qu'il y avait aussi des conditions, si tu veux ? **J** : Des conditions entre les grands-parents ? Entre les parents ? **D** : Oui. Ben on te donnera ... moi je ne sais pas moi ... un ch'val, deux vaches ou quoi ... Euh ... 'fin ... **J** : Vous avez peut-être entendu ? **D** : Ah bah oui ! Iffig Moal ! **H** : Par exemp', là, y a un qui avait tenu une ferme là, ben il est mort main'ant. Ben il avait un an ou deux plus vieux que mon père. Çui-là, quand il est venu dans cette ferme là, il s'est marié pour venir là. Il a pris une ferme là à Kermorvan, il est venu là avec deux vaches et un ch'val. **D** : Et un ch'val. **J** : [...] Et ça, c'est ce qu'on lui avait donné pour son mariage ou ... ? **H** : Oui oui. **D** : Parce que son frère s'était installé à la ferme. **H** : Son frère était plus jeune que lui et lui ... **D** : Il pouvait pas ... il pouvait pas rester, tout le monde pouvait pas rester [...]. Mais on l'aidait quoi pour ... **J** : Pour euh ... pour s'installer ? **H & D** : Ouais. **D** : Là les arrangements je ne sais pas trop comment<sup>809</sup> ...

Il est aussi possible qu'il souhaitait revenir sur sa décision, estimant qu'il avait finalement conclu une mauvaise affaire ? Nous l'avions dit : un mariage à l'époque a pour but de faire prospérer les familles qui le contractent. Ou peut-être d'autres éléments extérieurs troublaient-ils le rapport et compliquaient les décisions entre les deux hommes. Francine Saliou se souvient, par exemple, avoir entendu parler d'un jeune homme de Henvic qui avait des vues sur Maria Kerbrat : « Parce qu'est ce qui paraît y a un aut' qui tournait autour d'elle de Henvic<sup>810</sup> ». Ceci expliquerait peut-être les raisons qui ont poussées Maria Kerbrat à protester face à son père qui voulait empêcher le mariage (*laka frek-jeu*). C'est en tous cas Hamon Kerbrat qui semble être désigné comme le responsable du conflit. Pour l'expliquer ses petits-enfants décrivent l'homme comme quelqu'un de tempétueux, doué d'un caractère fort et dès lors autoritaire. C'est ce que dit Francine Saliou qui le désigne comme quelqu'un de sanguin (*Enez oa pront 'giz an tan !*), dans un contexte autre que ce conflit autour du mariage M. Hamon Saliou et Denise Le Gac m'ont aussi décrit son caractère difficile :

**J** : Et lui était comment du coup ? Y 'tait pas strict ? J'ai entendu avec grand-mère, un p'tit peu. **H** : Oh si, il était ... **J** : Ouais ? **H** : Oh oui. **J** : Il avait un caractère quoi ? **H** : Oh oui<sup>811</sup> !

**D** : Et il avait du caractère pour imposer. **H** : Il avait du caractère hein ! Quand y décidait que'que chose ... y changeait d'avis, mon Dieu, c'était pas facile. Moi j'faisais à peu près ce que je voulais avec lui, mais ... Ooh ! Tout le monde faisait pas [...]. Comme j'avais le même nom que lui, 'sais

part devait être partagée entre ses enfants, une fois ceux-ci adultes.

809 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 157-158.

810 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 44.

811 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 156.

[...] ! Hahaha ! Ça lui plaisait aussi [...] ! Bah oui, moi je faisais à peu près ce que je voulais avec lui<sup>812</sup>.

Dernière hypothèse, on peut se demander si ce refus du mariage par Hamon Kerbrat n'était en fait qu'un leurre, une façon de marquer d'entrée son autorité face à son homologue, Hamon Saliou, qui eut pu être tenté de se rabaisser, de se plier aux exigences (s'il y en avait) d'Hamon Kerbrat et montrer ainsi sa soumission face au père de sa future belle-fille. En somme il aurait pu s'agir d'établir un rapport de force entre les patriarches dont Hamon Kerbrat imposerait la maîtrise. Les conflits entre belles-familles ne sont pas rares et il nous est souvent arrivé d'entendre des témoins me décrivant des scènes similaires.

Malgré ces quelques tensions entre les chefs de famille, le mariage aura bien lieu le 6 novembre 1927. Il est possible finalement que l'alliance fût consentie par les fiancés eux-mêmes, compte tenu des protestations de Maria Kerbrat dont la mémoire familiale fait échos. Celle-ci en tant que fille aînée quitte Cosporchou (Taulé) pour venir s'installer à Saint-Draff (Guiclan), où elle est accueillie par ses beaux-parents, son beau-frère et son époux, ainsi que par Guénolé Guillaume Cléach, le père de Marc'harid Cléach qui, à ce moment-là, vit toujours et est âgé de 85 ans. Il faut bien comprendre que si ce mariage se fait, ce n'est pas simplement en raison d'une « sympathie », d'une « amitié » ancienne résultant de l'époque où les Saliou vivaient à Kerelec, mais bien parce qu'il y a des logiques et des enjeux au sein de la société paysanne qui régissent une véritable stratégie matrimoniale orchestrée par les chefs de famille et peut-être bien plus par Hamon Kerbrat que par Hamon Saliou, comme nous allons pouvoir le constater.



Mariage de Guillaume Saliou et Maria Kerbrat, le 6 novembre 1927

812 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 162-163.

## ➤ Stratégie matrimoniale : fécondité, force de travail, patrimoine, rang social et parenté

Le mariage est source de tous les enjeux dans le monde paysan : on a tout à gagner comme on a tout à y perdre. Les enjeux du mariage, répertoriés par Bourdieu<sup>813</sup>, sont les suivants :

- « assurer la transmission du patrimoine dans son intégralité »
- « maintenir la famille dans sa hiérarchie économique et sociale », ou l’y élever, chose plus rare
- « garantir la continuité biologique de la famille » c’est-à-dire garantir la descendance et la transmission du nom
- la reproduction de la force de travail

On comprend dès lors toute l’importance accordée à l’héritier masculin, généralement l’aîné des garçons, qui est le seul à même de permettre à la famille de remplir totalement l’ensemble de ces critères. Il dispose, dès lors, de la « préséance » sur l’héritage des terres et de l’exploitation face à ses sœurs\* et frères cadets<sup>814</sup>. Bourdieu l’exprime en ces termes :

Il suffit de poser l’équation fondamentale qui fait que la terre appartient à l’aîné et que l’aîné appartient à la terre\*\*, que la terre donc hérite de celui qui en hérite, pour mettre en place une structure génératrice de pratiques conformes à l’impératif fondamental du groupe, à savoir la perpétuation de l’intégrité du patrimoine<sup>815</sup>.

Pierre Bourdieu qui compare la stratégie matrimoniale à un jeu de cartes nous explique que celle-ci, comme les jeux de cartes reposent sur un aléa : la fécondité, dans le sens où l’on a plus de filles que de garçons, ou inversement, et que la descendance sera plus ou moins nombreuse selon les exigences du couple et leur satisfaction ou non. Cette notion suppose une distribution aléatoire et inégale des cartes



Photographie de groupe du couple Hamon Saliou - Jeanne Roué et de leurs enfants. La photographie a certainement été prise vers 1918, car la plus âgée des filles (Maria Kerbrat), née en 1906, à gauche approche certainement de ses 12-13 ans tandis que le bébé au centre (certainement Jeannette Kerbrat) est née en 1918.

813 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1106.

\* Les sœurs ne sont vouées qu’au « statut de cadette, quelque soit leur rang de naissance, par l’existence d’un seul garçon, même plus jeune » : BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales*, 1972, vol. 27, n° 4, p. 1114.

814 *Ibid.*, p. 1107.

\*\* Ce qui explique qu’il ne peut la quitter, qu’il a pour devoir d’y rester.

815 *Ibid.*, p. 1115.

(descendance) entre les stratèges que sont les chefs de famille. Pour comprendre la stratégie des chefs de famille il faut donc s'intéresser au jeu de cartes (et à la façon de le constituer) qu'ils ont dans les mains peu de temps avant le mariage, autrement dit : combien d'enfants ont-ils et de quel sexe ?

Nous l'avons vu, les Saliou n'ont que deux fils : Guillaume et François-Louis. Mais ce sont des fils : cela peut expliquer – outre les raisons biologiques (Marc'harid a 39 ans lorsqu'elle accouche de son troisième et dernier enfant) et conjoncturelle (Guerre de 14) – que le couple Saliou - Cléach n'ait pas essayé d'avoir d'autre enfant. Grâce à leur descendance masculine ils s'assuraient la perpétuation du nom, le maintien du patrimoine et la reproduction de la force de travail. L'étape suivante était d'assurer la continuité biologique pour la génération suivante ainsi que le maintien, voire l'élévation dans la hiérarchie sociale grâce au mariage du fils aîné. Du côté Kerbrat le schéma est tout autre. En 1927, le couple Kerbrat compte à son actif pas moins de cinq filles et trois garçons<sup>816</sup>. Or comme le remarque Pierre Bourdieu dans le Béarn, avoir trop de filles dans une fratrie pose problème et menace le patrimoine familial qui risque ainsi le démantèlement :

Chaque cadet ou cadette a droit à une part déterminée du patrimoine, l'*adot* qui, parce qu'il est en général octroyé au moment du mariage, presque toujours en espèces afin d'éviter l'émiettement de la propriété, et exceptionnellement sous la forme d'une parcelle de terre [...], est souvent identifié à tort à une dot, bien qu'il ne soit pas autre chose que la contrepartie accordée aux cadets en échange de leur renoncement à la terre<sup>817</sup>.

Plus on dispose de cadets et de filles dans une fratrie, plus il y a de dots à payer et plus le patrimoine se dissémine au gré des mariages. Notons cependant que la descendance masculine, même cadette, est bien plus valorisée que la descendance féminine. Dans une fratrie, les filles ne



Photographie de groupe du couple Hamon Saliou-Jeanne Roué et de leurs enfants. La photographie a certainement été prise vers 1925, compte tenu que la petite dernière de la fratrie au centre (Jeannette Kerbrat), née en 1918, doit approcher de ses sept ans.

816 À travers cet exemple on comprend de façon extrême la fonction essentielle qui était réservée à la femme : celle de reproductrice. Voir à ce sujet : GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 64. Un an seulement environ après son mariage avec Hamon Kerbrat (23 novembre 1903), Jeanne Roué donne naissance à leur première fille en 1905, Françoise Kerbrat qui meurt la même année. Ensuite c'est un enchaînement de naissances et des grossesses à répétition auxquelles se soumet Jeanne Roué : en 1906, 1907, 1909 (des jumeaux dont l'un décédera peu après sa naissance), 1910, 1912, 1913, 1914, 1917, 1918. Parmi ces dix naissances trois enfants (deux filles et un garçon) auront vécu moins d'un an. Denise Le Gac me le faisait remarquer : à cela il ne fallait pas oublier les éventuelles fausses-couches. C'est d'ailleurs l'argument qu'elle employait pour tenter d'expliquer la mortalité de l'époque : « Y avaient beaucoup d'enfants quoi. Y avais pas de délai ... tu te rends compte que ... qu'à Cosporchou là euh ... y a onze non vivants et on dit qu'elle a eu douze ou treize », voir en annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 80-81.

817 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1111-1112.

disposent pas de la même considération que l'on a pour les garçons car elles ne sont pas capables – ou du moins ne sont pas jugées capables – de faire fructifier la ferme autant que les garçons. Les cadets, dont les parents ne sont bien souvent pas pressés de se séparer et donc de marier, sont employés avant leur mariage (parfois toute leur vie durant en cas de célibat, chose assez fréquent) comme des domestiques forts utiles car gratuits. Christian Pelras dans sa monographie au sujet de la commune de Goulien l'explique ainsi :

S'il [le cadet] partait, il faudrait lui verser le montant de sa part réservataire. Tandis que s'il restait, elle continuait de faire partie du capital exploité en commun, et lui-même fournissait une main-d'œuvre gratuite et qui ne ménageait pourtant pas sa peine. Aussi était-ce souvent, non pas les parents, mais le frère ou la sœur déjà mariés qui s'opposaient au départ<sup>818</sup>.

Dès lors, une équation fort simple se dégage et permet de comprendre la valorisation de la descendance mâle face aux femmes moins prisées : plus il y a de cadets, plus élevées sont les possibilités de cultiver de grandes surfaces, plus le patrimoine a de chance lui-même de s'agrandir : « l'abondance ou la surabondance de main-d'œuvre, suscitent une faim de terre qui ne peut que profiter au patrimoine<sup>819</sup> », remarque ainsi Bourdieu. Le même auteur, toujours à propos du Béarn, nous a livré une analyse de la condition des femmes au sein de ces stratégies matrimoniales en distinguant le statut d'« héritière » de celui de « cadette » :

Si la venue au monde d'une fille n'est jamais accueillie avec enthousiasme [...], c'est qu'elle représente dans tous les cas une mauvaise carte, bien que, circulant de bas en haut, elle ignore les obstacles sociaux qui s'imposent au garçon et qu'elle puisse, en fait et en droit, se marier au-dessus de sa condition : héritière, c'est-à-dire fille unique (cas fort rare puisqu'on espère toujours avoir un « héritier ») ou aînée d'une ou de plusieurs sœurs, elle ne peut assurer la conservation et la transmission du patrimoine qu'en exposant la lignée puisqu'en cas de mariage avec un aîné, la « maison » se trouve en quelque sorte annexée à une autre et que, en cas de mariage avec un cadet, le pouvoir domestique est confié (après la mort des parents au moins) à un étranger. Cadette, on ne peut que la marier, donc la doter, parce qu'on ne peut souhaiter, comme pour un garçon, ni qu'elle parte au loin, ni qu'elle reste à la maison, célibataire, du fait que la force de travail qu'elle peut fournir n'est pas à la mesure de la charge qu'elle impose<sup>820</sup>.

Dès lors, compte tenu de la disproportion entre la force de travail fournie et la charge imposée par les cadettes, il est généralement fait en sorte de marier celles-ci le plus rapidement possible dans un souci d'économie à long terme. À court terme, cependant, ces mariages représentent un investissement financier lourd, car afin de les marier au plus vite et attirer

818 PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun : entre XIX<sup>e</sup> siècle et III<sup>e</sup> millénaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Mémoire commune », 2001, p. 228.

819 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1120.

820 *Ibid.*, p. 1117.

d'éventuels prétendants on leur confie généralement une dot élevée : « si, comme l'indiquent spontanément tous les informateurs, l'*adot* des filles est à peu près toujours supérieur à celui des garçons, ce qui tend à accroître leurs chances de mariage, c'est qu'il n'y a pas d'autre issue [...] que de marier ces bouches inutiles, et le plus rapidement possible<sup>821</sup> ». C'était le cas dans le Béarn, nous ne sommes pas en mesure de savoir ce qu'il en était en Bretagne : quand nous avons interrogé Francine Saliou au sujet de la dot elle nous a répondu qu'à sa connaissance il n'y en avait pas. Christian Pelras au sujet de la commune de Goulien, lui, évoque une « part réservataire » confiée aux sœurs et aux frères cadets au moment du mariage, il écrit ainsi : « il n'y avait pas de dot à proprement parler, bien qu'on eût parfois coutume d'appeler ainsi la part réservataire du conjoint qui venait habiter chez l'autre. Ses parents lui donnaient parfois une ou deux vaches, et en tout cas une armoire garnie de linge (*an arbel eured*<sup>822</sup>) ». Qu'il soit question de dot ou de part, on comprend que la naissance d'une fille n'est jamais vraiment souhaitée car elle représente un coût futur important et une menace pour le patrimoine familial car il est rare qu'on la laisse quitter le foyer sans un pécule, sauf en cas de conflit aigu. La belle-famille ne l'aurait, d'ailleurs, sans doute pas accepté. De même, le coût de la noce pouvait soit être partagé entre les familles ou incombait « seulement à celle chez qui les conjoints habiteraient<sup>823</sup> ». En fait, on comprend que dans la société paysanne ou chacun, chaque sexe, possède une fonction (les hommes aux champs, à l'écurie, à la forge ; les femmes à la maison, à l'étable, au lavoir/fontaine), il est souhaitable dans un ménage d'y avoir une à deux femmes maximum, ce qui est jugé comme amplement suffisant pour la préparation des repas, le nourrissage des bêtes, la traite, les travaux ménagers et quantité d'autres tâches domestiques, tandis qu'une grande proportion d'hommes ne présente pour le ménage que des avantages car il permet d'effectuer plus rapidement, plus facilement, gratuitement et sur un espace plus vaste les travaux lourds des champs et donc d'augmenter les récoltes, d'agrandir le bétail et ainsi améliorer les revenus. C'est ce que confirme un témoignage recueilli par Pierre Bourdieu en béarnais auprès d'un vieux célibataire né en 1885 :

J'ai fréquenté une jeune fille de Ré... Nous avons décidé de nous marier en 1909. Elle apportait une dot de 10 000 francs avec le trousseau. C'était un bon parti (*u bou partit*). Mon père s'opposa formellement. À l'époque, le consentement du père et de la mère était indispensable « Non, tu ne dois pas te marier ». Il ne me dit pas ses raisons, mais il me les laissa entendre : « Nous n'avons pas besoin de femme ici ». Nous n'étions pas riches. Il aurait fallu nourrir une bouche de plus, alors que ma mère et ma sœur étaient là. Ma sœur n'a quitté la maison que pendant six mois, après son mariage. Une fois veuve, elle est rentrée et vit toujours avec moi<sup>824</sup>.

821 *Ibid.*, p. 1120.

822 PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun, op. cit.*, p. 230.

823 *Ibid.*

824 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1116.

Pour autant, selon la stratégie adoptée, selon le rang et le prestige de la famille, le fait d'avoir plusieurs filles n'est pas nécessairement un handicap. C'est en tout cas le cas des familles de paysans aisés, qui parviennent à rassembler des dots suffisantes et qui, en raison de leur rang, peuvent espérer marier leurs filles facilement. Hamon Kerbrat en tant que véritable stratège en avait conscience. Il avait un mot d'ordre : faire beaucoup d'enfants pour, qu'une fois qu'ils ont atteint l'âge adulte, pouvoir les placer en tant que gendre ou belle-fille dans d'autres fermes de préférence du même rang que la sienne et ainsi étendre son influence et augmenter son réseau de parenté dans le secteur :

**D** : Y a... y a une chose : le grand-père de Cosporchou avait beaucoup d'enfants [...]. Et y tâchait d'établir ses enfants si tu veux ... **J** : Un peu partout peut êt' ? **D** : Ben ! Pa'ce que ... bon, comme une euh ... là une était venue ici, il a tout fait pour envoyer une aut' au Hinguer\* [...]. Là, je sais pas comment ça s'est fait. Et la petite [Anne-Marie Kerbrat], tu sais la petite voulait [...] à tout prix se marier ? **H** : Avec un ... avec un ... oui celle de Gorréquer voulait s'marier avec ... avec euh ah ... **D** : Et puis on lui a dit : « *Tu attendras ton tour.* » **H** : Jean... Jean... Jean... Jean Picard [...]. Mais Jean Picard n'avait pas de situation [...]. Ça fait que ... on lui a trouvé un aut' et elle s'est mariée avec un aut'. **J** : Ah ouais. Donc ça fait que en fait : les mariages à l'époque y essayaient de voir pour ... par rapport aux terres et tout ça ? **H** : Oui oui oui [...] ! **D** : Bon parce qu'après, après il lui restait des garçons et souvent dans les fermes, y voulaient garder un garçon [...] dans la ferme \*\*. **J** : Pour succéder quoi<sup>825</sup>.

« Jean Picard n'avait pas de situation » aurait pu signifier plusieurs choses : soit sa ferme était trop petite, soit il était le cadet d'une ferme dont l'aîné avait la préséance, soit il n'était pas paysan et ne disposait pas d'un patrimoine susceptible d'intéresser Hamon Kerbrat :

Les mariages entre agriculteurs et non agriculteurs étaient rares : il est bien évident qu'on préférerait voir venir habiter à la ferme un gendre ou une bru ayant droit à une part assez importante de sa propre ferme paternelle que quelqu'un n'ayant à peu près rien en propre. Le cas du cadet ou de la cadette quittant la ferme avec sa part pour épouser un artisan ou se faire soi-même artisan, bien que peu apprécié pouvait cependant se produire occasionnellement<sup>826</sup>.

Il semble pourtant que Jean Picard était bel et bien paysan et devait hériter de la ferme de ses parents : ils étaient deux frères mais c'était bien lui l'aîné<sup>827</sup>. Son père n'était peut-être pas assez âgé

\* Francine Kerbrat (1907-?)

\*\* Cela signifie qu'Hamon Kerbrat avait fait en sorte de marier en premier lieu ses cinq filles avant ses garçons (voir les dates de mariage des Kerbrat plus bas). Cela corrobore ce que nous disions plus tôt : on mariait les filles avant afin d'éliminer les bouches inutiles, puis venait le tour du fils aîné afin d'assurer une succession sur l'exploitation familiale, et enfin les cadets quand on le pouvait et si on le voulait, lesquels entre-temps offraient gratuitement leur force de travail.

825 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 153.

826 PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun, op. cit.*, p. 230.

827 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018 (pas d'enregistrement).

pour qu'il puisse prétendre reprendre les rênes de l'exploitation à sa place. Pourtant, disposant d'un caractère fort on disait du père Picart, qu'il s'entendait très bien avec Hamon Kerbrat et leur ferme était suffisamment grande pour être susceptible d'intéresser les Kerbrat<sup>828</sup>. Ils est aussi possible que le père Picart jugeait qu'il était trop tôt de marier son fils, peut-être avait-il des filles à marier au préalable. Anne-Marie Kerbrat disait volontiers à son neveu, M. Hamon Saliou, « c'est avec Jean Picart que je devais me marier<sup>829</sup> ».

Notons, avant de poursuivre l'étude des stratégies mises en place par Hamon Kerbrat, qu'il y a un élément fondamental dans le mariage au sein de la société paysanne : on marie « le bien au bien<sup>830</sup> », autrement dit on fait en sorte de se marier avec quelqu'un de son rang et non pas avec une famille jugée socialement inférieure ou supérieure<sup>831</sup>. Si tel avait été le cas cela aurait conduit à un déséquilibre entre les deux familles :

L'aîné ne peut se marier ni trop haut, non seulement par crainte de devoir restituer un jour *ladot*<sup>\*</sup>, mais aussi et surtout parce que sa position dans la structure des relations de pouvoir domestique s'en trouverait menacée, ni trop bas de peur de se déshonorer par la mésalliance et de se mettre dans l'impossibilité de doter les cadets<sup>\*\*</sup> ; quant au cadet, qui peut, moins encore que l'aîné affronter les risques et les coups matériels et symboliques de la mésalliance, il ne peut davantage, sans s'exposer à une condition de dominée et humiliante, s'abandonner à la tentation de faire un mariage trop manifestement au-dessus de sa condition.

En Basse-Bretagne une expression courante soulignait le conservatisme ambiant inculqué notamment par l'Église : « Que les pauvres s'appauvrissent, que les riches s'enrichissent et que tout le monde reste à sa place/à son rang<sup>832</sup> ». Une version locale recueillie par Daniel Giraudon à Saint-Thégonnec souligne le lien des recteurs avec ce genre de discours : *Aotrou person Gwiklan, echu e*

828 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018 (pas d'enregistrement).

829 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018 (pas d'enregistrement).

830 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 64.

831 La plupart des auteurs ayant étudié les stratégies matrimoniales paysannes s'accordent sur ce point, voir notamment : PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun, op. cit.*, p. 228-233 ; GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 64 ; BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1109 ; DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne, op. cit.*, p. 40. Michèle Dirou le résume ainsi : Une règle était à respecter : ne jamais sortir de son milieu, et toujours rechercher, malgré tout, un conjoint « un peu plus riche que soi même ». Un mariage devait aider à progresser au sein de sa condition, mais ne devait jamais permettre d'en sortir. Les paysans mariaient des terres, des fermes ; les marins s'associaient pour acheter des bateaux ; quant aux nobles, ils renforçaient leurs liens familiaux [...].

\* Dans la société paysanne béarnaise, si la femme meurt sans avoir donné d'enfants sa dot retourne dans sa famille d'origine. Si elle a été dilapidée entre temps il faut la rembourser.

\*\* On cherchait en effet à obtenir, dans le Béarn, une bonne dot grâce au mariage de l'aîné, sa femme devant apporter une dot suffisante pour constituer celles des cadets.

832 *Ar re paour da baouraat, ar re binvidik da binvidikaat ha da bep hini da chom en e stad.*



*sermon a lâre* : « Bon, laromp ur Bater hag un Ave Maria bremañ, evit ma chomo ar paour en e renk hag ar julot evelkent<sup>833</sup> ». On le traduirait ainsi : « Après son sermon, le recteur de Guiclan disait : “Bon disons un Pater et un Ave Maria maintenant, pour que les pauvres restent en leur condition ainsi que les julots” ».

Dans cette région, les adultes exprimaient quotidiennement leurs opinions, critiques et informations sur le mode du : « chacun à sa place », « à son rang ». Vanité que vouloir s’extraire de sa condition, de s’élever ... Ce jugement soutenait tout commentaire à l’occasion d’un mariage, de la disparition d’un chef de famille, de la vente forcée d’une terre, de la chute d’un homme dans l’alcoolisme<sup>834</sup>,

notait Anne Guillou au sujet de la commune de Guiclan. Même si l’on souhaitait se marier avec un jeune homme ou une jeune fille de condition supérieure ou inférieure, la pression et les conventions sociales faisaient que l’on y renonçait souvent. On comprend dès lors qu’Hamon Kerbrat, que l’on considérait comme propriétaire d’une des trois meilleures fermes de Taulé<sup>835</sup>, souhaitait marier ses enfants dans d’autres fermes qu’il jugeait comme aussi riches que la sienne\* et non pas avec de modestes artisans ou de petits paysans. Le but était de faire ce que Bourdieu nomme un « beau mariage », c’est-à-dire « à maximiser les profits et/ou diminuer les coûts économiques et symboliques du mariage [...], elles sont commandées en chaque cas par la valeur du patrimoine matériel et symbolique qui peut-être engagé dans la transaction et par le mode de transmission du patrimoine<sup>836</sup> [...] ». Afin de s’assurer que l’importance du patrimoine de la future belle-famille équivalait au patrimoine de sa propre famille, il est d’usage que chaque famille fasse visiter à l’autre son exploitation et présente ses biens. C’est ce qu’explique précisément Michèle Dirou au sujet des fiançailles :

Cette période de quelques semaines ou de quelques jours entre accord et mariage est celle pendant laquelle les parents règlent la future situation des jeunes gens : pour ce faire il faut tout savoir les uns des autres, [...] ce sont en fait les pères et mères, plus que les fiancées eux-mêmes, qui se rencontrent. Car tout n’est pas fixé, et le moindre désaccord sur la dot, les biens, l’engagement de chacun peut faire échouer le projet. Martine Segalen le constate : « La période de fiançailles est celle de l’engagement économique et les jeunes s’effacent derrière les pères. Dans la société paysanne, si l’on dote un enfant, c’est aux dépens de l’intégralité du patrimoine familial. Tout mariage met donc en jeu celui des frères et sœurs qu’il faudra également doter, et le destin de l’exploitation familiale. C’est pourquoi, avec la mort le mariage est l’un des principaux moments de l’arrangement des patrimoines, et c’est en ce sens

833 GIRAUDON D. et NONO, *Querelles de clochers. Flemmadennoù parrouz ha taolioù teod*, Morlaix, Skol Vreizh, 2006, p. 69.

834 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l’argent*, *op. cit.*, p. 26.

835 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 156.

\* C’est le cas du Hinguer qui était aussi d’après Francine Saliou une « bonne ferme », où Francine Kerbrat s’installa comme belle-fille auprès de la famille Le Ber et de son mari Jean François dit « Frañsa » Le Ber.

836 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1109.

qu'il entre dans les stratégies patrimoniales ». Elle décrit aussi comment les accords se font en Cornouaille « [ils] sont scellés au cabaret, par la boisson partagée, et sont suivis de cette visite nommée « Gweladenn » qui s'étend à tout ce que contient les champs, étables, maisons, jusqu'aux titres de propriété : on visite la vaisselle, les armoires garnies de linge, la récolte dans les greniers et les bahuts, le cellier, les étables, les tas de foin, de paille, de fumier, les instruments aratoires. Après la revue mobilière et agricole vient celle des troupeaux. Le même examen minutieux a ensuite lieu dans l'autre famille, pour s'assurer de l'équilibre entre les deux parties<sup>837</sup> ».

On l'a vu au sujet des foires aux mariages de Penzé, l'accord se concluait aussi au cabaret dans le canton de Taulé. Le but des mariages et l'objectif des stratégies matrimoniales sont de parvenir à la conclusion de ce type de « beaux mariages » avec des familles de rangs similaires ou légèrement supérieurs. Mais ce n'est pas le seul et unique but de ces stratégies. Bourdieu ne l'a pas constaté dans le Béarn, mais il est évident que la finalité des stratégies employées par Hamon Kerbrat est d'étendre son réseau de parentés au sein des familles les plus riches de la paysannerie locale et ainsi étendre son influence sur un secteur géographique déterminé (quadriller le secteur). Or, outre la richesse de la ferme et la fréquentation des institutions symbolisant le pouvoir<sup>838</sup> (Église, mairie, ...), le réseau de parenté est un des vecteurs les plus puissants et les plus efficaces du pouvoir au sein de la société paysanne : il reflète le prestige de la famille et son influence sur la région, sur le pays et définit les hiérarchies inter-familiales. Plus la parenté est étendue, plus la famille est élevée hiérarchiquement. Bourdieu le constate sans pour autant faire le lien direct avec les stratégies matrimoniales :

On rappelle souvent combien il est difficile de rétablir une relation qui n'a pas été maintenue en état par des échanges réguliers de visites, de lettres, de cadeaux, etc. (« On ne peut pas avoir l'air d'y aller seulement pour demander un service ») : [...] la continuité des relations entretenues en tout temps comme pour elles-mêmes dissimule la fonction objective des relations que dévoilerait en toute clarté une utilisation discontinue des assurances qu'elles enferment en tout cas\*. Du fait que l'entretien des relations incombe évidemment à ceux qui, ayant le plus à en attendre, ne peuvent à la fois les maintenir en état de fonctionner et en dissimuler la fonction qu'en les « cultivant » continûment, la part des parents « utiles » parmi les « parents théoriques » que décline la généalogie ne cesse de

837 DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne*, op. cit., p. 87-88. ; C'est aussi ce que note Christian Pelras qui cite la monographie de Daniel Bernard au sujet de Cléden Cap Sizun, voir : PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun*, op. cit., p. 228.

838 C'est notamment le cas des « familles du bourg » comme le note Anne Guillou : « Les familles du bourg tiraient un surcroît de prestige de la proximité des lieux de pouvoir, des lieux sacrés et des personnes qui exerçaient de telles charges. L'église et la vie paroissiale – plus que la vie politique et communale, interdite à la plupart des familles de fermiers et particulièrement aux femmes – structure leur représentation de cette entité sociale que fut longtemps la paroisse. Plus souvent que d'autres, les hommes du bourg faisaient les quêtes et, se relayant avec les propriétaires, étaient nommés pour porter la croix d'or », voir : GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, op. cit., p. 25..

\* Bourdieu sous-entend ici que les relations maintenues avec les divers membres de la famille ne sont pas simplement gratuites, mais que l'idée sous-jacente est de maintenir active la relation afin de pouvoir en cas de besoin avoir le soutien de la personne et de son réseau d'entraide. C'est le même système que pour le don : on donne, on offre quelque chose et, sans le dire ouvertement, on attend quelque chose en retour.

croître, sans qu'il soit besoin de rien faire pour cela, à mesure que l'on s'élève dans les hiérarchies reconnues par le groupe : bref, ce sont les neveux qui font le népotisme\*\*. Il suffit en effet de se demander pourquoi et comment viennent aux puissants tous ces neveux, petits-neveux et arrière-neveux pour apercevoir que si les plus grands ont aussi les plus grandes familles tandis que les « parents pauvres » sont aussi les plus pauvres en parents, c'est que, en ce domaine comme ailleurs, le capital va au capital, la mémoire des cousinages et la propension à les entretenir étant fonction des profits matériels ou symboliques que l'on peut trouver à « cousiner<sup>839</sup> ».

Écrire, rendre visite de façon régulière aux membres de la famille proche ou éloignée faisaient partie d'un rituel important chez les paysans<sup>840</sup> : il fallait faire en sorte d'entretenir des liens pérennes avec les diverses branches de la parenté, non seulement pour soi et en fonction d'affinités particulières, mais aussi pour maintenir la famille à son rang, s'assurer le soutien continu de chaque membre de la famille, activer et/ou réactiver certains membres du corps familial, perpétuer la vitalité du réseau pour être sûr, en somme, de pouvoir compter sur les autres et assurer son soutien aux autres. On comprend ainsi que les « grandes familles » consacraient leur dimanche à la visite d'une maisonnée de parents<sup>841</sup>, alors que les journaliers après la messe se rendaient au café<sup>842</sup>. Le réseau de la parenté, dans le monde paysan, est un réseau d'entraide où chacun doit affirmer son soutien et son dévouement aux autres afin de recevoir en retour l'aide escomptés. Tout le monde pense bien sûr aux travaux des champs qui nécessitent une main-d'œuvre abondante et donc un soutien certain de sa parenté pour limiter les coûts de ce type de travaux. Bien que la force de travail soit un élément majeur des stratégies matrimoniales et reflète l'importance ou non du réseau de parenté (on marie son réseau de parenté à un autre), d'autres raisons poussent les acteurs à dire ou non qu'ils sont « parent » avec tel ou tel individu. Agrandir son réseau de parenté signifie augmenter son tissu matrimonial dans le sens où se dire parent permet d'avoir un choix plus vaste et

\*\* Népotisme : Tendance à accorder des avantages aux membres de sa famille, à ses amis ou à ses relations indépendamment de leur valeur (*NÉPOTISME : Définition de NÉPOTISME*, <http://www.cnrtl.fr/definition/n%C3%A9potisme>, consulté le 7 juin 2018.).

839 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1108-1109.

840 JOLAS T., VERDIER Y. et ZONABEND F., « Parler famille », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 127 ; BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1108.

841 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 61 : « **F** : Aaaaaah oh ! Le dimanche c'était le dimanche en ce temps-là quand même hein, Jean ! **J** : *Da lâret eo ?* **F** : *Bah mont d'an overn ie !* **J** : [...] *Ne chomes ket tout an devezh 'ba 'n ofern kwa ?* **F** : *Nann mont da welet ar c'herent a-wechoù, petamant ar c'herent deue da welet ac'hanout* ». Traduction : « **F** : Aaaaaah oh ! Le dimanche c'était le dimanche en ce temps-là quand même hein, Jean ! **J** : C'est à dire ? **F** : Ben allez à la messe aussi ! **J** : [...] Tu ne restes pas toute la journée à la messe quoi ? **F** : Non, nous allions voir les parents de temps en temps ou les parents venaient nous voir ». Voir aussi en annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 189.

842 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 214 : « **D** : Y avait des ouvriers agricoles, des marginaux un peu si tu veux, qui travaillaient dans les fermes. Et que le dimanche, ou même en semaine, y dépensaient tous leurs sous [...] ! **H** : Oh oui ! Oh oui ! On avait une onc', euh une tante qui tenait un bistrot à Taulé et là, là tu les trouvais [...]. Eh ! Elle tenait un bistrot là-bas et tu les voyais là en train de dépenser leur pognon [...]. Pour le soir ils étaient tous tordus [...]. Et le jour après, ils allaient travailler dans les fermes quand même ».

plus sûr dans le réseau de parenté. On marie les jeunes adultes du réseau entre eux, et on renforce ainsi les liens entre les branches associées<sup>843</sup> :

Si le conjoint vient de l'entourage immédiat du prétendant, il est évident que toute la famille le connaissait. « Le fait que l'on se considère comme ou non parent, le mode de relation qui est impliquée par la reconnaissance de ces liens sont déterminants dans le choix négatif ou préférentiel d'un conjoint. Reconnaître un parent, c'est posséder sur lui tout un ensemble de renseignements de nature géographique, sociale, résidentielle » affirme Martine Segalen<sup>844</sup>.

Il est alors évident, comme le souligne Bernard Rio, qu'au cours des divers rassemblements réunissant la parenté on parle mariage, « on présente les jeunes gens en âge de convoler<sup>845</sup> » et que pendant que les chefs de famille discutent affaires et inventent de possibles alliances, les jeunes se découvrent et apprennent à se connaître. C'est aussi ce que remarquent Tina Jolas et Françoise Zonabend au sujet des mariages dans la commune de Minot :

À l'occasion des mariages c'est l'ensemble de la parenté proche\* qui est convoqué. On s'efforce, en particulier, de réunir le plus grand nombre de cousins appartenant à la génération des mariés, comme s'il s'agissait de mettre en présence le plus grand nombre de conjoints possibles. Une noce est d'ailleurs reconnue comme le lieu où se nouent les relations qui conduisent à d'autres noces. Comme les invitations à la noce s'étendent aux jeunes gens appartenant à la même classe d'âge que les conjoints, la présence des frères et sœurs des deux côtés et de nombreux cousins favorise les mariages doubles, impliquant soit deux frères et deux sœurs, soit deux couples de frères et sœurs, soit encore des couples de cousins. Sans doute ne peut-on parler de mariages préférentiels, mais il est de fait qu'on recherche et qu'on valorise ce type de mariage. Est-ce parce qu'ils limitent l'aventure que représente le mariage ? « On se marie dans la connaissance, on sait où on va. » Ou bien cherche-t-on à resserrer les liens d'affinité ? Toujours est-il que les généalogies comprennent toutes un, au moins de ces mariages à chaque niveau généalogique<sup>846</sup>.

843 C'est aussi ce que constate Christian Pelras à Goulien au sujet des mariages consanguins : « Là encore, l'influence des mères sur leurs fils est souvent décisive : ce sont elles souvent qui insistent habilement pour que celui-ci prenne pour femme la fille de la maison dont elles sont venues, donc le plus souvent, celle de leur frère aîné, parfois celle de leur sœur aînée, afin, disent-elles, que le sang de leur propre père continue de se perpétuer dans leur nouvelle famille ». Voir : PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun, op. cit.*, p. 229.

844 DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne, op. cit.*, p. 67.

845 RIO B., *Les noces en Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 2017, p. 13.

\* Le groupe d'ethnologues ayant étudié la commune de Minot et ses habitants distingue deux types de parenté : « la parenté proche, où le lien de parenté est connu, et la parenté diffuse où seule demeure la conscience d'une parenté ; La distinction entre ces deux univers s'impose surtout au niveau du village. Pour un individu, tout ce passe comme si Minot était séparé en deux zones : une zone de parenté proche dont les membres peuvent être plus ou moins nombreux au village, et une zone de parenté diffuse dont les limites coïncident avec celles du village. La parenté diffus rejoint en quelque sorte le sentiment d'appartenance à la communauté. On se sait entre soi, car on est tous cousins. », voir JOLAS T. et ZONABEND F., « Cousinage, voisinage », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 119.

846 JOLAS T. et ZONABEND F., « Cousinage, voisinage », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 120.

Dire d'une famille qu'« ils sont parents<sup>847</sup> » permet de laisser une possibilité, une porte entrebâillée qui, si elle est ouverte, peut conduire à un mariage. Cela permet aussi d'entretenir des liens entre les membres des deux maisonnées, lesquels se doivent des services mutuels tels que les travaux des champs, le prêt de matériel, etc. Ils doivent nécessairement assister aux funérailles des membres de la famille proche, mais aussi éloignée : « on est « invité » à un mariage et cette invitation admet fort bien la possibilité d'un refus ; on est « prévenu » lors des funérailles et ce faire-part entraîne une quasi obligation d'y assister<sup>848</sup> ».

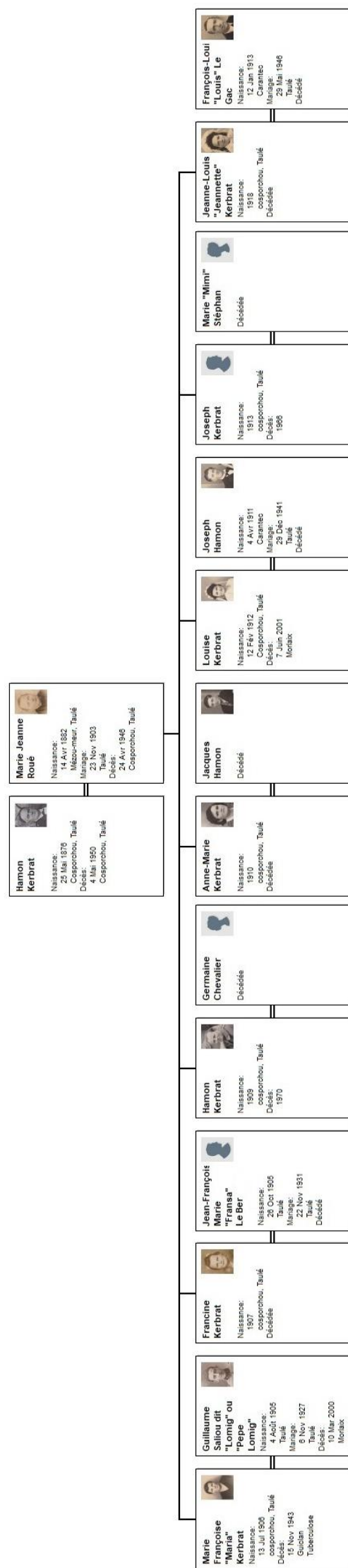
On constate donc que les enjeux liés à la parenté s'imbriquent dans les stratégies matrimoniales. Quitte à bousculer nos repères chronologiques et dépasser le simple cadre des années 1920-1930, il nous faut, pour expliquer clairement quels ont été les résultats des stratégies et tractations menées par Hamon Kerbrat, nous intéresser aux mariages de ses enfants, même si ceux-ci sont postérieurs à la période étudiée. Qui s'est marié avec qui ? Les choix d'Hamon Kerbrat et celui – très relatif – de ses enfants se sont-ils révélés payants ? Ont-ils conclu ce que Bourdieu nomme de « beaux mariages » ? Il y eut au total sept mariages qui permirent à l'ensemble des frères et sœurs Kerbrat ayant atteint l'âge du mariage de trouver un conjoint. Dans l'ordre chronologique, il s'agit de :

- Guillaume Saliou et **Maria Kerbrat** (6 novembre 1927)
- Jean « Fransa » Le Ber et **Francine Kerbrat** (22 novembre 1931)
- Jacques Hamon et **Anne-Marie Kerbrat** (29 janvier 1933)

847 Plusieurs exemples ont été recueillis lors de nos enquêtes de personnes dont on se dit parent sans que les liens de parenté ne puissent être expliqués, voir notamment les notes de bas de page présent au sujet de la « Carte postale de « Marcel » Hamon Saliou à son père Guillaume Saliou en juin 1940 » figurant en annexe.

848 JOLAS T. et ZONABEND F., « Cousinage, voisinage », *op. cit.*, p. 121.

#### Descendants de Hamon Kerbrat



- **Hamon Kerbrat** et Germaine Chevalier (30 avril 1938)
- Joseph Hamon et **Louise Kerbrat** (29 décembre 1941)
- François-Louis Le Gac et **Jeanne-Louise « Jeannette » Kerbrat** (29 mai 1946)
- **Joseph Kerbrat** et Marie « Mimi » Stéphan (25 juillet 1950)

Le premier mariage de la fratrie Kerbrat est conclu entre Maria Kerbrat et Guillaume Saliou. Malgré les réticences du père Kerbrat, le mariage est certainement un succès car grâce à lui il parvient à marier sa fille à un héritier (*pennher*) – bien que, précisons-le, les Saliou ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent – ce qui permet à celle-ci d'envisager un confort économique relatif. Pour les Saliou ce mariage est une véritable promotion sociale, les Kerbrat étaient locataires d'une des fermes les plus importantes de Taulé : ils s'assurent ainsi le soutien d'une famille respectée et prestigieuse qui emploie de nombreux paysans et journaliers<sup>849</sup>. Ils s'assurent aussi un certain soutien économique, du moins en nature, par le système d'entraide qui s'effectue au sein des réseaux de parenté, entraide à laquelle il faut participer si l'on ne veut pas être écarté du réseau. Il faut noter que l'entraide *intra-parens* ne peut qu'être renforcée par l'association de familles nombreuses ayant un potentiel économique élevé. L'association des Kerbrat avec les Saliou doit dès lors être envisagée, pour les Saliou, comme un placement à long terme avantageux car, compte tenu du nombre élevé de frères et sœurs composant la fratrie Kerbrat et selon leurs futurs mariages, les autres familles alliées s'associeront autant aux Kerbrat qu'à la famille Saliou.

Le second mariage a lieu vers 1931 et unit Jean-François « Fransa » Le Ber à Francine Kerbrat. Il s'agit aussi d'un mariage réussi et certainement arrangé. La ferme du Hinguer (Taulé) exploitée par les Le Ber était aussi considérée comme une bonne ferme, du moins c'est ce que nous a confié Francine Saliou. Petit à petit on constate qu'Hamon Kerbrat tente d'agrèger sa famille aux autres familles travaillant de riches exploitations.

Le mariage d'Anne-Marie Kerbrat (Carantec, le 29 janvier 1933) fut certainement une grande réussite aux yeux d'Hamon Kerbrat qui parvenait une nouvelle fois à marier une de ses filles avec le fils d'une grande ferme. Elle se maria avec Jacques Hamon, fils de Jean-François Hamon et Marie-Louise Le Nen installés à Kermen en Carantec, lesquels étaient, aux dires de Francine Saliou, propriétaires de leurs exploitations et avaient acheté d'autres fermes parmi lesquelles une ferme située au sein du hameau de Gorréquer en Locquénolé. Jacques Hamon hérita de la ferme de Gorréquer au moment du décès de ses parents\*. Il était donc propriétaire de son exploitation et pour les fermiers de l'époque il s'agissait d'un véritable luxe, suffisant pour faire d'eux des paysans

849 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 156.

\* Nous ne connaissons pas la date exacte de leur décès mais au moment du mariage de son plus jeune frère (29 décembre 1941) il est noté sur le registre que la mère est décédée.

respectés. La ferme de Kermen (Carantec) exploitée par les parents, elle, était réservée au fils aîné de la fratrie Hamon : Jean Hamon marié avec Marie Quelennec qui demeurèrent sans enfant. Ceux-ci habitaient avec un autre membre de la fratrie : Albert Hamon qui, probablement en raison de son handicap – il était sourd muet –, ne se maria pas. Deux autres frères composaient la fratrie Hamon : Joseph Hamon et Léon Hamon. Ce dernier était, d'après les dires de Francine Saliou, aviateur dans l'armée française, il fut porté disparu et ne refit jamais plus surface. Le mariage avec les Hamon fut certainement très avantageux car un deuxième mariage eut lieu avec un autre frère Hamon. Louise Kerbrat et Joseph Hamon qui se marièrent le 29 décembre 1941 à Taulé. Non seulement il y eut un deuxième mariage, mais les parents des deux familles s'arrangèrent certainement entre eux pour doter Joseph Hamon d'une ferme dans laquelle il pourrait travailler. Le couple s'installa, en effet, à Cosporchou en compagnie des parents Kerbrat et des derniers membres de la fratrie sur place : Joseph et Jeanne-Louise dite « Jeannette » Kerbrat. En venant s'installer en tant que gendre à Cosporchou, Joseph Hamon est pressenti comme héritier de la ferme louée par les Kerbrat et cela même face à Joseph Kerbrat, deuxième héritier mâle qui, n'étant pas marié, se voit contraint de céder ses droits sur l'exploitation à son beau-frère.

Les stratégies matrimoniales cependant, comme toutes stratégies, ne sont pas parfaites et bien que l'amour et les sentiments soient souvent mis au rencart<sup>850</sup>, il arrive que ceux-ci viennent perturber le projet des chefs de famille, Bourdieu le note :

Il serait naïf de croire que malgré, le travail d'inculcation exercé par la famille et continûment renforcé par tout le groupe qui rappelle sans cesse à l'aîné, surtout de grande maison, les privilèges et les devoirs attachés à son rang, l'identification s'opère toujours et toujours sans conflits et sans drames. Les échecs de l'entreprise d'inculcation et de reproduction culturelle font que le système ne fonctionne jamais comme un mécanisme et qu'il n'ignore pas les contradictions entre les dispositions et les structures qui peuvent être vécues comme des conflits entre le devoir et le sentiment, ni davantage les ruses destinées à assurer la satisfaction des intérêts individuels dans les limites des convenances sociales. C'est ainsi que les parents [...] se sentaient tenus d'interdire les mésalliances et d'imposer, au mépris des sentiments, les unions les mieux faites pour sauvegarder la structure sociale en sauvegardant la position de la lignée dans cette structure, bref, d'obtenir de l'aîné qu'il paye la rançon de son privilège en subordonnant ses intérêts propres à ceux de la lignée<sup>851</sup>.

Le problème de la mésalliance\* toucha la famille Kerbrat de plein fouet, car le fils aîné de la fratrie souhaitait se marier avec une jeune femme ne disposant pas d'une ferme assez grande aux yeux d'Hamon Kerbrat :

850 Voir : GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, *op. cit.*, p. 65-67. ; voir aussi : DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne*, *op. cit.*, p. 46.

851 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1115.

\* C'est-à-dire le mariage avec une personne considérée comme socialement inférieure.

**H** : Alors [...] après ça y a un onc' qui c'est marié avec une de Locquéolé. Comment ... **D** : Oui, mais là ... la guerre est venue ! **H** : Hamon Kerbrat oui, mais avant la guerre, c'était ! Hamon Kerbrat s'est marié avec Germaine Chevalier, de ... de Locquéolé. Mais ça plaisait pas trop au grand-père là, parce que c'était une petite ferme et puis [...]. Y avait rien à faire, y sont partis ensemb'<sup>852</sup>.

Le fils aîné se prénomme Hamon comme son père. Il était clairement destiné à hériter de la ferme de Cosporchou. M. Hamon Saliou nous en donnait la preuve en expliquant clairement qu'avant de se marier, Hamon Kerbrat fils était seul chargé de vendre les légumes au marché de Saint-Pol<sup>853</sup>, une telle responsabilité témoignait de l'importance du statut confié à l'aîné. Cela lui permettait de se constituer un réseau de vente et lui confier cette charge était le gage de la confiance que lui accordait son père dans les négociations avec des marchands bien souvent peu scrupuleux<sup>854</sup>. À l'inverse le fils cadet, Joseph Kerbrat, n'était pas considéré comme aussi capable que son aîné<sup>855</sup>. Hamon Kerbrat fils passa outre le refus du père et se maria à Locquéolé avec Germaine Chevalier le 30 avril 1938. Dans une telle situation, le fils aîné qui déshonore ainsi sa famille est bien souvent déshérité : « ceux qui voulaient se marier contre la volonté des parents n'avaient d'autres ressources que de quitter la maison au risque de se voir déshériter au profit d'un autre frère ou sœur<sup>856</sup> ». On peut croire qu'il est en advenu de même pour Hamon Kerbrat fils. Il n'hérita pas de la ferme louée par ses parents et fut contraint de s'installer dans la petite ferme de Gorréquer (Locquéolé), tenue par les parents de son épouse, là où vivait aussi Jean Chevalier son beau-frère célibataire.

En 1946, il ne restait que la fille cadette, Jeannette Kerbrat, ainsi que le fils cadet, Joseph Kerbrat, qui demeuraient sans conjoint. Des rumeurs circulent aujourd'hui sur l'éventualité d'un mariage entre cette dernière et Guillaume Saliou, devenu veuf entre-temps. Or il arrivait parfois que l'on s'arrange entre familles alliées pour remarier le ou la veuf/ve<sup>857</sup>, Denise Le Gac s'interrogeait à ce sujet :

**D** : Parce qu'après tu vois, quand ta mère [Maria Kerbrat] est morte, est-ce qu'ils n'auraient<sup>858</sup> pas voulu que ton père [Guillaume Saliou] se remarie avec Tante Jeannette ? **H** : Ah ça ! Là j'ai jamais

852 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 153.

853 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018.

854 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 106-107.

855 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018.

856 BOURDIEU P., « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *op. cit.*, p. 1115-1116.

857 Christian Pelras le constate à Goulien : « Lorsque l'un des époux mourait alors que l'autre était encore jeune et qu'il avait des enfants en bas âge, il était courant qu'il se remarie avec une belle-sœur ou avec un beau frère résidant déjà à la ferme. », lire la suite pour plus de détail dans : PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun*, *op. cit.*, p. 229.

858 Dans le doute, nous l'avons mis au pluriel. Est-ce qu'elle parle d'un accord de mariage qui se serait formulé entre les deux pères Hamon Saliou et Hamon Kerbrat, ou ne parle-t-elle pas que d'Hamon Kerbrat qui paraissait, d'après les dires d'Hamon et Denise, être enclin à ce genre de manœuvre matrimoniale ?



entendu rien de ça. **D** : Non. Là ton père n'aurait pas marché. **H** : Non. Parce que Tante Jeannette, c'était pas ... c'était pas ça [...]. Non. **J** : C'était la sœur à ... **D** : Oui c'était la sœur, mais beaucoup plus ... enfin beaucoup plus jeune. Ta mère était née en sept, non ? **H** : Oui. **D** : Et Tante Jeannette, peut-être était née en ... en seize peut-être ou ... ? **H** : Ouh ben ... **D** : [...] Oh ç'aurait pu se faire, tu vois, puisque ... **H** : Oh non, oh non celle-là ... celle-là n'était pas bonne. **D** : Non, mais à un certain moment on devient adulte quoi [...]. Parce que son père n'avait que vingt-deux ans [...]. **H** : Quand il était marié oui [...]. **D** : On se laisse influencer quoi<sup>859</sup> [...].

Finalement les parents de Jeannette Kerbrat lui trouvèrent un marinier originaire de Kerinec en Carantec mais travaillant à Paris sur la Seine : Louis Le Gac. Le couple se maria le 29 mai 1946 à Taulé. Le hasard n'était pas pour grand-chose dans le choix du conjoint. La mère de Louis Le Gac était certainement une sœur de la mère de la famille Hamon (Marie-Louise Le Nen) car elle se nommait Marie Le Nen.

Quant au fils cadet, Joseph Kerbrat, il se maria tout de même mais assez tardivement (Henvic, le 25 juillet 1950) à l'âge de 37 ans avec une fille de Lesnoa en Henvic : Marie dite Mimi Stéphan. Les parents de Joseph Kerbrat étaient alors morts, le père ayant rendu l'âme le 4 mai de la même année. Joseph Kerbrat a-t-il été contraint d'attendre la mort de son père pour enfin prendre épouse ? Ce n'est pas certain, mais il est probable que son fils ait suivi ses conseils : alors qu'il se trouvait sur son lit de mort, le vieil homme avait suggéré à l'aîné de ses petits-fils (M. Hamon Saliou) de se marier avec une fille de Lesnoa<sup>860</sup>, peut-être avait-il fait la même remarque à son fils ? Toujours est-il que le nouveau couple cohabita avec Joseph Hamon et Louise Kerbrat à Cosporchou durant de longues années avant de louer la ferme du Hun\* en Taulé dans les années 1960 pour finalement parvenir à l'acheter.

On constate alors que dans le cadre de sa stratégie d'alliance matrimoniale, Hamon Kerbrat a fait en sorte de marier ses enfants à des paysans possédant ou louant d'assez grandes fermes pour l'époque. C'est le cas des Saliou qui, bien que n'étant pas très riches, disposaient d'un domestique à l'année qui les aidait dans les travaux des champs. Ils pouvaient aussi, en cas de besoin, faire appel à des groupes de journaliers bien qu'il était plutôt d'usage de s'appuyer sur les réseaux d'entraide de la parenté. La famille Le Ber était, elle aussi, considérée comme locataire d'une ferme assez importante tandis que la famille Hamon disposait de la propriété d'au moins deux fermes : Kermen (Carantec) et Gorréquer (Locquénolé), chose qui n'était pas courante et qui prouve une certaine aisance\*\*. Les stratégies ayant leurs limites, celle d'Hamon Kerbrat s'est révélée inopérante dans le cadre du mariage de son fils aîné où l'amour dépassa le calcul matrimonial. En conséquence celui-ci

859 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 157-158.

860 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 155-156.

\* Le Hun se pronom « Heun » en expirant bien le « h ».

\*\* D'après Francine Saliou, les parents Hamon auraient même acheté deux autres fermes : une à Guimaëc et une autre en Saint-Jean-du-Doigt.

vit ses droits sur l'exploitation familiale tout bonnement supprimée au profit de son beau-frère Joseph Hamon et en conséquence s'installa dans la petite ferme des Chevalier à Gorréquer. Hamon Kerbrat père parvient grâce aux mariages de ses enfants à augmenter son influence sur tout un secteur du canton de Taulé, améliorant ainsi son prestige au sein de la communauté paysanne par l'agrandissement de son réseau de parenté et d'entraide. Il tente d'ailleurs d'inculquer à ses enfants, beaux-fils, belles-filles, mais aussi à ses petits-enfants ses méthodes, notamment en matière de natalité, pleine davantage à ses yeux :

**D** : [...] Et puis le grand-père et la grand-mère voulaient aussi que tous les coup[les] aient beaucoup d'enfants ! **H** : Ah oui ! Ah oui oui ! **J** : Ah ouais ?! **H** : Ah oui oui oui. Oui oui. **J** : Ah y insistaient là d'sus quoi ? **H** : Ah bah oui oui oui [...] ! **J** : Et euh ... Guillaume il a eu, on lui a insisté aussi là d'sus ? **H** : Ben y a eu que moi ma sœur ... ma sœur ... et puis, puis on a eu un frère. Un frère qui est décédé à dix-huit mois [...]. On était trois. **D** : Mais y voulaient que ... **H** : Parce que je me rappelle quand... quand ... quand la guerre est déclarée, le père ... le grand-père de Cosporchou avait dit : « *Lomig, s'il avait voulu faire comme les aut' et ben il n'aurait pas été mobilisé non plus.* » **J** : Ouais. Ouais ouais, bah ouais, mais c'était ... c'est un peu exagéré aussi quoi quand, quand tu vois tous les enfants qu'il a eu lui aussi ! **D** : Oui bah ! Alors au Hinguer y en avait cinq. À *Gwareker*<sup>861</sup> au début de la guerre y avait déjà sept ou euh... cinq ou six ! Ça fait que ceux-là n'ont pas été mobilisés. **H** : N'ont pas été mobilisés. **D** : Tandis que ton père ! **H** : Mon père est parti<sup>862</sup>.

Quand elle évoque Le Hinguer ou Gorréquer, Denise Le Gac veut parler des couples Le Ber-Kerbrat et Hamon-Kerbrat qui ont effectivement eut beaucoup d'enfants, ce qui avait pour effet de faire plaisir à Hamon Kerbrat. Citons enfin un dernier exemple, brièvement évoqué précédemment, qui témoigne magistralement de la volonté d'Hamon Kerbrat de s'immiscer dans les choix de ses enfants et même de ses petits-enfants. Le vieil homme est sur le point de mourir mais pense à l'avenir et notamment à l'avenir de ses descendants :

**D** : Non, mais ... le grand-père de Cosporchou voulait beaucoup d'enfants. Même quand il était pratiquement mourant, toi t'allais le garder la nuit ... **H** : Ouais, il me dit [...] une fois comme ça, y me dit en breton : « *E Lesnoa zo merc'he' founnus\* !* » **J** : Oh ayayaï, yayayayaï ! **H** : [rire] **D** : Il voulait qu'il aille avec une fille d'Henvic là [...] ! **H** : Oh oui oui oui ! Parce que moi j'étais bien vu avec lui. **J** : Ah ! T'étais bien vu toi ? **H** : Oh oui ! Moi j'étais bien vu avec lui. Et j'avais passé une des dernières nuits avec lui, même. Parce que à l'époque il fallait [?paraît?] que quelqu'un aille avec lui la nuit, j'avais été quoi ... la dernière nuit, j'avais été avec lui, je crois. Y m'avait dit comme ça :

861 Elle prononce ainsi le lieu-dit : Gorréquer.

862 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 154-155.

\* Traduction : « *À Lesnoa il y a des filles avantageuses.* » *Founnus* dans le dictionnaire breton-français de Roparz Hemon signifie à la fois : *abondant ; avantageux , substantiel ; rapide, vite ; actif, diligent*. Ici il prend plutôt le sens d'« *avantageux* » étant donné que le grand-père de Cosporchou (Hamon Kerbrat, 1876-1950) évoque, indirectement, un stratagème matrimonial, qui se doit d'être avantageux.

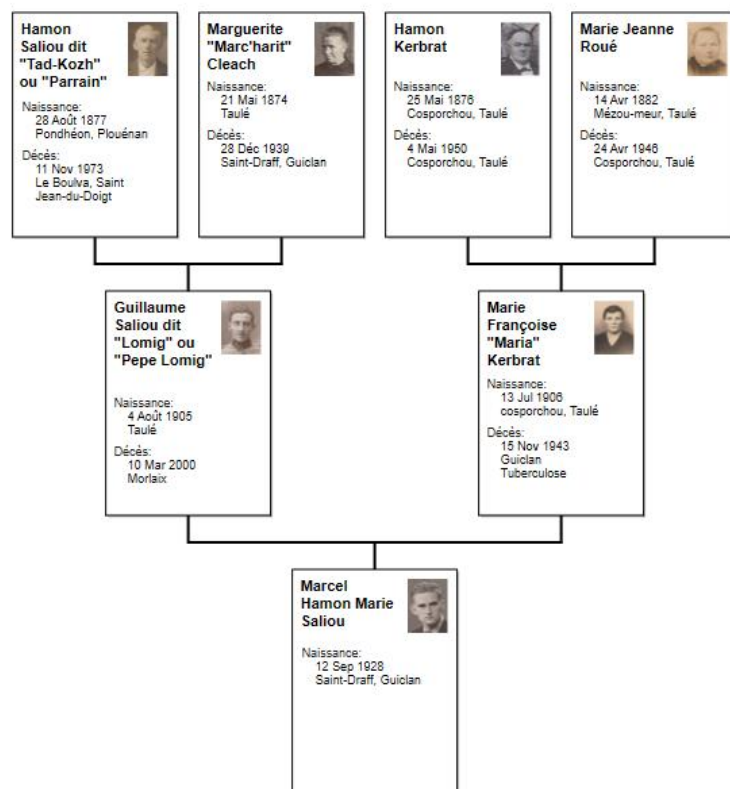
« E Lesnoa 'merc'he' founnus ! » Ouh ! Mais j'avais trouvé pour alors. **J** : [rire] **D** : Non, mais ... c'était aussi d'une famille nombreuse, tu sais\*\* ! **H** : Bah oui, c'était une famille nombreuse aussi<sup>863</sup>.

## ↳ Naissance et baptême de M. Hamon Saliou : de nouvelles tensions inter-patriarcales

Il fallut peu de temps au nouveau couple que formaient Guillaume Saliou et Maria Kerbrat pour donner naissance à un enfant. Le jeune garçon naquit le 12 septembre 1928, un an après leur mariage, il devait se prénommer Marcel mais le choix du prénom instaura de nouvelles tensions entre les patriarches des familles Kerbrat et Saliou :

**J** : Tiens euh ... rappelle-moi aussi pourquoi on t'as appelé Hamon déjà ? **H** : Ah ben, parce que on m'a appelé Marcel euh ... Marcel Hamon à la mairie. Et puis quand j'étais parti me baptiser dans l'église mon grand-père\* a dit : « *Ce sera Hamon d'abord ou bien cherchez un aut' parrain* ». Parce que lui il s'appelait Hamon. **J** : Donc c'était pour le baptême qu'on a mis Hamon [...]. **D** : Ben dans l'État Civil c'est Marcel, Marcel Hamon [...]. Oui, mais là sans doute y avait dû avoir des discussions<sup>864</sup>.

Ancêtres de Marcel Hamon Marie Saliou



Il y a de véritables enjeux dans la transmission du nom mais aussi du prénom qui dépasse le simple aspect symbolique. La perpétuation du nom signifie la perpétuation de la lignée, la perpétuation de la race, pourrait-on dire. Il est courant que l'on recherche dans les caractéristiques physiques des enfants les marqueurs biologiques de la famille et des parents (yeux, cheveux, visage, nez ...), le nom permet d'assurer – pour les enfants du père – une continuité dans le temps : le nom permet à la lignée une relative éternité alors que ses membres sont condamnés à la funeste finalité de la vie, au terme du cycle biologique, à la mort. Transmettre son nom, c'est donc transmettre une part de soi qui fait qu'au travers ses enfants on espère non seulement transmettre tout ce qui relève d'une certaine culture spécifique (à travers l'apprentissage des enfants, leur éducation) mais aussi

\*\* Elle évoque certainement la famille de Lesnoa qui devaient avoir une grande fratrie. Se marier avec eux aurait permis d'élargir d'autant plus le réseau de parenté que la fratrie est grande.

863 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 155-156.

\* Hamon Kerbrat (1876-1950) qui était aussi le parrain de M. Hamon Saliou. Hamon Kerbrat voulait que ses filleuls (toujours l'aîné, dans chaque lignée, de ses petits-fils) aient le même prénom que lui : Hamon.

864 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 160.

une essence moins palpable, une part de l'être des parents. Grâce à la transmission du nom on espère toujours qu'on se souvienne des parents à travers les enfants, qu'on dise « celui-ci c'est bien le fils de .../la petite-fille de ... », et pourquoi pas à travers le souvenir physique que sont les descendants atteindre une forme d'immortalité ?

Autrefois il en allait de même pour le prénom<sup>865</sup>. Nous avons vu notamment que plusieurs fils portent le prénom de leur père : Jacques Saliou père et Jacques Saliou fils, Hamon Kerbrat père et Hamon Kerbrat fils ... on les distinguait dans l'intimité du foyer, en breton par l'usage de l'adjectif « petit » (*bien*) suivant le prénom de l'enfant : *Jakez vien, Hamoun(ig) vien*. Les enjeux qui résultent de la transmission du prénom contribuent à augmenter les tensions autour du choix du prénom donné au nouveau-né, ils expliquent en grande partie l'agacement d'Hamon Kerbrat qui souhaitait que son petit-fils, mais aussi filleul, chose extrêmement importante, hérite du même prénom que son grand-père et parrain. La tradition veut effectivement que l'enfant hérite en premier lieu du prénom du parrain s'il s'agit d'un garçon, de sa marraine s'il s'agit d'une fille<sup>866</sup>. Françoise Zonabend tente dans un article sur la parenté baptismale du village de Minot de définir une règle générale de la transmission des prénoms entre parrain et filleul, marraine et filleule :

Jusqu'à la dernière guerre mondiale, le modèle du parrainage était le suivant : « On prenait pour le premier enfant le grand-père paternel et la grand-mère maternelle, pour le second le frère aîné du père et sœur aînée de la mère, puis pour les autres on s'écartait. » Pour expliquer ce modèle, il faut faire intervenir la donation du nom, ou plutôt du prénom. Rappelons qu'à Minot, comme partout ailleurs en Europe, ce sont les parents spirituels [parrain/marraine] qui nomment l'enfant et que, jusqu'aux environs de 1860-1870, l'enfant ne recevait qu'un seul prénom. Cet unique prénom attribué à l'enfant était celui du parrain pour un garçon, celui de la marraine pour une fille. Cette préférence pour le grand-père paternel et pour la grand-mère maternelle, à l'exclusion de l'autre couple de grands-parents, semblait correspondre à une exigence quant au mode de transmission du prénom : un homme nommait l'enfant de son fils ou de son frère, mais non celui de sa fille ou de sa sœur ; de même, une femme nommait l'enfant de sa fille et non celui de son fils. Le prénom se transmettait donc en ligne directe paternelle ou maternelle selon le cas, du moins en ce qui concerne les aînés [...]. Si l'on songe que le patronyme définit l'individu comme héritier d'une seule lignée, celle du père, on saisit mieux l'importance de cette double affiliation du prénom, lequel constitue du fait de la transmission parrain/filleul, un véritable terme relationnel et aboutit à une récupération de la bilatéralité<sup>867</sup>.

865 ZONABEND F., « Jeux de noms », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon.*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 251-252.

866 Le parrain et la marraine « sont choisis essentiellement dans la parenté, l'un en ligne maternelle, l'autre en ligne paternelle. Ce choix alterné dans chaque lignée [...] est, à quelques exceptions près, systématique. S'il n'existe pas, on peut supposer un conflit entre parentèles alliées, ou, pour le moins, un désir de rupture entre lignées », notait Françoise Zonabend à propos du village de Minot. On fait le même constat concernant les Saliou : chaque enfant du couple Guillaume Saliou - Maria Kerbrat possède un parrain et une marraine, l'un/l'une du côté paternel et l'un/l'une du côté maternel, voir : ZONABEND F., « La parenté de baptismale à Minot », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon.*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 228.

867 *Ibid.*, p. 229. ; Une étude plus complète des modes de transmission des prénoms a été réalisée par Françoise Zonabend au sujet de la commune de Minot et concernant une période comprise entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup>

Ce modèle n'est pas exclusif ou du moins n'était pas strictement en usage durant l'entre-deux-guerres au sein de la péninsule taulésienne. On constate effectivement que le parrain de M. Hamon Saliou n'est pas son grand-père paternel mais bien son grand-père maternel, alors que sa marraine, Marc'harid Cléach, était sa grand-mère paternelle. Il semble malgré cela qu'au départ le choix du prénom résultait de la volonté du grand-père Saliou, c'est lui qui désirait donner à son petit-fils le prénom Marcel. Le fantôme de son troisième fils planait toujours mais employer le prénom d'un enfant défunt n'était pas chose rare. C'est ce que constate Michèle Dirou dans sa thèse :

Agnès Fine souligne que « dans de très nombreuses régions d'Europe, il est très fréquent que l'enfant reçoive le nom d'un frère ou d'une sœur mort en bas âge ». La Bretagne observe parfaitement cette coutume. Il n'existe guère de famille où un jeune défunt n'a pas donné son nom à son frère ou à sa sœur. L'enfant mort était censé intercéder au Ciel pour ses parents et l'enfant nouveau-né. Toutefois, cela n'était qu'une coutume et non une obligation<sup>868</sup> [...].

Attaché à la tradition et à la perpétuation de son prénom, Hamon Kerbrat souhaite que son filleul et petit-fils hérite de son prénom. Un accord fut donc trouvé : sur l'état civil on nomma l'enfant Marcel Hamon Saliou mais dans la vie courante c'est bien Hamon (*Hamoun*) qui est employé. On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé les Saliou à céder au grand-père Kerbrat. Son caractère difficile et la menace de l'installation d'une mésentente sur le long terme sont certainement les facteurs qui ont conduit à rechercher l'apaisement et donc à changer le prénom de l'enfant. La crainte aussi de la rumeur a certainement conduit les Saliou à céder aux menaces d'Hamon Kerbrat : s'ils ne changeaient pas de position il leur eut fallu trouver un autre parrain, ils risquaient ainsi d'exposer le conflit et la fâcherie de la famille aux discussions publiques et jeter ainsi l'opprobre sur leurs familles respectives. Enfin, comme c'est le parrain qui choisit



Maria Kerbrat, Guillaume Saliou et leur fils, M. Hamon Saliou en habits du dimanche. La photographie a été prise au bourg de Taulé devant la salle Jézéquel à l'occasion d'un mariage. Le mariage en question doit probablement être celui de Jacques Hamon et Anne-Marie Kerbrat (29 janvier 1933), car M. Hamon Saliou avait 5 ans à ce moment et, sur l'image, il semble approcher de cet âge. De même les individus photographiés sont habillés chaudement, preuve que le portrait a été tiré en hiver.



Francine Kerbrat tiens dans ses bras un bébé, alors que M. Hamon Saliou se soulage contre un mur. Ce cliché est issu de la même série que le précédent, nous l'ajoutons ici simplement pour le plaisir des yeux (archives familiales).

siècle, voir : ZONABEND F., « Jeux de noms », *op. cit.*

868 DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne*, *op. cit.*, p. 188.

traditionnellement le prénom donné à son filleul il aurait été indécent de refuser le choix du grand-père Kerbrat, il s'agissait là de respecter une certaine égalité entre les deux familles, à savoir la transmission du nom pour la lignée paternelle et la transmission du prénom pour la lignée maternelle et créer ainsi un équilibre entre les deux familles.

La transmission du souvenir, la perpétuation de la lignée par le prénom était essentielle pour Hamon Kerbrat : il souhaitait que l'aîné de chacun de ses arrière-petits-fils dispose du même prénom que le sien :

**D** : Oh ici ton grand-père a voulu ... : y a toi, y a Hamon Le Ber, y avait Hamon Roué ... **H** : Oui. **D** : ... y avait Hamon Kerbrat [...]. **H** : Y avait un fils qu'y s'appelait Hamon, et puis Hamon Le Ber, oui, qui était son filleul, et Hamon de ... Hamon Roué de Warm al Luz qui était son filleul aussi [...]. Ouh y avait d'aut' encore. **D** : Et il avait du caractère pour imposer. **H** : Il avait du caractère hein ! Quand y décidait que'que chose ... y changeait d'avis, mon Dieu, c'était pas facile. Moi j'faisais à peu près ce que je voulais avec lui, mais ... Ooh ! Tout le monde faisait pas [...]. Comme j'avais le même nom que lui, 'sais [...] ! Hahaha ! Ça lui plaisait aussi [...] ! Bah oui, moi je faisais à peu près ce que je voulais avec lui<sup>869</sup>.

On constate donc qu'à chaque fois qu'Hamon Kerbrat était parrain, et il l'était pour chacun de ses petits-fils aînés, il souhaitait que ses filleuls se prénomment Hamon. Il y eut cependant quelques exceptions : d'autres prénoms furent donnés aux fils aînés de ses beaux-fils Hamon (Jacques et Joseph Hamon), leur donner le même prénom que leur patronyme eut été incongru. De même les petits-enfants nés après la mort d'Hamon Kerbrat (4 mai 1950), n'héritèrent pas de la règle imposée par leur grand-père : Louis Le Gac et Jeannette Kerbrat nommèrent leurs fils, nés en 1950 et en 1951, Michel et Christian.

La même règle se constate chez les filles, le 12 juillet 1936 naissait la petite dernière des enfants Saliou, Francine Saliou qui porte le même prénom que sa marraine : Francine Kerbrat. Le parrain de la petite-fille n'est autre que son grand-père paternel, Hamon Saliou.

### ➔ La naissance en soi : conditions et paroles\*

Nous avons beaucoup parlé des enjeux liés aux mariages et à la naissance, mais nous n'avons pas évoqué la naissance en soi. Comment peut-on définir ce qu'est la naissance durant l'entre-deux-guerres ? Qu'est-ce qu'implique la naissance comment donne-t-on naissance ? Qu'est-ce que cela nous dit sur la société de l'époque ? En parle-t-on ? Pour répondre à ces questions nous nous appuyons sur un échange que nous avons eu à ce sujet avec Denise Le Gac et Hamon Saliou,

869 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 162-163.

\* Afin d'éviter d'encombrer le texte de notes de bas de pages inutiles précisons d'emblée que, dans cette sous-partie, les citations issues d'enregistrements oraux proviennent tous de l'enregistrement suivant : « Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff (Guiclan) » (non retranscrit).

un échange qui en dit long sur les circonstances des naissances, sur les conditions des paysans de l'époque et surtout sur le tabou qui règne autour de ce type de sujets, liés à la procréation, au monde de l'intime, du caché.

Si l'on se concentre avant toute chose sur les conditions des accouchements, on apprend sans surprise que jusqu'aux années 1950 ceux-ci s'effectuent à la maison. Le lieu précis à l'intérieur de la maison, en revanche, est inconnu des informateurs : « **J** : Et du coup vous on vous à pas dit où vous êtes né dans la maison ? Où ? **D** : Oh non ! **H** : Moi chuis né dans l'aut' maison là-bas sans doute. Ben moi je ne sais pas, je me rappelle pas [rire] ». Anne Guillou qui s'interrogeait sur les conditions d'accouchement de l'époque apporte une réponse plus précise bien qu'elle ne soit pas tranchée ni n'exclut de nombreuses autres possibilités :

Il n'était pas commode d'intervenir dans le lit-clos, sombre. Aussi, lorsque l'accouchement était imminent, on apportait dans la maison une brassée de paille fraîche que l'on étalait devant l'âtre dans l'allée centrale sur le sol dammé (sic). On couvrait cette paille d'un drap et d'une couverture et on y étendait la femme. « Tout se passait là. Je n'ai jamais entendu dire que les femmes accouchaient debout ou accroupies [...]. J'ai toujours entendu dire que tous les accouchements avaient lieu sur la paille devant l'âtre où l'on faisait du feu, entre la rangée de lits clos et l'armoire » (Naïg Rozmor). Sans doute a-t-on aussi, plus tard, pour des raisons de commodité utilisé la grande table de la cuisine comme table d'accouchement<sup>870</sup>.

« Entendu dire » écrit Naïg Rozmor, un monde de secret, de rumeur ... ? Pour ce qui est de la pratique en soi, on apprend que c'est jusqu'aux années 1950 qu'officient les accoucheuses (*amiegues*). Celles-ci, dotées d'une formation rudimentaire et souvent accompagnées par les voisines du hameau<sup>871</sup>, se rendent au moment de l'accouchement dans la maison où doit se dérouler la naissance et tentent d'aider de leur mieux les femmes sur le point d'enfanter :

**D** : *An amezeg* (sic) c'est une femme qui accouchait les femmes. Qui venait... qu'on venait chercher pour accoucher les femmes. Mais pour moi ça a toujours été une femme, quoi. Peut-être qu'y avait des hommes qui faisaient l'accoucheur [...]. **J** : Ça a duré jusqu'à quand ? **D** : Ben jusqu'à... jusqu'à ce que moi j'ai eu les premiers. **H** : Oui oui. À peu près, oui. Même après, après y en as qui on eut fait encore [...]. **J** : Ici aussi ou ... ? **H** : Oh non, pas ici. **D** : [...] Ici Rosalie\* m'avait dit [...] : « *Je m'suis pas ... Je m'suis pas occupé de mes filles, je m'occuperai pas de toi* », bon. Ça fait que les tantes de Cosporchou et la tante de *Gwarekaer* [Gorréquer] avaient été dans une maison à Morlaix où on prenait trois ou quat' femmes qui accouchaient. Ça fait que j'avais saisi l'occasion, mais jusqu'alors et ça c'était en cinquan' [1950]... en cinquan... en cinquan't'un. Mais eux ont été en cinquan', tes tantes. **H** : Oui oui. **D** : Mais jusqu'alors... après on accouchait toujours. Mais ça c'est le début. **H** : Oui oui : après les filles de l'aut' côté [des voisines] sont nées à la maison. 'Fin c'est le docteur mais c'est pareil

870 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 71.

871 *Ibid.*, p. 71-72.

\* Elle était bonne à Saint-Draff au moment de l'accouchement. Nous reparlerons de cette dame qui joue un rôle important dans l'histoire de la famille Saliou.

[...]. **D** : Mais *an amezeg* c'était une femme dans l'temps toujours. **H** : *An amieges*. **D** : *An amieges*, oui. **J** : Et vous savez dans l'temps où est-ce qu'on accouchait, ou ... ? **H** : Euh ben euh ... **D** : La maison. **J** : Dans la maison, dans la maison. Toi t'es né où dans la maison ? **H** : Ah moi je sais pas, ah. Oh dans la vieille maison là-bas que'que part.

**J** : Hmm. Et ces gens-là qui venaient accoucher c'était des gens qui étaient... y avaient appris comment ? Comme ça su'l'tas [sur le tas] ou ... ? **H** : Oh oui, avec d'aut'. **D** : Je sais pas.

C'est donc après les années 1950 que les femmes se rendent en ville ou des personnes qualifiées facilitent les accouchements<sup>872</sup>, mais avant l'arrivée de l'assistance clinique une série de rites, de conduites, de tabous s'étaient développés autour de la question de la naissance et en particulier l'acte qui consiste à donner naissance : l'accouchement. La première chose que l'on constate c'est qu'il y avait un véritable tabou autour du fait d'accoucher : on tentait de cacher au mieux aux enfants comment cela se passait et on leur expliquait la façon dont ils étaient venus au monde de façon romancée, avec un imaginaire lié aux cycles naturels, au monde de la paysannerie :

**D** : Ben je te dis qu'on disait pas aux enfants. Main'nant on dit tout d'suite aux enfants : « *Papa a mis une petite graine là qui va grossir, qui va grossir* ». Tandis qu'alors le curé disait : « *On m'a trouvé dans les foins !* » Il était né en juillet. **H** : Dans les choux, dans les choux. **D** : Et ses parents lui on dit que quand ils étaient partis faire le foin, on l'avait trouvé. **J** : [rire] **D** : Alors.

Les enfants étaient dès lors éloignés de la maison au moment de l'accouchement. Denise Le Gac nous a expliqué qu'au moment de la naissance de sa sœur et de son cousin (années 1930-1940) elle fut envoyée dormir chez ses voisins sous le prétexte qu'on y organisait une « p'tite fête » :

**D** : Tu vois, moi j'avais huit ans quand j'ai eu une petite sœur. Et même j'avais dix ans quand j'ai eu un cousin. Eh ben : on te dégageait chez la voisine [...]. Et même je te dirais qu'on s'est pas aperçu qu'elles étaient enceintes ! **H** : [rire] **D** : [...] Et moi je me suis pas rendu compte ... je sais que on nous faisait une fête : « T'iras dormir », même. On dormait chez les voisins, quoi [...]. Alors c'était une fête euh ... **J** : Ah oui. Ah ouais ouais on faisait comme si c'était une p'tite fête et p'is on cachait quoi. **D** : Ben oui.

Plus tardivement encore, au début des années 1950, l'on tentait au mieux d'éviter que les enfants ne soient dans les parages durant les accouchements :

**D** : Eh ! Mieux qu'ça Hamon ! Là, Annick a accouché là [...]. La voisine là. **H** : Ben oui. Oui pa'ce que nous on allait partir et puis [?] ceux là étaient venus essayer de nous donner sa fille. **D** : Oui, nous on allait faire le Premier d'l'an chez mes parents. Le premier Premier d'l'an qu'on faisait et quand on allait partir là la voisine voulait nous trafiquer une fille de huit ou dix ans : « Ah non je ... » 'fin. **J** : C'est-à-dire ? **D** : Ben elle voulait nous-la confier quoi [...]. Et comme on était trois voisins, elle est

872 *Ibid.*, p. 71.



partie dans l'aut' maison-là, dans l'aut' maison-là. C'est que elle allait accoucher [...]. Elle à accouché d'ailleurs le premier janvier [...]. **J** : Dans les années cinquan' que c'était ça [...] ? **D** : Ça c'est dans les années 1950. C'est de là qu'on à commencé d'avoir des maternités et des choses quoi.

Le besoin d'éloigner l'enfant participe de son éducation. Dans la société paysanne du Léon, c'est probablement le cas ailleurs, le corps est l'objet de respect, presque de vénération dans le domaine du travail<sup>873</sup>, mais tout ce qui touche à l'intimité (le sexe, les menstruations, la naissance) font l'objet de tabous : « d'un côté comme de l'autre, c'était le refoulement » remarque Anne Guillou qui ajoute que « le corps est suspect. Siège du mal autant que de la vie, on ne saurait avoir avec le corps un rapport simple. Le corps porte en lui, à cause du péché originel, du péché de chair, les causes de son propre malheur, de sa souffrance profonde<sup>874</sup> ». On en parle pas de « ces choses-là » du sexe, de l'intimité. L'Église, bien évidemment, a largement contribué à rendre ce sujet tabou : « le plaisir charnel est source de danger pour l'âme, il faut donc le fuir [...], note Anne Guillou. L'union sexuelle est un mal nécessaire, le désir sévèrement encadré, la satisfaction des désirs charnels déclarée répréhensible<sup>875</sup> [...] ». Le manque de moyen efficace de contraception n'est pas non plus pour rien dans l'instauration de l'interdit de la chaire, d'autant plus que l'Église « réprouvait le coït interrompu<sup>876</sup> », sous cet angle les rapports sexuels pouvaient très vite conduire à la multiplication de la progéniture, or nous avons vu que trop d'enfants constituent une menace pour le patrimoine, d'autant plus que celui-ci est souvent fragile. Anne Guillou donne un exemple illustrant parfaitement cette véritable répulsion distillée par le clergé : « un prêtre parlant du devoir des époux dans l'église de Guimillau, aurait employé l'expression : *An teil a rank bezan lakaet ekreis (sic) ar park* (Le fumier doit être répandu au milieu du champ<sup>877</sup>) », métaphore champêtre oblige. Mais peut-être faut-il pointer du doigt un autre facteur qui est simplement la méconnaissance qu'avaient les jeunes adultes quand au sexe et à ce qui relève de l'intimité corporelle. Le tabou étant ce qu'il est, les jeunes adultes apprenaient par eux-mêmes en observant le cycle naturel des animaux de la ferme<sup>878</sup>, mais même ces scènes étaient cachés aux enfant maintenus dans le carcan d'une prude ignorance<sup>879</sup>. C'est ainsi qu'ils apprenaient comment semblaient se dérouler les naissances et de quelle façon on procréait. Malgré cela les hommes et les femmes restaient divisés en la matière, car ils ne pouvaient communiquer librement sur le sujet sans craindre que ce ne soit mal interprété. Ainsi les femmes développèrent entre elles un vocabulaire de l'intime lié par le secret. Très rares

873 *Ibid.*, p. 72-73. ; *Ibid.*, p. 57-58.

874 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, *op. cit.*, p. 73.

875 *Ibid.*, p. 74.

876 *Ibid.*

877 *Ibid.*

878 DAVID T., *Un village breton*, *op. cit.*, p. 149-166 ; ROHOU J., *Fils de ploucs*, *op. cit.*, p. 480-481.

879 Jean Ropars, *NALBB 2* : « La vie champêtre », notes manuscrite n°37.4 en marge de l'auteur (document conservé au CRBC).

étaient les fois où était directement évoqué ce qui relève de l'intimité du corps, des formules permettaient de l'exprimer de façon plus discrète, par des chemins de traverse. C'est ainsi que le fait d'accoucher se disait à Guiclan, *ober he zro* c'est-à-dire « faire son tour ». A. Guillou nous donne l'exemple d'une phrase collectée auprès d'une vieille paysanne qui évoque les conditions d'accouchement du début du XX<sup>e</sup> siècle: « *Kalz eus ar merc'hed e varwe, en ur ober o zro. Ne oa netra da viroud ouzh an dra-se d'ar poent-se.* (Des femmes mouraient en couches par hémorragie. On n'avait rien pour les protéger de cela à cette époque-là<sup>880</sup>) ». Pour ce qui est des périodes de menstruation, notre mère, qui ne parle pourtant pas breton, l'évoque avec notre grand-mère par le terme *louzou*, « j'ai mes *louzou*/elle doit avoir ses *louzou* ». Littéralement on traduit ce terme comme étant des « mauvaises herbes » ou des « médicaments », mais c'est bien ici les menstrues qui sont désignées. Anne Guillou rapporte une autre expression qui désigne une femme qui a donné naissance à un enfant peu de temps après le mariage : « *aman eo graet ar golc'hed araog an east* (ici, on a fait la couette (de balle d'avoine) avant la moisson<sup>881</sup>) », l'auteur liste les variantes de cette expression qui désigne les grossesses prémaritales :

Une grosse[sse] prémaritale se traduisait par toutes sortes d'expression : *troed var e botez* (elle a tourné sur son sabot), ou *gret a (sic) labour en avans* (on a de l'avance dans son travail), ou encore *faouted e votez* (elle a fendu son sabot), *faouted ar variken* (la barrique est fendue). Cette dernière expression est extraite d'une chanson du Trégor qui dit entre autres : le couvercle de la barrique a sauté, l'hymen est rompu, la femme devient reproductrice. On disait aussi *koet ar pignoun* (le pignon c'est écroulé<sup>882</sup>).

Cette dernière expression nous a été communiquée par Denise Le Gac dans le sens où elle désignait l'accouchement\*. L'histoire démontre à quel point ces sujets sont soumis à la discrétion puisque le jeune garçon surprend la conversation de sa mère et de sa voisine qui tiennent à rester discrètes :

**D** : Parce que le curé qu'y était à Penzé, qui avait le même âge que moi, nous racontait un jour que il avait entendu sa mère et la voisine raconter, entre deux portes il avait entendu dire : « *Pignoun an ti all a zo kouet* ». **H** : [rire] **J** : Opalaaa ! **D** : Ça fait que voilà ! **H** : [rire] **D** : Ben ça l'avait trafiqué, il est parti vite fait voir et il est revenu dire à ces dames : « *Ben n'e' ke' gwir ...* » **H** : « *N'e' ke' gwir* » [rire] ! **D** : « *Ar pignoun a zo tao en e za' !* » **H** : « *'Tao 'ne za' !* » [rire] **J** : [rire] **D** : Et ça voulait dire tu vois qu'on disait ben ... **J** : Oui qu'y avait quelqu'un qui était né c'est ça ? **D** : Ouais. **H** : Ah oui

880 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 71.

881 *Ibid.*, p. 65.

882 *Ibid.*

\* Selon Nelly Blanchard, cette même expression désignait aussi l'accouchement dans la commune de La Feuillée située dans les monts d'Arrées.

oui. **D** : Et ça c'est monsieur ... ouais, il nous a raconté ça. Et il était parti en courant voir. Voir si le pignon était tombé. **H & J** : [rire] **H** : « *Pignon 'zo n'e za' !* » [rire]

Traduction des éléments en breton :

<i>Pignon an ti all a zo kouet</i>	Le pignon de l'autre maison est tombé
<i>Ben n'e ke' gwir</i>	Ben ce n'est pas vrai
<i>Ar pignon a zo tao en e za</i>	Le pignon est toujours debout

Le langage est donc toujours imagé et laisse deviner de quoi il s'agit sans jamais l'évoquer ni le révéler directement<sup>883</sup>. La mise à l'écart des enfants face aux événements liés au cycle de la vie s'accompagne d'une mise à l'écart des hommes. Comme pour la division sexuée de l'espace, les hommes n'ont pas le droit d'assister aux naissances : « Les voisines venaient. C'était une occasion pour abandonner le travail. Et puis une jeune mère appartient à la communauté des femmes. Les hommes n'interviennent pas. On leur annonce la nouvelle<sup>884</sup> ». Cette mise à l'écart des hommes est non seulement physique, dans le sens où leur présence n'est pas tolérée, mais aussi linguistique, car comme nous l'avons dit, tout un vocabulaire se développe et n'est accessible qu'aux femmes, bien que de toute évidence les hommes finissent pas en comprendre le sens. « [Aux femmes] le familial, l'intime, le caché, le sexuel ; [aux hommes] le social, le technique, l'économique, le politique<sup>885</sup> », écrit Martine Segalen. Cela se constate dans l'enregistrement audio : c'est bien Denise Le Gac qui prend la parole et qui donne le plus de détails en ce domaine. De son côté M. Hamon Saliou se contente le plus souvent d'approuver ou de confirmer les dires de son épouse.

Pour les Saliou on peut dire que le début des années 1920 a donc été une période assez faste, compte tenu du fait que, malgré un déménagement non voulu, elle voit un mariage prometteur avec une famille de paysan assez aisé, les Kerbrat, lequel débouche sur une succession de deux naissances (Marcel Hamon et Jean-François Louis), bien que le deuxième garçon ne vécut guère longtemps. Il en va de même pour la paysannerie du Léon qui, malgré le désastre de 14-18 qui décime une bonne part des paysans léonards (4% de la population léonarde, soit environ 13 000 poilus<sup>886</sup>), s'en sort assez bien : l'élevage progresse légèrement dans l'entre-deux-guerres et la culture légumière progresse<sup>887</sup> elle aussi. Cependant avec le service militaire de François-Louis

883 En témoigne cette expression coquine en breton : « *Sav ta fant war an dossenn/Bremaik tapi buchenn/« Oh ya ! » lâre Soaz/N'eo ke' maro ma labous c'hoaz !* » Cette expression recueillie auprès de Francine Saliou et attribuée à Louis Reungoat père surnommé Louis Goz a' Bellevue, car il habitait Bellevue en Guiclan, est la seule expression faisant allusion au sexe que nous ayons entendue de la part de Francine Saliou. Elle se traduit ainsi : « Élève ta fente sur la colline/Tout à l'heure tu vas prendre une bûche/« Oh oui ! » disait Soaz/Mon oiseau n'est pas mort encore ».

884 *Ibid.*, p. 71-72.

885 Cité dans : DIROU M., *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne, op. cit.*, p. 43.

886 ÉLÉGOËT L., *Le Léon. Histoire et géographie contemporaine*, Plomelin, Palantines, 2007, p. 158.

887 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou : histoire d'une migration dans le Petit Trégor au XXème siècle*, Brest, Mémoire, U.F.R Lettres Victor Segalen, 2012.

Saliou, le frère cadet de Guillaume Saliou, un imprévu va secouer la famille Saliou et la plonger dans une période de trouble, des années véritablement difficiles.

## De sombres années (1928-1945)

### François-Louis Saliou et Casablanca : funeste rencontre (1928)

En 1928, François-Louis Saliou qui approche de ses 21 ans est appelé pour effectuer son service militaire. C'est au Maroc, alors colonie française, qu'il doit recevoir sa formation martiale. Cette période est très obscure pour ne pas dire opaque. Seule certitude, François-Louis Saliou contracte la tuberculose à Casablanca et est donc « rapatrié sanitaire » en France le « 20 mars 1928 », ainsi que l'exprime son *Fascicule pour l'inscription des effets délivrés aux hommes de troupe*. C'est la mémoire familiale qui permet de savoir ce dont souffrait François-Louis Saliou, le document militaire ne livrant aucune information plus précise si ce n'est la liste des effets remis à l'intéressé. Voici ce que nous disaient M. Hamon et Francine Saliou à ce sujet :

**H** : Oui y avait énormément qui mouraient de la tuberculose hein [...] ! Ici y a un onc', un onc', un frère au père est mort de tuberculose aussi, il avait contracté la tuberculose quand il avait fait son service militaire au Maroc. **J** : Ah voilà ! François-Louis, c'est ça ? **H** : Ouais [...]. **J** : C'est au Maroc qu'il a contracté ça ? **H** : Au Maroc oui<sup>888</sup>.

**J** : *François Louis hag a zo marvet e-pad ar brezel e Marok nan ? F* : *Ah ! N'eo ket marvet e Marok hañ ! Graet e servij militer, doa graet e Marok hag euh ... oa deut er ger klañv.* **J** : *Ha marv gant ar c'hlañv... gant ar c'hleñved kwa*<sup>889</sup>.

#### Traduction :

**J** : François Louis est mort pendant la guerre au Maroc non ? **F** : Ah ! Il n'est pas mort au Maroc hein ! Il a fait son service militaire au Maroc et euh ... il était revenu malade à la maison. **J** : Et mort avec le malade... avec la maladie quoi.

Bien que son retour s'accompagna certainement d'une grande tristesse, d'un grand chagrin pour les parents comme pour le reste de son entourage – la tuberculose étant synonyme de mort lente à l'époque en raison de l'absence de vaccin –, il s'accompagna aussi d'un conflit entre le père et son fils malade. Hamon Saliou ne souhaitait pas que son fils reste à la maison. Selon le souvenir familial, ce serait des questions d'argent qui auraient mené au désaccord :

888 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 90.

889 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 48.

**H** : Mais çui-là, s'il avait voulu aller à l'hôpital, mais il voulait pas aller à l'hôpital. Le grand-père avait eu une pension, s'il était parti à l'hôpital. **J** : Ah ouais ? Ah Ouais. Il aurait p'têt été sauvé comme ça. **H** : Oh ! Oh pas sauvé parce que ... **J** : Nan tuberculose c'était ... **H** : À l'époque y avait ... c'est après ça qu'on a trouvé la pénicilline et que ... **D** : Ouais. **H** : ... on guérit avec ça<sup>890</sup>.

Il est bien plus probable, pourtant, que l'argent ne soit qu'un prétexte et que son père et sa famille souhaitent par son éloignement éviter les risques de contagions. On sent d'ailleurs une légère rancune dans les propos de M. Hamon Saliou, une rancune peut-être partagée avec d'autres membres du foyer : sans avoir de certitude ni oser véritablement le dire, on soupçonne François-Louis Saliou d'avoir apporté malgré lui un mal qui avec le temps fera plusieurs victimes chez les Saliou. En ce qui le concerne, François-Louis Saliou meurt finalement le 26 novembre 1932 des suites de ses quatre années de maladie à l'âge de 25 ans.

## **Crise paysanne, mobilisation, maladies, Occupation (1928-1945)**

### **➔ La crise économique et politique de la paysannerie bretonne des années 1930**

De 1932 à 1936 on se souvient essentiellement, chez les Saliou, du décès de François-Louis Saliou et de la naissance de sa nièce, Francine Saliou (12 juillet 1936). La mort de Guénolé Guillaume Cléach, survenue le 3 mai 1930 alors qu'il allait sur ses 89 ans n'a laissé aucun souvenir, seul l'état civil en garde la trace. De même, la vie politique pourtant intense et les événements qui lui sont affiliés semblent n'avoir que très peu effleuré la mémoire familiale. La génération née durant l'entre-deux-guerres, nos informateurs s'en souviennent principalement par le récit que leur en faisaient leurs parents, mais ceux-ci restent vagues. Par exemple, les grandes grèves de 1936 pour les congés payés n'ont eu que peu d'échos dans les campagnes bretonnes :

**J** : Ah oui ! Vous avez eu entendu parler des grandes grèves qu'il y a eu en 1936 ? **D** : Euh oui. **J** : Pour les congés payés ? **D** : Ben justement avec ces gens-là qui étaient à Paris avec ... sur les bateaux là et ben c'était les ouvriers quoi qui voulaient ... qui demandaient du pain. **J** : Ouais, et par ici, y a pas eu trop [...] ? Pa'ce que en trente-six, ça avait fait du bruit la grève hein. Eux [Hamon Saliou et Guillaume Saliou] y ont entendu parler d'ça ou pas du tout ? **H** : Moi j'ai pas entendu parler de trente-six nan. **D** : De quoi ? **J** : Les grèves pour les ... **H** : Non, moi j'ai pas entendu parler ... **D** : Non, les grèves c'était dans les ... à Paris 'puis ailleurs quoi. **J** : Ouais donc c'est ce que j'me disais, ici y a pas eu grand-chose hein ? **H** : Non par ici y a pas eu grand-chose. Nous, on était jeune encore<sup>891</sup>.

890 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 90.

891 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 186-187.

L'année 1936 en raison des élections législatives est une période de grande tension en France : « forte polarisation politique, climat insurrectionnel, crise économique et tension internationales<sup>892</sup> », note Patrick Pierre historien spécialisé dans l'histoire politique de la Bretagne. En Bretagne cela se constate par une large victoire de la droite aux élections<sup>893</sup>. Dans la région de Taulé c'est aussi la droite qui s'impose, raflant environ 70 % des voix<sup>894</sup>. Dans ces conditions l'on comprend aisément que les grands mouvements sociaux de la période n'ont que peu marqué les esprits des habitants des environs de Taulé. Pourtant chez leurs voisins Morlaisiens et Trégorois la balance penchait largement en faveur de la gauche. Patrick Pierre l'explique ainsi :

La crise économique a entraîné des changements dans les campagnes. Le mouvement vers la propriété paysanne est arrêté, les notables traditionnels ont repris en main les ruraux après la tentative de création d'un syndicalisme agricole indépendant. Les chemises vertes de Dorgères et l'action des coopératives comme celles de Landerneau ont contribué à écraser les tendances contestataires. Néanmoins, les communistes et les socialistes sont très actifs contre les expulsions de fermiers endettés. Dans le Trégor et la Montagne, ils empêchent les saisies et gagnent la sympathie des paysans. Les ouvriers et le petit peuple des villes sont touchés par le chômage et la baisse du pouvoir d'achat. L'agitation syndicale et politique gagne du terrain<sup>895</sup>.

S'il y a bien une chose dont se souviennent Hamon et Denise Saliou quant au climat politique – encore que ces souvenirs restent vagues – c'est de l'influence du dorgérisme dans la région :

**D** : Et puis y avait, tu sais la politique en ce moment-là, y avait des groupes aussi. Des comment ... y s'app'lait Dorgères ou chépa quoi. **H** : Oui oui, Dorgères oui. **J** : C'est quoi ça ? **H** : Oh c'était un ... **D** : Ben y avait sans doute comme main'nant la politique, quoi y avait d'aut' qui voulaient ... **H** : Prend' le pouvoir aussi. **J** : Prend' le pouvoir ? **H** : Bah oui. **J** : Y a eu des tentatives de coup d'État ou ... ? **D** : Oh ! **H** : Non non, y a pas eu de coup d'État, j'crois pas [...]. **D** : Il voulait s'infiltrer aussi dans le ... **H** : S'intégrer dans la politique aussi. **J** : Ouais. Des ... c'est pas des gens d'ici, ça ? **D** : Non Dorgères n'était pas d'ici, mais ... **H** : Non non. **D** : Après y a certains paysans qui ont été appelés « Dorgères » comme ça. C'est resté. **H** : Parce que y ont supporté, supporté un peu çui-là quoi [...]. **D** : Mais ça c'est ... ça c'était avant nous, quoi. **H** : C'était avant nous, oui. **D** : On a fait qu'entend' quoi. **J** : C'était entre les deux guerres quand même ? **D** : Oui. **H** : Oui on a eu entendu, un peu parler, mais c'est tout quoi. **D** : Oui. **J** : Hmmm hmmm. **H** : On était jeune à l'époque<sup>896</sup>.

Henri Dorgères, de son vrai nom Henri d'Halluin, originaire du nord de la France s'installe à Rennes en 1922 où il s'occupe de la presse conservatrice catholique et agricole en tant que

892 BOUGEARD C., « Réunions publiques et manifestations de Dorgères et de ses principaux lieutenants de 1928 à 1939 », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 152-153.

893 *Ibid.*

894 Voir la carte présentée avec l'article de Patrick Pierre : *Ibid.*

895 *Ibid.*

896 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 187-188.

journaliste<sup>897</sup>. Il travaille notamment pour *Le Nouvelliste*, puis le *Progrès agricole de l'Ouest*<sup>898</sup>, véritables instruments de propagande opposés à la République et aux lois sociales<sup>899</sup>. Ses actions s'intensifient de 1933 à 1936, période où il étend son influence sur une grande partie de la Bretagne, puis en 1935 avec la création des Jeunesses paysannes, aussi nommées Chemises vertes, qui par de nombreux aspects (uniformes, devise : « croire, obéir, servir », emblème, actions violentes) « permettent de considérer le dorgérisme et ses chemises vertes comme un véritable fascisme à la française, même si de nombreux militants ne se reconnaissent pas dans cette doctrine<sup>900</sup> ». Les véritables bastions géographiques du dorgérisme sont la Bretagne et l'Ouest de la France mais de 1929 à 1939 l'ensemble de la métropole française subit son influence<sup>901</sup>. Le succès du dorgérisme en Bretagne s'explique avant tout par un contexte de grande crise économique au début des années 1930 et plus particulièrement « dans les années 1934-1935 avec la mévente du blé, la baisse du prix du bétail et des produits agricoles dans leur ensemble<sup>902</sup> ». David Bensoussan, historien spécialisé dans l'histoire politique de la Bretagne de l'entre-deux-guerres, note qu'« au début de l'année 1935, tous les rapports de préfets insistent [...] sur l'extrême tension qui règne dans le monde paysan breton<sup>903</sup> », il donne l'exemple suivant :

Le préfet du Finistère note [...], le 23 janvier 1935 : « Depuis mon arrivée dans le département (novembre 1932) je n'ai cessé de signaler dans les rapports hebdomadaires ou spéciaux que l'état d'esprit des populations rurales n'était pas bon. Les manifestations agricoles du début de 1933, les mauvais résultats des lois de 1933 et de 1934 sur les blés ; la mévente de certains primeurs ; la baisse considérable des produits agricoles et du bétail en sont la cause<sup>904</sup> ».

La mémoire familiale garde les traces de cette période extrêmement difficile pour les paysans :

**D** : À la campagne ça n'allait pas bien non plus. **H** : Non non, ça n'allait pas bien non. **J** : Non ? **D** : Depuis trois ou quatre ans. **H** : Depuis trente-deux ça n'allait pas bien. **J** : C'était la crise quoi ? **H** : Ouais c'était la crise à la campagne depuis trente deux même. **J** : Et pourquoi ? Qu'est-ce qui avait ? **H** : À l'époque y avait eu euh ... un gouvernement de Laval, là y paraît. Et Laval était un traître pendant la guerre après ! **J** : Ouais ça, c'était pendant la guerre après ? **H** : Ouais ouais. Avant il avait été au gouvernement aussi [...]. Euh ... à partir de trente-deux que quelque chose comme ça je crois, et j'ai entendu dire que ce n'était pas bon à ce moment-là non plus. **J** : Non ? **D** : Y étaient obligés de

897 BOUGEARD C., « Réunions publiques et manifestations de Dorgères », *op. cit.*

898 Il en devient directeur en 1927, voir : BENSOUSSAN D., « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 1 janvier 2005, 16/17, p. 4.

899 BOUGEARD C., « Réunions publiques et manifestations de Dorgères », *op. cit.* ; BENSOUSSAN D., « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme », *op. cit.*, p. 4.

900 BOUGEARD C., « Réunions publiques et manifestations de Dorgères », *op. cit.*

901 *Ibid.*

902 BENSOUSSAN D., « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme », *op. cit.*, p. 5.

903 *Ibid.*

904 *Ibid.*, p. 18.

vend' pratiqu'ement tout ce qu'y avaient pour payer leur fermage. **H** : Oui pour payer leur fermage. **J** : Ah ouais ? À ce point ? **H & D** : Ah oui ; Ouais. **H** : Ça a été terrib' à ce moment-là y paraît. **D** : Ça a été très dur en ce moment-là. **J** : Ah ouais ? Et euh ... comment dire ... Guillaume et Hamon, 'fin ton père, y parlaient d'ça aussi ou ... ? **H** : Oui, y parlaient d'ça oui [...]. **D** : Ça a été très dur quoi<sup>905</sup>.

La crise entraîne une mobilisation intense du mouvement dorgériste qui gagne du terrain en Bretagne, avec le développement important des Comités de défense paysanne dans chaque département de la région, notamment entre 1935 et 1937, la tenue du premier congrès national des chemises vertes à Bannalec (1935) et l'apparition de leaders d'origine paysanne tels que Joseph Divanac'h ou Robert Fiche dans le Finistère<sup>906</sup>. La région de Taulé semble influencée par le mouvement puisque, si l'on observe la carte des « Réunion publiques et des manifestations de Dorgères et de ses principaux lieutenants », on constate que pour la période de 1936 à 1939 les réunions publiques se multiplient dans la région de Saint-Pol-de-Léon et de Landivisiau. La presque île taulésienne en elle-même ne compte pour cette période qu'une seule réunion publique, mais ce n'est pas rien car dans les régions gagnées par la Confédération Nationale Paysanne (CNP) de Tanguy Prigent ou par les communistes et socialistes de la Confédération Générale des Paysans Travailleurs (CGPT)<sup>907</sup>, Dorgères et ses lieutenants sont pour ainsi dire interdits de séjour : ils n'y organisent pratiquement aucune réunion publique, il s'agit de véritable zone blanche où le dorgérisme est absent. Christian Bougeard l'explique en ces termes : « [La CNP et la CGPT] s'opposent aux ventes-saisies et n'hésitent pas à faire le coup de poing contre Dorgères dans les années 1934-1936. C'est ce qui explique la quasi-absence de réunions et de manifestations dans ces régions<sup>908</sup> ».

Le mouvement dorgériste est une exaltation des valeurs traditionnelles d'une paysannerie que la crise a affaiblie et qui est donc en recherche de repère et de soutien politique. Il faut bien comprendre que, succédant à une période de prospérité économique, les paysans qui espéraient moderniser leur exploitation et ainsi s'éloigner d'une situation bien souvent miséreuse<sup>909</sup> sont d'autant plus touchés qu'ils se sentent méprisés par une société qui s'urbanise :

Le sentiment d'infériorité économique et des conditions de vie toujours difficiles sont ainsi d'autant plus fortement ressentis qu'un certain nombre de paysans bretons ont eu, pendant un temps, l'espoir de s'en détacher. Il faut, du reste, bien percevoir que cet état de frustration les touche non seulement

905 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 186-187.

906 BENSOUSSAN D., « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme », *op. cit.*, p. 5-6.

907 BOUGEARD C., « Réunions publiques et manifestations de Dorgères », *op. cit.* ; BENSOUSSAN D., « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme », *op. cit.*, p. 15.

908 BOUGEARD C., « Réunions publiques et manifestations de Dorgères », *op. cit.*

909 BENSOUSSAN D., « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme », *op. cit.*, p. 6-7.



comme individu mais également comme membres d'un groupe social qui, à tort ou à raison, se sent marginalisé dans une société française en voie d'urbanisation et d'industrialisation. La crise agricole renforce un sentiment de déclassement social qui est au cœur de la dépréciation identitaire touchant la paysannerie<sup>910</sup>.

Dorgères au contraire valorise la paysannerie et tente d'en faire le pilier sociétal, le « groupe phare de la société<sup>911</sup> ». Il se sert pour se faire de toute une série de symboles permettant de valoriser une société agrarienne. L'exemple des rassemblements dorgériste mentionnés par D. Bensoussan l'illustre à merveille :

Rassemblement de milliers de paysans venus clamer leur colère, la manifestation dorgériste est avant tout une occasion privilégiée pour exprimer une volonté de puissance et une identité spécifique. Le sentiment de force rendu possible par le nombre et l'appropriation de l'espace public fait qu'elle constitue le lieu et le moment de l'exaltation d'une fierté paysanne vécue comme une revanche face à une situation d'infériorité socio-culturelle largement intériorisée. Robert Paxton a insisté avec justesse sur la mise en scène des manifestations dorgéristes, notamment à travers le décor qui sert de cadre au rassemblement. Parfois juché sur une charrette, entourée de gerbes de blé, qui lui sert de tribune, Dorgères utilise toute une symbolique qui renvoie au travail paysan dans un esprit typiquement agrarien. Il y a chez lui la volonté résolue d'exprimer l'orgueil de la profession agricole et, en même temps, de glorifier la force paysanne. La présence des fourches, caractéristique du mouvement dorgériste, redouble ainsi sur le plan symbolique la violence verbale qui accompagne inmanquablement les discours de Dorgères. L'univers sonore de la manifestation, à travers les clameurs de la foule notamment, tout comme son univers visuel où prédomine l'impression du nombre, délivre une sensation de puissance qui donne à la paysannerie le sentiment de pouvoir peser sur son destin. L'exaltation de la virilité paysanne peut alors déboucher sur la violence physique, notamment à l'égard des adversaires désignés du mouvement – la violence, qu'elle soit verbale ou physique, ayant comme fonction essentielle de renverser les rôles sociaux traditionnels. Professionnels de la parole, parlementaires et instituteurs, sont ainsi souvent ridiculisés et parfois molestés quand ils sont présents<sup>912</sup>.

Malgré l'impression de puissance que dégage le mouvement dorgériste et l'appui d'une majeure partie de la société paysanne, celui-ci s'affaïsse dès 1937 pour plusieurs raisons dont les premières sont selon David Bensoussan « l'atténuation de la crise agricole et l'échec du Front populaire [qui] soulignent ce que l'essor du mouvement dorgériste devait à la conjoncture économique et politique<sup>913</sup> ». Des désaccords entre les cadres du mouvement doivent aussi être mis en évidence<sup>914</sup>. En Bretagne cependant Dorgères continue de bénéficier d'un appui populaire, mais

910 *Ibid.*, p. 6.

911 *Ibid.*, p. 7.

912 *Ibid.*, p. 7-8.

913 *Ibid.*, p. 14.

914 Pour plus d'information sur le sujet voir : PAXTON R. et BARDOS J.-P., *Le temps des chemises vertes: révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Paris, Seuil, coll.« L'univers historique », 1996 ; BENSOUSSAN D., « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme », *op. cit.*, p. 14.

comme ailleurs celui-ci régresse en raison, surtout, de l'hostilité du clergé qui empêche, en certains endroits, l'élection de candidat dorgériste<sup>915</sup>.

L'étude des tensions politiques des années 1930 dues aux nombreuses crises qui traversent la décennie, nous permet surtout de constater l'importance de la division qui ceint la société paysanne avec d'un côté des régions fortement à droite et proche du mouvement dorgériste et d'un autre des régions clairement engagées à gauche et soutenant les forces socialistes et communistes. Pour autant ces régions de droite souvent très encadrées par l'Église, de par la pression du clergé ne votent pas nécessairement en faveur des lieutenants de Dorgères<sup>916</sup>. On constate que malgré l'échec du mouvement, le souvenir de celui-ci ne s'était pas estompé dans les régions qui en subirent l'influence. C'est le cas dans la région de Taulé, où selon les dires de Denise Le Gac on surnommait les personnes ayant supporté le dorgérisme par le nom du leader des chemises vertes : « Dorgères ».

La fin des années 1930, nous le savons, est synonyme de guerre imminente. Les tensions internationales s'accroissent et l'Allemagne, aux ordres d'Hitler, envahit au cours de l'année 1939 la Tchécoslovaquie et la Pologne ; la France et l'Angleterre déclarent finalement la guerre le 3 septembre 1939, deux jours après l'invasion de la Pologne. En France la mobilisation générale est décrétée dès le 1<sup>er</sup> septembre.

### ➤ Mobilisation de Guillaume Saliou et décès de Marc'harid Cléach (1939)

Entré dans la 1<sup>re</sup> réserve de l'armée le 10 mai 1929, Guillaume Saliou est mobilisé, comme les autres réservistes, dès le 3 septembre 1939. À partir de cette date : « l'ensemble des réservistes (échelon B2) rejoignent leurs unités après un passage par leur centre de mobilisation<sup>917</sup> ». La mobilisation des troupes françaises se passe plutôt bien, 29 classes d'âge sont appelées. Celles-ci s'échelonnent à partir de la classe 1909 jusqu'à la classe 1938<sup>918</sup>. « Le 3 septembre 1939, ce sont 4 564 000 ressortissants français qui sont mobilisés, dont 725 000 servent hors métropole. Cela représente près du quart de la population masculine française<sup>919</sup> ». De son côté Hamon Kerbrat, trop âgé pour se battre, se plaint de voir ses beaux-fils et ses fils s'en aller sur la ligne de front. Il ne comprend pas, lui qui souhaite avoir une descendance nombreuse, pourquoi ceux-ci n'ont pas profité de la période de paix pour multiplier leur progéniture et ainsi éviter la mobilisation :

915 BENSOUSSAN D., « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme », *op. cit.*, p. 14-15.

916 *Ibid.*, p. 14.

917 GRECARD F., *La drôle de guerre. L'entrée en guerre des Français (septembre 1939-mai 1940)*, Paris, Belin, coll.« Collection Histoire », 2015, p. 89.

918 *Ibid.*, p. 90.

919 *Ibid.*, p. 90-91.

**H** : Parce que je me rappelle quand... quand ... quand la guerre est déclarée, le père ... le grand-père de Cosporchou avait dit : « *Lomig, s'il avait voulu faire comme les aut' et ben il n'aurait pas été mobilisé non plus.* » **J** : [...] C'est un peu exagéré aussi quoi quand, quand tu vois tous les enfants qu'il a eu lui aussi ! **D** : Oui bah ! Alors au Hinguer y en avait cinq. À *Gwareker*\* au début de la guerre y avait déjà sept ou euh... cinq ou six ! Ça fait que ceux-là n'ont pas été mobilisés. **H** : N'ont pas été mobilisés. **D** : Tandis que ton père ! **H** : Mon père est parti<sup>920</sup>.

C'est certainement avec l'âme en peine que Guillaume Saliou quitte son foyer. Tous ont en mémoire l'hécatombe humaine de 1914-1918 et tous craignent un adieu définitif à leur famille. Il est d'autant plus contrarié, car sa mère souffre de la tuberculose et son état est loin d'être au beau fixe. La famille qui plus est, bien que n'ayant eu aucune victime sur le front au cours de la Première Guerre mondiale, garde en mémoire le décès du jeune Marcel Saliou et la crainte de la disparition d'un proche au cours de l'éloignement que provoque le conflit, doit certainement tenailler Guillaume Saliou autant que ses proches qui le voient partir vers un chemin tortueux. On ne peut savoir exactement quel était son état d'esprit au moment de grimper dans le train (probablement en partance de Brest, son bureau de recrutement, ou de Morlaix) qui devait l'envoyer sur le front. Cependant Fabrice Grenard, auteur de plusieurs ouvrages sur la Seconde Guerre mondiale, donne une idée de l'état d'esprit général des troupes françaises. Il nous parle de calme, de recueillement, de « visages [et de] comportements beaucoup plus graves qu'en 1914<sup>921</sup> », parfois de pleurs et de sanglots, mais aussi d'une certaine forme de résolution, une détermination exaltée par la volonté d'en terminer avec ces conflits à répétition avec l'Allemagne. L'auteur donne des exemples :

« J'ai été mobilisé trois fois en septembre 1938, en mars, en août 1939. J'en ai marre, ça ne peut plus durer et je veux aller jusqu'au bout, je préfère que ça pète un bon coup et qu'après on soit tranquille », rapporte Jean-Paul Sartre à son supérieur hiérarchique [...]. « On entendait dire fréquemment : « “il faut tout de même en finir avec ce peuple ça fait trois guerres qu'il nous déclare” », observe le commissaire divisionnaire de Thizy dans le département du Rhône<sup>922</sup>.

F. Grenard, à travers le témoignage d'Henry Miller, résume ainsi l'état d'esprit des Français au moment de la mobilisation :

Jusqu'alors, tout en rejetant le chancelier allemand et ses initiatives, une majorité des Français souhaitait d'abord que tout soit mis en œuvre pour préserver la paix. Mais maintenant que la guerre était officiellement déclarée, le pacifisme laissait la première place à la fermeté et à la détermination. Comme en 1914, les Français sont prêts à faire une nouvelle fois leur devoir : « Ils prenaient la guerre

\* Elle prononce ainsi le lieu-dit : Gorréquer.

920 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 154-155.

921 GRENARD F., *La drôle de guerre*, op. cit., p. 92.

922 *Ibid.*, p. 96.

comme une tâche à accomplir, une corvée dont ils s'acquittaient sans discussion parce qu'ils étaient citoyens français », observe l'écrivain américain Henry Miller à propos des paysans du Midi<sup>923</sup>.

C'est donc certainement avec un mélange d'amertume et de détermination que Guillaume Saliou part pour le front. Comme le veut sa formation militaire, c'est dans l'artillerie qu'il fait ses armes. Le livret militaire ne nous renseigne pas sur l'unité dans laquelle il fut incorporé, mais son fils se souvient de son rôle dans l'unité en question :

**J** : Il était dans quel service, lui déjà, à l'armée euh ... ? **H** : Mon père ? **J** : Ouais. **H** : Il était dans l'artillerie. **J** : L'artillerie que c'est, d'accord ouais. Il était cuisinier dans l'artillerie non ? C'est pas ça ? **H** : Hein ? **J** : C'était pas aux cuisines qu'il était dans l'artillerie ? **H** : Non il avait ... il avait ... quand il faisait son service il avait un collègue qui était à la cuisine [...]. Lui, il était ordonnance du ... commando ou capitaine\*, je sais pas<sup>924</sup>.

Peu de temps après son incorporation dans l'armée (environ 3 mois après), le malheur frappa à nouveau les Saliou en pleine période de guerre : Marc'harid Cléach, âgée de 65 ans, succombe des suites de sa maladie le 28 décembre 1939. M. Hamon Saliou, âgé de 11 ans à l'époque, s'en souvient : « **H** : Ma grand-mère, je me rappelle pas quand elle est tombée malade, ça je me rappelle pas [...]. Mais je sais qu'elle est morte en trente-neuf. Parce que mon père était mobilisé : il a [eut] trois jours de permission pour aller à l'enterrement. **J** : [...] Il a ... il a pas pu v'nir avant quoi. **H** : Non non non y ... non non<sup>925</sup> ». Marc'harid Cléach était donc la deuxième victime du « grand fléau<sup>926</sup> » qu'était la tuberculose. Nous ne savons pas quand elle fut infectée par la maladie, mais elle y succomba sept ans après son petit-fils, le 28 décembre 1939. Or on sait que durant l'Occupation, période très proche du décès, « la survie était estimée à cinq ans chez 60 % des malades ne pouvant bénéficier d'un pneumothorax\*\* ou de la thoracoplastie\*\*\*<sup>927</sup> ». Marc'harid Cléach n'a probablement pas bénéficié de ces opérations chirurgicales. Si elle a bien été contaminée par la tuberculose dont souffrait François-Louis Saliou, il est probable qu'elle portait les germes de la maladie dès 1932 et qu'elle l'ait déclenchée peu de temps après le décès de son fils. M. Hamon

923 *Ibid.*, p. 96-97.

\* Il s'agit d'un domestique militaire attaché à un officier.

924 En annexe, « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 155.

925 En annexe, « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 83.

926 Surnom donné à la tuberculose sur les affiches de prévention de la Commission Américaine de Préservation Contre la Tuberculose en France, voir : TARTAKOWSKY D., *Le fléau de la tuberculose*, <https://www.histoire-image.org/fr/etudes/fleau-tuberculose>, consulté le 26 juin 2018.

\*\* Pneumothorax (artificiel) : insufflation de gaz dans la cavité pleurale d'un tuberculeux (pour la cicatrisation des cavernes du poumon).

\*\*\* Thoracoplastie : ablation d'une ou de plusieurs côtes, dans certaines tuberculoses pulmonaires, pour provoquer l'affaissement du poumon malade et l'arrêt de son fonctionnement.

927 CORROLLER J. et CUNY J., « La tuberculose », PECKER J., AVRIL J.-L. et FAIVRE J. (dir.), *La santé en Bretagne*, Paris, Édition Hervas, 1992, p. 301.

Saliou, ne parle que très peu de sa grand-mère, ainsi que de sa mère, il garde certainement en mémoire des souvenirs désagréables de ces proches emportés par une longue maladie dont il voyait l'état se dégrader progressivement. Il nous expliquait cependant se souvenir de la façon dont les maisons étaient désinfectées une fois le malade décédé :

**H** : Ben après la tuberculose, quand y avait des morts dedans, on désinfectait les maisons [...]. **H** : Et je me rappelle même quand on a désinfecté la maison ici, on a été couché chez le voisin. **J** : Ah ouais ? **H** : Ah bah oui, parce que, parce qu'y ... y camouflaient tout[es], tout[es] les fissures, y mettaient tout des collants d'sus, autour des portes et des fenêtr' tout. Et puis y mettaient ... **D** : Un produit. **H** : Chépa qu'est-ce y mettaient dans la maison. **J** : Une sorte de vapeur quelconque quoi, pour tuer tous les microbes quoi [...]. **H** : C'est le service de santé qui faisait ça quoi<sup>928</sup> [...].

Malgré ces précautions – peut-être n'avaient-elles pas été prises suite au décès de François-Louis Saliou ? – le « grand fléau » s'installe encore pour un temps à Saint-Draff. Bien qu'en régression au cours des années 1940, la tuberculose fait encore beaucoup de victimes. C'est le cas du Finistère qui, pour 100 000 habitants, enregistre 174 cas de tuberculose en 1943<sup>929</sup>. Maria Kerbrat, l'épouse de Guillaume Saliou et la belle-fille de Marc'harid Cléach furent certainement affectées suite à la maladie contractée par sa belle-mère. M. Hamon Saliou, son fils, se souvient qu'au début de la guerre sa mère était encore en bonne santé : « **H** : Parce que ma mère, je me rappelle euh... euh... au début de la guerre elle n'était pas malade. Quelque temps après, tout de suite, elle est tombée malade et ça a duré euh ... deux trois ans quoi<sup>930</sup> ».

L'entrée de la France en guerre est donc une période sombre pour les Saliou. Non pas en raison de la guerre elle-même, encore que par l'absence des hommes valides elle complique l'organisation du quotidien<sup>931</sup>, mais à cause de la tuberculose qui secoue cette famille de paysans à une époque où il n'y a que très peu de remèdes efficaces. De la guerre en soi, de la période que passa Guillaume Saliou sur le front, nous ne savons rien. Il est vrai que la durée de la mobilisation fut relativement courte (septembre 1939 - juin 1940), seuls quelques clichés nous permettent d'imaginer vaguement, de façon fugace quelle était la drôle de guerre de Guillaume Saliou. En voici quelques-uns :

928 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 91.

929 CORROLLER J. et CUNY J., « La tuberculose », *op. cit.*, p. 301.

930 En annexe, « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 82.

931 Voir à ce sujet : GRENARD F., *La drôle de guerre*, *op. cit.*, p. 140-142.



Guillaume Saliou servant un verre de vin à un certain Étienne Jaffrès, vers 1939-1940 (archives familiales).



Guillaume Saliou vers 1939-1940 (archives familiales).



Photographie de groupe de soldats français vers 1939-1940. Guillaume Saliou est le deuxième à gauche au premier rang (archives familiale).

Ce dont la mémoire familiale se souvient le plus finalement c'est de la défaite, du retour à la fois romancé et glorifié sous la forme d'une aventure, d'une sorte d'épopée.

### ➔ Le retour de Guillaume Saliou

Au cours des mois d'avril et de mai 1940, le gouvernement de Paul Reynaud partisan d'actions plus fermes vis-à-vis de l'Allemagne, s'accorde avec les Anglais pour des interventions militaires en Norvège afin de couper l'approvisionnement en fer de l'armée allemande. Malgré l'échec global des opérations, celles-ci rehaussent le moral de la population tout comme celui des troupes françaises qui, engluées par l'inaction de la drôle de guerre, doutaient des choix du gouvernement précédent (Daladier)<sup>932</sup>. Suite à cette intervention l'armée française se prépare à une réponse allemande sur son sol avec calme :

Tout les rapports attentifs à l'évolution de l'opinion publique insistent au cours des semaines et des journées qui précèdent l'attaque allemande du 10 mai 1940 sur le « calme » et la « confiance » qui règnent dans le pays alors que l'on ne se faisait plus guère d'illusions sur le déclenchement prochain d'une offensive, même si l'on ignorait sur quelle partie du front elle porterait : « à l'heure actuelle, les diverses nouvelles font prévoir une attaque de l'ennemi tantôt des Pays-Bas, en Suisse ou au Luxembourg », rapporte par exemple fin avril 1940 le préfet des Vosges<sup>933</sup> ».

C'est donc le 10 mai 1940, alors que le gouvernement français est en pleine crise ministérielle<sup>934</sup> que l'armée allemande déclenche son offensive dans ce que l'on nommera la Campagne de France. Le 13 mai la percée des blindés allemands enfonce le front français. Un mois après, le 12 juin le général Weygand ordonne le repli général des armées, puis le 14 juin 1940, la

932 GRENARD F., *La drôle de guerre, op. cit.*

933 *Ibid.*, p. 370.

934 Voir : *Ibid.*, p. 374-375.

défaite française se concrétise avec l'entrée des Allemands dans Paris. En Bretagne « du 18 juin à la fin juin les troupes allemandes ont occupé sans difficulté les villes et les principales bourgades de la région déclarées « villes ouvertes », tout en bouclant les côtes pour empêcher les ultimes départs vers l'Angleterre<sup>935</sup> ». Le 22 juin l'armistice franco-allemand est signé.

Dès les premiers jours de l'offensive allemande les civils proches de la zone du conflit sont sommés de partir pour la Vendée, l'Yonne, les Deux-Sèvres où la Nièvre selon les instructions données par l'armée française<sup>936</sup>. Des villes entières sont ainsi vidées<sup>937</sup> (Lille,



Guillaume Saliou, à gauche, sur le front probablement vers mai-juin 1940 (archives familiales).

Roubaix ...) et les populations du nord et de l'est de la France se retrouvent sur la route en direction de l'est et du sud-est. Parmi les civils c'est la panique sur les routes autant que dans les gares où ils s'agglutinent et tentent de fuir au plus vite face aux avancées des troupes ennemies<sup>938</sup>. Il en va de même chez les troupes françaises :

Dès le 10 mai 1940, les soldats n'ont plus d'autres choix que de se faire tuer sur place ou de prendre la fuite. En moins de six semaines, il y a plus de 92 000 tués, soit un rythme de 2000 par jour. Comme le rappelle Marc Blancpain, de 1914 à 1918, le rythme quotidien n'avait été « que » de 900 ! Autre comparaison : si en 1914 l'exode des civils s'était étalé sur vingt-cinq jours, il a suffi de cinq à six jours pour jeter sur les routes toutes les populations du Nord et de l'Est. Il est certain que l'encombrement des voies de communication ne peut que rendre plus difficile le déplacement des troupes, tout comme il interdit à nombre d'unités, officiers en tête, de fuir plus rapidement vers le Sud [...]. L'armée se disloque rapidement. Il y a ceux des soldats qui profitent du désordre pour se fondre dans la masse des civils partis en exode et les autres très nombreux, faits rapidement prisonniers<sup>939</sup>.

935 BOUGEARD C., *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 20.

936 RAJSFUS M., *Les français de la débâcle : juin-septembre 1940, un si bel été*, Paris, Le cherche midi, coll.« Documents », 1997, p. 38-40.

937 *Ibid.*, p. 40.

938 Voir à ce sujet le chapitre II de l'ouvrage de Maurice Rasfus intitulé « L'exode », dans : *Ibid.*, p. 37-56. ; mais aussi et surtout la description et l'explication saisissante que fait Yves Le Maner au sujet de l'invasion du Nord de la France par Wehrmacht : LE MANER Y., « L'invasion de 1940 dans le Nord-Pas-de-Calais. », *Revue du Nord*, 1994, vol. 76, n° 306, p. 467-486. ; ainsi que la référence sur le sujet : ALARY É., *L'exode, un drame oublié*, Paris, Perrin, coll.« Tempus », n° 520, 2013.

939 RAJSFUS M., *Les français de la débâcle : juin-septembre 1940, un si bel été, op. cit.*, p. 64.

Alors que l'offensive allemande prend nettement le dessus sur l'armée française, le 9 juin 1940 M. Hamon Saliou écrit à son père<sup>940</sup> :

Le 9 . Juin 40

Mon cher papa

Ayant un petit moment disponible je me met à te donné de mes nouvelles qui sont a merveille ici nous sommes tout en bonne santé. Fr On n'a pas de nouvelles depuis 15 j : des deux de Coat Bras\*. Michel de pont à Lez a pu échappé et il est arrivé en perm il va formé son regiment au Mans il était dans le 106<sup>e</sup> d'a[r]til\_. Louis Sann\*\* a été ici aujourd'hui et il nous à dit qu'il ne sais pas quand qu'ils viendrons coupé le foin. Alors je fini ma lettre en te t'embrassant de loin.

Hamon

Le jeune garçon âgé de 11 ans en envoyant des nouvelles cherche certainement à remonter le moral de Guillaume Saliou. Il tient en tout cas à le tenir informé des avancées des travaux agricoles de la ferme. On constate aussi que malgré son âge M. Hamon Saliou est bien informé du climat guerrier puisqu'il sait ce que font certains membres de sa famille (Louis Le Sann) dans l'armée. Enfin on remarque, ne désirant certainement pas alarmé son père, que M. Hamon Saliou lui fait un pieux mensonge en lui écrivant que toute la maisonnée est en bonne santé alors que l'on sait que Maria Kerbrat avait attrapé la tuberculose peu de temps après le début de la guerre<sup>941</sup>.

En 2015, à l'occasion d'un devoir dans le cadre de nos études de breton, M. Hamon nous avait raconté dans cette langue l'histoire du retour de la guerre de son père dont il connaissait certains moments forts. Ceux-ci transmis par la bouche du héros lui-même (Guillaume Saliou) alimentaient encore ses souvenirs :

*Ya, pa devoa kuitet... a-raog an alamanted evel-just, e oan' e von' d'ar zone lib'. Setu e-kichen Troyes, ker Troyes, chauffeur ar c'hamion n'oa lavaret : « Me n'on ke' kapab da gontinui, e r[ank]in kaoud ar gartenn ». Setu e oa... 'vel just oa ed da glask e gartenn da ger Troyes. Hag eno*

Oui, quand il avait quitté... face aux Allemands bien sûr, ils allaient vers la zone libre. Alors à côté de Troyes, la ville de Troyes, le chauffeur du camion avait dit : « *Je ne suis pas capable de continuer, je dois me procurer la carte* ». Alors il est... bien sûr il est parti chercher sa carte à la ville de Troyes. Et là-

940 En annexe : « Carte Postale de « Marcel » Hamon Saliou à son père Guillaume Saliou en juin 1940 ».

\* Deux frères : Iffig (marié à une Thérèse ...) et ?Jean-Marie? Perron (célibataire), ils étaient cultivateurs et parents (?) éloignés avec les Saliou.

\*\* Louis Le Sann, mari à Jeanne-Yvonne Spagnol une sœur à Alain Spagnol, Hamon ar Ru, Olive Spagnol (enfants de Paul Spagnol et Marie-Françoise Saliou).

941 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 82.



ac'he, 'pad ma oa henes o von' da glasg e gartenn, ar zoudarded a oa 'sambles gan' tad : lod a oa chomed zindan ar c'hamion, an tad hag un all oa ed 'tek eur c'hleus. Hag e... 'pad 'n amzer-se, oa bed an aviassion n'oa mitrayet ar c'hamion. Ar c'hamion n'oa sotet. An daou oa chomed 'zindan ar c'hamion oa lac'het hag an tad hag n'hini oa ed 'tek ar c'hleus... 'doa kamion meken puisqu'ar c'hamion n'oa sotet. Setu goudeze neuhe, 'ed da bale hag en em gaved gad eu' c'hamion all hag d'embaraked eo hag e' ont d'ar zone lib'. Setu oan' ed e-kichen Troy... e-kichen Angen\*. Ba' région d'Angen e oan'. Setu enoñ ac'he e oan' chomed 'pad eur pennad pezugwir eno oa wazed oa mobilized iye, oa den 'meken 'barzh a' ger, oa ke' merc'hed 'bars. Setu da genta... an eost [?] eno. Hag e... d'ar poen'-se veze gred gad... oa ke' drakteurien evel-just, setu eno pegur ejenet an hini 'n oa ... charioyò ! Setu d'oa laked un devezh-arad eost barh a... barh chario. Hag e doa c'hoant gweled pegen kaer oa an ejened iye. Setu doa laked 'n diw rod ar c'hario barh en eu' foñs [foz]. Hag e lâre pa oa... pa oa lârd d'an ejened mon' var-raog e lâre ar re-se [moment de blanc : M. Hamon Saliou cherche le mot « baver » en breton dont il ne se souvient plus] ... Les bœufs a bavé [glaourene\*\*] o genoù hag e ... 'doa ked... 'doa ked... oa ke' deud diwar ar c'holier ken e doa be'gellet tena ar chario deuc'h a foñs. Hag e oa... ur c'hamarad en doa, en doa an tad, hag e oa... Fañch, Feñch a' Briz oa e anv. Hag e... heneh oa deuc'ha Gleder. Hag henez n'em zimerde gad a... gad 'ejened. Hag unan deuc'h an ejened a oa e anv Rouja hag egile oa Blanca. Setu « Akawir ! » veze lâred dezo da von' var-raog, setu bon. De' kenta an eost eo, hag un devez deuc'ha vintin euh... miz Gwengolo, me oa ed d'an overn. [Oa ke bed] kalz a geloù deuc'h an tad d'ar poen'-se. Ar c'hourié deue ked es setu. Un devez d'ar mintin – me oa d'ar vintin – ha pa oan errued er ger oa an tad 'drebi e dijuni war an dol. 'Oala penoz e oa pased ar brezel gantañ. Ha goudeze neuhe, oh eu' pennad mad goudeze pa oa [?aez gad an trakteurien?], ni renkem ober eu warm hag oa ke' pell deuc'h a' ger med... 'renkem

bas, pendant que celui-ci allait chercher sa carte, les soldats qui était avec mon père : certains étaient restés dessous le camion, mon père et un autre ont été jusqu'à un talus. Et... pendant ce temps il y a eu l'aviation qui a mitraillé le camion. Le camion avait sauté. Les deux qui étaient restés sous le camion étaient tués et le père et celui qui était allé derrière le talus... n'avaient plus de camion puisque le camion avait sauté. Donc après du coup, ils sont partis marcher et ils se sont retrouvés avec un autre camion, ils se sont fait embarqués et sont partis vers la zone libre. Du coup ils sont arrivés à côté de Troy... à côté d'Agen. Ils étaient dans la région d'Agen. Du coup là-bas, ils sont restés pendant un moment puisque là-bas il y avait des hommes qui étaient mobilisés aussi, il n'y avait plus personne dans la ville, il n'y avait plus de femmes dedans. Alors au début... la moisson [?] là-bas. Et... à ce moment on faisait avec... il n'y avait pas de tracteurs bien sûr, alors là-bas c'était des bœufs ... des chariots ! Donc on avait mis un journal de moisson dans... dans le chariot. Et il voulait voir à quel point les bœufs étaient capables. Il avait donc mis les deux roues du chariot dans un fossé. Et il disait quand il y avait... quand il disait aux bœufs d'avancer, ceux-là disaient [moment de blanc : M. Hamon Saliou cherche le mot « baver » en breton dont il ne se souvient plus] ... Les bœufs bavaient et... il n'avait pas... il n'avait pas... il n'avait pas lâché le collier jusqu'à ce qu'il put retirer le chariot du fossé. Et il y avait... il avait, il avait un camarade, le père, qui était... il se nommait Fañch, Feñch [François] Le Bris. Et... celui-ci était de Cléder. Et celui-ci se démerdait avec les... avec les bœufs. Et l'un des bœufs se nommait Rouja et l'autre Blanca. Alors on leur disait « Akawir ! » pour qu'ils avancent, alors bon. C'est le premier jour de la moisson, et un jour le matin euh... pendant le mois de septembre, j'étais parti à la messe. Il n'y avait pas eu beaucoup de nouvelles du père à ce moment-là. Le courrier ne parvenait pas facilement, alors. Un jour le matin – j'étais du matin – et quand je suis arrivé à la maison le père mangeait son déjeuner sur la table. Voilà comment il a passé la guerre. Et après

\* C'est ainsi qu'il prononce Agen.

\*\* Hamon Saliou emploie ici un terme français à la place du terme breton dont il ne se souvient plus. Suite à l'enregistrement, Francine Saliou qui était présente s'est souvenue du terme breton : *glaourenn* (bave), *glaourena* (baver).

*ober eur gwall-dro da von' en enni. Setu eh ! Pezegur e renkem ober un dro oa deued a joñj deom' ober eur pond war eur stêr, don a oa ... Setu mo'-se viche tostoc'h da von'. Setu 'n devez-se pa oam c'hober a' pond, a greiz toud welan unan, 'n anevaled ba' 'r prad hag a lâre deomb : « Rouja-Blanca ! Akawir ! ». « Oh nondedie, lâre va zad, eh ! Fañch ar Briz 'zo erru ama adale ! Leun e reur fidam' dale ! », beh a oa iye ah ! Gwir e oa<sup>942</sup>.*

du coup, oh un bon moment après, quand il y avait [des tracteurs?], nous devions aller dans une garenne qui n'était pas loin de la maison mais... nous étions obligés de faire un détour pour y accéder. Alors eh ! Compte tenu du fait que nous devions faire le tour nous avons pensé faire un pont sur la rivière, elle était profonde ... Y aller serait ainsi plus rapide. Et donc ce jour-là où nous faisons le pont, au milieu je vois quelqu'un, un animal dans la prairie qui nous disait : « Rouja-Blanca ! Akawir ! ». « Oh nondédieu, disait mon père, eh ! Fañch Le Briz est encore arrivé ici ! Les fesses pleines\*\*\* encore dédieu ! », c'était bien le cas aussi ah ! C'était vrai.

Malgré une narration un peu décousue, on parvient à saisir le déroulé de l'histoire. Le témoignage de son fils nous permet d'avoir une idée approximative de la débâcle à laquelle prit part Guillaume Saliou. Au cours du mois de juin 1940, Guillaume Saliou et ses camarades se voient contraints de fuir sous la pression allemande en direction de Troyes. Leur fuite n'est pas de tout repos : assaillis par l'aviation allemande, ils perdent des compagnons d'armes dans l'explosion de leur camion. Auteur d'un ouvrage sur l'exode durant le conflit, Eric Alary décrit la débandade des soldats français :

Pour les militaires français en repli, traumatisés par les combats perdus, les heures de marche sont épuisantes et des colonnes entières n'atteignent parfois pas le point d'arrivée qu'elles se sont fixé. La déroute est totale, avec ses fuyards, ses isolés, ses égarés, ses petits groupes de soldats sans chef à la recherche de nourriture. Les civils de l'exode ont vu cela, comme les Français qui sont restés sur le pas de leur porte, pour les regarder passer. Cependant, certain « exodiens » ont parfois été rassurés par la présence des fantassins sur le bord de la route, du moins avant les premiers mitraillages. Car ensuite beaucoup ont changé de route pour ne pas être confondus avec les militaires qui représentaient les cibles des stukas [...]. Les soldats français, éreintés et sales, ne disposent pas des voitures des officiers pour s'extirper au plus vite des colonnes de réfugiés et des zones de combat. Il se retrouvent ainsi vite mêlés aux civils. Leur démoralisation agit sur leurs compagnons d'infortune. Des civils leur font parfois sentir qu'ils sont plutôt mal venus, car ils risquent d'attirer l'attention des stukas. Certains les insultent, leur reprochant de ne pas utiliser leurs armes pour les défendre. D'autres encore demandent aux soldats de se rendre à l'ennemi pour ne pas attirer de représailles sur eux [...]. Nombre de soldats français de juin, débandés sur les routes, ont souvent fait ce qu'ils ont pu pour retrouver les leurs éparpillés sur les routes du pays<sup>943</sup>.

942 Voir l'enregistrement audio intitulé : « *Hamon Saliou diwar benn an doare ma 'z eo distroet e zad Guillaume Saliou deus an talbenn e-pad an eil brezel bed* », enregistré en 2015 à Saint-Draff en Guiclan ( non retranscrit).

\*\*\* *Leun e reur*, littéralement « Les fesses pleines » signifie qu'il était très saoul.

943 ALARY É., *L'exode*, op. cit., p. 242-244.

De leurs côtés Guillaume Saliou et son camarade, après la destruction de leur camion et la tuerie de leurs camarades par les stukas, sont finalement ramassés par un autre camion de soldats fuyant la Wehrmacht. Guillaume Saliou se retrouve ainsi à Agen où il reste un certain temps en compagnie<sup>944</sup> d'autres soldats mobilisés, le temps probablement que leurs situations soient régularisées et qu'ils puissent rentrer dans leurs foyers. Ils aident alors la population locale dans les travaux des champs. Cela lui permet, en compagnie de son ami Fañch ar Briz, de découvrir un autre système d'attelage conduit par des bœufs qui lui était inconnu : à Saint-Draff c'était des chevaux qui était employés. La suite du retour de Guillaume Saliou est directement issue du souvenir de M. Hamon Saliou. Revenant de la messe du matin et, en rentrant à Saint-Draff, le jeune garçon découvre son père – dont il n'avait pas de nouvelles – attablé et mangeant comme si de rien n'était son déjeuner.

## ⇒ L'Occupation

Suite à la guerre menée par Hitler et malgré l'armistice, une longue période d'occupation va scinder la France en deux : la partie nord étant placée sous l'égide de l'administration allemande tandis que le sud ou « zone libre » était contrôlée par le régime de Vichy dont Philippe Pétain, en collaboration avec le Reich, est nommé chef. Non seulement la victoire allemande divise le territoire en deux, mais la Wehrmacht fait aussi un grand nombre de prisonniers chez les soldats français : « 1,8 million de soldats ont [...] été pris, d'abord dans le Nord et l'Est de la France et au fur et à mesure de l'avancée allemande dans tout le pays. Environ 1,4 million d'entre eux vont être transférés dans les *Oflags* (camps pour les officiers) et les *Stalags* (camps de soldats) sur le territoire du Grand Reich<sup>945</sup> ». C'est ainsi que les deux fils Kerbrat (Hamon et Joseph) furent fait prisonniers :

« **D** : Et puis là y a arrivé la guerre et puis tout ... **H** : Il [Hamon Kerbrat fils] a été mobilisé et il a été prisonnier aussi. **J** : Ah merde ah ! **H** : Oui, et même les deux hommes qui restaient ont été prisonniers. Euh ... un onc' du Hun [Joseph Kerbrat] si tu veux<sup>946</sup> [...] ». Malgré ces déconvenues

944 Sur les conditions du retour chez soi et sur le temps d'attente des populations en exode, voir : *Ibid.*, p. 434-446.

945 BOUGEARD C., *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, op. cit., p. 28.

946 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 154.



Face recto

Face verso

**Photographie des prisonniers du Stalag XIII B envoyée par Joseph Kerbrat (prisonnier) à son oncle par alliance, Hamon Saliou.**

pour les civils et pour les soldats revenus du front la vie quotidienne s'organise à nouveau mais cette fois-ci sous l'Occupation avec tous les inconvénients que celle-ci entraîne. Christian Bougeard résume les interdits et inconvénients auxquels les Français doivent faire face :

Désormais, et pour plus de quatre années, la présence des soldats, marins et aviateurs allemands va marquer la vie quotidienne et bouleverser les habitudes en fixant des règles qui signifient la victoire de l'« ordre nouveau » : l'heure allemande et le couvre-feu imposé de 22 heures à 6 heures du matin. Ce couvre-feu est un moyen de pression : au moindre incident, il est durci pour sanctionner la population. C'est le cas dans de nombreuses cités en 1944, surtout après le 6 juin. Le couvre-feu est avancé à 21 heures, ce qui signifie qu'il est théoriquement interdit de sortir dans la rue. Ces interdits ne cessent de s'aggraver tout au long de l'Occupation : interdiction de ramasser des tracts ou d'écouter une radio étrangère, la BBC, la radio britannique plus spécialement, sous peine de sanctions graves. Il devient impossible de circuler librement : des *ausweis* personnels et professionnels sont obligatoires. En outre, à l'automne 1940, une zone côtière interdite est instaurée nécessitant une autorisation spéciale. Du fait de la géographie urbaine de la Bretagne, de nombreuses villes se trouvent *de facto* dans cette zone, de Saint-Malo à Saint-Brieuc, de Morlaix à Brest, de Quimper à Lorient et à Saint-Nazaire<sup>947</sup>.

La pénurie alimentaire elle aussi complique le quotidien de la population française. Cette pénurie résulte de l'entrée en guerre de la France et de la période de la drôle de guerre durant laquelle le pays commence à manquer de certains produits (essence, matière grasse et produits coloniaux : café, sucre, chocolat) « du fait de l'effort de guerre et du ralentissement des importations provoquées par le conflit<sup>948</sup> ». Elle se trouve considérablement augmentée par l'Occupation : les troupes allemandes pillent les matières premières qu'elles considèrent comme des « prises de guerre », la main-d'œuvre rurale est fortement réduite en raison des nombreux prisonniers cantonnés en Allemagne (un tiers des prisonniers sont des paysans) et en conséquence les récoltes de 1940 sont difficilement réalisables, de son côté l'Angleterre qui procède à un blocus économique contribue à la pénurie en matière première, mais celui-ci ne touche que très peu au domaine de l'alimentation<sup>949</sup>. Enfin, notent Fabrice Grenard et Jean-Pierre Azéma :

L'exploitation économique par l'Allemagne, qui se développe sous différentes formes et ne cesse de s'accroître tout au long de la période (exploitation financière dans le cadre de l'indemnité d'Occupation, prélèvement en nature, pillage par le biais du marché noir), prive enfin la France d'une partie importante de ses ressources (en 1942, 20 % des produits alimentaires prennent la direction de l'Allemagne<sup>950</sup>).

947 BOUGEARD C., *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, op. cit., p. 23.

948 GRENARD F. et AZÉMA J.-P., *Les Français sous l'Occupation en 100 questions*, Paris, Tallandier, coll. « En 100 questions », 2016, p. 109.

949 *Ibid.*, p. 109-110.

950 *Ibid.*, p. 110-109.

Parmi ces pénuries et les restrictions qui les accompagnèrent (rationnement<sup>951</sup>) les paysans locaux se souviennent notamment des réquisitions de bétails dont ils gardent de très mauvais souvenirs, ils y faisaient face en offrant aux Allemands les bêtes les moins belles de leur troupeau. Hervé Puill cultivant la ferme de La Croix en Taulé s'en rappelle :

Les difficultés de la guerre étaient encore augmentées par le fait que nous devions certaines prestations à l'occupant allemand. Une fois par an, nous étions tenus de leur livrer une bête à viande. En général, nous ne choissions pas la meilleure. La dernière que nous ayons ainsi conduite à l'abattoir de Morlaix était une vache qui ne portait plus que la peau sur les os. Les porcs n'étaient pas réquisitionnés, leur vente restait libre. Il n'y avait que les bêtes à corne ainsi que les chevaux qui étaient concernés. Notre jeune jument Olga avait fait l'objet d'une mesure de réquisition et il ne nous restait plus qu'une vieille haridelle appelée Jeannette. J'avais dû acheter un poulain de deux ans à Plouvorn pour compléter mon attelage<sup>952</sup>.

Du côté des Saliou aussi on se souvient des restrictions et de la façon dont on y faisait face, en particulier en ce qui concerne le pain. Hors période de guerre, le pain était transporté en charrette par le boulanger (portage) qui approvisionnait ainsi les fermes des environs. Ce système s'était mis en place, dans la région de Taulé, peu de temps avant la guerre selon le témoignage de Soazig Puill<sup>953</sup>. Quand la guerre est arrivée il a fallu s'adapter. Les fermiers se sont dès lors organisés entre eux pour continuer à approvisionner leurs fermes avec la nourriture de base des paysans à l'époque, c'est-à-dire le pain :

**D :** [...] Mais si, t'avais un ch'val pour aller chercher du pain ? **H :** [...] Ah oui pendant la guerre [...] ! Pendant la guerre nous, on était obligé de chercher [?] parce qu'y avait pas de portage pendant la guerre [...]. Y fallait aller euh ... une fois par semaine. Ça fait que on s'était arrangé plusieurs, quoi. Si tu veux : un allait une semaine, un aut' une aut' semaine. On allait deux fois par semaine chercher le pain [...]. Alors euh, une fois c'était nous, une aut' fois c'était d'aut' quoi [...]. Et puis ceux qui habitaient sur la route d'ici à la boulangerie ben ... on en ramenait aussi quoi [...]. En allant y te disaient qu'est-ce qu'y fallait comme pain et puis tu envoyais quoi [...]. **D :** Et puis alors on était pas difficile, c'était des grands pains comme ça. **H :** C'était des grands [?-gros?] oui de cinq liv<sup>\*</sup>. **J :** Ouais du coup, ça ça durait quoi ? Ça durait une semaine ou deux ? **H :** Oh euh ... 'me rappelle p'us combien par semaine ... parce qu'on était nombreux aussi [...] ! Oui. Ben le pain pendant la guerre n'était pas blanc comme main'ant hein ! **J :** Nan, c'était du pain ... ? **H :** Ben c'était du pain ... les Allemands avaient ... avant la guerre le pain était blanc, mais les Allemands ont voulu que les Français mangent le même pain qu'eux [...]. Ben c'était un pain ... pain d'seig<sup>\*\*</sup> quoi si tu veux [...]. Du seig' là. Ah je crois, j'me rappelle, au Premier d'l'An, je crois qu'on nous faisait un pain plus blanc [...]. Un seulement. **J :** Mais avec du blé quoi ? **H :** Ah oui. Tu avais un comme ça, qu'on nous disait : « Camouflez ! » en partant d'la boulangerie quoi, fallait mieux pas voir çui-là, parce que si les

951 Voir à ce sujet l'explication concise de Fabrice Grenard et Jean-Pierre Azéma dans : *Ibid.*, p. 117-119.

952 PUIILL B., *Soazig et Hervé paysans bretons*, Brest, Éditions le Télégramme, 2003, p. 55.

953 *Ibid.*, p. 54.

\* Cinq livres, c'est à dire : environ 2,2kg.

\*\* Seigle.

Allemands tombaient, d'sus ils te le saisissaient. **J** : C'était marché noir un peu quoi ? **H** : Ah ben oui oui<sup>954</sup> [...].

Ce pain du temps de guerre était nommé *bara brezel* par les habitants des environs de Taulé : « Le pain n'était quand même pas aussi blanc qu'avant : ce devait être un mélange de froment et de seigle ou alors il était plus chargé en son... parfois nous l'appelions « *bara brezel* » (« le pain de la guerre ») car, évidemment, nous le trouvions moins bon<sup>955</sup> ! » À Saint-Draff c'est au moulin Guillou en Guiclan que l'on s'approvisionnait. Ce moulin avait l'avantage non seulement de moudre son grain mais aussi de faire son propre pain :

**D** : C'est un peu ... on faisait un échange : on livrait le blé au moulin. **H** : Oui. En échange du pain oui [...] ! Les aut'es fermes n'avaient pas le même moulin que nous. Nous c'était le moulin Gwilhou qu'était ... qu'habitait ... fallait aller au bourg ... dépasser le bourg de Guiclan presque pour aller, 'puis après ... **D** : On descendait dans la vallée. **H** : On descendait dans la vallée là [...]. **J** : Et les aut' là y allaient à Penzé eux ? **H** : Non y allaient avant Guiclan : y prenaient à gauche là et descendaient la vallée aussi. **J** : D'accord. Et y avait trois moulins dans le coin alors ? **H** : Oh ! Y avait plein d'moulins dans le temps ! **J** : Ah ouais ? **H** : Oh oui ! **D** : Oui, mais tous les moulins ne faisaient pas du pain ! **H** : Ah tous les moulins ne faisaient pas d'pain non. Ah non, ah non : certains faisaient que minoteries et livraient. Par exemp' à Penzé, y avait des boulangers qui n'avaient pas d'minoterie donc fallait que la farine vienne d'ailleurs, donc ces moulins-là leur livraient la farine<sup>956</sup>.

Cependant, malgré les difficultés introduites par la guerre, la population des campagnes ne s'en sortait pas trop mal. « Nous étions quand même très favorisés à la campagne » remarquait Soazig Puill qui précise qu'ils pouvaient manger à leur faim et que, bien que ce soit interdit il leur « arrivait de tuer une bête de temps à autre ». Elle explique d'ailleurs qu'en raison des difficultés économiques introduites par la guerre et de la restriction alimentaire « la campagne était parcourue par des gens qui étaient à la recherche de ravitaillement car, en ville, il n'y avait pas toujours grand-chose dans les magasins<sup>957</sup> ». Ces conditions difficiles font que quand on produisait sa nourriture soi-même et qu'on résidait dans une ferme en location, les propriétaires, qui souvent n'étaient pas cultivateurs, exigeaient de recevoir un minimum des ressources produites sur leur terre :

**H** : Ah oui. Pendant la guerre nous, il fallait ... on avait la condition d'envoyer une livre de beurre par semaine au château à Penzé. **J** : Au propriétaire ? **H** : Pas au propriétaire, à la belle-mère du propriétaire. **D** : À la belle-mère. **J** : Et la belle-mère était une noble alors ? **H** : Ouais, oui. Oh elle n'était pas difficile non plus. **J** : Nan, mais c'était une noble aussi du coup ? **H** : Ouais c'était une noble. Alors euh ... mais elle n'était pas difficile<sup>958</sup>.

954 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 168-169

955 PUIILL B., *Soazig et Hervé, op. cit.*, p. 54.

956 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 169

957 PUIILL B., *Soazig et Hervé, op. cit.*, p. 55.

958 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 121.

Pour autant le plus dur chez les Saliou n'est pas tant les privations, ni les exigences de leurs maîtres, pas plus que la cohabitation avec les Allemands que l'on feint d'ignorer<sup>959</sup>, on regrette bien évidemment l'absence des prisonniers, mais encore une fois c'est surtout la tuberculose et ses conséquences qui inquiètent.

## La fin du « grand fléau » et ses conséquences

### ➔ Une dernière victime

François-Louis Saliou et Marc'harid Cléach, entre 1932 et 1939, ont fait les frais de la tuberculose. En 1943 c'est Maria Kerbrat, certainement contaminée par sa belle-mère qui va succomber des suites de la maladie. Le 15 novembre 1943 Maria Kerbrat n'est plus et laisse derrière elle deux jeunes enfants et son mari éploré. Quand quelqu'un meurt, il est courant que ses proches *a posteriori* tentent d'expliquer les raisons qui ont conduit au décès. C'est aussi ce que tentaient de faire M. Hamon Saliou et Denise Le Gac. Selon eux, et selon ce qui se disait durant cette période où la tuberculose ne se soignait pas, ce sont les conditions de vie difficiles des femmes qui étaient la cause de leur malheur :

**H** : Les femmes à l'époque mouraient beaucoup de tuberculose [...]. Parce qu'elles allaient au lavoir. Et puis elles faisaient bouillir le linge et elles avaient froid au lavoir, bouillir le linge, elles attrapaient chaud et puis après elles attrapaient froid encore à repasser. **J** : Changement de température beaucoup quoi ? **H** : Ouais, bah oui. **J** : Et ce serait en allant au lavoir aussi [...] qu'y auraient attrapé la tuberculose [...] ta grand-mère et ta mère ? **H** : Ma grand-mère et ma mère sont mortes de la tuberculose oui. **J** : Ouais et ça serait au lavoir qu'ils auraient attrapé ça quoi ? **D** : La fatigue [...]. **H** : Fatigue aussi. **D** : Fatigue [...]. Fatigue, un coup de froid et puis ça s'attrapait les uns des aut'. **H** : Un vieux qui était là, un vieux voisin, nous avait dit une fois euh ... je discutais avec Denise là de çui-là. Il disait que les femmes attrapaient ça souvent en allant au lavoir [...]. **D** : Et... et la fatigue. Les femmes étaient fatiguées, la nutrition n'était pas formidab', bon elles avaient des enfants assez rapprochés et puis ... et puis l'hygiène ! Rends-toi compte que là-bas dans l'aut' maison où on était : on était neuf là-bas [...] ! Eh ben : y a pas de water, y avais pas d'eau, hein ... des taudis [...] ! Et comme tu n'étais que locataire : si t'étais pas content, on te disait d'aller chercher mieux ailleurs et puis ... **H** : Ailleurs, ailleurs c'était pareil hein [...] ! **D** : Moi je pense c'était l'hygiène, l'hygiène et puis la nutrition<sup>960</sup>.

Joseph Corroller et Jean Cluny dans un article consacré à la tuberculose en Bretagne font eux aussi état d'un habitat et d'une hygiène déplorables, ainsi que d'une alimentation insuffisante et

959 GRECARD F. et AZÉMA J.-P., *Les Français sous l'Occupation en 100 questions*, op. cit., p. 98-100.

960 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 81.

déséquilibrée qui ont facilité la contagion<sup>961</sup>. Ce ne sont cependant pas les seuls facteurs qu'ils évoquent. Ils pointent du doigt l'alcoolisme comme facteur de propagation de la tuberculose : « l'alcoolisme agit par l'insuffisance hépatique qu'il entraîne et la fonction antitoxique du foie s'en trouve diminuée. L'alcoolique est un sujet qui souvent se soigne mal, ne guérit qu'imparfaitement et du coup continue à propager la maladie<sup>962</sup> ».

Cette succession de décès qui prend fin avec la mort de Maria Kerbrat, laisse place à un grand vide à Saint-Draff. D'autant plus qu'afin d'éviter que Francine Saliou ne soit contaminée par sa grand-mère (Marc'harid Cléach), elle qui n'avait que 7 ans au moment du décès de sa mère, on l'avait éloignée du foyer alors qu'elle n'était encore qu'un bébé. Elle était hébergée chez les Kerbrat à Cosporchou. Avec la mort de Maria Kerbrat il ne reste plus à Saint-Draff que des hommes qui doivent faire face à l'absence des femmes.

➔ **L'absence des femmes : « c'était une histoire beaucoup d'hommes qui vivaient à Saint-Draff »**

Alors qu'au début des années 2000 nous nous rendions souvent dans les Côtes-d'Armor vers Loguivy-Plougras où se trouvait un guérisseur très réputé (François Le Cam) et parfois jusqu'à Guingamp, notre grand-mère (Francine Saliou) qui nous accompagnait ne manquait pas de nous faire bien souvent la même remarque : « Et dire que mon père est allé en vélo ! En vélo de Saint-Draff jusqu'à Guingamp à travers la campagne pour trouver une bonne pour travailler à la ferme ». Nous écoutions ces paroles d'une oreille amusée, nous qui ne connaissions pour l'essentiel que les transports motorisés, on imaginait mal notre arrière-grand-père, dont nous gardions le souvenir d'un homme aux cheveux blancs et qui sur la fin était devenu presque sourd, faire autant de kilomètres pour trouver quelqu'un qui accepterait en échange d'un modeste salaire de l'aider aux travaux du ménage et des champs. Et pourtant ...

Avec le décès de sa femme, Guillaume Saliou comme son père, se rendirent compte, s'ils ne l'avaient pas déjà fait, de l'importance des femmes au sein des fermes, de ces contributions qui cumulées deviennent indispensables pour les hommes qui sont journellement occupés par les travaux des champs et n'ont pas le temps de préparer les repas, de s'occuper de l'étable, du linge, des enfants ... Dans ces conditions on comprend qu'il est possible que le père Saliou et le père Kerbrat aient eu l'idée de remarier Guillaume Saliou. Et pourquoi pas avec la petite dernière des

961 CORROLLER J. et CUNY J., « La tuberculose », *op. cit.*, p. 301.

962 *Ibid.*

\* En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 49.



Kerbrat<sup>963</sup>, Jeannette Kerbrat ? On sait toutefois que ça ne s'est pas fait. Néanmoins la situation ne pouvait perdurer si les hommes de Saint-Draff souhaitaient aller de l'avant : il leur fallait une femme pour les épauler dans les diverses tâches qui leur incombait. Anne Guillou ne disait-elle pas que dans cette société rurale un homme ne se serait jamais plié pour traire une vache de peur d'être pris pour une femmelette<sup>964</sup> ? Intrigué par cet élément, j'interrogeais Francine Saliou : effectivement, elle n'avait pas en tête le souvenir de voir son père participer à la traite des vaches alors qu'elle-même le faisait. Le système traditionnel des fermes suppose un équilibre relatif entre les fonctions masculines et féminines qui permet à chaque sexe une distribution des tâches plus ou moins équilibrée. Si l'une ou l'autre partie, l'un ou l'autre sexe vient à manquer, les tâches traditionnellement incombées à l'un ou l'autre se trouvent dorénavant à la charge de la partie restante ce qui conduit à un cumul des tâches épuisant à une période où l'eau courante et l'électricité n'existent pas. C'est ce qui s'est produit régulièrement en temps de guerre où les femmes ont été obligées de cumuler leur fonction et celle de leur mari ou père. En l'occurrence c'est l'inverse qui se produit : en l'absence des femmes, les hommes doivent littéralement se coltiner des tâches auxquelles ils ne sont pas habitués. Ils sont face à une situation de déséquilibre qu'ils doivent compenser. Les enfants des générations 1930-1940, élevés dans cette idée que la division et la répartition des tâches entre hommes et femmes sont indispensables à l'équilibre du ménage, ont toujours en tête ce modèle qui leur semble le plus sûr et le plus efficace au sein des exploitations agricoles, même actuelles :

**H** : Là où la femme ne participe pas à la ferme, c'est pas bon [...]. Et y en a pas beaucoup d'fermes où la femme participe hein [...]. **D** : Quand elle travaille au-dehors et qu'elle vient pas à midi à la maison, elle viendra pas spécialement faire le dîner. **H** : Ben là, tiens. Y a une ferme là, avant qu'on parte là [...] la dame, elle fait l'aide ménagère, donc elle va d'une maison à l'aut'. Et ben tu verrais les terres ! J'avais été l'année dernière, l'année dernière on a été voir, parce qu'on voyait d'ici y avait du plastique là, jaune : « *Qu'est-ce que ... ? Oh bah là, je dis, je vais aller voir* ». Ça fait que chuis parti voir, et j'ai passé à côté des terres de ceux-là aussi. Eh ben c'était minab', les saletés qui poussaient dans les terres, y avait des courges dans le champ ont les voyait pas avec les saletés. **D** : On voyait pas. **J** : Ah ouais ? En friche quoi ? **H** : Ouais. **D** : Comment retrouver les courges ? Holalala ! Oh, ton père s'rait parti fou s'il avait vu un champ comme ça. Oh ! Quand tu entendais, tout le monde était parti passer huit jours à Sant... à Cléder. **H** : Oui. **D** : Oh [...] ! **H** : Oui. Lui il était pas, mais sa femme est partie passer huit jours de vacances à Cléder. Comme elle travaille à l'extérieur, elle avait des vacances [...]. Non, c'est pas bien ça. Alors il avait des enfants, mais ses enfants auraient dû rester presque à la maison pour tirer ces saletés-là<sup>965</sup>.

963 Voir *infra* la sous-partie intitulée : « Stratégie matrimoniale : fécondité, force de travail, patrimoine, rang social et parenté », p. 225-240.

964 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*

965 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 159-160

Enfourchant sa bicyclette, désirant sortir de cette situation de déséquilibre, d'insécurité, Guillaume Saliou va battre la campagne morlaisienne à la recherche d'une femme disposée à l'aider dans les tâches quotidiennes. L'entreprise n'est pas tout à fait sans risque : la région de Morlaix est toujours occupée par les Allemands et la circulation, en raison des contrôles réguliers, s'en trouve affectée. Dans sa quête pour trouver une bonne – c'est ainsi que l'on nommait couramment les domestiques de sexe féminin – Guillaume Saliou trouva une certaine Jeanne Mandel originaire du village de Saint-Eutrope en Plougouven. Orpheline elle fut élevée avec sa sœur par une femme de ce village :

**J** : [...] Guillaume il a été veuf assez jeune aussi [...] ? **J** : Et il a dû trouver une domestique assez vite ou pas ? **D** : Ton père quoi quand il est devenu veuf. Ben il, il a eu d'abord Jeanne ... **H** : Oui oui, on a eu des employés, oui [...]. On a eu une dame euh ... elle n'était pas mariée, c'était une de Plougouven [...]. De Saint-Eutrope d'ailleurs. C'était une ... comment dire, une fille abandonnée par ses parents qui est ... **J** : Orpheline quoi un peu ? **H** : Qui était orpheline oui. Et qui habitait ... enfin ... elle habitait chez celle qui l'avait élevée à Saint-Eutrope. Celle-là avait travaillé ici pendant ... je me rappelle plus combien de temps ah ! Combien d'années oh plusieurs années<sup>966</sup>.

Avant de venir travailler à Saint-Draff Jeanne Mandel travaillait déjà dans une ferme située à Kergoules en Henvic. En fait Jeanne Mandel n'a pas travaillé beaucoup plus de quatre ou cinq ans à Saint-Draff, puisqu'en mai 1946 les Saliou durent embaucher une nouvelle domestique, mais elle intervenait déjà dès 1941 ou 1942 alors que Maria Kerbrat était malade. Ce n'était pas rare quand une personne était alitée que l'on cherche quelqu'un pour s'en occuper. Nous avons effectivement entendu parler d'un autre cas, à Ploujean, où un jeune garçon fut employé comme domestique par une famille dont la femme avait la tuberculose. Celui-ci devait s'en occuper :

**J** : Ouais on parlait de Yves [Saliou] là du coup, le frère à Paul [...]. **S** : Il apprenait très bien à l'école et le père l'a envoyé travailler dans une ferme 'peu plus loin là. Au bord du terrain d'aviation. Et là dans cette ferme-là, la mère était alitée avec la tuberculose. Alors çui-ci était jeune, c'était tout d'suite après l'école et on l'a mis à soigner la mère et à faire la cuisine. La mère de son lit lui disait quoi faire, quoi. Oui mais la mère 'tait malade : çui-ci a attrapé la maladie à la fin aussi. Il avait fait quelque chose, il avait fait une aut' maladie, mais me rappelle pas quoi. Et la tuberculose est arrivée avec quoi. Il a été hospitalisé mais ... il est mort. **J** : D'accord et il avait à peu près quel âge ? **S** : Vingt-trois, vingt-quatre ans<sup>967</sup>.

Peut-être avait-on trouvé cette fille de peu qui, comme ce garçon, originaire d'un milieu pauvre cherchait du travail, peut-être avait-on profité de l'aubaine pour qu'elle s'occupe de Maria

966 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 88.

967 Voir l'« Entretien n°1 avec Soazig Saliou, enregistré le 11 février 2017 dans la rue de l'Aérodrome, Ploujean » (non retranscrit).

Kerbrat qui, alitée, ne pouvait pas remplir les obligations qui étaient d'ordinaire les siennes. Mais tout ceci n'est que suppositions. Quelques éléments épars issus des entretiens nous renseignent sur la fonction de Jeanne au sein du foyer des Saliou. Nous demandions à M. Hamon et Denise Saliou quel était le rôle des bonnes : « **J** : Et c'était pour aider pour un travail ? Pour le ménage ? 'Fin pour la ... pour la ... pour la maison sûrement [...] ? **H** : Oh oui ! L'aut' [Jeanne] aussi d'ailleurs [...]. L'au ... l'aut' faisait tout<sup>968</sup> », disait M. Hamon Saliou. Elle aidait donc autant aux travaux ménagers qu'au divers travaux de la ferme.

Le Saint-Draff de la première moitié des années 1940 s'accompagne donc de nombreux changements : décès de Marc'harid Cléach et Maria Kerbrat, arrivée d'une domestique, éloignement de Francine Saliou. Une page comme une époque se tourne et les événements internationaux (préparation au débarquement, intensification des actions maquisardes, répression allemande) annoncent un futur tournant dans la guerre.

### **La Libération : crimes et châtiments dans la région de Taulé**

Alors qu'au début du mois de juin 1944 les Alliés se lancèrent dans une vaste opération de reconquête des pays occupés par l'Allemagne, à travers le Débarquement (6 juin 1944) notamment, les Allemands durcirent leur politique intérieure en particulier leur politique répressive. Face à l'augmentation des opérations de sabotage menées par les différents groupes de résistants, les troupes allemandes répondirent *via* de nombreux massacres et en particulier des massacres de civils<sup>969</sup>. La libération prématurée de certaines villes par les résistants ou tout simplement la liesse populaire suite au retrait des Allemands, ainsi que la rumeur de l'arrivée américaine ont fait que de nombreux endroits libérés momentanément avant l'arrivée effective des troupes alliées ont été pris pour cible par des troupes allemandes qui revenaient sur les lieux. C'est le cas de Tulle (9 juin 1944, 117 tués), mais aussi à Saint-Pol-de-Léon par exemple dont nous reparlerons. À une échelle plus locale, la rumeur de l'arrivée des Américains à Penzé a conduit à une situation d'angoisse pour la population qui aurait pu être dramatique.

968 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 89.

969 Voir : DELACOR R., « L'évolution de la politique répressive pendant l'occupation allemande en France », *La répression en France 1940-1945 : actes du colloque international 8, 9 et 10 décembre 2005 Mémorial de Caen*, Caen, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, coll.« Seconde Guerre mondiale », n° 7, 2007, p. 59-67.

## ➤ L'Arrivée des Américains à Penzé

*Cette sous-partie n'a pas encore été rédigée. Nous la rédigerons ultérieurement et elle sera additionnée au mémoire en guise de supplément.*

## ➤ Les événements d'août 1944 : de Saint-Pol-de-Léon à Pont-Éon

À l'échelle nationale le plus connu est le massacre d'Oradour-sur-Glane (10 juin 1944). Dans les environs de Taulé c'est le massacre de Saint-Pol-de-Léon (août 1944) qui a le plus marqué les esprits. Ces événements ont bien souvent laissé des traces indélébiles dans la mémoire de ceux qui en furent les témoins, c'était bien le but recherché : ces actes de répression avaient pour finalité de terroriser la population afin d'éviter tout acte de révolte. Les Saliou, ainsi que les divers informateurs interrogés, ont eux aussi gardé en mémoire ces événements sombres :

**J** : Et pendant la Deuxième Guerre, y avait moins sûrement de ... nan ? **H** : De blessé ? Oh oui. **J** : Y en a beaucoup moins ? **H** : Moins d'morts aussi [...]. **H** : Enfin après, y en a eu ah [...] ! **D** : Après c'est surtout les civils, tandis que à la Grande Guerre, c'était des hommes quoi. **H** : Des civils oui, des civils c'était surtout. Y a des fusillés par ici, y en a eu : a Saint-Pol y en a eu au moins. **J** : Avec les Allemands, vous avez entendu ? **H** : Un jour, y avait eu ... la Résistance avait fait des dégâts à Saint-Pol et on est parti trouver le maire et le maire arrivait aussi.

- *Trouvez-moi quinze otages !*
- *Et ben, qu'y dit le maire, je suis le premier.*

Et y sont, il avait un comment ? Un ... **D** : Un interprète. **H** : Interprète oui, ça fait qu'il a dit : « *Moi chuis le deuxième, vous n'avez qu'à vous démerder à trouver les aut'* ». Denise les a vus passer, passer à Carantec dans les automitrailleuses pour aller à Morlaix ... pour aller euh ... dans un château à Morlaix pour aller fusillés. **J** : Ils ont été fusillés quoi. **H** : Ah ouais<sup>970</sup> [...].

Il serait trop long d'expliquer en détail en quoi ont consisté les événements de Saint-Pol durant l'été 1944, disons simplement que l'arrivée des armées alliées en Bretagne et le retrait momentané et partiel des troupes allemandes de Saint-Pol-de-Léon ont eu pour effet de déclencher une situation d'excitation générale, de liesse populaire qui a irrité les troupes allemandes – d'autant plus que certains Saint-Politains en ont profité pour emprisonner les soldats allemands restés sur place – lesquels ont répondu par l'exécution aveugle de civils<sup>971</sup>. Confronter le récit que nous offrent

970 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 184.

971 Pour plus de détails voir l'étude de Gilles Grall qui par les archives et de nombreux témoignages a pu reconstituer précisément le déroulé de ces événements tragiques, dans : GRALL G., *Saint-Pol-de-Léon, été 1944 : de la rafle des résistants au massacre des civils*, Quimper, Grall, 2010.

M. Hamon et Denise Saliou à ce que l'on sait de l'événement peut être intéressant. Parmi les éléments cohérents du récit, on retiendra que le maire (Alain de Guébriant) ainsi qu'un interprète, qui se nommait François Fichot<sup>972</sup>, ont bien été fait prisonniers par les Allemands. L'attitude calme et héroïque du maire qui a tenté maintes fois d'empêcher les jeunes gens de sa commune de perpétrer des actes irréparables dont il connaissait les éventuelles conséquences fait que le récit fut certainement altéré par la suite et, en un sens, embelli. Il ne se présenta pas en guise d'otage comme l'a suggéré M. Hamon Saliou, mais c'est la découverte d'une bande de mitrailleuse anglaise dissimulée dans la mairie qui va pousser l'officier allemand chargé de réprimer la population saint-politaine à considérer le maire comme « terroriste » : « cette bande mitrailleuse anglaise avait été découverte dans un fossé plusieurs jours avant les événements et elle avait été entreposée à la mairie par Alain de Guébriant lui-même, pensant qu'elle y serait en sécurité<sup>973</sup> ». Dans la ville, cinq otages sont exécutés sur la place du Petit-Cloître dont le maire, alors que quelques heures auparavant une première vague d'unité allemande avait abattu trois autres saint-politains. Le reste des otages sont embarqués dans une camionnette sans bâche et sont transportés en direction de la propriété du général Weygand à Ploujean. Sur la route ils passèrent par le Pont de la Corde et s'arrêtèrent temporairement à Locquéolé. C'est donc tout à fait probable qu'ils soient passés par Carantec là où Denise Le Gac, qui habitait chez ses parents dans la ferme de Kerinec, les aurait aperçus. C'était d'ailleurs la route la plus courte, avant la construction de la voie express actuelle ; route qui jouxte Kerinec. Une fois arrivés à Ploujean les otages seront exécutés par les Allemands.

Les exécutions de Saint-Pol eurent lieu le 4 août, elles résultèrent très clairement de la fuite allemande et de l'excès de confiance de la population locale qui croyait enfin être libérée des quatre dernières années d'occupation. Un scénario assez similaire devait avoir lieu quatre jours plus tard (8 août 1944) à Pont-Éon en Plouéan\* :

**H** : Mais des résistances, comme tu dis, y a eu des bonnes résistances, mais y a eu des mauvaises aussi [...]. Et après... après y se faisaient voir après la guerre. Parce que moi j'me rappelle, j'avais entendu parler là de ceux qui étaient au bois ici là. Mais je connaissais certains même qui avaient été ... **J** : Le bois, il s'appelle comment, le bois [...] ? **H** : *Koat* euh ... *Koat ar* [*Voz* ou *Foñs*] qu'on l'appelle ... **J** : *Koat ar Forest* ? **D** : Oui, mais ... **D & H** : Lannuzouarn [...] ! **H** : Lannuzouarn oui. Et ... et après ça quand on a fêté l'armistice à Penzé, je me rappelle, y étaient là en train de présenter les armes avec des fusils d'chasse ! Avec ça [...], là y étaient gonflés ! Eh oui, moins gonflés pour aller devant les Allemands avec leurs fusils d'chasse [...] ! Quand... quand ... y avaient mis un jeune de

972 *Ibid.*, p. 79.

973 *Ibid.*, p. 87.

\* Eric Rondel dans son ouvrage sur les *Crimes nazis en Bretagne* évoque « trois civils tués au bord de la route », trois jours plus tôt (5 août 1944) à Pont-Héon (sic), voir : RONDEL É., *Crimes nazis en Bretagne : septembre 1941 - août 1944*, Sables-d'Or-les-Pins, Astoure, 2012, p. 237.

Brest qui était venu se cacher par ici – qu’était parti avec eux aussi – mis à Pont-Éon pour garder ... pour faire la po... pour faire sentinelle à Pont-Eon et puis il a cru que c’était des Américains qui [venaient] ; c’était deux voitures d’Allemands. Les aut’ étaient derrière le talus en train de regarder le descend’. **J** : Ah ouais ? **H** : Ah oui ! Et après alors la marrée était basse, ils sont passés par la mer et partis du côté d’Henvic alors : « *Main’nant ici on a pas d’risque* » qu’y dit [...]. Tu parles d’une bande de lascars, oui que c’était oui [...] ! Parce que çui-là a toujours son monument à Pont-Éon. **J** : Ah ! Y a un monument carrément ? **H** : Ben oui, çui qui est tué oui. Je le connaissais d’ailleurs [...]. **J** : Il s’est fait tuer avec les Allemands, tu dis ? **H** : Oui, il s’est fait tuer là oui. **J** : Ah merde. **H** : Bah oui. Il était de garde là, on l’avait mis sentinelle pour garder ... **J** : Garder quoi ouais ? **H** : Rien du tout ! **J** : Ouais ouais. Ah merde. **H** : Ben oui<sup>974</sup>.

La victime se nomme Marcel Rochemulet, sur la stèle qui lui est dédiée à Plouéan, il est désigné comme un « soldat F.F.I. » âgé de 22 ans. Cette fois-ci il n’y a qu’un seul décès mais le bilan aurait pu être plus lourd si les camarades de M. Rochemulet cachés derrière le talus avaient été découverts. Précisons d’emblée que la version de M. Hamon Saliou n’est pas vérifiable, il eut fallu pour cela procéder au recueil de témoignages des acteurs de la tragédie et en faire la comparaison. Peut-être des archives ou rapports existent-ils, nous n’en avons pas connaissance. Ce que souligne M. Hamon Saliou c’est l’indiscipline et l’impréparation des jeunes gens engagés dans le maquis de Coat-ar-Forest<sup>975</sup> (Plouéan) qui ne mesuraient certainement pas les conséquences possibles de leurs actes et de leur engagement. Lors de notre entretien il nous a offert un portrait assez négatif de ces résistants de Lannuzouarn<sup>976</sup> perçu comme de jeunes troublions insoucians :



Stèle située au village de Pont-Éon (Plouéan) en hommage à Marcel Rochemulet abattu par des soldats allemands (photographie de l’auteur).

**J** : D’accord. Et ici y avait des résistants, des collabos ou ... ? **H** : Par ici des résistants, par ici y a pas eu beaucoup. Mais une fois j’m rappelle, un dimanche matin, y as des gars de Saint-Sève qui sont arrivés là qui voulaient aller au bois là, ils avaient entendu dire qu’y avait des résistance au bois. Et le père [Guillaume Saliou] leur avait dit : « *Rentrez chez vous*, qu’y dit, *parce que au bois y avait plus de résistance.* » On avait su que les ... les jours avant, le secrétaire de mairie de Plouéan avait su que les Allemands allaient ratisser le bois. ‘Puis il est venu avertir ceux qui étaient au bois : « *Dégagez*, qu’y

974 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 185-186.

975 Nous avons trouvé le nom du maquis dans l’ouvrage de Gilles Grall (GRALL G., *Saint-Pol-de-Léon, été 1944*, *op. cit.*, p. 119.), on y trouve notamment deux photographies de groupe de ces résistants.

976 Le bois de Lannuzouarn, nommé en breton Koat Lanuzouarn, est aussi nommé Koat a Forest par les habitants alentour.

dit, *parce que ils vont venir l'après-midi ratisser le bois.* » Heureusement y sont partis parce que, sans ça, tous, ils y ont passé [...]. **D** : Oh ! Ils n'étaient pas sérieux non plus. **H** : Non ils n'étaient pas sérieux non. Non parce que... parce que dans la journée on les voyait aller à la Croix-Neuve chercher d'la bo... des boissons, des choses comme ça. **J** : Ah ouais, des jeunes un peu ... **H** : Ah oui ils étaient ... un peu ... 'Puis y avait une, d'une ferme là, on avait entendu, sa mère habitait Coat-Izel, elle disait : « *Emañ, enon, zo aet d'ar c'hoat iye adale*<sup>977</sup> ! ».

La première chose que l'on constate donc c'est que M. Hamon Saliou se souvient de ces maquisards comme de jeunes fêtards en mal d'aventure portés sur la boisson. Cette image trouble d'une jeunesse désirant à la fois faire face à l'occupant et manquant de sérieux dans ses actes ou du moins de conscience du danger face auquel ils s'exposent et exposent les autres, correspond aussi à l'image que relate Gilles Grall concernant les jeunes Saint-Politains : inconscients du danger ils emprisonnèrent, sous l'ordre de M. Pronost (probablement un réfugié brestois<sup>978</sup>), les derniers soldats de la garnison de Saint-Pol restés sur place sans se douter des représailles auxquelles ils exposaient la population. On peut cependant se demander si l'image négative véhiculée par ces résistants n'est due qu'à ces quelques approximations ayant conduit aux situations dramatiques relatées plus haut, ou si M. Hamon Saliou ne leur tenait pas rigueur d'autre chose, d'actes qu'ils auraient eux-mêmes commis dans les derniers mois de l'Occupation alors que la Libération semblait imminente, ce que l'on nomme aujourd'hui : l'épuration.

### ➔ Jeanne Mandel\*\* a-t-elle été tondu ?

Avec le recul des forces allemandes durant l'été 1944, les châtiments augmentèrent et se firent plus fréquents face à ceux qui avaient collaboré avec l'occupant ou qui s'étaient un peu trop attachés à certains d'entre eux. Fabrice Grenard et Jean-Pierre Azéma ont brièvement résumé la façon dont ces individus ont été d'une certaine façon punis : « La mise au ban de tous ceux qui n'ont pas eu un comportement jugé digne sous l'Occupation se traduit par différentes formes de marquage (inscriptions de croix gammées sur des maisons, tontes des femmes), voire par des attentats (lancement d'objets incendiaires contre leurs domiciles<sup>979</sup>) ». À cela il faut ajouter les exécutions extra judiciaires : en France c'est environ 5000 personnes qui sont exécutées durant les journées libératrices<sup>980</sup>, alors que dans le Finistère on en compte 113 et environ 7 non loin du canton

\* Traduction : « *Celui-ci est retourné aux bois encore !* ».

977 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 185.

978 GRALL G., *Saint-Pol-de-Léon, été 1944, op. cit.*, p. 74.

\*\* Nous n'avons entendu son nom qu'à l'oral, il est possible que l'orthographe ne soit pas correcte.

979 GRENARD F. et AZÉMA J.-P., *Les Français sous l'Occupation en 100 questions, op. cit.*, p. 285.

980 *Ibid.*

de Taulé<sup>981</sup>. En Bretagne « des listes de « femmes à tondre et de « poules des Allemands » sont affichées à Rostrenen (29 noms) le 4 juin, à Dinan (10 noms) les 6 et 8 juillet, et sans doute ailleurs. Lors d'attaques de fermes ou de commerces, des femmes sont déjà tondues en mai notamment dans les Côtes-du-Nord (Haute-Cornouailles)<sup>982</sup> ». À la fin de l'année 1944 le Finistère dispose d'un millier de prisonniers, des collaborateurs présumés, en attente de jugement et 40 % d'entre eux sont des femmes<sup>983</sup>.

Il est certain que la tonte des femmes a été, durant cette période où se mêlaient euphorie et vengeance, liberté et terreur, des événements extrêmement forts tant pour les acteurs que pour les témoins :

Des grandes villes jusqu'aux plus petits villages, les tontes de femmes sont apparues comme un moment particulier de l'épuration, constituant une expérience humiliante et douloureuse pour les victimes et marquant profondément la mémoire collective. Si ce châtiment corporel a pu commencer dans la clandestinité, dès 1943, c'est durant l'été 1944, puis au printemps 1945, qu'il prend de l'ampleur. Des tontes ponctuelles se déroulent jusqu'en 1946. Au total, ce sont environ 20 000 femmes qui ont dû subir cette violence particulière, à la fois physique et psychologique. On reproche à la majorité d'entre elles une collaboration « horizontale » (avoir eu des relations sexuelles avec les Allemands), mais d'autres sont accusées de délation, d'appartenir à un parti collaborationniste, de marché noir, d'avoir travaillé au service de l'Occupant<sup>984</sup>.

Il faut bien comprendre que non seulement ces femmes étaient frappées pour un certain temps par la marque de leur « trahison », mais que plus est l'acte de la tonte devait être rendu visible à chaque membre de la communauté afin qu'il constate par lui-même que « réparation » avait été faite. Double peine, double humiliation pour la victime :

Si certaines tontes ont pu se dérouler dans un espace clos (au domicile, dans un lieu de pouvoir), beaucoup se sont effectuées en public, s'accompagnant d'une véritable mise en scène et de tout un rituel comparé parfois à un « carnaval moche » (défilé à travers les rues, exposition sur une place), en présence d'une foule nombreuse et active par ses cris, ses insultes et ses coups. La présence des FFI en armes et parfois même de gendarmes ou de policiers témoigne du fait que ces manifestations ne peuvent être tenues pour des dérapages relevant de la seule épuration « sauvage » en dehors de tout cadre légal<sup>985</sup>.

981 BOUGEARD C., « Les exécutions extra-judiciaires en Bretagne à la Libération (1943-1945) », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 156-157.

982 BOUGEARD C., *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, op. cit., p. 173.

983 *Ibid.*, p. 207.

984 GRECARD F. et AZÉMA J.-P., *Les Français sous l'Occupation en 100 questions*, op. cit., p. 287.

985 *Ibid.*, p. 288.



L'aspect symbolique et expiatoire de l'acte de tondre les femmes ayant d'une certaine manière pactisé avec l'ennemi est extrêmement important. F. Grenard et J.-P. Azéma l'expliquent :

Raser la tête des femmes accusées de collaboration avec l'ennemi est une façon de les priver symboliquement de leur féminité, de les placer dans une position humiliante et de leur infliger une marque publique tout en les renvoyant au stéréotype de séductrices prêtes à user de leurs charmes pour échapper aux privations et difficultés qui ont caractérisé la période de l'Occupation. Les tontes permettent aux hommes de réaffirmer leur pouvoir masculin après le déshonneur de la défaite et de l'Occupation. Elles constituent une forme de purification, de cérémonie expiatoire, servant d'exutoire pour une population asservie pendant quatre ans. Châtiment de l'adultère dans de nombreuses sociétés humaines [...], la tonte devient, dans la France de la Libération, celui de l'adultère à la Nation et s'insère dans une reconstruction sexuée de la communauté nationale<sup>986</sup>.

Au cours d'une discussion informelle, Francine Saliou nous avait confié avoir entendu dire que Jeanne Mandel, la bonne travaillant à Saint-Draff, avait été tondu à la Libération. Désirant vérifier l'information nous avons interrogé M. Hamon Saliou à ce sujet :

**J** : C'est grand-mère qui m'a raconté aussi que vous avez eu une bonne là, juste après le décès de ta mère, là. **D** : Oui. **H** : Oui. **J** : Elle s'est pas fait raser après la guerre ? Les ch'veux ? **H** : Non. **J** : Non ? **H** : Non, 'pas fait raser. **D** : Hein ? **H** : Jeanne non non non, elle c'est pas ... non. **J** : Parce que j'ai entendu qu'y en a qu'ça leur est arrivé après. **H** : Oui oui oui oui. Oui mais y en a qui étaient tout l'temps avec les Allemands, tandis que celle-ci est arrivée à aller par hasard comme ça, mais ... **J** : Ah ouais ? Et du coup elle s'est fait avoir avec ça quoi ? **H** : Après elle n'allait plus. **J** : Nan nan. Nan nan nan nan. Vous avez eu connu ça aussi après la guerre quoi ? **H** : Euh ... moi j'me rappelle pas d'avoir vu personne rasé, mais je sais qu'y en a eu. **J** : Ouais, t'as entendu ouais. **H** : Ouais j'ai entendu<sup>987</sup>.

« Celle-ci est arrivée à aller par hasard comme ça, mais ... après elle n'allait plus », disait M. Hamon à demi-mot. Cela sous-entend qu'elle fréquentait un Allemand. Désirant en savoir plus, nous sommes revenus voir M. Hamon Saliou et Denise Le Gac en compagnie de Francine Saliou. Ils nous expliquèrent alors ce qu'il en était. Jeanne Mandel aurait rencontré un Allemand durant la foire-haute de Morlaix et de leur rencontre un enfant est né. Cet Allemand, selon les souvenirs de M. Hamon Saliou, travaillait à l'aérodrome de Ploujean<sup>988</sup>. C'est Jeanne Mandel elle-même qui aurait expliqué cela aux Saliou, mais comme le soulignait M. Hamon Saliou dans l'extrait précédent : « après elle n'allait plus ». La relation entre le soldat et Jeanne Mandel n'était pas durable et, pendant la période où elle travaillait dans la ferme de Saint-Draff, elle confia son enfant à la femme qui l'avait élevée au village de Saint-Eutrope. Durant cette même période où elle vivait à Saint-Draff elle n'a pas reçu de visite du soldat allemand qui l'avait courtisé. Peut-être souhaitait-

986 *Ibid.*

987 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 185.

988 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018 (pas d'enregistrement).

elle se cacher momentanément en travaillant à la ferme des Saliou. Après la guerre Jeanne sera remplacée par une nouvelle domestique Rosalie Morvan (née Le Cam) qui aura un rôle extrêmement important chez les Saliou car elle va littéralement bousculer le quotidien et les habitudes de ceux-ci. Se révélant indispensable ils vont la garder tantôt comme ouvrière agricole, tantôt comme aide-domestique, et cela malgré son fort caractère.

Avec l'après-guerre, comme en 1918, c'est une nouvelle période qui s'ouvre. Les jeunes générations nées dans l'Entre-deux-guerre grandissent et deviennent adultes, bientôt après s'être formé dans leurs domaines respectifs, ils prendront la place des générations d'avant-guerre.



La période de 1914-1945 est pour les Saliou comme pour beaucoup de famille une période de contraste. Elle s'ouvre avec une guerre littéralement apocalyptique où la terreur du front s'épanche sous la forme de l'épuisement, de la frustration dans les campagnes où les femmes et les enfants doivent toujours en faire plus pour remplacer les bras manquants. Chez les Saliou cela se traduit par un mort, non pas à la guerre, mais à l'arrière : le 9 janvier 1916 le petit dernier de la fratrie, Marcel Saliou, succombe dit-on des suites d'une insolation. Une fois cette douloureuse période passée, une fois l'armistice sonné, tous espèrent redémarrer une vie paisible, mais les choses ne sont pas aussi simples. Le propriétaire de la ferme de Kerelec (Taulé) souhaite la vendre et les Saliou sont contraints de trouver une autre ferme pour se loger et se nourrir. Malgré la bienveillance du propriétaire (M. Le Gac de Lansalut) qui leur propose de ne payer qu'une partie de la ferme et de payer le reste plus tard, Hamon Saliou, souhaitant éviter le déshonneur du crédit, choisit de s'installer à contrecœur dans la ferme de Saint-Draff en Guiclan (1923). Il espère certainement avoir enfin, après quatre déménagements, trouvé la stabilité, son « chez-soi ». L'installation pourtant n'est pas simple, Saint-Draff est plus en retrait de la côte que ne l'était Kerelec : y faire pousser des légumes est possible, mais la terre est moins bonne et la récolte moins importante. Les Saliou apportent dès lors leurs savoir-faire incorporés à Kerelec, ils se mettent à planter des légumes et leurs nouveaux voisins qui vivaient essentiellement d'une agriculture de subsistance, une polyculture (bétails, céréales, un peu de légumes) se mirent à les imiter, constatant les avantages financiers qu'apportait la culture légumière. La ferme en elle-même ne diffère que très

peu des fermes léonarde de l'époque : la maison dispose de deux étages, mais c'est le rez-de-chaussée en terre battue qui sert à la fois de cuisine, de chambre (lit-clos), de salle à manger. À l'extérieur l'espace bâti est typiquement le même que celles des fermes du Léon : écuries, étables, crèche à cochon, poulailler, divers tas (foin, paille, bois, fumier) et quelques abris (trèfles, matériels agricoles, denrées pour les bêtes) ; on y trouve aussi une aire à battre ainsi qu'un jardin ceint de talus et abrité par les grands tas de foin et de paille. En 1927, c'est le mariage de Maria Kerbrat et de Guillaume Saliou qui apporte de nombreux changements à l'aménagement intérieur de la maison : mise en place d'une cloison, remplacement d'un lit clos par un lit de coin, apport de quelques meubles (armoires). Le mariage permet aussi aux Saliou de s'élever dans l'échelle sociale, ainsi ils s'allient aux Kerbrat une famille de riches fermiers de Cosporchou (Taulé). Cette période de l'entre-deux-guerre, malgré le déménagement non voulu est donc bien une période assez faste pour les Saliou. Le mariage entre Guillaume Saliou et Maria Kerbrat conduit à la naissance de trois enfants : Marcel Hamon Saliou (1928), Jean-François-Louis Saliou (1935-1935) et Francine Saliou (1936). Elle est ternie toutefois par l'arrivée d'un facteur perturbateur, la tuberculose qui fait pas moins de trois victimes dans la maisonnée (1932, Jean-François-Louis Saliou ; 1939, Marc'harid Cléach ; 1943, Maria Kerbrat) et prive Saint-Draff de ses femmes. La guerre de 1939-1945 et la défaite de 1940 parachèvent le noircissement du tableau : une nouvelle fois les femmes, les enfants et les vieillards sont seuls et doivent se charger des travaux incombant aux hommes. La victoire allemande vide le territoire national de sa gent masculine : la Wermarcht fait beaucoup de prisonniers et le reste des soldats français fuit vers le sud-ouest, parmi eux se trouve Guillaume Saliou qui parvient au cours de l'Occupation à rentrer à Saint-Draff. Cette dernière est mal vécue car elle conduit à des privations alimentaires notamment (*bara brezel*, « pain de guerre ») et la présence allemande est mal vue par nombre de Français. Cependant certains s'en accommodent et en profitent pour fréquenter les soldats, c'était le cas de Jeanne Mandel, la bonne de Saint-Draff, qui donna naissance à un enfant issue d'une courte relation avec un soldat Allemand. Avec la Libération les violences envers les civils augmentent : du côté allemand on procède à de nombreuses exécutions, à de véritables massacres de civils souvent en guise de représailles suite aux opérations menées par les résistants ; tandis que les Alliés et la résistance à travers ce que l'on nomme « l'épuration » vont faire en sorte de punir ceux qui ont collaboré avec l'occupant, à travers la tonte des femmes, mais aussi par des exécutions en règle ou extrajudiciaires.

On peut dire finalement qu'à une échelle locale, les Saliou ont été acteurs des grands événements de leur époque. Alors que le monde entre dans une période de mondialisation affirmée à travers tout d'abord ses conflits : première puis deuxième guerre mondiale ainsi que *via* des crises, elles aussi, mondiales (crise financière des années 1930), les Saliou y participent ou en sont

témoins. Dans le cadre des guerres c'est la mobilisation des hommes et l'engagement des femmes, enfants et vieillards qui font d'eux des acteurs, tandis qu'ils subissent comme les fermes alentours la crise économique des années 1930. Ils sont témoins notamment de la montée des extrêmes au cours de ces années avec le grand engouement de la paysannerie pour le dorgérisme. Ils participent aussi comme les autres paysans à la modernisation progressive du ménage avec l'établissement de cloisons, le remplacement progressif des lits-clos, la mise en place de fosses à lisier. Mais malgré ces quelques avancées, la modernité ne frappe pas aux portes du paysan du Léon : l'emploi des chevaux dans les travaux des champs est de rigueur ainsi que la force des bras, le fermier emploie généralement un ou plusieurs journaliers (à Saint-Draff un domestique couche dans le lit-clos le plus ancien), l'on s'éclaire à la lampe à pétrole, le linge est lavé au lavoir, la maison comporte généralement une seule pièce en terre battue, les lits clos continuent de servir de couchette et, suivant les fermes, on doit chercher de l'eau au puits, à la source ou à la fontaine pour désaltérer les bêtes au moins une fois par jour, été comme hiver.



# Chapitre III :

## « De nos jours » 1945-1973



En 1960 au Boulva (Lanmeur), les familles Saliou et Quéré se sont réunies à l'occasion du baptême des jumeaux (Marie-Agnès et Guy Quéré) du couple Francine Saliou et Jean Quéré. De gauche à droite : Francine Saliou, François Quéré, Hamon Saliou, femme inconnue, Rosalie Morvan, Jean Quéré, femme inconnue, Jean-Fraïsa Le Ber, Guillaume Saliou, Francine Kerbrat, Claude Quéré, Yvette Quéré, Denise Le Gac. Les enfants au premier rang sont : Gisèle Le Ber, Marcel Saliou, Bernard Saliou et, dans les bras de Denise Le Gac, Robert Saliou (archives familiales).

## Changements et continuités : Penzé et Saint-Draff de 1945 aux années 1950

*Nous n'avons pas trouvé l'occasion d'écrire la première partie de ce chapitre, notamment par défaut de certaines sources. Ce faisant, précisons qu'elle sera entièrement rédigée ultérieurement et ajoutée en guise de supplément au mémoire.*

*Nous avons tout de même jugé opportun de présenter ci-dessous le plan de la partie, ainsi qu'un résumé de ce que devait contenir chacune de ses sous-parties.*

### L'histoire de Rosalie Morvan et son arrivée à Saint-Draff (1946)

#### ➤ Sa vie avant Saint-Draff

*Dans cette partie nous présenterons les éléments recueillis auprès de la fille de Rosalie Morvan (Philomène Carmes) qui nous a expliqué qui était sa mère, son caractère et ce qu'elle avait vécu. On sait ainsi qu'elle est née en 1898 à Loguivy-Plougras au sein d'une famille nombreuse de paysans. Elle y apprit notamment à chanter la gavotte avec ses parents, et ses propres filles l'apprirent en écoutant leur mère chanter. Le 6 août 1944, son mari est exécuté par les Allemands pour des raisons inconnues, peut-être en guise de représailles vis-à-vis de la résistance locale dont faisait partie son neveu caché non loin. Elle se rend après la guerre à Gaillon afin de témoigner face à ceux qui tuèrent son mari. Après 1945, Rosalie quitte sa ferme de Goarem Losquet qu'elle ne parvient pas tenir en l'absence de son mari et de ses filles qui sont pour la plupart mariées. Elle s'installe à Lannéanou, puis par l'intermédiaire d'une connaissance commune elle s'engage comme domestique à Saint-Draff. Dès lors, elle loue un petit appartement dans le village de Penzé, non loin de Saint-Draff.*

## ➤ Bonne, puis concubine : « En 1950, ceux-là étaient à la mode, hein\* ! »

*Les témoignages s'accordent pour dire que Rosalie Morvan avait un caractère très fort et qu'elle s'était « mise patronne », en somme qu'elle jouait le rôle de mère de famille au côté de Guillaume Saliou et imposait ainsi son autorité. Son arrivée disont-ils est perçue comme celle d'un élément perturbateur au sein du quotidien et de la hiérarchie des Saliou. Ceci explique aussi pourquoi les relations entre Guillaume Saliou et Rosalie Morvan font l'objet d'un tabou, elle vient troubler l'ordre établi : le concubinage n'était pas toléré à l'époque et les mauvaises langues en profitaient certainement pour souligner leur désapprobation<sup>989</sup>. Ce n'était pas non plus certainement du goût des enfants de Guillaume Saliou qui ne la considéraient pas comme la compagne de leur père, mais bien comme la bonne, puis comme l'ancienne domestique. Le grand-père, père de Guillaume Saliou, ne pouvait aussi que désapprouver cette relation, car il était malmené par la nouvelle arrivante qui « ne comprenait pas le système du Léon<sup>990</sup> », car, aux dires de Denise Le Gac, du côté de Loguivy-Plougras, d'où venait Rosalie Morvan, il n'y avait pas de cohabitation entre les jeunes et les anciennes générations : « **D** : Et elle disait que, bon on aidait le jeune à aller dans une aut'ferme : on lui donnait des bêtes et un ch'val ou deux et tu te débrouilles maint'nant<sup>991</sup> ». Seule Philomène Carmes et Claude Rideller nous ont souligné à quel point les deux concubins s'appréciaient, à quel point ils étaient amoureux.*

## Évolution de l'agencement intérieur de la maison de 1946 aux années 1950

### ➤ Aménagement intérieur

*Après 1946 de nombreux changements ont lieu au sein de la maison, cela coïncide avec l'arrivée de Rosalie Morvan. Des chambres sont aménagées à l'étage et séparées par des armoires qui garantissent un minimum d'intimité. Au rez-de-chaussée aussi des changements doivent être mentionnés : la terre battue est remplacée par une dalle en béton, l'espace-cuisine demeure avec le fourneau, la cheminée et la table ronde. Durant les années 1950, une chambre est constituée au rez-de-chaussée délimité par une cloison.*

\* Voir la « Discussion avec Claude Rideller et Philomène Carmes, enregistré à Morlaix durant le mois d'avril 2018 » (non retranscrit).

989 Voir la « Discussion avec Claude Rideller et Philomène Carmes, enregistré à Morlaix durant le mois d'avril 2018 » (non retranscrit), ainsi que : GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 208.

990 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 38.

991 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 38.



## ➤ La table et la façon de s'y placer : une image de la hiérarchie familiale

*La table ronde en bois entourée de bancs est, au sein des maisons paysannes, une spécificité du Léon<sup>992</sup> et plus particulièrement du Haut-Léon. Celle-ci est le témoin de la hiérarchie sociale de la maisonnée. Des places sont attribuées aux chefs de famille (père), à la femme du chef (mère ou concubine), au prétendant à la fonction de chef (fils), à l'ancien chef (grand-père), ainsi qu'à d'autres membres de la maisonnée : fille, domestique, grand-mère, petits-enfants...*

## Des constantes et des variables

### ➤ Les traces de la pauvreté : commis, mendiants, vagabonds et journaliers

*Dans cette partie nous aborderons certaines particularités locales : celle du « Petit train<sup>993</sup> », une association de journaliers et de journalières de Penzé qui louaient leurs services aux cultivateurs locaux à l'occasion de gros travaux tels que les diverses récoltes ou le sarclage des champs. Nous évoquerons aussi la persistance de la pauvreté dans le monde rural : avec la présence de mendiants sillonnant les fermes alentours à la recherche du pain et du vin quotidien à l'image de Krist a Gerhuon, cité par Francine Saliou<sup>994</sup>. Nous souhaitons aussi aborder le statut du commis, bien souvent considéré à cette époque comme un sous-fifre par les paysans qui les exploitent<sup>995</sup>. Et nous reviendrons sur le rôle de Kaïffa, une entreprise de marchands ambulants qui sillonnaient la région morlaisienne et à laquelle la Seconde Guerre mondiale a mis fin ; ainsi que sur le rôle des marchands d'origine arabe qui sillonnaient la région.*

### ➤ La modernisation des campagnes

*Nous souhaitons ici expliquer en quoi l'arrivée de l'électricité et de l'eau courante, notamment, ont véritablement bouleversé et modifié durablement les habitudes des ruraux qui se déchargeaient, grâce à ces avancées, de leurs corvées multiséculaires : ils ne doivent plus chercher de l'eau, l'éclairage leur permet en hiver d'allonger leurs activités, les communications à distances sont facilitées (téléphone) et ainsi, petit à petit, ces hameaux et villages se désenclavent.*

*Une autre sous-partie pourrait, elle aussi, faire son apparition ici. La voici :*

992 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit.

993 PUILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit.

994 En annexe « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 72.

995 DIBIE P., *Le village retrouvé*, op. cit., p. 66-72.

## Le pain quotidien

- Travaux des champs
- Événements festifs
- Le vin quotidien : « C'était pas des alcools, hein. C'était du vin\* ! »
- *Quid* de la politique ?

\* En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 29

## De nouvelles générations (1939-1959)

### La jeune Saliou loin du foyer

Vers la fin des années 1930, entre sa naissance (1936) et le décès de sa grand-mère en 1939, c'est-à-dire probablement en 1937 ou 1938, Francine Saliou est éloignée de ses parents et de Saint-Draff où ils habitent<sup>996</sup>. La tuberculose étant une maladie mortelle et incurable à l'époque, on craint qu'elle ne l'attrape et qu'elle en meure, d'autant plus que le couple a déjà perdu un fils, Jean François-Louis Saliou. On le craint d'autant plus qu'au début de la guerre Maria Kerbrat est encore en bonne santé mais, peu de temps après, elle tombe à son tour malade<sup>997</sup>. Celle qui n'était encore qu'un bébé est dès lors envoyée chez ses grands-parents maternels à Cosporchou en Taulé.

#### ➔ Cosporchou chez les Kerbrat

**F** : Je ne sais pas en quelle année je suis partie. Puisque la grand-mère est décédée en trente-neuf. Et comme elle était malade, sans doute moi chuis partie presque tout de suite après que chuis née p'tet un an, deux ans à Cosporchou [...]. **J** : Cosporchou : chez les Kerbrat c'est ça ? **F** : Oui, moi j'étais chez les Kerbrat<sup>998</sup>.

Pour Francine Saliou la période où elle vécut à Cosporchou est une période floue, elle ne se souvient que de quelques bribes d'anecdotes mais celles-ci, rapprochées les unes des autres, nous donnent tout de même une idée de la façon dont on s'organisait chez les Kerbrat et de l'environnement dans lequel elle vécut.

Plusieurs personnes habitaient à Cosporchou. Il y avait d'abord les grands-parents maternels de Francine Saliou, c'est-à-dire sa grand-mère Marie Jeanne Roué et son grand-père Hamon Kerbrat. Il y avait ensuite un couple composé d'une tante et d'un oncle allié (Louise Kerbrat et Joseph Hamon) ainsi qu'un oncle et une autre tante : Joseph Kerbrat et Jeannette Kerbrat qui ne se marièrent à leur tour qu'après le départ de Francine Saliou. La vie à la ferme de Cosporchou était réglée sur les travaux



Au début des années 1940 à Cosporchou (Taulé) : Albert Hamon est assis sur le cheval de trait alors que sa tante Louise Kerbrat tient la bride (archives familiales).

996 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018 (pas d'enregistrement).

997 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 82

998 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 41.

quotidiens, mais aussi sur la religion, les Kerbrat étant très dévots. La journée démarrait tôt le matin par un petit-déjeuner (*dijuni*) très riche :

**F** : J'allais à l'école à Henvic et tous les matins il fallait boire une louchée de lait fraîchement trait. C'était encore chaud quand on buvait et après c'était le petit-déjeuner avec du pain et du beurre et ... on n'ach'tait pas la confiture. **J** : Chez les Kerbrat ? **F** : Oui. **J** : Y f'saient eux même ou pas ? **F** : On faisait pas. Et je buvais mon café au lait avec un jaune d'œuf au fond. Et l'huile de foie de morue qu'y faut pas oub'ier ! On prenait tous les matins une cuillerée à soupe. **J** : Tous les matins aussi ? **F** : Oui [...]. Avant de manger. **J** : Vous étiez gavés le matin [...]. **F** : Ben oui, fallait résister à tout, quoi. Autrement je me rappelle pas de beaucoup de choses<sup>999</sup>.

C'est certainement à partir de ses six ans (âge de scolarisation obligatoire) que Francine Saliou fût scolarisée à l'école Saint-Juvelte de Henvic. Elle y allait – tout comme le faisait son père à Taulé – à pied, chaussée de sabots en bois qui lui écorchaient méchamment les chevilles :

**J** : D'accord et ... à l'école de Henvic ? **F** : Oui, Saint-Julvette [Saint-Juvelte] l'école lib'. **J** : Ouais ouais école lib' donc c'était ... école lib' c'est-à-dire école des ... **F** : Des religieuses quoi. Y avait que des filles quoi. **J** : Tu te souviens de quoi de cette école ? **F** : Oh rien du tout : je devais pas bien apprendre'. **J** : [rire] **F** : Ben non ah ! **J** : Et t'allais à pied toute seule ou on t'am'nais ? **F** : Ah j'allais à pied toute seule avec mes sabots en bois et en plus on avait les pieds écorchés avec les sabots. *Hag an uvern ac'he veze an tan e bars. Beh ouzoud peta e an uvern ? J : Ya ya ya. F : L'os qu'y a là, là. J : Hag eh ... te oa yaouang. Petare oad a oa ganit pa ... F : E skol ? J : Ya o von'e skol, ya. F : Ben me oa dek 'loaz pa on ed kuid, setu neuhe oan bihan a-raog, kwa. J : Pa oud ed kwit deuc'ha... deuc'ha skol kwa ? F : Deuha enoñ, ya. J : Evid mon'e Kerozal. F : Pe oa maro va mamm-goz e oan laked e Kerozal goudeze<sup>1000</sup>.*

Traduction des éléments en breton :

**F** : Ah j'allais à pied toute seule avec mes sabots en bois et en plus on avait les pieds écorchés avec les sabots. Et dans ma cheville, il y avait le feu dans ma cheville [uvern]. Tu sais ce que c'est « an uvern » ? **J** : Oui oui oui. **F** : L'os qu'y a là, là. **J** : Et eh ... t'étais jeune. Tu avais quel âge quand ... **F** : À l'école ? **J** : Oui quand tu allais à l'école, oui. **F** : Ben j'avais dix ans quand je suis partie, du coup j'étais petite avant, quoi. **J** : Quand tu est partie de... de l'école quoi ? **F** : De là-bas, oui. **J** : Pour aller à Kerozal. **F** : On me plaça quand ma grand-mère est morte.

Elle le dit elle même : de sa scolarisation à Henvic elle ne garde presque aucun souvenir si ce n'est qu'un jour, ayant attrapé la coqueluche, elle ne put participer à un spectacle organisé par l'établissement scolaire<sup>1001</sup>. Au cours de sa journée d'école, à l'heure de midi, Francine Saliou quittait d'elle-même l'école Saint-Juvelte pour se rendre dans une épicerie située face à l'église et

999 Voir l'enregistrement avec Francine Saliou intitulé : « Vie religieuse à Cosporchou + École à Henvic » (non retranscrit).

1000 Voir l'enregistrement avec Francine Saliou intitulé : « Vie religieuse à Cosporchou + École à Henvic » (non retranscrit).

1001 Voir l'enregistrement avec Francine Saliou intitulé : « Vie religieuse à Cosporchou + École à Henvic » (non retranscrit).

tenue par une mère et sa fille<sup>1002</sup>, là on lui servait à manger. Il s'agissait là d'un arrangement entre la famille qui tenait l'épicerie\* et la famille Kerbrat, lesquels livraient une grande partie de leur production de beurre à ces commerçants<sup>1003</sup>. Après sa journée d'école, Francine Saliou rentrait chez elle toujours à pied dans le sens inverse. Au cours des journées où elle n'avait pas école elle participait aux tâches que lui permettait son jeune âge et tout particulièrement à la garde des vaches dont elle se souvient parfaitement :

**J** : *Euh divar-benn da za-koz ae. An ta-koz Kerbrad. F* : *Ya gad hennez e vezen 'tiwal ar saoud. Deuc'h 'n dra-e m'eus choñch. J* : *Gantañ e vije gred 'n dra-e ? F* : *E[ñ] oa gad a vuyoc'h e-penn, ounez oa staged d'ur gordenn hag e[ñ] oa eve'-se... ha me veze tiwal a saoud a iae var-lec'h. Hag e vezen a-vichou e c'hoari ga' va baz hag e lavare degn : « Francine a' saoud 'zo e laerez ! » Puzugur veze gred tro a parkeier, setu neuhe 'veze traoù e-ba'z ar parkeier betarabez pe... pe ruta pe 'n dra benag hag euh ... a-vichou me veze e c'hoari hag ar saoud veze e laeres. J* : *Pigur c'hwi a rae tro 'r park kwa ? Gan a ... F* : *Tro ar parg gad euh... e[ñ] gad a vioc'h kenta ha me goudeze gad ar re all*<sup>1004</sup>.

Traduction :

**J** : Euh au sujet de ton grand-père là. Le grand-père Kerbrat. **F** : Oui, c'est avec çui-ci que je gardais les vaches. Je me souviens de cela. **J** : C'est avec lui qu'on faisait cela ? **F** : Il était avec la vache de tête, celle-ci était attachée avec une corde, lui était ainsi ... et moi je surveillai les vaches qui suivaient à l'arrière. Et je jouais parfois avec mon bâton et il me disait : « Francine les vaches sont en train de voler [les denrées du champ qui poussent dans le champ] ! » Car nous faisons le tour du champ, et donc il y avait des choses dans le champ des betteraves ou ... ou des rutabagas ou autre chose et euh ... parfois je jouais avec les vaches qui volait [les légumes]. **J** : Parce que vous faisiez le tour du champ quoi ? Avec le ... **F** : Le tour du champ avec euh ... lui avec la première vache et moi avec les autres.

Cette anecdote entendue mille fois par nos jeunes oreilles est un des exemples types de la division des tâches non pas selon le sexe cette fois-ci, mais selon l'âge de l'individu : les hommes se réservent les travaux de force, les femmes les travaux ménagers et on relègue aux vieillards et aux enfants la surveillance des vaches et leur conduite dans la prairie ou autour des champs, tout comme certaines tâches ménagères mineures telles que le fait de tourner la bouillie quand elle se trouve sur le feu<sup>1005</sup>. Ce schéma se vérifie chez d'autres individus : on sait que Guénolé Cléach (père de Marc'harid Cléach) dans sa vieillesse et malgré sa cécité surveillait ainsi le troupeau, c'était aussi le cas de l'Hamon Saliou grisonnant qui, accompagné de son chien, conduisait les vaches à la prairie

1002 Court entretien effectué le dimanche 22 juillet 2018 à Saint-Jean-du-Doigt avec Francine Saliou au sujet des « choses cassée » et de l'épicerie de Henvic (non retranscrit).

\* Ni M. Hamon ni Francine Saliou ne se souviennent du nom de la famille tenancière de l'épicerie.

1003 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018 (pas d'enregistrement).

1004 Voir l'enregistrement avec Francine Saliou intitulé : « Vie religieuse à Cosporchou + École à Henvic » (non retranscrit).

1005 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 14.

et, pour donner l'exemple de quelqu'un extérieur aux Saliou, Jean Rohou signale qu'alors qu'il était enfant les vaches étaient sa principale occupation :

Presque tous les soirs, d'octobre à mai, grand-mère et moi nous les faisons brouter sur la bande herbue qui n'était pas cultivée, tout autour des champs (*ar rêlach*) [...]. J'étais devant la première, pour freiner la progression, ma grand-mère sur le côté avec le chien, pour préserver les cultures des piétinements et des larcins [...]. Ce travail n'était pas fatigant, mais fort ennuyeux [...]. À huit ou neuf ans, j'ai commencé à garder les vaches tout seul, tous les matins des vacances de Pâques et d'été, sauf le dimanche [...]. J'étais loin de tout, dans les prés et les garennes, en compagnie de mon chien, d'un livre de classe [...] et bientôt de mon frère<sup>1006</sup>[...].

À Guiclan, cette bande herbue dans laquelle pâturaient les vaches était nommée *ar grisenn*<sup>1007</sup> tandis que nous avons entendu le terme *brumen* (*ar vrumen*) du côté de Loguivy-Plougras. Anne Guillou donne une description de cette bande d'herbe aujourd'hui absente du paysage : « Le pays bocager était avant les opérations d'arasement des talus amorcées dans les années 1960, un damier de pièces de terre isolées par des talus surmontés de noisetiers, de chênes, de frênes. La parcelle n'était pas travaillée jusqu'au pied du talus. L'agriculteur laissait intacte une bande herbeuse (*ar grisenn*), que les vaches venaient brouter en ordre tenues en laisse par les femmes et les enfants<sup>1008</sup> ».

Le travail, nous l'avons vu, ne va pas sans des jeux improvisés par l'enfant, sans quoi l'ennui le guette rapidement. Jean Rohou écrivait lui-même qu'il trouvait la garde des vaches ennuyeuse et de nombreux récits font état de ces bergers gagnés par l'ennui qui, cherchant à se distraire, oublie momentanément leur travail<sup>1009</sup>. On ne rappellera jamais assez à quel point le jeu est important pour les enfants, à quel point il les aide à se construire, ceux-ci peuvent aussi témoigner des conditions de vie dans lequel baigne l'enfant : la fille ou fils de fermier n'aura pas de montre en or pour sa communion, de même les jeux ne sont pas les mêmes. Francine Saliou garde ainsi en mémoire un jeu en particulier, le jeu des « choses cassées » :

**J** : Réexplique-moi c'que c'est qu'les « choses cassées » ? **F** : Oh ! Ça c'était Marie-Josée qui disait à son p'tit frère à Louig : « *Louli ! Tu viens jouer aux choses cassées ?* » Parce qu'y avait un endroit à côté du tas d'fumier à côté d'un arb' où on jetait les choses qu'y était cassées. **J** : Et ça c'était à Cosporchou ? **F** : Les bols ... oui ... les bols ou les assiettes ou les choses comme ça. Et tu vois ce qu'on met comme carr'lage main'nant dans les cuisines au mur tout ça ? **J** : Ouais. **F** : Et ben là on mettait des morceaux qui étaient cassés, de toutes sortes. **J** : Sur les quoi ? **F** : Sur le mur. **J** : Vous attachiez ça ? **F** : Oui, on collait ça. **J** : Ah bon ? **F** : Dans l'temps y avait pas d'carr'lage tu sais. **J** : Et

1006 ROHOU J., *Fils de ploucs*, op. cit., p. 407-408.

1007 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, op. cit., p. 53.

1008 *Ibid.*

1009 Voir notamment : DÉGUIGNET J.-M. et ROUZ B., *Mémoires d'un paysan bas-breton (1834-1905)*, 2e éd., Le Relecq-Kerhuon, An Here, 1998, p. 96-99.

donc tu collais les ... ? **F** : Ah moi j'ai pas fait, mais j'ai vu. **J** : Ah eux y f'saient ça ? Il collait les morceaux de ... de bol, de faïence, tous ces trucs-là ? **F** : Ben oui. Mais tu sais aux longueurs de tes années, tu casses des choses hein. Et donc Marie-Josée un jour avait sorti ça à son frère : « Louli ! Tu viens jouer aux choses cassées<sup>1010</sup> ? »

Le soir le rituel est le même à Cosporchou, tous les soirs ou un soir par semaine Jeanne Roué, la grand-mère Kerbrat, entame la longue litanie des saints en latin. Tout le monde présent dans la maison cesse alors ses activités, ils s'agenouillent là où ils se trouvent et répondent aux prières par un *ora pro nobis* :

**F** : Quand j'étais chez mes grands-parents à Taulé ma grand-mère récitait les ... la ... les Saints. Oh je sais plus comment qu'ça s'appelle. **J** : La vie ? **F** : La vie des Saints. Et on répondait...

enfin d'abord quand ma grand-mère récitait la vie des Saints y fallait s'agenouiller n'importe où qu'on était dans la maison. Et donc 'oilà, elle récitait tous les Saints et on répondait *ora pro nobis* [priez pour nous]. Mais je me souviens pas si c'était tous les soirs ou une fois par semaine. **J** : Et euh c'était ... **F** : C'était une habitude. **J** : Et est-ce que c'était un Saint par jours ou y en avaient plusieurs ? **F** : Ah y avait plein d'Saints tous les jours. **J** : Tous les jours ? **F** : Tous les jours. **J** : Et elle faisait de tête ou ... **F** : C'était en latin quoi. **J** : Elle les récitait en latin ? **F** : Ben oui c'était en latin qu'elle disait. **J** : C'était pas en breton ? **F** : Ah non. **J** : Et est-ce qu'elle faisait avec un bouquin ou c'ét... ? **F** : Je ne crois pas. **J** : C'était de tête ? **F** : Oui. **J** : Elle connaissait tout de tête ? **F** : Oui. Ben quand tu récites tous les jours la même chose et ben ça vient tout seul, tu sais<sup>1011</sup>.

À Saint-Draff il en allait de même, c'était aussi la grand-mère (Marc'harid Cléach) qui menait la prière et contait la vie des Saints et ce toujours en latin. M. Hamon Saliou plus âgé se souvient précisément de ces instants, dont il ricane aujourd'hui, il nous disait entre autres choses que l'on récitait ces prières au moins deux fois par jour : le midi et le soir, moments où toute la maisonnée se trouvait dans la maison et qu'on récitait aussi l'angélus. Avant le repas une courte prière (*benedicite*) était inmanquablement prononcée par Marc'harid Cléach<sup>1012</sup>. On distingue une nouvelle fois cette dichotomie religieuse entre les sexes : la maîtrise de la vie religieuse domestique



À Cosporchou (Taulé) vers 1940-1941, Louise Kerbrat, Francine Saliou et Jeanne Roué devant des clapiers à lapin en bois (archives familiales).

1010 Court entretien effectué le dimanche 22 juillet 2018 à Saint-Jean-du-Doigt avec Francine Saliou au sujet des « choses cassées » et de l'épicerie de Henvic (non retranscrit).

1011 Voir l'enregistrement avec Francine Saliou intitulé : « Vie religieuse à Cosporchou + École à Henvic » (non retranscrit).



est confiée aux femmes tandis que les hommes se contentent de répondre aux prières. C'est du moins le constat que l'on peut faire au sein du couple Jeanne Roué – Hamon Kerbrat, car celui-ci ne menait pas les prières :

**J** : *Hmm hmm. Hag da geñver ar relijioun eñ* [Hamon Kerbrat] *'rae... na rae ked pedennoù ebed, pe ... ?* **F** : *Nann [...].* **J** : *Netra ?* **F** : *Ah bah 'oïla, an dra-he, pedennoù ni lavare va mamm-goz [...]. Ben 'n dra-he ni e ... c'est ça le mot.* **J** : *Hmm hmm, oui oui. Eñ na rae ked ?* **F** : *M'eus ke joñj e rafe.* **J** : *Respont a rae 'meustra kwa ?* **F** : *Me' benn eu... benn... goudeze m'eus ke' ken a joñj : va zintin, Tintin Louise oa dimezed gad Joseph Hamon. Setu neuhe goude oa matehe un tamm cheñchaman' e-barz 'n ti kwa [...].* **J** : *Respont a rae 'meustra deus... deuh... d'ar pedennoù ?* **F** : *M'eus ke' joñj, oh ya sur ! Oh ya sur awalac'h<sup>1013</sup> !*

Traduction :

**J** : *Hmm hmm. Et par rapport à la religion il [Hamon Kerbrat] faisait... il ne faisait aucune prière, ou ... ?* **F** : *Non [...].* **J** : *Rien ?* **F** : *Ah bah 'oïlà, c'est cela, des « pedennoù » [prières] que disait ma grand-mère [...]. Ben c'est cela ... c'est ça le mot.* **J** : *Hmm hmm, oui oui. Il n'en faisait pas ?* **F** : *Je ne me souviens pas qu'il en fasse. J : Il répondait [aux prières] quand même quoi ?* **F** : *Mais après... après... après ça je ne me souviens plus : ma tante, Tante Louise était mariée avec Joseph Hamon.*

Une fois la prière achevée et le repas terminé il était temps pour la maisonnée d'aller se coucher – sauf dans le cas où des veillées, bien souvent hivernales, étaient prévues chez soi ou chez le voisin. En raison de l'embonpoint du grand-père Kerbrat (Hamon Kerbrat), il faut l'aider pour se coucher. Celui-ci profite de la présence d'une servante bien docile qu'est sa petite-fille (Francine Saliou) et lui demande de l'aide ou plutôt lui ordonne de l'aider, mais ces gestes de soutien étaient habituels dans ces familles ou plusieurs générations cohabitaient. Ils permettaient aussi aux membres les plus âgées de maintenir une certaine autorité sur les jeunes générations plus autonomes. Ces gestes étaient à la fois corvées et entraide, il était donc plus facile de déléguer la tâche aux enfants qui n'avaient pas à se plaindre. Voici ce qu'en disait Francine Saliou :



De gauche à droite : Hamon Roué sur la roue de la citerne et Hamon Kebrat avec son chapeau à guide. C'est ce type de citerne qui permettait d'alimenter les vaches en eau quand elles pâturaient librement dans les prairies closes. On peut lire au dos de la photographie ces lignes écrites par Francine Saliou : "Pépère de cosporchou le père de Maman donc mon grand-Père maternel et Hamon Roué un cousin à maman de St Sève" (collection photographique familiale).

1012 Discussion informelle avec M. Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou à Saint-Draff le dimanche 22 juillet 2018 (pas d'enregistrement).

1013 Voir l'enregistrement avec Francine Saliou intitulé : « Vie religieuse à Cosporchou + École à Henvic » (non retranscrit).



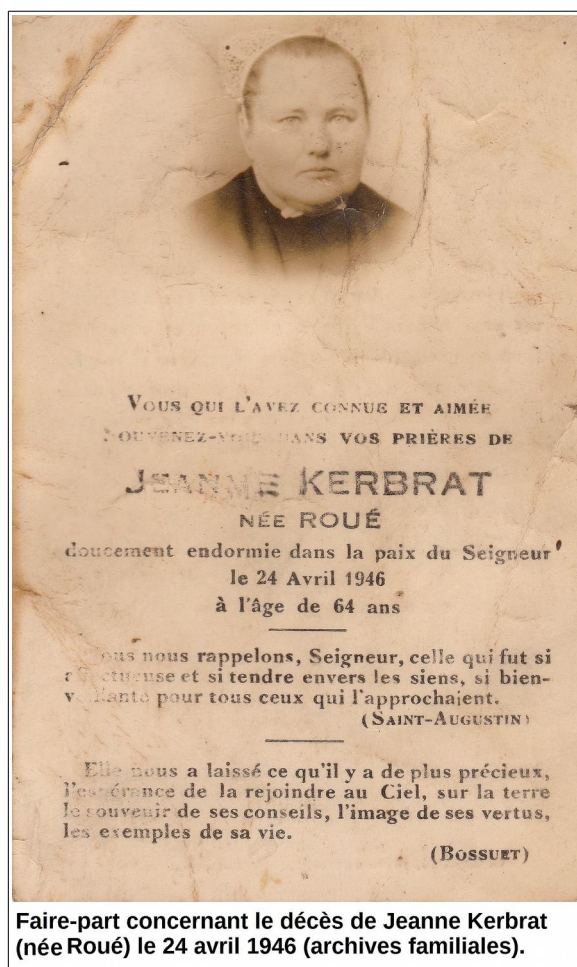
**J** : *Hmm hag euh ... lâred 'z poa e oaz sañset deuc'han noz tena e vragou ne ked ?* **F** : *Ah ya, chikour anehañ.* **J** : *Ya ya.* **F** : *Hag e ... e veze azezed eve'-se, ah ! Hag e... e ranker ober 'giz ma lavare. Rak a ... rakad an dorn a dreg amañ – paz forz penoz hein ! Da bramour da baseal e... e uvern e ranker ober e-giz ma lavare ha oa ked boan ober e mod all hañ. Ha veze dil... dilamed e vragou dehañ [...]. Puzugur eñ oa... eñ oa ... eñ oa costaud ha teo, hag e doa poan o plega e geign ... hag e gof.* **J** : [rire] *Hag eñ ne rae netra all 'vid tiwal ar saout pa oa eru koz kwa ?* **F** : *Nann*<sup>1014</sup>.

Traduction :

**J** : Hmm et euh ... tu avais dit que le soir tu devais tirer son pantalon non ? **F** : Ah oui, l'aider. **J** : Oui oui. **F** : Et il ... il était assis comme ça, ah ! Et il... il fallait faire comme il disait. Met... mettre la main derrière ici – pas n'importe comment hein ! Afin de faire passer sa ... sa cheville, il fallait faire comme il disait et il ne fallait pas faire autrement, hein. Et on lui retir... retirait son pantalon [...]. Parce que il était... il était costaud et gros, et il avait du mal à plier son dos ... et son ventre. **J** : [rire] Et il ne faisait rien d'autre que surveiller les vaches une fois devenues vieux quoi ? **F** : Non.

Une fois le grand-père installé, Francine Saliou montait à l'étage où elle dormait en compagnie d'une de ses tantes dans un lit.

Elle fut hébergée à Cosporchou pendant environ huit à neuf ans, puis fut contrainte de partir suite au décès de Jeanne Roué (24 avril 1946), sa grand-mère maternelle<sup>1015</sup>. Aux dires des petites-filles de la défunte (Jacqueline et Solange Hamon) le grand-père Kerbrat ne fit pas grand cas du décès de sa femme, cela témoigne du manque de considération qu'il avait pour les femmes, perçues comme de simples objets destinées à la reproduction : de bonnes ou mauvaises « poulinières<sup>1016</sup> ». Cela démontre aussi la dureté des relations entre les femmes et les hommes des campagnes bien encadrées par la religion catholique et par les valeurs paysannes évoquées plus haut. De leurs côtés, les tantes de Francine Saliou, mariées, avaient eu des enfants et ne souhaitaient certainement plus assumer la charge que représentait Francine Saliou âgée alors de dix ans. Ils décidèrent certainement en concertation avec son père de la confier, pour un temps, à l'orphelinat de Kerozal proche de Cosporchou. Elle y entra au cours du mois de septembre 1946.



1014 Voir l'enregistrement avec Francine Saliou intitulé : « Vie religieuse à Cosporchou + École à Henvic » (non retranscrit).

1015 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 138.

1016 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 64.

## ➤ L'orphelinat de Kerozal (Locquéolé) : histoire, vie quotidienne, expérience individuelle

Il n'y a malheureusement, à notre connaissance, que très peu d'archives qui ont été conservées du château de Kerozal\*, du moins en ce qui concerne la période où il servait d'orphelinat. Cependant, grâce à l'aide précieuse de Florence Gigaud, secrétaire de la Congrégation des Sœurs Franciscaines Servantes de Marie située à Blois, nous avons pu retrouver certaines archives qui permettent d'avoir un aperçu de l'histoire de Kerozal et de l'orphelinat tenu par une communauté de sœurs Franciscaines de Blois.

On apprend tout d'abord, grâce à l'acte de vente datée du le 16 septembre 1937 que Mme Blanche Yvonne Louise Philippe Blavoyer née L'Huillier (veuve de Anne Jules Lucien Blavoyer) vend la propriété du Château de Kerozal Saint Yves à la Société Immobilière Brestoise de la Rue de la Mairie. Le 1<sup>er</sup> décembre de la même année la Congrégation des Sœurs Franciscaines Servantes de Marie loue la propriété de Kerozal à la SI Brestoise. Ils finissent par acquérir la propriété le 12 janvier 1961 grâce à la dotation effectuée par la SI Brestoise. Enfin entre 1971 et 1973 la propriété est petit à petit vendue au profit de l'association des Genêts d'Or.

L'orphelinat en tant que tel était à l'origine à Brest (11 rue de la Mairie<sup>1017</sup>), c'est avec la guerre en 1939 qu'il déménage à Kerozal en Locquéolé. Avant 1939, Kerozal sert de juvénat à la communauté des sœurs franciscaines<sup>1018</sup>. Afin de rester au plus proche de l'expérience individuelle et pour maintenir notre approche microhistorique, on peut prendre l'exemple du parcours d'Alice Le Boulanger. Née le 4 janvier 1931 à Plounévez-Moëdec (Côte-d'Armor) sa mère meurt alors qu'elle n'a que deux ans. Sur les conseils d'une de ses tantes (qui est religieuse chez les sœurs Saint Thomas de Villeneuve), son père, dont la santé est fragile, décide de confier ses enfants dans divers orphelinats. Alice Le Boulanger et sa sœur sont envoyées à Brest à l'orphelinat des sœurs franciscaines. Au moment où la guerre éclate, en 1939, Alice Le Boulanger se trouve en colonie de vacances à Porspoder en compagnie des autres enfants de l'orphelinat. Par crainte des bombardements les sœurs franciscaines décident de placer les enfants à Kerozal et c'est ainsi qu'Alice Le Boulanger est mise en pension à Locquéolé<sup>1019</sup>.

L'orphelinat installé dans le château de Kerozal accueillait des jeunes filles ayant perdu un ou deux parents. Les registres n'ayant pas été retrouvés nous ne sommes pas en mesure de préciser de quelle origine sociale provenait la plupart des enfants accueillis au sein de l'établissement et

\* Ajoutons, par ailleurs, qu'il a été rasé tout récemment.

1017 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1018 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1019 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

nous ne disposons que de deux témoignages, ceux de Francine Saliou et de Sœur Alice Le Boulanger. Celles-ci, placées en pensionnat, ont toutes les deux perdu leur mère et étaient toutes les deux issues d'une famille de paysans. Francine Saliou disait toutefois se souvenir qu'il y avait beaucoup de filles de marins originaires du Sud-Finistère :

**J :** *Hag euh ... gouvezet peus perag e oa ar reoù all... ar reoù a oa ganid, perag e oan' ahe pe ... ? F :* *Beñ ... toud, toud e oan' ... e doa kolled o mamm pe o zad, pe o do (sic). J :* *Ya. F :* *Toud, tout [...] ! Toa ked o zud [...]. Ha kalz e deuen deuc'h a... deuc'h a ... Sud-Finistère ac'he [...]. Al lec'h ma oa mortoloded. J :* *Ah ya ? Pegwir alies e oa familh martoloded iye ? F :* *Ya ! J :* *Kalz ? F :* *Ya ! Kejaman' toud joñjan. J :* *Ah ya !? F :* *Ya. J :* *Te oa kaji an hini 'meti o ton' deus labour-douar kwa ? F :* *Ya*<sup>1020</sup>.

Traduction

**J :** Et euh ... tu as su pourquoi les autres étaient... ceux qui étaient avec toi, pourquoi ils étaient là ou ... ? **F :** Ben ... tous, tous avaient ... avaient perdu leur mère ou leur père, ou les deux. **J :** Oui. **F :** Tous, tous [...] ! Ils n'avaient pas leurs parents [...]. Et beaucoup venaient de... du... Sud-Finistère là [...]. **F :** Là où il y avait des matelots. **J :** Ah oui ? Parce qu'il s'agissait souvent de familles de marin aussi ? **F :** Oui ! **J :** Beaucoup ? **F :** Oui ! Quasiment tous, je crois. **J :** Ah oui !? **F :** Oui. **J :** Tu étais presque la seule à venir [du monde] de l'agriculture quoi ? **F :** Oui.



"Denise Gourmelon Kérozal 48 49" peut-on lire derrière cette photographie (archives familiales).

À leur entrée dans l'orphelinat les jeunes filles adoptent un numéro. Pour Francine Saliou il s'agit du n°17 tandis qu'Alice Le Boulanger, entrée bien plus tôt, disposait du n°24<sup>1021</sup>. Selon Alice Le Boulanger, il y avait au moins une trentaine d'orphelines placées en pension à Kerozal<sup>1022</sup>. Nous avons pu rassembler, grâce aux souvenirs de nos deux témoins, quelques noms de ces jeunes filles :

- Denise Gourmelon
- Les filles Tallec
- Jeannine Gourmelon
- Marie Rose Lazennec
- Les filles Thomas
- Marguerite Calvarin
- Yvette Caroff
- Jeanne Lesquin
- Yvonne Lazennec



Denise Gourmelon vêtue de sa robe de communion. On peut lire ces lignes écrites par Francine Saliou à l'arrière de la photographie : "Denise Gourmelon une fille de pension à Kerozal" (photographie familiale).

1020 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 141.

1021 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

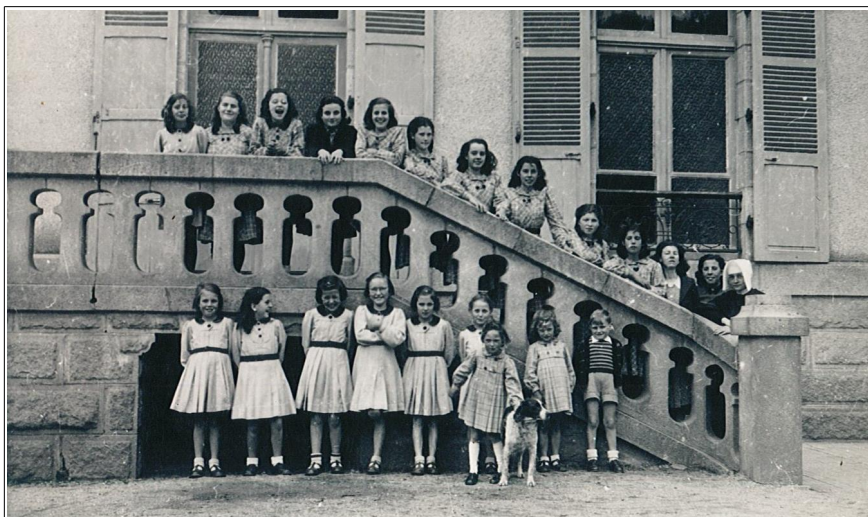
1022 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

Elles étaient toutes habillées de la même façon :

**F :** *Ha des uniformes am oam iye. J :* *Ah ya ... uniforme ? F :* *Ya poa ke' gweled var a' poltred ? J :* *Nann m'eus ked ah. F :* *Ar re zo war a poltred oan' toud des saeiou eveltoud [...]. Hag e mod-all e meze eu' saro du ! J :* *Saro du ? F :* *Ya ! J :* *Hag a' sae a oa penoz ? Du iye [...] ? F :* *Ked, pe ... kejaman' gwenn. J :* *Ah ya du ha gwenn kwa. F :* *Hmm*<sup>1023</sup>.

Traduction :

**F :** Et nous avions aussi des uniformes. **J :** Ah oui ... [des] uniformes ? **F :** Oui tu ne l'avais pas vu sur la photo ? **J :** Ah non je ne l'ai pas vu. **F :** Ceux qui sont sur la photographie ont toutes des robes similaires [...]. Et sinon on avait une blouse noire ! **J :** Une blouse noire ? **F :** Oui ! **J :** Et la robe était comment ? Noire aussi ? **F :** Non, ou ... presque blanche. **J :** Ah oui noire et blanche quoi. **F :** Hmm.



Photographie de groupe des jeunes filles en pension à Kerozal datée de septembre 1948. Elle a certainement été réalisée dans le cadre de la rentrée de cette année. Francine Saliou ne se trouve pas sur la photographie. On distingue Flac (le chien de l'abbé), la soeur Agnès au pied du péron et son neveu Patrick certainement en vacances (cliché conservé à Blois par la Congrégation des Soeurs Franciscaines servante de Marie).

On distingue effectivement sur le portrait de groupe dont elle parle (ci-contre) que les plus jeunes disposaient toutes d'une robe blanche ceinte d'une bande noire. Les filles les plus âgées par contre sont dans leurs majorités habillées d'une blouse à carreaux, celles-ci étaient d'ailleurs toutes chargées de la surveillance des plus jeunes<sup>1024</sup>. On compte sur la photographie environ 18 jeunes filles, les deux femmes entre Sœur Agnès et l'une des jeunes filles en blouse sont certainement des encadrantes civiles.

En ce qui concerne l'encadrement des enfants, c'était logiquement des religieuses qui s'en chargeaient. Anne Guillou, dans son essai sur la condition des femmes en Bretagne, nous donne une brève description de leurs origines sociales, de leurs tâches et des raisons qui ont poussé la majorité d'entre elles à rentrer dans les ordres :

Ces religieuses, regroupées en maisons concurrentes sont issues de la petite bourgeoisie comme des classes artisanes ou paysannes. Qu'elles aient été touchées par l'appel divin, qu'elles aient été placées au couvent par leurs familles, qu'elles aient fui la condition féminine et ses tribulations, comme la maternité, la grande majorité des femmes en religion se consacrent aux enfants et aux malades. Entrer dans les ordres a été pour nombre d'entre elles une chance d'ascension sociale. Vivre une vie supérieure car consacrée, participer à des actions sociales fondamentales, affirmer leurs qualités

1023 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 139-140.

1024 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit) ; ainsi qu'en annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 145.



personnelles d'organisatrices, voire de responsables de communautés, voilà des destinées que n'aurait pu leur offrir leur milieu social de départ<sup>1025</sup>.

Nous ne savons pas combien elles étaient au total à Kerozal, mais des photographies de groupes conservées à Blois peuvent en donner une idée :



Photographie de groupe des Soeurs Franciscaines installées à Kerozal daté de 1941 (cliché conservé à Blois par la Congrégation des sœurs Franciscaines Servantes de Marie).



Photographie de groupe des soeurs franciscaines non datée. Elles sont installées sur le péron du château de Kerozal (cliché conservé à Blois par la Congrégation des Soeurs Franciscaines Servantes de Marie).

On compte sur la première photographie onze personnes alors que sur la deuxième il y a dix individus. On peut donc raisonnablement supposer qu'il y avait environs de dix à quinze religieuses présentes à Kerozal. Chacune d'entre elles avait un rôle spécifique qui lui était confié ; nous le savons grâce aux paroles d'une chanson écrite par l'aumônier de Kerozal<sup>1026</sup> l'Abbé Jaffré, à destination des enfants en pension dans le cadre de l'organisation d'une fête. Cette chanson a été conservée par Alice Le Boulanger dans un carnet ayant appartenu à sa grande sœur, en voici la retranscription :

1025 GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton : essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, coll.« Les Bretons & les femmes », 2007, p. 100.

1026 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

A Kérozal\*

15 janvier 1947

I

A Kérozal on est heureux  
Pour notre âge on a tous les jeux  
Les cordes et les ballons. Eh ! bien  
Et puis les danses en rond  
Et vous m'entendez bien

II

Comme dans toutes les bonnes maisons  
Une supérieure nous avons  
C'est Mère Elisabeth. Eh ! Bien  
Qui ordonne et décrète

III

Quand on a mal au bout du doigt  
Sœur St Etienne est toujours là  
Oh ! Les jolies poupées. Eh ! bien  
Qu'elle sait enjuponner

IV

Le matin pour nous habiller  
Pas besoin d'électricité  
Car Sœur Alfred Marie. Eh ! bien  
Nous donne des bouts d'bougie

V

Quand nos habits sont déchirés  
On va pour les raccommoder  
Vers Sœur Léon Marie. Eh ! bien  
Qui gronde et puis qui rit

VI

Pour nous surveiller dans les coins  
Ce n'est pas qu'on en est (sic) besoin  
Mais c'est là l'habitude. Eh ! bien  
Sœur Jeanne à la main rude

VII

Quelque fois quand on a le temps  
On va en classe, c'est épatant  
Les petites ont une maîtresse  
Qu'on nomme Sœur Agnès

VIII

Pour les grands c'est plus compliqué  
Que de gros livres, de gros cahiers  
Même Sœur Henri Marie  
Leur apprend la chimie

IX

Nous sommes toutes en bonne santé  
On nous trouve même bien engraisées  
Même Sœur Jean Marie  
Fait de la bonne bouillie

X

Il y a aussi pas loin de chez nous  
Une dame qui est bonne pour nous  
C'est la Sœur Marie Pierre  
Qui nous porte ses affaires

XI

Connaissez vous Monsieur l'Abbé  
Du catéchisme il est chargé  
Il traite de perruche  
Et quelquefois de cruche

XII

Il est toujours accompagné  
D'un joli chien fort éduqué  
Flac a de bonnes manières  
Son maître en est très fière (sic)

XIII

Si de notre bonheur vous êtes jaloux  
A Kérozal vous ferez comme nous  
Chez nous pas d'jérémiades  
On est toutes camarades

\* L'air de la chanson à été enregistré lors de l'entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

Dans la chanson datée de 1947, on compte neuf Sœurs ayant chacune sa spécialité. Mère Élisabeth de la Trinité est désignée comme la mère supérieure de la communauté, elle avait la réputation chez les orphelines d'être très sévère. En conséquence, afin de se jouer de la « Mère 'zabette\* » les enfants profitaient de sa demi-cécité : « figurez-vous que Mère Élisabeth avait une mauvaise vue, mais vraiment une très très mauvaise vue, nous disait Alice Le Boulanger. Alors quelquefois on nous réunissait quand y en avait une qui avait fait une bêtise et bien elle croyait s'adresser à une, elle s'adressait à une aut'. Oui ben alors vous savez c'que c'est des enfants : ben on riait après<sup>1027</sup> ». Sœur Saint Étienne quant à elle joue le rôle de l'infirmière tandis que Sœur Alfred Marie s'occupe du lever des enfants ; Sœur Léon Marie dispose du statut de couturière et Sœur Jeanne de celui de surveillante. À Kerozal les enfants sont aussi scolarisés et deux Sœurs sont chargées de l'enseignement : Sœur Agnès pour les plus jeunes et Sœur Henri Marie pour les plus âgées. La cuisinière de la communauté se prénomme Sœur Jean Marie tandis que le rôle de Sœur Marie Pierre n'est pas clair, il y est écrit qu'elle porte aux enfants ses affaires sans que l'on sache de quoi il s'agit. En fait on sait, grâce au témoignage d'Alice Le Boulanger, que Sœur Marie Pierre servait comme « dame de compagnie » chez madame Lot, sœur de Blanche Blavoyer et propriétaire de la maison de Roz-ar-Scour proche de Kerozal<sup>1028</sup>. Le fait qu'il soit mentionné qu'elle « porte ses affaires » signifie qu'elle apportait entre autres « des fruits, des légumes<sup>1029</sup> » et d'autres denrées utiles aux enfants et aux sœurs. Alice Le Boulanger l'explique : « chez la dame (Mme Lot) chez qui elle était, y avait comme une ferme et y avait des cultivateurs et y nous apportaient des fruits, des légumes de là [...]. Et elle amenait des fleurs aussi quand y avait des fêtes, des fleurs pour garnir la chapelle [...]. Parce qu'elle avait des serres cette dame-là<sup>1030</sup> ». Enfin, le dernier personnage – dont le nom n'est pas précisé dans la chanson – est l'abbé Marcel Jaffré<sup>1031</sup>. Celui-ci est chargé de l'enseignement du catéchisme aux jeunes filles et comme le signale la chanson, il était accompagné d'un épagneul



L'abbé Marcel Jaffré en 1941 entouré par trois inconnues (cliché conservé à Blois par la Congrégation des Soeurs Franciscaines Servantes de Marie).

\* Surnom confié par Alice Le Boulanger.

1027 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1028 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1029 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1030 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1031 *Archives diocésaine de Quimper et Léon - Jaffré Marcel (1899-1968)*, <https://diocese-quimper.fr/bibliotheque/files/original/44f45b79342237a1ca264160c057e6d8.pdf>, consulté le 19 juillet 2018.

breton prénommé « Flac ». L'abbé Jaffré est né le 18 mars 1899 à Saint-Martin-des-Champs, en 1924 il est ordonné prêtre et débute sa carrière en tant que surveillant au collège de Lesneven, il devient successivement vicaire à Huelgoat (1925) puis vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix (1932) avant de s'installer en 1937 à Kerozal en tant qu'aumônier de la communauté. En 1950 son séjour à Kerozal prend fin et il poursuit sa carrière ecclésiastique ailleurs (Brest, Quimper, Brest) avant de mourir le 14 septembre 1968<sup>1032</sup>. Certains éléments présents dans la chanson recoupés avec d'autres informations donnent un rapide aperçu sur les bribes de la vie quotidienne des pensionnaires. Par exemple les « jolies poupées » désignent des doigts blessés entourés de bandes :

**J** : *Penoz e tremenet pa poa la galle ahe [...] ?* **F** : *Pe on be' gañ\*, ar seurezed a ni zoagne ac'hanon hag e veze laked des bandes\*\* deign war va bizied hag an dra-he oa... oan klañv beteg va ilin hag euh ... an dra-he dirente 'rae.* **J** : *Dirente ?* **F** : *Direntet\*\*\* e rae ya, la galle !* **J** : *Ha peta e' direntet ?* **F** : *Ça ... y avait comme du pue !* **J** : *Ça coulait quoi ?* **F** : *Oui. Hag a veze gred « des poupées » 'vez lavared deuc'h an dra-he degn deuc'h va bizied toud. Hag ar seurezed ni rae an dra-he gand un tamm sizhailh bihan ac'he, a zistage an traoù.* **J** : *Ah ya ? A zistage ar c'hroc'hen ahe ?* **F** : *Hmm.* **J** : *Ah ya. Ha penoz out bed pareed neuhe ?* **F** : *Oh pareed evese me n'ouzon ked ...* **J** : *Ne ke be' ... ne vize ke' laked 'produ bennag pe ... ?* **F** : *M'eus ke' soñj.* **J** : *Nan ?* **F** : *M'eus ke' joñj 'vije laked un dra bennag<sup>1033</sup>.*

Traduction :

**J** : Comment que ça s'est passé quand tu as eu la galle là [...] ? **F** : Quand j'étais malade, c'est les sœurs qui me soignaient et on me mettait des bandes sur mes doigts et ça c'était... j'étais malade jusqu'au coude et euh ... et ça suintait. **J** : Ça suintait ? **F** : Ça suintait oui, la galle. **J** : Et c'est quoi « direntet » ? **F** : Ça ... y avait comme du pue ! **J** : Ça coulait quoi ? **F** : Oui. Et l'on me faisait ce que l'on nommait des « poupées » sur mes doigts partout. Et c'est les sœurs qui faisaient cela avec un petit ciseau, qui détachait les choses. **J** : Ah oui ? Qui détachait la peau là ? **F** : Hmm. **J** : Ah oui. Et comment t'es-tu guéri alors ? **F** : Oh je me suis guérie comme ça je sais pas ... **J** : Il n'a pas été ... on ne mettait pas de produit quelconque ou ... ? **F** : Je ne me souviens pas. **J** : Non ? **F** : Je ne me souviens pas qu'on mettait quelque chose.

Autre exemple, la chanson évoque une série de jeux parmi lesquels figurent les danses en rond, or dans les archives conservées à Blois on retrouve un cliché (ci-contre) où l'on voit les jeunes filles s'amuser. Elles



Les enfants de Kerozal accompagnés d'une soeur et de jeunes femmes habillées en civil s'amuse en face du château (cliché conservé à Blois par la Communauté des Soeurs Franciscaines servantes de Marie).

1032 *Ibid.*

\* C'est-à-dire *klañv*.

\*\* Francine Saliou nous a précisé ensuite qu'il s'agissait de morceaux de tissu.

\*\*\* C'est-à-dire *suinter*.

1033 En annexe « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 148.



Ballet. on attend la note du départ.



Exemple de "séance récréative" à Kerozal : le ballet (cliché conservé à Blois par la Communauté des Soeurs Franciscaines Servantes de Marie).

Séance Récréative . Figure d'un ballet



effectuent ce qui ressemble à des danses en rond quelque peu désordonnées. On constate grâce à d'autres photographies que, comme dans un milieu scolaire normal, de nombreuses activités étaient prévues pour occuper, distraire et éduquer les enfants. Par exemple, des « séances récréatives » étaient consacrées à l'éducation physique des orphelines. Une séance de ballet a été photographiée (ci-dessus), mais Francine Saliou nous confiait dans une discussion informelle se souvenir de séances de sport varié tel que la gymnastique, la course à pied ou encore l'exercice qui consistait à grimper à la corde.



Autel de la chapelle de Kerozal, photographié datée du mois de juin 1948 (cliché conservé à Blois par les Soeurs Franciscaines Servantes de Marie).



Exemple d'une messe célébrée à Kerozal, non-datée. C'est certainement l'abbé Marcel Jaffré qui officie (cliché conservé à Blois par les Soeurs Franciscaines Servantes de Marie).

Les jeunes filles dormaient au premier étage dans un grand dortoir. Celui-ci était divisé en deux parties, l'une était réservée aux plus petites et l'autre aux plus grandes. Le matin le rituel était invariable. Les enfants se levaient, allaient faire leur toilette – c'était les sœurs qui faisaient la toilette des plus jeunes<sup>1034</sup> – puis se rendaient ensemble prendre leur petit-déjeuner au réfectoire situé au rez-de-chaussée. Une prière, le bénédicité, était formulée avant le petit-déjeuner comme

1034 « F : Hag ar re-he ni walc'he ac'hanom hañ ! » / « F : Et c'est celles-ci [les religieuses] qui nous lavaient hein ! », nous avait confiées Francine Saliou. Voir en annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 145.

avant chaque repas<sup>1035</sup>. En hiver, le matin les jeunes filles s'éclairaient à la bougie afin de faire des économies de pétrole – en raison des pénuries induites par la guerre certainement : « pour garder le pétrole, jusqu'à 9 heures on allait jouer dehors. Jusqu'à ce qu'y fasse jour pour aller en classe<sup>1036</sup> », nous disait Alice Le Boulanger. Après le petit-déjeuner et une courte pause récréative, les enfants se rendaient à la messe dans la chapelle qui jouxtait le château<sup>1037</sup> (ci-dessus). Après l'office les enfants allaient en classe. Selon leur âge elles recevaient l'enseignement de Sœur Agnès ou de Sœur Henri Marie qui préparait les élèves les plus studieuses au Certificat d'Étude<sup>1038</sup>. On formait aussi celles qui souhaitaient entrer dans les ordres comme ce fut le cas d'Alice Le Boulanger et de sa sœur, Denise. Il fallait « éduquer, redresser les habitudes « sauvages » chez les fillettes tout en les séduisant afin de renouveler la population des couvents, c'est là une tâche complexe<sup>1039</sup> », notait Anne Guillou. Pour autant la communauté ne vivait pas en vase clos, les enfants des alentours suivaient eux aussi les cours dispensés à Kerozal :

**F :** *Me' ar skol oa digor d'an dud deuc'h a... deuc'h a war-dro, war-dro ar manar 'mestra iye. Deuc'h a ... ar re-he c'helle don' d'ar skol ha mon' d'ar ger deuc'h a noz hañ !* **J :** *Ar re oa tro-dro Lokenole kwa ?* **F :** *Ya.* **J :** *Ah ya ! Neuze e oa tud all eget reoù an orphelinat kwa ?* **F :** *Ya [...].* **J :** *Pe ... ya, peta veze desked du-hond ?* **F :** *Toud e-giz, e-giz ur skol normal\* [...].* **J :** *Oa ke mwioch'h a relijion marteze kwa ? Pegwir e oas ...* **F :** *Ah eo ! Mahad eo ! Pe iemp da zrebiñ e rankem euh ... lavared euh ... hon pedennoù kwa*<sup>1040</sup>.



Les pensionnaires de Kerozal en classe, photographie non-datée. Sur le tableau du fond on peut lire "La sanctification du foyer par la Consécration du Sacré-Coeur. Le Moyen et le Proche-Orient menacés par le matérialisme athée" et sur l'autre tableau on lit : "Fais ce que dois. Toujours mieux !" avec en dessous un problème mathématique à résoudre (cliché conservé à Blois par les Soeurs Franciscaines Servantes de Marie).

Traduction :

**F :** Mais l'école était ouverte aux gens de... des alentours, autour du manoir de même aussi. De ... ceux-ci pouvaient venir à l'école et rentrer à la maison le soir hein ! **J :** Ceux-ci étaient autour de Locquénoles quoi ? **F :** Oui. **J :** Ah oui ! Donc il y avait d'autres gens que ceux de l'orphelinat quoi ?

1035 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 142.

1036 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1037 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 138.

1038 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1039 GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton, op. cit.*, p. 100-101.

\* C'est aussi ce que note Jean Rohou au sujet du programme de l'école des sœurs de Plougourvest, voir : ROHOU J., *Fils de ploucs*, Rennes, Ouest-France, 2016, p. 875-876.

1040 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 141.

**F** : Oui [...]. **J** : Ou ... oui, que faisait-on là-bas ? **F** : Tout pareil, pareil que dans une école normale [...]. Il y avait peut-être plus de religion ? Parce qu'il était ... **F** : Ah si ! Sûrement oui ! Quand on allait manger nous devions euh ... dire euh ... nos prières quoi.

Il va de soi cependant que les divers aspects religieux de la communauté ne se retrouvaient pas seulement dans la vie quotidienne, ils étaient incorporés aussi dans l'enseignement, pour preuve les inscriptions au tableau de la photographie ci-dessus : « La sanctification du foyer par la Consécration du Sacré-Cœur. Le Moyen et le Proche-Orient menacés par le matérialisme athée ». Sans que l'on puisse expliquer clairement quel était l'objet du cours, on constate que la religion catholique est mise en avant par opposition à l'athéisme perçu comme une menace. Anne Guillou, dans un essai qui entend trancher la question du matriarcat breton et qui retrace l'histoire de la femme en Bretagne, décrit brièvement le contenu et l'objectif des cours dispensés par les congrégations religieuses :

Leur enseignement est homogène et elles [les religieuses] imprègnent les mentalités féminines pour longtemps. On enseigne le respect de l'ordre social, même s'il est injuste, et la censure des conflits. C'est une école du conformisme. La croyance et la pratique religieuse sont les garantes de l'ordre social. L'autorité politique, la société civile sont entre les mains des hommes et c'est bien ainsi. Le travail est porté haut dans la hiérarchie des valeurs et cultiver l'imagination, la création, l'innovation n'entre pas dans les programmes. Dans les congrégations qui s'occupent de préférence des filles de la bourgeoisie, on a soin d'introduire les arts d'agrément et les arts ménagers. On ne néglige pas le calcul qui fonde les vertus de l'économie et de l'épargne [...]. « Plus délicates, les filles doivent être élevées pour la simplicité de la vie domestique, pour l'obéissance, pour la piété, pour les vertus douces et timides : ce qui est bien pour les hommes est un danger pour elles », affirme un prélat. Écrire est dangereux pour elles, car écrire c'est accéder à l'autonomie de l'expression. La lecture, oui, mais seulement ce qui est nécessaire : s'enivrer de lectures, c'est du temps perdu, et cela entraîne au rêve et peut conduire aux mauvaises pensées. L'essentiel est de préparer la jeune fille au mariage, considéré comme la chance d'épanouissement de la femme<sup>1041</sup>.

Autre différence notable avec les écoles publiques, on y enseignait l'« histoire-sainte » et le catéchisme<sup>1042</sup>. En plus des offices, c'était l'abbé Jaffré qui avait la charge d'enseigner le catéchisme aux enfants. Il n'y avait pas école le jeudi, les sœurs qui s'occupaient des jeunes filles en profitaient pour leur confier des tâches ménagères utiles à la communauté. On leur demandait, par exemple, d'aller chercher du bois ou de repriser des chaussettes : « **F** : *Hag euh... da poen'-se e veze ke' skol*

1041 GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton*, op. cit., p. 101-102.

1042 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 143. Jean Rohou fait la même remarque à propos de l'école des sœurs de Plougourvest : « Restait la grande différence de l'instruction religieuse [...] : un quart d'heure de prière tous les matins et une demi-heure d'instruction religieuse, sans compter le temps consacré à l'apprentissage du catéchisme. De plus le recteur de la paroisse intervenait une heure par semaine [...]. Le dimanche, toute la classe assistait à la grand-messe à la tribune, au fond de l'église, où la plus méritante de chaque division arborait sa croix d'honneur. Le lundi, on vérifiait qu'elles avaient bien retenu le sermon et l'Évangile dominical », voir : ROHOU J., *Fils de ploucs*, op. cit., p. 876..

*da yaou, setu neuhe da yaou e vezem' laked da ... da vond da geuneuta e-barzh a ... e-barzh ar c'hoad. Pezegur oa... ur c'hoad oa deuc'h a maner. Hag euh ... pe a-wechoù e rankem mond da ... da 'riad al lerou'<sup>1043</sup> [...]. »*

Il arrivait plusieurs fois par an que les enfants accompagnés des sœurs se rendent à Locquéolé à l'occasion de festivités diverses, c'était en particulier le cas des pardons, des communions ou d'autres festivités catholiques telles que Pâques, l'Ascension, la Nativité, la fête des Rameaux, etc. Les enfants se rendent à la messe du matin dans la petite église du bourg à pied et à jeun, si bien qu'il arrivait que certains d'entre eux soient atteints de vertiges. Les sœurs leur donnaient dès lors du sucre en attendant l'eucharistie<sup>1044</sup>.

**A :** Alors à Locquéolé, on y descendait de Kerozal on descendait à Locquéolé à toutes les fêtes qu'y avait [...]. À toutes les fêtes qu'y avait on descendait à Locquéolé. Mais alors fallait met' les galoches hein ! Eh mais pas quand y pleuvait [rire]. Oh oh quand y pleuvait mon Dieu qu'on aimait pas ça [...] !  
**J :** Vous étiez obligé d'aller à jeun ? **A :** Ah oui à c't'époque là, oui. On y était obligé d'aller à jeun. Alors je me souviens, c'est pour qu'elle ... ? C'est pour une des communions. Alors on descendait à Locquéolé, y avait deux kilomet'. Alors on descendait à jeun, y avait la première messe – on app'lait ça la p'tite messe –, on remontait, on mangeait et on redescendait pour la grand'messe de Locqué... à Locquéolé. **J :** Ah en effet oui, 'fallait marcher hein ! **A :** Oui fallait marcher, on marchait bien à c't'époque là. Fallait redescend' à Locquéolé, on remontait et l'après-midi on retournait encore ! Parce qu'y avait les vêp' la procession et puis tout ! Ouh mon Dieu la procession à travers la campagne ! **J :** Ça f'sait un paquet ! Ah oui parce que c'était les pardons du coup avec les bannières et tout. **A :** Ben oui quand c'était les processions, oui.<sup>1045</sup>

Parmi les autres activités extrascolaires, des sorties, des promenades étaient régulièrement organisées aux alentours de Kerozal. Il s'agissait de longues balades à travers la campagne en direction notamment de Carantec ou de Morlaix. Ces sorties permettaient aux enfants de découvrir la région et notamment de visiter certains monuments tels que le phare de la Lande (Carantec) :

**J :** *Ya. Ha peta' ... peta' 'vije gred a-hend-all ? Be oa traoù all sur-wac'h ? 'Vije ke' skol bepret kwa ?*  
**F :** *Skol e mod all ... pfff ... mon' da ... Bed omp éd e bale kenañ 'reemp ie [...]. Hag e veze... vezemp o lavaret : « Un kilomet' à pied ça use, ça use, un kilomet' à pied ça use les souliers ! »* **J :** [rire] **F :** *Ha mon' en tour-tan omp bed ie. Beteg an neah an tour-tan'<sup>1046</sup>.*

1043 Traduction : « Et euh ... à ce moment-là il n'y avait pas d'école le jeudi, du coup le jeudi on nous envoyait... on nous envoyait chercher des fagots dedans ... dans les bois. Car il y avait... un bois jouxtait le manoir. Et euh ... sinon parfois on devait aller... aller coudre les chaussettes », voir en annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 138.

1044 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 143-144.

1045 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1046 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 138-139.



Traduction :

**J** : Oui. Et que... que faisait-on sinon ? Il y avait d'autres choses sûrement ? Il n'y avait pas que l'école quoi ? **F** : Autre chose que l'école .... pfff ... on allait ... on marchait beaucoup aussi. **F** : Et on ... on disait : « *Un kilomet' à pied ça use, ça use, un kilomet' à pied ça use les souliers !* » **J** : [rire] **F** : Et nous sommes aussi allés dans le phare\*. Jusqu'en haut du phare.

Sœur Alice Le Boulanger se souvenait, elle aussi, lors de notre entretien de ces longues promenades encadrées par les sœurs franciscaines jusqu'à Morlaix ou Carantec, lesquelles se déroulaient en chantant<sup>1047</sup>. Parmi ces quelques menus plaisirs, ces quelques loisirs extrascolaires, Francine Saliou se souvient d'une petite maison où l'on vendait des bonbons :

**F** : [...] *Hag euh ... don' a ra em joñj pe etre ti va zintin hag a manar lec'h ma oan e pañsion e voa un episiri. N'on ke' penoz 'vez lavared deuc'h an dra-he ...* **J** : *De... deo ya ya.* **F** : *Hag e veze bomboyoù hag a vichoù meze un tamm gweneg hag e yem da brenañ bomboyù.* **J** : [rire] **F** : *Me m'eus gred kofejoù bomboyù enoñ.* **J** : [rire] *Peta oa anv an episiri ?* **F** : *Oh m'eus ke' joñj petare anv 'oa, un tamm ti oa, bomboyù a veze gwerzed e-barzh*<sup>1048</sup>.

Traduction :

**F** : [...] Et euh ... ça me revient à l'esprit, entre la maison de ma tante et le manoir où j'étais en pension il y avait une épicerie. Je ne sais qu'est-ce qu'on dit de ça ... **J** : Si... si oui oui. **F** : Et il y avait des bonbons et de temps en temps j'avais un peu de sous et j'allais acheter des bonbons. **J** : [rire] **F** : J'ai fait des ventrées de bonbons là-bas. **J** : [rire] Quel était le nom de l'épicerie ? **F** : Oh je ne me rappelle pas quel nom c'était, c'était un bout de maison, on y vendait des bonbons dedans.

Les plus pauvres cependant n'avaient pas de sous pour s'acheter des bonbons, c'était le cas d'Alice Le Boulanger. Le château de Kerozal disposait aussi de jardin, mais les orphelines ne s'en occupait pas, c'était des religieuses qui étaient chargées de son entretien. Il arrivait cependant qu'on leur demande de cueillir des fleurs, mais c'était bien la seule chose qu'elles faisaient<sup>1049</sup>.

En 1948, Francine Saliou est âgée de douze ans et se trouve toujours en pension à Kerozal. Cette année-là elle effectue sa communion solennelle à Locquéolé<sup>1050</sup>. On oublie bien souvent l'importance de la communion pour les jeunes gens élevés dans le catholicisme. Bien plus qu'un simple événement religieux, la communion a aussi et surtout pour but de fédérer l'ensemble de la parenté et en particulier la parenté baptismale<sup>1051</sup> qui est particulièrement sollicitée pour l'événement. Ceux-ci, afin de témoigner leur soutien envers leur filleul(e), leur offrent divers

\* Il s'agit du phare de la Lande tout proche de Kerozal.

1047 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

1048 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 147.

1049 Discussion informelle avec Francine Saliou.

1050 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 144.

1051 Au sujet des relations entre filleul(e) et parrains/marraine, lire : ZONABEND F., « La parenté de baptismale à Minot », *op. cit.*

présents<sup>1052</sup>. Pour les garçons il s'agit bien souvent de montre, de gourmette ou d'autres objets à vocation religieuse, telle qu'une chaîne sur laquelle pend un médaillon où est le plus souvent représentée la figure d'une Vierge à l'enfant. Francine Saliou, elle, avait reçu de la part de sa marraine un missel, tandis que, sa tante mariée avec Hamon Kerbrat fils, Germaine Chevalier, avait offert une chaîne garnie d'une croix<sup>1053</sup>. L'ensemble de ses tantes s'étaient cotisées pour l'événement d'autant plus qu'il y avait deux communions le même jour : son cousin Léon Hamon (fils d'Anne Marie Kerbrat et de Jacques Hamon) né aussi en 1936 passait lui aussi sa communion solennelle. La cérémonie s'acheva donc au restaurant (Le Lion d'Or) à Locquénolé, lequel était offert par la mère de Léon Hamon<sup>1054</sup>. Les événements religieux sont destinés à marquer le passage d'un âge à un autre, ils sont de véritables rites de passage qui marquent les étapes à franchir dans le parcours de l'individu. Tout comme le mariage symbolise le passage de l'adolescence à la vie d'adulte, la communion permet à l'enfant d'entrer dans cette période intermédiaire, ces années de l'entre deux âges qu'est l'adolescence. L'individu n'est plus enfant, mais n'est pas tout à fait adulte. C'est ce que constate C. Pelras qui remarque que du temps des coiffes (XIX<sup>e</sup> siècle-première moitié du XX<sup>e</sup> siècle), à Goulien, la communion était le véritable marqueur du « passage de l'enfance à l'adolescence » :

C'est à partir de cette date que les fillettes abandonnaient leur costume particulier pour la coiffe et le costume habituel des jeunes filles, que les garçons étaient mis au travail [...] : après la Communion Solennelle, par exemple, on ne vas plus quêter dans les maisons le 31 décembre, ni attendre la distribution des dragées à la sortie des baptêmes<sup>1055</sup>.

À Kerozal, le soir, les jeunes filles faisaient leurs leçons avant de prendre le souper, puis se rendaient au dortoir :

**J :** *Hag euh ... diouz noz peta vije gred ? F :* *An noz, hoho [...] ! E iemp da ... marc'had e remp omp leusonioù ha goudeze e iemp da zrebi hag euh ... en em walc'hi hag mond n'om da gou... en omp gweleoù kwa [...]. Un dortoir oa, a oa leu... a gweleoù a oa an eil kichen egile evesse [...]. Oa ke*

1052 Bien plus que l'événement religieux en lui-même, Guy Turpin explique dans ses mémoires que c'est l'ensemble des éléments gravitant autour de la cérémonie (cadeaux, famille, préparation) qui intéressait le futur communiant : « Comme tous les enfants de mon âge, j'attendais cette cérémonie avec impatience. Je dois cependant avouer que ma motivation principale n'était pas seulement religieuse. Les cadeaux, le superbe costume, hérité de la communion de mon frère, la famille, les invités, et surtout la semaine de préparation, dite de « récollection », qui précède cette journée [...] était autant de raisons d'attiser mon impatience », voir : TURPIN G., *Mémoires d'un enfant de choeur*, Rennes, Ouest-France, coll.« Écrits », 2008, p. 59.

1053 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 147.

1054 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 147.

1055 PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun, op. cit.*, p. 226.

*kramcheier a oa. J : Nañ ? Hag euh gweleoù a oa ... a oa gweleoù mo'-se pe be' oa ridochoù pe ... ?*  
**F : Oh ked evesse**<sup>1056</sup>.

Traduction :

**J :** Et euh ... on faisait quoi le soir ? **F :** Le soir, hoho [...] ! On allait au ... on faisait sûrement nos leçons et après on allait manger et euh ... les lits étaient les uns à côté des autres comme ça [...]. **F :** Ce n'était pas des chambres. **J :** Non ? Et euh c'était des lits ... des lits comme ça ou est-ce qu'il y avait des rideaux ou ... ? **F :** Oh non comme ça.

Elles y passaient la nuit mais certaines d'entre elles plus hardies que d'autres profitaient de l'assoupissement des religieuses et des pensionnaires les plus âgées pour s'adonner à des jeux dangereux dans les escaliers du château :

**F :** *Ha deuc'h a... deuc'h a noz a vichoù vese lod a veze meulardiez\* 'vid lod all, ha iaen à califourchon var a ...* **J :** [rire] **F :** *Peuzugwir ma... n'ouzhou'ke'penoz e eu' maner ?* **J :** Ya ? **F :** *E zo skalieroù hag euh... ac'he oa ... en deuxième étage e oa les dortoir hag euh... ar skalieroù iae beteg an traoñ an dra-he rae aon ah !* **J :** [rire] **F :** *Hag e lod a iae à califourchon var ... var a ... var a skalieroù kwa da zisken d'an traoñ, oh an dra-he oa dañjerus ! Ooooh !* **J :** *D'ober peta ? Da velet ... kurius kwa ?* **F :** *Pezugur lod a oa casse-coup kwa.* **J :** *Ah ya ? Ha te, te a selle eus an dra-mañ ?* **F :** *Me m'oa ... me iaen ke'varnañ, iaen ke'var ar skalieroù evese.* **J :** *Ha te a selle deus ar re mañ o von' kwa ?* **F :** *Hmm.* **J :** *Hag euh... oa ked tud o lavared deho : « Oh ! Harzit, kwa, paouezet da ... » ?* **F :** *Oh bah ober a raen an dra-he pe veze ked den bed o sellet hein !* **J :** *Ah ya !* [rire]

Traduction :

**F :** Et la ... la nuit il y avait parfois certaines qui avaient plus d'audace que d'autres, et ils allaient à califourchon sur ... **J :** [rire] **F :** Parce que il... tu ne sais pas comment comment est disposé un manoir ? **J :** Non ? **F :** Il y a des escaliers et euh... là il y avait ... au deuxième étage il avait les dortoirs et euh... les escaliers allaient jusqu'en bas, oh c'était dangereux ! Ooooh ! **J :** Faire quoi ? Allez voir ... ils étaient curieux quoi ? **F :** Parce que certaines étaient casse-coup quoi. **J :** Ah oui ? Et toi, tu regardais ça ? **F :** Moi j'étais ... je n'allais pas dessus, je n'allais pas sur les escaliers ainsi. **J :** Et tu regardais ceux-là s'y rendre quoi ? **F :** Hmm. **J :** Et euh ... il n'y avait personne qui leur disait : « Oh ! Arrêtez, quoi, arrêtez de ... » ? **F :** Oh ben ils faisaient cela quand il n'y avait plus personne qui surveillait hein ! **J :** Ah oui ! [rire]

Le lendemain démarrait une journée sensiblement identique<sup>1057</sup>, ainsi était rythmé la vie quotidienne à Kerozal. Pour Francine Saliou cependant, la proximité de sa famille fait qu'elle bénéficiait d'avantages dont ne disposaient pas les jeunes filles originaires de zones géographiques plus éloignées du château. Son père venait, par exemple, la voir tous les quinze jours en vélo par tous les temps et en toutes saisons et lui apportait du beurre. À l'arrivée de son père, Francine Saliou était appelée au parloir, elle recevait son morceau de beurre de la main de Guillaume Saliou

1056 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 139.

\* On entend *meulardiez* mais cela signifie *muioe'h a hardiegezh*.

1057 Voir l'« Entretien avec Sœur Alice Le Boulanger, enregistré le 24 août 2017 au 95 rue Groison, à Tour » (non retranscrit).

et une fois l'échange terminé retournait en compagnie des autres enfants<sup>1058</sup>. Elle n'aimait pas le beurre à l'époque, elle l'offrait à ses camarades et profitait du goûter pour manger le morceau de chocolat quotidien et le pain sec que donnait les religieuses<sup>1059</sup>. Elle bénéficiait aussi de la présence toute proche des Kerbrat. Sa tante Anne-Marie Kerbrat, habitant à Gorréquer (Locquéolé) en compagnie de Jacques Hamon, son mari, venait la chercher certains dimanches et l'emmenait avec elle à Gorréquer où elle mangeait en compagnie de ses cousines et de ses cousins<sup>1060</sup> (cinq garçons et quatre filles).

Au cours de l'année scolaire, les pensionnaires disposaient au moins de trois périodes de vacances<sup>1061</sup>. Les vacances de Noël, celles de Pâques et les grandes vacances d'été, celles-ci duraient environ deux mois et demi, durant les mois de juillet, août et au cours de la première moitié du mois de septembre<sup>1062</sup>. À la rentrée de septembre c'était bien souvent le grand-père Saliou qui accompagnait Francine Saliou de Saint-Draff à Kerozal sur son char-à-banc : « **F** : *Ha va za'-koz e a-wechoù, eñ ni gase ac'hanon gad a charabañ da bañsion hag euh ... e vouele 'rae pe vele ac'hanon o von' deu pañsion [...].* **J** : *Evid an distro-skol kwa ?* **F** : *Ya*<sup>1063</sup> ».

Au cours de la dernière année (1950-1951) passée à Kerozal, Guillaume Saliou avait offert un vélo à sa fille. Elle devait rentrer le samedi après-midi à Saint-Draff pour repartir le dimanche soir ou le lundi matin<sup>1064</sup>. À la fin du mois de juin 1951, elle quitte définitivement Kerozal et se rend à Saint-Draff passer ses vacances. À partir du 12 juillet 1951, elle est âgée de 15 ans et n'est plus obligée de se rendre à l'école<sup>1065</sup>. Il lui faut dorénavant parfaire son éducation pour devenir la femme idéale, une ménagère d'exception. C'était encore, dans les années 1950, ce pour quoi les femmes étaient faites et pour beaucoup d'entre elles<sup>1066</sup>, éduquées dans un catholicisme qui privilégiait l'ordre ancien et le pouvoir au masculin, c'était là leur plus grande aspiration.

1058 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 142.

1059 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 142.

1060 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 146-147.

1061 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 142-143.

1062 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 143.

1063 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 143. Traduction : « **F** : Et de temps en temps c'était mon grand-père qui m'amenait avec le char-à-banc en pension et euh ... il pleurait quand il me voyait me diriger vers la pension. **J** : À l'occasion de la rentrée quoi ? **F** : Oui ».

1064 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 140.

1065 La scolarisation n'était obligatoire que jusqu'à 14 ans à l'époque. Voir : ROHOU J., *Fils de ploucs, op. cit.*

1066 MAILLARD F., « LEBEAUME Joël, L'enseignement ménager en France. Sciences et techniques au féminin (1880-1980), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 263 p. », *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 30 septembre 2014, n° 188, p. 116-119.



## Devenir un homme, devenir une femme

### ➤ Hamon Saliou : apprentissage, service militaire et mariage

Alors que Francine Saliou se trouvait à Cosporchou puis Kerozal, M. Hamon Saliou, son frère, était resté à Saint-Draff et passait sa scolarité à Penzé dans l'école du village, là où, jusqu'aux années 1950, il voyait encore les voiles rouges des gabares descendre la rivière<sup>1067</sup>. Comme sa sœur, quand elle se rendait encore à l'école à Henvic, il faisait quotidiennement le chemin à pieds, chaussés de ses sabots de bois. La bande des campagnards rencontrant ainsi, comme le notait Louis Priser, celle des petits bourgeois et artisans du village<sup>1068</sup>. C'est ainsi qu'il obtint son certificat<sup>1069</sup>. Après sa scolarisation, étant l'aîné et le seul garçon de la fratrie, M. Hamon Saliou est pressenti pour hériter de la ferme (dont ils ne sont toujours que locataires). Il ne poursuit donc pas ses études, mais s'engage pleinement dans les travaux quotidiens. Comme le notait Anne Guillou son apprentissage du métier de paysan avait commencé tôt, elle résume avec justesse quelles en étaient les modalités, du maniement de l'outil à l'éducation du corps par l'altérité avec l'animal :

L'épreuve corporelle, plus que les discours, constitue la base de l'éducation paysanne. L'être acquiert savoir et savoir-faire par l'exercice de son corps et l'apprentissage progressif du maniement des outils [...]. C'est le regard que portaient les adultes sur l'enfant ou le jeune au travail qui confirmait tout à la fois l'acquisition d'un savoir-faire et la promotion individuelle. Le jeune homme à qui l'on confiait une lourde fourche à long manche savait qu'il allait être admis dans le monde des hommes, s'il sortait vainqueur de l'épreuve (porter les dernières fourchées au haut de la meule de



M. Hamon Saliou en compagnie de deux chevaux dans un champ. Il doit avoir un peu plus de 15 ans sur la photographie qui a dès lors dû être prise entre 1943 et 1946 (archives familiales).

paille par exemple). L'apprentissage entraînait des souffrances physiques et morales : écorchures, ampoules aux mains, courbatures, fatigues excessives, considérées comme la preuve de l'engagement réel du néophyte dans son apprentissage [...]. C'est également dans la fréquentation des animaux que l'enfant prenait conscience de son identité corporelle. L'approche de l'animal (placide ou farouche), son état physique, la situation de liberté ou de contrainte (à la prairie ou entravé à l'étable). Effrayer l'animal par une gesticulation ou des cris sans objets est considéré comme une faute. Réussir l'approche de l'animal (vache, cheval) signifie que l'enfant a mesuré ses gestes, amadoué l'animal par ses paroles, dissipé la crainte de la bête. Mais il sait que demeure dans l'animal domestiqué une part

1067 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 13.

1068 Voir *infra*, la sous-partie intitulée « La scolarisation des jeunes Saliou », p. 143-151.

1069 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 23-24.

d'arbitraire, une part incontrôlée. Les éventuelles ruades des chevaux maintiennent enfants et adultes à une distance calculée à l'arrière de l'animal. On ne franchit pas cette limite que l'animal impose. Par contre, l'approche frontale d'un cheval est sans danger, si elle est faite sans précipitation [...]. Il ne sera jamais explicité à l'enfant, mais celui-ci comprend que le rapport à autrui (bêtes et gens) passe par le corps. Et lorsque l'être s'égare, le corps subit la souffrance. La règle s'applique même aux animaux supérieurs, le cheval par exemple. La correction infligée à l'animal a valeur d'exemple. Un cheval récalcitrant a-t-il menacé son maître ou sa cargaison ? Une volée de coups de fouet l'attend à l'écurie<sup>1070</sup>.

Cette abnégation dans l'effort qui s'explique par la valeur quasi sacrée du travail, par sa survalorisation qui définit l'honneur de l'homme, du paysan, peut parfois aller très loin. Ainsi malgré les blessures, malgré la fatigue, le père de M. Hamon Saliou prenait figure d'exemple pour son fils, et son penchant pour la bouteille (développé certainement après le décès de son épouse<sup>1071</sup>) était contrebalancé dans le système de valeur paysan par un sacrifice presque total à l'effort qu'il devait consentir dans les travaux des champs :

**H** : Mais il travaillait quand même [...] ! Oh ! Un ... une fois il avait cassé le péroné de sa [...], de son jambe là [...]. Alors bon, je me rappelle, c'était l'époque de met' les pommes de terre. Eh ben il avait trouvé un gars de Saint-Thégonnec, il avait entendu dire qu'il était mort, y avait un pilon c'était un truc qu'y mettait son genou d'dans pour... pour marcher, eh ben à l'époque c'était des sacs de deux-cents kilos qu'on avait commandés hein ! **J** : De patates ? **H** : Oui pour met' les patates. Eh ben, y nous traînait les sacs de deux-cents kilos dans... dans les champs ! **J** : Ah ouais ?! **H** : Oui avec le pilon ! [rire] **J** : Oh yayaï ! **H** : Son pilon des fois [rire] rentrait à terre ! [rire] Eh ben quand même ! [rire] **J** : [...] Costauds quoi. **H** : Oh oui [...]. Il n'avait pas de bidon non plus ah. **J** : Non ? Non non. Comme, comme ton grand-père aussi pareil quoi. **H** : Ouais [...] Oh non, il n'avait pas d'bidon ah<sup>1072</sup>.

On retrouve les traces de cette éducation du jeune paysan dans le discours de M. Hamon Saliou. Dans la valorisation de la force et d'une santé vigoureuse, notamment. Dans une discussion informelle, il éprouvait une certaine fierté à nous dire qu'il avait transporté à la main une enclume d'un bâtiment à un autre de la ferme après le décès de son fils en 2002, de même s'il y a bien une anecdote qui revient régulièrement dans la bouche de M. Hamon Saliou et de sa sœur, Francine Saliou, c'est la capacité qu'avait leur grand-père Saliou de fendre des souches alors qu'il était déjà particulièrement âgé : « *Contre la force y a pas d'résistance* », disait-il pour se donner du courage<sup>1073</sup>. On retrouve aussi dans son discours, à l'image de ce qu'écrivait Anne Guillou, tout ce qui fait le savoir-faire de l'éleveur et du laboureur, la connaissance de l'animal et en particulier de son caractère, de certaines techniques peu scrupuleuses qui permettent d'augmenter les rendements :

1070 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 49-52.

1071 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 194.

1072 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 194.

1073 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 12.

**D** : Et après quand on les avait mis, plantés un ici, un là et ben, Louis [Reungoat] et toi, vous ét'ez tout le temps en train de biner avec les chevaux, dans tous les sens. Pour garder prop' le terrain [...]. **H** : Et crois-moi, on avait des ch'vaux, l'aut' côté y avait un là. Il avait un ch'val, il était tout l'temps en train de gueuler sur l'ch'val et le ch'val, c'est à peine si y mettait un pied d'avant l'aut'. Mais nous on avait des ch'vaux et, crois-moi, si tu voulais passer beaucoup d'terre dans le terrain dans la journée, t'as qu'à prend' un *pouloud*\* le matin et lui fout' dans son cul ! 'Ben alors tu pouvais bien nouer tes souliers pour aller après ! **J** : Ah ouais ? **H** : Ah oui oui ! [rire] **D** : Oh vous avez fait des kilomèt' en long et en travers, Louis et toi. **H** : Et t'en fais pas, t'as pas besoin de parler au ch'val hein : arrivé à un bout, il dépassait un rang et puis après il reprenait en revenant. **J** : Ah il avait pris l'habitude quoi ? **H** : Ohoh bah oui ! Oh ah oui t'avais pas besoin d'lui d... Mais on avait un ch'val dit donc, après le dernier qu'on a eu ... **D** : Parce qu'y pouvait pas reprend' tout de suite quoi c'était ... fallait aller plus loin. **H** : Si ... si à midi t'avais deux tours à faire dans le champ encore ... Eh ben t'avais intérêt de venir à la maison avec lui. Parce que y te faisait les deux tours, si t'avais besoin d'faire, mais y s'arrêtait à la moitié ah ! **J** : Ah ouais ? **H** : Ah ah ouais ! Midi pour lui c'était midi hein [...] ! Ah ah oui oui ! Il n'aurait que deux tours à faire dans le champ, c'était pareil : midi c'était midi<sup>1074</sup>.

Autre particularité dans l'apprentissage du jeune paysan qu'était M. Hamon Saliou, la connaissance du terrain. C'est certainement là ce qui fait la particularité du savoir-faire de la paysannerie :

Les conversations familiales et de voisinage constituent des cours d'agronomie. Très tôt, l'enfant connaît les qualités d'une parcelle, la légèreté d'une terre de garenne, les exigences d'une terre de bas-fond en matière de drainage, la stérilité d'un champ trop pentu... Le traitement spécifique accordé à chaque parcelle, les jugements portés sur elle à l'heure de la récolte (satisfaction, déception, confirmation d'une hypothèse) permettent à l'enfant de se représenter la ferme comme un quadrillage de réalités d'inégale valeur avec lesquelles le chef d'exploitation et ses aides doivent composer<sup>1075</sup>.

Vers l'âge de ses vingt ans, M. Hamon Saliou comme son grand-père et son père avant lui, se voit dans l'obligation de servir sa patrie. Nous sommes en 1948. Le 15 janvier son livret militaire est enregistré à Rennes. Il est « appelé à l'activité 7 mai 1948 » et est affecté au 2<sup>e</sup> Bataillon du 2<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens :



Service militaire de M. Hamon Saliou en Algérie. On lit au dos de la photographie ces lignes, écrites certainement par Hamon Saliou lui-même : "Oran le 5 juin 1948 2/2 RTA. 6<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> centre d'instruction Gambetta Algérie devant la piste du combattant" (archives familiales).

\* Le mot breton *pouloud* désigne une motte de terre, un morceau de terre dure, on l'emploie aussi en cuisine pour parler des grumeaux qui se forment parfois comme dans la purée par exemple.

1074 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 203.

1075 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 20.

- Le 28 mai 1948 : il est signalé comme étant arrivé au corps
- Le 17 mai 1948 : il embarque à Marseille en direction de l'Algérie
- Le 19 mai 1948 : il débarque à Alger
- Le 20 mai 1948 : il arrive à Oran
- Le 21 mai 1948 : il est affecté à la 6<sup>e</sup> compagnie
- Le 16 août 1948 : il est affecté à CB2 (Compagnie d'accompagnement), appartenant au 2<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens
- Le 15 avril 1949 : fin de son service militaire

Suite à la fin de son de service au sein de l'armée française, M. Hamon Saliou retrouve la ferme familiale de Saint-Draff. Il ne perd pas de temps : en septembre 1950, un peu plus d'un an après son retour d'Algérie, M. Hamon Saliou se marie avec Denise Le Gac. Le futur couple s'était déjà rencontré au mariage de Jeannette Kerbrat et



Mariage de M. Hamon Saliou et de Denise Le Gac en 1950 à Taulé. La jeune fille avec un chapeau et des lunettes derrière eux n'est autre que Francine Saliou (archives familiales).

Louis Le Gac (29 mai 1946), car celui-ci n'était autre qu'un oncle à Denise Le Gac<sup>1076</sup>. Ils se mirent dès lors à se fréquenter, notamment durant les bals, avant de se marier. De leur mariage naquit peu de temps après un fils qu'ils prénomèrent Marcel Saliou, le 30 avril 1951. Il s'agit là du troisième Marcel Saliou. Compte-tenu du fait que M. Hamon Saliou n'avait reçu son prénom que sur son état civil et non dans son emploi courant, il souhaitait certainement en concertation avec sa famille et son grand-père donner à son premier fils le prénom de Marcel pour deux raisons : d'abord en mémoire du jeune Marcel Saliou décédé en 1916, mais aussi pour réparer ce qui avait certainement été perçu par son grand-père paternel et son propre père comme un affront de la part d'Hamon Kerbrat qui souhaitait imposé sa volonté au mépris de la décision des Saliou. Il ne fallut au jeune couple qu'un an de plus pour donner naissance à un nouveau garçon, Bernard Saliou né le 9 août 1952. Dès lors la frénésie nataliste se mit en veille jusqu'en 1960 où naquit le petit dernier de la nouvelle génération de Saliou, Robert Saliou né le 14 mars 1960.

1076 Discussion informelle avec Francine Saliou, Saint-Jean-du-Doigt, non datée.

Grâce à son nouveau statut d'homme marié et de père, M. Hamon Saliou était en passe d'hériter des pouvoirs attribués au chef de maison, notamment des pouvoirs économiques et des pouvoirs de décisions quant à l'avenir de l'exploitation familiale. Mais les choses n'étaient pas aussi simples et des tensions, des conflits d'intérêts semblaient petit à petit faire leur apparition. Nous verrons par la suite, de façon plus précise, quelles ont été les modalités et les conséquences de la mésentente entre le père (Guillaume Saliou) et le fils.

### ⇒ Francine Saliou, de la bonne ménagère au mariage nécessaire\*

La fin du pensionnat marque pour Francine Saliou une nouvelle période d'apprentissage. De retour à la ferme de Saint-Draff, elle doit participer comme les autres aux tâches quotidiennes. Elle aide en particulier aux travaux des champs dont elle se rappelle les séances régulières de sarclage, c'est elle aussi qui prenait soin des cochons et qui les nourrissait<sup>1077</sup> tandis que son grand-père leur cuisait de la bouillie (*gouelienn*) dans le Ti Poal<sup>1078</sup> qui jouxtait la maison. Denise Le Gac de son côté était chargé des vaches et des veaux<sup>1079</sup>, à elles deux elles s'occupaient de la traite le matin<sup>1080</sup>, tandis que les hommes nourrissaient les bovins<sup>1081</sup>, le travail de force qu'exige le transport du foin ou de la paille leur étant réservé. Finalement suite à son absence prolongée elle redécouvre un monde qu'elle n'avait certes pas tout à fait quitté, car elle y revenait durant les vacances, mais dont l'absence l'avait sensiblement détachée. Elle disait elle même que, lors de sa première année à l'orphelinat, n'ayant pas pu retourner à Saint-Draff à Noël, car elle avait attrapé la galle, elle ne souhaitait pas rentrer chez elle pour les vacances de Pâques<sup>1082</sup> : elle se plaisait chez les sœurs<sup>1083</sup> qui étaient presque devenues, pour elle, des parents de substitution. Dans sa redécouverte des tâches de la ferme elle se souvient de voir son grand-père déjà âgé contribuer aux efforts qu'exigeait la participation aux tâches quotidiennes :

**J** : *Daoust hag-eñ 'n eus kendalc'het da labourat war-lerc'h e retraite ? F* : *Oh bah ya pezeugwir e labour evel 'barz ar ferm evel deuc'h a-raok hañ ! J* : *Ah ya. Hag aze 'n eus ket cheñchet e doare d'ober kwa ? F* : *Nann [...]. J* : *Peta oa, peta oa 'pez 'vez graet activités bremañ 'barz ar feurm ? F* : *Petare activités rae ? J* : *Ya ya ya. F* : *Pe oa erru koz, lâran dit, e iae, e iae da ziwall ar saout [...]. Ha*

\* Les informations suivantes dont il n'est pas précisé les sources sont, pour la plupart, issues de discussions informelles échangées avec Francine Saliou.

1077 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 171.

1078 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 12 ; « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 171.

1079 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 171.

1080 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 69.

1081 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 69.

1082 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 142-143.

1083 En annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 138.



*faoto, faoto koad ha traoù we'-se. J : Eñ oa kapab da faotañ memes erru koz kwa ? F : Oh ya [...]. Y a une chose que je me rappelle de lui : [...] dans un champ de choux-fleur [...] on gardait des belles têtes de choux-fleur pour faire des graines [...] et puis après on les faisait sécher sur une bâche [...]. War... war leurenn ha goude pe oan erru... pe oa ... pe deuen da vebañ kras, Ta-koz iae da zibabañ anec'ho. J : Da zibabañ 'greun kwa ? F : Da zibabañ anec'ho [...] abalamour d'ar greun da ... da gouezañ war ar bâche kwa. J : Dibabañ e' dispartiañ benn ar fin kwa ? F : Ya voilà [...] ! Ha c'hwenat e iae ie hein ! C'hwenet iae atav ie [...] ! J : Neuze pelec'h ez ae da c'hwenañ neuhe e lec'h ma oa legumaj kwa ? F : Ya, betarabez ha traoù<sup>1084</sup>.*



Francine Saliou et un(e) de ses cousin(e) en train de dibaber (écosser) des haricots sur une bâche en lin vers 1943 à Cosporchou Taulé.

Traduction :

**J :** Est-ce qu'il a continué à travailler après sa retraite ? **F :** Oh bah oui parce qu'il travail dans la ferme comme il faisait auparavant hein ! **J :** Ah oui. Et à ce moment-là il n'as pas changé sa façon de faire quoi ? **F :** Non [...]. **J :** Quelles étaient... quelles étaient ce que l'on nomme « activité » dans la ferme ? **F :** Quelles étaient les activités qu'il faisait ? **J :** Oui oui oui. **F :** Quand il est devenu vieux, je te dit, il allait, il allait surveiller les vaches [...]. Et fendre du bois, fendre du bois et ce genre de choses. **J :** Il était capable de fendre alors même qu'il était âgé quoi ? **F :** Oh oui [...]. Y a une chose que je me rappelle de lui : [...] dans un champ de choux-fleur [...] on gardait des belles têtes de choux-fleurs pour faire des graines [...] et puis après on les faisait sécher sur une bâche [...]. Sur... sur le sol et après quand ils étaient... quand ils... quand ils devenaient sec, *Ta-koz* allait les « *zibabañ* ». **J :** « *Da zibabañ* » le grain quoi ? **F :** Les « *dibabañ* » [...] afin que le grain ... tombe sur la bâche quoi. **J :** « *Dibabañ* » signifie « séparer » finalement quoi\* ? **F :** Oui voilà [...] ! Et il allait sarcler aussi hein ! Il allait toujours sarcler hein [...] ! **J :** Du coup où allait-il sarcler, où y avait des légumes quoi ? **F :** Oui des betteraves et autres.

Certains éléments que l'on ne trouve plus guère dans la campagne léonarde rythmaient encore à cette époque la vie quotidienne des paysans tel que l'emploi du *korn-boud* (trompe\*\*) en usage à Saint-Draff comme dans les fermes alentours. Une fois que les femmes avaient terminé la préparation du repas elles appelaient les hommes qui se trouvaient au champ grâce à cet instrument : « **F :** *Bec'h a c'houzout e veze froñet ie gant ar c'horn-boud, da lavaret de'o oa poan-lein pe poan-mer'nn.* **J :** *Ah ya ? Pegwir a-wechoù an dud a oa pell pe*<sup>\*\*\*</sup> ... ? [...] pour leur dire de v'nir manger quoi ? **F :** Hmm ! **J :** Et parce que les gens ils étaient loin parfois ou ... vous n'aviez pas non plus des champs très, très loin, j'imagine ? **F :** Non, mais bon c'est pas à côté, non plus,

1084 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 60-61.

\* Ici ce n'est pas *dibab* dans le sens qui est couramment accepté (sélectionner, choisir) qu'elle emploie, mais dans le sens de « séparer ».

\*\* C'est la traduction que propose Jean-François Simon, il s'agit plutôt d'une sorte de corne de brume faite avec la corne d'un bovidé.

\*\*\* Traduction : « **F :** Tu savais aussi que l'on soufflait dans le *korn-boud* pour leurs dires [aux hommes] qu'il était l'heure du déjeuner ou du souper. **J :** Ah oui ? **F :** Parce qu'ils étaient loin parfois ... ? »

quand même hein<sup>1085</sup> ! » C'était semble-t-il une pratique courante qui dépassait le simple territoire taulésien et même léonard. Jean-François Simon a recueilli des témoignages au sujet de cette pratique qu'il illustre avec le portrait d'une vieille femme de Sizun soufflant dans son *korn-boud* :

À dix heures, une trompe (*korn boud*) appelle à table ceux qui travaillent aux champs. La règle est de ne pas accourir. Ceux qui travaillent avec les chevaux doivent les dételer, les soigner, les autres attendent en feignant de s'occuper. L'artisan qui travaille à la journée, le maçon sur un mur, le couvreur sur un toit, ou le bourrelier à ses harnais, ne doivent pas se précipiter. Si la patronne les surprend à attendre ou même à se laver les mains, ils s'attirent une réflexion du genre : *An dra-ze zo eur zoun a vez klevet buan !* (Cela est un son qui est vite entendu !) Ce qui ne fait pas du tout plaisir à entendre<sup>1086</sup>.

Néanmoins, compte tenu du fait que Francine Saliou n'est pas destinée à rester vivre à la ferme il lui faut se former afin d'être apte à tenir sa maison une fois adulte. C'est ainsi que comme



Cours ménagers dispensés à Kerozal (clichés conservés à Blois par la Congrégation des Sœurs Franciscaines Servantes de Marie).

de nombreuses jeunes femmes de sa génération, elle va suivre des cours inculquant les rudiments des arts ménagers à l'ouvroir. Ceux-ci se sont multipliés depuis la Première Guerre mondiale<sup>1087</sup> et presque chaque paroisse dispose d'un ouvroir. La Congrégation des Sœurs Franciscaines Servantes de Marie installée à Kerozal ne tarde d'ailleurs pas à s'en munir. De 1951 à 1953, Francine Saliou vit donc à Saint-Draff mais suit régulièrement les cours disposés à l'ouvroir de Guiclan par des religieuses. On lui apprend



L'École de Coupe et Couture Fortun à Saint-Brieuc en 1953. Francine Saliou est situé au quatrième range en deuxième position en partant de la droite (archives familiales).

1085 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 61.

1086 SIMON J.-F., *Tiez Le paysan breton et sa maison*, op. cit., p. 195.

1087 THÉBAUD F., *Les femmes au temps de la guerre de 14*, op.cit., p. 158.

notamment la cuisine et la couture. C'est ainsi que certaines nouveautés font leurs apparitions dans les maisons paysannes : « sous l'influence des cours ménagers dispensés aux jeunes filles [...], on découvrit sur les tables paysannes un nouveau venu : le dessert. Crème ou pâtisserie concurrence désormais le far breton<sup>1088</sup> ». En septembre 1953 elle intègre avec Jacqueline Hamon, sa cousine, l'École de Coupe et Couture Fortun de Saint-Brieuc (9 rue J. J. Rousseau) afin de parfaire leur formation. Francine Saliou y reste trois mois jusqu'aux environs de la fin du mois de novembre et du début du mois de décembre. Âgée de 17 ans en juillet 1953 elle est dorénavant apte à tenir sa maison, pour elle commence désormais l'époque des bals.

Après avoir quitté l'ouvroir, Francine Saliou dispose de toutes les qualités requises à l'époque pour fonder un foyer. De retour à Guiclan elle commence à fréquenter les salles de danse en compagnie de ses copines et des voisines de son âge comme Anne-Marie Abgrall. De 1953 à 1956, elles se rendent régulièrement à Penzé, Taulé et Plouéan où les bals sont organisés le dimanche. Elles y rencontrent de jeunes hommes dont certains visages leur sont déjà familiers, dansent avec l'un ou l'autre. Une fois la soirée terminée Francine Saliou accompagnée d'Anne-Marie Abgrall rentrait à Rumolou (Guiclan), hameau situé entre Penzé et Saint-Draff où habitaient son amie qui, ayant perdu ses parents, vivait chez son oncle et sa tante. Une soupe chaude les attendait là-bas et cela lui évitait de faire la route jusqu'à Saint-Draff dont la pente est raide, elle ne rejoignait alors la maison familiale que le lendemain. C'est ainsi qu'en 1956 elle rencontre Louis Baron. Originaire de Plouéan et fils de paysan, il est né le 31 octobre 1935 dans la ferme de Traonglezoun<sup>1089</sup> dans laquelle il vit en compagnie de ses parents et de ses sœurs. Ils se mirent dès lors à se fréquenter au cours des événements festifs locaux : bals, pardons, noces<sup>1090</sup>. En revenant du bal Francine Saliou ne rentrait plus à Rumolou mais était accompagné en vélomoteur par Louis Baron qui la ramenait chez elle : « Tu me dis que tu repenses as (sic) tous les moments que nous avons passés ensemble moi aussi j'y pense souvent car nous avons passés pas mal d'heures ensemble soit en route ou soit à Saint-Draff enfin tu sais où<sup>1091</sup> », écrit-il ; ils avaient pour habitude en revenant du bal de s'accorder un moment entre eux près de la crèche des vaches, veaux et génisses (*kraou penn all*) avant que Francine Saliou ne rentre chez elle. Les mœurs plus libérées restent toutefois contrôlées, les parents instaurent un couvre-feu que les enfants se doivent de

1088 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 79.

1089 « MémorialGenWeb Fiche individuelle ». Consulté le 17 juin 2017.

<http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/complementter.php?id=648031>

1090 Rare sont les lettres écrites par Louis Baron à l'intention de Francine Saliou qui ne mentionnent pas ce type d'événements, voir en annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) ».

1091 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 4 juillet 1957.



respecter. C'est en tout cas ce qui se passe à Saint-Draff où Guillaume Saliou recommande à sa fille d'être rentrée avant minuit. L'idylle sera de courte durée. Louis Baron est appelé en 1957 à effectuer son service militaire. Il débute son service à Dinan en janvier 1957<sup>1092</sup> où on les forme avec des « classes accélérées pour partir en Algérie<sup>1093</sup> » ; il effectue entre-temps un passage à Coëtquidan<sup>1094</sup>. Louis Baron parvient tout de même à obtenir quelques permissions qui lui permettent de revoir Francine Saliou et ses proches avant son départ pour l'Algérie<sup>1095</sup>. Finalement viens le jour J, on sent beaucoup de frustration dans les lettres qui précèdent son départ : « j'espère bien sortir samedi, écrit-il, et pouvoir aller en convalo le même jour et mais si je suis obligé de passer mon dimanche ici je te garantis que ça (sic) vas barder<sup>1096</sup> ». Il part finalement de Marseille à la fin du mois de mai sans avoir pu saluer une dernière fois Francine Saliou<sup>1097</sup>. S'ensuit une longue absence entrecoupée par les échanges épistolaires. On apprend par celles-ci qu'il est stationné avec les autres soldats à Balloul, dans une ferme qu'il nomme « ferme Fabre<sup>1098</sup> ». Sa première surprise, en tant que fils de paysan, a été de constater l'avance technologique de la ferme dans laquelle il est installé par rapport à celles de son pays natal<sup>1099</sup> : « Tu parles d'une sacrée grande ferme avec 2 tracteurs à chenilles 2 bagnoles 1 moissonneuse batteuse et tout le matériel moderne elle fait 800 hectares et le patron est chic avec nous<sup>1100</sup> ». Il reste cantonné dans cette ferme pendant longtemps puisque la quasi-totalité des lettres écrites en Algérie l'ont été de Balloul ou à la Ferme Fabres ; seule une lettre a été rédigée à la « Ferme Deschamps ». Il découvre cependant assez vite ce qu'implique de servir en Algérie : des opérations sont menées peu de temps après son arrivée et les morts et les blessés ne tardent pas à s'accumuler dans les deux camps :

1092 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 3 mars 1957.

1093 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir les lettres datées du 5 avril 1957 et du 12 avril 1957.

1094 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 12 avril 1957.

1095 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 5 mai 1957.

1096 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 18 mai 1957.

1097 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 18 mai 1957.

1098 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 3 juin 1957.

1099 Notons que c'est un phénomène que l'on constate régulièrement chez les paysans-soldats revenant de guerre. Voir, par exemple, ce qu'en dit M. Hamon Saliou à propos du retour des prisonniers français d'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale : En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 188-189. voir aussi ce qu'en dit Annie Le Douget : LE DOUGET A., *Violence au village : la société rurale finistérienne face à la justice (1815 - 1914)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Histoire », 2014, p. 36.

1100 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 3 juin 1957.

Le 5<sup>ème</sup> jour quand je suis arrivé ici nous avons également été en opération et alors ça avait drolement bardé puisque 2 chef de section avaient été tués et l'un d'eux était mon chef et en plus dans ma section sur 21 gars qu'on étaient au départ il y a eu 2 tués et 5 blessés donc tu vois ce n'est toujours pas du gâteau. Mais ne va pas croire pour ça qu'on va se faire de bile car le moral est toujours le même et si cela me change un peu des bals et de tes caresses j'espère bien en sortir tôt ou tard et je compte bien descendre quelques bougnoules avant de pouvoir m'en aller. Tu verrais un peu comment on astique ces sales ~~biets~~ bougnoules tu en serais peut-être écoeuré mais nous on n'a aucune pitié pour eux. Ceux qu'on a vue l'autre jour, ont été tué à coup de baïonnette dans les côtes et ce n'était pas un spectacle pour fillette je t'assure<sup>1101</sup> .....

Dans ces conditions on imagine aisément l'angoisse qu'était celle de Francine Saliou qui craignait certainement de perdre son amant et l'agacement, la colère de Louis Baron qui non seulement risque la mort mais voit aussi ses camarades tomber. L'ennemi pour lui ne vaut guère mieux qu'une bête à abattre et l'on sent au fil de ses lettres la haine s'insinuer de plus en plus dans ses propos ainsi qu'une augmentation des violences sur place entre les fellagas et les troupes françaises. Il tente tout de même de rassurer les personnes à qui il écrit, on relève à plusieurs reprises des expressions tel que « ne vas surtout pas croire que je vais devenir bileur », « la santé et le moral sont toujours du tonnerre », mais cela cache une anxiété plus profonde encore :

Je te demande de ne rien dire de ce que je t'ai raconté plus haut car je ne voudrais pas que mes parents sachent comment ça se passe ici et évidemment je leur dis que le coin est calme mais tu sais ce que veut dire le mot chasseur et bien nous autres chasseurs sitôt qu'une bande rebelle est signalée on part à sa poursuite<sup>1102</sup>.

Sa dernière lettre d'ailleurs est certainement la plus marquante. On y constate l'effet de la guerre sur le mental, sur la psychologie de l'individu face à la violence qu'il subit et qui l'habite. Il tente de l'expliquer brièvement mais, afin de ne pas inquiéter Francine Saliou, termine sa lettre en laissant croire que son moral tient toujours :

On a eu l'occasion de tirer et tu sais ça pétait sec par moments car tu as peut-être entendu à la radio ou bien lu le journal qu'une bande de 150 a 200 rebelles avaient attaqué une Cie du même groupe de chasseurs que nous. Ça c'est passé à environ 15 Km de nous et on est parti tout de suite la bas et l'opération se poursuit sans nous. ~~Nous~~ L'autre Cie qui a été attaquée à a eu 7 morts et après les avoirs blessés avec des armes à feu ils les ont achevés a coup de hâches. Mais les rebelles ont eu pas mal de cadavres eux aussi. Les fellagas ont commencé à poser des mines dans le coin et dans 2 ou 3 Cie [?] en stage à Tiarat et nous referons la même chose que pendant nos classes et on couchera sous une tente à 4 types et on n'a même pas la place de tourner dans ces petites guitounes\*. On n'aura pas beaucoup de

1101 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 17 juin 1957.

1102 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 17 juin 1957.

\* Argot militaire : « tente de campement, abri de tranchée ».

temps à écrire sûrement. Je me demandes parfois si tu ne ferais pas mieux d'aller au bal et de t'amuser car tu sais ici nous devenons à moitié sauvages et je crois que j'ai changé de 100/100 de caractère et je ne sais pas si tu ne regretteras pas de m'avoir attendu. Ça ne termine pas vite dans ce putain de bled et les mois nous semblent des années car les amusements sont plutôt rares quand on n'as pas beaucoup de pognon. On ne se casse pas la tête a penser aux bougnoules rebelles et on se dit toujours « Quand les fellagas nous tomberont sur le paletot on sera toujours assez tôt pour y penser. » et ici ce n'est même pas la mort qui nous ferait peur, loin de là même et pas question de se faire de bile car ça ne sert a rien absolument à rien<sup>1103</sup>.

Louis Baron finalement ne reviendra pas vivant en Bretagne, il meurt cinq jours après avoir écrit cette dernière lettre : le 28 octobre 1957<sup>1104</sup>. On a rapporté par la suite à Francine Saliou qu'il serait décédé accidentellement alors qu'un soldat français nettoyait son fusil : le coup serait parti, blessant mortellement Louis Baron, mais rien n'est certain. Ce premier amour restera certainement pour Francine Saliou le seul véritable et elle gardera ses lettres bien cachées ainsi que les rares photographies transmises par son amant. Malgré tout, après avoir traversé une longue période maussade emplie de tristesse, il fallait penser à elle et à son avenir. Elle ne pouvait rester à la ferme sous peine de se condamner au célibat, la réussite pour une femme à l'époque ne relève pas de sa profession, mais du mariage. Elle devait donc nécessairement se marier. C'est une nouvelle rencontre qui va lui permettre d'envisager un autre avenir que celui qu'elle s'était imaginé en compagnie de Louis Baron.

Jean Quéré est ouvrier agricole et travaille pour un entrepreneur, Yves Goarnisson, basé à Plounéour-Ménez dans les monts d'Arrée. Vers 1959 il est amené à travailler à Saint-Draff. Dans les fermes il est d'usage à l'époque, à l'image de l'employé domestique qui y vit, de loger l'ouvrier qui vient travailler chez soi. C'est ainsi qu'il fait la connaissance de Francine Saliou. Ils se mirent à se fréquenter et à danser ensemble aux bals. Elle apprend ainsi que Jean Quéré est né le 19 août 1930 à Cléder, qu'il y vivait accompagné de ses parents, de son frère aîné (François ou *Fañch*) et de



Jean Quéré du temps où il travaillait toujours chez ses parents à Plouigneau. La jeune fille qu'il promène sur le cheval doit certainement être sa soeur : Yvette Quéré (archives familiales).

1103 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 23 octobre 1957.

1104 « MémorialGenWeb Fiche individuelle ». Consulté le 17 juin 2017.

<http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/complementter.php?id=648031>

ses deux sœurs Louise et Yvette. Ils y restèrent jusqu'à ses seize ans où, pour des raisons qui nous sont inconnues, sa famille quitte Cléder pour s'installer à Plouigneau. Il y poursuit sa scolarité, obtient son certificat, et en fréquentant les jeunes et les paysans alentour apprend parfaitement à parler le breton local, que l'usage désigne par le terme de trégorois\*. Il reste vivre à la ferme de Plouigneau jusqu'à ses 29 ans. Selon la mémoire familiale, il était exploité dans la ferme de ses parents par son frère aîné qui l'utilisait à loisir comme un domestique serviable. Nous l'avons vu à plusieurs reprises, il n'était pas rare dans les fermes que le fils cadet soit gardé le plus longtemps possible comme une main-d'œuvre docile et gratuite d'autant que cela évitait pour un temps les dépenses nécessaires au mariage. C'est certainement ce qui s'est produit car, jusqu'à sa mort, il sera fâché avec son frère aîné. Mais revenons-en au parcours de Jean Quéré. C'est donc en 1959 qu'il quitte la ferme familiale où il est embauché par Yves Goarnisson. La question qui se pose est la suivante : comment a-t-il noué des contacts pour se faire embaucher ainsi par un employeur situé dans les monts d'Arrée. On pense que le hasard n'y était certainement pas pour rien. À une époque où l'entreprenariat agricole n'est encore qu'à ses débuts, les entrepreneurs sont amenés à faire beaucoup de kilomètres avec leurs engins pour travailler là où ils sont appelés<sup>1105</sup>. Il est ainsi probable qu'Yves Goarnisson, ou l'un de ses ouvriers, soit venu travailler pour les Quéré dans la ferme de Plouigneau. Jean Quéré eut, dès lors, pu faire la connaissance de son futur employeur et lui proposer ses services, espérant ainsi sortir de la situation de domestique qui était la sienne dans la ferme de ses parents. Nous nous appuyons ce faisant sur un autre exemple assez similaire. Jean Saliou (descendant de la branche des Saliou de Ploujean) avait été élevé avec un père qui ne souhaitait pas que ses enfants fussent trop instruits, afin certainement de maintenir une certaine autorité sur eux, mais surtout dans le but de les exploiter au mieux dans les divers travaux que nécessitait sa ferme<sup>1106</sup>. Il les avait empêchés de poursuivre leur scolarité et les avait fait travailler très tôt dans sa ferme ou dans les fermes alentours. Jean Saliou comme ses frères étaient employés tel un domestique, mais une rencontre avec un boucher lui a permis d'être embauché et de s'en sortir :

**S :** Et alors Jean alors, le boucher, c'est pareil. Il était parti aussi, ben au Cosquérou (Ploujean) justement dans la ferme où était le grand-père là. C'était plus les mêmes bien sûr. Et puis euh ... travailler aussi, mais y avait un boucher de Troudosten, au-d'sus d'Morlaix là, qui était v'nu le

\* Cela peut sembler anecdotique mais dans un cadre sociolinguistique voire en ethnolinguistique il est intéressant de constater que l'emploi du breton du Trégor par Jean Quéré avait tendance à agacer Francine Saliou qui ne tolérait pas qu'un ancien Léonard néglige ainsi ses racines linguistiques. Nous verrons d'ailleurs plus tard quelles étaient les véritables raisons de cet agacement.

1105 Voir les cartes dans partie intitulée : « Un nouveau métier : entrepreneur agricole », p. 336-343.

1106 Voir l'« Entretien n°1 avec Soazig Saliou, enregistré le 11 février 2017 dans la rue de l'Aérodrome, Ploujean » (non retranscrit).

demander pour aller comme apprenti-boucher. Et il est parti. **J** : D'accord et il le connaissait avant forcément quoi ? **S** : Ben oui euh ... y v'nait en tournée si tu veux. Le boucher venait en tournée partout dans les campagnes par-là. Alors ils se connaissaient [...]. Autrement y s'rait resté à la ferme aussi, hein<sup>1107</sup>.

Jean Quéré ne ménageait pas ses efforts chez Yves Goarnisson et travaillait d'arrache-pied. C'est d'ailleurs une constante : passionné par la mécanique, ayant trouvé le métier qui lui



Jean Quéré au volant d'un tracteur Bolinder durant les années 1950. Il est alors ouvrier agricole pour le compte d'Yves Goarnisson, entrepreneur agricole à Plounéour-Ménez.

convenait, il fait en sorte de répondre aux exigences du client. Par exemple, s'il lui fallait rototover un champ, il n'hésitait pas à travailler même de nuit si besoin afin que le champ soit prêt à accueillir des légumes le lendemain. Cette abnégation dans le travail n'était pas pour déplaire aux Saliou :

**D** : Et comme y... comme y travaillait comme entrepreneur ... avec un entrepreneur, il connaissait le truc. **J** : Oui ! C'est dans les Monts d'Arrée, c'est ça non ? **D** : Ouais. **H** : Oui oui ! Parce qu'il était déjà employé chez un entrepreneur comme ça. **D** : Et puis là, ça a marché les affaires au début quoi. **H** : Oh oui ! Nuit et jour qu'il voulait travailler, en commis lui. **J** : Ah ouais ! **H** : Oh oui ! Oh lui, oh oui oui ! **J** : C'était un travailleur quoi. **H** : Oh oui ah ! **D** : Et y avait du travail alors<sup>1108</sup>.

À peine un an après leur rencontre, le 26 novembre 1959, Francine Saliou et Jean Quéré se marièrent à Taulé. Ils donnèrent naissance le 27 septembre 1960 à leurs premiers enfants, des jumeaux, un garçon et une fille. En hommage à son père (Guillaume Saliou), Francine Saliou prénomma son fils Guy, alors qu'en souvenir de Sœur Agnès – l'une des religieuses de Kerozal qu'elle appréciait le plus – elle donna à sa fille le prénom de Marie-Agnès. Les deux enfants héritèrent, par ailleurs, du nom de leur père : Quéré.



Mariage de Francine Saliou et Jean Quéré à Taulé en 1959 (archives familiales).

1107 Voir l'« Entretien n°1 avec Soazig Saliou, enregistré le 11 février 2017 dans la rue de l'Aérodrome, Ploujean » (non retranscrit).

1108 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 33.

# Émiettement des modes de vie traditionnels : chemins vers la modernité (1959-1973)

## Le Boulva ou l'émigration léonarde

### ⇒ Chercher une ferme

Dans les mois qui suivent le mariage, Jean Quéré travaillait encore en tant qu'ouvrier à Plounéour-Ménez tandis que Francine Saliou, restée à Saint-Draff, aidait toujours à la ferme de son père\*. Cependant, souhaitant s'établir en tant que cultivateur, ils se mettent à la recherche d'une ferme libre dans laquelle s'installer :

**D** : [...] Mais ils avaient cherché une ferme à ... ils avaient fait le tour de Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, tout ça pour trouver une ferme ... mais y avait rien. **H** : Oh oui on avait été un peu partout essayer de trouver une ferme, mais y avait pas de fermes à l'époque. À l'époque c'était dur de trouver des fermes [...]. **J** : Parce que au début, eux ils voulaient s'installer en tant que fermiers ? **D** : Ouais ! **J** : Et au final ils ont été obligés de faire entrepreneurs, c'est ça ? **D** : Ouais ! **H** : Oh oui oui ! Mais ils trouvaient pas de ferme à l'époque [...]. On avait dû trouver une à Plourin, mais quand on est parti, le gars il voulait pas la vend' [...]. Il voulait, il voulait la garder<sup>1109</sup>.

Ne trouvant aucune ferme vacante dans les environs de Morlaix, Jean Quéré qui connaissait le monde de l'entrepreneuriat agricole se met en tête de s'installer à son propre compte. Au début de l'année suivant son mariage, sur les conseils d'un mécanicien de Guiclan, un certain Geoffroy<sup>1110</sup>, il décide d'acheter son premier tracteur à crédit et s'installe à son compte en tant qu'entrepreneur agricole à Saint-Draff :

**H** : Parce que ton [grand-]père avait acheté un tracteur [...]. **J** : Il a commencé à Saint-Draff de faire son entreprise [...]. **D** : Oui [...] ! Oui oui ! Tu vois ils se sont mariés en novembre [...]. En novembre cinquante-neuf. **H** : En cinquante-neuf oui. **D** : En en ... au mois de mars, peut-être février-mars il a eut un tracteur à crédit. **J** : D'accord. C'est un des premiers sûrement à avoir eut des tracteurs quoi ? **D** : Ouais. À crédit. **H** : Mais c'est le mécano de Guiclan qui l'a poussé à acheter des tracteurs. **J** : Oui pour pouvoir faire entrepreneur quoi. **H** : Oui oui [...]. **D** : Et comme y... comme y travaillait comme entrepreneur ... avec un entrepreneur, il connaissait le truc<sup>1111</sup>.

Peu de temps après au cours de l'année 1960, le jeune couple trouve finalement une maison à Lanmeur où il s'installe. Ils ne sont que locataires, la maison appartenait à un certain Coquin. Il

\* Elle ne l'apprendra que bien plus tard mais durant cette période où elle servait d'aide elle était déclarée par son père en tant qu'aide familiale.

1109 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 33.

1110 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 209-210.

1111 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 33.

s'agit d'un ancien café situé dans le hameau du Boulva. Le couple Quéré – Saliou participe en fait à un phénomène qui touche la paysannerie de l'est du Léon, il s'agit de l'émigration léonarde dans le Trégor.

### ➤ L'émigration léonarde dans le Trégor : un phénomène peu étudié

Ce phénomène n'a été que très peu étudié, l'ouvrage le plus récent, et le premier consacré uniquement au sujet, est un mémoire réalisé par Audrey Messenger à l'université de Brest et qui a pour titre : *Des agriculteurs Léonard à Plougasnou : histoire d'une migration dans le Petit Trégor au XX<sup>ème</sup> siècle*<sup>1112</sup>. Le mémoire soutenu en 2012 nous offre de nombreuses informations sur ce phénomène. Tout d'abord l'auteure distingue deux périodes d'immigration : la première se situe entre les années 1920 et 1950, auparavant quelques familles de Léonards s'y étaient déjà installées, mais le mouvement n'était encore que marginal<sup>1113</sup>. C'est véritablement dans les années 1920 qu'il commence. Profitant d'une pression démographique moindre dans le Trégor que dans leur Léon natal où ils ne trouvent pas de fermes libres, les Léonards émigrés s'installent dans un premier temps dans les communes les plus proches de Morlaix : Ploujean, Plouézoc'h, La Chapelle du Mur (Plouigneau), Plougasnou<sup>1114</sup>. De 1939 à la fin des années 1940 l'émigration se réduit, peut-être en raison de la guerre, mais à partir de la fin des années 1940 la voilà repartie de plus belle. La deuxième période d'immigration, la « deuxième vague » selon les termes d'Audrey Messenger, débute au début des années 1950 et se poursuit durant les années 1960, et ce jusqu'aux années 1980 pour les derniers arrivants<sup>1115</sup>. On peut dire que Jean Quéré et Francine Saliou ont été acteurs de cette deuxième vague d'émigration. Audrey Messenger explique que cette nouvelle vague est « beaucoup plus importante que la première et va s'étendre plus loin ». Ainsi les communes de Lanmeur, Guimaëc, Plouigneau, Plouégat-Guérand et Locquirec jusque-là délaissées par les migrants vont être au cœur de cette seconde vague migratoire.

La question qui se pose est : pourquoi sont-ils venus dans le Trégor ? Si l'on lit les témoignages recueillis par Audrey Messenger, on constate qu'il s'agit bien souvent d'une contrainte : on partait dans le Trégor, on quittait le Léon natal faute de mieux. Quant au pourquoi de la chose, celui-ci doit être recherché dans la pression démographique plus élevée du Léon. Audrey Messenger le note, les deux éléments qui expliquent le déplacement des familles léonardes sont : la surpopulation et le manque de fermes et de terres libres<sup>1116</sup>. Elle ajoute que la côte léonarde est la

1112 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou, op. cit.*

1113 *Ibid.*, p. 13.

1114 *Ibid.*, p. 13-15.

1115 *Ibid.*, p. 19.

1116 *Ibid.*, p. 30.

plus touchée par la surpopulation et en particulier la région saint-politaine ainsi que la péninsule taulésienne<sup>1117</sup>, rappelons par ailleurs que Jean Quéré et Francine Saliou sont originaires de cette zone. Elle donne ce faisant l'exemple de la commune de Plouescat qui comptait, dit-elle, plus de 300 habitants au km<sup>2</sup> en 1950. On comprend dès lors la difficulté qu'éprouvaient les jeunes à s'installer, à trouver une ferme libre dans laquelle travailler quand il souhaitait poursuivre leur carrière dans le domaine agricole. Ce sont ces difficultés qu'évoquait M. Hamon Saliou quand il nous expliquait qu'il avait été impossible, en 1959, de trouver une ferme pour Jean Quéré et Francine Saliou<sup>1118</sup>. Les familles léonardes, sans entrer dans la caricature, étaient souvent nombreuses. L'exemple type est celle des Kerbrat dont nous avons dit qu'il y avait six filles et deux garçons, sans compter les décès prématurés et les fausses-couches. Même constat pour les descendants du couple Jacques Hamon et Anne-Marie Kerbrat où l'on compte pas moins de neuf enfants, alors que Joseph Hamon et Louise Kerbrat en compte cinq. Les exemples pourraient ainsi se multiplier, nous avons déjà brièvement évoqué la forte natalité des familles du Léon<sup>1119</sup>, Audrey Messenger l'explique par le rôle moteur de l'Église en tant que guide moral pour la population Léonarde : « L'Église encourageait les familles à faire beaucoup d'enfants. Par conséquent la population ne cessait de croître et la densité de population atteignit en 1911 des taux nettement plus élevés qu'en France et chez leurs voisins cornouaillais », elle s'appuie ce faisant sur les chiffres fournis par Louis Élégoët dans son ouvrage sur l'histoire du Léon<sup>1120</sup> :

	Densité de la population rurale	Densité de l'ensemble de la population
Léon	98	160
Cornouaille finistérienne	81	98
France	40	70

Pour appuyer ses propos on peut citer ce qu'écrivait Anne Guillou à propos de la morale nataliste dictés par l'Église<sup>1121</sup> mais aussi par l'État<sup>1122</sup> et nettement intégrée par les paysans du Léon :

La stérilité féminine était un état pitoyable qui attirait compassion chez les plus charitables, mépris et moquerie chez les autres. *Hounnez zo eur machin nul ! N'eo ket gwest da gaout bugale !* (C'est une machine défectueuse, elle n'est pas capable d'avoir des enfants.) Par contre, l'Église estime que c'est

1117 *Ibid.*, p. 31.

1118 Voir *infra* la sous-partie intitulée « Chercher une ferme », p. 322-323.

1119 Voir *infra* la sous-partie intitulée « Le service militaire de Guillaume Saliou (1925-1927) », p. 218-220.

1120 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 150.

1121 Voir *infra* la sous-partie intitulée « La naissance en soi : conditions et paroles » (p. 245-250) à propos de l'interdiction par l'Église d'interrompre le coït et du manque de technique de contraception efficace.

1122 Voir *infra* la sous-partie intitulée « Le service militaire de Guillaume Saliou (1925-1927) », p. 218-220.



là la volonté de Dieu et il faut donc s'y plier... « Plus tard au paradis, il dira pourquoi » (Livre des époux<sup>1123</sup>).

Ce n'était à l'évidence pas ce que pensait la plupart des prêtres qui promouvait les familles nombreuses<sup>1124</sup>. À l'inverse la population trégoroise hostile ou indifférente vis-à-vis du clergé<sup>1125</sup>, ne se plie pas au diktat imposé par l'Église. En conséquence les familles sont moins nombreuses et la pression démographique moins élevée. On peut s'appuyer ainsi sur la carte publiée dans l'*Atlas d'Histoire de la Bretagne* et intitulée « L'évolution démographique à l'époque contemporaine<sup>1126</sup> » qui couvre la période allant de 1831 à 1954. Si l'on se concentre essentiellement sur la zone qui nous intéresse, c'est-à-dire le pays morlaisien, on constate que la péninsule taulésienne se distingue nettement des communes voisines par une croissance de sa population supérieure et constante, tandis qu'au sein du Trégor finistérien on assiste à une décroissance de la population, exception faite des communes de Ploujean et de Plouigneau qui nous l'avons vu ont été les premières touchées par l'émigration léonarde.

La conclusion d'Audrey Messenger mérite d'être reproduite ici en toutes lettres afin de bien comprendre les conséquences logiques de la surpopulation des campagnes léonardes et en particulier taulésienne. Ne pouvant travailler indéfiniment à la ferme familiale trop petite, les enfants de paysans dorénavant mariés devaient trouver du travail ailleurs que dans leur paroisse natale où les fermes étaient déjà occupées :

La taille de ces familles n'est pas sans poser de problèmes. En effet, arrivé à l'âge adulte c'est souvent l'aîné qui reprend la ferme familiale. Dans la région de Saint-Pol-de-Léon, les fermes ne dépassent souvent pas trois hectares et celles de dix hectares sont très rares. De plus, les terres sont très morcelées. Il est donc impossible de partager une exploitation entre les enfants d'une même famille. Les plus jeunes doivent alors trouver une autre voie professionnelle ou une autre ferme où s'installer. En Léon, il n'est pas rare de choisir une carrière au sein de l'Église [...]. Beaucoup de Léonards choisissent aussi à l'époque de partir pour les villes proches comme Morlaix ou Brest ou les grandes villes françaises comme Paris, Le Havre ou encore Rouen. Entre 1920 et 1950, plus de 60 000 Léonards vont quitter l'ancien évêché. Pour ceux qui décident de s'installer dans une autre ferme la situation est plus compliquée. Il est très difficile de trouver des terres disponibles en Léon, le prix de l'hectare y est élevé et la terre fatiguée. Les jeunes agriculteurs léonards sont alors obligés de partir s'installer ailleurs. Dans ce contexte, plusieurs familles partent pour l'Aquitaine grâce à l'aide de l'Office central de Landerneau : plus de 500 familles partent dans le Périgord et l'Agenais. Cependant, pour les maraîchers de la ceinture dorée la situation est différente. Comme nous l'avons expliqué plus

1123 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent*, op. cit., p. 76.

1124 *Ibid.*

1125 Voir le contraste entre la zone limitrophe du Léon et du Trégor (pays de Morlaix) concernant les comportements religieux dans : LAGRÉE M., « Les comportements religieux vers 1950 », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 168-169. la différence est saisissante.

1126 LAGRÉE M., « L'évolution démographique à l'époque contemporaine », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 132-133.

haut, la culture des choux-fleurs et des artichauts nécessite une terre et un climat spécifiques. Ils vont donc venir en Petit Trégor qui a l'avantage de posséder les mêmes qualités géologiques et climatiques que la péninsule léonarde. Un autre facteur va favoriser leur installation dans le Trégor : les terres disponibles et leur bas prix en raison de l'exode rural [...]. La pauvreté des Trégorrois (sic) combinée à la mise en place de la ligne de chemin de fer reliant la Bretagne à Paris, va conduire beaucoup d'entre eux à quitter leur campagne pour aller tenter leur chance dans des grandes villes laissant ainsi des terres libres derrière eux [...]. Le témoignage de Mme N vient confirmer cette explication :

« Il y a eu une période où vraiment on... on s'expatriait beaucoup quoi puis qu'ici les jeunes ne restaient pas sur les exploitations. C'est-à-dire ils étaient restés vieille France dans leur euh... façon de... de travailler quoi je... je pense que c'est ça (...). Donc les jeunes, ils allaient au Havre, c'est vrai beaucoup par ici [le Trégor finistérien], c'est au Havre qu'ils ont travaillé les gens de ma génération [...]. »

Ces agriculteurs sont donc venus par nécessité, pour trouver des terres à travailler [...]. Cette migration était quand même plus ou moins organisée. Selon M. Bernard Cabon, il y avait un entremetteur [...] qui faisait le lien entre le dépôt de légumes de Lanmeur et celui de Saint-Pol-de-Léon et dont le rôle était de prévenir où il restait des terres disponibles<sup>1127</sup>.

De nombreux éléments présents dans cet extrait peuvent être recoupés avec certaines informations recueillies par nos soins. Ainsi le témoignage de Mme N peut s'illustrer par le parcours de Jañ-Mar Mahé, le voisin du Boulva en Lanmeur où s'installe le couple Quéré - Saliou. Celui-ci a travaillé sa vie durant à Paris sur les péniches<sup>1128</sup>. Le côté « Léon » de la baie de Morlaix, comme l'explique Audrey Messenger, subit aussi l'émigration dans les grandes villes du nord de la France. C'est par exemple le cas de la famille Briant de Lézireur (Henvic) qui voit presque tous ses fils (quatre sur cinq) s'installer à Rouen où ils travaillèrent pour le compte du service maritime des Ponts et Chaussées<sup>1129</sup>. M. Hamon Saliou nous avait aussi expliqué que bon nombre d'habitants du canton de Taulé étaient engagés comme marinier à Paris ou à Rouen, sur la Seine et parfois même sur le Rhône :

**J** : Et mariniers, vous savez ce que c'est ou pas [...] ? **D** : [Les] mariniers allaient sur la Seine [...]. C'est beaucoup des gens de l'Île de Batz et puis moi, j'ai eu des oncles et des tantes ... **H** : Sur la Seine oui. **J** : À Paris ? **D** : Oui. **H** : Sur les chalands\*. **D** : Qui ont fait leur carrière tout, tout sur la Seine [...]. Oui, la tante, qui avait cent ans là, était mariée à un marinier, ça fait qu'elle est partie à Paris au quai Henri IV là. Et elle a passé toute sa vie [...] mais y partaient de [?] ce que je ma tante ... **H** : De Rouen, de Rouen jusqu'à Paris. **D** : Ma tante partait de Paris à Rouen. Et elle faisait Andréys là [...] mais la base était à Paris quoi, au quai Henri IV [...]. **H** : Les mariniers étaient, c'étaient ceux qui étaient sur les chalands, si tu veux [...]. Les bateaux sans moteurs quoi. **J** : Ouais d'accord et puis les

1127 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, op. cit., p. 31-32.

1128 Denise Le Gac en parle très brièvement, voir en annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 175.

1129 PUIILL B., *Soazig et Hervé*, op. cit., p. 28.

\* Bateau à fond plat servant de transport aux marchandises.

aut' c'était sur les ... ? **H** : Y avait un chauffeur et puis y un patron sur un [remorqueur] [...]. Sur le Rhône y a eu ça aussi [...]. Sur le Rhône y a eu ça. Parce que la tante, qu'on dit, elle a été sur le Rhône en dernier temps [...] Parce que j'ai eu un collègue avec moi à l'école qu'est ... qu'y était sur le Rhône et qui a été me voir là, il est mort main'nant, oh y a quoi ? Une dizaine d'années qu'il a été me voir et puis il a eu connu ma tante là sur le Rhône. **D** : Tonton Émile était marinier aussi ! **H** : Oui Tonton Émile était marinier aussi oui [...]. Oui, mais y avait beaucoup d'mond'. **D** : Et y avait, y avait un monsieur Nicolas de l'Île de Batz, natif de l'Île de Batz, qui était chef de ... ça fait qu'y recrutait des gens du coin là\*. **J** : D'accord ! Ah c'est pour ça qu'y en a plein qui sont partis faire ça aussi ? **H** : Bah oui, bah oui [...]. **D** : Y avait plusieurs compagnies [...]. La compagnie HPLM\*\*. **H** : HPLM, c'était celle-ci oui, mais y avait plusieurs compagnies [...]. **D** : Et p'is même d'aut' allaient au Havre et plus vers les ports du nord<sup>1130</sup>.

Mais revenons-en à l'émigration léonarde dans le Petit Trégor. Le phénomène a des répercussions inattendues, mais qui se font de façon naturelle : l'arrivée des Léonards conduit à l'extension géographique de la culture légumière et les Trégorois constatant les avantages financiers que constitue cette culture vont se l'approprier et abandonner leur polyculture traditionnelle<sup>1131</sup>. Non seulement les Léonards apportent avec eux une nouvelle culture et de nouvelles façons de cultiver la terre, mais l'implantation de la culture légumière entraîne irrémédiablement une modification du paysage. Louis Priser, qui a vécu la transformation du paysage du canton de Taulé converti à la culture des légumes quelques décennies avant le Trégor finistérien, c'est-à-dire au cours de l'entre-deux-guerres<sup>1132</sup>, a décrit avec nostalgie les modifications du paysage qu'il avait connu dans sa jeunesse :

Par cette journée grise de novembre, je faisais donc ce pieux pèlerinage (sic) sur la colline de Kersiroux [Penzé]. Il n'y avait pas que deux chers arbres disparus. La cognée n'avait rien épargné. L'écran des grands ormes qui entourait la ferme, n'existait plus. Tous les champs ? Aplanis ! Tous les talus chers à mon père ? Gommés ! Les chemins creux ? Comblés ! Le damier des champs si changeant au rythme des saisons ? Une grande étendue verte, monotone, accaparée par les choux-fleurs ! Le légume roi de la riche région léonarde avait tout envahi. Pourtant, comme il était

\* Le témoignage d'un îlien de l'île de Batz, recueilli par Yann Riou, confirme ce que nous disait Denise Le Gac : « C'était un gars de l'île de Batz qui, au départ, était sur les péniches de la Seine, la compagnie HPLM ; c'était un gars consciencieux et perfectionniste, il est devenu cadre. Il était dans un bureau et il s'occupait du personnel. Il s'appelait Nicolas Bescond. À ce poste, il favorisait l'embauche des gars de l'île. Ça a duré très longtemps. Une cinquantaine de gars sont partis avec leurs familles. Ils vivaient sur les péniches. Ces gens-là partaient, mais ils revenaient en retraite sur l'île. Pendant la guerre, ça travaillait quand même sur la Seine, alors les familles ont mis leurs enfants à l'école sur l'île de Batz pendant cinq ans. Ils étaient là-bas sans leurs enfants. Ils venaient en vacances mais c'est tout. Les enfants étaient chez leurs grands-parents. », voir : RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p. 27.

\*\* La Compagnie Générale de Navigation Havre-Paris-Lyon-Marseille.

1130 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 173-176. Pour plus de précisions sur le métier de marinier et sur le phénomène d'émigration temporaire qu'il induit, voir ce qu'en dit Yann Riou à propos de l'île de Batz dans : RIOU Y. et KERISIT H., *Île de Batz, marins et bateliers*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p. 24-27.

1131 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou*, op. cit., p. 33-41.

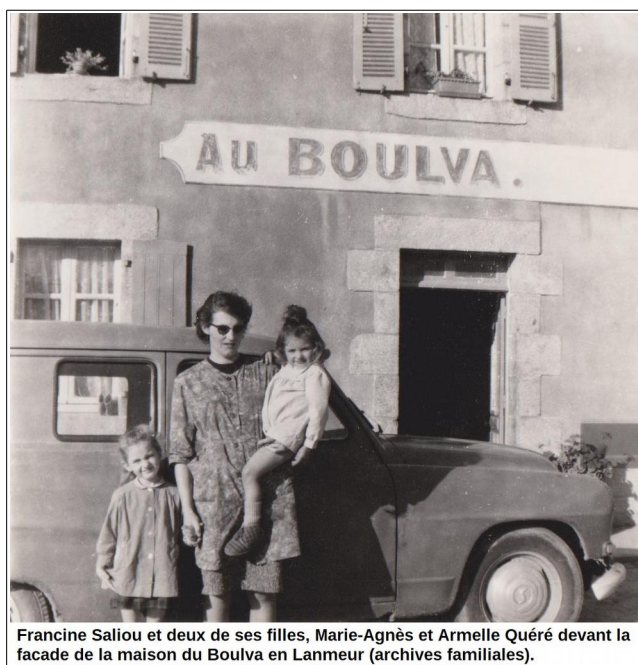
1132 Voir *infra*, la sous-partie intitulée : « Une installation compliquée : "On crevait d'faim, presque, ici" », p. 182-186.

merveilleux, cet assemblage de champs, autrefois ! Le trèfle était rose, le sarrazin (sic) était blanc, le colza était jaune, le seigle était blond, le blé était fauve. Damier gigantesque aux cases multicolores préparées pour des fées où les bouquets d'arbres, les fermes, semblaient les pièces enchantées qui attendaient l'heure de jouer leur partie<sup>1133</sup>.

Jean Quéré et Francine Saliou ont aussi participé, dans le Petit Trégor, à cette transformation du paysage, à travers le remembrement dont leur entreprise fut un des nombreux acteurs. Ils furent aussi acteurs inconscients de ce mouvement de foule que fut l'émigration léonarde dans le Trégor finistérien, issue de la deuxième vague. Mais leur installation à l'est de la baie de Morlaix ne s'est pas faite aisément.

### ➤ Une adaptation difficile

Le Boulva qui se trouve sur la limite des communes de Lanmeur et de Saint-Jean-du-Doigt (c'est la route départementale qui sépare le hameau en deux) est composé, à cette époque\* de trois maisons. L'ancien café dans lequel s'est installé le jeune couple, placé stratégiquement, fait face à la route départementale reliant Lanmeur à Plougasnou. Littéralement collé à cette maison se trouve une autre maison appartenant au propriétaire qui l'employait comme maison de vacances. Enfin une ancienne ferme, plus éloignée, faite de pierre apparente se situe plus en retrait de la route, au nord, dans la direction du bourg de Guimaëc. L'installation au Boulva est une période



Francine Saliou et deux de ses filles, Marie-Agnès et Armelle Quéré devant la facade de la maison du Boulva en Lanmeur (archives familiales).

difficile pour Francine Saliou. Installée à Saint-Draff depuis neuf ans où il y avait toujours du monde présent à la ferme, elle se retrouve seule du jour au lendemain. Son mari est rarement présent, car, quand il est embauché dans une ferme, il part travailler pour la journée et il lui arrive de devoir rester sur place, d'autant plus que le voisinage le voyant à l'œuvre, lui demande souvent de louer ses services. Elle ne connaît personne et n'apprécie pas certains de ses voisins : habillé de peaux de bête (*ar vaoutenn*\*\* ) et toujours chaussés de sabots les frères Jaouen habitant dans la

1133 PRISER L., *Une poignée d'ajoncs*, Paris, Editions universitaires, coll.« Mémoire du peuple », 1984, p. 235.

\* Une nouvelle maison sortira de terre en 1971 au moment où Jean Quéré et Francine Saliou décidèrent d'acheter le terrain en face et d'y faire construire une maison neuve. Celle-ci se trouve en Saint-Jean-du-Doigt.

\*\* Nous avons recueilli le témoignage d'une Trégoroise, originaire de Plouézoc'h qui se souvenait de voir son grand-père habillé de peaux de bêtes que l'on nommait ainsi. Il le mettait en hiver pour avoir chaud. Voir :

maison en pierre évoquée précédemment semble venir d'un autre âge. Ceux-ci habitaient cette maison en compagnie de leurs sœurs, tous étaient célibataires et seule l'une des sœurs avait eu un enfant, mais d'un père inconnu. Francine Saliou connaissait déjà dans le Léon des individus miséreux<sup>1134</sup>, souvent journalier ou mendiant, mais en venant dans le Trégor elle découvre d'autres formes de pauvreté. Le penchant pour la bouteille n'est pas non plus du goût de Francine Saliou qui est parfois réveillée par des individus de passage qui avaient l'habitude de venir boire quelques verres dans cet ancien café. Elle sympathise toutefois assez vite avec l'une de ses voisines Jeanne-Yvonne Mahé (née Masson), qui habite, en compagnie de son mari Chañ-Mar Mahé, de l'autre côté de la route à Ty Forn (Saint-Jean-du-Doigt). Le couple bien plus âgé (ils sont nés vers le début du XX<sup>e</sup> siècle) lui permet de s'acclimater au sol trégorois et assez vite des liens forts se créent entre les deux familles. Malgré tout, Francine Saliou ne cesse de penser à sa terre natale qui lui manque, cela explique en partie le rejet qu'elle faisait du breton local et du conservatisme qui la caractérisait : elle refuse d'apprendre le trégorois et ne parle d'ailleurs qu'en français avec les bretonnants du Trégor. Les choses se compliquent en septembre 1960 avec la naissance de ses premiers enfants.

Le 27 septembre 1960 naissent les premiers enfants du couple : des jumeaux. En souvenir de l'époque passée à Kerozal et par reconnaissance envers l'une des religieuses qu'elle appréciait le plus (Sœur Agnès), Francine Saliou nomme sa fille Marie-Agnès alors qu'elle prénomme son frère jumeau Guy, par reconnaissance pour son père : Guillaume Saliou. Dès lors débute un vrai calvaire pour Francine Saliou. Alors qu'à Saint-Draff la ferme disposait de l'électricité et de l'eau courante depuis juillet 1957<sup>1135</sup>, au Boulva il y a certes l'électricité mais l'eau courante est absente. Depuis son installation elle était déjà obligée de se rendre au lavoir situé derrière la maison au bas de la côte menant à Guimaëc, pour laver ses effets et ceux de son mari. Selon Anne Guillou, « après la guerre et jusqu'au jour où apparurent les machines à laver, vers 1962-1965, la lessive avait lieu tous les quinze jours chez les uns, tous les mois chez les autres, ce qui supposait chez ces derniers un trousseau plus important permettant de différer le lavage des pièces<sup>1136</sup> ». Le travail était pénible mais surmontable car on se lavait peu à cette époque, une fois par semaine, le dimanche à l'occasion de la messe. C'est ce que note Anne Guillou<sup>1137</sup> et ce que confirme Denise Le Gac et M. Hamon Saliou :

l'« Entretien avec Marie Gloaguen, enregistré le 21 janvier 2018 à Saint-Antoine, Plouézoc'h » (non retranscrit).

1134 Tel que *Krist a Gerhuon*, voir en annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 72.

1135 En annexe : « Lettre du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la guerre d'Algérie (mars-octobre 1957) », voir la lettre datée du 25 juillet 1957, il y écrit : « Maintenant tu vas être peinarde si vous avez installé la flotte dans la maison et dans les crèches (sic) ».

1136 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 80.

1137 « Dans la maison de ferme ou n'existent ni cabinet de toilette ni chauffage favorisant le déshabillage, on se lave peu. C'est la messe du dimanche qui semble le facteur déterminant puisque pour s'y rendre on change de vêtements et de sous-vêtements » note Anne Guillou, elle poursuit en expliquant que bien souvent la toilette ne se faisait que « par morceau » et on se lavait rarement entièrement. Voir : *Ibid.*, p. 79-80.

**J** : [...] Et comment vous faisiez quand vous vous laviez ? C'est dans les bassines sûrement dehors qu'on ... ? **H & D** : Ah bah oui [...] ! **D** : Ah bah *Ta-koz* il demandait le dimanche y venait à la cuisine là-bas et puis y me demandait de l'eau, de l'eau bouillante et puis y mettait de la p'tet de l'eau froide [...] il partait à l'écurie [...] il partait à l'écurie, chépa, il fermait la porte sur lui et puis y faisait ... **H** : Pareil c'est comme ça qu'on faisait. Y avait pas d'aut' solution hein<sup>1138</sup> !

On ne se changeait pas non plus régulièrement : s'habiller avec des vêtements propres – à l'exception des offices – pouvait être perçu au quotidien comme une marque de fainéantise, de paresse. Un exemple cité dans un article de Marie-Armelle Barbier l'illustre parfaitement :

Au début du siècle une mère et son fils [devait] aller en visite [...] : « Visant, ton chiletenn (le gilet) est tout déchiré... tu ne vas tout de même pas aller ainsi voir Maryvonne.

– Mah... je n'ai pas envie de mettre un neuf non plus !

– Tu mettra du neuf... »

Visant obéit à sa mère... et partit se frotter contre la roue de la charrette pour salir son chiletenn. Se présenter avec des vêtements propres était pour lui une honte... on aurait pu croire qu'il n'était pas travailleur s'il s'était montré ainsi<sup>1139</sup> !

De là à dire qu'il était sale... notre regard contemporain, nos représentations actuelles pourraient le laissé penser, mais à l'époque dans la société paysanne il s'agissait là d'une norme bien intégrée qui ne faisait pas débat, ce n'était pas perçu comme un manque d'hygiène.

Pour ce qui est de la pratique de la lessive, Francine Saliou s'équipait d'une brouette qu'elle chargeait avec les effets sales préalablement ébouillantés (pour le linge blanc), elle prenait avec elle sa caisse, le battoir et le savon nécessaire puis faisait ainsi, sur la route, les quelques 600 mètres qui séparaient sa maison du lavoir. Elle y croisait sur place, de temps en temps, des voisines qui se retrouvaient pour battre leur linge. Mais l'arrivée des jumeaux changea radicalement la donne. Elle devait dorénavant laver une quantité astronomique de couches en tissus et il n'était pas simple de s'éloigner et laisser les jumeaux seuls à la maison alors que son mari était au travail. C'est d'ailleurs sur ce point que s'interrogeait Denise Le Gac, entre femmes elles savaient quel était le poids, le véritable calvaire que représentait la lessive :

**D** : [...] D'ailleurs je m'suis demandé comment que mémé faisait pour sa lessive quand elle est partie là-bas et qu'elle avait des jumeaux ? **J** : [...] Je pense qu'elle d'vais faire ça ... tu sais sur la route là vers Guimaëc là ? **D** : [...] Oui, mais oui, mais est-ce qu'elle pouvait s'absenter [...] avec les jumeaux ? **J** : Ah ! Ça, je sais pas [...]. **D** : Parce que je crois pas qu'y avait encore de machine à laver

1138 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 81.

1139 BARBIER M.-A., « Vêtement, corps, quotidien... », *Du folklore à l'ethnologie en Bretagne : 1er colloque d'ethnologie bretonne, Riec-sur-Belton (27-28 octobre 1988)*, Brasparts, Beltan, 1989, p. 22.

[...]. Après je m'suis demandé, par exemp' comme elle est partie là-bas en soixante, qu'y sont nés en septemb' ... c'est qu'y avait beaucoup de lessive à l'époque [...]. Je ne sais pas, on n'avait pas encore des couches jettab' comme on a main'nant [...]. Et pour déjà pour un, il fallait beaucoup de couches, mais pour deux alors ! Et puis c'est pas l'tout de les laver, les sécher, les ... je me suis demandé, mais comment ... comment elle a fait Francine ! Hein<sup>1140</sup> ?!

Francine Saliou, elle, nous expliquait que pour éviter de devoir s'absenter trop souvent et afin de disposer en permanence d'effets propres pour changer ses enfants elle disposait d'une grande quantité de linge :

**F** : Et les bébé main'nant y as des trucs à jeter tu sais, les couches tandis que à c'moment-là, eh ! C'était tout pour être lavé, hein. **J** : Ouais ça d'vait êt'... c'est du boulot monst' quoi. Dingue quoi. **F** : Oui, mais comme c'était comme ça. C'était comme ça et pas autrement, hein. **J** : Ouais mais avec les gamins t'avais combien d'couches parce que tu pouvais pas aller tous les jours les laver non plus. **F** : Oh on avaient une tapée. **J** : Une trentaine peut-êt' ? **F** : Oh oui. **J** : Ah oui. Et tu les entassait le temps de ... d'avoir tous pour laver ? **F** : Ah oui<sup>1141</sup>.

Qui plus est, non seulement leur propriété ne disposait pas de fontaine mais l'eau du puits n'était pas buvable. Il leur fallait donc remplir un grand tonneau en bois monté sur des roues qui faisait office de citerne d'eau potable. L'adaptation pour Francine Saliou est donc très difficile, elle reçoit toutefois de l'aide : une jeune fille habitant la ferme de Kervern en Lanmeur en compagnie de ses parents et de ses frères, Marie-France Quéméner, était employée jusqu'à son mariage comme aide. Elle reçoit aussi l'aide en particulier de son grand-père qui, connaissant sa situation, décide de venir s'installer à ses côtés :



Au Boulva en Lanmeur devant le seuil de sa maison : Francine Saliou et ses enfants Marie-Agnès, Armelle et Christine Quéré, ainsi que son grand-père Hamon Saliou (archives familiales)

**D** : Oui. Et puis tu vois, comme elle a eu des jumeaux tout de suite, c'est beaucoup de travail quoi. D'ailleurs un, c'est déjà beaucoup quand on ne connaît pas. Ça fait qu'avoir deux d'un coup. Ça fait que après, quelques années après, un an ou deux après elle a voulu avoir *Ta-koz*. Bon *Ta-koz* pleurait en me laissant parce qu'on était bien *Ta-koz* et moi ensemb', ah oui comme deux larrons en foire ! **H** : « *Ah j'étais obligé d'aller* » qu'il dit ... **D** : « *J'étais obligé ...* » **H** : « *Ça me fait de la peine d'aller* » qu'il dit. **D** : Mais comme il savait que moi j'étais pas seule ici, qu'y avait, que j'avais du monde. Ta

1140 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 215-216

1141 Voir : l'« Entretien n°5 avec Francine Saliou, enregistré le 1<sup>er</sup> avril 2018 au Boulva, Saint-Jean-du-Doigt » (non retranscrit).

[grand-]mère ne voyait personne pendant qu'ils allaient travailler. **J** : Elle connaissait pas non plus quoi. **D** : Quand ils allaient travailler, elle voyait personne de la journée, quand ils allaient dans les fermes. Et c'est pour ça qu'il est parti, que *Ta-koz* est parti là-bas quoi<sup>1142</sup>.

Malgré la présence réconfortante de son grand-père, le malheur frappe à nouveau et contribue à figer dans ses souvenirs cette époque comme une période tragique de sa vie. Son fils, Guy Quéré, meurt le 15 mai 1962 à seulement 18 mois d'une tumeur au-dessus des reins. Il avait été opéré 8 heures auparavant à la clinique de Coatserho en Morlaix, mais on avait prévenu Francine Saliou « N'ayez pas trop d'illusions, car vous risquez d'avoir des désillusions<sup>1143</sup> ». Guillaume Saliou et Jeanne-Yvonne Mahé étaient alors restés à la clinique veiller. Peu de temps après le départ de Guillaume Saliou de la clinique, le jeune enfant devait mourir. L'ensemble de ces détails ancrés dans la mémoire de Francine Saliou montre à quel point l'événement a été pour elle marquant, traumatisant. Elle-même se souvient du coup de téléphone reçu à 20 heures, alors qu'elle allait se coucher. Sachant d'avance pourquoi on l'appelait, elle n'osa pas décrocher et confia la pénible tâche à Marie-France Quémener présente ce soir-là. Pour Hamon Saliou, son grand-père, présent à Lanmeur, cela ravive chez lui de funestes souvenirs et en tentant de la réconforter il se souvient du décès de son troisième fils. Nous demandions à Francine Saliou si finalement son grand-père avait été heureux dans sa vie malgré la misère et les privations qu'il connut, voici ce qu'elle nous avait répondu : « **F** : Je ne sais pas je peux pas te dire. Tu sais euh, il a perdu sa femme chépa qu'elle âge qu'il avait, j'ai pas fait le calcul jamais, il a perdu deux fils aussi ... Guy ! Pour Guy, ça lui a travaillé beaucoup aussi. **J** : Ton jumeau à toi ? **F** : Ouais, y dit... il me disait : « *Da bep oad, 'vez pilhet koad*<sup>1144</sup> ! ». L'expression employée par le grand-père se traduirait ainsi : « À chaque âge, on abat du bois », elle souligne l'impuissance des hommes face à la mort qui peut, pour son plus grand malheur, survenir à chaque instant. Le mysticisme n'est pas loin, mais l'on comprend que le vieil homme issu d'un siècle où les croyances en un ordre supérieur étaient vivaces, devait se dire que le décès de Guy Quéré n'était pas tout à fait le fruit du hasard, mais celui du destin funeste, certes fantasmé, mais néanmoins effectif, des trois dernières générations de Saliou lesquelles ont chacune vu un fils en bas âge mourir : Marcel Saliou (1916), Jean-François Louis Saliou (1935), Guy Quéré (1962). Ajoutons qu'au moment du décès de son fils, Francine Saliou est enceinte. Elle donnera naissance à une nouvelle fille le 10 novembre 1962, qu'elle prénomme Armelle.

1142 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 34. ; Francine Saliou donne aussi sa propre version de la situation dans laquelle elle se trouvait en annexe : « Entretien n°2 avec Francine Saliou », p. 64.

1143 Discussion informelle avec Francine Saliou, le 4 août 2018 à Saint-Jean-du-Doigt.

1144 En annexe « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 67.



L'arrivée du couple Quéré – Saliou dans le Petit Trégor n'est donc pas celui escompté. Mais malgré ces premiers échecs, ces premières vicissitudes qui sont pour le couple de véritables traumatismes, ils s'y installent durablement d'autant plus que les affaires marchent. L'implantation d'une entreprise de travaux agricole (E.T.A.) était une bonne idée : ils n'ont qu'un seul concurrent dans le secteur (Bourhis) et sont donc très demandés.

### ➔ Un nouveau métier : entrepreneur agricole\*

Le CO<sub>2</sub> de l'air créa l'extra-systole – bruit du cœur de la terre, crachat des tempes, bave en sueur, odeur des racines, faux qui fauchait la houe qui brisait les cailloux qui aiguisent le socle qui éclabousse ses souliers dont le cuir bruit sourdement sous la pressions des pieds qui suivent en heurtant les pas des chevaux qui labourent en sens inverse du courant de la terre. Armand avançait pesamment, achevant son « hommée » alors que la cloche du village appelait à la mérande. Il détela les trois chevaux qui tiraient la charrue ; attacha avec une longe Mignon à Enfer et se hissa sur Mouton d'où il tenait les deux autres qui l'encadraient. Tranquillement il redescendit de la côte de Chignard et gagna la route, succédant aux autres charretiers que la soupe ramenait au village. À la mare il fit boire les chevaux, refroidir leurs boulets et décrassa leurs sabots, puis, tenant Mouton par la bride au bord du mors, il accompagna le trio jusqu'à l'écurie. Les autres ouvriers attendaient assis sur les marches du perron qu'Armand ait finit de s'occuper des chevaux pour passer à table. Une journée comme une autre. D'un seul coup, un bruit inconnu au pays s'éleva dans la rue. Les hommes eurent à peine le temps de traverser la cour qu'apparut un tracteur gris flambant neuf, monté entièrement sur pneumatiques, qu'accompagnait une nuée d'enfants juste sortis de l'école [...]. Armand, le charretier, pinça les roues, tapota sur le capot, jugea cette bête en fer puis, sans mot dire, alla s'asseoir un peu à l'écart sur une marche de l'escalier du grenier [...]. Les vingt-quatre chevaux du petit Ferguson qui vibraient devant ses yeux étaient porteurs d'un changement sans précédent dans l'histoire de l'agriculture.

Pascal Dibie, *Le village retrouvé*, 1979

Le rôle de la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC), du Comité d'Étude et de Liaison des Intérêts Bretons (CELIB), du Crédit Agricole et d'autres institutions telles que les diverses coopératives agricoles (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole), ou encore le regroupement de plusieurs exploitations en une seule (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), ont souvent été mis en avant pour expliquer comment les paysans français, les paysans bretons, ont réussi à moderniser leur exploitation<sup>1145</sup>. Le rôle de l'entrepreneur agricole, lui, est souvent oublié

\* Les informations qui suivent quand elles ne sont pas annotées sont issues d'expériences et de connaissances personnelles – étant fils et petit-fils d'entrepreneurs agricoles nous avons une certaine connaissance du métier – ainsi que de discussions informelles avec Francine Saliou.

1145 L'exemple type est l'ouvrage d'Hélène Géli (GÉLI H., *Un siècle en Finistère avec le Crédit agricole*, Plomelin, Palantines, 2007.) qui synthétise les avancées agricoles du XXe siècle avec l'aide du crédit notamment. Bien que la synthèse a le mérite d'être claire et concise, mettons un bémol sur le ton apologétique de l'ouvrage envers l'œuvre du Crédit Agricole et vis-à-vis de la modernisation de l'agriculture dans les années 1950. Pour une vision plus critique du rôle du Crédit Agricole, voir le documentaire : MAURION A., A. MOREAU, et J. ROZAT, *Adieu paysans*, Programme 33, 2014.

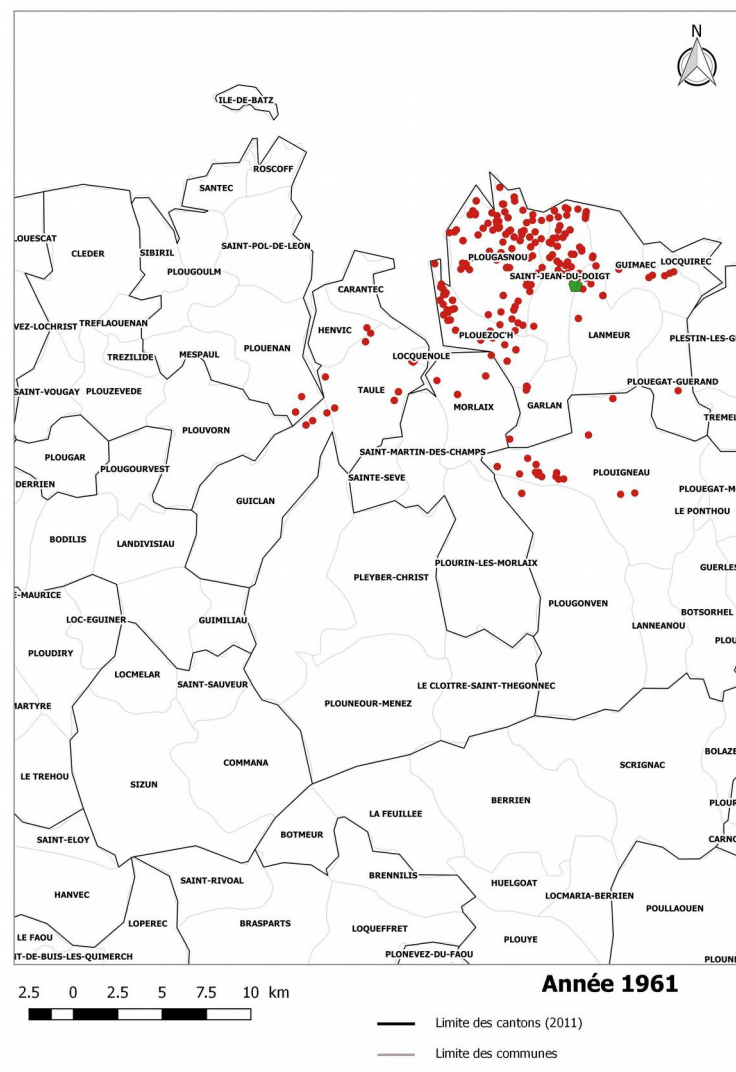
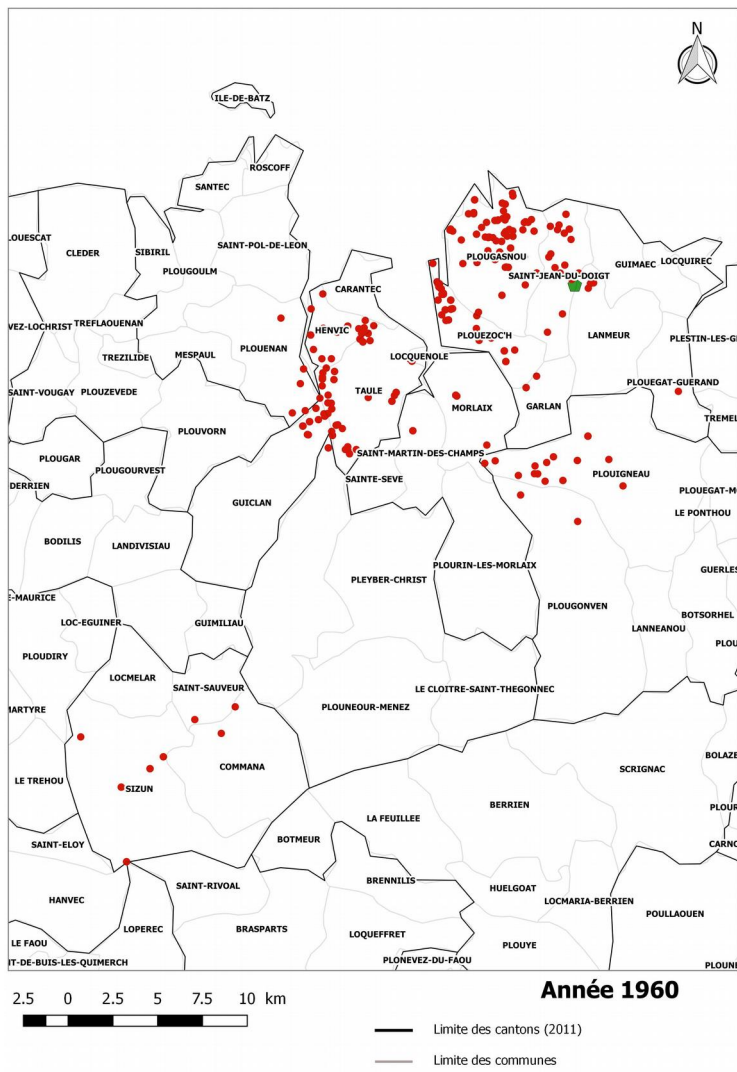
alors qu'il s'agissait là d'un maillon essentiel dans la modernisation de l'agriculture : les exploitants qui ne possédaient pas les moyens de s'acheter un tracteur, ainsi que le matériel agricole adéquat, et qui ne souhaitaient pas intégrer une CUMA ou, plus tard, créer un GAEC, n'avaient pas d'autres choix s'ils souhaitaient s'éviter des efforts devenus inutiles que de louer les services d'un entrepreneur.

L'entrepreneur agricole intervenait au départ surtout dans les labours des champs, le drainage, le charruage, mais aussi, par exemple dans les campagnes de défrichage. Ses activités se sont cependant assez vite diversifiées : fauchage du foin, moisson, arasement des talus durant le remembrement, abatage du bois (les tronçonneuses n'étaient pas encore d'un usage courant à cette époque). On le demandait pour toute opération faite par les machines dont le gain de temps était précieux. Il ne faut pas croire cependant que ces changements eurent lieu du jour au lendemain, de nombreux agriculteurs soucieux de maintenir une épargne saine ainsi qu'une indépendance suffisante faisaient au mieux pour limiter les dépenses et ne réclamaient l'aide de l'entrepreneur que pour les travaux les plus compliqués et difficilement réalisables à la main.

Les paysans étaient méfiants vis-à-vis de l'entrepreneur souvent perçu comme un simple commis mais dont le travail réduisait sensiblement la pénibilité du métier. Francine Saliou nous disait que l'acquisition de matériel faisait courir les ragots, et de la jalousie naissait chez certains cultivateurs qui pensaient que le couple s'enrichissait sur le dos des modestes paysans qu'ils étaient. Leur origine non plus, à une époque où l'identité locale reste forte<sup>1146</sup>, ne facilitait pas nécessairement les contacts avec les clients trégorois. Néanmoins Jean Quéré, bien qu'originaire du Léon, avait eu le temps depuis son adolescence et son installation à Plouigneau de s'adapter aux particularités trégoroises qu'il avait intégrées et en particulier à la langue bretonne locale. Ayant acquis la confiance d'une vaste clientèle il sillonne de longues années durant les campagnes du Trégor, mais pas que seulement. La série de cartes\* ci-dessous permet de se faire une idée des deux premières années d'entreprenariat du jeune couple et des prémises de son évolution :

1146 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 206.

\* Il nous faut ici remercier vivement Mael Jézéquel pour avoir accepté de constituer lesdites cartes.



Ces cartes ont pu être réalisées grâce aux livrets de comptes de l'E.T.A. soigneusement conservé par Francine Saliou. Les points rouges représentent les travaux effectués au cours des années 1960 et 1961 par l'entreprise, le siège de l'entreprise et le lieu de résidence du couple Quéré – Saliou (Le Boulva) est indiqué par un carré vert. C'est le premier livret de compte de l'entreprise, le plus précis, qui a été employé pour constituer ces cartes. Celui-ci contient des informations très détaillées sur les activités menées par l'entreprise au cours de ses deux premières années, y est inscrit : l'année, le mois durant lequel les travaux ont été réalisés (parfois le jour est précisé), le nom du client, son adresse qui correspond bien souvent au nom de sa ferme ainsi que la somme reçue en francs. À de très rares occasions est précisée également la nature des travaux réalisés. Sans surprises, durant les mois de mai et juin c'est la coupe de foin qui occupe la majeure partie du calendrier des travaux. Seule autre activité mentionnée : le passage du rotovator au cours du mois de juin 1960 à Traonvoellet et Gaca (Plougasnou) pour le compte de la famille Morvan. Les premières activités enregistrées datent de février-mars 1960, ce qui correspond à l'achat du premier tracteur à

crédit, un Someca, mentionné par Denise Le Gac<sup>1147</sup>. En observant les cartes, on constate que lors de la première année de l'E.T.A. les activités s'étendent de la péninsule taulésienne, en particulier autour de la rivière de Penzé, jusqu'à la partie occidentale du Trégor finistérien. On remarque aussi que quelques travaux ont été effectués au sein du canton de Sizun, cela s'explique par les connaissances que Jean Quéré avait de la population locale qu'il avait fréquentée alors qu'il travaillait chez Yves Goarnisson à Plounéour-Ménez. De ses travaux dans les monts d'Arrée, Jean Quéré se rappelait de la pauvreté des paysans chez qui il travaillait, pour exemple dans ces fermes, il ne recevait pour nourriture que des œufs et des sardines en boîte<sup>1148</sup>. Il ne travaille pas longtemps dans les monts d'Arrée puisque seuls les mois de février-mars 1960, soit les deux premiers mois d'activités, sont mentionnés sur le carnet des travaux dans le secteur. La zone comprise dans la péninsule taulésienne, elle, s'explique par le réseau de parenté et de connaissance de Francine Saliou qui ont bénéficié à l'entreprise au cours de sa première année d'activité. Rappelons d'ailleurs qu'avant leur installation à Lanmeur, l'entreprise a débuté à Saint-Draff, la clientèle taulésienne faisait donc partie des premiers clients de l'E.T.A. La troisième zone d'activité, et non des moindres, concerne l'ouest du Trégor. On pourrait croire qu'une partie de la jeunesse de Jean Quéré, passée à Plouigneau, lui a permis de constituer une partie de sa clientèle trégoroise et il est vrai qu'une petite zone d'activité se remarque dans le nord-ouest du canton de Plouigneau (La Chapelle du Mur). Toutefois la majeure partie des activités de l'entreprise se situent dans les communes de Plouézoc'h, Saint-Jean-du-Doigt et Plougasnou au nord-est du Trégor finistérien. On pourrait *a priori* penser que la clientèle du couple serait, par affinité, venue dans un premier temps de la diaspora léonarde, mais si l'on en croit les cartes établies par Audrey Messenger au sujet de l'émigration léonarde dans le Petit Trégor, l'hypothèse se révèle fautive : après 1939 Lanmeur est désigné par celle-ci comme étant la commune avec la plus forte proportion de Léonards avec 32 familles implantées, lui succède Plougasnou (25 familles) puis Plouigneau<sup>1149</sup> (20 familles). Deux facteurs permettent d'expliquer le succès de l'entreprise dans le nord-ouest du Petit Trégor. D'une c'est leur installation sur un emplacement stratégique – Le Boulva se situe au milieu de l'axe routier reliant Lanmeur à Plougasnou –, mais c'est surtout l'absence de concurrents dans la zone qui a permis à l'entreprise de constituer une clientèle qui couvrait la majeure partie des fermes de cette

1147 Voir *infra*, la sous-partie intitulée « Chercher une ferme » (p. 322-323) ainsi que l'extrait en question en annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 33.

1148 Anne Guillou notait d'ailleurs qu'à Guiclan, jusqu'aux années 1960, les œufs n'étaient pas consommés et le poisson était quasi-inconnus des paysans Guiclanais : « L'omelette est devenue récemment un plat courant, écrite-elle. La fermière réservait les œufs pour la vente, mis à part ceux nécessaires à la confection du far. Quant à la consommation du poisson, elle fut plus que modique jusque dans les années 60 dans une région pourtant si proche de la mer (Le bourg de Guiclan n'est qu'à quinze kilomètres de la côte la plus proche). Étranger à leurs usages ; le poisson ne se consommait que sous forme de sardines en boîtes le vendredi midi et autres jours maigres, voir : GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 79.

1149 MESSAGER A., *Des agriculteurs léonards à Plougasnou, op. cit.*, p. 17-19.

zone. La présence de la zone blanche lanmeuroise s'explique justement par la présence du seul concurrent du secteur : M. Bourhis installé à Pont-Menou<sup>1150</sup> (Plouégat-Guerrand) qui y disposait d'une clientèle fidèle. De même, compte tenu du fait que les activités à Locquirec sont plutôt tournées vers la pêche et le tourisme il semble normal que l'entreprise n'y soit que très peu intervenue. L'installation de l'entreprise à cet emplacement leur a aussi procuré des avantages financiers inattendus. La COMIREN<sup>1151</sup> (Compagnie minière de Saint-Renan), qui recherchait de l'étain, avait choisi d'effectuer des travaux de prospection dans la forêt voisine, celle de Kerprigent, et l'entreprise fut très souvent sollicitée par la compagnie, notamment pour des travaux de défrichage et d'abattage de bois.

Si l'on compare dorénavant les deux cartes, on constate une assez nette évolution entre la première et la deuxième année d'activité. À partir de 1961, Jean Quéré n'effectue plus de travaux dans les monts d'Arrée et les activités qui concernaient la zone léonarde se sont considérablement réduites au profit du Trégor. Désormais, l'essentiel des activités de l'entreprise se situe dans le Trégor et toujours dans les trois communes de Plouézoc'h, Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt. Si l'on désire être encore plus précis l'on constate que c'est surtout le nord des communes de Plougasnou et de Saint-Jean-du-Doigt qui sont concernées, l'implantation du siège de l'entreprise dans cette zone a très certainement nettement aidé à y agrandir sa clientèle.

Le deuxième carnet conservé par Francine Saliou, sur lequel est inscrit le terme « Déclaration » – les informations qu'il contient facilitaient la déclaration des impôts – débute en 1968. Il comprend un bilan de chaque année de 1968 à 1994, il est précisé entre autres choses quelles ont été les dépenses et les recettes de l'année. Moins détaillé que le précédent carnet, on y découvre toutefois des éléments intéressants. Pour l'année 1968, par exemple, on apprend que c'est l'utilisation de la presse<sup>1152</sup> qui a rapporté le plus à l'entreprise (8 000 francs), s'ensuit la barre de coupe<sup>1153</sup> (7000 francs) le rotavator et la charrue<sup>1154</sup> (2900 francs) ainsi que la tronçonneuse (2000 francs). Les déclarations de 1968 permettent aussi d'apprendre qu'un ouvrier a été embauché pour une période de 10 mois, preuve que la demande était forte et que l'entreprise fonctionnait bien. Les

1150 En plus de son Entreprise de Travaux Agricole, M. Bourhis disposait d'une scierie qui fabriquait entre autres des cageots pour les légumiers.

1151 Au sujet de la COMIREN voir les documentaires d'époques conservés par l'INRA et le musée du Ponant : MUSÉE DU PONANT, SAINT-RENAN, *Compagnie minière de Saint-Renan (COMIREN)*, <https://www.youtube.com/watch?v=0XMxIsCtrZQ>, consulté le 13 août 2018 ; INA SOCIÉTÉ, *Mines d'étain*, <https://www.youtube.com/watch?v=9Pc29g7VvqY>, consulté le 13 août 2018.

1152 La presse est une machine sur roue montée sur un tracteur qui permet de botteler le foin et la paille.

1153 L'outil monté sur tracteur permet de couper les végétaux. Elle est surtout employée pour la coupe du foin et du défrichage léger.

1154 Ces outils attelés à un tracteur permettent de travailler la terre : le rotavator la remue, tandis que la charrue permet de tracer des sillons.

frais quant à eux ont consisté en l'achat d'un tracteur et d'un rotovator. L'évolution de l'entreprise et de ses activités se constate à travers ses achats de matériels :

- En 1969 : une tronçonneuse, une barre de coupe, une presse et une herse<sup>1155</sup>
- En 1970 : moissonneuse batteuse (Garnier) , élévateur à grain
- En 1971 : presse ramasseuse, barre de coupe
- En 1972 : charrue, tronçonneuse
- En 1973 : tracteur (SOM 850), rotovator, barre de coupe
- En 1974 : tracteur (SOM 750), presse, faucheuse, cabine (certainement pour un tracteur), presse
- En 1976 : tractopelle
- En 1977 : fourgon HY citroën
- En 1979 : faucheuse rotative, presse, rotovator
- En 1980 : tronçonneuse n°1 et n°2, tondeuse
- En 1982 : moissonneuse (occasion, marque Someca), tractopelle
- En 1983 : round baller<sup>1156</sup>
- En 1987 : tondeuse auto portée WHITE, presse ramasseuse à balles Class Roll 445 (round baller)

On constate donc qu'au cours des vingt premières années de l'entreprise, celle-ci constitue son stock de matériel avec l'achat d'un à quatre engins ou autre matériel par an. Les activités se diversifient, elles qui n'étaient encore cantonnées en 1968 qu'à la coupe de foin, à la constitution de bottes, ainsi qu'au travail de la terre et à la coupe de bois, sont à partir de 1970 étendues à la moisson grâce à l'achat d'une moissonneuse batteuse et d'un élévateur à grain, ce dernier permettant de monter le grain dans les greniers. En 1976, les activités de terrassement, de défrichage, de canalisation ou autres activités faisables grâce au tractopelle font leur apparition avec l'acquisition d'un tractopelle. En 1983 l'achat d'un round baller permet à l'entreprise de proposer aux clients la constitution de balles de foin ou de paille plus utiles pour les grandes exploitations que les bottes. Enfin en 1987 l'achat d'un tracteur tondeuse laisse entrevoir l'élargissement des activités agricoles de l'entreprise vers le nouveau domaine du paysage. L'acquisition de l'ensemble de ce matériel aurait pu paraître excessive si Jean Quéré était le seul à travailler sur le terrain, mais

1155 La herse permet de travailler la terre en surface en enlevant les éléments qui gêneraient la germination des graines semés tel que les mottes de terre, d'herbe ou les cailloux.

1156 Signe d'un changement d'époque et de l'évolution rapide de l'agriculture moderne, les round baller permettant de faire des balles de foin ou de paille commencent dès les années 1980 à faire leur apparitions, remplaçant petit à petit les presses.

l'on constate au fil des années qu'il y avait généralement au moins un ouvrier qui travaillait dans l'entreprise à l'année. De même, l'acquisition d'une aussi grande quantité de matériel ne peut que s'expliquer par une forte demande toujours croissante dans ces années où l'entrepreneuriat agricole est un secteur dynamique en raison du manque de matériel des agriculteurs.

En écho à ce que soulignait Pascal Dibie, Jean Quéré et sa petite entreprise étaient acteurs d'une véritable révolution agricole, il en était pour ainsi dire un de ses nombreux porte-étendards. On sait aujourd'hui que celle-ci s'est parfois faite au détriment de l'homme et bien souvent aux dépens de l'environnement et de la nature<sup>1157</sup>. Mais à l'époque, la mécanisation de l'agriculture, l'utilisation d'engrais



Été 1984, Jean Quéré au volant de sa moissonneuse batteuse Someca se prépare à moissonner un champ (archives familiales).

chimique étaient porteur d'espoir pour les paysans devenus agriculteurs<sup>1158</sup> : ils espéraient vivre véritablement de leur métier et bénéficier ainsi d'un confort inconnu jusqu'à présent dans les campagnes, d'un confort issu d'une culture citadine, le phénomène d'acculturation des campagnes n'étant pas étranger à cette nouvelle révolution agricole. Ceux qui étaient jadis des paysans sont désormais des agriculteurs, c'est-à-dire qu'ils sont dorénavant de véritables « mécanos de la culture<sup>1159</sup> » : « La « nouveauté nouvelle » est dans le fait que l'agriculteur devient mécanicien. Si pour nous, aujourd'hui, voir un tracteur tirer une charrue nous paraît normal, il nous est difficile de soupçonner que pour en arriver là, il a fallu une véritable révolution technicienne<sup>1160</sup> [...] ». Issue du monde de la paysannerie, Jean Quéré épouse à bras le corps ce second souffle agricole, en devenant entrepreneur il apprend les secrets, les gestes, les techniques des mécaniciens. Outre le savoir paysan, celui de la terre, de la façon de la travailler qu'il avait déjà bien intégrée dans sa jeunesse, il peut dorénavant compter sur sa connaissance des machines. Les ateliers sont ainsi devenus un élément essentiel dans les fermes, mais aussi et surtout chez ces entrepreneurs qui apprennent à réparer les pannes les plus courantes et à entretenir leur matériel. Une ambiance spécifique règne

1157 Voir à ce sujet le chapitre intitulé « Les mécanos de la culture », dans : DIBIE P., *Le village retrouvé, op. cit.*

1158 Pascal Dibie précise même que « si l'agriculteur n'est pas encore un industriel, au plein sens du terme, il a le sentiment de ne plus être paysan : il est céréalier, betteravier, vacher, c'est-à-dire qu'il est spécialiste comme le veut l'agriculture devenue scientifique », voir : *Ibid.*, p. 230.

1159 *Ibid.*, p. 215-239.

1160 *Ibid.*, p. 217.

dans ces lieux où, grâce à l'électricité et suite à la journée de travail, il n'était pas rare d'entendre l'entrepreneur agricole effectuer les réparations nécessaires de nuit avant la reprise de la journée de travail du lendemain. Pascal Dibie, par sa plume et son sens du détail, est parvenu à coucher sur papier l'atmosphère de ces lieux, qu'il ne semble pourtant pas apprécier :

Le bruit que faisait l'ajusteuse couvrait la soufflerie électrique de la forge, dans laquelle était calée une pièce d'acier. Dans le coin de l'ancienne salle de traite, transformée en atelier, reposait la carcasse d'un moteur que Bernard était en train de remettre à neuf. Devant la fenêtre, un établi sombre et huileux sert de dépotoir. À droite de la porte coulissante une vieille et robuste armoire en chêne, sans porte, contient, parfaitement rangés, les outils du type clés à pipe, pinces, tournevis, etc. À côté, coincé entre le mur et l'armoire, se trouve le poste de soudure à l'arc. Enfin, presque au milieu de la pièce, une énorme machine-outil trône. L'installation et l'atmosphère de cet atelier tiennent à la fois du garage et de l'usine<sup>1161</sup>.

Le nouveau métier qu'est celui de l'entrepreneur agricole, à la croisée des chemins entre le paysan et le mécanicien, épouse donc ce mouvement qui est celui de la modernisation de l'agriculture. Il est l'élément dynamisant des campagnes, celui qui rend accessible aux paysans les plus modestes l'emploi et la location de machines, lesquelles facilitent largement des travaux qui autrefois étaient pénibles ou du moins sont perçus comme tel par cette nouvelle génération qui veut et qui peut s'en défaire, bien que dorénavant comme le disait cet agriculteur au bord des larmes dans les années 1950-1960 : « Plus on en fait quoi, plus il faut en faire, il faut davantage de matériel donc davantage de travail, davantage d'engrais. Et nos produits n'augmentent pas, le lait n'augmente pas, les veaux n'ont pas augmenté quoi, ça reste pareil<sup>1162</sup> ».

## **Fin d'un monde, fin d'une époque**

Si l'on veut constater quels ont été les effets de ces changements, des bouleversements subis par l'agriculture et la société paysanne, il nous faut à nouveau traverser la rivière de Morlaix pour revenir sur nos pas, à Saint-Draff. Là-bas se joue, depuis que Francine Saliou et Jean Quéré ont souhaité créer leur entreprise (1959), depuis que M. Hamon Saliou et Denise Le Gac se sont mariés (1950), des tensions entre les anciennes générations et les nouvelles, entre paysans et agriculteurs. Symboliquement il faut tuer le père, pour se défaire des vieilles mœurs, pour envisager un autre avenir que la destinée séculaire du paysan qui sans la révolution agricole devait aussi être celle des Saliou.

1161 *Ibid.*, p. 234.

1162 MAURION A., MOREAU A. et ROZAT J., *Adieu paysans, op. cit.*



## ☞ Tuer le père

**Naïg :** *Ne anavezit ket ho mab, mamm. Aman eo brevet gant Lan Wilhou, dalc'het dindan dorn kreiz ar mestr. Ma vefe ~~dizamm~~<sup>divec'het</sup> eur vech, neuze... Avechou, pa zell ouz e dad, e lintr en e lagad e-giz eur barrad luc'hed. Nann, ne anavezit ket Per-Yann. Na c'houi na den. **Chan :** *Arsa, merc'hig paour, sotoniou awalc'h hon eus taolet er-maez hirio. Ha petra hon eus gounezet.* *Lavarit din ta ! E lec'h ni eo staget ar vuoc'h e ret dezi peuri.* **Naïg :** *Diwallit ouz ho mab Per Yann, Chan Gefeleg. D'an noz, p'eman astennet em c'hichen, e zaoulagad digor, e klevan eun dra bennak o voudal en e galon.* **Chan :** *Sorc'hennou ! N'eus netra en e galon, netra dindan krogen e benn* **Naïg :** *Eur mare a deuiio... Re ~~goaz~~<sup>a c'hoaz</sup> (sic) ho-peus graet outan. C'houi da genta, e vamm. Morse ne rit dezan e ano badiziant, Per Yann. Morse ne komzit outan a-grenn. An hini-all ! setu penaos eo anvet ar mab kosa en ti-man. An hini all !* **Chan (klemmus) :** *Ma Doue, merchig, Lan Wilhou en deus graet<sup>roet</sup> an ano-se dezan abaoe m'eman war an douar. Fanch ha me a zo deut boazet. An hini, all <sup>ha petra ta !</sup> N'eo ket eun dismegans, nann !* **Naïg :** *Ar falla dismegans. Breman eo ~~kousket~~<sup>moredet</sup> Per-Yann e stumm un diot. Pa zihuno e vo eur gwall reuz da gaout ~~en-ti-man~~ aman.**

**N :** Vous ne connaissez pas votre fils, mère. Ici il est écrasé par Alain-Guillaume, maintenu sous la poigne terrible du maître. Mais s'il était libéré un jour, alors... Quelquefois, quand il regarde son père, il brille dans son œil comme un orage d'éclair (sic). Non vous ne connaissez pas Pierre-Jean. Ni vous ni personne ! **J :** Allons, ma pauvre fille, des sottises nous en avons assez lâché pour aujourd'hui. Et qui avons-nous gagné <sup>dites-moi donc</sup> ! Là où est attaché la vache, il faut qu'elle broute **N :** (sourdement) Prenez garde à votre fils, Jeanne Quéffelec. La nuit, quand il est étendu près de moi, mes yeux ouverts, j'entends quelque chose qui gronde dans son cœur. **Ch :** Des imagination ! Il n'y a rien dans son cœur, rien sous l'os de son crâne. **N :** Un moment viendra... Trop de hontes vous lui ~~fait~~ avez fait subir. Vous la première, sa mère. Jamais vous ne lui donnez son nom de baptême, Pierre-Jean. Jamais vous ne lui parlez ~~directement~~ dans sa figure. L'autre ! Voila (sic) comment on appelle le fils aîné dans cette maison. L'autre ! **J :** (geignarde) Mon Dieu, ma fille, Alain-Guillaume lui a donné ce nom depuis qu'il est sur terre. François et moi nous sommes devenus habitués. L'autre ! <sup>Eh bien quoi ?</sup> Ce n'est pas une injure, non ? **N :** La pire injure. Maintenant il est en gourde, Pierre-jean, sous les apparences d'un pauvre d'esprit. Quand il s'éveillera il y aura un fameux bruit par ici.

Pierre-Jakez Hélias, « L'autre/An hini all », *Tan-ha-ludu*, eost 1950\*

Brièvement évoqué à de nombreuses occasions, nous ne nous sommes pas attardé sur le rôle du père, du patriarche pourrait-on dire, au sein de la maisonnée, sur le contrôle qu'il exerçait sur

\* L'extrait choisi est issu du manuscrit original de Pierre-Jakez Hélias publié dans : HÉLIAS P.J., *Théâtre social*, Brest, CRBC, coll.« Tal ha tal », 2015, p. 138-143. ; L'histoire est celle d'une famille brimée par l'autorité du père qui frappe sans cesse par mécontentement, mais aussi pour maintenir son autorité (« Contre la force y a pas de résistance... »). Mais le fils devant hériter de la ferme attendait de le voir suffisamment vieillir et le jour où il sut que son père n'avait plus la force d'antan alors que lui-même était encore jeune et vigoureux il se rebiffa contre l'autorité paternelle qu'il mit au défi dans une lutte à main nue (*gouren*). Sortant victorieux du combat, c'était dorénavant à lui d'imposer son autorité et sa violence dans le ménage reproduisant ainsi ce que leur père leur faisait subir. Cette histoire que l'on pourrait croire venir tout droit du romantisme du XIX<sup>e</sup> siècle à pourtant bel et bien existé. Le lecteur, pour s'en convaincre, peut consulter l'ouvrage d'Annick Le Douget qui résume l'affaire Blanchard très similaire à la pièce de théâtre d'Hélias : LE DOUGET A., *Violence au village : la société rurale finistérienne face à la justice (1815 - 1914)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Histoire », 2014, p. 25-26.

l'économie paysanne, sur ses décisions quant au cap à donner à l'exploitation qu'il gérait et ce sans consulter nécessairement ceux qui y travaillaient à ses côtés tels que ses fils. Dans la société paysanne, comme dans la plupart des sociétés traditionnelles, le père est celui qui symbolise l'autorité et ses enfants lui doivent un respect absolu<sup>1163</sup>. Nous l'avons vu au sujet du mariage : c'est lui qui décide ou non de marier ses enfants et qui choisit ou accepte, tel ou tel conjoint. Nous avons vu aussi qu'aux cours des années 1950-1960, ce n'était plus le père qui faisait les mariages : les jeunes gens se rendaient au bal, aux noces et au hasard des rencontres trouvaient ou non un conjoint. Durant ces années donc, le pouvoir des pères s'effiloche et la liberté, le pouvoir de décision de ses enfants augmente. Précisons d'emblée, toutefois, que la figure du père présentée de façon très négative par Hélias dans la pièce de théâtre *An hini all* citée ci-dessus, n'est pas nécessairement à ce point tyrannique\*\*, mais que, bien que la situation varie d'un foyer à un autre, ce sera toujours le père qui représente l'autorité. La façon dont il l'exerce, toutefois, n'est pas nécessairement empreinte de violence. Prenons ici quelques exemples. La mère a une certaine autorité sur ses enfants et sur la belle-fille fraîchement débarquée à la ferme, mais c'est le patriarce, celui reconnu comme chef de famille (père, grand-père, voire fils<sup>1164</sup>) qui aura toujours, l'autorité absolue ou, du moins, qui fera en sorte d'essayer de le conserver par tous les moyens<sup>1165</sup> : il le manifestera par ce simple mot : *peoc'h !*, que l'on traduirait par « paix ! », mais qui signifie « silence ! » ou « ça suffit ! » selon la circonstance<sup>1166</sup>. La parole étant réellement rationnée, distribuée inégalement. Telle était la situation à Cosporchou où Hamon Kerbrat incarnait une forme d'autorité intransigeante, mais qui ne s'accompagnait pas nécessairement de violence. À Saint-Draff, l'autorité du père se constate à travers l'exemple de la mise en œuvre des travaux et notamment en ce qui concerne le rythme de travail et en particulier le début de la journée de travail. Peu importe la fatigue, Guillaume Saliou mettait un point d'honneur à se réveiller tôt et à réveiller le reste de la maison pour qu'ils débutent leur journée de travail en même temps que lui :

**D** : Mais ce ... ce que j'ai jamais compris : qu'y rentrait rôti, complètement rôti, qu'il allait au lit et ben on se disait « *On va avoir la paix demain matin, on pourra faire la grasse matinée* », ben penses-tu ! **J** : Y s'levait quoi. **D** : Ouais et tout de suite [...] il allait au fourneau et puis là pour faire descendre la cendre là. **H** : Et y remue haha ! [rire] **J** : Pour la ch'minée ? **D** : Hé, et puis avec le

1163 LE DOUGET A., *Violence au village, op. cit.*, p. 24-25.

\*\* Ce type de famille a tout de même existé dans la société rurale. Sans donner de nom on peut donner l'exemple d'une famille de Plougasnou, cliente de l'E.T.A. de Jean et Francine Quéré, où le père maîtrisait véritablement ses fils et où les femmes restaient enfermées dans la maison, et ce très tardivement puisque nous les avons connus au cours des années 2000. Des rumeurs couraient d'ailleurs comme quoi le père battait sa femme et sa fille. Le père aujourd'hui est mort, ses fils tiennent toujours la ferme.

1164 HÉLIAS P.J., *Théâtre social*, Brest, CRBC, coll.« Tal ha tal », 2015, p. 125-185.

1165 LE DOUGET A., *Violence au village, op. cit.*, p. 26-27.

1166 Voir deux exemples en annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac », p. 192 ; « Entretien n°4 avec Francine Saliou », p. 232.

balai ! On tapait sur le plafond ! **H & J** : [rire] **D** : Et ça, d'attaque le jour après [...] **H** : D'attaque oui oui<sup>1167</sup>.

Il est certain cependant, malgré l'accent comique du dernier exemple, que le poids de la norme qui accorde au père la toute-puissance sur ses enfants et, bien souvent sur sa femme, fait l'objet de tensions qui se traduisent par des conflits réguliers. Sur ce point l'ouvrage d'Annick Le Douget sur la *Violence au village* dans la société rurale finistérienne du XIX<sup>e</sup> siècle est éclairant : force est de constater que les moteurs du conflit, de la violence dans les années 1950 sont les mêmes que ceux évoqués par l'auteur au sujet du siècle précédent. Annick Le Douget divise en trois catégories ce qu'elle nomme « les violences en famille » : il y a les « conflits de pouvoir et d'autorité » bien souvent face au père, la « gestion du patrimoine » fait aussi souvent l'objet de conflit qui peut se traduire par des actes violents, et enfin les questions d'héritages font l'objet de violence entre fratries, mais aussi entre enfants et parents<sup>1168</sup>.

Le premier cas, celui des conflits de pouvoir, peut avoir plusieurs origines. Soit il s'agit d'une pression subie par l'enfant, lequel étouffé par les reproches des père et mère tente de s'en délivrer par la violence : « les reproches [...] portent le plus souvent sur son inconduite, ses dépenses inconsidérées, son manque d'assiduité au travail et son ivrognerie<sup>1169</sup> » ; soit il s'agit pour les parents de « contenir les ambitions d'un enfant qui veut diriger la maison<sup>1170</sup> ». Le cas le plus extrême des conflits de pouvoir et d'autorité est celui des enfants battus qui, pour éviter un énième coup ou une nouvelle colère patriarcale, y répondent par la violence physique parfois même jusqu'à donner la mort à celui ou celle responsable de leur souffrance<sup>1171</sup>. Finalement comme le note A. Le Douget, ce type de violence marque le plus souvent « la volonté de faire contrepoids à l'autorité paternelle, parfois de s'émanciper, à tous le moins d'afficher sa frustration d'une indépendance impossible<sup>1172</sup> ».

« Les frictions existent dans le travail et la violence peut surgir dans ce cadre, mais certains conflits sont à rattacher aux modes de faire-valoir de la terre<sup>1173</sup> », écrivait A. Le Douget en guise d'introduction à sa partie sur « la violence dans la gestion du patrimoine ». Dans ce domaine ce sont les moqueries et sarcasmes sur le manque d'ardeur au travail ou la compétition que se livre tel individu avec un autre qui est facteur de tensions : « les différends sur l'ardeur au travail en commun surgissent le plus souvent entre gendres et beaux-parents, ou entre beaux-frères, sur la

1167 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 192-193.

1168 Voir à ce sujet le plan du chapitre I de sa thèse : LE DOUGET A., *Violence au village*, op. cit., p. 329-330.

1169 *Ibid.*, p. 26-27.

1170 *Ibid.*, p. 27.

1171 *Ibid.*, p. 29-32.

1172 *Ibid.*, p. 29.

1173 *Ibid.*, p. 32.

même exploitation. Les tiraillements proviennent parfois d'un rythme de travail différent<sup>1174</sup> [...] ». Ainsi il n'est pas rare que les anciens, parfois moqueurs, jugent négativement le travail des jeunes qu'ils peuvent vexer et le temps passant, agacer sérieusement<sup>1175</sup>. Dans le domaine de la gestion du patrimoine toujours, l'argent n'est signalé que très rarement comme une source de conflit<sup>1176</sup>. Nous l'avions déjà mentionné mais rappelons que, dans les environs de Morlaix et de Brest, c'est le père qui se chargeait de la répartition des gains<sup>1177</sup>, la norme bien intégrée ne fait pas débat et ce n'est bien souvent que « si l'argent est détourné de sa fonction d'entretien de la famille et de son enrichissement, notamment vers des achats d'alcool, [que] les conflits surgissent<sup>1178</sup> ». De même dans les fermes exploitées en commun<sup>1179</sup> – Annick Le Douget emploie le terme de « consorties » – la suspicion et les différents règnent « si tous les détails du partage ne sont pas arrêtés à l'avance<sup>1180</sup> ». Autre facteur de tension dans la gestion du patrimoine : l'introduction de nouveautés par les jeunes générations qui en ont, le plus souvent, fait la découverte lors de voyages ou durant leur service militaire à l'étranger. Annick Le Douget prend l'exemple de Jean-Marie Déguignet dont elle résume la situation à son retour à la vie civile :

Jean-Marie Déguignet, a son retour dans les années 1870 sur ses terres de Basse-Bretagne après un long engagement militaire, a été l'un des précurseurs du progrès, et il détaille les heurts qui l'ont opposé à sa belle-mère et à son oncle pendant cinq ans, les moqueries et réflexions subies quand il a voulu moderniser l'outillage et les techniques agricoles de la ferme familiale, ou quand il a cherché à assainir et rénover son intérieur. Toutes ces nouveautés qu'il introduisait, dit-il, étaient traitées avec mépris de « *kichou névez* », de « *gizioù nevez* », c'est-à-dire de nouvelles modes au sens péjoratif ! À cet exemple, l'on devine que la génération précédente commence à être vécue comme une barrière et non plus comme une courroie de transmission... et l'on mesure incidemment l'opiniâtreté de ma surveillance des faits et gestes de chacun<sup>1181</sup>.

Ce genre de conflit a longtemps perduré. Ils sont issus de la cohabitation des anciennes et nouvelles générations. Dans les années 1950-1960, et même 1970 voire au-delà, de nombreuses familles rurales vivaient toujours ainsi et ce genre de conflit n'était pas rare. Pour preuve notre vieil oncle, M. Hamon Saliou, nous offrait à ce sujet une histoire similaire. Celle d'un Léonard qui tentant de faire fructifier la ferme de ses beaux-parents (des Trégorois) par l'apport de légumes se faisait constamment blâmer. La situation ne s'améliorant en rien, il plia bagage et s'engagea dans la gendarmerie :

1174 *Ibid.*, p. 33.

1175 *Ibid.*

1176 *Ibid.*, p. 34.

1177 *Ibid.*, p. 35.

1178 *Ibid.*, p. 34.

1179 Ce peut être entre parents et enfants, entre frères et sœurs ou entre deux familles, voir : *Ibid.*, p. 35.

1180 *Ibid.*

1181 *Ibid.*, p. 36.

**H** : On a eu causé avec ... y en a eu un qui a joué aux pétanques là à Penzé là, dans le temps et il s'était marié avec une fille de... du... du Trégor, qu'y dit. Plouézoc'h non ? que c'était non ? Plouézoc'h ou Plou... quelque chose comme ça. Et puis quand il est arrivé là-bas ... c'était un de Roscoff, alors il a voulu met' des légumes là-bas [...]. Alors son beau-père lui à dit : « *Ici, qu'y dit, nous on a toujours vécu, qui dit, y as pas besoin de légumes.* » Et puis lui comme y avait pas besoin de met' de légumes, il a foutu le camp dans la gendarmerie. **D** : Non, parce que c'était une fille unique, une fille unique. Alors le beaux-père lui à dit : « *Ici tu sais on a vécu sans légumes*<sup>1182</sup> ».

Nous avons déjà souligné, en introduction<sup>1183</sup>, cette réticence à l'innovation qui caractérise les révolutions, et en particulier les révolutions agricoles. Il s'agit là d'un phénomène récurrent, l'innovation doit nécessairement passer par une phase d'incompréhension parfois même de mépris des uns face à la volonté, aux souhaits de changements et d'émancipation des autres.

Enfin le dernier moteur de la violence regroupe les questions d'héritage. C'est bien souvent l'attente de la démission des parents, c'est-à-dire le fait de se débarrasser des rênes de l'exploitation, du rôle de chef d'exploitation au profit du fils ou du beau-fils, qui est la cause de la frustration des jeunes générations qui souhaitent enfin avoir la maîtrise des décisions<sup>1184</sup>. Voici ce qu'en dit A. Le Douget :

C'est le père qui est théoriquement maître de l'usage et des modalités de démission en faveur de ses enfants. Duchatellier observe que les démissions sont plus rares et plus tardives dans les fermes en consorties, selon l'usage du Léon et du Trégor, et qu'il garde sa part dans l'exploitation. La démission est surtout pratiquée dans l'ancien évêché de Cornouaille, avec des variantes dans ses clauses selon les arrondissements voire les cantons. L'usage consiste généralement pour les cultivateurs à se démettre de leur ferme en faveur des enfants quand l'âge les rend impropres au travail, tout en continuant le plus souvent à demeurer avec leur progéniture. Une rente, en argent (et) en nature dont l'importance varie en fonction des biens cédés, leur sera versée jusqu'à la mort. Mais Duchatellier note l'ingratitude fréquente des enfants qui oublient leurs obligations, lèsent les vieux parents démissionnaires devenus bouches inutiles à nourrir, les laissant démunis ou allant jusqu'à les chasser<sup>1185</sup>.

Nous n'avons guère entendu parler de rente pour ce qui est de la région de Taulé mais, comme l'écrit Annick Le Douget, l'ancien chef d'exploitation, le père, conserve une part dans l'exploitation, laquelle est divisée en différentes parts selon le nombre de personnes qui y ont droit. Annick Le Douget conclut sa partie sur les violences dans la dévolution du patrimoine en résumant le statut et la situation dans laquelle se trouvait les vieux parents ayant fait leur démission au profit de leurs enfants :

1182 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 38.

1183 Voir *infra* : la sous-partie intitulée « Définition des termes et questionnement », p. 34-44.

1184 LE DOUGET A., *Violence au village, op. cit.*, p. 40.

1185 *Ibid.*, p. 40-41.

Ils se sont désengagés de leurs biens, de leur autorité, de leur pouvoir et souvent de leurs droits, sans garantie de retour d'affection, de la part des descendants et héritiers. Plus symboliquement, il apparaît que les vieux démissionnaires abdiquent leur honneur autant que leurs biens dans cette société rurale où il joue un rôle crucial<sup>1186</sup>.

Rappelons que les faits étudiés par l'auteur ont lieu au XIX<sup>e</sup> siècle, mais rien n'exclut une continuité de ces mœurs de cette mentalité jusqu'aux années 1950 et au-delà, notamment dans les foyers où la cohabitation est toujours la règle. Ajoutons qu'il existe des violences dans les fratries sur lesquelles nous ne nous attarderons pas puisqu'ils ne concernent pas directement notre sujet<sup>1187</sup>.

À Saint-Draff les tensions commencent suite au mariage entre M. Hamon Saliou et Denise Le Gac. Celle-ci s'installe en tant que belle-fille à la ferme des Saliou, ce qui a le don d'agacer la bonne, Rosalie Morvan, qui doit maintenant composer avec une nouvelle femme dans la maisonnée alors qu'elle avait, jusque-là, pris l'habitude de s'occuper du foyer toute seule et à sa façon<sup>1188</sup>. Il faut dire que Denise Le Gac à son arrivée à Saint-Draff ne savait même pas traire une vache<sup>1189</sup>, elle eut donc bien des choses à apprendre sur le tas afin de pouvoir seconder son mari et les membres de la maison dans les travaux quotidiens, ce qui n'était pas du goût de Rosalie Morvan, douée d'un fort caractère et particulièrement travailleuse. La fille de Rosalie Morvan, Philomène Carmes, qui connaissait le tempérament tempétueux de sa mère nous l'expliquait sans langue de bois en compagnie de Claude Rideller, un neveu éloigné de Rosalie Morvan, qui l'a bien connue aussi :

**P** : Et parce que ma mère, je vous dit elle était tellement autoritaire et puis quand Hamon c'est marié euh ... machin ... **J** : Avec Denise, oui. **P** : Avec Denise oui. Eh ben ... elle c'est dit bon ben main'nant c'est... ben c'est la belle-fille quand même qui devait... c'est pas ... hein ! **C** : Qui devait êt' là dans la ferme. **P** : Ben non c'est ... Et donc ça l'avait travaillé et puis... **J** : Et qu'est-ce qu'elle disait d'ça ? Parce que j'ai entendu que justement y avait des... du bisbille entre elle et Denise, que ça marchait pas bien. **P** : Ah bah bien sûr, oui. Bien sûr parce que ma mère était quand même un peu jalouse, hein ! De voir la belle-fille arriver-là. Et c'est... « *C'est moi qui fait l'boulot et main'ant c'est celle-ci qui vas venir euh...* » Ben c'était comme ça, hein\* . **J** : C'est ce qu'elle disait ouais. **P** : Oui oui

1186 *Ibid.*, p. 46.

1187 Le lecteur intéressé consultera avec intérêt l'ouvrage d'Annick Le Douget sur ce sujet : *Ibid.*, p. 46-51.

1188 La plupart des informations qui suivent sont issues de discussions informelles avec Francine Saliou, on constate cependant à travers les entretiens échangés avec M. Hamon Saliou et Denise Le Gac qu'il y avait de véritables tensions entre Rosalie Le Cam et Denise Le Gac. Voir en annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 29. ; « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 32-33. ; « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 37-38. ; « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p.64-65. ; « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 88-89 ; « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p.91. ; voir aussi l'entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Décès de Ta-koz, maison neuve Saint-Draff, Rosalie, Louis Reungoat ».

1189 Discussion informelle avec Francine Saliou.

\* Sous-entendu : « Elle était comme ça », c'était sa façon d'être.

[...] **J** : Oui, même que ta mère apparemment surnommait le père de Denise [...] : *Raz gwenn*\*\* . **C** : [rire] **P** : Ah bon ? **J** : Mais oui, parce qu'il avait les ch'veux blancs aussi ! **P** : Ah oui ! Ah bon ! Ah oui oui. **J** : C'est ce que m'as dit grand-mère, oui. **P** : Ah oui c'est possib', oui. Ah mais c'était... mais elle était... d'une façon ma mère était mauvaise, hein. **J** : Ouais ouais. Ben y suffisait qu'elle ait quelqu'un dans le viseur sûrement aussi. **P** : Ben voilà, oui. **C** : Elle était braque quoi. **P** : Ben bien sûr, oui. **C** : Elle était braque. C'est pas quelqu'un qui euh ... te disais rien : si y as quelque chose qui passait pas ... **P** : Oh lala ! **C** : ... hop tout de suite ! **P** : Ah oui : « *Opala ! Maloz ma Doue !* » **C** : « *Ma Doue ahe yeo !* » **P** : Allez hop [rire] ! **C** : Oui oui ! Là tu savais tout d'suite si t'étais bien vu ou si t'étais mal vu. **C** : Ah oui elle était très braque, très expansive, très<sup>1190</sup> ...

La bonne fait, en quelque sorte, office de belle-mère, ce qui agace aussi fortement à la fois le grand-père, Hamon Saliou, mais aussi le jeune couple M. Hamon Saliou et Denise Le Gac qui manquent d'autonomie face aux directives du père, Guillaume Saliou, et de Rosalie Morvan. Francine Saliou nous disait ainsi : « **F** : Et après celle-là n'a pas apprécié que Denise vienne, tu comprends. Elle critiquait Denise à fond la caisse quoi<sup>1191</sup> ». Le documentaire *Adieu paysan* résume le renversement des valeurs et le conflit intergénérationnel qui se développent au cours de ces années de transformation sociale et l'illustre par l'exemple d'une jeune femme qui prend la parole, à table, face aux membres de sa belle-famille :

À propos de patriarce un nouveau rapport s'établit entre les générations. L'autorité du père sur sa famille est largement remise en cause comme celle de la belle-mère sur la belle-fille. Une négociation permanente s'installe. Parfois c'est rude : « On veut être à part. Avoir chacun sa vie. J'estime que on peut pas s'entendre, enfin deux génération peuvent pas s'entendre. Parce que chacun à ses idées et surtout chez Jean-Luc on s'ra beaucoup... 'fin ça n'ira pas : y aura pas assez d'place, on s'ra trop d'monde. Moi j'préfère êt' toute seule avec Jean-Luc, même si au début on a peu... on a qu'une pièce ou deux pièces. Ça s'ra p'tet difficile m'enfin on s'ra tous les deux<sup>1192</sup>. »

Anne Guillou explique le lien entre ces changements qui s'effectuent progressivement et la « révolution technicienne », la révolution agricole :

C'est à la faveur de la révolution technicienne qui a gagné cette région bretonne que les femmes ont été appelées à repenser leur place dans la famille et dans l'exploitation. La révolution technicienne qui remettait en cause les structures et les pratiques anciennes en matière de production, ne pouvait se faire sans une révolution des esprits. Pendant que leurs compagnons s'instruisent des nouvelles normes en agriculture, des pièges du marché, des effets de la sélection animale et végétale, les agricultrices sont sollicitées de leur côté et entament une sorte de révolution culturelle : interrogation et contestation des valeurs anciennes, changements dans les modes de vie et les représentations [...]. Quant aux

\*\* C'est-à-dire : « Le rat blanc ».

1190 Voir la « Discussion avec Claude Rideller et Philomène Carnes, enregistré à Morlaix durant le mois d'avril 2018 » (non retranscrit).

1191 Voir l'entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Décès de Ta-koz, maison neuve Saint-Draff, Rosalie, Louis Reungoat ».

1192 MAURION A., MOREAU A., et ROZAT J., *Adieu paysans*, op. cit.

parents vieillissants, il leur était de plus en plus souvent rappelé que le bonheur du jeune couple supposait la discrétion des anciens, une participation souple aux travaux de l'exploitation dont il faudrait confier la direction au plus vite au fils. De nouveaux commandements pénètrent les campagnes. Au sage principe « faire un peu de tout », on doit substituer d'autres règles que les techniciens, les encadreurs agricoles diffusent. Diversifier modérément et bien faire ce que l'on fait, il faut désormais être les meilleurs dans la spécialité choisie<sup>1193</sup>.

Ainsi les orientations de la production agricole dépendent désormais des lois du marché. Les représentations changent et ne se font pas sans inquiétude pour les anciennes générations : Hamon Saliou préférerait disposer de vaches grasses et bien nourries et ne prenait pas nécessairement en compte la production laitière ni l'intérêt économique de disposer de vaches productives :

**D** : Moi j'ai vu ... quand il savait que ses beaux-frères [arrivaient] ou même autrement il brossait ses vaches [...] ! **J** : Il prenait toujours soin quoi [...] ? **D** : Ouais ! Il voulait avoir des belles vaches ! **H** : Oui. Quand y a quelqu'un qui arrivait, y voulait avoir des belles vaches. Pas des bêtes qui donnaient beaucoup de lait. Ça, il s'en foutait ! Des bêtes grasses ! **D** : Il voulait pas ... il n'était pas occupé avec le rendement, mais qu'elles soient belles euh ... en bon état quoi [...] ! **H** : À l'époque c'était pas comme maintenant. Maintenant moins y a de matière grasse dans le lait mieux c'est. Mais à l'époque il fallait qu'y ait beaucoup de matière grasse pour donner du beurre et peu de lait même ! Beaucoup de matière grasse [...]. **D** : Ouais. Parce qu'on faisait du beurre quoi<sup>1194</sup>.

Il faut dire que pour sa génération le bétail était fait pour s'engraisser et être vendu aux foires en guise de bête à viande<sup>1195</sup>, c'était là une rentrée économique non négligeable pour ces fermes qui du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1950 vivaient quasiment en autarcie<sup>1196</sup>. « Mon grand-père ne disait jamais rien<sup>1197</sup> », nous confiait Francine Saliou, mais le père, Guillaume Saliou, encore chef de l'exploitation, n'hésitait pas à faire part de son opinion. En matière de bêtes, par exemple, il n'était pas d'accord avec son fils :

**D** : Quand tu as pris ... quand ton père était le chef, c'était ... des Normandes [...] ! **H** : Ah oui, des Normandes, ah oui, ah oui. **D** : Ah y voulait rien savoir : il n'aurait pas de noires ! **H** : Que moi tout de suite, quand j'ai pris, j'lui dis, on va en prend' à Landi ... **D** : La première chose qu'on a fait[e] ... **H** : ... on va, on va à la foire à Landi, j'lui dis comme ça on va acheter des *Lochten*\* [...]. On a acheté une génisse, une génisse *lochten* [...]. **D** : Ton père avait des Normandes. **H** : Oui oui. **D** : Des belles bêtes, jolies à voir, que ton grand-père brossait. **H** : Ah oui ! **D** : Surtout si y savait, si y savait que ... si y

1193 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 92.

1194 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 37.

1195 Au sujet de ces institutions qu'étaient les foires et des codes qui régissaient les échanges de bestiaux, voir : MEYER-SABLÉ N. et C. LE CORRE, *Foires & marchés en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2008, p. 78. ; voir aussi : Jean Ropars, *NALBB 2* : « La vie champêtre », notes manuscrites n° 59.1, n° 59.4, n° 59.6, n° 59.17 en marge de l'auteur (document conservé au CRBC).

1196 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 170-171.

1197 Entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Journée d'un entrepreneur, conflit financier (père-fils), système des parts, maison neuve, Rosalie ».

\* On entend *Lochten*, c'est sa façon de prononcer *Holstein* du nom de la race de vache.



savait la famille viennoise ... **H** : Ces Normandes, ces Normandes-là, t'avais des bonnes, t'avais des mauvaises : des très mauvaises et très bonnes [...] ! **H** : On avait acheté une à Commana, une vache qui était malade [...]. **H** : Et qui... et qui ... quand elle était venue ici elle était malade. On savait pas quand on l'avait achetée et puis quand on a appelé le véto, y dit : « *Vous avez fait une mauvaise affaire* \*\* ! » Mais on a fait une bonne affaire, c'est pas une mauvaise. On a soigné la bête. Mais même qu'elle était malade elle augmentait son lait tous les jours. On a jamais réussi à tarir cette vache [...] ! Jamais réussi à la tarir, c'était une Normande [...]. Elle n'a eu que des garces comme euh ... comme, comme génisses [...]. Y n'avait pas de lait presque pas [...]. T'as des bonnes et t'avais des très mauvaises. Même sur une bonne tu peux avoir une très mauvaise [...]. Tandis que sur les ... euh sur les *hosten* t'auras peut-être une mauvaise sur ... sur vingt ou trente, mais tu, t'auras pas beaucoup [...]. Mais avant elle était très bonne. Et euh ... elle vêlait toujours en juillet celle-là, j'ai jamais eu de problème pour la faire garder du taureau et elle a eu de bonnes génisses aussi et d'aut' après, on a eu continué avec des qu'on a pris des *losten*. **J** : C'était la première *Holstein* ça ? **H** : Oui [...]. **D** : Petit-à-petit tu as acheté, euh quand tu trouvais à acheter, on vendait une Normande, quoi on la remplaçait par une noire [...]. Et puis quand Robert est arrivé, quand Robert est arrivé on était tout en noir<sup>1198</sup>.

On constate donc à travers cet exemple que les changements n'ont pas pu se faire d'un coup mais progressivement en raison de la réticence de Guillaume Saliou qui ne souhaitait pas se défaire de son troupeau de Normandes au profit des Holstein. Ce n'est qu'en 1960, « quand Robert est arrivé », quand Robert Saliou le troisième fils du couple est né, que le troupeau avait entièrement été converti en Holstein. Dans ces fermes où l'on passe de la culture des terres à l'agriculture c'est d'ailleurs la réticence des parents à l'innovation qui est la première source de conflits, bien plus que ne l'est la cohabitation intergénérationnelle. C'est ce que note Anne Guillou : « ce n'est pas tant la promiscuité, la divergence des aspirations qui amènent les jeunes couples à rechercher leur autonomie : c'est la nécessité de maîtriser le moyen de production<sup>1199</sup> ». Elle illustre ce constat par un exemple pour le moins édifiant :

Quand on s'est marié en 1959, on a cohabité et coexploité avec mes parents pendant huit ans. Mon mari est venu d'un village de Saint-Thégonnec. On a dû tenir compte des parents pour ce qui est de l'exploitation. Ils disent qu'ils essaient de comprendre mais en fait, ils empêchent les jeunes d'aller très vite. En ce temps-là, on ne se rendait pas compte qu'on était freiné par les parents mais au bout de neuf ans, on a vu que c'était plutôt négatif<sup>1200</sup>.

Pour autant, certaines avancées techniques finissent par être adoptées assez rapidement par les anciennes générations. C'est en particulier le cas du tracteur qui fait la fierté du paysan capable

\*\* À ce sujet Jean Ropars a recueilli le témoignage d'un paysan qui lui disait qu'il n'était pas rare que les éleveurs qui se rendaient à la foire cachent les défauts des vaches qu'ils vendaient. On nommait cette vache *ar zaout laer*, « la vache voleuse ». Voir : Jean Ropars, *NALBB 2* : « La vie champêtre », note manuscrite n°59.4 en marge de l'auteur (document conservé au CRBC).

1198 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 100-101.

1199 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 93.

1200 *Ibid.*

de s'en doter au détriment des chevaux laissés au soin des bouchers chevalins qui font fortune durant cette période<sup>1201</sup>. Guillaume Saliou ne souhaitait pas au départ se défaire de ses chevaux, mais il finit par accepter l'utilisation du tracteur et par conséquent l'abattage des chevaux devenus inutiles. On constate cependant, de par la difficulté qu'éprouve Denise et M. Hamon Saliou à mettre des mots sur l'acte synonyme de la mort des chevaux, que le sacrifice n'a pas été fait de gaité de cœur :

**H :** Ah quand y sont arrivés les tracteurs ici ? **J :** Ouais ! **H :** Euh ...  
**D :** En cinquante-six, cinquante-six [...]. **H :** Oui cinquante-six oui [...]. **J :** Et vous avez pas dû remplacer les ch'vaux ni rien ? Comment qu'ça fonctionnait ça ? **D :** On avait... on avait gardé quelques chevaux. **H :** Quelques-uns, mais très peu après on a, on les a ... **D :** Mais ton père s'est habitué aux tracteurs. Il allait vend' les légumes<sup>1202</sup> [à Saint-Pol].

**J :** [...] Quand les tracteurs sont arrivés, qu'est-ce qu'on a fait des ch'vaux ? **D :** Ben on les a ... **H :** [...] Ah ben ! D'abord on a gardé les ch'vaux et... mais ma foi assez vite y ont été ... supprimés quoi. **D :** Pas tout de suite. **H :** Pas tout de suite non, on a gardé quelques ch'vaux et puis ... d'ailleurs quand le temps était mauvais l'hiver : les gens avaient peur de met' le tracteur sur la terre, ils disaient 'ça tassait trop la terre. C'est pas vrai [...]. **J :** Du coup ils utilisaient les ch'vaux toujours un p'tit peu quoi ? **H :** Oui, oh ... **D :** 'Puis ton père voulait pas se défaire de ses ch'vaux. **J :** Ça a pas été trop difficile ? **H :** Oh ben assez assez ... **D :** Mais après il s'est habitué au tracteur. **H :** ... assez rapidement quand même, on a diminué les ch'vaux. **J :** Ah ouais. **H :** On a gardé les quelques chevaux pour biner les légumes, c'est tout quoi. Parce qu'au départ y avait pas de matériel de tracteur pour biner les légumes. Alors on binait [avec] les ch'vaux quoi. **J :** Mmm, mmm. Et ton père et ton grand ... le grand-père, il disait quoi de ça, du coup ? **H :** Oh, mon grand-père, mon grand-père n'a rien dit d'ça<sup>1203</sup>.

**SALLIOU GUILLAUME - S'-DRAFF GUICLAN**

Je fais toutes mes plantations de choux avec mon SOM 35 ; en première à 1000 t/mn moteur j'avance à peu près à 900 m à l'heure et comme ça c'est parfait pour les hommes qui sont sur la planteuse. Pour aller faire mes livraisons à Lanmeur, il ne me faut même pas une heure.



Détail d'une brochure publicitaire pour le compte des tracteurs français Someca. Guillaume Saliou appuyé sur son SOM. 35 entouré de ses petits-fils : Marcel, Bernard et Robert Saliou (archives familiales).



Guillaume Saliou au Boulva (Lanmeur) prenant la pose sur son tracteur Someca (archives familiales).

Néanmoins la volonté de modernisation n'est pas le seul objet de tension, mais c'est ce phénomène combiné à la cohabitation qui provoque inévitablement des heurts. Au sujet des

1201 MAURION A., MOREAU A., et ROZAT J., *Adieu paysans, op. cit.*

1202 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 103-104.

1203 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 172.

femmes ayant fait l'expérience de la cohabitation, Anne Guillou reconnaît que : « celles qui ont vécu en cohabitation avec leurs parents ou beaux-parents évoquent le manque de liberté d'expression, la nécessité de se réprimer, de se retenir, de dissimuler les différends qui naissent entre jeunes époux, de laisser paraître une parfaite entente<sup>1204</sup> ». Denise Le Gac nous avait résumé les complications que revêtait la cohabitation entre générations, en particulier avec Rosalie Morvan :

**J** : [...] Comment ça s'organisait la vie dans ... dans la maisonnée ? Euh ... en général, les générations vivaient entre eux quoi ? Y avait plusieurs générations qui vivaient sous le même toit ? **D** : Bah oui ! Quand moi chuis arrivée là, bon y avait, y avait *Ta-koz* ... ah, mais j'ai été très bien reçue avec *Ta-koz* ! Jamais je n'oublierai, mais j'ai été très bien reçu avec *Ta-koz*. **J** : Ouais. **D** : Ouais. Parce que là y avait Rosalie, qui avait ses jours, elle était de bon poil et des fois elle n'était pas. **H** : Elle était travailleuse, mais ... **D** : Elle était travailleuse, ça faut dire elle était travailleuse, mais elle commandait aussi [...]. Et *Ta-koz* avait une dent contre Rosalie et ... parce que il trouvait que : elle mettait trop son grain de sel, elle faisait la patronne. Et y avait ton [grand-]père\* évidemment et puis y avait ta [grand-]mère\*\* et y avait nous deux et après y avait eu : on a été à neuf là ! Dans la moitié de ... **H** : ... la moitié de la maison ici. **D** : La moitié de cette maison. **H** : Elle est pas grande là-bas hein ? **J** : Non non c'est claire, ah ! Ça devait être que'que chose ! **D** : Y avait pas de toilettes, y avait pas d'eau<sup>1205</sup>.



Foire haute de Morlaix. Guillaume Saliou (avec le béret) est de sortie en compagnie de quelques camarades. Au dos de la photographie, Francine Saliou à écrit ces lignes : "Mon père à la foire haute avec des hommes de Penzé" (archives familiales).

Outre les tensions qui se rapportent à l'innovation et à la gestion de l'exploitation, d'autres conflits naissent en raison de motifs financiers. Nous l'avons stipulé auparavant, c'est le père de famille qui à la mainmise sur la caisse de l'exploitation, autrement dit il distribue les revenus de la ferme à ceux qui contribuent à la faire fructifier, en l'occurrence M. Hamon et Denise Saliou. Afin d'avoir une idée précise et concrète de ce en quoi cela consiste, prenons l'exemple cité par Pascal Dibie dans son ouvrage, *Le village retrouvé* :

Ainsi Paul [...] me fit-il remarquer qu'au début, lorsqu'ils étaient jeunes mariés, son père leur donnait de quoi vivre et payer les traites de leur maison neuve et que cela ne les a pas gênés, jusqu'au moment où ils ont commencé à réfléchir, par l'intermédiaire d'un centre de formation pour les jeunes agriculteurs, à la gestion de l'exploitation. Ils ont alors découvert qu'en fait « le père ne devait pas lui-

1204 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 94.

\* Jean Quéré.

\*\* Francine Saliou.

1205 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 29.

même savoir exactement ce qui sortait et ce qui rentrait, qu'il arrivait avec les crédits à équilibrer tout ça... ». Il fallut bien mettre un jour les choses au point, parce que le fils vieillissait, le père aussi, et parce que les idées de l'un et l'autre se faisaient de la marche de la culture étaient de plus en plus divergentes. Et surtout, la jeune femme voulait avoir dans la ferme une activité qui, bien sûr, ne soit pas uniquement les éternelles corvées<sup>1206</sup>.

Ce faisant les revenus de l'exploitation sont divisés en parts, qui ne sont pas nécessairement égales : le chef de l'exploitation se réservant la meilleure part. Denise Le Gac et Hamon Saliou nous avaient expliqué comment les parts étaient divisées quand un couple se mariait et s'installait à la ferme en compagnie du chef d'exploitation toujours présent (le père, la mère ainsi qu'éventuellement les grands-parents) ils recevaient automatiquement, au départ, le tiers des revenus de la ferme :

**J** : Euh ouais sinon, je m'disais euh, quand est-ce que Guillaume a pris la succession de son père du coup à la ferme ? **H** : Ah ! La succession, c'est-à-dire que quand y s'est marié, il avait le tiers [...]. Après j'me rappelle plus quand est-ce qu'il a pris la succession après ah ! Ça j'te dirai pas, ça j'te dirais pas. **J** : [...] quand il est revenu d'la guerre peut-êt' nan ? **H** : Oh ! Pas tout d'suite au moins. **J** : Non ? **H** : Non je crois pas, enfin je me rappelle pas, ça je me rappelle pas du tout. **J** : [...] Et vous, quand est-ce que vous avez pris la succession du coup de Guillaume [...] ? **H** : Ben quand on s'est marié, on a eu le tiers. **J** : En cinquante ? **D** : En cinquante oui [...]. **H** : Et quand ta [grand-]mère\* s'est mariée après euh ... on est arrivé à la moitié. **J** : D'accord. Et à ce niveau-là pour ... quand y avait quelqu'un qui était à la tête, qui avait les rênes de l'exploitation, c'était lui qui gérait ... **D** : Oh oui ! **J** : ... tous, tous les sous ? Tout ça ? **H** : Oui oui oui oui oui. **D** : Oh oui ! **H** : Ouais ouais [...]. **J** : Et c'était pas compliqué parfois pour ... quand on était sous le même toit ? **D** : Oh ... **H** : Ben [?] **J** : Ouais. Parce que j'ai entendu beaucoup que ça créait des tensions dans les... dans les familles et tout ça ... **H** : Certaines familles oui. **J** : Ouais. Donc ça marchait bien quoi ? **D** : Ouais oh ... ça m... et là y avait aussi Rosalie, tu comprends, qui était en ce moment-là et qui ... **H** : Ouais, il fallait qu'elle vienne met' son grain d'sel, oui. [*il marmonne*] **D** : ... qui poussait soit d'un bord ou de l'aut' [...] ! Et ... oh ! Et puis comme souvent, mémé t'a dit peut êt', et ben il [Guillaume Saliou] sortait beaucoup, il rentrait plus ou moins ... **J** : Ouais, *kapout*\*\* quoi. **D** : Ouais [...]. Y valait mieux, y valait mieux qu'il soit complétement rôti, qu'entre deux eaux. **H** : Ah oui [...] ! **H** : Et arrivé à la maison, tout d'suite, y buvait, boirait un grand bol d'eau tout d'suite ! Et manger tout ce qu'y avait ! [rire] **J** : [rire] **H** : Tout ce qui trouvait après ! On laissait à manger sur le coin du fourneau là, y mangeait [...]. Je l'ai eu trouvé avec d'l'appétit, mon Dieu ! **D** : Ça a pas été facile à ... ça a pas été facile à gérer toujours [...]. Je ne sais pas si ta [grand-]mère était là, une fois il était parti à une fête à Penzé et on nous l'a ramené [...] en camionnette dans le bas, dans le fond de la camionnette, complètement ... **H** : Mais ce jour-là, ce jour-là y pouvait pas dire « *pec'h*\*\*\* ! » **J** : Ah ouais ? **H** : Ah non, oh oui ! [rire] **D** : Nan, mais ... bon ... **J** : [...] Ah parce que sinon quand il était juste un peu, parfois ça le rendait l'alcool

1206 DIBIE P., *Le village retrouvé*, op. cit., p. 75-76.

\* Francine Saliou.

\*\* C'est à dire « ivre ».

\*\*\* Terme breton qui s'orthographie généralement ainsi : « *peoc'h* », cela signifie « *paix* ! » dans le sens de « *silence* ! ».

mauvais ? **H** : Des ... des ... des ... des ... des fois ça dépendait des fois ... mais des fois, des fois, des fois il arrivait impecab' aussi<sup>1207</sup> [...].

On constate donc que selon des étapes prédéfinies, le couple reçoit les rênes de l'exploitation de façon progressive : le tiers au mariage, la moitié au moment où la sœur et le beau-frère quittent le foyer. Si nous avons laissé en plus une grande partie de l'extrait qui narre les déboires éthyliques de Guillaume Saliou, ce n'est pas pour la situation tragi-comique de la chose : il est intéressant de voir le lien que fait Denise Le Gac entre les questions financières et les sorties tardives du père. On avait eu l'occasion de mentionner qu'à partir du moment où un membre de la famille fait des dépenses inconsidérées ou inutiles, et ce aux dépens de l'« entretien de la famille et de son enrichissement<sup>1208</sup> », on assistait bien souvent à la naissance de tensions et de conflits dans les ménages. En voyant son père rentrer complètement ivre, on imagine bien l'agacement de M. Hamon Saliou et il est tout à fait probable qu'à ces occasions, si le père se trouvait « entre deux eaux », des disputes eurent lieu entre les deux protagonistes. Laisser la mainmise des finances au père devait dès lors agacer le fils et sa femme, bien que Denise Le Gac, en tant que belle-fille, n'avait certainement pas son mot à dire. Rosalie Morvan n'était pas étrangère aux dépenses de Guillaume Saliou en matière d'alcool car, en plus de son caractère fort, elle n'économisait que peu d'argent, était très dépensière et festive<sup>1209</sup>, ce trait de caractère et les vices et vicissitudes dans lesquels elle poussait Guillaume Saliou ne pouvaient faire l'objet que de conflits entre le père et le fils. Ce dernier, marié et ayant des enfants à nourrir ainsi que la ferme à gérer ne pouvait que se plaindre de voir une partie des bénéfices ainsi consommés. Il faut bien sûr ajouter à l'ensemble les complications régulières qu'engendraient de telles situations qui n'était pas, selon les termes de Denise Le Gac, toujours « facile à gérer ».

L'autre aspect mis en évidence par l'extrait est la mainmise totale du chef d'exploitation sur les finances. Rosalie Morvan qui, de façon non officielle, jouait le rôle de la concubine de Guillaume Saliou, n'ayant pas d'économie en propre faisait pression sur son conjoint afin qu'il garde une part importante dans les revenus de la ferme. Elle joue véritablement le rôle de trouble-fête dans les relations intrafamiliales, on lui reproche de dicter sa conduite à Guillaume Saliou :

1207 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 191-193.

1208 LE DOUGET A., *Violence au village*, *op. cit.*, p. 34.

1209 Pour preuve le témoignage de Philomène Carmes : « **P** : Ah ma mère c'était les fêtes hein ! En un an tout bouffé ! **J** : Ah ouais complètement quoi [rire]. **P** : Mais 'restait encore des choses à payer [...]. **C** : C'était des personnes comme ça euh... : vive la joie et puis quand y en as, y en as. **J** : Ouais c'est ça [rire] : et quand y as p'us, y as p'us ! » Voir la « Discussion avec Claude Rideller et Philomène Carmes, enregistré à Morlaix durant le mois d'avril 2018 » (non retranscrit).

**D** : Nous au début quand on était en communauté là, on avait pas grand-chose. Nous deux par rapport... tandis que ton père c'est Rosalie qui insistait pour ... il avait la meilleure part [...]. Mais à un certain moment quand, ta [grand-]mère<sup>\*\*\*</sup> a voulu partir, *Ta-koz*, a grondé. *Ta-koz* a grondé. Il a dit « *Donne à Francine la part de sa mère !* » Si tu veux, quand leur mère était morte, il n'avait ... **H** : Il n'avait rien fait. **D** : Il n'avait rien fait. Mais *Ta-koz* savait que ta [grand-]mère avait besoin des sous pour s'installer à Saint-Jean-du-Doigt [...]. *Ta-koz* avait rouspété, il avait dit... Ça fait qu'alors, il [Guillaume Saliou] avait fait venir un homme de loi là qui avait ... mais ça, c'était juste euh... un peu avant qu'elle parte à Lanmeur quoi [...]. Elle avait eu un peu d'argent quoi [...]. Elle avait eu sensément la part d'après l'homme de loi, mais les hommes de loi ... c'est ton père qui l'avait fait venir. **H** : Ouais. **D** : Ils s'étaient arrangé pour euh ... **J** : Ils s'étaient arrangé ensemb' quoi ? **D** : Boh oui ! Et ça fait que ta [grand-]mère a eu un petit pécule pour [...] parce que *Ta-koz* savait que si elle n'avait rien : comment veux-tu qu'elle achète un lit et puis ... Mais *Ta-koz* euh ... Nous on disait rien parce que ... Euh Rosalie était là pour met' euh<sup>1210</sup> ...

Ce nouveau conflit se déclenche en raison de la prise d'indépendance du couple Francine Saliou – Jean Quéré. Rappelons ce que disait C. Pelras : il n'était pas rare que l'on retarde au maximum le mariage des cadets afin de maintenir leur part dans le « capital exploité en commun » et éviter ainsi la dislocation du patrimoine<sup>1211</sup>. Cela se vérifie ici : bien qu'ils soient déjà mariés, ils désirent « prendre leur envol » et Guillaume Saliou a des réticences à confier la part de la défunte mère, Maria Kerbrat, à sa fille. Nous disposons cependant d'une autre version<sup>1212</sup>. Francine Saliou nous disait effectivement qu'elle-même n'avait rien réclamé<sup>1213</sup>, mais que son frère avait insisté pour que leur père leur donne la part de Maria Kerbrat qu'il avait gardée suite à son décès. L'erreur finalement de Guillaume Saliou n'avait pas tant été de garder la part de sa femme, car de toute manière il était prévu qu'il la reverse à ses enfants, mais il s'agissait de ne pas l'avoir évaluée au moment de son décès : entre-temps la ferme avait pris, durant l'élan modernisateur d'après-guerre, une plus grande valeur. M. Hamon Saliou, son fils, n'était donc pas d'accord avec la somme que Guillaume Saliou pensait leur offrir et demandait plus : « **F** : Ben c'est-à-dire que : il a dû donner plus puisque la ferme entre 43 et 60, imagine ? **J** : Il a donné plus que ce que ça valait en 43 quoi ? **F** : Ben damne, tu penses ! **J** : C'est ça que tu veux dire ? **F** : Beaucoup. **J** : Hmm. Parce que ton frère m'a dit que ... **F** : Il a été rincé quoi<sup>1214</sup> ». Devant le refus de son père, le ton ne cessa de monter au point que Guillaume Saliou fit appel aux oncles Kerbrat pour venir calmer la situation.

\*\*\* Francine Saliou.

1210 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 32-33.

1211 PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun, op. cit.*, p. 228.

1212 Voir l'entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Journée d'un entrepreneur, conflit financier (père-fils), système des parts, maison neuve, Rosalie ».

1213 « **F** : Moi j'étais là sans êt' là, j'étais enceinte et je m'occupais pas de ... pfffo. Moi j'ai jamais rien discuté de ça, moi on m'a donné ma part et un point final à la ligne, quoi. Le reste je sais pas du tout [...]. Moi c'est pas moi qui avait demandé toujours. J'aurai même pas eu l'idée, alors ». Voir l'entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Journée d'un entrepreneur, conflit financier (père-fils), système des parts, maison neuve, Rosalie ».

1214 Entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Journée d'un entrepreneur, conflit financier (père-fils), système des parts, maison neuve, Rosalie ».



Dans cette autre version, il n'est pas fait mention de la présence d'homme de loi, et quand on interroge Francine Saliou à ce sujet elle dit ne pas s'en souvenir. Toujours est-il que la venue d'un « homme de loi », des oncles Kerbrat ou des deux à la fois, démontre à quel point la situation était électrique. Finalement les parts sont distribuées aux enfants, mais l'on devine que des rancœurs pesèrent longtemps par la suite dans les relations entre le père et son fils, l'un estimant avoir donné plus que ce que valait réellement la part, l'autre estimant n'avoir par reçu assez, les deux pensant avoir été d'une manière ou d'une autre floué. Quant à la part que reçut Francine Saliou elle permit à leur Entreprise de Travaux Agricole de démarrer grâce à l'achat du premier tracteur. Rappelons ce qu'écrivait Anne Guillou : « aux parents vieillissants, il leur était de plus en plus souvent rappelé que le bonheur du jeune couple supposait la discrétion des anciens, une participation souple aux travaux de l'exploitation dont il faudrait confier la direction au plus vite au fils<sup>1215</sup> ». On comprend ainsi l'agacement de M. Hamon Saliou qui estimait certainement avoir atteint l'âge nécessaire et être en condition de diriger la ferme.

Si l'on veut analyser la situation, on peut dire que le conflit résulte de nombreux facteurs : tensions issues de la cohabitation avec une opposition entre le couple père/belle-mère (Guillaume Saliou et Rosalie Morvan) et le couple fils/belle-fille (M. Hamon Saliou et Denise Le Gac) ; tensions dans la gestion du patrimoine, dans la conduite à donner à l'exploitation (choix des races bovines, passage des chevaux aux tracteurs) ; conflit dans la dévolution du patrimoine (héritage de la part de Maria Kerbrat, augmentation des droits sur l'exploitation par l'agrandissement progressif de la part confiée au fils). Pour autant malgré les rancunes et les tensions Guillaume Saliou va continuer à travailler à la ferme et ce bien après sa retraite. Toutefois le dernier acte du litige, la construction de la maison neuve, va conduire à l'éloignement relatif du père.

### ⇒ Maison neuve

À l'évidence dans les fermes gagnées par la modernité, principalement durant les années 1960, construire une maison n'allait pas de soi. La grande majorité des couples ont vécu en cohabitation avec leurs parents et/ou beaux-parents dans la « vieille maison », avant de se décider à construire une maison neuve ou avant d'avoir les moyens de le faire ; quand ils souhaitaient éviter la cohabitation, il leur fallait bien souvent vivre dans des conditions encore moins confortables<sup>1216</sup>. Anne Guillou l'illustre par de nombreux exemples :

1215 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 92.

1216 *Ibid.*, p. 127-169.

Claudine expose clairement sa position. À son mariage, il n'était pas question d'habiter chez les beaux-parents. Il n'était pas question non plus de bâtir (en 1965). Il fallait donc se résigner à vivre modestement et sans confort. C'est douze ans plus tard qu'elle entre dans une maison neuve. Marie, Bernadette et bien d'autres sont dans la même situation : « Pendant dix ans, on n'a jamais eu aucun sou... On était dans la vieille maison : une grande pièce cuisine et deux chambres. Je n'avais même pas un évier, rien qu'un robinet d'eau. Pendant dix ans, on avait amélioré tous les bâtiments, tous ! Les porcheries, même les granges ! Il n'y avait que la maison qui était restée telle quelle. On avait acheté un congélateur et un lave-vaisselle, et c'est tout ! La vieille maison était en trop mauvais état. Elle datait de 1924 ou 26, mais avait été faite avec des matériaux bon marché. L'aménager, c'était impossible. Rien de bon à conserver, sauf la cheminée. Il aurait fallu la démolir, elle n'avait pas de bonnes dimensions. On n'avait que deux chambres et les trois enfants étaient dans une petite chambre. Il y avait un grand lit, un petit lit et une armoire. Il fallait pousser le petit lit pour ouvrir l'armoire<sup>1217</sup>. »

De façon générale Louis Élégoët explique « que plus du tiers des maisons rurales habitées en 1975 sont sorties de terre entre 1950 et cette année 1975<sup>1218</sup> ». À Saint-Draff il fallut effectivement attendre les années 1970 pour que le jeune couple, marié une vingtaine d'années plus tôt, puisse se permettre de construire une maison neuve et y vivre à leur aise. C'est effectivement en 1972 que le couple achète l'exploitation de Saint-Draff et ses bâtiments à la fille d'Edmond Le Bos, une certaine Mme Hogard, car son mari, un commerçant, était en difficulté financière<sup>1219</sup>. Ces derniers ont donc vendu certaines fermes leur appartenant. En 1972, pour la première fois de leur histoire, la famille Saliou pouvait se dire propriétaire. On a du mal à se rendre compte aujourd'hui de la révolution que cela représentait pour les paysans : alors que les faits et gestes qui guidaient le comportement et les relations de leurs parents vis-à-vis des propriétaires avaient depuis des siècles été dictés par la crainte de se voir un jour expulsé de son fermage, cette nouvelle génération pouvait enfin se dire chez elle et le couperet de la Saint-Michel n'était plus qu'un souvenir. C'est certainement après l'acquisition de la ferme que M. Hamon Saliou et Denise Le Gac décidèrent de construire leur nouvelle maison. Nous ne disposons pas de date exacte mais Francine Saliou nous disait se souvenir qu'elle ne devait pas être encore tout à fait achevée en 1974, au moment du décès par accident de Bernard Saliou, l'un des trois fils du couple<sup>1220</sup>. Plusieurs raisons expliquent la volonté, le souhait qu'avait cette génération d'agriculteurs, mariés après la guerre, de construire une maison neuve, une maison à soi. La première des raisons est bien sûr la volonté d'autonomie de ces couples face aux parents, l'envie de créer une distance et de posséder véritablement un espace à soi sur lequel ils ont la maîtrise sans souffrir de critiques quotidiennes au moindre changement de la part de leurs parents ou de membres de la fratrie. L'autre raison est celle du confort. L'apparition des appareils

1217 *Ibid.*, p. 137.

1218 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 222.

1219 Cette information nous a été confiée par Marcel Saliou. Il la détenait lui-même de son père : M. Hamon Saliou.

1220 Voir l'entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Décès de Ta-koz, maison neuve Saint-Draff, Rosalie, Louis Reungoat ».



électroménagers, de l'eau courante, de l'électricité, de la télévision a grandement incité ces jeunes à construire une maison où le confort devait être sinon *la* priorité, du moins l'un des paramètres essentiels. Ainsi aujourd'hui, bien que M. Hamon Saliou et Denise Le Gac déplorent l'état de la vieille maison qui se dégrade et tombe en débine, ils ne regrettent nullement d'en avoir construit une nouvelle une dizaine de mètres plus loin, et cela en grande partie pour des raisons de confort. Ils l'expliquent justement par la situation d'inconfort qui était la leur auparavant, par le manque d'hygiène aussi :

**D** : [...] Et y avait ton [grand-]père évidemment et puis y avait ta [grand-]mère et y avait nous deux et après y avait eu : on a été à neuf là ! Dans la moitié de ... **H** : ... la moitié de la maison ici. **D** : La moitié de cette maison. **H** : Elle est pas grande là-bas hein ? **J** : Non non c'est claire, ah ! Ça devait être que'que chose ! **D** : Y avait pas de toilettes, y avait pas d'eau<sup>1221</sup>.

De même pour expliquer comment les femmes attrapaient la tuberculose, Denise et M. Hamon Saliou nous ont parlé de l'hygiène déplorable et des « taudis » qu'étaient à leurs yeux ces vieilles maisons :

**D** : Et... et la fatigue. Les femmes étaient fatiguées, la nutrition n'était pas formidab', bon elles avaient des enfants assez rapprochés et puis ... et puis l'hygiène ! Rends-toi compte que là-bas dans l'aut' maison où on était : on était neuf là-bas [...] ! Eh ben : y a pas de water, y avais pas d'eau, hein ... des taudis ! [...] **D** : Et comme tu n'étais que locataire : si t'étais pas content, on te disait d'aller chercher mieux ailleurs et puis ... **H** : [...] Ailleurs, ailleurs c'était pareil hein ! **J** : [...] Du coup au niveau de justement ... de l'hygiène, on se lavait pas souvent sûrement ? C'était une fois ou deux ... par ans non ? Deux, trois fois ? **D** : Moi je pense c'était l'hygiène, l'hygiène et puis la nutrition. **J** : [...] Et comment vous faisiez quand vous vous laviez ? C'est dans les bassines sûrement dehors qu'on ... ? **H & D** : Ah bah oui [...] ! **D** : Ah bah *Ta-koz* il demandait le dimanche y venait à la cuisine là-bas et puis y me demandait de l'eau, de l'eau bouillante et puis y mettait de la p'tet de l'eau froide ... **H** : Bah nous aussi c'est ... **D** : ... il partait à l'écurie ... **H** : ... comme ça qu'on faisait. **D** : ... il partait à l'écurie, chépa, il fermait la porte sur lui et puis y faisait ... **H** : Pareil c'est comme ça qu'on faisait. Y avait pas d'aut' solution hein [...] ! **D** : Mon père chez moi, c'était pareil, on était nombreux eh ben : mon père avait fait un water provisoire, mais personne presque ne voulait aller dedans [...] parce que au moment des mouches là ! **H** : [...] Ici y avait un aussi sur la fosse à lisier, sur la fosse à lisier, à purin là oui [...]. **D** : Ah oui ceux-ci à la fin avaient fait un là, assez euh ... enfin moderne de l'époque. **H** : Oui oui ! **D** : Parce que ça allait à la fosse à purin [...]. Et puis là y a, y avait pas trop de mouches, mais tu sais bien à Kerzili [rire] ! Valait mieux aller dans le champ de blé à côté ! **D & H & J** : [rire]<sup>1222</sup>.

Afin de mettre un terme à cette situation, cette nouvelle génération de cultivateur veut se doter d'une maison confortable capable d'accueillir le b.a.-ba d'un ménage moderne qui à l'époque

1221 En annexe : « Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 29

1222 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 81-82.

est calqué sur le modèle citadin. La campagne anciennement pauvre en raison du système autarcique très économe de la polyculture, de la culture de subsistance, en raison de l'enrichissement dû à l'agriculture industrielle s'est acculturée au modèle citadin. Comme les femmes des villes, les fermières rêvent maintenant de pouvoir cuisiner sur une gazinière, laver le linge dans une machine adaptée et regarder la télévision. Comme le résume Louis Élégœt : « saisi d'une frénésie de modernité, c'est tout le Léon qui, dans les années 1960-1970, fait peau neuve pour s'aligner sur les villes<sup>1223</sup> ». L'auteur résume en quoi cette « frénésie de modernité » a consisté d'un point de vue matériel dans les ménages ruraux du Léon :

L'équipement sanitaire et ménager des maisons rurales commence vraiment vers 1960 avec l'installation de WC intérieurs et de douches ainsi qu'avec l'arrivée de réfrigérateurs, de machines à laver et de postes de télévision. En 1975, trois ménages ruraux sur quatre possèdent une machine à laver, un réfrigérateur et un poste de télévision. La multiplication des téléviseurs est des plus rapides, tant à la ville qu'à la campagne : de 8 % des foyers léonards à en avoir en 1962, ils sont 60 % en 1968. Arrivé à la campagne vers 1970, le téléphone est presque généralisé à la fin de la décennie : à Saint-Méen, il y a 8 postes en 1970 et 96 en 1979. Il va de soi que la hausse remarquable du pouvoir d'achat, pour le plus grand nombre, est liée à la période dite des *Trente Glorieuses* (1945-1975) et la révolution culturelle qui a suivi, malgré les malaises qu'elle exprimait, a également été le fruit de cette période prospère<sup>1224</sup>.

Outre la recherche d'un chez-soi et d'un lieu agréable et confortable dans lequel vivre, la construction d'une maison neuve est aussi, selon Anne Guillou, l'expression de l'ascension sociale du couple : « la signification sociale de l'habitation demeure. C'est d'ailleurs pourquoi bâtir une maison neuve par des fermiers dont les parents et les ancêtres n'en ont jamais possédé est un acte aussi significatif que l'achat de parcelles de terre. C'est une marque d'ascension sociale certaine<sup>1225</sup> ». Alors qu'autrefois tenter de s'élever socialement était péché d'orgueil<sup>1226</sup> dorénavant montrer la réussite du couple est en phase avec la modernité. On peut même se demander jusqu'où construire sa maison n'est pas un acte de rébellion de la part de ces jeunes en mal d'indépendance et par la même occasion un pied de nez vis-à-vis des anciennes valeurs catholiques à la fois des parents mais aussi de la société dans laquelle ils ont vécu jusqu'à présent. Guillaume Saliou d'ailleurs ne souhaitait pas que l'on construise une nouvelle maison. Il pensait certainement qu'il s'agissait là de dépense inutile : lui qui avait vécu dans une société où l'on économisait au mieux le peu que l'on gagnait ne pouvait concevoir l'utilité d'édifier un nouveau lieu de vie indépendant de

1223 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 223.

1224 *Ibid.*, p. 222.

1225 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 136.

1226 *Ibid.*, p. 146.

l'ancienne maison. Nous ne savons pas réellement quel a été le rôle de Denise Le Gac dans la mise en œuvre des travaux mais Anne Guillou note que :

La construction d'une maison neuve – ou l'aménagement d'une maison ancienne – est essentiellement œuvre de femme qui trouve dans cette réalisation l'expression originale de sa participation à l'entreprise familiale. De plus, après des années de travail constant, vécues dans un cadre souvent peu confortable et jugé par elle provisoire, entrer dans « sa » maison neuve symbolise l'achèvement d'une longue pérégrination et l'accès à une certaine stabilité<sup>1227</sup>.

L'auteur ajoute que :

De façon générale, les épouses d'agriculteurs, en pays léonard vivent successivement dans trois maisons : celle de l'enfance dont on sentira son exclusion sa vie durant, la maison de jeune mariée rarement appropriée par la jeune femme tant elle lui est étrangère et tant elle s'y sent parfois étrangère. Enfin, la maison de la maturité qu'elle a en quelque sorte, engendrée comme ses enfants<sup>1228</sup>...

Sans réellement pouvoir affirmer que Denise Le Gac se sentait exclue de la maison de son enfance, son parcours correspond assez bien au schéma mentionné par Anne Guillou. La troisième maison peut alors être considérée comme la maison construite mais aussi celle de la construction et de la reconstruction d'une identité qui avait été jusque-là malmenée, celle de l'affirmation de son caractère, de sa personnalité. Désormais alors que le mari s'occupe de l'amélioration et de l'agrandissement de l'exploitation, l'épouse « fait tout pour la maison » qui devient, chose totalement nouvelle dans les campagnes, un lieu d'« investissement non productif directement<sup>1229</sup> ». Elles estiment dorénavant « qu'un cadre de vie satisfaisant doit contrebalancer la vie de travail soutenu qu'elles mènent ou qu'elles ont menée depuis leur mariage<sup>1230</sup> » La maison permet donc à l'épouse de se défaire à la fois de la tutelle des parents, mais aussi du mari. Anne Guillou l'explique ainsi : « Il est d'abord plus aisé de devenir maître d'un espace neuf, créé de toutes pièces, que de négocier des rapports nouveaux dans un contexte ancien qui en produisait d'autres. C'est bien la maison neuve (ou foncièrement rénovée) qui a permis à l'épouse de devenir cette autorité incontestée<sup>1231</sup> ».

La construction de la maison neuve est donc synonyme d'éviction pour les anciennes générations car, nous l'avons déjà dit : « le bonheur du jeune couple [suppose] la discrétion des anciens<sup>1232</sup> ». La construction d'une maison neuve a certainement nourri chez Guillaume Saliou un

1227 *Ibid.*, p. 127.

1228 *Ibid.*, p. 127-128.

1229 *Ibid.*, p. 128.

1230 *Ibid.*, p. 134.

1231 *Ibid.*, p. 163.

1232 *Ibid.*, p. 92.

sentiment de gêne, l'impression que sa présence n'était plus souhaitée. Malgré l'insistance de son fils qui avait préparé une pièce destinée à son père, il n'acceptera pas de loger dans cette nouvelle maison. Hamon Saliou ou *Ta-koz*, lui, logeait chez sa petite-fille au Boulva mais quand ses rhumatismes le prenaient il fallait le ramener à Guiclan : il craignait de mourir en terre étrangère<sup>1233</sup>. Quand à Guillaume Saliou, ne souhaitant pas rester vivre seul dans la vieille maison et face à l'insistance de Rosalie Morvan qui louait un petit appartement à Penzé, il se décide finalement à partir afin de se rapprocher de sa concubine. L'élan modernisateur qui avait gagné ses enfants l'avaient peut-être également pénétré et inscrit en lui un désir d'indépendance. C'est ainsi en tous cas qu'il loue une maison au bas de la rue menant vers le cimetière de Penzé. Francine Saliou et Philomène Carmes, la fille de Rosalie Morvan, nous expliquait comment celle-ci avait incité Guillaume Saliou à s'installer à ses côtés :

**J** : Parce que ton père devait pas êt' trop content qu'ils ont fait une maison neuve alors, pour qu'y soit parti à Penzé ? **F** : Pfffo ! Ça c'est du Rosalie tout cuit pour qu'il l'a tiré... elle a... elle a fait que mon père quitte Saint-Draff, sûrement. **J** : C'est elle qui lui a dit d'vnr à Penzé ? **F** : Oh sûrement. *Ta-koz* était contre hein. **J** : Ah ouais ? **F** : À moi y me disait oui<sup>1234</sup>.

**P** : Et puis après elle était dans... elle avait loué un p'tit appartement là à Penzé. **C** : Au Moudennou. **P** : Et puis... oui. Et elle avait dominé Lomig\* pour acheter une... la p'tite maison qui est juste au stop là à Penzé. **J** : Ah c'est avec elle\*\* qu'il est v'nus s'installer à Penzé ? **P** : Ah bah bien sûr, oui ! **J** : Et c'est pa'ce qu'elle à insisté pour qu'il vienne là quoi, du coup ? **P** : Ah bah bien sûre<sup>1235</sup>.

Le terme employé par Philomène Carmes, « dominé », montre bien l'importance extrêmement forte de la présence de Rosalie Le Cam et de son caractère autoritaire qui ont largement contribué à orienter les décisions de Guillaume Saliou. Son choix était d'ailleurs très contesté par son propre père qui n'appréciait pas beaucoup l'influence qu'avait la Trégoroise sur son fils :

**F** : Donc il a dû acheter la maison à Penzé à ce moment-là (entre 1965 et 1970) [...]. Et *Ta-koz* m'a eu dit que c'était pas bien qu'il est parti habité à Penzé. Mais il n'aimait pas Rosalie hein, de toute façon. **J** : Non non non. *Ta-koz* n'aimait pas Rosalie tu dis ? **F** : Non pas du tout. C'était une *chadenn*\*\*\*, hein.

1233 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 65.

1234 Entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Journée d'un entrepreneur, conflit financier (père-fils), système des parts, maison neuve, Rosalie ».

\* C'est ainsi qu'on nommait couramment Guillaume Saliou.

\*\* Il faut comprendre « c'est à cause d'elle ».

1235 Voir la « Discussion avec Claude Rideller et Philomène Carmes, enregistré à Morlaix durant le mois d'avril 2018 » (non retranscrit).

\*\*\* En règle générale *chadenn* désigne une « chaîne », or l'acception qu'il recouvre ici signifie selon Francine Saliou « une sacrée » dans le sens où Rosalie Morvan était « un sacré énerguemène » pour ne pas dire autre chose ... À notre connaissance, cet emploi du terme *chadenn* n'est pas référencé dans les dictionnaires bretons actuels.

**J** : Une *chadenn*, il disait ça ? **F** : Non moi je dis : c'était une *chadenn*. Imagine Jean que mon grand-père qui f'sait de son mieux pour rentrer du bois pour allumer le feu mettait du bois sous le lit dans la cuisine et que ... qu'on lui à jeter tout ça au milieu d'la cour. Et Hamon son vélo aussi<sup>1236</sup>.

L'éloignement relatif des individus contribuera néanmoins à apaiser les tensions, chacun faisant ses affaires dans son coin. Guillaume Saliou, par exemple, à l'image de son propre père va continuer, même après son retrait et tant que sa santé le lui permettra, d'apporter une aide quotidienne à son fils sur l'exploitation de Saint-Draff<sup>1237</sup> et pour ses enfants, pour Francine Saliou du moins, le dimanche sera consacré à la visite du père dans sa nouvelle demeure penzéenne.

De l'autre côté de la baie de Morlaix l'on construit aussi. Jean Quéré et Francine Saliou qui ont eu entre-temps deux autres filles (Armelle Quéré est le 10 novembre 1962 et Christine Quéré le 21 décembre 1964) doivent trouver un nouveau logement. Le propriétaire de l'ancien café (M. Coquin) tient à vendre la maison et, ne souhaitant pas l'acheter, le couple prend la décision de construire une nouvelle maison. La décision ne s'est, semble-t-il, pas faite du jour au lendemain. En dépouillant les divers documents relatifs à l'achat de terrains par Jean Quéré, l'on constate, grâce à deux reçus de paiement que dès le mois de mars 1965 il achète des terrains à un certain Bodeur. Ces terrains se trouvent face à l'ancien café qu'ils louent, de l'autre côté de la route départementale et, bien qu'ils se situent toujours dans le même hameau (Le Boulva), ils ne se trouvent pas à Lanmeur mais à Saint-Jean-du-Doigt. Selon les souvenirs de Francine Saliou\*, le propriétaire des terrains achetés se nommait précisément Ernest Bodeur et habitait l'un des moulins de la commune (Goris ou Traon ar Rhun certainement). Les terrains quant à eux sont pour ainsi dire à l'état de friche. Aux dires de Francine Saliou il s'agissait de mauvaise terre, de la « caillasse », et le terrain était envahi de landes et de fagots. Des opérations de terrassement ont donc été nécessaires. C'est grâce aux divers chantiers menés par un artisan qui construisait des hangars pour le compte des cultivateurs que le couple récupéra de la terre. Celle-ci leur permit de rendre la superficie achetée cultivable. Les travaux ayant permis



Christine Quéré, Hamon Saliou, Armelle Quéré et Angèle Cussic (une nièce à Hamon Saliou) vers 1970 au Boulva en Saint-Jean-du-Doigt face à la maison neuve (archives familiales).

1236 Entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Journée d'un entrepreneur, conflit financier (père-fils), système des parts, maison neuve, Rosalie ».

1237 Voir l'entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Décès de Ta-koz, maison neuve Saint-Draff, Rosalie, Louis Reungoat ».

\* Discussion informelle.

l'édification de la nouvelle maison eurent lieu au début des années 1970. Au cours de ces travaux, le grand-père (Hamon Saliou) n'hésitait pas à traverser régulièrement la route afin de vérifier l'avancée des travaux et notamment la construction de sa chambre, car, dans l'ancien café, il lui fallait monter un escalier étroit à la rampe branlante. À 94 ans il avait donc hâte de découvrir son nouveau logis. C'est finalement en 1971 qu'est érigée la maison et, selon l'extrait du registre du commerce conservé par la famille Quéré, les activités de leur E.T.A. sont transférées « à compter du 30 octobre 1971 » de « LANMEUR, Boulva » à « SAINT-JEAN-DU-DOIGT, lieudit (sic) Boulva<sup>1238</sup> ».

### ➤ Hamon Saliou n'est plus

Le 28 août 1973, Hamon Saliou venait d'avoir 96 ans. Comme à chacun de ses anniversaires, il prononçait la phrase rituelle « *Bremañ on krog var ...* » en l'occurrence « ... *va seitek bloavez ha-pevar-ugent*<sup>1239</sup> ». Il avait presque atteint un siècle d'existence et pour lui la vie devenait longue : il avait vécu tant et tant de changements, perdu tant et tant de camarades, de proches qu'il n'avait plus que sa famille, ses enfants, petits-enfants et maintenant arrière-petits-enfants sur lesquels se reposer<sup>1240</sup>. Le chemin avait été dur, éprouvant, et les nombreux décès cumulés ne cessaient de lui tarauder l'esprit : « pourquoi eux et pas moi ? », c'est ce qu'il sous-entendait quand il disait à son médecin bretonnant : « *An aotrou Doue 'neus ankounac'het arc'hanon\* !* » La santé pourtant est toujours là chez ce vieil homme qui participe toujours aux efforts du quotidien que suppose une maisonnée. Au Boulva, nous disait Francine Saliou, *Ta-koz* (Hamon Saliou) vidait son pot de chambre et était totalement autonome et ce même une dizaine de jours avant son décès.

Il y a des événements marquants dont on se souvient sa vie durant. Nous avons montré avec quelle minutie Francine Saliou se rappelait des détails du décès de son fils (Guy Quéré), et bien la même minutie, le même sens du détail caractérise ses souvenirs concernant le décès de son grand-père. Voici ce qu'elle nous disait :

**F :** Bon, on était parti à Taulé faire la Toussaint. Les enfants, ton grand-père et moi et quand on est rentré [à Saint-Jean-du-Doigt] le soir, sans doute, il était dans la cour. C'tait en novemb' donc ça commençait à faire nuit et selon ce qu'y nous a dit, sans doute, on c'est dit : y avait que'que chose

1238 Archives familiales émises le 31 décembre 1971 par le greffier du Tribunal de Commerce de Morlaix.

1239 Anecdote racontée par Francine Saliou. À chaque anniversaire il annonçait avoir débuté une nouvelle année en vue du prochain anniversaire. Traduction : « Maintenant débute... » en l'occurrence « ... mes quatre-vingt-dix-sept ans ».

1240 En annexe : « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 68.

\* « Dieu m'a oublié ! »

qu'y n'allait pas. Donc il a eu le docteur le lendemain et puis après, ça c'est dégradé en un coup. C'est le 1<sup>er</sup> et le 10 il est décédé. **J** : Hmm, hmm. Et c'est v'nu d'un coup comme ça sans... **F** : Il avait dû sans doute avoir une espèce d'attaque ou que'que chose. Sans doute quoi. **J** : Vous avez pas su vraiment ce que c'était quoi ? **F** : Non, pa'ce qu'il était debout et tout dehors. Après mon père est v'nu là, passer les nuits pendant que ça n'allait pas, 'puis le dix il est partit. En plus c'est le jour de... de la mort à De Gaulle aussi. **J** : Le même jour. **F** : Et l'anniversaire à Armelle\*\*. **J** : Hmm. Ah il est décédé à l'anniversaire d'Armelle, tiens ! **F** : Ben oui, le 10 novemb'. **J** : Et ben. **F** : Soixante-treize<sup>1241</sup> [...].

C'est donc finalement le 10 novembre 1973 que le vieil homme rend l'âme dans cette chambre du Boulva qui, pour garder le souvenir vivace, pour forcer ses descendants à se questionner, sera toujours couramment nommée « la chambre à *Ta-koz* », mémoire des lieux oblige. Ce qu'écrivait Louis Élégœt à propos de l'évocation du défunt par ses voisins suite à sa mort prend ici toute sa signification : on cherche à associer le mort aux vivants. Il écrit ainsi :

C'est fréquemment, par ailleurs, que les voisins évoquent les défunts de leur quartier. Il est assez habituel que ceux-ci soient cités à l'occasion des prières qui marquent la fin des repas de midi et du soir. Leur mémoire est également ravivée au cours de conversations, notamment lors des veillées et des travaux d'entraide. Comme le veut la tradition, leur évocation est toujours accompagnée de la formule *Doue a bardono*, « Que Dieu lui pardonne ». Il semble qu'en rappelant l'habileté de l'un à réaliser telle opération, les talents de chanteur ou de conteur de l'autre, ou seulement une expression qui revenait souvent sur les lèvres de tel autre, on cherche plus ou moins consciemment à associer les morts aux vivants<sup>1242</sup>.

Est-ce pour cela que Guillaume Saliou après l'enterrement de son père s'est couché le soir même des obsèques dans le lit qui avait servi à la présentation du corps ? Celui dans lequel son père dormait de son vivant\* ? Afin d'associer une dernière fois le mort aux vivants, le père au fils, ou tout simplement comme un dernier signe d'adieu, un dernier contact « physique » ?

Nous avons eu l'occasion à de nombreuses reprises d'évoquer les naissances et les mariages, les rituels et les codes qui leurs sont affiliés, en particulier dans la société traditionnelle rurale de Taulé, mais aussi de façon générale. Mais la mort, elle, est restée muette entre nos lignes. Nous l'avons évoquée brièvement quand il était nécessaire, sans en expliquer les conséquences, si ce n'est l'aspect humain et affectif de celle-ci (Marcel Saliou, Guy Quéré ...). Il nous paraît dès lors utile de rappeler certains rituels qui sont aujourd'hui, si ce n'est totalement inconnu, du moins quasi

\*\* Armelle Quéré, deuxième fille de Jean Quéré et Francine Saliou, née le 10 novembre 1962.

1241 Voir l'entretien non retranscrit effectué avec Francine Saliou à Saint-Jean-du-Doigt le 12 août 2018 et intitulé : « Décès de Ta-koz, maison neuve Saint-Draff, Rosalie, Louis Reungoat ».

1242 ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural entre les années 1920 et 1950 », *Des vivants et des morts : des constructions de la « bonne mort »*, Brest, CRBC-ARS, 2004, p. 247.

\* Discussion informelle avec Francine Saliou.

méconnus. Car comme pour les naissances, la mort en soi fait l'objet de tout un appareillage de traditions, de rituels qui permettent au défunt une « bonne mort<sup>1243</sup> », tandis que pour les vivants ils apaisent en partie la perte de l'être aimé et leur permet de « continuer à vivre », de faire leur deuil. Cela nous paraît d'autant plus important que nos témoins nous ont fait une longue description de ces quelques rites accomplis par leurs pères, leurs voisins, parfois par eux-mêmes quand survenait un décès. En regroupant ces informations, on distingue plusieurs étapes dans ce qui relève d'abord de la présentation du corps puis des veillées funéraires, avant le transport du cercueil et l'enterrement à proprement parler.

Avant cela, précisons que quand survient un décès les membres de la famille ne doivent en aucun cas intervenir directement ni dans les rites, ni dans les démarches qui consistent à préparer le corps et à l'accompagner vers sa sépulture : ce sont bien souvent des voisins et des membres de la parenté éloignée qui s'en charge. En ce qui concerne les démarches, par exemple, on peut noter qu'au moment où survient un décès :

Les membres de la famille du défunt confient généralement à deux voisins le soin d'accomplir un certain nombre de démarches, de même que celui de se mettre en rapport avec ceux qui seront appelés à jouer un rôle particulier avant les obsèques. C'est en compagnie d'un membre de la famille que ces deux responsables se rendent, à pied, au bourg, afin de déclarer le décès à la mairie, rencontrer le recteur de la paroisse pour convenir de l'heure des funérailles, faire sonner le glas, s'accorder avec le fossoyeur et, enfin, amener à la maison mortuaire la croix d'or, d'argent ou de bois selon la classe d'enterrement prévue. Le port de la croix est accompli, à pied, tête nue et avec la dignité qui convient. Cette croix sera placée près du défunt. Conformément aux directives qui leur sont données, les deux intermédiaires prennent, par ailleurs, contact avec les voisins qui iront annoncer le décès aux membres éloignés de la famille, de même qu'avec ceux qui assureront les travaux obligatoires de la ferme : traite des vaches, alimentation de l'ensemble du cheptel, soins des chevaux<sup>1244</sup>...

Francine Saliou nous expliquait ainsi qu'au décès de son fils, Guy Quéré, c'est à ses voisins, les vieux frères Jaouen que l'on fit appel pour déclarer le décès de l'enfant à la mairie de Lanmeur. Elle le regrette encore aujourd'hui et en veut encore particulièrement à ses anciens voisins : ceux-ci profitèrent de leur mission pour aller s'enivrer au bourg et ils revinrent au Boulva terriblement éméchés<sup>1245</sup>. Il y avait clairement incompatibilité de mœurs entre le jeune couple débarqués du Léon et les anciennes coutumes trégorroises, car, profondément affectée par la mort de son jeune enfant,

1243 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*

1244 ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*, p. 243-244.

1245 Discussion informelle avec Francine Saliou, le 26 août 2018 à Saint-Jean-du-Doigt.



Francine Saliou ne put accepter ni tolérer un tel comportement alors que, nous le verrons plus en détail par la suite, dans le Trégor il arrivait que l'on trinque en l'honneur du défunt<sup>1246</sup>.

Si l'on suit ces étapes progressives qui conduisent de la chambre mortuaire au cimetière le premier élément qui doit retenir notre attention est le nettoyage du défunt. Denise Le Gac nous disait ainsi :

**D** : Par exemp' aussi, parce que habituellement je pense que les vieux... quelqu'un leur faisait la barbe là, par exemp', au grand-père et mon tonton. En semaine quoi. Mais quand il était mort, on allait chercher un qui était spécialiste, pour le ... **J** : Pour nettoyer quoi ? **D** : Oui ! **J** : Et c'était... c'était encore différent de... de celle qui faisait accoucher, ou c'était... ? **D** : Ah oui, là c'était... 'fin mon grand-père c'était des hommes, quoi. **J** : D'accord ouais. Et il venait quelqu'un, un que sa spécialité c'était ça quoi. **H** : Spécialité... un qui faisait ça quoi. **D** : Ou de met' le... de ranger le corps dans le lit ou que'que chose. **J** : D'accord, y avait des gens spécial auxquels on disait d'faire ça ? **D** : Çui-là faisait... y faisait ça. **H** : Des gens qui avaient l'habitude de faire, quoi. **J** : Ouais ouais. C'était jamais la famille qui s'occupait d'ça<sup>1247</sup> ?

Si nous parlons au milieu de l'extrait des accoucheuses (*amieges*) c'est en raison de la conversation qui précédait l'extrait en question. Denise Le Gac nous parlait de ces dames avant d'évoquer de manière inopinée ces individus chargés de la toilette des morts. Le rapprochement n'est peut-être pas si accidentel que cela et ne doit pas être considéré comme quelque chose d'anodin. Car, si pour les hommes on demandait la venue de quelqu'un « qui était spécialiste » dans le nettoyage et la préparation du corps, on peut envisager que chez les femmes d'autres spécialistes intervenaient dans les mêmes circonstances, mais celles-ci devaient être des femmes et pourquoi pas ces matrones et accoucheuses que l'on évoquait précédemment. Précisons tout de suite qu'il ne s'agit là que de supposition, car nous n'avons pas à notre connaissance d'exemple concret en Bretagne qui corroborerait cette double fonctionnalité de l'accoucheuse : faire naître et arranger les morts. En revanche, en Bourgogne, les ethnologues qui ont étudié les mœurs et usages de la population du village de Minot ont relevé cette double fonctionnalité chez des femmes particulières, de véritables « spécialistes » que l'on nommait « la femme-qui-aide » et qui étaient chargées de donner naissance d'un côté, et de soigner les défunts de l'autre : « faire les bébés » et « faire les morts<sup>1248</sup> ». L'article d'Yvonne Verdier sur « la femme-qui-aide et la laveuse » étant particulièrement riche de détail, nous ne nous arrêterons que sur certains d'entre eux. Elle précise tout d'abord que

1246 GIRAUDON D., « Veillées mortuaires et rites funéraires en Bretagne et en Irlande au XIXe et XXe siècles. Jeux de l'amour et de la mort. », *Des vivants et des morts : des constructions de la « bonne mort »*, Brest, CRBC-ARS, 2004, p. 260.

1247 Voir l'« Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit).

1248 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*

ces femmes étaient bien souvent, en plus de leur fonction d'accoucheuse et de nettoyeuse des corps, des laveuses à l'image de Marie Le Du qui venait tous les quinze jours laver le linge des Saliou au lavoir. C'est cette fonction, l'action de laver qui rendait le rôle des femmes-qui-aide indispensable car tout un imaginaire, toute une série de croyances recouvrait cette action qui symbolisait autant la venue d'un être au monde que son départ, l'eau étant le vecteur des naissances comme de la mort. Yvonne Verdier le résume ainsi :

Par-delà un certain symbolisme chrétien de la purification, le lessivage offre donc l'image du passage de la vie à la mort, passage dont l'eau serait le véhicule, et l'image, on va le voir, joue dans les deux sens : faire passer de vie à trépas, mais aussi faire venir au monde comme si l'enfant devait également passer par l'eau – « Les enfants arrivent comme l'eau\* », dit la vieille Yerma, la femme stérile [...]. De ce double passage la laveuse serait le guide. Dans les Vosges, en effet, il est dangereux de faire la lessive dans une maison habitée par une femme enceinte, à moins qu'on ne prenne la précaution de rouler dehors le cuvier dès qu'on en a retiré le linge, la délivrance pouvant être retardée d'un temps égal à celui pendant lequel le cuvier vide est resté à la maison. Symétriquement en Haute-Bretagne, « les malades d'une maison où on fait la lessive sont exposés à mourir\*\* ». Couler une lessive auprès d'une femme c'est donc précipiter son accouchement, comme couler une lessive auprès d'un malade c'est hâter sa mort. À Minot, une des images employées pour dire qu'un enfant vient de naître est : « l'enfant est coulé », il est passé, il est né<sup>1249</sup>.

Et pour cause : le rôle le plus crucial pour la femme-qui-aide est bien l'acte qui consiste à laver le nouveau-né, tout comme laver le mort. Yvonne Verdier l'exprime ainsi :

Juxtaposés ainsi au début et à la fin de la vie, les gestes qu'accomplit la femme-qui-aide éclairent la nature de son travail. Elle a, aux deux moments, une même activité de nettoyage, et le terme important du rôle réside dans l'acte de toilette : « Je fais la toilette du nouveau-né, je fais la toilette du mort. » Gestes de lavage des corps au sens propre, gestes d'habillage, geste d'appropriation des lieux, même remue-ménage autour du grand lit dans lequel on naît et on meurt, même déploiement de grands draps blancs, de linge changé, brassé, lavé ; gestes symétriques et inverses : que le nouveau-né soit débarrassé des impuretés qu'il amène de l'au-delà, que le mort n'en emporte pas (?). Quoi qu'il en soit pour le moment, elle *lave*. La simplicité des gestes, leur discrétion [...] ne sauraient nous masquer leur caractère rituel et l'importance de la fonction de la femme-qui-aide, car se trouvent affirmés et le caractère dangereux du contact au deux moments et sa nécessité. En effet, les deux points de contact : saisir le nouveau-né, ou ensevelir le mort, suscitent le même effroi chez les proches. Devant le nouveau-né comme devant le mort, la même panique saisit, le même affolement, on ne sait que faire et on a peur [...]. Est-ce à dire que le danger a la même source et concerne les mêmes personnes ? Le nouveau-né, il semble que l'on craigne pour lui ; c'est lui qui est vulnérable et qu'il s'agit de protéger : on ne doit pas le sortir jusqu'au baptême, où l'assistance est strictement familiale. Les étrangers, c'est-à-dire les villageois dans leur ensemble, sont particulièrement dangereux : ils n'assistent pas au baptême car se serait, dit-on, de la « curiosité », on craint la « jalousie ». Aussi, la qualité particulière

\* LORCA F.G., *Théâtre II*, Paris, Gallimard, 1953.

\*\* SÉBILLOT P., *Légendes et curiosités des métiers*, Paris, Flammarion, 1894.

1249 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 317.

que doit montrer la femme-qui-aide est l'innocuité, elle doit être inoffensive. Pour le mort, les signes s'inversent, le danger change de tête, c'est le mort que l'on craint et c'est l'entourage immédiat qui est vulnérable, il s'agit de se protéger de lui. La famille semble être spécialement visée, et on « avance » les étrangers. Ils doivent, à l'inverse de ce qui se passe au baptême, se montrer nombreux à l'enterrement, formant à des degrés divers un écran protecteur. La femme-qui-aide, seule apte au contact, doit se montrer invulnérable. La tâche est donc dangereuse, mais il importe qu'elle soit accomplie nécessité toute sociale dans les deux cas, car se passer de la femme-qui-aide, c'est pour celui qui meurt « mourir comme un chien », et c'est pour les quelques femmes qui accouchent solitaires se conduire comme une bête, pire, une mauvaise bête, « une carne », étant entendu que les bêtes à Minot sont souvent « plus belles que les humains<sup>1250</sup> ».

Si l'on tient compte de ce que dit Yvonne Verdier pour Minot, il est possible que des croyances similaires expliquent le rôle de ce « spécialiste » qui venait couper la barbe des morts et les soigner avant leur présentation. La crainte du mort, de son contact, explique d'emblée qu'il est impossible pour ceux qui « faisaient la barbe » en semaine de venir prendre soin de la personne décédée. De même que la famille proche, « vulnérable », est exclue des rites<sup>1251</sup>. Elle doit alors avoir recours à un individu qui se montre « invulnérable » vis-à-vis des morts, qui ne craint pas de les manipuler et qui n'a pas de lien de parenté avec le défunt. C'est pourquoi, bien souvent, les « spécialistes » sont des individus issus de couches sociales pauvres qui, par leurs soins, par leur disponibilité acquiert à la fois une renommée, une confiance, un prestige ainsi que l'aide et les services des personnes auxquelles ils ont eux-mêmes rendu service. Pour exemple, les deux femmes-qui-aident évoquées par Yvonne Verdier dans son article sont, pour l'une, femme de journalier (mère Carre) et, pour l'autre, femme de cantonnier (mère Daniel), chacune d'elles était malgré leur modeste extraction, extrêmement respectée, presque vénérée par les villageois qui ne pouvaient que les remercier pour les services rendus qu'aucun autre villageois n'aurait osé pratiquer<sup>1252</sup>. Il en va de même pour des métiers tels que des guérisseurs, rebouteux, laveuse et certainement ces individus qui « faisait la barbe ». Anatole Le Braz fait d'ailleurs mention dans son recueil de croyances et de légendes sur la mort en Bretagne de la présence d'un individu par paroisse\* chargé de couper la barbe des morts : « Il y a dans chaque paroisse quelqu'un qui a la spécialité de faire la barbe aux morts. À Penvénan, c'était, autrefois, le vieux Flem (Ar Flem coz). Il

1250 *Ibid.*, p. 308-310.

1251 Louis Élégœt le remarque aussi mais l'explique différemment : « La tradition veut que les membres de la famille du défunt ou de la défunte soient laissés à leurs prières, à leurs méditations et à leur chagrin », voir : ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*, p. 242-243.

1252 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 323-327.

\* D'après ce qu'écrit Yvonne Verdier il n'y avait aussi en Bourgogne qu'une seule femme-qui-aide par village, voir : VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 324.

savait dit-on, d'après le bruit que faisait le poil sous le rasoir, si le trépassé était ou n'était pas en état de grâce pour paraître dans l'autre monde<sup>1253</sup> ».

Ajoutons pour conclure que laver les corps, des nourrissons comme des défunts, permettait en quelque sorte de blanchir l'âme des individus ainsi nettoyés. Ces gestes quasi magiques de la femme-qui-aide, mi-fée/mi-sorcière<sup>1254</sup>, nettoient les péchés des uns, purifient l'arrivée des autres dans un nouveau monde. Elle permet l'accomplissement d'un cycle, un juste retour à la normale<sup>1255</sup> après un passage dans un monde de l'entre-deux : entre la vie et la mort. Pour les morts, elle permet à l'âme de quitter le corps et la dirige à l'extérieur de la maison :

D'un certain nombre de coutumes funéraires, il ressort que les âmes veulent être lavées\*\*, et on se souvient du soin avec lequel, à Minot, la femme-qui-aide, munie d'un baquet d'eau, lave le mort et dispose du linge blanc un peu partout autour de lui (blanc du linceul, blanc du napperon sur la table de chevet...), opération de blanchiment qui a pour but d'aider l'âme à se « blanchir », à se libérer de ses péchés. On peut alors avancer que le noir, celui du deuil, porté par les proches a une fonction de repoussoir, et que c'est bien l'échiquier de la vie et de la mort que met en place la femme-qui-aide, les morts cherchant à s'approprier les pièces blanches, les vivants se protégeant à l'aide des pièces noires. Les âmes des morts cherchent à se blanchir, et s'il existe un interdit de lessive pendant les périodes où elles circulent, c'est que attirées par la buie qui blanchit, elles se précipiteraient dans le cuvier qui fait fonction de purgatoire – on dit qu'elles seraient tourmentées –, mais qu'en même temps, en se mêlant au linge des vivants, elles les entraîneraient dans la mort. En Bretagne, l'assimilation du lessivage au purgatoire est explicite : « La grande lessive était une corvée d'importance pour les femmes. Comme toutes les besognes sérieuses, elle durait trois jours qui correspondaient, dans l'ordre, au Purgatoire [jour du lessivage], à l'Enfer et au Paradis\* » [...]. Mais dans ce que fait notre femme-qui-aide avec le mort il y a plus, car, on s'en souvient, elle jette avec soin l'eau qui a servi à le laver, jetant ainsi littéralement le mort avec l'eau du bain, dehors, à la rue, lui signifiant sa sortie et la dirigeant. Il convient en effet de se garder de deux dangers : que l'âme du mort ne reste pas prisonnier dans la chambre, mais qu'elle ne s'échappe pas non plus par n'importe quelle issue. C'est pourquoi la femme-qui-aide calfeutre tout, interdit toute activité domestique dans la maison, tout remue-ménage pouvant le déranger dans son parcours ; enfin elle couvre le miroir et la télévision qui, évoquant la surface de l'eau, l'attirent et font fonction de pièges à âmes. Car la sortie du mort doit s'effectuer par l'eau, et l'eau est bien le véhicule de sa sortie<sup>1256</sup>.

1253 LE BRAZ A., « Après la mort », *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Spezet, Coop Breizh, 1994 [1893].

1254 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 323-327.

1255 *Ibid.*, p. 315.

\*\* C'est aussi pour laver, purger leur âmes des divers péchés accomplis de leur vivant que ces revenantes que sont les lavandières de nuits, *kannerezed an noz*, sont condamnées à laver leur linge afin d'accomplir leur pénitence. Voir : SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne (II) : la mythologie bretonne, l'empire du diable, les êtres fantastiques, la sorcellerie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1968, vol.2, p. 239-242. ; Dans l'imagerie populaire la lavandière est aussi bien souvent annonciatrice de mort, ainsi que l'explique Daniel Giraudon dans son article : GIRAUDON D., « Lavandières de jour, lavandières de nuit », *Fontaines, puits, lavoirs en Bretagne*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », 1998.

\* HÉLIAS P.J., *Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Paris, Plon, coll.« Terre humaine », 1975.

1256 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 316-317.

Une fois le corps nettoyé et paré de ses plus beaux atours<sup>1257</sup> – à Minot les vieilles gens gardent leur habit de mariage ou d’après noce pour l’occasion<sup>1258</sup> –, une fois installé dans son lit ou sur une table<sup>1259</sup>, c’est bien souvent aux voisins que revient la charge d’organiser la pièce mortuaire, de l’aménager pour l’occasion. Louis Élégoët écrit ainsi :

Sur une table de nuit, près du mort, on place un brin de buis qui trempe dans l’eau bénite d’une assiette ou d’un bénitier, pendant que deux cierges bénis le jour de la Purification ou de la Chandeleur (2 février), et précieusement conservés depuis, éclairent correctement le visage du défunt, afin d’y bénir le corps et de réciter une prière, notamment le *De Profundis*<sup>1260</sup>.

Maintenant que les préparatifs sont prêts, que les démarches ont été effectuées par les voisins qui ont prévenu les instances publiques et les membres de la famille proche comme éloignée, la maison mortuaire s’ouvre aux visiteurs qui viennent honorer la mémoire du mort une dernière fois et reconforter les parents. Dès lors aussi débutent les prières auxquelles succéderont les veillées. Voici ce qu’écrivait Louis Élégoët à ce sujet :

Quand le décès survient dans la nuit ou à une heure suffisamment matinale, des prières collectives réunissant famille et voisins sont récitées dès le début de l’après-midi. Il importe de favoriser l’envol de l’âme du défunt vers le paradis le plus rapidement possible. Je me souviens d’avoir assisté à de telles prières funèbres, un jeudi de février 1950, alors que j’avais à peine huit ans. Cela se passait chez mon voisin Lorañs qui venait de mourir à l’aube de ce même jour, à l’âge de 78 ans. Comme plusieurs autres personnes du voisinage, j’étais à l’extérieur de la maison mortuaire, pour la raison que celle-ci ne pouvait contenir tous les assistants, bien qu’elle fut l’une des plus grandes de la contrée. De la cour de la ferme où je me trouvais, je voyais des personnes agenouillées dans le couloir et sur les marches de l’escalier de cette demeure. J’entendais les membres de la famille de Lorañs, puis les voisins diriger, tout à tour, la récitation du *De profundis*. À ces prières qui me parurent longues succéda un temps de silence puis chaque assistant se déplaça pour « jeter de l’eau bénite sur le corps » du défunt, comme l’on dit en breton. De nombreux enfants faisaient partie de cette assemblée. Près de moi se tenait un garçon qui n’avait pas encore six ans. Il était habituel que l’on mette, ainsi, les enfants au contact des morts dès l’âge de cinq ou six ans. Outre que l’on pensait qu’il fallait les familiariser avec la mort, on croyait que Dieu était plus sensible aux prières des enfants qu’à celles des adultes<sup>1261</sup>.

Après les visites qui durent une très grande partie de la journée, succèdent des prières collectives que l’on nomme en breton *grasoù*, le contenu de ces prières « varie selon la personnalité

1257 ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l’occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*, p. 243. ; Louis Élégoët précise que les hommes sont têtes nues alors que les femmes portent leur coiffe, il ajoute qu’on croise leurs mains dans lesquelles on fait glisser un chapelet.

1258 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 307.

1259 ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l’occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*, p. 243.

1260 *Ibid.*

1261 ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l’occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*

du récitant ou de la récitante ou encore en fonction des coutumes du terroir. On observe, du reste, toutes sortes de nuances dans les rites mortuaires, selon les paroisses et les quartiers [...] <sup>1262</sup> ». Louis Élégoët ajoute que « comme dans l'après-midi, les grâces sont suivies de très nombreux *De Profundis*. La récitation de l'ensemble des prières requiert plus d'une heure. Vient ensuite un long silence, après quoi une partie des assistants quitte les lieux après avoir béni le corps <sup>1263</sup> ». Ces individus qui récitaient les « grâces » étaient nommés *grasaouer* ou *grasaouerez* <sup>1264</sup>. Denise Le Gac se souvenait durant son enfance avoir assisté à de telles récitations, elle nous a fait part de l'ennui qu'elle éprouvait à l'époque :

**D** : Aux veillées des morts là tiens. Chez nous, à côté, y avait une dame qui récitait en breton, en français, en chanson et en machin ! Euh ... la veillée des morts durait de huit heures du soir, j'qu'à [jusqu'à] minuit ! **H** : Oh oui oui et toute la nuit même ! **D** : Olala, nous on était gosse on trouvait ça énorme, quoi [...]. Et, cette dame, elle savait ça par cœur et elle récitait, elle récitait, elle récitait. Oh ! **J** : Et c'était quoi ? Des prières quoi ou des ... **D** : Des prières des morts ou bien des <sup>1265</sup> ...

C'est effectivement après le repas du soir, et le départ d'une partie des assistants, que débute ce que Denise Le Gac nomme la « veillée des morts » *an noz-veil* <sup>1266</sup> : « reste dans la maison les membres de la famille et les voisins qui restent veiller le mort. Temps de prière et temps de silence alternent pendant la veillée. On récite, entre autres *chapeled an Anaon*, « le chapelet pour les âmes Trépassés ». À l'inverse de la Cornouaille, en Léon on ne chante pas de cantiques en ces circonstances <sup>1267</sup> ». Ce dernier point nous a d'ailleurs été confirmé par Francine Saliou <sup>1268</sup> : il eut été incongru d'honorer le mort par un cantique. La veillée mortuaire est régie par des règles face auxquelles on ne peut se dérober sous peine d'exciter les mauvais esprits : d'une, il ne faut en aucun cas laisser le mort seul, de deux, il faut laisser les portes ouvertes, même celle qui donne sur le dehors, celle « de l'extérieur » qui doit rester au moins entrebâillée. Denise Le Gac et M. Hamon Saliou nous ont fait part de ces règles avec lesquelles les anciens, les générations d'avant-guerre ne transigeaient pas :

**D** : Par cont', tu vois son père [Guillaume Saliou] était, hein, avec des cousins... parce que si avait un mort, on ne fermaient pas la porte. **H** : Ah non, ah non non. **D** : Oui, il allait plus tard. Il allait, si tu

1262 *Ibid.*, p. 245.

1263 *Ibid.*

1264 *Ibid.*, p. 244.

1265 Voir l'« Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit).

1266 LE BRAZ A., « La veillée mortuaire », *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Spezet, Coop Breizh, 1994 [1893].

1267 ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*, p. 245.

1268 Discussion informelle avec Francine Saliou, le 26 août 2018 à Saint-Jean-du-Doigt.

veux, il allait vers les minuits parce qu'y rest'rait tout' la nuit ... à deux ou trois au bord de la cheminée ... **H** : Discuter quoi, hein. **D** : Discuter... et... parce qu'on ne fermait pas la porte. **J** : Et pourquoi est-ce qu'on fermait pas la porte du coup ? **D** : On laissait pas le mort tout seul [...]. **H** : Quand Bernard est mort ici... **D** : ... ton père il a eut du mal à admet' ça. **H** : Oui quand Bernard est mort, il voulait rester avec lui. **J** : Il voulait rester veiller quoi ? **H** : Je lui dit : « *Ben y vaut mieux aller se coucher* ». **D** : Oui. **H** : « *De tout d'manière il partira pas d'la* », qu'on lui dit. **D** : Mais alors déjà, c'était arrivé... y avait un changement quoi. **H** : Ouais. **D** : On allait... quand même à minuit on allait dormir, quoi [...]. Mais ton père [Guillaume Saliou] avait mal... **J** : Il était resté quand même quoi ? **D** : Non il était... il était partit se coucher. **J** : Il avait mal au cœur à le laisser comme ça, quoi. **H** : « *Y vaut mieux aller se coucher, y partira pas d'la tout d'manière* », on lui a dit<sup>1269</sup>.

L'extrait montre à quel point ces règles, dans les années 1970, étaient perçues comme caduques par les jeunes générations de l'entre-deux-guerre qui n'y voyait que d'inutiles superstitions. Les anciens étaient déjà « à la rue » et leurs croyances avec eux<sup>1270</sup>. Toutefois la question qui se pose si l'on s'intéresse à ces croyances est la suivante : pourquoi ? Pourquoi fallait-il laisser les portes ouvertes et pourquoi devait-on rester auprès du mort ?

La porte dans son acception symbolique représente un lieu de passage – comme le pont – d'un monde à un autre qu'« elle invite à franchir<sup>1271</sup> ». C'est bien souvent « du domaine profane au domaine sacrée<sup>1272</sup> » que s'effectue ce passage symbolique. Or on se souvient que peu de temps après le décès, en Léon, les voisins préparent la chambre du mort, y installe tout un assemblage d'objet sacré (buis, chapelet, draps blancs, cierges bénis, croix, eau bénite<sup>1273</sup>), tout comme on cache ou recouvre des objets susceptibles de contrarier l'âme du défunt, tels que toutes les surfaces réfléchissantes : on couvre les miroirs et – plus récemment – les écrans de télévision d'un linge<sup>1274</sup>, on vide les cruches d'eau, de lait<sup>1275</sup> ; en Bourgogne c'est la femme-qui-aide qui se charge de l'opération. Cela vise en fait à transformer le lieu d'habitation en lieu de recueillement, transformer le profane en sacré. On comprend par ailleurs qu'en journée laisser les portes ouvertes signifiait que la maison mortuaire était ouverte aux visiteurs souhaitant se recueillir face à la dépouille. Mais

1269 Voir l'« Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit).

1270 Louis Élégoët confirme que c'est dans les années 1970 « que l'on a, généralement, cessé de veiller les morts dans le Léon ». Voir : ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*

1271 CHEVALIER J. et GHEERBRANT A., *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Laffont / Jupiter, coll.« Bouquins », 2005, p. 779.

1272 *Ibid.*

1273 Voir : ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.* ; VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*

1274 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 307.

1275 Anatole Le Braz et Paul-Yves Sébillot le mentionnent en précisant que l'on craignait dans le cas inverse que l'âme du défunt s'y noie. Anatole Le Braz précise quant à lui qu'il n'est pas nécessaire de vider ou couvrir les cruches de laits. Voir : SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne (II) : la mythologie bretonne, l'empire du diable, les êtres fantastiques, la sorcellerie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1968, vol.2, p. 211. ; LE BRAZ A., « La fenêtre ouverte », *op. cit.* ; voir aussi ce qu'en dit Yvonne Verdier dans VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*

pourquoi laisser ces portes ouvertes la nuit ? Les usages fluctuent quant au fait d'ouvrir ou de fermer les portes selon les traditions, selon les usages locaux, mais il semble que si l'on choisit de l'ouvrir ou de la fermer, c'est toujours pour une raison particulièrement : faciliter ou interdire le passage, la fuite de l'âme d'un endroit à un autre. Ainsi Pascal Dibie note que :

En Provence [...] on laissait une fenêtre entrouverte afin que l'âme puisse quitter sans obstacle sa demeure terrestre. Par contre en Touraine, le cercueil était souvent posé sur quatre chaises dans le vestibule avec une assiette d'eau bénite dans laquelle trempait un brin de buis [...]. Et, lorsque l'on emportait le cercueil et son mort on fermait bien les fenêtres, les portes et tous les orifices de la maison afin de conserver l'âme du mort à l'intérieur<sup>1276</sup>.

À Trélévern aussi, selon un récit recueilli par Anatole Le Braz, il fallait, semble-t-il, laisser la fenêtre ouverte afin de laissé l'âme s'échapper, sans quoi le mourant ne pouvait expirer<sup>1277</sup>. À Minot le rituel est encore différent :

[La femme-qui-aide] jette avec soin l'eau qui a servi à le laver [le mort], jetant ainsi littéralement le mort avec l'eau du bain, dehors, à la rue, lui signifiant sa sortie et la dirigeant. Il convient [...] de se garder de deux dangers : que l'âme du mort ne reste pas prisonnière de la chambre, mais qu'elle ne s'échappe pas non plus par n'importe qu'elle issue. C'est pourquoi la femme-qui-aide calfeutre tout, interdit toute activité domestique dans la maison, tout remue-ménage pouvant le déranger dans son parcours ; enfin elle couvre le miroir et la télévision qui, évoquant la surface de l'eau, l'attirent et font fonction de pièges à âmes. Car la sortie du mort doit s'effectuer par l'eau, et l'eau est bien le véhicule de la sortie<sup>1278</sup>.

Ici, l'âme du mort passe le seuil, se dirige vers un autre monde grâce à l'eau qui a servi à nettoyer le corps. Notons, par ailleurs, que l'interdit qui règne sur le nettoyage de la maison doit aussi être affilié aux questions recouvrant le bien être de l'âme, car selon Anatole Le Braz : « tant que le cadavre n'a pas quitté la maison mortuaire, il ne faut ni balayer le parquet, ni épousseter les meubles, ni jeter dehors aucune poussière ou balayure, de crainte d'expulser aussi l'âme du mort et d'attirer sur soi ses vengeances<sup>1279</sup> ». Dans le Léon le fait de laisser les portes ouvertes devait certainement permettre à l'âme de trouver le « chemin de la sortie » dira-t-on, de passer du monde des vivants à celui des morts : l'*anaon*, le monde des âmes trépassées. C'est certainement aussi pour cela que dans les légendes et récits où la porte s'ouvre soudainement, la refermer est de mauvais augure. On peut ainsi lire dans *La légende de la mort* d'Anatole Le Braz le récit dit de « La porte ouverte » où, durant la veillée mortuaire du maître du manoir de Lescadou (Penvénan, Côtes-

1276 DIBIE P., *Ethnologie de la porte, des passages et des seuils*, Paris, Éditions Métailié, 2012, p. 250.

1277 LE BRAZ A., « La fenêtre ouverte », *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Spezet, Coop Breizh, 1994 [1893]

1278 VERDIER Y., « La femme-qui-aide et la laveuse », *op. cit.*, p. 316-317.

1279 LE BRAZ A., « La fenêtre ouverte », *op. cit.*



d'Armor), les domestiques tentent par trois fois de fermer la porte d'entrée qui s'ouvre au milieu de l'orage. La troisième fois, le deuxième domestique voulant « faire le brave » demande qui est à l'origine de ce sortilège : il est horrifié d'entendre la voix du diable. Il retourne se blottir avec les autres membres terrifiés du foyer en attendant le lever du jour et en prenant soin de laisser la porte ouverte. C'est aussi de cette croyance dont s'inspire Hélias au moment où il rédige sa pièce de théâtre intitulée *La petite mort de Corentin Calvez*. L'histoire se déroule le soir, la nuit tombée, au moment de la Toussaint (*kala-goañv*) dans une maison paysanne de Cornouaille. Le grand-père recommande à la maisonnée diverses dispositions à mettre en place en vue de l'arrivée des âmes, lesquelles errent durant cette nuit particulière où elles se mêlent aux vivants. Soudain la porte s'ouvre, la mère recommande à son fils en pleurs d'aller la fermer, mais le grand-père s'interpose : « une porte qui s'ouvre, la nuit des morts, c'est qu'il faut qu'elle reste ouverte. On ne doit pas la fermer<sup>1280</sup> ». Effectivement peu après l'ouverture de la porte une âme qui fuit l'Ankou, la mort personnifiée, trouve refuge dans la maison et s'assoit près du feu. Rappelons enfin la recommandation recueillie par Anatole Le Braz qui rejoint nos propos :

Tant que le mort n'a pas été mis en bière, il faut qu'une des ouvertures de la maison reste sans être close, à moins qu'il n'y ait dans la porte une de ces lunettes que l'on appelle « trous de chat » ou qu'il ne manque au châssis de la fenêtre un carreau, comme la chose arrive fréquemment, même chez les gens aisés. Sans cela, on dit que l'âme du défunt tournera dans le logis jusqu'à ce qu'il se produise parmi les personnes de la famille un autre décès<sup>1281</sup>.

Le fait que Guillaume Saliou, et certainement aussi son père, souhaitent garder les portes ouvertes peut donc être expliqué de différentes manières. Il pouvait s'agir de permettre à l'âme de quitter son corps et de passer le seuil du foyer pour rejoindre les cieux. Mais dans le cas où la maison mortuaire était bel et bien devenue momentanément un lieu sacré, le lieu des morts, garder une ouverture permettait aussi certainement de ne pas se détacher du monde des vivants, le monde profane, et d'éviter ainsi d'être happé par celui de la mort. Le dernier extrait d'Anatole Le Braz le confirme : une maison fermée contenant un mort condamne l'âme du défunt à y errer jusqu'au prochain décès de la maisonnée. Le fait de garder la maison ouverte comme nous allons le voir était certainement, de façon plus terre-à-terre, une manière de signifier aux voisins que la maison était ouverte et qu'ils pouvaient venir relayer, dans la nuit, ceux qui veillaient le mort.

1280 HÉLIAS P.J., « La petite mort de Corentin Calvez », CALVEZ R. et THOMAS M. (dir.), *Théâtre social*, Brest, CRBC, coll.« Tal ha tal », 2015, p. 112.

1281 LE BRAZ A., « La veillée de Lôn », *Théâtre social*, Brest, CRBC, coll.« Tal ha tal », 2015.

Avant d'aborder les veillées mortuaires en elles-mêmes et les rites qui lui sont affiliés, il nous faut tenter d'expliquer pourquoi il ne fallait pas laisser le mort seul. Tout d'abord rappelons que de façon universelle un corps sans vie, le cadavre, fait peur, on s'en méfie<sup>1282</sup>. Aussi veiller le mort a, entre autres, pour objet de le surveiller. Il faut s'assurer qu'il est bien mort et qu'il ne revienne pas miraculeusement à la vie, où sous une autre forme moins désirée : celle d'un revenant. Aussi l'ensemble des rites dont fait partie la veillée ont pour but d'assurer le repos de l'âme du mort et ainsi rassurer les vivants qui l'entourent ; les protéger en quelque sorte : « Le [cadavre] le plus dangereux, écrit Louis-Vincent Thomas, reste toujours celui à qui l'on n'a pas rendu tous les hommages qu'il méritait (le « spectre malicieux » lié au cadavre pourrissant ne manque pas de persécuter les vivants de sa famille et de son village<sup>1283</sup>) ». De nombreuses légendes et croyances corroborent les dires de l'auteur<sup>1284</sup>. Une autre raison explique l'importance de veiller sur le mort jusqu'aux funérailles. La mort d'un individu est une rupture brutale dans le quotidien, il faut donc une phase de transition afin de faciliter le deuil et pouvoir reprendre, suite à cette transition, la vie que l'on menait avant le décès. Le but des veillées mortuaires est de résoudre et d'apaiser la situation de crise dans laquelle se trouve la communauté : « celle de la séparation de la vie et de la mort, du mort et des vivants<sup>1285</sup> ». Il s'agit en quelque sorte d'une séparation progressive qui prépare l'entourage du mort à la séparation physique, presque totale d'avec le défunt. Patrick Baudry vise juste quand il écrit que :

Dans les séquences de la ritualité funéraire où l'on parle au mort, qui est censé répondre, où on lui donne à manger, où l'on obéit à ses derniers caprices, le corps du défunt n'est jamais quelque chose, mais toujours quelqu'un : *celui-là même qui, tout en n'étant plus, est encore là*. Et c'est ce quelqu'un qu'il s'agit corporellement d'accompagner vers son départ, pour qu'il se sépare de la vie des vivants. La société humaine assure ainsi culturellement sa propre séparation d'avec ce qui la nie<sup>1286</sup>.

Il n'est même pas nécessaire, pourrait-on dire, de « parler au mort » car dans les veillées mortuaires, du moins en Basse-Bretagne, on parle généralement du mort entre soi tout en le veillant, mais il est quand même, par la présence de son corps sans vie : « celui-là même qui, tout en n'étant plus, est encore là ». Le fait de ne pas laisser le mort seul relève donc à la fois d'une crainte, d'un deuil à accomplir et d'une forme de sympathie vis-à-vis de celui que l'on a connu vivant et que l'on veut accompagner jusqu'au bout. Ajoutons pour conclure que les rituels collectifs autour du mort –

1282 THOMAS L.-V., *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, coll.« Bibliothèque scientifique Payot », 1975, p. 250.

1283 *Ibid.*, p. 251.

1284 Pour rester dans le domaine britto-breton, *La légende de la mort* d'Anatole Le Braz s'illustre parfaitement. On citer parmi les récits recueillis par Le Braz : « L'histoire du bedeau Névez » ou encore « Le foin gâté ».

1285 BAUDRY P., *La place des morts : enjeux et rites*, Paris, L'Harmattan, coll.« Nouvelles études anthropologiques », 2006, p. 127.

1286 *Ibid.* ; c'est nous qui soulignons.

dont le fait de ne pas le quitter et de l'accompagner jusqu'à sa sépulture – sont finalement une thérapie pour les vivants. Pascal Hintermeyer, qui s'appuie sur de nombreux travaux, expliquait qu'ainsi :

Alors que tous les groupes assument collectivement l'irruption de la mort et y réagissent par des manifestations, des expressions et des rites spécifiques, il semble que cela ne soit plus aussi vrai dans les pays industrialisés et que les réactions sociales au décès de la plupart des hommes y soient devenues expéditives, si bien que la mort individuelle se trouve à la fois dépourvue de sens et saturée d'angoisse<sup>1287</sup>.

Il résumait cela en ces termes : « l'individuation croissante fragilise l'homme face à la mort, de sorte que celle-ci, n'étant plus circonscrite, risque de devenir envahissante et impossible à dépasser<sup>1288</sup> ».

Revenons-en au rite en lui-même. Alors que la préparation du corps relève de l'intervention de « spécialistes » (barbier, la femme-qui-aide ...), la veillée mortuaire requiert, elle aussi, l'intervention de personnes compétentes en la matière. Nous avons déjà évoqué les *grasaouer* et *grasaouerez* chargés de réciter les prières et les grâces à l'intention du défunt. Il nous faut dorénavant évoquer ces quelques individus qui faisaient office de conservateurs de la mémoire pour la communauté et qui, dans ces circonstances, se retrouvaient pour la veillée mortuaire.

**D** : Une aut' chose qu'y avait aussi. Quand y avait un mort dans la famille, il [Guillaume Saliou] était avec deux ou trois aut' et y restaient veiller toute la nuit. **H** : [...] Ah oui ! Toute la nuit, oui. **J** : Toute la nuit ? **D** : On laissait pas le mort seul. Si tu veux, il allait par exemp' à neuf heures du soir [...]. Et puis y s'rait là autour de la cheminée avec un bon feu, et puis y s'rait en train de refaire le monde, quoi [...]. Et des deux ou trois spécialistes, comme ça. **J** : Et qu'est ce qu'y faisaient exactement du coup ? **H** : Bah discuter ! **D** : Discuter. **J** : Juste discuter quoi ? C'est ça. **H** : Pour ne pas laisser le mort seul [...]. **D** : Parce qu'eux, y ont vécu une époque riche aussi. Avec son voisin\* là qui était du même âge que lui, eh ben, à eux deux y refaisaient tout le Léon là ! **H** : Ah oui oui ! **J** : Y faisaient quoi ? **H** : Tout le ... **D** : Y refaisaient. **H** : Tout le Léon là ... l'histoire de [...] de tout le Léon ! **J** : C'est vrai ? **H** : Oh oui oui ! Oh il avait une tête [...]. **J** : Qui ça, Guillaume, tu dis ? **H** : Ah oui [...] ! L'histoire d'un tel : un tel est né telle année, il était marié telle année et tout ! **D** : Non, mais ... y savait : beaucoup avaient changé de lieux [...]. Plein ! À l'époque à la Saint-Michel, qui vient de passer là, et ben y avait toujours trois ou quat' fermes qui déménageaient<sup>1289</sup>.

1287 HINTERMEYER P., « La quête de la bonne mort », *Des vivants et des morts : des constructions de la « bonne mort »*, Brest, CRBC-ARS, 2004, p. 101.

1288 *Ibid.*, p. 102.

\* Certainement Ifig Moal de Kermorvan (Guiclan).

1289 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 127. ; Elle le mentionne à une autre reprise sur le ton du reproche : « **D** : Mais ce qu'il a, il était de tout[es] les sorties hein : tous les enterrements, tous les mariages et les marchés, les foires ... ». Voir en annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 193.

**D** : Par cont', tu vois son père [Guillaume Saliou] était, hein, avec des cousins [...]. Il allait plus tard [à la veillée]. Il allait, si tu veux, il allait vers les minuits parce qu'y rest'rait tout' la nuit ... à deux ou trois au bord de la cheminée ... **H** : Discuter quoi, hein [...]. **D** : Mais, il allait dans les fermes là des... des... et y étaient deux ou trois spécialistes pour rester fumer et puis boire un p'tit coup et puis discuter. Ch'qu'au matin<sup>1290</sup>.

Comme nous disait Denise Le Gac : « **D** : [Guillaume Saliou] sortait beaucoup : il allait aux enterrements, il allait aux mariages, il allait euh ... toutes les occasions étaient bonnes pour, pour sortir<sup>1291</sup> ». Les veillées mortuaires étaient aussi une occasion de sortie parmi d'autres, mais elles disposaient d'une fonction mémorielle évidente : Guillaume Saliou et ses camarades font office de gardien de la mémoire et profitent de ces événements funestes pour faire un point sur l'histoire de la communauté villageoise dans laquelle ils ont évolué. On constate, dès lors, que la mort de quelqu'un était l'occasion de faire un point non seulement sur son existence<sup>1292</sup>, mais aussi sur celle de l'ensemble de la communauté : le voisinage autant que la parenté. C'est en quelque sorte l'occasion d'une rétrospective collective de la mémoire communautaire, d'une mise au point, une mise à jour de l'évolution de la communauté et des souvenirs que l'on en garde. Cette fonction de gardien de la mémoire était certainement dévolue à quelques individus en particulier, disposant d'une certaine expérience, donc plutôt âgée, et dont la mémoire ne faisait pas défaut. C'est un récit recueilli par Anatole Le Braz qui nous laisse supposer que chaque paroisse possédait un certain nombre de ces gardiens de la mémoire invités aux veillées mortuaires (un peu à l'image des conteurs ou chanteurs lors des veillées d'hiver ou des soirées de battages). On peut lire ainsi que selon les croyances en vogue dans la paysannerie bretonne du temps d'Anatole Le Braz :

Certaines personnes privilégiés savent d'avance quand il doit y [...] avoir une [veillée mortuaire] dans la région. Mon beau-père était de ce nombre. Il avait un bâton d'épine rouge qu'il appelait « son compagnon de nuit ». C'était un solide *penn-baz*, qui s'assujettissait au poignet, comme tous les *penn-baz*, à l'aide d'un cordonnet de cuir. Lorsque mon beau-père rentrait de la promenade, il ne manquait jamais d'aller suspendre son bâton à un clou derrière l'armoire. Or, deux ou trois jours avant qu'il dût y avoir une veillée funèbre dans le quartier, le bâton d'épine rouge se mettait à osciller, lentement d'abord, puis de plus en plus vite, entre l'armoire et le mur, les heurtant à tour de rôle. Quand il heurtait l'armoire, on entendait : *doc*. Quand il heurtait le mur, on entendait : *dic*. On eût dit le balancier d'une horloge, ou mieux le battant d'une cloche sonnant le glas. Ce *dic-a-doc ! dic-a-doc !*

1290 Voir l'« Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit).

1291 En annexe : « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 126.

1292 Louis Élégoët écrit ainsi que, durant la veillée : « le silence est quelques fois rompu pour parler, à voix basse du défunt. Selon les cas, on souligne son ardeur au travail – qualité fondamentale en Léon –, sa piété, sa générosité, son honnêteté, son courage dans l'adversité... et l'on arrive facilement à la conclusion qu'il « est au paradis car il a eu beaucoup de mal sur la terre », dans : ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*, p. 245.

durait quelquefois une demi-heure. Nous devenions pâles de terreur. Mais le beau-père prononçait de sa voix tranquille : – Ne faites pas attention ! c'est tout simple qu'une *noz-veil* est proche<sup>1293</sup>.

Il ne faut pas ici prendre le texte au sens littéral, l'idée étant qu'il y a bien des individus « privilégiés » qui sont de toutes les veillées, qui assistent à toutes les veillées du voisinage, de la contrée et qui sont certainement demandés pour cela. Ce devait certainement être aussi le cas de Guillaume Saliou qui, selon Denise Le Gac, « était de tous les enterrements<sup>1294</sup> ».

Un autre aspect de la veillée est illustré par les propos de Denise Le Gac : « y étaient deux ou trois spécialistes pour rester fumer et puis boire un p'tit coup et puis discuter », nous disait-elle. La veillée possède donc un aspect sinon véritablement festif, du moins semi-festif. Ces propos nous sont confirmés par les écrits d'Anatole Le Braz<sup>1295</sup>, Paul-Yves Sébillot<sup>1296</sup>, Louis Élégoët<sup>1297</sup> et Daniel Giraudon<sup>1298</sup>. La pratique était donc répandue, et ce, assez tardivement puisque des auteurs comme Louis Élégoët et Daniel Giraudon disposent de sources, de témoignages oraux recueillis dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, jusque parfois le tout début du XXI<sup>e</sup> siècle. Rappelons, comme l'écrivait justement Daniel Giraudon, qu'« à une époque où les communications n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, les occasions de se retrouver pour les familles n'étaient pas si fréquentes : les enterrements étaient avec les mariages et les pardons les rares moments de grandes retrouvailles<sup>1299</sup> », il ne semblait donc pas tout à fait illogique de boire un verre en ces circonstances. Toutefois, si l'on en croit ce qu'écrivit P.-Y. Sébillot, le clergé, qui souhaitait certainement que ces événements soient dédiés au recueillement, n'appréciait ce genre de scène et tentait au mieux de les freiner. Il écrit ainsi que « ces veillées sont souvent prétextes à beuveries et dans le Finistère le clergé cherchait à limiter le nombre de participants<sup>1300</sup> ». On comprend dès lors que Francine Saliou, élevée chez les sœurs franciscaines, ne tolérait pas ce genre de comportements plus en vogue dans le Trégor qu'en Léon où le clergé avait une grande emprise.

Enfin, une fois l'exposition du corps et le temps de veille achevés, vient le moment du cortège funéraire qui doit conduire la dépouille vers sa sépulture. Louis Élégoët écrit ainsi :

Jusqu'aux années 1950, les funérailles se déroulent, généralement, dans la matinée. Selon la classe d'enterrement adoptée, la cérémonie débute entre 9 heures et 10 heures et demie. Comme on se rend, à

1293 LE BRAZ A., « La veillée de Lôn », *op. cit.*

1294 En annexe : « Entretien n°3 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 193.

1295 LE BRAZ A., « La veillée de Lôn », *op. cit.*

1296 SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne (II)*, *op. cit.*, p. 215.

1297 ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*, p. 245.

1298 GIRAUDON D., « Veillées mortuaires et rites funéraires en Bretagne et en Irlande », *op. cit.*

1299 *Ibid.*, p. 258.

1300 SÉBILLOT P.-Y., *Le folklore de la Bretagne (II)*, *op. cit.*, p. 215.

pied, au centre paroissial, il est souvent nécessaire que le cortège funèbre s'ébranle de bonne heure. Marchent en tête les deux porteurs de la croix, qui se relaient. Viennent ensuite le prêtre et les deux enfants de chœur puis le cercueil suivi de la famille et des voisins, ainsi que d'une partie de ceux qui doivent assister aux obsèques. Le cercueil est porté par des voisins ou hissé dans un char à bancs quand la distance entre le hameau de départ et l'église est jugée trop longue<sup>1301</sup>.

Nous n'avons pas, pour notre part, entendu parler de char-à-banc. Il semble cependant que deux règles essentielles doivent être respectées au moment du transport du corps : d'une, nous l'avons vue, le cortège doit se faire à pied et ceux qui prennent part au cortège doivent se rendre à la maison mortuaire à pied ; de deux, les membres de la famille proche, les descendants directs n'ont pas le droit de porter le cercueil. Louis Élégoët explique clairement que ce sont les voisins qui le portent, bien qu'en guise de note de bas de page l'auteur précise qu'« à partir des années 1970, ce sont les membres de la famille qui se chargent du cercueil<sup>1302</sup> ». À l'occasion du décès d'un proche de la famille – mais qui n'avait pas de lien de parenté – on nous avait demandé de porter le cercueil du défunt. Lors des funérailles, le fils était présent mais ne toucha pas au cercueil de son père. Intriguer par cela nous interrogeâmes Francine Saliou, elle nous répondit alors qu'il en allait ainsi : les enfants du défunt ne doivent en aucun cas porter sa dépouille. Elle nous offrit encore récemment l'exemple des obsèques de son père, Guillaume Saliou. Ce ne fut pas son fils qui porta le cercueil, mais ses petits-enfants et ses neveux par alliance. Nous n'avons pas d'explication à donner à cela, il s'agit peut-être d'une de ces questions liées symboliquement à la notion de souillures, de pureté et d'impureté<sup>1303</sup>. Il serait intéressant de creuser la question. En revanche on peut expliquer les raisons de la marche à pied par deux facteurs : c'est à la fois une marque de respect envers le défunt et, à une époque où la voiture n'existe pas, c'est le mode de transport le plus commode car presque pas salissant contrairement au vélo qui risque de tacher les vêtements propres que l'on a mis pour l'occasion. Hamon Saliou et Denise Le Gac nous l'ont expliqué ainsi :

**D** : *Ta-koz* ne manquait pas ses Pâques. **J** : Ah ouais ? **H** : Ah non, ah non. **D** : Hein ! En grande tenue, en grande tenue : chapeau breton avec les guides. Y manquait pas ses Pâques. **H** : 'traument il n'allait pas souv... il allait pas beaucoup, mais Pâque y ferait [...]. **D** : Mais antremant il était pas occupé qu'à un enterrement de quelqu'un qu'il avait beaucoup estimé : je l'ai vu à l'enterrement de ton grand-père de Cosporchou [Hamon Kerbrat], il était à moitié route là-bas de... de Cosporchou à pied. **H** : Oui presque jusqu'à Gare de Taulé qu'il avait été euh... **J** : À pied ? **H** : À pied [...]. **D** : Les enterrements, tout le cortège partait de la maison mortuaire au bourg, hein. À pied. **H** : À pied, oui [...]. Moi j'ai... moi j'ai vu... puisqu'y avait un gosse qui était mort : y portait le cercueil de la Croix-Neuve jusqu'à Guiclan hein ! À pied ! **J** : Ah ouais ? **H** : Ouais. Un enterrement. **D** : D'ailleurs, Guy (Quéré). Guy

1301 ÉLÉGOËT L., « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural », *op. cit.*, p. 246.

1302 *Ibid.*

1303 DOUGLAS M., *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2016.

chez vous est parti à pied du Boulva ... **J** : ... jusqu'à Lanmeur ? Je crois que j'avais entendu ça ouais. **D** : Moi j'ai... je l'ai fait. **J** : Ouais [...]. Et pour çui de Cosporchou, y sont partit de Cosporchou jusqu'à Lan... jusqu'à Tau... jusqu'à Locquénolé alors ? **D** : Euh non, mais il était parti d'ici jusque la Gare de Taulé à la rencont' du cercueil de... de... pour revenir à Taulé quoi. **J** : Pour le rejoind' quoi ? **D** : Ouais. **H** : Ouais ouais ouais. Oh mais marcher c'était rien pour lui ! **J** : Parce que les anciens, il fallait qu'ils partent de chez eux à pied ? Tous ? **H** : Oui oui. **D** : Ouais. **J** : Et y se rejoignaient tous à un endroit quoi ? **H** : Ah oui oui oui. **D** : Oui. 'Partaient à pied. Mais, figure toi, y faisaient pas les routes qu'on fait main'nant, hein [...]. Y avaient des... y avait des... des *ri...* des *riboul\** quoi des... **H** : [...] Oui, il allait pas par les routes, il allait... **D** : On passait par des *riboul*, quoi. **H** : ... coupait court, coupait court. **D** : On coupait court quoi. 'Fin quand tu était seul. **J** : Oui. Et ça a duré longtemps ça de... **H** : Oh ... **D** : Ben je t'ai dit que Guy on l'a fait à pied [...]. [En] soixante-deux. **H** : Mais, moi j'ai été à une noce à Carantec : je suis partie ici à pied à Carantec et revenu à pied, hein [...] ! Aaah, et de nuit. **J** : Ça c'était euh ... **H** : Avant qu'on est marié. **J** : Ah oui oui. Par'ce que là y avait pas encore de voiture, ni d'velo, ni rien, 'fin si de vélo oui, mais... **H** : Y avait pas beaucoup d'velo et puis... quand tu étais à pied un dimanche, quand tu allais en vélo tu t'salopais. **J** : Aaaah oui ! Et du coup vous alliez à pied quoi. **H** : On allait à pied<sup>1304</sup>.

L'obligation était telle que, peu importe le temps, c'est bien à pied que le transport devait se faire. Ainsi, Francine Saliou se souvenait d'entendre son père lui dire que, durant les années 1930-1940, il y eut en février trois semaines de neige durant lesquelles un décès survint chez les Quéré de Goas ar C'haor (Guiclan), une ferme située entre Saint-Draff et Penzé. Malgré la neige ils furent obligés d'aller de Goas ar C'haor jusqu'au bourg de Guiclan à pied. Or, quand on connaît la morphologie du terrain (humide en hiver et très pentu) on ne peut qu'être saisi par la difficulté qu'ont dû éprouver ces hommes et ces femmes à parcourir les 5km qui les séparaient de la maison mortuaire à l'église, et cela sous la neige et, pour les porteurs, sous le poids du cercueil.

Il aurait fallu ajouter que, dans cette société, l'égalité face à la mort n'existe pas. L'alliance de l'église et des notables se constatait autour des *juloded*, cette caste déclinante de riches paysans faisait encore durant l'entre-deux-guerre et peut-être bien jusqu'aux années 1950 de riches cérémonies funéraires qui duraient, dit-on, huit jours :

**D** : [...] Mais il fut un moment ... les julotes là avaient des sous ! **H** : Ah oui. **D** : Et quand... quand y avait un enterrement, eh ben : un enterrement de première classe ! **H** : On mettait, on mettait des trucs noirs là, à l'entrée de l'église et tout ! **D** : On mettait tout autour. **J** : Vous avez eu connu ça ? **H** : Ah oui oui ! J'ai eu connu ça à Guiclan, oui. **D** : Ouais, oui. Et ceux-là faisaient dire une ... des octaves. Une octave, ça veut dire, je crois, huit jours de messe ! **J** : Ah ouais ?! **H** : Ouais y allaient tous les jours, tous les jours à la messe hein ! **D** : Alors, les julotes, les julotes allaient à la messe tous les jours, comme y travaillaient pas. **H** : Tous les jours, ah nan y travaillaient pas<sup>1305</sup>.

\* *Riboul* : sentier, chemin.

1304 Voir l'« Entretien n°5 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, enregistré le 10 avril 2017 à Saint-Draff, Guiclan » (non retranscrit).

1305 En annexe, « Entretien n°2 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac », p. 133-134.

La plupart de ces rites, nous l'avons vu, ont disparu au cours des années 1970, s'ils n'avaient pas déjà disparu avant. Ainsi, en 1974, Guillaume Saliou qui souhaitait veiller à l'occasion du décès de son petit-fils (Bernard Saliou) renonce finalement sur les recommandations de son propre fils, M. Hamon Saliou, le père du défunt. De même, Hamon Saliou, qui meurt à Saint-Jean-du-Doigt en 1973, sera transporté en véhicule de la maison mortuaire Saint-Jeannaise pour être enterré à Taulé. Un comble pour le vieil homme qui « pour rien au monde<sup>1306</sup> » ne souhaitait mourir en terre trégoroise. La cérémonie de l'enterrement, toutefois, aura bien lieu à Penzé.

Voilà donc qu'avec la mort de cet homme quasi centenaire disparaît, chez les Saliou, le dernier représentant de son siècle. Celui qui a connu les premiers pas du système scolaire républicain, celui qui connut directement ou indirectement (à travers ses témoins parfois) les trois derniers conflits issus des tensions aux accents revanchards entre la France et l'Allemagne, celui aussi qui vit apparaître comme disparaître des modes et des institutions : les mariages du pont de Penzé disparaissent, les bals, eux, font leurs apparitions ; de même, alors qu'à sa naissance il fallait se déplacer à pied pour aller de Pont-Éon à Taulé, lors de son décès la voiture est déjà un mode de transport amplement diffusé, et surtout ses petits-enfants sont *propriétaires* ! A-t-il ne serait-ce qu'une fois osé y rêver au cours de sa longue vie ? Reprenons, pour clore, les termes du chanoine François Falc'hun (1909-1991) dans sa préface à l'ouvrage de Lan Inisan (*Emgan Kergidu*). Il disait au sujet de sa grand-mère qu'il restait « parfois rêveur à la pensée qu'elle fut l'anneau qui [le] reliait directement à des contemporains de la Révolution<sup>1307</sup> » ; Hamon Saliou était l'anneau qui reliait ses petit-enfants au XIX<sup>e</sup> siècle et, malgré son caractère taciturne, il ne manquait pas de leur rappeler ses origines modeste. De notre côté nous restons rêveurs en pensant que nos grands-parents furent ces anneaux qui nous relient à ces hommes et ces femmes qui connurent tous ces brusques bouleversements qui les frappèrent souvent durement tout au long des deux derniers siècles, mais qui furent – du moins sur un plan social – bien souvent bénéfiques pour leurs descendance.



L'époque d'après-guerre, d'après 1944, est pour les paysans celle de la reconstruction pour certains, de la modernisation pour d'autres, du renouveau pour tous. Suite à la disparition des

1306 En annexe, « Entretien n°1 avec Francine Saliou », p. 65.

1307 INISAN L. et LE BERRE Y., *Emgann Kergidu / La bataille de Kerguidu*, Brest, CRBC-UBO, coll.« Tal ha tal », 2014, p. 3.



femmes, les Saliou – en la personne de Guillaume Saliou – doivent nécessairement trouver une femme pour aider dans les tâches ménagères. Les mœurs traditionnelles sont encore vivaces et les activités « féminines » ne sauraient être exercées par des hommes. Qui plus est, de façon plus pratique, ceux-ci ont suffisamment de travaux aux champs. Cela explique aussi pourquoi Francine Saliou, privée de mère, est logée chez les Kerbrat puis, ayant perdu sa grand-mère maternelle (Jeanne Roué), est envoyée à l'orphelinat de Kerozal où elle reçoit l'enseignement des sœurs franciscaines. À Saint-Draff, Guillaume Saliou trouve en la personne de Rosalie Morvan une nouvelle bonne qui deviendra plus tard sa concubine bien que ses enfants ne l'admettront jamais. On apprécie son ardeur au travail, mais son arrivée engendre des tensions, en particulier avec le grand-père, Hamon Saliou, puis avec la belle-sœur, Denise Le Gac, qui seront véritablement malmenés par cette femme de caractère dont la personnalité, le franc-parler agace profondément. Les changements se mesurent aussi au niveau de l'organisation de la maison. Dorénavant des chambres sont aménagées à l'étage et séparées ci et là par des armoires ou des cloisons. Au rez-de-chaussée aussi des pièces sont délimitées par des cloisons : une chambre y est aménagée, la terre battue est remplacée par une dalle en béton, l'espace-cuisine demeure avec le fourneau, la cheminée et la table ronde. Cette dernière est le témoin de la hiérarchie sociale de la maisonnée. Des places sont attribuées aux chefs de famille (père), à la femme du chef (mère ou concubine), au prétendant à la fonction de chef (fils), à l'ancien chef (grand-père), ainsi qu'à d'autres membres de la maisonnée : fille, domestique, grand-mère, petits-enfants...

Cette période est aussi celle d'une nouvelle génération gagnée par la modernité, mais élevée dans un carcan qui était encore celui de leurs ancêtres. On apprend à cette génération née dans l'entre-deux-guerre à devenir de bons soldats et de bons paysans, pour les hommes ; de bonnes ménagères et des catholiques pratiquantes, pour les femmes. Mais, comme l'écrivait Louis Élégoët, un air de révolte gronde sourdement<sup>1308</sup>. La révolution silencieuse est en marche et, bientôt, les valeurs anciennes sont bousculées par la mécanisation, les avancées techniques et l'émancipation des jeunes souhaitant décider par eux-mêmes de l'orientation à donner à l'exploitation agricole. Pour ce faire M. Hamon Saliou va entrer en conflit avec son père et sa belle-mère. Il se marie d'abord en 1950 avec Denise Le Gac puis, petit à petit, après avoir donné naissance à trois garçons, le couple va acquérir plus d'autonomie, arracher son indépendance. Les conflits concernent les orientations à donner à l'exploitation : l'un veut garder ses vaches Normandes, l'autre veut des *Holstein* ; l'un veut de belles bêtes bien grasses destinées aux foires, l'autre souhaite des vaches laitières productives dont les produits doivent alimenter l'industrie agro-alimentaire... mais c'est surtout autour de conflits financiers que vont se cristalliser les tensions au point que, pour calmer les

1308 ÉLÉGOËT L., *Le Léon, op. cit.*, p. 214-218.

esprits, Guillaume Saliou fit appel aux oncles Kerbrat, ainsi qu'à un homme de loi. Les changements se feront donc, mais progressivement. L'apogée de ceux-ci sont illustrés par la construction de la maison neuve. Symbole de l'indépendance des jeunes, elle laisse dans son ombre la veille génération. Ce faisant, constatant que le « bonheur du jeune couple [suppose] la discrétion des anciens<sup>1309</sup> », Guillaume Saliou préfère plier bagage et prendre un peu plus de liberté à Penzé en compagnie de sa compagne, Rosalie Morvan. Il démarre dès lors une nouvelle vie mais n'oublie pas l'ancienne : il aide du mieux qu'il le peut son fils dans les travaux du nouveau Saint-Draff gagné par la modernité.

De son côté, en 1951, Francine Saliou qui était jusque-là chez les sœurs franciscaines revient s'installer pour un temps à Saint-Draff. Alors que son frère devient homme, elle devient femme et il lui faut, dès lors, prendre son autonomie par l'apprentissage des arts ménagers. Elle va suivre ainsi pendant deux ans (1951-1953) des cours à l'ouvroir de Guiclan où des religieuses lui apprennent les rudiments de la table et de l'aiguille. Afin de compléter son apprentissage, elle effectue ensuite une formation de trois mois à l'École de Coupe et Couture Fortun de Saint-Brieuc. De retour à Saint-Draff à la fin de l'année 1953, elle prend goût à la fréquentation des salles de danse en compagnie de ses voisines et des jeunes hommes de son âge, tout en aidant aux divers travaux à la fois ménagers mais aussi agricoles que requiert la ferme de Saint-Draff. C'est là que se retrouve la jeunesse rurale de l'époque, c'est aussi là qu'elle rencontre Louis Baron son premier amant. La guerre cependant frappe à nouveau l'entourage des Saliou : Louis Baron, qui effectue son service militaire au cours de la guerre d'Algérie (1957), y meurt. Sa correspondance dévoile l'entrée progressive du jeune recrue dans l'horreur et la barbarie, se voyant partir il recommande à sa fiancée de s'amuser en son absence et pourquoi pas trouver un autre prétendant. Pour Francine Saliou, l'annonce de sa mort est un choc terrible, elle doit toutefois passer outre et trouver d'autres chemins de traverse pour tenter de refaire sa vie et imaginer un nouvel avenir. C'est ainsi qu'elle rencontre Jean Quéré, jeune ouvrier agricole ambitieux, il travaille pour un entrepreneur de Plounéour-Ménez (Yves Goarnisson). C'est durant des travaux qu'il effectue pour le compte de Guillaume Saliou, chez qui il est hébergé, qu'il rencontre Francine Saliou. Ils se fréquentèrent dès lors dans les salles de danse puis se marièrent en 1959. Dès l'année suivante, le couple s'installe au Boulva (Lanmeur), où ils démarrent une entreprise de travaux agricoles. Le grand-père, Hamon Saliou, y rejoint sa petite-fille qui a du mal à s'intégrer au paysage trégorois. Il la rejoint aussi, certainement, pour fuir Rosalie Morvan dont il ne tolère plus la présence. Le jeune couple donne naissance à leur premier enfant la même année que leur installation (1960), des faux jumeaux : une fille (Marie-Agnès) et un garçon (Guy), lequel ne vivra guère plus de 18 mois. Le choc est rude,

1309 GUILLOU A., *Les femmes, la terre, l'argent, op. cit.*, p. 92.

mais il faut, malgré tout, continuer à vivre. D'autres enfants naîtront, que des filles : Armelle Quéré (1962), Christine Quéré (1964), Florence Quéré (1975). Souhaitant plus de confort, désirant fuir cette maison de malheur qui rappelle les rudes conditions de ces premières années trégoroises et n'ayant de toute manière pas le choix (vente de la propriété), le couple décide de construire une nouvelle maison (1971) en face de leur location, dans la commune de Saint-Jean-du-Doigt, mais toujours dans le hameau du Boulva. C'est dans cette maison neuve qu'Hamon Saliou, dont la santé est toujours vive, vécu ses deux dernières années avant d'expirer soudainement à l'âge de 96 ans, le 10 novembre 1973.

## Conclusion

Notre étude nous a permis de constater de nombreuses choses. Les trois époques, mentionnées ici sous la forme de chapitres, correspondent chacune à des évolutions, des changements qui ont modifié en profondeur à la fois la société et la paysannerie. Ces changements, nous les avons constatés avant tout sous l'angle de la mobilité. Ce qui frappe, en effet, dans la vie d'Hamon Saliou – le principal acteur de cette histoire – c'est une véritable rupture d'une époque à une autre dans le domaine du logement en particulier. Il y a plusieurs étapes dans la vie de cet homme : celle de la jeunesse, des déménagements successifs qui correspondent à ses trois premiers logis : Pont-Éon (Plouéan), Kerandantec (Plouéan), Kerlidec (Taulé) de 1877 à 1904 ; celle de l'âge adulte et de la recherche d'une certaine stabilité, la tentative de trouver un « chez-soi » et de s'y installer définitivement : ce sera d'abord à Kerelec (Taulé, 1904-1923) puis à Saint-Draff (Guiclan, 1923-années 1960) ; enfin l'âge de la vieillesse, celle où il voit ses proches mourir (sa femme, sa belle-fille ...) alors que lui vit toujours, l'âge où la force qu'il louait tant le quitte peu à peu, où l'on se sent inutile ou l'on cherche à servir à quelque chose, à aider quelqu'un. Il cherche à le faire avec sa petite-fille, Francine Saliou, en s'installant à Lanmeur puis à Saint-Jean-du-Doigt (années 1960-1973).

Si l'on prend maintenant un peu de recul, que l'on s'éloigne de l'aspect micro-historique pour rechercher des explications d'ordre plus générales ; on remarque que ces étapes correspondent à un changement de temps, de génération. La première est celle de l'avant-guerre, période de grande pauvreté pour une bonne partie de ces paysans du Haut-Léon qui, comme Hamon Saliou, ont probablement dû « gagner leur croûte » en travaillant ou en demandant la charité de ferme en ferme ; période où ceux qui ont les moyens de pouvoir louer des terres vivent sous la crainte de la date fatidique de la Saint-Michel (29 septembre), date où ils doivent s'acquitter de leur loyer annuel sous peine d'expulsion.

La seconde étape, seconde période est celle de l'entrée du monde dans la « modernité » et dans une mondialisation affirmée à travers, tout d'abord, ses conflits : première puis deuxième guerre mondiale ainsi que *via* des crises, elles aussi, mondiales (crise financière des années 1930). Paradoxalement la paysannerie du Léon, outre le désastre de 14-18 qui décime une bonne part des paysans Léonard (4% de la population Léonarde soit environs 13 000 poilus), s'en sort assez bien : l'élevage progresse légèrement dans l'entre-deux-guerres et la culture légumière, qui se trouvait initialement dans une zone allant de Plouescat jusqu'à Taulé et débordant en Plouézoc'h et Plougasnou en Trégor finistérien en 1912, s'étend vers le sud. C'est lors de cette période qu'Hamon Saliou et sa famille cherchent un logement stable. La modernité, néanmoins, ne frappe pas aux

portes du paysan du Léon : l'emploi des chevaux dans les travaux des champs est de rigueur ainsi que la force des bras, le fermier emploie généralement un ou plusieurs journaliers, on s'éclaire à la lampe à pétrole, le linge est lavé au lavoir, la maison comporte généralement une seule pièce en terre battue, les lits clos, bien qu'en diminution progressive, servent de couchette et, suivant les fermes, on doit chercher de l'eau au puits, à la source ou à la fontaine pour désaltérer les bêtes au moins une fois par jour, été comme hiver.

Enfin la dernière étape est celle de l'après-guerre. C'est à ce moment que la paysannerie obtient enfin, après des siècles de servitude et de méprise sociale, une plus grande liberté et un minimum de reconnaissance, car elle contribue plus que n'importe quel autre secteur à la reconstruction de l'économie d'après-guerre. Durant cette période, on ne peut plus déloger le paysan de la ferme qu'il occupe (Lois sur le statut du fermage et du métayage, 13 avril 1946). Les mœurs se libèrent alors petit à petit de la rigueur des vieilles traditions catholiques et la paysannerie évolue pour devenir la classe des agriculteurs, lesquels se modernisent et se politisent. C'est une période de fortes tensions entre les anciens et les plus jeunes. Une période, aussi, où ceux qui ne peuvent travailler dans la ferme doivent trouver du travail ailleurs : du temps de la jeunesse d'Hamon Saliou on se déplaçait surtout pour se loger, maintenant on se déplace pour trouver du travail. Il y a donc un renouveau de la mobilité : celle de l'exode rural à laquelle fit face Francine Saliou et qui entraîna son grand-père dans son sillage. Inversement la stabilité qu'offre le nouveau statut du fermage et du métayage permet à ceux qui reprennent la ferme de leurs parents d'y rester. Ne plus être exposé au couperet de la Saint-Michel permet aux paysans d'envisager l'avenir plus sereinement. Sans être forcément propriétaires, ceux-ci investissent dans des engins agricoles qui leur permettent de meilleurs rendements et une situation financière plus confortable. Cela étant, la perception du temps évolue : les paysans, qui vivaient au pas tranquille des chevaux, qui cultivaient les légumes et les céréales suivant le cycle des saisons, deviennent des agriculteurs qui courent dorénavant derrière leurs tracteurs, défrichent au rythme rapide et soutenu des machines, suivent une cadence industrielle<sup>1310</sup>. La stabilité économique conduit à la fois à une émancipation face aux vieux dogmes traditionnels, mais aussi à une instabilité des esprits happés par le travail<sup>1311</sup>, le suicide après guerre ne fait que progresser en Bretagne, région dont les campagnes étaient jusqu'alors moins touchées par ce phénomène que la moyenne nationale et le paysan devient l'une de ses victimes favorites<sup>1312</sup>.

1310 ROHOU J., *Fils de ploucs : Tome 1, Le pays, les gens, la vie*, Rennes, Ouest-France, 2005, p. 115.

1311 *Ibid.*, p. 118-121.

1312 *Ibid.*, p. 120.

Ces trois périodes, nous venons de les voir ici sous l'angle de la mobilité extra-ordinaire : une mobilité bien souvent non voulue et dictée par les lois du logement (propriétaires, lois...) et du travail (économie). L'autre type de mobilité, celle du quotidien, la mobilité ordinaire, est aussi affectée et évolue de façon très significative pour les paysans au cours de ces trois premières périodes et cela par étapes. La première est celle, une nouvelle fois, d'avant-guerre ; période durant laquelle les paysans ne se déplacent pratiquement qu'à pied. La charrette n'intervient qu'en cas de déplacement d'objet lourd, de marchandises ; tandis que le char-à-banc sert, dans les grandes occasions à transporter plusieurs individus en même temps, il s'agit là d'un type de transport collectif. La mobilité qui caractérisait l'époque était donc celle d'un temps long : il ne s'agissait pas d'une mobilité frénétique. Cela change au cours de l'entre-deux-guerre avec l'apparition du vélo qui permet, de façon individuelle, de parcourir plus vite et plus rapidement de longues distances. Pour autant, les anciennes générations qui n'étaient pas habituées à cette nouveauté ne l'adopteront pas. Hamon Saliou, par exemple, se déplacera essentiellement, tout au long de sa vie, à pied ; tandis que ses enfants, Guillaume et François-Louis Saliou adopteront le vélo. Enfin, une dizaine d'années environ après la Seconde Guerre mondiale, les engins motorisés qui restaient l'apanage des élites – dans les campagnes c'était, bien souvent, uniquement le médecin qui disposait d'une voiture – se démocratisèrent : d'abord avec l'apparition des vélomoteurs, puis des voitures, alors que le tracteur ne laissait pas d'autres options aux jeunes agriculteurs ambitieux que la boucherie pour leur chevaux. Du côté des transports en commun, les choses évoluèrent aussi, rapprochant ainsi la ville de la campagne. Cette réduction de la distance, à travers la réduction de la durée du déplacement a ainsi contribué à acculturer les campagnes, à calquer leur mode de vie sur celui des citadins. Cela a aussi permis d'augmenter la mobilité dans le sens où l'on peut dorénavant, chez les paysans, chercher du travail plus facilement ailleurs que dans sa commune d'origine.

D'autres déplacements possèdent une tout autre importance que cette mobilité du quotidien : il s'agit de rites de passage. La recherche d'une épouse se transforme en quête : du temps d'Hamon Saliou les jeunes gens se retrouvent sur le pont de Penzé et le jeune homme choisit son épouse avec le consentement des parents de la jeune fille ; du temps de son fils, ensuite, ce sont tout simplement les parents des deux jeunes gens qui arrangent le mariage ; du temps de ses petits-enfants, enfin, on se déplace au bal pour trouver chaussure à son pied. L'évolution de ces institutions s'accompagne d'une évolution des mœurs. Alors que du temps d'Hamon Saliou et de son fils, Guillaume Saliou, on devait une parfaite obéissance aux parents et se résigner aux choix qu'ils faisaient pour leurs enfants, du temps de Francine Saliou et de M. Hamon Saliou – au cours de l'après-guerre – la jeunesse acquiert une certaine autonomie. La liberté de mouvement, la liberté de se déplacer n'est

pas pour rien dans ce processus, car si autrefois l'on devait impérativement cohabiter avec ses parents et vivre sous leur toit et sous leur surveillance, en somme rester au plus près du cocon familial – c'était plus rare pour les femmes qui la plupart du temps s'installaient comme belles-filles dans la ferme de leurs époux –, dorénavant les jeunes gens épris de liberté non seulement choisissent eux-mêmes leur épouse et leur fiancée, mais décident bien souvent de s'éloigner des parents en construisant une maison neuve pour certains, en allant vivre ailleurs pour d'autres. Ces changements ne se font évidemment pas sans conflit entre les anciens et les jeunes et dans certaines familles ces changements ne peuvent même pas se produire. Cela arrivait, par exemple, que le clergé, souhaitant maîtriser ses fidèles, organise lui-même des mariages et, en concertation avec les parents, décide de marier telle jeune fille à tel jeune homme. De même, souhaitant s'opposer à la décision de leurs parents, certains jeunes gens restèrent célibataires leur vie durant. C'est à l'occasion d'autres conflits que l'on constate d'autres changements, moins perceptibles. Le choix des bovidés par exemple, objet de tension entre le père (Guillaume Saliou) et le fils (M. Hamon Saliou), nous montre comment d'une agriculture traditionnelle, extensive, l'on passe à une agriculture intensive. Nous avons effectivement pu constater que le petit cheptel de vaches Normandes de l'exploitation de Saint-Draff (8 à 15 vaches environs) destinée à la vente lors des foires et donc à un revenu irrégulier, s'est transformé en vaches laitières (*Holstein*), bien plus rentables, car plus productives.

Notre étude n'est pas simplement celle des changements, mais elle est aussi celle de la continuité. Ainsi malgré l'évolution de la paysannerie et sa modernisation dans les années 1950, ses membres les plus anciens, ceux nés avant 1914, ne renoncent pas à leurs rites ni à leurs croyances du jour au lendemain. Le mort, par exemple, a par-delà la mort un voyage à faire et son corps est précieusement gardé, surveillé pendant trois jours par la famille (veillée funéraire) avant d'être, une dernière fois, déplacé dans l'espace sacré du cimetière pour son dernier voyage. Ces gestes, ces croyances, sont littéralement abandonnés par la troisième génération des Saliou qui n'y voient que des restes de superstition qui ne s'accordent pas avec le renouveau qu'introduisent la modernité et les bouleversements des années 1950 ; de son côté Guillaume Saliou n'y renonce pas immédiatement, car ses rituels étaient pour lui, comme pour les anciens, une façon collective d'accomplir leurs devoirs et d'accompagner au mieux leur défunt proche jusqu'à leur dernière résidence. Ces rites religieux sont intimement liés aux croyances et à la dévotion du paysan du Léon. Ils ne doivent donc en aucun cas être négligés : faire ses Pâques est une obligation et se confesser aussi ; autre rite de passage, autres déplacements ritualisés. Dans le thème de la continuité, on constate que la cohabitation intergénérationnelle n'est pas tout à fait lettre morte :

alors que Guillaume Saliou tente, comme ses enfants, d'acquérir une certaine indépendance en allant vivre dans le même village que sa concubine ; Hamon Saliou, lui, rejoint pour ses dernières années d'existence la maison de sa petite fille à Lanmeur puis Saint-Jean-du-Doigt.

En ce qui concerne la paysannerie du canton de Taulé nous pouvons conclure sur ce constat. La période d'avant-guerre est une période où la majorité des paysans sont toujours locataires et, à ce titre, risquent d'être expulsés de l'exploitation qu'ils occupent. Leur mobilité est donc régulière, bien qu'elle se concentre sur un territoire réduit : pas beaucoup plus d'une dizaine de kilomètres des lieux qu'ils occupent lors de leur expulsion. Leur système d'exploitation est celui de la polyculture de subsistance dont ils ne vendent que les excédents au marché. Quant au mariage, le choix revient d'abord aux jeunes gens, puis reçoit l'aval ou non des parents. Ajoutons que, durant cette période, la paysannerie est globalement pauvre. Durant l'entre-deux-guerre, la situation des paysans s'améliore légèrement bien qu'ils soient en majorité toujours locataires. On assiste alors dans le canton de Taulé à une spécialisation progressive des cultures qui, adoptant le modèle roscovite, s'oriente vers la production de légumes. Concernant le logement, une plus grande stabilité règne, mais le paysan court toujours le risque de se faire expulser de son exploitation. Les unions, elles, sont le fait des parents. Enfin l'après-guerre voit un miracle se réaliser : les petits paysans ne courent plus le risque de se faire expulser et, petit à petit, certains d'entre eux deviennent propriétaires. Il s'agit d'une période à la fois de stabilité et de renouveau de la mobilité. D'un côté, l'héritier de la ferme reprend l'exploitation de ses parents et reste sur place, alors que de l'autre les cadets et les filles sont contraints de trouver un logement et du travail ailleurs. Cette fois-ci cependant, preuve de l'émancipation des jeunes, c'est bien souvent eux qui choisissent leurs futurs conjoints.



## Remerciements et rétrospective

Le chercheur le sait bien, l'écrivain aussi, la réalisation d'un ouvrage est rarement le fruit de son seul labeur, mais bien souvent de nombreuses personnes contribuent, à leur manière, aux travaux menés par l'auteur. Il me faut dès lors remercier comme il se doit toutes ces personnes qui de près ou de loin m'ont aidé, soutenues et conseillées durant ces deux années de recherches.

Il n'y a pas de mots assez forts pour exprimer toute la gratitude que je dois envers mes informateurs. J'ai récolté le témoignage de certains d'entre eux, pour d'autres il s'agissait d'un simple papier ou d'une discussion attrapée au vol qui ont fourni la matière de mes recherches. En ce sens je dois un grand merci à Francine Saliou, Hamon Saliou et Denise Le Gac. Toute ma reconnaissance va également à Claude « Glaoda » Rideller, Philomène Carmes, Gigit Nénez, Yvette Tanguy, Sœur Alice Le Boulanger, Célestine Morvan, Gisèle Carr, Marcel Saliou, Soazig Saliou. Je tiens également à remercier les divers membres de la famille Hamon découverts tardivement et dans de tristes circonstances, parmi eux Jacqueline et Solange Hamon. Que l'ensemble de ces acteurs et témoins de la paysannerie des deux derniers siècles, ainsi que du parcours des Saliou, soient ici mille fois remerciés pour leur contribution, leurs accueil et leur patience. Sans eux ce travail n'aurait tout bonnement pas vu le jour.

Je remercie également Nelly Blanchard qui m'a guidé dans les méandres parfois effrayants, toujours tortueux mais aussi, et surtout, ô combien enrichissante de la recherche en sciences humaines. Les conseils critiques de Sébastien Carney m'ont aussi été grandement bénéfique, qu'il reçoive ici toute ma gratitude.

Les conditions de la recherche et de l'écriture n'eussent pas été aussi optimales sans la présence, la gentillesse et la bonhomie de mes camarades de master. En souvenirs de nos nombreuses discussions bénéfiques aux uns comme aux autres, je remercie vivement José Lefoul, Josia Le Gratiet, Amélie Simon, Fiona Pierret ; et tout particulièrement Mael Jézéquel qui, à sa manière, a contribué à la réalisation de ce mémoire par la création, notamment, des cartes présentées ici.

Un grand merci à tous ceux qui, à travers leur enseignement, m'ont offert les outils pour mener à bien ce travail de recherche et d'écriture : Daniel Le Bris, Ronan Calvez, Mannaig Thomas,

Fabrice Bouthillon, Yves Coativy, Yvan Maligorne, Valérie Huet, Frédéric Le Moigne, Pierrick Pourchasse, Philippe Jarnoux, Laurent Le Gall, Géraldine Le Roux, Sergio Dalla Bernardina, Philippe Pesteil.

Je remercie également les différents établissements et services administratifs et culturels qui m'ont accueilli et offert leurs services bien souvent avec sympathie et diligence, parmi eux l'ensemble du personnel du CRBC, les archives départementales de Quimper, le personnel des bibliothèques de Morlaix ainsi que le personnel des mairies de la région de Taulé (Plouéan, Taulé, Henvic, Locquéholé, Carantec). Je tiens tout particulièrement à remercier Florence Gigaud, secrétaire de la Congrégation des Sœurs Franciscaines Servantes de Marie de Blois, qui a été d'une aide précieuse dans la recherche des archives concernant l'orphelinat de Kerozal en Locquéholé.

Pour leur soutien continu ou ponctuel, leur amitié ou leur intérêt d'ordre familial, il me faut remercier toutes ces personnes qui s'intéressèrent durant ces deux années à mes recherches : Marie-Agnès Quéré, Armelle Quéré, Christine Quéré, Florence Quéré, Yannick Roualec, Marcelle Souêtre, Gwenvael Le Tallec, Louis Roualec-Quéré, Bleuenn Roualec-Quéré, Corentin Boitard, Riwal Gonzales Corbel, Liza Kerrain, Brivael Le Treust, Ewen Sez nec, Iwan Guego. J'en oublie nécessairement, je suis sûr qu'ils ne m'en tiendront pas rigueur.

Ces deux années de recherche ne se sont pas faites sans interrogation de la part de certaines personnes proches des informateurs. À juste titre : ils craignaient certainement que l'exposition de certains secrets de famille ternissent l'image de leurs parents et ancêtres, ainsi que celle de membres de la communauté villageoise. Nous espérons n'avoir froissé personne, mais on retiendra ce qu'écrivait Pascal Dibie au sujet de l'ethnologie du proche et de l'étude de ces sujets sensibles : cela revient à manipuler de la « dynamite sociale ». Il écrivait ainsi que :

Le choix que je puis faire entre « dire » et « taire » est ici vital. Comme pour l'amour, une fois de plus je me heurte au problème insoluble qu'est celui d'une ethnologie de l'intérieur, celle des Siens, qui m'oblige à me taire. Il s'agit du respect de l'autre, et même des autres, car les secrets, les histoires, ne regardent pas les étrangers. La honte, ce n'est personne qui la porte, c'est la communauté. Toute aventure malheureuse, tout échec est discuté, commenté, jugé à l'intérieur du village, mais la loi du silence resserre, fait exister le village vis-à-vis de l'extérieur, et la délation, de quelque ordre quelle soit, est considérée comme une trahison, sinon une attaque. Ici, point d'anonymat, tout se sait et tout se tait<sup>1313</sup>.

1313 DIBIE P., *Le village retrouvé*, op. cit., p. 44.

On me pardonnera enfin une dernière exubérance, afin de mettre un point final à l'écriture ; un dernier hommage rendu à ceux qui nous ont confié leur histoire, par cette image : celui d'un petit garçon qui, devant sa grand-mère, agitait le flambeau mémoriel et tentait à la lueur des flammes d'éclairer l'histoire des morts, de ses morts, de réveiller ces voix d'outre-tombe qui, sans ses questionnements et sans la participation des anciens, se seraient tues à jamais dans l'obscurité sourde du néant, dans le brouillard épais de l'histoire :

On ressortit de l'église, mais au lieu de rentrer à la ferme, on traversa la place en direction du cimetière pour aller saluer les morts de la famille et faire une petite inspection des autres tombes, guidés par l'enfant qui ainsi, questionnant sa grand-mère, s'initiait aux subtilités de la parenté.

Pascal Dibie, *Le village retrouvé*, 1979

# Bibliographie

## I. Sources & outils

- **Archives**

- Archives départementales du Finistère (ADF)

2 O 1259 (Administration Communale Plouéan : 1841-1935)

80 J 11-12 (Correspondance personnelle reçue par Aimable Pinchon, fonctionnaire des douanes à Penzé 1815-1820).

1 J 1000 (Pierre Champion, « Cantique pour la paix », document manuscrit, env. 300 pages, récits sur la vie des villageois du Finistère : Scaër, St-Thégonnec, Guiclan pendant la Première Guerre mondiale et l'entre-deux-guerre).

*Liste des maires de la commune de Taulé*, [http://www.archives-finistere.fr/sites/default/files/maires\\_taulé.pdf](http://www.archives-finistere.fr/sites/default/files/maires_taulé.pdf), consulté le 14 février 2018.

CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE, *Rapports et délibérations du Conseil général du Finistère*, Quimper, Conseil général du Finistère, 1865.

- Archives diocésaine de Quimper et Léon

*Archives diocésaine de Quimper et Léon - Jaffré Marcel (1899-1968)*. Consulté le 19 juillet 2018. <https://diocese-quimper.fr/bibliotheque/files/original/44f45b79342237a1ca264160c057e6d8.pdf>,

*Archives diocésaine de Quimper et Léon - Raguénès Jean-René (1903-1974)*. Consulté le 23 mai 2017. <https://diocese-quimper.fr/bibliotheque/files/original/f88a77f0d3ca62475bab878469e28497.pdf>.

- Archives du CRBC :

Jean Ropars, NALBB 2 : « La vie champêtre », notes en marge de l'auteur.

MAIRIE DE TAULÉ, *Taulé d'hier et d'aujourd'hui*, Taulé, s.n, 1985.

- Archives municipales de Guiclan

- Archives municipales d'Henvic

- Archives municipales de Locquéolé

- Archives municipales de Plouéan

- Archives municipales de Taulé

Fond de cartes postales Marthe Le Clech récemment versé à la maire de Taulé

Registre des décès 1860-1884

Site officiel de la commune de Taulé, <http://www.commune-taule.fr/web/histoire.html>, consulté le 14 février 2018.

➤ Archives familiales

Photographies

Enregistrements sonores

• **Mémoires biographiques, autobiographiques & récits de vie collectés**

AL LAY Fañch, FAVEREAU Francis, CASSARD Jean-Christophe, CABON Bernard et LE GUILLOUZIC Noëlle, *Bilzig*, Morlaix, Skol Vreizh, 2003 [1925].

BUREL Hervé et BLANCHARD Nelly, *Histor eur famill eus Breis-Izel. Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, Morlaix/Brest, Éditions Skol Vreizh/CRBC, 2011.

CABON Bernard et CHAPALAIN Pierre, *Opala Chapalain ! 1950-2000, an hanter-kant vloaz o deus eilpennet maezioù Bro Leon : Emzviz gant Pêr Chapâlan*, Montroulez, Skol Vreizh, 2016\*.

CONAN Jean et CABON Bernard, *Les aventures du citoyen Jean Conan. Avanturio ar c'itoyen Jean Conan a voengamb*, Morlaix, Skol Vreizh, 1990.

DAVID Théo, *Un village breton : Le monde enchanté d'Yvon Marc'hadour*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017.

DÉGUIGNET Jean-Marie, *Histoire de ma vie : l'intégrale des Mémoires d'un paysan bas-breton*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 2001.

DÉGUIGNET Jean-Marie et ROUZ Bernez, *Jean-Marie Déguignet (1834-1905), Mémoires d'un paysan bas-breton*, 2e éd., Le Relecq-Kerhuon, An Here, 1998.

ÉLÉGOËT Fañch, *Nous ne savions que le breton et il fallait parler français. Mémoires d'un paysan du Léon*, La Baule, Breiz hor Bro, 1978.

HÉLIAS Pierre-Jakez, *Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Paris, Plon, coll.« Terre humaine », 1975.

HERRIEU Loeiz et CARRÉ Daniel, *Nag ar gwenan ? ... Lizherioù ar serjant L. Henrio (Loeiz Herrieu, er Barh-Labourer) d'e vaouez Loeiza er Meliner (Vedig en Evel) 1914-1919*, Rennes, TIR, 2016\*\*.

KERNAONET Jeanne-Marie, *Il est mort le fournil, maro an ti-forn*, Paris, Seghers, 1980.

LÉON Hervé, « La pêche côtière à Lesconil », *L'homme et la mer*, 1979, n°1, coll.« Tud ha Bro », p. 41-57.

\* Édité également en français : *Hopala Chapalain ! 1950-2000 : le demi-siècle qui a bouleversé les campagnes du Léon*, Morlaix, Skol Vreizh, 2016.

\*\* Édité également en français : *Et nos abeilles ? ... Courrier du sergent Louis Henrio (Loeiz Herrieu, er Barh-Labourer) à Louise Le Meliner (Vedig en Evel), son épouse 1914-1919*, Rennes, TIR, 2016.

MORVAN Françoise, *Le monde comme si : nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*, Paris, Acte Sud, coll.« Babel », n°688, 2002.

OZOUF Mona, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, Coll.« Folio » n°5137, Paris, Gallimard, 2011.

PARCHEMINAL Albert, « *Hent Ponthonarz Gwechall : La route de Ponthonarz autrefois* », document tapuscrit inédit, Plougonven, s.d.

PRISER Louis, *Une poignée d'ajoncs*, Le Faouët, Liv'éditions, 2001.

PRIEL Jarl, *Va zammig buhez*, Brest, Al Liamm, 1975.

PUIILL Bernard, *Soazig et Hervé paysans bretons*, Brest, Éditions le Télégramme, 2003.

RENAN Ernest, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Calmann-Lévy, 1883.

ROUSSEAU Gisèle et GUILLOU Anne, *Gisèle ou la vie rebâtie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1993.

ROBINET Jean, *Les paysans parlent*, Paris, Flammarion, 1970.

ROHOU Jean, *Fils de ploucs*, Rennes, Ouest-France, 2016.

TURPIN Guy, *Mémoires d'un enfant de chœur*, Rennes, Ouest-France, coll.« Écrits », 2008.

VALIÈRE Michel, *Amours paysannes, récit d'une vie de galerne*, Parthenay, UCPG geste paysanne, 1984.

- **Statistiques, enquêtes agricoles et sociales et voyages dans le Finistère**

BOUËT Alexandre et PERRIN Olivier, *Breiz-Izel ou La vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, coll.« Mémoire vive », 1986 [1844].

BROUSMICHE Jean François, *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, Quimper, Morvran, 1977 [1891].

CAMBRY Jacques et FRÉMINVILLE (chevalier de), *Voyage dans le Finistère : nouvelle édition accompagnée de notes historiques, archéologiques, physiques et de la flore et de la faune du département*, Brest, J.-B. Lefournier, 1836 [1799].

ÉLÉOUET Jean-Marie, *Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix*, Brest, Imprimerie de J.-B. Lefournier aîné, 1849. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1257176>

LE BAIL Albert, *Le Finistère agricole*, Angers, Société française d'imprimerie d'Angers, 1925.

OGÈS Louis, *L'agriculture dans le Finistère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Brest, Imprimerie du Télégramme, 1949.

- **Dictionnaires**

AUGÉ Claude, *Nouveau Larousse illustré : dictionnaire universel encyclopédique*, Paris, Librairie Larousse.

BERNARD Tanguy et OLIER Ronan, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère : origine et signification*, Douarnenez, Ar Men/Le Chasse-marée, 1990.

BONNEFOUX et PARIS, *Dictionnaire de la marine à voile*, Paris, Éditions de la Fontaine au Roi, 1987.

CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Laffont/Jupiter, coll.« Bouquins », 2005.

COËTANLEM (de Rostiviec) Pierre Joseph Jean, *Dictionnaire de Coëtanlem*, document inédit, 1790-1820.

DESHAYES Albert, *Dictionnaire des noms de lieux bretons*, Douarnenez, Le Chasse-Marée/ArMen, 1999.

FAVEREAU Francis, *Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997.

FURETIÈRE Antoine, HELFT Claude, BAULE Pierre, REY Alain, BOSSE Abraham et CALLOT, *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, Paris, Le Robert, 1978.

HÉLIAS Pierre-Jakez (dir.), *Dictionnaire breton : breton-français/français-breton*, Paris, Garnier, 1986.

HEMON Roparz et HUON Ronan, *Dictionnaire breton-français/français-breton*, Plougastel-Daoulas, An Here, 2002.

LE PELLETIER Dom Louis, *Dictionnaire de la Langue Bretonne où l'on voit son antiquité, son affinité avec les anciennes langues, l'explication de plusieurs passages de l'Écriture Sainte, et des Auteurs profanes, avec l'Étymologie de plusieurs mots des autres langues*, Paris, François Delaguet Imprimeur-Libraire, 1716.

LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette & Cie, 1873.

MOAL Jean et TROUDE Amable-Emmanuel, *Supplément lexico-grammatical au dictionnaire français-breton du colonel A. Troude en dialecte de Léon*, Landerneau, J. Desmoulins, 1890.

POITRINEAU Abel et WACKERMANN Gabriel, *Révolution agricole*, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/revolution-agricole/>, consulté le 9 mai 2017.

ROBERT Paul, REY-DEBOVE Josette et REY Alain, *Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Nouvelle édition, Paris, Le Robert, 2012.

TRÉPOS Pierre, *Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme*, Brest, Brud nevez/Emgleo Breiz, 1999.

TROUDE Amable-Emmanuel, *Nouveau dictionnaire pratique breton-français du dialecte de Léon avec acceptations diverses dans les dialectes de Vannes, Tréguier et Cornouailles*, Brest, J.-B. & A. Lefournier, 1876.

## **II. Méthodologie, épistémologie & historiographie**

### **Micro-histoire**

CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot : sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 2016.

GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI<sup>e</sup> siècle*, traduit par Monique AYMARD, Paris, Aubier, coll.« Histoires », 1993.

GINZBURG Carlo, *Le fil et les traces : vrai faux fictif*, traduit par Martin RUEFF, Verdier, Paris, coll.« Histoire », 2010.

GINZBURG Carlo et MANGEOT Philippe, *Un seul témoin : des rapports de forces en histoire*, traduit par Élise MONTEL, Paris, Bayard, 2007.

REVEL Jacques, *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/le Seuil, coll.« Hautes études », 1996.

### **Histoire et mémoire**

BRAUDEL Fernand, *Écrit sur l'histoire*, Paris, Flammarion, coll.« Champs », 1969.

JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015.

JOUTARD Philippe, « La pratique de l'histoire orale en France », *L'histoire orale en questions*, Paris, INA Éditions, coll.« Médias Histoire », 2013.

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. La République, la Nation, les France*, Paris, coll.« Quarto », Gallimard, 2004.

RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.

ROUSSO Henry et PETIT Philippe, *La hantise du passé*, Paris, Textuel, coll.« Conversations pour demain », n°10, 1998.

VIOLO Gaëlle, *Les traces des grands-parents. (En)jeux dans les écrits de leurs petits-enfants : cas en Bretagne*, Mémoire de master, U.F.R Lettres Victor Segalen, Brest, 2004.

### **Psychogénéalogie**

DUPARC François, « Deuils invisibles, manie blanche et clivages facteurs de risques cancéreux ? », *Revue française de psychosomatique*, vol.2, n°30, 2006, p. 79-100.

ESMENJAUD Colette, « Psychogénéalogie et psychodrame : la danse des origines », *Actualités en analyse transactionnelle*, vol.1, n°133, 2010, p. 1-13.

SCHÜTZENBERGER Anne Ancelin, « Secrets, secrets de famille et transmissions invisibles », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol.2, n°33, 2004, p. 35-54.



## Récit de vie

BERTAUX Daniel, *Récit de vie*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, coll.« 128 », 2005.

PRUVOST Geneviève, PAUGAM Serge (dir.), « Récit de vie », *Les 100 mots de la sociologie*, coll.« Que Sais-Je ? », Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

ÉLÉGOËT Fañch, *Le recueil d'une histoire de vie, notes de méthode et guide d'entretien*, Plabennec, Tud ha bro, 1998.

## Autres

DAVY Sébastien, *Gouzout reer da labourat ne z'eus ket evel ar Breiziad : Analyse sémiotique d'un récit biographique collecté auprès d'un ancien migrant-sucrier de la région de Saint-Pol-de-Léon (1960-1965)*, Mémoire de maîtrise, CRBC, Brest, 2006.

LEDUC Jean, *Les historiens et le temps*, Paris, Seuil, 1999.

GUILLOREL Éva, «*En traou miñs Berlewene e-lerc'h ma'c'h on ganet ...*». *Maria Prat, Regard sur la vie lannionnaise d'hier et d'aujourd'hui*, Mémoire de maîtrise, CRBC, Brest, 2003.

## III. Ouvrages généraux

### Histoire générale du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

ALARY Éric, *L'exode, un drame oublié*, Paris, Perrin, coll.« Tempus », n°520, 2013.

BECKER Annette, « L'histoire religieuse de la guerre 1914-1918 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 2000, vol.86, n°217, p. 539-549.

CABANES Bruno, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, coll.« L'Univers historique », 2004.

DELACOR Regina, « L'évolution de la politique répressive pendant l'occupation allemande en France », *La répression en France 1940-1945 : actes du colloque international 8, 9 et 10 décembre 2005 Mémorial de Caen*, Caen, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, coll.« Seconde Guerre mondiale », n°7, 2007, p. 59-67.

FOUCHARD Dominique, *Le poids de la guerre : les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Collection Histoire », 2013.

GRENARD Fabrice, *La drôle de guerre. L'entrée en guerre des Français (septembre 1939-mai 1940)*, Paris, Belin, coll.« Collection Histoire », 2015.

GRENARD Fabrice et AZÉMA Jean-Pierre, *Les Français sous l'Occupation en 100 questions*, Paris, Tallandier, coll.« En 100 questions », 2016.

GUGELOT Frédéric, « Guerre de foi ou guerre sans foi. 1914-1918 », *Archives de sciences sociales des religions*, 31 décembre 2014, n°168, p. 15-28.

LE MANER Yves, « L'invasion de 1940 dans le Nord-Pas-de-Calais. », *Revue du Nord*, 1994, vol.76, n°306, p. 467-486.

MAILLARD Fabienne, « LEBEAUME Joël, L'enseignement ménager en France. Sciences et techniques au féminin (1880-1980), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, 263 p. », *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 30 septembre 2014, n°188, p. 116-119.

MARTIN Olivier, *Familles de la bourgeoisie Blésoise (1765-1964). Le rôle d'une ville moyenne dans un processus de mobilités personnelles*, Thèse d'histoire, EHESS, Paris, 1994.

MOSSE George, *De la Grande Guerre au totalitarisme : La brutalisation des sociétés européennes*, traduit par Édith MAGYAR, Paris, Hachette Littératures, coll.« Histoire », 1999.

PRÉVOST-BAULT Marie-Pascale, « Le service des enfants, les "graines de poilus" », MORIN-ROTUREAU Évelyne (dir.), *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Paris, Autrement, coll.« Mémoires », n°103, 2004.

RAJSFUS Maurice, *Les français de la débâcle : juin-septembre 1940, un si bel été*, Paris, Le cherche midi, coll.« Documents », 1997.

TARTAKOWSKY Danielle, *Le fléau de la tuberculose*, <https://www.histoire-image.org/fr/etudes/fleau-tuberculose>, consulté le 26 juin 2018.

THÉBAUD Françoise, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2014.

THÉBAUD Françoise, « La guerre, et après ? », MORIN-ROTUREAU Évelyne (dir.), *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Paris, Autrement, coll.« Mémoires », n°103, 2004.

VIDAL-NAQUET Clémentine, « "Faire avec" la distance : la femme et son couple pendant la première guerre mondiale », TRÉVISI Marion et NIVET Philippe (dir.), *Les femmes et la guerre de l'antiquité à 1918 : actes du colloque d'Amiens, 15-16 novembre 2007*, Paris, Institut de stratégie comparée/Economica, coll.« Bibliothèque stratégique », 2010, p. 387-400.

## **Anthropologie rurale**

BOURDIEU Pierre, « La maison ou le monde renversé », *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Librairie Droz, coll.« Travaux de sciences sociales », 1972, p. 45-58.

DIBIE Pascal, *Ethnologie de la porte, des passages et des seuils*, Paris, Éditions Métailié, 2012.

DIBIE Pascal, *Le village retrouvé. Essai d'ethnologie de l'intérieur*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2005.

DOUGLAS Mary, *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2016.

GRANDCOING Philippe, « Le feu, le sexe et la terre : pouvoir masculin et domination sociale dans un village limousin sous le Second Empire », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 15 juin 2003, 12/13.

JOLAS Tina, PINGAUD Marie-Claude et ZONABEND Françoise, « Présentation », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. IX-XI.

JOLAS Tina, VERDIER Yvonne et ZONABEND Françoise, « Parler famille », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 127-149.

JOLAS Tina et ZONABEND Françoise, « Cousinage, voisinage », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 115-126.

VERDIER Yvonne, « La femme-qui-aide et la laveuse », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 301-327.

RAOUL Louis, « Comportement sociologique et crédit en agriculture », *Économie rurale*, 1967, n°73, p. 15-24.

ZONABEND Françoise, « Jeux de noms », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 241-280.

ZONABEND Françoise, *La mémoire longue, temps et histoires au village*, Paris, J.-M. Place, 1999.

ZONABEND Françoise, « La parenté de baptismale à Minot », *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, coll.« Ethnologie de la France », 1990, vol.11, p. 215-240.

## **Études anthropologiques en Bretagne et sur les Bretons**

BARBIER Marie-Armelle, « Vêtement, corps, quotidien... », *Du folklore à l'ethnologie en Bretagne : 1<sup>er</sup> colloque d'ethnologie bretonne, Riec-sur-Belton (27-28 octobre 1988)*, Brasparts, Beltan, 1989, p. 15-23.

BURGUIÈRE André, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, coll.« Bibliothèque d'ethnologie historique », 1975.

GIRAUDON Daniel, *Du chêne au roseau*, Fouesnant, Yorann Embanner, 2010.

GIRAUDON Daniel, « La place du mendiant dans la société bretonne entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle », *La pauvreté en Bretagne*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », n°19, 2005, p. 11-27.

GIRAUDON Daniel, « Le forgeron au village », *Gens de métier, tud a vicher*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », n°12, 2000, p. 125-144.

GIRAUDON Daniel, *Traditions populaires de Bretagne : Du coq à l'âne. Yezhoù al loened, quand les animaux parlaient*, Douarnenez, Editions Le Chasse-Marée/ArMen, 2000.

GIRAUDON Daniel, « Lavandières de jour, lavandières de nuit », *Fontaines, puits, lavoirs en Bretagne*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », 1998.

MORIN Edgar, *Commune en France : la métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard, 1967.

PELRAS Christian, *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun : entre XIX<sup>e</sup> siècle et III<sup>e</sup> millénaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Mémoire commune », 2001.

SIMON Jean-François, *Tiez : Le paysan breton et sa maison, le Léon*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

SIMON Jean-François, « Lumière solaire et foyers bretons : de la cahute sans jours à la cuisine ensoleillée », *Feux et foyers en Bretagne*, Brest, CRBC, coll.« Kreiz », n°18, 2004, p. 61-80.

## Histoire de la paysannerie

- **Histoire générale**

BOUDJAABA Fabrice, *Le travail et la famille en milieu rural (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

DEBATISSE Michel, *La révolution silencieuse : le combat des paysans*, Paris, Calmann-Lévy, coll.« Questions d'actualité », 1963.

GERVAIS Michel, JOLLIVET Marcel et TAVERNIER Yves, *La fin de la France paysanne : de 1914 à nos jours*, Paris, Édition du Seuil, coll.« Histoire de la France rurale », n°4, 1978.

HOUSSEL Jean-Pierre et BONNET Jean Charles (dir.), *Histoire des paysans français du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Roanne, Horvath, coll.« Collection Sociétés et civilisations », 1976.

LE GOFF Jean-Pierre, *La fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012.

MALASSIS Louis, *La longue marche des paysans français*, Paris, Fayard, 2001.

MENDRAS Henri, *La fin des paysans*, Le Méjan/Arles, Actes sud, coll.« Babel », n°38, 1992 [1963].

POSTEL-VINAY Gilles, *La terre et l'argent : l'agriculture et le crédit en France du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, coll.« L'évolution de l'humanité », 1998.

REGNAULT Henri, ARNAULD DE SARTRE Xavier et REGNAULT-ROGER Catherine, *Les révolutions agricoles en perspective : Quel avenir pour les innovations agricoles ?*, Paris, Édition France agricole, 2012.

JACQUART Jean, « L'endettement paysan et le crédit dans les campagnes », CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE DE FLARAN (dir.), *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne : actes des XVII<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, septembre 1995*, Toulouse, Presses Universitaire du Mirail, coll.« Flaran », n°17, 1998, p. 283-297.

WEBER Eugen et OZOUF Mona, *La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Pluriel, 2011.

- **Paysannerie bretonne**

CANÉVET Corentin, *Le modèle agricole breton : histoire et géographie d'une révolution agro-alimentaire*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 1992.

BLÉAS François-Marie, *Les chevaux bretons*, Morlaix, A. Lajat, 1913.

GÉLI Hélène, *Un siècle en Finistère avec le Crédit agricole*, Plomelin, Palantines, 2007.

LALIGANT Sophie, « "L'orge et l'avoine sont des légumes, le froment n'est pas un blé" », Damgan, Bretagne sud », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 20 juin 2002, 10/11.

LAGADEC Yann, « Le salariat agricole dans les campagnes de Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle : un enjeu social et politique », *Bulletin et mémoires de la société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, 2007, CXI, p. 281-301.

MILLET Christian et SANNIER Daniel, *Le paysan breton en sa demeure : Trégor finistérien*, Morlaix, Skol Vreizh, 2013.

- **Politique et agriculture**

BENSOUSSAN David, « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n°16/17 (1<sup>er</sup> janvier 2005) <https://ruralia.revues.org/1076>.

PAXTON Robert et BARDOS Jean-Pierre, *Le temps des chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, coll.« L'univers historique », Paris, Seuil, 1996.

BOUGEARD Christian, *Tanguy Prigent, paysan ministre*, coll.« Histoire », Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

## **Histoire de la Bretagne**

ANDRIEUX Jean-Yves (dir.), *Villes de Bretagne. Patrimoine et histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

BOUGEARD Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

BOUGEARD Christian, « Réunions publiques et manifestations de Dorgères et de ses principaux lieutenants de 1928 à 1939 », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 152-153.

BOUGEARD Christian, « Les exécutions extra-judiciaires en Bretagne à la Libération (1943-1945) », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 156-157.

CALVEZ Ronan, *La radio en langue bretonne. Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*, Rennes, PUR/CRBC, coll.« Histoire », 2000.

- CALVEZ Ronan, « *Un paysanisme breton* » : *Feiz ha Breiz (1865-1875) et la société bretonne*, CRBC, Brest, 1993.
- CARNEY Sébastien, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, SHAB/PUR, coll.« Histoire », 2015.
- DUJARDIN Louis, *Basse-Bretagne et Bas-Bretons, étude d'hygiène*, Montpellier, Imprimerie coopérative ouvrière, 1912.
- ÉLÉGOËT Fañch, *Bretagne, vingtième siècle*, S.l., s.n., coll.« Tud ha Bro », 2000.
- FRELAUT Bertrand, *La Bretagne, il y a un siècle. La vie quotidienne des Bretons*, Rennes, Ouest-France, 2003.
- GARREAU Georges, *La vie d'une commune pendant la guerre (Vitré 1914-1918)*, Rennes, Imprimerie de l'Ouest Journal, 1932.
- GOURLAY Patrick, *C'était la Grande Guerre. Bretagne 1914-1920*, Morlaix, Skol Vreizh, n°62, 2008.
- GUILLOU Anne, *Pour en finir avec le matriarcat breton : essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, coll.« Les Bretons & les femmes », 2007.
- GUILLOREL Eva et CORNETTE Joël, *La complainte et la plainte chanson, justice, cultures en Bretagne : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes/Brest, PUR/Dastum/CRBC, 2010.
- JOUËT Philippe et DELORME Kilian, *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne : histoire, ethnographie et linguistique*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007.
- KEMENER Yann-Ber, *Bières et brasseurs de Bretagne : tradition et renouveau*, Morlaix, Skol Vreizh, 1995.
- LAOUENAN Roger, *Le moral de l'arrière : Le Trégor dans la Grande Guerre*, Spézet, Éditions Coop Breizh, 2002.
- LAGRÉE Michel, « Les comportements religieux vers 1950 », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 168-169.
- LAGRÉE Michel, « L'évolution démographique à l'époque contemporaine », *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 132-133.
- LAGRÉE Michel, *Religion et cultures en Bretagne : 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992.
- LARREUR Yves, « Églises et chapelles inédites dans le Léon, le Trégor finistérien et dans l'ancien canton de Daoulas », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 2016, CXLIV, p. 103-124.
- LE BOULANGER Isabelle, *L'abandon d'enfants : l'exemple des Côtes-du-Nord au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- LE CLECH Marthe, *Bretagne d'hier : Morlaix - Tome 1*, Plourin-lès-Morlaix, Édition Marthe Le Clech, 1988.

LE CLECH Marthe, *Bretagne d'hier : Morlaix - Tome 3*, Plourin-lès-Morlaix, Édition Marthe Le Clech, 1993.

LE GALLO Yves (dir.), *Le Finistère de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoules, coll.« L'Histoire par les documents », 1991.

PECKER Jean, AVRIL Jean-Loup et FAIVRE Jean (dir.), *La santé en Bretagne*, Paris, Édition Hervas, 1992, p. 300-302.

RONDEL Éric, *Crimes nazis en Bretagne : septembre 1941 - août 1944*, Sables-d'Or-les-Pins, Astoure, 2012.

### **Autres**

ARENDETT Hannah, *De la révolution*, traduit par BERRANE Marie, Paris, Gallimard, coll.« Folio Essais », 2013.

BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, Presses Universitaires de France, Bibliothèque de philosophie contemporaine, 3<sup>e</sup> édition, 1961.

THOMAS Louis-Vincent, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, coll.« Bibliothèque scientifique Payot », 1975.

## **IV. Publications spécialisées**

### **Civilisation et littérature bretonne**

LAURENT Donatien et NASSIET Michel, « *Potred Plouiaou (1490) et la question des chants de révolte en langue bretonne* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, juin 2016, vol.123, n°2, p. 27-54.

GIRAUDON Daniel et NONO, *Querelles de clochers. Flemmadennoù parrouz ha taoliou teod*, Morlaix, Skol Vreizh, 2006.

HÉLIAS Pierre-Jakez et MARKALE Jean, *La sagesse de la terre. Petite anthologie des croyances populaires*, coll.« Petite Bibliothèque Payot », Paris, Payot & Rivages, 2010.

HÉLIAS Pierre-Jakez, CALVEZ Ronan et THOMAS Mannaig (dir.), *Théâtre social*, Brest, CRBC, coll.« Tal ha tal », 2015.

INISAN L. et LE BERRE Y., *Emgann Kergidu / La bataille de Kergidu*, Brest, CRBC-UBO, coll.« Tal ha tal », 2014.

LE FEBVRE Yves, « Le douanier », *Revue illustrée*, 1911, n°3, p. 86-88.

LE FEBVRE Yves et DUCHÂTELET Albert, *La terre des prêtres*, Morlaix, Le Bouquiniste, 1999.

### **Gabare, gabariers & anthropologie littorale**

ARZEL Pierre, *Les goémoniers*, Douarnenez, Chasse-Marée/Éditions de l'Estran, 1987.

CABANTOUS Alain, « Mariages et sociétés maritimes en France, l'exemple des communautés de pêche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Anthropologie maritime*, Paris, Société d'Ethnologie Française/Centre d'Ethno-Technologie en Milieux Aquatiques, , n°2, 1985, p. 107-113.

LE BRIS Daniel, « Entre Penzé et Rivière de Morlaix: termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem », Brest, CRBC, *La Bretagne linguistique*, 2013, vol.17, p.111-123.

KERISIT Henry, GUILLET Jacques, DUVIARD Dominique, et CADORET Bernard, *Ar vag : voiles au travail en Bretagne atlantique*, vol. II, Grenoble, Ed. des 4 seigneurs, 1979.

LE BOT Jean, *Les bateaux des côtes de la Bretagne nord aux derniers jours de la voile*, Grenoble, Édition des 4 seigneurs, 1976.

LOZAC'H Alain, *Ports de Bretagne Nord : histoire d'un patrimoine maritime, de Cancale au Conquet*, Spézet, Coop Breizh, 2006.

RIOU Yann, *Paroles de gabariers. La vie d'une communauté dans le transport maritime breton : 1900-1950*, Fouesnant, Yoran embanner, 2011.

RIOU Yann et KERISIT Henry, *Île de Batz, marins et bateliers*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017.

## **Histoire et anthropologie locale**

- **Autour du Léon**

BERROU Jean et CARAES Hervé, *Saint-Pol-de-Léon - Roscoff, berceau de la zone légumière*, Châteaulin, Jos Le Doaré, coll.« Bretagne vivante », 1969.

CHAURIS Louis, « Histoire des chemins de fer en Basse-Bretagne : Construction de la ligne Morlaix-Roscoff », *Courrier du Léon-Progrès de Cornouailles*, 22 mars 1997.

CORRE Joëlle, *Landivisiau, capitale du cheval breton au XX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 1993.

ÉLÉGOËT Louis, *Une famille de paysans. Onze générations de Bretons*, Brest, Le Télégramme, 2004.

ÉLÉGOËT Louis et LE CLECH Marthe, *La vie des paysans du Léon : 1800-1950*, Plourin-lès-Morlaix, Éditions Bretagne d'Hier, 2006.

ÉLÉGOËT Louis, *Le Léon : histoire et géographie contemporaine*, Plomelin, Palantines, 2007.

ÉLÉGOËT Louis, *Les Juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, coll.« Histoire », Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996.

ÉLÉGOËT Louis, *Saint-Méen. Vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon*, Paris, Anthropos, 1981.

GRALL Gilles, *Saint-Pol-de-Léon, été 1944 : de la rafle des résistants au massacre des civils*, Quimper, Grall, 2010.



MELLOUËT Pierrick, *Paysans léonards au travail : évolution des techniques de cultures de plein champ au XX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Thonan, Cloître, 2002.

MESSAGER Audrey, *Des agriculteurs léonards à Plougasnou : histoire d'une migration dans le Petit Trégor au XX<sup>ème</sup> siècle*, Mémoire, U.F.R Lettres Victor Segalen, CRBC, 2012.

PICARD Yves, *L'ouvrier agricole de Saint-Pol-de-Léon : étude sociale*, Quimper, Calligrammes, 1986.

SIOU Marcel, *Le pays de Landivisau*, Rennes, Alan Sutton, coll.« Mémoire en Images », 1995.

- **Autour du canton de Taulé**

CHAURIS Louis, « Dans nos pays : Haut-Léon. La Penzé, naguère ... voie maritime de pénétration dans le Haut-Léon », *Association Bretonne*, n° 108, 1999, p. 539-551.

COLLET Daniel, LE FLOC'H Jean-Louis et ROUDAUT Fañch, « 1777 : les recteurs léonards parlent de la misère », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, CXV (1986), p. 195-266.

COTTOUR Claude, *Les mendiants à Plouénan au XIX<sup>e</sup> siècle*, Plouénan, Claude Cottour, 2017.

FAVÉ Antoine, « Les faucheurs de la mer en Léon », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, XXXIII (1906), p.95-147.

GUILLOU Anne, *Les femmes, la terre, l'argent : Guiclan en Léon*, Les Bibliophiles de Bretagne, Brasparts, Éditions Beltan, 1990.

GUILLOU Anne, « Les femmes et le breton », Brest, CRBC, *La Bretagne Linguistique*, 1998, vol.11, p. 227-231.

KERLANN, « Gwiglann, bro chelgenn », *Al Liamm*, 1952, n°35, p. 34-46.

LE BOURHIS Michel, *Auprès de mon arbre : Locquéholé, chronique d'un village breton de la côte au temps de la Révolution*, Taulé, Éditions Bretagnes, 1989.

MIOSSEC Yves et GUILLOU Anne, *Une vieille paroisse bretonne : Guiclan*, Brest, Éditions du Liogan, 1994.

TONNARD François, « Les vanniers de Plouénan », *Le Lien*, 2006, n°100, p. 43-47.

## **Linguistique, sociolinguistique et dialectologie**

ALINEI Mario, *Orgini delle lingue d'Europa*, Bologna, Il Mulino, coll.« Origini delle lingue d'Europa », 2000.

BROUDIC Fañch, « L'interdit de la langue première à l'école », KREMnitz Georg (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 353-373.

BROUDIC Fañch, *Parler breton au XXI<sup>e</sup> siècle : le nouveau sondage de TMO-Régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009.

BROUDIC Fañch, *La pratique du breton : de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Des sociétés », 1995.

BLANCHARD Nelly, « Trégor finistérien-Trégor costarmoricaïn : une frontière linguistique ? Quelques éléments de dialectologie à partir de rédactions de deux jeunes bretonnants en 1963 », *Sainteté, pouvoirs, cultures et aventures océanes en Bretagne(s) (V<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : Mélanges en l'honneur de Jean-Christophe Cassard*, Morlaix, Skol Vreizh, 2014, p. 99-106.

DEMOULE Jean-Pierre, *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Éditions du Seuil, coll.« La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 2014.

LE DÛ Jean, « Compte rendu de Mario Alinei, *Origini delle lingue d'Europa*, volume I. *La Teoria della continuità*, 1996, 779 p. ; volume II. *Continuità dal Mesolitico all'età del Ferro nelle principali aree etnolinguistiche*, 2000, 1113 p. », *Études Celtiques*, 2003, XXXV, p. 351-358.

LE DÛ Jean, *Nouvel atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Brest, CRBC, 2001.

LE DÛ Jean, « Y a-t-il une exception sociolinguistique française ? », Brest, CRBC, *La Bretagne Linguistique*, 1998, vol.12, p. 11-26.

LE DÛ Jean et LE BERRE Yves, « Faits de langues, faits de sociétés », Brest, CRBC, *La Bretagne Linguistique*, 1998, vol.11, p. 233-243.

LE ROUX Pierre, *Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, Rennes, J. Plihon, 1937.

### **« Marges » et société rurale : violence, pauvreté, alcoolisme**

BOUGEARD Christian et CAPDEVILA Luc, « Violence et répression sous l'Occupation et la Libération », *Violence et Société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, CRBC, 2000, *Kreiz*, vol.13, p. 429-446.

CORBIN Alain, « L'histoire de la violence dans les campagnes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle. Esquisse d'un bilan », *Ethnologie française, Violence, brutalité, barbarie*, XXI, n<sup>o</sup>3 (1991), p. 224-236.

FILLAUT Thierry, « L'alcoolique, un être dangereux (1870-1914) », *Violence et Société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, CRBC, 2000, *Kreiz*, vol.13, p. 379-389.

LACOMBE Philippe, « Corps, violence, société : du pardon au match de football », *Violence et Société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, CRBC, 2000, *Kreiz*, vol.13, p. 297-309.

LAURENT Donatien, « Chanter la violence. Le témoignage des gwerziou », *Violence et Société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, CRBC, 2000, *Kreiz*, vol.13, p. 137-149.

LE BOULANGER Jean-Michel, « Violence et ports de pêche », *Violence et Société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, CRBC, 2000, *Kreiz*, vol.13, p. 265-272.

LE DOUGET Annick, *Femmes criminelles en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle : tourments, violences et châtements*, Fouesnant, A. Le Douget, 2003.

LE DOUGET Annick, *Violence au village : la société rurale finistérienne face à la justice (1815 - 1914)*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, coll.« Histoire », 2014.

RAUCH André, « Préface », *Ethnologie française : Violence, brutalité, barbarie*, 1991, XXI, n°3 (1991), p. 221-224.

### **Institutions traditionnelles, croyances, légendes et rites**

BAUDRY Patrick, *La place des morts : enjeux et rites*, Paris, L'Harmattan, coll.« Nouvelles études anthropologiques », 2006.

BESMOND DE SENNEVILLE Loup, « Le crédit dans les trois monothéismes », *La Croix*, 12 février 2011.

BOURDIEU Pierre, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales*, 1972, vol.27, n°4, p. 1105-1127.

CRESTON René-Yves, *Le costume breton*, Paris/Spezet, Champion/Coop Breizh, 1993.

DIROU Michèle, *Stratégies matrimoniales et descendance en Basse Bretagne : Roscoff et sa région de 1650 à 1850*, Panthéon-Sorbonne, Paris, 2000.

ÉLÉGOËT Louis, « Rites et démarches accomplis à l'occasion de décès de voisins dans le Léon rural entre les années 1920 et 1950 », *Des vivants et des morts : des constructions de la « bonne mort »*, Brest, CRBC-ARS, 2004, p. 241-248.

FRELAUT Bertrand, *Fiançailles et noces en Bretagne*, Rennes, Editions Ouest-France, coll.« Mémoires », 2002.

GIRAUDON Daniel, « Veillées mortuaires et rites funéraires en Bretagne et en Irlande au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Jeux de l'amour et de la mort. », *Des vivants et des morts : des constructions de la « bonne mort »*, Brest, CRBC-ARS, 2004, p. 257-267.

GONIDEC Jean-Pierre, *Coiffes et costumes des Bretons : comprendre les évolutions*, Spézet, Coop Breizh, 2005.

GUESDON Yann, *Coiffes de Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2014.

HERPIN Eugène, *Noces et baptêmes en Bretagne*, Guingamp, Éditions de la Plomée, 1997.

HERVÉ Patrick, *Boued : expressions culinaires bretonnes*, Morlaix, Skol Vreizh, 1994.

LE BRAZ Anatole, *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Spézet, Coop Breizh, 1994 [1893].

LE NOUËN Joël, *Noces d'autrefois en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2015.

LE CLECH Marthe, *Se marier en Bretagne*, Plourin-lès-Morlaix, Éditions Bretagne d'Hier, 2012.

MEYER-SABLÉ Nathalie et LE CORRE Christian, *Foires & marchés en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2008.

POULIQUEN Gilles, *Moulins en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2005.

PRISER Louis, *Mariages en Bretagne autrefois*, Bruxelles, Éditions Libro-Sciences, 1990.

RIO Bernard, *Les noces en Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 2017. (*à compléter*)

SÉBILLOT Pierre-Yves, *Légendes et curiosités des métiers*, Paris, Flammarion, 1894.

SÉBILLOT Pierre-Yves, « Traditions et superstitions des ponts et chaussées », *Revue des traditions populaires*, 15 avril 1891, VI, n°4, p. 209-217.

SÉBILLOT Pierre-Yves, *La Bretagne et ses traditions*, Paris, Maisonneuve et Larose, coll.« Mémoire Vive », 1998.

SÉBILLOT Pierre-Yves, *Le folklore de la Bretagne : Les phases de la vie traditionnelle et sociale, le travail et les distractions*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1968, vol.1.

SÉBILLOT Pierre-Yves, *Le folklore de la Bretagne (II) : la mythologie bretonne, l'empire du diable, les êtres fantastiques, la sorcellerie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1968, vol.2.

*Travail du lin et fonctions du kanndi*, <https://lichencommana.wordpress.com/kanndi-de-rozonoual/travail-du-lin-et-fonctions-du-kanndi/>, consulté le 22 mars 2018.

## **V. Vidéothèque/Filmographie**

BARON Louis et JACOB Corinne, *Un village sans dimanche*, France Télévision / Vivement Lundi, 2012.

DELANE Olga, *L'amour sibérien*, Arte, 2017.

EPSTEIN Jean, *La Bretagne*, Cinémathèque de Bretagne/Gwarez Filmoù, 1936.

GUINARD Pierrick, *Brezhoneg. Un siècle de breton*, Doriane Films, 2001.

HITIER Raphaël, *Je me souviens donc je me trompe*, Arte, 2016.

INA SOCIÉTÉ, *Mines d'étain*, <https://www.youtube.com/watch?v=9Pc29g7VvqY>, consulté le 13 août 2018.

JAGLIN Vincent, *La découverte ou l'ignorance. Histoire de mes fantômes bretons*, Chaz Productions, 2014.

KONNERTH Detlev, *À l'ombre des Carpates - La Roumanie : une terre de savoirs*, Arte, 2015.

KONNERTH Detlev, *À l'ombre des Carpates - Les trésors de la Roumanie*, Arte, 2015.

LE GUILLERMIC Erwan et MORVAN David, *Éclats d'une Libération*, Documentaire, Aligal Productions / TV Rennes 35, 2014.

MAURION Audrey, MOREAU Alain et ROZAT Jean , *Adieu paysans*, Programme 33, 2014.

MOREAU René, *Dans le Finistère 1922*, Cinémathèque de Bretagne/Gwarez Filmoù, 1922.

MUSÉE DU PONANT, « Compagnie minière de Saint-Renan (COMIREN) », Saint-Renan, Consulté le 13 août 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=0XMxIsCtrZQ>.

PRAZAN Michaël, *Einsatzgruppen, les commandos de la mort. Les fosses (juin - décembre 1941)*, Kuiv Production, 2009.

PRAZAN Michaël, *Einsatzgruppen, les commandos de la mort. Les bûchers (1942-1945)*, Kuiv Production, 2009.

ROUQUIER George, *Biquefarre*, Farrebique, Goutrens, 1983.

ROUQUIER George, *Farrebique*, Farrebique, Goutrens, 1946.

TAB.TV, *Louis Élégoët hag ar plasenner : François Rolland*, <https://www.youtube.com/watch?v=bEH1r2pIoaM>, consulté le 28 février 2018.

## **VI. Autres**

HINTERMEYER Pascal, « La quête de la bonne mort », *Des vivants et des morts : des constructions de la « bonne mort »*, Brest, CRBC-ARS, 2004, p. 101-110.

PRAZAN Michaël, « Comment questionner le masque ? », *L'histoire orale en questions*, Paris, INA Editions, coll.« Médias Histoire », 2013.

VIMONT Claude et BAUDOT Jacques, « Les causes d'inaptitude au service militaire », *Population*, 1964, vol.19, n°1, p. 55-78.

### **• Ouvrages cités par les témoins lors des entretiens**

BARON Louis et JACOB Corinne, *Un village sans dimanche*, France Télévision/Vivement Lundi, 2012. (film documentaire)

ÉLÉGOËT Louis, *Les Juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, coll.« Histoire », Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996.

MEDARD Tad et TROADEC Yves, *An tri aotrou*, Couvent des Caoucins, Guingamp, 1981.

ROZMOR Naig, *Ar mestr : pezh c'hoari*, Brud Nevez, Brest, 1988.

### **• Articles de journaux**

*L'Ouest-Éclair : mercredi 1er mars 1944*, Édition de Caen, Rennes, 1944.

« Faits divers : curieuse coutume bretonne », *La Tafna. Journal de l'arrondissement de Tlemcen*, 11 mars 1885.

MORVAN Yves, « Histoire du passé : la foire aux fiancés », s.l., s.n., s.d.

TANGUY Yvette, « Il faut imaginer ce qu'était Penzé avant. Penzé : flèche ou épave ? »,  
*Ouest-France*, 3 septembre 1999.

## Table des matières

<b>Avertissement au lecteur</b> .....	3
<b>D'une rive à l'autre : avant-propos</b> .....	4
<b>Introduction</b> .....	7
Des raisons personnelles.....	8
Les récits de vie.....	9
Micro-storia.....	11
La fabrique de la mémoire.....	16
Définition des termes et questionnement.....	34
<b>Chapitre I : « Autrefois » 1877-1914</b> .....	45
Le canton de Taulé.....	46
« Le pays et les hommes » : quelques particularités locales.....	47
Une zone géographique spécifique.....	47
Représentation spatiales et cadre culturel : costume et langue.....	57
Le système de valeurs de la paysannerie taulésienne.....	66
Pieu ? Pratique religieuse et politique dans le canton de Taulé.....	66
« Le Léonard, lui, il fonce » : l'ange et la bête ou l'opposition travailleurs / fainéants.....	74
Le village et la rivière de Penzé : activités et prospérité.....	80
Un lieu de passage important.....	81
Des activités spécifiques.....	82
Les commerces et établissements du bourg.....	85
Des années 1870 jusqu'en 1891.....	90
Pont-Éon : images micro-sociales d'un village d'estuaire (1870-1889).....	91
Mortalité au village.....	91
Des métiers.....	93
Avant 1877 : Pont-Éon et les Saliou.....	99
Les parents d'Hamon Saliou.....	100
Être gabarier sur la Penzé : un dur métier.....	103
Une enfance difficile : « Pont-Éon, fallañ toul 'zo e Leon ».....	111
L'éducation des enfants.....	112
Au travail, les enfants !.....	114
Et l'école ?.....	120
« Le pire trou du Léon ».....	124
De l'enfance à l'âge adulte (1891-1914).....	127
Kerandantec ? Une période floue.....	128
Service militaire (1898).....	129
L'installation à Kerlidec (1898).....	130
L'âge adulte.....	135
Se marier.....	137
Kerelec en Taulé.....	142
Installation, décès, naissances.....	142
Les bonnes terres de Kerelec.....	143
Un riche voisinage.....	144
La scolarisation des jeunes Saliou.....	145
<b>Chapitre II : « Avant » 1914-1945</b> .....	153
La Grande Guerre.....	154
Les services auxiliaire de l'armée.....	154
L'arrière ou les effets indirects de la guerre.....	155
Au travail, les enfants ! (II).....	155

Le décès du jeune Marcel.....	158
La fermière : garante d'un ordre inchangé.....	162
L'après-guerre, un nouveau départ (1919-1928).....	168
Le retour d'Hamon Saliou.....	169
Saint-Draff, nouveau fief familial (1922-1924).....	171
Les raisons du déplacement.....	171
Le bail de Saint-Draff (1922-1923).....	178
Une installation compliquée : « On crevait d'faim, presque, ici ».....	185
La ferme de Saint-Draff des années 1920-1940 : l'espace, les bâtiments et les animaux.....	189
Quelques dimensions géographiques : la maison des années 1920-1940.....	211
Le service militaire de Guillaume Saliou (1925-1927).....	220
Le mariage de Guillaume Saliou et Maria Kerbrat (1927).....	223
À l'origine du mariage.....	223
Stratégie matrimoniale : fécondité, force de travail, patrimoine, rang social et parenté.....	228
Naissance et baptême de M. Hamon Saliou : de nouvelles tensions inter-patriarcales.....	244
La naissance en soi : conditions et paroles.....	247
De sombres années (1928-1945).....	253
François-Louis Saliou et Casablanca : funeste rencontre (1928).....	253
Crise paysanne, mobilisation, maladies, Occupation (1928-1945).....	254
La crise économique et politique de la paysannerie bretonne des années 1930.....	254
Mobilisation de Guillaume Saliou et décès de Marc'harid Cléach (1939).....	259
Le retour de Guillaume Saliou.....	263
L'Occupation.....	268
La fin du « grand fléau » et ses conséquences.....	272
Une dernière victime.....	272
L'absence des femmes : « c'était une histoire beaucoup d'hommes qui vivaient à Saint-Draff ».....	273
La Libération : crimes et châtements dans la région de Taulé.....	276
L'Arrivée des Américains à Penzé.....	277
Les événements d'août 1944 : de Saint-Pol-de-Léon à Pont-Éon.....	277
Jeanne Mandel a-t-elle été tondue ?.....	280
<b>Chapitre III : « De nos jours » 1945-1973.....</b>	<b>287</b>
Changements et continuités : Penzé et Saint-Draff de 1945 aux années 1950.....	288
L'histoire de Rosalie Morvan et son arrivée à Saint-Draff (1946).....	288
Sa vie avant Saint-Draff.....	288
Bonne, puis concubine : « En 1950, ceux-là étaient à la mode, hein ! ».....	289
Évolution de l'agencement intérieur de la maison de 1946 aux années 1950.....	289
Aménagement intérieur.....	289
La table et la façon de s'y placer : une image de la hiérarchie familiale.....	290
Des constantes et des variables.....	290
Les traces de la pauvreté : commis, mendiants, vagabonds et journaliers.....	290
La modernisation des campagnes.....	290
Le pain quotidien.....	291
Travaux des champs.....	291
Événements festifs.....	291
Le vin quotidien : « C'était pas des alcools, hein. C'était du vin ! ».....	291
Quid de la politique ?.....	291
De nouvelles générations (1939-1959).....	292
La jeune Saliou loin du foyer.....	292
Cosporchou chez les Kerbrat.....	292



L'orphelinat de Kerozal (Locquénolé).....	299
Devenir un homme, devenir une femme.....	314
Hamon Saliou : apprentissage, service militaire et mariage.....	314
Francine Saliou, de la bonne ménagère au mariage nécessaire.....	318
Émiettement des modes de vie traditionnels.....	327
Le Boulva ou l'émigration léonarde.....	327
Chercher une ferme.....	327
L'émigration léonarde dans le Trégor : un phénomène peu étudié.....	328
Une adaptation difficile.....	333
Un nouveau métier : entrepreneur agricole.....	338
Fin d'un monde, fin d'une époque.....	345
Tuer le père.....	346
Maison neuve.....	360
Hamon Saliou n'est plus.....	367
<b>Conclusion.....</b>	<b>389</b>
<b>Remerciements et rétrospective.....</b>	<b>394</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>397</b>

# Annexe



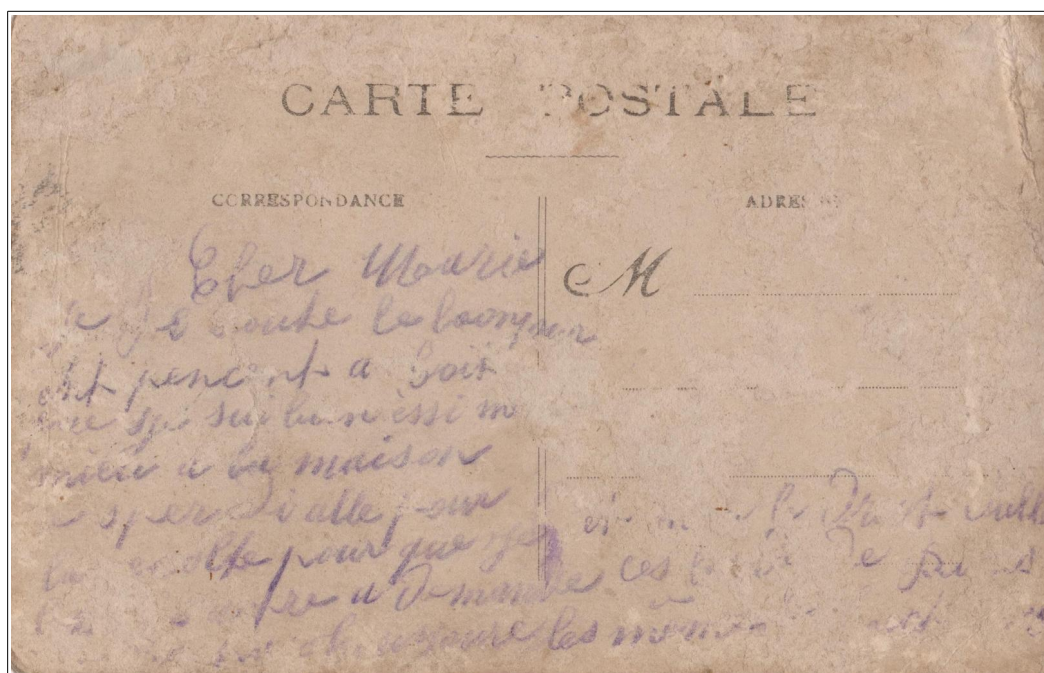
Jean Roualec—Quéré

Sous la direction de Nelly Blanchard

Mémoire de Master Civilisations Cultures & Sociétés

U.F.R Lettres et Sciences Humaines de Brest

2016-2018



En couverture :

Carte postale (recto) envoyé par le sergent-fourrier Hamon Saliou (1877-1973) à sa femme Marc'harit Cléach (1874-1939) pendant la Première Guerre mondiale, le côté verso est reproduit ci-dessus. Elle n'est plus lisible aujourd'hui.

Selon Marcel Saliou (fils aîné d'Hamon et Denise Saliou), les personnes sur la photo seraient de gauche à droite : Hamon Saliou et un certain « Cherum » (Jérôme) de Carantec. C'est le grand-père de Marcel Saliou, Guillaume Saliou (1905-2000) qui les identifiait ainsi.

## Note sur la transcription :

Les principales personnes interrogées lors de nos entretiens sont Francine Saliou, notre grand-mère, et Hamon Saliou, notre vieil oncle, et sa femme Denise Le Gac. En ce qui concerne nos entretiens avec Francine Saliou, étant donné que nous la connaissons bien nous avons essayé de faire les entretiens en langue bretonne avec plus ou moins de réussite. Pour ce qui est des entretiens avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, ils ont été dans l'ensemble fait en français bien que nous désirions au départ les faire en breton. Nous n'avons pas pu faire ainsi, car Hamon Saliou dispose d'une vitesse d'élocution en langue bretonne telle, qu'il nous était difficile de comprendre la totalité de ce qui était dit.

Les passages en breton seront mis en caractères gras afin que l'italique puisse être gardé dans le cas de citations éventuelles faites par les informateurs/trices.

Afin d'avoir une retranscription plus claire de l'entretien, nous avons volontairement omis la plupart des affirmations que nous avons continuellement faites pendant celui-ci. Nous avons, de même, omis quelques-unes de nos interventions non utiles ou non pertinentes afin de rendre le discours plus fluide.

Concernant la retranscription, nous avons pris quelques libertés pour ce qui est des règles d'orthographe et de grammaire afin qu'elle soit le plus fidèle possible aux enregistrements. Il sera courant de voir écrit « y » pour « il » par exemple : « y disaient » pour « ils disaient ». De même on retrouvera fréquemment « chépa » au lieu de « je ne sais pas », pour ne citer que ces deux exemples.

Les règles d'orthographe et grammairiales en langue bretonne étant souvent éloignées des idiomes parlés, nous avons pris une liberté presque complète dans sa retranscription et n'avons que très peu tenu compte des règles d'orthographe et de grammaire. Toutefois, pour la langue bretonne toujours, quand un terme est difficilement compréhensible nous l'accompagnons généralement d'une note en bas de page expliquant sa signification. Il arrive parfois que les règles de mutations ne soient pas respectées à l'oral, quand il y a eu des erreurs de ce type elles ont été retranscrites tel quel. La traduction des passages en breton n'a pas été directement faite en annexe ; quand certains passages dans cette langue ont été cités dans le mémoire, nous l'avons accompagné de sa traduction.

Lorsqu'un terme ou une lettre manque ou n'est pas clair, il est mis entre crochets. Quand un mot est entre crochets et accompagné d'un point d'interrogation cela signifie que sa retranscription n'est pas certaine.

Exemple : [?gobr-reiz?]

**Entretien n°1 : Avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac au sujet de son Grand-Père du même nom Hamon Saliou dit *Ta-koz***

Enregistré le 20 septembre 2016 à Saint-Draff en Guiclan

H = Hamon Saliou (Informateur)  
D = Denise le Gac (Informatrice)  
J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

H : Bon il est né à Pont-Eon<sup>1</sup> d'une famille de cinq enfants, il était le plus jeune. Il avait trois sœurs et un autre frère.

D : Plus âgé.

H : Son autre frère avait quinze ans de plus vieux que lui. Il s'appelait ...

D : Yves peut-être ?

H : Yves, Yves oui ! Une de ses sœurs, je sais qu'elle s'appelait comment ? Soig<sup>2</sup>.

D : Françoise.

H : Françoise oui. L'aut', les aut', je ne sais pas. Celle-là était mariée à Plouénan, une Madame Spagnol, une aut' était une Madame Maony, l'aut', je ne sais pas.

J : Comment tu dis ?

D & H : Maony oui Maony.

[...]

D : Et l'aut' était Madame Par.

H : Madame Par oui ! Et alors ils étaient six alors ! Il y avait Madame Par et il y avait celle de l'Île Vierge aussi !

D : Non.

H : Ha ! Peut-être c'était déjà madame Par alors ça je sais pas ! Madame Par oui, Parc, Parc Parc que c'est oui !

J : Madame Parc ?

H : Parc oui !

[...]

H : Après ça il est parti habiter ...

D : Il disait, et c'est dans les papiers là, que son père était, que comment t'appelle ça ? Tirer les bateaux là ...

J : Gaba ...

**D : Gabarer !**

H : Gabarier oui !

J : Et en breton, comment tu dis ça Hamon tu sais pas ?

H : Hein ? [...] Je sais pas, je sais pas hein !

D : C'était tirer les gabares quoi. Qui remontaient la Penzé quoi.

J : Et vous avez vu faire ça toujours ou pas ?

H : Ha non, non, non ! Moi j'ai pas vu ça, c'est lui qui nous a raconté ça !

D : Ha non, mais après on faisait avec des ch'vaux !

J : Il t'a expliqué alors comment ça marchait ? Est-ce que tu t'en souviens ?

H : Il halait, il halait les bateaux quoi ! Il tirait les bateaux pour euh ... la Penzé quoi !

J : Et il faisait à la main ? Tout seul ?

1 En breton on prononce *Pondeon*. Dans les registres municipaux on s'aperçoit que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'on écrivait ce nom de lieu ainsi : Pond'héon.

2 *Soizig* selon Francine Saliou, nom français : Marie-Françoise.

H : À la main qu'il faisait ça oui, au début et puis après il faisait avec des ch'vaux.  
 J : Et ils étaient plusieurs à faire ça sûrement ?  
 D : Oui, oui sûrement !  
 H : Moi j'ai jamais vu ça hein !  
 J : Et c'est parce que ça allait à contre-courant qu'il faisait ça sûrement ?  
 H : Bah oui quand, quand le courant montait il tirait les bateaux quoi !  
 J : D'accord OK ! Et il a fait ça longtemps ?  
 H : Bah je sais pas ...  
 D : Oh nan, mais ça, c'était le père de *Ta-koz*<sup>3</sup> !  
 H : Le père de *Ta-koz* oui !  
 J : Ah c'était son père c'était pas *Ta-koz* ?  
 H : Son père oui !  
 J : Du coup [...] il est né en quelle année *Ta-koz* ?  
 D : Dix-huit cent soixante-dix-sept, je crois.  
 J : Du coup, ça veut dire que son père, il a fait ça à peu près dans les années 1850, si c'est pas avant ?  
 H : Oui oui oui, ou bien peut-être jusqu'à soixante-dix aussi, je sais pas moi !  
 D : Et *Ta-koz* l'hiver, nous a raconté, aussi, qu'il allait au bois là !  
 J : Où ça ? À Penzé ?  
 D : De Lanuzouarn !  
 J : Koat Lanuzouarn quoi ?  
 H : Oui. Il allait faire des fagots là !  
 D : Avec son frère.  
 H : Son frère et sa mère.  
 J : Quand ils étaient petits quoi ? Quand ils étaient jeunes ?  
 D : Oui et alors ils étaient à Pont-Eon.  
 H : Ils étaient à Pont-Eon oui !  
 D : Il est né à Pont-Eon !  
 J : Et il est resté longtemps là-bas ?  
 H : Je sais pas, je sais pas.  
 D : Et après ils étaient venus à Kerandantec.  
 H : Kerandantec oui, c'était à Plouénan toujours.  
 D : C'est toujours à Plouénan.  
 [...]  
 H : Et après ça, il est parti euh ... il habitait à comment ... à Kerlidec à Taulé.  
 D : Son frère et lui !  
 J : Ils sont partis habiter les deux frères ensemble quoi ?  
 H : Oui.  
 D : A Kerlidec à Taulé.  
 J : Et du coup c'était lui et son plus jeune frère<sup>4</sup>, non ? Y avait que deux autres frères non ?  
 H : Son frère et lui oui.  
 D : Et c'est là qu'il a épousé en 1904 ...  
 H : En 1904 il a épousé [?]<sup>5</sup>.  
 J : Et il a vécu là après, toujours avec elle ou ... ?  
 D : Ah non il est parti.  
 H : Non, non après ils ont vécu à Kerellec<sup>6</sup> à Taulé.

3 Jacques Saliou (1838-1879).

4 Il s'agit d'une erreur de notre part : Hamon Saliou était le frère cadet, il n'avait pas de frère plus jeune. Il s'est donc installé avec son frère aîné.

5 Il a épousé Marguerite Cleach (1874-1939) ou *Marc'harid* en breton.

6 Il s'agit de la façon dont Hamon Saliou, Denise Le Gac et Francine Saliou le prononce. Sur le panneau du lieu-

[...]

H : Cette horloge-là était chez ma grand-mère<sup>7</sup>, quand euh ... quand il s'est marié.

J : D'accord ouais, elle date de cette époque toujours quoi !

D : Ah ben elle date de dix-huit cents, de dix-huit cent quatre ...

H : Jusqu'en 1904 oui. Parce qu'ils ont été les premiers, mariés à l'église de Taulé qu'on avait fait à neuf l'année avant quoi.

J : D'accord et du coup elle a été refaite en 1904 quoi ?

D : Oui.

J : Et du coup ils vivaient de quoi à Kerellec ou même avant ?

H : Là ils faisaient des légumes quoi, comme euh, comme ici : les artichauts, les choux-fleurs, des choses comme ça. Puis un peu d'élevage quoi.

J : D'accord ouais : un paysan quoi, agriculteur quoi ?

H : Ouais paysan.

J : Et du coup ils les vendaient ... Je sais pas où est ce qu'ils les vendaient du coup. Vous savez pas non plus ?

H : Là sa ferme avait été mise en vente. Le propriétaire lui avait dit : « *Achète ta, ferme tu me paieras quand tu auras des sous* ». Et il disait qu'il avait la moitié de la somme pour payer, mais il n'avait pas osé rester.

J : Il est parti quoi ?

H : Il est parti, mais il regrettait après, parce que celle-là c'était une bonne ferme pas comme ici<sup>8</sup>, hein ! Non c'était une très bonne ferme, très très bonne ferme.

D : Et là il a eu trois enfants.

J : Ha oui déjà ? En quelle année ? Vous savez pas ?

D : Ha ba si hein ! Gwilhom<sup>9</sup> est né en 1905.

J : Du coup Guillaume, c'était l'aîné.

H : C'était l'aîné.

D : Oui. Gwilhom en 1905. Ton onc' [oncle]

H : François-Louis devait être en six [1906] ou sept [1907].

D : François-Louis en sept, je crois. Et puis y a Marcel qui était né peut-être en douze, mais qui ...

J : Qui a pas vécu longtemps ?

H : Dix-huit mois.

D : Pendant la guerre, lui<sup>10</sup> a été mobilisé, la Grande Guerre hein ! Il a été mobilisé, ça fait que sa femme était obligée d'aller aux travaux des champs.

J : Et elle n'a pas pu s'occuper du jeune ?

D : Eh non, elle a envoyé le petit au bout du champ dans quelque chose quoi, et il serait mort ...

H : D'une insolation.

D : Je crois en quatorze ou en quinze. Il avait trois ans ...

H : Dix-huit mois, nan ?

D : D'une insolation, c'est sur le livret de famille là.

J : Et c'est *Ta-koz* qui vous a raconté ça ? Ou c'est ...

D : Ah oui oui oui ! Que l'enfant était envoyé au bout du champ et que elle travaillait, et puis il y a eu une insolation, il nous a dit que le garçon est mort. Et c'est pour ça, ça c'était le premier Marcel quoi.

J : Ah oui. Et ça arrivait souvent ça quand les gens étaient occupés, ils pouvaient pas ?

D : Ah bah évidemment les femmes étaient obligées de travailler.

dit en question il est écrit « Kerrerec » et dans les registres de naissances-mariages-sépultures (A.M.T/DC 1900-1910) on retrouve régulièrement la forme écrite « Kerellec ».

7 À savoir Marguerite Cleach.

8 « Ici » sous-entend le lieu dit Saint-Draff en Guiclan où sont toujours installés Hamon Saliou et Denise Le Gac.

9 Guillaume Saliou (1905-2000), père de Francine Saliou et de son frère Hamon Saliou.

10 À savoir Hamon Saliou dit « *Ta-koz* ».

H : J'ai pas entendu parler d'aut' hein.

J : Bon sinon Hamon Saliou il vous a raconté autre chose sur son enfance peut-être ?

D : Ah bah ils al... Il allait à pied à Taulé à l'école, en sabot de bois.

J : Du coup il a été à l'école ?

D : Oui et puis il avait au moins ...

H : ... Oh euh trois, trois kilomet' sûrs.

J : Du coup là c'était à partir de Pont-Eon quoi ?

D : Non, non c'était à partir de Taulé.

H : Mon père hein ? Mon père à moi !

J : Non, ton grand-père du coup ?

H : Mon père allait de Kerellec à Taulé à l'école.

J : Et ton grand-père du coup ?

H : Ah mon grand-père, je ne sais pas ...

D : Il n'a pas parlé d'école.

H : Il n'a pas parlé d'école, mais il a été à l'école, il a été à l'école avec monsieur Merrer à Penzé.

D : Mais pas beaucoup hein ! T'as qu'à voir : né en soixante-dix-sept, la loi sur l'école n'est venue qu'en quand ?

J : ...

D : Quatre-vingt-quinze non ?

J : Je sais pas exactement ... C'est quand même un des premiers à avoir été à l'école ?

D : Non, non il n'a pas dû avoir été à l'école.

H : Il a pas été longtemps à l'école, mais il savait quand même lire hein !

J : Il a eu le temps d'apprendre ça ? Il a appris où, du coup ?

D : Bah avec les enfants après, quand les enfants allaient à l'école quoi !

J : C'est à dire qu'il a appris avec ses camarades quoi ?

D : Voilà.

H : Il disait que même, il avait pas le droit de parler breton à l'école avec monsieur Merrer.

J : D'accord, donc c'est qu'il se souvient quand même de ça quoi ? Et vous saviez pas combien de temps il est resté là-bas du coup ?

H : Oh non je sais pas non ...

J : Pas longtemps quoi.

H : Je ne sais pas du tout combien de temps il a été à Pont-Eon ...

J : Non à l'école je dis ?

D : Moi je te dis qu'il n'a pas été à l'école, Hamon !

H : Il a été à l'école parce que à l'école il disait qu'il était du côté où on joue aux pétanques là, où en face, là où on joue aux pétanques.

D : C'est le mien qui était, à l'école.

J : Parce que Francine m'a dit qu'il avait été, alors je sais pas si c'est vrai ou pas ?

H : Où ?

J : À l'école.

H : Oui, oui il a été à l'école.

J : Est-ce qu'il savait lire ou écrire ?

H : Oui, oui, il savait, il savait !

J : Et il a appris ça où ?

H : Non, non, non je sais pas où.

D : Non, mais beaucoup de parents, de vieux parents en voyant leurs enfants ...

H : Oui, mais lui il savait lire et écrire. Parce que on a eu trouvé des lettres mêmes que il avait écrit à sa femme quand il était, quand il était à la guerre.

J : D'accord, il a été ... C'est la Première Guerre qu'il a fait ?

D : Et ta grand-mère ne savait pas ... [en s'adressant à Hamon Saliou]



H : Nan, ma grand-mère ne savait pas ni lire ni écrire.  
 J : Des gens lui lisaient pour elle quoi ?  
 H : Ah bah oui oui.  
 D : Elle était plus âgée, elle était plus âgée.  
 H : Deux ans plus âgée oui.  
 J : Du coup il savait parler français aussi, sûrement, peut-être ?  
 H : Oh un peu, pas beaucoup hein ! Non, il préférerait parler en breton.  
 J : Il parlait surtout breton ?  
 H : Oh oui oui. Il savait le français lui.  
 D : Et t'inquiète pas, ils savaient compter leurs sous !  
 J : Oui ça j'imagine oui !  
 H : Oh oui oui oui, ma grand-mère, aussi t'en fais pas ! Oh oui ça c'est sûre. Elle savait pas, elle parlait pas français, mais elle savait compter les sous, t'en fait pas !  
 D : Parce qu'elle allait vendre les œufs et le beurre ...  
 H : ... aux halles à Morlaix.  
 J : D'accord, ah oui et du coup là-bas forcément ils étaient obligés de les compter en français quoi ? Ils étaient obligés d'échanger en français avec les commerçants quoi ?  
 H : Ah bah ! Beaucoup de commerçants parlaient aussi le breton à cette époque-là.  
 J : Et sinon, à part aller à l'école il faisait quoi quand il était jeune, quand il était enfant ? Vous savez pas ? Pour passer son temps, il avait sûrement des trucs à faire nan ?  
 D : Parce que en été il travaillait dans les fermes, il allait dans les grandes fermes faire le [?'gobr-reiz'<sup>11</sup>?]  
 H : Il disait, il disait qu'il avait été dans une ferme, là-haut là et ... vider du fumier dans une crèche et il y avait tellement de fumier dans les crèches que y avait plus d'place pour les bêtes, elles étaient obligées d'aller dormir sur les poutres.  
 D : Et puis ils allaient faire le [?'gobr-reiz'?] ou chépa quoi : couper, couper les blés ...  
 H : Couper la moisson ...  
 D : À la faucille hein ! Tout[e] la moisson était coupée à la faucille.  
 H : Moi j'ai pas vu couper à la faucille hein ! J'ai vu faire un peu des fois pour faire la place pour commencer des fois dans les ... dans les champs avec la faucheuse, mais autrement j'ai pas vu couper.  
 J : Et comment il faisait alors à ton époque, alors ?  
 H : Bah avec la faucheuse quoi. Et puis après, après on a eu fait avec euh comment ... Une moissonneuse lieuse.  
 D : Eux ils coupaient à la faucille.  
 J : Tout à la faucille !  
 H : Parce que nous, en cinquante-sept on avait acheté des tracteurs et en cinquante-huit, peut-être en cinquante-huit on avait acheté une lieuse.  
 J : Et du coup, eux, ils coupaient à la faucille et après ils étaient battus sûrement après avec des ...  
 D : Avec des fléaux !  
 J : Avec des fléaux, c'est ça !  
 D : Ouais et y avait des fléaux là dans le temps !  
 H : Des fléaux y avait dans le temps comme ça, mais j'ai jamais vu faire avec hein !

11 Nous avons laissé la transcription ainsi, car la prononciation reste incertaine on entend quelque chose comme « gob'-reiz ». Nelly Blanchard nous a suggéré qu'il pouvait très certainement s'agir du *gopr-east*, c'est-à-dire un emploi saisonnier. Le dictionnaire de Francis Favereau définit aussi les termes « *gobr-dewezhour & gopr-east* » comme un emploi saisonnier, tandis que Roparz Hemon définit, dans son dictionnaire, le terme « *gopr-east* » comme un « engagement de salaire *pour la moisson* ; salaire payé *pour la moisson* ». Cela coïncide avec ce que nous dit Denise Le Gac et son mari : il s'agissait de « couper les blés ; couper la moisson ». On peut donc supposer qu'il s'agit-là d'un autre terme désignant le salaire estival des journaliers s'affairant à la moisson, *gobr-reiz* signifiant alors : « le salaire juste » ou « le salaire honnête ».

D : Nan, mais il nous a expliqué : ils se mettaient six, je crois, avec le blé au milieu quoi, trois tapaient et trois autres faisaient chacun leur tour quoi !

J : Et avant la guerre ça devait se faire toujours, non ?

H : Oh nan, nan j'ai pas vu faire. Oh nan avant la guerre, ici, ici avant la guerre y avait une faucheuse !

J : Et c'était quoi une faucheuse du coup ? C'était un truc qui tournait, comme ça ?

H : Mais, mais la faucheuse était traînée par deux ch'vaux : deux chevaux couplés. Et puis y avait un qui conduisait les ch'vaux assis sur un siège et puis l'aut' il faisait des, des ...

D : Des gerbes !

H : Des gerbes si tu veux, avec des bâtons. Et puis y avait des lanteaux derrières que tu baissais pour laisser la gerbe partir ...

D : Et que des gens nouaient. Et que une équipe moi-même comme toi, on nouait les gerbes.

H : Après il fallait les nouer [...] Et puis çui-là il faisait le tour du champ quoi, il coupait le tour du champ. Et puis il faisait des graines, après on les mettait en graine, après on les montait, montait ...

D : On faisait des grands tas !

J : Comment on appelle ça déjà ?

H : En javelle<sup>12</sup> si tu veux qu'on les montait : on mettait huit ...

D : Neuf ...

H : Huit, huit. Huit ou douze ? Attend on mettait quat' d'abord, quat', quat' : huit, huit qu'on mettait. Huit à huit qu'on met.

J : Huit gerbes ?

H : Oui, oui [des] gerbes comme on faisait. Et puis après alors euh ... Quand ils étaient bien secs quoi on les montait à la maison, on les mettait en tas à la maison, des grands, des grands, des grands tas quoi et puis ...

J : Dans des greniers quoi ?

H : Bah oui, puis on les, on les battait. On les battait ...

J : Ah c'était après qu'on les battait alors ? C'était pas avant ? C'était après qu'on les avait mis en ... qu'on battait quoi.

H : Oui, oui ! Là on battait ça euh ...

D : Fin août.

H : Quinze août, quinze août qu'on commençait à ...

D : Non ! Fin août, début septembre.

H : Fin août, début septembre ... Oh peut-être le quinze août déjà, qu'on commençait à bat' ! Les premiers qu'on commençait à bat' parce que on faisait le battage. Parce que des fermes comme ici y avaient presque une journée de battage, quoi !

D : Une journée !

H : Et puis certaines fermes n'avaient que deux, trois heures de battage, mais [?]

J : À ce moment-là, les voisins venaient aider sûrement quoi ?

D : Il fallait du monde alors.

H : Il fallait du monde oui.

D : Alors, le jour du battage, t'avais au moins trente bonhommes hein !

H : Oooh ! Oui trente, trente c'était peu même !

J : Ouais plus peut-être quoi ?

H : C'est ça, parce qu'il fallait, il fallait ... euh ... Deux déjà sur la batteuse, avec, avec l'entrepreneur qui [était dedans?] qui montait la machine, il y avait un qui coupait les liens, et l'autre qui étalait la gerbe et puis d'autres qui alimentaient la batteuse. Après y avait au moins trois aut' qui envoyait du grain, et puis trois, trois aussi la paille ...

D : Et puis tu n'as pas dit qu'il y avait trois sur le tas de blé !

12 La javelle est, selon le Larousse, un « petit tas de céréales coupées à la main ou par la javelleuse, et qu'on lie ensuite en gerbes ».

H : Y avait pas quat' ?

D : Sur le tas de blé il fallait qu'il y ait du monde pour alimenter.

H : Il fallait aussi trois ou quatre pour le tas de blé aussi pour ... le tas de blé, puis avoine ou bien orge quoi. Il fallait du monde pour alimenter la batteuse. Et puis, après dans la balle, il y avait aussi du monde.

J : D'accord et c'était pas trop dan ... Enfin les gens se blessaient pas avec ces machines-là ? Parce que c'était pas trop dangereux, ces machines-là ? J'ai entendu qu'il y avait des accidents avec ça c'est ...

H : Oh oui y en a eu, mais ...

J : Pas par chez vous ?

H : Pas beaucoup !

D : Nan souvent c'était des hommes qui buvaient qui ...

J : Ah ouais ouais, ouais forcément qui étaient pas ...

H : Parce que les femmes passaient toutes les heures, ou heures et demie, passaient [?boire un coup?].

J : Boire un coup ?

H : Bah oui parce que elles avaient une bouteille d'alcool ça fait que ... souvent certains étaient ...

J : Étaient *kapout* quoi !

H : Bah oui. Oui y a eu des accidents oui !

D : Et y avait d'aut' à la balle, y avait aussi la balle, on récupérait la balle aussi !

J : Oui bien sûr ! Pour la literie nan, c'est ça ?

H : La balle d'avoine, oui à peu près pour la literie !

J : D'accord et le reste c'était pour euh ... ?

H : Le reste et ben ma foi on le mettait sous les bêtes.

D : Si on en ramassait aussi pour met' sous les bêtes.

H : Sous les bêtes, oui !

[...]

H : Eh oui et puis y avait encore deux ou trois : ceux qui faisaient le tas de paille. Et puis le tas de paille, au début, tu pouvais allez avec les fourches avec mais à la fin il fallait un long manche de fourche ça fait que y avait deux sur le manche de fourche là : un pour caler le pied et pour aider l'aut' à tirer pour envoyer la paille sur le tas. Et puis à partir du moment où la paille a été bottelée c'était déjà beaucoup mieux que ...

J : Qu'avant ?

H : Oh bah oui parce qu'avant tu faisais beaucoup de paille, mais beaucoup tombait par terre ça fait que ...

J : Y avait de la perte quoi ?

H : Bah oui, c'était la merde, oui.

J : Et du coup à l'époque de *Ta-koz* ils faisaient aussi des tas de paille comme ça ? C'était le même principe ?

H : Oui oui oui, mais c'était pas les mêmes batteuses eux c'était ... c'était que la batteuse quoi, si tu veux. Parce nous on avait une batteuse qui séparait le grain de la balle. Mais eux à l'époque c'était des... des *koff* qu'on appelait ça : elles faisaient que bat' si tu veux. Et puis il fallait après séparer la balle du grain.

J : Et ça, ça se faisait à la main, du coup avec un tamis ?

H : Non avec un tarare qu'on appelait ça.

J : Un térar ?

D : Tarare !

H : Alors il fallait la tourner et puis, et puis au bout y avait un ventilateur quoi qui [?aspirait la?] balle pour fout' le camp et puis le grain qui ... Les tarare par contre j'ai eu connu, mais j'ai pas eu connu les *koff*, j'en ai eu vu après des *koff* certainement, mais travailler j'ai jamais vu.

J : Et ils disaient ça *koff* ou *kofr* ?  
H : *Koff* qu'on appelait ça, oui !  
D : Peut-être ceux qui vont aux vieilles fêtes là  
[...]  
H : Tu vas jamais voir le musée à Plouigneau, là ?  
J : Euh çui-là j'ai pas été, j'ai été à çui de Guimaëc ! Guimaëc y en a un avec des vieux engins.  
H : À Plouigneau y a pas mal de choses ...  
J : Il faudra que j'aïlle voir ouais, il faudra que j'aïlle faire un tour.  
H : Et une fois les vieux de Penzé ont été comme ça à Plouigneau voir, et puis alors ils faisaient voir des graines là, y avait que moi qui connaissais les graines là !  
J : C'était des vieilles graines ?  
H : Des graines de lin !  
J : Haaa ! D'accord !  
H : Bah oui je connaissais et puis l'avoine et l'orge comme ça, je sais faire la différence aussi, mais les aut' ne connaissaient pas.  
J : Et le lin, alors, il vous servait à quoi ?  
D : On semait du lin.  
J : Oui et c'était pour quoi ? Ça servait à quoi ?  
H : Pour faire des toiles des bateaux !  
J : Et vous en faisiez toujours des toiles à ...  
H : Et bah moi j'ai vu des bateaux venir à la voile à Penzé !  
J : D'accord et c'était pour la toile des bateaux ? Et pour les vêtements, c'était pas utilisé ?  
D : Oh si, mais c'était grossier.  
H : Par ici, à Saint-Thégonnec tout ça à Guiclan y a eu beaucoup de lin dans le temps. [...] Mais à partir du moment où les bateaux ont abandonné les voiles, quand y avait du moteur, bah le lin ne rapportait plus rien.  
J : Et ça servait pas du tout pour la ferme, pour les bêtes ou je sais pas ?  
H : Oh non, non non non non ! Le lin, la graine de lin on donnait aux ch'vaux quand ils étaient constipés.  
J : Ah oui ça les faisait ...  
H : Ah oui c'était très bon pour ça : on mettait ça dans l'eau pour euh ... pour tremper et on donnait l'eau aux ch'vaux après. Ça les faisait ...  
J : Ça les faisait dégager quoi !  
H : Ouais.  
J : D'accord ! Euh alors du coup, j'ai d'autres questions sûrement ...  
D : Ça fait que entre 1904 ou il est parti à Taulé et 1922 qu'il est venu ici ...  
J : À Saint-Draff ?  
D : Il est venu à Saint-Draff.  
J : 1922 ? Euh *Ta-koz* ou Guillaume ?  
H : Euh Gwilhom et *Ta-koz* quoi !  
J : Les deux sont venus ensemb' ?  
D : Oui oui !  
J : D'accord 1904-1922, tu dis ?  
D : Oui !  
J : Du coup entre 1904 et 1922 ils étaient à ... ?  
D : Ils étaient à Taulé.  
J : À Kerellec c'est ça ?  
H : Kerellec oui.  
J : D'accord et après il s'est installé à Guiclan du coup ?  
H : Ouais voilà !

J : D'accord. Et du coup, ah ouais parce qu'il avait été ... La ferme était vendue c'est ça ?  
H : Oui oui, la ferme était vendue ! Mais il avait la moitié de la somme, mais il n'a pas osé ...  
Pourtant on lui avait dit ...  
D : Il a regretté toujours.  
H : Bah oui ! « *Quand tu auras les sous tu me paieras* » qu'il avait dit le ... [propriétaire], mais il a pas osé, il a toujours regretté ça !  
D : Alors y avait pas de caisse de crédit comme y a maintenant ! Il fallait trouver quelqu'un : un ami ou un parent.  
H : On lui avait dit : « *Quand tu auras des sous, tu me paieras. Je ne suis pas pressé, je ne suis pas pressé* ».  
D : On n'était pas arrivé comme maintenant où on fait crédit à tout bout de champ !  
J : [...] Du coup j'allais dire ! Vous me disiez tout à l'heure que *Ta-koz* était orphelin ?  
H : Oui.  
J : Orphelin des deux pères, des deux parents ?  
H : Orphelin du père ...  
D : Du père.  
J : Du père seulement, du coup il avait sa mère ?  
H : Ouais.  
D : Ouais, mais je sais pas pendant combien de temps.  
H : Ouais je sais pas pendant combien de temps non plus.  
J : Et du coup il a été élevé par qui ?  
[...]  
H : Avec sa mère quoi.  
J : À Pont-Eon.  
D : Oui.  
H : Et sa grand-mère sans doute.  
J : Ah ouais parce que du coup à Pont-Eon c'est qui, qui vivaient là-bas ? C'est qui qui vivaient à Pont-Eon ?  
D : Avant on sait pas qui.  
H : Comment s'appelait son père ... euh me rappelle plus. Mais j'ai eu entendu son père ...  
D : Bah c'est écrit là ! Sur le ...  
H : J'ai eu connu, son père, mais me rappelle plus.  
J : Et il a vécu longtemps là-bas ?  
H : Pfff je sais pas ! Mais la grand-mère par exemp', je sais que le père de la grand-mère, de sa mère je ne sais pas, le père de la grand-mère a été ici il a vécu ici après, il est venu ici ...  
D : Oui, mais çui là ...  
H : Était... était aveug' !  
J : À Saint-Draff ?  
D : Oui, mais c'était un Cleach !  
H : Il était aveug' .  
J : Vous l'avez pas connu ?  
H : Non. Et pendant qu'il était à Kerellec il s'occupait des bêtes tout, même qu'il était aveug' ! Et ici il s'est perdu ! Ici il a pas ...  
J : Ouais il s'est pas habitué à l'endroit quoi !  
H : Ici il a pas, il a pas réussi à faire.  
J : Du coup c'était des familles assez pauv' au final quoi ?  
H : Il s'appelait Guénolé Guillaume.  
J : Guénolé Guillaume ?  
H : Ouais, le père de ma grand-mère.  
D : Mais peut-être que si tu cherchais ... Maintenant on trouve là ... Une fois Marcel a cherché, il a

trouvé plein de Saliou du côté de Plouvorn là.

H : Oui il paraît, il paraît que l'origine des Saliou ici serait partie de, de ... des fermes de Plouvorn là pas loin d'ici. [...] Euh de, comment ...

D : Kerdrein<sup>13</sup>.

J : Et comment vous avez su ça ?

D : « Ker et drein : D R E I N ».

J : Ouais et comment vous avez su du coup que les Saliou venaient de Plouvorn ?

D : Bah c'est Marcel Saliou qui a cherché ...

J : Il a fait des recherches et il a trouvé ça ?

D : Oui, oui euh ... Il disait qu'il y avait pleins de ... oui.

J : D'accord.

D : Marcel t'aurait dit davantage ... Armelle peut-êt' euh ...

J : Ben Armelle en fait, si tu veux, elle a fait un arbre généalogique, après je l'ai pas retrouvé, il va falloir que je le retrouve, mais normalement elle a réussi à remonter assez loin, donc faudra que je retrouve ça. Après moi pour l'instant ce qui m'intéresse, c'est un peu de creuser. Essayer de voir un petit peu si vous pouvez me renseigner sur l'enfance de *Ta-koz*, sur les choses qu'il a vécues. Après si ça vient pas, c'est pas grave hein, mais si vous pouvez me dire des trucs peu importe ça serait intéressant ...

D : Il ne parlait pas ... Ça a été dur !

J : Ouais, très dur ?

H : Très dur oui.

D : Et même après, longtemps après tu avais été avec une vache à la foire à Saint Martin-des-Champs, et là ...

H : Oui, il est arrivé avec son frère là ! Alors euh, bon y sont partis boire un coup, 'videmment, et puis y me dit : « *Henneh ar pimoc'h* ! – quand il est revenu y me dit –, *Henneh ar pimoc'h-se n'eus dresed na va reur din-me le ! Enez deus diske' va micher din-me*<sup>14</sup> ». »

J : Et il parlait de qui du coup ?

H & D : De son frère !

J : Ah et son frère, c'était son grand frère du coup ?

D : C'était son grand frère quoi !

D : Comme ils allaient au bois [...] tous les soirs, ils revenaient ...

H : Oui tous les soirs son père, euh son frère envoyait tous les soirs avec lui des liens, pour faire des liens pour les fagots le jour après. Parce que on prenait, on prenait des fagots qui étaient pas trop gros quoi, si tu veux, on faisait une bouc'[le], on tournait et puis ont faisait une bouc' dans un bout pour pouvoir ... Il faisait jusqu'à trois-cents fagots dans la journée.

J : Trois cents ?!

H : Mouais.

J : Et il était tout seul à faire ça ?

D & H : Son frère, son frère !

J : Son grand frère qui faisait ça, c'est pas lui ?

H : Oui, lui, lui il abattait.

D : Oui ça c'est ton grand-père qui te disait ça !

H : Mon grand-père qui disait ça, oui. Oui, mais y avait des *kontenou* aussi qu'on appelle.

**J : Peta eo kontenou ?**

13 N.B : En breton on prononce *Kerzrein*, c'est la façon dont notre vieil oncle et sa femme le prononcent. Nous avons eut confirmation de la part de Francine Saliou qui le prononce de la même manière bien que la forme écrite soit légèrement différente.

14 On peut le traduire littéralement de la façon suivante : « C'est celui-ci le porc, qui à dresser mes fesses ! Celui-ci m'a appris mon métier ! » Le mot *pimoc'h* (porc) est particulièrement accentué et traduit donc la dureté avec laquelle Hamon Saliou (1877-1973) avait, au dit de son petit-fils, employé ce terme. Cela traduit aussi certainement la dureté avec laquelle son frère aîné le dominait et lui avait « appris son métier ».

H : Des *kontenou* c'était des, les, les, les branches un peu plus grosses quoi si tu veux ! Qu'on mettait dans ... qu'on mettait pas dans le fagot : on faisait des entailles dedans, ça comptait, ça comptait, ça comptait les fagots !

J : Ah oui ? D'accord !

D : Non, mais pour nouer les fagots il fallait faire avec une branche de noisetier ou chépa quoi !

J : Oui plus souple quoi !

D : Il fallait faire une boucle, pour passer, pour tirer dessus pour ...

J : Pour tenir le tout quoi !

D : Oui.

H : J'ai fait des fagots aussi, mais pas avec des liens comme ça, nous on mettait des liens en ferraille dessus, des fils de fer.

J : D'accord c'était pas la même époque quoi ! Ça a changé !

H : Ça faisait quand même la même forme quoi. Pareil quand même, mais ...

D : Tu n'as jamais eu pensé que quand il était chez toi, il traînait du bois.

J : Il traînait ?

D & H : Oh oui !

J : C'est-à-dire ?

H : Quand il trouvait du bois mort, il traînait ...

D : Parce que chaque bout de bois, même ici hein, il trouvait un bout de bois qui traînait quelque part ...

J : À chaque fois qu'il y avait un bout de bois, il le ramassait quoi ?

H : Oui oui oui.

D : Il mettait une ficelle ou une corde et puis il le traînait à la ferme.

J : Ah ouais ?

D : Ah oui oui !

H : Oh ! Ici tiens, la première voiture qu'on a eue ... le garage était en haut d'la cour là-bas, et y faisait ... y cuisait ... à manger au cochon là ... juste à côté... au bout d'la vieille maison.

J : Ouais

H : Et y traînait toutes sortes de saloperies là ! Tou[te]s les épines qu'il trouvait, tout, tout ça 'tait par... On pouvait pas sortir la voiture sans crever les pneus.

D : Oui, mais les pneus à l'époque n'étaient pas comme maintenant, non plus ...

H : Ils crevaient beaucoup plus vite !

D : Mais il a toujours été ... Tous les bouts de bois qu'il trouvait ... On l'a vu une fois chez ... au Boulva, il rentrait aussi de, des chemins là, avec du bois aussi ! Parce que c'est parce qu'il ...

H : Et quand il trouvait une souche pour fendre là il la fendait et il disait : « *Euh cont' résistance y as pas de ...* contre comment ? Contre... *Contre la force y a pas de résistance !* » qu'y dit puis 'tapait dessus ! [rire]

J : Ouais, c'est ça ouais. On m'a dit ça ouais !

D : Et on lui a envoyé des souches d'arb' là. Des grandes souches ! Que personne n'oserait à l'heure d'aujourd'hui attaquer, eh ben, il le faisait !

J : Mais comment ça se fait qu'il traînait, qu'il traînait les bouts de bois comme ça avec lui ? C'est parce que quand il était jeune ils ont manqué de bois ou ... ?

H : Bah, y manquait de bois je sais pas moi ...

D : Il connaissait le bois là ! Et la y a dix-huit coupes !

H : Y a des coupes oui y a dix-huit coupes, là : si tu veux y a dix-huit parcelles dedans quoi. Alors on coupait soit une ou deux par an quoi !

D : On laissait les autres pousser !

H : Et tous ils avaient un nom !

J : D'accord, il connaissait tous les noms ?

H : Parce que çui qui est en face, ici s'appelle le : *Roskoat* !

J : *C'hozh Koat*<sup>15</sup> ?

H & D : Oui

D : Le *Kerzrein* !

H : Tous ils avaient un nom. Alors ils laissaient quelques plants, 'fin c'était pas eux qui décidaient ça, c'était le, le ...

J : Le propriétaire peut-êt' ?

H : Pas le propriétaire, y avait un garde dans la forêt.

J : Garde-chasse ?

H : Garde-chasse oui, il était garde-chasse aussi. Et puis çui là, il décidait, bon tiens ce plant-là, çui là on vas le garder on va faire un arbre avec quoi. Et puis après de temps en temps bah il vendait des arb'.

J : Ah ouais d'accord. Ceux qu'il abattait il les vendait après quoi ?

H : Ceux qu'y ramassait et ceux qu'y coupait, y les vendait après oui.

J : Tout n'était pas pour lui quoi ?

H : Ah non ce n'était pas pour lui non, c'était pour vend'. Mais y faisait pas des grands, des grands paquets ...

D : Mais alors y avait un trafic de bois : rends-toi compte que tout le monde se chauffait au bois, les boulangers, les boulang'ries ...

H : Les boulangers se chauffaient à la *lann*<sup>16</sup>, à l'a..., à l'ajonc.

J : D'accord

H : Ouais.

J : Mais ça devait partir vite ça ?

H : J'me rappelle quand j'étais à l'école là : tu voyais les bateaux d'l'Île de Batz qui envoyaient du sab' ou du géomon à Penzé là. Ben y r'partaient avec des charges de, de *lann*, d'ajonc oui pour aller à l'Île de Batz.

J : D'accord ouais. OK. Ah ça d'vait partir plus vite quoi ?

H : Ah oui.

J : Peut-êt' pour le four qu'ils avaient besoin de ça quoi ?

D : Ça chauffait plus vite quoi après.

H : Ça chauffait plus vite oui.

J : Pour le pain quoi !

H : Ouais, ouais.

J : Et sinon qu'est ce qu'il faisait pour vivre là au final ? Lui il a toujours travaillé la ferme, quoi, il a fait que ça ?

H : Ah oui, toujours travaillé la ferme.

J : Et quand il était petit, vous me disiez qu'il allait d'une ferme à l'autre travailler ?

H : Hein ?

J : Quand il était petit, il allait d'une ferme à l'aut' travailler ?

D : Oui .

H : Oh oui.

J : Il était journalier quoi en fait ?

D : Ouais.

H : Oui, oui , oui, il était journalier oui !

J : P'ce que y ramenait des sous à la maison pour manger quoi ? C'est ça quoi ?

H : Bah oui, bah oui !

J : Et y mangeait quoi alors du coup ?

D : Oh ! Oh à l'époque, je pense, 'mangeaient pas grand-chose les vieux ... ça a été dur ... Bon la bouillie et puis des patates quoi.

15 Littéralement : « Le Vieux Bois ».

16 *Lann* : Nom breton pour « Ajonc ».



H : P'tate, bouillie oui.  
 J : Bouillie et patate quoi ?  
 H : Ah oui.  
 D : Ah il aimait bien la bouillie ! Quand on faisait de la bouillie là, il tenait à ce que ce soit lui qui le fasse ...  
 J : C'est vrai ! ?  
 H : Ah oui, oui.  
 D : Moi je mettais, parce qu'on avait un foyer, je le mettais tout près, mais c'est lui qui tournait le bâton !  
 J & H : [rire]  
 D : Ah oui ! Ah il aimait la bouillie.  
 J : Et il la faisait comment du coup ? Comment il faisait la bouillie du coup ?  
 D : À l'époque eh ben ...  
 H : La bouillie d'avoine. À l'époque il fallait le mett' ...  
 D : À tremper ...  
 H : À tremper. Et puis alors il fallait l'passer après dans une passoire, 'passoire très très fine parce que, si tu veux, y avait le son quoi, si tu veux. Le son d'avoine, ça on mettait pas pour, pour faire la bouillie. On mettait seulement que la farine quoi !  
 J : Il fallait faire la farine avant ? Ou ...  
 D : Oui, il fallait met' à tremper.  
 J : Du coup vous faisiez la farine avant, avec, avec le son tout ça et vous *dispartie*<sup>17</sup> après quoi ?  
 D : Oui on *dispartie* le ...  
 H : Et ça, c'était un problème le passé... parce que ça j'ai eu passé, j'ai eu passé quand j'étais jeune, eh ben crois moi ! Pa'ce qu'on avait des ... des passes, pas des passes comme ça hein ! Et très très fin, et ben y fallait... y fallait tourner, tourner ... avec les mains, avec les mains.  
 D : Parce que maintenant on a la farine d'avoine, mais dans le temps y avait le *plusk*<sup>18</sup> avec quoi !  
 J : Oui bien sûr qu'il fallait *dispartie* quoi !  
 D : Oui il fallait *dispartie* les uns des autres.  
 J : Et du coup c'était juste de l'eau et de la farine d'avoine ? C'était ça ?  
 H : Oui, oui, oui, c'était ça ouais !  
 J : Y avait rien d'autre quoi ?  
 D : Ouais !  
 H : C'était ça ouais ! Avec un peu de sel dedans quoi. Mais c'était bon quand même hein !  
 D : Mais, c'est la façon de tourner 'puis on avait une marmite spéciale qui est en arrondi 'les bords là ! Alors ça *krichenait*<sup>19</sup>.  
 J : Oui oui oui c'est des grands là ?  
 H : Oui, des grands et puis y étaient évasées quoi, si tu veux, c'était pas des chaudrons ... Ils

17 *Dispartie* : provient du breton, signifie « Séparer ».

18 *Plusk* : Littéralement : « Épluchure », ici « Le son » de l'avoine.

19 Viens du breton *krichen* il n'a pas de réel équivalent en français, mais on peut dire qu'il se rapproche du français « griller ». Les patates au *krichen* (*patates krichenet*) sont par exemple un plat bien connu en Basse-Bretagne. Il existe différentes manières de dire le mot *krichen* : nous avons eu l'occasion d'entendre les formes suivantes : *kragh*, *krigh*, *krignet*. D'un point de vue étymologique on peut le rapprocher du verbe *krignat*, ou peut-être de l'autre verbe *krinañ* voulant respectivement dire : *ronger*, *éroder* et (*se*) *dessécher* (cf. *Dictionnaire Breton-Français* de Roparz Hemon).

Patrick Hervé, dans son ouvrage sur les expressions culinaires bretonnes (Patrick Hervé, *Boued : expressions culinaires bretonnes*, Morlaix, Skol Vreizh, 1994) nous dit la chose suivante concernant ce que lui nomme « *krigh*, *krighen* » : *Les cuissons des bouillies, des pommes de terre... étaient longue et laissaient dans le fond une croûte qui faisait le régal de tous. Le nom breton, krigh est même utilisé en « P'tit Zef » le parler de Brest, la crigne. L'action krignad, gratter, mais aussi ronger un os, krignad un askorn suppose du temps et de la persévérance. C'est sans doute pourquoi le terme de krigner s'applique également aux baratineurs, à ceux qui ne vous lâchent pas avec leurs histoires [...].*

n'étaient pas droits comme ça y étaient évasés.

J : Oui d'accord !

D : Et ça *krichenait* tout autour !

J : Ça *krichenait* plus facilement quoi !

H : Ah oui ah ! C'était bon ça !

D : Et on faisait un trou au milieu où on mettait un peu de *lipig*<sup>20</sup>, et t'avais pas le droit de percer le trou, parce que le *lipig* alors allait vers chez toi, il fallait garder le ...

H : Mais on mettait du beurre salé, du beurre, du beurre fondu dans le trou quoi !

D : T'as le droit de tremper ta machin, mais celui qui perçait le trou hein ! ... Était grondé puisque y voulait envoyer le *lipig* vers chez lui !

H : Oui !

J : Ahahaha, d'accord !

D : Oui mais ... Mais il a été à la guerre de 14. Il a été... et il était dans quel bourg il é... ?

H : Il était, si tu veux, quand il est parti au service militaire, il a été réformé. Ajourné qu'il est, pas réformé.

J : Du coup il a pas fait la guerre quoi ?

H : Ajourné. Ça fait que après il a été à la guerre. Et il a été apprendre son métier à tirer euh, au Conquet !

J : Au Conquet ?

H : Oui, au Conquet. Ma grand-mère a été au Conquet en char-à-banc le voir là-bas.

J : C'est vrai ?

H : Ouais.

J : Ça devait être loin en char-à-banc hein ?

H : Sans doute, elle n'a pas fait ça en une journée !

J : Nan sûrement pas. Il vous a parlé de la guerre ? Comment ça s'est passé ou pas ?

D : Non pas beaucoup.

H : Non pas beaucoup.

D : Parce que il était auxiliaire après ! Il n'était pas dans les ...

H : Il n'était pas des premières lignes quoi ! Mais qu'y dit : pendant la guerre il était toujours volontaire, qu'y dit, pour aller faire les corvées. J'ai jamais eu froid aux pieds, qui dit, pendant la guerre. Y marchait ... crois-moi, c'était un sacré marcheur hein ! Quand il allait à Morlaix là, je me rappelle, il prenait le car à Penzé là pour aller à Morlaix. Et ben quand il revenait, quand on revenait de l'école après, il revenait et ben en vélo, tu sais, y nous suivait hein !

J : En vélo quoi ?

H : Oh oui nous à vélo et lui à pied, il nous suivait hein !

D : Mais il faisait pas du vélo hein !

J : Non il suivait à pied quoi !

H : Oh non, non il n'a jamais fait du vélo !

J : Mais alors du coup : comment il se déplaçait, quand il était jeune il se déplaçait que à pied sûrement quoi ?

H : Mmm ...

J : Et après il a toujours fait que à pied, il a jamais fait ... 'fin si en cha ... à ch'val peut-êt' ?

D : Ah oui ! Ah en char-à-banc ! Tous les trois mois, il demandait qu'on lui attache le char-à-banc pour aller à Taulé pour toucher sa retraite de combattant.

H : Quand il est parti, quand il est parti de Taulé, il n'a pas fait son changement, ça fait qu'il touchait toujours sa retraite de combattant à Taulé.

D : Alors tous les trois mois il allait en char-à-banc.

20 *Lipig* : littéralement « sauce », mais, comme ici, le terme est généralement utilisé pour parler du « beurre fondu ».

H : Et puis alors, il avait vu des meilleures récoltes qu'ici toujours ah<sup>21</sup> !  
 J : Ouais ?  
 H : Haha ! Ça, c'est sûr ! Toujours.  
 J : Et il allait loin parfois comme ça à pied ou ... ou ça restait toujours dans le coin ?  
 H : Bah oui ...  
 D : Il allait à ... le dimanche il allait à pied faire un tour, dans les ... l'aut' coté là enfin ...  
 H : Oh oui, mais c'était toujours mieux qu'ici ! Ah toujours ! Et puis les chemins étaient toujours mieux entretenus ailleurs qu'ici ! Ah toujours ! C'était pour dire que ...  
 J : Il n'a jamais trop aimé Saint-Draff peut-être ?  
 H : Pour nous dire, il est temps que vous fassiez quelque chose dans ces chemins !  
 J : À l'époque y avait plus de chemins que maintenant aussi sûrement ?  
 H : Ah oui y avait des ...  
 D : Ils avaient des *gwinijennou*<sup>22</sup> comme ils disaient ... ils faisaient ... bah on passait d'un champ dans l'aut' !  
 H : Ah oui !  
 J : *Gwenojennou*, ah oui, c'est ça !  
 H : Nous on était obligés de faire ... on avait des journées à donner à la commune ...  
 J : Pour refaire les chemins ?  
 H : Pour faire les chemins, oui, parce que les chemins n'étaient [pas] goudronnés, alors bon il fallait chercher les cailloux et puis les casser après pour qu'on met sur les routes.  
 J : Ah ouais, ah ça devait être quelque chose aussi ah !  
 H : Ah oui ! Une journée par an comme ça oui à peu près ! Pour, pour casser les cailloux et puis ...  
 J : D'accord et puis vous étiez nombreux à faire ça quoi ?  
 D : Les vieux marchaient beaucoup !  
 J : Ah ouais, plus que vous après quoi ?  
 H : Oh oui !  
 D : Oh oui parce que ton père a eu un vélo, t'as qu'à voir, il est né en cinq ...  
 H : Oui.  
 D : Euh à seize ou dix-sept ans non ?  
 H : Euuuh oui et il disait : son frère et c'était ... il prétendait qu'y était champion du vélo aussi ! Et puis un jour il dit on venait de la carrière, et puis là y avait un virage, et puis là qu'y dit : « *Il n'a pas fait son virage il est parti par-dessus le talus* », qu'il dit, hihhi, dans le champ qu'il était parti son vélo !  
 J : Le frère à Guillaume, tu dis ?  
 H : Oui !  
 D : Ça fait que tu vois les vélos sont venus, euh, vers 1920.  
 J : D'accord ouais et avant y avait pas quoi ?  
 H : Au non avant y avait pas beaucoup non !  
 J : Du coup ceux qui sont nés avant 1920 n'ont jamais vraiment pratiqué le vélo quoi ?  
 H : Oh oui, peu près oui. Pour moi, moi par contre y avait toujours eu les vélos quoi parce qu'à partir du moment où je suis parti à l'école, je suis parti faire du vélo pour aller à l'école, je suis parti à six ans à l'école.  
 J : D'accord, mais du coup ...  
 D : Mais, ceux-là, tu as entendu dire que Baptiste et son frère tuaient des taupes et vendaient des taupes.  
 J : C'était qui ça ?  
 D : Là dans la ferme en haut là !

21 Durant son trajet pour Taulé.

22 *Gwinijennou* : littéralement « sentiers », il s'orthographie *gwenodenn*, mais le « d » se prononce généralement « j » (cf. Dictionnaire Français-Breton de Roparz Hemon ainsi que celui de Favereau).

H : Ah oui, là y avait deux. Deux frères là ils ... leur père avait été tué à la guerre et ils vivaient avec leur mère là, ils tenaient une ferme là ...

J : Après la Première Guerre, tu veux dire ?

H : Oui oui. Et, et puis ils avaient eut chacun un vélo avec des peaux de taupes<sup>23</sup>.

J : Ah ouais ?

H : Ils prenaient des taupes oui, tous les deux.

D : Les taupes ils étaient coupés quoi, ils les faisaient sécher.

[...]

H : Parce que dans le temps, si tu veux, y avait des chapeaux taupés qu'on appelait ça ! Et les Bretons avaient des chapeaux taupés : on faisait ça avec des peaux de taupes.

D : Et même des manteaux taupés.

H : Et même des manteaux taupés.

D : Et tu vois le frère de Baptiste est né en 14, son frère était plus vieux. T'as qu'à voir à quel âge qu'ils ont eu un vélo !

[...]

H : J'ai pas eu entendu qu'y avait des vélos avant ça. Ah si peut-être y en a eu, mais ...

D : Les... les docteurs ont commencé à circuler en auto, là une petite auto là dans les années ...

J : Les voitures, tu veux dire ?

D : Les voitures oui.

H : Bah le père, le père à mon père quand il était à Ker ... Kerellec là ...

D : À Taulé.

H : Il allait vend' des légumes à Saint-Pol et il traversait au Pont de la Corde, il traversait il traversait par un... par un chaland !

J : Un quoi ?

H : Un chaland.

J : C'est quoi ça ?

H : Bah un chaland : on mettait la charge, on mettait la charge sur le chaland et sur le chaland il pouvait met', soit deux charges et trois ch'vaux ou bien trois charges et deux ch'vaux.

J : D'accord, donc ça, c'était des bateaux quoi des ...

H : Bah oui des des ...

D : Bateaux plats là.

H : ... y avait un passeur là quoi.

J : Des sortes de gabares un peu aussi quoi ?

D : Oui.

H : Oui oui oui. Et puis il disait en revenant une fois parce que des fois il revenait pas par là : il revenait, ça dépendait où il vendait des fois ... est-ce qu'il vendait à [Kergoli? Kergoly<sup>24</sup>?] ... ça dépend où il vendait ... il vendait des légumes. Et il est revenu par Taulé, qui dit, à la maison et puis y dormait, dans, dans, dans sa charrette, et puis, quand y s'est réveillé : le ch'val c'était mis de travers et la charrette de travers et il barrait la route à une voiture. Hi hi ! Le gars n'était pas pressé ça fait qu'il a attendu que tout le monde se réveille ! [rire]

D : Et cette gabare-là était retirée par une corde et c'est pour ça qu'après, quand on a fait un pont, on a appelé ça le Pont de la Corde.

J : Et c'était en quelle année qu'il ...

H : Ouuuula !

D : Le Pont de la Corde a été commencé en vingt-cinq.

J : 1925 ?

H : Oh avant ça ! Oh oui le pont oui, mais avant ça y allaient ... Parce que quand y ... pendant la

23 Leur vélo n'était probablement pas paré de peaux de taupes. Ce que le locuteur sous-entend là c'est qu'il avaient réussi à s'acheter un vélo chacun en chassant puis en faisant commerce des peaux de taupes.

24 Il s'agit peut-être de Kerlaudy en Plouénan où à été mis en place un magasin plus tard.

guerre il allait. Il allait... il allait à Saint-Pol.

D : Mon père et ma mère le jour de leur mariage toute la noce a été à pied ...

H : Oui ! Je sais, je sais, je sais !

D : En vingt-cinq, voir le ... la construction du pont !

H : Oui je sais ! Mais euh ...

D : Oui, mais avant ils passaient avec le bac !

H : Y passaient avec le bac oui.

D : 'Fin évidemment puisque en vingt-deux il est venu ici : il n'était plus à Taulé !

H : Bah oui, bah non. Mais pendant la guerre il allait, il allait, c'était un gosse si tu veux, mais il allait vend' des légumes à Saint-Pol.

D : Oui, mais il t'a dit qu'il était accompagné de deux vieux paysans !

H : Ah oui y avait des vieux paysans avec lui quoi. Ça fait que ...

J : Et c'était pour l'aider à traverser peut êt' pour eux ...

D : Non, mais, pour euh : il était tout jeune et ...

H : Oui 'partait à trois heures du matin à Kerellec là-bas !

J : Ah ouais ! Il arrivait à quelle heure ?

H : Il fallait arriver à Saint-Pol avant que le marché commence quoi !

J : Du coup c'était tôt, tôt le matin quoi ?

D : Et ça, c'était ... T'as qu'à voir né en cinq comme il allait envoyer les légumes entre 14 et 18 bah il n'était pas vieux ! Mais souvent il était accompagné de ...

H : Ha il était accompagné de plus vieux ...

D : ... vieux paysans qui allaient aussi.

H : ... des vieux qui n'étaient pas mobilisés, des, des plus vieux quoi qui n'étaient pas mobilisés quoi.

J : Et du coup par rapport à la guerre, il vous a raconté un peu quand, où il a été mobilisé en fait où, où est-ce qu'on l'a appelé ?

H : Euh je sais qu'il as appelé, il était parti euh ...

D : Dubois parlait de ça, aussi ! C'est mis là sur ses papiers !

H : À Rennes, à Rennes je crois qu'il a été mobilisé ! Je crois que c'est Rennes qu'il a été mobilisé. Et puis de là après il est parti, euh ...

D : Tu envoies la boîte avec toi ?

J : Ben si tu si tu veux ouais, je te la ramènerai cette semaine ou la semaine prochaine.

*[Discussion coupée à propos d'une photo d'Hamon Saliou (1877-1973) où on le voit en soldat de la Première Guerre mondiale avec des écrits destinés à sa femme à l'arrière]*

J : Il vous en reste plus des lettres de *Ta-koz* ?

D : Oh non ...

H : On en a eu, mais je sais pas qu'est-ce [elles] sont devenues là.

D : Oh non.

J : Non t'es sûr ?

D : Non, tu sais.

H : On en a eu, mais je sais pas qu'est-ce est sont devenues.

D : Je pense pas que là ... ça, c'était son trésor<sup>25</sup>.

J : Le trésor a qui, tu dis ?

D : À *Ta-koz* !

J : À *Ta-koz* ?

25 Elle parle d'une boîte en bois qui renferme quelques livrets de famille ainsi que les documents militaires de membres de la famille.

D : Ah ouais. Tu vois on est beaucoup trop tard, Marcel cette année a demandé là pour Bernard<sup>26</sup>, alors que j'avais tout un stock pour Bernard. Hein ! Un beau jour je me suis dit : personne ne s'en intéresse. Allez-y faisait du feu comme ça, tout dedans à part son, son livret. Et Marcel ! Mais je dis :

- *Y a plus de quarante ans !*
- *Oui c'est vrai, qu'y me dit, j'aurais dû me manifester avant.*

[...]

D : Alors je dis : « *Y a quarante ans, personne s'intéresse, allez !* » Mais çui-ci j'ai jamais ... euh ça peut intéresser ...

J : Ah oui oui oui. Ça oui oui !

D : Bon ! Surtout que *Ta-koz* euh ... c'était son trésor ! Il n'avait pas ... dans son armoire, autrement<sup>27</sup>, il n'avait que du linge et ça !

J : D'accord !

[...]

J : Oui, juste, par rapport à l'école où il serait allé « normalement » euh ... est-ce que tu sais si c'était l'école de la République ou l'école de l'Église, tu sais pas ?

H : Ah c'était l'école de la République.

D : Ah oui à Penzé y as pas eu de ...

J : Lui était quoi ? Il était républicain ou pas ?

H : Oh oui, oh oui, oh oui, oui, oh oui ! C'était un socialiste même !

D : Enfin. Oui, mais enfin il était ...

H : Je me rappelle de l'avoir entendu dire même quand il était venu ici, il n'avait pas fait son changement encore là, à Taulé et il était obligé d'aller voter à Taulé et puis la propriétaire qui était à sa fenêtre à Penzé quand y passait, elle dit comme ça :

- *Où tu vas Saliou ?*
- *Ah je vais voter, qu'y dit, j'ai pas fait mon changement encore.*
- *Eh ben, qu'elle dit, surtout ne vote pas pour les calotins !* [rire]

J : Pour les quoi tu dis ?

H : « *Ne vote pas pour les calotins* », qu'il a dit ! Mais lui même n'était pas.

J : Les calotins, tu dis ?

D : On appelait ça les blancs là les ...

H : La propriétaire a dit : « *Ne vote pas pour les calotins !* »

D : Ta grand-mère serait plutôt de l'aut' bord.

H : Ah ma grand-mère, ma grand-mère oui !

J : Ah du coup ils étaient pas du même bord tous les deux ?

D : Oooh ...

H : Oh non !

J : Ça , ça rouspétait parfois ou ... ?

D & H : Oh !

D : Nan, nan ...

J : Non pas tant que ça ?

D : Non on était ... Ta grand-mère et sa famille étaient ...

J : Étaient plus blanc quoi ?

D : Rends-toi compte y a pas longtemps que je rencontre une dame alors je lui demande comment

26 Bernard Saliou (1952-1974) fils d'Hamon et Denise Saliou.

27 Pour dire « autrement ».

euh ... comment elle allait quoi. Oh elle allait bien, et puis entre temps elle me dit comme ça : « *Soñj ta ! Ar vugale vihan, ses petits enfants, zo kaset da skol an diaoul !*<sup>28</sup> » Au bourg de Taulé !

H : Et c'était une parente à lui ...

D : Une parente éloignée quoi ! Alors elle me dit : « *Soñj ta ! Ar vugale vihan zo kaset da skol an diaoul !* » Alors finalement elle m'avait dit que sa belle-fille, l'institutrice publique, était une cousine à sa belle-fille !

H : C'est pour ça qu'elle avait voulue ...

D : Mais elle n'était pas contente ! Mais la façon de me dire ! Moi tu sais ...

J : [...] C'est vrai que maintenant c'est surprenant. Quoi, hein ! À l'époque encore !

D : Je laisse, euh, les gens son lib' ! Moi je ...

H : À Penzé y avait pas de problème avec ça parce qu'y avait qu'une école.

D : A Penzé ...

J : Y avait pas le choix quoi !

D : Ouais ! Y a rien de tel que ça parce que étant jeune après ils restent tous : y a que l'école publique là. À Guiclan là, y a deux clans hein ! Et deux clans qui rest'rons toujours !

J : C'est vrai ?

H : Ha oui oui oui !

D : Ah si, si ! Ils n'iront pas dans les mêmes cafés !

J : Ah ouais ça se voit ? C'est surprenant ça ! Et du coup, ça veut dire y en a qui sont plus rouges et d'autres plus blancs, ou ... ?

D : Oui, oui on dit ça oui !

J : Ah oui, oui, oui ...

D : Ça reste hein ! Là c'est prouvé et ça reste de génération ...

J : Jusqu'à aujourd'hui ?

H : Ha oui oui oui !

D : ... en génération.

H : Ouais c'est comme ça. À Penzé y a pas de problème.

J : Et pourtant y a jamais eu du *reuz*<sup>29</sup> avec l'Église là-bas ?

H : Hein ?

J : À Penzé, y a jamais eu du *reuz* avec l'Église ?

D : Oh si !

H : Oh ...

D : L'Église oh ! Desborde là, a voulu, tu sais ... saboter un peu l'école !

H : Oui ...

J : Et pourtant, lui, il allait aussi à l'église, nan, *Ta-koz* ?

D : Ah oui *Ta-koz* allait ... oh oui, oui !

J : Il était à la fois croyant et républicain ?

H : Oui, oui il allait ... Oui, oui il était républicain !

D : 'Fin il faisait pas voir euh ...

J : Il le montrait pas peut-être ?

H : Une fois pour un vote à Guiclan, on a voté quatre générations de Saliou : y avait le grand-père, y avait mon père, y avait moi et y avait Marcel, et Marcel n'a voté qu'à vingt et un an encore.

J : Et puis du coup, Guillaume était aussi plutôt comme Hamon aussi quoi c'est pareil ?

H : Hein ?

J : Il a suivi son père, Guillaume Saliou ?

D : Oh ton père ... ton père était à peu près pareil.

H : Oui, oui à peu près pareil oui !

28 « Imagine-toi ! Les petits enfants sont envoyés à l'école du diable ! »

29 *Reuz* : selon le dictionnaire de Roparz Hemon le terme signifierait « ravage, malheur ». Ici il prend plutôt le sens de « conflit ».

D : Mais c'est surtout la branche des Cléach qui ... Cette dame-là est une madame Cléach<sup>30</sup>. Et c'est ceux-là qui sont passés, qui sont restés de l'aut' bord. D'ailleurs tous les ... enfin chacun ...

H : D'ailleurs mon père avait une filleule qui était religieuse ...

J : Quand il était jeune, donc il travaillait, il allait à l'école, il allait ramasser du bois aussi beaucoup, sinon il faisait pas des jeux par exemple ou des ... il a pas appris des jeux, des chants ou des histoires, des choses comme ça ... ?

D : Non.

J : Non rien du tout ? Ça vous vient pas en tête ?

H : Il avait été quatre-vingts ans locataire ici.

J : Pas à Saint-Draff ? Dans différents endroits ?

H : Oui oui ...

D : Oui, mais on l'a pas vu ... il jouait ici avec des *pechoù*<sup>31</sup> là !

J : *Pechoù* ?

H : Ah oui oui oui, ça on a joué des *pechoù* ! Lui il a pas fait beaucoup.

J : C'est quoi ça ?

D : Les palets là ou chépa quoi. En breton ...

J : C'était pas sur des planches carrées quoi ?

D : Non c'était sur ...

H : D'habitude ici pour le Premier de l'an on avait l'habitude toujours d'aller chez les voisins quoi. Des fois eux venaient chez nous quoi. Et puis alors un jour, une fois il avait ramassé une petite cuite ... Et puis il paraît : « *C'est fini*, qui dit, *c'est fini, je vais mourir ici, je vais mourir !* » il est parti dormir dans l'écurie ! « *Je vais mourir* » qu'il dit ! Je crois que c'est la seule fois où il était saoul.

J : Ah ouais ? Ça lui arrivait pas souvent ?

H : Quand il était vieux maintenant, quand on allait le voir chez vous là, il pouvait plus, il faut boire beaucoup d'eau ! [...] Il aimait bien prendre un coup de calva le soir !

J : D'accord oui pour... avant d'aller dormir quoi.

H : Oui ! Jusqu'aux rides<sup>32</sup> là qu'il dit, héhé !

J : C'était quand même un sacré coup ah !

H : Une fois mon père avait été faire du calva. Et puis d'habitude quand on met du calva, on en met un litre qui était tiré ...

D : Beaucoup plus fort.

H : ... Au plus fort quoi : des fois du quatre-vingt-dix, des fois. Et puis il était sourd donc c'était pas la peine de lui parler,

- *Allez !* qu'y dit à mon père.
- *T'as envoyé du fort avec toi ?*
- *Oui oui oui* qu'y dit mon père comme ça.
- *Envoie-le on va le goûter !*

Y avait un aut' vieux ici euh... d'une aut' ferme là, et lui il pose son verre comme ça :

- *Huum ahe emañ c'hwerad ahe ! Gast dedie*<sup>33</sup> ! L'aut' hehe ! Lui il a but comme ça d'un cul-sec !
- *Ça c'est bon pour tuer, lac'ha preoñl*<sup>34</sup> aze !

30 C'est à dire la dame qu'elle avait rencontrée à Taulé qui lui avait parlé de « l'école du diable ».

31 *Peziou* : « Des pièces ».

32 Sous-entendu la ride des verres : les verres Duralex ronds comportent une ou deux rides.

33 Traduction : « Hum allez ! Celui-là est âpre/fort ! Putain de Dieu ! »

34 On l'écrit classiquement *preñv* c'est-à-dire « petite bête/bestiole/insecte », mais il prononce bien *preoñl*. Selon Francine Saliou ils utilisent ce mot surtout pour évoquer les « vers ».



J : *Emañ zo chwero* c'est ça ? *Emañ zo c'hwero*, c'est ça qu'y disait ?

H : Hein ?

D : Oui !

H : Oui il disait : « *Dalc'hmat da lac'ha preoñl aze !* »

J : *Petra eo preoñl dija* ?

D : *Preoñl* c'est 'fin, une mauvaise bête quoi ! Une mauvaise euh ... les vers qu'on a !

H : Oui oui, mais il buvait pas, à part ça, il buvait pas beaucoup ! Un coup de calva, ça il aimait bien, mais à part ça, il buvait pas beaucoup.

J : Avant d'aller dormir quoi. Sinon il a pas appris des p'tites histoires ou des p'tites chansons quand il était jeune ?

D : Ah il récitait ! Et c'est un truc que ...

J : Puisque ça, j'ai entendu ça oui.

D : ... que son fils avait appris à l'école

H :

Le houx par le houx épineux, un jeune enfant blessé  
À son père en pleurant raconte sa disgrâce :  
« Ce maudit arbrisseau, de dards tout hérissés,  
Dans ce joli bosquet devrait-il trouver place ?  
À quoi cela sert-il ? À piquer les passants ! »  
À donner quelquefois des leçons de prudence ;  
À vous prouver mon fils, par votre expérience  
Qu'il faut surveiller les méchants<sup>35</sup>.

H : Celle-là, je la sais par cœur parce que je l'ai entendue, c'est pas cent fois ou mille fois !

J : C'est ça ouais, grand-mère me la disait, aussi !

D : Marcel m'a envoyé, il avait trouvé l'auteur de ce truc là : c'est sur un vieux livre !

J : Moi j'avais trouvé aussi ouais !

D : Un vieux livre d'école de ton père !

J : C'est ça c'est un vieux livre. Çui-là a disparu aussi sûrement, quoi ?

D : Oui.

H : Je sais pas si on a toujours ce bouquin-là.

J : Et du coup c'est ton père qui lui avait appris ça ? Lui il a pas appris ça ?

H : Oh sans doute, sans doute oui ! Peut-être qu'il avait appris à l'école aussi, je sais pas.

D : Non non non ! Non c'est sur un livre de ton père !

H : Oui, oui peut-être que lui avait appris ... parce que avant que mon père ... il a fait l'école avant !  
Peut-être qu'il a appris ça à l'école aussi, vas-t-en savoir !

D : Mais non !

H : Mais souvent y racontait, il récitait ça souvent !

D : Moi je crois pas qu'il a été à l'école !

J : Parce que il parlait pas tant que ça français quoi au final quoi ?

H : Oh si si si ...

D : Si aux enfants !

H : Et puis, si quelqu'un lui parlait français, il répondait français, hein.

D : Et souvent entre nous c'était en breton toujours. Ils ont été obligés et c'est dommage ça parce que mon père tu vois est plus jeune, il était né en quatre-vingt-dix-huit à Penzé là aussi, à côté de chez *Ta-koz*, dans la maison à côté, eh ben, il a été à l'école à Penzé avec le *Fri Reun*.

J : *Fri Reun* ?

D : *Fri Reun* était surnommé l'instituteur. Très connu de tout le monde, il a été instituteur pendant

35 Ch. Heintz et J.-J. Roth, *Recueil gradué de poésies morales et religieuses à l'usage des écoles primaires*, Paris, Veuve Berger-Levrault et fils, 1855. Il s'agit d'une fable morale écrite par un certain Bressier.

plusieurs années à Penzé : *Fri Reun*. Mais c'était un maître de la République formé, parce que là : interdit le breton et il ne savait que le français.

H : Même que j'ai eu entendu mon grand-père dire, y avait un à Penzé, à Pont-Éon, un autre gosse à Pont-Éon, avec lui, et l'instituteur il était parti le matin comme ça ... euh, mais il était venu parce qu'y avait un petit chien avec lui qui tournait. Il était parti écouter à la porte si les enfants parlaient breton ou français chez eux.

J : À la maison quoi ?

H : Oui oui, et puis alors on lui disait :

- *Hey Yann ! Poent eo sevel ! Poent eo mont d'ar skol !*
- *Hmmm heye ... c'hoant kousket m'eus c'hoazh*<sup>36</sup>.

[...] L'instituteur lui a répété ... lui a dit ... lui a répété qu'est ce qu'on lui avait dit :

- *C'hoant kousket m'eus c'hoazh, c'hoant kousket m'eus c'hoazh, tu sais tu n'as pas le droit de parler breton, qu'il lui avait dit. Et puis, et puis ...*

D : Ils se refilaient la vache ...

H : ... demain tu m'envoies un... un bâton, tu m'envoies un bâton et puis tu auras une tournée avec le bâton<sup>37</sup>.

D : ... et il fallait qu'il se trouve un aut'. Mon père ils étaient sept, il était l'aîné et ben ...

H : Moi je sais nondédieu ! Parce que quand j'étais à l'école il allait à la pêche lui, çui-là cet instituteur-là il fallait ... nous on était obligé de lui envoyer des grillons et des vers de terre pour qu'il aille à la pêche, et il les payait moins cher que les aut' ces saloperies-là !

J : Ah ouais ! Du coup vous aviez quand même de la pression quoi.

H : Bah oui, bah oui, bah il profitait !

J : Et bah je te jure !

H : Et çui-là avait une chaise réservée à lui à l'église à Penzé.

J : Ah il allait quand même à l'église ?

H : Oui oui : il avait une chaise réservée dans le cœur !

J : Ah oui ! Il était bien vu quand même alors.

H : Oui oui, et puis c'est lui qui nous délivrait le diplôme quand on avait le certificat hein !

J : D'accord. Ah mais, c'est lui qui te la donné aussi ton certificat ?

D : Oui après, quand il était vieux !

H : Quand il était en retraite, oui. C'est lui qui venait nous délivrer le ...

D : Oui, mais alors l'instituteur était salué comme euh ... tu saluais le prêt', tu saluais le... le propriétaire ...

36 Traduction : « Hey Yann ! Il est temps de se lever ! Il est temps d'aller à l'école ! / Mmm mouais ... j'ai encore envie de dormir ».

37 Ces bâtons dont la fonction était de punir les « mauvais garnements » avait parfois un nom. On peut lire par exemple dans *Bilzig* de Fañch al Lay : « *Diveo ar pôtr koz, ne dostaent ket outan, nan ént ket [...] da goulenn digantan e aluzen, rak, pa zigouee d'ean tizout unan bennak anê, ac'han ! neuze ar wialenn a c'hoarie [...]* » (AL LAY F., FAVEREAU F., CASSARD J.-C., CABON B., et LE GUILLOUZIC N., *Bilzig*, Morlaix, Skol Vreizh, 2003, p. 66.) traduction : « Quand ils étaient à jeûn, les enfants se gardaient bien de l'approcher. Ils n'allaient pas [...] lui demander l'aumône, car s'il pouvait mettre la main sur l'un des gamins, aïe, aïe ! Alors la *wialenn* se mettait à l'œuvre [...] ».

Dans les *Mémoires d'un Paysan Bas-Breton* de Jean-Marie Déguignet on le nomme *penn-bazh* ou *kazhprenn* avec une fonction bien spécifique à chaque fois, le premier étant un bâton de marche pouvant servir d'arme et le deuxième un instrument servant à nettoyer les charrues (écrit *penbas* et *casporn* dans DEGUIGNET J.-M. et ROUZ B., *Jean-Marie Déguignet (1834-1905), Mémoires d'un paysan bas breton*, 2<sup>e</sup> éd., Le Relecq-Kerhuon, An Here, 1998, p. 36 ; *Ibid.*, p. 46.).

H : Oui oui ...

D : Mais l'instituteur avait ... Hein ! Était salué, crois-moi ! Et il savait qui est-ce qui n'avait pas été à la messe parce que vous deviez aller à la messe.

H : Y en avait un qui a fait un livre à l'époque : *An Tri Aotrou*<sup>38</sup>, c'était messieurs le maire, le curé et l'instituteur.

D : Non. C'était le Bon Dieu, an *Tri Aotrou*, tu te trompes.

H : Le... le... le maire ...

D : Le Bon Dieu ...

H : Le Bon Dieu comme tu veux, c'était pas ...

D : Et l'instituteur. Mais c'était salué !

J : D'accord. Mais du coup ils s'entendaient bien quand même, le curé et l'instituteur ?

H : Oui oui oui ! Ils s'entendaient bien !

J : Parce que souvent ils s'entendaient pas !

H : Ils étaient pas du même bord, mais ils s'arrangeaient ! Parce que, parce que, parce que je sais que le curé ... Le directeur d'école où j'étais était communiste. Mais, mais il s'arrangeait avec euh ... le curé pour savoir si les gosses ils savaient leur catéchisme ou pas ! Hein ! Parce que ils savaient que ceux qui apprenaient bien à l'école apprenaient bien leur catéchisme aussi. Ils discutaient ensemb'.

J : D'accord. Et le catéchisme se faisait pas aussi à l'école, si ?

H : Ah nan, nan nan !

J : Ouais c'était à l'église ?

H : Ha non on allait à l'église de Penzé. Euh à la chapelle quoi. Ça fait que nous on avait les curés de Guiclan et ceux qui étaient de Taulé avaient des curés de Taulé.

J : D'accord ouais, OK.

H : Oui oui, ils discutaient ensemb' pour savoir : tiens ...

D : Mais, c'est ceux-là, ils avaient été dressés pour apprendre le français.

J : Ouais ouais ouais. Ouais c'est ce que j'ai entendu beaucoup moi. Avec Émile Combes, tout ça ?

D : Ouais.

H : Nous on ne disait pas grand-chose, mais ... ils n'aimaient pas beaucoup qu'on parle en breton.

D : Non, mais là y avait passé ... moi je te dis c'est la génération ...

H : Avant oui !

D : ... de mon père là !

J : De ton père ? Et du... et du père de ...

D : Quand la loi a été, euh ... l'école publique là ! Et puis il fallait une école publique pour tous les quatre kilomèt', non ?

H : Oui tous les quat' kilomèt', il fallait une école publique.

D : Parce que pour ne pas que les enfants ... c'est pour ça que tu as des écoles de campagne.

J : Pour êt' sur que tout le monde apprenne la même chose quoi.

H : Ça c'est comment qui a fait ça ? Jules Ferry qui a fait ça. Et il fallait une école qui ait pas plus de quat' kilomèt' pour les enfants pour aller ...

D : C'est pour ça qu'il y a des écoles de campagne comme à Saint Jean-du-Doigt.

J : Oui oui oui, des p'tites là, oui.

H : Polard il y a eu une école là dans le temps.

J : Qui maintenant est fermé sûrement là quoi.

H : Ouais ouais.

J : Et du coup il avait pas eu de diplôme, *Ta-koz* lui ?

H : Hein ?

J : Il avait pas eu de diplôme ?

H : Si moi j'ai eu mon certificat tout de suite.

38 MEDARD (Tad) et TROADEC Y., *An tri aotrou*, Couvent des Caoucins, Guingamp, 1981.

J : Oui toi, mais *Ta-koz* ?  
H : Ah non !  
J : Oui, lui n'a pas eu ?  
H : Non non non. Mon père, je sais pas s'il l'a eu. Non, je crois pas.  
J : Il a pas été scolarisé longtemps lui sûrement ?  
D : Il a été à l'école.  
H : Il a été à l'école, mais ...  
D : Et une fois t'as entendu raconter que ... les garçons à l'école à Taulé, ton père, on les avait mis à écosser des haricots. Et le soir ...  
J : Avec le curé ? Avec le... l'instituteur ?  
H : Et puis le soir, il va se moucher et puis, hi ! Des haricots qui sortent de sa poche !  
D : Et puis comme ils connaissaient pas les haricots dans la campagne, ils avaient mis, enfin... quelques grains dans leurs poches et puis punis !  
H : Et puis le père était pris parmi aussi. Ça fait que le grand-père était venu en permission et il est parti trouver le... l'instituteur, 'lui dit : « *Les enfants sont à l'école, qu'y dit, pour apprendre qu'y dit, mais pas pour... pas pour écosser les haricots, qu'y dit, parce qu'on a besoin d'eux à la maison* » qu'il dit pour euh ...  
J : Pour travailler à côté quoi ?  
H : Damne oui ! « *Parce que, qu'y dit, moi je suis à la guerre, qu'y dit, et d'autres comme moi sont à la guerre, qu'y me dit, ils n'ont pas, il n'ont pas ...* » et puis on a supprimé la punition.  
D : Non, mais c'est une histoire d'haricots, oui. Ils n'étaient pas à l'école pour écosser des haricots. Mais ça c'était au début que les haricots étaient venus peut-être.  
H : Bah oui ! Ils connaissaient pas ça, ça fait qu'ils en avaient mis un petit peu dans leurs poches et puis allez, qu'il dit, en sortant son mouchoir, hihhi ! Tous les haricots qui sortent !!!  
D : C'est dommage, tu vois, on demande pas assez aux vieux ... euh, pour moi mon père, euh bon c'est des Le Gac, bon je sais qu'il est né dans la ferme là pas loin de Penzé là ...  
H : À Kerlidec aussi.  
D : Mais pourquoi qu'il y a des Le Gac de Lansalut à Taulé ? Hein ? Et mon fils à le ... trafic un peu, il a lu là l'aut' jour un article là ...  
H : L'aut' jour j'ai lu un livre là, j'ai lu un liv' là là-dessus : c'est Anne de Bretagne qui était venue à Saint Jean-du-Doigt ... Et oui euh ... elle a eu un problème quelconque. Et puis, c'est un Le Gac de Lansalut qui devait ... qui l'avait débrouillé ...  
D : Contre des voleurs.  
H : Contre des voleurs et puis elle a donné le titre de Lansalut ...  
J : D'accord.  
H : Eh oui parce qu'avant c'était pas des nobles ça.  
J : C'était juste des Le Gac quoi ?  
D : Ouais.  
H : Oui.  
D : Ça fait que j'ai jamais demandé à mon père d'où ... parce que il avait beaucoup de cousins sur Taulé. Mais je ne sais pas plus non plus que tu vois là ... On arrive euh ... On ne demande pas assez aux vieux.  
J : Non c'est ... oui. Et puis c'est souvent sur la fin qu'on commence à se dire.  
H : Bah oui ! Après on pense quoi.  
D : Oui, j'ai une tante qui a vécu jusqu'à cent ans !  
J : Ah oui quand même !  
D : Oui bah ... j'aurais dû lui demander bah, d'où ils étaient ! Bah je sais qu'il était à Kerlidec, mais avant ses grands-parents, ils n'ont jamais parlé de grands-pères ni de grands-mères !  
J : Non c'est ça ouais ...  
D : Oui, ils en avaient. Et maintenant tu vois, y a des Le Gac de Lansalut ... et ceux-là avait les bois

là, les châteaux ...

[???

D : On demande pas assez quoi.

J : Du coup, j'allais vous demander, juste euh ... pour euh ... *Ta-koz* euh ... son mariage, ça devait être un mariage arrangé, qu'on disait sûrement, non ?

H : Hein ?

J : Le mariage de *Ta-koz* ça devait être un mariage arrangé sûrement ?

H : Ça, je ne sais pas !

D : Je pense que ...

J : Bah pour qu'il y ait eu deux mariages croisés ?

H : Je ne sais pas.

D : Ah non les autres oui, mais *Ta-koz*, les aut' euh ... mais c'était une sœur à lui, puis un frère.

H : Non, non c'était pas arrangé parce que... parce que... une fois j'avais entendu dire même euh ... comme ça quelqu'un qui se fréquentait, qui disait : « *Ouh y pas temps que ça*, qu'y dit, *pas si longtemps que ça de se fréquenter*, qu'y dit, *moi*, qu'y dit, *j'ai eu connu ma femme à la foire de Penzé et puis quelques mois après tout de suite j'ai voulu me marier*, qu'y dit ».

J : Ah ouais ouais ouais.

H : Deux ou trois mois après.

D : En ce temps là y avait une fête. Y avait une fête en septembre à Penzé ...

H : Une foire.

J : Comment ça s'appelait ? C'était juste la foire de Penzé quoi ?

D : La foire. Et que sur le pont les jeunes gens s'assoient bon ... mais moi je ... je sais pas comment, mais elle était plus âgée, rends toi compte, elle avait trente-deux ou trente-trois ans alors !

J : Et lui avait combien ?

H : Vingt-sept, je crois.

D : Vingt-sept ou quelque chose comme ça. Alors arrangé ou pas ... je peux pas te dire.

J : Parce que après ce que je me dis aussi c'est que y avait pas les ... enfin si ... il avait, il lui manquait son père déjà ! Et il avait juste sa mère et encore à cet âge-là, est-ce qu'il avait toujours sa mère ?

D : Non non ! Alors il avait plus sa mère.

J : Il avait plus sa mère ?

D : Non non, il était avec son frère de Ploujean là !

J : Ouais du coup c'est pas possib' que se soit ... et c'est son frère de Ploujean qui a épousé la sœur, euh ... euh non, non c'est sa sœur qui a épousé le frère ...

H : Celle-là était mariée déjà !

J : D'accord, ouais ouais.

D : Euh non non ! Ta grand-mère et les autres ... ceux de Plouigneau n'avaient aucun rapport. Mais ça se trouve que, elle était restée à la ferme, où elle était avec son père et que ses frères, ses quat' frères avaient quitté, avaient trouvé si tu veux chacun d'aller, d'aller ailleurs quoi. Ça fait qu'elle était seule et il était temps qu'elle trouve quelqu'un pour, pour l'aider aussi quoi.

H : Deux se sont mariés à Taulé et un aut' à Locquénolé, deux à Locquénolé.

J : Les frères de Marc'harid ?

D : Oui.

H : Oui y avait quat' frères parce qu'y avait : Tonton Jean-Marie [?Gotilez?], Tonton [?Saliou ar Ger?], Tonton [?Louis 'r Vilin?] et puis l'autre c'était comment ... **aotrou Per ar Gerellec**.

D : Oui, mais les aut' étaient partis ... je... je pense que les aut' étaient partis, je ne pourrais pas te le dire.

J : Ah ouais.

D : Si Gwilom là ! Euh t'as qu'à voir, Gwilom était aussi âgé que ton père, ça fait que ses parents, je pense que ... ça fait qu'y s'est trouvé, qu'en allant avec elle, bah il avait ... parce qu'y ne serait pas

resté toujours à la traîne de son frère, non plus.

J : Non, bien sûr non ... Parce son frère était marié déjà peut-être ?

H : Je sais pas. Oh oui sans doute il devait être marié avant lui.

D : Ceux là ont été encore ... sont restés un moment encore à Kerlidec avant de partir à Ploujean.

J : Ah ! Ils sont partis à Ploujean ?

D : Ils sont partis à Ploujean.

J : Le... le... le frère de *Ta-koz* quoi ?

D & H : Oui oui.

J : D'accord OK ! Et *Ta-koz* il est parti à Saint-Draff après Kerlidec quoi ?

D : Il est parti à Taulé à Kerellec, ouais.

J : Ah oui oui c'est ça : Kerellec après Kerlidec d'accord.

H : Il habitait Taulé quand même avant ! Puisqu'il habitait Kerlidec, à Taulé, et après il est parti à Kerellec, oui.

D : C'est Taulé aussi. Mais l'aut' bout. Mais l'aut' branche est parti à Ploujean et là à Ploujean il avait cinq fils, non ?

H : Oui.

D : Il a eu cinq fils et sur les cinq y a que un qu'on a connu quoi, les autres ...

H : Les aut' je les ai pas connus. Donc mon père les a connus, mais ... un allait aux pêches d'Islande là ! Et quand il revenait à la maison il dépensait les sous qu'il avait gagnés là-bas, et puis un beau jour ...

J : En Islande, tu dis ?

H : Hein ? Oui ! Et puis un beau jour là : il était plein et puis il est tombé dans le bassin à Morlaix et puis ...

J : Ah merd'.

D : Il allait aux pêches d'Islande, oui !

J : C'était un pêcheur, du coup ?

D : Oui.

J : Ah oui ! Ça, c'est intéressant, tiens !

D : Oui, mais ça, c'est des neveux à *Ta-koz* quoi !

J : Oui oui oui, d'accord oui !

D : Y en est resté que un qui s'est installé comme ...

H : Comme paysan ...

D : Comme boucher, non ?

H : Euh comme paysan d'abord ! Paysan, euh il était paysan ...

D : Oui, mais après il est parti au bourg.

H : Ah oui ! Mais après il s'occupait des assurances au bourg !

J : Ah ouais, d'accord ! Qui ça ? Un neveu à *Ta-koz* ?

H : Oui ! Yves euh ...

D : Yves Saliou.

H : Yves Saliou.

J : Il f'sait les assurances ? C'était un des premiers peut-être ?

H : C'était un qui faisait des assurances à Landerneau, Groupama.

J : D'accord.

[...]

H : Il a un fils qui a été boucher à Ploujean.

D : Après celui-là oui, a eu trois fils ...

H : Un était boucher à l'année, il était boucher, le deuxième a tenu une ferme à Penn-ar-Roz là-bas à Garlan et après il est venu à côté de Toulon, là comment ça s'appelle, cette ferme ... je me rappelle plus ... une ferme à côté de Toulon là. Et le troisième c'était un p'tit voyou qui s'était engagé dans la Légion étrangère, d'ailleurs c'était un des derniers rescapés de Diên Biên Phu là-bas !

J : Ah ouais !

H : Ouais il était venu ici, euh il a été ici même après qu'il est venu après ... mais il était plein tous les jours, il puait le vin et il est mort là.

D : Mais y a toujours un Jean-Paul Saliou, y a toujours un Jean-Paul Saliou à Garlan.

J : Oui, d'accord oui, d'accord. Et comment ça se fait qu'il a été dans la Légion étrangère, çui-ci ? Il a fait des bêtises sûrement, quoi ?

D : Hein ?

J : Le fils du coup de Yves Saliou, c'est ça ?

H : Le fils à ... ?

J : Yves Saliou non ? C'est ça ? Il en avait trois tu m'as dit ?

H : Oui, mais ils sont morts. Euh Paul, Paul est mort l'an dernier ... le boucher, le boucher il était arrivé à boire et puis finalement un jour il s'est [*il me fait signe qu'il c'est tranché la gorge*].

J : Il s'est suicidé quoi.

H : Bah oui.

D : Et puis, et puis l'aut' euh ... celui qui était parti dans l'armée là ... comment il s'appelle ... Hein ?

H : [...] dans la Légion étrangère.

D : Oui, mais quel nom il avait ?

H : Euh Dédé<sup>39</sup>. Çui-là pendant que les Allemands étaient là, il sautait d'un avion, il travaillait avec les Allemands, je sais pas ...

J : Il était ... il collaborait ?

D : Non !

H : Non non non, mais il travaillait à ... comment ...

D : Mais il était jeune, disons ...

H : Dans l'aviation là il travaillait ... puis il sautait dans un avion, il démarrait l'avion et un Allemand arrivait, il lui foutait un coup de pied au cul, il sautait dans un aut' et il était mis comme dingo avec eux, ça fait que ...

J : Ah du coup ils l'ont pas fusillé quoi ?

D : Non, mais il était jeune, Hamon, à l'époque !

H : Il était jeune hein ! Il était jeune à l'époque !

J : Ah ouais.

D : Et puis après il s'est engagé dans la légion où chépa quoi, et on a été dix ans sans savoir où il était !

H : Seize ans ! Seize ans, sans savoir où il était.

J : Eh ben la vache ah ! C'est une existence ça aussi !

H : Et puis à la fin il est venu avec un gars euh ... un gars qui était avec lui sans doute. Qui avait un peu plus la tête bien droite que lui peut-être, qui profitait sans doute des sous !

J : Ah ouais merde, ah !

D : Oh, mais ... il avait vadrouillé, il avait été prisonnier des Japonais et des ... oh chépa, et sorti de Diên Biên Phu !

H : Ouais ouais, à oui ! On avait un voisin<sup>40</sup> qui c'était... qui c'était engagé dans la Marine aussi et ce gars ... oh y a ... en trente-neuf, je crois ... et puis çui-là était prisonnier des Japonais là-bas. Il s'est marié avec une Indochinoise qui l'a sauvé, une infirmière qui lui est tombée dessus quand il a été ... après qu'il a été libéré, il devait mourir ... il était ... il allait crever quoi. Et puis elle... elle l'a sauvé.

J : Il a eu de la chance ah !

39 André Saliou (1928-env.1970), il a eu un parcours atypique, nous avons enregistré sa belle sœur Soizig Saliou de Ploujean qui nous a fait un récit sidérant à son sujet, nous en avons profité, de même pour faire une copie de son livret militaire.

40 D'après Françoise Saliou il s'agit de Jean Reungoat de Bellevue en Guiclan.

H : Mais oui, mais après, c'est pas ça, mais lui il s'est mis à boire ça fait qu'elle l'a abandonné : elle est partie de son côté et lui de l'aut'. Et lui il faisait maintenant videur dans une boîte à Cherbourg. Et puis il est mort là. Il a fait don de son corps à la médecine ça fait que ...

J : Ah ouais ... Ça arrivait souvent des problèmes euh ... de boisson ici ?

D : Oui !

J : C'est ouais ... c'était courant quoi ...

D : C'était pas des alcools hein. C'était du vin !

J : Ouais ... d'accord. Euh sinon, ouais pour revenir à *Ta-koz* comment ça s'organisait la vie dans ... dans la maisonnée ? Euh ... en général, les générations vivaient entre eux quoi ? Y avait plusieurs générations qui vivaient sous le même toit ?

D : Bah oui ! Quand moi chuis arrivée là, bon y avait, y avait *Ta-koz* ... ah, mais j'ai été très bien reçue avec *Ta-koz* ! Jamais je n'oublierai, mais j'ai été très bien reçue avec *Ta-koz*.

J : Ouais.

D : Ouais. Parce que là y avait Rosalie<sup>41</sup>, qui avait ses jours, elle était de bon poil et des fois elle n'était pas.

H : Elle était travailleuse, mais ...

D : Elle était travailleuse, ça faut dire elle était travailleuse, mais elle commandait aussi.

J : Ouais d'accord.

D : Et *Ta-koz* avait une dent contre Rosalie et ... parce que il trouvait que : elle mettait trop son grain de sel, elle faisait la patronne. Et y avait ton [grand-]père évidemment et puis y avait ta [grand-]mère et y avait nous deux et après y avait eu : on a été à neuf là ! Dans la moitié de ...

H : ... la moitié de la maison ici.

D : La moitié de cette maison.

H : Elle est pas grande là-bas hein ?

J : Non non c'est claire, ah ! Ça devait êt' que'que chose !

D : Y avait pas de toilettes, y avait pas d'eau.

J : Quand c'est arrivé, l'eau ? L'eau avant y avait pas ? Fallait aller au puits sûrement ?

H : Ben en hiver, en hiver quand il gelait là, ben après goûter, une personne avait trop à faire à aller chercher de l'eau à la fontaine ici pour donner de l'eau aux vaches.

D : Il fallait venir ici en bas plus loin que les voitures là ! Moi je cherchais de l'eau pour la maison et puis on avait un vieil employé là qui cherchait de l'eau pour les bêtes. À, à quatre heures.

H : On avait une fontaine ici là ! Là, pas loin là !

J : [...] C'était près de la Croix-Neuve ? 'Fin la croix ... la Vierge Noire peut-êt' ?

H : Hein ?

J : Là à côté, c'est la Croix-Neuve ? Un peu plus loin là ?

D : Ah oui, là-haut ! Oui, mais la fontaine était là quand même derrière les voitures là !

H : Derrière les voitures là qu'elle est !

J : Ah bah ça va c'était pas trop loin encore !

H : Oh on n'était pas bien loin non, non là.

D : Par tous les temps, mais on avait installé des bidons et des choses sous les toits pour récu ...

H : Ça suffisait pas, sais ! Il fallait chercher de l'eau !

J : Et du coup ?

H : Bah en cinquante-deux, bon moi depuis longtemps j'étais en train de *tinté*<sup>42</sup> de met' de l'eau. Et puis un jour nous ont allait ...

D : On sortait ...

H : On allait que'que part, je me rappelle plus où ... et puis le père il nous a dit : « *Eh ben qu'y dit pour ce soir, qu'il dit, on aura bu du vin à Saint-Draff, qu'y dit, mais pour ce soir j'espère qu'y aura de l'eau qu'on aura décidé de met' de l'eau* » qu'y dit mais ils avaient bu du vin. Parce que y

41 Une bonne engagée par Guillaume Saliou pour travailler à la ferme quelque temps après le décès de sa femme.

42 *Tinté* : francisation probable du mot *intentañ* qui signifie « avoir l'intention de ... ».



avait deux aut' ferme ici et il fallait décider les aut' aussi, ça fait que ... et on avait décidé de met' de l'eau pour le soir. Parce que le beau-fils<sup>43</sup> de la ferme qui est en haut là : il faisait... y faisait des installations d'eau. Ça fait que finalement avec çui-là on à réussi à décidé les aut' à met' de l'eau.

D : Et l'électricité y avait pas non plus ...

H : Ah bah en cinquante-deux qu'on à eut l'électricité.

J : Les deux en même temps quoi ?

H : Euh non euh ... l'électricité en cinquante ...

D : Il fallait avoir l'électricité pour euh ...

H : En cinquante-quatre sans doute qu'on à mis l'eau non !

D : Cinquante-sept ou cinquante-huit ...

H : Cinquante-sept ? Bah c'était la noce à ...

D : Louis Reungoat !

H : Louis Reungoat, oui, en cinquante-sept, peut-êt' oui.

J : Et du coup l'électricité, c'est en cinquante-deux quoi ?

D & H : Oui !

D : Mais il fallait avoir l'électricité d'abord !

H : Bah oui, bah oui, parce que sans électricité on pouvait pas avoir de l'eau. Ça, ça nous a enlevé une corvée ça ! Et crois-moi, crois-moi, crois-moi pour faire ça on a été obligé de bosser puisque y avait pas de comment à l'époque, de tractopelle à l'époque pour faire les fossés.

J : Tous à la main quoi !

H : Bah oui.

D : On avait fait des tranchées partout là ! Pour aller aux crèches pour aller ... eh ben les bénéfices de la ferme, il fallait se les partager aussi quoi ! *Ta-koz*, moi je ne sais pas moi quand chui arrivé là, *Ta-koz* n'avait rien enfin, euh il était âgé déjà, bon ...

J : Il a jamais eu de retraite lui sûrement ?

D : Et il remerciait De Gaulle parce qu'à un certain moment De Gaulle avait donné une retraite aux vieux.

H : Ha oui ! « *Çui là il c'est fait des sous, il c'est fait des sous*, qu'y dit, *ça fait qu'il donnait des sous aux vieux ! Ça, c'est le meilleur !* » Il était arrivé gaulliste à la fin !

D : Parce que les premiers n'ont pas eu payé, comme *Ta-koz* n'ont pas eu payé si tu veux pendant toute leur carrière avant, ils n'avaient ... ça fait qu'à un moment on a décidé les vieux ... oh c'était pas important ! Mais il avait eu ... c'est De Gaulle ! Il a dit bah euh ...

H : Il est devenu gaulliste ah ! Parce que De Gaulle avait donné des sous aux vieux : « *Il c'est fait des sous çui-là*, qu'y dit euh, *il donnait aux vieux ! C'est le meilleur !* »

D : Oui alors il avait eu peut-êt' la valeur de maintenant de 300 euros peut-êt', sans avoir jamais versé avant !

H : Oui oui, sans avoir jamais versé !

[...]

D : Parce que nous tout de suite quand on s'est installé, et ben on a fallu ben ...

H : Ah tout de suite, ah tout de suite ...

D : Cotiser !

J : Ah ouais ouais, et du coup ! Pour ce qui est de l'eau quand ils étaient encore à comment Kerellec c'est ça ? Et même ailleurs avant, ils avaient aussi des fontaines où ils allaient chercher de l'eau, où ils allaient puiser de l'eau ?

H : Il fallait chercher de l'eau à la fontaine.

D : J'sais pas comment que c'était.

J : Des fontaines ou puits peut-êt' ?

D : Je n'ai pas entendu parler de l'eau à Kerellec.

H : Ah non. Ah, mais à Kerellec il avait un puits !

43 Jeannot Fichou, selon Françoise Saliou, originaire du bourg de Guiclan.

J : Ils avaient un puits ?

H : Oui, y avait un puits à Kerellec oui !

J : Ah ouais.

H : Ah oui, mais ça, c'est un problème, le problème de l'eau oui ! Après ça alors dans les pâtures, euh, il fallait envoyer de l'eau dans un tonneau. Et puis un jour Robert et moi on avait décidé de met' des tuyaux. Ça fait qu'on a mis toutes les pâtures, ça fait que ...

D : Oui, mais ça, c'est longtemps après ...

H : Y avait un abreuvoir dans les pâtures et puis les bêtes buvaient dans les pâtures.

J : Mais du coup je me disais euh ... C'était pas vous les premiers, sûrement, à avoir eu l'eau nan ? Il y a dû en avoir d'aut' avant nan ? Est-ce que c'était les gens qui étaient par exemple plus près du bourg qui recevaient en premier et après petit-à-petit ceux qui étaient les plus éloignés, c'était ...

D : Ah non ! Pour avoir l'électricité tu vois, le quartier là : on avait décidé à la commune à Guiclan ceux qui ... y avait une certaine somme pour chaque quartier : par exemple il fallait peut-être cinquante. Oh ! Cinquante mille.

J : Il fallait rassembler la somme peut-être.

D : Le quartier qui aurait sa somme ... Et le quartier d'ici a eu la somme tout de suite hein !

H : Tout de suite, tout de suite ! C'est que les légumes marchaient bien à l'époque !

J : Ah d'accord !

H : Y avait des sous !

D : On était les premiers ! Oui ! Le bourg avait avant nous.

H : C'était au tirage au sort qu'on était remboursé après quoi.

D : Et ton père avait mis des sous parce que ça avait été une période où y avait des sous, les légumes avaient dû payer, nous on venait de s'installer on n'a pas participé, mais ton père avait des sous, mais c'était remboursable au bout d'un certain temps.

J : Hmm hmm, d'accord ouais. Du coup vous avez été remboursés !

D : Il a été remboursé.

H : Il allait tirer au sort tous les ans et puis y avait un numéro qui sortait, si c'était ton numéro tu avais des sous quoi.

D : Oui.

J : D'accord oui !

H : Après même, ses sous sont sortis assez vite.

D : Assez vite oui.

H : Ouais parce que le bourg, le bourg de la commune, avait eu du courant avant nous et nous ont a été le deuxième à être servis. Et puis à l'époque on nous avait donné au choix des poteaux en bois avec des fils euh ...

D : En cuiv' !

H : En alu<sup>44</sup> ou des poteaux en ciment avec des fils en cuiv'. Et on a préféré met' des poteaux en ciment avec des fils en alu. Mais après ça on a eut des problèmes aussi, parce que une bande d'oiseaux se posait sur le fil ... [?]

J : Ah ouais !

H : Oh ouais !

J : Ah nul quoi !

D : Mais les poteaux en ciment sont ...

H : Mais ceux en bois n'étaient pas bons non plus.

D : Mais les poteaux en ciment ont duré jusqu'à maint'nant. Ils viennent de les remplacer là !

[...]

H : Maint'nant ici ils ont mis en souterrain. Depuis le poteau qui est là-bas, tiens ! Le dernier poteau qui descend jusqu'ici là on a mis un souterrain et puis après, euh là y a un poteau pour tirer le fil, pour euh [...].

44 Aluminium.

D : On a mis en souterrain l'été dernier. Mais nos poteaux de cinquante-deux ont tenus jusqu'à maint'nant.

H : Sauf un ... euh deux, deux !

D : Deux qui ...

H : Deux, deux que un a ...

D : Un paysan avait cassé.

J : Ah bu... a tapé quoi ?

H : Ah oui hi hi ! C'est pour ça on arrivait pas ... [bruit de toux]. Et un soir après qu'on est venu la ferme ici, Anthony devait traire les vaches et puis pas de courant.

J : Ah ouais ! Y avait quelqu'un qui avait tapé dedans quoi.

H : Nous nous, on avait pas de courant non plus ça fait qu'on parti est voir jusqu'en haut là-bas ... Arrivé en haut on voit les électriciens, c'était un samedi soir : « *Ah ben, qu'il dit, le gars on va bien passer une bonne nuit ici !* qu'il dit ». Parce que en plus d'avoir fait sauter un poteau le transfo' était parti en l'air.

J : Le quoi ?!

H : Le transformateur.

J : Ah ouais d'accord ! Ah merd' ah !

H : Ça fait que ils sont revenus remettre le transfor' là, [?], ce jour-là ils ont supprimé la ligne pour ceux qui pouvaient pas avoir de courant quoi ! Et ils sont arrivés là avec le tranfo' et avec une grue pour monter et la grue montait pas assez haut ! Oh yeyeyey jusqu'à onze heures du soir ils étaient là, avant qu'on ait eu du courant quoi. [?] Parce que le voisin, not' voisin là a un groupe électrogène là, sur le poulailler alors il ma dit « *Mais je vais te passer un câble là, qui dit comme ça, voir ...* » Mais le groupe se déclenchait à chaque fois qu'il voulait met' en route ça fait que, il était obligé de ... il était onze heures du soir avant qu'il ait pu traire ses vaches. C'est pour ça là, y aura plus de problèmes avec ça parce que là c'est tout mis sous terre.

J : Oui c'est ça là, vous serez pas embêtés avec ça.

H : Ils le font de plus en plus, même les lignes à haute-tension, même.

J : D'accord.

D : Nous au début quand on était en communauté là, on avait pas grand-chose. Nous deux par rapport tandis que ton père c'est Rosalie qui insistait pour ... il avait la meilleure part.

J : Ah oui d'accord oui.

D : Mais à un certain moment quand, ta [grand-]mère<sup>45</sup> a voulu partir, *Ta-koz*, a grondé. *Ta-koz* a grondé. Il a dit « *Donne à Francine la part de sa mère !* » Si tu veux, quand leur mère était morte, il n'avait ...

H : Il n'avait rien fait.

D : Il n'avait rien fait. Mais *Ta-koz* savait que ta [grand-]mère avait besoin des sous pour s'installer à Saint-Jean-du-Doigt.

H : Pas ta mère, ta grand-mère hein !

J : Oui oui.

D : *Ta-koz* avait rouspété, il avait dit... Ça fait qu'alors, il avait fait venir un homme de loi là qui avait ... mais ça, c'était juste euh, un peu avant qu'elle parte à Lanmeur quoi.

H : Ah oui oui.

D : Elle avait eu un peu d'argent quoi.

J : Dans les années soixante ?

D : Elle avait eu sensément la part d'après l'homme de loi, mais les hommes de loi ... c'est ton père qui l'avait fait venir.

H : Ouais.

D : Il c'était arrangé pour euh ...

J : Ils s'étaient arrangé ensemb' quoi ?

45 C'est une erreur, elle veut parler non pas de notre « mère », mais de notre « grand-mère » : Françoise Saliou.

D : Boh oui ! Et ça fait que ta [grand-]mère a eu un petit pécule pour partir euh ... parce que *Ta-koz* savait que si elle n'avait rien : comment veux-tu qu'elle achète un lit et puis ...

J : Oui, oui bien sûr ouais, ouais, c'est ça ouais.

D : Mais *Ta-koz* euh ... Nous on disait rien parce que ...

J : Mais quand on est jeune, on dit rien non plus quoi.

D : Euh Rosalie était là pour met' euh ...

H : Parce que ton [grand-]père avait acheté un tracteur euh ... comment s'appelle l'entreprise là ici même au début, je me rappelle plus.

J : Il a commencé à Saint-Draff de faire son entreprise ?

H : Hein ?

D : Oui !

J : Il a commencé à de faire son entreprise à Saint-Draff euh ... Jean Quéré ?

D : Oui oui ! Tu vois ils se sont mariés en novembre ...

J : En quelle année ?

D : En novembre cinquante-neuf.

H : En cinquante-neuf oui.

D : En en ... au mois de mars, peut-être février-mars il a eut un tracteur à crédit.

J : D'accord. C'est un des premiers sûrement à avoir eut des tracteurs quoi ?

D : Ouais. À crédit.

H : Mais c'est le mécano de Guiclan qui l'a poussé à acheter des tracteurs.

J : Oui pour pouvoir faire entrepreneur quoi.

H : Oui oui.

D : Pour faire euh ... mais ils avaient cherché une ferme à ... ils avaient fait le tour de Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, tout ça pour trouver une ferme ... mais y avait rien.

H : Oh oui on avait été un peu partout essayer de trouver une ferme, mais y avait pas de fermes à l'époque. À l'époque c'était dur de trouver des fermes.

J : Des quoi ?

H : C'était dur de trouver des fermes à l'époque.

J : Parce que au début, eux ils voulaient s'installer en tant que fermiers ?

D : Ouais !

J : Et au final ils ont été obligés de faire entrepreneurs, c'est ça ?

D : Ouais !

H : Oh oui oui ! Mais ils trouvaient pas de ferme à l'époque.

J : D'accord.

H : On avait dû trouver une à Plourin, mais quand on est parti, le gars il voulait pas la vend'.

J : D'accord.

H : Il voulait, il voulait la garder.

D : Et comme y... comme y travaillait comme entrepreneur ... avec un entrepreneur, il connaissait le truc.

J : Oui ! C'est dans les Monts d'Arrée, c'est ça non ?

D : Ouais.

H : Oui oui ! Parce qu'il était déjà employé chez un entrepreneur comme ça.

D : Et puis là, ça a marché les affaires au début quoi.

H : Oh oui ! Nuit et jour qu'il voulait travailler, en commis lui.

J : Ah ouais !

H : Oh oui ! Oh lui, oh oui oui !

J : C'était un travailleur quoi.

H : Oh oui ah !

D : Et y avait du travail alors. Peut-être que maman<sup>46</sup> s'était trouvée ennuyée là-bas seule quoi, dé-

46 Encore une fois c'est de notre grand-mère qu'elle parle.

paysager quoi.

J : Francine, tu dis ?

D : Oui.

J : Oui, oui c'est ce que j'ai cru comprendre aussi pas mal oui.

D : Oui. Et puis tu vois, comme elle a eu des jumeaux tout de suite, c'est beaucoup de travail quoi. D'ailleurs un, c'est déjà beaucoup quand on ne connaît pas. Ça fait qu'avoir deux d'un coup. Ça fait que après, quelques années après, un an ou deux après elle a voulu avoir *Ta-koz*. Bon *Ta-koz* pleurait en me laissant parce qu'on était bien *Ta-koz* et moi ensemb', ah oui comme deux larrons en foire !

H : « *Ah j'étais obligé d'aller* » qu'il dit ...

D : « *J'étais obligé ...* »

H : « *Ça me fait de la peine d'aller* » qu'il dit.

D : Mais comme il savait que moi j'étais pas seule ici, qu'y avait, que j'avais du monde. Ta [grand-]mère ne voyait personne pendant qu'ils allaient travailler.

J : Elle connaissait pas non plus quoi.

D : Quand ils allaient travailler, elle voyait personne de la journée, quand ils allaient dans les fermes. Et c'est pour ça qu'il est parti, que *Ta-koz* est parti là-bas quoi.

J : J'allais demander : il a pris sa retraite en quelle année, *Ta-koz* ?

H : Hein ?

J : En quelle année il a pris sa retraite *Ta-koz* ? À peu près !

H : Aux environs de ses soixante ans.

J : À peu près ses soixante ans quoi, mais c'était pas une vraie retraite quoi, il touchait pas de sous quoi ?

H : Non, non il touchait pas de sous, m'enfin après il a eu quand De Gaulle est venu, y a que quand De Gaulle ...

D : Oui y a que quand De Gaulle est venu, mais ... moi j'étais là quand De Gaulle est venu hein ! Non, mais il était l'habitude dans les fermes que les vieux cessent, mais que leurs enfants les hébergent le reste de leur vie, si tu veux !

J : Nourris, logés quoi !

D : Oui, nourris, logés. Ils laissaient leurs animaux et leurs biens. C'était la coutume hein ! Enfin, dans le Léon.

J : Et du coup les anciens, ils faisaient quoi ?

D : Oh bah après il donnait un coup de main quoi. Oh *Ta-koz* était actif hein !

H : Parce que entre ici, si tu veux, et le Trégor y avait une différence : ici les vieux restaient à la ferme. Tandis que dans le Trégor les jeunes, quand ils se mariaient, et ben ils allaient avec une vache et un ch'val, ils allaient s'installer sur une aut' ferme.

J : D'accord ouais, d'accord !

D : Ouais ! Moi je te parle du Léon.

J : Ouais, mais justement c'est intéressant de voir la différence entre les deux.

D : Ouais, mais dans le Léon ...

H : Ici c'était plus facile que dans le Trégor.

D : ... et souvent ils tâchaient de marier l'aîné des enfants ...

H : Avant.

J : Avant de partir en retraite ?

D : Non, mais de marier l'aîné. Ça fait que celui-là avait déjà des enfants de cinq, six ans, avant que le plus jeune euh ... si tu veux si y avait cinq ou six, et ben les enfants du premier, qui devaient rester à la ferme, avaient déjà pris quat', cinq ans davantage avant que le *bidorig*<sup>47</sup> partait quoi ! Le vieux, qu'est-ce qu'il faisait à la ferme, eh ben *Ta-koz* quand chuis venue là, allait garder les vaches.

J : D'accord c'est ça qu'il faisait quoi !

47 *Bidorig* : Le cadet.

D : Oui !

J : D'accord comme les plus jeunes avant, dans le temps quoi !

D : Oui ! Il allait même pour la journée à la garenne<sup>48</sup> là, il partait avant midi et moi j'allais, la première chose que j'ai fait en venant ici c'est d'aller à midi ! Enfin après que j'avais mangé, lui envoyer sa soupe dans un pot de soupe là, un pot de lait que c'était, et puis bon y aurait peut-être un bout de viande ou bien un far, on faisait beaucoup de far, mais il restait garder les vaches toute la journée jusqu'à cinq heures.

J : Parce qu'à l'époque y avait pas de ...

D : Non y avait pas.

J : Tous les fils électriques là !

D : Non, non, non.

H : Non y avait pas tous les fils électriques, parce que les fils électriques, oh je me rappelle plus ... en quelle année ils sont venus ceux-là ?

D : Ah ben quand y a eu du courant aussi !

H : Bah oui, oui ! Quand y a eu du courant ...

J : Pas tout de suite ?

H : Peut-être pas tout de suite, peut-être pas tout de suite non, je ne crois pas ! Et je me rappelle quand on, quand on a mis [?le grand-père n'y croyait pas?] : « *Oh ! Si c'est ça qui garde les vaches* » qu'il dit ! Hihhi ! Oh j'avais vu un gars après quand on avait fait l'adduction d'eau de la commune ici, et ben je lui avais dit « *Je vais vous enlever le fil là* », parce que y avait du fil au bord où il devait percer le fossé, « *Je vais vous enlever le fil.* » « *Oh y a pas besoin qu'y dit moi j'veis l'enlever* » qu'y dit comme ça. [il fait un signe avec ses deux mains comme s'il tordait un fil]

J : Il avait pas mis l'électricité, quoi ?

H : Oooh, comme ça, tiens, il l'a enlevé et après il l'a remis en place ! Et crois-moi çui-là il donne hein !

J : Ah ouais.

H : « *Bah ,qu'il dit, moi je sent rien !* »

J : Il avait de la corne quoi sûrement ?

H : Bah oui, mais il sentait rien !

D : *Ta-koz* a été garder ...

H : Parce que, parce que, comment moi je me rappelle [?], je voyais un piquet qui était mal tourné et je voulais le redresser et ben mon ong' était percé hein !

J : Ah ouais, ouais !

H : Ah oui.

D : Il avait un bon chien !

J : Comment ?

D : Un bon chien !

H : Et son chien avait à manger toujours avant lui.

J : Ah oui !

H : Ah oui !

D : Et son chien, c'était son chien !

J : À *Ta-koz*, tu veux dire quoi ?

D : Et son chien aurait à manger ...

H : ... avant lui.

D : Eh ben autant que lui ! Et mieux, mieux que ça des fois, y avait un coq, tu sais !

H : Oui un coq ! Et il voulait manger la bouffe du chien quand il venait à la maison. Alors il donnait à manger à son chien et le coq venait, venait lui piquer les pieds par derrière, pour essayer d'avoir le mangé du chien ! Lui piquait le pied, hehe ! Ça fait qu'il avait une cane avec lui hehe !

D : Il avait toujours un bon chien !

48 Nommée : *Ar warm vras* selon Francine Saliou, littéralement la « Grande Garenne ».

H : Parce qu'un mauvais chien avec lui il faisait pas long feu ! Ça fait qu'on lui demandait où qu'il était parti : « *Oh il dort, il dort quelque part !* » il était pendu oui !

D : Oui, souvent il faisait ça quand on était parti !

J : Ah merde ah ! Hehe !

H : Marcel et Bernard<sup>49</sup> demandait « *Où c'est qu'il était parti le chien ?* » ; « *Oh il dort !* » qu'il dit.

D : Oui, sans bruit, sans rien. Et ...

J : Et c'est lui qui les dressait alors ?

H : Oh oui, oui oui.

J : Et comment il faisait alors ?

H : Il faisait le tour des champs avec les vaches et crois-moi ! Les vaches n'allaient pas manger, n'allaient pas voler<sup>50</sup> hein ! Parce que le chien était là !

D : Oui parce que les champs à l'époque ...

J : Comment ils étaient délimités alors ?

D : ... avaient de l'herbe, euh une bande d'herbe quoi ! Ça fait qu'il fallait passer avec les vaches au bord et le chien était là en train de garder les artichauts ou les betteraves et tout ça.

H : La première pâture qu'on a eu fait après, je me rappelle, on avait fait là au bout du poulailler là. Ben le chien y avait pas besoin d'aller avec lui pour envoyer les vaches là ! On envoyait les vaches toutes seules là, dans le champ et puis, crois-moi aucunes n'allait voler hein ! Et puis il se mettait à l'entrée. Et puis quand il est devenu vieux, dit donc, les vaches l'ont piétiné un jour ! Ah esquinaté, toute sa queue était tout en sang ! Ben à partir de là c'était foutu.

J : Il était mort quoi ...

H : Il était pas mort, mais il a plus pu garder les vaches, après ça on a mis des fils là.

D : Après les vieux, les vieux ... Je ne sais pas quand il est parti chez toi, mais après les vieux quand ils vont pas, si tu veux, quand ils n'ont pas les courses à faire, il perdent un peu la notion de l'argent. Pour ses quatre-vingts ans là, il avait dit aux enfants d'aller à la Croix-Neuve là, chercher des choses là pour arroser, pour inviter les voisins. Et il croyait donner beaucoup d'argent, mais non, quand on est plus, si tu veux, on perd un peu ... quand tu n'es pas tout de suite ... que tu sors du circuit. Il ne sait plus quoi. Non, mais là il avait à manger, il avait à boire et il n'a pas eu beaucoup de docteurs.

J : Non il a toujours été en bonne santé ?

D : Non.

H : Une fois le docteur est venu le voir : il avait eu une angine de poitrine.

J : Une comment ? Angine ?

H : Oui, angine.

D : Oui, angine de poitrine.

H : Oui il avait dit au docteur : « *Bah c'est toi le premier qui vient me voir !* » qu'y dit. « *Bah mon vieux !* » qu'y dit le docteur, il avait dit en breton : « *Mar vije bet derc'hed tout an dud 'vel ouzit me da vont da besketerien<sup>51</sup>* ». »

D : Oui il parlait parce qu'y parlait en breton le docteur aussi.

H : Je sais pas quel âge il avait quand il a eu une angine de poitrine.

J : Il était âgé quoi sûrement à ce moment là.

D : Oui.

H : Et aux environs de ses quatre-vingts ans, moi j'avais été avec lui : il avait, il avait du mal à uriner. Parti avec lui voir le docteur. Le docteur y me dit comme ça : « *Çui-ci est attrapé*, qu'y dit, *il a le cancer, cancer de la prostate. Mais, qu'y dit, c'est pas ça qui le fera mourir : çui-là est plus dur que le cancer* » qu'y dit.

49 Marcel et Bernard Saliou : deux des trois fils a Denise et Hamon Saliou.

50 Les *paotr saout* ou vachers avaient, entre autres, pour rôle de veiller à ce que les vaches n'aillent pas manger dans les champs du voisin. En breton on disait qu'elles volaient (*laerezh*) quand elles arrivaient à manger chez le voisin.

51 Traduction : « Si tout le monde était resté comme toi j'aurais mieux fait d'aller faire pêcheur ».

J : Et du coup il a duré, plus, plus tard quoi.  
H : C'est pas ça qui l'a fait mourir.  
J : Il est décédé à quatre-vingt-dix-sept ans, c'est ça ?  
H : Oui.  
D : Oh non quatre-vingt-seize.  
H : Quatre-vingt ans qu'il a eu le cancer.  
D : Et tu vois, il mangeait bien sans excès. Et puis il a toujours ...  
H : Oui il n'avait pas de bidon hein ! Non non !  
D : Il allait amener des choses dans les étables, la paille, du foin : il s'occupait. Et s'il avait ...  
H : Et puis, il fallait, il fallait approvisionner en nourriture pour les bêtes.  
J : Ouais !  
H : Aaaaaah !  
J : C'était les bêtes qui mangeaient avant lui quoi ?  
H : Aaaaaah ! Mon vieux ! Une fois je me rappelle, Louis Reungoat et moi, c'est un employé qui était ici, on s'est dit : cette fois-ci on va lui envoyer une bonne charge. On lui avait mis des liens, si tu veux, attaché si tu veux à l'arrière, à l'arrière de la charge, et puis repassé par en dessous, par en dessous la charge après pour le remet' par dessus. Et alors on avait mis des bâtons d'artichauts dedans, tout ce qu'on avait pu, ça fait que bon, arrivés à la maison, qu'est-ce qu'on a fait, on a attaché les liens à un arb' puis on a avancé dans un arb' pour le vider parce les charrettes, c'était pas des tambours quoi si tu veux. Alors que je dis à mon grand-père « *Où on met ça ?* » « *Où ?* qu'y dit, *tu peux le met' là n'importe où*, qu'y dit, *il restera toujours pas longtemps !* » Mais *fidamdoue*<sup>52</sup> ! Euh il avait été plus longtemps qu'il pensait ! [?] parce qu'on avait fait une bonne charge nous, parce que y disait toujours qu'on n'envoyait jamais assez aux bêtes. Mais *fidamdoue* là on avait envoyé !  
D : Moi j'ai vu ... quand il savait que ses beaux-frères [arrivaient] ou même autrement il brossait ses vaches !  
J : Ah ouais.  
D : Ouais.  
H : Ah ouais.  
J : Il prenait toujours soin quoi ?  
H : Ah oui !  
D : Ouais ! Il voulait avoir des belles vaches !  
H : Oui. Quand y a quelqu'un qui arrivait, y voulait avoir des belles vaches. Pas des bêtes qui donnaient beaucoup de lait. Ça, il s'en foutait ! Des bêtes grasses !  
D : Il voulait pas ... il n'était pas occupé avec le rendement, mais qu'elles soient belles euh ... en bon état quoi !  
J : Il a p'tet été habitué à avoir des ... comment dire ... des animaux pas forcément très en bon état quoi ? À l'époque ils en avaient pas tant que ça des bêtes, si ?  
D : Il fallait des bêtes, euh des bêtes en bon état quoi !  
J : Mais eux à leur période ?  
H : À l'époque c'était pas comme maintenant. Maintenant moins y a de matière grasse dans le lait mieux c'est. Mais à l'époque il fallait qu'y ait beaucoup de matière grasse pour donner du beurre et peu de lait même ! Beaucoup de matière grasse.  
J : D'accord ouais, ouais ouais.  
D : Ouais. Parce qu'on faisait du beurre quoi.  
J : D'accord ouais.  
D : Et puis Hamon te parle ... dans le Trégor là. Là on n'installait pas les gens avec les parents.  
H : Non les jeunes ...

52 *Fidamdoue* ! : expression assez répandue en breton, qui signifie littéralement « Foi à mon dieu ! », équivalent du français « Nom de dieu ! »



D : Rosalie ne comprenait pas le système du Léon ici.

J : Rosalie était dans le Trégor<sup>53</sup> ?

D : Ouais.

J : D'accord.

D : Et elle disait que bon on aidait le jeune à aller dans une aut' ferme : on lui donnait des bêtes et un ch'val ou deux et tu te débrouilles maint'nant.

J : Ah ouais, ouais ouais ! Ça devait pas êt' facile pour ...

D : On ne cohabitait pas.

H : On à eut causer avec ... y en à eut un qui a joué aux pétanques là à Penzé là, dans le temps et il s'était marié avec une fille de... du... du Trégor, qu'y dit. Plouézoc'h non ? que c'était non ? Plouezoc'h ou Plou... quelque chose comme ça. Et puis quand il est arrivé là-bas ... c'était un de Roscoff, alors il a voulu met' des légumes là-bas ...

J : Oui ! Tu m'avais raconté ça !

H : Alors son beau-père lui à dit : « *Ici, qu'y dit, nous on a toujours vécu, qui dit, y as pas besoin de légumes.* » Et puis lui comme y avait pas besoin de met' de légumes, il a foutu le camp dans la gendarmerie.

D : Non, parce que c'était une fille unique, une fille unique. Alors le beaux-père lui à dit : « *Ici tu sais on a vécu sans légumes* ».

J : Et ils vivaient de quoi les ... les Trégorois alors ?

D : Là-bas chez vous, c'était beaucoup de, de l'herbe et de l'avoine et de ...

H : Y avait de l'avoine et du blé et de l'orge quoi.

J : Et du coup ils mangeaient quoi ? Ils mangeaient des céréales seulement ?

H : Bah oui sans doute oui.

D : Je ne sais pas.

J : Ouais ... ou ils achetaient des légumes aux Léonards quoi peut-êt' ?

H : Ah oui ! Oh oui, oui oui oui ! Des légumes ils avaient pour eux, mais c'était tout quoi.

D : Mais y avait aut' chose aussi. Tu vois le, le port de Roscoff là, a été fait ... le port en eau profonde là ... : le Léonard lui il fonce !

H : Oui le Léonard il fonce.

D : Tandis que dans le Trégor, tu vois le port de Plougasnou là-bas ?

J : Ouais.

D : Ça traîne quoi.

J : Ça quoi ?

D : Ça traîne quoi !

D : Le tré...

H : Le Léonard il est bosseur.

D : Bosseur ou pas ! Mais il fonce. Parce que il faut un temps parce que maint'nant c'est plus pa... pareil.

H : Maint'nant là-bas, c'est arrivé les légumes aussi ! Parce que ...

J : Bah oui oui oui ! Vu que les Léonards ont apporté ça quoi ?

H : Bah oui ! Bah oui !

J : Avant c'était pas le cas quoi ?

H : Bah oui ! Parce que j'ai entendu le père, même, dire quand il était venu ici, quand il faisait les légumes : « *Ici, de toute façon, là ils crevaient de faim par là ! Quand ils ont vu que ceux-ci mettaient des légumes, ils se sont mis à met' des légumes, ils ont été sauvés avec ça !* »

J : Avant ton père n'en mettait pas ?

H : Ha si ...

D : Si, mais à Taulé !

H : ... il mettait des légumes à Taulé là-bas !

53 Elle était originaire de Loguivy-Plougras.

J : Qui c'est qui n'en mettait pas ?  
D : Ici là, les voisins.  
H : Ici personne ne mettait des légumes ici !  
J : Là les voisins ?!  
H : Non, non ! Personne ici ne mettait des légumes qui dit !  
J : C'est quand eux se sont installés ici que les légumes ont commencé à venir là ?  
H : Oui, oui ils ont mis des légumes en arrivant ici tout de suite : « *Les voisins, qu'y dit, ils crevaient de faim presque !* »  
J : Ah ouais ?!  
H : Bah oui ! Ils ont vu que ceux-ci mettaient des légumes et ils commencé à met' des légumes, « *Ça les a sauvés !* » qu'y dit. Tou[te]s les fermes là-bas, qu'y dit, étaient sans légumes.  
J : Ici y avait pas de légumes ?  
H : Ah y avait pas de légumes par ici dans le temps nan !  
J : Ah ouais !  
D : Mais ça, c'est venu petit-à-p'tit, tu vois, c'est parti par le Trégor, c'est venu par l'intérieur.  
J : Donc ça veut dire que par ici y en avait pas non plus, ça c'est déplacé même ...  
H : Hein ?  
J : Je pensais que tout, dans tout le Léon y avait des légumes en fait !  
D : Ohoho !  
H : Oh non ici y avait pas !  
J : Ici y avait pas non plus ! Et, et sûrement jusqu'à Morlaix alors ?  
H : Bah oui, oui, oui ! Plouénan, Plouénan avait aussi.  
J : Plouénan y en avait pas non plus avant ?  
D : Oh si !  
H : Oh si ! Plouénan avait des légumes !  
J : D'accord donc c'est de l'aut' coté quoi c'est dans ce ...  
H : Oh oui, oui, oui.  
D : La bande côtière quoi avait.  
J : Comment on appelle là déjà, ce coin-là ? C'est pas *Chelgenn*<sup>54</sup> ?  
D : Ah là c'est les *chelgenn* !  
H : Les *chelgenn* plus haut que Guiclan c'est *Chelgenn* !  
J : Guiclan c'est *Chelgenn*, Plouénan aussi ?  
H : Pas Plouénan ! Plouénan c'est *Pagan* !  
J : Ah c'est *Pagan*<sup>55</sup> ? Plouénan c'est déjà *Pagan* ?  
H : *Paganiz*, *Paganiz* ouais ! Et ici je veux dire Saint-Thégonnec, euh ...  
D : Pleyber-Christ ...  
H : ... Landivisiau, Sizun tout ça c'est des *Chelgenniz* !  
J : D'accord et ici là ce coin-là y a pas de nom ?  
H : Bah si ! Ici là c'est des *Chelgenniz* aussi !  
J : C'est *Chelgenniz* ici aussi quoi ?  
H : Oui, oui, oui !  
J : Jusqu'à Penzé tout ça aussi !

54 *Bro Chelgenn* : le pays de Chelgenn. Il s'agit d'une entité territoriale traditionnelle faisant partie de l'ancien Évêché du Léon.

55 *Bro Pagan* : Littéralement : « Le pays des païens ». De même que pour *Chelgenn* il s'agit d'une entité territoriale traditionnelle. Ses habitants se nomment les *Paganiz*, c'est-à-dire les païens. Il serait intéressant de voir si la différence entre les deux populations est liée à un fait linguistique marqué par l'emploi plus récurrent du « ou » dans l'ouest et du « o » dans l'est devant -n, -m, -rn et -rm, par exemple les mots « porte » ou « main » : « *Dourn* » et « *Dor* » / « *Dorn* » et « *Dor* ». De même il y a peut-être une différence à noter concernant l'utilisation de mot comme « *ker* » (« Lieux habité ») qui dans l'ouest se dit généralement « *kear* ». Notre grand-mère, Francine Saliou, nous disait justement à se propos qu'à Plouénan ils disaient « *dourn* », et cette commune est identifiée comme *paganiz* par Hamon Saliou.

H : Oh oui, oui !

D : Oh maint'nant s'est mélangé.

J : Non, mais pour savoir.

H : *Pagan* c'est plutôt Saint-Pol ou Plouénan ! Plouvorn, Plouvorn je sais pas qu'est ce que c'est même. Maint'nant, maint'nant les légumes ... dans le temps Plouvorn ils mettaient que des choux [?terrier?] maint'nant c'est parti sur le porc.

J : Ils mettaient quoi tu dis ?

H : Des porcs !

J : Ouais, mais avant ils mettaient quoi ?

D : Oui Plouvorn c'est passé en porc.

H : Des choux de ... des choux de mer qu'y mettaient beaucoup, des choux [?terrier?].

J : Ah oui ! D'accord ouais.

D : Et puis cette année t'a pas vu !

H : Ah oui.

J : Cette année quoi ?

D : Y avait pas de chou, mais là ! Ils ont laissé les choux, ils sont passés dans les porcs. Et plus haut là c'est la patate !

H : Ah oui, ah oui ! La patate parce que Valentin là il a été à la patate tout le mois d'août presque.

[... Suite : discussion sur la production actuelle de patates ...]

*Entretien n°1 :*      Avec Francine Saliou au sujet de son Grand-Père :  
Hamon Saliou dit *Ta-koz*

*Enregistré le 21 septembre 2016 au Boulva en Saint-Jean-du-Doigt*

F = Francine Saliou (Informatrice)

J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

Première partie

J : Alors ce que je vais te demander c'est de me dire, de ... de me dire comme ça quoi, comme ça te viens, euh l'histoire de [...] Hamon Sal ... de *Hamoun*<sup>56</sup> Saliou ! *Ta-koz* ou parrain comme tu l'appelles quoi. Alors tu vas me dire en fait bon, de toute façon quand il est né, je le sais ... et puis jusqu'à, jusqu'à sa mort, comment que ça se passait donc de son enfance, après son âge adulte. Et jusqu'à ce qu'il soit vieux.

F : Son enfance je ne sais pas ...

J : Non, mais tu me dis ce qu'y t'en a parlé, ce qu'il ta dit de ça quoi. Si rien ne te vient, je te poserai des questions et peut-être que ça va venir. Mais là pour l'instant si y a des choses qui te viennent par exemple : qui était son père ? Qui était sa mère ? Euh ses sœurs ses frères des choses comme ça, s'il a été à l'école ? Qu'est ce qu'il a appris ? Des choses comme ça tu vois ! Qu'est-ce qu'il faisait quand il était petit tu vois.

F : Bah je ne sais pas.

J : Y a rien qui te vient à l'esprit ?

F : Non. Son frère était dix ans plus vieux que lui.

**J : Dek pe pemzek ?**

**F : Dek m'eus bet klevet.**

**J : Ya.**

F : Il n'avait que neuf mois quand son père est mort, je crois, non ?

**J : Ah se m'eus ket gouve'et ah. N'eus ket lâret din. Nav miz oa gantañ quoi ?**

F : Je crois. Sa mère s'appelait Marie Bohic non ?

**J : Se ouian ket.**

F : Et son père Jacques Saliou.

**J : Jaques Saliou ha Marie Bohic.**

F : Et donc moi je l'ai connu que quand j'étais à Saint-Draff, tu sais. Parce que moi j'étais à Taulé chez mes grands-parents Kerbrat tu comprends ?

J : Ouais. Raconte-moi, dis moi de quand à quand ?

F : Je ne sais pas en quelle année je suis partie. Puis ce que la grand-mère<sup>57</sup> est décédée en trente-neuf. Et comme elle était malade, sans doute moi chuis partie presque tout de suite après que chuis née p'tet un an, deux ans à Cosporchou. Et puis en fait j'ai connu mon grand-père *Ta-koz*.

J : Cosporchou : chez les Kerbrat<sup>58</sup> c'est ça ?

F : Oui, moi j'étais chez les Kerbrat. Tandis que mon parrain, donc mon grand-père ...

J : Hamoun Saliou.

F : Je l'ai connu à proprement dire sans doute qu'après dix ans quand j'étais plus à Cosporchou, quand chuis partie en pension.

J : T'es partie à dix ans en pension ?

56 Hamon Saliou (1877-1973). Son prénom se prononce *Hamoun* en breton.

57 Grand-mère paternelle de Francine Saliou : Marguerite Cleach (1874-1939). Décédée des suites de la tuberculose.

58 Les Kerbrat sont ses grands-parents maternels

F : Oui quand la grand-mère de Cosporchou<sup>59</sup> est décédée.  
 J : Et la grand-mère de Cosporchou est décédée quatre ans après ta mère alors ?  
 F : En quarante-trois ma mère<sup>60</sup> et en quarante-six ma grand-mère.  
 J : Trois ans alors. D'accord.  
 F : Et là on m'a mis en pension. Et donc là j'allai quand même à Saint-Draff en vacances et j'allai pas avant, je ne crois pas. Et de ce que je me rappelle de *Ta-koz* – on l'appelait *Ta-koz* – des fois c'était lui qui me ramenait en char-à-bancs en pension et il pleurait quand je partais.  
 J : Ah ouais.  
 F : C'était un homme très sensible : il pleurait, il pleurait parce je partais.  
 J : D'accord ouais, c'est ce que j'ai entendu beaucoup, ouais.  
 F : Des fois je dormais avec lui à Saint-Draff.  
 J : D'accord.  
 F : Dans son lit, quand j'avais peur.  
 J : Du coup il a vécu où son enfance ? Tu veux pas parler en breton ?  
**F : E Plouenan.**  
**J : Pelec'h ? E 'ba' Pondheon neuhe ?**  
 F : E « *Pondheon fallañ toul 'zo e Leon*<sup>61</sup> ».  
**J : Ya ! Ha pegement eo chomet du-hont ? Ouiez ket ?**  
**F : Ha n'ouzoun ket pegeit. Goudeze n'eus dalc'het un atant en Kerandantec. Deus ket lavaret Hamon dit ?**  
**J : Deo ha pelec'h eo se dija ? N'eo ket e Taole nan ?**  
**F : Nan. Kerandantec oa e Plouenan ie.**  
**J : Plouenan ie ? OK.**  
**F : Tosoc'h<sup>62</sup> deuc'h Peñzez 'vid Pondheon. Etre Peñzez ha Pondheon.**  
**J : Ya ya ya.**  
**F : Ha goudeze n'ouzon ket m'a deus ket bet cheñchet adarre. Ha goudeze eo bet e Kerlidec e Taole. Lavaret deus graet dit ?**  
**J : Gant e breur nan ? N'eo ket se ? Gan e breur ? Eñ n'eus lâret din eo aet gant e breur du-hont kwa.**  
**F : Mateze. Ha goudeze pe oa dimezet oa aet da Gerelec e Taole. 'Kichen Kosporchou.**  
**J : Ah ya pa 'z eo dimezet gant Marc'harid Cle ... peta ?**  
**F : Cleach.**  
**J : Cleach ya !**  
**F : Med d'ar poent-se da va soñj e veze ... petra ... Penaos vez lavaret ? On te ... on te cherchait ta femme non ?**  
**J : Ya ! Euh ...**  
 F : Ils t'ont pas dit ça ?  
**J : Nan pez eo bet lavaret din, ma peus c'hoant, e oa ur foer e pelec'h eo dija ... n'eo ket e Plouenan ?**  
**F : Eu<sup>63</sup> Foar ?**  
**J : Ya eu foar !**  
**F : D'ar foar e yae da Lesneven 'gav din ! Da werzhañ boutigi 'gav din. Ober 'rae boutigi**

59 Marie Jeanne Roue (1882-1946).

60 Marie-Françoise Kerbrat (1906-1943), que l'on appelait couramment « Maria ».

61 Littéralement : « Pondheon le pire trou du Léon ». D'après Francine Saliou il s'agit d'une phrase qu'avait l'habitude d'employer son grand-père Hamon Saliou quand il parlait de Pondheon. Cela peut nous laisser penser qu'il y a vécu une enfance difficile ou que le lieu ne lui plaisait pas. Outre l'aspect sentimental, cette phrase regroupe aussi un aspect géographique, car le lieu dit Pont-Eon en Plouéan est une véritable cuvette, géographiquement parlant. Nous avons entendu cette expression de la part d'une vieille dame de Plougasnou.

62 C'est-à-dire « tostoc'h », en français « plus près ».

63 Il arrive souvent qu'elle ne prononce pas le « r » quand elle dit « ur » on entend donc « eu » comme le français « peu ».

ket ?

**J : Ur foar e Sant-Mart ... Nan n'eo ket e Sant-Martin.**

**F : Ah e Montroulez ie !**

**J : Boutig ... Petra eo boutigi ? Panier quoi ?**

**F : Ya !**

**J : Mont a rae da werzhañ boutigi kwa ?**

**F : L'osier en breton petra eo deja ?**

**J : Ah ! Euh ...**

**F : Oh je sais pourtant, merde je ...**

**F : Ojil<sup>64</sup> !**

**J : Ozil ya !**

**F : Ojil !**

**J : Ojil ya !**

**F : Qu'il faisait à Pondheon je crois, pas mal.**

**J : Boutigi ... Hein ?! À Pondheon y faisait des ... à Pondheon e rae boutigi e ojil ?**

**F : Ya !**

**J : Ha war-lerc'h ie n'eus graet-se sur walc'h nan ?**

**F : Haaa ! Ma zad rae ie. Pa vefe an erc'h war an douar an dud en atañchoù<sup>65</sup> e rae boutigi.**

**J : Boutigi kwa. Pa ne c'hellen ket ober netra all.**

**F : Même ton grand-père quand on habitait l'aut' côté quand y avait la neige en hiver il faisait des paniers aussi.**

**J : Ouais euh ... Neuze ouais ... Pez eo bet lâret din e oa bet ur foer, ouian ket pelec'h e oa dija marteze e Taole hag du-hont e oa ur pont. Ur pont e oa en ul lec'h bennak e-kichen ar foer. Ha du-hont e oa ar re yaouank o 'n em gavout assambles hag aze n'eus kavet euh penaos ... Marc'harid euh ...**

**F : Cleach ?**

**J : Ya ! Marc'harid Cleach ya.**

**F : Ah bon. Bah neuhe me n'ouzon ket penaos.**

**J : Se eo bet lâret din peogwir war seblant n'eo oa ket bet arañjet kwa.**

**F : Ah nan ?**

**J : Nan. 'Fin n'int ket sur hein ! Sañsemant n'eo oa ket bet arañjet.**

**F : Ah bon. Pezegur<sup>66</sup> eo be ... d'ar poent-se veze graet, veze arañjet. Ma zad ha va mamm oa bet arañjet gav din.**

**J : Ah ya ?**

**F : Deus ket lavaret dit ?**

**J : Nan met se 'maon o vont da goulenn war-lerc'h kwa. Pegwir aze 'maon oc'h ober dija war Hamoun Saliou ha war-lerc'h 'rin war Gwilom.**

**F : Deus ket lavaret dit penaos an daou dad. Va Ta-koz ha va ...**

**J : Eus Kosporchou e ... ? Kerbrat ya ?**

**F : Ya ! An hini Kosporchou, a veze cheu etrezo ?**

**J : Deo !**

**F : Hag hini Kosporchou. Enez oa pront 'giz an tan ! Eo gwir ! Hag 'doa c'hoant lakaat frek-jeu. Ha va mamm doa respontet de'añ oa ret zivezhat, an traoù oa lañset.**

**J : Ouais, ouais : lañset an traoù ya !**

**F : Parce qu'est ce qui paraît y a un aut' qui tournait autour d'elle de Henvic.**

**J : Ah ya ! Ha n'he doa ket c'hoant kwa.**

**F : Nan pezegwir an traoù oa aet en dro, me oar. Et ils étaient voisins.**

64 Aozil.

65 Atantoù (*ferme*).

66 Peogwir (*parce que*).

**J : Daoust hag-eñ e lake euh ... penaos ... daoust hag-eñ Hamoun Saliou e lake ar gaoz war e vugaleaj ? War e ... pa oa bihan ? Petra rae pa oa bi'n ?**

**F : Petra rae ?**

**J : Nan daoust hag-eñ e lake ar gaoz war-se ? Daoust hag-eñ e kaoje e komze diwar-benn kement-mañ kwa ?**

**F : Din-me n'eus ket gret.**

**J : N'eus ket gret ? [...]**

**F : Nan. Hamon n'eus ket lavaret dit ie ?**

**J : M'eus ket klevet gantañ nan. Euh ... deo dastumañ koat traouñ seurt-se kwa. Mmm ... ya neuze petare anv ha petare micher a oa gant e zud ?**

**F : Gad tud piv ?**

**J : Gad tud Hamon Saliou ?**

**F : Ah bah n'ouzoun ket !**

**J : Ouies ket ho anv kenneubeut ?**

**F : Lavaret m'eus graet dit gañbardiñ ket ? Chachañ war an traezh ket ? Pe war ar sabrenn<sup>67</sup> ?**

**J : Ya ya ! War ar bigi kwa.**

**F : Mais ça c'est mis sur le truc généalogique qu'Armelle<sup>68</sup> avait fait !**

**J : D'accord, mais ouais, mais ça ...**

**F : Mais où il est ?**

**J : Il faudrait que je le trouve. Daoust hag-eñ aet eo d'ar skol a-hendall euh ... Hamoun Saliou ?**

**F : Pelec'h eo bet er skol ?**

**J : Pelec'h ha daoust hag-eñ eo aet kwa ?**

**F : Hein ?**

**J : Bah est-ce qu'il à été a l'école ou bien ... où il a été, tu sais pas ?**

**F : Bah à Plouénan !**

**J : Et il a été, t'es sûr ?**

**F : Ah je sais pas s'il a été à l'école.**

**J : T'es pas sûr du tout ?**

**F : Nan.**

**J : D'accord et il a pas été travailler ...**

**F : Il savait signé son nom, mais je sais pas s'il savait écrire ...**

**J : Mais si parce qu'il a écrit des let' à comment ? Marc'harid quand il était ...**

**F : C'est lui qui a écrit ?**

**J : Ah ça je sais pas ... peut-être pas ha ! Ha daoust hag-eñ e ouie kaozeal galleg ?**

**F : Ya beha ouie kaozeal galleg [...] kaozeal galleg e rae pezugwir deuc'h a baotrezed amañ e gaozee galleg. Gaozee ket brezhoneg deuc'houto.**

**J : Peta eo paotrezed ... ?**

**F : Armelle ha Marie-Agnes hag ar re ze ! Kaozeal galleg a rae deuc'houto.**

**J : Ha gant piv e kaojee galleg a-hendall neuhe ?**

**F : Hein ?**

**J : Gant piv a-hendall e kaozee galleg neuhe, ie ?**

**F : Pfff deuh an dud ie. Deuh tout an dud ie.**

**J : Gant ar re all ? Ne kaozee james e brezhoneg gant ar re all ?**

**F : Aah yo ! Gant va zad e veze o gaozeal brezhoneg atav.**

**J : Ah ya ! Ha ganit ?**

67 Nous lui avons demandé après ce que *sabrenn* signifiait, elle nous a dit que c'est le « sable ». Elle nous a dit « *Ar sabrenn teu deuc'h ar mengleuz, hag an trez deuc'h a mor* », c'est à dire que le *sabrenn* vient des carrières alors que le sable (*trez* ou *traezh*) viens de la mer. En breton on distingue donc les deux.

68 Armelle Quéré, fille de Francine Saliou et de Jean Quéré.

**F : An daou seurt !**  
**J : Ha ya ! Kaozeal a rae kement e brezhoneg eget e galleg kwa ?**  
**F : Hum, hum.**  
**J : Euh ... neuze ne ouies ket m'a n'eus desket lenn pe skrivañ kwa ?**  
**F : Nan.**  
**J : Lenn kenneubeut ?**  
**F : Gav ket din.**  
**J : Gav ket dit.**  
**F : Hamon deus ket lavaret dit ?**  
**J : Nan ... enfin, d'am soñj, hervezañ... hervezañ e ouie... e ouie skrivañ ha lenn ... met ne ... pegwir Hamon a soñj de'añ eo aet d'ar skol. Me' Denise n'eo ket sur kenneubeut, Denise a lâre ne oa ket sur tamm ebet.**  
**F : Humm.**  
**J : Neuze bon ... euh peta ... alors me m'eus goulennet dit bremaik penaos e tremene e amzer pa oa yaouank.**  
**F : Bah n'ouzon ket va vaot'.**  
**J : Daoust hag-eñ e chasee ?**  
**F : Oooh chasee ket !**  
**J : Ne chasee ket ?**  
**F : Va zad deus bet chaseet.**  
**J : Ah ya ! Pesketa ne rae ket kenneubeut ?**  
**F : M'eus ket bet klevet.**  
**J : Difoupañ neichoù ? Tamm ebet ?**  
**F : Petra ?**  
**J : Klask neichoù ?**  
**F : Oooh tout ar vugale a rae an dra-he d'ar poent-se ouzout.**  
**J : Ya ? An holl ?**  
**F : Oh ya.**  
**J : Mmm ok. Daoust hag-eñ e oa c'hoarioù ? E rae c'hoarioù ispisial ? C'hoarioù ... seurt c'hoarioù ? Ne ouies ket tamm ebet kenneubeut ?**  
**F : Nan ...**  
**J : Ha kanaouennoù hag istorioù 'doa ket desket ?**  
**F : Pff m'eus ket bet klevet nan.**  
**J : Pa oa bi'n nan tamm ebet ?**  
**F : Mateze e ouie met m'eus ket bet klevet.**  
**J : Daoust hag-eñ e peus klevet ma n'oa bet un diplom ?**  
**F : M'eus ket klevet kenneubeut.**  
**J : Nan. Ha ne lakae james ar gaoz war e zud ?**  
**F : Parlait pas de ses parents tu veux dire ?**  
**J : Ouais.**  
**F : Non que sauf leur nom quoi.**  
**J : C'est tout ? Il vous a jamais rien dit de plus quoi ? Bah son père il a pas connu ça je sais, à part qu'il a connu son métier quoi. Qu'il savait qu'est-ce qu'y f'sait.**  
**F : Mais autrement non ché pas du tout qu'est-ce que sa mère faisait rien ...**  
**J : Sa mère il en parlait pas jamais ?**  
**F : Bah non.**  
**J : Nan ?**  
**F : Bah non.**  
**J : Nan. Vous lui avez pas demandé non plus quoi ?**  
**F : Bah non.**



J : Nan. Euh donc tu savais pas s'il avait ... comment étaient ses relations avec eux non plus quoi forcément.

F : Non plus. Il a dû viv' plus avec son beau-père : Guénolé, tu sais, Guillaume Cleach ...

**J : Cleach ya !**

F : Puis ce qu'on t'a dit qu'il a vécu avec eux, même venu à Saint-Draff avec eux.

J : Ah ça je savais pas tu vois.

F : Mais tu m'as dit qu'il était aveugle et qu'il est ... mais il est ... il a vécu jusqu'en quelle année. Ta ... oh, mais ça tu sauras puis ce que t'a le papier.

J : Sur le livret ouais. Mais faudra que je regarde ça ouais.

F : Puis ce que quand ils ont quitté Kerellec à Taulé, donc il ... chose que je savais pas : il est v'nu à Saint-Draff avec eux aussi, que tu m'as dit. Qu'il était aveugle et qu'il avait du mal à se retrouver à Saint-Draff.

J : À Saint-Draff oui, parce qu'il connaissait Kerellec par cœur, quoi. Ouais ouais, ça c'est vrai, j'avais pas pensé à ça.

F : Et sa mère à Marc'harid c'était Anne Kerdodé, ça je me rappelle qu'il m'a dit.

J : Guénolé Cleach et Anne Kerdodé, les parents quoi ?

F : Voilà.

J : D'accord. **Mmmm daoust hag-eñ e ouies pegoulz eo bet eureujet Hamoun Saliou neuhe ?**

**F : Bah n'ouzon ket peur oa bet eureujet. Met deac'h poa gwelet war ar paper ket ?**

**J : Nan met goulenn a ran dit. Ha pelec'h ouies ket ?**

**F : Bah e Taole sertenamant.**

**J : E Taole ya, ha neuze ?**

**F : Aaaah he oa deuc'h ... Guénolé Cleach oa deuc'h Lokenole peus lavaret din deac'h.**

**J : Ya ! Marte ... a zo ganet d'an neubeutañ e Lokenole kwa.**

**F : Ya, bremañ me joñj din e eureujet e Taole.** Mais ça Jean y a dans le truc. Parce qu'Armelle à été dans les mairies, elle à les machins. Comment que tu dis ça ?

J : Certificat de ... non c'est pas ça ?

F : Oui 'fin ...

J : Mariage, naissance tout ça, décès.

F : Oui, ils sont d'dans.

**J : Euh darempred en doa gant e gwreg ? Petare darempred ?**

**F : Petare petra ?**

J : **Darempred.** Les relations quoi, comment que c'était quoi ?

F : Pfffffff !!!

J : Tu te souviens pas t'étais trop petite quoi ?

F : Bah non c'est Hamon qui sait ça.

J : Oui, mais ça m'empêche pas de te demander toujours.

F : Non moi chépa. Mais Hamon se rappelle de la grand-mère il t'as pas dit qu'elle était petite ?

J : Si ça il m'a dit, ouais !

F : Et qu'elle avait du *imor*<sup>69</sup> non ? Enfin que ...

J : C'est à dire ?

[ *Quelqu'un frappe à la porte : Coupure de la conversation* ]

## Deuxième partie

J : Alors du coup on reprend, euh je me rappelle plus où on en était, tu te souviens toi ?

F : Bah ... le mariage.

69 Avoir du *imor* : littéralement « avoir de l'humeur », sous-entendu elle devait avoir un caractère fort.

**J :** Ouais donc euh, tu me disais que ça devait êt' fait à Taulé sûrement ?

**F :** Mmm.

**J :** Alors du coup peta 'zo c'hoazh ? Ya euh gouzout rez peta oa ... euh penaos oa ar vuhe ... penaos en tiegezh gant euh ... Goude an eured. Pelec'h int aet d'en em staliañ neuhe ?

**F :** Aaaaah !

**J :** Ya met gouzout a rez pelec'h in aet d'en em staliañ ? Pelec'h int ... pelec'h int aet da jom kwa ?

**F :** Ben aet int diouztu ... daoust-hag int aet diouztu da Gerellec.

**J :** Nan. Da va soñj int chomet un neubeut amzer e peta oa dija ? Et Kerandantec, nan e Kerlidec ?

**F :** Kerlidec ? Ah ya ?

**J :** E Kerlidec int chomet un tamm ...

**F :** Ah ya ?

**J :** War seblant ... ya, hervez 'pez m'eus klevet. Ha war-lerc'h int aet da chom e Kerellec.

[...]

**J :** Ya euh bon ne ouies ket penaos e oa ar vuhe en tiegezh ? Ne c'helles ket lâr man 'bet kwa ? Euh ... neuze be' oa ... gouzoud 'rez peta eo remziadoù ?

**F :** Mmm ?

**J :** Remziadoù ?

**F :** Peta eo an dra-he ?

**J :** Peus james klevet-se ? Euh des générations.

**F :** Quoi ?

**J :** Est-ce qu'il y avait des générations différentes qui vivaient avec eux sous le toit.

**F :** Bah ses beaux-parents vivaient toujours avec eux, tu sais, puisque Guénolé Cleach.

[...]

**J :** Ouais. Euh Marie Bohic c'était ... ?

**F :** Ça, c'était la mère à mon grand-père.

**J :** Tu sais en quelle année elle est décédée ou pas ? Je suis resté regarder dans les papiers, j'ai pas trouvé.

**F :** ...

**J :** Euh bon. Piv oa gwreg Guénolé Cleach ouies ket ?

**F :** Anne Kerdodé.

**J :** Anne Kerdodé. Ya se ni eo kwa. OK. Neuze bez oa sur Guénolé Cléach a zo chomet gantañ e-pad un amzer ouiomp ket pegoulz kwa, hag euh ... hag e wreg kwa. Se ni eo ?

**F :** E c'hreg me n'ouzon ket, oa ket bev pe int aet da Sant-Draff, eo ?

**J :** Gwreg Génolé Cléach ?

**F :** Hum !

**J :** Ouian ket me oa o kaozeal eus gwreg Hamoun kwa.

**F :** Hañ !

**J :** Ret e vo din sellet piz eus piv oa ganet ha pegoulz kwa.

**F :** Marguerite Cléach est décédée en trente-neuf, la femme à *Ta-koz*. Et mon père était mobilisé j'crois.

**J :** Neuze ped bugel o deus bet Hamoun ha Marguerite ?

**F :** Bah tri, tri vab !

**J :** Alors an hini henañ a oa da zad dit !

**F :** Ya Gwilom.

**J :** War lec'h ez eus bet ?

**F :** François Louis.

**J :** François Louis hag a zo marvet e-pad ar brezel e Marok nan ?

**F :** Ah ! N'eo ket marvet e Marok hañ ! Graet e servij militer, doa graet e Marok hag euh ...

oa deut er ger klañv.

**J : Ha marv gant ar c'hlañv... gant ar c'hleñved kwa.**

**F : Hag euh ... n'eus ket kaozeet euc'houzout ... dit Hamon deuc'h an dra-he ?**

**J : Nann n'eus ket lâret din, nan.**

**F : Kar kaout a rae din m'eus bet klevet gant Ta-koz e doa bet un taol ...**

**J : Taol fusuilh ?**

**F : ... e Guiclan un tu bennak gav din, e doa bet un taol botez pe ... en e eu<sup>70</sup> amañ 'n un tu bennak.**

**J : Gant un den ?**

**F : Mmm. Met n'on ket sur ...**

**J : François Marie ... euh François Louis ze ni eo ?**

**F : Ya.**

**J : Hag euh, hag eo bet marv ...**

**F : En vingt-cinq ans non ? Pemp bloaz war 'n ugent doa, gav din ?**

**J : Pa 'z eo marv ?**

**F : Mmm.**

**J : Ah ouian ket ah ! Me 'm eus gwelet war e baper soudard ac'he eo bet sinet, ya, pegoulz eo distro ha tout deus ar Marok kwa.**

**F : Ah ya ?**

**J : Casablanca ya !**

**F : Ah bon.**

**J : Euh neuze bez oa euh Lomig kwa, Gwilhom ...**

**F : Ya.**

**J : ... François Louis, hag an trede a oa ?**

**F : Marcel.**

**J : Hag a zo ganet pegoulz ? Ouies ket ?**

**F : Eo lavaret poa din deac'h.**

**J : Ya lâret 'm oa dit.**

**F : En mille neuf cent treize gav din.**

**J : Daouzek pe trizek ouian ket.**

**F : Hein ! Je me rappelle depuis hier ! Ha marv tri bloaz.**

**J : Ya, 'barzh ur park kwa, gant an heol kwa.**

**F : Entre mon père et François Louis y avait pas tant que ... y avait deux ans p'tet non ?**

**J : Ouais hehe !**

**F : Hein ? Oui ?**

**J : Ouais hehe !**

**F : Tandis que oui, mais le troisième y avait beaucoup plus d'espace.**

**J : Ouais toi t'a de la mémoire ah ! Ouais le troisième était de dix-neuf cent douze ouais.**

**F : Y avait combien de temps ?**

**J : Bah ton père est né en quelle année ?**

**F : Dix-neuf cent cinq.**

**J : Bon bah alors tu fais le calcul.**

**F : François Louis ?**

**J : Ouais c'est ça ! Bah du coup ça fait sept ans quoi.**

**F : François Louis est de quelle année ?**

**J : Dix-neuf cent sept.**

**F : Cinq, six, sept : deux ans après. Et après ...**

**J : Sept quoi.**

**F : Treize ... oui d'accord, mais c'est des choses que j'savais pas, mon si père je savais, mais ...**

J : Tu te ... t'a entendu un peu parlé de, du coup du plus jeune forcément il a pas vécu longtemps, mais le deuxième t'a entendu un peu parler de lui ?

F : François Louis ?

J : Ouais.

F : Oh pfff ! Oui un peu je crois qu'il est ... chépa s'il était pas un peu fêtard ! Non ?

J : Ah ça je sais pas non.

F : On t'a pas dit ?

J : Non ça on m'a pas dit.

F : 'Fin chépa trop hein !

J : Hum, hum ... oh, mais tu peux dire hein ! C'est pas grave hein, ça rest'ra pas marqué sur leur front !

F : Nan, mais chui pas sûr non plus, 'sais Jean !

J : Hmm hmm. D'accord.

F : Parce que quand il a vécu avant de mourir, combien de temps après son service militaire ? Tu sais ?

J : Oh ! Il n'a pas du vivre beaucoup plus d'un an, je ne pense pas. Faudrait que je vérifie mais<sup>71</sup>... Euh qu'est ce que je voulais regarder déjà ...

F : Donc c'était une histoire beaucoup d'hommes qui vivaient à Saint-Draff quand même alors !

J : Ah oui ah !

F : Puisqu'y avait Guenolé Cleach, y avait *Ta-koz*, y avait mon père et celui-là François Louis qui est mort à vingt ... à vingt-cinq ans, j'crois qu'il est mort non ?

**J : Se ouian ket ah. Se n'eus ket lâret.**

F : Et le service militaire se faisait à vingt ans ?

J : Je sais pas ...

F : À ce moment-là ?

J : Ah oui ?

F : Hein ?

J : Tu, tu sais pas toi ?

F : Bah hier tu, tu m'as dit que mon père, mon père l'avait fait à telle date. Je sais que tu m'as dit, mais j'ai oublié.

J : Hum, hum.

F : En 1925 non ?

J : C'est vingt quelque chose ouais vingt-trois, vingt-cinq quelque chose comme ça.

F : À vingt ans, qu'on le faisait, je crois, hein ?

J : D'accord, d'accord.

F : Donc François Louis avait vingt ans en ... en mille neuf cent dix-neuf quoi. Mille neuf cent dix-neuf ... mille neuf cent dix-neuf ?

J : Bah nan parce que c'était plus tard, forcément vu que ton père à fait son service que dans les années 20. François Louis a dû être rapatrié dans les années 30 vers, euh ...

F : Oh avant trente Jean ! T'es pas bien !

J : Bah eh ! Il suffit de vérifier, si tu veux que j'aille vérifier, je vais vérifier. Oh j'irais regarder tout à l'heure. **Euh bon a-hendall da zad-kozh ahe Hamon Saliou, euh hag-eñ n'eus graet micheriou all eget, eget ...**

F : Cultivateur ?

**J : Ya.**

**F : Ben n'ouzon ket, paot' ! N'ouzon ket.**

**J : 'Peus ket gouveet ?**

**F : Nan.**

71 Après vérification : François Louis Saliou a été rapatrié le 20 mars 1928 et n'est mort que quatre ans plus tard le 26 novembre 1932. Selon Hamon Saliou il serait mort de la tuberculose.

**J : Evit bevañ ?**  
**F : Pe oa kozh, pe oa kozh e iae da ziwall ar saout.**  
**J : Paot' saout kwa ?**  
**F : Ya.**  
**J : E pelec'h neuhe e Sant-Draff neuhe ?**  
**F : Ya gant ar c'hi ! Poltriji zo ar saout o vont d'ar park ha Ta-koz war lec'h.**  
**J : Ah ya ! Peta ... te 'peus dalc'het soñj eus an dra mañ ?**  
**F : Deuc'h petra ?**  
**J : Penaos e evezhie ar saout ha penaos e tremene an traoù, kwa ? Gant ar c'hi ha tout-se ?**  
**F : Ya me ... d'ar poent-se da ziwall ar saout e veze diwalet ar saout war ... comment qu'on dit les ... les champs pour aller, les, les ...**  
**J : Ar weno ...**  
**F : Les routes pour aller au champ ...**  
**J : Ar wenojenn ?**  
**F : Ya ! Bar' ar wenojeienn 'veze diwallet ar saout, ar re-he e veze kroget en unan, an hini gentañ, hag ar re all a iae da-heul.**  
**J : Ah ya !**  
**F : Hag ar c'hi 'rae e labour.**  
**J : Ar saout a oa staget etre ... an eil gant egile ?**  
**F : Ah n'ouzon ket !**  
**J : Ha perak e heulie ar reoù all neuhe ?**  
**F : Beñ pezegwir 'oa eve'se : an hini kentañ veze gant eu' gordenn hag ar re all a heulie. Hag a c'hi e oa ... e tiwalle aneho.**  
**J : Peta oa roll ar c'hi ? Peta rae ?**  
**F : Hag e ... hag e mod all a-wechoù vezen lakaet e-barzh ar park leton, veze graet ... dans un champ qui était fermé, qu'elles étaient là toutes en même temps, qu'y avait pas besoin de les garder à ce moment-là.**  
**J : Ah ouais ! Et le rôle ... ro ... roll ar c'hi e oa peta ? Peta a rae ?**  
**F : Lakaat ar saout en o flas pa veze ar saout o laerezh. Ar c'hi komprenne hag e lakae ...**  
**J : Ha urzhioù 'veze roet dehañ sur-walc'h ? Peus ket dalc'het soñj deus an urzhioù petra lâre da ...**  
**F : Nan.**  
**J : Da zad-kozh ? Nann ?**  
**F : « Ar saout o laerezh ! » Marte'e me' n'on<sup>72</sup> ket.**  
**J : Hag ar c'hi az ae da welet kwa ?**  
**F : Hum.**  
**J : Euh piv a rae war dro ar c'hi neuhe ? E oa da zad-kozh ?**  
**F : Hum ?**  
**J : Da zad-kozh 'ni eo a rae war-dro ar c'hi ?**  
**F : Ya.**  
**J : Hag-eñ e ... penaos 'vez graet « dresser » e brezhoneg ?**  
**F : Pffff !**  
**J : Hag-eñ e rae an dra-mañ ? Ils les dressaient quoi ?**  
**F : Y a une anecdote aussi, Hamon t'a pas dit ?**  
**J : Si je crois ...**  
**F : Ils avaient trouvé un chien aussi ... chépa si c'était pas à Plouvorn et on l'avait nommé Pernot parce qu'il avait eu du Pernot quand il était parti chercher le chien. Tu sais le Pernot c'est du Ricard ?**  
**J : Oui oui oui !**

72 Forme abrégée de « Me n'ouzon ket », littéralement « Je ne sais pas ».

F : Il t'a pas dit ça ?

J : Non. [...] Sinon apparemment il s'occupait des chiens comme jamais.

F : *Ta-koz* ?

J : Ouais apparemment.

F : Et quand les chiens, quand on avait des chiennes ...

J : Ouais qu'y mettaient bas.

F : Quand y venait des chiens rôder, Hamon et Louis Reungoat et ceux-là les jeunes, ils attachaient pleins de vieilles casseroles ...

J : À la queue des chiens qui venaient ?

F : Oui et ça faisait du bordel, ils partaient en courant !

J : Hehehe !

F : Il t'a pas dit ça ?

J : Oh nan ! Non non. Euh du coup sinon, bon euh ... **Neuze peus ket gouve'et ma neus graet ur micher all 'vid euh ...**

F : **Nan ! N'on ket 'vid lavaret dit.**

J : **Daoust hag-eñ 'n eus lâret dit penaos e tremene e vicher a-raok kwa, a-raok ... pa oa bihannoc'h, pa oa ur paot' yaouank ?**

F : **Nan.**

J : **Peta' oa ret ober, peseurt doare tud a oa gantañ ? Seurt traoù mo'-se nann ? James ?**

F : **Nann.** Hamon doit savoir ça.

J : **Euh peta oa e statud dre vras kwa ? Pe ... daoust hag-eñ oa paour, pinvidik pe etre an daou marteze ?**

F : **Pe oa pinvidik ? Pe paour ?**

J : **Pe oa paour pe pinvidik ya ?**

F : **Kentoc'h paour 'vit pinvidik aha !**

J : **Hehe !**

[...]

F : Bon et alors après qu'est-ce tu vas me demander ?

J : **Bah penaos e c'houneze e arc'hant 'benn ar fin kwa ?**

F : **Aaah ! Gant al legumaj ie joñjan<sup>73</sup>. Hag e werzhañ al leuiou bihan pa veze ganet leuiou. Tu sais on gardaient certains veaux et puis d'aut' ... si on avait besoin des sous on allait les vend' hein !**

J : Hum, hum ! Et du coup ça ...

F : Et les taureaux, et les taureaux étaient gardés, je crois, des fois deux ans. Pour êt' vendu après, pour ...

J : Et ça, ça rapportait quoi ?

F : ... pour les engraisser oui, mais eh ! Ça rapportait oui quand tu les vendais, mais en entre temps ils avaient ... on devait leur donner à manger hein !

J : Hum, hum.

F : Y avait toujours à Saint-Draff, du temps qu'je me rappelle, y avait deux, deux taureaux souvent dans les crèches pour êt' euh, vendus après quoi.

J : Et ils restaient tout le temps dans les crèches ils allaient jamais dans les champs ?

F : Et on allait pas faire l'insémination à cette époque-là ...

J : Hum.

F : C'était les taureaux de la ferme qui montaient sur les vaches.

J : Et du coup ceux-là est-ce qu'y étaient mis dans les champs pendant les périodes de chaleur ou bien ?

F : Pas les taureaux.

J : Ils étaient tout le temps à l'intérieur ?

F : Hmm hmm.

73 *Soñjañ*, c'est à dire « penser ». Elle prononce « *joñjan* ».

J : Et à ce moment-là vous faisiez rentrer les vaches quoi ?  
F : Ils étaient dans l'écurie et ils avaient leur box, 'fin leur séparation, tu sais.  
J : Ouais ouais, d'accord. Et du coup donc y avait la vente de légumes, euh, la vente parfois de veaux. **Hag euh peta oa c'hoazh ?**  
**F : Ben ...**  
**J : Gwerzhañ tamm tarv a-wechoù.**  
**F : Ha gwinizh ie.**  
**J : Gwinizh ? Gwerzhañ dija gwinizh kwa ?**  
F : Bah oui là moisson entre aut' comment qu'on appelle ? Comment qu'on appelle la moisson ?  
**J : An eost quoi !**  
**F : An eost ya ! Pe veze bet ar minkañik e veze gwerzet greun kwa !**  
**J : Hum, Hum. Hag euh ... ar greun a servije da draoù all sur-walc'h ? Peta, da peta servij ...**  
**F : Ha neuze vezen kaset da ... d'ar poent-se vezent kaset d'ar vilin 'zo e Peñzez.**  
**J : Pelec'h oa ar vilin ?**  
**F : Milin Desbordes !**  
**J : A oa pelec'h ?**  
**F : E Peñzez.**  
**J : War ar Peñzez kwa ?**  
**F : Beh a ouzout e Peñzez 'zo ur pont ?**  
**J : Hum, hum !**  
**F : Beh a weles p'lec'h 'mañ 'pont ?**  
**J : Nan !**  
**F : Nan ! Met damn paseet warnañ a rez !**  
**J : Ya gwir eo ya ! Ya ya ya ya !**  
**F : Hag, bez 'zo ur vilin.**  
**J : Ar vilin a zo c'hoazh ae ?**  
**F : Ya ! Met ne labour ket ken. 'Vez ket lakaet en-dro ken.**  
**J : Ya. Hag aze vije bleud 'vidoc'h kwa ? Pe 'vid an ...**  
**F : 'Vid ober bara, vid ...**  
**J : 'Vid ar baraer ? 'Vid ar bouloñjer ?**  
**F : Ya ! Met veze ket graet bara er ger hein !**  
**J : Ah ya ! James ?**  
**F : Nann !**  
**J : Ret 'oa kaout ur forn sur-walc'h pe ... ?**  
**F : Hmm.**  
**J : Feurmioù 'zo a rae o bara o unan pe ... ?**  
**F : Gav ket din.**  
**J : Nann e oa ret vont d'ar bouloñjer bepret kwa ?**  
**F : Hum.**  
**J : Ha pelec'h oa ar bouloñjer neuhe ?**  
**F : E Peñzez 'zo bet ur boulañjer atav, deuc'h a 'm eus joñj. Guiglan ! Ah e Guiglan oa ur bouloñjer ie, hag e deue gad a ... gad e garr da werzhañ bara hañ !**  
**J : Ah ya !?**  
**F : En atañchoù.**  
**J : Ha petare karr oa 'nañ ? War e char-à-bancs neuze kwa ?**  
**F : N'ouhon ket penaos oa me 'm eus joñj ...**  
**J : Oa ket gant un oto ?**  
**F : Deuc'h Ker ... nann, nann deuc'h Kernabat. Kernabat e Gwiglan.**  
**J : Se oa e anv ?**  
**F : Al lec'h ma oa e chom.**

**J : Ah ya ! Hag euh ...**

**F : Me lavar traoù. N'ouzon ket ma oa ur bouloñjer e Peñzez d'ar poent-se hañ !**

**J : Hum, hum.**

**F : Pezeugwir 'n hini a deue da Saint-Draff oa deuc'h Guiglan.**

**J : Met neuze ret oa deoc'h mont pell 'vit klask o bara kwa ?**

**F : Met don' a rae da werzhañ me n'ouzon ket pegeit, ur wech ar sizhun matehe ! Veze ket bara fresk hañ !**

**J : Ha bara, bara ... tev sur-walc'h a oa ...**

F : Une grande machin comme ça tu sais.

**J : Hum, hum. Ha se a chome e-pad pegement a amzer ?**

**F : Pffffo, n'ouzon ket. D'ar poent-se veze debret bara hein !**

**J : Daou pe tri 'zhun marteze kwa ?**

**F : Pffo ! Bara gad kig-sal.**

**J : Ah ya !**

F : Tu m'as dit qu'Hamon mange du **kig-sal**<sup>74</sup> toujours.

J : Oh oui ha !

F : Et c'est bizarre tu vois les gens supportaient bien alors qu'y avait pas de frigo ni rien du tout, des fois des vers sur le lard.

J : Ah oui !

F : Pfff.

J : Et ils mangeaient quand même ?

F : Bah oui !

J : Ooooooh hohoho !

F : Hein ! Les intérieurs<sup>75</sup> étaient mieux faits que maintenant, faut croire.

J : Oh ! Peut-être hein ...

F : Pourtant c'était pareille sauf que chépa.

**J : Et ... penaos en em diblase neuze ? War varc'h, war droad, war marc'houarn, en ur wetur gant an tren ?**

**F : Penaos en em zeplase ?**

**J : Hamon, Hamoun !**

**F : Pa veze legumaj e veze gad ur c'harr !**

**J : Gant ur char-à-banc ?**

**F : Ket ! Ur char-à-banc oa da bourmen hein !**

**J : Ha 'vidout peta oa ur c'harr neuhe ?**

**F : Bah ur c'harr, ur c'harr oa ur c'harr ie. Une charrette quoi.**

J : Hum.

F : Le char-à-banc c'était pour aller se promener ou pour m'amener par exemp' en pension des choses comme ça ! Tu as vu une photo d'un char-à-banc non ?

J : C'est des trucs où y as que deux places nan ?

F : Ooooh y a plus que deux places.

J : À l'arrière y as pas de ... y as rien pour met' des choses ?

F : Tu n'as pas vu un char-à-banc en photo ?

J : J'ai dû voir, grand-mère, mais je me souviens plus.

F : Y a une pho ... y a une ... mais où que j'ai vu cette pho ... y a une photo que je suis aller à

74 Traduction : du *lard*.

75 Il s'agit très certainement de sa part d'une francisation de l'expression commune « *an diabarzh* » qui se traduirait littéralement en français par « l'intérieur », mais qui signifie plutôt les « organes digestifs ». Sous-entendu « l'intérieur du ventre ». À moins qu'elle parle tout simplement de l'intérieur des maisons qui conserverait mieux les aliments, auparavant.



Saint-Sève avec mon grand-père et ma grand-mère de Cosporchou<sup>76</sup>, tante Louise<sup>77</sup> la mère à Marcelle de Saint-Sève<sup>78</sup>, et tonton Joseph<sup>79</sup>, et moi petite.

J : Euh de Saint-Sève ?

F : On était, ont étaient parti à Saint-Sève à Gwarm al Luz que ça s'appelle. Chez ... chez son frère à ma grand-mère de Cosporchou.

J : Hmm hmm d'accord.

F : Et on a été photographié à côté du char-à-banc.

J : Hmm hmm d'accord, mais je regarderai. Et donc ton ... ton grand-père donc du côté de ta mère là ... euh de ton... de ton père là il se déplaçait comment en général ?

F : Pour ?

J : Pour peu importe ! Après dit moi selon ce qu'il avait besoin.

F : Bah pour envoyer les légumes ils étaient obligés d'aller avec ... en charrette ! Tu as entendu ... Hamon t'a pas dit qu'y étaient obligés d'aller, de ... pour aller à Saint-Pol de passer **gant an, war an treizh**.

**J : Ah nann ! E-lec'h ma zo bremañ « Pont d'la Corde » kwa ?**

F : Bah par... par... par la mer ! Par la mer qu'y étaient obligés d'aller à Saint-Pol, je crois.

**J : Penaos ez ae du-hont ?**

F : Avec la charrette, avec le cheval !

J : Et comment ils traversaient ?

F : Ah ! Hamon te dirait ça mieux que moi, moi je ne sais pas trop.

J : Il m'a dit hein, mais j'ai envie que tu me le dises. Tu [le] sais chuis sûr.

F : Non je sais pas.

J : Hoho !

F : Non parce que, tu sais, j'étais à Taulé. Non bah non je sais pas.

J : Tu sais pourquoi est-ce qu'on appelle ce pont-là le pont de la corde ?

F : J'ai eu su et j'ai oub'ié.

J : Parce que apparemment y avait des passeurs. Y avait un bac si tu veux, 'fin sur la rivière où ils faisaient monter les charrettes et les passeurs qui tiraient sur la corde et qui passaient comme ça.

F : Ah ! Avant on était obligé de monter sur un truc ?

J : Ouais. Avec la charrette et tout tu voit, le ch'val ...

F : Ah ouais. Quel mal !

J : Oh oui ah ! **Hmm, hmm. Bon neuze a-hendall mont a rae pell a-wechou pe get ? Ar pellañ eo aet e oa pelec'h ?**

F : **Ta-koz 'm eus soñj klevet 'ne'añ lavar e iae d'ar foar da Lesneven.**

J : Lesneven ?

F : **Da werzhañ boutigi, joñjan. Ha da Montroulez e iaen ie da ... e Montroulez zo un anv : Plas du Marc'hallac'h ac'he.**

J : Ya !

F : **Ac'he oa ur foar ie, gav din.**

J : **Foar e Montroulez pe Sant-Martin ? Nann Sant-Marzin ?**

F : **Ke ket e Montroulez.**

J : **Montroulez e oent. Mmm. Neuze Lesneven, Montroulez ha mont a rae bepred 'bar' foarioù pe marc'hajoù 'vid gwerzhañ legumaj benn a' fin kwa ?**

F : **Ya. Kar d'ar poent-se e deue, e deue tud da bremañ ah ... ar petra, qu'est-ce qu'on dit ? Des poulains ?**

76 Cosporchou en Taulé lieu-dit des Kerbrat (grands-parents maternels de Francine Saliou). Sa grand-mère de Cosporchou se nommait Marie-Jeanne Roué et était l'épouse d'Hamon Kerbrat. (cf. note de bas de page n°4)

77 Une des filles de Marie-Jeanne et Hamon Kerbrat. Ils ont eu onze enfants, dont sept filles.

78 Fille de Louise Kerbrat et filleule de Francine Saliou.

79 Il s'agit de Joseph Hamon marié à Louise Kerbrat (une fille à Hamon et Mari-Jeanne (Kerbrat). Le couple a pris la succession de la ferme de Cosporchou.

**J : Ah, ha ya euh ...**  
**F : Marc'hadourien e deue betek an atañchoù 've'-se<sup>80</sup>.**  
**J : 'Vit prenañ ... peta 've graet deus an dra-mañ ? N'eo ket ebeul ?**  
**F : Eo !**  
**J : Ebeul ? Ya.**  
**F : Ya. D'ar poent-se oa marc'hadourien hag a deue 've'-se.**  
**J : Be' oa kalz a gezeg, en ho, en un ti-feurm pe ... ?**  
**F : Oh ! Daou pe dri ie mac'had !**  
**J : Ha se oa bepred 'pez 'vez graet chevaux de trait quoi ?**  
**F : Hum.**  
**J : Se oa penaos. Kezeg kreñv kwa ?**  
**F : Hum. [affirmative]**  
**J : Hum. Pelec'h oa boaz da vont da zad-kozh neuze ?**  
**F : E pelec'h peta ?**  
**J : Pelec'h oa boaz eñ da vont ?**  
**F : Pelec'h iae ?**  
**J : Alies kwa. Bez eus lec'hioù sur-wa'c'h ? An iliz sur-wa'c'h dija ?**  
**F : Ah ya !**  
**J : Ya ? Petare iliz ?**  
**F : Bah pa oan e chom e Taole e iae e Taole ie, ha goudeze e Guiglan mac'had ! Pezegwir e Peñnez oa ket iliz ebet, oa ket met ur chapel betek euh ... Jusqu'en mille neuf cent quarante-six, qu'ils ont créé une paroisse à Penzé, je crois. Ceux de Saint-Draff savent ça mieux que moi.**  
**J : Ah ouais ouais.**  
**F : Y avait pas de, d'église à Penzé avant.**  
**J : Hmm, hmm.**  
**F : Après c'est devenu une paroisse et on a pris si tu veux une partie des habitants de ... des maisons de Taole, une partie des maisons de Guiglan et une partie de ceux de Plouénan et seulement deux ou trois de Saint-Thégonnec pour former une paroisse.**  
**J : D'accord la paroisse de Penzé quoi ?**  
**F : Oui, mais pas de mai ... y a pas de mairie, on dépend toujours de la mairie de Guiclan, de Plouénan certain. Le côté de Plouénan : de Plouénan, le côté de Taulé : de Taulé.**  
**J : Donc Penzé est divisé en plusieurs communes ?**  
**F : Voilà.**  
**J : D'accord. D'accord d'accord. Et neuze a-hendall e lec'hioù all eget an iliz, mont a rae pelec'h ?**  
**F : E belec'h e iae ?**  
**J : D'ar marc'hajoù ?**  
**F : Da, da, da welet ar c'herent.**  
**J : Ya ?**  
**F : Pour voir les parents quoi.**  
**J : Ya. Peseurt kerent neu'e ?**  
**F : Va zad-kozh e iae kalz da Blouenan.**  
**J : Ya ! Petra oa du-hont ? Piv oa ?**  
**F : Piv oa ? E Plouenan e oa, e ... ça sœur quoi Soizig<sup>81</sup> là.**  
**J : Ah ya !**  
**F : Celle-là je l'ai connue.**  
**J : Ha chomet eo bev pell ? pe ...**  
**F : Oui je crois. Parce que, quand tu es à Saint-Draff Jean ...**

80 Forme contractée de « *evel-se* » c'est-à-dire « comme ça ».

81 Marie-Françoise Saliou (1868-?) soeur d'Hamon Saliou (1877-1973).

J : Hmm, hmm !  
 F : T'a pas été dans les prairies en bas ?  
 J : Non, ça j'ai pas fait.  
 F : Y a la prairie quoi. Et après y a le bois, le *Koat ar Forest* qu'on appelle, et en face donc sur la hauteur en Plouénan, ça fait partie de Penzé aussi, mais ... en Plouénan y avait chez Baptiste Pennognon<sup>82</sup> qu'il s'appelait.  
 J : Pennognon ?  
 F : Ouais Baptiste s'appelait Pennognon, son nom de famille.  
 J : Ah ouais.  
 F : Et sa femme donc c'était ... sa femme à Baptiste sa mère, c'était une sœur [...] à Alain Spagnol et à Hamoun ar Ru.  
 J : Et c'était qui ce Baptiste Pennognon ?  
 F : C'était le gend'<sup>83</sup> d'une nièce à Ta-koz, donc ...  
 J : Le gend' d'une nièce à *Ta-koz* ?  
 F : Oui.  
 J : D'accord. J'ai du mal à suiv' en fait.  
 F : Non c'est sa belle ... c'est pas la femme à Baptiste qui était la nièce, sa mère !  
 J : Hum, hum ! Mmmmmffff [Bouffée de rire].  
 F : Bon pour dire plus facile : sa soeur à *Ta-koz* qui s'appelait Soizig, Marie-Françoise si on veut, Saliou c'était marié avec un Spagnol.  
 J : D'accord.  
 F : Bon. Et elle a eu donc Alain Spagnol [...] et Hamoun ar Ru qu'on appelait pourquoi qu'on appelait Hamoun ar Ru, faudrait demander à Hamon, c'était un aut' fils et c'était le filleul à *Ta-kozh* et y avait l'aut' qui s'appelait Jeanne.  
 J : Ah ils ont eu trois enfants : Alain, Hamon et Jeanne quoi ?  
 F : Oui.  
 J : D'accord.  
 F : Sa sœur à *Ta-koz* et, que je te dise, sa sœur donc, venait chez sa petite-fille à Kerapronost en face de Saint-Draff.  
 J : Et sa petite-fille c'était qui ? Ou c'était la fille de qui déjà ?  
 F : La femme à Baptiste.  
 J : Ouais et c'était la fille de qui ?  
 F : De Jeanne !  
 J : La fille de Jeanne. Comment elle s'appelle du coup ?  
 F : Comment qu'elle s'appelle qui ?  
 J : La fille de Jeanne ?  
 F : Ben Jeanne aussi.  
 J : Jeanne aussi ?  
**F : Jañig.**  
 J : Et du coup qui était mariée à Baptiste ?  
 F : Hum.  
 J : Baptiste Pennognon ?  
 F : Hum.  
 J : Pennognon c'était pas un surnom du tout ?  
 F : Non, non, non, non, non.

82 Dans l'ouvrage d'Albert Deshaix, *Dictionnaire des noms de familles bretonnes*, Chasse-Marée, Douarnenez, 2005 l'on peut lire la chose suivante : « *Pennognon* [...] au sens littéral de "tête d'oignon", suppose un teint de couleur d'oignon à celui qui le portait. On notera que ce surnom était localisé au Haut-Léon, plus précisément autour de Saint-Pol, dans une région dont une des cultures principales était l'oignon, devenue célèbre outre-Manche par les Johnies ».

83 Contraction de « gendre ».

J : C'est pas un nom qu'on entend beaucoup hein ?  
 F : Non, mais ... même François était à l'enterrement de ton grand-père ici : François Pennognon, un fils à ...  
 J : Ouais c'est vrai que c'est pas un nom courant.  
 F : Bon bref et donc euh ... elle descendait de ... parce que, parce que ça monte vachement là !  
 J : C'était quoi le lieu dit déjà ?  
 F : Kerapronost.  
 J : Kerapronost ?  
 F : Mmm. Elle descendait de Kerapronost pour venir à Saint-Draff à travers.  
 J : Mmm.  
 F : J'ai dans ma tête qu'elle était habillée en noir là toujours.  
 J : Et elle venait à pied quoi ?  
 F : Oh bah oui ah !  
 J : Et du coup, euh, Hamon lui pareil pour aller là-bas il allait à pied quoi ?  
 F : Ah chépa s'il allait à Kerapronost.  
 J : Mais tu m'as dit qu'il allait la voir souvent non ?  
 F : Voir sa sœur ?  
 J : Oui !  
 F : Oh je crois pas. Non il allait beaucoup voir Alain Spagnol, son neveu, le fils de sa sœur et Hamon ar Ru. Il allait beaucoup là, j'ai été plusieurs fois avec lui en char-à-banc.  
 J : Et ça c'était où du coup ?  
 F : Plouénan.  
 J : Ouais, mais quels lieux-dits ?  
 F : En Lanvaden.  
 J : An abadenn ?  
 F : Lanvaden que ça s'appelait l'endroit.  
 J : Tout attaché quoi ?  
 F : Mmm.  
 J : D'accord.  
**F : Hamon, Hamon ar Ru doa un atan. Hag Alain oa aet da martolod.**  
**J : Hag int a oa, o doa 'bar' memes tiegezh, memes ti-feurm ?**  
**F : Oant ket mestare<sup>84</sup> leac'h e chom !**  
**J : Ne oant ket o chom e Labadenn o daou ?**  
**F : Ben Hamon oa Hamon ar Ru sans doute ça s'appelait Ar Ru alors où il habitait.**  
**J : Ya oa ket pegwir e oa ruz e dremm kwa ?**  
 F : Je vois dans ma tête où que c'était.  
**J : Ha ya. Ne oa ket peogwir e oa ruz e dremm kwa ?**  
**F : Nann, nann [rire] !**  
**J : Eeeh !**  
**F : Nann, nann, nann, nann. Bah da welet e dud, e gerent e iae da Blouenan, da welet ar re-he.**  
**J : Alain Spagnol n'eo ket an hini az ae da besketañ en Island ahe ?**  
**F : Oh nann, oh nann !**  
**J : Ha deuet da vezañ pesketour 'mestra ?**  
**F : Oa ket.**  
**J : Peus ket lâret se din ?**  
**F : Nann.**  
**J : Martolod ?**  
**F : Martolod.**  
**J : E-barzh an arme pe ... ?**

84 Elle dit « mestare » pour « memes » c'est-à-dire « le même ».

**F : Pfff.**

**J : Martolod evit peta ?**

F : J'ai oublié.

**J : Peus ket gwelet ane'añ kalz sur-wa'c'h ?**

**F : Pe iaen da welet 'ne'añ 'm eus joñj deuh e zoulagad a oa glas !**

**J : Ah ya. Peus ket dalc'het soñj deus traoù all kwa ?**

**F : Nann.**

**J : Neuhe ouies ket peta rae kwa ? Euh alors, euh ... ya daoust hag-eñ e c'hoarveze da Ta-koz, parrain pe Hamoun de fardañ boued ?**

**F : D'ober boued ?**

**J : Ya.**

**F : Mmmm m'eus ket joñj e wel' anehañ oc'h ober boued. Ma zad e deus bet graet ya.**

**J : Ya ! Ha piv a rae ar boued neuhe ?**

**F : Bah va zad mac'had. Pe oa chomet intañv ?**

J : Alors euh ...

F : Quand il est resté veuf, *intañv* qu'on dit non ?

**J : Ya ! Ya ya.**

F : Mais *Ta-koz* je crois pas, ne faisait pas à manger.

**J : Nemet evit pezh 'vez graet yod kerc'h kwa !**

**F : Ah ya ! Penaos 'zo lâret an dra-he dit neuhe ?**

**J : Penaos e rae ?**

**F : Ya.**

**J : Alors pezh eo bet lâret din : a-raok ...**

**F : A-raok veze lakaet e go.**

**J : Peta eo go ?**

F : Ah ! À tremper.

**J : Ya ! Met pezh zo bet displeget din gouzout 'rez dija ar c'herc'h, ret e oa ... penaos 'vez graet eus an dra-mañ ... dispartiañ ar plusk ...**

**F : Ya.**

**J : ... deus aaah, deus ar greun kwa.**

**F : Hum.**

**J : Ha war-lerc'h e vije, bon drailhet tout-se evit ober bleud kwa, ha dispartiet c'hoazh kwa.**

**F : Hum.**

**J : Gant euh, pezh 'vez graet tamis, penaos 'vez graet-se e brezhoneg ?**

F : Oui le tamis : ar c'hluar.

**J : Ar c'hluar. Hag war-lerc'h e vije bah skoet se 'ba' chodourn kwa !**

**F : Ha met laosket veze aaaah ... 'pad un nozvezh, gav din.**

**J : Ha gant dour ennoñ kwa ?**

**F : Ya !**

**J : Ha war-lerc'h e vije ...**

**F : N'eus ket lâret dit an dra-he ?**

**J : Se n'eus ket lâret din ya. N'eus ket lavaret din e chome e-pad un nozvezh.**

**F : Me gav din.**

**J : Ha war-lerc'h vie, vije lakaet an tan ?**

**F : Ha war-lerc'h, veze graet, veze lakaet e go, gav din.**

**J : Ha ya ?**

F : Ça voulait dire qu'il était mis comme ça chépa.

J : Pendant la nuit quoi.

F : Tandis que main'nant tu achètes ton sac chez le boulanger, et t'a pas ... tu peux cuire tout de suite tu vois.

J : Mmm. Et moi ce qu'il m'expliquait, c'est qu'en fait tu sais les, les chaudrons étaient comme ça et ça faisait comme un truc rond en dessous quoi.

F : Mais tu en as un là dehors. Qui n'est plus sur son trépied.

J : Oui. Mais ceux-ci sont pas, sont pas ronds aussi en dessous ?

F : Si !

J : Un peu quand même ?

F : Mais tu vois lequel que je dis ? Y avait un trépied tu sais ce que c'est un trépied ? **Un trepiez, a oa ur chodourn war c'hourre ahe.**

**J : Ya, ya ya 'vel just ya !**

[...]

F : C'était exactement ça le chaudron pour faire la bouillie.

J : Ah ouais.

F : C'est assez grand hein !

J : Ah oui, oui, oui. Et du coup ce qu'il m'expliquait c'est qu'il mettait le feu, y avait ... du coup Hamon il remuait ça ...

**F : An oaled !**

**J : Ya an oaled ya ! Hag Hamoun a oa o treiñ tout-se quoi hag euh ...**

**F : Gad eu' vaz.**

**J : Ya ! Hag euh ober a rae 'pez 'vez graet krichen<sup>85</sup> kwa.**

**F : Ya just !**

**J : Ober a rae krichen kwa, pegwir e oa ... e oa mat an traoù 'vit ober-se kwa.**

**F : Hag a' krichen oa mat !**

**J : Ya !**

**F : E bord tout en-dro.**

**J : Ya se m'eus klevet ya !**

**F : Hag e kreiz veza lakaet fritig.**

**J : Ya hag an hini 'klaske lakaat ar fritig war e zu a oa ... peta 'vije graet deus an dra-mañ ?**

**F : Pep hini devoa e loa hag e gemere yod hag e drampe 'barzh a ...**

**J : Ar fritig kwa. Hag arabat e oa klask lakaat ar fritig da vont war e-zu kwa.**

**F : Ya, bah ya !**

**J : Ya se 'm eus klevet ya !**

F : C'était bon dit donc la bouillie d'avoine comme ça !

**J : Ya se 'm eus klevet ya !** Et c'est pas pareil que maintenant sûrement quoi !

F : Mmm. Ben c'était cuit comme ça, c'était pas pareil non bien sûr.

J : Et apparemment ton grand-père aimait ça beaucoup aussi.

F : Bah oui.

**J : Ah ya ! Daoust hag-eñ deus bet ul leve ?**

**F : Petra ?**

**J : Gouzout rez petra eo ul leve ?**

**F : Nann.**

J : Retraite. **Peus james klevet-se ?**

F : Est-ce qu'il a eu une retraite *Ta-koz* ?

J : Ouais !

F : Oui.

J : Il l'a eu, il l'a eu tout de suite quand il a fini de travailler ou pas ?

F : Aaaaah ! Euh tu m'as dit hier qu'il aimait De Gaulle parce qu'il a eu la retraite, voilà les choses à Hamon oooooh !

J : Hahaha ! J'aurais mieux fait d'me taire encore tu voit hahaha !

F : Bah non c'est bon ! Bah je sais pas en quelle année qu'il a eu sa retraite, Jean. En quelle année

85 cf. Note de bas de page n°17 de l'Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac.

qu'ça été fait les retraites ?

J : J'allais te d'mandé justement, tu sais pas ?

F : Bah ça tu dois trouver.

J : Apparemment sa retraite je crois qu'c'est une retraite ... chépa si c'est pas ... alors il avait aussi sa paye pour les anciens combattants.

F : *Ta-koz* oui !

J : T'as entendu ça ?

F : Je crois oui.

J : Et est-ce que t'as entendu qu'il fallait ...

F : Et c'était mon père qui les touchait.

J : Ah ! Et y avait pas de *jeu*<sup>86</sup> du tout ?

F : Ah, mais non, mais c'était comme ça puisque ...

J : Parce que c'était ton père qui travaillait, c'est pour ça ?

F : Non, mais parce que *Ta-koz* s'occupait pas, sans doute, et mon père lui donnait les sous après quoi.

J : Hum, hum. D'accord.

F : Et tandis que quand il est v'nu avec moi c'est toujours mon père qui touchait sa retraite. Il avait besoin aussi des sous hein.

J : Oui, bien sûr.

F : Et puis après il m'a eu donné.

**J : Daoust hag-eñ 'n eus kendalc'het da labourat war-lerc'h e retraite ?**

**F : Oh bah ya pezeugwir e labour evel 'barzh ar ferm evel deuc'h a-raok hañ !**

**J : Ha ya. Hag aze 'n eus ket cheñchet e doare d'ober kwa ?**

**F : Nann.**

**J : Bepred ar memes tra kwa.**

**F : Ya !**

**J : Peta oa, peta oa 'pez 'vez graet activités bremañ 'barzh ar feurm ?**

**F : Petare activités rae ?**

**J : Ya ya ya.**

**F : Pe oa erru kozh, lâran dit, e iae, e iae da ziwall ar saout.**

**J : Ya.**

**F : Ha faoto, faoto koad ha traoù we'-se.**

**J : Eñ oa kapab da faotañ memes erru kozh kwa ?**

**F : Oh ya !**

**J : Yac'h e oa.**

**F : Ha dibabañ, y a une chose que je me rappelle de lui : parce que tu sais dans les champs on gardait des ... par exemp' dans un champ de choux-fleur ...**

J : Ouais.

F : On gardait des belles têtes de choux-fleur pour faire des graines.

J : Ouais sélection quoi.

F : Pfff sélection !

J : Enfin c'est ce qu'on appelle main'nant, sélection.

F : Oui, mais à ce moment-là ... et puis après on les faisait sécher sur une bâche.

J : Hmm hmm.

**F : War, war leurenn ha goude pe oan erru, pe oa ... pe deuen da vebañ kras, *Ta-koz* iae da zibabañ anec'ho.**

**J : Da zibabañ 'greun kwa ?**

**F : Da zibabañ anec'ho d'och goud ... da ... abalamour d'ar greun da ... da gouezañ war ar bache kwa.**

86 Du breton « *kaout cheu* » qui signifie « avoir des conflits ».

**J : Dibabañ e' dispartiañ benn ar fin kwa ?**

F : Ya voilà !

**J : Euh peta ...**

**F : Ha c'hwenat e iae ie hein ! C'hwenet iae atav ie !**

**J : Ouais bineta kwa ?**

F : Oui.

**J : Hum.**

F : Sa s'appelle c'hwenat.

**J : C'hwenat, da c'hwenañ kwa ... neuze pelec'h ez ae da c'hwenañ neuhe e lec'h ma oa legumaj kwa ?**

**F : Ya, betarabez ha traoù.**

**J : Be' oa parkeier braz pe bi'n ?**

**F : Oan' ket. Oan' ket braz.**

**J : Ouies ket pegement, dre vras ?**

**F : Pfff, goude-se ...**

**J : E metrad, ouies ket ?**

**F : Goude-se eo deuet ar mod da fregañ a', a' ... les talus c'est quoi déjà ?**

**J : Euh bez eus ar foz hag ... petra ve' graet deus an dra-mañ dija ? Neket an ...**

**F : Ma biskoaz !**

**J : Pez vez graet remembrement kwa !**

F : Avant y avait des talus partout, Jean.

J : Oui ça je sais. Et du coup les champs étaient beaucoup plus p'tits quoi ?

F : Et ils avaient des noms, tous les champs.

**J : Ha te peus ket dalc'het soñj ?**

**F : Bec'h a c'houzout e veze froñet ie gant ar c'horn-boud, da lavaret de'o<sup>87</sup> oa poan-lein<sup>88</sup> pe poant-mer'nn.**

**J : Ah ya ? Pegwir a-wechoù an dud a oa pell pe ... ?**

F : Tu sait le *korn-boud* ?

J : Çui qu'on a là ?

F : Mmm.

J : C'était çui-là, là ?

F : Ah ba non peut-être que c'était pas celui-là hein, mais ...

J : Et... et ... pour leur dire de v'nir manger kwa ?

F : Hmm !

J : Et parce que les gens ils étaient loin parfois ou ... vous n'aviez pas non plus des champs très, très loin, j'imagine ?

F : Non, mais bon c'est pas à côté, non plus, quand même hein !

J : Ça évitait de crier quoi ?

F : On était trois fermes hein Jean, quand même, à Saint-Draff.

J : Et vous vous partagiez le travail à trois fermes ?

F : Parce que où qu'Hamon a construit sa maison ça c'était la partie de chez Gestin !

J : Gestin ouais ! Vous, vous étiez au milieu là, à côté ?

F : Nous on était du côté du nord et le sud c'était les Kerscaven.

J : Et le sud y a plus rien ? On voit p'us de bâtiment si ?

F : Ben la maison est toujours à eux sans doute, mais ils ont construit plus haut. Là moi ... parce que la maison tu sais c'est comme deux maisons ? La vieille maison à Saint-Draff ? T'a été d' dans.

J : Oui.

F : Ben ...

87 Contraction de « dezho ».

88 Elle prononce « *poan-lein* » c'est-à-dire « *poent-lein* » ce qui signifie que c'était « le moment de déjeuner ».



J : Y a un côté qui était à Kerscaven ?  
 F : Un bout c'était nous et l'aut' coté oui.  
 J : D'accord, oui oui.  
 F : Mais les talus j'arrive pas à me rappeler.  
 [Bâillement]  
 F : Mais les talus j'arrive pas à me rappeler, toi non plus ?  
 J : Bah j'ai oublié. **Ar c'hleuñv ?**  
 F : **Ar c'hleuz !**  
 J : **Ar c'hleuz. Hehe !**  
 F : **Kleuchoù oa partout.**  
 J : **Ya !**  
 F : **Beha veze kleuchoù da ...** qui entouraient le champ en fait : et t'avais qu'une entrée hein !  
 J : **Tro-dro d'ar park kwa.**  
 F : **Ha veze lakaet, ha veze lakaet un dreujenn koad da ...**  
 J : **Da stagañ ...**  
 F : **Ah ya ! Da stankañ an entrée.**  
 J : **Stankañ an entrée. Euh.**  
 [...]  
 J : **Daoust hag-eñ en noa dudioù all eget al labour ?**  
 F : Hein ?  
 J : Des **dudioù** ta jamais entendu sûrement ?  
 F : Des quoi ?  
 J : **Dudioù ?**  
 F : **Peta eo an dra-he ?**  
 J : Des loisirs ! Est-ce qu'il avait aut' chose ?  
 F : Aaaaaah oh ! Le dimanche c'était le dimanche en ce temps-là quand même hein, Jean !  
 J : **Da lâret eo ?**  
 F : Ils t'ont parlé de ça ?  
 J : **Nann lâr din !**  
 F : **Bah mont d'an overn<sup>89</sup> ie !**  
 J : **Be' oa traoù all sur-walc'h eget mont d'an ofern ? Ne chomes ket tout an devezh 'ba 'n ofern kwa ?**  
 F : **Nann mont da welet ar c'herent a-wechoù, petamant ar c'herent deue da welet ac'hanout.**  
 J : **Ha ya !**  
 F : Autrement je crois pas hein, aut' chose hein ! Pas au temps de *Ta-koz*, je crois pas.  
 J : **A-wechoù vie friko sur-wac'h ?**  
 F : **Friko ? Unan bennak o timeziñ ?**  
 J : **Oh ouian ket ah ! Pe 'vit an dimeziñ, pe evit traoù all ?**  
 F : **Oh gav ket din ! Veze ket friko e-mod all, ah !**  
 J : **Nann ? War-lerc'h an eost ?**  
 F : **Hañ !**  
 J : **Traoù seurt-se kwa ?**  
 F : **Met d'ar poent-se ... d'ar poent Ta-koz n'ouzon ket penaos oa kont.**  
 J : **Ya. Oui ket tamm ebet ?**  
 F : **Nann.**  
 J : **Sur-wa'c'h n'ho doa ket kalz a arc'hant ie kwa ?**  
 F : **Ah doa ket, doa ket. Pe veze graet ur bern foen, pe ur bern kolo e veze hañ !** On devait tourner un truc là pour faire des ... avec la paille ou avec le foin il fallait qu'on fasse comme des cordes et on avait un truc au bout qu'on fallait tourner, tourner, tourner pour faire comme une corde

89 Contraction du mot « *oferenn* » qui signifie « messe ».

le foin ou la paille pour jeter dessus le tas après pour empêcher le vent.

J : Du coup c'était ... c'était pas une vraie corde, mais c'était une corde en paille ou en foin quoi ?

F : Oui.

J : Et qui entourait les tas de pailles ?

F : Tas de paille, tas de foin et on mettaient du *gouzi*<sup>90</sup> d'abord.

J : *Gouzi* ?

F : Du *gouzi* dessus.

**J : Peta eo-se ?**

F : Ffff du *gouzi* c'est ... c'est des choses comme de la fougère et des choses qu'on a coupé pour ... qu'on mettait sur le tas de foin au-dessus ...

J : Pour le garder sec ?

F : Voilà, pour que l'eau traverse pas.

J : D'accord. Hmm hmm.

F : Ça traversait quand même un peu, hein, mais ...

J : Oh bah oui. Parce que le tas de foin ?

F : C'est, c'est ça ... Hamon te dirait : ils ont été couper du côté de Saint-Riwal et tout ça de ... de la litière comme ça.

J : Parce que là-bas c'était plus en friche qu'ici quoi ?

F : Voilà ! Ici tout ce qui pouvait êt', tu sais, labouré, on le faisait<sup>91</sup>.

J : Aaah ouais d'accord. **Euh ... ya ne oa ket aaah, pe' ve' graet ... c'hoariou viche marteze goude an devezh labour, pe traoù seurt-se ? Estreget domino 'vel just ? Pegwir be' oa domino ie sur-walc'h ?**

**F : Ya me' n'ouzon peur veze c'hoariet domino, hein.**

**J : Oh meee ...**

**F : E goañv mate'e ...**

**J : Pa oa ket kalz a dra d'ober sur-walc'h kwa ?**

**F : E goañv mate'e deuh an noz pezegwir 'veze, an noz deue buan ouzout, l'hiver.**

**J : Ya ya ya.**

F : Mais je me rappelle pas vraiment de voir *Ta-koz* jouer au domino hein !

J : Nan ? Lui il a pas appris ça lui ?

F : Mon père oui, mais ...

J : Et ton père il a appris ça où ? Tu sais pas ?

F : Pffff, non ! Mais c'est ... dans ... par chez nous c'était des dominos, c'était pas des cartes hein ! Par ici je vois Jeanne-Yvonne<sup>92</sup> tout ça, c'était des cartes hein !

J : Ah ouais ! Dans le Trégor plutôt ?

F : Bah faut croire hein !

J : Ah ouais. Donc ... **a-hendall euh ... penaos ... euh ... ya bon se zo un tamm ispisial hein ! Ma peus ket c'hoant lâr din hein ! Penaos e oa an den neuhe un tamm, penaos e oa, penaos e doare da vevañ ? Bon sur-wac'h ne oa ket drouk ?**

**F : Ta-koz ?**

**J : Ya.**

**F : Nann.**

**J : Un den jentil kwa ?**

90 C'est-à-dire gouzilh, elle prononce « gouzi »

91 On peut dire que cette différence s'exprime encore aujourd'hui à travers ces deux paysages : dans les environs de Guiclan, Taulé, Penzé et même dans la plupart du Léon l'on remarque que les friches sont rares et que les champs dominant clairement le paysage, les arbres notamment sont peu nombreux, mise à part la vallée de la Penzé. À l'inverse dans la zone de Saint-Rivoal et Saint-Cadou le paysage est plus boisé et les friches ont été, du moins en partie, conservées.

92 Une des voisines de Francine Saliou et Jean Quéré, elle habitait à Ty-Forn en Saint Jean-du-Doigt tout près du lieu-dit Le Boulva où habitaient, et habitent toujours, nos grands-parents.

F : Ya.

J : Hag-eñ e oa fentus a-wechoù pe sirius, sirius kenañ ?

F : Sirius gav din.

J : Den sirius kentoc'h.

F : Mmm.

J : Neuze bon, un den ... ne oa ket feulz ie sur-wac'h ? Dous kentoc'h ?

F : Mmm.

J : Hag euh ... bon ne oa ket lent ? Ne oa ket un den lent, ma peus c'hoant ?

F : Timide ?

J : Ya !

F : Non je crois pas.

[...]

J : C'hoarzin a rae alies pe imoret fall e oa a-wechoù ?

F : Oh oa ket imoret fall met c'hoarziñ ... la vie n'as pas fait sans doute qu'il rigolait tant que ça hein.

J : C'était quelqu'un plutôt de sensib' ...

F : Oui !

J : ... mais qui montrait pas trop ses sentiments quoi ?

F : Voilà !

J : C'est ça ?

F : Oui ! Et très sensib' parce que je te dis qu'il pleurait quand il me voyait retourner en pension.

J : Moi j'allais te dire aussi ça c'est quelque chose que tu n'as sûrement jamais entendu encore : c'est Denise qui m'a raconté ça parce que ... apparemment quand ta été à Saint-Jean, du coup ... bah à un moment t'a demandé si y pouvait v'nir, si y pouvait v'nir quoi à Saint-Jean.

F : Hein ? Attends !

J : Quand t'a été à Saint-Jean ...

F : Quand chui v'nu habiter ?

J : Ouais. Euh lui il est venu quand t'étais déjà de l'aut' côté de la route ou pas ?

F : Hum.

J : Et apparemment t'avais demandé à ce qu'il vienne parce que t'étais seule quoi dans la journée ? Grand-père il rentrait tard le soir quoi ?

F : Oui, mais lui<sup>93</sup>, Jean, il disait à mon père d'aller, parce qu'il y avait pas le téléphone, y disait à mon père d'aller téléphoner à la Croix-Neuve pour qu'on vienne le chercher à Saint-Draff parce que je mangerais pas, puisque j'étais seule.

J : Euh ...

F : Parce que ton grand-père travaillait dans les fermes, il mangeait dans les fermes ...

J : Oui !

F : ... et donc j'étais seule.

J : Oui, mais donc du coup Hamon, 'fin ton grand-père, a voulu venir s'installer avec vous quoi ?

F : Enfin y venait ... et dit moi comment qu'elle l'a dit Denise ?

J : Et du coup ce qu'elle disait c'est que ... bah il était, il était tri ... enfin chépa si c'était elle ou lui qui était triste à ... parce qu'y partait en fait si tu veux ... et il pleurait aussi, mais que en même temps il disait « Bah je peux pas laisser la pauv' Francine toute seule non plus » quoi. Parce que en fait il disait qu'il était ... je sais pas s'il disait qu'il était bien à Saint-Draff ou quoi, je sais plus exactement ... 'fin bref il voulait quand même venir quoi si tu veux.

F : Oui.

J : Mais ah si ! Ce qu'elle m'a dit c'est qu'il s'entendait bien avec elle qu'y disait.

F : Oui, mais pas avec Rosalie.

J : Et à ce moment-là Rosalie était là-bas toujours ?  
 F : C'était une *gast* !  
 J : Ouais ça j'ai entendu ça. Ouais ouais.  
 F : Oui Denise a dû trouver dur qu'y vienne avec moi.  
 J : Oui je pense un p'tit peu ouais.  
 F : Mais quand il avait des douleurs parce qu'il avait des rhumatismes, tu sais ?  
 J : Ouais.  
 F : Il fallait qu'on le ramène à Guiclan. Elle t'a pas dit ça ?  
 J : Et comment vous le rameniez alors parce qu'à ce moment vous n'aviez pas de voiture, si ?  
 F : Si, si : on avait une voiture à ce moment-là.  
 J : Dans les années ... ?  
 F : Entre soixante-cinq, soixante-huit peut-être, je sais pas ... parce qu'y ne ... pour rien au monde y voulait mourir ...  
 J : À Saint-Jean, et c'est arrivé !  
 F : À Lanmeur qu'on était à ce moment-là. Même on avait voulu ... la mairie de Lanmeur : le secrétaire de mairie était v'nu un jour pour qu'on le met' sur le journal, parce qu'il était le plus âgé.  
 J : Ha ! Sauf que lui n'était pas de Lanmeur donc il voulait pas ?  
 F : Ah non ! Pour rien au monde il ne voulait.  
 J : Il était le plus âgé ?  
 F : Ben tu sais à cette époque-là on ne vivait pas si vieux qu'ça hein !  
 J : Et il avait quel âge, tu disais ?  
 F : Ben il avait quatre vingt-seize en soixante-treize, quand il est mort il allait sur ses quatre-vingt-dix-sept. Deux ans en arrière ça faisait quatre vingt-quatorze, donc il avait quatre vingt-treize, quatre vingt-quatorze quand on était l'aut' coté quoi.  
**J : Ah ya !**  
 F : Et donc, et donc il ne restait pas tout le temps avec moi non plus : quand il avait des douleurs, j'te dis il fallait le ramener, et puis après, au milieu tout il revenait encore quoi.  
 J : Y avait de la route sûrement non ?  
 F : Oui ...  
 J : Ah l'époque ça devait être long, nan ?  
 F : Mais en voiture, Jean !  
 J : Oui, mais même en voiture : les voitures c'était pas les mêmes qu'aujourd'hui ?  
 F : Ah oui, mais bon c'était comme ça.  
 J : Non, mais je demande ...  
 [...]  
**J : Yac'h eo bet atav a-endall ?**  
 F : Ya ! Ben il avait une angine de poitrine que le docteur de Landi avait dit depuis longtemps ...  
**J : Ya peta 'zo bet a-endall ?**  
 F : ... mais ça n'empêchait qu'il était bien portant. Mais Armelle, Armelle est née en soixante-deux [...]  
 [...]  
 J : Hum, hum.  
 F : Elle a été pendant un an malade.  
 J : Et c'est quoi ça la pleurésie ?  
 F : C'est la plèv' : c'est pas les poumons, c'est la plèv'. T'as entendu parler de la plèv' ?  
 J : Nan, ça j'ai pas entendu.  
 F : Dans les poumons aussi quoi si tu veux. Un jour en revenant de l'école : elle était toute cloquée sa tête et ils avaient répété pour la kermesse et elle avait attrapé des coups de soleil sur la tête et après tout de suite elle avait déclenché la pleurésie. Pleurésie c'est la maladie de la plèv', pneumonie c'est les poumons, mais ça, c'est l'un à côté de l'aut'.

F : Et *Ta-koz* combien de temps après, il a attrapé la pleurésie aussi.

J : Ah ouais !

F : Hum.

J : D'accord.

F : Bah je l'ai bien soigné parce qu'il s'en est sorti. Et après, quelques années après, c'était toujours l'aut' côté il a attrapé le zona. Tout ... le zona souvent t'attrapes d'un côté, il a été d'un ... de là jusqu'à la taille il était rempli de zona, mais c'était un zona sec, parce que le zona : il y a du zona qui coule aussi, lui c'était un sec, mais sa figure, ses yeux d'un côté étaient attrapés.

J : Et c'est quoi le zona exactement ?

F : Bah c'est un virus comme la varicelle.

J : Ah d'accord donc ça fait des taches quoi ?

F : Pouf ça fait des taches, c'est à dire ça te prend, c'est, c'est dans les nerfs qui sont superficiels que ça prend, le zona.

J : D'accord c'est rien de grave en général ?

F : Bah non, mais 'fin chépa, ça dépend de ton état de santé. Et donc j'avais, donc, le docteur aussi et le docteur quand il est v'nu le visiter, c'était pas mon docteur : il était en congé. Ce docteur-là me dit : « *le cœur de vot' grand-père n'est pas bien* », chépa quoi. Alors il avait donné les médicaments : oui, mais, *Ta-koz* a commencé à dénoter. Tu sais ce que c'est dénoter ?

J : Non.

F : Perd' la tête quoi.

J : Ah bon ?

F : Hum. Et quand le docteur est revenu : « *Il faut arrêter tout de suite ces médicaments-là, qu'il a dit, un cœur de quatre-vingt-dix ans il faut le laisser tel qu'il est !* » Et dès qu'on a arrêté les médicaments, le grand-père était bien après.

J : Ah [?] ... comme quoi je veux dire.

F : Et donc il a été guéri du zona.

J : Hum, hum.

F : Et chépa si je t'ai raconté, il n'a été que dix jours malade mon grand-père hein ! Il était dans cette chamb', tiens.

J : Et c'est pour ça qu'on l'appelle la « chamb' à *Ta-koz* » !

F : Et le premier novemb' mille neuf cent soixante-treize on avait été comme tous les ans faire la Toussaint à Taulé et quand on est revenu : il était dans la cour et on a su qu'il y a quelque chose qui n'allait pas. On était le premier novemb' ...

J : Oui déjà il fait pas chaud à cette ...

F : Et le dix il est mort. Donc tu vois il n'a été que dix jours malade.

J : Et vous avez pas su ce qu'y avait quoi ?

F : Pffff la vieillesse aussi sans doute ... il est mort le jour de l'anniversaire à Armelle : le dix novembre, pareil comme De Gaulle.

J : Ah ouais. Et dans la cour là ?

F : Ah non pas dans la cour, ici !

J : Nan, mais dans ... il était là dans la cour je veux dire ?

F : Quand on est rentré on a su qu'y avait quelque chose, qui, qui n'allait pas quand il parlait quoi.

J : Mais il était pas sourd à cette époque ?

F : Sourd ?

J : Ouais.

F : Il était sourd depuis longtemps !

J : Il était sourd quand tu sais pas ?

F : Sourd pour entend' tu dis ?

J : Ouais.

F : Pas saoul ?

J : Non sourd !

F : Oui, mais il était sourd depuis longtemps. Et je te dirais Jean, il avait son seau et son pot-d'-chamb' jusqu'à la Toussaint avant dix jours de sa mort : il faisait son lit, il vidait son pot, il faisait tout tout seul !

J : Ah ouais !

F : Même manger et tout.

J : Donc c'est qu'il avait une bonne santé quoi, nan ?

F : Ouais. Y avait ses oreilles oui, entend' il n'entendait pas bien.

J : Et du coup par rapport à la santé à l'époque c'était comment ? Les gens étaient quand même en forme par rapport à aujourd'hui ou ... ?

F : Oui, je trouve.

J : Tu trouves ? Y avait moins de maladies peut-être ?

F : Mmm. Pourtant c'était pas un homme super costaud hein ! C'est pas comme le grand-père de Cosporchou qu'était une baraque !

J : Ah oui, mais lui c'était gros, c'était même plus costaud là !

F : Mmm, mmm. Mais çui-ci n'était pas.

J : Et il fallait quand même qu'y soit pour arrivé à *pilhañ-koad*\* comme tu dis quoi !

F : Bah oui, mais ...

J : Il était pas plus costaud que tonton Hamon ?

F : Ah non non non. Non.

J : Plus maig'<sup>94</sup> ?

F : Oui, plus maig'.

[...]

**J : C'hwezek ha pevar ugent a oa gantañ pa 'z eo marv kwa ? Hag-eñ oa war e seitek kwa ?**

**F : Ya pezegur pez eo bet e ...** quand il avait eu son anniversaire : il disait toujours « *Bremañ on krog ...* » dans l'année qui suit quoi qu'il disait.

**J : Bremaik on eus lâret ne 'z ae ket da riboulat hein ?**

**F : Nann.**

**J : Eñ a oa stag eus e labour, a oa sirius kwa ?**

**F : Ya.**

**J : OK.**

F : Ah cette époque-là, Jean, le dimanche on allait pas travailler dans les champs ni rien du tout hein !

J : Nan nan nan !

F : Que s'occuper des bêtes, t'était obligé.

J : Ah bah oui ah ! Ça c'est ... pas le choix. **Daoust hag-eñ e oa evurus d'az soñj deus e vuhez ?**

**F : Petra ?**

**J : Daoust hag-eñ ez eo bet evurus deus e vuhez ?**

F : Est-ce qu'il a été heureux ?

J : Ouais.

F : J'peux pas te dire.

J : À ton avis, à ton humble avis ?

F : Je ne sais pas je peux pas te dire. Tu sais euh, il a perdu sa femme chépa qu'elle âge qu'il avait, j'ai pas fait le calcul jamais, il a perdu deux fils aussi ... Guy ! Pour Guy, ça lui a travaillé beaucoup aussi.

J : Ton jumeau à toi ?

F : Ouais, y dit, il me disait : « *Da bep oad, 'vez pilhet koad !* »

J : Hmm hmm.

\* C'est-à-dire « fendre du bois ».

94 Contraction du mot « maigre ».

[...]

**J : Peta, penaos oa e *relasion* gant euh... gant an dud deus e oad ?**

F : Pfff ... tu sais quand je l'ai connu il n'avait pas de relation avec d'aut' personnes hein !

J : Nan ? Il était tout seul ?

F : Ouais.

J : Et il était qu'avec la famille quoi ?

F : Ouais.

J : Avec euh ... est-ce que ses relations étaient différentes avec les garçons et les filles ?

F : Je crois pas.

J : C'était pareil à peu près quoi ?

[...]

**J : Peseurt darempred en doa gant ar relijion ? Daoust hag-eñ e krede en Doue ?**

F : Ya !

J : Ya ?

F : Je ... Le Rest, le docteur Le Rest m'avait dit qu'il n'avait jamais entendu ça, mais ... chépa comment j'avais sorti au docteur Le Rest un jour, que mon grand-père, chépa combien de temps avant sa mort, combien d'années ou combien de temps, il disait comme ça : « *An aotrou Doue n'eus ankonac'het arc'hanon !* »

J : Hehe !

F : Oui parce qu'y voyait que ...

J : Sa vie s'allongeait quoi ?

F : Surtout qu'y voyait que p'usieurs qu'y connaissait étaient partis quoi.

**J : Daoust hag-eñ e pede alies ?**

F : Je crois que oui.

J : Et il faisait ça où, du coup, comment y ... y faisait pas ça devant tout le monde ?

F : Non.

J : Quand est-ce qu'il faisait ça sûrement ?

F : Je crois, mais chuis pas sûr hein !

[...]

**J : Daoust hag-eñ ez ae d'an ... bah ya te peus lâret din ez ae d'an iliz. Mont a rae alies ?  
Mont a rae pegoulz ? Nemet d'ar sul pe memes 'pad ar 'zhun ?**

**F : Oh nann pas ar sizhun.**

**J : A-wechoù e oa oferenn 'pad ar sizhun ?**

**F : Met an interamañchoù ha traoù 've'-se me ...**

**J : A-raok ne oa nemet d'ar sul ie normalant ?**

F : Hum ! Rends toi compte qu'y allaient en ce temps-là à pied, à Taulé et tout.

J : Bah ouais, y avait de la route hein ! Ouais, ouais. Mais sauf que à l'époque y avait aussi les chemins qui étaient plus faciles pour à pied quoi. [Parce] que la main'nant tu dois traverser les routes, les champs qui sont beaucoup plus grands ...

F : Hamon t'a pas dit ? Je sais pas si y n'ont pas été' ... si y n'a pas été aussi à Rumengol en pèlerinage.

J : À pied ? Qui ça Hamon, *Hamoun* ?

F : Je crois.

**J : Hamoun viche aet da Rumengol ?**

F : En car quand même sans doute non ?

**J : Ha ouiant ket ah !**

[...]

**J : Daoust hag-eñ oa ur rediñ mont d'an iliz d'ar mare-se ?**

F : Est-ce que il fallait y aller ?

J : Hmm, hmm ouais ?

F : Ben ... hmm ... ça, c'est selon ... Tu me demandes s'il fallait qu'il aille ?  
 J : Est-ce que c'était une obligation d'aller à l'église, à ce moment-là ?  
 F : À la messe tu veux dire ?  
 J : Ouais ! Ouais, ouais voilà.  
 [...]  
 F : C'était comme ça, moi je crois qu'il croyait en Dieu, mais ...  
 J : Ouais, mais lui, lui je te demande pas lui, mais est-ce que c'était une obligation en général d'aller à la messe ?  
 F : Oui j'pense.  
 J : À son époque aussi ? Encore plus peut-être ?  
 F : Encore plus, déjà à mon époque.  
**J : Hag ar re ha na zae ket du-hont ?**  
 F : Aaaaah !  
**J : Penaos e oant gwelet ?**  
 F : Je ne sais pas si y en avait qui n'allaient pas non plus hein !  
 J : Ça te dit rien, t'as aucune idée ? Tu ne vois personne qui n'y allait pas ?  
 F : Non. Tu sais y avait basse-messe et grand-messe ?  
 J : Hum, hum.  
 F : Tu sais ?  
 J : Non tu vas, tu vas m'expliquer.  
 F : Ben basse-messe c'était le matin plus tôt, et grand-messe c'était à onze heures.  
 F : Par exemple quand moi je suis restée à la ferme, je faisais mon tour de basse-messe avec mon père. Et Hamon et Denise étaient lib' d'aller où qu'ils voulaient.  
 J : OK [bâillement].  
 F : Donc mon père, moi je trayais les vaches et mon père s'occupait de donner à manger aux bêtes quoi. Donc on allait à la basse-messe de Penzé et à la basse-messe on mettait des foulards sur nôt' têtes.  
 J : Pourquoi ?  
 F : Parce qu'on n'allait pas à l'église sans être couvert ! Et à la grand-messe on mettait les chapeaux.  
 J : Toi tu mettais des chapeaux ?  
 F : Oui ! À ce moment là on met ... tout le monde mettait des chapeaux. Et à la basse-messe on était ... bah on n'était pas habillé aussi bien on mettait un fi [bruit de toux] un fichu carré là qu'on mettait en triang', tu sais, qu'on mettait sur la tête.  
 J : Ah ouais ... et les vieilles dames elles avaient quand même leurs coiffes toujours ?  
 F : Bah sûrement qu'y en avait, mais les coiffes, je m'en rappelle pas trop hein !  
 J : Et les ... et les anciens ils avaient toujours les chapeaux ronds là, avec les rubans ?  
 F : Je ne sais pas trop non plus de mon époque. Parce qu'après c'est tourné avec les casquettes là, tu sais !  
 J : Ouais, c'est ça ouais hum, hum, hum !  
 [...]  
**J : Euh ah oui un dra all, oui ! Daoust hag-eñ peus klevet 'zo aet Tonton Hamoun d'ar brezel neuhe ? Euh ke, ket Tonton Hamoun, Hamoun Saliou ?**  
**F : Nann ouien ket.**  
**J : Peus james klevet-se ?**  
**F : Nann ouien ket tamm 'bet !**  
**J : Neuze n'eus ket kaojeet d'och-se ganit kwa ?**  
 F : Nan, nan, nan : c'est Hamon qui en ... c'est avec Hamon que j'ai appris ça.  
 J : Hum, hum.  
 [...]  
 F : Mais c'est un homme qui parlait pas beaucoup hein !



J : Nan c'était ... il était assez silencieux quoi ?

F : Hum.

J : Et donc avec la politique, tu sais pas quel avis il avait non plus quoi ?

F : Non du tout.

J : J'ai une p'tite série de questions peut-être que ça va pouvoir t'aider un peu : **Bon, daoust hag-eñ e oa plijet pe inervet gant ar bolitikerezh ?**

F : Hein ?

**J : Plijet e oa pe enervet gant ar politikerezh ?**

F : Est-ce qu'il aimait entendre ou ?

J : Ouais est-ce qu'il était intéressé ou pas du tout ? Ou ça l'énervait ?

F : Je ne pense pas qu'il était intéressé, je ne pense, pas, mais je suis pas sûre.

**J : Daoust hag-eñ ez ae da votiñ ?**

F : Ffff.

J : Tu as dû l'accompagner déjà non ?

F : Non justement, chuis ... je ne sais pas s'il allait voter. En dernier tout il a fait procuration à son père, mais avant je ne sais pas s'il allait voter non plus. Sans doute qu'il allait, non ? Je sais pas.

J : Je ne sais pas non plus. Et le droit de vote des femmes c'était quand du coup ? Après la guerre avec De Gaulle ? C'est ... tu sais pas en quelle année ?

F : Non. Toi tu dois savoir.

J : T'as été voter en quelle année, toi ?

F : Pffff.

J : La première fois ?

F : Pffff.

J : La première fois ? Oh si tu t'en souviens sûrement ?

F : Ah non, non, non !

J : Oh si, si, si !

F : Non vraiment !

J : Toi t'as de la mémoire !

F : Non vraiment j'ai été à Guiclan sans doute, mais je me rappelle pas.

J : Tu te souviens pas quelle année ?

F : Non.

J : Bah arrivé à un certain âge on commence à se souvenir des choses nan ?

F : Dis-moi en quelle année alors ?

J : Je sais plus exactement, j'ai oublié, je sais pas si c'est pas en quarante-six.

F : Oh j'avais dix ans en quarante-six.

J : Donc t'étais trop jeune de toute façon. D'accord ... Alors **peta 'zo c'hoazh euh ... ya bon se peus ket klevet kaoz zur-wac'h ... [...]** **Gouzout rez a-raog ar c'hentañ brezel ahe ? Ar c'hen ... ar c'hentañ Brezel Bed ?**

F : Hum.

**J : Bez eus bet cheu etre an Iliz hag ar Stad.**

F : Entre l'Église et [raclement de gorge] et quoi ?

**J : Hag ar Stad : l'État.**

F : [raclement de gorge] Je me rappelle pas d'avoir entendu.

**J : Nann et ... Peus ket gouve't et d'eus peseurt tu e oa ? Ma oa deus un tu bennak kwa ?**

F : Bah nan. [raclement de gorge] Moi pour moi chui étonnée parce que je croyais qu'il était du côté de l'Église, main'nant je sais pas non plus.

[...]

**J : Euh ah oui, un dra pouezus : petra soñje diwar-benn an dud estren ?**

F : Qu'est-ce qu'y pensait de ... ?

**J : Diwar-benn an estrañjourien ?**

F : Ah ! Je ne sais pas.

[...]

J : Quand y avait par exemple des ... des gens de couleurs différentes qui venaient faire leurs affaires, qui venaient vend' des trucs euh ... à la ferme ?

F : Aaah il s'occupait pas !

J : Ah non ? Lui il restait en retrait ?

F : Oui. C'est mon père qui faisait le marchandage.

J : Ah ouais ?

F : Combien de couvertures qu'y n'a pas achetées ! Et il leur donnait leur *pegement*<sup>95</sup> en boisson et y se roulaient dans la crèche des vaches !

J : Qui ça ton père ?

F : Pas mon père haha ! Les bicots<sup>96</sup> !

J : Ah bon, bon comme ça !

F : Tu sais qui c'est les bicots ?

J : Oui, je sais, je sais oui. Ouais, ouais.

F : Ah oui ceux-là ils étaient bien roulés avec lui !

J : Ah ouais ?

F : Pfuïou ! On leur donnait à boire et ceux-là, tu sais, n'avaient peut-être pas l'habitude de boire du calva, mais ... *Fidamdoue*<sup>97</sup> ! Ils allaient après dormir dans la crèche des vaches.

J : Ah ouais et ça arrivait souvent qu'y avait des gens qui venaient marchander comme ça ?

F : Ah souvent, pas souvent sans doute, mais ça arrivait !

J : Dans une année à peu près ?

F : Les couvertures c'était comme ça que c'était acheté.

J : Y avait quoi d'aut' qui était acheté comme ça ?

F : Quoi d'aut' ...

**J : Peseurt traoù all ?**

**F : An dilhad vezen ket prenet evese.**

**J : Ya ?**

**F : Nann.**

**J : Pelec'h e oant prenet neu'e ?**

**F : Bah e Montroulez ie.**

**J : E Montroulez ie ?**

F : Tu sais, moi j'avais pas ma mère et ... ben ... je parlais de ça avec ta mère l'autre jour parce qu'elle était en train de dire quoi [...]. Je lui disais comme ça que : « *Moi j'ai pas ma mère, mais, mon grand-père me servait de mère, mais il ne remplaçait pas mon père bien sûr. Mon père pour mes vêtements, c'était lui qui venait avec moi, Jean, à Morlaix* » hein ! On allait en car et quand il me faisait essayer les choses il me disait son avis : telle couleur m'allait ou telle couleur ne m'allait pas hein ! C'est mon père qui venait avec moi acheter mes vêtements.

J : Hum, hum et ça, c'était jamais quand ils allaient vend' des légumes ?

F : Ah non, non, non, non !

J : Ça aurait pu être à l'occasion, tu vois.

F : Ah non, non, non, non. Il venait avec moi avec l'autocar.

J : D'accord.

F : On allait prendre l'autocar à Penzé.

**J : Hum, Hum. Euh peta 'zo c'hoazh ... ya ne oa ket eus ar bilhaouerien a-wechoù ?**

**F : E teue pilharouerien ?**

95 Littéralement cela se traduirait par « *il leur a donné leur total* ». Ici il faut comprendre qu'ils les soulaient jusqu'à plus soif.

96 Bicot : (injure raciste) Maghrébin (on dit aussi *bic*) – cf. *Le Petit Robert 2012*

97 cf. Note de bas de page n°49 de l'Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac.

**J : Ya ?**

**F : Nann, m'eus ket ... d'am joñj din-me an dra-he oa a-raog marc'had med, euh, ar pezh am eus choñj eo les *bicots*, ni deue da ... da werzhañ traoù. Hag e mod all e veze ie, comment qu'on appel des mendiants ?**

**J : Ah ! Euh, klaskerien-bara !**

**F : Ya ! Krist, Krist a Gerhuon.** Ah de celui-là je me rappelle !

**J : Peta oa e anv ?**

F : Krist qu'on l'app'lait ! Kerhuon c'est le nom de la ferme à Taulé. Pfouuu, celui-là il venait chercher à manger et à boire aussi. **Oh va Doue !** Une loque aussi.

J : Et dis-moi alors, raconte-moi un peu ?

F : Ben je peux pas te raconter plus, il faisait le tour des ... des fermes comme ça.

J : Et du coup vous lui donniez à manger quoi ? C'était bien vu de donner que'que chose quoi ?

F : Manger et boire.

J : D'accord.

F : Autrement aussi pour les ... pour les paroisses, ils t'ont dit peut-êt' ceux de Saint-Draff : y avait des hommes qui étaient nommés pour faire le ... ramasser ... faire le tour dans les fermes après la moisson, pour euh ... chercher du grain.

J : Hum et ils donnaient quoi ? Quelle nom à cette ...

F : **Oh ur c'hluar a-wechoù, daou c'hluar.** Un tamis, ou deux tamis des fois qu'on donnait.

J : Hum, hum

F : Ben y avait des sacs dans le ... dans la charrette avec ceux ... ils étaient à deux souvent.

[...]

**J : Ne vije ket graet la dime deus an dra-mañ kwa ?**

**F : Deuh an dra-he ?**

**J : Ya ?**

**F : Mmm. M'eus ket joñj petra, penaos veze kon ... lavaret.**

**J : Hag int a oa penaos euh ... tud eus ar fabrique pez 'vez graet deus a' fabrique ahe ?**

F : C'est des ... des gens comme euh ... n'importe qui, qui étaient nommés : ça devait êt' des conseillers d'Église comme on appelle ça maint'nant mais ... à ce moment-là chépa des comment qu'on appelait.

J : Hum, hum d'accord.

F : Ça c'était si tu veux à cause de ... les prêt' ...

J : À cause que les prêt' aient que'que chose à manger quoi ?

F : ... voilà, qui ... ils devaient vend' ça sans doute au moulin après et avoir des sous pour, je pense, non ?

J : Sûrement ouais et du pain quoi ?

F : Oui voilà.

J : Parce qu'ils travaillaient pas non plus eux ...

F : Bah non.

**J : Alors peta 'zo c'hoazh ... ya, ya, ya. Euh ...**

F : Une chose que je me rappelle de *Ta-koz* aussi tous les ans, au premier d'l'an il chantait :

*Ar bloavezh mad a souetan  
Da gemen hini e-barzh an ti-man<sup>98</sup>  
D'an tad, d'ar vamm, d'ar vugale  
Yec'hed ha brospérité<sup>99</sup>.*

98 Elle prononce « *man* » comme le breton « *tan* » afin que ça rime avec « *souetan* » qui par ailleurs se prononce : « *zouetan* », nous n'avons donc pas mis de « *ñ* ».

99 Traduction : « Je souhaite la bonne année / À tout le monde dans cette maison / Au père, à la mère, aux enfants / Santé et prospérité. » L'aire se trouve sur l'enregistrement.

F : Il chante ... je l'ai pas entendu chanter autrement que ça.

[...]

**J : Mad ! Ya bez eus ul lodenn ie a zo ... an araokadennoù, klevet peus d'eus ar ger-mañ ?**

**Peta eo dija ?**

**F : Hum ?**

**J : Araokadennoù ?**

**F : Petra eo ?**

**J : Peus james klevet ar ger-mañ ?**

**F : Nann.**

**J : Euh ... 'pez vez graet « progrès » ma peus c'hoant ...**

**F : Hein ?!**

**J : « Progrès » ! En galleg.**

**F : Oui quoi ?**

**J : Alors me 'zo vont da gaojeal diwar-benn an dra-mañ, euh ... Peseurt progrès ma peus c'hoant a zo c'hoarvezet e-pad e vuhez ? E vez graet « progrès » braz quoi !**

F : Oui, je comprends ce que tu veux dire, mais ...

**J : Ha piv a 'zo bet tizhet da gentañ. Neuze da skouer : ar medisinerezh, la médecine quoi ?**

F : Les progrès qui a eu en médecine ?

J : Ouais, par exemple.

F : Je ne peux pas te dire ...

**J : C'est pas grave je vais t'aider. Ya penaos e rae an dud evit en em barañ pa oa yaouank Hamon Saliou ?**

**F : Penaos e rae comment ?**

**J : Evit en em parañ, parañ peus james klevet ? Pour se soi ...**

F : Guérir ?

J : Ouais ! Pour se soigner quoi !

F : Oui, comment qu'y faisaient ?

J : Ouais avec quoi, comment ?

F : Ah ça c'est vieux hein, ça je sais pas. Puisque du temps que je, que je me rappelle : quand il avait, quand il a eu que'que chose, c'était le médecin Dossier de Landivisiau qui venait.

J : Hum, hum.

F : Et sans doute qu'il était mal en point quand on ... parce qu'on dérangeait pas les médecins comme ça hein ! Et je me rappelle qu'il demandait des sirops, pour sa gorge sans doute, et le médecin lui disait : « *Ar re-he 'zo loustoni !* » Parce que il voulait expliquer que le sirop au lieu de guérir il encrassait. C'est un peu vrai aussi, tu sais, quand tu prends du sirop c'est pas ... c'est pas ça qui va te guérir en fait : ça t'assouplit, si ... tu crois ... mais ...

**J : Hum, hum. Ar medisin a ouie kaozeal brezhoneg ie sur-wac'h ?**

**F : Ah, an dra-he n'ouzon ket ah.**

**J : Bah deo, ma lâre e oa loustoni tout-se ?**

**F : Bah ya.**

**J : Ya, un tamm kwa. Ha ne 'z ae james da skouer da glask plantoù pe traoù evit ...**

**F : Nann 'm eus ket bet klevet.**

**J : Pa oa ... da skouer : ma 'n em troc'he pe ma oa piket gant traoù ?**

**F : Ya ... Hamon doit savoir plus que moi de ça.**

J : Bon euh ...

F : Je sais pas, y a des trucs qui étaient sur des toits, du *krapouezh-mouzig*<sup>100</sup> qu'on appelait, je sais pas pourquoi qu'on prenait ça.

100 Il s'agit de la plante que l'on nomme en français : Nombrille de Vénus (*Umbilicus rupestris*). Elle aurait été employée par les anciens afin de guérir des verrues ; Hamon Saliou et Denise Le Gac, eux, nous disent qu'ils ne faisaient que jouer avec mais ne l'employait pas pour se soigner.

J : *Krampouezh-mouzig* ?

F : Hum !

J : Ah ouais. Sur les toits que c'était ?

F : Oui, y avait du *krampouezh-mouzig* : des, des trucs ronds là chépa ...

**J : Hum, hum. Euh ya ! Neuze se m'eus goulennet : penaos e oa yec'hed an dud a-raok kwa, pa oa eñ yaouank ?**

F : Hum ! Chuis incapab' de te répond'.

[...]

J : Euh, est-ce que y avait des maladies dont on mourait plus facilement que d'aut' ? Ou dont on était malade beaucoup plus facilement que d'aut' ?

F : Bah la tuberculose, Jean !

J : Oui, ça, je sais. Dont on était malade plus facilement ?

F : La tuberculose, on parlait pas de cancers ni de trucs comme ça de main'nant hein !

J : Ça, ça n'existait pas ?

F : De tumeurs, ni de cancers, ni rien, j'ai pas entendu.

J : D'accord. Euh ... **Ya !** Ah ouais ça c'est que'que chose aussi ... alors **gwilioudiñ, gouzoud rez peta eo gwilioudiñ ?**

F : Hum ?

**J : Gwilioudiñ ?**

**F : Nann n'on ket petra.**

**J : Euh marteze 'zo euh ... ginivelañ ?**

F : Quoi ?

**J : Ginivelañ ? Ar ginivelezh ?**

F : Dit en français dont.

J : Euh ... accoucher ?

F : Accoucher ?

J : Ouais. Donc où est-ce qu'on accouchait à l'époque de ton... de ton grand-père ?

F : Oh bah à la maison aussi ! Puisque moi chuis née à ... dans la vieille ... moi chuis née à Saint-Draff, dans la vieille maison hein !

J : D'accord.

F : Donc avant c'était encore euh ... y avait sans doute des femmes qui allaient faire accoucher non ?

J : Justement j'ai ...

F : Moi c'est le docteur qui est v'nu pour ma mère : ma mère avait beaucoup de mal à accoucher, à ce qu'y paraît.

J : Ouais justement j'allais te demander : est-ce qu'il y avait quelqu'un pour aider ? **Un den a chikoure pe get ?**

F : Bah Hamon te dira ça sans doute. Moi je ne sais pas.

J : Tu sais pas. À part toi ... toi c'était déjà le médecin quand tu es née quoi ?

F : Bah je crois oui.

J : En trente-six quoi ?

F : Moi mes tantes, elles ont dit que ma mère avait des mauvais accouchements.

J : C'est-à-dire que tes tantes elles étaient présentes lors de l'accouchement quoi ?

[...]

F : Chépa si elles étaient présentes, mais elles m'ont dit après.

J : D'accord.

[...]

F : Plus on va en arrière, plus euh ... y avait p'tet des femmes hein !

J : Ah ouais.

F : C'était pas des docteurs p'tet.

J : Les plus grands changements qu'il y a eu pour toi, par rapport à la santé et la médecine quoi ? À ton avis pour toi ?

F : Ben ...

J : Par rapport à ta jeunesse jusqu'à aujourd'hui ?

F : Ben y a eu beaucoup de progrès tu penses, ça, c'est clair, hein ! Maintenant lesquels ? Lesquels ?

J : C'est ça hein.

F : Ben on te fait passer des radios beaucoup et des choses comme ça, chose que ... mais oui ! Mais il faut avoir été malade pour savoir !

J : Toi quand t'étais jeune t'étais en forme ?

F : J't'ai qu'à dix-sept ans : j'ai été opéré de l'appendice, j'ai une cicatrice là.

J : Ouais je sais, mais ça, c'est pas encore ... c'est pas grand-chose encore, ça arrive.

F : Donc c'était en quelle année ?

[...]

J : Cinquante-trois non ? [...]

F : Oui, que'que chose comme ça. À Landivisiau.

J : Ah ouais.

F : Et ensuite : combien de temps après j'ai eu une descente d'estomac.

J : Ah ouais ? Déjà ?

F : Et j'ai eu mal à l'est ... j'ai été pendant longtemps en traitement. Il fallait que je mange comme une pâte pour calmer l'estomac tellement j'avais mal.

J : Ah ouais.

F : J'avais passé une radio quoi.

J : Hmm hmm. Main'nant par rapport aux transports. **Euh penaos, penaos en em diblase an dud a-raok ? A-raok ar c'hentañ brezel-bed da skouer ? An dud a oa sur-wac'h war droad, quoi hein ?**

F : Avant la dernière guerre ou ... ?

J : L'aut' avant celle d'avant ?

F : P fou !

J : Ah bah justement dans la jeunesse de ton grand-père quoi ?

F : Oh à pied ah, tu penses.

J : À pied ouais. Et entre les deux guerres ? **Etre an daou Brezel ?**

F : À pied aussi non ?

J : Ah ça je sais pas, je pense que tu ... t'a p'tet entendu parler ... ou bien tu as vu forcément entre ton grand-père et ton père comment est-ce qu'y se déplaçaient, les deux ?

F : Ben en char-à-banc sans doute non ?

J : Char-à-banc et à pied quoi ?

F : Oui.

J : Et est-ce que tu penses qu'il y a eu un changement en ... lors de la génération de ton père ? Est-ce qu'il y a eu un changement, est-ce qu'il y a eu quelque chose d'aut' ?

F : Ben ... les vélos sans doute non ?

J : C'est dans la génération de ton père où ils se sont mis à faire du vélo, plus, non ?

F : Oui.

J : Avant, avant la Première Guerre il devait pas y avoir tant que ça ?

F : Oh je crois pas.

J : Mmm. Non, non, non. Et du coup bon ben après avec la Deuxième Guerre tout a changé, j' imagine, non ?

F : Hmm.

J : Qu'est-ce qu'y a eu en premier ?

F : Qu'est ce qu'y a eu en premier quand la Deuxième Guerre est finie ?

J : Ouais ouais ouais.

F : Ben y a eu des voitures sans doute non ?  
 J : Et t'a ... t'a pas su trop, qui ... qui a bénéficié de ça au début ni trop ?  
 F : Hmm non. Le propriétaire de Saint-Draff y v'nait toucher, tiens, on est tout à l'heure le vingt-neuf septembre à la Saint-Michel, y venait toucher son fermage.  
 J : C'était le vingt-neuf, la Saint-Michel hein ?  
 F : Oui.  
 J : Et y venait en voiture ?  
 F : Ah oui ! Y a des photos.  
 J : C'est vrai ?  
 F : Une traction noire là.  
 J : Ah ouais. D'accord.  
 F : Parce que mon père n'a jamais été propriétaire hein !  
 J : Et les propriétaires la plupart avaient des voitures ?  
 F : Ah bon ?  
 J : Je te demande.  
 F : Les ... les messieurs « De<sup>101</sup> », bah oui. C'était pas un monsieur « De », mais c'était le gend' à madame Pinchon de ... de Penzé.  
 J : Et eux ils avaient quoi comme, comme activité outre les ... les terrains ?  
 F : Je sais pas.  
 J : Ils étaient pas juste rentiers ?  
 F : Çui-ci s'appelait monsieur Le Bos.  
 J : Le Bos haha ! D'accord. **Ah ya ie : penaos ez ae ar vugale d'ar skol ?**  
**F : War o zreid ie ket ?** Moi j'allais à pied déjà alors.  
 J : Ce que tu veux dire c'est que de ton ... alors, de ton grand-père à ... jusqu'à, jusqu'à toi on allait à pied quoi ?  
 F : Ben moi j'y allais déjà à pied.  
 J : Et t'as été à l'école de quand à quand ?  
 F : Moi j'ai été à l'école des sœurs à Henvic : j'allais à pied de Cosporchou à Henvic.  
 J : Et de quand à quand ? Quand est-ce que t'as été à l'école ?  
 F : Bah chépa qu'elle âge. Sept ans, non, qu'c'était alors ?  
 J : Ouais, mais après t'as été envoyée en pensionnat ?  
 F : Oui en quarante-six, j'avais dix ans. Mais Hamon pour aller à Penzé, lui il à été à l'école à Penzé il devait sans doute aller à pied de Saint-Draff.  
 [...]

101 Surnom donné aux personnes d'origine noble.

**Entretien n°2 : Avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac concernant des sujets variés, mais liés à la « vie d'autrefois » chez eux et dans la paroisse de Guiclan-Penzé**

*Enregistré le 11 octobre 2016 à Saint-Draff en Guiclan*

H = Hamon Saliou (Informateur)

D = Denise le Gac (Informatrice)

J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

[...]

J : Ouais donc tu m'avais parlé d'une batteuse qui était remontée par un entrepreneur, quand vous faisiez les battages là dans les champs.

H : Hein ?

J : Vous aviez parlé d'une batteuse tu sais quand vous ... quand vous faisiez les ... après les moissons là.

D : La batteuse c'était la batteuse du Henger<sup>102</sup>.

H : Oui, oui, du Henger oui.

J : Et c'était un entrepreneur qui montait ça ?

H : Oui ben c'était un paysan qui avait ... c'était si tu veux un homme parce que : il s'est marié avec une sœur de ma mère et il avait, il avait une batteuse comme ça. Alors il allait ... il allait avec sa batteuse faire le battage là dans les fermes.

D : Il avait une trentaine, une trentaine de fermes quoi. Et je pense ... pa'ce qu'y n'était pas le seul : y avait d'aut'.

H : Non, non ! Y avait d'aut' hein ! Y avait d'aut' ! Une aut' batteuse comme ça.

J : Ils montaient eux-mêmes leurs trucs, euh leurs machines quoi ?

H : Oui, oui, oui, oui ! Il montaient ... ils avaient un tracteur et ils faisaient tourner la batteuse.

D : Ou bien y avait des chevaux au début.

H : Ha oui ! Y avait des chevaux pour la traîner au début oui. À, à ... au début y avait un moteur pour la faire tourner et puis on traînait ça avec des ch'vaux ...

J : Ah ouais d'accord.

H : Mais ... à la fin y avait un tracteur pour l'entraîner<sup>103</sup> quoi.

J : C'était avec la force mécanique quoi du coup ?

H : Ah oui, oui. Avec la force mécanique oui.

J : Et du coup, y d'vait l'alimenter avec que'que chose sûrement ? C'était avec de l'essence ou ... ?

H : Euh ... en dernier c'était des moteurs diesel.

J : D'accord ouais.

H : Diesel oui, diesel. Ah non !

D : Essence !

H : À essence oui. En dernier y a eu un diesel quand même.

J : Ah ouais, OK d'accord.

[...]

H : D'abord c'était des moteurs à essence.

102 Il le prononce Henger : qui signifie sans doute « le vieil endroit habité » ou « la vieille ville/le vieux bourg », *hen* signifiant « vieux » et *g/ker* « un endroit habité : une maison, un hameau, un bourg, une ville, un village ». Ce lieu-dit se situe en Taulé et s'orthographe aujourd'hui Hinguer.

103 Il dit « entraîner » pour entraîner.



D : Mais celui-là ...

H : Même pendant la guerre y avait des moteurs gazogènes !

J : Gazogène ? Ah ouais !

H : Oui, oui.

D : Ce, ce paysan-là je pense parce qu'y n'était pas le seul : y avait, y avait trois ou quat' dans chaque commune, ils se mettaient ... quel statut il avait hein ? Un statut d'entrepreneur.

J : D'entrepreneur quelconque quoi hein !

D : Ouais, ouais je pense.

J : Et il faisait pas que ça sûrement quoi pa'ce que ça c'était qu'en été quoi ...

D : Ah ben y ... sa ferme, sa ferme !

J : Ouais, ouais, et y avait sa ferme à côté quoi.

D : Pendant qu'y faisait quinze jours de battage et ben y avait un ouvrier agricole ou que'que chose à sa ferme avec sa femme quoi.

H : Ouais, oui, oui.

[...]

J : Et euh ouais. Sinon tu m'avais dit aussi quand t'étais p'tit t'avais des bateaux qui venaient à la voile à Penzé là !

H : Ah oui !

J : Et du coup que vous vendiez du lin pour fab ... pour les toiles des bateaux.

H : Ben les bateaux envoyaient du goémon et du sab'<sup>104</sup> à Penzé.

J : Ouais et ça servait à quoi ça ?

H : Ben le goémon servait pour ...

J : Pour les champs.

H : ... amender, amender les champs.

J : Ouais.

H : Et le sab' aussi. [Du treize pour d'aut' et du seize] et du sab' pour les constructions ils envoyaient aussi.

J : Et euh ... Ouais du coup le lin il était vendu où ?

H : Hein ?

J : Le lin il était vendu où ?

H : Le lin ?

J : Ouais.

H : Le lin ... le lin y avait, y avait un à Guiclan qui s'en occupait pour ... d'où il faisait venir les graines je ne sais pas ...

D : De Russie, je crois.

J : De Russie ?

D : Je pense.

H : Je crois de Russie ou d'Argentine, je ne sais pas.

J : D'accord.

H : Elle venait la graine de lin. Après, alors, une fois que le lin était bon pour êt' vendu, il s'en occupait aussi pour les vend'. Et alors euh ... c'était un marchand de ... une fois on les a envoyés à Guiclan là si tu veux [...] ben ... après Kermat. Ben là y avait un qui prenait du lin comme ça pour euh ... pour envoyer dans une usine, quelle usine il vendait ça après, je sais pas. Et puis à Paimpol on a vendu aussi.

D : Écoute don' à Pontrieux.

H : Pontrieux que c'est, Pontrieux on a eu vendu.

D : Ouais que le ... c'est pas toi, c'est ton père et les voisins qui étaient partis jusqu'à Pontrieux avec le camion.

J : Ah ouais jusque là ?

H & D : Ouais, ouais.

H : Parce que là, parce qu'y fallait aller le livrer jusque là-bas parce qu'on le pesait.

J : Ah ouais. Avec le camion ?

H & D : Ouais.

J : Et ça, c'était quand alors ? En quelle année ?

H : Et ben c'était au mois septemb'.

D : Le, le, le jour au ... hehe ! Le jour après la noce à Jean Le Gac en mille neuf cent cinquante-deux.

H : Mille neuf cent cinquante-deux oui.

D : En octobre mille neuf cent cinquante-deux.

H : Et c'était le jour après même, parce que je me rappelle ...

D : Ah oui, mais vas pas raconter [?tu avais vomi?], oui.

H : Non, non, mais on avait fait un peu la fête ...

D : Y avaient fait la fête ...

H : Et puis euh le dimanche un voisin qui était avec moi à la noce aussi, il vient ici faire sa sieste qui dit « *Comme ça je s'rai tranquille ici* » parce que on a été à moitié *boud*<sup>105</sup> le jour avant. Et après goûter on avait eu le camion qui arrive là pour charger le lin pour repartir le lundi. Et crois-moi !

J : [rire]

D : Le lin avait la poussière.

H : Le lin avait la poussière, après, après une cuite, crois-moi ! C'était pas ce qu'on cherchait nous !

J : Mais du coup le camion ici il était pas à ici hein ? C'était pas ...

D : Non c'était un camion venu de Pontrieux.

H : Non, non c'était un camion de Saint-Thégonnec qui envoyait ça.

J : Ah oui. Ouais, ouais. Ouais c'était ce que me disait grand-mère. Elle pensait que c'était à Pontrieux aussi que c'était.

D : Oui à Pontrieux, en cinquante-deux.

J : D'accord cinquante-deux.

D : Octob' cinquante-deux.

H : En cinquante et un, on a dû envoyer ça à La Lande, à La Lande à côté la zone industrielle là.

J : Ah ouais. Mais du coup c'est quand que ça s'est arrêté, ça le lin ?

D : À La Lande c'était fin[is] là. Ça, ça a duré peut êt' un peu encore chez les aut' mais nous on n'avait pas mis plus après.

J : Ah nan ?

D : Nan.

H : Parce que : le lin à ce moment-là, déjà les bateaux étaient ... commençaient à êt' en moteur, ça fait que ...

J : Déjà en cinquante quoi ?

H : Oui, oui.

J : Déjà ça avait déjà changé ?

H : Bah oui, ça fait que y avait p'us de voile quoi.

D : Oh oui ... oh et puis non ... c'était ... et puis le lin c'était ... il fallait l'arracher à la main !

J : Ouais d'accord.

D : Rends-toi compte comme un champ de blé là ! Mais qu'y fallait tout arracher à la main !

J : Et pourquoi ? Parce qu'il fallait qu'les racines restent ou ... ?

H : Ouais, ouais. Après y a eu des machines, mais alors il fallait les arracher à la main et puis il fallait que tu prennes un ... si tu veux à peu près la largeur qu'y fallait pour l'étaler après.

J : D'accord ouais. Ah y fallait que ce soit tous à peu près égal ?

H : Il fallait qu'y prenne la largeur pou ... pour étaler après : étendre son lin après.

105 Être *boud* : Avoir bu un coup de trop, être ivre.

D : Et tous les ... tous les matins : on le retournait.  
H : On le retournait.  
J : Pour qu'ça sèche quoi ?  
D : Mais non, pour que ça mouille !  
H : Pour que ...  
J : Ah ouais !  
H : ... la paille pourrisse ! Pour que la paille pourrisse pour pouvoir envoyer le filin, enlever le ...  
J : Le textile ?  
H : Ah ouais le fil après oui.  
D : Pa'ce que tu entendras parler là, y a des noms de machins : le *poul lin*, c'est des trous dans les prairies de ... pour ...  
J : Pour met' le lin ?  
D : Et on mettait le lin ...  
H : Pour met' le lin dedans, dedans pour faire, faire pourrir la paille et puis pour le fil après.  
J : Ah ouais ! OK.  
D : Moi j'ai vu avec du chanv' un peu pareil. Eh ben mon grand-père, eh ben je me rappelle pas où il les mettait à bouillir, mais ...  
H : Eh ben on les mettait, on les faisait comme, comme le lin : on le retournait comme le lin.  
D : Et après je l'ai vu, il tirait la filasse et y restait le bois, que le bâton, qui faisait du feu ...  
H : On, on mettait sur du lin parce que la nuit y avait de la rosée donc comme ça le bâton arrivait à pourrir quoi et puis ... y avait la filasse quoi.  
J : Il restait que la filasse quoi. Et vous le travaillez pas du tout alors ? Ça c'était mis en tas et p'is vendu quoi ?  
H : Ah non, non, non : ça on faisait les cordes avec le lin ... avec le chanv' on faisait des cordes et p'is y avait, y avait des cordées, y avait ... à Morlaix y avait un qui faisait. Et après ça à Lesneven y a un qui a eu fait assez longt[emps] ... assez tard !  
J : C'est vrai ?  
H : Oui.  
J : D'accord OK.  
H : Mais 'traument je me rappelle pas d'avoir vu d'aut'.  
J : D'accord ouais ouais ouais. OK. Euh ... du coup euh ouais euh ... Ouais du coup j'ai remarqué aussi que entre le père de *Ta-koz*, sa femme euh ... sa mère et ta mère y a eu beaucoup de ... donc euh ... de décès en fait assez jeunes dans la famille au finale quoi.  
D : Ouais.  
H : Ah oui.  
J : Et euh ... bah en fait les gens, ils vivaient moins longtemps sûrement euh ... à l'époque quoi ou je sais pas ?  
H : Je sais pas ...  
J : Y avait ces problèmes p'tet plus de maladies ou ... ?  
H : Je ne sais pas comment elle s'appelait, je n'ai jamais entendu.  
D : Non, mais ...  
J : Tu sais pas pourquoi que y avait plus avant que maint'nant ? Non ... p'tet au niveau de la nutrition, p'tet qu'y mangeaient moins ou ... ?  
H : Je ne sais pas.  
D : Ben c'était souvent si tu veux : y avaient beaucoup d'enfants quoi. Y avais pas de délai ... tu te rends compte que ... qu'à Cosporchou là euh ... y a onze non vivants et on dit qu'elle a eu douze ou treize alors entre ...  
J : Ouais c'était, c'était ... ça n'arrêtait pas quoi.  
H : Les femmes à l'époque mouraient beaucoup de tuberculose.  
J : La tuberculose ouais ?

D : Ouais.

H : Parce qu'elles allaient au lavoir. Et puis elles faisaient bouillir le linge et elles avaient froid au lavoir, bouillir le linge puis elles attrapaient chaud et puis après elles attrapaient froid encore à repasser.

J : Changement de température beaucoup quoi ?

H : Ouais, bah oui.

J : Et ce serait en allant au lavoir aussi qu'est ... qu'y auraient attrapé la tuberculose ta ... ta grand-mère et ta mère ?

H : Ma grand-mère et ma mère sont mortes de la tuberculose oui.

J : Ouais et ça serait au lavoir qu'ils auraient attrapé ça quoi ?

D : La fatigue.

J : Fatigue ?

H : Fatigue aussi.

D : Fatigue.

J : Un coup de froid quoi ?

D : Fatigue, un coup de froid et puis ça s'attrapait les uns des aut'.

H : Un vieux qui était là, un vieux voisin, nous avait dit une fois euh ... je discutais avec Denise là de çui-là. Il disait que les femmes attrapaient ça souvent en allant au lavoir.

J : Ah ouais ? Ah ouais [...].

D : Et... et la fatigue. Les femmes étaient fatiguées, la nutrition n'était pas formidab', bon elles avaient des enfants assez rapprochés et puis ... et puis l'hygiène ! Rends-toi compte que là-bas dans l'aut' maison où on était : on était neuf là-bas !

J : Ouais ?

D : Eh ben : y a pas de water, y avais pas d'eau, hein ... des taudis !

[...]

J : Et du coup pour faire vos besoins ? C'était à l'extérieur, y avait pas de ... y avait pas de cabine ni rien ?

D : Et comme tu n'étais que locataire : si t'étais pas content, on te disait d'aller chercher mieux ailleurs et puis ...

J : Ah oui ! Ça, je veux bien croire.

H : Ailleurs, ailleurs c'était pareil hein !

J : Ouais c'était la même chose ouais. Ouais c'est clair ouais. Du coup au niveau de justement ... de l'hygiène, on se lavait pas souvent sûrement ? C'était une fois ou deux ... par ans non ? Deux, trois fois ?

D : Moi je pense c'était l'hygiène, l'hygiène et puis la nutrition.

J : Ouais ouais ouais. Et comment vous faisiez quand vous vous laviez ? C'est dans les bassines sûrement dehors qu'on ... ? Un truc comme ça quoi ? Pour se laver, c'était dans des bassines sûrement quoi ?

H & D : Ah bah oui !

J : Ouais c'est ça ouais.

D : Ah bah *Ta-köz* il demandait le dimanche y venait à la cuisine là-bas et puis y me demandait de l'eau, de l'eau bouillante et puis y mettait de la p'tet de l'eau froide ...

H : Bah nous aussi c'est ...

D : ... il partait à l'écurie ...

H : ... comme ça qu'on faisait.

D : ... il partait à l'écurie, chépa, il fermait la porte sur lui et puis y faisait ...

H : Pareil c'est comme ça qu'on faisait. Y avait pas d'aut' solution hein !

J : Non non non non non !

H : Bah non.

J : OK d'accord.

D : Même, même tu vois : Marcel et Bernard et comme ta mère ont vécu comme jusqu'à ... euh ta mère chépa dans la grande maison là l'aut' côté, je me rappelle pas ...

J : Nan elle était plus jeune donc c'est peut-être les aut' plutôt Armelle et Marie-Agnès tout ça.

D : Je ne sais pas comment ta mère était ...

J : Ma grand-mère tu veux dire ?

D : Ta grand-mère, comment quand elle est partie dans la grande maison, est-ce qu'elle avait un water je me rappelle pas.

H : Euh ... je crois pas.

J : C'est pas dit hein ?

H : Je crois pas qu'elle avait.

J : Nan nan nan.

D : Mon père chez moi, c'était pareil, on était nombreux eh ben : mon père avait fait un water provisoire, mais personne presque ne voulait aller dedans ...

J : Ah ouais, hehe !

D : ... parce que au moment des mouches là !

H : Ici y avait, ici y avait aussi. Ici y avait un aussi sur la fosse à lisier, sur la fosse à lisier, à purin là oui.

J : D'accord.

D : Ah oui ceux-ci à la fin avaient fait un là, assez euh ... enfin moderne de l'époque.

H : Oui oui !

D : Parce que ça allait à la fosse à purin.

J : D'accord ouais.

H : Bah oui.

D : Et puis là y a, y avait pas trop de mouches, mais tu sais bien à Kerzili [rire] ! Valait mieux aller dans le champ de blé à côté !

D & H & J : [rire]

D : Et main'nant tu as entendu parler du choléra en Haïti.

J : Oui en Haïti !

D : Et ben c'est ...

J : Y avait pas du choléra quand même à l'époque ici ?

D : Non.

H : Non non non.

D : C'est la tuberculose.

J : Beaucoup ouais ouais. Et ça, c'était beaucoup en hiver sûrement non ?

D : Euh ...

H : Oh pfff ...

J : En été aussi pareil ?

H : Bah oui parce que ça durait un petit moment quoi.

J : Ouais c'est ça ouais.

D : Et c'était beaucoup les femmes.

H : Parce que ma mère, je me rappelle euh ... euh ... au début de la guerre elle n'était pas malade. Quelque temps après, tout de suite, elle est tombée malade et ça a duré euh ... deux trois ans quoi.

J : Ah ouais quand même ?

H : Ouais.

J : Ah ouais elle aurait quoi ... attrapé ça avec ta grand-mère quoi, non ?

H : Ma grand-mère, je me rappelle pas quand elle est tombée malade, ça je me rappelle pas.

J : Ah ouais.

H : Mais je sais qu'elle est morte en trente-neuf. Parce que mon père était mobilisé : il a trois jours de permission pour aller à l'enterrement.

J : Ah ouais ouais ouais, il a ... il a pas pu v'nir avant quoi.

H : Non non non y ... non non.  
J : Et je me disais justement quand on parlait de ça : au niveau du lavoir et tout ça. Ça a duré jusqu'en quelle année à peu près ?  
H : Ffff je me rappelle plus quelle année.  
J : Soixante ? Plus ?  
H : Quelle année qu'on a eu une machine à laver ?  
D : Hein ?  
H : Quelle année qu'on a eu une machine à laver ?  
D : Oh ! Et d'abord il a fallu avoir l'électricité et l'eau dans les années cinquante, soixante là, ça fait que ...  
H : Parce que d'abord les premières machines à laver, tu vois. Eh ! Il fallait met' du feu en dessous pour, pour, pour chauffer ... pour chauffer l'eau.  
J : Ah ouais !  
H : Ah bah oui !  
J : Ah d'accord OK.  
D : Oh oui. Tu peux dire que peut-et' quand mémé est partie là-bas peut-êt', demande-lui, est-ce qu'elle a eu une machine à laver dans la vieille maison ?  
J : D'accord ouais.  
D : Parce que je sais pas comment, je sais pas où elle allait laver non plus ? Au lavoir en bas ?  
J : Là je crois qu'elle ma dit qu'elle allait ouais, vers un truc plus loin euh ...  
H : Peut-êt' bien oui.  
J : Vers euh ... quand tu vas vers Guimaëc là euh ...  
H : Oui.  
J : Y a que'que chose là-bas je crois ouais.  
D : Alors t'a qu'à voir, elle est partie là-bas en soixante. Je te dis que le ... ça s'est venu que dans les années ...  
H : Ici on avait une laveuse<sup>106</sup> !  
J : Une laveuse ?  
D : Oui, on avait une dame euh ...  
J : Oui ! C'est ça ! Elle m'avait parlé de ça !  
H : Une dame qui venait laver oui.  
J : Qui venait du bourg ? Non c'est ça ?  
H : Euh ...  
D : De... de un peu plus haut là !  
J : Ouais.  
D : Et qui... qui venait tous les quinze jours.  
J : D'accord.  
H : Mais après elle est tombée malade et alors y avait des machines à laver qui sont venues alors, alors on a acheté une machine à laver.  
J : Et elle est pas tombée malade au lavoir hein ? C'est ...  
H & D : Ah non non non !  
H : Non, mais ça, c'est une costaud hein !  
J : Ouais ?  
H : Haha oui ! [rire]  
D : Non, mais son métier c'était ça de ... elle lavait tout la semaine.  
H : Ah tout[e] la s'maine !  
J : Et elle faisait ça juste pour ici ou un peu partout ?  
H : Ah oui oui oui ! Elle allait d'une maison à l'aut' à laver comme ça oui.  
J : Ah oui. Ah ça d'vait êt' assez ... assez costaud son truc.

106 Marie Le Du, selon Francine Saliou, elle habitait entre la Croix-Neuve et Guiclan.

H : Ah oui, ah oui, ah oui. Elle était costaud.  
D : Elle lavait.  
J : Et du coup, le lavoir ici il était loin, où ?  
D : Non il était là, là !  
J : Juste à côté ?  
D : Oui. De l'aut' bout là-bas.  
J : D'accord oui.  
[...]  
D : He, mais ... crois-moi qu'on gaspillait pas l'eau comme on fait main'nant.  
J : Non.  
H : Ah non, non non parce qu'y fallait aller le chercher parce que le lavoir et la fontaine étaient à côté là aussi.  
J : Ouais ça c'était du travail ça aussi.  
H : Bah oui. Ben l'hiver une personne avait assez à faire à chercher d'l'eau pour les bêtes hein !  
J : Ah ouais ?  
H : Ah oui euh, après goûter, tu peux dire que une personne faisait que ça hein !  
J : Ah ouais ouais ouais.  
D : Oui parce que fallait, il fallait avancer avant la nuit quoi.  
J : Bah oui forcément, fallait revenir, ouais ouais.  
H : Oui [...] et puis les ch'vaux on les envoyait boire de l'eau là et puis les vaches si y faisait mauvais et ben ils sortaient pas alors ...  
J : Fallait bien leur donner de l'eau à l'étable aussi quoi. Vous en aviez pas beaucoup des vaches au début sûrement ?  
H : Euh ... ici y avait combien de vaches au début ? Euh ... six, six-sept vaches.  
J : Ah oui quand même ! Oh ça va un p'tit troupeau quoi quand même.  
H : Oui je me rappelle avoir six-sept vaches.  
D : Mais même dans l'hangar quand il y a eu, y a eu des problèmes d'eau une fois.  
H : Oui. Oui en hiver les ... les, les tuyaux, puisqu'y avait des tuyaux en galva, les vaches qui étaient attachées avec les attaches américaines, qu'on appelle ça.  
J : Oui !  
H : Tu sais qu'est ce que c'est ?  
J : C'est des trucs quand ils mettent leur tête ça coince, nan ?  
H : Oui et puis, et puis on les coinçait.  
J : Ouais ouais ouais.  
H : Et les tuyaux d'eaux étaient à ... au-d'sus ...  
J : Ouais.  
H : ... donc euh ... pour... pour fermer y avait des [rouleaux?] sur le ... sur le tuyau d'eau pour, pour fermer ...  
D : Ça, ça gelait !  
H : Ça gelait et puis ...  
J : L'eau passait plus quoi ?  
H : Il pétait oui.  
J : Ah oui ! Y pétaient les tuyaux ?  
H : Y pétait, oui oui !  
J : Ah ouais ! Oui parce que l'eau gonflait du coup ça ...  
D : À la fin on avait trouvé ...  
H : À la fin, à la fin on avait supprimé l'eau dans les tuyaux et puis on ... on mettait l'eau dans la mangeoire là.  
J : Ouais.  
H : Là où y avait les tuyaux et puis on ramassait le tuyaux tous les soirs là.

J : Ouais voilà pour pas qu'y pète quoi.

D : Dans une vieille étab' qui était des murs en pierre là et ben là l'eau ne gelait pas, ça fait qu'on avait un tuyau et puis on leur disait : « *Allez buvez main'nant tant que vous voulez !* »

J : [rire]

H : Ouais et on ramassait le tuyau et on le mettait à l'abri là le soir.

J : Pour éviter d'avoir le même ... le même truc quoi.

H : Ouais.

J : Ah ouais. Euh ouais ... euh du coup euh ... tu m'as, tu m'as raconté du coup un épisode où *Ta-koz* s'était endormi là dans sa ... dans sa charrette là. Et il avait vu une voiture ...

H : C'est, c'est mon père !

J : Oui ! Ton père ouais.

H : Mon père.

J : Et tu sais en quelle année c'était ?

H : Euh ...

D : Pendant la guerre.

H : Pendant la guerre, pendant la Première guerre.

J : Du coup c'est la première fois où ils ont vu une voiture quoi ?

D : Ça fait que rends-toi compte il était né en cinq, en supposant que c'était en seize, il n'aurait que ... que onze ans !

J : Ouais, d'accord ouais.

D : Onze ou douze ans et il était accompagné par d'aut' vieux paysans.

J : Oui mais pas quand y s'était endormi, si ?

H : Quand il était endormi, non. Quand il avait vendu sa charge où il allait la décharger ou dans le magasin où il l'avait vendu, quand il était vide, et ben il venait à la maison aussi il n'attendait pas les aut' pour venir. Les aut' peut-êt' étaient venus avant lui ou bien après lui aussi ça dépendait. Il revenait à la maison.

J : D'accord.

H : Et pour aller, il était accompagné.

D : Et même tu peux, tu peux met' les années seize ou dix-sept.

H : Non oh euh ... pas plus, pas plus de treize ans, pas plus de treize ans parce que ...

D : Oui, mais ...

H : Parce que quinze et dix-huit : pas plus de treize ans.

J : Ah il était tout seul à conduire sa charrette à treize ans déjà quoi ?

D : Oh, enfin c'était la première voiture qu'il avait ...

J : Ah ouais c'est incroyab' à c'êt ... c'était tôt hein ! C'est tôt qu'il a vu ça !

D : C'est tôt, y avait pas beaucoup de voiture.

H : Oh y avait pas beaucoup de voiture non plus.

D : Non, mais pas trop tôt y avait pas beaucoup de voiture, Hamon !

H : Hein ?!

D : Y avait pas beaucoup de voiture, Hamon !

H : Bah non y avait pas beaucoup non !

J : Bah non c'est la première qu'il a vue quoi.

H : Bah oui et puis il était pas pressé tant que ça sans doute puis ce que ...

J : Bah oui c'est ça ouais sinon il l'aurait réveillé ouais.

D : Les voitures, tu entends dire qu'elles étaient venues en vingt-et-un vingt-deux.

J : Oui, plus tard ouais, ouais ouais.

H : Les comment là, les docteurs avaient un ... une ... avaient acheté une voiture en premier.

J : Les premiers quoi ? Ouais, ouais, ouais. Plus facile quoi pour ...

D : Et alors tu peux lui met' même, comme il est né en cinq : quinze ... quinze ...

H : Dix-huit, dix-huit : treize ans quoi.



D : Ouais.  
 J : Ah ouais d'accord ouais, treize ou pas plus quoi, ouais.  
 H : Pas plus que ça.  
 J : Euh ... ouais et du coup tu m'avais aussi parlé d'un ... d'un euh ... d'un neveu à *Ta-koz* qui allait pêcher en Islande ?  
 H : Qui quoi ?  
 J : Qui allait pêcher en Islande.  
 H : Ah oui, oui, mais, je ne sais plus ... je connais pas son nom.  
 J : Et vous l'avez pas connu çui-là ?  
 H : Non. Je l'ai pas eu connu çui-là.  
 J : OK ouais. Parce que vous saviez pas d'où il partait non plus pour aller là-bas ni rien quoi ?  
 H : Non, non.  
 J : Vous saviez rien ?  
 H : Non, non. Euh je vois pas qui, qui pourrait ... qui pourrait te dire que'que chose de çui-là. Parce que ... je comprends pas qui c'est qui pourrait d'indiquer que'que chose de çui-là.  
 J : Ouais ? Non, mais c'est pas grave hein ! Non, mais je trouvais ça curieux qu'il aille en Islande, c'est pas courant, y avait pas beaucoup de pêcheurs par ici sûrement quoi ?  
 H : Oh ! Oh si ! Par ici y avait des pêcheurs hein !  
 J : C'est vrai ?  
 H : Oh oui !  
 J : Et ils pêchaient, ils pêchaient plus p'têt dans la Penzé alors du coup ... ?  
 H : Ah oui, à Peñ ... à Penzé y avait une sacrée équipe de pêcheurs hein !  
 J : Ah ouais ?  
 H : Oh tu peux dire qu'un saumon qu'on voyait sauter à Penzé et ben ...  
 J : Il restait pas longtemps ?  
 H : ... ah il n'allait pas plus loin !  
 J : Ah ouais ?  
 H : Oh ça ... tu peux êt' sûr hé !  
 J : D'accord ouais.  
 H : Ah non.  
 J : Ouais, ouais.  
 H : Y avaient une senne et y sennaient là ... autour de lui et puis ...  
 J : C'est quoi une senne du coup ? C'est un filet p'tet ?  
 H : Un filet, ça s'appelle une senne quoi, si tu veux : c'était un grand filet quoi. Et puis alors il barrait la ... la ... la comment ... la rivière et puis il faisait le tour du saumon et puis il le ramenait<sup>107</sup>.  
 J : D'accord ouais. Ah ouais, ouais, ouais.  
 H : Après alors y buvaient tant que tant parce qu'y avaient attrapé que'que chose et puis ça gueulait après.  
 J : Haha ! Des sacrés phénomènes quoi !  
 H : Ah oui ! C'était des sacrés phénomènes hein !  
 D : Oui, mais : ils restaient nuit et jour surveiller le saumon.  
 J : Ah ouais ?  
 H : Nuit et jour ils étaient en train de surveiller.  
 J : Ah ouais ?!  
 H : Ah oui ! Nuit et jour oui !

107 À ce sujet lire : RIOU Y., Y. QUEFFELEC, B. CADORET, et J. KEREBEL, *Paroles de Gabariers. La vie d'une communauté dans le transport maritime breton: 1900-1950*, Fouesnant, Yoran embanner, 2011, p. 27. où l'auteur nous décrit la façon dont les pêcheurs de Lampaul-Plouarzel utilisaient la senne. Il s'agit d'une pêche collective où la senne, remplie de poisson, est tirée sur la plage.

J : Ah ouais, ouais, ouais.  
D : Y faisaient rien que ça !  
H : Même j'ai vu une fois, y avait un qui était à l'école avec moi, il était le fils d'un de ces pêcheurs- là. Il était sur le mur en train de regarder ... la mer elle n'était pas bien haute encore quoi. Y pouvait, y pouvait senner. Alors il voit un saumon qui saute sur la vase, ben à côté ... juste à côté du mur où il a été. Ben il a plongé sur le mur pour, pour, pour ramasser l'saumon dans ses bras ! Ça fait qu'il était [*?penn-ment?*] après, mais il a eu le saumon !  
J : Ah ouais ouais ouais !  
D : Oui, mais en ce temps-là, on avait pas aménagé non plus. Peut êt' qu'y pouvaient pas sauter chez ... y pouvaient pas sauter chez Desborde.  
H : Ah si si si si ! Ah si si, ils pouvaient aller chez Desborde.  
D : Oui, mais depuis ...  
H : Pas... pas avec cette marée-là au moins, là c'était pas haut quoi la marée.  
D : Non mais, je crois que après : ils ont eu fait des aménagements pour que le saumon remonte plus haut.  
J : Ah ouais ! D'accord.  
D : Parce que là ...  
H : Quand la, quand la marée était bien haute, si tu veux, ils pouvaient sauter le déversoir pour aller dans la rivière pour pond' [dans] la rivière.  
J : D'accord ouais.  
H : Parce que les saumons pondent dans les rivières.  
[...]  
H : Et après ils descendent en mer.  
J : Et main'nant y en a toujours des saumons comme ça ?  
H : Oooh ! Mais cette année y a pas beaucoup y paraît ...  
J : Ça a diminué ?  
H : ... mais certaines années y a eu oui.  
J : Ah ouais.  
H : Ah parce qu'y a ... y a un vieux loup euh un vieux, un vieux pêcheur là ... ben y ti ... son fils tiens une ferme là et p'is il aide son fils ...  
J : J'ai vu dans le journal<sup>108</sup>, je crois, ouais. Il était dans le journal, nan ?  
H : Hein ?  
D : Oui, il était dans le journal.  
J : Oui, oui je crois ouais. Je l'ai vu.  
H : Oui et ben lui c'est un sacré loup hein !  
J : Ah ouais ?  
H : Aaah ! Y pê ... y pê ... il pêche que le saumon lui.  
J : Ah ouais d'accord.  
H : Il pêche que le saumon.  
J : Mais là ceux dont tu parlais là, ils faisaient pas que ça dans leur vie ? Y f'sait pas que pêcher si ?  
D : Ah non il était paysan, sensément, mais sa ferme était un peu abandonnée. Et c'est pour ça que main'nant on dit, tu vois, chaque paysan a un compte à faire, si t'as pas fait avant tu as après la retraite ...  
H : Main'nant il travaille tous les jours.  
D : Main'nant il a quatre-vingt-quatre ans, y va à la pêche, mais moins quand même. Mais main'nant il aide son fils.  
J : Ouais d'accord ouais.  
H : Mais cette année l'aut' jour je l'ai vu, y me dit : « *Y a pas beaucoup de saumon cette année* ».

108 François Guillou. 70 ans qu'il taquine le saumon, <http://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/francois-guillou-70-ans-qu-il-taquine-le-saumon-09-04-2016-11024632.php>, consulté le 4 décembre 2016.

J : Ah ouais ? Ah merde ah.

H : Son fils aussi va à la pêche aussi, mais son fils quand il a du travail, il préfère faire du travail.

J : Ouais c'est ça il est, il est plus ... plus travailleur.

H : Le dimanche il va à la pêche hein, mais autrement non.

D : Parce que si tu es fou avec le saumon ... il avait délaissé un peu sa ferme.

H : Oh oui.

D : Mais, mais main'nant il a continué à travailler en retraite.

H : Ah oui, ah oui, ah oui main'nant il aide son fils main'nant.

J : Ouais, ouais ah c'est marrant, tiens. Ouais il a changé de ... changé de bord quoi !

H : Oui, oui ! Y chasse aussi.

J : Y chasse aussi ?

H : L'année dernière y me dit « *Nondédieu !* » euh ... parce que main'nant son fils y met des ... des artichauts violets. Et puis les artichauts violets les, les ... les comment ... les lièvres mangent le cœur des artichauts. Pas, pas des aut' hein ! Camus<sup>109</sup> y mangent pas. Mais les, les violets y mangent.

J : Ah ouais.

H : Et puis y avait un lièvr' qui, qui mangeait le cœur des, des ... Je lui dis :

- *Nondédieu, j'ui dit, t'es pas un bon chasseur, quand même ?!*
- *T'en fais pas, qu'y dit, je lui ai donné rendez-vous, mais il a besoin d'engraisser encore.*

J & H : [rires].

H : Oh ! C'est un sacré asticot, lui.

J : Ah ouais ouais !

H : Ah oui.

J : Euh ouais vous m'aviez dit du coup que ... Guillaume il a été veuf assez jeune aussi ?

H : Hein ?

J : Gwilom euh ... Gwilom ton père !

H : Oui.

J : Il a été veuf assez jeune du coup.

D : Ah oui.

J : Et il a dû trouver une domestique assez vite ou pas ?

D : Ton père quoi quand il est devenu veuf. Ben il, il a eu d'abord Jeanne ...

H : Oui, oui on a eu des employés oui.

J : Ouais.

H : On a eu une dame euh ... elle n'était pas mariée, c'était une de Plougonven.

J : Ouais.

H : De Saint-Eutrope d'ailleurs. C'était une ... comment dire, une fille abandonnée par ses parents qui est ...

J : Orpheline quoi un peu ?

H : Qui était orpheline oui. Et qui habitait ... enfin ... elle habitait chez celle qui l'avait élevée à Saint-Eutrope. Celle-là avait travaillé ici pendant ... je me rappelle plus combien de temps ah ! Combien d'années oh plusieurs années. Et puis après elle, après elle, y en a eu une autre ... alors euh ... qu'on appelait Rosalie.

J : Ouais.

D : Ah ouais.

H : Celle-là, celle-là est restée plus longtemps là.

J : Celle de Loguivy c'est ça ?

D : Ouais.

109 Espèce d'artichauts endémique de Bretagne. On parle de Camus de Bretagne.

H : Ouais.

J : Et c'était pour aider pour un travail ? Pour le ménage ? 'Fin pour la ... pour la ... pour la maison sûrement ?

D : Oh Rosalie c'était p'utôt pour la ferme.

J : Ouais.

H : Ouais.

J : D'accord

D : Enfin elle faisait tout, hein.

H : Faisait tout.

D : Elle était travailleuse.

J : Ah ouais.

H : Oh oui ! L'aut' aussi d'ailleurs.

D : Elle était travailleuse.

H : L'au ... l'aut' faisait tout.

D : Mais oulala ! Mais elle aimait commander aussi.

J : Ouais. Ouais, ouais c'est ce qu'on m'a dit aussi ouais.

D : Ouais.

J : Mais euh ... parce que j'avais lu aussi dans un bouquin aussi, où y disait justement qu'y avait un comme ça, un vieux fermier, 'fin pas un, il était pas si vieux que ça mais, qui était arrivé veuf aussi quoi et euh il avait dû trouver quelqu'un pour l'aider, et c'était une femme aussi, pareil veuve, et c'était courant quand y avait quelqu'un qui avait perdu euh ... un conjoint qu'il aille aider un aut' ailleurs ? Ça arrivait souvent ?

D : Oh ! Ça se faisait pas, y avait pas beaucoup.

J : Nan ?

D : Non, non.

J : Je me disais c'était p'tet ....

D : Nan.

J : ... c'était peut-être que que chose qui se faisait.

D : Ben souvent ... où ils se remariaient quoi.

J : Ouais.

H : Ouais.

D : Ils se remariaient. D'ailleurs le voisin d'en haut là, je lui avais demandé : « *Explique-moi ta famille !* » Parce que je comprenais pas : j'allais chez eux et puis y avait toujours plein de monde. Et y me dit : « *Mon père était veuf avec trois enfants : trois Quéméneur. Et il a épousé une veuve qui avait trois aut' ...* ».

J : Ah ça fait déjà six ouais.

D : Ça faisait six, « ... *et puis y avait eu un septième Quéméneur* ».

J : D'accord ouais.

D : « *Ah bon, je dis, mais je dis, ta mère comment ... ?* » à trente ans, sa mère était morte à trente ans, en laissant trois enfants.

J : D'accord ouais.

D : Et la tuberculose aussi.

J : Aussi quoi ouais.

D : Mouais.

J : Comme quoi.

D : Euh l'aut', je ne sais pas qu'est ce-que ... non.

J : Ah ouais.

D : Ma marraine, qui habitait à Henvic, est morte aussi puisqu'elle est née en quat' peut-être et qu'elle est morte en trente-huit.

J : Tuberculose aussi ?

D : Tuberculose.  
J : Décidément.  
H : Oh oui !  
D : Elle a traîné les ... parce que sensément y avait les gens du sanatorium, j'ai été la voir à Plouescat. Oh elle avait traîné ... elle laissait deux filles aussi. Ça fait que née en quat' et morte en trente-huit ça fait qu'elle avait que trente-quatre, trente quatre ans.  
H : Oui y avait énormément qui mouraient de la tuberculose hein !  
J : Ça c'est ... ça 'été alors un gros changement alors ...  
H : Ici y a un onc', un onc', un frère au père est mort de tuberculose aussi, il avait contracté la tuberculose quand il avait fait son service militaire au Maroc.  
J : Ah voilà ! François-Louis, c'est ça ?  
H : Ouais.  
J : Ça, j'ai entendu ça, et c'est au Maroc qu'il a contracté ça ?  
H : Hein ?  
J : C'est au Maroc qu'il a contracté ça ?  
H : Au Maroc oui.  
J : Ouais parce que je regardais justement, tu vois, dans les livrets là. J'étais en train de regarder, il a été rapatrié le vingt mars dix-neuf cent vingt-huit ...  
H : Ah bon ! Peut-être bien.  
J : Ouais et il est décédé en dix-neuf cent trente-six, c'est ça ?  
H : Trente hein ?  
J : Trente-six non ?  
H : Trente-six peut-être.  
J : Euh non trente quat', euh attend ... trente-deux, trente-deux.  
H : Trente-deux.  
D : Trente-deux.  
J : Ouais trente-deux ouais. Et j'étais surpris parce que au final, ça a duré quand même quatre ans quoi ?  
H : Mais çui-là, s'il avait voulu aller à l'hôpital, mais il voulait pas aller à l'hôpital. Le grand-père avait eu une pension, s'il était parti à l'hôpital.  
J : Ah ouais ? Ah Ouais. Il aurait p'têt été sauvé comme ça.  
H : Oh ! Oh pas sauvé parce que ...  
J : Nan tuberculose c'était ...  
H : À l'époque y avait ... c'est après ça qu'on a trouvé la pénicilline et que ...  
D : Ouais.  
H : ... on guérit avec ça.  
J : Ah d'accord, c'est avec ça.  
H : Quelques années après.  
D : D'accord.  
H : Presque, presque toute d'suite après que ma mère est morte.  
J : Ah merde ah !  
D : Ouais, ouais le truc est arrivé là, ils sont morts dans les années trente, quarante, quarante-cinq là. Et la pénicilline, ou chépa quoi, est trouvée alors.  
J : Ah ouais ouais ouais. Et du coup tu te souviens pas du tout du frère à ton père euh ... ?  
D : Mais c'est pour ça que mémé<sup>110</sup> est partie à Cosporchou.  
J : Oui, ouais pour éviter de prend' euh ...  
D : Pour éviter...  
H : Ben après que la tuberculose, quand y avait des morts dedans, on désinfectait les maisons.  
J : Ouais ... ouais ouais ouais ouais.

H : Et je me rappelle même quand on a désinfecté la maison ici, on a été coucher chez le voisin.  
J : Ah ouais ?  
H : Ah bah oui, parce que, par qu'y ... y camouflaient tout[es], tout[es] les fissures, y mettaient tout des collants d'sus, autour des portes et des fenêtr' tout. Et puis y mettaient ...  
D : Un produit.  
H : Chépa qu'est-ce y mettaient dans la maison.  
J : Une sorte de vapeur quelconque quoi, pour tuer tous les microbes quoi. Ouais, ouais, d'accord OK.  
H : C'est le service de santé qui faisait ça quoi.  
J : Ah ouais, ça c'est un truc public peut-être nan même pas ?  
H : Chépa.  
J : Ah ouais, oh ça c'est vieux ça aussi donc euh ...  
H : Je sais pas.  
J : Euh ... ouais vous m'aviez dit aussi dans les années cinquante que mon grand-père et donc Francine y étaient partis chercher une ferme ...  
D : Ah oui !  
J : ... et vous m'avez dit qu'c'était assez dur de trouver, y avait une raison particulière ou ... ?  
D : Ah ouais. Te ... comme ... bon y se fréquentaient et que on pouvait pas tous rester là et ben fallait bien. Mais ils ont été dans le Trégor là voir, essayer de trouver quelque chose là, mais impossib' de trouver à l'époque.  
H : Y avait pas. Y avait rien.  
J : Et comment ça se fait que c'était si dur que ça ? Y avait pas de ... ?  
D : Ah ben ! Il en restait encore assez de jeunes quoi, les jeunes n'avaient pas quitté y avait d'aut' euh ... y avait d'aut' qu'eux qui cherchaient quoi. Bon y n'avaient que la solution ... y auraient pu partir aussi comme les aut' à Paris dans [?] ...  
J : Ah ouais ! Ouais, ouais, ouais. D'accord.  
D : Mais comme ton grand-père aimait bien son métier de chauffeur, eh ben ... mais autrement ils n'auraient eu que cette solution : y seraient partis comme tes cousins, euh bon ...  
H : Oui, oui, oui. Oui.  
J : Ils ont été obligés de partir, tes cousins aussi ?  
D : Ben oui ! Mais et surtout que à Paris dans la famille y avait déjà les premiers qui étaient installés et qui t'accueillaient !  
J : Oui, oui, c'est ça.  
D : Qui t'accueillaents pendant deux, trois mois le temps que tu trouves euh ...  
J : Un logement quoi.  
D : Un logement, du travail t'aurais eu !  
J : Ouais c'est ce que j'ai entendu.  
H : Oui, du travail, du travail à l'époque y avait du travail.  
D : Oh oui ! Du travail t'aurais eu.  
J : Ouais, mais par ici pas tant que ça quoi au final, il fallait aller ailleurs quoi.  
H : Y avait qu'ça.  
D : Y avait que ça.  
H : C'est pas comme maint'nant : maint'nant tu vois des terrains restés en friche là, à l'époque ils restaient pas hein !  
J : Ouais ? Ouais c'est ça ouais ...  
H : Oh nan !  
J : Ouais, ouais. À l'époque y avait beaucoup de défrich'ment aussi sûrement non ?  
H : Oh à l'époque c'était dingue, c'était dingue.  
J : Ah ouais ! À ce point ?  
H : Dès qu'y avait un jardin presque qui n'était pas travaillé, y avait dix qui sautaient d'sus tout de

suite !

J : Ah ouais à ce point ?

H : Oulà !

J : Oh la vache, ah ouais, ouais.

D : Non y avait que cette solution-là. Pourquoi euh ... pourquoi que Jojo là et tout ça et puis ... et celui de Rennes là : Jean Abgrall là ! Y as plein qui sont partis, certains sont partis sur Rennes là. L'usine Citroën là !

J : Oui, ouais.

H : L'usine Citroën là.

D : Et d'aut' sont partis à Paris, à Poissy là. Et là ... bon la tante euh ... euh tonton Louis et ta tante là les accueillait.

J : Ah ouais. Et là plus près là : Morlaix, Brest, Landivisiau, y avait pas de travail non plus dans les villes ?

H : Oh nan, nan, nan.

D : Nan.

J : Nan ?

H : Oh nan là y avait pas de travail.

D : Euh, après ... après y a venu un peu plus tard, on a eu fait la A.O.I.P.<sup>111</sup> qu'on appelait ça.

H : Oui. Ça, ça a fait du tort, du tort à [?] ...

J : C'est quoi ça ?

D : Euh c'est une boutique qui s'était installée à Saint-Martin.

H : Dans la zone industrielle de Saint-Martin et qui faisait des ... des p'tits postes électriques là, euh des trucs ....

D : C'est pas pour le téléphone ?

H : Si c'était pour le téléphone oui. Y faisaient des ... comment on appelle ça là ... ah !

D : Et puis ils ... tout[es] les jeunes filles ...

H : Des p'tites pièces de téléphone quoi comme ça.

J : D'accord ouais.

D : Tout[es] les jeunes filles sont parties travailler de ...

H : Tout[es] les, tous les jeunes sont partis travailler là d'dans.

D : Tou[te]s les jeunes filles.

J : Ah ouais ?

H : Ah toutes !

J : À Saint-Martin ?

H : Ah tous !

J : Ah ouais.

D : Les jeunes filles !

H : Les jeunes filles, les jeunes filles, les jeunes gars aussi ! Davantage de jeunes filles sont parties là-bas.

J : À Saint-Martin quoi, ouais. Ah d'accord ouais, ouais, ouais. Ah j'ai entendu ce truc-là ça me dit que'que chose ça ouais, ouais.

D : Mais au bout d'un certain temps ils n'ont pas pu faire carrière dedans ...

J : Ça a fini par ...

D : Parce que : la copine à Bernard<sup>112</sup> ...

H : Oui.

D : Annick Lae quoi, sa copine qu'était de Pleyber-Christ, travaillait à la A.O.I.P. et la paye était assez bonne hein ?

H : Ah oui, oui, oui ça a payé du monde hein !

111 « Bulletin Municipal de Morlaix - Article sur l'A.O.I.P. », 1974 p.

112 Bernard Saliou (1952-1974), fils des informateurs : Hamon Saliou et Denise Le Gac.

J : Ah ouais d'accord.

D : Et puis ben elle n'a pas pu finir sa carrière à trois ou quatre ans avant ... bah non ça n'a tenu que ...

H : Oh une dizaine d'a ... une dizaine ... plus d'dix ans même ! Oui, mais c'est avant que Robert est mort, sans doute qu'elle a été obligée de quitter.

D : Ben ça a fermé quoi ...

H : C'était à ce moment-là qu'on a fermé la A.O.I.P.

J : Ah ouais, ouais, ouais d'accord, OK. C'était ..

D : Ça dépend quand tu ... comme chez GAD là !

J : Ouais.

D : Les f ... ici tous ceux qui n'avaient pas de travail hein ! N'importe euh, bon ...

J : Ils allaient dans les usines quoi ?

H : Bah oui n'importe qui, qui allait chez GAD, il était embauché hein !

J : Ouais, ouais, c'est ça ouais. Ouais, ouais.

D : Du moment que tu ... il fallait pas boire.

H : Ah non ! Si tu, tu buvais tu étais liquidé tout de suite !

J : Et p'is c'était dangereux, ne serait-ce que pour eux et pour toi quoi, dans les usines c'est dangereux quoi.

D : Et ben si tu étais à moitié sérieux, tu as qu'à voir Yvon est rentré à vingt ans.

J : Yvon ... ?

D : Ben celui qui habite là, là.

J : Le voisin ?

D : Ouais et ben y étaient cinq frères, y sont cinq frères. Bon, l'aîné est resté à la ferme, Yvon était le second et ben y rest'rait pas. Qu'est-ce qu'il a fait : à vingt ans il est parti, je sais pas s'il a fait que'que chose avant, il a pas eu travaillé dans les œufs ?

H : Il a eu fait que'que chose avant très peu.

D : Et il est parti chez GAD. Et ben quand GAD a fermé, il avait trente-deux ans de chez GAD.

J : Ah ouais ?!

H : Ouais, ouais.

J : Et il r'trouvé que'que chose après ?

H : Oui damne, y ... y liv' des repas à domicile, à ... comment alors de la Boissière sur Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ, euh ...

D : Sur Morlaix.

J : Et il était chauffeur chez GAD aussi sûrement alors ?

H : Hein ?

J : Il était chauffeur chez GAD aussi sûrement alors ?

H : Non, non, non il, il ...

D : Il était à la découpe.

H : Il était à la découpe.

D : Et il se plaisait !

J : Ah ouais.

H : Je lui demandais :

- *Tu te coupes jamais les doigts ?*
- *Mais on peut pas, qui dit.*

J : Y ont des gants nan ? Des trucs euh ...

H : Ah non, non. « *Tout à la machine* » qui dit. Tu mets plus tes mains sur le ... « *Tu mets tes mains sur la viande, qui dit, mais tant que tes pieds sont pas sur les deux pédales bah tu, tes mains, qui dit, sur deux trucs : la machine ne marche pas* ».



J : Ah ouais.

H : « *Tu touches même pas la viande* » qui dit, tu pousses sur euh ... et tout est coupé tout électriquement tout.

J : D'accord ouais, ouais, ouais. Ben c'est bien y a pas de risque pour ...

D : Y se plaisait, il aurait fini chez GAD quoi si on l'avait laissé.

J : Ouais.

H : La paye n'était pas tellement importante, qu'y dit, mais le travail lui plaisait.

J : D'accord ouais, ouais, ouais. Bah c'est l'essentiel hein ! C'est surtout ça.

H : Il travaillait toujours à trois degrés là.

J : À trois degrés ?

H : Ouais.

J : Ah ouais.

D : Oui, mais y partait, y partait à cinq heures du matin.

H : À cinq heures du matin y commençait.

J : Ah ouais ?

H : Et puis euh ... et puis des fois il finissait à une heure, deux heures, trois heures ça dépendait. Il fallait découper tous les cochons qui étaient abattus.

J : D'accord ouais.

H : Alors des fois, qu'y dit, ça se vendait par carcasse donc euh y avait moins, à ... moins à découper qu'y dit mais ...

J : Parfois y avait plus quoi ?

H : Si, si tout était découpé, tout, il fallait tout découper tout.

J : Ah ouais, ouais, ouais, ouais. Il avait des heures supplémentaires quoi. Ah ouais, ah ouais d'accord.

D : Et il avait son ... son samedi ?

H : Oui son samedi oui.

J : Ah bah ouais, ouais, bah ouais. Il avait le week-end quoi.

D : Il avait oui, oui.

J : Ah ouais, d'accord. Et puis sûrement les RTT en plus quoi.

D : Bon, et t'as qu'à voir, mais c'était pas compliqué tout, tout ce qui trouvait pas de travail par là et ben ...

H : Et ouais, allaient chez GAD

D : Chez GAD.

H : Mais les cochonniers ont eu un problème avec les cochons, c'est bien fait pour eux parce qu'y n'ont rien fait pour ...

J : Pour GAD ?

H : ... pour soutenir GAD. Parce qu'à l'époque ils se sont dit : « *Les Allemands payent bien le cochon, on vend aux Allemands !* »

J : C'est, c'est ce qu'y ont fait ?

H : Oui ! Mais les Allemands sont pas cons. Main'nant y savent que GAD ... euh GAD c'était le plus gros abattoir de France.

J : Ouais.

H : Eh ben, les Allemands main'nant y savent que pour envoyer le cochon chez eux : il faut payer le transport, il faut les ramener, il faut payer le transport ....

J : Du coup ils produisent chez eux quoi ?

H : ... ils ont baissé le prix !

J : Ah ouais ouais. Ah ouais ouais.

D : Et la GAD y avait ...

H : C'est bien fait pour eux ! Ils n'ont pas, ils n'ont pas su dé ...

D : ... y avait un emploi pour tout le mond'. J'entendais dire que ceux qui voulaient travailler le

dimanche ... comment il appelait ça ? Ils font la soupe, bon, le dimanche ... moi je sais pas : ils cuisaient quoi. Des cuissons de ... y en a qui travaillaient ... y avait un emploi pour ...

H : Ah oui y avait un emploi.

J : D'accord. Ouais, ouais. Ouais ça c'est, ça s'est pétié la gueule d'un coup quoi.

H : Ouais.

J : Ça fait combien de temps déjà ? Ça fait deux, trois ans ?

D : Alors après euh tu vois, ça c'est cassé la gueule.

J : Ouais, ouais.

D : Neuf cents ...

H : Parce que les cochonniers n'ont pas soutenu.

D : Mais non, mais y a pas que les cochonniers.

J : Mmm.

D : Oh ! Main'nant c'est [?Paris?] tu vois pfff !

J : Euh ouais du coup vous m'aviez parlé aussi d'une pâture quand ... près du poulailler là une première pâture, que vous avez fait[e].

H : Hum ?

J : Vous m'avez dit l'aut' fois là que vous avez fait une première pâture là près du poulailler ? Euh vous aviez un poulailler là sûrement ?

H : Quoi ?

J : Ici là, dans la ferme.

H : Oui.

J : Vous aviez un poulailler ?

H : Oui.

J : Et vous m'aviez dit que vous avez fait une première pâture là-bas nan ? Vous avez fait une pâture en ... nan ?

D : Nan.

J : Et avant y avait pas de ... y avait pas de pâtures ici ?

H : De pâtures ?

J : Ouais !

H : Aaaah !

J : Pour les vaches.

H : Ah si si y avait, y avait quelques pâtures, mais on faisait davantage de légumes dans le temps.

J : C'est ça ouais. Et du coup les terrains, ils étaient occupés par les légumes ?

H : Ben y avait les prairies qui étaient en pâture.

J : Oui voilà. Les prairies ouais.

H : Mais autrement, autrement y avait pas beaucoup.

J : Nan.

H : Y avait que'que fois y avait un champ, qu'on, qu'on laissait, mais très peu.

J : C'est quand ... et du coup c'est les vaches y allaient ... c'est c'était sur les ... sur les ch'mins p'utôt qu'y allaient ?

H : Ben c'était pour le lait quoi.

J : Ouais, ouais, ouais.

H : Et la viande aussi.

J : Nan, mais eux ils étaient mis en pâture à côté des ... à côté des cultures sûrement non ?

D : Oui, on a eu fait au bord des cultures, mais euh ... par exemp' à la garenne comme les bêtes qui sont là. Là elle était, elle était en pâture quoi.

J : Ah ouais d'accord ouais. Ouais, ouais. Nan parce que y avait pas tant que ça de champs pour les vaches quoi ?

D : Oh non !

J : Nan, nan.

D : Mais les vaches euh ... elles avaient de quoi manger avec tous les déchets des légumes. On laissait ; parce que quand ton père, quand ton grand-père est commencé à aller broyer là, mais ; avant tout était dégagé du champ !

J : D'accord ouais, ouais, ouais.

D : T'as qu'à voir, main'nant ils passent un engin dessus là.

J : Ouais, ouais.

D : Sur les artichauts, mais avant, tous les artichauts étaient enlevés.

J : Et c'était à la main aussi quoi ?

D : Et, et, et donnés aux bêtes !

H : Donnés aux bêtes oui.

D : Et comme les choux fleurs, main'nant tu les vois, ils coupent le chou.

J : Ouais, ouais. Sur, sur leur remorque là !

D : Avant, tous ceux-là étaient soit consommés, soit perdus.

H : Tout ça, c'était pour donner avec les vaches.

J : Ouais, ouais, ouais. D'accord.

D : Soit consommés, soit perdus, mais on laissait rien dans le champ quoi.

J : Non, non, non. Non, non, non. Et y avait pas de perte quoi avant.

H : Non, non on avait pas de ... et un champ, un champ qui a été vidé d'une récolte et ben tu peux dire qu'il restait pas longtemps vide hein !

J : Non ?

H : Maint'nant, maint'nant, main'nant, ils font des comment ... ils mettent le terrain au repos. Mais à l'époque y avait pas repos hein !

J : Y avait pas de repos ?

H : Non non non.

J : Et ça tournait pas du tout avec euh ... les bêtes tout ça ?

H : Oh non, non, non !

D : Non, mais ... écoute on pouvait pas se permet' ...

H : Non, on pouvait pas se permet' non plus.

D : Non euh avec la surface qu'on avait.

H : Dès qu'une culture était finie, ont avait une aut'.

J : Et c'est, ça tirait pas trop sur la terre, vous aviez quand même des ...

H : Oh ! Hoho, penses-tu !

D : Non, mais ... non, mais ils aimaient bien, ton père surtout il lâchait tous les fumiers qu'y trouvait.

J : Ah il mettait tout dans l'champ quoi ?

H : Ah oui, oui. Ah oui. Un jour, un jour moi j'me rappelle euh ... j'avais besoin du fumier. J'lui dit :

– *Tu sais pas quoi faire ?*

– *Non, qu'y me dit.*

– *Eh ben, j'ui dis, tu prends ton vélomoteur, tu vas m'acheter du fumier.*

J : Ah ouais ?

H : Ben il a passé sa journée, mais y m'a trouvé du fumier. Hé hé !

J : En vélomoteur ?

H : Bah oui.

J : Mais il avait une remorque derrière ?

H : Non, non, non, non, non. En vélomoteur il est parti et puis il m'a trouvé un tas de fumier et puis j'ai été le chercher après.

J : Ah oui voilà, ouais hé hé !

H : Oui.  
J : Hé hé d'accord ouais.  
D : Parce que maint'nant on les laisse là se reposer quoi, mais ton père c'est : met[tre] du fumier !  
H : Non non, mais moi non plus j'ai jamais pensé, pensé laisser reposer les terres.  
J : J'ai entendu qu'ça se faisait beaucoup, je pensais.  
H : Ah non, non non non.  
D : Si la plante a mangé ...  
H : On lui donnait à manger, t'en fais pas !  
D : Oh !  
H : On mettait du fumier et du lisier et tout ce que tu voudras !  
J : Ouais, ouais.  
H : Oui, oui !  
J : De quoi faire quoi.  
D : Mieux qu'ça : on faisait pas d'analyse de sol.  
H : On n'avait pas l'idée de laisser un terrain vide comme ça se reposer.  
D : On ... ils allaient même le samedi nettoyer ...  
H : Oui le magasin ...  
D : ... le magasin qui était en haut.  
H : ... le magasin de légumes là. Parce que là y avait, là y avait toujours ... parce qu'à l'époque c'était avec des ch'vaux qu'on allait envoyer des légumes, ça fait que les ch'vaux ils chiaient dans le magasin tout ça, tout ça on ramassait ça et puis ... [rire]  
J : Y avait du purin ?  
D : Alors ils avaient mis des pommes de terre.  
H : On avait mis des pommes de terre, on avait vu les fanes qui montaient ! *[Il montre à la main jusqu'à quelle hauteur montaient selon lui les fanes de ses plants de pommes de terre. C'est anecdotique, mais il est intéressant de savoir qu'elles devaient faire un peu plus de 1,50 mètre]*  
J : Pfou ! Olala ! Des pommes de terre comme ça ?  
H : Quand on a enlevé les pommes de terre y avaient ...  
J : Plus de deux mèt' ?  
H : ... y avait des graines à peine dedans.  
J : Olalalala ! Ah ouais ?  
H : Ah ouais.  
J : La vache j'ai jamais vu ça moi !  
D : Ça fait beaucoup trop d'azote.  
H : C'était un p'tit champ, un jardin quoi si tu veux [rire] ...  
J : Ouais, ouais, ouais, ouais ...  
H : Parce que si ça avait été un grand champ, on aurait eu une bonne perte là.  
J : Ouais ouais ouais. Et y avait, y avait ... y avait des pommes de terre quand même dans le ... ?  
H : Ah non, non y avait pas eu !  
J : Non, non c'était que la plante qui avait poussé quoi ?  
D : Oui.  
H : À peine la graine qu'on avait mis[e] d'dans !  
J : Olala ! Oh ah ouais, moi j'ai jamais vu ça encore !  
H : C'était juste un p'tit coin.  
J : Ouais ouais ouais.  
H : Si on avait mis des artichauts là d'dans on aurait eu des artichauts, tiens, qui auraient poussé ! Et les, et les têtes euh ... *[Il mime la grande taille qu'auraient eue les artichauts ainsi que leur tête]*.  
J : Ouais, ouais, ouais.  
D : Robert faisait pas d'analyse, mais après quand tu es obligé 'faire la comptabilité ou que la TVA et tout ça ...

H : On était obligé de faire une analyse de terre.

D : Eh ben on te met ... il faut aussi suiv' tout le mouvement quoi des analyses de terre.

H : Quand ils avaient eu l'agriculteur, ils avaient dit de pas met' de fumier dans ce terrain pendant sept ans.

D : Pendant sept !!!

J : Pendant sept ans ? Ah ouais c'est que le terrain était bien nourri quoi ! [rire] Oh la vache, oh ouais ! Et ben dit donc.

H : Oh ben à l'époque ...

D : Oui parce que le cochonnier en haut-là, quand il savait pas où ... il arrivait là à tout bout de champ ...

J : Et il déversait son truc ?

D : Et il venait le vider ...

H :

– *T'auras la place pour le lisier ?*

– *Oui, oui t'as qu'à met'.*

J : Et y avait pas trop de ruisseaux qui passaient par là ?

H : On mettait les pâtures ...

D : Oh le ruisseau en bas.

H : ... les pâtures et tout ça.

J : Ah ouais, ouais ouais d'accord.

D : Y avait pas autant de contrôle que maint'nant.

H : Ah non, y avait pas tant de contrôle que main'nant, nan. Même le jour que Robert est mort il est arrivé là ...

D : Ah oui !

H : ... il est arrivé là le matin.

D : Le matin.

J : Contrôler le jour quoi ?

H : Y, y, y venait proposer le lisier, je lui dis : « *Mais Robert est mort.* » Il est parti de là et il n'a pas voulu ...

D : Il n'a pas su ... il est arrivé ... moi je venais de la ferme là, euh il était quoi ? Neuf heures du matin. Il arrive là, il me dit « *Robert est ...* » 'fin il pensait qu'il était à l'étab'. « *Non je lui dis Robert est m...* ». Mais il n'a pas su que dire, il est parti à la maison parce que il était venu encore demander où y pouvait met' là.

J : Ah ouais merde. Ça a dû lui faire bizarre aussi du coup.

D : ... oui. Eux quand y ... parce que là y a aussi les histoires de fosses qui bouchent les choses, faut les déboucher quoi. Oh, mais ça, c'était trop aussi.

H : Enfin, bah non, ça c'était pas trop.

D : Mais main'nant ...

H : Même une année au mois de mars, je me rappelle, on avait envoyé les bêtes sur la garenne et puis y avait un onc' qui avait été là, juste avant les jours avant, il avait été. Et puis alors il voulait voir les terrains, bon on est parti voir dans la garenne. Y avait, y avait de l'herbe dans la garenne, tiens, p'us grands que pour faire couper du foin au mois de mars déjà.

– *Oh ! Qu'y dit, mais c'est pas possib' ! qu'y dit. C'est pas possib' comment que t'a eu une herbe comme ça ?*

– *Ben, je lui dis, les vaches iront dans [?] dessus demain, qu'y dit, comme ça.*

D : Main'nant les ...

H : Oh bah si tu veux ...

D : ... le contrôleur ... le, le contrôleur laitier main'nant.  
H : « ... *c'est pas possib', c'est pas possib' !* » qu'y dit.  
D : Le contrôleur laitier main'nant, parce que nous, on était pas au contrôle, mais Robert avait fallu histoire de TVA et tout d'voir les primes là et ... eh ben le contrôleur laitier avait un engin là qui mettait pour voir la hauteur ...  
H : Pour faire des ... pour faire des prélèvements de terrain quoi pour analyser quoi.  
J : Ouais d'accord. Pour voir là ... suivant l'azote et tout ça ?  
H : Ben oui, oui.  
J : D'accord.  
D : On a eu, parce que les comptes y arrivent à Quimper aussi, et on s'est demandé à Quimper comment il arrivait à avoir des résultats comme il avait !  
J : Hum.  
D : Et y a un jeune, futur ingénieur de Purpan<sup>113</sup>, c'est une école. Ah ! J'ai son adresse ... à Toulouse, qui avait été envoyé sur le Finistère pour faire une étude d'un mois. Et p'is not' ferme était mis ... il avait not' ferme à surveiller, et il a passé quat' ou cinq fois pour voir comment qu'il avait les résultats qu'il avait quoi.  
J : Ah ouais ! Il était surpris quoi ?  
D : Ouais.  
J : Ouais he ! Tu m'étonnes !  
D : Parce que vu qu'il avait beaucoup d'herbe, il n'achetait pas beaucoup d'aliments non plus.  
H : Non, non il n'achetait pas beaucoup.  
D : Il achetait très peu d'ailleurs.  
H : Nous, on avait des légumes !  
J : Ah ouais, ouais, ouais. Ouais, ouais ! Ah c'est pratique ça, c'est économique quoi.  
D : C'était économique ...  
H : On a vendu euh ... deux vaches pour aller à Plougasnou là, après que Robert est mort. Une euh ... le mois avant on l'avait contrôlée : y avait quarante-neuf litres de lait par jours.  
J : Ouh, ah ouais ?  
H : Ouais.  
J : D'accord, par jour ?  
H : Par jour.  
J : Mais c'est ... c'est fou !  
D : Non oui, mais elles n'étaient pas toutes euh ...  
H : Non, non elles n'étaient pas toutes comme celle-là !  
J : Ouais, celle-ci était un peu exceptionnelle.  
H : Ça, c'était une de .. une des meilleures.  
J : Et maint'nant tu sais pas à combien elles sont main'nant ?  
H : Oh euh dans les cinquante lit' pas plus.  
J : Ah ouais quand même ouais.  
H : Elles sont arrivées au maximum-là.  
J : Ouais, ouais.  
D : Robert était arrivé main'nant au bout de vingt ans déjà à avoir un troupeau, si tu veux : y mettait les meilleures origines aussi.  
H : Ouais.  
J : C'était les ... c'était pas les *prim'holstein* tout l'temps ?  
D : Si.  
J : Si c'est ça ouais.  
H : Il faut dire aussi qu'il avait ... un inséminateur avait été avec lui à l'école.  
J : Ah ouais.

H : Donc il n'avait pas de mal à avoir les bons taureaux !  
 J : Non c'est ça !  
 D : Oh ! Mais ... parce que ceux qui sont à la tête de l'organisation, y avait un sur Guiclan là : il avait toujours les meilleures génisses<sup>114</sup>, mais c'est qu'il avait les meilleurs taureaux.  
 J : C'est ça ouais ! Ouais, ouais, ouais, ouais.  
 D : Et après aux aut' aux petits on refile ...  
 J : Ouais le, les restant quoi ouais, ouais.  
 D : Oui.  
 J : Tu m'étonnes ouais et je me demandais du coup avant que Robert, il reprenne l'exploitation, donc euh ... toi c'était pas d'jà d'la *prim'holstein* qu'y avaient ?  
 D : Ah non ! On ...  
 J : C'était, c'était quoi alors ? Avant, euh ... tout avant ?  
 D : Quand tu as pris ... quand ton père était le chef, c'était ... des Normandes !  
 J : D'accord.  
 H : Hein !?  
 J : Des bêtes à viande plutôt quoi ?  
 H : Ah oui, des Normandes, ah oui, ah oui.  
 D : Ah y voulait rien savoir : il n'aurait pas de noires !  
 H : Que moi tout de suite, quand j'ai pris, j'lui dis, on va en prend' à Landi ...  
 D : La première chose qu'on a fait[e] ...  
 H : ... on va, on va à la foire à Landi, j'lui dis comme ça on va acheter des *Lochten*<sup>115</sup>.  
 J : Ah oui d'accord.  
 H : On a acheté une génisse, une génisse *lochten*. Même ah ! Parce que ... avant ça, tu vois, un jour euh ... Denise va acheter ... y avait une zone, une fête commerciale à Morlaix.  
 J : Ouais.  
 H : Euh ... et puis elle m'achète un pantalon.  
 J : Ah ouais.  
 H : Elle a [rire], elle a tiré le bon numéro et avec le pantalon on avait un ch'val ... le plus mauvais canasson ...  
 D : Oui, mais là, tu es sort... parti du contexte Hamon !  
 H : Le plus, le plus mauvais canasson qu'y, qu'y avait de la contrée. Il, il a gagné la course, il a, il a gagné une voiture.  
 J : Ah bon ?  
 H : Et puis la voiture s'appelait comment ? Comment elle s'appelait ?  
 D : Non ! Et tu es sorti. Ton père avait des Normandes.  
 H : Oui, oui.  
 D : Des belles bêtes, jolies à voir, que ton grand-père brossait.  
 H : Ah oui !  
 D : Surtout si y savait, si y savait que ... si y savait la famille vienne ...  
 H : Ces Normandes, ces Normandes-là, t'avais des bonnes, t'avais des mauvaises : des très mauvaises et très bonnes !  
 J : Ah ouais d'accord.  
 H : On avait acheté une à Commana, une vache qui était malade.  
 J : Ouais.  
 H : Et qui, et qui ... quand elle était venue ici elle était malade. On savait pas quand on l'avait achetée et puis quand on a appelé le véto, y dit : « *Vous avez fait une mauvaise affaire !* » Mais on a fait une bonne affaire, c'est pas une mauvaise. On a soigné la bête. Mais même qu'elle était malade elle augmentait son lait tous les jours. On a jamais réussi à tarir cette vache !

114 Denise Le Gac prononce « jeunisse », afin de faciliter la lecture l'avons écrit avec l'orthographe correct.

115 On entend *Lochten*, mais il doit vouloir dire *Holstein* du nom de la race de vache.

J : Ah ouais ?

H : Jamais réussi à la tarir, c'était une Normande.

J : D'accord ouais.

H : Elle n'a eu que des garces comme euh ... comme, comme génisses.

J : Ouais.

H : Y n'avait pas d lait presque pas.

J : D'accord et les Normandes donnaient du lait aussi ? Moi je pensais qu'c'était des bêtes à viande ça, tu vois.

D : Ouais.

H : T'as des bonnes et t'avais des très mauvaises. Même sur une bonne tu peux avoir une très mauvaise.

J : Ah ouais.

H : Tandis que sur les ... euh sur les *hosten* t'auras peut-être une mauvaise sur ... sur vingt ou trente, mais tu, t'auras pas beaucoup.

D : Ouais ça fait que ...

H : Ouais pour te dire alors elle avait, elle m'avait acheté un pantalon ...

D : Aaaaah, mais ! C'était pas cette histoire !

H : Oui, oui, mais je peux dire ça quand même ! Et alors on avait ....

D : T'es parti, t'es plus dans les vaches, Hamon !

H : ... eu un mauvais canasson qu'y s'appelait Bébé Lune. Quand on acheté la première, on avait mis son nom Bébé Lune. Et ben cette Bébé Lune elle a fait douze ou treize ans ici. Et ben la dernière année elle n'a pas réussi, elle n'a pas eu beaucoup d lait.

J : Ah ouais.

H : Mais avant elle était très bonne. Et euh ... elle vèlait toujours en juillet celle-là, j'ai jamais eu de problème pour la faire garder du taureau et elle a eu de bonnes génisses aussi et d'aut' après, on a eu continué avec des qu'on a pris des *losten*.

J : C'était la première *Holstein* ça ?

H : Oui.

J : Ouais.

D : Petit-à-p'tit tu as acheté, euh quand tu trouvais à acheter, on vendait une Normande, quoi on la remplaçait par une noire.

J : Ah oui ! Haha d'accord ouais.

D : Ouais.

J : Ouais, ouais.

D : Et puis quand Robert est arrivé, quand Robert est arrivé on était tout en noir.

H : Ouais, on était tout en noir ouais. Mais quand on vendait les veaux aussi, si tu veux euh ... on avait un vendeur qui n'était pas ... un acheteur qui n'était pas difficile, et je lui dis, si tu as une bonne génisse à me donner, je te donne un mâle.

J : Ouais, ouais, d'accord ouais.

D : Oui.

H : Alors euh même j'ai eu des fois meilleures que je donnais des fois.

J : Ah ouais ?

D : Oui.

J : Les mâles, c'tait recherché ?

D : Non pa'ce que le mâle se vendait ... non, mais dit donc ! Moi j'avais un mâle à vend' : il valait euh ... peut-être cinq mille francs plus cher que la génisse.

J : Ouais ?

D : Le mâle valait toujours plus cher.

H : Ah oui ! Le mâle valait plus cher oui.

D : Ça fait que s'il a ... dans son camion, il avait eu fait d'aut' ferme et ben si je voyais une génisse



qui nous plaisait je lui donnais ... je perdais ... mais j'avais une génisse quoi.  
H : En échange quoi.  
J : D'accord et pourquoi ils étaient plus chers que, que la génisse alors ?  
H : Ah oui le mâle est plus cher oui.  
J : C'était pourquoi ? Parce que c'était plus rare ?  
D : Non, non il est plus ...  
H : Non, non c'est pas plus rare, il est plus ...  
D : ... il est plus carcassé. Ça, c'était pour faire ...  
H : Pour faire des veaux blancs.  
D : Y avait ... ta tante faisait des veaux blancs là ! Comme on app'lait ça.  
J : Au, lait, nan c'est pas ça ? Nourri au lait, nan ?  
H : Au lait qu'y étaient ... du au lait qu'y faisaient ça oui.  
J : Ouais c'est ça ouais, ouais, ouais.  
D : Ta tante à euh ... à commencer par euh ... par faire un hangar comme ça pour met' ses veaux blancs.  
H : Ouais, ouais.  
J : Ah ouais.  
H : D'abord c'était un poulailler et puis après ils ont abandonné le poulailler pour transformer en ... pour met' des veaux.  
J : C'est qu'ça marchait bien quoi.  
D : Oooh ! Chacun essayait d'se démerder comme y pouvait quoi. Et y préféraient avoir des mâles ça faisait plus de carcasses.  
J : D'accord ouais.  
D : C'est pour ça que y ... le camionneur là, on faisait un échange quoi.  
J : Hum, hum.  
H : Il était pas difficile ce ... ce marchand-là.  
J : Non ?  
H : Je lui dis : « *Quand tu sauras que tu as une génisse d'une bonne vache, j'lui dis, tu me l'amènes.* » Même des, même des fois, des fois si on n'avait pas à vend' il nous amenait quand même, si y avait d'une bonne race quoi.  
J : D'accord ouais, ah c'est bien c'est sympa.  
D : Et mieux qu'ça, quand Robert a pris la direction, y s'est dit : à Bourg-Blanc y avait un marché aux génisses sélectionnées. Bon comme y voulait ... il était le patron, on est parti à Bourg-Blanc pour acheter une.  
J : D'accord ouais.  
D : Une déception !  
J : Ah ouais ? À ce point ?  
H : Oui alors ! La, la génisse au bout d'un certain temps, c'était une bonne génisse hein, au bout d'un certain temps elle a commencé à marcher sur le bout de ses pieds comme ça.  
*[Il mime avec ses mains]*  
J : Ah bon ?  
H : Ouais, ouais. Et on a été obligé de l'abat' !  
J : Ah merde ! Ah ouais.  
D : Mais ... et mieux qu'ça, il avait eu des problèmes : quand il a voulu aller au pupît', pour a... il fallait aller au pupît', euh ... ton, ton voisin là ... Jézéquel !  
H : Jézéquel voulait avoir la place, mais il l'a pas eu la place parce que ... oui hi dam !  
J : Pas celui de Plouezoc'h là ?  
H : Ah oui, oui.  
J : C'est, c'est le ...  
H : Jacou, Jacou Jézéquel.

J : Çui de Plouezoc'h là ?  
H : Oui, oui.  
J : Ouais, c'est ça ouais ! Le gros<sup>116</sup> là qui a plein de terres là ?  
H : Oui, oui ...  
D : Oui.  
H : Çui là, çui là, il voulait avoir la place, mais il était plus tard que ... il est arrivé plus tard que Robert. Ça fait que Robert a eu la place.  
J : Ouais, ouais.  
H : Et puis d'ailleurs on était d'accord avec le vendeur ... euh pas le vendeur euh, çui qui s'est occupé d'la vente quoi, si tu veux.  
J : C'est commissaire qu'on appelle ça nan ? C'est pas ça ?  
H : Oui, oui.  
D : Mais on a ... on a pas ... on n'est jamais plus retourné à Bourg-Blanc puis c'que ...  
H : Non, non puis c'que vraiment on a été une déception.  
J : Et, et c'est vers où ça ?  
D : Bourg-Blanc, c'est quand on va sur Brest là.  
J : Ah oui d'accord, ah ouais. Et là y avait des ventes sûrement quoi ?  
H : Y avait ...  
D : Et là y a ... oh peut-êt' ça existe, ça existe toujours.  
J : Vers Milizac, nan ? C'est pas ça ?  
D : Euh ...  
H : Oui.  
J : Ouais ? 'Fin je crois, nan ?  
H : Ouais, ouais.  
D : Et là on vendait que des génisses.  
J : Ah ouais d'accord.  
D : Là on ne vendait que des génisses sélectionnées sensément !  
J : Ouais et au final ...  
H : Et si c'était une bonne génisse, une très bonne génisse même qu'il avait eue même, une, une bonne race et tout, mais ... quelque temps après, quand elle est venue ici, elle est commencée à marcher sur le bout de ses pieds-là ! Oh 'puis ... au lieu d'aller en avant, elle allait en reculant, comme ça que elle est partie.  
D : Oh !  
J : Ouais, elle commençait à perdre un peu la ... la tête. Ouais je me disais que quand les tracteurs sont arrivés là ...  
H : Non, non on les envoyait dans une carriole derrière la voiture.  
J : Ouais, mais quand ils sont arrivés les tracteurs.  
D : Ouais.  
H : Ah quand y sont arrivés les tracteurs ici ?  
J : Ouais !  
H : Euh ...  
D : En cinquante-six, cinquante-six.  
H : Cinquante ... cinquante ... cinq ...  
D : Cinquante-six !  
H : Oui cinquante-six oui. Mais nous on a eu sans doute en cinquante-neuf non ? Cinquante-neuf qu'on a eu parce qu'on a acheté la voiture d'abord.  
D : On a eu le tracteur en cinquante-six !  
H : Cinquante-six ?! Nondédieu on a ... ah oui ! Le tracteur est venu avant la voiture oui !

116 Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas là d'un adjectif physique ou péjoratif, mais cela signifie plutôt qu'il s'agit d'un « gros propriétaire » dans le sens où il possède une grosse/grande ferme.

Cinquante-six oui.

J : Et vous avez pas dû remplacer les ch'voux ni rien ? Comment qu'ça fonctionnait ça ?

D : On avait, on avait gardé quelques chevaux.

H : Quelques-uns, mais très peu après on a, on les a ...

D : Mais ton père s'est habitué aux tracteurs. Il allait vend' les légumes euh ...

H : Mais il a voulu passer son permis pour avoir une deux-ch'voux, parce qu'il prétendait avoir une deux-ch'voux, mais il n'est jamais réussi.

J : Ah ouais ?

H : Parce que il passait la première, mais après il accélérât, mais y ...

J : Y restait en première ?

H : On n'a jamais réussi à le faire passer les vitesses.

J : Ah ouais ?

D : Pour aller, pour aller chez toi là quand, quand mémé est partie là-bas et ben ils ont voulu avoir une voiture, Rosalie et lui, pour aller là-bas. Et puis il n'a jamais ... il a été quat' fois au permis.

J : Ah oui ! [rire]

H : Une fois, une fois, il est parti chez vous avec le vélomoteur je dis :

– *Par où t'es passé ?*

– *Ah ben, qu'y dit, j'ai passé, j'ai pas passé la voie express ni dessus, ni en dessous !*

Mais il n'a pas su qu'il avait passé sur la voie express !

J : Ah bon ?

D : Nan. Robert lui demandait « *Par où tu es parti ?* », mais ça c'est plus tard beaucoup, parce que la voie express, c'est plus tard. Et alors Robert lui d'mande par où, « *Ah ben j'ai pas passé en d'sous ni dessus, mais chuis arrivé l'aut' coté !* »

[rires]

D : Mais on ... 'fin ...

[rires]

D : Il avait fait d'une façon quelconque !

J : Ah ouais, ouais il s'en est pas rendu compte quoi.

H : Il avait certainement passé, mais ça, il savait pas !

J : Il savait pas nan.

D : À la Vierge Noire là-bas il a pas su qu'il passait en dessous peut-être ou bien peut-être pour aller sur Ploujean, ou chépa par où ...

J : Parce que moi j'ai su avec ... enfin grand-mère m'a raconté qu'il passait par ... à Locquéolé sensément et y avait, y avait pas un bac ? Un bateau quelconque ? Qui l'envoyait, l'aut', l'aut' bout là ?

D : Hein ?

J : Arrivé à Locquéolé y avait pas un bateau quelconque qui l'envoyait à ... ?

D : Ah oui, mais ça, c'est longtemps avant.

H : Oui.

D : Ça, c'est longtemps avant.

H : Ouais.

J : C'était quoi ça ? C'est ...

D : Ça oui, oui, ça c'est du temps de ton grand-père que le bac et puis plus tard aussi, le bac traversait à Locquéolé.

H : À Locquéolé. Pas tout à fait Lo... si, si c'était Locquéolé 'p'is ça allait vers l'aut' côté là, y avait un bac là.

J : Jusqu'au Dourduff, c'est ça non ?

H : Oui oui.

D : Ah non avant le Dourduff !  
H : Ah non avant le Dourduff !  
D : Avant le Dourduff.  
H : C'était le Bas de la rivière qu'on appelait ça.  
J : Ouais, ouais d'accord ouais.  
D : Et là y a une route qui monte sur Ploujean.  
J : Ah oui, oui d'accord. Ah oui il passait ... il allait à Ploujean directement après quoi !  
D : Ouais.  
H : C'était ... une fois j'ai eu passé par là avec mon grand-père, je me rappelle [pas] où on a été ?  
Oh sans doute, chez les Saliou de Ploujean sans doute.  
J : D'accord ouais, ouais  
H : Je pense.  
D : Comme ils habitaient en haut, là quelque part au Menez là.  
H : Je me rappelle pas où qu'on avait été, mais je sais qu'on avait passé là.  
J : Les Saliou de Ploujean, c'est le frère de ton grand-père, c'est ça ?  
D : Oui.  
H : Oui.  
J : Qui avait quinze ans de plus ?  
D : Oui.  
J : Et du coup c'est ça qu'on me disait ton ... le frère de ton grand-père du coup, lui, il a connu son père, du coup lui ?  
J : Ouais c'est ça.  
H : Oui.  
D : Oui.  
H : Ouais, ouais.  
J : Ouais du coup si ... du coup il vendait les légumes aussi bon, quand t'étais, quand vous étiez jeunes encore et y devait aller loin comme ça parfois ? Saint-Pol, Morlaix ?  
D : Bah oui Saint-Pol.  
H : Oui.  
J : Et c'était tout le temps ... dans quel marché ils allaient, dans quel marché ?  
H : Ben y avait le marché ... le marché était si tu veux à la Place de l'évêché à Saint-Pol.  
J : Ouais, mais y avait que ces marchés-là ?  
H : Y avait que çui là.  
D : Oh à Taulé !  
H : À Taulé y avait aussi un p'tit marché, mais ... le marché de Taulé, le marché de Taulé faisait beaucoup du marché de Saint-Pol, le marché de Taulé était fait depuis d'Saint-Pol.  
D : Ça fait que là s'ils avaient trouvé un acheteur, eh ben, ils allaient au magasin de cet acheteur.  
J : Directement ?  
D : Oui et puis là ils dépouillaient les choux-fleur quoi, y avait des emballeurs ...  
J : D'accord ouais.  
H : Y disait quand y avait du tirage, quand le temps était bon, quoi, pour couper les choux-fleurs, quand le vent était à l'est là !  
J : Ouais ?  
H : Ou au nord, les marchands, les marchands, ils étaient en train d'arrêter les gens sur les routes. En train d'acheter ...  
J : Les acheter avant qu'y aillent ... ?  
H : Bah oui ! Et si jamais un jour, qu'y dit, il a vu un comme ça, il a refusé un prix et puis le, le soir il est revenu décharger à Kerlaudy<sup>117</sup> qu'y dit sur une baisse.

117 Selon Francine Saliou à Kerlaudy en Plouénan ils y avaient des magasins de légumes. Un train s'arrêtait là qui allait de Morlaix à Roscoff. Kerlaudy c'est mis en place plus tard à un moment ou on n'allait plus, ou en tout cas

J : Sur une messe ?

H : Une baisse sur le prix qu'on lui avait proposé le matin.

J : Ah ouais, ah ouais.

H : Il a pas réussi à vend'.

D : Les marchands savaient par leur téléphone et tout ça ...

J : Ah ouais ? Mais y avaient, y avaient des téléphones à l'époque déjà ?

D : Oh et puis ... des fois ... c'est pour ça que Gourvennec a voulu met' un peu d'ord' dans tout ce marché aux légumes là.

J : Mmm.

D : Par exemple ils coupaient des artichauts. Une fois lui et son voisin ont pesé leurs artichauts le dimanche.

H : Oui, oui, peser ... couper les artichauts, peser le dimanche ...

D : Peser.

H : Et parce que il avait envoyé la même charge au magasin de la Croix-Neuve ...

D : À la Croix-Neuve.

H : Et puis y avait onze cents kilos qu'on avait coupés. On a eu la même charge les jours avant, mais on lui avait compté que neuf cents kilos. Parce que ils trafiquaient la bascule.

J : Ah ouais ! Ah d'accord ouais ! Ah tu parles !

H : Les magasins ils trafiquaient la bascule.

J : Y étaient malins !

H : Et une fois, une fois j'étais jeune et puis j'avais été avec le grand-père et puis j'avais vu que la bascule à vide ne restait pas sur zéro. Alors moi je regardais comme ça et le gars il s'est mis à bout tout de suite : « *Nondédieu, qu'y dit, touche pas à ma bascule !* » Et mon père y dit : « *Tu avais raison, qu'y dit, mais c'est lui qui voulait nous voler.* »

J : Ouais c'est ça ouais, ouais ouais. Ah ouais ils n'avaient pas de scrupules non plus.

D : Oh non ! Y te volaient !

H : Tout était bon pour ...

D : Y te volaient ...

H : Bah oui tout était bon !

D : Et à Saint-Pol y avait des magasins qui étaient côté pour êt' des vrais voleurs.

J : Ah ouais en plus !

H : Oh oui oui oui ! Parce que j'avais un onc' une fois quoi qui avait pesé sa charge aussi et puis il est parti au marché de Saint-Pol et ...

J : Il avait pesé avant pour vérifier quoi ?

H : Euh il n'a pas dit au gars qui allait acheter combien il pesait et puis alors quand on lui a pesé, il a rien dit, mais il a appelé un ... il a appelé un comment ...

D : Un huissier.

H : Un ...

D : Un huissier !!!

H : Un huissier et il lui a dit « *Pesez, pesez les légumes qui avait, qui avait dans le magasin.* » Ce qu'on avait, ceux qu'on avait, si tu veux ceux qu'on avait ...

J : Ceux qu'il avait vendu quoi ?

H : Oui, euh, ce qu'il avait vendu, je me rappelle plus combien de tonnes de plus qu'y avait dans le magasin.

J : Ah ouais ?

H : Ouais, ça fait que le gars, il avait eu une amand'.

J : Ah punaise, bah ouais, ouais tu m'étonnes ouais. Et ceux-ci là qu'étaient réputés comme voleurs, personne n'allait vend' chez eux sûrement ?

H : Oui, mais quand tu trouvais pas à vend' aux aut' t'étais obligé d'aller chez eux quand même.

moins, à Saint-Pol-de-Léon.

J : Ah ouais c'est ça ouais, ouais ouais merd'.

D : Oui alors Gourvennec ...

H : Parce que une fois, je me rappelle, le père était grippé, alors j'avais été à Saint-Pol avec une charge. Je voulais pas aller comme ça moi, alors bon, çui qui ach'tait d'habitude il me dit comme ça :

– *Ah, qu'y dit, ton père n'est pas venu ? qu'y dit.*

– *Non, je dis, il est grippé.*

– *Ah, qu'y dit, moi j'achète pas aujourd'hui, qu'y dit, j'ai pas, j'ai pas de débouché, qu'y dit.*

Obligé de vend' à un aut' !

J : Ah ouais ?

H : Ah oui !

J : Merde ah ! Ouais ouais ...

H : Et ça, c'était un type honnête !

J : D'accord ouais ouais.

H : Ça fait qu'j'ai vendu à un aut' quand même.

D : Oh, mais ...

H : Et sans doute d'après le père après, alors il me dit : « *Combien j'avais vendu ? Ah tu t'es fait avoir* » qu'y dit.

J : Ah ouais.

D : Et puis y avait l'histoire des cheminots, les cheminots quand y savaient que y avait le plus de marchandises, y se mettaient en grève !

H : Oui, parce qu'on embarquait tout dans les... les wagons. Alors bon, ça ça a fait un tort énorme à la région aussi. Parce que les marchandises étaient embarquées dans les wagons et quand les wagons étaient pleins, les cheminots se mettaient en grève. Et les jours après, qu'est ce qu'on faisait, on vidait les wagons pour les foutre à la poubelle. Voilà, parce que tout était pourri d'dans.

J : Mais c'est dégueulasse.

D : Ah mais c'est les che...

H : Ah oui. Mais c'est ... combien de fois ils ont fait ça les ...

D : ... les cheminots.

J : Ah parce qu'ils voulaient pas transporter tout ça quoi ?

H : Ben, c'est, c'est eux qui ont ...

D : Oh ! Ils voulaient une augmentation ou quelque chose et puis ...

H : Bah oui, oui. Bah oui.

J : Ils f'saient exprès d'gaspiller pour que ...

H : Bah ouais. Mais c'est eux qui ont fait que Gourvennec a appelé à la révolte paysanne hein !

J : Mais ça c'était encore quand y avait des trains partout ou c'était juste quand y avait la ligne ...

D : C'était ...

H : Ah bah oui, oui. Après ça alors on a mis des camions alors pour les expédier. Et y avait des camions, ça coûtait plus cher évidemment.

J : Bah oui, ouais, ouais c'est ça ouais.

H : Parce que moi, je me rappelle quand y avait ... quand ça allait par le train là, je me rappelle quand il allait sur Henvic là des fois, il était obligé de met' trois, trois comment ...

D : Locomotives !

H : Locomotives sur le train pour monter à Henvic.

J : Et là y avait un train qui passait là que'que part tout près ?

D : Bah oui sur le pont<sup>118</sup> là.

118 Un pont passant au-dessus de la Penzé. Francine Saliou l'appelle *Pont an Hent Houarn*, ce qui se traduit par : « Le pont du chemin de fer ».

H : Le pont d'fer là.  
 J : Ouais c'est ça ouais.  
 H : Je l'entendais d'ici même tuffer<sup>119</sup> sur le pont d'fer.  
 J : Ah ouais. Quand c'était à vapeur encore quoi.  
 H : Ouais, ouais.  
 J : Ouais, ouais d'accord.  
 D : Mais ou, mais les cheminots s'ils voulaient une augmentation ou quelque chose, ou bien les emballeurs, enfin oui ... y avait toujours ... et c'était au moment où y avait le plein de marchandises. Alors, euh, ça restait là pourrir ... alors on a commencé, on commençait à met' des camions et c'est les cheminots qui ont ...  
 H : Euh tu peux dire à partir de quatre heures, trois heures et demie, quatre heures, ben il fallait pas bon êt' sur le bord d'la route à Penzé là.  
 J : Ah ouais ?  
 H : Parce que alors la voie, le voie<sup>120</sup> euh ... comment ...  
 D : Qui montait sur Paris là !  
 H : Du Pont d'la Corde à Morlaix n'était pas faite, ça fait qu'ils passaient tous par Penzé, mais crois moi, crois-moi là, ça défilait !  
 J : Ah ouais les camions ?  
 H : Ah oui, oui parce qu'ils devaient arriver dans la nuit là à Rungis.  
 J : Ah ouais !  
 H : Ah oui.  
 J : Ah y s'arrêtaient pas quoi ?  
 H : Ah ben quatre heures du matin, y d'vaient être à Rungis hein !  
 J : Oh la vache ah ! Ah ouais.  
 H : Oui, oui.  
 [...]
 D : Les ... c'est pour ça Gourvenec a fait une révolte paysanne quoi.  
 J : Ah ouais, et ça, c'était quand qu'il a fait ça, Gourvenec ?  
 D : Oh dans les années soixante ça a commencé.  
 J : Dans les années soixante ?  
 D : Ouais. Cinquante neuf, soixante qu'il a commencé.  
 J : D'accord ouais, ouais, ouais.  
 D : Ça a débuté d'abord ... beaucoup ne voulaient pas qu'on vende des drageons. Tu vois, l'artichaut il faut enlever les drageons et on vendait les drageons pour aller dans la région de Nantes et ailleurs.  
 J : Ça servait à quoi ça ?  
 D : Eh ben pour que ...  
 J : Pour les bêtes peut-êt' nan ?  
 D : Ah non, non, mais c'était d'aut' qui les plantaient.  
 J : Ah oui, oui, oui, oui ! Oui d'accord oui, les semen... les drageons ouais, ouais !  
 D : Ouais. Ça fait que même d'ici du magasin deux fois par semaine pour Bressuire. Bressuire est en d'sous Nantes.  
 J : D'accord.  
 D : Et dire que le chauffeur aurait été voulu d'avoir quelqu'un avec lui pour aller à Bressuire et je suis sûre dans les environs là, personne n'a embarqué avec lui pour aller à Bressuire. Bon il allait envoyer des drageons. Nous on en tirait parce que l'artichaut avait six ou sept drageons

119 Nom que l'on donne, en Basse-Bretagne, au bruit que faisait les trains à vapeur. On dit qu'il « tuffait », cela vient du mot breton *tufal* c'est-à-dire « cracher » étant donné que le train rejetait de la fumé on disait qu'il « crachait de la fumé ».

120 Il veut dire la voie express.

[...]

D : Bon et ben comme ça payait, nous on les vendait quoi. Et puis bon y en a qui se sont mis dans la tête que si on les vendait pas, ceux-là ne feraient pas concurrence. Bon. Mais ils nous faisaient pas concurrence parce que leurs drageons poussaient plus tôt : ils étaient sur le marché de Nantes, l'artichaut était sur le mar... avant le nô't.

J : Ah ouais ? D'accord.

D : Mais pourquoi ils achetaient tous les ans, c'est parce que y ont été venus là, y a eu un groupe qui a été chez nous là, et en cachette pour avoir encore après que ça a été interdit.

J : C'était, ça a été interdit carrément quoi ?

D : C'était sensément interdit quoi, mais on vendait ... et ceux-là, ils avaient tellement d'eau, qu'y étaient obligés, que le ... la souche pourrissait, ils étaient obligés de refaire, obligés de refaire la plantation tous les ans.

J : Ah ouais ?

D : Tandis qu'ici un plant d'artichaut, tu peux le laisser trois ou quatre ans.

J : Oui, ouais, ouais.

D : Tandis que là tous les ans, ils étaient foutus.

J : Ah oui, d'accord ouais OK. Et, et ah ouais, c'était pour ça qu'ils avaient besoin de drageons nouveaux à chaque fois ?

D : Alors ils voulaient, sur la côte là, ils avaient mis ... ben enfin Hamon était en train de travailler chez le voisin, chez Louis Reungoat là et puis y avait une voiture qui s'arrête, qui lui dit : est-ce que vous n'avez pas des drageons à vend' ? Oh on en avait, mais ... 'fin il fallait les tirer. Ça, c'était vers les quat', cinq heures. Ça fait qu'y sont arrivés à là ferme ici, les voisins tout l'monde c'est, est parti tirer des drageons.

J : Hé hé hé !

D : Moi j'ai fait le souper à je sais pas combien là, vers minuit qu'y avaient soupé !

J : Ah ouais !

D : Parce que il fallait les nettoyer, les couper, les met' ... ils ont remplis leur ... chépa si c'était pas une ou deux voitures qu'y avaient. Et y sont partis à une heure du matin ou que'que chose comme ça.

[...]

D : Hey ! Attends viens là ! Je lui parle des drageons là !

H : Ah oui !

J : Hé hé !

D : Une voiture des Sab' d'Olonne non ?

H : Hein ?

D : Une voiture des Sab' d'Olonne ?

H : Sab' d'Olonne, deux voitures des Sab' d'Olonne qui sont venues là chercher des drageons.

J : Ah ouais !

H : Parce que dans les Sab' d'Olonne, si tu veux. Ils peuvent pas, ils peuvent pas passer l'hiver avec l'artichaut.

J : Ça pourrit comme disais ...

H : Ils sont obligés de refaire tous les ans. Parce qu'y ont beaucoup de terrains humides dedans. Même, même qu'y dit, y disait : « *En butant, qu'y dit, je mettais sur un met' vingt l'artichaut, bien buté, qu'y dit, mais y partait avec l'hiver quand même.* »

J : Ah ouais. Ah ouais, ouais ouais. D'accord.

H : Et ils nous font pas de concurrence parce que avant que nous on en a à vend', y dit, eux y ont tout vendu sur le marché d'Nantes.

J : D'accord ouais.

H : Mais Gourvennec a empêché ça.

J : Ah ouais c'est c'que me disait Denise là, ah ouais.



D : Mais bon, tout le monde s'est mis à tirer des drageons.

H : Ouais. Ouais moi j'étais en train de travailler chez le voisin au bord de l'aut' route là et y sont arrivés, les gars, demander des drageons. Alors nous, on avait un champ juste qui n'était pas encore dédrageonné. J'lui dis :

- *Moi j'en ai à vend' ah, si tu veux ! Mais ils sont à tirer, j'lui dis.*
- *Mais nous on sait travailler, qu'y dit.*

J : Ah ouais !

H : Bon ! Ça fait que, ils sont venus ici et puis nous après on a abandonné nôtr' travail, on est venu aussi.

J : Filer un coup de main quoi.

D : Mais les voisins ...

H : Mais les voisins sont venus aussi, on a tout net... tout nettoyé le champ euh ... ce jour-là !

J : Ah ouais ouais ouais.

H : Et puis ils sont partis d'ici dans la nuit après.

J : D'accord. Ouais ouais. Et vous en gardiez pour vous quand même pour replanter après ?

H : Hein ?

D : Oh si on en avait toujours beaucoup, il en rest... et y ont été après encore.

H : Oui après, mais alors ...

D : Là on pouvait plus.

H : Là on pouvait plus.

J : C'était interdit quoi après quoi ?

H : Oui, bah oui.

D : Parce que là, c'était un peu au noir quoi.

H : Ah oui, ah oui.

D : Tant pis pour eux si y se f'raient ... parce qu'il en avait qui surveillaient les routes. Tant pis pour eux si y avaient été pris, en cours de route, mais, après c'était plus possib'.

H : Je dis : « *Si vous êtes arrêtés, dites pas d'où vous êtes venus hein !* »

J : Nan, nan c'est ça ouais.

D : Mais je lui dis, deux fois par semaine le camion partait de la Croix-Neuve pour aller à Bre... pour aller à Bressuire.

H : Parce que là y ils ont eu trois camions à la Croix-Neuve là !

J : Remplis de drageons quoi ?

H : Ils livraient les légumes eux-mêmes là, sur les marchés.

J : Ah ouais, d'accord ouais. Ouais, ouais.

H : Sur les marchés de Niort et ...

D : Bressuire.

H : Bressuire et Niort qu'y allaient.

J : Ah ouais, Niort c'est ... ouais, ouais.

D : Ben Nantes d'abord et puis ...

J : Ouais c'est ça, ah ouais. Ah y allaient loin avec comme ça quand même hein ?

H : Hein ?

J : Ils allaient loin avec quand même hein ?

D : Oui, mais ! Je dis que jamais personne n'a oh... n'a demandé à aller avec eux !

H : Non, non jamais personne n'a demandé à aller avec eux là-bas.

J : Ouais.

H : On avait du travail ...

J : Ouais ! Et vous n'alliez pas aller jusque ...

D : Et ceux-là ! Y avaient pas des choux-fleur d'automne ici. Y allaient, y partaient à Saint-Malo.

Tous les gens du magasin, y partaient à Saint-Malo.

H : Dans le temps à l'automne tu n'avais des choux-fleurs que dans la région de Saint-Malo.

J : Ah ouais ? Nulle par ailleurs ?

H : Aaaah ailleurs y avait pas.

J : Ah ouais !

D : Ici y en avait pas.

H : Ici on commençait les dernières semaines de novemb' dès fois, premières semaines décemb' là.

Avant on n'avait pas.

J : Ah oui d'accord oui.

H : Main'nant y a toute l'année.

J : Ouais pas oui, oui, oui c'est ça ouais.

D : Les Saint-Malo ... les ... les choux-fleurs d'automne étaient à Saint-Malo.

J : D'accord ouais.

H : Ah oui.

D : Là y avait au moins les trois camions, tu dis, le patron et la patronne et leurs cinq ou six ouvriers, tout le monde partait à Saint-Malo.

J : Ah ouais, d'accord, ah ouais. Et, mais du coup ça c'était des commerçants qui faisaient leur trafic un peu partout quoi ?

D : Ouais.

H : Ouais.

J : D'accord OK.

H : Il restait un là euh ... parce que il restait d'aut' artichauts, des tardifs ... des artichauts ... les derniers lots quoi, on les envoyait là quoi. Y avait un pour les prend'.

D : Tandis que main'nant, main'nant je ne sais pas, y a déjà des choux-fleurs d'automne peut-être'.

H : Oh bah oui damne ! Y as des choux-fleurs toute l'année main'nant.

D : Main'ant si.

J : Ah ouais ?

H : Bah oui ! Tous les choux-fleurs d'été.

J : Ouais, mais tout ça, c'est des trucs un peu trafiqués aussi, tu te d'mandes comment qu'ça se fait que ...

H : Ah non, non !

J : Non ?

H : Ah non, non.

J : C'est des espèces améliorées quoi ?

H : Ah non ça ... main'nant les choux-fleurs sont plus comme dans le temps hein !

J : Ouais c'est à ça ouais ?

H : Ah non le chou-fleur main'nant est beaucoup meilleur que dans le temps.

J : Ouais et puis ils sont plus gros aussi quoi ?

H : Dans le temps, dans le temps les choux-fleurs avaient un teint [qui] tirait sur l'jaune là ; il était beaucoup plus acide que le chou-fleur de main'nant.

J : Ah ouais ? Main'nant il est meilleur, il est plus sucré main'nant peut-être' ?

H : Il est meilleur main'nant, il est plus sucré main'nant oui.

J : Ah ouais ?

H : Oui.

J : Ils ont réussi à l'améliorer quoi.

H : Oui.

J : Ah oui.

H : Maint'nant on met presque plus de plant à semer soit même.

J : Ah ouais ?

H : Main'nant on met tout presque en mini-mottes.

J : D'accord ouais.

H : Et les mini-mottes, ils prennent toujours même que le temps soit sec, plus le temps est sec, mieux ils prennent.

J : Ah ouais ?

H : Ah mieux ils prennent !

J : Mais ça c'est semé avant ailleurs sûrement quoi ?

H : Y eut un comment ... y avait une entreprise qui fait des plants à Cléder que c'est. Cléder oui que c'est. Il fait des plants ...

D : Et ailleurs y a aussi.

H : Ailleurs y a aussi.

J : D'accord ouais. Ouais, ouais.

D : Ils mettent ...

H : Y mettent l'hiver, là, en barquette main'nant. Ou peut-êt' moi chépa, [?'en décemb'] en barquette peut-êt'.

D : Il est ... le chou-fleur est dans un petit carré de tourbe là ou que'que chose, et quand tu le mets en terre ...

J : La tourbe ouais ça doit bien marcher ça.

D : Ouais.

H : Parce que dans le temps, les choux, on les semait en planche d'abord dans le jardin. Et puis après on les repiquait, après on les remettait en place. Après ça, après ça, on a eu des semoirs euh ... des p'tits semoirs à bras là : on les semait et puis on les laissait en place quoi jusqu'à les met', pour, pour les planter dans les champs après quoi.

J : D'accord ouais. Ouais ouais ouais. D'accord. Ça marchait bien aussi quoi.

H : Ça marchait bien aussi. Mais ...

J : C'étais pas aussi bon quoi.

H : Les mini-mottes main'nant sont beaucoup meilleures. Et puis tu peux plus avoir ... mê ... même tu peux plus faire de graines euh ... soi-même main'ant, on peut plus faire de graines euh ... soi même on peut plus faire de graines, tu laisses un plant là y f'ra pas de graines.

J : Aaah ouais ! C'est fait exprès aussi, y ont ... y ont modifié la plante pour euh ...

H : Maint'nant, main'nant c'est fait tout ça en chamb' euh ... dans les serres.

D : Toi tu faisais tes graines toi-même ! Et quand tu as fini de faire tes choux-fleurs, tu les as proposés pour rien, et personne n'en voulait !

H : Non.

J : Ah ouais.

H : Non non non non.

J : Merde ah !

H : Non. Moi j'avais des graines tant que tant là, personne n'en voulait !

J : Ça c'est les ... les choux-fleurs main'nant, c'est ceux qui sont quand t'es à l'arrière de la machine là, du tracteur et que tu mets dans le truc là ?

D : Oui. Mais la ...

H : Dans, dans le temps il fallait se baisser pour planter les choux !

J : Oh bah oui bien sûr !

H : Main'nant, main'nant c'est, c'est ...

J : Bah ouais, ouais, c'est tranquille ouais.

D : Y a un coup' là, ils font tout eux-mêmes. Lui est chauffeur et elle, elle met les plants. Ils mettent que des choux-fleurs tout[e] l'année.

J : Toute l'année ?

H : Toute l'année.

J : Ils arrêtent pas ?

H : Ah oui ! Y, y, y sont en âge de la retraite tous les deux, mais ils prendront pas la retraite ! Parce

qu'y sont obligés de mourir qu'y dit si, s'ils prenaient la retraite !

J : Et ils ont quels âges là ? Ils ont soixante-cinq ou plus ?

D : Oh ouais. Soixante ...

H : Lui, lui il doit approcher, il a plus de soixante-cinq lui !

J : Ils veulent continuer de travailler pour garder la forme, c'est ça quoi ?

H : Oui.

J : Parce que sinon y saurait pas quoi faire ?

H : Parce que il a son fils, qui est à Paris ? Quand il va chez son fils, il fait que dormir qu'y dit.

J : C'est vrai ?

H : Ha oui hi !

J : Hoho !

H : Parce que, parce que ici à la maison il a pas le temps de dormir.

J : Il n'arrête pas quoi.

H : Parce que nous, une fois on avait un courrier à met' à la poste et puis on est parti à dix heures du soir à pied met' à la poste à la Croix-Neuve là. Et puis quand on revenait qu'est-ce qu'on voit : lui qui rent' avec son tracteur et puis elle en voiture, derrière. Deux jours après, moi, je vais marcher, je trouve sa femme en train de regarder si les lapins n'avaient pas mangé les choux dans le champ. Et même, même le jour après ça, y a que c'est, y a un de Penzé qui pouvait pas dormir, il est venu marcher jusqu'en haut d'la côte là et puis à cinq heures du matin elle, elle était en train de regarder si les lapins n'avaient pas mangé les choux alors que à dix heures du soir, ou même peut-être dix heures et d'mie y rentraient à la maison.

J : À cinq heures du matin ?! Ah ouais, mais y dorment pas ? Y ...

D : Main'nant y sont obligés de met' des filets.

J : Pour empêcher les lapins ?

H : Ah oui.

D : Pour empêcher les lapins.

J : C'est les filets orange là que j'ai vus beaucoup en plastique là ?

D : Des filets, des filets ...

H : Des filets électriques.

J : Ah oui carrément !

H : Des filets électriques qui mettaient d'dans.

J : Autour du champ ?

H : Ouais, ouais.

J : Ah ouais, ça chépa si j'ai vu encore moi.

H : Ah si, si ! Ça, ça existe depuis longtemps.

J : C'est des trucs plastiques là en ...

H : Ouais, ouais, tu vois des plastiques jaunes là !

J : Ouais jaune ou orange là ?

H : Et y a des fils électriques d'dans.

J : D'accord ouais ! Ah, ça je savais pas !

H : Pas ceux qui touchent le sol, mais presque.

J : Ah oui d'accord ouais.

[...]

J : Et sinon je me demandais, là tous les ... dans le temps là. Parce que après, j'imagine qu'il y a eu des centres ... mais dans le temps tout le bétail et tout ça, il était vendu sur des marchés aussi sûrement ?

D : Ah oui.

H : Ah oui, oui oui !

J : Et c'était aussi à Saint-Pol que ça se passait ?

H : Ben on avait un marché à Landivisiau là.

J : Mmm ... ah c'est ça c'est à Landivisiau hein !  
D : Ouais.  
J : Autant les vaches que les ch'vaux pareil ?  
D : Les chevaux ...  
H : Ah non pas les choux, les choux ...  
D : Non pas les artich ... les chevaux qu'y te dit !  
H : Ah les chevaux oui.  
J : Et pareil les deux c'était tout à Landi ?  
H : Oui oui, Landi oui.  
D : Oui.  
J : D'accord et les vaches aussi pareil quoi ?  
D : Ouais. Là y avait ... a des places spéciales pour chacun : y a la place aux veaux, y a la place aux poulains.  
J : Ah ouais d'accord. Et c'est resté depuis quoi ? Ouais.  
D : Mais main'nant tout ça c'est devenu des *parkings*, parce que main'nant y a plus quoi, mais dans le temps y avait ... chaque catégorie avait un endroit.  
H : Mais les *parkings*, les *parkings* ne sont pas goudronnés.  
J : Nan ?  
H : Parce que l'équipe de joueurs de pétanque qui veut que ça reste comme ça !  
J : D'accord ouais ouais ouais. Ah mais ouais, mais à l'époque ça d'vait êt' assez grand non ? Ces marchés-là ?  
D : Oh oui !  
H : Ah oui c'était grand.  
J : Ouais ?  
H : Oh oui !  
J : Et ça marcherait pas mal quoi ? ...  
D : Un marchand passait quoi et puis bon y te proposais un prix, toi tu voulais un aut' .  
H : Ouais.  
J : Ah ouais. D'accord ouais, ouais, ouais.  
H : U, u, u ... une fois, une fois ...  
D : Et, mais c'était tous les ... tous les mois ou tou[e]s les semaines ?  
H : Toutes les s'maines y avait tous les mercredis, y avait marché à ...  
D : Oui, mais pas un grand quoi, le grand marché ...  
H : Ah tous les marchés, tous les mercredis y avaient un marché. Non euh ... tous les quinze jours y avaient un grand marché et tous les mercredis y avait marché.  
D : Oui, mais pour les bêtes ?  
H : Pour les bêtes aussi !  
J : Ah ouais ?  
H : Ah pour les bêtes y avait marché, un marché tous les mercredis.  
J : Ah c'est qu'y avait quand même de quoi ...  
D : Les veaux, les veaux, je sais ...  
H : Les veaux, les veaux étaient tout d'suite à la première place.  
D : Oui.  
H : Et puis après t'avais, t'avais les vaches qui étaient à la deuxième.  
D : Mais là t'avais engraisé ...  
J : Ouais ?  
D : C'était des veaux que t'avais engraisés sous la mère et que t'avais gardés trois semaines, un mois.  
H : Ou bien des fois, des fois des veaux de huit jours aussi que tu voulais ...  
D : Non. Pas ... y avait pas de ...

H : Si bah si puisque ... puisque Bébé Lune on l'a achetée là !  
D : Ouais.  
J : Ah ouais d'accord ouais.  
D : Ben 'fin.  
H : Un veau de huit jours.  
D : Là [?Samsouè?] le type y ... y sifflait là tu sais comme c'était l'heure.  
H : Ouais vers dix heures ...  
J : Ah ouais ? D'accord.  
H : Ah oui, ah oui. Y a le garde champêt' qui arrivait et puis coup de sifflait ... avant t'avais pas le droit d'acheter ni ... ni de vend'.  
J : Ah ouais d'accord !  
D : Tu avais le droit de regarder.  
J : Ça veut dire que c'était parti quoi.  
D : Tu avais le droit de regarder quoi de faire ...  
H : Le droit de regarder.  
[...]  
H : T'avais le droit de te met' d'accord avec un client, si tu veux, mais t'avais pas le droit de ... passé dix heures t'avais le droit.  
J : Ah ouais c'était lancé quoi. [rire]  
H : C'était lancé. Ah ouais.  
J : D'accord.  
H : Main'nant, main'nant y a le marché au cadran là.  
J : March... marché au quoi tu dis ?  
H : Au cadran.  
J : Au cadran ?  
H : Oui.  
D : Oui.  
J : C'est quoi ça ?  
D : En bas.  
H : Oui euh ... Landi y a plus ce marché-là, à Landi. Ça c'est le marché ... le marché au cadran là on présente les ... les bêtes si tu veux ...  
D : Comme à *Gwerlesquin*<sup>121</sup>.  
J : C'est, y a toujours là-bas ?  
H : Ah oui, comme à Guerlesquin oui.  
J : Ah ouais.  
H : Ah oui.  
J : Et c'est ... comment qu'ça fonctionne alors, c'est encore différent ?  
H : Ben c'est tous les ...  
D : Mardi.  
H : Tous les mercredis non ?  
D : Le mardi !  
H : Le mardi oui. Tous les mardis.  
D : Le ... enfin ... c'est sans doute le mardi, je me rappelle plus, on a pas été voir depuis.  
J : À Guerlesquin, le marché, je sais que c'est le lundi, mais après si y a pour les bêtes c'est aut' chose encore.  
D : C'est ... mais y a aussi main'nant, c'est beaucoup les coopératives qui achètent les bêtes à la ferme.

121 Guerlesquin est une commune du centre-Finistère réputée autrefois pour son marché aux bestiaux. Son marché reste aujourd'hui assez populaire et sa tradition perdure à moindre échelle. Il est intéressant ici de noter que Denise Le Gac fait un mélange entre la forme bretonne : *Gwerliskin* et française : *Guerlesquin*

H : Oui, aussi oui.  
D : Ils te mettent ...  
H : Des marchands y a quelques-un aussi.  
D : Les marchands ... mais y a plus beaucoup de marchands qui passent.  
H : Non, non. Non, mais si y a un là qui quand y veut voir, si tu veux, vers Saint-Martin là, euh entre-deux, entre deux bois là, y une mai... y a un hangar là, puis deux maisons là, à gauche là, tu vois pas ?  
J : Ben euh ... vu comme ça là, ça me dit rien, mais ...  
H : Après que tu ... après que t'aies passé le pont, tu montes, quand t'arrives sur le plat y a un hangar avec deux maisons à gauche ...  
J : Oui ouais ouais ouais<sup>122</sup>.  
H : ... entre deux bois là. Et ben là c'est un marchand de bestiaux celui-là.  
J : Ah ouais d'accord ouais. Ah ouais.  
H : Et puis il a un frère qui est, son frère qui habite sur Saint-Sève qui est aussi.  
J : D'accord ouais, OK, ouais, ouais.  
D : Mais ... nous main'nant on s'intéresse plus à ... à ça, mais tu entends dire, Anthony là, celui qui a ... eh ben qu'il a vendu ... euh c'est beaucoup les coopératives.  
H : Oui, c'est beaucoup les coopératives.  
J : Oui, oui main'nant c'est les gros, 'toutes façons, c'est beaucoup les gros trucs hein ? C'est pas pareil ça part en camion ça main'nant.  
D : Parce que tu vois, euh ... par exemp' il avait du blé dans tout la ... dans tous les, dans tous les grands champs là.  
J : Ouais.  
D : Eh ben le blé était vendu et y n'était, y n'était pas coupé.  
H : Non.  
D : Chose que ... nous, on vendait le blé quand euh ...  
J : Quand c'est la récolte qu'est faite.  
D : Quand le blé était dans le sac.  
J : Ouais.  
D : Et ici le blé était vendu alors que ...  
J : C'est par des grossistes quoi.  
H : Mais cette année, ils n'ont pas eu de bonne qualité ni de rendement.  
J : Non ?  
H : Et la qualité n'était pas bonne non plus.  
J : À cause de ... du printemps pluvieux ou ... ?  
H : Hein ?  
J : Du printemps où il a plu ou ... ?  
H : Ben c'est-à-dire que le mois de mai et le mois de juin ont été mauvais quoi.  
J : Ouais c'est ça ouais. Hum.  
D : Mais y savaient combien y auraient pour.  
H : Oui.  
J : Ah ouais.  
D : Ce n'est plus pareil comme avant.  
J : Nan, nan là c'est des grossistes quoi. Et même je me disais, dans le temps là, tous ces marchés-là, pour transporter les bêtes vous les mettiez sur des ... sur des chars-à-bancs ou ... ?  
H : Ah ben euh ...  
D : Oh à pied !  
H : Oui bah oui.  
J : À pied hein ? Ouais c'est ça hein ?

122 Selon Marcel Saliou, il s'agit du lieu-dit Le Ranch situé en Taulé.

H : À pied, à pied ou en char-à-banc.  
J : Mais du coup à pied jusqu'à Landivisiau, ça f'sait une trotte hein ?  
H : Ouais, bah oui.  
J : Vous aviez pour plus de ... combien de temps à pied ?  
D : Ben mes parents, de Carantec, venaient dormir le soir à Guiclan chez des cousins.  
J : D'accord.  
D : Et de Guiclan y partaient à Landi.  
J : Ah ouais et y avaient pour combien de temps ? Une demi-journée facile si c'est pas plus ?  
D : Oh bah y passaient ...  
H : Le marché, le marché était avant midi quoi.  
J : Ah ouais ?!  
H : Ouais.  
D : Ah, mais t'inquiète pas ...  
J : Il fallait aller dans la nuit quoi ?  
H : Ouais.  
D : T'inquiète pas, le jour du marché c'était le jour ...  
H : Je me rappelle une fois, une fois j'étais parti vend', un commis et moi, on est parti vend' une vache à Landi. Ça, on n'aurait pas été attrapé deux fois comme ça. Nondédieu ! Le père, il était grippé. Il dit : « *Vous n'avez qu'à aller tous les deux avec.* »  
J : Ouais.  
H : Parce qu'y fallait, qu'y fallait. On avait mis dans une, une ... dans un char-à-banc pour y aller. Ça fait que bon, il fallait êt' deux quoi : il fallait quelqu'un aille tenir une vache après et quelqu'un qui aille met' le ch'val dans une écurie quelconque, parce que y avait une écurie à Landi pour ça.  
J : Ouais.  
H : Alors bon. Pendant que le commis il était ... se débarrasser du ch'val, le cha ... la voiture, moi j'ai vendu la vache.  
J : Ouais, ouais.  
H : Je me rappelle toujours 340 000 francs qu'j'avais vendu la vache, je me rappelle. Nondénondédieu ! Il fallait l'envoyer à la gare. « *Avant que t'arrives à la gare, qu'y dit, je s'rait là pour te payer.* »  
J : En fait-il 'tait pas là ?  
H : Payer la vache quoi. Nondénondédieu ! Il arrive là à deux heures et demie de l'après-midi, il arrive nous payer la vache. Et rien dans le, on n'avait rien dans le bidon depuis le matin nous et pas moyen de trouver, de trouver à manger là-bas !  
J : Ah ouais ?  
H : Ça fait que bon, arrivé ... quand je dis ... au commis : « *Quand on arrive à Landi, tout à l'heure, si on peut trouver quelque chose, moi j'lui dis, parce qu'y me dit parce que mon vieux.* »  
Landi, plus rien à bouffer quand on est arrivé à Landi. Quand on est revenu à la maison, il était quatre heures et demie quand on est rentré à la maison.  
J : [rires]  
H : Bah mon vieux depuis le matin on avait l'appétit, crois-moi, quand on est arrivé !  
J : Tu m'étonnes ah ! Grosse journée quoi !  
H : Bah oui, t'en fais pas ...  
D : Oh à Landi vous êt'ez...  
H : Le gars, le gars ...  
D : À Landi vous êt'ez mal démarrés !  
H : Hein ?  
D : À Landi vous vous êt'ez mal déma... euh ...  
H : Bah oui parce qu'on a, on n'aurait pas dû accepter de l'envoyer à la gare.  
D : Non, mais il aurait dû trouver un casse-croûte quelque part.



H : Bah oui, mais y en avait pas, y en avait p'us.

J : À Landivisiau ? Ah ouais.

D : Oh. Mais par exemp', le jour du marché, souvent c'était un jour perdu quoi : tu partais le matin et tu rentrais, à cinq heures du soir quoi.

J : Hum, hum. Ah ouais.

D : Et tu passais ta journée ... ils allaient manger des tripes à midi.

H : Ah bah ...

J : Ah ouais ? Hé hé hé !

H : Bah oui ! Bah oui, y avait un bistrot, euh un restaurant qui vendait des tripes là, une assiette d'tripes.

J : Ah ouais, les commerçants, ils devaient faire leur beurre aussi là-bas du coup ?

H : Une fois, j'ai été à la foire de Commana. Puisqu'y a une foire à Commana tous les ans.

J : Hum, hum.

H : Et puis, Denise était avec moi aussi, alors y avait des tripes aussi alors bon. Une vieille qui me sert une tripe me dit :

– *An 'ni zebr stripoù, a zebr kaoc'h a-wechou !*

– *Gwir eo ah !<sup>123</sup>*

J : [rire]

H : *Gwir eo allez !*

D : Oui alors à Commana, y tiennent à faire une petite foire à l'ancienne là, mais ça a du mal à tenir.

J : Ouais ?

H : Oh oui.

D : Alors beaucoup vont, j'te dis, pour passer la journée quoi.

J : Ah oui, oui bien sûr.

D : Le matin y a quelques chevaux et puis ...

H : Oui plutôt un [?'kongo?].

J : Ouais c'est ... par rapport à l'époque, c'est beaucoup plus p'tit quoi.

D : Ouais.

H : Une foire.

D : Et puis ils vont à *Poul ar Dinic<sup>124</sup>* quoi, alors y a des *stripoù<sup>125</sup>* ou bien ...

H : Ou bien ce que tu veux quoi.

J : Ouais ouais. C'est ça ouais. Et je me disais à l'époque les relations avec le propriétaire, alors encore ... quand c'était pas encore euh ...

D : Oh ...

J : Ça allait ? Comment ça se passait ? Comment qu'c'était ?

D : Oh ben ... Vous, ça allait assez bien avec le vôt' !

H : Oui.

D : Parce que si tu veux y avait trois Saint-Draff.

J : Oui ! C'est ça.

D : Et la nô't' avait été donné en dote à sa femme.

H : À ... à comment ... au propriétaire qu'y avait. Il avait eu en dote à son mariage.

D : Ça fait que ...

H : Alors il était plus attaché ...

D : Nan, mais écoute, Hamon ! Tant que ... tant que c'est la belle-mère vivait ...

H : Oui ?

123 Traduction : *Celui qui mange des tripes, mange parfois de la merde ! / C'est vrai ça !*

124 Il s'agit sûrement de sa façon de dire : *Poul an Drennec*, c'est-à-dire le Lac du Drennec. Il s'agit d'un lac artificiel proche de Commana.

125 Traduction : *Tripes*.

D : Les aut' étaient ... il n'était pas chez lui !  
H : Ah non les aut' n'étaient pas chez lui.  
D : Non c'était à la belle-mère si tu veux tandis que la nôtre était ...  
J : Était à lui quoi ?  
D : 'Fin à sa femme, sa femme était décédée, mais il arrivait toujours chez nous.  
J : Hum, hum.  
H : Oui, toujours toujours.  
J : D'accord ouais. Ouais, ouais.  
D : Il n'allait jamais chez les aut' que pour le fermage.  
J : Ah ouais d'accord.  
D : Oh il embêtait Marcel là, parce que Marcel avait quatorze ou quinze ans, il arrivait là le dimanche après-midi : « *Allez je vais faire un tour, sensément à la chasse, tu viens avec moi Marcel !* »  
H : « *Une cartouche dans mon fusil, si tu trouves une perdrix, c'est bon !* » Mais il était bon tireur cui-là !  
J : Ah ouais ?  
H : Aaaah oui. Ah oui oui, mais ... [soupir]  
J : C'était pas le ...  
H : Au bout de huit heures, là il n'avait rien !  
J : Ah ouais.  
H : Il revenait avec sa cartouche.  
J : Ah ouais.  
D : Oh !  
J : Et c'était la même famille de propriétaire depuis euh ... ?  
H : Ah oui !  
J : Depuis ton grand-père jusqu'à ... ?  
D : Oui oui.  
J : Jusqu'à vous ?  
D : Le bail est là de dix-neuf cent vingt-deux.  
J : C'est vrai ?  
D : Ouais.  
H : Ouais.  
D : Enfin je crois que je l'ai là encore je ... l'aut' jour je l'ai pas vu. J'ai fait du rangement je l'ai pas vu.  
J : Ah oui parce que c'est en dix-neuf cent vingt-deux qu'y s'est installé.  
H : Oh il était pas emmerdant.  
J : Nan ?  
D : Je crois que je ... je l'ai pas perdu parce que Marcel tient aux vieux papiers là.  
H : Mais si on voulait partir que'que part, on avait intérêt à partir avant deux heures nous, parce que, parce que à deux heures [rire] il venait là presque tous les dimanches.  
J : Ah ouais ?  
H : Oh oui !  
J : Comment ça se fait ?  
D : Des fois il voulait deux ou trois artichauts. Les plus petits.  
H : Ouais les plus petits.  
D : Et il voulait les artichauts quand y avait pas.  
J : Ah ouais, ah ouais merde alors ! Mais du coup vous deviez êt' emmerdés alors ?  
H : Quand y avait tant que tant il n'en voulait pas.  
J : Ah ouais ? [rire]  
H : Il n'était pas emmerdant.

J : Il habitait à côté au bourg sûrement peut-être ?  
D : Ah non, non ! Il... il allait sur Brest.  
J : Ah oui ! Ah d'accord ouais.  
H : Il avait un ... un comment ... un magasin de fournitures automobiles à Brest.  
J : D'accord ouais. Ouais ouais.  
D : Rue ...  
H : Et après ...  
D : Rue, tu sais où il était rue de quoi ?  
H : Rue Jules Ferry.  
J : Ah oui d'accord, ouais ouais.  
H : Et quand, quand il est décédé, le beau-fils qui a tenu ça, il n'a pas fait long feu.  
J : Nan ?  
H : Bah nan, parce que lui, il travaillait beaucoup avec la Marine. Mais la Marine le payait six mois après.  
J : Ah ouais d'accord, ouais.  
H : Alors le vieux, il avait le pognon donc il arrivait, mais le beau-fils après ...  
J : Il avait rien quoi ?  
H : Bah !  
J : Ouais.  
H : Je lui avais dit un jour : « *Vot' ferme aurait été à moi, qu'y dit, je vous aurais demandé combien que vous me donnez pour vot' ferme.* »  
J : Ah ouais ?  
H : Mais elle était à sa femme.  
J : Ouais ouais.  
D : La ferme était à sa femme aussi, elle était pas à lui.  
J : Non non, c'est clair. Et vous, comment vous l'avez ... vous l'avez achetée nan ? C'est ça ?  
H : Oui oui.  
J : Ouais ouais, d'accord. Avec lui quoi ?  
H : Ouais. Oh oui lui il était pas ...  
D : Le vieux n'av... le vieux avait assez de moyens, il n'avait pas besoin de vend'. À cette époque-ci, il partait tous les ans au Salon de l'auto à Paris.  
J : Ah ouais d'accord ouais [...].  
H : Oh le vieux, le vieux était sympathique. Une fois je me rappelle : [...] parce que moi j'avais une lieuse, pour la moisson. Une moissonneuse-lieuse, si tu veux, et puis y ... alors un jour euh ... la pompe à graisse est tombée et la lieuse est tombée d'ssus, *friquée*<sup>126</sup>. Ça fait que je dis : « *dimanche viens là* », je dis. Je vais lui demander parce que je savais que lui, il vendait des trucs comme ça. Ben le jour après il est venu m'envoyer une, là.  
J : Ah ouais ?  
H : Oh oui oui. Pour... pour... même moins chère que j'aurais payée ailleurs. Hé, mais il s'est déplacé.  
J : Ah c'est bien ça !  
H : Mais oui.  
J : Ah ouais ! Mais c'est que vous vous entendiez bien avec lui, quoi.  
H : Bah oui, bah oui. Bah oui il était ... avec ça il était ...  
D : Oui, mais tout a été vendu, d'abord une dans le trou là-bas, là.  
J : Là y avait un Saint-Draff dans le trou là ?  
D : Là y avait une ferme dans le ...  
J : Oui c'était pas Saint-Draff, c'était aut' chose quoi ?  
D : À côté de ... quand on monte de Penzé tout de suite !

126 Vient du breton *frequet* qui signifie « froisser », « déchiré ».

H : Quand on monte de Penzé. Une ferme qui est en-d'sous à droite là !  
 J : D'accord. Oui,oui d'accord.  
 H : Ben celle-là a été vendue d'abord.  
 D : Et puis les cochonniers ici.  
 H : Oui les cochonniers ici pour les ...  
 D : En haut là les cochonniers.  
 H : Là ça a été vendu parce que le paysan qui était en place était un con.  
 J : Ouais ?  
 H : Ah oui. Pendant la guerre nous, il fallait ... on avait la condition d'envoyer une livre de beurre par semaine au château à Penzé.  
 J : Au propriétaire ?  
 H : Pas au propriétaire, à la belle-mère du propriétaire.  
 D : À la belle-mère.  
 J : Et la belle-mère était une noble alors ?  
 H : Ouais, oui. Oh elle n'était pas difficile non plus.  
 J : Nan, mais c'était une noble aussi du coup ?  
 H : Ouais c'était une noble. Alors euh ... mais elle n'était pas difficile. Alors çui-là un jour, ses vaches ne donnaient pas d lait.  
 J : Ouais.  
 H : Y as des périodes où tu en as... où tu en as pas quoi.  
 J : Ouais ouais.  
 H : Alors il achète du beurre comme ça pour envoyer à Penzé et y dit comme ça : « *Voilà du beurre, qu'y dit, que j'ai payé six cents francs, qu'y dit, je n'envoie que cinq pots.* » Tac ! La maison à vend' tout de suite. Il n'avait qu'à lui avoir dit, il n'était pas malin du tout, il n'avait qu'à lui avoir dit : « *Bah Madame Pinchon, je ne peux pas vous trouver du beurre main'ant, mes vaches n'ont pas d lait.* »  
 J : Ah ouais ?  
 H : Il n'avait qu'à avoir dit ça, « *Quand tu en auras, tu nous paieras.* » Elle n'était pas plus difficile que ça. Mais non, lui était un con, alors il a dit « *Voilà du beurre que j'ai payé six francs je te dois que cinq francs.* »  
 D : Après ...  
 H : Tout de suite la ferme à vend'.  
 D : Et après il a vendu, tu vois, il a autorisé de faire des poulaillers.  
 J : Hum d'accord ouais.  
 D : Et après y s'est rendu compte que les poulaillers valaient plus chers que la valeur de la ferme.  
 J : Aaah ah ouais.  
 H : Ça fait qu'y s'est, dit il vaut mieux que je vend'.  
 J : Bah ouais c'est clair, ouais ouais.  
 D : Il avait autori... donné l'autorisation de faire des hangars sur poteaux qu'y appelaient ça.  
 J : Hum hum.  
 D : Mais il s'est rendu compte après que là les poulets ont eu, ont eu ... que là y a eu la monnaie un certain moment. Et que un jour le propri... le fils que c'était, le propriétaire avait vu : « *Qui c'est qui a fait cette belle maison-là en haut ?* »  
 H : Oui.  
 J : Ah ouais ?  
 D : Hein, ils ont fait, ils avaient fait une grande maison. Et c'est que le poulet payait.  
 J : Ah ouais, ouais ouais tu m'étonnes, ouais.  
 H : Il s'est dit : « *Il vaut mieux vend' la ferme, qu'y dit, parce qu'elle vaut pas le prix des poulaillers.* »  
 J : Non c'est ça ouais.

H : Ça fait que il a vendu celle-là. Après le beau-fils a été obligé de vendre ici aussi.  
J : Ah ouais. Mais c'est qu'il d'vait avoir beaucoup d'terrain encore tout autour là ?  
H : Hein ?  
J : Les propriétaires y d'vaient avoir beaucoup d'terrain tout autour du coup ? Ils d'vaient avoir plusieurs fermes euh ... ?  
D : Ah, mais la famille, la famille Pinchon quoi, le château en bas là, eh ben était propriétaire, parce que y avait d'aut' branches, tout l'aut' côté là, tout le tour de Penzé !  
H : Oui, oui, oui !  
J : Ah ouais ?  
H : Ah oui !  
D : Oui.  
J : D'accord ouais.  
D : Qu'y ont vendu aussi l'aut' ...  
H : Y avait qu'une ferme là qui n'était pas à eux là, entre Penzé et la Croix-Neuve là !  
J : Ah ouais seulement ?  
H : Tout des deux côtés là, c'était à eux !  
J : Ah ouais ?  
H : Oui.  
J : Eh ben ! Ah ouais d'accord ouais.  
D : Parce que nous, on avait la famille Le Bos, mais y avait la famille [Bonnet?] et y avait une aut' famille Le Bos.  
H : Oui.  
D : Et y ont tout vendu.  
J : D'accord ouais. Ouais, ouais.  
D : Et puis y étaient arrivés que les bâtiments, tu vois, il fallait les entretenir et ça c'était le problème quand tu les demandais de refaire une toiture.  
J : Oui, parce que c'était eux qui était propriétaires normalement quoi.  
D : Oui.  
J : Et du coup, ça les embêtait aussi quoi ?  
D : Ouais.  
J : Et parce qu'en fait là, ceux-ci là ils avaient eu tout ça par alliance quoi au final quoi ?  
D : Ah bah oui ils avaient eu ça ! Ouais. Parce que madame Pinchon était venue de Treubeurden<sup>127</sup>.  
H : De, de, de Lannion.  
D : Oui Treubeurden.  
H : Il paraît qu'elle avait davantage de, de valeurs là-bas ...  
D : De biens.  
H : ... que Pinchon avait ici.  
J : Ah ouais ?  
H : Que son mari avait ici.  
J : C'était une Pinchon en plus ?  
D : Pinchon.  
H : Pinchon oui.  
J : Ah ouais d'accord.  
D : Et que Pinchon était juge au tribunal de Morlaix.  
H : Tribunal de Morlaix.  
J : Aaah ouais, d'accord ouais. Ils avaient des postes importants quoi.  
D : Ouais, mais main'nant tout là le château, comme on l'appelle, est en débine aussi.  
J : Comment il s'appelle là, ce château-là ?  
D : Bah le château Pinchon quoi.

127 Il s'agit de sa façon de prononcer Trébeurden, commune littorale proche de Lannion.

H : Le château Pinchon.  
D : Mais c'est en débîne plus ou moins parce que je ne sais pas à qui il appartient main'nant.  
J : Ça appartient plus à ceux-ci sûrement, c'est vendu aussi quoi ?  
H : Ses enfants sans doute quoi.  
J : Peut-êt' ouais.  
D : Oh des petits-enfants.  
J : Ouais, ouais d'accord.  
D : Parce que le fils Le Bos, le fils du vieux là qui venait et ben a eu les moyens, il était dans l'armée.  
H : Çui-là il était lieu'tnant-colonel de l'armée, qu'il était  
J : Haut gradé quoi ? Ouais, ouais.  
D : Mais ... il euh ...  
H : Quand y, quand y ... il avait été ici un jour voir la ferme là, et puis alors il était directeur d'une usine à ... à Deauville.  
D : À Caen, à Caen.  
H : À Caen, à Caen que c'est.  
J : Ah dit donc ouais.  
H : Directeur d'une usine à Caen.  
D : Oui, mais ... où il est main'nant ?  
H : Ah !  
J : Ah ouais.  
D : Mais moi main'nat chépa qui est propriétaire du château, mais ! Main'nant le château a des bois, aussi, et dans le bois ...  
J : Avant y en avait pas ?  
D : ... a été donné, a été loué à quelqu'un pour faire de ...  
H : Un écoparc.  
J : Un écoparc ?  
H & D : Oui !  
J : Ah ouais ? Ah si si si oui ! Le truc où y a les ...  
D : Oui !  
J : J'ai vu ça ouais ! Ah du coup ça appartenait à eux ça aussi ?  
D : Ça, ça, toute la vallée là ! Toute la vallée !  
J : Ah c'est fou ça.  
H : Un jour, si tu sais pas quoi faire, tu prends les ... pour monter dans les arb'es.  
J : Faut aller faire un tour ouais.  
H : Mais bientôt ça va êt' fermé.  
J : Ah ouais ?  
H : Ah oui ! À partir de fin octob' .  
J : Ouais ça ouvre en été quoi. Ouais.  
D : On passe euh ... on passe sur la rivière ! On passe de l'aut' côté. Parce que la vallée ...  
[...]  
D : Mais ça, c'est aussi du château, mais je sais pas qui est le propriétaire.  
J : Ah ouais. Ouais c'est ... en fait je vous d'mandais ça c'est parce que j'avais entendu justement que ... bah en général les fermes avaient tou[te]s un propriétaire et y avait, souvent ceux qui louaient quoi y devaient des services à ... au propriétaire sûrement ?  
D : Ah oui euh ... il fallait aussi leur donner deux poulets non ?  
H : Ah oui.  
J : Par an ?  
H : Euh ... deux ou trois poulets par an.  
D : Deux poulets à Noël non ?

H : Euh que'que chose comme ça.  
 J : Ah ouais ? Hoho !  
 D : Et puis y fut un temps on leur donnait un chien d'chasse à garder.  
 H : Ah oui ! On avait condition de garder, ça on a jamais eu.  
 J : Ah ouais ?  
 H : On avait condition de garder un chien d'chasse. Parce que ma...  
 J : Les chiens d'chasse qu'y avait ?  
 D : Madame chassait !  
 H : Y chassaient ! Oh oui gast dédieu ! La perdrix surtout.  
 J : Ah ouais.  
 H : Ah oui.  
 D : Madame... madame Pinchon chassait !  
 H : Oh oui ah !  
 J : Aussi ? [rire]  
 H : Oh oui !  
 D : Alors elle avait ...  
 H : Et ... dans la garenne si tu veux, y avait un passage là. Ceux de l'aut' côté, dans le temps y avait une forge à la Croix-Neuve, bon ils passaient par là pour venir à ... la Croix-Neuve. Par not' garennes à nous. Et puis un jour en chassant, madame Pinchon a eu une histoire avec un paysan de l'aut' côté. Ils avaient demandé qu'on ferme la garenne pour qu'il passe plus. Mais le grand-père qui était à l'époque, qui était locataire ici à l'époque, avait dit :

- *Non Madame Pinchon, je ne fermerai pas.*
- *Pourquoi ? qu'y dit.*
- *Parce que ceux-là ils ont besoin de moi, moi j'ai besoin d'eux.*
- *Ah vous avez raison.*

D : Non, mais il avait mis, il avait mis quand même une barrière.  
 H : Non, non il n'a jamais mis. Non, non y a pas eu de barrière.  
 D : Y avait une barrière en bas là.  
 H : Une barrière on mettait pour empêcher les bêtes d'aller l'aut' côté. Mais il pouvait l'ouvrir.  
 D : Et l'ouvrir et fermer.  
 J : Ah ouais, ouais ouais. Ah ouais.  
 H : [?]  
 J : Ah ouais, ouais, bah ouais. Bah c'est bien.  
 H : Ah oui, elle n'était pas bien difficile hein !  
 J : Non, non, non, non.  
 H : Quand tu lui mettais, quand tu ...  
 J : Quand tu lui expliquais quoi ?  
 H : Quand tu, tu, tu ... quand tu déconnais pas avec elle, elle n'était pas difficile.  
 J : Ah ouais, ouais, ouais. Bah ouais.  
 D : Moi j't'avais rencontré un dimanche là, tu descendais à Penzé envoyer des artichauts.  
 H : Ah oui, ah oui, oui envoyer des artichauts oui.  
 J : Ah ouais.  
 H : Ah oui, elle<sup>128</sup> avait demandé des artichauts, je lui ai envoyé des artichauts.  
 J : D'accord. Et vous aviez pas des journées de corvées à faire au ... ?  
 H : Ah non.  
 J : Non ?  
 H : Ah non, elle était pas difficile, mais fallait pas déconner avec quoi.

128 La propriétaire.

J : Nan, c'est ça.

D : Nan, mais, certains y avaient un aut' petit château et là y avaient, y devaient aller faire le foin. Tu sais chez ...

J : Ah ils devaient aller faire la moisson chez le ... le propriétaire ?

D : Oui ...

H : Ouais.

D : ... non le foin chez Mège<sup>129</sup>, l'aut' petit château là, de l'aut' côté sur le Haut-Henvic là et là y avait un peu d'foin quoi à faire et y étaient obligés d'aller faire le foin.

J : Ah ouais. Ah ouais.

H : Oh ouais, mais ici elle n'était pas difficile.

J : Non non. Non non.

H : Mais y fallait pas déconner avec comme l'aut' qui lui dit comme ça ...

D : Mais y a toujours des châtelains là-bas ? À côté chez toi ?

J : Ouais, ouais y en a, mais après y sont pas propriétaires des terres, je crois, plus tant que ça.

H : Ah ils sont plus propriétaires des fermes ?

J : Y a çui De Pressac là, qui a le bois là de Kerprigent. Euh y en a un aut' là euh ... merde à ...

D : Y vendent du bois ?

J : ... Plouézoch là. Hmm ?

D : Y vendent du bois peut-êt' ?

J : Ouais de temps en temps, ça lui arrive de vendre un arb' ou deux ouais, ça lui arrive ouais. C'est pas tout l'temps, mais ça arrive ouais. Y as un moment, j'ai vu qu'ils abattaient beaucoup dans le bois. Je sais pas à qui y vend, mais ...

D : Mais ... mais ça, ça va bien [pour] une génération, y ont encore les moyens, à moins qu'eux y travaillent ?

J : Ah bah lui nan, y doit êt' en retraite hein.

D : Ah oui, mais enfin.

J : Il est bien vu hein, mais je sais pas quel âge il a, mais ...

H : Et puis les enfants n'ont pas ... travaillent plus la ferme, un peu ?

J : Je sais même pas si y on des enfants, tu vois. Ou je sais pas où y s'raient allés sinon. Puisque les enfants sont pas là en tous cas.

H : Beaucoup, beaucoup de ces gros propriétaires-là, les enfants à l'armée. Beaucoup.

J : Ah ouais ?

H : Beaucoup oui.

J : D'accord. Bah là pour le coup, je sais pas. Je sais que ceux qui habitaient autour ont travaillé beaucoup pour eux. Mais bon sinon après, je sais pas ...

H : Ah ouais.

[...]

J : Euh bon pour euh ... les anciens, comment ça se passait une journée type quoi ... quand ... du lever au coucher pour le travail, ça marchait comment ?

H : Ah bah on s'arrangeait avec les voisins.

J : Ouais c'est ça ouais.

J : Y avait pas souvent la fête sûrement qu'y était organisée ? Ça, c'était dans les fêtes du village sûrement ? Que'que chose comme ça ?

H : Oooh y a pas eu beaucoup, des veillées on faisait quoi.

J : C'était quoi ça du coup ?

D : Des veillées.

J : Ouais. Ça marchait comment ça ?

D : Ben on allait chez les voisins.

H : Chez un et puis on jouait aux dominos.

129 Elle prononce « Mèche ».



J : Ouais c'est ça ouais, discuter quoi.  
D : Discuter.  
H : Et on jouait aux cartes<sup>130</sup>. Autrement y avait pas.  
J : Non, non, non.  
D : J'te dis, euh ... le jour de foire quoi eh ben ...  
H : En hiver oui.  
J : Ouais.  
D : Oh y avait ... toi tu sortais pas beaucoup, mais ton père sortait beaucoup : il allait aux enterrements, il allait aux mariages, il allait euh ... toutes les occasions étaient bonnes pour, pour sortir.  
H : Oh oui hi ! [rire]  
J : Ah ouais ?  
H : Oh oui, oui !  
J : À chaque fois ?  
H : Ah y avait pas besoin d'pousser d'ssus hein !  
J : Non ?  
H : Non, non.  
J : Ouais c'était ...  
H : Si, s'il était grippé des choses comme ça, des fois.  
J & H : [rire]  
D : Mais quand il était au travail, il était au travail.  
J : Ah oui, oui !  
H : Ah oui, ah oui, ah oui il bossait.  
D : Et t'inquiète pas, il perdait pas la tête : il allait aux foires et aux marchés ...  
J : Quand il avait du temps lib' seulement quoi ?  
H : S'il arrivait tordu le soir, tu te disais : « *Oh gast demain matin on va êt' tranquille oui !* » Tiens à la même heure quand même !  
J : Ah oui il travaillait quoi !  
H : Il s'installait le fourneau là, la grille du fourneau qu'y remuait là ! [rire]  
D : Il allumait le fourneau.  
H : Oh ! Il n'avait été qu'une heure au lit c'était pareil hein !  
J : Ah oui ?  
H : Oh oui !  
J : [rire]  
D : Et puis des fois il avait fait des affaires, il avait vendu des cochons ou acheter des cochons.  
J : À la foire quoi ?  
H : Oui.  
D : Oh ...  
J : Ouais.  
H : Oh une fois y faisait pas beau à voir, nous aussi d'ailleurs parce qu'on n'avait pas dormi non plus ce jour-là. Arrivé un type là, oh euh ... peut-êt' à deux heures du matin. Ah nondédieu ! Le père Saliou il dit, lui :

- *Je vais pisser un coup, qu'y dit.*
- *Oui oui oui, moi aussi, qu'y dit l'aut'.*

Mais l'aut' était devant lui dans la maison après. Jusqu'à six heures qu'il est resté là !

130 Francine Saliou, qui s'est installée en Trégor finistérien, nous a expliqué que chez elle, à Guiclan, où habite toujours son frère (Hamon Saliou), on ne jouait qu'aux dominos. Alors qu'à Saint-Jean-du-Doigt (et plus largement dans le Trégor), notamment chez ses voisins de Ty-Forn, on jouait aux cartes.

J : [rire]

D : Oui, mais là ton père n'était pas d'humeur à rigoler. Mais parce qu'y fermait pas la porte à clef.

H : Non.

J : Ah oui d'accord.

H : Il fermait pas la porte à clef. Alors l'aut' il est rentré. Oh bah deux ou trois heures du matin qu'il est rentré là. Jusqu'à six heures qu'il était là ! [rire]

J : Ah ouais ? La vache ah ! Ouais ouais.

D : Une aut' chose qu'y avait aussi. Quand y avait un mort dans la famille, il était avec deux ou trois aut' et y restaient veiller toute la nuit.

H : Ah oui !

J : Ah ouais ?

H : Ah oui ! Toute la nuit, oui.

J : Toute la nuit ?

D : On laissait pas le mort seul. Si tu veux, il allait par exemp' à neuf heures du soir.

J : Oui.

D : Et puis y s'rait là autour de la cheminée avec un bon feu, et puis y s'rait en train de refaire le monde quoi.

J : Ah ouais.

D : Et des deux ou trois spécialistes, comme ça.

J : Et qu'est ce qu'y faisaient exactement du coup ?

H : Bah discuter !

D : Discuter.

J : Juste discuter quoi ? C'est ça.

H : Pour ne pas laisser le mort seul.

J : D'accord ouais. Ouais ouais.

D : Parce qu'eux, y ont vécu une époque riche aussi. Avec son voisin là qui était du même âge que lui, eh ben, à eux deux y refaisaient tout le Léon là !

H : Ah oui oui !

J : Y faisaient quoi ?

H : Tout le ...

D : Y refaisaient.

H : Tout le Léon là ... l'histoire de ...

D : Parce que ...

H : ... l'histoire de tout le Léon !

J : C'est vrai ?

H : Oh oui oui ! Oh il avait une tête.

D : Parce que ...

J : Qui ça, Guillaume, tu dis ?

H : Ah oui !

D : Parce que ...

H : L'histoire d'un tel : un tel est né telle année, il était marié telle année et tout !

D : Non, mais ... y savait : beaucoup avaient changé de lieux.

J : Ouais.

D : Plein ! À l'époque à la Saint-Michel, qui vient de passer là, et ben y avait toujours trois ou quat' fermes qui déménageaient.

H : Oh euh ... même moi quand j'étais à l'école, c'était pas rare de voir des déménagements.

J : Oui ! Parce que y pouvaient pas payer leur euh ... ?

H : Ben ou bien mal vus par le curé ou n'importe quoi ... si t'étais mal vu par le curé, t'es débarrassé et puis c'est tout.

J : Et puis tu d'vais aller trouver un autre quoi ?

H : Ah bah oui !  
 J : Ouais, ouais.  
 H : Mais avec madame Pinchon, ça marchait pas.  
 J : Non ?  
 H : Ah non, ça, ça marchait pas, les curés marchaient pas avec elle.  
 J : D'accord.  
 D : Euh Rozmor, une dame ...  
 J : Euh les curés, tu dis ?  
 H : Les curés oui !  
 D : Oui.  
 J : Pourquoi c'est les curés qui te faisaient partir ?  
 H : Les curés oui, ils faisaient partir, oui !  
 J : Comment ça se fait ?  
 H : Eh ben y s'arrangeaient avec les propriétaires tiens ! « *Çui-là tiens, ce type-là il me plaît pas t'as qu'à le fout' en l'air !* »  
 J : Ah ouais ?!  
 H : Ah oui ah !  
 D : Tu n'as pas eu entendu parler de Naig Rozmor<sup>131</sup> ?  
 J : Si, qui est décédée y a quelques années là ouais.  
 D : Ouais.  
 J : Si, si ouais.  
 D : Eh ben elle avait fallu, ses parents avait fallu quitter Saint-Pol. Et puis pour venir sur Henvic.  
 J : D'accord.  
 D : Et d'Henvic, y étaient arrivés ici à Guiclan !  
 H : Ouais.  
 J : D'accord.  
 D : Et elle te raconte : « *Ar mest*<sup>132</sup> ! »  
 J : Oui c'était le curé quoi ?  
 D : C'était un curé qui était propriétaire.  
 J : D'accord.  
 H : Qui les avait foutus à la porte.  
 J : Ah ouais.  
 D : Alors que ...  
 H : Mais y avait eu un livre en breton qui disait : *An Tri Aotrou*<sup>133</sup>.  
 D : Nan, mais là je parle de ... *Ar mestr*<sup>134</sup> c'est aussi un livre ou un ... ou bien ...  
 J : Ah c'est un livre ?  
 D : Hein ?  
 J : C'est le ... le nom du livre quoi.  
 D : Le ... la pièce a été jouée en ... en breton.  
 J : D'accord. De Naig Rozmor quoi.  
 D : Naig Rozmor. Et elle avait fallu quitter aussi ses parents et y avait un infirme ! Y avait un enfant infirme dans la ferme.  
 H : Ouais, ouais, ouais.  
 J : Hum.  
 D : Et c'était le curé qui était le propriétaire de la ferme qui les avait balancés.  
 H : Ouais.

131 Naig Rozmor (1923-2015) écrivaine, poétesse, dramaturge et traductrice. Elle a écrit de nombreux ouvrages dans sa langue maternelle, le breton.

132 Traduction : « *Le maître !* »

133 Cf. Entretien n°1 avec Hamon Saliou et Denise Le Gac, note de bas de page n°35, p.24

134 ROZMOR N., *Ar mestr : pezh c'hoari*, Brud Nevez., Brest, 1988.

J : Ah ouais. Ouais, ouais.  
H : Oh oui ! Y avait des mauvais curés à l'époque hein.  
J : Ah ouais c'est ... j'ai pas, j'ai pas entendu, ça tu vois.  
H : Oh si, y en avait.  
J : Ah ouais.  
D : Si, elle, elle a fait une pièce qui a été jouée par Goulven Kervella<sup>135</sup>.  
J : Oui ouais oui, oui.  
D : Par cette équipe-là !  
J : Ouais, ouais.  
D : Euh Bob Simon là enfin, moi j'ai vu, j'ai vu le ...  
J : Ça, c'est ... c'est arrivé souvent qui viennent par ici jouer avec leur troupe ou quoi ?  
D : Et ça, ça c'était de la génération à ton père et de son voisin.  
H : Ah oui oui oui.  
D : Et ceux-là y savaient que, beaucoup, le mouvement était d'aller du Léon vers le Trégor.  
J : Ah ouais c'était tout le temps ça quoi ?  
D : Toujours.  
J : C'était toujours vers l'est quoi ?  
D : Ouais ouais.  
H : Ouais. Oui, mais y a, y a aussi on lisait un livre qui était *An tri Aotrou*<sup>136</sup>. Y avait le, le ... y avait le curé, le maît' d'école et le maire non ?  
D : Non. Le Bon Dieu !  
H : Le Bon Dieu, oui oui.  
D : Enfin c'est le curé, si tu ... oui.  
J : Ah ouais d'accord, ouais.  
D : Ça c'est un liv' oui, un liv'. *An tri aotrou*, j'ai lu ça aussi.  
J : Ouais, ouais.  
D : Et c'était ... oh, mais beaucoup oui ! Le curé faisait beaucoup ! Euh t'inquiètes pas main'nant, euh 'fin nous, on est pas occupé parce que on va plus, mais il fut un temps hein, comme crois-moi qu'y faisaient ... dans certaines paroisses, y faisaient la loi !  
H : Oh oui.  
J : Ah ouais, ah ouais, à ce point ?  
H : Oh oui.  
D : Ah oui. Y faisaient les mariages !  
H : Oui les mariages oui.  
D : Et y faisait ...  
J : C'est lui qui les organisait quoi ? Qui disait tel avec telle ?  
D : Oui, là, ben tiens l'aut' côté là ! Des gens de notre âge ! Eh ben il a réussi, le premier curé qu'est arrivé à Penzé. Parce que, bon y avait des enfants, qu'est ce qu'il a fait : il a envoyé la fille d'ici, là l'aut' côté.  
J : Ouais.  
D : Et le fils de là, comme ça après il avait un pied dans toutes ces maisons.  
H : Ouais.  
J : Ah ouaaais !  
D : Et y vivent toujours ces couples-là !  
J : Ah ouais !  
H : Oui, oui.

135 Elle voulait très certainement dire Goulc'han Kervella. Goulc'han Kervella, né en 1951 à Plouguerneau, est un écrivain dramaturge, acteur et metteur en scène breton. Outre ses nombreux ouvrages, il est surtout connu pour sa participation à la tête de la troupe de théâtre : « Ar Vro Bagan ».

136 MEDARD (Tad) et Y. TROADEC, *An tri aotrou*, Couvent des Caoucins, Guingamp, 1981.

D : Ah je ... on peut te les citer !  
 J : Ah ouais [rire] !  
 H : Ouais.  
 D : Mais il a fait quoi ...  
 H : Oh celui-là était un mauvais là, celui qui était à Penzé.  
 D : Là, là ! L'aut' côté ! L'aut' côté d'la butte !  
 H : Il s'appelait Raguenès et y avait un vieux là ...  
 D : Raguenès.  
 H : ... dans le coin, qui disait : « *Diwar Raguenes* !<sup>137</sup> » [rire].  
 J : Ah ouais he !  
 D : Écoute donc ! Pourquoi qu'Anna n'est pas partie avec Louis ?  
 H : Bah oui.  
 D : Hein ?  
 H : Bah oui.  
 D : Louis<sup>138</sup> son copain, quand nous, on s'est marié il a demandé ... bon, il avait la priorité.

- *Avec qui je te mets ?* Bon.
- *Avec Anna.* Qui était à côté là.

Et ben le curé a tout fait pour foirer ça avec la mère, avec la mère de Louis.

J : Ah ouais.  
 D : Eh ben ils ont eu beau faire, ils ont perdu en échange, parce que Louis après a épousé la sœur d'Anna.  
 J : Ah ouais, ah ouais d'accord, ah c'est malin tiens.  
 D : Il a épousé l'aut' après. Mais il a perdu au change son idée a toujours été Anna. Après, le curé lui a trouvé un vieux qui était quinze ans plus vieille qu'elle, mais qui, mais qui avait des sous.  
 J : Ah ouais, ouais ouais. C'est ça ouais. Ouais ouais.  
 D : Et ça, c'est véridique, hein !  
 J : Ouais, ouais.  
 D : Ana vit toujours, elle est à Plouénan.  
 J : D'accord ouais.  
 D : Et Louis, Louis il vit aussi, mais Louis. C'est Louis Reungoat !  
 J : Louis Reungoat ? Ah d'accord ouais. Ouais, ouais. Qui est parti à ... Lorient là ?  
 H : Lanester.  
 J : Lanester, c'est ça ouais.  
 D : Il aurait été ... on savait bien qu'y voulait Anna, mais comme on lui a mis des bâtons dans les roues, il est parti avec Josée, mais il a perdu au change.  
 J : Ouais, ouais. Ouais, ouais.  
 D : Oh si, si là y a plein !  
 H : Oh oui !  
 J : Hum, hum. Hum, hum.  
 H : Mais çui-là était un vrai ... çui-là, c'était une vraie saloperie là.  
 D : Te dire que ...  
 J : Ah ouais à ce point ? Raguenès, c'est ça ?  
 H : Ouais.  
 D : Te dire que c'était une mauvaise chose.  
 J : Ah ouais.  
 D : Mais faut pas se laisser entraîner comme ça.

137 Cela se traduirait ainsi : « *Venant de Raguenès* », mais ici cela signifie plutôt « *C'est de la faute à Raguenès* ».

138 Louis Reungoat. Voisin et ami d'enfance d'Hamon Saliou.

J : Bah non, c'est ça ouais.

D : Bah non, mais là, il avait trouvé le système qu'en plaçant la fille de l'un l'aut' côté là et puis ... il avait trouvé, je te dis là, il avait fait un croisement là.

J : Y quadrillait le territoire quoi ?

D : Ouais. Et ils sont mariés entre beaux-frères, cousins et cousines là : il a tout croisé ça.

J : Ah ouais, ouais, ouais. Pourquoi ? Parce que y avait une partie avec qui il s'entendait bien du coup ?

D : Mais mémé<sup>139</sup> ! Mémé les connaît aussi. Mémé les connaît aussi.

J : Ah ouais d'accord.

H : Moi j'avais dit au curé d'Penzé un jour, parce que moi j'avais un collègue qui ... qui fêtait sa classe avec nous, mais qui s'est fait avoir hein ! Il allait, depuis qu'il était en retraite, il allait à Saint-Jacques si tu veux au séminaire de Saint-Jacques là travailler, un jour quand il était disponib' quoi pour rien.

J : Où ça tu dis ? Dans quel bourg ?

H : Un collègue à moi oui.

J : Ouais, ouais, ouais.

H : Et puis ... il faisait sa classe avec moi tous les ans là. Tous les, tous les cinq ans. Et puis un beau jour, il s'est fait avoir en sortant d'Saint-Jacques ... y a une voiture qui lui est rentrée d'dans : il a été tué. Pas tué sur le coup, mais presque quoi. Et puis alors pour l'enterrement, quand moi j'ai été à l'enterrement on a entendu que des murmures. Et y avait pourtant trois curés à l'enterrement.

J : Hum, hum.

D : Trois curés de Saint-Jacques.

H : Oui trois curés de Saint-Jacques. Alors je dis au curé de Penzé comme ça :

- *Ben, je dis, je ne suis pas d'accord avec vous, que je lui dis, avec vous, je ne sais pas, mais avec ceux de Saint-Jacques, j'suis pas d'accord.*
- *Pourquoi ? qu'y me dit.*
- *Eh ben, je dis, [?] et moi, on était à l'enterrement et on a entendu que des murmures, je dis, pourquoi, je dis, qu'un curé d'Saint-Jacques n'a pas dit l'enterrement ?*
- *Ah ! qu'y dit, moi-même j'ai été, y dit, à l'enterrement de ma belle-sœur, j'ai pas eu le droit d'y aller.*
- *Qui vous as empêché, je dis, l'Bon Dieu s'il en existe ?!*

Et il a été [*il imite le curé qui a été comme pris à la gorge quand il l'a entendu prononcer ces paroles*].

J : [rire]

D : Mais euh ... tu as bien vu ici il y avait une jeune fille là ! Euh Francine, on a voulu lui imposer, Le Cardinal là ! Il a voulu là, mais là, ça n'a pas marché. Et il a voulu envoyer un... un qu'y connaissait bien de son bord pour v'nir gend' là.

H : Oui oui. Mais ça n'as pas marché.

D : Non il n'a pas réussi, mais il a essayé.

H : Il a essayé oui.

J : Ah ouais, ah ouais. Ah c'est fou hein !

H : Hum.

D : Si ... mais c'est fini, ils n'ont plus ce pouvoir.

J : Non, non bien sûr, non, non, maint'nant c'est aut' chose quoi. Mais c'est ... ça a duré longtemps ? Jusqu'en lesquelles années à peu près ?

H : Oooh ! Depuis pas longtemps.

D : Moi des fois, je regarde Tébéo<sup>140</sup> et y a l'histoire d'un village du Morbihan : Lanévéguen<sup>141</sup>.

J : Lanévéguen ?

D : Ouais. Et il a passé plusieurs fois. Tu l'as vu ?

J : Nan, j'ai pas vu ça nan.

D : Moi je l'ai vu. Et c'est un film des années cinquante. Les jeunes gens sont comme toi. Eh ben là y avait deux bandes : y avait un instituteur qui apparemment était maire, était maire reconduit<sup>142</sup> deux ou trois fois. Et y avait le curé.

J : D'accord ouais.

D : Eh ben ils étaient arrivés à un point que ceux qui était du côté du maire on les entéro... on leur faisait pas d'enterrement !

J : Ah bon ?

D : Ils étaient obligés d'aller au village voisin.

J : Oh !

H : Ouais.

D : Oui !

J : La vache !

D : Dans les années cinquante.

J : D'accord.

D : Et y a l'histoire là ! Je l'ai vu deux ou trois fois.

J : Ah ouais ! Ouais, ouais, ouais.

D : Dans les années cinquante.

J : Eh ben ! Ah ouais, ouais merde alors. Ah ouais, ouais, j'avais pas entendu qu'c'était à ce point moi.

D : Ah si si !

J : Vous avez pas eu ça, comme ça, ici quand même quoi ?

D : Oh bah sur Henvic, y a eu un.

H : Oui.

D : Sur Henvic là.

H : Oui.

D : J'ai été à un mariage à sept heures du matin. Allez en route pour le mariage !

J : Ah c'était tôt aussi ça.

D : Parce que la messe était à huit heures.

J : Ouais.

D : Bon. À huit heures : parce que sensément ils n'étaient pas du bon bord. Y avait deux bandes à Henvic. Alors ceux-là, les Bohic qu'on les appelait, les Bohic et ben leur mariage de leurs enfants, c'était à huit heures du matin. Mais y avait pas d'cloche. Mais à la ferme, ils avaient installé un système de cloche !

J : Ah ouais ?!

H : Hé hé hé hé hé !

D : Parce que là c'était, c'était le maire, c'était ... ouais. Ça fait qu'après le mariage on allait au déjeuner.

J : Ouais [rire].

D : Ah si si, à Henvic moi-même ... Et y a eu plusieurs fa... et s'est resté hein ! Toujours quand tu es à des enterrements et ben cette famille-là, cette branche de famille là, ils font des enterrements civils.

J : Haha ! Ah oui, c'est eux qui sonnent la cloche tout seuls quoi ? Haha !

D : Ça reste !

140 Chaîne de télévision locale.

141 BARON L. et C. JACOB, *Un village sans dimanche*, France Télévision / Vivement Lundi, 2012.

142 Façon de dire « réélu » très certainement.

H : À l'époque y avait des saloperies d'curés aussi.  
D : Madame Jacq, madame Jacq était de ce bord-là aussi.  
H : À, à Henvic y a, a cette époque-là, y avait un saloperie d'curé aussi.  
J : Ah ouais ?  
H : Oh oui !  
J : Hoho !  
H : Oh oui ! Le [?] ça c'était un saloperie.  
D : Mais y a eu par cont' des très bons. Oh y a eu des très bons.  
H : Oh oui, oui oui y a eu des bons, mais.  
J : Et c'est, c'est, c'est des moins bons dont on se souvient le plus souvent quoi !  
D : Y a eu des très bons prêt' hein !  
J : Ouais.  
H : Y a eu des très bons, mais y a eu des mauvais.  
D : Mais c'est comme dans la vie aussi ...  
H : Non, on a eu un mauvais à Guiclan, pendant la guerre et après la guerre il est revenu encore à Guiclan. Il était nommé à Guiclan. Et çui-là, çui-là c'était une saloperie aussi. Quand j'ai été au catéchisme avec çui-là hein ! Celui qui savait pas son catéchisme : Cop ! Allez ! Resoncopié !  
J : Ah ouais ?  
H : Ouais.  
J : Ah ouais.  
D : Mais rends-toi compte que, par exemp', je sais pas, comment il est le presbytère de Lanneur, mais je vois celui de Guiclan.  
J : Ouais ?  
D : Eh ben y avait quat', cinq prêt' là-d'dans !  
J : Ah oui ? Quat', cinq ?  
D : Alors, rends-toi compte !  
H : À Guiclan, à Guiclan y a que trois jamais.  
D : Oh si y a eu davantage.  
H : Nan, nan 'tait trois.  
D : Et compte combien de pièces, d'pièces qu'elle a cette grande maison !  
H : Oh oui y avait des pièces, oui, oui, mais : y avait la salle à manger qui prenait déjà une grande place. Parce que y se réunissaient toutes les s'maines. Toutes les s'maines les curés des aut' paroisses pour venir manger.  
J : Ah ouais tous ensemb' quoi ?  
H : Oui, oui.  
D : Qu'est-ce qui foutait du matin au soir ?! Que combiner des choses ?  
J : Ouais c'est ça ouais. Ouais, ouais.  
H : Oui.  
J : Ouais parce que si y se réunissaient avec les aut', c'était aussi pour savoir comment ça se passait autour quoi sûrement.  
D : Oh ! Tu vas pas me dire que du matin au soir ! Mais il fut un moment ... les julotes là avaient des sous !  
H : Ah oui.  
D : Et quand, quand y avait un enterrement, eh ben un enterrement de première classe !  
H : On mettait, on mettait des trucs noirs là, à l'entrée de l'église et tout !  
D : On mettait tout autour.  
J : Vous avez eu connu ça ?  
H : Ah oui, oui ! J'ai eu connu ça à Guiclan oui.  
D : Ouais, oui. Et ceux-là faisaient dire, une ... des octaves. Une octave, ça veut dire, je crois, huit jours de messe !



J : Ah ouais ?!

H : Ouais y allaient tous les jours, tous les jours à la messe hein !

D : Alors, les julotes, les julotes allaient à la messe tous les jours, comme y travaillaient pas.

H : Tous les jours, ah nan y travaillaient pas.

J : C'était qui ? Ah c'était des qui avaient des terres et qui f'saient travailler des gens sur leurs terres quoi ?

D : Oui, oui !

H : Y, y avaient des co... des commis !

J : Ouais.

H : Y avais un grand commis et puis ... qui mangeait des fois à leur tab'. Quand y avait besoin d'discuter avec lui, autrement y mangeait à une tab' au fond d'la maison avec les ouvriers. Mais dès fois on l'invitait à la table. Si y avait besoin de discuter avec lui.

J : Ah ouais ! C'était les grosses fermes à l'époque quoi c'est ça hein ?

H : Oui, oui.

J : Ouais, ouais d'accord ouais.

D : Mais y allait à la messe y avait un cocher pour le ...

H : Un cocher oui !

D : Qui restait pendant la messe garder leur cheval.

H : Garder leur ch'val pendant que eux y étaient à la messe.

J : Ah ouais, ouais. Punaise ! He, mais ça, c'est ... y d'vait pas y en avoir beaucoup, ça c'est des julotes ?

D : Quand y rentraient à midi quoi le repas était près puisque la cuisinière et tout ça ...

J : Hum. C'est, c'est ... y d'vait pas y en avoir beaucoup ? Des julotes ?

D : Oh ... oui ça a duré un certain ... [temps.]

H : Mais ceux-là ont décliné tout parce que eux ne travaillaient pas et les enfants après ont pensé faire comme eux, mais ...

J : Ça marchait plus pareil quoi ?

H : C'est pour ça, moi je dis que François Guillou là, si tu veux, il n'a pas travaillé pendant qu'il était jeune et main'nant il est obligé d'travailler. [rire]

J : Ça c'est un julote ça aussi ?

D & H : Oui !

H : Son père, son père, son père et son grand-père, c'était des gens comme ça.

J : Ah ouais ? D'accord ouais. Ah ouais, ouais, ouais.

D : Oui, mais quand il faut partager le bien par exemp' ...

H : Lui, lui a toujours un peu, un peu de, de cette race-là ! Un peu de toujours ... parce que, parce que la route pour aller chez lui, si tu veux, est plus ou moins défoncée, je dis il n'avait qu'à la donner à la commune et on lui aurait goudronnée. C'est resté un peu julot comme ça, ça fait que, il faut mieux garder la propriété dans quel état qu'elle est.

J : Ah ouais d'accord ouais. Ouais, ouais. Ouais, ouais.

D : Si, mais euh alors c'est que les premiers julotes ont placé leurs enfants, ils allaient au collège à Saint-Pol là ou chépa, et ben y en a qui sont devenus notaires ou, ou bien curés beaucoup aussi.

J : Ouais, ouais, ouais.

H : Oui.

D : Les filles allaient religieuses.

J : Ouais, c'est les cadets beaucoup sûrement ?

D : Après, après il fallait partager le bien entre ou six, eh ben ...

H : Oui parce que y avait des grandes familles encore, y avait beaucoup de monde.

D : Petit-à-p'tit ils se sont ...

J : Divisées ...

D : Moi j'ai un, j'ai un gros liv' là de Fañch Elegeöt<sup>143</sup> là.  
 J : Oui, ouais ouais.  
 D : Qui te parle des julotes.  
 J : Mais ça, c'est plus vieux encore, ça non ? Ça, c'est plus ...  
 D : Oui, c'est oui ...  
 J : Dix-sept cents tout ça quoi.  
 D : Mais euh ... oh non, non y avait en euh ... moi je te parle au début dix-neuf cents y avait encore les restants. Ton père te parlait là, quand on binait, quant on travaillait là, eh ben y me parlait là du julote de Guiclan.  
 J : Ah ouais ?  
 D : C'était le reste quoi.  
 H : Ouais ouais.  
 J : D'accord, ouais.  
 D : Main'nant c'est fini.  
 J : Hmm hmm. Ah ouais.  
 H : Oh oui ah.  
 J : Mais c'est intéressant à savoir ça, tu vois, parce que j'avais jamais entendu encore qu'y avait jusque là.  
 D : Ah si ! Ouais, les julotes. Même, même François Guillou t'a dit : « *Tu as entendu, qu'y te dit, le julote de Guiclan a fallu vend' sa ferme* ».  
 H : Oui.  
 J : Ah ouais ?  
 H : Oui, un cousin à lui ! Y m'avait dit : « *Quand tu vois le julote, qu'y dit, obligé d'vend' sa ferme* », qu'y dit. J'lui dis comme ça, j'lui dis « *Je pensais que c'était ton propre cousin lui* ».  
 J : Ouais ouais ouais.  
 H : Un cousin germain au moins que c'est.  
 J : Y disait julote du... du gars quoi ?  
 H & D : Ouais.  
 D : Mais ça, c'était un déshonneur pour eux quoi !  
 H : Ouais.  
 J : Ouais ouais. Bah oui tu m'étonnes ouais.  
 H : Ça, c'est un Joncour, tu n'as pas entendu parler de çui-là ?  
 D : Oh non.  
 H : Çui-là était sur la liste là, il a voulu ... oh, mais çui-là, il veut pas êt' maire de Guiclan. Il a mis son nom pour êt' maire, mais euh plutôt il aurait voulu êt' Président d'la République déjà quoi !  
 J : [rire]  
 H : Mais ça jamais ...  
 D : Non, mais il a voulu, c'est çui-là qui a fallu vend' sa ferme.  
 H : Ah oui c'est çui-là qui a voulu vend' sa ferme.  
 J : Ah ouais ?  
 D : Parce que tu vois, c'est toujours, c'est ... ils veulent pas travailler quoi, si tu veux.  
 H : Oui.  
 J : Non, non non. Bah oui ils ont pris des mauvaises habitudes quoi. Avec, avec les anciens.  
 H : Ouais.  
 J : C'est fou ça ! C'est des choses qui restent ça, c'est ...  
 H : Hmm ?  
 J : C'est dans la continuité, ça... ça... ça continue, c'est ...  
 D : Et ceux-là y ont eu des sous les ju... les julods mais ils n'ont pas investi dans l'industrie ni dans

143 Il s'agit non pas de Fañch Élégoët (sociologue breton) mais de Louis Élégoët (historien breton) : cf. ÉLÉGOËT Louis, *Les juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, Rennes, PUR, 1998.

aut' chose.

J : Non, c'est ça ouais. Ouais ouais.

D : Et y sont restés entre eux, y ont fait des mariages entre eux et p'is, y ont bouffé petit-à-p'tit la baraque.

J : Ah bah ouais, tu m'étonnes ouais.

D : Parce que, comme y a eu ... quand on voit là qu'y ont payé par exemp'. Saint-Thégonnec, Guimillau là ...

J : Qu'est-ce qui ont payé ?

D : Bah les églises et tout ça là.

J : Ouais ? Tout ça, c'est eux là ?

D : Ça, ça été payé par les ju...

H : T'as qu'à voir : à Guiclan et Saint-Thégonnec, y a eu une concurrence beaucoup entre les julots. À Guiclan on a mis des cloches plus fortes qu'à Saint-Thégonnec, mais on a été obligé de met' des arrêts aux cloches, parce que, sans ça, le clocher n'aurait pas tenu.

J : Non c'est ça non.

[...]

J : Mais c'était l'aîné sûrement qui héritait à chaque fois ? C'était pas les cadets qui y héritaient pas ?

H : Hein ?

D : C'était l'aîné peut-être oui.

J : Qui héritait je dis bah de... de la propriété quoi ? À moins qu'elle était pas divisée entre tous, si ?

D : Je sais pas trop comment y faisaient. Faudrait que je relise. Mais çui-là est ... là y a eu un aussi, dans not' quartier l'aut' côté là. Et main'nant la maison ... là y a eu aussi un Quéineg qui était député de la Convention.

H : Ouais ouais.

J : Quéineg ?

D : Ouais.

J : Ah ouais. La Convention, mais ça, c'était pendant la Révolution ?

D : Et ...

H : Si.

J : Si c'est ça ouais.

D : Il était venu de... de ... de Plounéour-Ménez où il habitait à Kermorvan pour venir à Kermorvan ici où il avait acheté ...

H : Oui, mais çui-là n'existe plus.

J : Nan nan.

D : Il avait acheté des biens qui avaient été pris à des nob'.

J : Oui, ouais ouais.

D : Mais ceux qui avaient les moyens ont été à Quimper acheter des biens.

J : Ah ouais d'accord, ouais.

D : Et il avait acheté là. Mais là main'nant c'est à vend' et personne ne veut le ...

H : Non non.

J : C'est un gros truc quoi qui ...

H : C'est une belle propriété, mais c'est tout.

J : Ç'coûte trop cher à ...

H : Vraiment trop cher.

J : Ouais. Ouais c'est ça.

H : Il n'a pas vendu même.

J : Non, non non.

H : Parce que une dame qui habitait là est décédée.

J : Ouais ?

H : Et main'nant ... y vendent trop cher.

J : Ouais, ouais. Et surtout par ici y a personne pour ach'ter ça. Encore si ce s'rait des gens ...

H : Euh ... si ça avait pas été attaché, mais c'est attaché à une aut' maison.

J : Ah ouais.

H : C'est ça qui est embêtant.

J : Ouais, ça les gens, ça les intéresse pas.

H : C'est embêtant.

D : Et puis main'nant, il faut trouver l'amateur quoi pour ... pour avoir des biens comme ça.

J : Hum.

H : Ah oui, ah oui.

J : Ouais, ouais. Ouais, ouais.

H : Oh c'est quelque chose de joli.

D : Bah oui !

H : Mais ...

D : Celle qu'il avait main'ant avait tout refait tout.

[...]

F = Francine Saliou (Informatrice)

J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

[...]

**J : Kroget ‘vo gan’ istor ar pensionnat ae, ‘barzh peseurt pensionnat out aet neuhe ? Pelec’h e oas ?**

F : [en chuchotant] **E breuzhoneg ?**

**J : Ya ya ya.**

**F : Me oa aet da ... e pansion e Kerozal e Lokenole. A’ seurezed oa seurezed franciscaines [...] hag e oan chomet eno ‘pad pemp ploas.**

**J : Adalek pegoulz betek pegoulz ?**

**F : Neuhe oan aet e miz gwengolo quarante six beteg euh ... beteg an hañv cinquante et un, sans doute.**

**J : Ah perag neuhe ?**

**F : Ben perag, pezugur va mamm-gozh oa marv ec’h C’hosporchou<sup>144</sup> hag e oa ke’ moyen da zerc’hell ac’hanon goude, hag euh ...**

**J : E ti ar re Kerbrat kwa ?**

**F : Hag euh ... puzugwir m’oa ke’ va mamm.**

**J : Ah ya. Euh ... peseurt eñvorennoù peus deus ar mare-se ?**

**F : Peseurt ... ?**

**J : Peseurt, peta ... Penoz lâres souvenirs te ?**

**F : Mat.**

**J : Hum ? Nann nann ouais, mais quels souvenirs t’as de ... ?**

**F : Ben me n’em gave mad eno ha moa ... hag e oam’ tout potrezed hag euh ... me n’em blije.**

**J : Penaos e tremene un devezh boutin du-hont ?**

**F : Penoz ?**

**J : Ya penoz, petra vije gret ?**

**F : Beñ mon’ a ren er skol. Ar skol a oa ‘barzh ur man... ur maner e oa. Hag ar skol a oa eno ha deuc’h a mintin yaem’ d’an overn hag ... e-barzh, ‘barzh ar maner atao pezugur oa ked ezoum da don’ e mez.**

**J : Hmm hmm. Ya ya.**

**F : Hag euh... da poen’-se e veze ke’ skol da yaou, setu neuhe da yaou e vezem’ laked da ... da vond da geuneuta e-barz a ... e-barz ar c’hoad. Pezegur oa... ur c’hoad oa deuc’h a maner. Hag euh ... pe a-wechoù e rankem mond da ... da ‘riad<sup>145</sup> al leroù.**

**J : Da ‘riad al leroù ?**

**F : Da ried !**

**J : Ya ya ya.**

F : [chuchotement] Tu sais ce que c’est ?

J : Ouais ouais ouais. Cou... coud’ quoi ?

F : Oui.

**J : Petare anv oa gan’ ar c’hoat ?**

**F : Kerozal.**

**J : Kerozal kwa, koad Kerozal. Ah ya, Kerozal a oa ar maner kwa ?**

**F : Ya.**

144 Cosporchou, ferme située en Taulé.

145 C’est-à-dire *gwriad*.

**J : Hmm hmm.**

**F : Be' e oa ... Be' e rankfen mon' da ziskwec'h<sup>146</sup> did pelec'h-mañ.**

**J : Ya. Ha peta', peta' 'vije gred a-hend-all ? Be oa traoù all sur-wac'h ? 'Vije ke' skol bepret kwa ?**

**F : Skol e mod all ... Pfff ... Mon' da ... Bed omp êd e bale kenañ 'reemp ie.**

**J : Ah ya ?**

**F : Hag e veze... vezemp o lavaret : « Un kilomet' à pied ça use, ça use, un kilomet' à pied ça use les souliers ! »**

**J : [rire]**

**F : Ha mon' en tour-tan omp bed ie. Beteg an neah an tour-tan.**

**J : Peta ... peseurt tour-tan ? Petare tour-tan ?**

**F : Ben hini ... an hini zo enoñ<sup>147</sup> iye.**

**J : Be' zo un tour-tan du-hon' ?**

**F : Ya.**

**J : Ah ya.**

[moment de blanc]

**F : [en chuchotant] Deus ked anv 'bet, gav ke din<sup>148</sup>.**

**J : Hag a zo pelec'h ?**

**F : E-kichen enoñ iye.**

**J : Kichen a maner ?**

**F : Ya.**

**J : Hag euh ... diouz noz peta vije gred ?**

**F : An noz, hoho !**

**J : Deuc'h an noz ya.**

**F : E iemp da ... marc'had e remp omp leusoniou ha goudeze e iemp da zrebi hag euh ... en em walc'hi hag mond n'om da gou... en omp gweleou kwa.**

**J : Ya ?**

**F : Un dortoir oa, a oa leu... a gweleou a oa an eil kichen egile evesse.**

**J : Ah ya ?**

**F : Oa ke kramcheier<sup>149</sup> a oa.**

**J : Nañ ? Hag euh gweleou a oa ... a oa gweleou mo'-se pe be' oa ridochoù pe ... ?**

**F : Oh ked evesse.**

**J : Mo'-se kwa.**

**F : Toud.**

**J : Ha pegemen', pegemen' a dud a oa 'barzh ... ?**

**F : Ah m'eus ked ide 'bed, m'eus ked ide 'bed ped e oam'.**

**J : Muioc'h 'vid ugen' sur-wac'h ?**

**F : Gweled peus ur poltred ac'he e oam kichen a ...**

**J : Ya ya gweled m'eus ya.**

**F : ... ar skalieroù ?**

**J : Ya, ya ya.**

**F : N'om ke' ped ... me oa ked war hounez.**

**J : Hmm hmm.**

**F : Ha des uniformes am oam iye.**

**J : Ah ya ... uniforme ?**

146 On entend *ziskwec'h* dans l'enregistrement mais elle voulait probablement dire *ziskwel* pour « montrer ».

147 Elle le prononce ainsi pour dire « eno », c'est-à-dire « dedans ».

148 Il se nomme en fait le « Phare de la Lande ».

149 C'est sa façon de dire *kambreier* c'est-à-dire « chambre ».

**F : Ya poa ke' gweled var a' poltred ?**  
**J : Nann m'eus ked ah.**  
**F : Ar re zo war a poltred oan' toud des saeiou eveltoud.**  
**J : Ah ya ? Saeiou penoz ?**  
**F : Hag e mod-all e meze eu' saro du !**  
**J : Saro du ?**  
**F : Ya !**  
**J : Hag a' sae a oa penoz ? Du iye ?**  
**F : Hein ?**  
**J : Ar sae a oa du ?**  
**F : Ked, pe ... kejaman' gwenn.**  
**J : Ah ya du ha gwenn kwa.**  
**F : Hum.**  
**J : Ah ya. Hag ar seurezed a oa gwisket penoz neuhe ?**  
**F : Seurezed oa marron.**  
**J : Ah ya ! [rire]**  
**F : Qu'est-ce on dit marron en breton ? [en chuchotant]**  
**J : Gell ?**  
**F : Rouz ?**  
**J : Rouz ya !**  
**F : Ya.**  
**J : Ah war... war o fenn peta oa ?**  
**F : Ah eu' gornetenn.**  
**J : Ah ya ?**  
**F : Eu' gornetenn gwenn.**  
**J : Gwenn ya, hum hum. In' oan'<sup>150</sup> jentil pe ... ?**  
**F : Me gave 'ne'o jentil.**  
**J : Hmm hmm. N'out ke' bed gourdrouzet ?**  
**F : Oh yeo marc'had ! Med euh ... lod a blije din muioc'h 'vid lod all iye.**  
**J : Ya ya, 'vel just ya. Ya ya.**  
**F : Hag a bloavez diveza m'eus gred enoñ e oa prenet eu' velo den<sup>151</sup> peuzugur va zad a fote dehañ en iafen da Zeñ<sup>152</sup>-Draff, beb sizhun.**  
**J : Ah ya ?**  
**F : Setu neuhe e ien kwit deuc'h a maner d'ar sadorn goude mern hag e ien, en gaven e Saint-Draff goude ha ... goudeze m'eus ke' re a joñj pe ien da sul da noz pe da lun vintin.**  
**J : Ah ya !**  
**F : M'eus ke' joñch ...**  
**J : Petare oad oa ganit ?**  
**F : Hein ?**  
**J : Petare oad oa ganid d'ar mare-ze ?**  
**F : Petare oa' ?**  
**J : Ya.**  
**F : Beñ hein ! Deuc'h, deuc'h meur a oad hein !**  
**J : Nañ me gan, gan... diganid evid ar bloavez divehañ ?**  
**F : Ya ?**  
**J : Petare oad oa ganid d'ar mare-ze ?**  
**F : Pfff ffff ...**

150 Contraction de « int a oant ».

151 C'est-à-dire *din*.

152 Elle le prononce ainsi, mais c'est évidemment le mot français : *Saint*.

J : Cinquante-et-un a oa ? **Nann ?**  
 F : A' bloavez cinquante-et-un ?  
 J : Ya ?  
 F : Ya.  
 J : Se oa ... pemzek 'la' kwa ?  
 F : Cinquante-et-un, ya.  
 J : Pemzek 'la' kwa ?  
 F : Ya me oa pemzeg 'loa vid an hañv, puzgur on deuc'h a miz gouere.  
 J : Ah ya ! Ya ya, ya ya.  
 F : Gouere c'est juillet hein ?  
 J : Oui.  
 [...]  
 F : Me[t] ar skol oa digor d'an dud deuc'h a, deuc'h a war-dro, war-dro ar manar 'mestra iye. Deuc'h a ... ar re-he<sup>153</sup> c'helle don' d'ar skol ha mon' d'ar ger deuc'h a noz hañ !  
 J : Ar re oa tro-dro Lokenole kwa ?  
 F : Ya.  
 J : Ah ya ! Neuze e oa tud all eget reoù an orphelinat kwa?  
 F : Ya.  
 J : Hag euh ... gouvezet peus perag e oa ar reoù all, ar reoù a oa ganid, perag e oan' ahe pe ... ?  
 F : Beñ ... toud, toud e oan' ... e doa kolled o mamm, pe o zad, pe o do<sup>154</sup>.  
 J : Ya.  
 F : Toud, tout !  
 J : Ya.  
 F : Toa ked o zud.  
 J : Ah ya.  
 F : Ah kalz e deuen deuc'h a, deuc'h a ... Sud-Finistère ac'he.  
 J : Ah ya ?  
 F : Al lec'h ma oa mortoloded.  
 J : Ah ya ? Pegwir alies e oa familh martoloded iye ?  
 F : Ya !  
 J : Kalz ?  
 F : Ya ! Kejaman' toud joñjan.  
 J : Ah ya !?  
 F : Ya.  
 J : Te oa kaji an hini 'meti o ton' deus labour-douar kwa ?  
 F : Ya.  
 J : Ah ya !  
 F : Hmm.  
 J : Maaa !

[*Moment de blanc*]

J : Pe ... ya peta veze desked du-hond ?  
 F : Toud e-giz, e-giz ur skol normal.  
 J : Ah ya ?  
 F : Ya.  
 J : Oa ke mwioe'h a relijion marteze kwa ? Pegwir e oas ...  
 F : Ah eo ! Mahad eo ! Pe iemp da zrebiñ e rankem euh ... lavared euh ... hon pedennoù kwa.

153 C'est-à-dire *ar re-se*.

154 Nous avons mis ici *do* étant donné que l'on entend bien qu'elle ne dit pas *daou*.



J : Hmm, hmm. Ya ya. Pegoulz ‘pad an devezh neuhe ?  
 F : Hum ?  
 J : Pegoulz ‘vije lâred ar pedennoù ‘pad an devezh neuhe ?  
 F : A-rog drebi d’ar mintin e ranker remersiañ an dijuni, da boen’ lein e rankem remersiañ om boued ha deuc’h a noz iye evel.  
 J : Ah ya, ha ...  
 F : Ha ma zad a deue da weled ac’hanon peb bemze’ devez.  
 J : Ah gwir eo ?  
 F : Ya e velo deuc’h Saint-Drav<sup>155</sup> e deue da velet arc’hanon, beb pemze’ devezh, goude ma viche erc’h, glo<sup>156</sup> fors peta e deue bep pemze’ devezh da vele... da zigas amann degn<sup>157</sup>.  
 J : Ah ya ? Pegwir oa ked amann ?  
 F : A vezen, a vezen galvet da vond e-ba’zh a parloir ‘vez lavaret deuc’h an dra-he, da velet anehañ pezugur em gave da zigas an ... ha me, puzugur d’am mern e veze un tamm bara hag euh ... un tamm chokola hag ... e gaven gwelloc’h reiñ va amann da re ... da botrezed all ha drebiñ va zamm chokola ga’ va zamm bara seac’h.  
 J : Ah ya, ya ya.  
 F : Da poen’-se ne plije ked amann degn.  
 J : Ah ya ? A vije ... ha n’eo oa ke’ ... a oa ked amann gan’ ar reoù all kwa ?  
 F : Puzugur oan’ ked ‘bitued deuc’h a amann evese kredab’, me a oar ...  
 J : Ya pegoulz e oas o tistreñ e ti da dud a-rog pefe ar velo neuhe ?  
 F : A-benn a vakañsoù seulaman’.  
 J : Ah ya ?  
 F : Ya puzugur oan aet enoñ e miz gwengolo.  
 J : Ya ?  
 F : Hag euh ... e oan sañset da vond da ger evid nedeleg.  
 J : Hmm hmm.  
 F : Ha ‘vid nedeleg me oa klañv, puzugur ‘m oa tapet euh ... ar c’heled<sup>158</sup> da la galle veze lavaret deuc’h an dra-he.  
 J : Ya ya.  
 F : An dra-he oa kredab abramour oa chenchañ, oa chenchoù, cheñched ... da zrebiñ oa ke’ mestare traoù hag euh ...  
 J : Mestare boued ?  
 F : Nann oa ke’ mestare boued oa gad m’oa ... oa er C’hosporchoù.  
 J : Ya ya.  
 F : An devezh kentañ, puzugur pa oan n’em gaved eno, em eus choñch, goude ma on kozh bremañ, em oa bed la purée de poix cassé me moa kaved an dra-he fall ! M’oa ke’ be’ james biken an dra-he er ger.  
 J : Ah ya ?  
 F : Oooh !  
 J : [rire]  
 F : Traoù, traoù em eus bed da zrebiñ hag e m’eus ke’ bed mod all goudeze.  
 J : Ah ya, ah ya. Ar boued oa ked ar mestare hini eged ‘ti ar re Kerbrat ?  
 F : Nann.  
 J : Peta, petare cheñchaman’ oa ? Petare ...  
 F : Pffff ... Kalz e oa ne oa ked evel.  
 J : Ne oa ke’ boued pinvidig ?

155 C’est-à-dire « Saint-Draff ».

156 Ici c’est *glav*.

157 C’est-à-dire *din*.

158 Certainement : *kleñved*.

**F : Oh nann, nann nann nann. N'e ke' n'dra-he. Traoù hag, euh, veze commun kwa.**

**J : Ah ya ? Ah ya ya ya. Hag euh te peus lâret e oas ...**

**F : Hag ...**

**J : Ya ya kendalc'h.**

**F : Setu neuhe da Nedeleg em oa ke' gelle' mond d'ar ger ...**

**J : Ya ?**

**F : ... am 'm oa kave' diez evel-just ha goudeze da Bask e oa vakañsoù all goude. Et ben 'm oa ke c'hoan' da von' d'ar ger.**

**J : Poa ke' c'hoant ken ?**

**F : Nann.**

**J : Ah ya.**

**F : Oan euh ... oan, euh, abituded hag em oa gred va joñj enoñ kwa. En em blijout e raen.**

**J : Ah ya, te oa mad ae gan' a ...**

**F : Ga' seurezed.**

**J : Ah ya. Hag ...**

**F : Me' ed oan mestra hein.**

**J : Ah ya.**

**F : Ha goudeze benn ar vakañsoù braz.**

**J : Ar vakañsoù bra a oa deus peg... pegement e pade ar vakañsoù braz ?**

**F : Daou vis hanter à peu près, mahat ?**

**J : Ya ? Adaleg ? Azaleg pe ... ?**

**F : Mis gouere, miz eost hag euh ... hanter mis gwengolo.**

**J : Hmm, hmm. Ah ya.**

**F : Ha va za'-kozha e a-wechoù, eñ ni gase ac'hanon gad a charabañ da bañsion hag euh ... e vouele 'rae pe vele ac'hanon o von' deu pañsion.**

**J : Ah ya ?**

**F : Ya ...**

**J : Evid an distro-skol kwa ?**

**F : Ya.**

**J : Ya ya, hmm. Ha petare ... petare pe vez gred matières petare matière a oa ? Mathématiques ? Istor martehe ?**

**F : Ar pe vez gred e skolioù all iye evel.**

**J : Ya ?**

**F : « Histoire-Sainte » veze iye.**

**J : « Histoire-Sainte » iye kwa ?**

**F : Ya, ar c'hatekiz kwa.**

**J : Ah ya.**

**F : Hag euh ... pe veze, pa veze penoz 'vez lavared euh ... [moment de blanc] ur c'homunioun pe un dra benna... Pask pe n'dra bennag e iemp d'an overn d'al bour... da Lokenole.**

**J : Ah ya ?**

**F : E iaemp war om zroad. Ha da poen'-se veze ked droed da zrebiñ pe ier d'ar gomuni hein !**

**J : Nann ?**

**F : Ranker mon' heb drebiñ ! Hag kalz deuc'houzom a-wechoù 'veze klañv. Hag e voe [en chuchotant] : tomber dans les pommes 'vez peta ?**

**J : Euh ... hag a oe ... semplet ?**

**F : Ya.**

**J : Hag a oe ... semplet ?**

**F : Ya, lod ya.**

**J : Pegwir poa ke' droed da zebriñ evid mond da pediñ ?**

**F : Pe veze ... puzugur m'oa komunian gan... pe vezer da gomunian n'eus ke zroet da zrebi,**

a-rog veze kond eve'-se.

**J** : Ah ya ? Red e oa dit chom beteg pegoulz 'mo'-se a-rog dibri ?

**F** : Ben ... en ofern e veze bara béni vez lâret deuc'h an dra-he. Veze gred an dro hag e gomerez un tamm bara ha gan an dra-he ... Hag an hini e veze klañv e veze roed euh ... un tamm sug dehañ pe 'n dra bennag.

[...]

[Appel téléphonique : Coupure de la conversation]

## Deuxième partie :

[...]

**J** : Ya evit 'pez a lâres, pe oas o lavared l'histoire sainte ahe, e oa istor ar zent a vije ...

**F** : Ya.

**J** : ... a vije disket ?

**F** : Hmm.

**J** : Ah ya.

**F** : Hag ar c'hatekiz iye hein.

**J** : Dalc'het peus soñch eus traoù pe ?

**F** : Oh m'eus ked ah !

**J** : Peus ked. Peta oa a-hend-all ...

**F** : Va fask m'eus gred e Lokenole, pask bihen 'm eus gred e Lokenole, pask braz m'eus gred e Lokenole iye. Hag em oa ur c'hender euh ... mab un tintin degn oa mestare oa[d] ganen hag em oa gred esames<sup>159</sup>.

**J** : Ah ya. Ha peta oa pask bihen ha pask braz ?

**F** : Pask bihen e vez gred da genta war-dro seiz vlas. Neuhe e oan ... ah ! Me' an dra-he m'eus gred e Henvig mahad. An dra-he m'oa gred en Henvig. Ha goudeze pask, a pask ... a pask goudeze 'm oa gred da daouzeg 'loas.

**J** : Se zo mestare tra eget ... evel ar c'homunioun kwa ?

**F** : Hum ?

**J** : Se zo mestare tra evel ar c'homunioun ?

**F** : Ya ya.

**J** : Ah ya.

**F** : Ha da ... da poen'-se veze gred da daouzeg 'loas a pask ha goudeze veze gred an eil pask da drizeg 'loas.

**J** : Ah ya ? Ha peta, peta, peta oa an dra-mañ ?

**F** : Hmm ?

**J** : Peta oa an dra-mañ neuhe ?

**F** : Petra ?

**J** : Ya an eil pask ? Petra ve' ...

**F** : Evel eo, evel.

**J** : Euh ... daoust hag-eñ e peus soñj eus traoù hag a oa ... hag a zo tremened du-hont, traoù ispisial ?

**F** : Pffo m'eus ked ...

**J** : Des souvenirs 'giz ma ve' gret kwa.

**F** : Oh ya med ... an dra-he 'm eus ked souvenirs m'eus ked, n'em eus ked. Er C'hosporchoù evel iye m'eus ked.

**J** : Peus ke' souvenirs kalz kwa ?

**F** : An dra-he 'zo ... an dra-he 'zo droll mestra puzugwir m'eus a... va memor jom ganen ha kouskoude traoù deuc'h a pez am eus bed pe oan bihan hag e goudeze ... e-giz ma 'miche

159 Da lâret eo : *assambles*.

kuzet toud an traoù-se, n'on<sup>160</sup> ked.  
J : Ah ya ?  
F : Ben ya ! Puzugur m'eus ke' joñch.  
J : Ah ya, merde ah ...

[Grand moment de blanc, nous la laissons réfléchir, tenter de se remémorer des souvenirs]

F : Lavarout e rae ar seurezed dign : « *Peur e ... Peur e ... e teui ...* », oan moan feson ha gouskoude e zreben' mad. A ve' a seurezed lavare vezen', a oan' re voan.  
J : Ah ya ?  
F : Hmm.  
J : Hag e brezhoneg pe 'n galleg vije kojeet du-hont ?  
F : Aaah en galleg galleg, toud galleg.  
J : Toud e galleg ?  
F : Hag ar re-he ni walc'he ac'hanom hañ !  
J : Ah ya ?  
F : Hmm.  
J : Ah ya. Med deus al lec'h e peus dalc'hed soñch ?  
F : Hmm ?  
J : Deus al lec'h e peus dalc'het soñj deus penoz e oa al lec'h ?  
F : Al ... ?  
J : Al lec'h ?  
F : Petra ... ?  
J : Al lec'h, le lieu quoi ? Eus ar maner kwa, penoz e oa du-hont ? Penoz e oa an traoù ?  
F : Ffff ! Oh ya ... ya evese med ...  
J : Hmm hag ...  
F : Ha deuc'h a... deuc'h a noz a vichou vese lod a veze meulardiez<sup>161</sup> 'vid lod all, ha iaen a califourchon var a ...  
J : [rire]  
F : Peuzugwir ma... n'ouzou' ke' penoz e eu' maner ?  
J : Ya ?  
F : E zo skalieroù hag, euh, ac'he oa ... en deuxième étage e oa les dortoir hag, euh, ar skalieroù iae beteg an traoñ an dra-he rae aon ah !  
J : [rire]  
F : Hag e lod a iae à califourchon var ... var a ... var a skalieroù kwa da zisken d'an traoñ, oh an dra-he oa dañjerus ! Ooooh !  
J : D'ober peta ? Da velet ... kurius kwa ?  
F : Pezugur lod a oa casse-coup kwa.  
J : Ah ya ? Ha te, te a selle eus an dra-mañ ?  
F : Me m'oa ... me iaen ke' varnañ, iaen ke' var ar skalieroù evese.  
J : Ha te a selle deus ar re mañ o von' kwa ?  
F : Hmm.  
J : Hag, euh, oa ked tud o lavared deho : « *Oh ! Harzit, kwa, paouezit da ...* » ?  
F : Oh bah ober a raen an dra-he pe veze ked den bed o sellet hein !  
J : Ah ya ! [rire]  
F : Hag ar re goshañ veze laked da ziwal ar re-he, ar re vihanoc'h.  
J : Ah ya, ya ya. Ar re yaouanka a oa peseurt bloavezh ?  
F : Hein ?

160 C'est-à-dire n'ouzon ked.

161 On entend meulardiez mais cela signifie muioc'h a hardiegezh.

**J : Peseurt bloa' a oa gan' ar re yaouankañ ?**  
**F : Petra ?**  
**J : Peseurt oad a oa gan' ar re yaouankañ ?**  
**F : Oooh ... n'on ked 'vit lavaret dit med bihan oant mestra hein.**  
**J : Be' oa reoù hag o doa pem' pe c'hwerc'h bla ?**  
**F : Pemp ploas matehe.**  
**J : Ah ya ?**  
**F : Med lod all oa koshoc'h hañ.**  
**J : Ah ya ? Hag ar re goshañ a oa peseurt oad ? Petare oad ?**  
**F : Fffo n'on ke' 'vid lavare' did puzgur lod e oa goude e iaen da seurezed !**  
**J : Ah ya ? Diouztu war-lerc'h kwa ?**  
**F : Lod ya !**  
**J : Ah ya ? Ha te n'out ked an hini a zo chomed ar pellañ sur-wac'h ?**  
**F : Oh nann ! Me n'on ke', lod zo chome' pelloc'h 'vidon-me kalz.**  
**J : Hmm, hmm, hmm hmm. Ah ya ... hag dalc'het peus soñj penoz e oa organized ar pensionnat piv a oa e penn ha toud-se ?**  
**F : Aaah ! Une mère supérieure e oa vize lavaret deuc'houti. Ha hounez ni oa treac'h da toud ar re all kwa.**  
**J : Ya ya.**  
**F : Goudeze e oan toud evel à peu près ya.**  
**J : Ne oan ke', ne oa ke' droukoc'h 'vid ar reoù all kwa ?**  
**F : Nann me gaven ked.**  
**J : Siriusoc'h kwa martehe kwa ?**  
**F : Lod ya.**  
**J : Hag euh ...**  
**F : Me bi ... moa ... me blije ked ar skol degn.**  
**J : Nann [rire]. Peta blije dit neuhe ?**  
**F : Pffo ! Me oar peta blije din, me n'on ked ac'ha !**  
**J : [rire]**  
**F : N'on ked ac'ha petra !**  
**J : Hag euh ... ya neuze ar re hag a oa e penn ar maner ac'he, ne oan' ke' seurezed sur-wac'h ? Ar-re perc'henn ?**  
**F : Eo.**  
**J : Deo ?**  
**F : Heg euh ... un omonier a oa iye.**  
**J : Ah ya ?**  
**[...]**  
**J : Ha peta re an omonier ?**  
**F : Ben ober an overn tiens !**  
**J : Ah ya ? Ur pot' a oa ?**

[Nouvelle coupure de la conversation]

### Troisième partie :

**F : Ma tante me prenait !**  
**J : Le dimanche de temps en temps ta tante te prenait ?**  
**F : Oui j'allais manger. Pa'ce que celle des neuf enfants là.**  
**J : Ouais ?**  
**F : Tenait une ferme à Locquéholé aussi.**

J : Et celle des neuf enfants c'était ... ?  
 F : Tante Anne-Marie une sœur à ma mère.  
 J : D'accord ouais. À Locquéholé qu'elle tenait une ferme ?  
 F : Oui Locquéholé, Taulé, là quoi.  
 J : Et elle était mariée avec qui celle-ci ?  
 F : Faut que je te montre où.  
 J : Avec qui elle était mariée celle-ci déjà ?  
 F : Jacques Hamon.  
 J : D'accord ouais. Hmm ...

[Nouvelle coupure de la conversation]

### Quatrième partie :

**F : Setu neuhe oan e lavared did e iaen a-vichoù da di va zintin e Gorréquer an anv an atan'. Ac'he m'oa va ... va c'hender ... [en chuchotant] cousin, cousine ?**  
**J : C'hendero kwa, c'hendervez ? Hein ? C'est pas ça ?**  
**F : Ya. Ma c'hender' hag e voa peder plac'h ...**  
**J : Ya, ya ya. Peder gendervez kwa ?**  
**F : Hag e oa : Jean, Léon, Albert, Roger, Jojo ; hag e oa : Louise, Jacqueline, Solange et Marie-Thé.**  
**J : Ah ya.**  
**F : Oant nav !**  
**J : Reoù deus da oad iye ? Pe ...**  
**F : Euh ... Léon oa mestare oad ganin, m'am gred om' fask esañmes. Hag va zintin hi doa rezervet ar restoran e Lokenole 'vidom.**  
**J : Hmm hmm.**  
**F : Setu neuhe ... ounez oa mad 'vid va zad mestra puzgur d'ho ke' ... va zad doa ke' bed ezhom den em okupiñ. Hag hi ni doa klasked va zae d'ober va c'humunioun degn a tout.**  
**J : Ah ya ? Hi doa graed se kwa ?**  
**F : Hmm. Hag al leor ma peus gweled ac'he, en dol-noz, em oa bed diga' va merones 'vid va fask. Hag Tante Germaine oa grek<sup>162</sup>, grek Tonton Hamon eu breur d'am ... d'am ... hez voe breur d'am mamm em oa bed eu chadenn gad eu ...**  
**J : Ur C'herbrat kwa ?**  
**F : ... ya, gad eur c'hroaz. Un ... une croix.**  
**J : Hmm.**  
**F : Hag euh ... pfffo, ar re all 'm eus ke' re a joñj peta 'm oa bed digato un dra bennag 'm oa bed iye. Hag euh ... don' a ra em joñj pe etre ti va zintin hag a manar lec'h ma oan e pañsion e voa un episiri, n'on ke' penoz 'vez lavared deuc'h an dra-he ...**  
**J : De, deo ya, ya.**  
**F : Hag e veze bomboyoù<sup>163</sup> hag a vichoù meze un tamm gweneg hag e yem da brenañ bomboyoù.**  
**J : [rire]**  
**F : Me m'eus gred kofejoù bomboyoù enoñ.**  
**J : [rire] Peta oa anv an episiri ?**  
**F : Oh m'eus ke' joñj petare anv 'oa, un tamm ti oa, bomboyoù a veze gwerzed e-barzh.**  
**J : Ya hag euh ... hag a veze gred e-kichen kwa ... an hini a oa en episiri a rae-se kwa ?**  
**F : War an hen' oa, etre, 'tre lec'h ma oan e pañsion hag 'tre va... ti an atan' va zintin.**

162 C'est-à-dire *eo oa gwreg*.

163 C'est-à-dire *madigoù* ou « bonbon » en français.

**J : Ah ya. Me' an hini a oa e-penn an ispisiri a rae ar bomboyoù pe ... ?**  
**F : Hi e rae ...**  
**J : Ya ?**  
**F : A' bomboyoù ?**  
**J : Ya ?**  
**F : Oh ked !**  
**J : Nann, nann nann, prenet kwa ?**  
**F : Ya prened oan hag e m'eus joñj e oa ... lod oa à la menthe ha bremañ blijfe ke' deign à la menthe ha da poen'-se ...**  
**J : E oa kofajou ?**  
**F : Ya.**  
**J : Ah ya. Ha Gorreker zo e ... zo e peta ... Lokenole iye kwa ?**  
**F : Euh ... diaez walac'h e degn lavared did n'on' ke' pe 'mañ e Lokenole sañsed mañ, gav dign. Sañse' ra parti deuc'h Lokenole me ... just emañ ...**  
**J : Etre Lokenole ha Taole kaji ?**  
**F : Ya ya.**  
**J : Hmm.**  
 [...]  
**J : Ya bremañ, un tamm goz war ar re Kerbrat ahe. Nemed ma pefe un dra all d'ober ... da lavared diwar-benn ar pensionnat ?**  
**F : Hmm.**  
**J : Peus ked [?] ?**  
**F : Nann deu ked em joñch.**  
**J : Penoz e tremenet pa poa la galle ahe ?**  
**F : Pe oa ?**  
**J : Penoz e gred pa peus be' la galle ahe ?**  
**F : Pa m'eus 'trapet a ... ?**  
**J : Ya ar c'hleñved ahe ?**  
**F : Pe on be' gañ<sup>164</sup> ar seurezed a ni zoagne ac'hanon hag e veze laked des bandes<sup>165</sup> deign war va bizied hag an dra-he oa, oan klañv beteg va ilin hag euh ... an dra-he dirente 'rae.**  
**J : Dirente ?**  
**F : Dientet<sup>166</sup> e rae ya, la galle !**  
**J : Ha peta e' direntet ?**  
**F : Ça ... y avait comme du pue !**  
**J : Ça coulait quoi ?**  
**F : Oui. Hag a veze gred des poupées 'vez lavared deuc'h an dra-he degn deuc'h va bizied toud. Hag ar seurezed ni rae an dra-he gand un tamm sizhailh bihan ac'he, a zistage an traoù.**  
**J : Ah ya ? A zistage ar c'hroc'hen ahe ?**  
**F : Hmm.**  
**J : Ah ya. Ha penoz out bed pareed neuhe ?**  
**F : Oh pareed evese me n'ouzon ked ...**  
**J : Ne ke be' ... ne vize ke' laked 'produ bennag pe ... ?**  
**F : M'eus ke' soñj.**  
**J : Nan ?**  
**F : M'eus ke' joñj 'vije laked un dra bennag.**

164 C'est-à-dire *klañv*.

165 Elle nous a précisé par la suite qu'à l'époque ce n'était pas des bandes comme aujourd'hui, mais des morceaux de tissu.

166 C'est-à-dire *suinter*.

## Entretien n°3 : Avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac

Enregistré le 25 novembre 2016 à Saint-Draff en Guiclan

H = Hamon Saliou (Informateur)

D = Denise le Gac (Informatrice)

J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

[...]

D : Mais parce que main'nant y a plus qu'un champ, mais dans le temps y en avait dix !

J : Et chaque champ avait son nom ? C'est pas ça non ?

D : Ah oui !

H : Chaque champ avait son numéro.

J : Son numéro ?

H : Le numéro et puis un nom aussi d'ailleurs.

[...]

J : Vous, vous souvenez des noms ou ... ?<sup>167</sup>

D : Ah oui, oui !

J : Y avait quoi par exemp' ?

H : Ben par ici, par [...] là c'était Parg ar Ger, le premier là. Après c'était, oh me rappelle plus ...

D : Parg Balaneg !

H : Parg Balaneg aussi. Et là-bas c'est le Parg euh ...

D : Park ar C'hoat<sup>168</sup> !

H : Parg ar C'her, Parg ar C'her c'est ...

D : Parg ar C'hoat !

H : Parg ar C'hoat aussi oui ...

D : En bas.

H : Parg ar C'her, Parg an Dalig<sup>169</sup>.

J : An Haleg ?

H : An Dalig oui.

D : *An dal* ça veut dire que y avait eu un presque aveug'.

J : Un aveug' quoi ouais.

H : Parg an Dalig, là y en avait trois Parg an Dalig là. Parg a ... Parg ar C'her aussi. Ah non Parg ar C'her c'était [?'wah hraoñv?], c'était [?'wah hraoñv?]. Et puis en haut y avait ...

D : Ar Wac'h Vien !

H : Ar Wac'h Vien en haut oui. Et puis ... Oh ils avaient tous des noms.

D : Parg a' Budoù<sup>170</sup>.

H : Parg a' Budoù, Parg a ... oui.

D : Parce qu'on parlait de Ti Budoù aussi, y avait dû avoir une vieille maison qu'on appelait Ti Budoù là quelque part et, et les champs !

H : Parg ar Jardriner y avait là, là !

J : Y a quoi ?

H : Parg ar Jardriner, ici là ...

D : Oh oui, mais ça c'est nous qui avait donné ce nom !

167 Francine Saliou donné ces noms-ci en plus, en écoutant l'enregistrement à notre côté : *Park d'an Neac'h*, *Park Leton*, *Park d'ar Ger*, *Ar Warm Vras*.

168 Le « o » signifie que l'accent est mis sur le « o ».

169 Parg an Dalig : il était composé de deux champs, d'après Francine Saliou. Francine Saliou prononce la terminaison ainsi -i/etch différemment de la forme écrite -ig tout comme pour la finale du prénom breton de Guillaume Saliou : Lom-i/ecth.

170 D'après Francine Saliou cela viendrait du français « butte ».



H : Non, non c'était aux Jestin, mais il était à nous là après.  
 J : D'accord, Chardrinier ?  
 H : Chardiner oui !  
 [...]  
 H : Comment qu'on appelait le champ qui ... qui était là à côté du transformateur déjà ?  
 D : Park Midou<sup>171</sup> !  
 H : Park Midou oui.  
 J : Ah ouais. Et Midou, pourquoi du coup ?  
 H : Midou parce que y avait eu, dans le temps, y avait eu une p'tite maison là, mais y avait un là. Y avait un dans la p'tite maison qui s'appelait Midou.  
 J : Et Budoù aussi c'est la même chose ?  
 D : Oh oui ! Et en haut là y avait la butte, une butte euh ...  
 H : Ah oui, là y avait une butte, si tu veux. Pas dans le champ à nous, mais dans le champ d'aut' là y a eu une butte pa'ce que dans l'temps quand les Anglais attaquaient Morlaix, si tu veux, ils avaient des, des buttes de temps en temps comme ça. Et ils demandaient du renfort de Brest d'une butte à l'aut', d'une butte à l'aut'.  
 J : D'accord et y faisaient comment, y mettaient du feu où ?  
 D : Y allumaient du chaud.  
 H : Y faisaient du feu oui.  
 J : Ah ouais.  
 D : Et là on app'lait ... butte ... comment ? Comment s'appelait la butte, elle avait un nom ... Et ça a prolongé sur Plouvorn et tout ça. Et c'est là, celle-ci, était, était ... était avec celle de Taulé.  
 H : Hein ?  
 D : Quel nom elle avait ?  
 H : Ah, j'ai eu su le nom aussi, me rappelle plus.  
 D : Bon tu vois quand on ne parle plus après ça ...  
 H : Là y a eu une butte aussi, tiens, dans le champ, dans le champ ... dans le champ à celui qui est en face là. De la maison, de la maison qui est ... si tu veux, pas chez Christine. Après quand tu vas y a une maison à gauche là, vers Penzé et dans le champ de ceux-là y avait une butte dans le temps aussi.  
 J : Ah ouais. Et tout ça, ça a été démoli après quoi ?  
 H : Ah oui ça a été démoli, oui.  
 J : Vous avez eu connu les aut' buttes, un peu, comme ça ? Vous avez vu un peu ?  
 D : Oh non, c'est les vieux qui nous ont raconté.  
 H : Les vieux nous ont dit ça.  
 J : Ah ouais ?  
 H : Mmm.  
 D : Parce que là y avait le ... quand même, comment on appelait le vieux chemin là ?  
 H : Ah !  
 D : Qui allait à la butte ?  
 H : Je me rappelle p'us ... ça avait un nom aussi, mais ...  
 D : Oublié.  
 H : On a, on a oublié oui ...  
 J : C'est pas des chemins romains ça ?  
 H : Si si c'est des chemins romains, oui !  
 J : Ah c'est ça, ah ouais.  
 H : Ah oui.  
 D : Parce que les ... les Anglais attaquaient Morlaix quoi.  
 J : Ouais souvent ouais.

171 Francine Saliou parle de *Parg Minou*.

H : C'est pour ça qu'on a dit « Morlaix : S'il te mordent, mords les! »  
 J : Ouais ! Ouais ouais ! Vous savez l'histoire aussi ? Vous l'avez entendue ?  
 H : Oui, oui, on sait ça, oui.  
 J : Ouais, ouais.  
 D : Pa'ce que le gouverneur de ... de Morlaix quoi à l'époque, habitait à Henvic à Lézireur. Et dans la cour de cette maison-là : y a une vasque<sup>172</sup>. D'où elle est venue et comment elle est arrivée là ?  
 J : Et une vasque pour faire quoi alors ?  
 H : Une vasque, une vasque qui a ...  
 J : C'est pour l'eau quoi ?  
 H : Euh ...  
 D : Mais nan, mais ...  
 H : Je sais pas d'où elle est venue, mais elle est venue là.  
 D : ... il a ... main'nant il a mis ... avant on pouvait aller dans sa cour voir. Mais main'nant il a mis une barrière. Mais nous on a eu vue euh ... une grande vasque quoi. Main'ant chépa est-ce qu'il a mis des fleurs dedans ou est-ce qu'on mettait de l'eau.  
 H : Une vasque en granite quoi, si tu veux.  
 J : Ouais, ouais, et c'est ... ça devait êt' vieux ça sûrement ?  
 D : Une grande, une grande vasque.  
 J : C'est énorme quoi ? Ouais, ouais.  
 H : Nous on avait été [...] on allait voir, mais main'nant ... on allait marcher à Henvic et puis ont ... on avait été les voir là.  
 J : Ah ouais d'accord, ah ouais.  
 D : Le gouverneur de ... de Morlaix était là quoi, 'fin ses ... ses soldats étaient ... étaient au château quoi.  
 H : C'est pour ça qu'on avait fait ... euh comment ... le Château du Taureau a été fait pour défend' Morlaix.  
 J : Ouais c'est ça ouais. Ouais, ouais.  
 [...]
 D : Parce que quand nous ... quand moi j'étais à l'école : on disait que là on mettait les prisonniers et que ... oh !  
 J : T'étais à l'école à Carantec toi ?  
 D : Haha !  
 J : À Carantec que t'étais ?  
 D : Oui.  
 J : Ah ouais. Ouais parce qu'en plus tu le voyais tous les jours quasiment ?  
 D : Oui, hi ! Tous les jours oui.  
 J : Ouais, quand on est enfant, c'est des choses qui attirent ça.  
 D : Y avait des revues en ce temps-là aussi. Enfin comme y a main'ant là qui te racontait que ... euh ...  
 D : Qu'il y a eu des prisonniers comme euh Blanqui ou chépa tout qui ...  
 J : Ah ouais ? Ça s'app'lait comment, ces trucs-là ?  
 D : Alors j'aurais voulu aller voir l'intérieur quoi, mais main'ant ! Tu vois ...  
 H : Moi, moi main'ant j'ai pas besoin d'aller pa'ce que quand j'étais soldat, j'ai eu monté la garde sur un ... un château, sur un vieux château comme ça à Oran là-bas.  
 J : Un truc qui était dans ... sur l'eau aussi pareil ?  
 H : À Oran oui !  
 J : Ah ouais ?  
 H : Y avait un château comme ça.

172 La vasque de Lézireur à Henvic, <http://www.ouest-france.fr/bretagne/morlaix-29600/la-vasque-de-lezireur-henvic-1243408/>, consulté le 8 décembre 2016.

D : Oui, mais il était dans l'eau ?!

H : Non il était pas dans l'eau çui-là, il était sur ... au milieu d'Oran.

J : Ah d'accord, ouais.

H : Et ce ... c'est à peu près le même château que ça.

J : D'accord ouais, ça se ressemblait quoi.

H : Et j'avais un vieux onc' qui a fait son service là-bas aussi.

J : À Oran aussi ?

H : Oui. Il avait mis, il avait écrit ses initiales sur euh ... sur la pierre et j'ai eu, j'ai eu trouvé !

J : Ah ouais ? Héhéhé ! Comment il s'appelait çui-là ?

H : Hein ?

J : Comment il s'appelait ton oncle ?

H : Il s'appelait Gabi Roué.

J : Gabi Roué ? D'accord.

D : Oui de Warm al Luz quoi. Le vieux ... le vieux de Warm al Luz là. Le vieux tonton de Warm al Luz.

J : Et çui-ci, c'était un oncle de d'où alors ? Comment ?

H : Ben c'est-à-dire que c'était un frère à ma grand-mère, euh ... la femme de mon ... de Hamon de Cosporchou, si tu veux.

[...]

D : C'était Kerbrat et Roué quoi.

[...]

J : [...] Pour le mariage de Guillaume Saliou et Marie Kerbrat, est-ce que vous savez si c'était arrangé ou pas ?

H : D'après ce qu'on dit oui.

D : D'après ce qu'on dit ...

H : D'après ce qu'on dit oui. C'est arrangé oui.

J : Grand-mère pensait ouais. Et elle m'a dit aussi qu'elle a entendu qu'il y avait un jeune homme qui lui tournait autour de Henvic ?

H : Hein ?

D : Oui, euh ...

J : Et elle m'a dit qu'y avait un jeune homme qui lui tournait autour de Henvic ?

D : Oui, ben ... oui les vieux auraient peut-être arrangé ça comme un ... ton grand-père a vécu là, pas loin de Cosporchou ...

J : Euh, mon grand-père à moi, ou ... ?

D : Le Saliou quoi.

H : Le Saliou oui, il a eut habité Kerrerec.

D : Il habitait ...

H : Si tu veux ...

J : Kerellec, c'est tout près ?

H : Oui, tu sais où c'est Cosporchou ?

J : J'ai été, mais je ... je situe pas, si tu veux.

[...]

H : Là il a eu habité là.

J : D'accord.

D : Y a une vallée entre eux quoi.

H : Y a une vallée entre eux oui.

J : OK et tout ça, c'est en Taulé quoi ?

H : Ça, c'est en Taulé oui.

J : D'accord ouais. Et euh ... ah ouais du coup, qu'est-ce que vous avez entendu à propos de ce mariage-là ? On vous a raconté des trucs sûrement non ?

D : Oh j'ai ... je n'ai rien su.  
H : Y paraît que ... d'après ce que j'ai entendu dire, ils s'étaient rencontrés à la foire de Penzé. Parce que Penzé, ça a été une ... y a eu une foire très renommée à Penzé dans le temps.  
J : C'était pas pour ton grand-père ça plutôt ?  
D : Oh si. Ton grand-père aussi.  
H : Mon grand-père Saliou ...  
D : Mais ça a duré hein !  
H : ... et mon grand-père de Cosporchou se s'rait rencontré à cette foire là et y paraît que y se s'rait arrangé pour marier Lomig<sup>173</sup> et puis ... et puis ces femmes-là.  
J : D'accord donc c'était les deux grands-pères.  
H : Et le soir, le soir, y paraît, y se disputaient !  
J : Ah ouais ?  
H : Y paraît.  
J : Ouais ouais.  
D : Y a... y a une chose : le grand-père de Cosporchou avait beaucoup d'enfants.  
J : Ouais ouais, j'ai vu ça ouais.  
D : Et y tâchait d'établir ses enfants si tu veux ...  
J : Un peu partout peut êt' ?  
D : Ben ! Pa'ce que ... bon, comme une euh ... là une était venue ici, il a tout fait pour envoyer une aut' au Hinguer<sup>174</sup>.  
J : Hmm hmm d'accord. Ouais ouais.  
D : Là, je sais pas comment ça s'est fait. Et la petite, tu sais la petite voulait ...  
H : Oui.  
D : ... voulait à tout prix se marier ?  
H : Avec un ... avec un ... oui celle de Gorrequer voulait s'marier avec ... avec euh ah ...  
D : Et puis on lui a dit : « *Tu attendras ton tour.* »  
H : Jean, Jean, Jean ... Jean Picard.  
J : D'accord.  
H : Mais Jean Picard n'avait pas de situation.  
J : Ah c'est ça !  
H : Ça fait que ... on lui a trouvé un aut' et elle s'est mariée avec un aut'.  
J : Ah ouais. Donc ça fait que en fait : les mariages à l'époque y essayaient de voir pour ... par rapport aux terres et tout ça ?  
H : Oui oui oui ! Il fa ... il fallait ...  
D : Bon parce qu'après, après il lui restait des garçons et souvent dans les fermes, y voulaient garder un garçon ...  
J : Dans la ferme quoi ?  
D : Dans la ferme.  
H : Oui.  
J : Pour succéder quoi.  
H : Alors après ... après ça y a un onc' qui c'est marié avec une de Locquénolé. Comment ...  
D : Oui, mais là ... la guerre est venue !  
H : Hamon Kerbrat oui, mais avant la guerre c'était ! Hamon Kerbrat s'est marié avec Germaine Chevalier, de ... de Locquénolé. Mais ça plaisait pas trop au grand-père là, parce que c'était une petite ferme et puis ...  
D : Mais ...  
H : Y avait rien à faire, ils sont partis ensemb'.

173 Prénom breton que l'on employait pour parler de Guillaume Saliou (1905-2000). Francine Saliou nous dit que la fin de Lomig était prononcée de façon significative avec les anciens : Lom- « etch »

174 Francine Kerbrat (1907-?)

J : Ah d'accord ouais, donc là y ont réussi à passer outre quoi.  
D : Et puis là y a arrivé la guerre et puis tout ...  
H : Il a été mobilisé et il a été prisonnier aussi.  
J : Ah merde ah !  
H : Oui, et même les deux hommes qui restaient ont été prisonniers. Euh ... un onc' du Hun<sup>175</sup> si tu veux, qui... qui... qui c'est marié à Cosporchou aussi dans le [?logement?]. Mais à Cosporchou y étaient deux coup[les], si tu veux après. Et après, il acheté le Hun, il est ... il est venu au Hun, euh...  
D : Non, mais dit donc : que ce ... on est arrivé à la guerre. Ça fait qu'après, comme celui-là était prisonnier, y avait la tante Louise qui a trouvé ...  
H : Qui a trouvé un frère ... un frère à celle à Tante Anne-Marie de Gorré... Hamon, à Hamon aussi était un frère à Hamon de Locquénolé, si tu veux.  
D : Et ceux-là ...  
J : Elle a trouvé un aut' pendant que ...  
D : Oui, et ceux-là est resté à Cosporchou et quand le ... quand tonton Joseph qui était jeune homme, qui était célibataire, mais fait prisonnier est revenu, y s'est installé aussi à Cosporchou.  
J : D'accord.  
D : Mais... mais ... c'était pas posib' que tout ce mond' là soit à Cosporchou, ça fait qu'il a pu acheter le Hun. Le Hun ou y a des serres là.  
J : Et c'est où ça ? C'est dans qu'elle commune c'est à Taulé toujours ?  
D : À Taulé !  
H : À Taulé.  
D : Où y a les serres Kerbrat là.  
[...]  
J : Et là c'est toujours un Kerbrat qui tient ça ?  
D : Oui.  
H : Là c'est Kerbrat oui.  
D : Et ceux-là ont prospéré dans les tomates là.  
J : Ouais, c'est ça ouais.  
[...]  
D : Et ça, ça fait que ... pour ... les paysans – et c'était peut-être un peu partout comme ça – les paysans tâchaient d'établir leur<sup>176</sup> ... surtout quand on a beaucoup de ...  
J : Mouais c'est ça ! Et vous avez vu qu'c'était pareil chez d'aut' familles qu'y essayaient aussi de se met' un peu partout là, ou ... ?  
D : Je ne sais pas si le ... si les aut' familles ...  
H : Je ne sais pas ...  
J : Non ?  
D : J'ai pas su, on parlait pas d'ça ...  
J : Non ?  
H : Dans les aut' familles, non ...  
D : On parlaient pas d'ça ... et puis le grand-père et la grand-mère voulaient aussi que tous les coup[les] aient beaucoup d'enfants !  
H : Ah oui ! Ah oui oui !  
J : Ah ouais ?!  
H : Ah oui oui oui. Oui oui.  
J : Ah y insistaient là-d'sus quoi ?  
H : Ah bah oui oui oui !  
J : Ah ouais ?

175 Lieux-dit situé dans la commune de Taulé. On le prononce le « Heun » en expirant bien le « h ».

176 Elle veut sûrement dire leurs « enfants ».

H : Ah oui !  
 J : Et euh ... Guillaume il a eu, on lui a insisté aussi là d'sus ?  
 H : Ben y a eu que moi ma sœur ... ma sœur ... et puis, puis on a eu un frère. Un frère qui est décédé à dix-huit mois.  
 J : Alors ... attend, 'tend ... y avait toi ... ?  
 D : Y a eu toi, ton frère de rang !  
 H : Y avait moi, y avait un frère après qui est décédé à dix-huit ans<sup>177</sup>, 'puis après y a eu ta grand-mère.  
 J : Oui, c'est ça, ouais ! D'accord ouais. Ouais vous étiez trois quoi ? Ouais.  
 H : On était trois.  
 D : Mais y voulaient que ...  
 H : Parce que je me rappelle quand... quand ... quand la guerre est déclarée, le père ... le grand-père de Cosporchou avait dit : « *Lomig, s'il avait voulu faire comme les aut' et ben il n'aurait pas été mobilisé non plus.* »  
 J : Ouais. Ouais ouais, bah ouais, mais c'était ... c'est un peu exagéré aussi quoi quand, quand tu vois tous les enfants qu'il a eu lui aussi !  
 D : Oui bah ! Alors au Hinguer y en avait cinq. À Gorréquer<sup>178</sup> au début de la guerre y avait déjà sept ou hu... cinq ou six ! Ça fait que ceux-là n'ont pas été mobilisés.  
 H : N'ont pas été mobilisés.  
 D : Tandis que ton père !  
 H : Mon père est parti.  
 J : Lui, c'est que auxiliaire qu'il était, nan ?  
 H : Hein ?  
 J : Il était dans quel service, lui déjà, à l'armée euh ... ?  
 H : Mon père ?  
 J : Ouais.  
 H : Il était dans l'artillerie.  
 J : L'artillerie que c'est, d'accord ouais. Il était cuisinier dans l'artillerie non ? C'est pas ça ?  
 H : Hein ?  
 J : C'était pas aux cuisines qu'il était dans l'artillerie ?  
 H : Non il avait ... il avait ... quand il faisait son service il avait un collègue qui était à la cuisine.  
 J : Ah d'accord ouais. D'accord.  
 H : Lui, il était ordonnance du ... commando ou capitaine, je sais pas.  
 D : Non, mais ... le grand-père de Cosporchou voulait beaucoup d'enfants. Même quand il était pratiquement mourant, toi t'allais le garder la nuit ...  
 H : Ouais, il me dit comme ça ... y me dit ... une fois comme ça, y me dit en breton : « *E Lesnoa*<sup>179</sup> *ah zo merc'he'founnus*<sup>180</sup> ! »  
 J : Oh ayayaï, yayayayaï !  
 H : [rire]  
 D : Il voulait qu'il aille avec une fille d'Henvic là !  
 H : Oui oui oui !  
 J : Ah ouais ?  
 H : Oh oui, oui, oui ! Parce que moi j'étais bien vu avec lui.  
 J : Ah ! T'étais bien vu toi ?

177 C'est dix-huit mois.

178 Ici elle le prononce : « *gwareker* ».

179 Orthographe officiellement « Lesnoy » ; il s'agit d'un hameau situé dans la paroisse d'Henvic.

180 Traduction : « *À Lesnoa il y a des filles avantageuses.* » *Founnus* dans le dictionnaire breton-français de Roparz Hemon signifie à la fois : *abondant ; avantageux , substantiel ; rapide, vite ; actif, diligent*. Ici il prend plutôt le sens d'« *avantageux* » étant donné que le grand-père de Cosporchou (Hamon Kerbrat, 1876-1950) évoque, indirectement, un stratagème matrimonial, qui se doit d'être avantageux.

H : Oh oui ! Moi j'étais bien vu avec lui. Et j'avais passé une des dernières nuits avec lui, même. Parce que à l'époque il fallait [?paraît?] que quelqu'un aille avec lui la nuit, j'avais été quoi ... la dernière nuit, j'avais été avec lui, je crois. Y m'avait dit comme ça : « *E Lesnoa 'merc'he' founnus !* » Ouh ! Mais j'avais trouvé pour alors.

J : [rire]

D : Non, mais ... c'était aussi d'une famille nombreuse, tu sais<sup>181</sup> !

H : Bah oui, c'était une famille nombreuse aussi.

J : Ah ouais, mais j'ai regardé un peu, du coup, vous savez là, dans les papiers là ; j'ai regardé un peu : lui, il a eu un enfant par ans quasiment depuis son mariage !

D : Oui.

J : C'est fou hein ?

D : Ouais.

H : Ouais.

J : C'est fou. Mais bon, c'est comme ça ...

D & H : Ouais.

J : Et lui était comment du coup ? Y 'tait pas strict ? J'ai entendu avec grand-mère, un p'tit peu.

H : Oh si, il était ...

J : Ouais ?

H : Oh oui.

J : Il avait un caractère quoi ?

H : Oh oui !

J : Ah ouais.

H : Mais tu l'avais jamais trouvé saoul ah !

J : Non ? Non non. Sérieux quoi ? Sérieux.

H : Y buvait que du lait !

J : Ah ouais ? Ah ouais ... Et y d'vait manger beaucoup alors puisque ... ? [rire]

H : Ah oui !

H & J : [rire]

D : Il employait du monde ...

H : L'employait du monde oui.

D : Il employait du monde pour travailler la ferme.

J : C'était une grosse ferme ? Qu'il avait alors ? Pour... pour l'époque ?

D : À l'époque oui.

H : Oui c'était une bonne ferme ça. C'était une bonne ferme.

D : Ça, c'était une bonne ferme ...

J : Ah ouais ? Ça produisait quoi ?

H : Oui, oui. Mais c'était une bonne ferme, c'était une des meilleures fermes de Taulé, qu'on disait.

J : Ah ouais ?

H : Dans l'temps. On disait qu'y avait trois bonnes fermes à Taulé c'était : Cosporchou, Kerguz<sup>182</sup> et puis euh ... et comment qu'elles s'app'laient les autres là ...

D : Kerollac'h.

H : Kerollac'h.

J : Kerollac'h, d'accord.

H : C'était les trois meilleures fermes à Taulé, qu'on disait. Je crois qu'on était une des bonnes hein.

181 Importance du nombre dans le choix de ses alliances matrimoniales : plus la famille était nombreuse, plus grande semblait être le prestige, car plus la toile familiale est vaste, plus grande est son influence sur la région. Qui plus est, si des difficultés jalonnent le parcours d'un individu au sein de ces familles, il peut faire jouer la solidarité de ses parents, cousins et de sa famille proche ou éloignée. Il semble que dans ces sociétés paysannes il y a deux cercles de proche : les voisins et la famille, le reste ne sont que des connaissances. On compte véritablement avant tout sur ses parents.

182 Qui s'orthographe : *Kergus*.

Là y paraît que tu perces un mètre, tu trouves que du sab' en-d'sous.

J : Ah bon ?

H : Là, même qui pleuve, qui pisse tous les jours, ça s'ra jamais trop mouillé. Et en été, ça sèche pas trop non plus.

J : Ah ouais ?

D : Y as juste qu'une partie, que Marie-José a pris là, qui est humide, qui pousse des joncs.

J : Ah ouais.

H : Oh peut-être un hectare et demi, peut-être, qui est vraiment humide.

D : Y pousse que des joncs.

H : Main'ant elle est pas trop humide parce que, quand on a fait la quat' voie là, on a récupéré la terre pour met' dessus ça fait que ...

J : Ça a décapé un peu quoi ?

H : Oh ... ça ...

D : Oui, mais tu vois ce que Marie-José a gardé là.

H : Oh oui, là. Là c'est un peu humide aussi oui. Oh ! Autour d'la ferme là, les terres autour d'la ferme là, c'était assez humide quoi. Mais plus haut, plus haut non.

J : Non ?

H : Non non.

J : Comment vous dites « jonc » en breton ? Comment on dit ?

D : Les joncs ?

J : Ouais.

**H : Uheloc'h** quoi. **Uheloc'h 'vi al lojamant ma kerez kwa.**

**J : Ya, ya me' ar** « jonc » **penaos lâres-se e brezhoneg ?**

D : Quel nom tu donnes au jonc ?

H : Oh bah ... en bas on dit *ijeloc'h* quoi. **Uheloc'h d'an neac'h.**

J : D'accord et oui, du coup les deux grands-pères : les Kerbrat et les Saliou, y s'entendaient bien ou quoi ?

D : Ouais.

H : ...<sup>183</sup>

J : Ça allait ? Parce que j'ai entendu, grand-mère me disait qu'il y avait eu du *freg-jeu*<sup>184</sup> apparemment pendant le mariage ...

H : Oh oui.

J : Ouais. Ouais ouais.

D : Parce qu'après tu vois, quand ta mère est morte, est-ce qu'ils n'auraient<sup>185</sup> pas voulu que ton père se remarie avec Tante Jeannette ?

H : Ah ça ! Là j'ai jamais entendu rien de ça.

D : Non. Là ton père n'aurait pas marché.

H : Non. Parce que Tante Jeannette, c'était pas ... c'était pas ça.

J : Non.

H : Non.

J : C'était la sœur à ...

D : Oui c'était la sœur, mais beaucoup plus ... enfin beaucoup plus jeune. Ta mère était née en sept, non ?

H : Oui.

D : Et Tante Jeannette, peut-être était née en ... en seize peut-être ou ... ?

H : Ouh ben ... Elle avait quel âge ? Elle avait quatre-vingt-treize ans quand elle est morte, non ?

183 Moment de « blanc » : est-ce un tabou ? Quelque chose dont on doit éviter la conversation ?

184 Traduction : « des tensions, un conflit ».

185 Dans le doute, nous l'avons mis au pluriel. Est-ce qu'elle parle d'un accord de mariage qui se serait formulé entre les deux pères Hamon Saliou et Hamon Kerbrat, ou ne parle-t-elle pas que d'Hamon Kerbrat qui paraissait, d'après les dires d'Hamon et Denise, être enclin à ce genre de manœuvre matrimoniale.



D : Euh je me rappelle pas.  
H : Y a trois ans qu'elle est morte.  
D : Oh ç'aurait pu se faire, tu vois, puisque ...  
H : Oh non, oh non celle-là ... celle-là n'était pas bonne.  
D : Non, mais à un certain moment on devient adulte quoi.  
J : Ouais, c'est ça ouais.  
D : Parce que son père n'avait que vingt-deux ans.  
J : Oui d'accord ouais.  
H : Quand il était marié oui.  
J : Ouais ouais.  
D : On se laisse influencer quoi.  
J : Ah oui oui. Ouais ouais. Oui bah oui oui : il avait pas eu le choix non plus et puis ...  
D : Et les ... est-ce qu'il y avait aussi des conditions, si tu veux ?  
J : Des conditions entre les grands-parents ? Entre les parents ?  
D : Oui. Ben on te donnera ... moi je ne sais pas moi ... un ch'val, deux vaches ou quoi ...  
J : Ah ouais ?  
D : Euh 'fin.  
J : Vous avez peut-être entendu ?  
D : Ah bah oui ! Iffig Moal !  
H : Par exemp', là, y a un qui avait tenu une ferme là, ben il est mort main'ant. Ben il avait un an ou deux plus vieux que mon père. Çui-là, quand il est venu dans cette ferme là, il s'est marié pour venir là. Il a pris une ferme là à Kermorvan, il est venu là avec deux vaches et un ch'val.  
D : Et un ch'val.  
J : D'accord ouais. Et ça, c'est ce qu'on lui avait donné pour son mariage ou ... ?  
H : Oui oui.  
D : Parce que son frère s'était installé à la ferme.  
H : Son frère était plus jeune que lui et lui ...  
D : Il pouvait pas ... il pouvait pas rester, tout le monde pouvait pas rester.  
J : Non non.  
D : Mais on l'aidait quoi pour ...  
J : Pour euh ... pour s'installer ?  
H & D : Ouais.  
D : Là les arrangements je ne sais pas trop comment ...  
J : Non, non. Ah ouais. Et ...  
D : Parce que main'ant, je ne vois pas non plus comment ils font les jeunes paysans là ... et que leurs femmes ne participent pas à la ferme et ...  
H : C'est pas bon ça, c'est pas bon quand la femme participe pas.  
J : Y en a qui participent pas ? Vous avez vu, vous avez entendu ça ?  
H : Oh oui oui dans beaucoup d'endroits, la femme va travailler ailleurs. C'est pas bon ça. C'est pas bon parce que le bonhomme il est seul toute la journée, et même la femme vient pas au repas des fois.  
J : Ah ouais.  
H : Ça fait que qu'est-ce qu'on fait, on commence à ... [il imite quelqu'un buvant un verre]  
J : Boire un coup quoi ? Ouais, ouais. Ah ouais. Mais c'est pas facile hein ? Main'nant c'est plus difficile, j'pense, pour ... niveau des relations entre les gens.  
H : Je dis que là où le coup' travaille sur la ferme, ils sont plus sûrs de réussir que les aut'.  
J : Ah ouais, c'est important d'avoir les deux ensemb' ?  
D : Parce que une femme a sa place, ne serait-ce que ... bon quand y a des enfants, s'occuper des enfants ...  
H : ... et puis faire la comptabilité de la ...

D : Bon, recevoir ...

H : Recevoir les représentants et tout ça ...

D : Recevoir les représentants.

H : Que tout le monde n'est pas embêté pour euh ... ne pas être emmerdé avec les représentants.

D : Faire les repas. Moi, par exemp' là, l'inséminateur c'est moi qui m'en occupais.

J : Ouais ?

D : Bon.

J : Ouais on répartit les rôles quoi, comme ça, ça aide ...

D : Oui.

H : Bon autrement tu vois, tu sais qu'y, a, qu'y a un représentant qui vient, tu vas êt' obligé d'êt' à la ferme. Tu peux pas aller travailler au champ.

J : Non.

H : Ah !

J : Et c'est ... perd[re] du temps.

D : Les factures, quand les factures arrivaient, je faisais voir à Robert<sup>186</sup> les factures là pour qui me dit c'est bon. Et je, je faisais les chèques hein !

H : Mmm, mmm.

D : Même quand il est mort heureusement qu'j'étais là parce que euh ... moi j'avais tout le fichier des bêtes hein !

J : Ah ouais ?

D : Les bêtes étaient toutes fichées avec moi.

J : D'accord t'avais tout classé tout bien quoi ?

D : Ah oui. Bien classé bien ... parce que Christine s'occupait pas du tout.

H : Là où la femme ne participe pas à la ferme, c'est pas bon.

J : Non c'est pas facile quoi ...

H : Et y en a pas beaucoup d'fermes où la femme participe hein.

J : Ouais.

D : Quand elle travaille au-dehors et qu'elle vient pas à midi à la maison, elle viendra pas spécialement faire le dîner.

H : Ben là, tiens. Y a une ferme là, avant qu'on parte là [...] la dame, elle fait l'aide ménagère, donc elle va d'une maison à l'aut'. Et ben tu verrais les terres ! J'avais été l'année dernière, l'année dernière on a été voir, parce qu'on voyait d'ici y avait du plastique là, jaune : « *Qu'est-ce que ... ? Oh bah là, je dis, je vais aller voir.* » Ça fait que chuis parti voir, et j'ai passé à côté des terres de ceux-là aussi. Eh ben c'était minab', les saletés qui poussaient dans les terres, y avait des courges dans le champ ont les voyait pas avec les saletés.

D : On voyait pas.

J : Ah ouais ? En friche quoi ?

H : Ouais.

D : Comment retrouver les courges ? Holalala ! Oh, ton père s'rait parti fou s'il avait vu un champ comme ça. Oh ! Quand tu entendais, tout le monde était parti passer huit jours à Sant... à Cléder.

H : Oui.

D : Oh !

J : Huit jours à ...

H : Oui. Lui il était pas, mais sa femme est partie passer huit jours de vacances<sup>187</sup> à Cléder. Comme elle travaille à l'extérieur, elle avait des vacances.

J : Ah ouais, c'est vrai que c'est pas facile ça, hein ?

H : Non, c'est pas bien ça. Alors il avait des enfants, mais ses enfants auraient dû rester presque à la

186 Robert Saliou (1960-2002). Il s'agit du deuxième fils d'Hamon Saliou et Denise, il a repris la ferme après eux, mais est décédé assez jeune.

187 « Des vacances », chose inimaginable évidemment pour des agriculteurs, presque contre nature.

maison pour tirer ces saletés-là.

J : Bah ouais ou pour aider un p'tit peu quoi.

H : Bah oui.

J : Nan, mais le métier d'agriculteur est de plus en plus dur, je pense, hein. Pour ça, y en a plein qui sont ... qui partent aussi parce que ...

[...]

J : Tiens euh ... rappelle-moi aussi pourquoi on t'as appelé Hamon déjà ?

H : Ah ben, parce que on m'a appelé Marcel euh ... Marcel Hamon à la mairie et puis quand j'étais parti me baptiser, dans l'église mon grand-père<sup>188</sup> a dit : « *Ce sera Hamon d'abord ou bien cherchez un aut' parrain.* » Parce que lui il s'appelait Hamon.

J : Donc c'était pour le baptême qu'on a mis Hamon d'accord, ouais, c'est ça.

D : Ben dans l'État Civil c'est Marcel, Marcel Hamon.

J : Ah ouais, à l'État Civil ouais c'est ça, ouais.

D : Oui, mais là sans doute y avait dû avoir des discussions.

H : Oh oui oui !

D : Parce que ton grand-père Saliou avait eu un petit garçon ...

J : Qui s'appelait Marcel.

D : ... qui s'appelait Marcel. Et souvent le dimanche, y sortait pas de sa chamb' quand il était là, et comme il avait une porte vitrée tu voyais : il était en train de regarder dans la caisse là, dans la petite caisse là, il regardait des photos et des choses ... et il avait trouvé difficile de perd' ce petit garçon<sup>189</sup>.

J : Bah oui oui, tu m'étonnes ouais. Surtout, qu'lui il était à la guerre à ce moment-là.

D : Oui oui.

H : Ouais ouais ...

J : Il vous en a parler de Marcel un p'tit peu ? Non y parlait pas quoi ?

H : Pas beaucoup non.

J : Y gardait ça pour lui quoi beaucoup ?

H : Ouais ouais.

J : Ah ouais.

H : Alors on m'a appelé Marcel, mais ...

D : On arrive à la longue quoi, que ...

H : Même quand j'étais parti faire au service militaire on a appelé Marcel Saliou. « *Pffff* ? »

J : Oui oui. Bah oui. Vu qu'c'est écrit quoi ouais.

D : Tout l'monde à Penzé lui crient *Hamoun*<sup>190</sup>.

H : Finalement un qui me dit : « *C'est pas toi Marcel Saliou ?* »

D : Hé ! À Penzé là, les aut' te crient dessus « *Hamoun !* »

J : Ouais [rire]

H : *Hamoun !*

J : Comme ton père<sup>191</sup> aussi avec le *-moun* quoi.

H : *Hamoun* oui. Ouais euh ... quand je jouais aux pétang' à Penzé là, euh, on comprenait pas parce

188 Ici c'est Hamon Kerbrat (1876-1950) qui était le parrain d'Hamon Saliou, notre informateur. Il semble, d'après ce que nous avons entendu que Hamon Kerbrat voulait que ses filleuls (toujours l'aîné, dans chaque lignée, de ses petits-fils) aient le même prénom que lui : Hamon.

189 Un événement analogue survenu en mai 1962 a très certainement fait remonter ces souvenirs tragiques dans l'esprit d'Hamon Saliou (1877-1973). Le 15 mai de cette année est décédé Guy Quéré, le fils de Jean Quéré et de Francine Saliou, alors qu'il n'avait que dix-huit mois. D'après ce que m'a dit Francine Saliou, il lui disait, quand il essayait d'aborder le sujet, l'expression suivante : « *Da beb oad 'vez pilhet koad* » (trad. « À chaque âge on abat du bois »). Sous-entendu : à chaque âge des gens meurent. Il n'avait pas le temps de dire grand-chose de plus, car Francine Saliou, ne voulant pas aborder le sujet, lui disait de s'arrêter là.

190 Prononciation en breton léonard du prénom Hamon.

191 Nous voulions dire son grand-père, voire même ses grands-pères, qui s'appelaient tous les deux Hamon, mais que les bretonnants et les anciens appelaient *Hamoun*.

que je m'appelais Hamon, parce qu'y a des familles qui s'appellent Hamon, et alors y comprenaient pas ça. Bah je leur ai expliqué<sup>192</sup>.

J : Ouais, c'est ça ouais ouais. Et j'ai lu un truc aussi que c'est ce Louis Elegoët là, il a écrit aussi un livre qui s'appelle *Le Léon*<sup>193</sup> quelque chose comme ça [...] et euh dedans y a un endroit où il as marqué que chaque bourg donnait, un peu, un prénom particulier quoi. Ça fait que si on connaissait le prénom on savait d'où y v'naient. Par exemp', je donne un exemp' : les Ténénan, y en a beaucoup qui viennent de Plabennec.

H : Ah bon ?

D : Des Hamon y en ont, ou bien y en ont eu là, dans le Léon.

H : Oui.

J : Ouais et jusqu'où ? Vous savez pas jusqu'où y en a eu ?

D : Ah non, mais euh ... là y avait ... y avait Hamon ... Hamon Jacq.

H : Hamon Jacq oui.

D : Oui.

H : Oh j'ai eu connu des Hamon hein !

J : Ouais ?

H : Oh oui.

J : C'était pas spécial au canton de Taulé ?

H : Non non non non.

D : Ha... Ha... Hamon, Hamon, Hamon ... ? C'était parce que c'était un filleul à ton grand-père, aussi.

H : Ah oui. Hamon Warm al Luz oui.

D : Non. Hamon ...

H : Ah oui ! Hamon ... ah ... Hamon a' Ru.

D : Oui, Hamon a' Ru oui.

J : Ar Ruz c'est le lieu où il habitait ?

H : Ruz c'est le lieu où il habitait oui. 'Fin il est né au Ru, si tu veux, mais main'nant il habitait à Pen Prad.

J : D'accord.

H : Et c'était à Plouénan ça. Euh ... oui Plouénan.

J : C'était un neveu à ton grand-père, c'est ça nan ?

H : C'était un neveu à mon grand-père oui.

J : Ah ouais, c'est ça.

192 À se sujet il est intéressant de noter ici l'explication sans réel fondement, voire quelque peu fantaisiste, que nous avons avancée il y a de cela un an ou deux. Nous étions persuadés, à l'époque, que le prénom de notre vieil oncle était issu du nom de famille Hamon et qu'il avait été transféré, en souvenir d'un ancêtre quelconque en tant que prénom à Hamon Saliou. Il est maintenant évident que ce n'est pas le cas. Si nous notons cela ici c'est pour montrer que le mythe n'est jamais loin et l'on peut voir ainsi comment la mémoire peut nous donner une image fautive des réalités passées.

193 ÉLÉGOËT Louis et ARZEL Pierre, *Le Léon : histoire et géographie contemporaine*, Plomelin, Palantines, 2007, p. 206 :

« Les sentiments identitaires que l'on vient de mentionner ont beau être forts, ils n'arrivent pas à égaler celui d'appartenance à une communauté paroissiale : on est d'abord et avant tout d'une paroisse. [...] au point que l'on peut parler de civilisation paroissiale. [...] Jusque vers 1930-1940, les prénoms attribués aux enfants signifiaient hautement, eux aussi, une appartenance paroissiale : si l'on baptisait un nouveau-né du nom de Ténénan, c'est que, le plus souvent, ses parents habitaient Plabennec, ou en étaient originaires. Un Eucher était né à Kernoues, un Sesny, à Guissény, un Sané, à Plouzané, un Didier à Plouider, les Ildut étaient natifs de Lanildut, les Derrien, de Commana, les Eneour de Plounéour ... »

On peut se demander ce qu'il en est des gens ayant le prénom Hamon. Trouve-t-on ce prénom essentiellement dans le canton de Taulé et dans ses communes voisines, tel que Plouénan, ou non ? Une étude plus poussée sur la répartition géographique de ces anciens prénoms bretons serait particulièrement intéressante.

D : Mais y avait encore d'aut' encore.  
J : Y en a plein. Mais ouais, mais c'était ... vous êtes sûre que c'était pas spécial au coin d'ici là ?  
H : Oh non, non non.  
D : Oh si ! C'était plutôt dans le Léon.  
H : Dans le Léon là.  
D : Oui.  
J : Et pour vous, le Léon, ça va jusqu'où ?  
D : Oh !  
J : À peu près ?  
H : Tiens, tu me diras aussi peut-être, parce que tu es à côté d'Brest là, tu sais qu'est-ce c'est *un draf*?  
J : Une quoi ?  
H : *Un draf*.  
J : Non. Non non.  
H : Ben du côté d'Brest, ils appellent ça une barrière, paraît : *un draf*<sup>194</sup>.  
J : Ah ouais, y disent ça ?  
H : Ouais. Sant-Draff, Saint-Draff ... parce que, une fois, j'avais été, 'fin j'ai été plusieurs fois à ... au dentiste à Morlaix et un jour y me dit « *Me peta e' un draf?* » qu'y me dit « *draf? puis ça me dit que'que chose, tiens je demand'rai à ma sœur* » qu'y dit, il est du côté de Plabennec lui. Et puis après y m'a eu dit que du côté de Brest, y avait une barrière, c'est *un draf* en breton.  
J : Ah ouais ?  
D : Ouais.  
J : Et ici vous diriez comment ?  
D : Ici il y avait dû avoir une barrière avec un saint.  
H : Ici euh ... **ur c'hlouad, ur c'hlouad. Ur c'hloued**  
**J : Ur c'hloued ?**  
D : Oui.  
J : D'accord.  
**D : Ur c'hloued.**  
J : Ouais donc ce s'rait une barrière quoi.  
D : Ce s'rait une barrière.  
[...]  
J : Pour le Elegoët qui disait, pour les prénoms, par exemp' y avait d'aut' euh ... y avait d'aut' exemp', je sais p'us ... les euh ... c'est pas les Sezny ... Sezny qui venait de telle paroisse par exemp' ou les ... les Ténénan qui venaient de Plabennec, ou je sais p'us, y avait des exemp' comme ça quoi.  
H : Ah bon ?  
J : Ouais et donc euh ... bah c'est comme ça quoi.  
D : Oh ici ton grand-père a voulu ... : y a toi, y a Hamon Le Berre, y avait Hamon Roué ...  
H : Oui.  
D : ... y avait Hamon Kerbrat.  
J : Ouais.  
H : Y avait un fils qu'y s'appelait Hamon, et puis Hamon Le Berre, oui, qui était son filleul, et Hamon de ... Hamon Roué de Warm al Luz qui était son filleul aussi.  
J : Ah ouais ouais. D'accord.  
H : Ouh y avait d'aut' encore.  
D : Et il avait du caractère pour imposer.  
H : Il avait du caractère hein ! Quand y décidait que'que chose ... y changeait d'avis, mon Dieu, c'était pas facile. Moi j'faisais à peu près ce que je voulais avec lui, mais ... Ooh ! Tout le monde

194 Il demande ça, car ils habitent à Saint-Draff en Guiclan et en effet dans le dictionnaire de Roparz Hemon pour le mot breton *draf* on retrouve la définition suivante : « **draf** m. -où, **drefen** claie, barrière. »

faisait pas.

J : Ouais ouais. Et puis p'têt aussi que arrivé à un certain âge c'était plus facile ?

H : Comme j'avais le même nom que lui, sais !

J : Ah ouais. Eh !

H : Hahaha ! Ça lui plaisait aussi !

J : Ouais ouais.

H : Bah oui, moi je faisais à peu près ce que je voulais avec lui.

J : Ah ouais.

D : Mais c'est vrai que ça, j'ai pas compris : mon père qui était l'aîné d'une famille, avait été parrain pour la première fois chez tous ses frères et sœurs.

J : Ouais, d'accord. Chez tous ses frères et sœurs ? C'est lui qui a été parrain à chaque fois quoi ?

D : Oui. Pour le premier enfant.

J : Pour les enfants ouais, c'est ça.

D : Alors que les derniers, 'ben arrivaient à avoir un malheureux filleul, mon père avait six ou sept, je crois.

J : Ah ouais ?

D : Et ma mère était pareille de l'aut' côtéée était aussi l'aînée, à eux deux y avaient onze ou douze filleuls.

J : Ah ouais ? Ah c'est énorme. C'est énorme y a beaucoup quoi.

D : Oui.

H : Moi je n'ai que deux ...

J : Toi t'en as que deux ? [rire] Qui ça ?

D : Mais tu sais bien que ...

H : Ben ta tante de Quimper.

D : ... Tonton Joseph était venu demander à ton père là !

H : Ah oui !

D : D'êt' parrain. Ton père lui avait répondu que ...

H :

– *Oh oh y a d'aut' plus jeune que moi ! qu'y dit.*

– *Oh, mais le tour des aut' arrivera aussi, qu'il lui dit.*

J : Ah ouais ouais ouais.

D : Parce que ton père avait été parrain trois fois la même année.

J : Ah ouais ! [rire]

D : Y a Marcel Saliou, y a Marie Hervé ...

H : Marie Hervé et puis Christian Le Gac.

D : ... et Christian.

J : Ah ouais ouais.

D : Ces trois-là la même année.

J : D'accord.

[...]

J : Et la grand-mère, la femme à ... à Hamon Kerbrat, vous vous en souvenez ou quoi ?

H : Oui euh ... la femme à mon grand-père quoi ?

J : Oui.

H : Elle s'appelait Roué, madame Roué.

J : Et elle avait un caractère aussi ?

H : Non. Non non. Elle se plaisait que quand elle avait des gosses dans les bras.

J : Ah ouais ? Il fallait qu'y ait du monde autour quoi.

D : Et sur la photo, tu la vois avec les gosses les plus déshérités.

J : Ah d'accord, ouais ouais.

D : Parce que Albert Hamon là maintenant, chépa si tu le connais ?

J : Albert Hamon c'est qui ?

D : Un cousin à maman<sup>195</sup>.

H : Un cousin à moi. Oui il est de Locquéholé. Çui-là a eu des problèmes euh ... j'me rappelle plus quel côté d'ça bouche. Euh ... les os sortaient d'ça bouche comme ça.

J : Les os ?

H : Oui. C'était pas des os, c'était comme ce qui a au bout des articulations là, tu sais, y a, y a un truc qu'est plus mou là ?

J : Les tendons ?

H : Euh qu'on appelle ... nous ont appelle ça comment ... *eu'wigorn* quoi, si tu veux.

J : Comment ?

H : *Eu'bigorn* qu'on app'lait ça.

J : *Migorn* ?

H : Oui au bout de ... au bout de ... des articulations là quand tu vois comme du *bigorn*, là si tu veux. Mais ça, ça sortait d'sa bouche comme ça. On les enlevait.

J : Ah ouais ?

H : Oui. Et finalement il lui manquait une mâchoire d'un côté.

J : Fffiou ah oui d'accord, ouais !

H : Et j'avais ... oui, mais il était petit ! Et puis finalement on l'a envoyée à Paris, on lui a fait une mâchoire après en prenant des os de ... de ses jambes, je crois qu'on a pris. Des morceaux d'os comme ça pour, pour faire une mâchoire et puis ça greffaient comme ça et main'nant, main'nant il a ... il a une mâchoire main'nant.

D : Nan, mais surtout sa bouche était tout de travers et sur les photos on voit que la grand-mère a toujours celui-là avec elle.

J : Ah elle aimait bien s'occuper de ceux qui est ...

D : Ceux qui est ... oui parce que Albert est au milieu d'une fratrie où y a neuf. Alors il a le même âge que mémé chez toi.

J : D'accord.

D : Il a quatre-vingts ans.

J : Ah ouais, elle m'a dit qu'elle à été bien accueillie chez les Kerbrat.

H : Oh oui, oui oui. Elle était gentille. Oh mes grands-pères étaient bons pour accueillir des gens aussi.

J : Ouais ?

H : Ah oui !

J : Y savaient y faire quoi ?

H : Ah oui oui oui.

J : Ouais.

H : Ah oui.

[...]

J : Sinon, pour ce qui est de François ... François-Louis là, le frère à ton père là. J'ai entendu, grand-mère m'a raconté des ... des choses sur lui, qu'elle est pas sûre hein ! Du coup elle m'a demandé de te d'mander [...] qu'elle avait entendu qu'il était un peu fêtard là non ?

H : Euh c'est-à-dire qui ... fêtard je ne sais pas, mais il n'était pas ... il n'avait pas le même caractère que mon père quoi, si tu veux. Il était plus ...

D : Plus joyeux !

H : Plus joyeux un peu quoi.

J : D'accord ouais ! Ouais ouais. Le tiens était plus sérieux peut-être ? Plus ...

H : Son frère était plus sérieux oui.

J : Ouais c'est ça [...]. Tu l'a connu un p'tit peu, non ?

195 Elle voulait plutôt parler de ma grand-mère : Francine Saliou.

H : Oui je l'ai eut connu, mais pffff ...

[...]

H : Ce que, ce que je me rappelle que euh ... de lui c'est que une fois y avait ... on avait un talus en haut, si tu veux, là y a eu beaucoup d'talus dans l'temps. Et puis une chienne avait fait ses petits dans un terrier, elle avait fait dans un talus à côté d'la Croix-Neuve là. J'avais été avec lui, je me rappelle, chercher les p'tits chiens là. Mais c'est de ça qu'je me rappelle de lui, mais autrement ... ma foi !

J : Et quand vous parlez des talus là main'nant là ! Euh au remembrement ça à dû vous changer beaucoup, nan ? Ça ... le terrain, le paysage tout ça ?

D : Oui.

J : Ouais ?

D : Oui, mais ça s'est fait assez tard hein !

J : Ouais ?

D : Les talus, on les a commencé à les défaire en cinquante-sept ?

H : Oh pfff !

D : Dans les années soixante.

H : Avant qu'on soit marié on a eu défait des talus parce que dans le bas ...

D : Pas beaucoup Hamon !

H : Ici là tout le bas a été défait quand on est marié ! Mais le haut n'était pas défait. Le haut on a fait après.

J : Ah ouais ?

H : Ouais.

J : Et avant tout ça c'était couvert ? C'était protégé un p'tit peu ?

H : Ah bah oui c'était des p'tit champs des ... Il paraît que dans le temps même, que j'ai entendu, pas les Saliou, mais ceux qui étaient avant eux, ici, avaient oublié de couper un champ de moisson tellement que les champs étaient petits.

J : Ah ouais ? Parce que c'était caché quoi ?

H : Ouais. Parti couper les fougères après la moisson, ils ont dit : « *Dit donc, ici on a un champ de moisson, on n'a pas coupé.* »

D : Mais il paraît qu'ils n'étaient pas travailleurs non plus.

H : Oui, ils n'étaient pas travailleurs non plus, non.

J : Non ?

H : Non non non.

[...]

H : Parce que quand les Saliou sont venus ici, ils ont mis du changement. Ceux qui habitaient ici dans la maison où est mon atelier là main'ant !

J : Oui oui oui.

H : Et ben ils crevaient d'faim presque.

J : Comment c'était leur nom déjà, ceux-là ?

H : Hein ?

J : C'était quoi ... c'est quoi le nom des voisins là déjà ?

H : Ça, c'était Gestin.

J : C'était Gestin, c'est ça ouais.

H : Et y crevaient d'faim y paraît, presque. Y savaient, y savaient pas se prendre dans le travail : ça buvait beaucoup, ça faisait les marchés, ça ...

D : Oh oui ! Beaucoup même ...

H : ... presque crevé d'faim qui disaient même, alors quand y ont vu ici que comment ceux-ci travaillaient, ben, 'se sont mis à faire aussi 'puis. D'ailleurs pour charruer, qu'y disaient, ils charruaient toujours avec des ch'vaux, des... des jeunes ch'vaux là. De deux ans, qui dit, de deux, trois ans là. Et pour ne pas esquinter les chevaux ils charruaient toujours vers le bas, si bien que



dans le haut du champ, t'avais des grands fossés dans le haut du champ, qu'y dit. Ceux-ci, les Saliou eux, nous nous nous on charruait toujours vers le haut, le plus possib' vers le haut. Une fois d'temps en temps plus vers le bas, mais, peu souvent, parce que la terre descend toujours, c'est pas monter qu'elle fait !

J : Non c'est ça ouais.

H : Alors on charruait toujours le plus possib' vers le haut.

J : D'accord ouais.

D : En ce temps-là, y avait beaucoup oui qui, qui faisaient du traficque de ... d'acheter des ch'vaux et de les vend' et de gagner ...

H : Oui, de perd' des fois des ...

D : ... de perd' des sous. Passer toute la journée à essayer ... oh ça j'avais horreur de voir des marchands comme ça !

H : Ah oui, ah oui dans l'temps oui. Le dimanche tu peux être sûr tu passais pas un dimanche, si tu restais à la maison là, sans voir les gens de... de l'aut' côté puis le voisin qui arrivait après goûter là, discuter 'puis boire un coup ...

J : Ouais et puis au fur et à mesure, euh ...

H : Si bien qu'un coup le voisin me dit, comme ça :

- *Ah, qui dit, moi je boirais pas, je boirais pas ...*
- *T'es venu chercher, je dis, tu bois comme les aut' !*

J : [rire]

H : Après ça a été fini, il venait plus. Il avait compris.

J : Ouais d'accord.

H : Non, mais il voulait souler les, les, les ... ceux qui étaient venus me voir chez nous, comme ça lui ça coûtait pas trop cher d'les souler d[e les] avoir pleins après partir de là. Et moi je dis : « *Tu es venu chercher, je dis, tu boiras comme les autres.* »

J : D'accord ouais.

H : Ça a été fini.

J : Ah ouais. Et du coup c'était pas forcément que des marchands ? C'était aussi les fermiers qui venaient [...] trafiquer ?

H : Oui oui.

D : Et alors, l'histoire de peser un cochon et de faire un pari ...

H : Oui oui ! Histoire, histoire ...

J : Un pari ? [rire]

H : ... si y savaient qui avait un taureau à vend' ou bien une vache à vend' : « *Aller combien y pèse çui-là hein ? Aller bon tien !* » Si tu veux euh ...

J : J'te parie dix francs aussi ... ?

H : « *Ul lit'a gwin, sell, 'vel ma kerez 'ra pe ra pouez ma pouez petamant<sup>196</sup> ...* »

J : Ah ouais, ouais.

H : Des choses comme ça ! Ça fait que *ul litrad gwin<sup>197</sup>*, on le buvait toute d'suite quoi ! Et puis [rire] finalement c'était pas un qu'on buvait.

J : C'était deux, trois ouais.

H : Bah oui. Moi j'aimais pas ça non plus.

J : Non ?

H : Non, ça fait que ... j'lui dis il faut met' [?] là-d'sus. Ça n'a pas été difficile.

[...]

H : Et il suffisait qu'on sorte le dimanche là et on les voyait, les voisins de l'aut' côtés là, qui

196 Traduction : « Un litre de vin, regarde, comme tu veux, s'il fait tel ou tel poids sinon ... ».

197 Traduction : « Un litre de vin ».

arrivaient ici. Ou bien ceux-ci qui allaient l'aut' côté.

J : Ouais, d'accord.

[...]

J : Et je me disais aussi, grand-mère m'a parlé de ça, elle me disait que parfois y avait des étrangers qui v'naient vend' des trucs ici, et tout ça ... ?

H : Hein ?

J : Ça vous dit rien ? Des étrangers qui v'naient vend' des machins par ici, euh ... qui v'naient vend' des trucs quoi : des tapis, des choses comme ça quoi ?

D : Ah oui !

H : Ah oui !

D : Oui, y avait des ... des Arabes là qui passaient tous les ans avec pleins de tapis et de choses.

J : C'est qui qui s'occupait de ça à ce moment-là ?

D : Oh, chépa d'où y venait celui-là. Tu sais y avait un Arabe là qui passait ... ?

H : Ouais ...

J : Mais vous vous entendiez bien avec eux et tout ? Ça allait ?

D : Moi j'ai vu comme quand j'étais au bord d'une route à ... qui était assez valab', c'était avec un triporteur là, il avait du café et des ...

J : C'était dans lesquelles années ça ?

D : Oh ça c'était quand j'étais gosse quoi.

H : [?] Kaïffa !

D : Kaïffa.

J : Kaïffa qu'y s'appelait ?

H : Kaïffa oui. Y avait écrit Kaïffa sur son triporteur, qu'il a avec lui-là. Kaïffa d'sus.

J : C'était avant la guerre alors ?

D : Oui.

J : Ah ouais, ah d'accord.

H : Ici, ici il n'est jamais été çui-là.

D : Mais non, mais leur route n'était pas carrossab'.

J : Ouais, c'était pas possib'.

H : Non, non. Ici, ici c'était pas carrossab' dans l'temps.

J : Non ?

H : Aaah non ah ! Là, la route<sup>198</sup> là, y avait ... parce maint'nant y a une côte pour monter, mais dans l'temps y a eu beaucoup plus que ça. Parce qu'on a eu rasé la butte quand on a refait la route là.

J : D'accord, avant ça montait ?

H : Oh oui ! Avant ça montait bien, ça montait dur là.

J : Ah ouais. On y allait pas avec une charrette quoi ?

H : Ah bah, y avait que des charrettes qui passaient là. Même en tracteur ... même en voiture, on a eu passé en voiture dessus au début.

J : Ah ouais ?

H : Ah oui oui.

J : D'accord.

H : D'ailleurs on pouvait pas sortir d'ici sans crever un pneu.

J : Non ?

H : Oh !

J : Impossib' quoi ?

H : Ben le grand-père, il traînait tou[te]s les saloperies pour brûler, pour donner à manger aux cochons là.

D : En ce temps-là, au lieu de payer les impôts, y allaient boucher les nids d'poules, casser les cailloux, un ou deux jours par an.

198 Que l'on nommait « *Ar Vali* », selon Francine Saliou.

H : Des journées pour la mairie, si tu veux.

J : Et on pouvait faire ça alors ? En échange de pas, payer les impôts alors ?

H : Ah oui oui !

D : Oui.

H : On faisait des jours et des jours sur ... il fallait aller chercher des cailloux dans la carrière et alors ... et puis après il fallait les casser pour étaler sur la route tous les ans.

J : Ah d'accord ouais. Et c'était sur les routes ou c'était dans les ch'mins plutôt ?

H : Ben le chemin, le chemin qui faisait ...

D : Sur la route !

J : Ouais, c'était pas goudronné encore quoi ?

D : Nan, nan, nan !

H : Non c'était pas goudronné non. Non non non.

J : D'accord ouais.

H : Non non non. Alors on avait un certain nomb' de jours à faire comme ça quoi. On payait pas d'impôts, mais c'était comme ça

D : 'Puis y avait ... le chef cantonnier était avec eux quoi.

H : Alors il arrivait, il arrivait là et puis euh ... deux, trois jours avant, il demandait si on était lib' tel ou tel jour quoi. Alors il venait là et puis ...

J : Et sur ces routes-là, du coup, les voitures elles passaient aussi ? C'est pas de ...

H : Ah oui, les voitures passaient aussi d'sus oui. Ben y avait qu'ça.

J : Oui, oui bien sûr ouais.

D : On payait moins d'impôt quoi.

H : On payait moins d'impôt oui. On payait pas d'impôt communal d'ailleurs.

J : D'accord : y avait pas d'impôts locaux quoi comme on appelle maint'nant ?

H : Y avait pas d'impôts locaux d'ailleurs, on payait pas non.

J : D'accord. Et je me d'mandais aussi euh ... grand-mère disait qu'on donnait des ord' aux ch'vaux en breton ? Vous vous en souv'nez de ...

H : De quoi ?

J : Les ord' qu'on donnait au ch'val, pour aller à droite à gauche euh ... pour aller un peu plus vite ou des trucs comme ça là ?

H : ...

D : Tu ... les chevaux pour aller à droite à gauche ? Mais si t'avais un ch'val pour aller chercher du pain ?

H : Ah oui ! [?Évidemment oui ? ou ?Une jument oui ?] Ah oui pendant la guerre !

J : Ouais !

H : Pendant la guerre oui. Pendant la guerre nous, on était obligé de chercher [?] parce qu'y avait pas de portage pendant la guerre.

J : Ouais.

H : Y fallait aller euh ... une fois par semaine. Ça fait que on s'était arrangé plusieurs quoi, si tu veux : un allait une semaine, un aut' une aut' semaine. On allait deux fois par semaine chercher le pain.

J : D'accord ouais.

H : Alors euh, une fois c'était nous, une aut' fois c'était d'aut' quoi.

J : Ouais.

[...]

H : Et puis ceux qui habitaient sur la route d'ici à la boulangerie ben ... on en ramenait aussi quoi.

J : Ouais, ouais bien sûr. Vous distribuiez quoi.

H : En allant y te disaient qu'est-ce qu'y fallait comme pain et puis tu envoyais quoi.

J : Ouais.

D : Et puis alors on était pas difficile, c'était des grands pains comme ça.

H : C'était des grands [?-gros?] oui de cinq liv'<sup>199</sup>.

J : Ouais du coup, ça ça durait quoi ? Ça durait une semaine ou deux ?

H : Oh euh ... 'me rappelle p'us combien par semaine ... parce qu'on était nombreux aussi !

J : Ah ouais.

J : Elle disait qu'on mangeait beaucoup d'pain avec grand-mère, ouais.

H : Oui. Ben le pain pendant la guerre n'était pas blanc comme main'ant hein !

J : Nan, c'était du pain ... ?

H : Ben c'était du pain ... les Allemands avaient ... avant la guerre le pain était blanc, mais les Allemands ont voulu que les Français mangent le même pain qu'eux.

J : Ah ouais et du coup c'était un mélange de plein de graines ?

H : Ben c'était un pain ... pain d'seig'<sup>200</sup> quoi si tu veux euh ...

J : Ah ouais.

H : Du seig' là. Ah je crois, j'me rappelle, au Premier d'l'An, je crois qu'on nous faisait un pain plus blanc.

J : Ah ouais ?

H : Un seulement.

J : Mais avec du blé quoi ?

H : Ah oui. Tu avais un comme ça, qu'on nous disait : « Camouflez ! » en partant d'la boulangerie quoi, fallait mieux pas voir çui-là, parce que si les Allemands tombaient, d'sus ils te le saisissaient.

J : C'était marché noir un peu quoi ?

H : Ah ben oui oui.

J : Ah d'accord.

D : C'est un peu ... on faisait un échange : on livrait le blé au moulin.

H : Oui. En échange du pain oui !

J : Le moulin Desbordes, c'est ça ? Comment qu'c'était, le moulin Desbordes non ? C'est pas ça ?

H : Ici c'était ... ici on faisait le même moulin que les aut'es, les aut'es fermes n'avaient pas le même moulin que nous. Nous c'était le moulin Gwillhou<sup>201</sup> qu'était ... qu'habitait ... fallait aller au bourg ... dépasser le bourg de Guiclan presque pour aller, 'puis après ...

D : On descendait dans la vallée.

H : On descendait dans la vallée là.

J : D'accord ouais.

J : Et les aut' là y allaient à Penzé eux ?

H : Non y allaient avant Guiclan : y prenaient à gauche là et descendaient la vallée aussi.

J : D'accord. Et y avait trois moulins dans le coin alors ?

H : Oh ! Y avait plein d'moulins dans le temps !

J : Ah ouais ?

H : Oh oui !

D : Oui, mais tous les moulins ne faisaient pas du pain !

H : Ah tous les moulins ne faisaient pas d'pain non. Ah non, ah non : certains faisaient que minoteries et livraient. Par exemp' à Penzé, y avait des boulangers qui n'avaient pas d'minoterie donc fallait que la farine vienne d'ailleurs, donc ces moulins-là leurs livraient la farine.

J : Et justement là au niveau du ... de la récolte là, des grains euh ... J'ai entendu [que] l'Église elle chargeait des hommes pour v'nir récupérer du grain une fois par an, non, c'est pas ça ?

H : Ah oui, les ... les curés oui. Les curés et puis les comment, les ... ah ! Comment ont appelle ça ... les sacristains ! Les sacristains et les curés faisaient la quête, alors y avaient ...

D : Ouais. En septemb' ou octob' y passaient pour ... ça fait que on leur donnait du blé et y échangeaient ça avec le boulanger quoi pour ...

199 Cinq livres, c'est à dire : environ 2,2kg.

200 Seigle.

201 La forme francisée de ce nom s'écrit : *Guillou* ou *Guilloux*.

J : Pour avoir des sous quoi ?  
D : Ouais.  
J : Et ça marchait comment du coup? C'était des gens qui étaient choisis ?  
D : C'était deux paysans qui passaient là, qui passaient la journée à faire leur tournée par ce côté-ci.  
J : Hmm, hmm. Et c'est paysans, c'étaient des paysans qu'étaient ... ?  
D : Oh assez cette époque ...  
H : Y exploitaient des fermes.  
J : Comment ?  
H : Ils exploitaient des fermes dans la commune.  
J : Ouais ?  
H : Oui oui, y en avait qui faisaient ça quoi, y faisaient ça pour le sacristain, si tu veux.  
D : Pour le curé, pour le sacristain.  
J : Y étaient pas choisis spécialement quoi ?  
D : Ah nan nan !  
H : Oh non non non, non non !  
D : C'est eux qui se<sup>202</sup> ... enfin ... ils étaient bien avec le curé. C'était de la même équipe quoi.  
H : Oui oui.  
J : D'accord, c'est ça ouais.  
D : Ouais. Ils passaient là ...  
J : Et du coup c'était obligatoire de donner un peu ?  
D : Ah bah.  
H : Ben un peu oui.  
J : Et les moissons avant du coup, c'était tous les voisins qui participaient non, c'est ... ?  
H : Oh oui.  
D : Oui, les voisins, les parents. Les voisins, les parents, les amis quoi.  
J : Ouais d'accord. C'est des ... c'est des grands trucs quoi ? Des grands travaux quoi, y avait beaucoup d'monde ?  
D : Oh oui ... oh y avait beaucoup d'monde à nourrir.  
J : Ouais ça d'vait êt' que'que chose hein ?  
D : Mmm ...  
J : Et euh ... ouais du coup, je discutais avec grand-mère là des animaux et qu'elle me disait que ton grand-père s'occupait beaucoup hein, des ch'vaux, tout ça des chiens et tout et ....  
H : Il aimait bien les chiens.  
J : Ah ouais ?  
H : Ooh ! Mais s'il avait un mauvais chien, il durait pas longtemps avec lui.  
J : Non c'est ça, ouais.  
H : Ah non non. Ah non.  
J : Et est-ce que tu te souviens de ce qu'il lui disait pour les ordres ? Pour euh ... faire un peu, s'occuper des vaches et tout ça ou ... ?  
H : Pouf ! Elles avaient un nom quoi, chaque vache avait son nom.  
J : Ouais ?  
[...]  
H : Oh les bêtes, y paraît qu'elles avaient plein la gueule avec lui !  
J : Ah ouais ?  
H : Oh oui ! Les bêtes pour lui, c'était pas des bêtes pour produire du lait, c'était des bêtes ... des bêtes grasses pour aller à la foire.  
J : Ouais c'est ça ouais.  
H : [rire]  
J : Lui c'était plus des bêtes à viande qu'y voulait quoi, non ?

202 Elle avait très certainement envie de dire qu'ils se proposaient eux-mêmes pour faire la quête.

D : Ouais !

H : C'était pas du lait qu'y voulait, c'était des bêtes grasses pour aller, pour aller à la foire.

D : Et puis si y savait qui avait des visites, avant que le visiteur était venu, y étaient brossées.

J : Propre quoi.

H : Oui.

[...]

J : Et du coup, est-ce que on divisait les travaux pour les animaux ? Est-ce que y en a qui s'occupaient plus des ch'vaux ou plus des vaches ou pas ?

H : Oh ! Lui y s'occupait d'tout les bêtes.

J : Ouais ?

H : Oui.

J : Et vous alors ?

H : Ben nous on allait au champ. Ben on donnait à manger aux bêtes aussi, mais si tu veux, mais ...

Lui il passait sa journée à s'occuper des bêtes ou bien, si y n'avait pas ça à faire, eh ben y trouvait de quoi brûler pour allumer, pour cuire à manger aux bêtes.

D : Ah oui, il passait beaucoup d'temps à cuire à manger aux cochons.

J : Aux cochons aussi quoi ?

D : Oui, ah ouais. Une grande bassine là, où on mettait des betteraves et des pommes de terres dessus. Et puis bon il fallait allumer ça, et puis quand ça bouillait ça suffisait ce serait cuit quoi.

J : D'accord. Vous vous mangiez pas les betteraves ? C'était aux cochons tout ça ?

H : Les betteraves non.

D : Ah c'était pour les cochons.

J : C'était pour les cochons ouais.

H : Et pour les vaches aussi, pour les chevaux aussi.

J : D'accord. Et toi tu f'sais quoi Denise du coup là, au niveau des animaux, tu t'occupais aussi ou pas ?

D : Ah moi je ... moi je m'occupais beaucoup des... des ... mémé<sup>203</sup> s'occupait des cochons.

J : Des cochons ?

D : Oui, moi j'aimais pas les cochons. Moi je m'occupais des vaches, des veaux.

H : Parce que si Denise aurait eu aimé les cochons, elle aurait eut bien fait [?] aussi, mais elle aimait pas les cochons.

J : Non ? Grand-mère m'a dit qu'elle aimait bien, elle.

D : Elle aimait les cochons. Et elle avait eu même une truie qui avait eu quinze petits cochons.

J : Ah ouais ?

D : Elle avait pas ass...

H : Quinze oui ! Mais y avait que treize mamelles, quatorze mamelles. Donc y avait un qui n'avait pas d'mamelles quoi. Parce que, t'en fais pas hein ! un cochon qui tête ses mamelles, ben il n'ira pas téter l'aut' hein !

J : Y en a une pour chacun quoi ?

H : Ah y en a une pour chacun ! Et puis çui-là alors, il fallait lui donner le biberon et tant que la truie ne donnait pas d'lait aux aut', il ne touchait pas le biberon hein !

J : Ah ouais ?

D : Parce que ...

H : Parce que la truie, quand elle donnait la tétée aux cochons, elle chantait !

D : Elle chante !

J : D'accord, ouais !

H : Elle chantait, ben tant qu'elle chantait pas çui-là, elle donnerait pas le biberon hein.

J : Ah ouais ?

H : Oh non. Et les uns sont plus faib' que les autres, mais après on avait vendu deux et ... et puis il a

réussi à avoir une mamelle si tu veux, une bonne mamelle même. Et ben à la fin il était arrivé presque aussi gros que les aut'.

J : D'accord.

D : Dans les porch'ries main'nant quand y en a trop, y sont tués.

J : Ouais ouais, ils s'emmerdent pas quoi.

H : Ah oui.

J : Ah c'est moche hein !

H : Oui.

[...]

J : Ah c'est plus comme avant ça.

H : Non. Main'ant, c'est l'industrie.

[...]

J : Euh ... sinon qu'est ce que j'avais d'aut' ... ah oui ! Quand les tracteurs sont arrivés, qu'est-ce qu'on a fait des ch'veaux ?

D : Ben on les a ...

H : Des... des quoi ?

J : Quand les tracteurs ? Quand les tracteurs sont arrivés ?

H : Ah ben ! D'abord on a gardé les ch'veaux et... mais ma foi assez vite y ont été ... supprimés quoi.

D : Pas tout de suite.

H : Pas tout de suite non, on a gardé quelques ch'veaux et puis ... d'ailleurs quand le temps était mauvais l'hiver : les gens avaient peur de met' le tracteur sur la terre, ils disaient 'ça tassait trop la terre. C'est pas vrai.

J : Ah ouais.

H : C'est pas vrai.

J : Du coup ils utilisaient les ch'veaux toujours un p'tit peu quoi ?

H : Oui, oh ...

D : 'Puis ton père voulait pas se défaire de ses ch'veaux.

J : Ça a pas été trop difficile ?

H : Oh ben assez assez ...

D : Mais après il s'est habitué au tracteur.

H : ... assez rapid'ment quand même, on a diminué les ch'veaux.

J : Ah ouais.

H : On a gardé les quelques chevaux pour biner les légumes, c'est tout quoi. Parce qu'au départ y avait pas de matériel de tracteur pour biner les légumes. Alors on binait [avec] les ch'veaux quoi.

J : Mmm, mmm. Et ton père et ton grand ... le grand-père, il disait quoi de ça, du coup ?

H : Oh, mon grand-père, mon grand-père n'a rien dit d'ça.

J : Non il n'a rien dit ? Y ... non, d'accord. Et ... ouais tiens ! Vous m'avez parlé aussi des saumons là l'aut' fois là, qui étaient pêchés avec les julotes là.

H : ... ?

D : Les saumons.

J : Les saumons là.

D : Les saumons !

J : Dans la Penzé !

H : Aaah oui.

J : Comment on dit ça en breton ?

H : Ouais, ouais, ouais un saumon. Ben les « saumons » qu'on appelait en breton.

D : Oui, mais ça a un nom en breton ?

H : Euh ... Nous, nous, on parlait pas en breton de ça ... on parlait ... On disait qu'y sennaient en breton. On disait ... y passaient la senne quoi, mais ... une senne dessus. Une senne pour boucler, si

tu veux, quand on voyait un saumon sauter dans la Penzé : on savait qu'il était là, bon ben on passait une senne tout autour et puis avec un bateau on passait et puis, le bateau [pour qu'il est?] passé y en a un qui lâchait la senne, et puis après on le bouclait et on prend le saumon d'dans quoi.

J : D'accord ouais. Et le saumon, tu appelais ça comment ?

H : Hein ?

J : Le saumon tu ... quel nom tu donnes à ça en breton ?

H : En breton, je sais pas.

J : Ouais et la senne en breton y avait pas d'nom non plus ?

H : Non.

D : La senne ? Oh si ça a un nom en breton !

H : La senne, la senne on app'lait ça des sennes, mais je sais pas qu'une senne, je ne sais pas, en breton, je ne sais pas.

J : On disait pas filet ... ? Un, un filet quoi un ... ?

H : C'était un filet, si tu veux, y avait du plomb d'un côté, pour qui descende assez bas pour racler le fond, et puis des flotteurs au d'ssus pour flotter quoi.

J : Vous avez eu aidé à faire ça ?

H : Hein ?

J : T'as aider à faire ça ou pas ?

H : J'ai eu vu faire oui.

J : T'as vu faire ouais.

H : Oh oui plusieurs fois même. Et ils faisaient aussi avec une demie-lune des fois.

J : Une demie-lune ?

H : Oui, mais ça, c'était quand les saumons venaient au bord. Ils jetaient une demie-lune comme ça.

J : Et il arrivait à l'attraper comme ça ?

H : Oui il arrivait à l'attraper. Ça, c'était un filet aussi, si tu veux, la demie-lune, si tu veux : c'était un filet comme ça là [*il montre avec des gestes*] très grand, même plus grand qu'la, oui beaucoup plus grand qu'la tab' ...

J : D'accord un demi-rond.

H : ... et ça avait un manche au milieu, alors il le balançait comme ça pour essayer d'l'avoir quoi.

J : D'accord.

H : Y arrivaient à pêcher comme ça aussi des fois.

J : Et du côté de Pont-Eon, est-ce qu'y a eu des marins longtemps ou pas ?

H : Là je ne sais pas si y avait des marins du côté de Pont-Eon. Penzé y en avait. Pont-Eon je ... Pont-Eon, je ne connaissais pas beaucoup.

J : Non, parce que vous alliez pas trop là-bas, c'est ça quoi ?

H : Non.

J : Ouais. Parce que j'ai vu dans les registres qu'y avait beaucoup qu'étaient mat'lots, gabariers ou mariniers ...

H : Oui, oui.

J : Et mariniers, vous savez ce que c'est ou pas ?

D : Mariniers oui c'était ...

H : Mariniers oui.

D : ... mais mariniers allaient sur la Seine ...

J : Ouais ?

D : C'est beaucoup des gens de l'Île de Batz et puis moi, j'ai eu des oncles et des tantes ...

H : Sur la Seine oui.

J : À Paris ?

D : Oui.

H : Sur les chalands<sup>204</sup>.

204 Bateau à fond plat servant de transport aux marchandises.



D : Qui ont fait leur carrière tout, tout sur la Seine.  
 J : À Paris ouais ?  
 D : Ouais.  
 J : Et qui revenait après ici ou ... ?  
 D : Oui y sont ...  
 H : À la retraite, y revenaient par ici après oui.  
 J : Oui, la tante, qui avait cent ans là, était mariée à un marinier, ça fait qu'elle est partie à Paris au quai Henri IV là. Et elle a passé toute sa vie ... Et sa fille, comme elle pouvait pas avoir sa fille à l'âge de l'école, elle est venue chez moi. Sa fille a été élevée chez moi pendant quat' ... d'ici qu'elle a pu aller en ...  
 J : À l'école ?  
 D : Au lycée quoi, au lycée qu'elle était assez grande quoi. Au collège quoi.  
 J : Et c'était quoi ce métier là de marinier ? Ça consistait en quoi ?  
 D : Marinier alors. Oh bah là tu avais de tout, tu avais des chauffeurs et des conducteurs, mais tout ça ...  
 H : Ah oui y avait eu ... y avait un remorqueur qui traînait jusqu'à quinze chalands des fois, et sur chaque chaland y avait un ou deux matelots qui pour diriger le chaland derrière parce qu'il fallait le guider, ceux-là aussi.  
 J : Et c'est quoi un chaland alors ?  
 H : Ben un chaland, c'était un bateau sans moteur quoi, si tu veux.  
 J : D'accord ouais, une barque quoi presque ?  
 H : Bah oui.  
 J : Ah ouais, ouais.  
 H : Parce que on avait un onc<sup>205</sup> qui était chauffeur sur ... sur un remorqueur.  
 J : D'accord ouais.  
 H : Je me rappelle c'était le [?'« Bel Oz »?] j'ai dormi d'sus même en revenant du service militaire.  
 J : Ah ouais ! D'accord ouais.  
 H : J'ai pas dormi ah ! parce que j'ai entendu que l'bruit d'l'eau toute la nuit et ... hum ... ça fait que ...  
 D : Et la famille, enfin, fallait pas qu'elle soit trop nombreuse, la famille pouvait vivre avec euh ... le bateau aussi.  
 J : D'accord ouais. Ouais, ouais.  
 H : Mais ils se démerdaient ceux-là, parce que, tout emballage crevé était pour eux.  
 J : Tout quoi tu dis ?  
 H : Tout emballage crevé était pour eux.  
 J : Ah ouais ? Y récupéraient tout ?  
 H : Ça fait que [rire] y avait pas de crevé que eux-mêmes, ça fait que ...  
 D : Oh ! Y avait des trafics parce que, mais pas trop, tu penses, un peu ... y traînaient du charbon et des choses et ça fait qu'y se changeaient ...  
 J : Y échangeaient quoi ?  
 H : Ah oui, y échangeaient oui. Et puis y vendaient aussi, quand y en avaient trop, y vendaient dans les écluses et tout ça.  
 D : Oui. Fallait pas qu'y est trop de trafic ou bien il était pas gardé.  
 H : Non, non, mais y faisait du trafic quand même.  
 J : Et ça c'était par ici ou c'était qu'à Paris ?  
 D : Ah, mais y parlaient de [?] ce que je ma tante ...  
 H : De Rouen, de Rouen jusqu'à Paris.  
 D : Ma tante parlait de Paris à Rouen. Et elle faisait Andrésey là ... et puis... mais la base était à Paris quoi, au quai Henri IV.

205 Un oncle. Il s'agit de Louis Le Gac, oncle par alliance, marié avec Jeannette Kerbrat.

H : Quai Henri IV oui.  
J : D'accord et par ici, y a pas eu d'mariniers trop ?  
H : Ah ... ici, ici ...  
D : Comment c'est le mari de ... le monsieur de la petite maison là ? Il a été marinier de la petite maison que vous êt' en train de rénover ?  
J : Oui oui oui, de Jeanne-Yvonne là ...  
D : Oui le mari de Jeanne-Yvonne<sup>206</sup>, il était marinier, je crois.  
J : Ouais c'est ça. [bruit de toux]  
D : Oui.  
H : Les mariniers étaient, c'étaient ceux qui étaient sur les chalands, si tu veux.  
J : Ouais d'accord ouais.  
H : Les bateaux sans moteurs quoi.  
J : Ouais d'accord et puis les aut' c'était sur les ... ?  
H : Y avait un chauffeur et puis y un patron sur un ...  
D : Mais tout, tout ça a changé main'nant c'est des ... c'est plus la même chose.  
J : Nan, nan.  
H : Nan main'nant y a plus ça. Sur le Rhône y a eu ça aussi.  
J : Sur le Rhône aussi ?  
H : Sur le Rhône y a eu ça. Parce que la tante, qu'on dit, elle a été sur le Rhône en dernier temps.  
J : Ah d'accord.  
H : Parce que j'ai eu un collègue avec moi à l'école qu'est ... qu'y était sur le Rhône et qui a été me voir là, il est mort main'nant, oh y a quoi ? Une dizaine d'années qu'il a été me voir et puis il a eu connu ma tante là sur le Rhône.  
J : Ah ouais ?  
H : Ouais. La tante ... il l'avait vue sur le Rhône là.  
D : Tonton Émile était marinier aussi !  
H : Oui Tonton Émile était marinier aussi oui.  
D : Aussi oui.  
J : D'accord  
H : Oui, mais y avait beaucoup d'mond'.  
D : Et y avait, y avait un monsieur Nicolas de l'Île de Batz, natif de l'Île de Batz, qui était chef de ... ça fait qu'y recrutait des gens du coin là.  
J : D'accord ! Ah c'est pour ça qu'y en a plein qui sont partis faire ça aussi ?  
H : Bah oui, bah oui.  
D : Mais c'est souvent quand y avait du courant là qui était mauvais, y risquaient d'aller dans les piles du pont.  
J : Ah ouais ?  
D : Bah oui jusque ...  
J : Ouais parce qu'y étaient entraînés avec quoi.  
H : Bah oui.  
D : Entraînés euh ... et là y avait ...  
J : Y avait quoi ?  
D : Ouais, y avait un chauffeur et y avait un ... moi chépa comment, mais ... moi, moi j'ai vu ... ah si, si moi j'ai euh ... Jean Guichou là ? Le Jean Guichou devait êt' marinier aussi ?  
H : Ah oui. Oh oui y avait plein d'mond' !  
D : Ah oui.  
H : Parce qu'y étaient, y étaient plusieurs équipes là.  
D : Y avait plusieurs compagnies.  
H : Plusieurs compagnies oui.

206 Jean-Mar Mahé (?-1994), voisin de Francine Saliou et Jean Quéré à Saint-Jean-du-Doigt.

D : La compagnie HPLM<sup>207</sup>.

H : HPLM, c'était celle-ci oui, mais y avait plusieurs compagnies.

J : Et ça, c'était à partir desquelles années à peu près ?

H : Oh ben à partir de quand, je sais pas moi, je ne sais pas en quelle année ça a commencé ...

J : Quand vous étiez jeunes, y avait déjà ?

H : Hein ?

J : Quand vous étiez jeunes y avait déjà ? Quand vous étiez petit ?

D : Oui ! Hé ! Ma tante qui aurait eu cent ans, s'est mariée en trente-huit.

J : Ouais d'accord ouais.

D : Et elle est partie.

J : Elle est partie tout d'suite quand ...

D : Oui, oui.

H : Son mari était déjà la d'sus avant.

J : D'accord.

D : Elle était déjà.

J : Ah ouais, donc c'est qu'ça existait déjà avant.

H : Oui.

D : Ah oui oui. Y avait entre les deux guerres sans doute, en trente-huit.

H : Entre les deux guerres, même peut-être avant, je ne sais pas.

J : Ah ouais ? D'accord ouais.

D : Tonton Émile était aussi ... oh !

H : Oui oui. Jusque dans les années ... je sais pas quelle année ça a cessé ça ?

D : Mais non ça n'a pas cessé, mais c'est d'aut' !

J : C'est d'aut' système main'ant quoi ?

D : Ben d'aut' système.

H : Oh ça n'existe plus ça.

J : Main'nant c'est les péniches. C'était les péniches aussi avant ?

H : Là ça doit être les camions ou quelque chose comme ça.

D : Non, y a des bateaux toujours, Hamon ! Mais des grands automoteurs !

H : Ah oui y, sont motomoteurs oui.

D : Y a des grands automoteurs, qui vont à Rouen charger du blé ! Mais là c'est un ensemb' tandis qu'avant, je pense qu'y avait un 'puis ... et les chalands derrière.

H : Ben oui parce que j'ai entendu, euh, l'onc'[le] dire qu'il traînait jusqu'à quinze chalands derrière.

J : Ah ouais ?

H : Ouais. Lui ét[ait] sur un remorqueur.

J : Ah ouais. Et les remorqueurs, c'est pas des péniches hein ? C'était des remorqueurs ?

H : Ah non, non c'était des remorqueurs oui.

D : Et p'is même d'aut' allaient au Havre et plus vers les ports du nord.

J : Hum, hum. Ouais, ouais y en a qui allaient loin avec ...

D : Ouais.

H : Quand y avait des ... quand j'ai dormi d'sus, j'ai été voir son moteur avec lui et y me dit : « *Ta qu'à venir voir le moteur, qu'y dit, c'est pas un petit* » qu'y dit, six cylind' qui avait d'sus.

J : Ah ouais ? [rire]

H : Avec les [?] apparente tout.

J : Ah ouais ?

D : Mais qu'est-ce qu'y ... y traînait aut' chose !

H : Mais y traînait, y traînait que des ... y traînait des comment ... des euh ...

D : Des chalands.

207 La Compagnie Générale de Navigation Havre-Paris-Lyon-Marseille.

H : Des chalands oui.

D : Oui ! Tandis que main'ant, si tu regardais les nouveautés : c'est des automoteurs, avec le moteur dans un bout et tout le reste ...

J : C'est avec des trucs dedans quoi ?

H : Oui.

J : Ouais, ah ouais.

[...]

J : Sinon, ouais, pour l'affermage là, donc, quand vous louiez les fermes là, ça a duré jusqu'à quand ce système où y avait un propriétaire ou et puis les ... ?

H : Oh ben y en a toujours.

J : Ouais y en a toujours ?

H : Oh y en a toujours oui, certainement. 'Fin de moins en moins p'têt, mais ... y en a toujours quelques-uns.

J : Ouais ?

H : Ça a toujours existé dans le temps, même avant, avant nous euh ... ça, avant nous, ça existait beaucoup, y avait très peu de propriétaires fermiers dans le temps même.

J : Ouais. C'est ça ouais. Et c'est quand qu'ça a diminué vraiment quoi ?

H : Ah bah oui, ça a diminué tout le temps quoi.

J : Ouais ?

H : Dans les ... les *juloded* là étaient tous des propriétaires fermiers et ils avaient d'aut' fermes en plus des leurs.

J : D'accord et y en a toujours qui sont propriétaires ... qui font louer là les terrains ?

H : Ooooh y a de moins en moins. Je crois pas qui en a beaucoup plus.

J : Nan ?

H : Y en a certainement parce que, à Henvic, y a des terres qui restent en friche et qui appartiennent à une Anglaise. Et que les enfants ne s'arrangent pas entre et n'arrivent pas à ni vend' ni à louer à personne. Eeeeh, ils restent en friche ...

J : Ils s'arrangent pas quoi ... Sinon je me d'mandais aussi, parce que, justement avant les fermiers, on pouvait les faire partir comme, ça comme on voulait quoi, ça a changé quand ça ?

D : Oh bah, c'est beaucoup, Tanguy Prigent a fait beaucoup pour l'histoire euh ... 'fin p'tit-à-p'tit quoi, Tanguy Prigent ... le statut du fermage.

J : Ouais ? D'accord.

H : Le statut du fermage a été bon hein !

J : Ah ouais ?

H : Ah oui parce, que à partir de ce moment, de ce moment-là on ne pouvait plus déloger les gens.

J : Ah ouais. Et ça, il a réussi à faire passer ça en quelle année ?

D : Oh ! Oh ça a été longtemps à être mis en place. Mais si tu veux, le statut du fermage : si le fermier avait fait des travaux dans sa ferme, eh ben, avec l'autorisation du propriétaire, mais c'est qu'après, ces travaux là avaient pris de la valeur. Et il pouvait plus, si tu veux, c'est arrivé le cas : le voisin avait fait des ... un poulailler.

H : Oui, il avait été autorisé à faire des poulaillers. Le propriétaire un jour, y se dit : « *Mais les poulaillers valent plus cher que la ferme.* » Qu'est-ce qui a dit ? Il a vendu la ferme.

D : Oui. Parce qu'il a vu que s'il était obligé de rembourser le ... il a vendu la ... il a préféré vend' sa ferme parce qu'il avait autorisé à faire un premier poulailler.

H : Après il l'a autoriser à faire un aut'. Finalement y avait davantage de valeurs sur la ferme que la ferme ne valait.

J : D'accord ouais. Et ce Tanguy Prigent là, qu'est-ce qu'il a fait d'aut' sinon à part ... ?

D : Oh ! Ça, y faudrait chercher dans ... dans son truc là. Il a été minist' de ...

J : Ouais, mais pour les paysans, j'veux dire, qu'est ce qu'il a apporté à part la ...

H : Le statut du fermage ?

J : Ouais.

H : Eh ben il a, pour les paysans, on pouvait plus déménager un paysan. Parce que le paysan, si tu veux, si la ferme était à vend', le paysan avait le droit de préemption<sup>208</sup>. Donc on pouvait pas le déménager.

J : D'accord et c'est pas lui qu'a fait faire le remembrement aussi ?

H : Hein ?

J : C'est pas Tanguy Prigent qu'a fait faire le remembrement aussi ?

H : Le remembrement, non, je ne crois pas que c'est lui.

J : Non, c'était pas lui ?

H : Ça, ça a été bon et moins bon parce que certains ont profité beaucoup et d'aut' euh ... au détriment de d'aut'.

J : Ouais c'est ça.

H : Certains ont récupéré des mauvaises terres et d'aut' se sont appropriés des bonnes terres. Là il avait fallu faire beaucoup d'études là-d'sus avant de faire ça.

D : Y a eu aussi les arrangements amiab'. C'était mieux : tu t'arranges avec ton voisin ...

H : Pour changer de terrain.

D : ... pour changer de terrain.

H : Ça y a eu aussi.

D : Ça, ça aurait dû marcher, mais ça a pas marché beaucoup.

H : Ça a pas marché beaucoup.

D : Mais ça, ça aurait été valab' parce que on a des champs, on est coincé, le voisin vient là. Tu sais en haut là. Ç'aurait été facile de ... si tu avais eu là, là ils ont fait là le ...

J : Ouais. Et quand c'est arrivé ici comment qu'ça s'est passé alors les négociations et tout ça ?

C'était ... ?

D : Ah, mais y a pas eu de remembrement ici.

H : Ah nan.

J : Ah y a pas eu ici ?

H & D : Non.

J : Ah d'accord.

H : Non, non ici y a pas eu.

D : À Saint-Jean-du-Doigt je crois qu'y a eu.

H : Oui, mais ici y a pas eu.

J : D'accord ouais. Mais du coup ça fait que là, comme c'est là main'nant, c'était déjà comme ça avant ?

H : Ah c'était comme ça avant oui.

J : Ah c'était des gr... parce que là les champs sont grands ici ?

H : Ah oui oui. Oui, mais les champs sont grands parce qu'on a abattu les [talus] ... et puis ici y a ... ici y a ... ça ça n'a pas toujours été dans not' ferme ça. Le champ qu'est en face là – ici le pré, le p'tit pré était à nous – mais le champ qu'est en face là était au voisin. Et qu'était dans la ferme, là où est mon atelier là main'nant.

J : Gestin ?

H : Oui Gestin oui.

J : D'accord ouais.

H : Et les terres d'en haut qui sont à droite quand tu montes ?

J : Ouais.

H : Tu vois Gestin.

J : Ouais aussi ouais ? D'accord.

208 Droit conféré à quelqu'un ou à l'Administration, par la loi ou par contrat, d'acquérir un bien par préférence à tout autre acquéreur possible. (Larousse, *Définitions : préemption - Dictionnaire de français Larousse*, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pr%C3%A9emption/63440>, consulté le 18 janvier 2017.)

H : Et une partie du bas même euh ... était à Gestin. En face.  
 J : Ouais, ouais.  
 H : Bah oui.  
 J : Et du coup, vous c'était plutôt derrière là qu'c'était à ... ?  
 H : Derrière c'était à nous, dans l'bas c'était à nous, le haut était aux voisins.  
 J : L'aut', c'était quoi le voisin déjà ?  
 H : Euh ... Kerscaven<sup>209</sup> dans le temps, mais ... dans le temps avant, c'était Kerveo, après c'était Kerscaven, main'nant c'est Le Roux.  
 J : Le Roux, ouais d'accord.  
 D : Mais ... non les arrangements amiab' auraient été bien quoi. Mais euh ... c'est à Saint-Jean-du-Doigt, je crois, y a eu le remembrement.  
 J : Ouais, ça j'ai pas su faudrait qu'je ...  
 H : Le remembrement a été bon pour certains, mais très mauvais pour d'aut'.  
 J : Ça a pas été facile pour tous. Parce que même la voirie, ça a dû être refait pour les tracteurs non ?  
 H : Les voies ... oui, oui. Oh, mais main'nant, main'nant y a plus de voiries dans les champs.  
 J : Nan ?  
 H : Dans le temps y avait [?].  
 D : Oui, mais on a fait quand même des routes pour sortir des fermes.  
 H : Ah oui, pour sortir des champs si tu veux euh ... Parce que nous, dans le temps, quand on sortait des champs, on traînait pas d'terre sur les routes. On tâchait de rouler sur la voie charretière d'abord pour faire tomber la terre des roues des tracteurs. Main'nant ils sortent des champs et puis ...  
 J : Ouais c'est ouais, c'est dégueulasse partout.  
 H : C'est dégueulasse partout.  
 J : Tu peux glisser avec ...  
 H : Bah oui. Parce qu'y a plus de voie charretière.  
 D : Non, mais les fermes au départ, je pense, ont été bâties auprès d'un point d'eau.  
 H : Oui.  
 J : Ah ouais ?  
 D : Ah oui. Et groupées quoi, si tu veux, auprès d'un point d'eau quoi.  
 J : Et comment est-ce que vous pensez, ça du coup ?  
 D : Ah bah parce que, à peu près partout où y a un groupe de ferme comme ça, y a un point d'eau quoi.  
 H : Oui un point d'eau, et toutes les fermes d'habitude avaient au moins, un peu d'prairies et un peu de garennes, avec d'la lande, pour les ch'vaux.  
 D : Et du bois !  
 H : Et du bois.  
 J : Et du bois ouais. D'accord, c'était réparti exprès quoi.  
 H : Quand on pouvait, y avait un taillis, quand on pouvait, des fois y en avait pas, mais des fois y en avait sur les talus quoi.  
 J : Et personne ne laissait pousser les arbres exprès pour, euh, après ...  
 H : Si ! Des fois le propriétaire pouvait te dire : « *Tiens cet arb' là tu me le laisses pousser, il servira peut-être pour faire des réparations sur la ferme.* »  
 J : D'accord ouais. Et vous pouviez pas en planter vous-mêmes pour ensuite les ...  
 H : Non non non ! Non non non, y avait pas le droit d'planter nous-mêmes.  
 J : Non il fallait d'mander quoi.  
 H : C'était, c'était au propriétaire de te dire : « *Cet arbre-là tu le gard'ras pour ...* »  
 J : Hmm, hmm. Parce que si tu plantais un arbre, forcément là terre avait plus de valeur quoi ?  
 H : Parce qu'ici, dans l'temps, j'me rappelle, là, l'aut' côté là en face, autour de l'hangar là et puis ici : y avait un arb' là qui poussait là, qui était réservé pour ça. Mais ici y en avait un aut' et le

209 Il prononce Kerscaven comme le français *veine* et non pas comme le français *vin*.

propriétaire nous a dit : « *Si vous avez besoin du bois vous n'avez qu'à le couper.* »

J : D'accord, ouais. Ouais ouais.

H : Ça fait qu'je l'ai coupé.

[...]

J : Euh, ouais sinon, est-ce que vous avez entendu parler de ... Vous m'aviez dit qu'y avait des veillées souvent ?

H : Des quoi ?

J : Des veillées, en hiver surtout, avec des voisins.

D : Des veillées ?

J : Ouais.

D : Ah oui.

H : Ah oui ! Ah oui aussi, on a eu fait des veillées.

D : Tous les ... tous les samedis hein !

J : Ah ouais ?

H : Ah oui, ah oui.

J : Ah quand même ?

H : Ah oui un truc comme ça oui. On jouait aux dominos et puis ...

J : Ah ouais ?

H : Ah oui oui.

D : On n'avait pas de télévision ni rien, ça fait que tous les samedis on était parti ...

H : À partir du moment où la télé est venue ...

J : Ça a changé beaucoup d'chose ?

H : Pas tant qu'ça. Ah oui des veillées on faisait.

J : Et, et euh ... et du coup ouais, je me disais chez les anciens, est-ce que y en avait encore qui étaient des conteurs ou que vous avez entendu qui contaient des choses ?

H : Oh euh ...

D : Pas beaucoup.

H : Pas beaucoup, aux veillées c'était jouer aux dominos qu'on faisait beaucoup.

J : Surtout ?

H : On jouait aux dominos, on jouait aux cartes.

J : Et avec ... avec ton père ou ton grand-père t'as pas entendu ?

H : Non pas beaucoup.

D : Ah si, ceux-là ... avant eux, y a, dû, comme euh, Maurice de Coat Bras<sup>210</sup> là, des choses, mais y a eu des ... des qui étaient plus... qui racontaient des histoires, quoi.

J : C'était qui çui-ci ? Comment il s'appelait ?

D : Oh c'était des cousins éloignés quoi.

H : Ben, Peron de Coat Bras, là.

J : D'accord, ouais ouais.

D : C'était des parents éloignés quoi, mais on allait à Coat Bras euh ... mais nous on ... c'était la génération avant quoi.

H : Ouais.

J : Ah ouais, d'accord. Mais parce que grand-mère m'a parlé d'un Louis « *Gozh* » Reungoat<sup>211</sup> là, qui ... qui connaissait des p'tit trucs quoi, qu'y chantait ou bien qu'y ...

D : Qui ?

J : Le père à Louis Reungoat. Louis Gozh.

H : Aaah Louis Gozh !

J : Ouais.

D : Oui Louis Gozh, bon, y nous racontait des choses quoi, mais ...

210 Ils le prononce ainsi : « *Coa'Pras* ».

211 Louis « *Le vieux* » Reungoat.

J : Ouais ? Vous, vous souvenez pas de ce qu'y disait ?

D : Oh non ... Une fois il avait regardé le calendrier et puis il avait vu qu'y avait ... pour rentrer chez lui à pied, est-ce qu'y aurait la lune. Et puis y regardait sur le calendrier, y avait deux lunes en janvier.

J : D'accord ouais.

H : Pas d'lune en février.

D : Pas d'lune en février.

H : Deux en mars.

D : Et deux ...

H : Et il est devenu : « *Retourne-moi le calendrier d'où il vient, qu'y dit, moi j'ai jamais vu de mois sans lune !* »

J : [rire] D'accord ouais ! Parce que c'était la pleine lune c'est ça, hein ?

H : Oui.

D : Parce que ... non, mais ça arrive de temps en temps, mais ...

J : D'accord, ouais ouais. Vous vous souvenez pas de p'tit, de p'tit ... des *rimadelloù* quequ'chose comme ça ?

D : Oh non.

J : Des *rimadelloù* qui ...

H : Oh il n'avait pas beaucoup de *rimadelloù*.

D : Et il fallait pas trop le pousser sur le terrain de la Grande Guerre.

J : Non ?

D : Non.

H : Ah non.

J : Parce que il l'a fait ?

D : Ouais.

H : Ah fallait pas lui parler d'ça.

D : Prisonnier des Allemands.

H : Il valait mieux laisser ça de côté parce que ...

D : 'Valait mieux ne pas ...

H : Il devenait fou quand il parlait d'ça.

J : Ah ouais ? Ah ouais ouais ouais.

H : Une fois il nous dit : « *Moi, qu'y dit, à Verdun j'ai vu des tas d'tripes comme ça, qu'y dit, y marchait d'sus, qu'y dit, des ch'vaux, des gens, qu'y dit* »

D : « ... *des ch'vaux, des gens* ».

H : « *Et je marchais d'sus, qu'y dit, parce que y avait que ça pour, euh ... pour marcher.* »

J : Ça ça a dû choquer beaucoup quoi.

D & H : Ouais.

J : Des anciens, comme ça, de la guerre, vous en avez vu de, qui étaient ... ça les avait choqués quoi ?

D : Ouais.

H : Oh oui, y fallait pas parler d'ça avec lui.

D : Oui, fallait pas trop l'envoyer sur ce terrain-là.

J : Non. Et dans la famille y en a pas beaucoup, nan qui sont décédés de la guerre nan ?

D : Décédés ... non !

H : Non.

J : Non ?

D : Non parce que certaines communes là, j'ai eu vu sur Guiclan là, dès fois y a des récits là et puis y mettaient quoi que ... euh ...

J : Ouais.

D : Mais ...



H : Dans la famille ici y a pas eu, y a pas eu de ...  
 J : Y a eu personne non ?  
 H : Non.  
 J : Personne ?  
 H : Non.  
 D : Rosalie parlait de trois frères.  
 H : Trois frères qu'elle avait. Y avait qu'y s'étaient coupé le doigt ici [*il me montre la base de son index*] avec un coupe-hache pour ne pas aller à la guerre.  
 J : Ah ouais, c'est parce que c'est çui qui tirait ? C'est le doigt qui tirait ?  
 H : Ouais.  
 J : Ouais c'est ça ouais ? Ouais ouais.  
 D : Mon parrain était un grand blessé de la guerre.  
 J : D'accord.  
 D : Il avait perdu un œil et ...  
 H : Et perdu une jambe.  
 D : Il avait une jambe, perdu une jambe.  
 J : Ouais, hmm hmm. Il avait, il a vécu longtemps, çui-là ?  
 D : Hein ?  
 J : Il a vécu longtemps quand même ou ... ?  
 D : Oui, mais ... pas ... pas énormément long quand même parce que je ne sais pas, il a dû ... euh il a été blessé à Verdun quoi ... au Chemin des Dames.  
 J : Ouais ouais.  
 H : Toi tu avais été invité quand il avait été décoré, il pleurait, il pleurait.  
 D : Oui, il a été décoré et puis on m'a invitée parce que [j'étais] sa filleule.  
 J : Y pleurait, tu dis ?  
 D : Et puis ... y pleurait presque quand on disait son état de ... par où il avait passé quoi.  
 J : Oh ça devait pas êt' facile, hein ?  
 D : Non. Et bon ça s'était arrivé a la guerre de quatorze et il à dû mourir dans les années soixante.  
 J : Ah ouais quand même ?!  
 H : Ouais.  
 J : Ah ouais. Ah ouais, ouais ouais. Il a vécu quasiment toute sa vie amoché quoi.  
 H : Bah oui, bah oui.  
 D : Oui.  
 J : Pffo la vache, quelle vie aussi !  
 D : Alors y avaient ... main'nant y a des... ceux qui ont des jambes artificielles, là. Lui c'était un grand-ensem' là qui ...  
 H : Oui c'était une jambe de... une jambe de bois qu'il avait.  
 D : Une jambe de bois, quoi.  
 J : Ah ouais, ah ouais.  
 H : Un pilon là.  
 D : Un pilon.  
 J : D'accord.  
 D : Accrocher à la ceinture là. Mais il avait une force dans les bras !  
 J : Ah ouais ?  
 D : Oh ouais.  
 [...]  
 H : On a ... Denise avait un aut' euh ... ben c'était un cousin, un cousin euh ... pas un cousin, c'était une tante euh, un onc', un onc' à Denise oui.  
 D : Qui ?  
 J : À toi.

H : Un onc' à toi qui a été blessé à El Alamein<sup>212</sup> là. Quand les troupes françaises ont débarqué là-bas, il est resté deux jours et trois nuits sur le terrain avec l'artère fémorale de coupé. Et le soir il a cicatrisé la plaie.

J : Ah ouais ?

H : Ouais. Et après il a été hospitalisé, il est guéri, et puis il est parti se bat' encore en Italie, il a sauté sur euh ..., il était chef de char, son char a sauté sur une mine à Monte Casino. Et puis il avait une jambe artificielle main'ant.

J : Ah il a quand même survécu aux deux !

H : Oui, main'nant il a à peine une jambe.

J : Ah ouais.

H : Et puis l'aut' était amochée aussi, j'crois.

[...]

D : Mais on avait deux facteurs, tu vois main'ant, et ils auraient été ... ils n'auraient pas travaillé. On avait deux facteurs sur la campagne à Carantec : un avait perdu un bras droit et l'aut' le bras gauche, et ils faisaient quand même le facteur en vélo.

J : Ah ouais ? Y allait en vélo avec un bras quoi.

H : Bah oui.

D : Oui. Et un grand sac en cuire là, pour met' leurs courriers.

J : D'accord ouais.

D : J'ai connu un aut', lui il avait perdu une jambe aussi puis il avait le métier de bourrelier. Ça veut dire il refaisait les ... les harnais des chevaux.

J : Comment qu'ça s'appelle, ce métier ?

[...]

D : Bourrelier.

H : Bourrelier oui. *Kabosser* quoi si tu veux !

J : *Kabosser*.

H : *Kabosser* quoi, qu'on app'lait ça en breton.

J : D'accord ouais. Ouais ouais.

H : Tu connaissais pas ce nom-là ?

J : Non non non. Je connais ...

H : Ben *kabosser* en breton c'est un bourrelier.

J : D'accord.

D : Çui-là, il était assis ...

H : Il réparait les harnais des ch'vaux quoi.

J : D'accord ouais.

D : Même y en a qui venait à la ferme ici, y avait un qui venait à la ferme une fois par an pour met' en état.

J : S'occuper d'ça quoi.

H : Oui. Parce que les harnais, y arrivaient à user et puis à casser, ça fait que ...

J : Ah ouais.

D : Et faire les colliers là, tu [vois], les grands colliers.

H : Refaire le rembourrage des colliers.

J : D'accord ouais, ouais. Et du coup quand vous étiez jeunes, y avait beaucoup de blessés comme ça, d'guerre un peu partout quoi ?

D : Ah oui.

H : Mais ici j'ai pas connu beaucoup ici, j'ai connu un à Penzé quand même qui avait un... un bandeau qui a perdu son œil. Autrement j'ai pas connu beaucoup de blessés d'guerre ici.

J : Non non.

H : Y avait un aut' quand même ici, dans la ferme à ... un qui a perdu ... Sensément y voyait sans

212 Il prononce « Alamen » tout comme « amen ».

doute un peu, mais pas beaucoup. Mais il avait perdu la vue aussi.

J : Il avait perdu la vue ? Avec le gaz peut-être ?

H : Je sais pas.

J : Peut-être.

D : Le père à Paul là, avait été gazé.

J : Ah ouais ?

H : Ah oui. Oui Yves Kermorvan là, a été gazé aussi.

D : Ah oui. Celui de Kermorvan.

J : Et y avaient survécu, les deux ?

H : Y avaient vécu quand même, mais ...

J : Parce que le gaz, ça d'avait atteindre aussi non ?

H : Ouais ouais.

D : Ouais, çui-là il chantait : « *À vous monsieur [?Lévot?], montez sur le plateau*<sup>213</sup> ! »

H : [rire] « *À vot' tour ... montez sur le plateau !* »

D : Oui. « *À votre tour monsieur [?Lévo ?] ...* ».

J : [rire] Et pendant la Deuxième Guerre, y avait moins sûrement de ... nan ?

H : De blessé ? Oh oui.

J : Y en a beaucoup moins ?

H : Moins d'morts aussi.

J : Ouais.

H : Enfin après, y en a eu ah !

J : [Il y en avait moins] Par ici en tout cas.

D : Après c'est surtout les civils, tandis que à la Grande Guerre, c'était des hommes quoi.

H : Des civils oui, des civils c'était surtout. Y a des fusillés par ici, y en a eu : a Saint-Pol y en a eu au moins.

J : Avec les Allemands, vous avez entendu ?

H : Un jour, y avait eu ... la Résistance avait fait des dégâts à Saint-Pol et on est parti trouver le maire et le maire arrivait aussi.

– *Trouvez-moi quinze otages !*

– *Et ben, qu'y dit le maire, je suis le premier.*

Et y sont, il avait un comment ? Un ...

D : Un interprète.

H : Interprète oui, ça fait qu'il a dit : « *Moi chuis le deuxième, vous n'avez qu'à vous démerder à trouver les aut'* ». Denise les a vues passer, passer à Carantec dans les automitrailleuses pour aller à Morlaix ... pour aller euh ... dans un château à Morlaix pour aller fusillés<sup>214</sup>.

J : Ils ont été fusillés quoi.

H : Ah ouais.

J : Ah c'est triste ah ...

D : À Carantec y a la rue des Trois Frères Tanguy : c'est trois qui sont tombés dans ... à la Grande Guerre.

J : Ouais ?

D : La rue des Trois Frères Tanguy est très connue à Carantec.

J : D'accord.

213 Nous remercions Sébastien Carney qui nous à fait par de l'origine cette chanson. Il s'agit en fait des dernières paroles de la « Chanson de Craonne » : « *Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront / Car c'est pour eux qu'on crève / Mais c'est fini, car les trouffions / Vont tous se mettre en grève / Ce s'ra votre tour, messieurs les gros / De monter sur le plateau / Car si vous voulez faire la guerre / Payez-la de votre peau* ».

214 Au sujet de cette affaire lire : GRALL G. et SEZNEC D., *La tragédie de l'été 44 à Saint-Pol-de-Léon*, Saint-Pol-de-Léon, G. Grall, 1996.

D : Mais est-ce que t'as regardé le monument aux maires de Saint-Jean-du-Doigt, y doit êt' quelque part ?

J : « Aux morts », tu veux dire ?

D : Aux morts oui.

J : Ouais, ouais j'ai regardé ouais. Chuis pas resté regarder en détail, mais ...

D : Ben tu ... Oui ben ... chépa à Carantec, c'est dans les quatre-vingts, je crois, mais y a des communes, comme Plouvorn là, c'est épouvantab' le nombre !

J : Ah ouais ?

H : Guiclan aussi, là y a plusieurs aussi.

J : Ah ouais ?

H : Oui.

J : D'accord. Et ici y avait des résistants, des collabos ou ... ?

H : Par ici des résistants, par ici y a pas eu beaucoup. Mais une fois j'me rappelle, un dimanche matin, y as des gars de Saint-Sève qui sont arrivés là qui voulaient aller au bois là, ils avaient entendu dire qu'y avait des résistance au bois. Et le père leur avait dit : « *Rentrez chez vous, qu'y dit, parce que au bois y avait plus de résistance.* » On avait su que les ... les jours avant, le secrétaire de mairie de Plouénan avait su que les Allemands allaient ratisser le bois. 'Puis il est venu avertir ceux qui étaient au bois : « *Dégagez, qu'y dit, parce que ils vont venir l'après-midi ratisser le bois.* » Heureusement y sont partis parce que, sans ça, tous, ils y ont passé.

J : Ah ouais ouais ouais.

H : Ah oui.

J : D'accord.

D : Oh ! Ils n'étaient pas sérieux non plus.

H : Non ils n'étaient pas sérieux non. Non parce que, parce que dans la journée on les voyait aller à la Croix-Neuve chercher d'la bo... des boissons, des choses comme ça.

J : Ah ouais, des jeunes un peu ...

H : Ah oui ils étaient ... un peu ... 'Puis y avait une, d'une ferme là, on avait entendu, sa mère habitait Coat-Izel elle disait : « *Emañ, enon, zo aet d'ar c'hoat iye adale* <sup>!215</sup> ». »

J : C'est grand-mère qui m'a raconté aussi que vous avez eu une bonne là, juste après le décès de ta mère là.

D : Oui.

H : Oui.

J : Elle s'est pas fait raser après la guerre ? Les ch'veux ?

H : Non.

J : Non ?

H : Non, 'pas fait raser.

D : Hein ?

H : Jeanne non non non, elle c'est pas ... non.

J : Parce que j'ai entendu qu'y en a qu'ça leur est arrivé après.

H : Oui oui oui oui. Oui, mais y en a qui étaient tout l'temps avec les Allemands, tandis que celle-ci est arrivée à aller par hasard comme ça, mais ...

J : Ah ouais ? Et du coup elle s'est fait avoir avec ça quoi ?

H : Après elle n'allait plus.

J : Nan nan. Nan nan nan nan. Vous avez eu connu ça aussi après la guerre quoi ?

H : Euh ... moi j'me rappelle pas d'avoir vu personne rasé, mais je sais qu'y en a eu.

J : Ouais, t'as entendu ouais.

H : Ouais j'ai entendu. Mais des résistances, comme tu dis, y a eu des bonnes résistances, mais y a eu des mauvaises aussi.

J : Ouais, qui ont fait n'importe quoi, un peu ?

215 Traduction : « *Celui-ci est retourné aux bois encore !* ».

H : Et après, après y se faisaient voir après la guerre. Parce que moi j'me rappelle, j'avais entendu parler là de ceux qui étaient au bois ici là. Mais je connaissais certains même qui avaient été ...

J : Le bois, il s'appelle comment, le bois ?

H : *Koat* euh ... *Koat ar* [*Voz* ou *Foñs*] qu'on l'appelle ...

J : *Koat ar Forest* ?

D : Oui, mais ...

H : Le bois de Lanuzel ...

D & H : Lannuzouarn !

H : Lannuzouarn oui.

J : Ouais d'accord.

H : Et ... et après ça quand on a fêté l'armistice à Penzé, je me rappelle, y étaient là en train de présenter les armes avec des fusils d'chasse ! Avec ça [?], là y étaient gonflés ! Eh oui, moins gonflés pour aller devant les Allemands avec leurs fusils d'chasse !

J : [rire] Ah ouais ouais !

H : Quand, quand ... y avaient mis un jeune de Brest qui était venu se cacher par ici – qu'était parti avec eux aussi – mis à Pont-Eon pour garder ... pour faire la po... pour faire sentinelle à Pont-Eon et puis il a cru que c'était des Américains qui [venaient] ; c'était deux voitures d'Allemands. Les aut' étaient derrière le talus en train de regarder le descend'.

J : Ah ouais ?

H : Ah oui ! Et après alors la marrée était basse, ils sont passés par la mer et partis du côté d'Henvic alors : « *Main'nant ici on a pas d'risque* » qu'y dit.

J : Non.

H : Ah bah non.

J : D'accord. Du côté d'Henvic, y avait moins de ... ? Moins de militaires quoi peut-être ?

H : Tu parles d'une bande de lascars, oui que c'était oui !

J : Ouais ouais ouais.

H : Parce que çui-là a toujours son monument à Pont-Eon.

J : Ah ! Y a un monument carrément ?

H : Ben oui, çui qui est tué oui. Je le connaissais d'ailleurs.

J : Ah oui c'était des p'tites stèles qu'y ont mis quoi. Et y s'est fait tuer avec les Allemands ?

H : Hein ?

J : Il s'est fait tuer avec les Allemands, tu dis ?

H : Oui, il s'est fait tuer là oui.

J : Ah merde.

H : Bah oui. Il était de garde là, on l'avait mis sentinelle pour garder ...

J : Garder quoi ouais ?

H : Rien du tout !

J : Ouais, ouais. Ah merde.

H : Ben oui.

[...]

J : Ah oui ! Vous avez eu entendu parler des grandes grèves qu'il y a eu en 1936 ?

D : Euh oui.

J : Pour les congés payés ?

D : Ben justement avec ces gens-là qui étaient à Paris avec ... sur les bateaux là et ben c'était les ouvriers quoi qui voulaient ... qui demandaient du pain.

J : Ouais, et par ici, y a pas eu trop ?

D : Ben non par ici, mais ... à la campagne ça n'allait pas bien non plus.

H : Non, non ça n'allait pas bien non.

J : Non ?

D : Depuis trois ou quatre ans.

H : Depuis trente-deux, ça n'allait pas bien.  
 J : C'était la crise quoi ?  
 H : Ouais c'était la crise à la campagne depuis trente deux même.  
 J : Et pourquoi ? Qu'est-ce qui avait ?  
 H : À l'époque y avait eu euh ... un gouvernement de Laval, là y paraît, et Laval était un traît' pendant la guerre après !  
 J : Ouais ça, c'était pendant la guerre après ?  
 H : Ouais ouais. Avant il avait été au gouvernement aussi.  
 J : Ah d'accord.  
 H : Euh ... à partir de trente-deux que'que chose comme ça je crois, et j'ai entendu dire que ce n'était pas bon à ce moment-là non plus.  
 J : Non ?  
 D : Y étaient obligés de vend' pratiqu'ement tout ce qu'y avaient pour payer leur fermage.  
 H : Oui pour payer leur fermage.  
 J : Ah ouais ? À ce point ?  
 H & D : Ah oui ; Ouais.  
 H : Ça a été terrib' à ce moment-là y paraît.  
 D : Ça a été très dur en ce moment-là.  
 J : Ah ouais ? Et euh ... comment dire ... Guillaume et Hamon, 'fin ton père, y parlaient d'ça aussi ou ... ?  
 H : Oui, y parlaient d'ça oui.  
 D : Ouais.  
 J : Ah d'accord ouais. Et y étaient ... pa'ce que en trente-six, ça avait fait du bruit la grève hein. Eux y ont entendu parler d'ça ou pas du tout ?  
 H : Moi j'ai pas entendu parler de trente-six nan.  
 D : De quoi ?  
 J : Les grèves pour les ...  
 H : Non, moi j'ai pas entendu parler ...  
 D : Non, les grèves c'était dans les ... à Paris 'puis ailleurs quoi.  
 J : Ouais donc c'est ce que j'me disais, ici y a pas eu grand-chose hein ?  
 H : Non par ici y a pas eu grand-chose. Nous, on était jeune encore.  
 J : Oui voilà, c'est ça.  
 D : Ça a été très dur quoi.  
 J : C'est une vie difficile quoi là y avait ...  
 D : Et puis y avait tu sais la politique en ce moment-là y avait des groupes aussi. Des comment y app'laient Dorgères<sup>216</sup> ou chépa quoi.  
 H : Oui oui, Dorgères oui.  
 J : C'est quoi ça ?  
 H : Oh c'était un ...  
 D : Ben y avait sans doute comme main'nant la politique, quoi y avait d'aut' qui voulaient ...  
 J : Qui voulaient ...  
 H : Prend' le pouvoir aussi.  
 J : Prend' le pouvoir ?  
 H : Bah oui.  
 J : Y a eu des tentatives de coup d'État ou ... ?  
 D : Oh !

216 Henri Dorgères (1897-1985), fondateur des Chemises vertes dans les années 1930. À ce sujet lire : PAXTON Robert et BARDOS Jean-Pierre, *Le temps des chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Paris, Seuil, coll.« L'univers historique », 1996 ; BENSOUSSAN D., « Pour une analyse sociopolitique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 1<sup>er</sup> janvier 2005, p.16-17.

H : Non non, y a pas eu de coup d'État, j'crois pas.  
J : Nan, mais c'est ... ouais ...  
D : Il voulait s'infiltrer aussi dans le ...  
H : S'intégrer dans la politique aussi.  
J : Ouais. Des ... c'est pas des gens d'ici ça ?  
D : Non Dorgères n'était pas d'ici, mais ...  
H : Non non.  
D : Après y a certains paysans qui ont été appelés « Dorgères » comme ça. C'est resté.  
H : Parce que y ont supporté, supporté un peu çui-là quoi.  
J : Ah ouais d'accord. Ah ouais.  
D : Mais ça c'est ... ça, c'était avant nous quoi.  
H : C'était avant nous oui.  
D : On a fait qu'entend' quoi.  
J : C'était entre les deux guerres quand même ?  
D : Oui.  
H : Oui on a eu entendu, un peu parlé, mais c'est tout quoi.  
D : Oui.  
J : Hmmm hmmm.  
H : On était jeune à l'époque.  
J : Ouais c'est ça oui. Et est-ce que vous avez entendu aussi parler des euh ... du *frek-jeu*<sup>217</sup> qu'y a eu entre l'Église et l'État en ... au début du sièc' là ?  
H : Non.  
J : En 1902 ?  
H : Non j'ai pas eu entendu parler d'ça.  
J : Non pas du tout ?  
D & H : Non.  
J : Ça n'avait pas fait d'bruit ici ? 'Fin vous ...  
D : Non.  
J : Vos parents, vos parents ne vous ont pas parlé d'ça ?  
D : Non ils n'ont pas parlé de ça, mais, euh, c'est pas là ... c'est pas la bataille de Kerguidu ?  
J : Euh non ça c'est aut' chose, j'crois ...  
D : C'est aut' chose ?  
J : Non parce que là, c'était en 1902 plutôt.  
D : Oui. Non on n'a pas entendu ...  
H : On n'a pas entendu parler d'ça non.  
J : Rien d'accord.  
D : Peut-êt' que ça, s'est passé assez bien pa'ce que on n'a pas eu entendu ...  
J : Non ? Et au niveau des changements et tout ça qui a eu euh ... des gros changements après la Seconde Guerre ou bien même avant là, les anciens y parlaient d'ça ou pas ?  
D : Oh ben ... après la guerre ceux qui avaient été prisonniers en Allemagne disaient que nous ont étaient pas bien ...  
J : Ah ouais ?  
D : ... que là-bas y avait beaucoup d'avance sur nous.  
H : Oh oui y avaient beaucoup d'avance sur nous.  
J : En Allemagne.  
D & H : Oui ; Oh oui !  
J : Ah ouais ?  
D : Oh oui, tous y ont dit ça.  
H : Tout[e]s les fermes étaient beaucoup plus modernes avant que par ici.

217 *Frek-jeu* : « conflit ».

D : Oui.  
J : Ah ouais ?  
H : Oh oui !  
J : Ah d'accord, et qu'est ce qu'y avait d'plus ?  
D : Oh !  
H : Tout, tout, tout était plus moderne là-bas qu'ici.  
J : Ah ouais ?  
H : Ouais. Euh, mais par cont' qu'y dit en Allemagne, ils ne savaient pas bat' une faux.  
J : Ah ouais ?  
H : Parce que, euh, l'onc' du Hun et Joseph Kerbrat, y disaient que il avait, son patron était forgeron, mais y avait une ferme aussi. 'Puis un jour il dit comme ça, il était venu là – il était ... il était soldat, çui-là – alors un jour il vient en permission, l'onc' lui dit de lui faire, euh, une enclume pour pouvoir ... pour bat' sa faux parce qu'il avait, il fallait qu'il aille couper d'l'herbe, de l'herbe là autour du champ et tout ça, qu'y dit, ça fait que il n'avait rien pour affûter sa faux. Et puis, parce qu'il voyait qu'il disait le soir, le paysan venait lui envoyer des faux pour bat', « *Y battaient ça sur l'enclume du forgeron* » qu'y dit, taper d'sus comme ça. Alors j'lui dit « *Mais ... c'était complétement idiot !* » qu'y dit. Alors il est v'nu faire une enclume. Ça fait, qu'y dit, l'enclume qu'il a fait n'était pas trempée du tout, ça fait que quand y tapait sur la faux l'enclume euh ... battait plus que la faux qu'y disait.  
J : Ah ouais ?  
H : Ben oui !  
D : Oui, y faisaient y paraît des conserves ... y savaient met', euh ... comment on appelle ça ... comme main'nant on met le maïs là, y faisait ...  
H : Un silo oui.  
D : Y avaient ...  
J : Des silos ? Y avaient des silos ?  
D : Des silos pour met' des pommes de terre chépa qu...  
H : Pomme de terre, tout ça, des silos oui.  
J : Ah ouais d'accord ouais. Ça y avait déjà quoi.  
D : Y avaient l'avance.  
H : Même euh ... y avaient des attaches hollandaises, qu'y disaient, pour les bêtes dans les étab' même et l'eau courante dans les étab' même, alors que par ici y avait pas, personne...  
J : L'eau courante déjà ?  
H : Ouais.  
J : Ah ouais ...  
H : L'eau courante encore dans les étab' qui étaient là-bas.  
J : Ouais parce que ici on mettait tout dans le grenier encore ? C'était ça ?  
H : Ah oui oui oui.  
J : D'accord.  
D : Tou... tous y ont dit que là-bas c'était beaucoup ...  
H : Que c'était beaucoup en avance.  
J : Que c'est plus avancé quoi.  
D : Ouais.  
J : Ah ouais. D'accord hmm, hmm.  
H : C'est comme, euh, main'nant quand tu vas en Roumanie, y paraît, y sont très en retard, paraît-il.  
J : Ouais. C'est ça ouais. Tu sais qu'là-bas y ont toujours des charrettes hein ?  
H : Oui.  
J : Charrettes et chevaux tout ça.  
H : Ouais, ah oui.  
[...]



J : Et je me demandais, pour vous, c'est quoi la différence entre les marchés et les foires ?  
H : Hein ?  
D : Entre les marchés et les foires ?  
J : Ouais.  
D : Ben les foires euh ... avant les foires c'était ... c'était le bétail quoi !  
J : Ouais ?  
H : C'était des foires de gré à gré, quoi si tu veux.  
D : C'est, c'était le bétail.  
H : Oui, du gré à gré.  
D : Tandis que les marchés, c'était les légumes et les vêtements.  
J : Hmm, hmm c'est ça.  
H : Marché de gré à gré, puisque main'nant c'est tout au cadran.  
J : D'accord ouais et au cadran c'est quoi déjà ? C'est ... ?  
H : Ben au cadran, le marché d'légumes au cadran est dégressif, je crois, tandis ce que le marché aux bestiaux c'est ... des enchères ou bien ... il est dégressif aussi selon la tendance quoi.  
J : D'accord ouais. Ouais ouais.  
D : Nan, mais, avant les foires, t'avais les foires à Landi<sup>218</sup> là.  
H : Oui, là c'était du gré à gré.  
D : Tu avais les chevaux, tu avais les poulains, t'avais les veaux.  
H : Chaque place avait ...  
D : Tandis que les marchés, c'était, comme y dit, les légumes et ...  
J : Ouais c'est ça, je demandai la différence entre les foires et les marchés, pour toi, c'était quoi ?  
H : Les foires c'était les animaux et les marchés c'était les légumes.  
D : Tout ça, ça a évolué oh ! On est dépassé ...  
J : Ouais ouais ...  
D : Surtout quand on est plus dans le contexte, quand on est ... du moment où... par exemp' avec Robert on entendait des choses et après ... après tu es perdu, c'est fini.  
J : Et euh ... entre euh... grand-mère me disait que le dimanche, avant, c'était pas du tout pareil non plus. C'est quoi les différences entre le dimanche d'autrefois et çui d'aujourd'hui main'ant ?  
D : Les dimanches avant, si tu veux, nous aut' à la ferme là, et ben celui qui était de garde – ça voulait dire qu'il avait le travail à faire – allait à la messe du matin, à huit heures.  
J : D'accord.  
D : Voir sept heures et demie, et puis il rentrait à la maison et puis l'aut', il allait à la grand-messe.  
J : D'accord.  
H : Çui qui allait à la grand-messe, fallait qu'il faisait le travail du matin, si tu veux.  
J : D'accord ouais.  
D : Oui, mais après ... après c'était l'inverse quoi. Alors celui qui n'était pas de garde pouvait aller l'après-midi faire ... aller faire ç'qui voulait quoi.  
J : D'accord, et l'après-midi, on allait où ? On allait au bourg où ... on f'sait quoi ?  
H : Oooh ...  
D : Oh ...  
H : Nous, on allait chez les parents dès fois.  
D : On allait beaucoup chez les ... chez les cousins à l'époque.  
J : Vous alliez voir la famille souvent le dimanche ? C'était ça ?  
D : Ouais, ouais.  
[...]  
J : Euh ouais sinon, je m'disais euh, quand est-ce que Guillaume a pris la succession de son père du coup à la ferme ?  
H : Ah ! La succession, c'est-à-dire que quand y s'est marié, il avait le tiers.

J : Il avait le tiers déjà ?  
H : Oui.  
J : D'accord.  
H : Après j'me rappelle plus quand est-ce qu'il a pris la succession après ah ! Ça j'te dirai pas, ça j'te dirais pas.  
J : Parce que ... quand il est revenu d'la guerre peut-êt' nan ?  
H : Oh ! Pas tout d'suite au moins.  
J : Non ?  
H : Non je crois pas, enfin je me rappelle pas, ça je me rappelle pas du tout.  
J : Non ? Et vous, quand est-ce que vous avez pris la succession du coup de Guillaume ?  
D : Ah bah nous ...  
H : Ben quand on s'est marié, on a eu le tiers.  
J : En cinquante ?  
D : En cinquante oui.  
J : En cinquante pile ?  
D : Oui.  
H : Et quand ta mère<sup>219</sup> s'est mariée après euh ... on est arrivé à la moitié.  
J : D'accord. Et à ce niveau-là pour ... quand y avait quelqu'un qui était à la tête, qui avait les rênes de l'exploitation, c'était lui qui gérait ...  
D : Oh oui !  
J : ... tous, tous les sous ? Tout ça ?  
H : Oui oui oui oui oui.  
D : Oh oui !  
H : Ouais ouais.  
J : D'accord.  
D : Oh oui ...  
J : Et c'était pas compliqué parfois pour ... quand on était sous le même toit ?  
D : Oh ...  
H : Ben [?]  
J : Ouais. Parce que j'ai entendu beaucoup que ça créait des tensions dans les... dans les familles et tout ça ...  
H : Certaines familles oui.  
J : Ouais. Donc ça marchait bien quoi ?  
D : Ouais oh ... ça m... et là y avait aussi Rosalie, tu comprends, qui était en ce moment-là et qui ...  
H : Ouais, il fallait qu'elle vienne met' son grain d'sel, oui. [*il marmonne*]  
D : ... qui poussait soit d'un bord ou de l'aut' !  
J : Ouais ouais.  
D : Et ... oh ! Et puis comme souvent, mémé<sup>220</sup> t'a dit peut êt', et ben il sortait beaucoup, il rentrait plus ou moins ...  
J : Ouais, *kapout*<sup>221</sup> quoi.  
D : Ouais.  
H : Oui même ...  
D : Et ...  
H : ... même qu'il arrivait à minuit, deux heures du matin, trois heures du matin, tu dis : « *Oh demain matin, on va êt' tranquille !* », et ...  
J : Ouais ouais.

219 Il veut parler de ma grand-mère : Francine Saliou.

220 Elle parle ici de Guillaume Saliou (1905-2000).

221 C'est à dire *ivre*.

H : À même heure quand même.  
D : Ouais. Y valait mieux, y valait mieux qu'il soit complètement rôti<sup>222</sup>, qu'entre deux eaux.  
H : Ah oui !  
J : Sinon ... ?  
H : Ah oui !  
J : S'il était entre deux eaux sinon qu'est-ce y se passait ?  
D : Alors c'était ...  
H : Beeeenn ...  
D : Tandis que s'il était complètement rôti ben y ...  
H : Et arrivé à la maison, tout d'suite, y buvait, boirait un grand bol d'eau tout d'suite ! Et manger tout ce qu'y avait ! [rire]  
J : [rire]  
H : Tout ce qui trouvait après ! On laissait à manger sur le coin du fourneau là, y mangeait.  
J : Ah ouais, ouais ouais.  
H : Je l'ai eu trouvé avec d'l'appétit, mon Dieu !  
D : Ça a pas été facile à ... ça a pas été facile à gérer toujours.  
J : Non ? Non non.  
D : Je ne sais pas si ta [grand-]mère était là, une fois il était parti à une fête à Penzé et on nous l'a ramené ...  
H : Non elle n'était pas là, je crois pas.  
D : Ben on nous l'a ramené en camionnette dans le bas, dans le fond de la camionnette, complètement ...  
H : Mais ce jour-là, ce jour-là y pouvait pas dire « *peoc'h*<sup>223</sup> ! »  
J : Ah ouais ?  
H : Ah non, oh oui ! [rire]  
D : Nan, mais ... bon ...  
J : Ouais.  
H : Ah non non.  
J : Ah parce que sinon quand il était juste un peu, parfois ça le rendait l'alcool mauvais ?  
H : Des ... des ... des ... des ... des fois ça dépendait des fois ... mais des fois, des fois, des fois il arrivait impecab' aussi, une fois ... une fois, y me dit comme ça : « *Tiens, tu viens m'aider* » qu'y me dit, y faisait les [?graines?] du magasin. Moi je dit : « *Pourquoi pas.* » ; « *Qu'est-ce que tu fais ?* » qu'y dit euh ... « *Moi j'ai un chargement ici avec moi, qu'y dit ... [rire] de, de ...* » en tombant [rire], il est raide ; lui n'avait pas bu un coup, n'avait rien bu hein. Alors il rigolait. « *Tiens, qu'y dit, ta qu'a enlever le tablier derrière moi, je vais enlever la barre ici* ».  
D : Ça lui arrivait pas souvent ...  
H : Et puis, puis [rire] les deux, les deux qui dormaient sur le tas d'trèfles là !  
J : [rire]  
D : Mais ce ... ce que j'ai jamais compris : qu'y rentrait rôti, complètement rôti, qu'il allait au lit et ben on se disait « *On va avoir la paix demain matin, on pourra faire la grasse matinée* », ben penses-tu !  
J : Y s'levait quoi.  
D : Ouais et tout de suite ...  
J : Tac quoi !  
D : ... il allait au fourneau et puis là pour faire descendre la cendre là.  
H : Et y remue haha ! [rire]

222 On peut remarquer qu'ils n'emploient jamais directement les mots « saoul » ou « ivre », mais en font allusion à travers des métaphores.

223 Littéralement cela signifie « *Paix !* » dans le sens de « *Silence !* ». L'informateur prononce *pec'h* en accentuant bien *pe*.

J : Pour la ch'minée ?  
D : Hé, et puis avec le balai ! On tapait sur le plafond !  
H & J : [rire]  
D : Et ça, d'attaque le jour après.  
J : Ah ouais.  
H : D'attaque oui oui.  
J : Ouais ouais. Ouais tout l'temps quoi ? Ouais ouais. Ouais c'est pas ça ? J'ai entendu beaucoup que c'est au magasin qu'y en a qui attrapaient leur *pegemen*<sup>224</sup> à ... ben justement que c'était ... 'fin, c'est là-bas qu'on donnait à boire quoi ?  
H : Bah oui, ben y payaient chacun leur lit[re] quand y allaient au magasin.  
J : C'est ça ouais ?  
H : Et y fallait bien, y fallait bien le boire !  
J : Et si tu buvais pas, t'étais pas mal vu si ?  
H : Ah ben si tu buvais pas t'étais pris pour un pauv' con quoi, he ! [rire]  
J : Ouais c'est ça ! C'est ça ! Ah ouais donc ça aidait pas non plus quoi.  
D : Ouais, les voisins et les aut' là n'ont pas compris comment y tenait le coup ... c'est pa'ce qu'bon : s'il n'était pas rentré<sup>225</sup>, on lui poussait sur le coin du fourneau là ce qui avait : d'la soupe ou des pommes de terre ; et ben il mangerait toujours, il mangeait beaucoup !  
J : Ah oui ?  
H : Y mangeait oui.  
D : Ouais !  
J : Ah d'accord, donc fallait prévoir quoi.  
D : Il n'allait pas au lit sans manger.  
J : Ah ouais ouais.  
H : Nan nan nan. Tandis que chez les aut', les deux aut' voisins là qui étaient pleins, on peut dire que y s'allongeaient n'importe où, y dormaient n'importe où sans manger ni rien.  
J : Ah ouais ?  
H : Ah bah oui !  
J : Ah ouais ouais. D'accord.  
D : Comme beaucoup n'ont pas compris comment il tenait le coup, c'est parce qu'il mangeait.  
J : Et au bout d'un moment il a dû arrêter nan ? Ou bien diminuer quoi ?  
H & D : Oh !  
H : Oui, euh ... oui à partir du moment où ...  
D : Oh sur la fin.  
J : Arrivé à un certain âge, euh ...  
D : Sur la fin. À Penzé après là, y trouvaient drôle de voir les aut' soûls !  
J : Ah ouais ?  
D : Ouais héhé ! [rire]  
H : [rire] Ah oui : « *Ben, qu'y dit, c'est terrib' quand même, hein, y font que boire !* »  
J & H : [rire]  
H : Ah oui oui. Ah oui ! Presque en boule de voir, de voir ... de les voir boire ! [rire]  
J : Ah ouais ! [rire] Ah y se souvenait plus de son ... [rire]  
H : Il était arrivé raisonnab' à peu près quoi.  
J : Ouais ouais ouais.  
D : Mais ce qu'il a, il était de tout[es] les sorties hein : tous les enterrements, tous les mariages et les marchés, les foires<sup>226</sup> ...

224 Traduction : « qu'y en a qui attrapaient leur *compte* ».

225 Elle parle de Guillaume Saliou. Quand elle dit « [...] s'il n'était pas rentré[...] » et sous-entend probablement d'être rentrer pour le repas.

226 On peut noter ici que l'informatrice nous explique cela *sur le ton du reproche*. L'intérêt est que, comme nous avons pu le constater dans de nombreux écrits, ces événements – surtout les foires – étaient perçus comme des

J : He ouais ?  
D : Ah il allait au [?légumes?] ...  
H : Mais il travaillait quand même !  
J : Ah ouais.  
H : Oh ! Un ... une fois il avait cassé le péroné de sa, de de de .... de sa, de son jambe là.  
J : Ouais ?  
H : On appelle ça le péroné. Alors bon, je me rappelle, c'était l'époque de met' les pommes de terre. Eh ben il avait trouvé un gars de Saint-Thégonnec, il avait entendu dire qu'il était mort, y avait un pilon c'était un truc qu'y mettait son genou d'dans pour, pour marcher, eh ben à l'époque c'était des sacs de deux-cents kilos qu'on avait commandés hein !  
J : De patates ?  
H : Oui pour met' les patates. Eh ben, y nous traînait les sacs de deux-cents kilos dans, dans les champs !  
J : Ah ouais ?!  
H : Oui avec le pilon ! [rire]  
J : Oh yayäi !  
H : Son pilon des fois [rire] rentrait à terre ! [rire]  
J : Ah ouais ?  
H : Eh ben quand même ! [rire]  
J : Ouais ouais ouais.  
H : Et ben quand même.  
J : Costauds quoi.  
H : Oh oui.  
J : Ouais.  
H : Il n'avait pas de bidon non plus ah.  
J : Non ? Non, non. Comme, comme ton grand-père aussi pareil quoi.  
H : Ouais.  
J : Ouais, ouais d'accord.  
H : Oh non, il n'avait pas d'bidon ah.  
J : Vers la fin quoi seulement quoi ? Il a commencé à en prend' .  
H : Là il avait du *kof*<sup>227</sup> !  
J : Ouais ouais.  
H : Ah oui ah.  
D : Enfin ... chacun ... mais pas étonnant hein, comme il était veuf à trente-sept ans ou trente-huit ans ...  
J : Hmm, hmm. Oui c'est ça, ça lui à fait beaucoup de chagrin peut-êt' ?  
H : Bah oui.  
J : Ça n'a pas ... ça n'a pas aidé beaucoup ...  
D : Et c'est chacun ... le docteur demandait à Hamon ici une fois : « *Est-ce que tu avais bu ?* »  
H : Ouais, moi je dis : « *Mon père a bu assez pour moi.* »  
J : Ouais. [rire]  
D : Oh non ! C'est pas ça que tu as dit : « *Mon père a bu pour deux !* »  
H : Oui [rire]  
J : Ah oui ! [rire]  
H : Oh bah moi je bois pas beaucoup non plus.  
D : Oh le *Ta-kozh* n'était pas content de le voir dans quels états il rentrait certains jours.

lieux de débauches et de perversion où l'on buvait beaucoup. C'est surtout les femmes qui s'en plaignaient, car elle voyait leurs maris revenir ivres de la foire après avoir dépensé les sous qu'il y avait gagnés. (GUILLOU Anne, *Les femmes, la terre, l'argent : Guiclan en Léon*, Les Bibliophiles de Bretagne, Brasparts: Editions Beltan, 1990 ; Jean Ropars, *NALBB 2 « La vie champêtre »* : notes manuscrites de l'auteur (Archives du CRBC).

227 Traduction : « [...] il avait du ventre ».

J : Nan.  
H : Nan.  
J : Nan parce que *Ta-kozh* devait êt' plus sérieux, nan ? C'est ...  
D & H : Oui.  
H : Lui, je l'ai vu que soûl que une fois.  
J : Ouais.  
H : Je t'ai, je t'ai dit ...  
J : C'est ce que tu m'as dit.  
H : J'ai dit ça, j'ai dit ça à ... quand tu es venu là. Et il avait été souhaiter la bonne année chez Gestin là et puis ... on l'avait assommé sans doute : « *Ah c'est foutu, qu'y dit foutu, je vais mourir !* »  
J : [rire] Ouais il avait pas l'habitude quoi.  
H : [rire] Y pleurait !  
J : Ah ouais.  
H : Il aimait bien son verre de calva, mais ...  
D : On l'a pas connu dans les âges comme lui.  
J : Plus jeune quoi ouais.  
D : Non. Moi je dis, ton père dans les années euh ...  
H : Non il n'a jamais été ... je crois pas qu'il n'a jamais été.  
D : J'ai pas eu entendu ...  
H : Non pas 'tendu.  
[...]  
H : Et c'était un type qui bossait aussi.  
J : Ouais ? Ouais ouais. Et ils ont connu aussi ça quoi c'était ... il fallait bosser aussi pour que ...  
H : Ouais, ouais. Là y bossait.  
J : Et ouais tiens, justement quand euh ... au niveau des vêtements. On s'habillait pas pareil le dimanche que le ... quand on allait dans les champs sûrement ?  
H : Ah ben le dimanche on s'habillait ... on s'habillait même en dimanche hein !  
J : Ouais ?  
H : Ah on s'habillait bien en dimanche !  
J : Ouais ouais.  
H : Ah oui oui.  
J : C'est ce que j'ai entendu ouais.  
H : Ah oui ! On s'habillait en dimanche oui.  
J : Et à ce moment-là on mettait quoi alors ?  
H : Ben on mettait un complet.  
J : Ouais ?  
H : Une chemise et un complet.  
J : Et les anciens, aussi pareil ?  
H : Une cravate, une cravate !  
J : Ouais ?  
H : Ah ouais. Même quand on sortait, n'importe quand on sortait même on s'habillait bien, hein ! À côté, à côté d'main'nant quoi.  
J : D'accord  
H : Ah oui.  
J : D'accord ouais. Et même je veux dire Hamon ... 'fin ton grand-père et ton père pareil aussi ?  
H : Ah oui oui pareil oui.  
J : Pareil aussi ?  
H : Ah oui oui pareil. Sauf pour aller à la foire, pour aller à la foire aux bestiaux ...  
J : C'était pas nécessaire.

H : On mettait des vêtements prop', mais ... tu te mettais pas sur ton trente-et-un pour aller avec les bêtes ah !

J : Nan. Et quand vous alliez aux champs, vous mettiez quoi alors à ce moment-là ?

H : Ben des vêtements d'tous les jours quoi.

J : Ouais ? Et quoi comme truc parce que c'est plus les mêmes vêtements qu'avant non plus ? C'était des chemises quoi ou ... ?

H : Non non ben des chemises oui des chemises de tous les jours quoi.

J : Ouais d'accord ouais ouais. C'était fait en quoi ? C'était pas dû ... ?

H : Non, non c'était des pulls, des pulls, des pulls tricotés comme ça quoi si tu veux.

J : D'accord ouais. Ouais ouais. Et les anciens aussi ? C'était pareil aussi ?

H : Chez les aut', c'était pareil oui.

D : Alors ton, ton *Ta-koz* avait un ... avait un *chiletenn*<sup>228</sup>.

H : Ah oui ! Ah oui petite *chiletenn* oui.

D : Il avait un *chiletenn*.

H : Ah oui, ah oui ! Et comme il était sourd, il avait toujours des pistaches dans sa poche. Alors Robert quand il était petit y faisait comme ça : [*il mime Robert, son fils, ouvrant grand la bouche et indiquant celle-ci de son doigt*].

J, D & H : [rire]

J : D'accord, et du coup il lui donnait.

H : Ah oui ! [rire]

J : Ah oui, ah oui. D'accord.

H : Oui parce que moi j'entends pas bien, mais lui était vraiment sourd comme un pot ah !

J : Ah ouais ?

H : Oh oui.

J : D'accord.

H : Oh oui, on avait du mal à lui faire comprendre' que'que chose.

J : Ah ouais.

H : Oh oui, il était très sourd. Mon père était très dur d'oreille, mais mon grand-père était très sourd.

J : C'était pire quoi ouais, ouais. Ma grand-mère me disait qu'elle allait à son oreille pour lui dire quand y comprenait pas quoi.

H : Non, il avait voulu ... on avait voulu lui met' ...

J : Met' un appareil ?

H : Lui met' un appareil quand il est parti chez toi, mais il n'a pas voulu : ça faisait trop d'bruit.

J : D'accord.

H : Trop d'bruit. Mais ces appareils-là, si tu veux, c'est bien quand tu ... quand y a plusieurs personnes, tu entends tout l'monde, tu comprends rien.

[...]

J : Ouais, est-ce que tu peux me ... est-ce que vous pouvez m'faire un peu un récapitulatif de ce qu'on f'sait par ... par saison suivant les travaux dans les champs et tout ça ?

H : Comment ?

J : Est-ce que tu peux m'dire par saison qu'est-ce que tu f'sait dans les champs ou bien dans la ferme ? Les travaux ?

H : Qu'est ce que j'mettais dans les champs ? Dans la ferme ?

J : Alors non, euh par exemp' en hiver : qu'est-ce qu'on f'sait comme travaux ?

H : Qu'est ce qu'on fait comme travaux ?

J : Ouais.

D : On semait, on semait le blé.

J : Avant d'avoir tout[es] les machines et tout ça.

H : À cette époque-ci, c'était du semis.

228 Nom donné au *gilet* en breton.

J : Ouais ? Même avant les machines hein ?  
H : Avant les machines, c'était toujours les semis.  
J : Ouais ?  
H : Et après c'était les choux-fleurs.  
J : D'accord et on f'sait quoi d'autre comme travaux dans la ferme sinon ?  
H : Euh ...  
D : On allait aux prairies.  
H : On allait aux prairies.  
J : Ouais ?  
H : Pour met' de l'eau sur les prairies ...  
J : D'accord.  
D : Faire les rigoles.  
H : Faire les, les ... faire les récoltes aussi.  
J : Les récoltes ?  
H : Mah oui, les betteraves !  
D : Les rigoles !  
H : Les betteraves.  
J : Et les rigoles aussi alors ?  
H : Hein ?  
J : Les rigoles que tu d...  
H : Les rigoles dans les prairies oui, pour met' de l'eau dans les prairies oui.  
J : Comment t'appelles ça en breton ?  
H : Euh ... on appel ça, comment ... ? *Laka dour var (eu) 'r prad*<sup>229</sup>, qu'on disait.  
J : D'accord ouais, d'accord ouais.  
H : *Laka dour war 'r prad*.  
D : C'était pas le contraire : faire partir l'eau ?  
H : Hein ?  
D : C'était pas le contraire : faire partir l'eau ?  
H : Non, c'était pas faire partir, c'est faire des ruisseaux pour que les prairies euh ... aient toujours de l'eau dessus quoi, à l'endroit où l'herbe devait pousser quoi. Et puis des endroits, si tu veux, où on exploitait et ben on arrêtaït, on coupait l'eau pour ne pas que ça aille là pendant que tu l'exploites et puis, quelque jours avant de l'exploiter d'ailleurs, pour éviter qu'ce [soit] trop mou pour couper l'herbe, on coupait l'herbe pour hacher la *lann*<sup>230</sup>.  
J : Et ... d'accord, et du coup l'herbe c'était pour faire du foin hein ? C'est ça ?  
H : L'herbe c'était pour hacher la *lann*.  
J : Pour, pour hacher la *lann* ?  
H : Pour hacher la *lann* aux ch'vaux.  
J : Ah d'accord ouais, ouais. D'accord.  
H : Pour hacher l'ajonc aux chevaux quoi, si tu veux.  
J : Ouais, ouais.  
D : Il fallait aller couper la *lann* aussi ...  
H : Il fallait couper la *lann* aussi, tous les, tous les ... ça durait tou[te] la s'maine à faire aussi. On mettait ça en gerbe, quoi si tu veux, puis après on les broyait tous les jours, tous les jours aux ch'vaux. Et fallait met' de l'herbe avec quoi. Parce que en été y avait du trèfle pour met' avec, mais en hiver y en avait pas.  
J : Non c'est ça.  
H : Ça fait qu'on mettait d'l'herbe.  
J : D'accord ouais.

229 Littéralement : « *Mettre de l'eau dans la prairie* ».

230 Ici ce n'est pas le mot « lande » comme en français, mais « *lann* » en breton qui signifie : « ajonc ».



H : Pour ça, pour ça qu'il fallait met' de l'eau sur la prairie : pour qui ... l'herbe pousse. Et puis dans un endroit où on devait l'exploiter, il fallait arrêter ...

J : Pour les cultures quoi ?

H : ... l'eau quelques jours avant. Que le sol durcisse un peu pour couper.

J : D'accord ouais. Ouais c'est ça.

H : Et puis après on remettait encore là, à cet endroit là.

J : D'accord ouais, ouais ouais. C'est un aut' système quoi.

D : 'Puis on allait ...

H : Oh et puis couper, couper le bois aussi, on faisait l'hiver.

D : Couper le bois.

J : Couper le bois ouais ?

D : Fallait avoir du bois pour euh ... pour l'année.

J : Et y avait quoi d'aut' en hiver sinon à part ça ?

D : Oh ben quand y ont mis des choux, on commençait les choux à cette époque-ci.

H : Ben à cette époque-ci on commençait les choux oui. Et puis à partir du mois de février, quand on pouvait, quand y faisait pas trop froid, on commençait débiter les, les ... les comment ? Les artichauts et puis ... après y fallait enlever les drageons, les drageons et laisser que un sur chaque plant et puis replanter les autres encore.

J : D'accord ouais. Ouais, ouais.

H : Bah oui.

D : Et puis y avait les choux-fleurs.

H : Les choux-fleurs, les choux-fleurs y fallait met' ...

D : Les couper.

H : Tu peux dire : quatre jours par semaine.

J : Ah ouais ?

H : Oh ouais !

J : Pour s'en occuper ?

H : Même même tous les jours dès fois !

J : Ah ouais ?

H : Oh !

J : Ah ouais d'accord ouais.

H : Oh oui.

J : Ça d'mandait, ça d'mandait du travail quoi.

H : Ça dépendait, ça dépendait du temps : si le temps était doux, ça poussait vite ... parce qu'dans l'temps, ce n'était pas comme main'nant hein !

J : Non ? C'était plus froid p'têt' ?

H : Non dans l'temps, encore c'était plus froid euh ... y avait eu des moments plus froids, des moments moins froids aussi, mais ... ce qu'y a euh ... les variétés d'choux n'était pas comme main'nant. Main'nant quand tu commences un champ d'choux, tu peux dire que quinze jours après il est fini. Tandis que dans l'temps, moi j'ai eu commencé un champ d'choux la deuxième semaine de novemb' et je l'ai fini pour met' le maïs au mois d'mars.

J : Ah ouais ? Quand même ?

H : Fin mars. Donc les choux, la variété duraient beaucoup plus longtemps, alors y fallait parcourir davantage de terrain quoi.

J : Ah oui forcément quoi.

H : Eh ouais. Tandis que main'nant ...

D : Et puis le chou on le coupait tout en entier !

H : Ah oui.

D : Tout allait avec ses feuilles.

H : Jusqu'au magasin oui.

J : Et tout était utilisé quoi ?

H : Ouais, ouais. Alors après on ramenait les feuilles à la maison pour donner aux bêtes.

J : Ah ouais, parce que c'était débiter au magasin ça ?

D : Ouais.

J : D'accord ouais. Et euh ... ah si ! Les paniers beaucoup, non ? En hiver, ça se faisait ça aussi ?

D : On faisait ...

H : Euh ... certains faisaient des paniers, moi j'ai eu fait quelques un, mais pas beaucoup ... mon père a fait quelques-uns.

D : J'avais un ... j'avais un onc' qui faisait des paniers, des paniers tout, tout l'hiver. Enfin quand y faisait mauvais temps et puis le soir, le soir. Il emmenait ça dans le bas de la maison, et puis y faisait ses paniers. Et ... mon père, lui, raccommodait les sacs pour met' le blé ! Mon père avait été dans la Marine pendant trois ans, et là on leur apprend à coudre leur bouton et tout ça ; ça fait qu'y ... y réparait les sacs pour met' le blé.

J : Y savait raccommoder ça quoi ?

D : Oui.

H : Et après ça, on a eu une colle pour les sacs : tu coupais un morceau, tu mettais la colle dessus [? tu mettais autour/tu faisais le tour ?].

D : Oui.

J : Ah c'était pratique !

H : Ah bah c'était pratique hein !

D : Oh oui !

J : [rire]

H : Même certains, certains, certains même : y avait un meunier là, dans le bas, et un jour un type lui dit :

- *Mais qu'est-ce que t'as fait à ton pantalon ?*
- Ben il lui dit : *J'ai mis d'la colle à sac !* qu'y dit !

J : [rire]

H : [rire] D'la colle à sac sur son pantalon !

J : Ah ça d'vais tenir fort alors, parce que pour pouvoir met' des trucs dedans !

H : Ah oui !

[...] <sup>231</sup>

H : Il a appris à faire ça avec les vanniers de Pont-Eon.

J : D'accord. Ah ouais ! Parce que y en a à Pont-Eon là ?

D : Non. Non non.

H : À Pont-Eon y en a un groupe qui font ça ...

D : Je crois pas qu'il est avec ceux de Pont-Eon ...

H : Si si ... ah non ... si avec ceux de Pont-Eon qu'il est. Ceux de Pont-Eon qu'il est ...

D : Parce que y a un groupe ...

H : Parce qu'y a un groupe à Plouzévédé ...

D : ... y as d'aut' qui ...

H : ... à Plouzévédé, à Plouzévédé, y font encore mieux qu'ça.

J : Ah ouais ?

H : [?]

D : Non, mais y a deux ou trois bandes hein !

H : Oui oui, mais Plouzévédé y as une bande qui font ...

J : ... super paniers quoi ?

231 On a sauté une partie des propos, ils parlent d'un de leur cousin M.Le Gac qui, parti en retraite, s'est mis à faire des paniers.

H : Ah oui du super ...

D : À Pont-Eon<sup>232</sup> dans l'temps les vieux, enfin les vieux ou même d'aut', trouvaient ceux qui savaient pas faire ... et y avait des paniers pleins à vend' !

J : Oui d'accord ouais, qu'y vendaient, ouais.

H : Regard' don', regarde. Normalement ...

J : Faut commencer par le bas ouais.

H : ... on avait des moules. Et on mettait treize ...

D : Treize pieux.

H : Treize pieux. Parce que si tu mettais que douze, t'étais obligé de travailler avec deux osiers.

J : D'accord.

H : Pour pouvoir les ... parce qu'autrement t'arrivais toujours pour ... pour ne pas ... pour ne pas arriver à deux dans le même endroit, si tu veux, il fallait inverser tout en travaillant, il fallait les inverser. Tandis que en mettant treize, eh ben, t'arrives euh ... à avoir un ici puis la prochaine fois, tu ... hein ... c'est comme ça ...

J : D'accord.

H : Mais après ça on alors, on a eu fait des paniers avec des ... au lieu de met' des pieux si tu veux pour les tenir, on mettait des, des .... comment ... de la ferraille.

J : Des fils ... fils de fer quoi.

D : Oui.

H : Fils de fer oui. Ça, je ne sais pas comment, les moules n'étaient pas pareils pour ça. Mais ici il a fait le fond aussi tu vois. Avant, avant, le fond ici n'est pas fait comme nous on faisait.

J : Toi, t'as jamais fait le fond avant ?

H : Il a fait le fond avant !

J : Oui, mais toi, t'a jamais fait comme ça toi ?

H : Moi je faisais le fond et puis je continuais, je continuais après. Je faisais un bourrelet là, si tu veux, et puis je continuais. Mais ici, ici le fond, si tu veux, est détaché du côté.

J : Ah il n'est pas attaché ?

H : Ah non, c'est pas la même chose.

J : Ah ouais ?

H : Tandis que nous, on pliait le ... et puis on faisait enfoncer un peu le ... fond ici.

J : Ouais ouais.

H : Et ... de façon que ... oui, oui.

J : J'en avais fait un petit aussi quand j'étais plus ... plus jeune là.

H : Tu a fait aussi ?

J : J'en ai fait avec grand-père ouais, il m'avait montré ouais.

D : Et le ... oui à Pont-Eon là, il te vendait des paniers quoi.

H : Oui oui.

J : Hmm, hmm.

D : Parce que il fallait tout' un' troupe, une troupe de paniers hein. Pour ramasser tout' les pommes de terres qui avait dans le champ.

J : Ah oui ! Quand c'est les ... ouais, les pommes de terre tout ça ouais.

D : Bon. Et après pour alimenter les bêtes, pour met' les betteraves, on mettait les ...

H : Mais ça, c'est ... ça, c'est de l'osier qu'il achète hein.

J : Ouais. Ben il est prop' suis là hein, parce que ...

H : Il sont beaucoup plus minces que ce qu'on avait nous et puis avec ça, ils sont beaucoup plus longs.

J : Ah ouais ?

H : Parce que nous ... nous ...

232 À ce sujet : Francine Saliou nous a dit qu'elle a entendu dire que, dans son jeune âge, Hamon Saliou, son grand-père, allait jusqu'à Lesneven vendre des paniers avec ceux de Pont-Eon.

J : Y sont fins et longs quoi.  
D : Oui, mais c'était de l'osier un peu sauvage que vous aviez.  
H : Ah oui, ah oui, oui.  
D : Qui n'était pas du tout ...  
J : Ah çui-ci est ... ouais.  
H : Bien travaillé.  
J : Ouais c'est clair.  
[...]  
D : Et ... ça fait que, tu vois, y avait plein qui faisaient que ça, faire des paniers ou faire des mannequins<sup>233</sup>.  
H : Des mannequins.  
J : Des mannequins ?  
H : Des, des hottes, des hottes pour ...  
D : Des hottes pour met' des artichauts.  
J : Ah oui oui oui. Oui oui. Comment vous appelez ça en breton, ces trucs-là ?  
H : Hein ?  
D : Des *maninkin* ont d...  
J : *Manikin* oui c'est ça !  
H : *Manikin*, *manikin* oui.  
J : Ouais, ouais.  
H : Oui euh ... c'était des hottes quoi. Et y avait un à Pen... 'fin, il habitait pas tout à fait Penzé, il habitait entre Henvic et Penzé, mais il habitait sur la commune de Taulé, y faisait ça : des paniers et puis des comme ça.  
J : Ah ouais ?  
H : E puis dans les magasins aussi, si tu veux, dans le temps y avait des ... c'était pas des hottes, je sais pas comment on appelait ceux-là, on appelait ça des *manikin* aussi et c'était beaucoup plus, plus grand et beaucoup plus haut, y était haut comme ça. Pour, pour met' des artichauts, les artichauts, on les mettait d'dans parce que, parce que dans l'temps les artichauts, on les emballait pas tout de suite au magasin. On les emballait dans des, dans des ... dans des grandes caisses quoi, des caisses qu'étaient beaucoup plus grandes que main'ant. Et alors euh, il mettait là d'dans et puis après y, y ... main'nant, y les rangeaient dans les caisses quoi. Main'nant les gens les met' dans les caisses avant d'aller au magasin.  
J : Hm, hm. Ouais ouais, ouais ouais. Et euh ... du coup, grand-mère m'avait dit que ton, ton grand-père, il allait même ... il a été jusqu'à Lesneven là, vend' des paniers là.  
H : Hein ?  
J : Ton grand-père à toi.  
H : Quoi ?  
J : Il aurait été jusqu'à Lesneven vend' des paniers ?  
H : Non il n'a pas eu fait ...  
J : Non ?  
D : Non ça t'as pas su, mais peut-êt' ...  
J : Ça, j'ai cru, j'ai cru entend'.  
D : Oui peut-êt'.  
J : Ouais, ouais d'accord, d'accord.  
D : Oh ben ça se vendait sur les marchés aussi.  
H : Oui oui sur les marchés.  
J : D'accord ouais vous en avez jamais vendus vous ?  
H : Oh non, non, non.

233 Viens du breton : *manikin* c'est une hotte qui, placée derrière le dos, permet de récolter les artichauts. Ils étaient à l'origine en osier et ont été par la suite remplacés par des mannequins en plastique.

J : Non. C'était, c'était pour ramasser des trucs quoi.  
D : Oh oui parce qu'on en avait toujours besoin.  
J : Ouais c'est ça ouais.  
D : Oh là.  
H : [?]  
J : Et puis il suffit d'en perd' et puis on a besoin d'aut' ...  
D : Oui. Surtout la betterave là et ben abîmait les paniers.  
H : Oui y abîmaient les paniers parce que y restaient humide donc ...  
J : Ah oui, oui oui.  
H : Donc ben ...  
J : Ça se déf'sait.  
H : À poser par terre, ça prenait la terre, de par terre, et puis y restaient humides donc y pourrissaient.  
J : Ouais c'est ça ouais. Ouais ouais.  
D : Et puis il fallait aussi pour met' la *lann* qui avait été hachée avec la machine, il fallait aussi des paniers pour envoyer aux chevaux quoi.  
J : Et euh ... pour la *lann* et tout ça, j'ai entendu que vous avez été à Saint-Rivoal carrément en prend' non ?  
D : Ah oui !  
H : Hein ?  
D : On a été à Saint-Rivoal oui.  
H : Ah oui, oui, chercher du *chorb*<sup>234</sup> oui.  
D : Oui.  
J : Ah ouais ?  
H : Oui euh ... ça, c'est quand le voisin s'est marié là. Çui-là euh y ...  
D : Il connaissait ...  
H : ... y venait de Ploudiry, Loc-Eguiner-Ploudiry qu'y venait. Et de ce côté là, il allait beaucoup chercher du *chorb*, si tu veux euh ... dans la montagne<sup>235</sup> que c'est. Quand il est venu là, il a voulu aller aussi, ça fait que un jour nous, on est parti avec lui. On a été couper du *chorb* tout les deux là-bas et puis Denise et puis la voisine sont venues aussi pour les met' en tas parce qu'y fallait bien les met' en tas. Si tu les mets pas en tas pour les ramasser après et ben ...  
D : Y partaient avec le vent !  
J : D'accord ça, s'envole quoi.  
H : Avec le vent. Là-bas y a du vent dans la montagne là, fallait les met' en tas, ça fait que ... bon on allait là-bas pendant deux, trois jours et puis après, après du monde venait les chercher.  
J : D'accord ouais. Ouais ouais. Et du coup ouais au printemps, qu'est-ce que vous faisiez comme travaux alors ? Après l'hiver ?  
D : Oh ben ...  
H : Après l'hiver ?  
J : Ouais. Au printemps, qu'est-ce qui avait ?  
H : Après l'hiver y avait, fallait entretenir les plantations d'artichauts et de choux-fleurs.  
D : Et les artichauts ...  
H : Butter, butter les choux-fleurs, les derniers choux-fleurs. Les biner d'abord, les butter, butter les ... débiter les artichauts, les, les ... les biner après.  
J : D'accord ouais ?

234 C'est Marcel Saliou qui nous a précisé qu'il s'agissait de « chorb » et non pas de « chanvre ». Il nous a indiqué qu'il s'agissait d'un « mixte de bruyère-litière des chemins que l'on trouvait dans cette région (un genre de « gouzilh ») ». Le dictionnaire de Francis Favereau nous dit qu'il s'agit de « litière (de fougère, bruyère, lande ...) [...] : *chorb an Are, dre ar jorb hag al lann* (Le Caroff), *jolbed sort-se !* (Ph) ».

235 On peut noter qu'il parle de « montagne » pour évoquer les Monts d'Arrés. On fait en effet la distinction entre ceux de la montagne et les autres, ceux des terres plus proches du littoral, chacun caricaturant à foison les autres.

H : Et puis oh ! Y avait toujours du travail !  
 J : Ouais, ouais.  
 D : Ah oui ! Entre artichauts et choux-fleurs, on ne s'arrêtait pas.  
 H : Non non.  
 D : Et puis fallait tirer là tout à la main les plants de drageons en trop là.  
 J : Hmm hmm.  
 D : Ta mère a été faire ça souvent.  
 J : Grand-mère, ouais.  
 D : Et puis ...  
 J : D'accord.  
 H : Et ça ça ...  
 D : Et après ...  
 H : ... ça fallait passer souvent ...  
 D : Et après quand on les avait mis, plantés un ici, un là et ben, Louis [Reungoat] et toi, vous ét'ez tout le temps en train de biner avec les chevaux, dans tous les sens. Pour garder prop' le terrain.  
 J : D'accord ouais, ouais ouais. Ouais donc c'était beaucoup des choux-fleurs et des artichauts ?  
 D : Oui oui.  
 H : Et crois-moi, on avait des ch'vaux, l'aut' côté y avait un là. Il avait un ch'val, il était tout l'temps en train de gueuler sur l'ch'val et le ch'val, c'est à peine si y mettait un pied d'avant l'aut'. Mais nous on avait des ch'vaux et, crois-moi, si tu voulais passer beaucoup d'terre dans le terrain dans la journée, t'as qu'à prend' un *pouloud*<sup>236</sup> le matin et lui fout' dans son cul ! 'Ben alors tu pouvais bien nouer tes souliers pour aller après !  
 J : Ah ouais ?  
 H : Ah oui oui ! [rire]  
 D : Oh vous avez fait des kilomet' en long et en travers, Louis et toi.  
 H : Et t'en fais pas, t'as pas besoin de parler au ch'val hein : arrivé à un bout, il dépassait un rang et puis après il reprenait en revenant.  
 J : Ah il avait pris l'habitude quoi ?  
 H : Ohoh bah oui ! Oh ah oui t'avais pas besoin d'lui d... Mais on avait un ch'val dit donc, après le dernier qu'on a eu ...  
 D : Parce qu'y pouvait pas reprend' tout de suite quoi c'était ... fallait aller plus loin.  
 H : Si ... si à midi t'avais deux tours à faire dans le champ encore ...  
 J : Ouais ?  
 H : Eh ben t'avais intérêt de venir à la maison avec lui. Parce que y te faisait les deux tours, si t'avais besoin d'faire, mais y s'arrêtait à la moitié ah !  
 J : Ah ouais ?  
 H : Ah ah ouais ! Midi pour lui c'était midi hein !  
 J : Ah ouais ?  
 H : Ah ah oui oui ! Il n'aurait que deux tours à faire dans le champ, c'était pareil : midi c'était midi.  
 J : Ah d'accord.  
 D : Et puis entre temps après y avait les foins à faire ...  
 H : Ah oui.  
 D : ... y avait les foins à faire.  
 J : Les foins ouais.  
 H : Après c'était la moisson.  
 J : D'accord ouais.  
 D : Et puis fallait encore déjà commencer à semer les petits choux, parce que les petits choux on les mettait ...

236 Le mot breton *pouloud* désigne une motte de terre, un morceau de terre dure, on l'emploie aussi en cuisine pour parler des grumeaux qui se forment parfois comme dans la purée par exemple.

H : Oui oui, on les semait en ... d'abord en pépinière et puis après on les repiquait dans les champs [?], après on les arrachait de là pour met' en place<sup>237</sup>. Après ça, après ça, ça a été simplifié : on a eu des semoirs, pour faire à la main évidemment, et on les semait dans le champ, en ligne dans le champ, et on semait un plant tout les quoi .... cinq, huit centimet' là, les graines tous les sept, huit centimet' et puis alors là, y avait pas besoin d'les repiquer, on les prenait ceux-là pour les met' en place après. Main'ant c'est les mini-mottes qu'y mettent.

J : Oui c'est ça, là ça va beaucoup plus vite.

H : Main'ant ça va vite oui.

D : Oh là, là ils ont supprimé beaucoup de travail.

H : Ah oui oui, oui.

J : Mais du coup justement avant que tous ces, ces nouveaux trucs arrivent là, quand c'était encore tout à la main, c'était ... le changement au niveau du temps ça a été énorme non ? Avant les gens y prenaient leur temps, c'était plus ... tandis qu'après avec les machines, et tout ça, ça a été beaucoup plus vite non ? C'est pas ça ?

H : Ah oui. Beaucoup ...

D : Oui, mais ... ça n'arrangeait pas ...

H : Mais je ne sais pas comment deviendra la région légumière si ce que la SICA veut faire à Saint-Pol là, si y font le magasin là ...

J : Hmm, hmm ...

H : Je crois que beaucoup seront obligés de laisser les légumes ici presque ...

J : Il est pas fait encore ?

D : Non.

H : Oui il est pas fait encore.

J : Et ...

H : Je ne sais pas si ça va êt' fait même. Enfin d'après ce que j'ai entendu, certains disent qu'y s'ra fait d'aut' disent que non, je sais pas.

J : Et y servirait à quoi çui-là ? Ce truc-là ?

H : Hein ?

J : Y servirait à quoi ce truc-là ?

D : À faire un grand complexe là ...

H : Oui.

D : ... où que tous les, tous les légumes arriveraient là.

H : Oui parce que ...

D : Et les camions viendraient là charger ...

H : Parce que main'ant les camions sont obligés d'aller prend' un peu dans un magasin, un peu dans un aut' pour remplir le camion. Alors y disent que c'est pas bien ça. Moi je trouve que c'est pas bien non p'us, si tu veux : y vaut faire un camion dans un magasin plutôt que de faire trente-six magasins pour faire un camion.

J : Ah ouais d'accord ouais.

H : Mais ils n'ont pas tout résolu le problème en faisant ça à Saint-Pol, parce que, tu vois, le fourbi que ça va faire arriver à Saint-Pol de ... de ... les marchands... les légumiers qui arriveront là ?

J : Ouais ?

H : C'est que la route, la ... la route ne s'ras pas plus large que main'ant.

J : Non et puis déjà qu'la route est pas terrib' pour aller là-bas.

H : Ben non.

J : Hum.

D : Et je vois mal le paysan d'ici ...

H : C'est ... c'est pas une voie express qu'y faudrait faire, c'est une autoroute qu'y faudrait faire

237 C'est à dire disposer un mètre sur un mètre à l'époque, selon les dires de Francine Saliou. Par la suite la distance a été réduite pour augmenter la capacité des champs : 80 cm sur 80 cm.

même.

J : Y auraient même presque dû faire ça à Morlaix, ça aurait été dix fois plus simp'.

D : [grognement]

H : Pfff, je sais pas.

J : Tu sais pas non plus ...

D : Je vois mal le paysan d'ici aller envoyer leurs légumes là-bas, presque à Saint-Pol.

H : Oh non non.

J : Nan c'est vrai et puis c'est une perte de temps aussi quoi.

H : Bah oui.

D : Parce que nous à la fin là on savait, Robert et moi, du champ où on était, nos choux étaient en haut-là, on savait la tendance du magasin était quoi ... à 200 mèt' là.

J : Ouais au niveau des prix, c'est ça ?

D : Ouais, on avait besoin des cageots, on venait en vitesse prend' des cageots. Hein. Oh !

J : Ouais ouais. Mais du coup justement par rapport à ce changement-là au niveau du temps là beaucoup là, quand on a dû aller plus vite et tout ça, par rapport aux anciens : comment y trouvaient le changement ? Est-ce que ... parce que eux ont toujours fait les choses ... ben y allaient vraiment lentement quoi c'était un rythme quoi ...

H : Ben c'est-à-dire que main'ant y ont moins d'travail que, que dans l'temps quoi. Le travail est plus facile.

J : Ouais ?

D : Certains se sont adaptés mieux que d'aut'.

H : Oui certains se sont adaptés plus vite que d'aut'. Certains ont continué à faire ... à semer dans le champ et à repiquer, à remet' en place là après. La plupart ont continué avec ... on pris l'habitude de prend' des mini-mottes.

J : D'accord ouais. Ouais ouais.

H : Parce que les mini-mottes, quand tu plantes les mini-mottes, avec une machine – avec la machine spéciale pour les mini-mottes main'ant – y mettent jusque, deux personnes peuvent mettent jusque 5000 à l'heure. Avant si tu mettais euh ... trois, quatre cents à l'heure, c'était beaucoup. Et avant il fallait se baisser pour met' le plant, tandis que main'ant

D : Mais écoute donc, Hamon. Avant il fallait le faire ...

H : Ah oui on a eu fait au *pech*<sup>238</sup> oui.

D : Au *pech*.

H : Au *pech*.

J : Ah ouais, t'étais à genoux dans le champ en train de le met' ...

H : Ah bah oui, ah oui, bah oui. Les femmes étalaient le plant d'abord, un plant par carré ...

J : D'accord et les hommes derrière le mettait quoi ?

H : ... d'abord, d'abord il fallait tracer le, tracer le champ. Et puis après on mettait un plant par carré et après tu allais. Allez hop ! Ça, j'ai eu connus aussi, mais ... ça ça n'a pas duré longtemps.

J : J'ai lu, j'ai lu que'que chose un peu là-d'ssus, sur euh ... ben une qui est de mon coin là, de Plougasnou, qui a fait un ... un mémoire aussi sur les Léonards qui sont allés dans le P'tit Trégor.

D : Ouais.

J : Et elle écrivait, justement, que les Trégorrois trouvaient bizarre parce que eux travaillaient tout le temps debout, parce que c'était beaucoup des céréales et tout ça ...

H : Oui, oui.

J : Et quand ils ont vu les Léonards arriver, y ont trouvé vachement bizarre que y soient toujours à genou comme ça avec leur truc ...

H : Ouais.

238 Le *pech* est le mot breton employé pour « la binette ». Il est toujours fortement employé dans le français vernaculaire des Bas-Bretons d'origine paysanne et travaillant la terre (cf. Dictionnaire Breton-français de Francis Favereau).



J : Et du coup y regardaient par d'sus l'talus parce qu'y s'demandaient, quoi ! Y pensaient que les Léonards étaient en train d'prier ! [rire] Et non non non, du coup c'est ...

H : Euh y avait un gendarme qui jouait aux pétanques avec nous à Penzé ...

J : Oui ! Ouais ouais.

H : À Penzé ... ah j't'ai déjà dit ça ?

J : Tu m'as raconté ouais déjà.

H : Ah oui, c'est pas la peine de raconter ça, oui.

J : Nan si si, nan, mais ouais ouais ouais je vois.

D : Nan, mais le Trégor était ... euh, c'était conté comme euh ... ils vivaient leur vie quoi, tranquilles, et y semaient des céréales beaucoup.

J : Et c'est en fait ... d'après ce ...

H : Çui-là un peu d'élevage un peu quoi ...

D : Ouais.

J : Ouais c'est ça ... d'après ce que j'ai compris c'était un p'tit peu un mélange de tout quoi, y étaient pas spécialisé quoi dans un truc.

D : Nan.

H : Tandis ce que les Léonards ici, c'était des fous, dans l'temps !

J : Ouais, c'est ça ouais. Des bosseurs quoi.

H : Ah oui.

J : Ouais c'est ça. C'est ce que j'ai entendu beaucoup.

D : Oui et puis y ont abattu des ... coupé des arb'es et abattu des talus.

H : Oh oui abattu des talus ...

J : Qui ça ? Les Léonards tu dis ?

H : Les Léonards ? Ah bah oui !

D : Les Léonards qui sont partis l'aut' côté !

J : Qui sont allés l'aut' côté ouais. Ah du coup, ça a fait bizarre pour les Trégorrois ... y ont dû s'dire ... He ! Y ont décapé un peu quoi.

D : Oui ! Même ici, y a un ... un de Saint-Pol qui avait pris des terrains là. Eh ben, bon, son voisin trouvait qu'il mettait un peu trop, une fois il est resté un paquet, une dizaine de plants et pendant la nuit, le voisin les a mis sur le talus.

J : Ouais ? Ouais d'accord ouais ... ah parce qu'il avait tout coupé quoi ?

H : Oui.

D : Et il avait ...

H : Parce que lui avait mis jusqu'au bord du talus. Alors le jour après le Saint-Politeain, y dit : « Çui-là qui a mis des plants sur le talus, qu'y dit, avant qu'y saura avoir des légumes comme moi, qu'y dit, y pourras s'lever tôt ! » qu'y dit.

J : [rire]

D : Mais c'est vrai, c'était un légumier.

H : Mais c'est des légumiers hein !

J : Ah ouais ?

H : Et leurs champs sont prop' !

J : Avec les Saint-Politains ?

D : Ouais.

H : Avec les Saint-Politains, y sont prop' !

D : Ouais là ...

H : Tandis que là y avait deux champs mêmes, l'un à côté d'l'aut' ...

J : Ouais, c'est ce que tu me disait.

H : ... un qui est travaillé avec un Saint-Politeain et l'aut' qui est travaillé avec un du côté de Penzé là ...

J : Tu vois la différence ?

H : Eh ben 'peux dire : c'est le jour et la nuit.

J : Ah ouais ?

H : Dans un, on voit des choux, mais on voit davantage de saletés et dans l'aut', dans l'aut' y a rien que des choux.

J : Ah ouais ? Ouais.

D : Non, mais les vrais Saint-Politains étaient des légumiers !

J : Ah ouais ?

H : Ah oui oui.

J : D'accord.

D : Sont des légumiers ! Y faut ... Ça s'est comme, par exemp', dans les proch'ries là : tu as aussi des porchers.

J : Ouais ?

D : Qui sont des vrais porchers !

H : Oui.

J : Qui s'occupent bien des ...

H : Et d'aut' ne sont que des espèces.

J : D'accord ouais, ouais ouais.

D : Ouais.

H : Nous on s'est aidé avec un là, si tu veux dans l'temps, pour le champ de la moisson et le foin là.

J : Hmm, hmm.

H : Denise, elle restait toujours à la ferme là ...

D : Oui.

H : ... pour approcher çui qui ...

D : Moi j'étais toujours dans l'hangar.

H : Dans l'hangar ...

D : ... avec lui.

H : ... pour approcher les bottes à celui qui rangeait dans l'hangar. Alors, lui entre, quand y avait une remorque qui venait ...

D : Qui avait un arrêt quoi.

H : Un arrêt, si tu veux ...

D : Y partait.

H : Entre les remorques et la ferme. Des fois s'il avait cinq minutes : « *Je suis parti ...* » qu'y dit ...

D : Voir la température dans ses porch'ries et tout ça.

H : Dans ses porch'ries et que'que chose comme ça.

J : D'accord donc, y s'occupait bien quand même du truc quoi.

D : Ah oui.

H : Où bien, un jour, un jour un voisin va avec lui dans une porch'rie. 'Puis lui, y sort dans sa poche une seringue et puis y fait une piqûre à un cochon :

– *Pourquoi tu fais ça ?* qu'y dit.

– *Alors, qu'y dit : Çui-là, qu'y dit, ce soir il n'aurait pas mangé, si je lui avais pas fait une piqûre.*

J : Ah ouais. D'accord.

H : Et l'aut', l'aut' y voyait rien, mais ...

J : Ah ouais. Y connaissent bien les bêtes quoi.

H : Bah oui.

D : Oh si. Si ça ... ça s'apprend pas quoi. Et puis tu vois autour des porch'ries, c'était prop' tout partout.

H : C'était prop' oui.

J : Ah ouais ils entretiennent bien quoi ...  
D : D'ailleurs le coup d'œil quoi, euh ...  
H : Et là c'est à vend'. Et y trouvent pas du tout d'acheteur.  
J : Y part en retraite ?  
H : Y part en retraite oui.  
J : Hmm, hmm.  
H : Y trouve pas d'acheteur.  
J : Ah ouais, ouais c'est compliqué hein.  
D : Au prix qu'y a sur les porcs, ça ne ... Mais déjà tu vois, un élevage si c'est propre autour c'est déjà beaucoup ...  
H : Ouais.  
J : Ouais. Ça change tout.  
H : Ouais, ouais.  
D : J'avais été marcher avec l'équipe de Penzé là les jeudis et on avait fait le tour des serres du Hun là de, des Kerbrat. Et la remarque que une m'avait fait : « *Ah, mais dit donc ! C'est prop' autour.* »  
J : Ouais.  
D : Parce que là y avait sur Plouénan des qu'y avaient davantage de saletés que ...  
H : Ouais ouais ouais.  
J : Hmm, hmm.  
H : C'est prop' autour donc l'intérieur est aussi.  
J : Normalement aussi oui.  
D : Oui, déjà le coup d'œil quoi.  
J : Hmm, ça change tout quoi.  
D : Ouais.  
J : D'accord. Et du coup, en été, qu'est-ce que vous faisiez comme ... ?  
D : Le foin !  
H : Le foin.  
J : Au début ouais, au début le foin ...  
H : Après la moisson ! Et puis s'occuper des plantations d'choux. Parce qu'y ... y ... pour nous au début il fallait semer en planche 'puis après les repiquer ... ça ça n'a pas duré longtemps ...  
J : Jusqu'aux année quoi ? Cinquante ?  
H : Hein ?  
J : Jusqu'aux années cinquante à peu près ?  
D : Oh ! plus loin.  
J : Soixante ? Soixante peut-êt' ?  
D : Ouais ?  
H : Plus loin quand même, entre ...  
D : Oh oui ...  
H : ... je sais pas si c'était si ... si même en soixante on a commencé à faire ça ...  
D : Oh si !  
H : Si peut-êt' ...  
J : Soixante-dix peut-êt' alors ?  
D : Mmm ...  
H : Je sais en quelle fois. Dans les années soixantes on a acheté un semoir pour les semer en ligne.  
J : Ouais, à la main ? On poussait ?  
H : À la main oui, on poussait. Ah oui ...  
D : Oh c'était plus tard que ça, Hamon.  
H : Oooh non.  
D : Mais si.  
H : Oh non ...

J : Peut-être ...

D : C'est pareil, c'est pareil.

J : Peut-être fin soixante peut-être ?

D : Ouais.

H : Mmm ...

J : D'accord.

D : Non. Oh, mais, crois-moi, y avait du travail.

J : Ouais ?

D : Et le père Lomig là y trouvait du travail : y partait des fois en ballade, mais les autres avaient du travail.

H : Une fois, une fois j'y lui avais dit, j'avais pas assez d'fumier pour mettre sur les artichauts, alors j'y lui dit :

– *Tu sais pas quoi faire ?*

– *Non, qu'y dit.*

– *Prends ton vélomoteur, j'y lui dit, va me trouver du fumier.*

Et il m'avait trouvé du fumier. [rire]

J : Il avait passé sa journée ... ?

H : Oui, oui [rire] passé sa journée, mais il m'a trouvé du fumier.

J : Et du coup en été, à part ça ? Ben y avait la moisson normale quoi ...

D : La moisson ...

H : La moisson puis l'battage après parce que les moissonneuses-batteuses ne sont pas venues tout de suite non plus.

J : Non ?

H : En quelle année elles sont venues les moissonneuses-batteuses, j'me rappelle plus ?

D : Ben tu as été à Redon chercher, la première ...

H : Oui.

D : ... alors ...

H : Oui, mais avant ça, on faisait avec la moissonneuse nous, quelques années avant. En quelle année qu'on est parti en ... en quelle année qu'il est né euh ... Clément ?

D : Pffou ... cinquante euh ... cinquante-huit.

H : Cinquante-huit, à onze ans il a fait sa première communion. Cinquante-huit euh ...

D : Oui, mais c'était pas la communion à Michel ?

H : Ah peut-être ça ... Non, non ! C'était la communion à Clément, soixante-neuf ... en soixante-neuf. Soixante-neuf qu'on a été à Redon chercher la moissonneuse à ton grand-père.

J : D'accord ouais, ouais ouais.

H : Et avant ça, on faisait avec ... on faisait avec la moissonneuse.

J : Avec un entrepreneur quoi ?

H : Ouais.

D : Ouais.

J : D'accord.

H : Après ça, après ça on a eu fait avec Geoffroy, parce que Geoffroy quand ton père, quand ton grand-père a acheté la moissonneuse, Geoffroy me dit : « *Main'nant tu f'ras, tu f'ras plus*, qu'y dit, avec une *Claas ta moisson, tu f'ras avec une ...* », j'me rappelle plus comment on s'appelait celle-là, celle que ... la marque de ton grand-père.

J : Ouais ?

H : 'Fin c'était cette marque parce que Geoffroy ...

J : Là bleue là ? Garnier ?

D : Garnier !

H : Garnier, Garnier oui.

D : Mais tu as été à l'usine alors !  
H : C'est une Garnier, bon allez. Ça fait qu'on faisait avec Geoffroy après. Mais on a eu regretter parce que : pfff ... c'était que des buveurs de vin.  
J : Ah oui ?  
H : Oh !  
J : Merde [rire] !  
H : Et puis ...  
J : Ah ouais. Geoffroy, c'était pas un ouvrier de chez ... de ... Geoffroy, c'est un gars de par ici là ? C'était un gars de par ici ?  
H : Euh c'était pas ton grand-père qui v'nait ici.  
J : C'était pas un ouvrier à grand-père ça ?  
H : Non non non non non, non non. Ça c'était, ça, c'était le mécano de Guiclan.  
J : Ah ! De Guiclan d'accord, ah ouais.  
H : Oh, mais c'était des, des ... des trous d'vin !  
J : Ouais ouais des sacs à vin quoi ?  
H : Oh !  
J : Ah ouais.  
H : Un jour, on les attendait ici, c'était ... y avait une fête à Penzé.  
J : Hmm, hmm.  
H : On les attendait ici et puis, ça, c'était un dimanche, nous, on aurait pu aller à la fête : eh ben on n'est pas parti parce qu'on les attendait et puis [?ils devaient couper la moisson à midi ?]. Y sont arrivés ici le ... le soir ! Et puis on a su après qu'ils avaient passé l'après-midi à Penzé à la fête.  
J : Ah tu parles ! Ouais, ouais.  
H : Et puis le ... et puis le soir après alors, quand y ont fini de couper ici, y sont partis envoyer les moissonneuses à Guiclan et revenus manger ici le soir !  
J : Ah bon ooohohoho [rire] !  
H : Ah ! Ah tu parles, tu parles, tu parles ...  
D : Ouais y ... y avaient tous bu !  
H : Oui y avaient tous bu oui.  
J : Ouais ouais ouais.  
H : Alors tu parles, y en avait qu'un qui tenait à peu près le coup. Euh ... deux même, les aut' étaient ...  
J : Heureusement qu'ils ne sont pas partis à *benn*<sup>239</sup> avec les moissonneuses parce que ...  
H : Des lascars !  
J : Ouais ouais. Des sacrés lascars ...  
H : Oh oui on a eu regretté de prendre ceux-là.  
J : Ah ouais.  
H : Ah oui, parce qu'avant on avait un qui habite la Croix-Neuve là main'ant, il avait une moissonneuse, il avait pas une grande moissonneuse, mais ...  
J : Y f'sait bien son boulot quoi ?  
H : Y f'sait du bon boulot oui.  
J : Hmm, hmm. Et euh ... et à la main ça s'est fini quand alors ?  
H : Oh à la main, moi j'ai pas vu faire à la main !  
J : Non ? C'était dans les ... dans les trucs, comment on appelle ça déjà ? Les batteuses non, c'est pas ça ?  
H : Nous on faisait avec la faucheuse avant.  
J : Ah ouais là faucheuse, ah ouais.

239 « Partir à *benn* », du breton *mont a benn*. Dans le cas présent cela signifie avoir un accident. Cette expression est souvent employée pour parler de ceux qui sont tombés dans le fossé : « çui-ci est parti à *benn* » : il s'est pris le fossé.

H : La faucheuse, et puis après on a eu une lieuse.  
D : Avec quoi que Robert ... ?  
H : Hein ?  
D : Avec quoi que Robert faisait les dernières années ?  
H : Avec Gérard.  
D : Ah oui. Avec Gérard oui.  
J : Bah du coup ... du coup après en automne, qu'est-ce qu'y restait à faire ?  
H : Hein ?  
J : Après, l'automne, y restait quoi à faire du coup ?  
D : Oh !  
H : En automne ?  
D : Après l'automne ...  
H : Ben en automne y avait les semis.  
J : Les semis quoi.  
H : Préparer la terre pour les semis  
J : C'est ça hein, ouais ouais.  
D : Oh t'inquiète pas ...  
H : Y avait toujours du boulot !  
J : Ouais c'est ça ouais, ouais ouais ! Que je vois un peu quand est-ce qu'on f'sait quoi ...  
D : Ah nan ... et pas question d'aller en vacances ni rien.  
H : Oh non non non.  
J : Nan ? Pas comme main'nant comme ...  
H : Oh non.  
D : Non.  
J : Ben même aujourd'hui, main'nant pour les agriculteurs c'est pas ...  
D : Non. Main'ant les agriculteurs y partent huit, quinze jours.  
J : Ah ouais quand même ?  
D : Ah oui ...  
J : Y en a, y en a qui arrivent à partir comme ça ?  
D : Ah oui oui. Ceux qui sont en groupe quoi. Ici ceux qui étaient en règlement judiciaire là, ont été quinze jours en ...  
H : Oui.  
J : Ah ouais ?  
H : Ah oui.  
D : Le pays qui est à côté l'Espagne là ?  
H : Là y ont mis trois robots d'traite.  
J : Y ont fait quoi ?  
H : Trois robots d'traite.  
J : Trois ?  
H & D : Trois robots de traite.  
J : D'accord c'est quoi ça ?  
H : Des robots de traite.  
J : Ah des rob... ah pardon ouais, y en ont trois ?  
D : Oui.  
H : Mais c'est qu'y ont peut-être cent cinquante vaches, à traire peut-être ...  
J : Cent cinquante ?  
D : Oui, mais ...  
H : Oh oui peut-être oui.  
D : Et pour, pour remet' ça c'est qu'y a des grands bâtiments ! Énormes !  
H : Ah oui.

D : Et tu verrais des silos !  
 J : Ah ouais.  
 D : Oh pou pou pou ...  
 H : Oh mais là là là, là c'est l'usine.  
 J : Ouais ouais ouais, c'est plus une ferme ça c'est ...  
 H : Ça c'est l'usine.  
 J : C'est plus une ferme.  
 H : Et puis les porcs ...  
 D : Non.  
 J : E p'is, et p'is même quand t'as autant, autant d'bêtes t'est plus attaché du tout, c'est comme si c'était des objets, quoi c'est ...  
 H : Bah oui.  
 [...]
 D : Parce que c'est fou ce qu'y écrasent avec leurs machins. [les roues des tracteurs]  
 J : Oui oui, ça c'est clair oui.  
 D : Pas la peine de semer !  
 H : Pas la peine de semer si c'est pour être écrasé.  
 D : J'ai vu d'aut', sur Taulé là, qui étaient plus malins que nous dans les artichauts là : y laissent une bande où on a pas planté.  
 J : Pour passer ?  
 H : Oui !  
 D : Et comme ça y peuvent passer. Ta vu à Taulé hein ?  
 H : Oui oui oui.  
 D : Et nous on a jamais ... ! Hein ??  
 H : Non non on a jamais pensé comme ça non.  
 J : [rire]  
 H : Non on mettait pas de ...  
 D : Même, même que tu portais le mannequin sur ton dos !  
 H : Non non non.  
 J : [rire]  
 H : Non non parce qu'on a eu fait avec le mannequin avec le dos ... deux mannequins sur le dos du ch'val aussi.  
 J : Ouais ouais !  
 H : En menant le dos du ch'val ...  
 J : Sur le dos du ch'val aussi ?  
 H : Ah bah oui. On a eu fait un arrangement pour ça : on accrochait le mannequin et arrivé dans le bout du champ, quand le mannequin était plein, un de chaque côté ...  
 J : Et hop quoi !  
 H : ... on vidait dans la charrette ...  
 J : Ah ça d'vait êt' pratique.  
 H : Dans la, dans la remorque au moins. Et le ch'val il arrivait, pas con hein, quand y savait que le mannequin était plein et ben il allait, il allait à la remorque hein !  
 J : Ah ouais ouais ?  
 H : Oh oui hi ! [rire]  
 J : Ah ah ! Ah d'accord.  
 H : Oui ah !  
 D : Oui, mais après tu as porté sur ton dos pendant des années !  
 H : Ben oui.  
 D : Des années.  
 H : Jusqu'à qu'un jour, j'allais couper les artichauts, et j'avais dit à Marcel : « *T'envoie ça à*

Penzé. », au magasin ...

D : Mais main'nant on a vu à Taulé là, il est ...

H : Parce qu'avant on allait à Penzé au magasin. 'Puis juste avant midi, je dis à Denise comme ça, l'après-midi c'était : « *Je vais voir à Penzé, je dis, comment ...* », parce que je savais que le marché d'artichauts, ça tournait pas rond. « *Je vais voir combien qu'y sont aujourd'hui.* » : tout était invendu ! Oh je me dis, tiens : « *Tout est invendu, 'ben ils seront plus* », je me dis. Je vais voir un gars qui ... pour rotavater<sup>240</sup> mon champ d'artichauts pour met' des choux d'dans.

J : Hum, hum.

H : Et puis y avait un là qui ... à Penzé [rire] « *Oh ! qu'y dit, vas pas rotavater ça encore, qu'y dit, moi j'ai besoin des kodennoù<sup>241</sup> pour mes taureaux !* »

J : Des, des kodennoù ?

H : Des kodennoù oui, des kodennoù d'artichauts quoi.

J : Oui oui d'accord.

H :

- *Oh ! Bah t'as qu'à venir chercher, je dis, tout d'suite alors, si tu veux.*
- *Tout d'suite en arrivant à la maison, qu'y dit, je mange et puis j'arrive.*

Il est venu chercher ici. Et puis le soir y me dit, oh il avait cherché deux ou trois charges, le soir y me dit : « *Demain j'viendrai encore, j'rai pas longtemps.* » Mais le jour après t'as pas besoin parce que pour le matin, le terrain était près pour met' les choux !

J : Ah ouais ?

H : Et pour le soir y avait des choux d'dans !

J : Ah d'accord, ouais !

H : Parce que, j'allais me coucher le soir à neuf heures et puis Denise qui me dit :

- *Tiens, qu'elle dit, tu vas te coucher ? Le rota arrive là, qu'elle me dit.*
- *Ah bah, j'lui dis, alors moi je vais charruer.*

J : [rire]

H : Ça fait que j'ai charrué. Ça fait que, j'avais pas fini ce jour-là à charruer, le jour après y avait d'la brume, j'avais charrué quand même en me levant assez tôt ...

J : Ouais ?

H : Quand j'ai fini je me dis : « *Qu'est-ce qui passe là ?* », c'était le père Saliou qui passait derrière moi en train de préparer la terre.

J : [rire]

H : Je savais même pas ! [rire] Oui pour le soir y avait des choux d'dans.

J : Ah ouais.

D : Non, mais là y avait eu une période où les artichauts étaient invendus tous les jours.

H : Tous les jours.

D : Un champ magnifique qu'on avait ! Y avait même des photographes qui s'étaient arrêtés pour le photographe.

J : Ah ouais ?

H : Ouais ouais.

240 C'est à dire passer le rotavator dans le champ. Rotavator : engin agricole remuant la terre.

241 *Kodenn(où)* : Nous n'avons pas trouvé de définition dans les dictionnaires breton-français contemporains (Favereau, R. Hemon, A. Ar Merser). Francine Saliou suppose qu'il s'agit de « *treujoù artichaod* » c'est-à-dire le tronc du plant d'artichaut. Elle nous a dit, en effet, qu'il leur est arrivé de donner cela à manger à leurs taureaux après les avoir broyés. Marcel Saliou nous a précisé que : « ayant travaillé avec mes parents la culture des artichauts, il ne s'agit pas de « kodennoù », mais de « koadennoù », c'est-à-dire des tiges de la plante de l'artichaut après avoir coupé toutes les têtes vendables ». Cependant en réécoutant non entendons bien *kodennoù*, cela n'exclut pas deux prononciations possibles.



D : Oui. Et tous étaient invendus !  
H : Invendus.  
J : À quelle période c'était ça ?  
H : Alors, fini les ... fini les artichauts.  
J : Ah ouais ? Et c'était, c'était vers quand ça ?  
H : Hein ?  
J : C'était vers quand ça ?  
D : Oh !  
H : Oh quelle année ? J'me rappelle plus quelle année ...  
J : Nan, mais peut près quoi dans les ... dans lesquelles années ?  
H : Oh !  
D : Tu vois Robert allait aux légumes ...  
J : Robert s'occupait déjà ?  
D : Quand il était en vacances oui.  
H : Entre soixante et soixante-dix.  
J : Ah ouais.  
D : Oh plus tard que ...  
H : Non ! Pas Marcel, Marcel était ...  
D : Tu en soixante-quatorze, quand Bernard<sup>242</sup> était à l'hôpital, tu coupais des artichauts.  
H : Ah ouais je coupais les artichauts ...  
D : Bon ! Dans les années quatre-vingt.  
H : Dans les années quatre-vingt oui.  
J : Ah ouais. Y avait eu une sorte de p'tite crise un peu quoi ?  
H : Pas en quatre-vingts non plus parce que Marcel n'était plus là, Marcel ...  
D : Mais c'était Robert !!!  
H : Marcel qui était parti à Penzé avec les artichauts ! Pas Robert.  
J : Ah ouais.  
D : Mais dans les années quatre-vingts.  
J : Hmm, hmm.  
H : Ou moins, avant ça. Peut-être soixante-quinze soixante-seize peut-être.  
D : Mais en soixante-quatorze, en soixante-quatorze ...  
H : Je sais qu'y en avait, mais ça n'a pas duré longtemps après.  
J : Entre les deux peut-être quoi. D'accord et sinon y avait un truc aussi qu'on m'a dit là. Euh ... sensément y avait des gens pauvres qui venaient parfois mendier dans les fermes, euh chépa quand c'est qu'ça ce passait ça ?  
H : Quoi ?  
J : Des gens pauvre qui arrivaient parfois mendier dans les fermes ? Vous avez pas entendu ça ?  
D : Mendier oui, oh ! Pas beaucoup.  
J : C'était quand ça ? C'était ...  
D : Tu sais, y venait des gens de Penzé là que ...  
H : Ah oui euh ... biner, faire des ...  
D : Non ! Des ... qui venaient mendier !  
H : Ah mendier dans les fermes ! Oh oui moi j'ai pas connu ça.  
D : Mais si !  
H : Pendant la guerre oui, mais ...  
J : C'était pendant la guerre beaucoup ?  
H : Pendant la guerre oui, y venait des gens demander à manger dans les fermes oui, mais mendier autrement, j'ai pas connu.  
J : Non non ? Non, d'accord.

242 Marcel (né en 1951), Bernard (1952-1974) et Robert Saliou (1960-2002) sont les fils d'Hamon et Denise Saliou.

H : Mais ça devait êt' dans les ... entre trente et ...  
J : Et quarante ?  
H : Et quarante oui.  
J : Parce qu'elle m'a parlé d'un *Krist, Krist a Gerhuon*, qu'elle me disait ?  
D : Oui *Krist*.  
J : Qui venait souvent.  
D : Oui.  
H : Ah !  
D : Y avait des ouvriers agricoles, des marginaux un peu si tu veux, qui travaillaient dans les fermes. Et que le dimanche, ou même en semaine, y dépensaient tous leurs sous !  
J : Ah ouais.  
H : Oh oui ! Oh oui ! On avait une onc', euh une tante qui tenait un bistrot à Taulé et là, là tu les trouvais ...  
J : Comment elle s'appelait ?  
H : Cette tante-là ?  
J : Ouais.  
H : Tintin Soaz Roué.  
J : Oui je crois que grand-mère m'a dit ouais.  
H : He ! Elle tenait un bistrot là-bas et tu les voyais là en train de dépenser leur pognon.  
J : Ouais, ouais ouais.  
H : Pour le soir ils étaient tous tordus.  
J : Ouais ouais.  
H : Et le jour après, ils allaient travailler dans les fermes quand même.  
J : Ouais ouais d'accord, c'était à Taulé, le bistrot ?  
H : Ouais Taulé oui. Et même y avait un ! On lui avait d'mandé d'aller vider un puits. Alors y fallait lui payer un lit' pour aller dans le puits. Alors il dit : « *Mais donnez-moi le lit' avant d'aller d'dans.* » qu'y dit ...  
J : [rire]  
H : ... il a bu tout le lit' avant d'aller d'dans, mais il n'est jamais sorti !  
J : Ah non ? Ah ouais !  
H : Il est resté d'dans.  
J : Oh merde !  
H : [ricanement]  
D : Ben c'était dangereux d'aller dans les puits.  
J : Ah ouais ?  
H : Oui.  
J : Et ça arrivait qu'les gens allaient dans les ... ?  
H : J'n'ai entendu que de çui-là, mais je sais que c'était dangereux d'aller dans les puits, oui.  
J : Et ... y fallait faire quoi, y fallait nettoyer ou ... ?  
D : Oh !  
H : Ben nettoyer le puits oui.  
J : Ouais, c'est ça.  
H : Parce que le puits, y paraît, était à sec là, il donnait plus d'eau, alors on pouvait le nettoyer, mais ... si y avait pas d'air dedans, y a pas d'oxygène.  
J : Y avait pas d'air dedans ?  
H : Y avait pas d'oxygène dedans.  
D : Ben quand y avait ... quand y avait pas d'eau, si tu veux, d'eau courante, et ben on avait des fontaines ou des ... ou des puits ou ...  
J : Mmm, mmm.  
D : Fallait avoir ... d'ailleurs je m'suis demandé comment que mémé faisait pour sa lessive quand

elle est partie là-bas et qu'elle avait des jumeaux ?

J : Euh faudrait qu'j'lui demande, je lui demanderai. Mais je pense qu'elle d'vais faire ça ... tu sais sur la route là vers Guimaëc là ?

H : Oui !

J : Je crois qu'y a un lavoir vers là-bas.

H : Oui.

D : Oui, mais oui, mais est-ce qu'elle pouvait s'absenter ...

J : Ah !

D : ... avec les jumeaux ?

J : Ah ! Ça, je sais pas. Je sais pas.

D : Parce que je crois pas qu'y avait encore de machine à laver.

J : Hmm, hmm.

H : Je crois pas non plus.

J : C'est ... c'est une bonne question qu'tu dis là.

D : Après je m'suis demandé, par exemp' comme elle est partie là-bas en soixante, qu'y sont nés en septemb' ...

J : Hmm ?

D : C'est qu'y avait beaucoup de lessive à l'époque ...

J : Ouais ?

D : Je ne sais pas, on n'avait pas encore des couches jettab' comme on a main'nant ...

J : Nan ?

D : Et pour déjà pour un, il fallait beaucoup de couches, mais pour deux alors ! Et puis c'est pas l'tout de les laver, les sécher, les ... je me suis demandé, mais comment ... comment elle a fait Francine ! Hein ?!

H : Y a pas ... y a pas ... y a pas d'puits ? Dans la maison y a pas d'puits hein ?

J : Je crois pas. Pas celle du ... du côté d'Lanmeur je crois pas.

H : Je crois pas non.

D : Je ne sais pas comment elle a fait là-bas !

H : Non.

J : Faudrait ... j'lui demanderai.

H : À moins qu'elle avait une laveuse peut-êt' ?

J : Mmm, peut-êt' ouais, peut-êt' hein !

D : Je ne sais pas du tout ...

J : Mais il fallait chercher l'eau d'toute façon à la fontaine quoi.

H : Ben oui.

J : Ouais.

D : Ah oui pour avoir de l'eau ! Je ne sais pas comment elle avait de l'eau non plus !

H : Non.

J : Non.

D : Pourtant tu as été monter un espèce d'hangar là.

H : Oui oui oui, un espèce d'hangar. Trois fois on a monté là charpente ! Trois fois elle est tombée par terre avec la tempête !

J : Où ça là-bas ou ...

D & H : Ouais !

H : Le petit hangar qui avait là l'aut' côté.

J : Ah je vois ouais.

H : Ah bah mon vieux ! Pffffiou !

J : Ça d'vait êt' [rire], ça d'vait êt' *kazevus*<sup>243</sup> aussi !

D : Mais ...

243 *Kazevus* : littéralement : « embêtant ».

H : Ton grand-père m'avait demandé :

- *Tu sais faire une charpente ?*
- *Oh oui oui, je dis !*

J : [rire]

H : Oui oui je dis. Oui oui je dis, je vais me démerder à faire ce ça ... Mais nondédieu ! (J : [rire])  
Trois fois remontée, trois fois retombée par terre ! Et ben dédieu !

D : Avec la tempête non ?

H : La trois... oui, la troisième fois elle est pas tombée quand même.

J : Non non ben là y en a un toujours ça doit êt' celui-là j'pense.

H : Il est toujours là ?

J : Ben je pense que c'est ça, en bois ?

H & D : Oui.

J : Tout en bois ? Peint en noir et tout ?

H : Oui, l'aut' bout de la maison du côté de Lanmeur de la maison ?

J : Oui, ouais ouais. Ouais ça doit êt' ça hein, j'pense, y doit toujours êt' là.

H : Ah bah mon vieux, tu parles, tu parles d'un engin oui !

J : [rire]

H : Trois fois par terre.

D : Oui, mais quand même là, tu aurais dû voir ...

H : Bah oui, mais qu'est-ce ...

D : Non ! Mais tu aurais dû voir qui avait de l'eau quelque part, est-ce qu'elle avait une citerne ? Ou

...

H : Je ne sais ... je ne sais pas.

J : Ça, on sait pas, j'lui d'manderai.

H : Une citerne, je ne sais pas si y avait pas une citerne.

J : Un truc en plastique là ? Ah ouais.

H : Je ne sais pas.

D : Parce que ... moi je me suis demandé : comment elle lavait ?

H : Je ne sais pas si y avait pas une citerne.

D : Parce que entre ... entre-deux ...

H : Parce que euh ... si, y doit y avoir une citerne : au bout, au bout d'Lanmeur, il doit y avoir une citerne, non ?

J : Ah au bourg ouais, mais au bourg tu sais c'était pas à côté, c'était à trois ...

H : Non, mais au bout, du bout de Lanmeur de la grande maison, y a pas une citerne ?

J : Je ne sais pas.

H : Parce que je sais que ton grand-père avait mis une cuve à gazoil là et il n'était pas par ... par terre, elle était surélevée, je crois, il doit y avoir une p'tite citerne là.

J : Ah ouais.

H : 'Fin je suis pas sûr.

J : D'accord. Euh ... bon moi y vas falloir qu'j'y aille ...

[...]

J : Euh ... ben juste une dernière question avant qu'j'y aille parce que là y se fait tard. Euh ... ouais donc euh, tu disais qu'c'était beaucoup des ... des ouvriers agricoles qui venaient mendier quoi, des journaliers ?

H : Oui.

D : Oui des journaliers. Moi j'en ai ... nous, on a eu plein. Pendant, pendant l'été quoi, ton grand-père ne voulait pas à aucun prix que ses ... ses trucs soient sales, ça fait qu'on avait une équipe de Guiclan là, euh ... des jeunes et des retraités qui venaient comme ça à la journée. Y en avait tout[e]s

les semaines !

H : Avant ça y a eu de ... de ... de Penzé y a eu aussi.

D : Oui, oui, mais ... oui, on embauchait oui hein, ton père il embauchait des faucheurs, il embauchait des gens pour tirer des patates.

D : Enfin ...

J : Ah ouais. Ça c'était quand y avaient des gros travaux quoi surtout quoi ?

H : Euh oh c'était pas des gros travaux.

J : Non ?

H : Oh non non.

J : Non, mais quand y fallait plusieurs gens, quoi j'veux dire. Quand il fallait du monde quoi.

D : Mais ceux-là ...

H : On a eu mis des pommes de terre ici aussi, pomme de terre de sélection, pendant trois ans, je crois. Mais on n'a pas continué parce que les pommes de terres ici étaient galeuses toutes.

J : D'accord ouais.

H : Euh ... parce que, quand on met des légumes, il faut met' la chaux, donc la chaux, ça faisait, ça mettait la galle sur les pommes de terre.

J : D'accord ouais.

H : Ça fait qu'on n'a pas pu continuer ça.

J : D'accord. Et comment ça se fait qu'après y a eu moins de ... de, de journaliers ou d'ouvriers agricoles ?

H : Quoi ?

J : Comment ça s'est fait qu'y a eu moins d'ouvriers agricoles ou de journaliers après ?

D : Comment ben ...

J : Comment ça se fait qu'y en a plus là par exemp' ?

D : Ben ce ...

J : Parce qu'y avait moins besoin avec les machines ou ... ?

H : Ah bah avec les machines oui y avait moins de travail avec les machines oui.

D : Oui, mais ceux-là travaillaient au noir !

J : Ouais ?

H : Travaillaient au noir oui.

D : Ceux là travaillaient au noir, tu les payais le soir.

J : D'accord ouais, tu leur disais, j'te donne truc ...

D : Oui. Et tu les payais et souvent, soit c'était des ...

H : Des retraités ...

D : Les jeunes là, les étudiants, des jeunes ...

H : Des étudiants ou des retraités autrement quoi.

D : C'était ... alors euh ... Tout les semaines et puis ton père autrement des faucheurs, des pour lui tirer ses patates ...

H : Ah oui.

J : Ah ouais. Et euh ... une chose aussi, grand-mère me disait que ; quand elle petite ; on récoltait aussi des *krapouezh-mouzig*, ça servait à quoi ça ?

H : Pffff ...

D : Oh tu sais y avait du *krapouezh-mouzig* sur les, sur les crèches à cochon.

H : Oui oui oui.

D : Mais on faisait rien avec ?

H : Ça c'est comme un peu ... comment on appelle ça en bre... en français ... la mousse quoi !

J : Ouais ?

H : La mousse.

J : Ouais si si je vois ce que c'est, mais ça servait à quoi ?

D : Ça servait à rien, non ?

H : À rien du tout.

J : C'est vrai ?

D : Non on mettait, on mettait une plante là, comme j'ai là.

H : Ah oui, plante grasse, on mettait un peu d'merde de vache on mettait sur le toit et puis on mettait un d'sus et puis ça poussait ... les aut' poussait.

J : [rire] Ah ouais en mettant d'la merde de vache dedans ?

H : Ouais ouais.

J : [rire] d'accord ouais, d'accord. Et y avait pas des plantes qui servaient à soigner du tout ?

D : Hein ?

H : Des quoi ?

J : Les plantes, y en avaient pas qui servait à soigner ?

D : Ah soigner ?

H : Non ...

J : Ouais ?

D : Je me rappelle pas.

J : Quand vous aviez des blessures, des choses comme ça ?

D : Parce que c'était des plantes grasses là.

H : Non non. Non non je me rappelle pas.

J : Hmm, vos parents se sont jamais soignés avec les plantes ?

H : Non.

D : Non.

J : Avant les médecins, tout ça ?

H : Non non j'me rappelle pas d'ça.

J : D'accord. Bon bah moi y falloir qu'j'y aille [...]

## Entretien n°3 : Avec Soazig Saliou (extraits choisis)

Enregistré le 31 août 2017 dans la rue de l'Aérodrome en Ploujean

S = Soazig Saliou (Informatrice)

J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

### Le marché de Morlaix, les dames de la manu<sup>244</sup> et les dockers

– 13mn42s –

S : On allait tous à Morlaix hein ! Ave[c] les œufs, le beurre ... tous l'mond' allait à Morlaix hein ! Y avait un octroi à Morlaix, à c'moment là. [...] Pour allez vend' tes choses t'étais obligé d'payer. Un octroi. [...] Parce qu'y avait un pont [...] après les écluses, plus près de Morlaix. Y avait un pont, en face de la rue d'Villeneuve et y venait ... où est le rond-point main'ant là [...]. À côté là, y avait un pont qu'on appelait le Pont-Tournant. Et çui-[l]à tournait pour laisser passer les bateaux des deux côtés. Et au bout de çui-[l]à y avait l'octroi. [...] Obligé d'passer par l'octroi pour aller vend' tes choses aux Halles.

J : D'accord, ouais. Vous alliez jusqu'au Halles, quoi.

S : Oui. Ah oui, fallait aller aux Halles. Y avait tous l'mond' avec son beurre, avec ses œufs-là. Y avait les ... ceux qui travaillaient à la manu', les belles dames là : avec leurs doigts en train de goûter le beurre, c'était dégueulasse ...

J : Ah ouais ? [rire]

S : C'était dégueulasse ... C'est vrai hein ! Elles goûtaient tout le beurre, avant d'acheter une demie-liv', quelque fois.

J : Ah ouais ? Tous était déjà ...

S : Ah oui, oui, oui. Tous était abîmée avec elles, c'était des belles-dames bien sûre.

J : [rire] Les dames de Morlaix, quoi !

S : Les dames de Morlaix, oui. Ouais ouais, ça c'est vrai.

J : Et ce[lle]s-ci parlaient breton, qua[nd]'-[mê]me ? [petit blanc] Ah tu sais pas ?

S : Ça je sais pas ... oh elles parlaient breton à la manu' ! [...] parce que j'ai eu des tantes à la manu' qui parlaient breton, hein. [...]

J : Et elles v'nait qua[nd]'-[mê]me de Morlaix ou c'était de ... des ... ?

S : Y en avait une qui habitait à Morlaix, et y en avait une qui habitait Ploujean, ici.

J : De Ploujean ...

244 À savoir : la Manufacture de Tabacs.

S : ... elle allait à pieds. Elle allait à pieds à la manu' de bonne heure le matin. [...] Pour êt' à l'heure oui. Parce que les portes s'ouvraient à une heure et elles se refermaient, hein[...] ! Si on était en r'tard on rentrait plus [...]. Encore, elle me disait, que souvent elle avait peur parce qu'y avait plein de dockers à Morlaix, à ce moment-là, au port.

J : Ouais, y étaient pas tous ...

S : Elle avait peur des dockers, oui [...]. Quand y fallait attend' un moment que la porte s'ouv', eh ben ...

J : Ouais y étaient pas tous très ... 'peu louche, quoi. [...]

S : [raclement de gorge] Un jour elle s'était trompé d'heure, elle était une heure à l'avance, à la manu', et elle avait eut une peur bleue ce jour-là des dockers qu'elle m'avait dit.

J : Ah ouais. Ouais ouais. Ceux-ci d'vait avoir d'la bouteille aussi sûrement hein?

S : Oh sans doute oui !

– 16mn16s –



## Entretien n°2 : Avec Soazig Saliou (extraits choisis)

Enregistré la première semaine de mai 2017 dans la rue de l'Aérodrome en Ploujean

S = Soazig Saliou (Informatrice)  
F = Francine Saliou (Informatrice)  
J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

### La vie tumultueuse d'André Saliou (1925-1971)

– 05mn17s –

F : Oh ! Il a été ... t'as été à Saint-Draff depuis, et y connaissait pas que ... la vie trop d'André non plus.

J : Nan y savait pas trop ... y savait qu'il avait été ...

S : Ah ben y connaissaient pas André non plus [...] André n'était pas par là hein ! André, je t'avais dit, pendant la guerre il était parti à Morlaix et dans le bord du bassin il avait jeté un Allemand dans le ... dans le bassin.

J : Ouais ouais.

S : Alors il a été déporté en Allemagne, jeune hein !

F : Mais ça Soazig, t'as pas su tout d'suite tout d'même ?

S : Si si si.

F : Ah oui ?

S : On avait su dans le bourg tout en haut, là. Moi j'habitais un peu plus loin, dans la campagne, là. Si si, on avait su tout d'suite hein. Il a été chépa combien d'années ... chépa, trois ou quatre ans en Allemagne, hein, dans sa jeunesse. Et après quand il est revenu il est parti en Normandie.

F : Hmm ?

S : Il était parti euh ... apprend' le métier de charpentier, sois disant, chépa qu'est-ce y faisait, hein. Et après il est parti sur le barrage d'Alésia ça s'app'lait, j'crois, dans les Alpes. Et c'est là qu'il a fait une bêtise quelconque.

F : Encore une aut' quoi ...

S : Paolig me dit : « *Oh, il a dû tuer quelqu'un ...* », qu'y me dit. Oh oui, c'est possib' hein. Et il a été obligé : soit d'aller en prison soit d'aller dans la Légion étrangère. Alors il est parti dans la Légion. Alors ben on la ... on la ... alors ses parents l'avait pas vue ... ben l'avait pas vue depuis des années, et des années ...

F : Oh sans doute, oui.

S : Oh ! Et après, comme il est parti à Paris ben y revenait pas non plus, hein.

J : Non.

S : Il était à Paris en train d'faire sa vie aussi. Y as juste que ... Y avait, y avait un copain – beaucoup plus âgé qu'lui, hein – de Berrien, qui était avec lui à Paris et qui était abonné au Télégramme.

F : Oui.

S : Et qui as vu le décès à Jean dans le Télégramme.

F : Ah d'accord.

S : Dans l'avis mortuaire. Il lui a dit à André : « *Tiens c'est pas ton frère qui est décédé à Ploujean ?* » Quand il a vu que son frère était décédé, y s'est dit « *Olala ! Moi je vais hériter, moi je vais donner des nouvelles !* »

F : Ohoho !

J : Ouais, tu vois.

S : Oui oui ! Alors il a donné des nouvelles et ses parents lui ont dit de venir là. Il est venu là avec

une dame. Oh *va doue* ! Oh tu l'aurais vu ...

J : [rire]

F : Ah bon il avait envoyé une avec lui ?

S : Une pu... une putain !

F & J : [rire]

S : Elle [bafouillage] ... il aurait fallu voir comment elle était habillée, c'était épouvantab'... Le père à été obligé d'lui acheter des vêt'ments tout d'suite.

J : Ah ouais ?

F : Oh *va doue* !

J : La vache.

F : C'est ... c'est que'que chose quand même !

J & S : Ah ouais.

S : Ah ouais. Et après elle avait essayée de débaucher le père : elle allait sur ses g'noux...

J & F & S : [rire]

S : Alors la mère était jalouse aussi, hihhi ! Et on la fait partir ! [rire]

F : Quelle histoire !

S : Oh ça a été ... !

F : Dans un p'tit bourg Soazig, en plus hein !

S : Ça a été du cinéma. Du cinéma, à ouais, du cinéma.

F : Oh, et après y sont reparti tous les deux ?

S : Oh non non : André est resté par là.

F : Ah bon.

S : Et à fait venir un copain par là. Un copain qui avait une voiture.

F : Ah d'accord.

S : Oui, pour le promener.

F & J : [rire]

F : Ah oui tant qu'à faire !

S : Oui parce que quand on a fait le partage : André voulait rien que des sous.

F : Oui ?

S : Alors on lui a donné des sous, il avait demandé 500 000 francs, en ce moment c'était en francs à ce moment-là. On lui a donné 500 000 francs, alors il a fait envoyer ce copain-là avec sa voiture, là. Il lui payait l'hôtel là, sur la route de Lanmeur, là.

F : Ah oui !

S : Il lui payait l'hôtel.

F : Oui le Sacot là ou ...

S : Oui ! Justement ! Il lui payait l'essence pour aller dedans sa voiture, il lui payait ses repas, il lui payait tout : pour le promener. Alors il faisait que ça tous les jours. Y allaient à Lanmeur, y allaient à Plestin, y allaient partout ...

F : Et les sous durent pas 'sais.

S : Voilà ! Un beau jour y avait plus d'sous. Alors le copain est parti, et André est resté là.

F : C'est facile d'êt' copain quand he ! C'était un profiteur quoi !

S : Voilà ! Voilà, voilà. Ah ouais... ah y a eu du cinéma avec eux.

F : Et il est resté là Soazig pendant quelques années, alors ?

S : Ben ... Jean est mort en 69, deux ans quoi qu'il a vécu là.

J : Ah bah ouais 71, du coup ouais.

S : Mais euh ... le père avait été hospitalisé aussi, j'me d'mande c'qu'il avait eut. Il avait été hospitalisé un moment, il avait perdu un peu la ... Il était dans la Marine à l'hôpital. Il avait fait la Marine avant de se marier. Mais la mère voulait pas qu'y reste dans la Marine, non plus. Elle aurait mieux fait de le laisser dans la Marine. Et puis quand il ... Paolig avait dit de venir chez nous. On lui avait dit : « *Ben t'as qu'à lui dire de v'nir un moment ici.* ». Y voyait pas claire non plus, il avait

du diabète et tous. Et il voulait pas venir non plus, il voulait revenir à la maison, y disait : « *André s'occupera d'moi* ». Mais André il avait ... le père avait touché sa retraite toute d'suite qu'il est rentré, André à volé tous les sous.

F : Oh [souponne] !

J : Ah ouais ouais, tu m'avais dit ça ouais.

S : Ouais, il a volé tous les sous. Alors le père la mit dehors, André est parti au champ, dans un champ plus loin là : c'était à Jean aussi, Jean avait ach'té çui-là en viager. Et c'est les parents qui l'avait eu en héritage : y avaient eu le champ, ils avaient eu le fonds d'commerce et puis ... et Paolig avait eu la maison d'Garlan, alors quoi. Et puis euh ... André est parti aux champs dans les hangars là, dans une remorque à bestiaux là, y avait d'la paille dedans et il était là. En train d'dormir, en train de ... et c'était euh ... c'était au mois d'janvier. Alors un dimanche matin y a le voisin, d'en face là, qui arrive à la ferme qui vient voir Paolig : « *Vaut mieux que tu viennes voir ton frère hein parce qu'y n'est pas bien* ». Parce que çui-là allait le voir, le voisin allait le voir. Alors Paolig est v'nu il a app'lé le docteur tout d'suite et puis on l'a hospitalisé. Et, ma foi, il n'a pas été tellement longtemps : il est mort à l'hôpital.

J : Ah ouais, ouais.

F : Ah bon ? Ça a fini comme ça ?

S : Ben la boisson aussi.

J : Ouais.

S : Y faisait que boire, c'est tout ce qu'y faisait. Y avait que la boisson [ça fait] que la mère même, c'était mise à boire aussi. Elle était tombée, cassée l'bras. 'Fallut l'hospitaliser aussi, bien sûr.

F : Ah bon !

S : Alors à la fin la mère était restée à l'hôpital hein ! Elle avait perdu la tête aussi.

J : Elle est décédée longtemps après André ou ... ?

S : Ben ils sont décédés trois en dix mois.

J : Ah ouais ?

S : Ouais.

J : D'un coup quoi ?

S : Ouais : le père le 1<sup>er</sup> novemb', André l'mois d'février et la mère au mois d'septemb', oui.

F : Mais ... moi je me rappelle d'eux quand y étaient au bourg là ...

S : En haut ? Ouais.

F : Mais, c'est-à-dire qu'il a dû avoir une drôle de vie dans là légion aussi ?

S : Ben sûrement oui. Sûrement oui.

F : Oh, il a dû en passer des choses hein !

S & J : Ben oui.

F : Parce que ça c'était un truc très dur non ?

S : Il était pas peureux hein ! Il était pas peureux !

F : Non ?

S : Il avait pas peur de tuer qu'y nous disait. Non non. Il n'avait pas peur de tuer [rire].

F : Bah non, il était obligé de toute façon : soit lui ou ...

S : Oui. Il a fait la Corée, l'Indochine, l'Algérie ... Oh oui ... il a tout fait, hein.

F : Et pas d'nouvelle quand il était parti comme ça ?

S : Oh si, il envoyait des nouvelles à ses parents de temps en temps.

F : Ah quand même ?

S : Oui, oui. Mais après quand y avait eu ... je sais pas qu'est-ce y avait eu, c'était en Corée ou en Indochine qu'y avait eu ... il avait été fait prisonnier, alors.

J : Ah bon ? Ah ouais.

S : Ouais et là y avait pas d'nouvelles. Ses parents savaient pas s'il était mort ou pas. Mais un jour dans le petit poste, comme ça, le père avait entendu, on disait le nom des survivants et il avait entendu le nom d'André.

J : Ah ouais il avait survécu.

S : Oui.

J : Pa'ce que ça d'vait êt' terrib' comme prison, sûrement. Du coup ... ouais ouais.

S : Et après y devait venir à la maison et juste avait déclaré en Algérie, on la envoyé en Algérie.

F : Ceux-là étaient obligés de suiv' sans doute.

S : Ah ben sûrement, sûrement.

– 12mn57s –

## Entretien n°1\* : Avec Claude Rideller (extraits choisis)

Enregistré 05 mars 2017, rue de Brest à Morlaix

C = Claude Rideller (Informateur)

J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

### La langue, les costumes ou le pays de Morlaix et ses multiples cultures

– 01h06mn24s –

C : Donc euh ... on as eu plus de contact ... et donc, mon père, il allait chez ses grands-parents à Loguivy-Plougras, à Plougras – puisque c'est tout près d'Guerlesquin – et le breton qu'il parlait c'était le breton d'ça mère, et le breton de c[e] coin là. Par exemp' pour dire aujourd'hui, y disait *irie*.

J : *Irie* ouais.

C : Moi je disais [*i*]you.

J : Tu disais *you* et dans le Léon, y disent comment ... ?

C : *Icho*.

J : *Icho*, ouais. *Icho* ou *irie* nan, c'est pas ça ?

C : Ah oui ... ou *irio*. Euh ici, *Pleiber*, Plouneour c'est : *icho*.

J : D'accord : plus du côté *chelgenn* quoi ?

C : Voilà *chelgenn*. Et ... donc nous c'était *you* dans le Trégor. Ah bah, ta ... ta grand-mère était de Taulé !

J : Oui oui oui. 'Fin du canton quoi, ouais.

C : Oui voilà c'est ça.

J : Ceux d'Saint-Draff, Guiclan quoi.

C : Voilà, *Sant-Drav*, ou c'est ça *Gwiklan*. Oui et c'est ... ça c'est le Léon. [...] Oui eux y était, du coin du Léon oui. Puisqu'y vient jusqu'ici, jusqu'à la rivière quoi.

J : Tiens, dit-moi, tu connais Pondéon à Plouénan ou pas ?

C : Très bien oui.

J : Et [bafouillage], t'as connus les gens qui habitaient là-bas un peu ou pas ?

C : J'ai connu un gendarme qui était d'là. Euh comment ... Cottour.

J : D'accord, et j'ai cru comprend' qui avait beaucoup d'vannier jusqu'à un certain temps ?

C : Ah oui, oui.

[...]

C : Mais j'ai pas eu de contact avec eux puisque c'était des *Pagan* pour nous. J'avais plus de contact avec ceux des montagnes.

J : Ouais, ouais. Et t'as pas entendu une expression sur ce coin là ? Pondéon ...

C : Ah ... au sujet de ces ... non, non j'ai ... les *Paganiz* je connaissais pas beaucoup.

J : Ça pour toi c'est *Pagan* ça, ce coin là ?

C : Oui c'est comme ça qu'on app'lait les ... ce n'est pas loin, mais c'était ainsi que désignait les gens de de de ... tiens les coiffes là ; les femmes avaient la *chikolodenn* qu'on app'lait ça.

J : C'est la coiffe de Saint-Pol, c'est ça ?

C : Oui, la *chikolodenn*.

J : *Chikolodenn* ouais. C'est ça ouais.

C : C'est la coiffe du bord de mer qui vas de ... depuis ... de Plouénan jusqu'à ... comment ... jusqu'à Tréfléz.

J : Ah ouais ouais, d'accord.

\* Deuxième partie de l'enregistrement.

C : Toute la côte là.  
J : Ça va jusqu'à là.  
C : Cléder euh ... Cléder euh ... Plouescat, tout ça euh ... Plouénan, Plouézoc'h tout ça ... euh oui, même Plouvorn, tout ça, c'était les *chikolodenn* qui avait.  
J : D'accord ouais, ouais ouais.  
C : Tandis qu'à Taulé, y avait la *taoleadez*.  
J : Ah ! T'appel ça comme ça ? *Taoleadez* ?  
C : Oui ! Et y avait quat' communes qui avaient cette coiffe là : Taulé, Henvic euh Carantec et ... alors Taulé, Henvic, Carantec ... ça fait trois. Taulé ...  
C & J : ... Henvic, Carantec  
J : Guiclan peut-être, non ?  
C : Ah non ! Guiclan, c'était la *chelgenn*.  
J : *Chelgenn*.  
C : Ah oui, la *sparlenn*. Oui et Morlaix et Saint-Martin-des-Champs et Saint-Sève c'était la *lost-pig*.  
J : *Lost-pig* ?  
C : Oui.  
J : Morlaix euh ... ceux qui n'étaient pas ... des familles bourgeoises avaient quand même une coiffe alors ?  
C : Ah oui oui oui.  
J : Même si ils parlaient français ?  
C : Ah oui oui oui. Mais ils savaient l'breton, mais ils parlaient français.  
J : Ah ouais.  
C : Ah oui, ils avaient la *lost-pig* ... ah oui j'avais une vieille dame, qui travaillait à la manu'. Quand elle était jeune, elle met[tait] la coiffe quoi, comme sa mère et quand elle v'nait en ville alors, quand elle partait d'chez elle, il fallait qu'elle ... ramassait ses ch'veux. Alors, quand elle arrivait plus en ville, elle faisait dégager un peu plus les ch'veux, ça elle trouvait qu'ça faisait une peu trop *pen-pakat*.  
J : [rire]  
C : Elle me d... elle disait ça. Et alors, la différence – quand j'étais jeune on voyait ça –, celles qui était née en ville avaient deux rubans qui pendaient là et les aut', celles de Saint-Martin-des-Champs et Saint-d'Sève, n'avaient pas d'rubans. Voilà la différence qui avait entre les deux. Et ... et donc euh ... oui ... ah bah ça fait que trois, oui. Ah si : Locquéolé !  
J : Locquéolé ?  
C : Locquéolé y avait quat' !  
J : Oui voilà Locquéolé qu'étais ...  
C : Locquéolé, Taulé ... et on app'lait ça des *Taoleadez*.  
J : Ça c'était, c'est ... un peu carré non les ...  
C : Les tout p'tit, avec un lacet qui tenait la coiffe.  
J : Oui c'est ça et c'était une sorte de p'tit carré non ? C'est ça ?  
C : Voilà. Ça c'est la coiffe de Taulé. Mais à Guiclan y avaient, c'était déjà la *sparlenn*, la coiffe de comment ... ?  
J : Qui pend aussi, c'est ça ?  
C : Ah non, ça c'était comme deux anses sur la tête.  
J : Ouais, mais y avaient pas ...  
C : Une couronne.  
J : Mais y avaient pas ... y en avaient pas une ... ?  
C : Ça c'était les *chikolodenn*.  
J : *Chikolodenn*, c'est ça.  
C : Ah oui, ça c'était Saint-Pol, Roscoff, tout la ... la côte [...]. Les *chikolodenn*. Quand elles étaient en ville, pour vend' leurs légumes, elles avaient ça sur elles. Dans les années 45, 50, je me rappel

très bien.

J : Et t'arrivais à les différencier comme ça ?

C : Bien sur : de par leur breton, de par leur ... leur costume. Ah oui c'était ... elles ne mettaient pas d'chapeau.

– 01h11mn35s –

**Tud ru' an Are (Les rouges des monts-d'Arrée) :**

–15mn20s–

C : Ya, ar re deus ar mene' a lâre : « *O va Doue !* » hag un all responte « *Ha Doue ar re all ?* » alors ... « *Ha Doue a' c'hall p'lec'h mañ ?* » a vije respontet. Alors 'ni all a responte « *Dreist ar c'hleuñv a' park all.* » hag hini ... 'wid echuiñ, a lâre 'n hini dive'añ, « *Amañ 'mañ ken, n'eus Doue 'bet !* »

J : Ah ya ! [rire]

C : [rire] Ar re-se oa tud ru' ! Deus ar mene.

–15mn52s–

**Teod hirr, teod berr pe penaos veze gred goap deus an dud e korn-bro Montroulez**

–30mn20s–

C : Amañ 'mi e Montroulez 'zo 'tre Bro Leon ha Bro Dreger setu 'vel just 'mi 'zo tomm [*pe* stok] eus an disparti. Ya hag amañ 'viche lâred euh ... Ah choñj am eus, an dra-he 'zepand eus a' familh, pa viche gred un tamm mitissoù<sup>245</sup>, ar re Bro Leon lâre « Oh ! N'eo ked istrounet, re-se 'zo deus Bro Kerne » pe ar re Treger a lâre « Oh ! N'eo ked itroned 'ez zo ul Leñchar ! », distu 'viche lakad a ... Ha choñj am eus – lerc'h ma oan be' savet justaman<sup>246</sup> – euh ... ar merc'h oa dime'et gan' ur c'herneod. Ya, hag a ... ur pod' [paotr] oa be' ganed a saved hag a ... ar vamm-goz'oa un Tregeriadez, pa e mab-bian 'lâre a ... ar rebetissoù : « Ata ! Hanter-Kerneod ! »

C & J : [rire]

J : Peta e' rebetissoù, 'lâres ?

C : Ober traoù fall kwa, ober traoù drouk kwa. Pa viche ke' moyen da lakad anne'añ da sentiñ kwa. Ah ya : « Ata ! Hanter-Kerneod ! » [rire].

[...]

C : 'Vel viche lâred ar Gerneviz oa falloc'h 'vid ...

[...]

C : Ar re Bro Dreger hag ar re Bro Gerne a oa ... lâre traoù fall deus a Bro Leon, hag ar re Bro Leon a lâre traoù fall eus a Gerneviz ha deus ... [rire]

J : Soñj peus eus traoù hag a vize lâred mo'-se pe ... ?

C : Oh ya ! Un dra spontus euh ... « Morc'h-Leon n'in' ke' tud ! »

J & C : [rire]

C : Hoho ! « Les cochons du Léon ne sont pas des gens ! » 'N dra-he 'zo ... Peta viche lâred ... Ah ya un dra farsus ya, ah ya 'n dra-he oa o paseal 'ba e Gwerleskin, setu : ar re Bro Gerne 'viche lâret 'vichen tud euh ... fâro ha tud euh ... 'tao euh ... n'on gave 'tao uheloc'h 'wid ar re all kwa. Hag a ... un tamm plac'h 'oa 'ni brenes' [prenestr] hag ar vamm oa en ti , hag ar vamm 'n eus klevet n'eun bennag o paseal 'bar ru. Ha goulenn gan' hi verc'h :

245 Métissage.

246 Cloître-Saint-Thégonnec ou *Kloast' Plourin*.

- Piou 'zo ac'he 'paseal ma merc'h ?
- Oh den ebed, ur C'herneod.

C : [rire] N'eo ke' fall !

J : [rire].

-33mn40s-

### **Rideller botoù-koad ha botoù-ler : les sabots du Léonard et du Trégorois**

-35mn19s-

J : Gand botoù iye. Botoù-koad, botoù-ler ha toud-ze ?

C : Ah ya ! Ar botoù iye, mi verze bouteier ha be' oa ur stumm 'vid boutoù ar re Bro Leon ha eur stumm 'vid ar re Bro Dreger, oa ked heñvel. Hag unan deus Bro Dreger n'iche kao\*' kemered unan deus Bro Leon hag [rire] n'iche ke' kemeret begoù ... begoù Bro Dreger. Ha botoù Bro Leon oa begoù lemm ha boutoù Bro Dreger oa 'vel eu' fri pimoc'h.

J : Evid ar botoù-koad 'lârres ?

C : Ya. 'Vid a' botoù koa'.

J : Me m'eus reoù, reoù Gwilhom a'e, a zo en ti c'hoazh hag a zo lemm 'giz lârres.

C : Ya ya, ar re-se 'zo Bro Leon. Hag e Bro Dreger oa 'vel eu' fri pimoc'h.

J : Ya ya. Troc'het kwa ?

C : Ya, 'viche lârret « botoù fri pimoc'h », ya.

-36mn15s-

\* C'est-à-dire *ket*.



**Entretien n°4 : Avec Francine Saliou au sujet du breton  
employé dans le canton de Taulé**

*Enregistré le samedi 27 janvier 2017 au Boulva en Saint-Jean-du-Doigt*

F = Francine Saliou (Informatrice)

J = Jean Roualec--Quéré (Enquêteur)

J : Ouais, mais *distag* pour toi c'est quoi ?

F : *Nondedistag* ben c'est un mot disait comme ça, les femmes.

J : Et donc les femmes elles disaient quoi déjà ? Attends, elles disaient ... ? *Nonde ... nondedistag* tu m'as dit ?

F : *Nondedistag, nondenon ...*

J : Et *nondediou* quoi ?

F : *Ya.*

J : Et euh ... et les hommes, tu disais qu'ça faisait un peu plus injure, quoi ?

F : Ben toi tu dis toi-même des injures.

J : Hmm « merde » quoi, des trucs comme ça ?

F : Non non : *nondeu...*

J : *Nonde ... ?*

F : *Nonde...* j'aime pas dire, alors ...

J : *Nondediac 'h ?*

F : *Nonde...* toi tu as dit tout à l'heure.

J : J'ai dit quoi ?

F : Tu as dit Dieu ! Et j'aime pas entendre ça.

J : Ah ouais ! Mais ça, c'est ton frère qui dit beaucoup ça.

F : Bah c'est les hommes qui disent ça.

J : Et euh ... et ...

F : Les femmes ne disent pas ça.

J : Ça se dit pas ça ?

F : Les femmes ne disent pas ce mot-là !

J : Y ... y ... en fait y font de ... comment on appelle ça ? Ces des hmm ... c'est pa... c'est parjurer\* qu'on dit non ? C'est pas ça qu'on dit ?

F : Oui ... sensément.

J : Et *nondediac 'h* c'est aussi *nondédieu* ? C'est la même chose ?

F : Ça veut dire la même chose, mais ça... tu prononce pas le mot « Dieu ».

J : Et ça, c'est les hommes qui disent ça plutôt ?

F : Ben oui.

J : D'accord. Et t'as ...

F : « Nom d'un chien », on dit aussi.

J : Hmm ça c'est plus français ça déjà ... tout d'suite.

F : Ben oui, c'est du *galleg-saout*.

J : Et euh ... j'allais te dire *fidamdoue* t'as d'jà entendu ?

F : Oui. *Fidamdoue, ya.*

J : Et tout le monde disait ça ? Pas plus les hommes que les femmes si ? [blanc] *Fidamdoue ... et fidamdoull*, t'as pas entendu ça ?

F : Ah non !

J : Ah bon ?

\* On voulait dire blasphémer.

F : Non.  
 J : Non ?  
 [moment de blanc]  
 J : OK, et euh ... tu m'disais aussi « *ya ah !* » ça, c'est plutôt Taulé non ?  
 F : Euh ...  
 J : Tu m'avais dit, j'crois ?  
 F : Pas plus non plus.  
 J : Non ? Un peu partout ?  
 F : Oui.  
 J : [moment de blanc] OK, et oui donc euh ... là c'est le ... c'qui m'intéresse aussi c'est ... bon par exemple tu dis : « je suis partie » comment tu dirais en breton ?  
 F : *Me 'zo et.*  
 J : Ouais, tout à fait. Et autour, si tu vas plus du côté de ... du côté de Plouénan euh ... à côté-là, bon Saint-Pol c'est un peu plus loin, mais ...  
 F : *Me zo e vont*, non ?  
 J : Y dirait plutôt ça ?  
 F : Je sais pas je ... je cherche.  
 J : Ouais.  
 F : Qu'est, qu'est que c'est la phrase en français ?  
 J : « Je suis partie ».  
 F : *Ya « me 'zo ed », kwa.*  
 J : Ouais, ouais ouais. Tout à ... ouais ouais.  
 F : « *Me zo vont* » c'est pas tout à fait pareil puisque ... « je vais y aller alors » que c'est.  
 J : Ouais. Ouais ouais. Mais du coup, euh ... y disaient pas « *me 'zo ead* » plutôt ? Non ?  
 F : Non, j'crois pas ...  
 J : Ça te dit rien ?  
 F : Non.  
 J : Par contre c'que tu me disais c'est que, du côté d'Saint-Pol, y disaient plutôt *da zourn*, au lieu de *da zorn*. Toi t'aurais dit *da zorn*, du coup ?  
 F : Oui à Taulé c'était *an dorn*.  
 J : Pour « la main » quoi, ouais.  
 F : Ouais. Tandis que Plouénan, c'côté là j'crois, c'est : *an dourn*.  
 J : Ah 'oilà, c'est ça.  
 F : Et où est Cléder et ce côté-là, je crois, aussi.  
 J : Hmm.  
 [...]  
 J : T'avais d'jà discuté en breton avec les parents à grand-père\* ou pas ?  
 F : Ah non.  
 J : Pas en breton ? Non donc t'avais pas remarqué la différence non plus ?  
 F : Non.  
 J : Et pour dire « la porte » par exemp' ?  
 F : *An nor*.  
 J : Ouais, et là-bas se s'rait ?  
 F : *An nor*.  
 J : À Plouénan tout ça ?  
 F : *An nor*.  
 J : Y disaient pas *an nour* ?  
 F : Non, 'crois pas.  
 [...]

\* Ils étaient de Cléder.

F : *Henez 'zo un torpenn* qu'on dit aussi. Quand quelqu'un est agaçant.

J : Ah ouais ?

F : Tu n'as pas entendu ça ?

J : Hmm ... *un torpenn* nan, c'est un peu un ... un peu un ...

F : Quand y as par exemp' un type qui est agaçant, tu dis comme ça : « *Henez 'zo un torpenn* ».

J : D'accord.

F : T'as pas eu entendu ?

J : Non.

F : « *Henne 'zo kazevus iye* ».

J : *Ya, kazeus ya*.

F : On dit plus *kazevus* que *torpenn*.

J : Ah oui. Ah si ! *Torpenn* j'ai entendu déjà et ça, je disais plus à l'école quoi.

F : Hein ?

J : *Torpenn* j'ai entendu déjà, mais c'est plus à l'école quoi.

F : Ah bon.

J : « Casse-pied » un peu quoi.

F : Ben juste oui.

[...]

F : Mais ... *peoc'h amañ*, t'as pas eu entendu ça ?

J : Ah si ! Ben si c'est euh ...

F : Je vois très bien mon ...

J : Ton père.

F : Pas mon père, enfin ... mon grand-père de Cosporchou dire ça.

J : Ah ouais ?

F : Mais, mon grand-père Saliou non.

J : Et y disait ça pourquoi ?

F : Je n'ai pas dit qu'y disait ! Je vois très bien qu'y pouvait le dire.

J : Ah ouais.

F : La différence est là Jean. Je me rappelle pas de l'entendre dire.

J : Mais parce que de toute façon ça d'vait pas râler beaucoup sûrement à Cosporchou.

F : Hein ?

J : Y d'vait pas y avoir beaucoup de *reuz* entre les gens à Cosporchou sûrement ?

F : Ben non c'était lui le chef, he!

J : Ben ouais, c'est ça ouais.

F : Je t'ai dit que ... quelqu'un avait dit à Tonton Joseph du Hun :

– *Mais ta mère, on l'entend pas rien dire.*

– *Ben elle disait rien non plus, qu'il avait répondu.*

J : Ah ouais ? La mère euh ... du coup c'était Marie-Josée ... ah non Marie...

F : Sa mère ! Ma grand-mère !

J : Roué ... Marie-Jeanne quoi, c'est ça ?

F : 'Oilà.

J : Marie-Jeanne.

[...]

F : « *Piou a' mest' amañ !* » y as dans le théât' en breton ça, non ?

J : T'as entendu ça aussi ?

F : Dans l'théât' en breton.

J : Je crois, c'est pas une Naig Rozmor, qui a fait ça ?

F : Tu as ... si, tu as trouvé le liv' qu'Armelle m'avait donné ? Un théât' en breton-là.

J : Elle te l'avait donné ?  
F : Oh Jean ! Elle me l'avait offert si tu préfères.  
J : Nan mais, je savais pas. Il doit êt' en-haut alors.  
[...]  
J : Et ... ouais. Et donc j'tais en train d'rêfléchir à qu'est-ce qu'y aurait comme différence encore, mais ...  
F : Oh ! Ceux qui connaissent bien le breton y doivent savoir, mais pas moi.  
J : Hmm.  
F : Moi j'ai pas été élevée dans l'breton, moi, Jean.  
J : Oh un peu si quand même ? Pour que ... pour que même chez les Kerbrat y parlaient breton.  
F : Jean ... j'ai été cinq ans en pension.  
J : Oui je sais ! Ça t'as fait ...  
F : C'était le français.  
J : ... ça t'as fait une coupure de cinq ans. Tu sais c'que disait Hamon de quand ... de quand t'étais p'tite ?  
F : ...  
J : Tu sais c'qui disait ?  
F : Hmm ?  
J : Que y se souvient t'avoir vu parce qu'il était en train de tourner la bouillie, t'avoir vu courir avec une cuillère en bois en train d'dire : « *Leusk arc'hanon ! Leusk arc'hanon !* »  
F : Oh peut-êt', mais ... je ...  
J : Ou c'était peut-êt' pas tout à fait ça.  
F : ... je me rappelle pas de ... je ... c'est ... c'est comme ... chépa. Je n'ai pas de souvenirs jusqu'à mes dix ans. Pour dire.  
J : Oui mais, quand t'étais petite, tu as dû parler breton sûrement avec tes parents, sûrement. Et ça à dû rev'nir après dans ... t'as eu une coupure et ça à dû revenir à tes quinze ans ?  
F : Chuis pas sûre que j'ai ...  
J : Sinon t'aurais pas appris aussi bien, l'breton.  
F : Chuis pas sûre que j'ai eu appris quand j'tais p'tite.  
J : Mais c'est ...  
F : Parce qu'à Cosporchou, j'crois pas qu'on parlait breton.  
J : Les Kerbrat parlaient pas breton ?  
F : Je ne crois pas.  
J : T'es sûre ?  
F : Je ne crois pas.  
J : C'était pour se distinguer alors, ou quoi ?  
F : Ah ! Jean, tu me dis des choses ! Qu'est-ce que j'en sais moi, pour distinguer ou pas.  
J : Parce qu'y savaient le breton quand même.  
F : *Distiñget* tiens ! On dit aussi.  
J : Y savaient le breton.  
F : Je n'sais pas Jean, j'ai oublié tout ça.  
J : Si tu ...  
F : *Distiñget* ! Que j'te dis !  
J : Oui ...  
F : *Penoz ia kont ? Penoz e ia ganez ? Distiñget*. Tu connais ça aussi ?  
J : Oui, ça veut dire ... comme *disheñvel* c'est pareil.  
F : *Ya*.  
J : *Me zo...* *Penoz ma kont ? Disheñvel*. *Ya*, bah *distiñget* c'est pareil aussi. J'allais te dire, toi tu me dis même que t'aurais bien vu euh ... euh m'sieur ... ton grand-père Kerbrat dire « *peoc'h ! me eo ... me e' ar mest' !* », tu l'aurais bien vu dire ça, tu ...

F : Ah « *me e' ar mest'* » je crois pas qu'il aurait dit ...

J : Non, mais « *peoc'h* » ...

F : Mais « *peoc'h añmañ* ».

J : « *Peoch' añmañ* » ben tu vois, donc déjà c'est qu'y parlait breton. Et ... et ... et ...

F : Je ... Ah non ! J'ai pas dit qu'il le disait : je le vois dans ma tête qu'il pourrait dire ça.

J : Tu l'imagines, tu l'imagines. Et j'allais te dire, tu sais ce que Hamon m'a dit : que sur son lit de mort il lui avait dit, à Hamon, il lui avait dit : « *E Lesnoa 'zo merc'he' founnus !* »

F : Oh oui, mais euh ... ça, j'ai jamais entendu non plus, mais ...

J : Non, mais bon. Il lui avait dit ça à Hamon, tu sais.

F : Hmm.

J : Donc c'est qu'y parlait breton. Et évidemment qu'y parlait breton. Avec ton grand-père de ... Saliou y parlait en breton sûre.

F : Je sais pas.

J : Ben si ...

F : Je ne peux pas te dire oui, parce que je ne sais pas.

J : Tu sais en quelle année il est né ?

F : Qui ?

J : Ton grand-père de Kerbrat ?

F : Non ?

J : Il avait un an d'moins qu'ton grand-père Saliou, il est né en soixante euh ...

F : Dix-sept, mon grand-père Saliou.

J : Oui ben ... ah non, il avait un an de plus : soixante-seize qu'il est né euh ... ton grand-père Kerbrat.

F : Hmm, hmm.

J : Donc euh ... à l'époque on parlait que breton à la campagne partout.

F : Ben oui, mais ça venait de ... Roscoff non plus ou moins.

J : De quoi ?

F : Le grand-père Kerbrat !

J : Ah ! Ça je sais pas faut que j'regarde dans ...

F : Mais c'est marqué sur les trucs qu'Armelle t'as donné.

J : Oui, oui faut qu'j'regarde dans l'avis d'naissance oui. Et euh ... aut' chose : toi aussi, maman m'as dit, que tu parlais breton avec grand-père, souvent.

F : Non pas souvent. Pa'ce que, ce que je n'estimais pas ...

J : Oui, qu'y parlait trégorois.

F : Qui ... oui. Y ... prenait des mots [soupon] nuls. Moi je trouve qu'il faut garder ce qu'on a, et non essayer d'imiter le ... ça j'trouve que ça ne lui allait pas d'im... d'essay... de parler en trégorois.

J : Parce que tu trouves que c'était imiter qu'y faisait ?

F : Pour faire pareil comme eux ! Comme Martin là, par exemp'. Quand y ...

J : D'accord ouais.

F : Je parlais pas tant qu'ça breton avec lui, non.

J : Maman m'a dit qu'si.

F : Non.

J : Et elle comprenait pas forcément, tout l'temps non plus. Et avec les agriculteurs du Léon qui étaient ici, tu parlais en breton avec eux ou pas ?

F : Mais Jean ! Les agriculteurs du Léon qui sont v'nu par ici, c'était des clients, mais moi comment veux tu que dise ... moi je parlais ...

J : C'était en français plutôt hein ? [moment de blanc] Même avec ton père tu devais pas parler breton tant qu'ça si ?

F : Avec mon grand-père, puisqu'il a vécu avec moi on parlait en français, hein.

J : Ah ouais aussi ?  
F : Hmm.  
J : Et ton père aussi sûrement ?  
F : Mon père ... je souviens... je me rappelle même pas ... comment qu'je parlais... Chépa si j'parlais en breton avec.  
J : C'est pas sûr non plus ?  
F : Non. Et à Saint-Draff, je t'ai dit, Denise venait de Carantec.  
J : Oui ça, je sais.  
F : Et ...  
J : Henvic, Henvic.  
F : Carantec.  
J : Ah bon ?  
F : Le Gac.  
J : Ah oui oui. Carantec oui.  
F : Carantec. Oui, ses parents ... Joséphine et Frañsa Le Gac y étaient ... elle était de Henvic, Joséphine.  
J : Ouais. Lui est né à Kerlidec, hein. Taulé.  
F : ?  
J : Si. Si si si si. Je te promets. Mais tu sais qu'j'ai retrouvé dans les papiers qu'y étaient là.  
F : Oui, mais ça veut pas dire qu'il est né là.  
J : Je crois qu'si. Faut qu'je vérifie, mais je crois qu'c'est ça.  
F : Chuis en train d'chercher le nom d'la ferme à Carantec.  
J : Ouais c'est pas Kerrien non ? Nan.  
F : Joséphine c'était Ker... Joséph...  
J : Ah ! C'est... le nom d'famille c'est Kerrien.  
F : Kerrien. Kerinec.  
J : Kerinec, oui ça ressemb' un peu.  
F : Là c'qui paraît c'est des ronds-points et tout ça qu'y as maint'nant.  
J : C'était au niveau du Pont d'la Corde peut-être ?  
F : Non Jean ! Quand tu vas à Carantec.  
J : Oui oui, c'est plus de l'aut' côté d'la baie oui. J'avais vu ouais, j'avais r'gardé sur la carte.  
F : Et eux y étaient plus ... parlaient français que breton là, hein.  
J : Tout d'suite oui. Mais là y avaient plus de touristes aussi quoi.  
F : Chépa de quoi qu'ça vient.  
J : Ouais. Y ont été plus francisés plus tôt, ouais.  
[...]

**Bail de Kerlidedec à Taulé entre M.Mège (propriétaire) et Marie Bohic et de ses enfants (locataires) – (1898-1907)**



République Française

Au nom du peuple Français

Devant M<sup>rs</sup> Le Gac de Sansalut et son collègue soussignés  
notaires à Morlaix (Finistère)

A comparu:

Monsieur Michel Mège, propriétaire, demeurant à La toue du  
Tieux châtelet en la commune de Taulé.

Lequel ci par ces présentes a ferme pour neuf années consécutives  
qui prendront cours le vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre  
vingt dix huit, pour finir à même époque de mil neuf cent sept

à Marie Bohic veuve de Jacques Salion pour une moitié et  
à Yves Salion et Françoise Spagnol, la femme qu'il autorise pour  
l'autre moitié tous cultivateurs, demeurant ensemble à Kerandantec  
en la commune de Nouévan, preneurs solidaires à ce titre et  
acceptant au titre de bail à ferme, savoir:

Le lieu de Kerlidedec bian en la commune de Taulé consistant  
tant en maisons et logements et terres chaudes, froides, et blues, ap-  
partenances et dépendances, tel qu'il est actuellement tenu par Pierre  
Guill et Anne Terven la femme, suivant bail reçu par le dit M<sup>r</sup>  
de Sansalut le dix décembre mil huit cent quatre vingt sept.

De tout ceci les preneurs déclarent avoir bonne connaissance.  
Le présent bail a été consenti et accepté aux charges, clauses  
et conditions suivantes que les preneurs se sont obligés solidairement  
entre eux d'exécuter et accomplir sans pouvoir prétendre à aucune dimi-  
nution du fermage ci après fixé et à peine de rébellion de droit des

Terme de neuf ans  
commençant le 29 sept. 1898  
Du lieu de Kerlidedec Bian  
en la commune de Taulé  
Par M<sup>rs</sup> Michel Mège  
à la veuve Salion et autres  
Moyennant 550 l'an  
Impôts et charges.

Enlèvement de 11 ams 1907  
Cah. Guen. & Co. Notaires à Morlaix

*[Signature]*



présentes et de tous dépens, dommages et intérêts.

1.<sup>e</sup> Ils jouiront du dit lieu en bons cultivateurs et bons pères de famille sans rien dégrader ni détériorer

6 M  
2.<sup>e</sup> Ils paieront à Monsieur le seigneur en sa demeure quitte de port et de frais la somme de Cinq cent cinquante francs en or ou en argent et non autrement de fermage annuel dont ils feront le premier paiement le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre vingt dix neuf pour ainsi continuer à même époque de chacune des huit années suivantes.

3.<sup>e</sup> Ils se quitteront en sus et par augmentation du dit fermage la contribution foncière, les centimes additionnels ordinaires et extraordinaires et tous les autres impôts généralement quelconques aux quels ledit lieu pourra être assujéti durant le bail et que les parties évaluent pour avoir le droit d'enregistrement et sans qu'il en puisse résulter aucune modification des présentes à cinquante Cinq francs l'an.

4.<sup>e</sup> Ils entretiendront durant ce bail et jusqu'à son expiration les couvertures en plû et bois des édifices et les fossés et fossés des terres en bon état de réparation suivant l'usage du pays et canton, et ils ne pourront couper les bois de fossés et les taillis qu'à l'âge de neuf ans au moins, à peine de dommages et intérêts.

5.<sup>e</sup> Ils logeront et nourriront les ouvriers que le bailleur pourrait employer aux réparations qui lui incomberaient à faire au dit lieu, et tireront l'argile et feront le charroi de



tous les matériaux nécessaires à ces réparations et reconstructions  
ou nouvelle Construction. Ils feront de plus à leurs frais une  
journée de charroi par an pour le Compté et à la première  
requisition du propriétaire, charge évaluée 15 francs par  
jour d'émouillage

6. Ils rendront en état de jouir les Comptés ou  
présens bail existant dans la parochie dite Saint-Hilaire  
et ils pourront planter sur le dit lieu des arbres fruitiers  
jusqu'à concurrence de cent y compris ceux qui existent  
maintenant de la moitié de la valeur desquels arbres ils  
seront remboursés à leur ~~entrée~~ par les fermiers qui  
les complacent

7. Ils ne pourront sous aucun prétexte en tout ou en  
partie, le partager, diviser, ni y faire deux feux, ni céder leur bail  
à qui que ce soit ni en louer la jouissance, ni s'en démettre, ni  
que ce soit par le moyen d'un caprice et par ici du bailleur  
auquel ils seront tenus de fournir à leurs frais, dès qu'ils  
en seront requis, caution solidaire bonne et recevable.

8. A leur entrée en jouissance les preneurs s'entendront  
avec les fermiers tantôt sans recours vers le bailleur rela-  
tivement aux conventions bon et devoirs de fermiers qui pour-  
raient exister au dit lieu à l'amiable ou à titre d'export. A

A  
Clericq & Compagnie

A tout quoi les preneurs se sont obligés sous la dite  
solidarité sur le gage de leurs biens meubles exploités  
sur les lieux et sans déplacement.



O dont acte

Fait et passé à Morlaix en l'étude pour les promoteurs  
et en la demeure au vieux-châtel pour Monsieur Nége

L'an mil-Suit-cent-quatre-vingt-Seize le vingt-un  
Novembre pour la veuve Saliou et François Spagnol, le  
vingt-Six novembre pour Yves Saliou et le vingt-Sept  
Novembre pour Monsieur Nége

Et lecture faite, les parties ont Signé avec les notaires  
excepté la veuve Saliou et François Spagnol qui ont déclaré  
ne le savoir faire de ce interpellés suivant la loi

La minute signée: Saliou Yves, Nége, Rouguen et de Tanballe  
adversaires d'un notaires.

Enregistré à Morlaix le premier Décembre 1896 folio 7  
Case 7. Deux onse francs quatre centimes de droits de  
francs Soixante Seize centimes. Signé: A. Godefroy.

En conséquence le Président de la République Française  
mande et ordonne à tous Juges de ce requis de mettre les  
présentes à exécution aux promesses générales et aux Inven-  
taires de la République près les tribunaux de première ins-  
tance d'y tenir la main à tous Commandants et officiers de  
la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront  
légalement requis

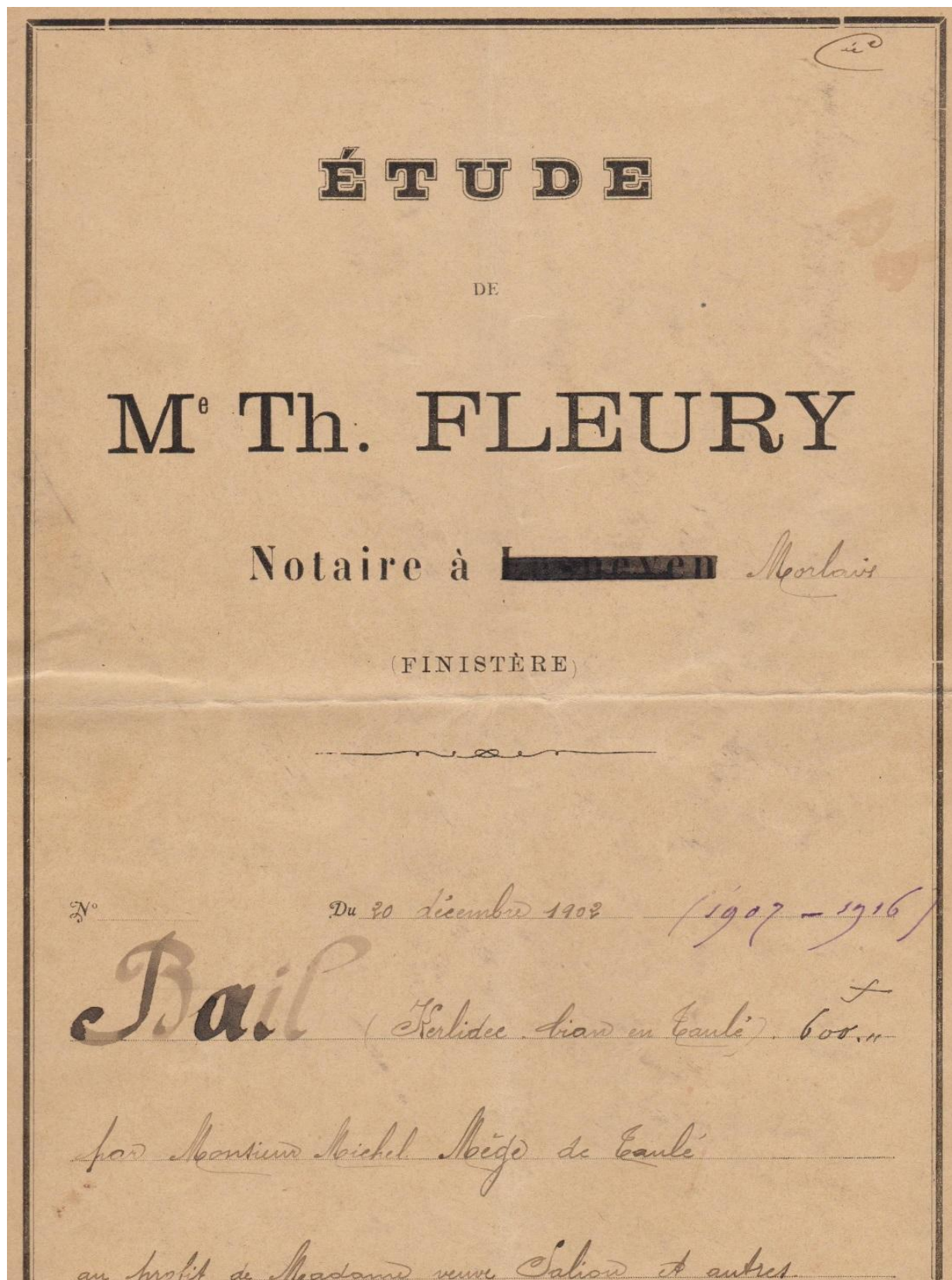
En foi de quoi nous avons fait sceller ces présentes  
d'une grosse exécutoire



*[Handwritten signature]*



**Bail de Kerlidedec à Taulé entre M.Mège (propriétaire) et Marie Bohic  
et de ses enfants (locataires) – (1907-1916)**







# Republique Française.

Au nom du Peuple Français.

Devant <sup>MM</sup> Etienne Henry &  
l'un de ses collègues notaires à Morlaix, Finistère, soussignés.  
**Et Comparu,**

Monsieur Michel Mège, Propriétaire demeurant  
à sa terre du Vieux-Châtel en la commune de Caulé.

Lequel a, par ces présentes, affirmé pour neuf  
années consécutives qui prendront cours le vingt-neuf  
septembre mil neuf cent sept, pour finir à même  
époque de l'année mil neuf cent seize.

A: Marie Bohic, veuve de Jacques Saliou  
pour une moitié & à Yves Saliou & Françoise Spagnol  
sa femme qu'il autorise pour l'autre moitié tous cultivateurs  
demeurant ensemble à Kerlideo-bian en la commune de  
Caulé, preneurs solidaires à ce présents & acceptant  
au titre de bail à ferme, savoir.

Ledit lieu de "Kerlideo-bian" en la commu-  
ne de Caulé, consistant en maisons & logements & terres  
chaudes, froides, issues appartenances & dépendances, tel  
qu'il est actuellement tenu par les preneurs, suivant  
bail reçu par M<sup>e</sup> de Santalut les vingt-un, vingt  
six & vingt sept novembre mil huit cent quatre vingt  
seize, enregistré.

Publié le 14 août 1807  
C'est Guarouch - Annonciateur - Finistère



De tout quoi les preneurs déclarent avoir bonne connaissance.

Le présent bail a été consenti & accepté aux charges, clauses et conditions suivantes que les preneurs se sont obligés solidairement entre eux d'exécuter et accomplir sans pouvoir prétendre à aucune diminution du fermage si après fixé et à peine de résiliation de droit des présentes & de tous dépens, dommages & intérêts.

1<sup>o</sup> Ils jouiront dudit lieu en bons cultivateurs & bons pères de famille sans rien dégrader ni détériorer.

2<sup>o</sup> Ils paieront à Monsieur Meige en sa demeure quitte de port et de frais la somme de Six cents francs en or ou en argent & non autrement de fermage annuel dont ils feront le premier paiement le vingt neuf septembre mil neuf cent huit pour ainsi continuer à même époque de chacune des huit années suivantes.

3<sup>o</sup> Ils acquitteront en sus et par augmentation du dit fermage la contribution foncière, les centimes additionnels ordinaires et extraordinaires & tous les autres impôts généralement quelconques auxquels ledit lieu pourra être assujéti durant ce bail & que les parties évaluent pour avoir le droit d'enregistrement & sans qu'il en puisse





résulter aucune modification des présentes à soixante francs l'an.

4<sup>o</sup> Ils entretiendront durant ce bail & rendront à son expiration les couvertures en glé & genêts des édifices & les fossés & fossés des terres en bon état de réparation suivant l'usage du pays & canton, & ils ne pourront couper les bois de fossés & les taillis qu'à l'âge de neuf ans au moins, à peine de dommages & intérêts.

5<sup>o</sup> Ils logeront & nourriront les ouvriers que le bailleur pourrait employer aux réparations qui lui incomberaient à faire au dit lieu, extraieront l'argile & feront le charroi de tous les matériaux nécessaires à ces réparations & reconstructions ou nouvelles constructions. Ils feront de plus à leurs frais une journée de charroi par an pour le compte & à la première requisition du propriétaire, charge évaluée six francs l'an pour l'enregistrement.

6<sup>o</sup> Ils rendront en état le douet à rouir le lin compris au présent bail existant dans la franchise dite Franch. Berliedes & ils pourront planter sur ledit lieu des arbres fruitiers jusqu'à concurrence de cent y compris ceux qui existent maintenant, de la moitié de la valeur desquels arbres fruitiers & arbres ils seront remboursés à leur sortie par les fermiers



qui les remplaceront

7<sup>o</sup> Ils ne pourront sous-affermier le dit lieu en tout ni en partie, le partager, diviser, ni y faire deux foyes, ni céder leur bail à qui que ce soit, ni en liciter la jouissance, ni s'y associer qui que ce soit, sans le consentement exprès et par écrit du bailleur auquel ils seront tenus de fournir à leurs frais, dès qu'ils en seront requis, caution solidaire, bonne & recevable.

8<sup>o</sup> A leur sortie en jouissance les preneurs s'entendront avec les fermiers entrants sans recours vers le bailleur relativement aux redevances baux et droits de fermiers qui pourraient exister au dit lieu à l'amiable ou à dire d'expert.

9<sup>o</sup> Les preneurs s'obligent à faire assurer contre les risques de l'incendie tous les édifices de la dite ferme, ainsi que leur mobilier, charge évaluée pour l'enregistrement seulement à cinq francs par an.

A tout quoi les preneurs se sont obligés sous la dite solidarité sur le gage de leurs biens meubles exploitables sur les lieux & sans déplacer.

**Donc Acte.**

Fait et passé à Morlaix en l'Étude pour les preneurs & en sa demeure au Vieux-Château



pour Monsieur Noige.

L'an mil neuf cent deux.

Le vingt décembre.

Et lecture faite les parties ont signé avec les notaires excepté la veuve Safford et Françoise Spagnol qui ont déclaré ne le savoir faire de ce interpellé suivant la loi.

Suivent les signatures.

Enregistré à Morlaix le vingt sept décembre mil neuf cent deux folio 47 case 10 Reçu Quinze francs décimes compris.

Signé: Jommier.

En conséquence le Président de la Société publique Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution; aux Procureurs Généraux & aux Procureurs de la République près les Tribunaux de Première instance d'y tenir la main; à tous commandants et officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi les présentes ont été signées & scellées par M<sup>r</sup> Fleury notaire rapporteur  
Pour Première Grosse.



*[Handwritten signature]*



**Carte Postale de « Marcel » Hamon Saliou à son père Guillaume Saliou en juin 1940**



*Face recto*

22 9. June  
 Mon cher papa  
 disponible je ne me  
 donne de mes nouvelles qui sont  
 a merveille. Le bon a pas de nouvelles de  
 sont des fois de fois a pas de nouvelles de  
 pour à lez à pas de nouvelles de  
 en permet de fois a pas de nouvelles de  
 au Mais il était dans le 10<sup>e</sup> régiment  
 à dit qui il ne sait pas quand qui ils  
 copie le fois. Alors je fini ma  
 lettre et t'embrasse  
 de bien  
 Hamon

*Face verso*

## Transcription :

Le 9 . Juin 40

Mon cher papa

Ayant un petit moment disponible je me met à te donné de mes nouvelles qui sont a merveille ici nous sommes tout en bonne santé. Fr On n'a pas de nouvelles depuis 15 j : des deux de Coat Bras<sup>247</sup>. Michel de pont à Lez<sup>248</sup> a pu échappé et il est arrivé en perm il va formé son regiment au Mans il était dans le 106<sup>e</sup> d'a[r]/til\_\_. Louis Sann<sup>249</sup> a été ici aujourd'hui et il nous à dit qu'il ne sais pas quand qu'ils viendrons coupé le foin. Alors je fini ma lettre en te t'embrassant de loin.

Hamon

### Note :

1. Selon Francine Saliou, ils s'arrangeaient avec les parents, même éloignés, plus qu'avec les voisins (Gestin, Kerscaven), à l'exception des Reungoat (voisins avec lesquels il avait une relation très amicale) en ce qui concerne les travaux des champs notamment.
2. Les informations que nous avons noté en bas de page ont été recueillies auprès de Francine Saliou et de son frère Hamon Saliou.

247 Deux frères : Iffig (marié à une Thérèse ...) et ?Jean-Marie? Perron (célibataire), ils étaient cultivateurs et parents (?) éloignés avec les Saliou. L'année ou y a eu un grand orage (été 1956), ils étaient au bal à Penzé, avec Francine Saliou et sa copine et on dû rentrer « sous le feu ». Le propriétaire (Herry de Penzé) les a sortis de la salle de peur que la foudre tombe. C'était un orage bizarre : pas de bruit il n'y avait que des éclaires sans roulement. Ifig de Coat Bras et son frère son allés à St-Draff ce dimanche-là et y sont resté dormir, car ils avaient peur. « Du feu, du feu, du feu, ça balayait le ciel y avait que ça. » disait cet Iffig, il est de la génération de Pépé Lomig ou Guillaume Saliou, c'est à dire du tout début du XXe siècle.

248 Michel de Pont al Lez (agriculteur). Très certainement parent, il s'arrangeait avec ceux de Coat Bras. Génération de Guillaume Saliou sûrement.

249 Louis Sann, mari à Jeanne-Yvonne Spagnol une soeur à Alain Spagnol, Hamon ar Ru, Olive Spagnol (enfants de Paul Spagnol et Marie-Françoise Saliou). Hamon Saliou (1877-1973) lui à eut prêté des sous et n'as jamais été remboursé. Il était un peu fainéant. Il devait tenir la ferme de Kelenec à Saint-Thégonnec. Ils n'ont eu qu'un fils qui n'a pas eu d'enfant Génération de Guillaume Saliou.

## Lettres du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la Guerre d'Algérie (mars-octobre 1957)

Dinan le 3-3-57

Chère Francine,

Je me décide enfin à te donner de mes nouvelles qui sont toujours excellentes et j'espère que pour toi il en est de même.

Si je ne t'ai pas écrit plus tôt c'est que vois-tu je comptais aller en perme et te voir pour te faire une petite surprise. Tu dois sans doute savoir que j'avais fait une courte apparition au bal à Taulé mais je ne t'avais pas vue mais j'avais vu les filles Le Berre et franchement je m'attendais à te voir. Je crois savoir que tu n'as pas été contente parce que je ne t'ai pas encore donné de mes nouvelles mais ne t'en fait pas <sup>c'est que</sup> je n'ais pas eu beaucoup de temps pour écrire des lettres car on fait des classes accélérées pour partir en Algérie et tous les soirs on avait études mais maintenant c'est fini il était temps avant que je devienne complètement maboul.

Ça fait déjà deux mois depuis la dernière fois que nous avons faits une danse et ce qui s'ensuit ensemble et j'ai hâte de remettre ça. J'ai trouvé assez longs les deux mois passés sans bal et sans danse mais heureusement que j'ai des copains de la région. Je n'irai pas en perme avant un mois et je partirai en Algérie dans 2 mois exactement car ceux qui étaient arrivés ici deux mois avant nous sont partis hier.

Sur ce je termine en te baisant  
bien fort

Louis Baron.

P.S. J'ose espérer que toi tu ne feras pas comme moi et je compte te lire très Bientôt.

Mon adresse : Soldat Baron Louis

1<sup>ère</sup> Cie 4<sup>ème</sup> section Quartier ~~Beau---oir~~ Beaumanoire

Dinan (C. du N)<sup>250</sup>

---

Dinan le 5. 4. 57

Chère Francine

Voilà déjà huit jours que j'ai reçu ta lettre et je trouve enfin un moment de libre pour t'envoyer de mes nouvelles qui sont toujours bonnes et j'espère que pour toi il en est de même.

Dimanche dernier je n'avais put aller au bal car il pleuvait tu sais mais bientôt j'aurais une perme plus longue avant d'aller en Algérie.

250 « C. du N » signifie évidemment Côte-du-Nord, ancien nom de l'actuel département des Côtes d'Armor.

Hier j'ai passé les permis de conduire poids lourds et légers et j'ai été reçu donc je suis content. Lundi matin on part en manoeuvre à Coëtquidan et on va en bâver là-bas, pas question évidemment d'écrire car on a du boulot nuit et jours et des tirs en pagaille. Aujourd'hui nous avons eu un examen écrit en vue de passer gradés mais tu peux me croire qu'on ne s'est pas cassé la nénette car les galons ne m'intéressent pas beaucoup. Je suis au repos actuellement car hier j'ai été consultant parce que j'avais mal à la gorge depuis longtemps.

Demain il doit y avoir bal a Plouenan sans doute et j'aurais bien voulu y aller aussi mais dans ce métier on n'est pas libre de faire ce qu'on veut.

Notre perme de détente va du 18 au 26 donc comme tu peux le voir ce ne sera pas long. Et après sans doute il n'y aura pas de perme avant un an au moins mais vois tu j'aime autant aller en Algérie que rester ici.

Sur ce je termine en t'embrassant bien fort.

Louis

---

[ Il s'agit ici d'une carte postale : ]



Beignon  
Le 12-4-57

Chère Francine,

Comme par hasard je me trouve en ville, j'en profite pour t'envoyer cette carte qui te trouveras en forme comme je le suis toujours. Dans moins de huit jours je serai en perme avant d'aller en Algérie faire un petit voyage de santé. J'espère qu'on pourra aller au bal plus d'une fois pendant les huit jours là-bas. Sur ce je t'embrasse bien fort avant d'aller coucher sous la tente. Louis.

Le soir à Dinan le 5, 5-57 ~~au soir~~

Chère Francine,

Voilà déjà huit jours que j'ai quitté Plouénan et Quinze jours depuis que je t'ai vue la dernière fois.

Excuse-moi si j'ai encore mis du temps pour écrire une lettre mais vois tu je n'ai pu le faire plus tôt et j'ai regretté de ne pouvoir aller te dire au revoir mais vois-tu ce n'était pas de ma faute car j'étais malade et si tu savais où j'ai passé la fin de ma permission et bien c'est au lit que je l'ai passé du lundi soir au samedi matin 11h jour du départ donc impossible d'aller ou que ce soit. Tu te demandes sans doute ce que cela veut dire et bien tout simplement maintenant je suis à l'hôpital Militaire de Dinan avec une jaunisse et la perspective de passer 30 à 40 jours d'hôpital et le pardon de Kerrellon également mais heureusement après il y aura de la convalescence et avec tout ça mon départ pour l'Algérie se trouvera retardé. Les copains eux aussi ont vu leur départ retardé du 10 au 25 Mai et sans la jaunisse j'aurai sûrement eu une perme pour Dimanche prochain jour du pardon et cela me fait chier de passer mon Dimanche ici entre ces quatre murs blancs. Heureusement qu'on est une bande de Militaires sans soucis et le temps passe quand même assez vite. Ou est-ce qu'il y a Bal aujourd'hui, à Taulé, sans doute et si j'avais été civil on se serait sans doute vu encore ce soir.

Sur ce, je termine mon brouillon, ma chère Francine en t'embrassant bien fort de loin en attendant de le faire de près.

Louis.

Mon adresse : soldat Baron Louis  
Hopital Militaire Dinan (C. du N)

---

Dinan le 18 . 5 . 57

Chère Francine

Voilà déjà huit jours que j'ai reçu ta gentille lettre et je viens te faire un petit brin de causerie.

J'espère que la santé est bonne et le moral également, pour moi je commences à en avoir marre d'être ici car on ne peut pas rigoler comme je voudrais le faire. Et comme je ne peux pas m'empêcher de faire des clowneries je me fais enguirlander tout le temps mais tu peut me croire que je m'enfous et sitôt que le sermon est fini je remets ça. Je croyais d'après ce que m'avait dit le toubib que je sortirais d'ici mardi ou mercredi dernier mais manque de pot il faut que je reste ici à faire le con.

En tout cas j'espère bien sortir samedi et pouvoir aller en convalo<sup>251</sup>

251 « Convalo » doit certainement signifier « convalescence » tout comme « perme » signifie "permission". Nous sommes quasiment certain qu'il s'agit de ce mot là car on le retrouve dans d'autres lettres.

le même jour et mais si je suis obligé de passer mon dimanche ici je te garantis que ça va barder. Dimanche dernier est-ce que tu as été au Pardon de Plouénan oui sans doute en tout cas tu aurais tort de rester cloîtrée chez toi car moi je commences à savoir quelle valeurs à la liberté de sortie.

Pour moi la santé est un peu meilleure mais j'ai encore mal au foie mais je n'ai plus les yeux jaunes comme quand je suis venu mais je ne dit pas au toubib que j'ai mal au foie, pour pouvoir sortir samedi.

Sur ce je termine en souhaitant de pouvoir te serrer bien fort le plus tôt possible.

Louis.

---

[ Il s'agit ici  
d'une carte postale : ]



[Marseille le 26-5-57<sup>252</sup>]

Chère Francine

Je profite de ces quelques moments de liberté pour t'envoyer de mes nouvelles qui sont toujours excellentes et le moral est bon. Je regrette de n'avoir pas pu aller te voir pendant ma convalo mais j'espérais te voir au bal de Noces à Penzé et pouvoir ainsi te dire au revoir avant de venir ici. J'espère que tu ne me tiendras pas rancune car je serais très peiné. Sur ce je termine en t'embrassant bien fort et en te disant à bientôt.

Loulou.

---

Balloul le 3. 6. 57

Francine Chérie,

Voilà déjà huit jours depuis que je t'ai envoyé une carte de Marseille et je n'ai pas encore pût t'écrire une lettre car je ne voulais pas écrire avant de savoir mon secteur Postale car j'ai hâte d'avoir de tes nouvelles. Je suis à plus de 300 klms d'Oran et nous f avons fait tout le voyage en camions et en 4 jours car il n'y [as] pas toujours des camions pour nous attendre.

252 La carte postale n'était pas daté. Nous avons pu la daté grâce à la lettre suivant celle-ci, le lieu, Marseille, y était aussi précisé. Nous, nous sommes douté qu'il s'agissait bien de cette carte postale car au dos de l'image de la carte postale est écrit cette légende : « MARSEILLE – Départ du «VILLE DE TUNIS» de la Compagnie Générale Transatlantique. »

J'ai un copain de Plouénan avec moi ici dans la même ferme, je crois que tu le connais, c'est Jean Penguilly de Lanvaden en Plouénan. [Sous] encore je me plais assez et comme tu dois le penser je ne fait pas beaucoup de biles. Tu parles d'une sacrée vie qu'ils mènent ici les sacrés fumiers de bicots. Samedi soir jour de notre arrivée nous avons eu une séance de cinéma ici à la ferme Fabre comme on l'appelle. Tu parles d'une sacrée grande ferme avec 2 tracteurs à chenilles 2 bagnoles 1 moissonneuse batteuse et tout le matériel moderne elle fait 800 hectares et le patron est chic avec nous.

Tu as dû m'en vouloir de ne pas avoir été te voir pendant ma perme de convalo mais je sais que tu m'as excusé car je n'allais pas toujours là ou j'avais envie d'aller ...

Sur ce, je termine en t'embrassant bien fort. Ton Loulou qui pense à toi.

P.S. J'embrasse ma signature en pensant à toi et j'espère pouvoir en faire de même pour la tienne. Mets du rouge à lèvres comme cela j'aurais l'impression de t'embrasser en chaire et en os.

Mon adresse : Chasseurs Baron Louis

S.P. 87.893 A.F.N.

ne mets pas de timbres seulement F.M.

---



Balloul

Le 17 - 6 - 57

Francine Chérie ,

Je me mets à répondre à ta lettre qui m'a fait un très grand plaisir et je l'avais reçue Dimanche seulement à 4h1/2 du matin alors qu'on allait en opération dans la montagne.

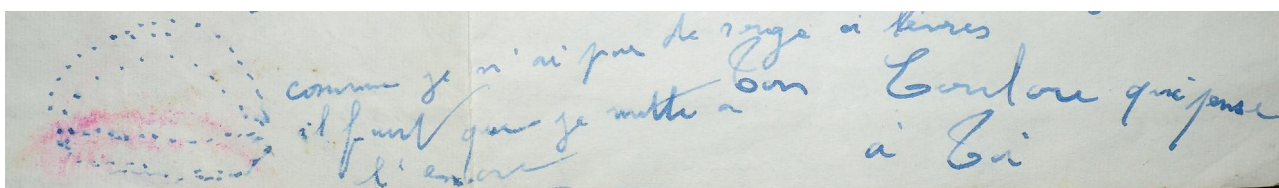
Nous sommes retournés le soir seulement et nous avons marché toute la journée en pleine forêt et il faisait une chaleur épouvantable et on se serait cru dans un four. Et en plus une musette de 12 Kilogs, des fusil, des cartouchières pleines, le bidon, des grenades et de quoi manger pour toute une journée a trainer il fallait sans cesse monter et descendre les pitons et a certain moment il fallait se mettre a genoux pour passer à nouveaux les broussailles tu comprendras aisément dans quel état on était pour le soir et la veille on était également en opération et on avait fait pas mal de prisonniers et on avait tué 2 fellagas.

Le 5<sup>eme</sup> jour quand je suis arrivé ici nous avons également été en opération et alors ça avait drolement bardé puisque 2 chef de section avaient été tués et l'un d'eux était mon chef et en plus dans ma section sur 21 gars qu'on étaient au départ il y a eu 2 tués et 5 blessés donc tu vois ce n'est toujours pas du gâteau. Mais ne va pas croire pour ça qu'on va se faire de bile car le moral est toujours le même et si cela me change un peu des bals et de tes caresses j'espère



bien en sortir tôt ou tard et je compte bien descendre quelques bougnoules avant de pouvoir m'en aller. Tu verrais un peu comment on astique ces sales blets bougnoules tu en serais peut-être écoeuré mais nous on n'a aucune pitié pour eux. Ceux qu'on a vue l'autre jour, ont été tué à coup de baïonnette dans les côtes et ce n'était pas un spectacle pour fillette je t'assure .....

Je change de disque pour te dire que tous les jours je pense à toi et que toutes les nuits je rêve à toi et je te demande de ne rien dire de ce que je t'ai raconté plus haut car je ne voudrais pas que mes parents sachent comment ça se passe ici et évidemment je leur dis que le coin est calme mais tu sais ce que veut dire le mot chasseur et bien nous autres chasseurs sitôt qu'une bande rebelle est signalée on part à sa poursuite. Sur ce chérie je termine en t'embrassant bien fort sur les lèvres en pensée en attendant de le faire au naturel comme au bon temps ou j'étais civil.



---

Balloul Le 23 - 6 - 57

Francine Chérie,

Comme c'est dimanche j'en profite pour te dire un petit bonjour et discuter un peu avec toi.

L'autre jour je t'ai envoyé une lettre un peu pessimiste mais ne va surtout pas croire que je vais devenir un bileur et si je fais de la bile ce'seras pas parce que je ne pourrais te serrer dans les bras le dimanche soir mais peut-être que tu as déjà trouvé un autre pour me remplacer. Dimanche dernier c'était le pardon de Taulé et aujourd'hui il doit y avoir bal à Penzé et demain à Plouvorn donc ce n'est pas les occasions qui manquent tandis qu'ici le boulot est le même le dimanche comme sur la semaine et la seule distraction que nous avons c'est la lecture du courrier et le foyer ou l'on peut boire une bière de temps en temps et discuter un peu avec les copains. Le mois prochain sans doute que nous déménagerons pour aller au Sahara a Colomt-Béchas et là-bas on seras plus tranquille sauf qu'il fera encore plus chaud qu'ici, pourtant ici il fait déjà très chaud.

Sur ce, je termine en t'embrassant bien fort ma petite Francine chérie et je te dis à bientôt.

Ton Louis qui pense à toi



---

Ferme Fabre

Le 4 - 7 - 57.

Francine Chérie,

Je profite d'un court moment de repos pour donner réponse à tes deux lettres qui m'ont fait un très grand plaisir. Oui malheureusement comme tu dis la distance est très longue entre nous mais je crois que par la pensée on n'a jamais été si près.

J'ai tardé un peu à t'écrire car nous n'avons pas eu beaucoup de temps de libre ces jours derniers et 3 jours de rangs on s'est tappé les 30 Kilomètres à pieds et sous une sacrée chaleur et avec le "sirocco" qui nous soufflait au cü. Tu ne sait pas ce que c'est le "sirocco" et bien c'est un vent très chaud qui soulève une telle poussière que l'on ne voit absolument rien et ça rentre partout.

Tu me racontes ton Dimanche et tu m'étonne beaucoup sur le compte à Jépic Caër<sup>253</sup> car comme copain je n'en ai pas connu beaucoup qui plaisait autant que lui, a moi et a tous les camarades, jeunes et vieux de Plouénan et mon cousin <sup>Jean</sup> Cadiou avec lequel tu as dansé tu as très bien fait de ne pas lui dire la vérité quand à la situation ici et depuis l'autre jour on en a tué 6 ou 7 bougnoules. Tu sais a propos de nourriture tu ne te trompes pas beaucoup sauf que c'est encore pire que ce que tu ne le pense car les conserves a forces d'êtres promenées pendant un certains temps deviennent chaudes et le pain est aussi dur que du bois.

Il y as une chose qui m'étonne c'est que mon beau-frère et toi ayant écrit le 23 et ma soeur et ma Marraine le 25 j'ai reçu les deux lettres écrite le 25 avant celles écrites le 23 et je t'assures que je n'y ai rien compris là-dedans.

Tu me parles de la Noce de Louis Reüngoat et José Miossec √ c'est pour moi il y a une autre noce que j'aurai bien voulu avoir c'est celle d'Amélie Moal avec son gars de Taulé pour le 10 juillet soit pour la semaine prochaine.

J'ai également reçu ta seconde lettre avant hier soit un jour seulement après l'autre et pourtant il y avait six jours d'intervalles entre elles au départ de Saint-Draff.

J'espère que ton rhume s'est passé tout seul et que tu t'es bien amusée à la Noce de Louis Reüngoat. Tu me dis que tu repenses as tous les moments que nous avons passés ensemble moi aussi j'y pense souvent car nous avons passés pas mal d'heures ensemble soit en route ou soit à Saint-Draff enfin tu sais où.

Ici nous avons des copains qui jouent dans des orchestres dans le civil et d'autres qui jouent en amateur et ça fait un bon orchestre et [jolis potin] au foyer devant une bonne bière à midi pendant la sieste et le soir de 5h1/2 a 10h1/2 et ça chasse le cafard.

253 Francine Saliou, elle, parle d'un Jopic Caër. Prénom breton équivalent à Joseph selon elle.

Sur ce, chérie, je termine pour aller à la soupe, en t'embrassant bien fort comme par le passé.

Ton Louis qui pense à toi

Loulou.

---

Ferme Fabre Le 12-7-57

Chère Francine,

Ayant un moment de liberté je me mets à discuter un peu avec toi.

Ici tout se passe toujours pareil et pas grand-chose de neuf sauf que nous avons changé de chef de section et que celui-ci ne nous fait pas marcher comme l'autre con qu'on avait avant qui nous aurait fait marcher jusqu'à crever pourvu qu'il puisse gagner des galons.

J'attends avec impatience de tes nouvelles et je me demande pourquoi tu ne m'écris pas avant d'avoir reçus une lettre car quelquefois il te faudra attendre assez longtemps avant que tu aies de mes nouvelles car bientôt on va encore faire des opérations quand les moissons seront finies et quelquefois elles dures jusqu'à vingt-trente jours et impossibles d'écrire ; ça se comprend mais comme le courrier arrive quand même tu peux toujours m'écrire. L'autre jour j'ai eu l'occasion de boire une bière <sup>a Frenda</sup> avec les gars du coins : un très grand copain dans le civil Paugam de Mespaul, Bellec de Cléder et un copain de classe a S<sup>t</sup> Pol Corre de Roscoff et nous avons évidemment parlé de la région de S<sup>t</sup> Pol et des fêtes et des bals qui s'y passent actuellement.

Ici nous mangeons des amandes et des prunes tant qu'on veut. Il y a de vrais nuages de sauterelles et par moment on ne voit rien tellement ils sont épais.

Sur ce, ma petite Francine chérie je termine en t'embrassant bien fort comme par le passé.

Louis.

---

Ferme Fabre

Le 25. 7. 57

Francine Chérie,

Ayant un moment de liberté j'en profite pour te donner de mes nouvelles et tu peux me croire que la santé et le moral sont toujours du tonnerre.

Tu me parles de bal public et de bal de noces mais maintenant je

ne suis plus occupé avec les bals car ici tous les jours se ressemblent et puis pas la peine de compter sur une perme pour encore enfin en avril ou Mai de l'année prochaine.

Tu me demandes si je connais Guillerm de S<sup>t</sup> Pol évidemment que je le connais car nous avons été à l'école ensemble à S<sup>t</sup> Jean-Baptiste à S<sup>t</sup> Pol.

Les Bleus sont arrivés l'autre jour et c'était des gars de Dinan donc des gars de l'Ouest et je connaissais plusieurs d'entre eux. Ils y a un de Plouguin du coté de Brest et deux autres ont été avec moi à l'hopital de Dinan pendant ma jaunisse. Tu me demandes si j'ai gardé ma moustache c'est qu'il me faudrait de la barbe pour pouvoir le faire et puis je n'aime pas beaucoup le genre moustache. Tu me demandes ma photo mais pour encore je n'ai que des photos de Dinan mais bientôt j'en aurais car j'ai acheté un appareil hier mais pour faire développer c'est assez long. Maintenant tu vas être peinarde si vous avez installé la flotte dans la maison et dans les crèches.

Sur ce, ma petite chérie je termine en t'embrassant bien fort.

Ton Loulou qui  
pense a toi.

P.S. Je joins une photo d'identité à défaut d'autre. Mais toi aussi tu devrais m'amener la tienne.

---

Ferme Deschamps  
Le 30-7-57

Ma petite Chérie

Comme je suis de garde j'en profite pour te donner de mes nouvelles.

Nous avons encore changé de ferme et nous sommes a 2 Kms de la ferme Fabre. Excuses si l'écriture est baclée mais sur le toit il n'est facile d'écrire et il y a un sacré vent et une poussière formidable.

Tu sais l'autre jour je te disais que bientôt j'aurais d'autre photo mais manque de peau l'autre jour j'ai dit a un copain de m'acheter des pellicules mais comme le magasin était fermé je ne sais pas pour quand je pourrai en avoir. Le m magasin était fermé parce qu'il avait été attaqué la nuit précédente.

Tu me demande j'ai été en opération et bien non je n'y suis pas été mais je sais que les Cies voisines y étaient mais bientôt on va encore en descendre quelques un j'espère car ils commencent à nous faire chier ces putains de Bougnoules. Ici nous sommes torse-nu et en short toute la journée et on ressemble à des nègres. Évidemment que moi aussi je voudrais bien pouvoir recommencer ce que nous avons fait pour ma pause de détente. Ici Nous n'avons pour ainsi dire rien a faire toute la journée car les moissons sont finies déjà et pourtant j'ai du mal ainsi que les copains d'ailleurs à avoir du courage pour écrire



car il fait tellement chaud que l'on n'a du goût à rien faire et on profite de la garde pour écrire le courrier bien que ce soit évidemment défendu mais on s'en moque.

Sur ce, je termine ma petite chérie et t'embrassant bien fort.

Ton Loulou qui pense à toi.

---

[ Il s'agit ici d'une carte postale : ]



Dominique  
Luciani  
Le 18-8-57

Ma petite Chérie

Comme c'est Dimanche j'en profite pour t'envoyer une carte. Ça fait déjà un bout de temps que j'ai reçu ta lettre et il était temps que je te réponde mais comme on a été en opération et le 15 août on était à 20 Km de Saïda en plein bois. J'espère que toi tu as passé un bon 15 août. Bientôt nous allons faire des opérations en pagaïe et on sera tous les jours partis. Sur ce je termine comme par le passé.

Ton Loulou qui pense à toi



Ferme Fabre

Le 30-8-57

Ma Petite Chérie,



Je me mets enfin à te donner de mes nouvelles qui sont toujours excellentes et j'espère que pour toi la santé est toujours excellente.

Depuis un moment je n'écris plus souvent mais vois-tu ici il n'y a rien de neuf et je ne trouve rien à dire.

Actuellement on est assez peinarde on ne marche pas beaucoup mais on roule très souvent en véhicules et hier nous avons fait 150 Kms et on est arrivé en un endroit où la route était coupée par les rebelles et on a perdu plus d'une heure pour trouver un passage. On a souvent des alertes et il faut s'habiller en moins de 5 minutes, nous évidemment on ne voit jamais rien.

L'autre soir on a été tendre une embuscade aux bougnoules et on en a abattu un. Comme c'est le mardi je crois que je vais recevoir une lettre de toi parce que tu es plus courageuse que moi.

Je crois que l'on doit partir en opération ce soir ou demain matin, je ne sais pas dans quelle direction ni pour combien de temps.

Vivement la quille<sup>254</sup>, qu'on puisse danser et s'amuser un peu car ici il y a de quoi devenir fou par moments. Ces cons là ils veulent nous faire travailler comme des brutes à 30 [Ers] par jour, que veux-tu qu'on se paie avec ça. Juste une bière par jour.

Tout ça ne vaut pas les bons moments qu'on a passé ensemble, évidemment on essaiera de rattraper le temps perdu mais dans combien de temps 7 ou 8 mois.

Enfin, je termine, en t'embrassant bien fort comme d'habitude.

A bientôt

bons baisers

Louis.

P.S. Je viens juste de recevoir ta carte qui m'a fait un plaisir que tu ne peux imaginer et je t'en remercie de tout mon cœur et je t'embrasse une nouvelle fois bien fort.

---

254 *Vivement la quille*, selon Francine Saliou cela signifie « vivement la libération », « vivement la fin du service » en quelque sorte.

Ferme Fabre  
Le 5-9-57 au soir

Ma petite Francine Chérie,

Ayant reçu ta lettre aujourd'hui je m'empresse d'y faire réponse au plus vite. Je me porte toujours bien et j'espère que pour toi il en va de même.

Je ne vois vraiment pas qui est-ce qui as pu t'écrire une carte en tout cas ce n'est pas moi qui lui aient donné l'adresse a moins que quelqu'un ait pris ton adresse sur une de mes lettres. Tu n'as qu'a me dire le tampon de quel régiment et quelle Cie qu'il y avait dessus. Ici pour le moment ont est assez peinard et on ne fait pas grand-chose mais bientôt ça va changer assez sérieusement car les opérations vont recommencer demain on compte se taper encore quelques bornes. Nous avons changé de Commandant de Cie et tous les autres gradés vont êtres changé également bientôt. car ceux que nous avons actuellement vont être rapatriés en France parce qu'ils ont fait leur part de campagne.

Tu me dis que tu as passé ton dimanche au lit avec un petit mari et sans doute que tu aimais autant que ce soit lui qui étais avec toi dans le lit que ou bien tu aurais préféré que ce soit moi qui t'aurais serrée dans les bras mais moi j'aurai sans doute gigoté autant que le petit neveu<sup>255</sup> mais ne t'en fais pas ça arrivera bien un jour, j'espère. moi aussi que se seras le plus tôt possible. Tu me dis que la nuit tu as p rêvé que j'étais avec toi dans le lit et je te dirais franchement que ça m'arrive de rêver que tu es a côté de moi et ça me semble merveilleux. Actuellement il fait moins chaud et les nuits commencent a être très froide et c'est pour ça que le climat d'Afrique du Nord est mauvais. Tu m'écris qu'il y aura bientôt 8 mois que je suis dans l'armée et bien voilà 5 jours depuis que j'ai commencé le 9<sup>eme</sup> car ça compte du 1<sup>er</sup> de l'an et ça me fait quand même le tiers de fait. je sais bien que ça ne se tira pas vite mais le tout c'est de ne pas y penser car dans ce cas là on pourrait désespérer et il faut toujours avoir bon moral surtout ici.

Sur ce, ma chérie, je termine en t'embrassant bien fort comme par le passé.

Ton Loulou qui pense a toi le jour  
et qui rêve de toi la nuit

---

255 Marcel Saliou, fils d'Hamon Saliou (frère de Francine) et de Denise Le Gac, il avait six ans à l'époque. C'est évidemment sur le ton de la plaisanterie que Louis Baron écrit : « Tu me dis que tu as passé ton dimanche au lit avec un petit mari [...] ».

Ferme Fabre  
Le 16-9-57

Ma petite Francine Chérie,

N'ayant rien à faire de mieux, je me mets à t'écrire en ce lundi matin. Ici, c'est toujours la même chose rien de neuf. L'autre jours nous devions déménager mais il y as eu contre-ordre et ce n'est pas dommage car ici on est plus en sécurité qu'à Frenda ou nous devions aller. Je m'attendais à ce que tu me réponde une lettre plus longue et que tu me dises de quel régiment venait la lettre que tu as reçue il y a un petit moment d'un militaire inconnu. J'ai vu la photo de notre groupe de Finistériens sur le journal car il y a un copain qui reçoit le Télégramme, elle n'était pas très claire. Les Bleus arrivent à la Cie demain et ça fait toujours plaisir car ça fait encore une classe de plus derriere nous et une de moins devant, encore 8 contingents derrière moi et je pourrais enfin remettre la tenue civile et te serrer dans mes bras. Dans 8 jours il y aura 4 mois <sup>depuis</sup> que j'ai quitté Plouénan pour venir ici dans ce sale pays. A la fin de ce mois, j'aurais fait la moitié de mon temps légal et ensuite quelques mois comme maintenant et on sera dans les bons. Le tout c'est de ne pas se faire de bile comme ça la quille arrive sans qu'on s'en aperçoive. Les fêtes commencent à diminuer sans doute et bientôt ce sera la foire-haute à Morlaix et les bals à Taulé-Penzé-Plouénan une fois par mois. Certains jours tu sais, on a vraiment marre de la vie militaire et souvent c'est quand on n'a rien à faire de toute la journée on s'ennuie. Je croyais que tu m'aurai envoyer ta photo mais je l'attends toujours tu sais. Evidemment j'aurais bien voulu etre à la noce de Rosquillec mais ce n'est pas la première ni la dernière noce qui me passent sous le nez car le lendemain et le surlendemain de cette noce on en avaient deux autre à Carantec et a Taulé.

N'ayant plus rien à te dire je  
termine en t'embrassant bien fort.

Ton Loulou qui pense à toi

Louis Baron

---

Ferme Fabre  
Le 29.9.57

Ma petite Francine Chérie

Voilà déjà un bon moment depuis que je ne t'ai pas écrit, mais que veux-tu on n'a pas toujours le temps ni le courage d'écrire.

Tout dernièrement j'ai eu le grand plaisir de voir mon cousin René Moal à Frenda l'autre jours au début de la semaine et à la fin de la semaine il est venu dans la Cie le jeudi soir jusqu'à samedi matin pour désinfecter le cantonnement à cause de la grippe asiatique, il y a déjà pas mal de types mal foutues mais moi pour encore je me porte très bien.

Tu me dis avoir reçu une lettre de 10 aviateurs et tu me demandes s'il faut y faire réponse et bien évidemment je te dirais oui car tu sais ici dans ce sale pays on n'as pas beaucoup de loisirs et ça fait toujours plaisir de recevoir du courrier. J'espère que tu t'amuseras bien pour la noce car il ne faut tout de même pas que tu reste toujours enfermée chez toi ou bien tu vas finir par devenir [?] et puis il faut profiter de sa jeunesse. J'irai en perme dans 4 ou 6 mois peut-être à moins que la grippe ne retarde les départs en perme. Je crois comprendre que ta cousine Anne-Marie est enceinte d'après ce que tu m'as dit. C'est tout ce qui a de plus normal car il y a déjà un moment qu'ils sont mariés et ça arrive à peu près à tout le monde tot ou tard. On ne fait plus grand-chose nous autres sauf quelques embuscades de nuit et qui ne donnent rien le plus souvent, on y va à plus de dix Kms du cantonnement en plein bois ou en pleine montagne et à 6 ou 7 types seulement et tu sais on ne se fait pas beaucoup de bile pour ça et pas question d'avoir peur car ici on ne connaît pas ce mot-là. Je ne sais pas si tu connais Marcel Letti de Guiclan il est à Balloul le patelin le [plus] proche de nous, je le connaissais déjà avant car à Dinan je sortais aussi avec lui et Hervé Rolland que tu connais aussi sans doute. A partir de demain on aura une école pour les jeunes bougnoules du [?douas?] qui touch[e] à notre cantonnement.

Sur ce, ma petite Chérie, je termine en t'embrassant bien fort, et vivement la perme qu'on puisse se serrer dans les bras.

Ton Loulou qui pense à toi.

P.S. Vivement la quille, Bon Dieu, car ici on a pas assez de pognon, toujours fauché.

---



Ferme Fabre  
Le 6.10.57

Ma petite Chérie,

Je n'ai pas encore reçu de lettres depuis mardi dernier parce que la livraison du samedi à été supprimé a cause de la grippe.

J'ai eu la grippe moi aussi ainsi que les copains car il fait froid actuellement. Maintenant on garde les vendanges et tu sais on ne se prive pas de raisins.

Encore un dimanche a passé dans l'armée loin de toi et malheureusement c'est loin d'être le dernier environ 65 dimanches encore à passer, c'est que c'est long et ça n'avance pas tellement vite tu sais. Mais ça fait quand même le 10<sup>em</sup> mois entamé

Samedi matin je n'avais pas « tiré au cū » et dis que j'étais plus malade que je n'étais en réalité. Ce n'était pas intéressant partir sous la pluie pour a 2 jours au risque de prendre la crève et en plus coucher sous une tente. Les gars qui ont été en « Opé » viennent de rentrer juste à l'instant et ils auront pas mal de boulot pour nettoyer leurs armes toutes rouillées. Autrement on est a peu près peinard et on ne travaille pas beaucoup car tu sais dans l'armée « moins on fait mieux on se porte. »

Sur ce, ma petite Chérie, je termine en t'embrassant bien fort.

Ton petit vieux Loulou

qui pense à toi.

---

Ferme Fabre  
Ce 23-10-57

Ma Petite Francine,

Ayant enfin un moment de liberté je me mets a répondre a tes lettres qui m'ont faits un grand plaisir.

On a été plus d'une semaine [ou on] marchait tous les jours sous la pluie et a [?] quand on s'arrêtait il fallait nettoyer les armes et même chez moi je n'ai pas écrit depuis plus de 15 jours. On a eu l'occasion de tirer et tu sais ça pétait sec par moments car tu as peut-être entendu à la radio ou bien lu le journal qu'une bande de 150 a 200 rebelles avaient attaqué une Cie du même groupe de chasseurs que nous.

Ça c'est passé à environ 15 Km de nous et on est parti tout de suite la bas et l'opération se poursuit sans nous. Nous L'autre Cie qui a été attaquée à a eu 7 morts et après les avoirs blessés avec des armes à feu ils les ont achevés a coup de hâches. Mais les rebelles ont eu pas mal

de cadavres eux aussi. Les fellagas ont commencé à poser des mines dans le coin et dans 2 ou 3 Cie [?] en stage à Tiaret et nous referons la même chose que pendant nos classes et on couchera sous une tente à 4 types et on n'a même pas la place de tourner dans ces petites guitounes<sup>256</sup>. On n'aura pas beaucoup de temps à écrire sûrement. Je me demandes parfois si tu ne ferais pas mieux d'aller au bal et de t'amuser car tu sais ici nous devenons à moitié sauvages et je crois que j'ai changé de 100/100 de caractère et je ne sais pas si tu ne regretteras pas de m'avoir attendu. Ça ne termine pas vite dans ce putain de bled et les mois nous semblent des années car les amusements sont plutôt rares quand on n'as pas beaucoup de pognon.

On ne se casse pas la tête a penser aux bougnoules rebelles et on se dit toujours « Quand les fellagas nous tomberont sur le paletot on sera toujours assez tôt pour y penser. » et ici ce n'est même pas la mort qui nous ferait peur, loin de là même et pas question de se faire de bile car ça ne sert a rien absolument à rien.

Sur ce, ma petite Francine je termine en t'embrassant bien fort.

Ton Loulou qui  
pense à toi.

*Louis Baron et né le 31 octobre 1935 à Traonglezoun en Plouénan, il est décédé cinq jours après cette dernière lettre : le 28 octobre 1957<sup>257</sup>. On a rapporté par la suite à Francine Saliou qu'il serait décédé accidentellement alors qu'un soldat français nettoyait son fusil : le coup serait parti blessant mortellement Louis Baron, mais rien n'est certain.*

256 Argot militaire : « tente de campement, abri de tranchée ».

257 « MémorialGenWeb Fiche individuelle ». Consulté le 17 juin 2017.

<http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/complementter.php?id=648031>

## Divers documents fournis par Yvette Tanguy

### La maison de Grand'mère

#### LA MAISON DE GRAND'MERE

Jacques JOURDREN, le père de Grand'mère, a acheté le 22 octobre 1872 un lais de mer vendu par les domaines par adjudication, après le tracé de la R.N 12 qui a nécessité la construction du Pont de Penzé.

C'est sur ce lot remblayé que notre arrière grand-père a fait construire une grande maison de commerce à l'enseigne : " *A la Bonne Rencontre - Jacques JOURDREN vend à boire et à manger - Loge à pied et à Cheval* ".

Grand'mère est née le 16 mars 1871 dans l'ancienne hostellerie composée des deux anciennes maisons récemment détruites et dites Maison de Tante Dédette et de Tante Marie. Elle avait donc 3 ans quand elle a étrenné le nouvel immeuble. Notre arrière grand-père est décédé 10 ans plus tard, le 25 février 1884, laissant à sa femme Marie Catherine, *née Huet*, le soin d'élever ses 6 enfants.

A son tour, notre arrière grand'mère est décédée le 25 Septembre 1891, et notre grand'mère Philomène a pris le relais en épousant le 6 Novembre 1892, Louis GUILLOU, *un gaillard* dont la famille était d'origine clédéroise, et qui revenait de la guerre du Tonkin.

La Maison de Grand'mère était alors connue dans les environs sous le nom de Ty Bijou...c'est à dire la Maison de Bijou : c'était un surnom qui était donné et resté à Marie-Catherine Huet, très jolie parait-il, et qu'un notable de Penzé avait apostrophée en clamant publiquement : " *Voilà le Bijou de Penzé !* ".

Transmise des JOURDREN aux GUILLOU, le restaurant allait passer aux LE SANN en 1925, par le mariage de Louise GUILLOU, avec Laurent LE SANN, nos parents.....mais continuait jusqu'aux années 50 à être appelé Ty Bijou.

Si depuis les années 1800, les filles ont pris la succession de leur mère, Louis a relevé le défi, en assurant le relais avec Marie-Thérèse.

Et en fin d'année 1998, Louis et Marie-Thérèse prennent leur retraite et estiment que la Maison de Grand'mère a aussi le droit de se reposer après 125 ans de bons et loyaux services. Alors, ils la ferment pour l'étranger, et se la gardent pour eux tout seuls...et pour qu'elle ne s'ennuie pas, ils lui changent de look afin qu'elle se repose confortablement en rêvant à tous ses souvenirs : les foires de Penzé, les sabliers et les tas de sable que grand'mère surveillait à longueur de journée, les routiers, le camion à chaine et à pneus pleins, les enfants qui allaient et revenaient de l'école, ....et les nombreux enfants de la famille qu'elle a vu naître et grandir dans ses murs....

Elle n'a eu droit à aucun diplôme, n'a reçu aucune médaille pour ses 125 ans de service, mais l'année 2000 lui a fait la surprise de publier son image sur les enveloppes timbrées de son canton : La Maison de Grand'Mère méritait bien cela : elle n'aurait pas pù se passer du port, mais le port, non plus, n'aurait pas pù se passer d'elle!

Y.T



GUÉGUEN Josiane et PANOU Sébastien, « Un Berlin paisible partagé entre Taulé, Plouénan et Guiclan ; Penzé : Trois maires pour un village », *Ouest-France*, 17 août 1999.

Ouest-France  
Mardi 17 août 1999

## Un « Berlin » paisible partagé entre Taulé, Plouénan et Guiclan Penzé : trois maires pour un village

Un clocher, une place autour de laquelle se pressent le café, la boulangerie, le restaurant, une école un peu plus haut... En dépit des apparences, Penzé n'est pas une commune. Mais ses habitants se sentent Penzéens et fiers de l'être, à peine tiraillés entre les trois communes de Taulé, Plouénan et Guiclan qui gèrent ensemble le territoire depuis 200 ans. L'intercommunalité avant l'heure, où le bon sens a devancé les conventions.

Quand elle s'est installée il y a quatre ans, la boulangère a cru perdre la boule. « La boulangerie est sur la commune de Taulé. Alors pour inscrire les enfants à l'école, je me suis adressée à la mairie de Taulé ». Tout faux. Car l'école est de l'autre côté du pont, sur la commune de Plouénan. Ici, on ne sait pas toujours où on met les pieds. Le village dont même les trois maires n'arrivent pas à donner précisément le nombre d'habitants est administré et cisaillé par trois communes : Plouénan, Taulé et Guiclan. Le mur naturel de démarcation, c'est la rivière qui a donné son nom à cette espèce de Berlin miniature et paisible : Penzé.

### Un peu de bonne volonté

Il n'y a pas si longtemps, il y avait 14 bistrotts, 8 épicerie, une gendarmerie et un bureau de poste, dont se targuent encore les anciens. Il ne manquait que ce qui leur fut refusé par l'état après guerre : une mairie (la paroisse a été créée, elle, en 1947). Alors aujourd'hui, ce n'est pas avec une boulangerie, un bistrot et une boucherie qu'ils vont la décrocher, leur indépendance !

Penzé est administré par trois maires : François Moal (Taulé), Yves Autret (Plouénan) et Raymond Mercier (Guiclan). On s'attendrait facilement au pire, imaginant les lourdeurs administratives et les tiraillements politiques. Mais non. Pour les investissements collectifs (salle communale, école, église, tennis) ces trois-là jonglent avec les ratios que leurs prédécesseurs avaient fixés et qu'ils n'ont pas



Yves Autret, maire de Plouénan, Raymond Mercier, maire de Guiclan et François Moal, maire de Taulé, administrent ensemble le village de Penzé où rivière et ruisseau font frontière.

éprouvé le besoin de remettre en cause : 50 % pour Taulé, 35 % pour Plouénan et 15 % pour Guiclan. « Il n'y a pas besoin de grosse convention. Il suffit d'un peu de bonne volonté », raconte François Moal.

### Autour de l'école

Ils sont tous de centre droit. C'est donc plus simple. Quoi qu'il en soit, ils ne sont pas du genre à se lancer dans des querelles de clocher politique. « On n'en a rien à cirer », ajoute sans détour le maire de Taulé. Dans certains cas, la partie est tout de même serrée. Ainsi, la garderie à l'école, instaurée l'année dernière s'avère déficitaire. Les communes sont d'accord pour combler le trou. Mais avec quelle part chacune ? Est-ce au prorata des participants ou de l'ensemble des élèves ? Il faudra encore quelques réunions. « C'est surtout l'école qui nous donne du travail », constate Yves Auffret, le maire de Plouénan, sur laquelle elle est installée. L'école a trois classes, dont une maternelle avec une bonne ving-

taine d'enfants. Plouénan gère, paie tout, et récupère. La cantine, longtemps gérée par les parents d'élèves, est désormais municipalisée : c'est Taulé qui fournit les repas.

« Penzé, c'est l'intercommunalité avant l'heure », selon Raymond Mercier. « Et sans impôts nouveaux ! », renchérit Yves Auffret et François Moal. Avec une situation encore plus complexe qu'il n'y paraît : chacune des trois communes appartient à une communauté de communes différente !

### Penzésiens avant tout

Alors certes, les Penzésiens peuvent parfois se perdre dans le choix de la bonne porte où frapper. Certains regrettent de ne jamais voir leur maire, d'être loin des lieux de décision (6 km de Plouénan et Guiclan, 3,5 km de Taulé). « Ce n'est pas qu'on est délaissé, mais il faut toujours faire un effort, se battre pour obtenir quelque chose », déclare un ancien, entre deux parties de dominos. Ils peuvent aussi

tourner cela en avantage. « Il suffit qu'une commune fasse un aménagement, pour que les administrés des autres communes demandent la même chose » d'après Raymond Mercier. Gilles Kermarrec, qui a été longtemps président de l'association des parents d'élèves, le reconnaît. « On a tendance à jouer sur l'affectif. »

Cet effet d'entraînement, les habitants en sont conscients. Les Guiclanais de Penzé bénéficient de l'assainissement qui n'existe pas sur le reste de leur commune. Ils l'ont même eu gratuitement pendant plusieurs années, puisque Guiclan ne se souciait pas de récupérer la redevance ! C'est dans la logique locale, qui veut que l'on soit « Penzésien avant tout ». Même les anciens combattants font leur repas à part ici. Et même les panneaux routiers annonçant l'entrée de Penzé « oublient » de dire le nom de la commune de tutelle. L'illusion est presque parfaite.

Textes de Josiane GUÉGUEN  
et Sébastien PANOU.



## Courrier des lecteurs

Ouest-France 3.09.99

# Il faut imaginer ce qu'était Penzé auparavant Penzé : flèche ou épave ?

**Le 17 août dernier, nous avons consacré un article au village de Penzé, partagé entre Taulé, Plouénan et Guiclan. Yvette Tanguy, de Plougasnou, nous écrit à ce sujet.**

« Vous dites que le nom breton Pen Seas signifie « le bout de la flèche ». De quel bout et de quelle flèche s'agit-il ? (c'est le nom de la rivière que l'on retrouve d'ailleurs dans une autre rivière assez proche et que l'on nomme par son nom français : la Flèche se jette dans la mer à Goulven, NDLR) Madame Tanguy poursuit : « J'ai une autre version qui me semble plus claire et plus probable. Penzez en breton se rapproche beaucoup plus de Pense, qui signifie épave de mer, et du verbe pen-sea qui signifie faire naufrage.

Il nous faut imaginer ce qu'était Penzé avant la construction de la RN 12, et du fameux pont de Penzé. La marée remontait la rivière et s'établissait dans cette vallée bordée par les collines de Taulé, de Guiclan et de

Plouénan. La route qui reliait Morlaix à Saint-Pol ne suivait pas le tracé actuel : on arrivait par la rue du Croissant actuelle en Taulé, on passait derrière le presbytère, on traversait la rivière par un gué et on atterrissait tout en haut du Moudennou, pour redescendre la colline de Guiclan, traverser le ruisseau dit « la chaussée » et remonter les hauteurs de Plouénan par derrière l'école actuelle, le Chemin Vert, et rejoindre l'ancienne route de Pont-Éon.

Plus bas, c'était le terminus de la marée montante, point de rencontre avec la rivière et le ruisseau. Rien n'était canalisé, et ça devait être un grand dépôt de vase, de débris et d'épaves apportées régulièrement par les marées, la rivière et le ruisseau.

Ce n'est que dans les années 1850-1870, après la construction de la route nationale, du pont de Penzé, de la grande minoterie, que le lit de la rivière et du ruisseau a été retracé, et que le petit port a pris forme à coup de remblayages et de murs de soutènement.

Mais avant, cet endroit était en quelque sorte une décharge de la mer ! Évidemment, cette explication est beaucoup moins poétique que votre pointe de flèche. Dans le dialecte vannetais, Pense signifie marau-de... mais je ne dirai pas plus.

Yvette Tanguy apporte également des précisions sur la vie de Madame Le Sann (et non Madame Le Lann) que l'on appelait Louise Ti-Bijou. « L'histoire est la suivante : la grand-mère de Madame Le Sann, Marie-Catherine Huet, épouse Jour-dren, était paraît-il très jolie. Dans les années 1850/1860, un notable du village l'a interpellée publiquement : « Voilà le bijou de Penzé ». Le surnom lui est resté et la nouvelle hôtellerie qu'elle a construite sur un lais de mer à Pen-ar-Pont n'était connue dans la région que sous le nom de Ti-Bijou. Sa petite-fille Louise était Louise Ti-Bijou. Quand son mari, Laurent Le Sann, l'a épousée en 1925, il se présentait en tant que mari de Louise Ti-Bijou parce que Louise Guillou, on ne connaissait pas... »



**Yvette Tanguy, « Le bar-restaurant "À la bonne rencontre" prend sa retraite à 125 ans » ; suivi de « 125 ans aux mains de la même famille : "À la bonne rencontre" baisse le rideau », *Le Télégramme*, 14 octobre 1998.**

LE BAR-RESTAURANT " A LA BONNE RENCONTRE "  
prend sa retraite à 125 ANS

-o-o-o-o-o-

Après la construction du pont qui enjambe la rivière de PENZE, en plein centre-bourg, le lais de mer situé dans les communes de GUICLAN et de PLOUENAN a été mis en adjudication. Nous sommes en l'an 1872, le 22 octobre, à midi : Vente aux enchères du 5ème lot contenant 5 ares 49 ; mise à prix 1075 Fr. Surenchères par Jacques JOURDREN, aubergiste à proximité, qui remporte le lot pour 1200 Fr. L'acte est enregistré le 4 novembre 1872 à Saint-Pol-de-Léon.

Des dispositions particulières émanant de la Préfecture et datant du 13 Septembre 1872, stipulent que toute parcelle mise en vente qui pourrait être soumise à l'action des marées, ( et c'est ici le cas ) " serait remblayée au dessus du niveau des plus hautes mers dans un délai d'un an à partir de l'adjudication."

Jacques JOURDREN était meunier, et son épouse, Marie-Catherine HUET tenait l'hostellerie- débit de boissons dans les maisons récemment détruites pour vétusté, appartenant à la famille Guillou.

C'est sur ce lais de mer remblayé que Jacques et Marie-Catherine ont fait construire la nouvelle hostellerie ainsi que les écuries attenantes, à l'enseigne :

" A LA BONNE RENCONTRE - JACQUES JOURDREN VEND A BOIRE ET A MANGER,  
LOGE A PIED ET A CHEVAL "

Nous sommes en fin d'année 1873.

Pendant 125 ans les descendants de la famille JOURDREN-HUET ont assuré la pérennité de cette maison de commerce.

- C'est Philomène JOURDREN, née en mars 1871 dans l'ancienne hostellerie qui prendra la suite de ses parents, après son mariage en 1892 avec Louis GUILLOU de CLEDER. Le commerce allait de l'avant : "PENSEZ" était le carrefour incontournable entre Morlaix et St Pol, entre montagne et mer. Il s'y tenait de grandes foires et marchés; les bateaux de l'île de Batz empilaient sur les quais des montagnes de maerl que les cultivateurs des alentours de LANDIVISIAU s'empressaient de venir charroyer pour amender leurs terres. "PENSEZ" avait sa gendarmerie, sa poste, 3 minoteries, une usine d'huile de lin, un " marchand de vin " une quinzaine de " bistrots " ...c'était un bourg toujours en effervescence.

- En 1925, Louise, une des filles de Philomène JOURDREN et Louis GUILLOU, prenait la relève. Elle épousait Laurent LE SANN natif de PLOUVORN, à peine remis de la Grande Guerre qui le mobilisa du 1er au dernier jour. Laurent fit l'acquisition d'un camion U.S délaissé par l'armée américaine sur le territoire, et montait ainsi petit à petit une entreprise de transport pendant que Louise tenait le restaurant. C'était la période entre deux guerres : on électrifiait dans les années 30 la région, et le transport routier s'organisait entre la zone légumière du Léon et les halles de Paris. Le restaurant était l'escale forcée des premiers routiers qui partaient le soir avec leurs 15 tonnes approvisionner la capitale en produits frais. Le commerce des engrais de mer venait s'ajouter à l'activité du Café-Hôtel-Restaurant ; les années 40-44 n'eurent pas beaucoup d'influence sur l'intensité du trafic dans la bourgade.

Mais après la seconde guerre mondiale, PENZE a perdu progressivement sa gendarmerie et sa poste. La voie express Morlaix-St-Pol l'a privée du passage obligé des routiers. Les minoteries ont fermé l'une après l'autre ; les bistrots ont disparu ; Plus de foires ni de marchés...et les cultivateurs ont préféré la facilité du sac d'engrais au maerl du fond des mers.

--/--



- Succédant à Louise Guillou et Laurent LE SANN dans les années 60, leur fils LOUIS et son épouse MARIE-THERESE ont vécu cette période...et petit à petit l'hôtel a fermé ses volets...le restaurant a éteint ses fourneaux. Le commerce n'est plus qu'un additif de petits boulots : les journaux...quelquefois le pain...les bouteilles de gaz...et le bar pour ceux qui veulent faire un brin de causette.

- Louis et Marie-Thérèse LE SANN font valoir leurs droits à la retraite en fin de cet été. Quant au restaurant, lui aussi va prendre sa retraite derrière ses murs chargés d'histoire, et pleins de 125 ans de souvenirs.

AINSI VA LE MONDE!...

## 125 ans aux mains de la même famille « A la Bonne Rencontre » baisse le rideau

**TAULÉ.** Depuis le 30 septembre, on peut lire sur la porte du bar-restaurant « A la Bonne Rencontre » : fermeture définitive. Louis et Marie-Thérèse Le Sann prennent leur retraite, l'affaire ne sera pas reprise, ni même vendue car depuis la mise en service de la voie express, Penzé en Taulé, près de Morlaix, ne voit plus passer beaucoup de monde. Un nouveau pan de l'histoire locale s'écroule. Pendant 125 ans, les descendants de la famille Jourdre-Huet avaient assuré la pérennité du commerce.

### « Loge à pied et à cheval »...

Cette belle histoire remonte à octobre 1872, après la construction du pont qui enjambe la rivière de Penzé. Jacques Jourdre achète la parcelle à une vente aux enchères. L'hostellerie « A la Bonne Rencontre - Jacques Jourdre vend à boire et à manger - Loge à pied et à cheval »... naît un an plus tard.

Yvette Tanguy, une des sœurs de Louis, a repris le fil des événements : « C'est Philomène Jourdre qui a pris la suite de ses parents, après son mariage en 1892 avec Louis Guillou, de Cléder. Le commerce allait de l'avant, Penzé était le carrefour incontournable entre Morlaix et Saint-Pol, entre montagne et mer. Il s'y tenait de grandes foires et marchés ; les bateaux de l'île de Batz empilaient sur les quais des montagnes de maërl



Après 125 ans de service, « A la Bonne Rencontre » a fermé définitivement ses portes.

que les cultivateurs des alentours de Landivisiau s'empressaient de venir charroyer pour amender leurs terres. Penzé avait sa gendarmerie, sa poste, trois minoteries, une usine d'huile de lin, un marchand de vin, une quinzaine de bistrotts... C'était un bourg en pleine effervescence.

### Un bourg actif

En 1925, une des filles, Louise, qui épouse Laurent Le Sann, de Plouvorn, prend la relève. A peine remis de la Grande Guerre, Laurent fait l'acquisition d'un camion US délaissé par l'armée américaine, et c'est ainsi qu'il monte petit à petit une entreprise de transport pendant que Louise tient le restaurant. Le transport légumier s'organisait entre la zone légumière du Léon et les halles de Paris. Le restaurant était l'escabe forcée des premiers routiers, le commerce des engrais de mer venait s'ajouter à l'activité du café-hôtel-restaurant. Après la Seconde Guerre mondiale, Penzé commence progressivement à perdre de son affluence... »

Dans les années 60, c'est au tour de Louis, un des six enfants de Louise et Laurent, de reprendre l'affaire, avec sa femme Marie-Thérèse. Il avait commencé comme chauffeur-mécanicien, dans l'entreprise familiale de transport qui elle a existé jusqu'en 1988. Maintenant à la retraite, ils continueront à habiter la maison, dans des murs chargés d'histoire.



## Yvette Tanguy, « Penzé à l'heure de l'équinoxe et au siècle du progrès »

PENZE A L'HEURE DE L'EQUINOXE

ET AU SIECLE DU PROGRES.

-----

Non ... ce n'est pas à PENZE que vous pêcherez des ormeaux à la prochaine Grande Marée.

Mais si vous habitez un coin de terre où il ne se passe jamais rien, nous vous invitons cordialement à descendre à PENZE : vous ne le regretterez pas !.

La dernière Grande Marée valait le déplacement. L'eau s'est avancée sur les quais et sur la place, recouvrant les routes départementales sur une belle surface. Toutes les maisons riveraines étaient inondées et le flot s'est joué des sacs de sable et des quelques planches qui tenaient lieu de barricades improvisées.

Le spectacle en valait la peine. On croit rêver quand on se trouve au bord de cette étendue d'eau calme qui s'avance inexorablement et s'étale dans toute la vallée. le "Tout PENZE" est là... qui attend dans la gaîté et la bonne humeur. Les enfants font les fous et les grands, sous des apparences sérieuses ... attendent impatiemment leur proie : quelle sera la première voiture qui viendra de MORLAIX, de St-POL ou de CARANTEC et qui ne se méfiera pas du danger ?

Il y a deux sortes d'automobilistes : les prudents qui sentent le danger, s'arrêtent, se mêlent aux curieux, et attendent patiemment que la mer se retire. De ce côté là... c'est raté.

Mais il y a l'autre sorte d'automobiliste : les téméraires, les intrépides, ceux qui n'ont peur de rien. C'est eux que les Penzésiens attendent ... espèrent...

Ils arrivent ... réalisent... accélèrent... et foncent tête baissée dans le bain : les moteurs ronflent... toussent... crachent... et se taisent, quelquefois au beau milieu de l'étendue liquide entourée de jeunes ou de moins jeunes qui s'amusent, s'interpellent d'une rive à l'autre et comptent sur leurs doigts le nombre des victimes. Le mécanicien du pays a tout prévu et attend sourire aux lèvres et clefs à bougies en mains, le premier rescapé.

Le spectacle n'est pas seulement dans la rue et la dernière Grande Marée a poussé son espièglerie jusqu'à inonder la boucherie locale jusqu'au comptoir : c'est en bottes que notre gentille bouchère préparait ses quartiers, se demandant si le premier client allait s'introduire en cuissardes ou à ski... nautiques ?

Pendant ce temps, de l'autre côté du Pont une jolie petite dame vaquait à ses occupations et ne s'attendait pas à prendre un bain de mer matinal et glacé dans la fosse de graissage de son garage transformé en piscine !

Quand vous aurez passé une bonne heure de détente, vous pourrez regagner décontracté votre demeure et noter sur votre calendrier le jour et l'heure de la prochaine ... en Mars... !



.../...

Les Penzésiens seront d'ailleurs très heureux de vous accueillir dans leur village qui s'embellit lentement ... mais sûrement...

La place désormais interdite aux nomades ne sera plus l'immonde cloaque pour peu qu'on l'empierre, ce qui ne saurait tarder.

L'éclairage des rues suit son cours et PENZE retrouvera bientôt son titre de ville lumière, titre qu'elle avait perdu, il faut bien le dire, depuis... avant la guerre !

La petite place est enfin débarrassée de sa ferraille et nous nous sommes laissés dire qu'elle sera remise à neuf au printemps prochain !

Tout un quartier du village est alimenté en eau sous pression.. c'est un grand pas de fait... le reste suivra certainement.

Seuls hélas les dépôts d'ordures sont toujours présents. Espérons que ce ne sera plus pour longtemps.

En attendant ils sont très reconnaissants des améliorations apportées récemment à leur village et en remercient Messieurs les Maires des communes dont ils dépendent. Ils souhaiteraient bien sûr que tout aille un peu plus vite et comptent sur l'intervention de leurs dévoués représentants pour faire accélérer les travaux en cours.

D'avance ils les remercient.

-----



60<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE PENZE

8 AOUT 1944 : NUIT D'ANGOISSE

Le petit village de PENZE était lui aussi occupé par les allemands depuis quatre ans. Mais ce jour-là, ils étaient partis...et les rumeurs allaient bon train : Les alliés arrivaient...les haricots verts étaient en déroute...nous allions être libres!...Nous nous attendions à voir les américains traverser notre agglomération d'une minute à l'autre.

Tout d'un coup c'était l'agitation générale : « Ils étaient à PONT A ROUDOUR ! »...et c'était VRAI !

Un convoi venant de Morlaix prenait la direction de Brest sur la route de Plouvorn en passant par ce petit pont qui enjambe la rivière de Penzé, à 2 kms environ du bourg. Les libérateurs étaient à notre porte...

Jeunes et plus âgés prenaient leurs jambes à leurs cous en direction du Moulin du Roi pour voir et acclamer les Américains...et attraper au passage chewing-gum, cigarettes et chocolats distribués à la volée en réponse aux acclamations de la foule qui exultait de joie.

Pendant ce temps, les FFI récupéraient tout ce que les occupants, paniqués, avaient laissé derrière eux : bidons d'essence, bricoles de toutes sortes, et.. leurs chevaux que les Résistants avaient « aidés » à s'échapper.. C'est ainsi que ces braves bêtes ont atterri dans l'écurie attenante au restaurant LE SANN : le local était vide depuis 1940 (actuellement maison de Jean-Luc Le Sann). Les foires n'avaient plus lieu depuis l'occupation, et la voiture était planquée dans un tas de paille à la campagne. Combien de chevaux étaient-ils ? quatre, peut-être plus, chacun dans son box. Au milieu de l'écurie les FFI avaient mis en tas les harnachements recouverts d'une couverture.

La nuit tombait. Subitement tout semblait s'arrêter...nous attendions...quoi?...quelque chose qui devait fatalement arriver ! Quand un bruit étrange nous parvint de la route. Méfiants, nous avons préféré respecter le couvre-feu et sommes montés à l'étage pour voir sans être vus ce qui se passait à l'extérieur...et bien nous en pris !...Ce n'était pas les américains que nous attendions, mais une colonne de charrettes pleines de matériels et de soldats allemands qui défilait devant notre maison, venant de la direction de Morlaix et continuant sur la route de Saint-Pol. Des cultivateurs Trégorois mobilisés par les allemands conduisaient leurs attelages à pied, dans un silence de mort. Laurent LE SANN reconnu dans la demie obscurité plusieurs de ces paysans qui devaient se poser des questions sur leur devenir !

Des soldats à bicyclette encadraient le convoi. Deux allemands se détachèrent et vinrent vers nous. Ils s'installèrent devant la porte coulissante de l'écurie, et armés d'une mitrailleuse restèrent postés en surveillance pendant que défilaient sans discontinuité les charrettes à quelques pas de la maison. Et cela n'en finissait pas !...On entendait le pas des chevaux et le bruit des roues cerclées de fers sur le goudron de la route. Pas un mot...De temps en temps les deux allemands discutaient entre eux, à voix basse, à la porte de l'écurie. Nous étions trois derrière la fenêtre, derrière les rideaux, dans l'obscurité : mon père (Laurent Le Sann), ma mère et moi. Les enfants étaient couchés et ma grand'mère veillait sur eux.. Les charrettes se succédaient...Mon père était anxieux : il suffirait que les chevaux allemands hébergés dans l'écurie hennissent en entendant passer leurs congénères...que les deux soldats poussent la porte coulissante qui n'était pas crochétée ( un oubli qu'il nous était impossible de réparer...) pour que tout bascule.... Et cette frayeur a duré toute la nuit....

Par miracle les chevaux n'ont pas bronché dans l'écurie, les deux allemands n'ont pas eu idée de pousser la porte....et au petit matin nous avons enfin vu la dernière charrette de ce triste convoi. Si nous avions su que sous la couverture jetée sur les harnachements des chevaux il y avait aussi des grenades et des munitions... ! ! ! !.Nous ne l'avons appris que lorsque mon père est allé mettre le crochet de la porte coulissante de l'écurie dès que les allemands ont plié bagage...un peu tard, il est vrai ! et qu'il a soulevé la couverture.....Quand il est revenu il était très pâle...Nous l'avons échappé belle !

Dès le matin nous avons appris que cette colonne allemande cherchait à se regrouper avec d'autres convois qu'elle devait rejoindre dans les environs de Brest en passant par des routes peu pratiquées. C'est pourquoi elle bifurqua sur la gauche à Robinson, et arriva par la vieille route à Pont Eon où un FFI (Marcel Rochemulet, 22 ans) en faction sur le pont, qui croyait voir arriver les américains, gesticulait en clamant sa joie : il a été aussitôt descendu.



Et pendant que PENZE vivait sa dernière nuit d'occupation, une joyeuse bande d'une quinzaine de jeunes revenait à pied du Pont a Roudour, inconscients du danger, après le couvre-feu, puisque, croyaient-ils, les allemands étaient partis !

Arrivés au niveau des premières maisons, ils voient descendre de la « vieille » route le convoi allemand : ils se précipitent aussitôt dans le chemin derrière l'ancienne maison Bellec, (aujourd'hui presbytère), chemin qui mène à la Chaussée en traversant la rivière et le bois Pinchon.. Plus question de rire ! Ils ne pouvaient plus rentrer chez eux ! Nos 15 gaillards, filles et garçons, ont fini par atterrir dans une crèche attenant à l'étable appartenant à Mr Roguez, derrière la cour de notre restaurant. Ils y ont passé la nuit dans la paille...sans pouvoir prévenir leurs familles qui se sont fait un sang d'encre durant toute la nuit. Seule Pépita a réussi à sauter par dessus la barrière de notre cour et a pu ainsi rassurer son père.

Le lendemain 9 Août, PENZE était enfin libéré...les allemands étaient définitivement partis, les américains fonçaient sur BREST, et partout flottait un air de liberté dont nous avons été privés pendant 4 ans.

Pour nous la guerre était finie...pour d'autres elle allait durer encore un an, jusqu'au retour des derniers prisonniers « libérés » par les Russes.

Une page d'histoire était enfin tournée.

Yvette Le Sann/Tanguy.



## HISTOIRES du PASSÉ

# La foire aux fiancées



MORLAIX. — Il ne restait plus qu'à reconduire « la douce » chez ses parents... (Dessin de Yves Morvan.)

JUSQU'AU SIECLE PASSE BIEN DES LOCALITES DE LA REGION AVAIENT UNE VOCATION BIEN ETABLIE: AINSI MORLAIX ETAIT RENOMMEE POUR SON ANCESTRALE FOIRE AUX CHEVAUX, LANDERNEAU POUR SA FOIRE AUX VALETS ET PENZE POUR SA FOIRE AUX FIANCEES. LA LISTE SERAIT BIEN PLUS LONGUE !

Ce n'est pas que dans ce carrefour de trois paroisses, les jeunes gens fussent incapables de s'assortir autrement que par le moyen de cette assemblée, mais un usage ancien avait fait de la fête de Saint-Michel le rendez-vous des jeunes de Plouénan, de Guiclan, d'Henric, de Teule et de plus loin encore, désireux de tenter la grande aventure.

Ce jour-là, les jeunes filles à marier, après les répres, se tenaient assises sur le pont de Penzé, les garçons allant et venant d'une rive à l'autre de la rivière, jetant un regard, apparemment désintéressé, sur le lot des futures promises, tandis que les étals en plein vert déployaient leurs rubans, épingles et boules de Bohême à la convoitise des clients. L'acquéreur de l'un de ces colifichets, attirait aussitôt le regard, car on savait, alors que l'un des jeunes gens allait le présenter à l'épouse.

Qu'on ne croie pas, pour autant, que le marché se traitait comme à la foire aux chateaux. Honni soit qui mal y penserait ! Dans le pays léonard ces choses se passaient courtoisement et il y avait belle lurette que les parents s'étaient mis d'accord sur l'essentiel. Ce n'est que par la suite que les jeunes gens, préalablement mis au courant, étaient autorisés à « s'apercevoir ». Aussi cette assemblée présentait-elle une ambiguïté relative pour un observateur non initié. Mais cette assemblée comportait également toutes sortes de jeux de force ou d'adresse dont la raison, non douteuse, était, pour les garçons, de se faire valoir près des filles. L'affaire semblait conclue, ou tout au moins, en bonne voie, si le jeune homme présentait les rubans à la jeune fille... et si celle-ci l'acceptait. Il ne restait plus qu'à reconduire « la douce » chez ses parents.

Si, la plupart du temps, les choses marchaient de cette façon, il y avait parfois des réticences. Il s'agissait alors de contourner les directives familiales.

L'histoire que voici se racontait autrefois à Guiclan et, peut-être, n'est-elle pas tout à fait oubliée. Elle faisait sourire, dit-on, ce qui est beaucoup pour un Léonard !

Un jour des fermiers, bien en terres, décidèrent de marier leur fils. Il était d'âge pour cela, et, de plus, il avait tiré un bon numéro à la conscription, ce qui lui valait de ne pas « faire le soldat » durant sept ans. On lui avait donc trouvé une « penhèze » comme il faut. Il ne restait plus qu'à en aviser le fils. Ce qui fut fait sans que le jeune homme prahit d'une façon ou de l'autre sa pensée intime. Etait-il content. Ne l'était-il pas ? Allez donc voir cela sur un visage de Léonard !

Comme les familles avaient tout manigancé, il ne restait plus qu'à se rencontrer. On convint d'un repas chez les parents de la jeune fille, comme il se doit, pour le dimanche suivant. Le jeune homme enfila sa chemise au plastron emposé, se coiffa de sa flanelle blanc et bleu, entra dans son pantalon à pont, revêtit sa jaquette à la Louis XV, ajusta son chapeau à guides, et, après la grand-messe, en compagnie de ses parents, se rendit à la ferme de... (l'aïeule à dire le nom) !

Tout d'abord les choses semblaient aller normalement, bien que le

jeune homme affichât, tout de même, un certain détachement, répondant à des questions qui ne lui étaient pas posées directement, riant aux éclats quand il ne fallait pas et rêvant quand on s'adressait à sa personne; bref, tout le contraire de ce qu'il faut ! Arrivé au bœuf au jus, qui était, comme on le sait, le plat de résistance pour les grandes occasions dans le Léon, le jeune homme se mit à se gratter avec insistance, prenait un air béat pour ce faire. Renversa ensuite sa bolée dans le bœuf au jus, ne s'excusa pas, au contraire, éclata de rire.

Bref, fit toutes choses inconvenantes au regard des usages. Ce qui mit du froid dans l'air. Ses père et mère ne savaient plus quelle contenance adopter et c'est avec soulagement que les parents de la « future » virent le départ de cet étrange « promis ».

La jeune fille, dit-on, n'était pourtant pas laide, mais allez-y savoir ! L'histoire est bien plus bonne, car, à chaque veillée, il s'y ajoutait un épisode de plus, ce qui fait, qu'à la longue, le héros de cette histoire sans fin s'arçonnait de la gloire des contestataires, avant la lettre.

Quoi qu'il en soit, le début de cette histoire est vrai. Que devint ce jeune homme ? Mais il se maria l'année suivante avec une jeune fille de la paroisse, elle n'était ni laide ni folle; n'était pas, non plus, héritière.

Allez-y comprendre quelque chose !

Yves MORVAN.



IMAGES  
DU PASSÉ

# Le port de Penzé et la batellerie, au début du siècle

SITUE A LA LIMITE DE NOTRE TERRITOIRE COMMUNAL EN PLEIN CŒUR DE LA LOCALITE DE PENZE, LE MERVEILLEUX PETIT PORT, BIEN QUE D'ACCES EXTREMEMENT DIFFICILE, CONNUT JADIS GRACE SURTOUT AUX SABLIERES ET GOEMONIERS, UN TRAFIC ASSEZ IMPORTANT.

De nos jours, on ne peut y rencontrer que de rares pêcheurs (ou pêcheuses), promeneurs et touristes qui l'instant d'un clic ou d'un rapide pique-nique, s'arrêtent parfois, pour admirer le magnifique plan d'eau, qu'offre la « Penzé » à marée haute.

### Un parcours très difficile

Mais revenons à nos marins, qu'en dépit de la très longue distance à parcourir, et des évidentes difficultés que présentait la navigation dans l'estuaire, fréquemment donc autrefois, très assidûment, notre mini-port.

Il fallait incontestablement une sérieuse connaissance des lieux pour pouvoir atteindre le but sans encombre, car innombrables sont les contours de notre sinieuse et jolie rivière. Faut-il rappeler qu'à cette époque, on navigait encore à la voile, aussi par vent contraire, et souvent gênés par un fort courant, nos vieux marins devaient-ils faire appel à toute leur adresse. Cependant, malgré toute leur habileté et leur volonté, il arrivait fréquemment qu'incapables de faire avancer leur bateau, ces rudes travailleurs de la mer se voyaient contraints de hâler eux-mêmes les lourdes embarcations chargées à ras-bord.

Ceci explique d'ailleurs que les maîtres de plus grande importance devaient obligatoirement se faire guider depuis le passage de la Corde, par un pilote spécialisé.

### Risques d'enlèvement

Quelquefois aussi, s'étant laissés surprendre par le flot descendant... ou ayant trop tardé à quitter les accueillantes auberges du port, les bateliers parvenaient difficilement à rejoindre la haute mer. En raison de l'étroitesse et tortueux passage, que de l'étréme à mi-marée, il n'était pas rare en effet que sur la vaseuse, quelques bateaux s'échouent.

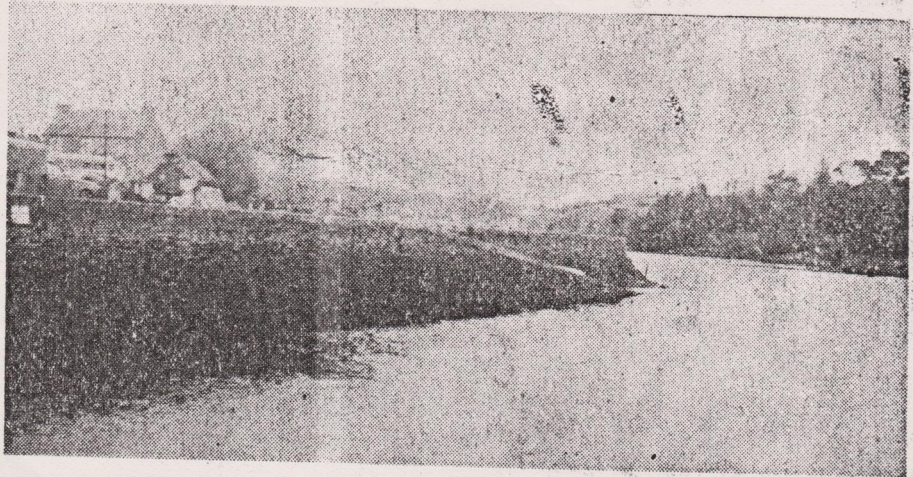
Alors : hôteliers-restaurateurs, M. et Mme Le Sann, qui nous narrent ces vieux souvenirs, eurent très souvent l'occasion d'héberger ainsi des « enlisés », transis certes, mais ne s'en faisant pas pour autant ! Un solide casse-croûte, copieusement arrosé, permettait d'attendre patiemment que la barque veuille bien flotter, à nouveau...

### Bateaux déchargés par les femmes... à l'aide de paniers !

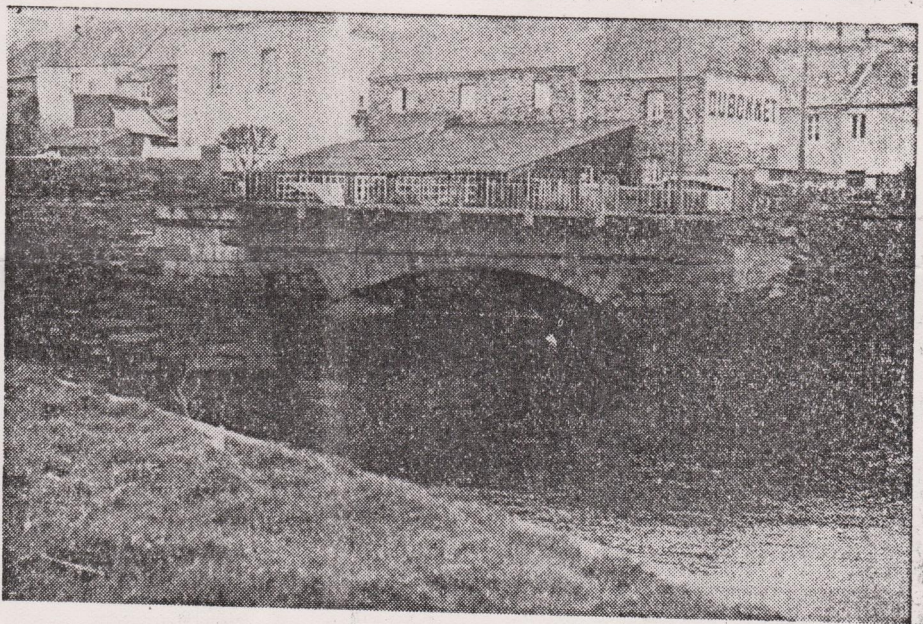
Si le déchargement du sable s'effectuait aujourd'hui sans effort aucun, et d'une manière très rapide, il n'en était pas de même en ce temps-là, car ni les mâts de charge, ni les grues n'existaient encore. Aussi est-ce donc à l'aide de paniers, pour le sable, et de civières pour le goémon, que s'effectuait le déchargement des cargaisons. Pour ce travail pénible, et bien peu rémunéré, toutes les femmes disponibles étaient recrutées sur place.

Notre aimable et intratissable interlocutrice, Mme Le Sann, se souvient d'avoir un jour dénombré 16 bateaux à l'intérieur de notre minuscule port. Un chiffre aussi impressionnant nous donne une idée de l'immense tâche que représentaient de tels déchargements avec de tels moyens !

Nous, avons également été fort surpris d'apprendre que Penzé reçut à plusieurs reprises la visite d'unités de fort tonnage, véritables petits cargos transportant le bois du Nord destiné aux entrepreneurs des environ-



PENZE. — Les vieux quais de Penzé sont aujourd'hui bien déserts. (Photo « Télégramme »)



PENZE. — Sous l'arche du pont, les saumons tournent en rond... Mais la pêche y est interdite. (Photo « Télégramme »)

Généralement, le fret du retour se composait de bois à feu à destination de Roscoff et principalement de l'Île-de-Batz.

### En pêchant le saumon

Ouvrons ici une parenthèse pour mentionner que si la plupart de ces navires appartenaient à des « étrangers », il convient toutefois de préciser que 5 à 6 bateliers locaux, sur de petits goémonniers personnels, participaient également à ces différents transports maritimes... avant ou après la saison de la pêche au saumon. Aux beaux jours, en effet, ce poisson si recherché abondait, parait-il, dans la Penzé et nos rusés pêcheurs, pour qui la rivière n'avait plus de secret, réalisaient très souvent de miraculeuses captures leur laissant d'assez appréciables bénéfices.

Faut-il ajouter que ces gaillards, qui excellaient tout particulièrement dans cet exercice, usaient de moyens fort ingénieux pour déjouer l'atten-

tion du capricieux poisson... et tromper aussi parfois la vigilance des gendarmes. Il faut savoir, en effet, qu'une zone interdite existe aux abords du pont, sous lequel se réfugient bon nombre de saumons, mais la tentation quelquefois était trop forte et nos « mordus » se laissaient aller (un petit peu !) au braconnage.

Si ces amusantes anecdotes font encore sourire nos interlocuteurs, ceux-ci, au cours de leurs récits, se remémorent également un détail hélas ! plus navrant, qui à l'époque consterna toute la population de la sympathique localité.

Voulant rejoindre leur bord sur une petite « plate », trois hommes tombèrent à l'eau et un seul put être sauvé, grâce à la rapide intervention de M. Le Sann précisément.

Signalons que son épouse eut par ailleurs le bonheur de parvenir à sauver des enfants tombés dans le bassin. Qu'ils soient ici tous deux vivement félicités pour ces actes

de courageux.

En période estivale, quelques modestes voiliers ou légères vedettes de plaisance viennent encore gracieusement joliver le long des berges et des quais jadis si vivants, mais les commerçants locaux notamment déploreraient amèrement la totale disparition de la batellerie.

« Les affaires marchaient fort bien, nous dit en conclusion Mme Le Sann, car nos braves marins se tenaient encore mieux à table... que sur un bateau ! ».

Yves COMBOT.

### ROSCOFF A L'U.N.C.

Le bureau de l'U.N.C. rappelle à tous les adhérents de la section que la permanence mensuelle se tiendra dimanche, de 9 h. 30 à 11 h. 30, salle des mariages, à la mairie. Le trésorier sera à la disposition



# Liste d'expressions, de proverbes et dictons en breton et en français recueillies auprès des témoins

*La plupart de ces dictons et expressions sont déjà connues<sup>258</sup>, mais il nous a tout de même semblé utile de les listés, ne serait-ce que pour leurs variantes. Elles ont été le plus souvent collectées auprès de Francine Saliou ; nous avons précisé quand elles ont été collectées auprès d'autres personnes.*

## 1. Dictons populaires

- **Transmis par Francine Saliou, elle les a elle-même apprises par son père et son grand-père paternel**

*Kurun diwar ar mor,  
james ne deus prospered,  
Kurun diwar ar faou,  
biken na lavar gaou.*

Tonnerre sur la mer,  
jamais ne prospère,  
Tonnerre sur les monts,  
jamais ne ment.

*Arne diwar ar mor,  
james ne deus prospered,  
Arne diwar ar faou,  
biken ne lavar gaou.*

Orage sur la mer,  
jamais ne prospère,  
Orage sur les monts,  
jamais ne ment.

Brume de la vallée vas à ta journée  
Brume dans les monts vas à ta maison

*Kemmer da amzer, po blev melen*

Prends ton temps, t'auras des cheveux blancs

*Farz fourn !  
Da zrebriñ gant an dourn !*

Far du four !  
Se mange avec les mains

✦ « ... qu'il disaient là, profond dans le Léon ».

*Da Nedeleg e astenn an deiz  
kemment a beg ar c'hefeleg*

À Noël les jours s'allongent autant  
que le bec de la bécasse

258 Voir notamment : TROUDE A., *Nouveau dictionnaire pratique breton-français du dialecte de Léon avec acceptations diverses dans les dialectes de Vannes, Tréguier et Cornouailles*, Brest, J.-B. & A. Lefournier, 1876. ; GROS J. et GIRAUDON D., *Le trésor du breton parlé*, Brest, Emgleo Breiz/Yoran embanner, 2010.

*E miz mae, re a glao bemdez  
Ha re nebeut bep eil devez*

Au mois de mai il y a trop de pluie tous  
les jours  
Et pas assez tous les deux jours

*Pa gouez an erc'h war an douar,  
Ne vez na tomm na klouar*

Quand la neige tombe sur terre,  
Il ne fait ni chaud ni tiède

*Bara sec'h, sav an diskouarn en neac'h*

Pain sec, et les oreilles se hérissent

✎ sous-entendu : il vaut mieux bien beurrer le pain que de ne pas le beurrer assez.

*Ruz pe guz, gwen pe sav,  
Sur da vezañ un devezh brav*

Rouge quand il se couche, blanc quand il se lève,  
On peut être sûre que ce sera une belle journée

✎ On parle bien évidemment du ciel (rouge/blanc) et du coucher et du lever du soleil.

*Ruster deuh an noz,  
Gl(a)o hag avel n'hanternoz*

Rougeur [du ciel] le soir,  
Pluie et vent à minuit

*Kenevedenn deuc'h an noz,  
Gl(a)o an avel n'hanternoz*

Arc-en-ciel le soir,  
Pluie et vent à minuit

*Sul al bleuioù zo warc'hoaz,  
Ha du-mañ ne ke be' morlaje c'hoaz*

Demain à lieu le dimanche des rameaux  
Et mardi gras n'as pas encore eu lieu  
chez moi

✎ Expression attribuée à Rosalie Morvan

*Ne ket tomm an avel yen*

Le vent froid n'est pas chaud (logique !)

*Kleier Taole,  
Son ar gloc'h e Lokenole*

Cloches de Taulé  
Sonnent jusqu'à Locquénoles

*Pond'heon, fallañ toull zo e Leon !*

Pont-Éon, le pire trou du Léon !

*Lein Kervoaziou, etre un eur ha diou !*

Déjeuner de Kervoaziou, entre une  
heure et deux heures !

✎ C'est Hamon Saliou (*Ta-koz*) qui disait cela quand on mangeait tard, car la famille habitant Kervoaziou en Henvic mangeait leur déjeuner dans ces eaux-là. Nous avons recueilli exactement la même expression auprès de la chanteuse de *kan-ha-diskan*, Eugénie Parcheminer à Plestin-les-Grèves, laquelle disait : « *Lein Kerviniou, etre un eur ha diou !* » Kerviniou était une ferme voisine de celle où elle vécut durant son enfance : on se plaignait de ceux qui y habitait, car ils étaient perçus comme des fainéants ce qui ne facilitait pas l'entraide au moment des grands travaux des champs.

Fais du bien tant que tu peux,  
Du mal tu le feras assez tôt !

✦ Attribué à Hamon Saliou (*Ta-koz*)

*An doulagad 'zo en e benn kemen' a daou steredenn* Il ou elle à de beaux yeux.

*N'eo ket 'walac'h koshaad, met fallaad !*

Ce n'est pas simplement vieillir, mais se dégrader !

Casse-croute

*Verry good*

*Koc'h saout\**

Sur la route

✦ Francine Saliou pense que le jeu de mots date de l'arrivée des Américains en 1944.

Mouillé c'est lavé

Blanc c'est sec

✦ Expression attribuée à Guillaume Saliou sujet du lavage des vêtements. Jean Rohou note, de même, qu'un certain Chanmar usait d'une expression similaire après s'être lavé les mains en revenant du champ où il travaillait : « Trempé c'est lavé ; sec c'est propre<sup>259</sup> ».

*Sav ta fan war an dosenn*

Élève ta fente sur la colline

*Oh bremaik tapi 'buchenn !*

Tout à l'heure tu vas prendre une bûche

*O ya ! Lârre Soaz :*

« Oh oui ! » disait Soaz :

*« N'eo ket marv ma labous c'hoaz ! »*

Mon oiseau n'est pas mort encore

✦ Chanson attribuée à Louis « Goz » Reungoat qui habitait à Bellevue en Guiclan.

○ **Dictons recueillies auprès de Célestine Morvan à Gaca en Plougasnou**

*Etre ma vez fleurig an hañv,*

Tant que les primevères fleurissent\*

*Vez ket echu ar goañv*

L'hiver n'est pas finit

*Deus an noz e skoachont ar gouloù,*

Le soir ils cachent la lumière,

\* « Merde de vache »

259 ROHOU J., *Fils de ploucs*, Rennes, Ouest-France, 2016, p. 381.

\* Autre traduction possible : « Tant que les primevères ne sont pas fleuries ».



- ✦ C'est une expression que Célestine Morvan a entendu dire à une époque où il n'était pas rare que différentes générations vivent sous le même toit. Elle évoque de façon péjorative les anciens qui ne servaient – quand ils n'étaient plus capables de travailler – à plus grand-chose si ce n'est faire de l'ombre aux jeunes gens. Cela démontre de façon cruelle les difficultés et mécontentes issues de la cohabitation entre les différentes générations.

## 2. Expressions

Quand un enfant est nouveau-né et qu'on va lui offrir un cadeau, on dit : *me zo von' da gomeressa* (« je vais commercer »).

*Troet e votez ga(n)tañ/i*

Il/elle change d'humeur ; il/elle s'énerve soudainement. *Id. Mont pennfollet.*

*Oa ke'kran an traoù an traoù ga(n)to* Ça n'allait pas entre eux ; ils ne s'entendaient pas bien.

*Houmañ 'zo 'n despe' dei 'c'h ober e labour* Elle fait les choses à contre-cœur.

*Petra zo nevez en ti kozh ?*

Qui as-t-il de nouveau dans la vieille maison ?

- ✦ Expression très courante qui permet de demander des nouvelles.

*Hi 'zo pront 'vel an tan !*

Elle est aussi prompt que le feu / Elle est sanguine !

*Kamm-ki pe gar !*

Il/elle est boiteux quand il/elle veut !

*Uhel o c'haoc'h en o zu a-dreñv !*

La merde est élevée dans leur arrière-train !

- ✦ Expression employée au sujet des gens très orgueilleux et, en particulier, au sujet des Saint-Politains, semble-t-il...

*Bugale paper gred gant treujoù-kaol !*

Des enfants de papiers fait avec des troncs de choux !

- ✦ Désigne les gens faibles, sensibles et immatures.

*Tapet fall gad a jeu vad !*

En mauvaise posture avec un bon jeu !

- ✦ Expression emprunté au jeu du domino mais employée dans des contextes multiples.

*Houmañ 'zo eu' Maria Koñfitur !*

Celle-ci est une Marie Confiture !

- ✎ Guillaume Saliou disait cela des bâvardes (*klabouserez*).

*Ar re-mañ 'zo daouarn infermieriez !*                      Ces mains sont des mains d'infirmière !

- ✎ C'est Guillaume Saliou qui disait cela : les mains trop propres étaient, pour lui, signe de paresse.

« Bon ! » a lâre Jakouz de vreg, met e vreg na ouie ket e oa Bon e anv !

« Bon ! » disait Jakouz à sa femme, mais sa femme ne savait pas qu'elle s'appelait Bon !

- ✎ Expression à employer quand une personne dit « Bon ! »

*Hañ veles ked !*    Ah tu vois [bien] !

« Il vas pleuvoir »,

- ✎ disait Francine Saliou quand elle apercevait un roux. Elle eu pendant longtemps horreur des roux, mais cela tenait plus à des croyances qu'à autre chose car elle en rit aujourd'hui.

### 3. Exclamations

*Diganegn !*

- ✎ Exclamation qui sort un peu au hasard après une phrase. Francine l'utilise un peu comme quand on dit « ah » suite à une phrase :

ex.        *C'hwez ar parfoul 'zo ahe ! Diganegn ! = C'hwez ar parfoul 'zo ahe ! Ah !*  
             On sent l'odeur du lisier ! Diganeñ ! = On sent l'odeur du lisier ! Ah !

*Nondedie / Nondedistag / Nondediac'h / Nondédieu*

*Tok a' maod\* !*

- ✎ On emploie cette expression quand on se cogne la tête avec celle d'un enfant.

*Ya kea !*

- ✎ « ... à Guiclan ils disent ça ! », équivalent du *Ya kwita !* taulésien<sup>260</sup>.

*Paria !*    Je te parie ! / Parie !

*Fidamdoue / Fidamloustig*

\* Vient de *maout*, le bélier. Le geste est semblable à l'attitude de deux béliers qui s'entrechoquent.  
 260 Pour plus de précision voir, au sein du mémoire, les pages 63 et 64.

*Va skud !*

- ✦ Forme abrégée de *va skudal !* Francine Saliou nous a fourni cet autre synonyme *va zu a-dreñv* autrement dit « mes fesses » ou « mon cul ». On emploie cette expression vis-à-vis de quelqu'un qu'on ne croit pas ou que l'on souhaite envoyer balader.

#### 4. *Rimadelloù* : comptines destinées aux enfants

<i>Cherig ma lârr dit</i>	Chéri je te dis
<i>Yarig venn</i>	Blanche poule
<i>Dak-a-dak al logodenn !</i>	Tac et tac la souris !

- ✦ Les deux premières phrases de la comptine se prononcent doucement tout en caressant le visage de l'enfant, puis la troisième phrase se dit rapidement en faisant courir ses doigts comme une petite souris sur son visage.

« C'est la fille de la meunière qui dansait avec un gars  
Elle à perdu ses jarretière et ses bas qui tenait pas

Chibidi, chibida,  
Chibidi tontitontaine  
Chibidi, chibida,  
Chibidi tontitonta »

- ✦ Guillaume Saliou chantait cette comptine quand il avait un enfant sur ses genoux.

<i>Hey hey marc'heg</i>	Hey hey cavalier
<i>Marc'h Hamounig ia da Vrest</i>	Le cheval de petit Hamon va à Brest
<i>Dishouarn ha digabestr</i>	Sans fer et sans licol
<i>Hag azezet war e lost</i>	Et assis sur sa queue
<i>Da gas al lizer d'ar post</i>	Envoie un courrier à la poste

- ✦ La comptine se prononce avec l'enfant sur ses genoux. Tout en la scandant au rythme d'un cheval au galop, il faut agiter ses genoux pour donner l'impression à l'enfant qu'il chevauche le « cheval de petit Hamon ».
- ✦ À Goulien, Christian Pelras a noté le même type de chansonnettes destinées aux enfants :

Autrefois, écrit-il, on les faisait sauter sur ses genoux en chantant :

<i>Ia da Gemper, ia d'ar Pont</i>	Va à Quimper, va à Pont-Croix
<i>Da Bouldahu renker mond</i>	À Pouldavid te faut aller
<i>Da glask bara d'an Intron</i>	Chercher du pain pour la Dame

*A neus droug en e galon*  
Ou bien :

Dont le cœur a tant de peine

*Tipa, tipa, tipa, tapa*  
*Doh al Loh da Rigolva*  
*Doh Rigolva da Beg ar Raz*  
*Toñtoñ Mikel war e varh glaz*

Tipa, tipa, tipa, tapa  
Depuis le Loc'h jusqu'à Rigolva  
Depuis Rigolva jusqu'à la pointe du Raz  
Tonton Michel sur son cheval pie<sup>261</sup>

261 PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun : entre XIXe siècle et IIIe millénaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll.« Mémoire commune », 2001, p. 219.

## Petit lexique

*Nous présentons ici un certain nombre de termes recueillis, pour l'essentiel, auprès de Francine Saliou. Certains mots sont communs mais leur emploi actuel n'est plus aussi courant qu'il y a une vingtaine d'années voir plus. D'autres termes nous étaient inconnus ce qui explique pourquoi nous avons choisi de les lister. Les définitions présentées ici diffèrent parfois des dictionnaires breton-français actuels, elles prennent appui sur les traductions et explications offertes par Francine Saliou, ainsi que sur sa prononciation. Il s'agit donc essentiellement du breton employé à Taulé à l'exception de certains termes recueillis à Plougasnou.*

ABADENN	Longtemps. <u>Ex.</u> <i>Me 'vo un abadenn oc'h ober an dra-se</i> : « Je vais mettre un moment à faire cela ».
ASKELL	Les petites têtes d'artichaut s'épanouissant au bord du plant, ce sont les têtes autres que la mère.
BABILLOÙ	Poupées.
BAILHIET	Remplir un récipient ou un verre trop plein. <u>Ex.</u> : <i>Leuniet peus ur bailhiet dour degn</i> : « Tu m'as remplie mon verre d'eau à ras bord ». <i>Te peus laket eu' bailhiet</i> = <i>Te peus laket re</i> = Tu m'en a mis trop
BARR-DOUR	Une grosse averse qui s'épanche pendant un moment puis s'arrête net.
BERVI	Façon de prononcé <i>birviñ</i> c'est-à-dire « bouillir ».
BLEJAL	<i>Paouez da vlejal</i> : « arrête de faire la grimace/le difficile ». Terme qui désigne aussi le bruit que font les veaux. Cela ne désigne pas le fait de pleurer : Francine Saliou use du verbe <i>OUELAN</i> (pleurer) et non pas <i>LEÑVAN</i> .
BOUC'HAL	Hâche.
BOULC'H	Le début du pain, le croûton.
BRESA	<i>Chomm da vresa</i> : Ne pas tenir en place, être énervé, avoir les nerfs.
BROKOLI	Choux-fleur.
BUCHOÙ	<i>Mont war e buchoù</i> : se mettre à genoux ; expression employée couramment dans le cadre du sarclage des champs et pour la gémulation durant la messe. Quand il s'agit d'un enfant qui se déplace « à quatre pattes » on dit <i>mont war e</i> <i>BARLOCHOÙ</i> .
CHITOUNET	Terme qui désigne les artichauts ayant des « hernie » sur les pieds de la plante.

DEGMUZENN	Nom breton donné à une variété courante de pommes de terres dans les années 1940-1950, ce serait le nom breton donné à la variété hollandaise : Bintje.
DERMAT	<i>Chomm da zermat</i> , rester indécis, rester songer.
DODUON	Bruit très fort. <i>Id. Trouz pitoiabl / abominabl.</i>
DIAÑKED	<i>Un dra diañked</i> : quelque chose/un objet égaré. <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ « ... ça veut dire qu'on le retrouve plus ou moins car <i>kollet</i> c'est perdu carrément », nous disait Francine Saliou.</li> </ul>
DI(E)GI	Flemme. <i>Ex. Diegi 'm eus</i> : « J'ai la flemme ».
DILAVAR (BEZAÑ)	Être sans connaissance, tomber dans les vapes. <i>Id. Semplet.</i>
DIRUSKET	Abîmé. <i>Ex. Dirusket eo da groc 'hen</i> : « Ta peau est abîmée ».
DISE(N)VEL	Il s'agit de la réponse à la question « Comment vas-tu ? » ( <i>Penaos mañ kont ?</i> ) cela signifie littéralement « Je suis en très grande/bonne forme » <i>Id. Dispar.</i>
DIVORFIL	Se dit de quelqu'un qui est dynamique. <i>Ex. Bezañ divorfil = Bezañ barrek =</i> Être dynamique/en grande forme.
DOUARET	Buter les pommes de terre.
DREGN-KIG	Morceau de peau qui rebique au niveau de la base des ongles.
EZENN	L'air ambiante, l'atmosphère. <i>Ex. An ezenn 'zo yen</i> : « l'air est frais ».
FLAOUCH	Terme désignant quelqu'un de mal habillé. <i>Hennezh 'zo flaouch</i> : « il est mal habillé ».
FLEUR-RIBOT	Jonquille.
FELEZ	Roseaux ; terme recueilli auprès de Célestine Morvan (Plougasnou).
FOBRAN	Nom donné à une plante ; nous n'avons pas trouvé de quelle plante il s'agissait et Francine Saliou ne s'en souvenait pas.
FOURIKAÑ/FOURIGELLAÑ	Fouiller. <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Ce terme est à été francisé dans l'usage courant de notre famille, on utilise ainsi le terme « fourriquer » ou « fouriguéller ». <i>Ex. Arrête de fourriquer ton nez n'importe où !</i></li> </ul>
FRAYOÙ	Sortes de fentes durcies au niveau des doigts ; ce ne sont ni des gerçures, ni des engelures. Elles apparaissent par temps très froid.
FRIGNET	<i>Bezañ frignet</i> : être énervé, devenir fou. <i>Id. Mont pennfollet.</i>
FRIKO	Terme qui désigne essentiellement les repas de mariages.
GAOL	Entre-jambes. À ne pas confondre avec KAOL qui désigne le chou.

GAORIG	Petite chèvre.
GLEBOR	Rosée du matin.
GOURICHAL	Hennir (hennissement des chevaux).
GOURIDIG	Sensible. <u>Ex.</u> <i>Va c'harr 'zo gouridik</i> : « Ma jambe est sensible ».
GRAVAÑNAD	Gifle.
GROÑJ	Menton.
GWELIENN	Bouillie destinée aux cochons avec des patates et du son.
GWIAL	Osier. <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Selon Célestine Morvan (Plougasnou) on dit <i>gwial</i> – d'où <i>gwialeenn</i> – dans le Léon, tandis que dans le Trégor on dit <i>ozil</i> ou <i>ojil</i>. Francine Saliou nous a effectivement confirmé l'emploi du terme <i>gwial</i>.</li> </ul>
IVINDREO	L'onglée.
KALATRES	Grenier. <u>Id.</u> <i>Solier, Sañil</i> .
KALIAC'H	Petite pluie, crachin.
KAMIZOLENN	Un pull.
KAZELL	Les aisselles. Une expression donne un autre sens à ce mot : <i>reiñ ar c'hazell</i> se traduit par « donner le bras ».
KEF	<i>Kef</i> désigne la souche et les racines de l'arbre, bien plus que le tronc pour Francine Saliou. <u>Ex.</u> « <i>Da nedeleg e veze laked ur c'hef en tan</i> » : « À Noël on mettait une souche d'arbre dans le foyer ».
KELORN	Le charnier ( <i>ar c'helorn</i> ).
KICHOÙ	Les racines d'arbre ( <i>ar c'hichoù</i> ).
KISBIS / BISBIS	La chamaille, la jalousie. <u>Id.</u> <i>Reuz, frek jeu</i> .
KLOCHAL	Glousser. <u>Ex.</u> <i>Ar yar 'zo e klocha</i> : La poule glousse (elle ne va pas tarder à couvrir). <u>Id.</u> <i>Sklokal</i> . <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Nous avons entendu récemment (début septembre 2018) une personne originaire de Lanmeur utiliser une francisation de ce terme : « Cette années toutes mes poules se sont misent à clocher », disait-il.</li> </ul>
KLOUED	Un clapier, une cage.
KLOZAÑ	Fermer.
KLUD	Un poulailler ( <i>ur c'hlud</i> ).
KODENN(OÙ)	Troncs d'artichauts ( <i>treujoù artichaod</i> ) destinés, notamment, à nourrir les taureaux.

KOMMISSIONOU	Ober komissionou : faire des courses, des achats.
KOUKSKIG-LOUARN	Faire semblant de dormir.
KIGNENN	Ail.
KREUN	Croûte entourant le pain.
LANDRAMUS	Qualificatif désignant un objet lourd, désigne aussi quelque chose de gênant, d'encombrant à transporter ou à porter. <i>ex. Va palto 'zo landramus</i> : « mon manteau est lourd/encombrant ».
LANVENN(OÙ)	Lame(s)
LOA-BOD	Une grosse louche.
LOUZOÛ	Habituellement « les saletés » ou les médicaments, mais cela désigne aussi les menstrues.
LUTIG	Lanterne.
MALOUZENNET TOUT !	Complètement sale. <i>Id. Louzet tout.</i>
MARCHENN	Marche d'escalier.
MESA	Surveiller. Employer surtout à l'occasion de la garde des vaches. <i>ex. O vesa ar saout emeon</i> : « Je garde les vaches ».
MICHOSSI	Façon de prononcer <i>marchossi</i> , c'est-à-dire « écurie ».
MILVIG	Mie de pain.
MOUGED	S'étouffer.
MOGOD	Fumée.
NEAC'H	L'étage. <i>Mont a ran d'an neac'h</i> : « je vais à l'étage ».
NEIJ	Façon de prononcé <i>neiz</i> , c'est-à-dire « nid ».
NOAZ-PITILH	Complètement nu.
ODE	Entrée de champ. C'est sur le « o » que se fait l'accentuation.
PARK LETON	Champ entouré de talus que l'on fermait avec des perches. On y installait les vaches quand on n'y avait pas le temps de les garder ou quand il y avait des visites familiales le dimanche.
PARK KREIZ	Estomac.
PEBRENN	Littéralement une « emmerdeuse », une « chieuse ». <i>Id. Pikez.</i>
PEL [KERC'H]	Balle [d'avoine], peut être employer pour d'autres types de céréales <i>gwiniz</i> (blé), <i>segal</i> (seigle), <i>heiz</i> (orge).
PENNIGLIN	Un genou.
PENNOUZAOUENN	Les deux genoux.
PENN DAULIN	Les deux genoux.



PILPOCH	<i>Heñvel pilpoch</i> : qui se ressemble complètement/totalement.
PILTROTET/TAÑ	Quelque chose qui boue et qui gicle (gros bouillon). <u>Ex.</u> <i>Piltrota a ra !</i> : « Ça triple-boue ! »
PITISSI	Ciboulette.
PLABARENN	Une bavarde, terme péjoratif employé surtout par Guillaume Saliou.
POUNNER-GLO	Dur d'oreille, malentendant. <i>Glo</i> vient de <i>klev</i> , c'est-à-dire « entendre ».
PRISENN	Tabac à priser. Le terme est aussi employé par Francine Saliou pour désigner les tâches brunes, autre que les mélanomes, étalées sur la peau.
PURIÑ	<i>Mont da puriñ</i> : aller paître. <u>Id.</u> <i>Peuriñ</i> .
RANNEL	Se dit de quelqu'un d'agaçant, qui radote, qui dit tout le temps la même chose et dont on ne se défait, bien souvent, que difficilement
RATA	Patates au lard.
RATA MIÑKANIK	Grand repas durant les battages composés de patate et de lard.
RAYONER	Instrument en bois permettant de tracer les rangées de pommes de terres ou autres légumes.
REO	Gelée blanche. <u>Ex.</u> <i>Fresk an ezenn, reo a vo</i> : « L'air est frais, on aura de la gelée blanche ».
RENDEL/ERENDEILH	Taquiner, embêter.
REUN	Poil du cochon.
REUT	<i>Bezañ reut</i> : être ballonné.
SAÑIL	Grenier/grange au dessus des crèches à vache.
SAOÑ	Savon.
S[A]OZ	Se dit de quelqu'un qui bégaye.
SONN	Abrupte. <u>Ex.</u> <i>Ar skalieroù zo sonn</i> : « Les escaliers sont abruptes ».
SPEURENN	Les bords des boxes pour les chevaux (barrière). <u>Id.</u> <i>Strapenn</i> .
STRAPENN	Traverse.
STROPAD	Un rhume. <u>Ex.</u> <i>Ur sapre stropad m'eus !</i> : J'ai une grosse crève !
TALBENN	Tablier, tissus servant à couvrir/recouvrir quelque chose, un meuble. Désigne aussi la pièce des rotovator et des remorques que l'on nomme « tablier ».
TEOL	Rumex (plante)

☛ « J'ai pensé tout à l'heure *teol* c'est comme *teod* (=langue) et c'est

vrai que ça fait comme une langue ! » nous disait Francine Saliou.

TERCHENN	Façon de prononcer <i>terzhienn</i> c'est-à-dire « fièvre ».
TEUK/TEUC'H	Terme désignant quelque chose qui se déplace lentement. <u>Ex.</u> <i>Un den hag a ia goustad a zo un teuk !</i> « Quelqu'un se déplace lentement est un teuk ! » Cela semble aussi désigner un objet qui présente une anomalie et dont l'utilisation est devenue compliquée. ✦ Rosalie Morvan et Guillaume Saliou employaient ce terme pour désigner les automobilistes qui les devançaient sur la route et qui n'allaient pas assez vite à leurs goûts. Autre exemple, nous avons entendu Francine Saliou employer ce terme ( <i>un teuc'h</i> ) en tentant d'ouvrir un récipient dont le bouchon lui résistait.
TORJENN-VARA	Gros pain rond.
TOUL-KAR	Ornière laissée après les passages de charrettes dans les chemins et autour des champs.
TOR[CH]-LISTRI	Morceau de tissu destiné à laver la vaisselle.
TORNOUAR	Torchon.
UZUL	Suie
YEOT	Façon de prononcé <i>geot</i> c'est-à-dire « herbe ».

### Remarques formulées par Francine Saliou quant à l'usage du breton :

- Différence entre *keuneud* et *fagot* :
  - *Keuneud* : tas de petit bois en vrac
  - *Fagot* : tas de bois lié.
- Rosalie Morvan (Loguivy-Plougras) disait *fenez* à Taulé on disait *ember* ; de même, elle disait *pato* pour désigner les patates, à Taulé on disait *patates*.
- Francine Saliou et son père vouvoyaient le grand-père (*Ta-koz*), Hamon Saliou, quand ils s'adressaient à lui en breton. À l'inverse quand on lui parlait en français on le tutoyait.
- Francine Saliou emploie le terme *indi* qui désigne la troisième personne du pluriel (ils/elles).
- Elle emploie la forme léonarde (*a-*)*drek* pour dire « derrière ».

# Liste des enregistrements et profil sociologique des personnes enregistrées

– L'ensemble de ces enregistrements sont consultables sur demande au CRBC –

## 1. Hamon Saliou (né en 1928 à Guiclan), et Denise Le Gac (née en 1930 à Carantec), tous deux agriculteurs en retraite les enregistrements ont été effectués à Saint-Draff en Guiclan :

- Entretien n°1, enregistré le 20 septembre 2016 (retranscrit) : *01h54mn15s*.
- Entretien n°2, enregistré le 11 octobre 2016 (retranscrit) : *02h23mn12s*.
- Entretien n°3, enregistré le 25 novembre 2016 (retranscrit) : *03h18mn33s*.
- Entretien n°4 au sujet des Saliou de Ploujean et de Plouéan, enregistré le 20 février 2017 (non retranscrit) : *49mn33s*.
- Entretien n°5 au sujet des lits-clos, de la division traditionnelle de l'espace, de la grossesse et des naissances, du nettoyage des morts des veillées funéraires et des enterrements, ainsi que sur les mendiants, vagabonds et domestiques enregistré le 10 avril 2017 (non retranscrit) ; l'entretien se base sur le questionnaire *Brezhoneg war an dachenn*, établi par Nelly Blanchard et Mannaig Thomas : *02h16mn00s*.
- Entretien n°6 au sujet de la violence à Pont-Éon, de l'achat de la ferme de Kerelec (Taulé) et autres, enregistré le 8 août 2017 (non retranscrit) : *01h45mn31s*.
- Entretien n°7 au sujet de la division traditionnelles des espaces de la ferme, de la guerre d'Algérie, de Rosalie Morvan, enregistré vers la fin de l'année 2017 (non retranscrit) : *29mn35s*.

*Autres non datées :*

- « *Hamon Saliou diwar benn an doare ma 'z eo distroet e dad Guillaume Saliou deus an talbenn e-pad an eil brezel bed* » ; enregistrement effectué en breton très certainement en 2015 : *05mn37s*.
- « Expression guiclanaise et taulésienne » : *35s*.
- « *Kanaouenn Hamon Saliou* » : *02mn18s*.
- « *Kanaouennoù Rosalie hag ul lod eus e vuhez* » : *05mn46s*.
- ZOOM0035, enregistrement court de mauvaise qualité : *25s*.

## 2. Francine Saliou (née en 1936 à Guiclan), dirigeante d'une entreprise de travaux agricole en retraite, les enregistrements ont été effectués au Boulva en Saint-Jean-du-Doigt :

- Entretien n°1, enregistré le 21 septembre 2016 (retranscrit) : *01h48mn33s*.
- Entretien n°2, enregistré le 26 novembre 2016 (retranscrit) : *01h50mn35s*.
- Entretien n°3 au sujet de Kerelec, de la prononciation de certains mots et autres, enregistré le 29 août 2017 (non retranscrit) : *03h18mn33s*.

- Entretien n°4 au sujet des mots employés par les hommes et les femmes en breton, enregistré le 27 janvier 2017 (non retranscrit) : *16mn13s*.
- Entretien n°5 au sujet du lavage du linge et de la ferme de Saint-Draff, enregistré le 1<sup>er</sup> avril 2018 (non retranscrit) : *13mn44s*.
- Entretien n°6 au sujet du de la journée-type d'un entrepreneur, du conflit financier (père-fils), du système des parts, de la maison neuve et de Rosalie Morvan, enregistré le 12 août 2018 (non retranscrit) : *14mn31s*.
- Entretien n°7 au sujet du décès de *Ta-koz*, de la maison neuve à Saint-Draff, de Rosalie Morvan et de Louis Reungoat, enregistré le 12 août 2018 (non retranscrit) : *07mn55s*.
- « Un peu de vocabulaire au sujet des patates », enregistré au cours du mois de mars 2018 : *52s*.

*Autres non datées :*

- « Le jeu des choses casée (Cosporchou) » : *02mn22s*.
- « Vie religieuse à Cosporchou et école à Henvic et autres sur Cosporchou » : *17mns53s*.
- « Vie religieuse à Cosporchou » : *01mn04s*.
- « Vocabulaire + *Amerikaned o taol chwing-gum e 1944* » : *02mn18s*.

### **3. Soazig Saliou (née Le Duc en 1926 à Ploujean), agricultrice en retraite, les enregistrements ont été effectués dans la rue de l'aérodrome en Ploujean**

- Entretien n°1, enregistré le samedi 11 février 2017 (non retranscrit) : *09mn11s*.
- Entretien n°2, enregistré au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de mars 2017 en compagnie de Francine Saliou (partiellement retranscrit) : *01h00mn45s*.
- Entretien n°3, enregistré le 31 août 2017 (partiellement retranscrit) ; l'entretien se base sur le questionnaire *Brezhoneg war an dachenn*, établi par Nelly Blanchard et Mannaig Thomas : *55mn04s*.

### **4. Claude Rideller (né en 1935 à Morlaix), vendeur de chaussure à Morlaix, les enregistrements ont été effectués dans son magasin à Morlaix, rue de Brest :**

- 1<sup>ère</sup> partie de l'enregistrement réalisé dans le cadre de l'enquête *Brezhoneg war an dachenn* dirigée par Nelly Blanchard et Mannaig Thomas (partiellement retranscrit) : *53mn40s*.
- 2<sup>ème</sup> partie de l'enregistrement réalisé dans le cadre de l'enquête *Brezhoneg war an dachenn* dirigée par Nelly Blanchard et Mannaig Thomas (non retranscrit) : *01h59mn04s*.

### **5. Philomène Carmes (née en 1925 à Plougras), femme d'agriculteur en retraite, les enregistrements on été effectués à Morlaix :**

- Un enregistrement en trois parties comportant notamment des chants en breton, enregistré le 31 octobre 2017 (non retranscrit) : *01h20mn58s*.

- « Discussion avec Claude Rideller et Philomène Carmes », enregistrée au domicile de Philomène Carmes en avril 2018 (non retranscrit) : *01h32mn53s*.
- 6. Sœur Alice Le Boulanger (née en 1931 à Plounévez-Moëdec), religieuse de la Congrégation des sœurs Franciscaine de Blois, les enregistrements ont été effectués rue de Groison à Tours :**
- Un enregistrement en deux parties, enregistré le 24 août 2017 (non retranscrit) : *02h13mn35s*.
- 7. Yvette Tanguy (née en 1925 à Penzé), cadre en retraite, les enregistrements ont été effectués à Gwell Kaer en Plougasnou :**
- Un enregistrement en deux parties au sujet de la commune de Penzé et des bateliers, de leurs gabares, de la Seconde Guerre mondiale, de la Libération de Penzé et autres, enregistré le 4 février 2018 (non retranscrit) : *02h20mn26s*.
- 8. Marie Gloaguen (née durant les années 1920 à Plouézoc'h), infirmière en retraite, les enregistrements ont été effectués à Saint-Antoine en Plouézoc'h :**
- Entretien n°1 au sujet du Trégor finistérien, de la vie et des coutumes des Trégorois, de la Seconde Guerre mondiale et autres, enregistré le 21 janvier 2018 (non retranscrit) : *01h41mn10s*.

## Table des matières

<b>Note sur la transcription :</b> .....	<b>1</b>
Entretien n°1 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac au sujet de son Grand-Père Hamon Saliou dit <i>Ta-koz</i> .....	2
Entretien n°1 avec Francine Saliou au sujet de son grand-père : Hamon Saliou dit <i>Ta-koz</i> .....	41
Entretien n°2 avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac concernant des sujets variés, mais liés à la « vie d'autrefois » chez eux et dans la paroisse de Guiclan-Penzé.....	77
Entretien n°2 avec Francine Saliou.....	138
Entretien n°3 : Avec Hamon Saliou et sa femme Denise Le Gac.....	149
Entretien n°3 : Avec Soazig Saliou (extraits choisis).....	220
Le marché de Morlaix, les dames de la manu' et les dockers.....	220
Entretien n°2 avec Soazig Saliou (extraits choisis).....	222
La vie tumultueuse d'André Saliou (1925-1971).....	222
Entretien n°1 avec Claude Rideller (extraits choisis).....	226
La langue, les costumes ou le pays de Morlaix et ses multiples cultures.....	226
<i>Tud ru' an Are</i> (Les rouges des monts-d'Arrée).....	228
<i>Teod hirr, teod berr pe penaos veze gred goap deus an dud e korn-bro Montroulez</i> .....	228
<i>Rideller botoù-koad ha botoù-ler</i> : les sabots du Léonard et du Trégorois.....	229
Entretien n°4 avec Francine Saliou au sujet du breton employé dans le canton de Taulé.....	230
Bail de Kerlidec à Taulé entre M.Mège (propriétaire) et Marie Bohic et de ses enfants (locataires) – (1898-1907).....	236
Bail de Kerlidec à Taulé entre M.Mège (propriétaire) et Marie Bohic et de ses enfants (locataires) – (1907-1916).....	240
Carte Postale de « Marcel » Hamon Saliou à son père Guillaume Saliou en juin 1940.....	246
Lettres du soldat Louis Baron à Francine Saliou pendant la Guerre d'Algérie (mars-octobre 1957).....	248
Divers documents fournis par Yvette Tanguy.....	264
La maison de Grand'mère.....	264
Guéguen Josiane et Panou Sébastien, « Un Berlin paisible partagé entre Taulé, Plouéan et Guiclan ; Penzé : Trois maires pour un village », <i>Ouest-France</i> , 17 août 1999.....	265
Yvette Tanguy, « Il faut imaginer ce qu'était Penzé auparavant. Penzé : flèche ou épave ? », <i>Ouest-France</i> , 3 septembre 1999.....	266
Yvette Tanguy, « Le bar-restaurant "À la bonne rencontre" prend sa retraite à 125 ans » ; suivi de « 125 ans aux mains de la même famille : "À la bonne rencontre" baisse le rideau », <i>Le Télégramme</i> , 14 octobre 1998.....	267
Yvette Tanguy, « Penzé à l'heure de l'équinoxe et au siècle du progrès ».....	269
Yvette Tanguy, « 60 <sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Penzé. 8 août 1944 : nuit d'angoisse ».....	271
Morvan Yves, « La foire aux fiancés », journal inconnu, s.d.....	273
Combot Yves, « Le port de Penzé et la batellerie au début du siècle », journal inconnu, s.d.....	275
Liste d'expressions, de proverbes et dictons en breton et en français recueillies auprès des témoins.....	275
Dictons populaires.....	275
Expressions.....	278
Exclamations.....	279
<i>Rimadelloù</i> : comptines destinées aux enfants.....	280
Petit lexique.....	282
Liste des enregistrements et profil sociologique des personnes enregistrées.....	288